HJ
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXXV. — 1er SEPTEMBRE 1906.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1906

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1906unse_3

THE GETTY CENTER

MONSIEUR ET MADAME MOLOCH

TROISIÈME PARTIE (1)

VII

Avez-vous éprouvé, certains matins, à l'heure du réveil accoutumé, la sensation d'avoir assez dormi pour satisfaire la nature, et tout à la fois le désir de ne pas vous désenlacer du sommeil, de vous y enfoncer au contraire, de vous y réfugier contre l'inquiétude confuse du jour qui naît, de la vie qui recommence?

Dans mon petit lit thuringien, assez peu confortable, j'avais pourtant, cette nuit-là, goûté sept bonnes heures de repos. Depuis longtemps je percevais autour de ma demi-torpeur des appels de voix sur les terrasses des villas voisines, des pas dans l'escalier, des clameurs d'enfans jaillies de la rue: plus de bruit, même, qu'à l'ordinaire. Malgré l'auvent de la terrasse, une joyeuse clarté de soleil poudroyait dans la chambre: à travers mes paupières volontairement baissées, elle me faisait voir rose au dedans de moi... Tout à l'heure j'avais senti, effleurant mes cheveux, les fraîches lèvres de Gritte, brusquement venue à mon chevet, et sa voix m'avait dit:

— Paresseux! à huit heures, au lit! Est-ce parce que c'est fête?... Tu n'as pas honte?... Moi, je vais vite déjeuner et sortir avec Mme Moloch, voir les préparatifs.

En grognant quelques protestations, je m'étais retourné

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

contre le mur... Les mots de Gritte : fête... préparatifs... avaient eu pour effet de me rendre le sommeil plus désirable. « Cher sommeil! pensai-je... réseau protecteur contre les nouvelles heures incertaines ou méchantes, enveloppe-moi, laisse-moi ne ressentir de ce jour nouveau que sa clarté, tamisée par mes paupières appesanties, que sa fraîcheur de fin d'été qui glisse par l'entrebâillement de la fenêtre. Sommeil, retiens-moi !... Je ne me rappelle plus ce qui me trouble, ce qui m'effraie dans le réveil. Ce n'est point une misère physique, mon sang court vif et sain dans mes membres forts. Ce n'est pas l'appréhension de catastrophes personnelles : je ne crains rien des hommes, et deux sourires de femmes me promettent la tendresse, voire l'amour. La cause de mon désir d'inconscience, c'est quelque chose d'indéfini et de fort, mais je ne sais plus ce que c'est, et il me plaît de l'avoir oublié au cours de la nuit, car je ne pourrai plus dormir quand je me le serai rappelé... Enveloppe-moi, cher sommeil, prolonge mon oubli... »

Soudain, je me dresse sur mon séant, franchement réveillé... Un coup de canon a tonné au château, et des clameurs de joie, lancées des villas, de la place, de tout le Luftkurort, y répondent. Mes yeux ouverts regardent; le soleil triomphe dans ma chambre; l'ombre d'un drapeau suspendu à la terrasse et dont la brise matinale agite la flamme, ondule sur le mur du fond. Et aussitôt je sais pourquoi je ne voulais pas me réveiller, malgré l'adorable clarté, malgré la joie de la rue, malgré l'appel de Gritte et ma promesse de rejoindre la princesse Else à la Fasanerie...

Aujourd'hui, c'est le 2 septembre, le jour de Sedan.

Si l'on tire le canon au château, si les gamines et les polissons de Rothberg-Dorf s'endimanchent, encore que ce soit un simple mercredi; si le drapeau bleu de Rothberg-Steinach flotte à la terrasse entre le balcon de M. Moloch et le mien; si les oies grises ou blanches se débattent dans la Rotha avec des clameurs plus insolentes; si, enfin, cet après-midi, devant la Cour et le peuple assemblé, dans le Thiergarten, on doit, au bruit des fanfares et des discours, dévoiler une statue en plâtre de Bismarck, en attendant le bronze que Cannstatt est en train de fondre, c'est parce qu'il y a trente-cinq ans, par une journée de soleil comme celle-ci, 17 000 Français étaient tombés et les 117 000 survivans n'ayant à choisir que de mourir sans objet ou de se rendre, — leur général signa la capitulation qui remettait à Guillaume Ier

tous ces vaincus pantelans, avec leurs aigles, leurs enseignes, leurs armes, avec l'épée et la fortune de l'Empereur.

Aujourd'hui dans tout l'Empire allemand, on chôme la fête.

Avec l'alphabet gothique, les petits gars des écoles, les petites filles des pensionnats ont appris à vénérer cette date du passé, Ce jour-là, leur a-t-on dit, l'Allemagne est sortie vivante de ses cendres. La vieille Allemagne céda la place. Devant le monde ébahi, la jeune Allemagne dressa son épée.

C'est le *Sedanstag*.

Comme mon cœur est troublé ! Tandis que je me lève et que je m'habille, heureux d'être seul pour remuer mes vagues pensées, heureux que Gritte même ne soit pas là pour me questionner ou même me regarder, je cherche à démêler le pourquoi de mon trouble.

Bien des 2 septembre ont déjà marqué leur chiffre sur ma vie, me laissant indifférent, ou joyeux, parmi la joie ou l'indifférence de tous les Français. Savais-je même le sens de cette date? Le savait-on, auprès de moi?... Oubli sincère, distraction voulue, jamais cette date de deuil n'a entravé, les autres années, ma promenade au Bois, le fin déjeuner entre camarades, les rendez-vous de l'après-midi, les plaisirs du soir. Pour associer à ces mots : 2 septembre, cet autre mot : Sedan, il faut que je vienne ici, chez le vainqueur, et que sa joie, toujours aussi provocante après tant d'anniversaires, m'offusque, m'inflige un malaise physique.

« Voyons ! voyons ! est-ce ma faute si Mac Mahon ne s'avisa pas de la marche de flanc de Frédéric-Charles? s'il se colla imprudemment à la voie ferrée ? s'il se rabattit sur Sedan, place détestablement choisie? s'il signa, le 31 août, au moment où l'ennemi commençait de l'envelopper, cet ordre du jour extraordinaire : « Demain, repos pour toute l'armée ! » Demain, c'était la bataille de Sedan, auprès de laquelle Pavie et Waterloo s'effacent.

« Est-ce ma faute si le général de Wimpfen enleva imprudemment à sept heures du soir le commandement à Ducrot, qui du moins sauvait les débris de l'armée ? Est-ce ma faute si l'aveuglement parut, ce jour-là, frapper tout ce qui menait la destinée de la France ? Est-ce enfin ma faute si, depuis le milieu d'août, l'Empereur souffrait de la pierre?...

« Je suis venu au monde, alors que tout cela était déjà de

l'immuable passé. Nulle douleur rétrospective n'y changera rien. Mon âme prend-elle le deuil des anniversaires d'Azincourt, de Trafalgar? Met-elle sa robe de fête aux anniversaires de Bouvines, de Patay, d'Austerlitz?... La vie serait un cauchemar si le passé l'obstruait toujours de son ombre. Je ne suis responsable que de moi-même : mon histoire à moi, celle de mon pays durant ma vie, avec leurs tristesses et leurs joies, suffisent à ma capacité d'émotion. Arrière, fantômes de l'histoire. Je veux laisser les morts enterrer leurs morts!... »

Ainsi raisonne ma raison, tandis qu'avec un effort de sang-froid et de méthode j'ajuste les boutons de ma chemise, je choisis un complet dans ma garde-robe, je noue et j'épingle ma cravate... Et pour me prouver à moi-même que les fantômes ne me dominent pas, je me mets à siffler un air que les gamins d'Allemagne lancent depuis quelques mois à travers les échos: *Habt Ihr nicht den kleinen Kohn gesehen?*... Mais soudain ma main sursaute. La pointe d'or de l'épingle me pique le bout du doigt. Un autre coup de canon, parti du château, a retenti formidablement dans les gorges de la Rotha.

C'est le 2 septembre, le jour de Sedan.

Tout mon raisonnement aura beau se rebeller là contre, la volonté du vainqueur me contraint à ne pas confondre cette date avec les autres dates funestes. Les canons du vainqueur, ses drapeaux, ses processions de vétérans, la clameur même des bouches enfantines, m'imposent la réalité de ma défaite, non pas comme une commémoration historique, mais comme une dure loi du présent. Oublier? Comment le pourrais-je?... Le vainqueur, chaque année, me crie : « A cette date, je t'ai frappé, je t'ai terrassé! » Et s'il me crie cela si rudement, c'est, — je le comprends bien, — qu'il pense : « Je t'ai frappé, et tu ne t'es pas relevé depuis, et je ne tolérerai pas que tu te relèves!... »

Soit! ne raisonnons plus. Soyons impulsif, comme il l'est. Puisque ce rappel de la haine héréditaire vient secouer ma torpeur de vaincu, aujourd'hui du moins, je serai l'ennemi. Tout seul ici, puisque le vainqueur y tient, je représenterai le vaincu. Je ne me terrerai pas dans la maison, de peur que l'on ne dise : « Ce Français n'ose même pas se montrer... » On me verra. A qui me parlera, je répondrai. Si la mesure est dépassée, j'imposerai le respect comme je pourrai.

... Des sons de fifre, sur la place du Luftkurort, m'attirent à

la fenêtre, dans la chambre de Gritte où Gritte n'est déjà plus. Le fifre lance ses modulations criardes aux lèvres d'un fifreur grisonnant, mais d'aspect encore alerte et robuste. Derrière ce Tyrtée marche vers le château un groupe de bonshommes dont quelques-uns, atteints de rhumatismes, ont peine à suivre l'allure de la sautillante musiquette. Ils sont là une douzaine de montagnards endimanchés, avec des branches de laurier à leur feutre, la croix de fer sur la poitrine. Quelques-uns même, pour signifier plus de gloire, portent en bandoulière une écharpe de lauriers. Une bannière les précède, portée par un long jeune homme imberbe, sans doute le fils d'un de ces héros. La marmaille rothbergeoise les escorte de ses cris et de ses hurras. Aux fenêtres des villas, les femmes agitent leurs mouchoirs; des hommes en manches de chemise, le rasoir à la main, le menton barbouillé de mousse, se penchent, crient : *Hoch!...*

Dissimulé par les volets, je regarde s'éloigner vers le château les dos appesantis des guerriers... Je pense à ceux de leurs contemporains qui, nés sur la rive française du Rhin, portèrent les armes contre ceux-ci. Beaucoup sont morts aujourd'hui. Ceux qui survivent ont pâti, comme les vainqueurs, sous le soleil cuisant de 1870, sous le gel affreux de 1871. Ils ont fait les mêmes gestes d'automates, à l'ordre des chefs; ils ont marché des kilomètres et des kilomètres, le ventre vide, les épaules rompues par le paquetage, à moitié dormans, fiévreux, hallucinés... Ils ont tiré, abrités tant bien que mal, derrière une souche d'arbre ou un pli de terrain, sur des masses confuses qu'on leur disait être l'ennemi. Blessés, plusieurs ont connu des heures de détresse sur le champ de bataille, l'horrible hôpital de campagne, la dysenterie, la typhoïde. Tout ce que ces vétérans d'Allemagne ont souffert, les vétérans de France l'ont souffert aussi, à ce point que, durant les six mois de guerre, Michel et Jacques Bonhomme eussent pu, sans gain ni perte, échanger leurs destins.

Pourtant, aujourd'hui 2 septembre, Jacques, vieilli, pousse la charrue ou tourne l'outil comme les autres jours, — tandis que Michel, habillé de drap et ceinturé de lauriers, Michel, décoré de croix et de médailles, va trinquer sa chope contre celle du prince Otto, dans la salle des Cerfs, et s'en retourner avec un thaler de plus dans sa poche.

Vétéran de France, il ne fallait pas être vaincu!

... Les guerriers ont disparu, j'entr'ouvre les volets, je regarde par la fenêtre. Tout le Luftkurort est en liesse, les drapeaux jaunes à aigle noir, les drapeaux bleus à aigle blanc clapotent sous une brise qu'aromatise l'haleine des sapins. Les gens qui se promènent sentent le dimanche : drap noir et blanchissage frais. Il fait un temps sans nuage que Herr Graus appelle : le temps du Kaiser. La demie de neuf heures sonne au carillon du château.

Seulement neuf heures et demie! *Ach! Gott!*... que la journée sera longue! Je l'organise mentalement... Mon rendez-vous avec la princesse est à dix heures et quart, au pavillon de la Fasanerie, dans le Thiergarten. La promenade durera jusqu'au repas de midi. On inaugure Bismarck à trois heures. Le prince, un sourire relevant sa moustache, a pris soin de m'avertir qu'il ne comptait pas sur moi pour la cérémonie. J'ai répondu, sur ce ton d'ironie qui l'exaspère, qu'au contraire j'y assisterais parce qu'il faut être renseigné sur les mœurs des ennemis. Mais il est convenu avec la princesse que je me tiendrai dans le pavillon de la Fasanerie, tandis que la Cour et les fonctionnaires paraderont sur l'estrade... Le soir, après souper, je rentrerai dans ma chambre, évitant les illuminations, les feux d'artifice, les beuveries et les clameurs.

Au cours de cette longue journée, un seul intermède curieux est prévu. Collée sur le mur d'en face, une affiche rouge manuscrite annonce qu'à l'issue de la cérémonie, le professeur docteur Zimmermann, de l'université d'Iéna, fera une conférence au café Rummer sur : « Le Sedanstag et le problème de l'Alsace-Lorraine. » Pauvre Moloch! il n'aura guère d'auditeurs! Les cinq membres du parti social-démocrate de Rothberg, peut-être, avec leur chef, le savetier Finck, en tête, à moins qu'un renfort ne lui vienne de Litzendorf! Le laissera-t-on seulement parler? De quel air les Rothbergeois et les habitans des villas lisent cette affiche! Comme ils secouent les épaules! Des conversations surexcitées s'engagent entre les messieurs en redingote et en chapeaux hauts-de-forme qui déjà circulent sur la placette... Mais que se passe-t-il?... Voici venir le garde champêtre qui remplit en même temps les fonctions d'agent de police, escorté de polissons attentifs. Il porte un pot de colle avec le pinceau fiché dedans, et sur le bras quelques longues bandes de papier imprimé. Il s'arrête devant l'affiche rouge; les promeneurs affluent

autour de lui, gardant toutefois la distance respectueuse due à un représentant de l'autorité. Le garde, indifférent et méthodique, étend la colle sur le revers d'une des bandes, qu'il a choisie jaune. En deux coups de pinceau il la fixe diagonalement sur l'affiche rouge de M. Moloch. Et quand il s'éloigne, les curieux et moi-même pouvons lire dessus, en gros caractères, le mot : « *Behördlich untersagt :* interdit par l'autorité. »

« Pauvre Moloch !... pensais-je en passant, quelques minutes plus tard, devant l'affiche barrée, en me rendant au parc de la Fasanerie... Vraiment, pour un savant et un philosophe, il fut par trop naïf. S'imaginer que le prince tolérerait, le jour de cette inauguration dont il est si fier, une conférence sur l'abolition du Sedanstag et la neutralisation de l'Alsace-Lorraine... Pauvre Moloch !... »

Mon cœur sympathisait avec l'honnête, l'ardent vieillard, en lutte contre le uhlan, comme il appelait le prince. Ma raison, elle aussi, me disait que la guerre est horrible, qu'il est absurde de s'entr'égorger parce qu'on prononce le *ch* de façon différente et qu'on est né de l'autre côté du fleuve... Mais, hélas ! combien toute protestation logique m'apparaissait inefficace devant l'ardeur joyeuse que l'anniversaire de victoire soulevait sur la terre germanique ! Avec un intellectuel dégoût de moi-même, j'étais contraint de m'avouer que, né Germain, je tiendrais aujourd'hui pour le prince, et que j'applaudirais lourdement à l'apposition, sur l'affiche, de la cruelle bande : *Behördlich untersagt!*

... Du Luftkurort au Thiergarten, la promenade dure une vingtaine de minutes, en suivant d'abord la route d'Altendorf, puis un sentier à travers cette verte arène herbue que j'apercevais de ma terrasse. Un pont rustique franchit la sémillante Rotha : et, tout de suite après, on pénètre dans les bois majestueux qui environnent la Fasanerie.

Ces bois couvrent presque exclusivement de hêtres un contrefort isolé. Le prince Ernst les fit planter lui-même, il y a plus de cent cinquante ans : aussi n'ont-ils pas l'aspect tumultueux des forêts environnantes. Les voitures y accèdent par de larges allées ; des sentiers s'insinuent dans les taillis selon des courbes étudiées. Les sièges de pierre, sous les bosquets, invitent à la méditation, à la lecture, au repos... Au tournant d'un chemin, un pavillon serti de troncs et de branches décore

une clairière artificielle. Parfois une vieille statue dans le goût du XVIIIe siècle verdit, noircit, s'effrite sous l'entrelacement des branches, qui, depuis longtemps, la dérobent au soleil... L'âme du seul philosophe issu de la rude souche de Rothberg survit dans ce coin du domaine princier. On conserve, on entretient pieusement le banc circulaire où il s'asseyait pour lire Rousseau, Voltaire, les Encyclopédistes, la chapelle rustique qu'il avait élevée à Dieu, souverain principe des choses, et dont l'autel est remplacé par une fenêtre ouverte sur le paysage. Le pavillon même de la Fasanerie lui servait de « folie. » Il y construisit un théâtre semblable à celui de Trianon. Des appartemens minuscules, installés dans les combles, servaient aux soupers et aussi à l'amour, car parfois les comédiennes s'attardaient à la Fasanerie, et le nom de la Gombault, une ballerine originaire du village de Chaillot, près Paris, est célèbre dans la petite principauté. Trois ans la Gombault vécut à la Fasanerie, sans d'ailleurs pénétrer jamais dans le château de Rothberg...

Feu le prince Ernst, dont la physionomie originale m'avait dès l'abord séduit, était peu à peu devenu pour moi une connaissance, presque un ami. Tous ses portraits m'étaient familiers; j'avais lu toute sa correspondance; je méditais même d'occuper les loisirs du prochain hiver par un petit ouvrage sur cet aimable souverain au front fuyant, au nez long et spirituel, aux yeux ironiques, à la lèvre voluptueuse.

« Merci, cher prince, lui disais-je, tout en gravissant la douce pente qui menait à la Fasanerie, merci de ménager à votre futur historien un asile de paix parmi le fracas guerrier de cette funeste journée... De votre temps, on faisait de belles campagnes, mais on ne se croyait pas obligé de prolonger la lutte par des brutalités, au delà de la paix. On affectait d'oublier galamment les défaites de l'ennemi, et, sur ses propres défaites, on rimait des chansons. O penseur, qui vous battiez si vaillamment, dit-on, à Rosbach et à Hochkirchen, prince qui certain jour, quand un boulet français éclata à votre bivouac, où vous écriviez une lettre à la Gombault, vous écriâtes, secouant la poussière qui couvrait votre papier : « Par Dieu ! ces Français sont avisés : voilà que je n'ai pas besoin de sable,... » cher prince philosophe, merci pour cette retraite, merci pour cet ombrage que je vois plus beau, plus touffu, plus majestueux que vous ne les vîtes, et qui va me garer, autant que possible, de la victo-

rieuse insolence de vos descendans,... Prince Ernst, mon confident et mon ami, je vous avoue que beaucoup de choses de l'Allemagne d'aujourd'hui m'excèdent et me navrent, me donnent un profond désir de repasser les Vosges et de revivre dans ma patrie, la douce France. Je ne serais même pas demeuré jusqu'au Sedanstag, si une aimable personne de votre famille ne m'attachait à la Thuringe au point de me faire oublier mes rancunes... »

Ainsi méditant, j'arrivai, à mi-chemin de la Fasanerie, à l'endroit où, — sous un majestueux encorbellement de hêtres, et dans l'enceinte d'un bosquet de lauriers-roses en fleurs, entretenus en serre et rapportés là dans la belle saison, — le « Banc du Philosophe » dressait ses assises vermoulues, encore que bien des fois réparées, et protégées des intempéries par une assez laide toiture. Malgré l'ombre des bois, la marche m'avait échauffé. J'osai m'asseoir sur le banc mémorable. J'essuyai la sueur de mon visage, puis, les coudes sur les genoux et le front dans mes mains, je fermai les yeux et je goûtai la tiédeur murmurante de ce matin dans les bois... Comme un doux narcotique, je sentais réellement l'air pénétrer mes veines et, par l'excès même de la force et de la vie qu'il y injectait, les engourdir. Les pentes, feutrées de feuilles déchues, les pentes où fuyait la colonnade des hêtres tournoyaient doucement, se mêlaient, s'estompaient devant mes yeux clos. Et voici que tout à coup, assis à côté de moi sur le banc, j'aperçus le prince philosophe avec ses souliers bouclés d'argent, ses bas rouges, sa culotte et sa redingote lie-de-vin, le gilet de peluche jaune feu, la haute cravate, la petite perruque nouée, et, dans les doigts, la canne jaune à pomme d'or et la tabatière de Saxe. Posé sur le banc, son tricorne nous séparait. Le prince ne parut nullement surpris de mon voisinage. Il me parla même familièrement, comme s'il répondait à mes propres pensées.

— Mon jeune ami, me dit-il, c'est fort agréable, j'en conviens, pour distraire votre exil d'ici, d'intriguer avec ma petite bru- Je ne vous ferai pas de morale. Sur les rapports des sexes, mes idées sont indulgentes. D'ailleurs, il ne me déplaît pas que ce soudard d'Otto soit quelque peu... (Ici le prince prononça correctement un mot très français.) Toutefois, mon expérience doit mettre en garde votre jeunesse contre les conséquences de cette intrigue. Ma petite bru est romanesque : comme elle détient en

outre un vieux fonds d'honnêteté allemande, et qu'il lui répugne de trahir son mari sous le toit et même sur le territoire de l'époux, elle commence à méditer un enlèvement... Vous souriez? Il vous flatte, jeune Français de vingt-six ans, le projet de vous échapper à travers le monde avec une princesse amoureuse?... Avez-vous réfléchi à la condition du précepteur pauvre qui enlève la princesse, et avec la princesse ses bijoux et ses rentes?

— Monseigneur, répliquai-je, si tant est que la princesse veuille être enlevée, elle n'a qu'à laisser à Rothberg-Schloss ses rentes et ses bijoux. Je suis vigoureux et courageux. Une femme à nourrir ne m'embarrasse pas.

Le prince, qui reniflait une prise, rit si fort qu'il éparpilla le tabac sur son gilet de peluche.

— Mon jeune ami, fit-il, vous ne pensez pas sérieusement que la princesse Else s'accommodera toute sa vie de votre petit gain de bourgeois ruiné, qui lui procurera tout juste de quoi manger, et une bonne à tout faire pour la servir.

— Ne m'aime-t-elle donc pas?

— Heu!

— En tout cas elle se comporte comme si elle m'aimait... A chaque instant, ce sont des billets tendres, des rendez-vous, de furtives étreintes... Oh!... rien encore de décisif...

— Je sais, je sais, fit le prince.

— Faut-il vous avouer, Monseigneur, que tout cela, qui toucha d'abord ma seule vanité, a fini par émouvoir mon cœur? Maintenant, les jours où ce n'est pas le Sedanstag et où votre petit-fils Otto ne m'énerve pas trop avec la patrie allemande, je ressens, grâce à Else, quelque chose qui ressemble à du bonheur.

Le prince secoua sa perruque.

— Jeune homme! jeune homme! reprit-il, votre cas est bien mauvais. Vous êtes en train d'oublier qu'une princesse et un précepteur ne peuvent jamais faire des amans durables, surtout si cette princesse est Allemande et le précepteur Français... Moi qui étais plus fin que vous et plus puissant, j'ai essayé quelque chose de bien moins difficile: posséder ici une maîtresse française... Trois années durant, votre compatriote Mlle Gombault s'efforça loyalement à m'aimer et je tâchai de mon mieux à m'en faire aimer... Remarquez que nous ne nous déplaisions pas physiquement et que j'étais Français, par les mœurs et la culture,

autant que peut être Français un homme venu au jour parmi ces sombres montagnes. Tout alla bien tant que le délire des sens nous maintint en plein rêve. Mais après six mois passés ici, nos natures adverses reparurent. Tout nous irrita l'un contre l'autre. Nous eûmes d'affreuses querelles pour les causes les plus futiles. J'avais assigné comme séjour, à ma maîtresse, la Fasanerie et tout le parc où nous voilà. Or elle était hantée par une seule ambition : habiter le château... J'avais beau lui expliquer que l'usage immémorial de mes ancêtres avait respecté cette demeure vénérable et que les gens de Steinach s'uniraient à ceux de Rothberg pour me faire un méchant parti, si je déshonorais cet asile par des turlupinades amoureuses, elle n'en démordit point. « Mon gentil Robert (ainsi simplifiait-elle le nom de Rothberg) je coucherai sous les courtines de l'empereur Gunther ou je m'en retournerai à Chaillot. » Jamais je ne pus faire entendre à cette fille, qui pourtant n'était pas stupide, que le lit d'un empereur allemand n'est pas fait pour une catin, fût-elle de Chaillot... De son côté, elle me reprochait une certaine brusquerie, au point culminant de nos entretiens, et l'habitude dont je ne pus, il est vrai, me défaire, de l'apostropher alors avec un tendre mépris dans ma langue maternelle. « Appelle-moi comme tu voudras en français, me disait-elle : je comprends toutes les passions des hommes. Mais pas dans ton baragouin de cheval... Cela m'ôte tout agrément... » Monsieur, vous êtes instruit et je vous en fais juge, est-on maître de sa langue en de telles minutes ?... Tout cela finit comme vous pouvez penser : la Gombault réussit à me faire sortir de mon caractère pacifique. Quand elle me vit en colère, elle bouffonna ; jamais je ne sus plus ce qu'elle pensait. Or, nous autres Allemands, nous ne détestons rien tant que l'ironie. A Paris, parmi vos lettrés, je la supportais encore, et il me semblait que je la comprenais. Rentré dans mon gîte de Thuringe, elle me bouleversait et j'y répondais à la prussienne : par des coups. La Gombault, lasse d'être cravachée, trouva moyen de s'échapper de mes États, avec un de mes piqueurs. Ils allèrent en Bavière, où je crois bien que le drôle fut pendu, tandis qu'elle-même devenait la maîtresse d'un financier. Quant à moi, monsieur, j'écrivis des vers français sur cette trahison, mais la méditation me fit comprendre qu'il devait en advenir ainsi et qu'un prince héréditaire allemand ne peut s'apparier à une jeune gourgandine de Chaillot, sans qu'il en

résulte mille froissemens, qui leur seraient épargnés si le prince était né à Versailles ou la gourgandine à Rudolstadt.

Et le prince, l'air satisfait de son propos, me dévisageait de ses yeux gris.

— Monseigneur, répliquai-je, un peu piqué, ne croyez-vous pas que la distance est tout de même moindre, du précepteur à la princesse, que du prince à la catin?

— Elle n'est moindre qu'à votre sentiment, mon jeune ami. Vous avez les idées d'un Français, et les Français ont fait la Révolution; mais, pour la faire ils ne nous ont pas consultés. D'ailleurs vous avez mal compris mon récit si vous croyez que la différence de rang soit le grand obstacle; c'est la différence de race, ou, comme vous dites, je crois, dans votre jargon moderne: l'âme étrangère.

— Soit, Monseigneur... Mais une remarque, encore. Vous ne ressentiez l'un pour l'autre, Mlle Gombault et Votre Altesse, qu'un attrait physique assez brutal. Tandis que la princesse m'aime.

— Heu! fit encore le prince en jouant avec le couvercle de sa tabatière... Et vous?

— Moi, Monseigneur... Mais, je l'aime aussi!

Un tel éclat de rire, à cette réponse, secoua le personnage en habit lie-de-vin que je sursautai sur le banc, et j'allais, je crois, oublier tout à fait les distances sociales et gifler l'impertinent philosophe, quand soudain deux bras m'enlaçant par derrière, deux mains nouées sur mes yeux à l'improviste, arrêtèrent mon élan... Je me débattis; en me débattant, je chassai la torpeur de rêve que ce coin hanté avait répandue autour de moi. D'un effort énergique, je me retournai, debout... et je me trouvai face à face avec Gritte, qui riait aux éclats de l'autre côté du banc, tandis que mon jeune élève Max, à quelques pas de distance, m'observait avec gaîté.

— C'est joli, s'écria Gritte, c'est joli, mon docteur de frère, de vous endormir sur les bancs, à peine sorti de votre lit. Il y a déjà une heure que, En-herbe et moi, nous faisons de la littérature.

Max vint me serrer la main. L'irrespect de Gritte pour son ami princier avait promptement passé toute limite. Du mot *Erbprinz*, prince héréditaire, elle avait fait d'abord : Prince-en-herbe, puis plus sommairement : En-herbe. Elle ne l'appelait

ainsi, bien entendu, qu'en tête à tête, ou devant moi. Max ne protestait pas : je ne lui voyais même pas ces mouvemens de brusque brutalité que je connaissais, et par où la rude nature des ancêtres reparaissait de temps à autre sous la douceur maternelle. Max était enchaîné par Gritte. Dans l'alanguissement de sa quatorzième année, je devinais bien que ma jolie sœur lui apparaissait comme la charmante première incarnation de la femme.

— Savez-vous, monsieur le docteur, me dit-il, qu'il m'est plusieurs fois advenu à moi-même de m'assoupir sur le banc du philosophe ? C'est, je crois, la faute de ce buisson de lauriers-roses environnant. Et chaque fois j'ai rêvé de mon aïeul, le prince Fritz, en son habit lie-de-vin... Excusez-nous de vous avoir réveillé. Ma mère est déjà à la Fasanerie, et vous y attend.

Nous reprîmes ensemble le grand chemin sablé. Max appuyait doucement sa main sur mon bras gauche, Gritte me tenait par la main droite... Ils m'entraînaient de leur pas de gamins impatiens, et leurs bavardages s'entre-croisaient autour de moi comme les anneaux d'un jeu de grâces.

— Prince Max, dites à mon frère que je commence à ne pas mal prononcer le *ch*.

— Oui... c'est joli quand vous parlez... joli et doux comme le parler des petits enfans. Et moi, est-ce que je fais des progrès en français ?

— Vous parlez un peu moins mal. C'est grâce à moi.

— Et à monsieur le docteur.

— Non, à moi toute seule ; mon frère ne vous bouscule pas assez. Tu sais, Loup ? ajouta-t-elle, changeant de sujet, il y a des tas de drapeaux, là-haut, à la Fasanerie, et une estrade avec du velours rouge avec des franges d'or. La statue, empaquetée de calicot, a l'air d'un gros pain de sucre. Tout cela est très laid. N'est-ce pas, En-herbe ?

Max fit une moue. Les critiques de Gritte sur le luxe et le goût de la principauté le chagrinaient. Il se borna à répondre :

— L'endroit est joli. Il y a de beaux arbres et la maisonnette est si gracieuse !... Tiens ! un cavalier...

Nous prêtâmes l'oreille. On entendait, dans le vaste silence du sous-bois, le pas d'un cheval descendant alertement la côte, s'ébrouant, faisant cliqueter la gourmette et les anneaux du mors. Au premier tournant, nous reconnûmes le major, sur sa jument Dorothée.

Max quitta mon bras et se mit à marcher militairement. Son visage avait changé, avait repris cette expression de sournoiserie hostile qu'il m'avait opposée naguère, aux premiers jours de mon préceptorat. Le comte de Marbach arrêta net sa jument à dix pas de nous et appela :

— Monseigneur !

Max avança au pas prussien, la main en coquille contre la visière de sa casquette.

— Vous voudrez bien, Monseigneur, dit le comte, prendre le commandement du détachement qui, cet après-midi, rendra les honneurs devant le monument. Ordre de Son Altesse !

Max ne bougea pas, mais je vis les muscles de ses joues se contracter. D'un salut, le major le libéra. Il poussa sa jument; en croisant Gritte et moi, il nous salua avec un empressement affecté.

Revenu à mon côté, Max resta quelque temps silencieux, puis il me dit :

— Il sait que je ne voulais pas commander cette manœuvre, et que mon père m'avait permis de rester simplement sur l'estrade... Mais il veut m'être désagréable et vous peiner, parce que c'est le Sedanstag... Quand je serai prince régnant de Rothberg, il n'y aura plus de Sedanstag à Rothberg... et lui, le Marbach, si je peux le jeter en prison et l'y faire mourir lentement...

Les yeux de Max s'injectèrent de feu, ce feu que j'avais vu étinceler parfois dans les yeux de son père, et qui incendiait, sous la crasse des années, les prunelles de certains portraits d'ancêtres, au château.

« Mon sensible et pacifique élève, pensai-je, est tout de même bien de la lignée de Gunther... »

Nous arrivions à la Fasanerie, vaste esplanade plantée de tilleuls en quinconces, que fermait, au fond, une sorte de petit Trianon en stuc, joliment patiné par le temps, avec deux bâtimens perpendiculaires à un seul étage, pour les communs. Depuis longtemps, peut-être depuis le temps de la Gombault, nul faisan ne paradait plus dans cette faisanderie, dont le gardien élevait prosaïquement la volaille domestique destinée à la table du château. Mais le lieu demeurait charmant, d'une précieuse grâce vieillotte. Gritte avait raison, c'était pitié de le voir aujourd'hui, défiguré par les drapeaux aux tons criards, l'estrade

rouge, le paquet de calicot du monument, les cantines provisoires que Herr Graus faisait installer. La maison elle-même était décorée de lauriers, qui recouvraient, sous l'appui des fenêtres, les serviettes de plâtre modelées par l'architecte.

A l'une de ces fenêtres, une forme blanche et blonde apparut. Mon cœur se gonfla doucement. « Le prince philosophe n'y entend goutte, pensai-je ; j'aime, on m'aime... et c'est exquis! » Laissant les deux enfans se poursuivre à travers les quinconces, je hâtai le pas vers la maison. Un vestibule circulaire y donnait accès à un étroit escalier tournant : en haut, penchée sur la rampe, la princesse m'attendait.

Entre elle et moi, c'était l'époque amoureuse où nulle parole, nul geste n'ont encore remué la lie trouble des sens, mais où le besoin de la présence, de la solitude à deux a pris la force d'une idée fixe... Le rendez-vous de ce matin, dans l'ancien séjour de la Gombault, n'avait pas d'autre objet que de nous procurer à tous les deux quelques instans de cette précieuse solitude. Et comme nous ressentions encore, l'un devant l'autre, un peu de honte de notre hantise, nous cherchions d'instinct les coins les plus sombres, même quand nous étions seuls, pour ne pas voir nos yeux au moment où nos lèvres se cherchaient. A peine eus-je rejoint la princesse que sa main, toute froide d'émotion, m'entraîna dans le corridor le plus proche, vide et noir... En de pareilles minutes seulement, il nous semblait que la vraie fonction de notre vie présente s'accomplissait. Mais presque aussitôt une sorte de révolte de l'instinct social, de la pudeur convenue, nous contraignait à corriger notre attitude. Désunis, nous échangions des propos dont nous sentions la niaiserie ou l'artifice, et qui cependant faisaient trembler nos voix.

— Nous allons visiter le théâtre, si vous voulez... murmura faiblement Else, s'écartant de moi. Je crois que vous ne le connaissez pas... On ouvre si rarement la maison!

— Oui, répliquai-je. On dit que c'est fort curieux. Je vous remercie.

Et, bien que la conséquence naturelle de ces paroles eût été de s'acheminer vers le théâtre, nous nous réfugiâmes de nouveau dans l'angle le plus obscur, jusqu'à ce qu'un écho des voix de Gritte et de Max, qui jouaient autour de la maison, vînt nous réveiller...

— Venez, me dit la princesse. C'est par ici.

On gagnait la scène par une étroite galerie longeant la grande dimension du bâtiment. Je suivis la blanche silhouette d'Else. La princesse portait une robe de toile faite à Paris, qui lui seyait à merveille, ainsi que le chapeau de bergère en paille fine dont elle était coiffée. « Je sais fort bien, pensai-je, que je me prépare à faire, pour cette robe blanche et ce chapeau de bergère, des folies décisives. O princesse chérie, que vos lèvres sont éloquentes quand vous ne vous en servez point pour parler!... » Et j'avais hâte d'atteindre la scène parce que j'y espérais des coins sombres et de la solitude.

Je ne me trompais pas. Cette scène minuscule recélait deux excellens coins sombres, l'un derrière un portant dont la toile en lambeaux figurait un bosquet de myrtes, l'autre à l'entrée du magasin où se remisaient jadis les quinquets... Quand ces deux cachettes furent dûment utilisées, nous visitâmes les loges des artistes, qui me surprirent par leur nudité, la salle, décorée agréablement, — et nous rejoignîmes par le corridor opposé les appartemens de la Gombault. Là, il faisait clair; aussi ai-je fort bonne mémoire des lieux : une chambre, un boudoir, quelques cabinets difformes, c'était tout l'appartement. Partout le sol était simplement carrelé de rouge : en revanche, les murs s'ornaient de peintures et de pâtisseries d'un assez joli goût. La chambre avait des boiseries blanches à filets rouges : les tentures étaient de perse blanche et rouge à sujets indiens. Le lit, haut et étroit, avec ses frontons triangulaires, ressemblait un peu à un cercueil monté sur quatre grosses roues. Les meubles étaient en perse, sur des bois laqués de blanc à filets rouges. Quelques toiles médiocres représentaient des Amours à la façon de Boucher, mais plus mal dessinés encore que par le maître. Des camaïeux en grisaille ornaient le dessus des portes. Le plafond était si bas que nous le touchions aisément de nos bras levés.

Le boudoir de la Gombault témoignait d'une recherche plus digne de la maîtresse d'un prince. Quelques bergères dédorées laissaient apercevoir la forte toile des sièges, sous la soie bleue élimée, où, parmi des urnes et des guirlandes, se becquetaient des colombes. Les murs se paraient de glaces, de haut en bas : sur les baguettes cannelées des cadres, l'or avait été économiquement remplacé par une peinture jaune en trompe-l'œil... La cheminée en marbre gris était surmontée d'un bon portrait de la comédienne, costumée pour un bal et le masque

à la main. Elle avait la figure ronde et rose, des yeux petits et bruns, des cheveux châtains magnifiques, et semblait potelée sous le flottant d'un domino feu. Je regardai avec sympathie cette compatriote qui avait, comme moi, connu dans ces mêmes lieux l'exil et l'amour... Et soudain je remarquai, suspendue au côté droit de la gaine de la cheminée, une cravache ayant pour manche une jolie pomme d'or à guirlandes. La princesse qui avait suivi mon regard, me dit :

— Oui... C'est la cravache du prince Ernst. Qu'en faisait-il ici? Je me le demande...

Moi, à qui d'abondantes lectures et ma méditation sur le banc du philosophe avaient révélé l'opinion du prince touchant l'âme étrangère, j'admirai la naïveté de ma souveraine.

— Voici, me dit Else, en me montrant une bergère devant l'une des fenêtres, où vous vous réfugierez tantôt, pendant la cérémonie.

Je ne l'écoutais guère. Je la regardais. Et je ne pus m'empêcher de témoigner combien par ce matin de soleil, sous la toile blanche et la blanche paille de riz, elle me ravissait.

— Chère princesse, lui dis-je, souffrez cet aveu de votre obscur sujet : jamais vous ne lui êtes apparue plus jolie. Je n'aurai aucune peine, cet après-midi, à me distraire de la cérémonie officielle qui m'importune. Je n'aurai qu'à vous regarder.

Elle devint toute rose de contentement, et, du même coup, intimidée comme une fillette à qui l'on adresse un premier compliment. Ayant vainement cherché quelque chose à me répondre, elle se contenta de dire :

— Allons regarder les robes de la comédienne.

Elle m'entraîna et, tout à côté du corridor, ouvrit la porte d'une vaste pièce, juste assez haute pour s'y tenir debout. Les persiennes closes de l'unique fenêtre tamisaient une blonde pénombre. L'air était imprégné d'une odeur étrange, une odeur d'humanité fanée, mêlée à cette âcreté anisée que laissent les parfums dont l'âme s'est évaporée.

J'ouvris la fenêtre et les persiennes. De ce côté, la pente dévalait, abrupte et presque dénudée, vers la Rotha, tandis qu'au flanc du ravin le chemin carrossable descendait en zigzag sur Litzendorf.

En me retournant, je vis que la princesse avait ouvert les armoires scellées aux murs. L'odeur de chair fanée et de vieux

parfums s'exaspérait dans la chambre. Des robes, des costumes de la Gombault étaient là, suspendus à d'énormes crochets rongés de rouille, tout ce qu'elle avait dû laisser, sans doute à regret, le soir de sa fuite avec le piqueur. Jupes de Colombine, peplums, manteaux de cour, mais surtout d'innombrables corsages baleinés, des cloches de soie à raies et à fleurettes, des brocarts et des brocatelles, quelques fourrures mangées par les mites jusqu'au cuir, tout cela avait enveloppé le corps agile et voluptueux de la comédienne, et point assez d'années encore n'avaient coulé pour qu'aujourd'hui le parfum de la femme ne demeurât distinct, parmi toutes ces odeurs de choses vermoulues et moisies.

— Regardez, fit Else, qui maniait un corsage avec des doigts dégoûtés, regardez la rude étamine dont on doublait ces jolies soies... La peau des femmes, alors, n'était vraiment guère sensible.

Je ne répondis pas : j'évoquais, non sans trouble, la pimpante fille de Chaillot à cette même place, choisissant la parure de la journée, puis tendant les lèvres à son amant princier. Ah ! libertine Gombault, quels aromes enivraient l'air de cette chambre où triompha la grâce demi-nue de ton corps vicieux ?... Else posa le corsage, se retourna vers moi. Et le soleil, cette fois, avait beau entrer à pleine fenêtre, il n'arrêta pas un baiser si fougueux que le chapeau de bergère s'écroula soudain, entraînant la somptueuse chevelure blonde, dont l'odeur vivante, en s'éparpillant sur mon bras qui soutenait la taille ployée en arrière, vainquit le parfum des amours abolies et de la beauté morte.

— Vous m'aimez, n'est-ce pas, vous m'aimez? murmura la bouche fiévreuse d'Else.

— Je vous aime, lui dis-je.

Et ce fut la première fois que je le lui dis sincèrement.

Mes mains ardentes et maladroites cherchèrent à relever la moisson des cheveux. Mais Else fut reprise d'un accès de pudeur :

— Allez regarder par la fenêtre, me dit-elle, et laissez-moi me recoiffer.

J'obéis. J'allai m'accouder à la fenêtre... Le grand air, loin de me dégriser, m'enivra : il était calme et lumineux. « Voici, pensai-je, une heure décisive de ma vie. Mon sort se noue en

ce moment. Ah! qu'importe l'avenir... Je veux mon bonheur, et je suis heureux... »

Là-bas, au tournant de la longue vallée que parcouraient mes yeux, le petit village de Litzendorf faisait luire ses ardoises et les paratonnerres de ses cheminées d'usine. La vie me parut exquise comme la couleur du ciel, comme le goût de l'air... Puis, tout à coup, une boule de fumée blanche se leva dans l'air, aux abords de Litzendorf : presque aussitôt, un coup de canon retentit. La parole évangélique surgit dans ma mémoire : « Et le coq chanta pour la troisième fois! »

« Vraiment, pensai-je, je ne suis qu'un frivole Français! Tout à l'heure j'ai senti vibrer en moi l'âme de ma race, la forte haine héréditaire m'a sanglé le cœur... Puis, parce qu'une femme vêtue de blanc m'a donné à boire l'haleine de ses lèvres, me voilà tout à la galanterie. Ils n'oublient pas, eux... Dans le moindre village de la montagne, même en cette lointaine Thuringe, le canon tonne... »

La princesse interrompit mes réflexions en me touchant l'épaule. Comme je me retournais, elle devina mon angoisse, et sa cause.

— Vous voilà de nouveau hostile, murmura-t-elle, parce que c'est aujourd'hui le Sedanstag! Ni vous ni moi n'étions nés quand cette bataille s'est livrée, et vous êtes pour cela mon ennemi, à l'heure où vous me dites que vous m'aimez. Ce n'est pas vrai! vous ne m'aimez pas!

— Mais si, je vous aime.

— Non, reprit-elle avec une chaleur qui anima ses yeux et ses joues, et la fit plus jolie; non, vous ne m'aimez pas. Si vous m'aimiez, votre pays ne compterait plus pour vous. Jeune fille, quand j'ai suivi ici le prince Otto, que j'aimais alors, j'ai oublié Erlenbourg, et si jamais une guerre eût dû armer une principauté contre l'autre, j'aurais été pour Rothberg contre Erlenbourg.

Je ne sus que répondre : et elle-même ne me demanda pas de réponse.

Nous redescendîmes l'escalier tournant; par le vestibule en hémicycle, nous regagnâmes l'esplanade des tilleuls. Le charme délicat qui nous avait enveloppés dans l'ancienne demeure de la Gombault s'était évanoui : au contraire, sur cette esplanade transformée en un lieu de fête, tout choquait à présent mes

yeux... On tendait les cordes destinées à maintenir le public pendant la cérémonie. Des voitures apportaient des verres et des tasses qu'on installait sur des cantines provisoires. La laideur des joies officielles triomphait du charmant décor dédié par le prince philosophe à sa maîtresse.

— Où sont votre sœur et le prince? questionna Else. Je ne les vois nulle part.

En effet, ils avaient disparu. J'interrogeai un sommelier de Herr Graus que je voyais occupé à empiler des bouteilles dans une des cantines.

— Son Altesse le prince héritier et la jeune demoiselle sont entrés là tout à l'heure (il montrait l'extrémité des communs), à l'endroit où tantôt on remisera les voitures de la Cour. Ils doivent y être encore avec le petit Hans, le frère de lait du prince, qui m'a mené ici et va me ramener.

Juste à ce moment nous vîmes le trio sortir des remises. Max tenait familièrement Hans par l'épaule, et semblait lui donner des ordres que l'autre recevait avec un air d'hésitation. Gritte marchait un peu à l'écart : ce fut elle qui nous aperçut, nous signala. Max congédia Hans et accompagna Gritte jusqu'à nous. Il avait des joues animées et, dans les yeux, ce je ne sais quoi de dissimulé, de presque mauvais, qui de temps en temps lui troublait le regard. La princesse embrassa Gritte tendrement. Je demandai au prince :

— Que diable faisiez-vous dans les communs avec Hans?

Max, sans me regarder en face, murmura :

— Hans nous montrait comment on a préparé les remises pour abriter les voitures de la Cour, cet après-midi. C'est très bien disposé. Et aussi les écuries.

— Princesse, fis-je, voilà votre calèche qui s'avance pour vous ramener au château.

— Voulez-vous que je vous jette à votre villa? dit-elle en m'adressant un regard moitié ordre, moitié prière. J'ai, dans cette pensée, fait atteler la calèche au lieu de la victoria; nous y tiendrons quatre, fort à notre aise.

— Merci, princesse, dis-je... Gritte et moi, nous redescendrons à pied par les raccourcis.

Sans répondre, Else me quitta vivement, emmenant le prince. Quand nous fûmes seuls, à travers les sentiers du bois, Gritte me dit :

— Loup, qu'est-ce que t'a donc fait la princesse ; pourquoi n'as-tu pas voulu que nous rentrions tous les quatre dans sa voiture ?

J'arrêtai la marche agile de ma sœurette, et je lui dis :

— Écoute !

Par-dessus le murmure des hêtres et les mille bruits de la forêt, des clameurs montaient de la vallée, tant du côté de Rothberg que du côté de Litzendorf. Rothberg envoyait les notes graves des basses d'une fanfare, qui jouait la *Garde au Rhin*. A l'approche de midi, les coups de canon se faisaient plus nombreux au château : il en partait un toutes les minutes. Et d'autres répondaient, des villages de la Rotha comme de ceux de la montagne ; leurs détonations répercutées par les mille couloirs et les mille écrans des forêts de Thuringe.

Les yeux joyeux de Gritte devinrent attentifs.

— Écoute tout cela, lui dis-je. Toi, tu es née il y a quatorze ans, et tu n'as entendu parler des luttes entre l'Allemagne et la France que comme d'événemens historiques, comme de la guerre de Sept ans ou des batailles napoléoniennes. Moi, plus vieux que toi, je n'ai connu aussi tout cela que par l'histoire. Je n'ai jamais vu de casque à pointe projeter son ombre sur le sol français. Comme l'individu est pour lui-même le centre de tout, toi et moi nous ne souffrions guère de ce qu'on eût ôté deux provinces à la mère patrie, ne les ayant jamais connues françaises. Et nous ne nous sentions guère plus lésés que responsables dans cette défaite. Ainsi nos générations inclinaient de plus en plus à l'indifférence, à l'oubli pacifique... Mais écoute... et rappelle-toi ! Le vainqueur ne veut pas de notre oubli. Il célèbre chaque année, avec jactance et fracas, l'anniversaire de nos désastres ; les jeunes Allemands nés, comme toi et moi, bien après Sedan, veulent leur part de la gloire d'hier, et veulent nous infliger notre part d'humiliation. Gritte, tu es une fillette de quatorze ans : toutes ces choses te sont indifférentes... Mais tu te marieras, tu auras des enfans... Alors, tu te rappelleras. Aujourd'hui, regarde bien la fête ; écoute bien les *Hoch!* et les fanfares ; tressaille aux salves d'artillerie. Il ne nous faut rien perdre de tout cela, afin que plus tard, rentrés dans la patrie, nous fêtions aussi, à notre manière de vaincus, le 2 septembre, nous rappelant que, malgré tant d'années échues, et même dans une bourgade perdue de Thuringe, en Allemagne, ce jour de fin d'été est toujours le Sedanstag... Maintenant, allons déjeuner !

VIII

Les clairons sonnèrent, un roulement de tambour imposa silence à la foule venue de Rothberg, d'Altendorf, de Litzendorf, de Steinach, de toutes les villes et de tous les villages environnans, plaine et montagne, pour assister à l'inauguration du monument provisoire de Bismarck dans le parc de la Fasanerie. Tambours et clairons annonçaient les voitures de la Cour.

Il était deux heures et demie après-midi. Le temps si frais le matin s'était brusquement échauffé, faute de la brise qui, toute la matinée, avait soufflé des couloirs de la montagne. L'air vibrait dans l'éclat du soleil, comme au cœur de l'été. Les drapeaux pendaient immobiles le long des hampes. Et les voitures de la Cour apparurent, parmi le respectueux silence du peuple assemblé.

Du boudoir de la Gombault, où je m'étais rendu à l'avance, afin de ne pas me mêler à la foule, je les vis arriver, défiler J'étais seul : ma sœur Gritte avait préféré accompagner M. et Mme Moloch. Gritte était encore à l'âge où la chaleur du soleil, la poussière, le bruit, la bousculade de la foule sont des divertissemens. Je crois bien aussi qu'elle voulait voir de plus près parader son ami Max en tenue de lieutenant.

La première voiture, carrosse de cour bleu et blanc, aux couleurs de Rothberg-Steinach, contenait le prince Otto en uniforme de colonel de uhlans : le prince commandait fictivement un régiment en garnison sur la frontière française. A ses côtés, en capitaine de la Landwehr, siégeait un long vieillard exténué, le directeur prussien du cercle de Steinach, qui représentait à la fête l'empire allemand et le roi de Prusse. Dans la voiture suivante, victoria légère joliment attelée de deux jumens blanches, la princesse Else, seule avec Mlle de Bohlberg, fut très acclamée par la foule. Puis vinrent des landaus où se carraient d'abord le major de Marbach, l'air inquiet, le geste agité (sans doute les coups de canon, durant toute la matinée, avaient troublé ses nerfs), puis les fonctionnaires supérieurs de la principauté, l'aumônier, le ministre de la police, baron de Drontheim, avec sa grosse épouse tout en taffetas noir et sa mignonne sœur Frika tout en mousseline bise ; le ministre de la voie publique et des forêts, le directeur des postes, l'architecte du palais, et enfin des

seigneurs de nulle importance accompagnés de leurs femmes. Quelques-unes de celles-ci étaient agréables ; le peuple, en les voyant apparaître, murmurait des allusions auxquelles le nom du prince Otto se mêlait. Le passage de Mlle Frika, surtout, souleva un murmure qui ne parut pas déplaire à cette jolie personne effrontée. Dans la dernière voiture s'épanouissait Herr Graus lui-même, mais un Graus de parade, vêtu d'un frac taillé presque en habit de cour, la chemise à jabot bouffant sur le thorax, une double brochette de décorations suspendue à son revers gauche... C'est que Herr Graus était le président du comité de la statue.

Tous ces équipages débarquèrent leur contingent chamarré devant l'estrade d'honneur. Fonctionnaires, dignitaires et dames prirent leur place autour du siège plus élevé réservé au prince... Les cochers virèrent devant l'estrade et s'en allèrent remiser aux communs.

La foule, qui avait acclamé, admirait maintenant. Foule respectueuse et docile, dont les têtes innombrables, rouges et suantes, moutonnaient autour de l'espace vide réservé, — devant la statue, — à l'estrade des dignitaires et à la tribune des orateurs : les femmes, sous de légers costumes de toile, qui laissaient deviner leurs formes généreuses ; les hommes revêtus de la triste livrée noire du dimanche. Seules, quelques familles de montagnards, descendues des hauteurs de Rennstieg, relevaient la vulgarité de cette foule par le rouge brodé d'une jupe de femme, le bleu d'une veste d'homme, une coiffe de dentelle ou un grand chapeau de feutre. Des soldats faisaient la police de l'assemblée. Ils la faisaient rudement. Un gamin, ayant eu l'audace de grimper sur un hêtre pour mieux voir, fut appréhendé si violemment et corrigé si dru par deux de ces gaillards en uniforme, que, le visage taché de sang et de larmes, on le vit s'enfuir comme un lièvre dans la forêt, sitôt lâché, renonçant au plaisir de voir inaugurer Bismarck, guéri de toute curiosité.

Quand tout le monde officiel fut installé, il se fit un silence pendant lequel les liens qui maintenaient le voile de la statue furent coupés. Et soudain, dans une immense acclamation, dans la fanfare des orchestres jouant la *Garde au Rhin*, les voiles tombèrent. Tous les fronts étaient découverts, tous les regards se tournaient vers la haute image casquée, l'image de titan ger-

manique appuyant sur un glaive droit sa lourde main, tandis qu'à son côté, un dogue aux yeux mauvais montrait les dents. Commandé par le prince Max, charmant sous son uniforme de lieutenant, le détachement de la garnison présentait les armes. La princesse, debout à côté du prince, acclamait, applaudissait aussi.

Moi, dissimulé derrière les rideaux du boudoir, je me gourmandais.

« Pourquoi est-ce que je souffre? Je ressens quelque chose de comparable à la douleur causée par la perte d'un être cher, par l'irréparable de la mort. Oui, c'est bien cette révolte, cette rage contre le destin révolu. Ah! raisonnons pourtant! Il est naturel que ce peuple allemand célèbre son avènement à la gloire, à la fortune, à la domination. Il est juste qu'il coule dans le bronze l'image des artisans de sa fortune, il est humain que son enthousiasme éclate, quand on lui montre ces images au milieu d'un concours de peuple, en un jour commémoratif de bataille gagnée... Soyons ferme! Regardons en face la réalité. Je ne peux pas empêcher que Bismarck ait existé, qu'il ait fondé l'unité allemande, et que, grâce à lui, je sois né dans une France démembrée et humiliée... »

La *Wacht am Rhein* achevée, l'orchestre avait commencé un long morceau intitulé sur le programme *Siegessymphonie*, ou symphonie de la Victoire, dont l'auteur était Herr Baumann, maître de chapelle du château. C'était une musique, comme tant de musiques allemandes modernes, dans le goût italien teinté de wagnérisme. Pendant qu'elle sévissait, je ne pouvais toujours détacher mes yeux du géant de simili-bronze, lourdement appuyé sur le glaive plat, la pointe posée sur un roc... Il me personnifiait le destin.

Qu'est-ce que le destin des peuples? Est-ce leur sol, l'air qu'ils respirent, leur ciel, leur climat? Ce que produit, en hommes, telle partie de la terre, est-il aussi constant que ce qu'elle produit en bêtes et en arbres? Ou bien le destin est-il au contraire l'effort de chaque individu, combiné dans l'espace et dans la durée? C'est tout cela et c'est encore autre chose. Le Destin, c'est la cause imprévue, inescomptable à l'avance, qui finit par faire pencher l'événement. Et cette cause m'apparaissait bien aujourd'hui être l'enfant miraculeux que tel ou tel peuple voit naître à certain jour, — celui que Carlyle appelle le

Héros et Nietzsche le Surhomme. Le destin, c'est Jeanne d'Arc; c'est Guillaume le Conquérant; c'est Bonaparte. Le destin, c'est Bismarck. Toutes les théories des héros-résultantes ne prévaudront pas contre ce fait éclatant : s'il n'y avait pas eu un Bonaparte, et s'il n'y avait pas eu un Bismarck dans l'histoire contemporaine, cette histoire serait autre : elle ne ressemblerait en rien à ce que ces surhommes l'ont faite. A l'ordinaire, l'histoire n'est en effet qu'une résultante d'infiniment petites forces ou chaque individu (même ceux qui sont au gouvernement) n'a que la part d'une composante élémentaire. Mais, à certaines heures, naissent des hommes qui résument en eux une force capable d'intégrer, d'orienter toutes les autres forces élémentaires de la nation. Ceux-là changent vraiment le destin des peuples et du monde. Ou plutôt ces hommes sont le Destin.

... Sous le grand soleil que pas un souffle de brise ne tempère, je vois, de ma fenêtre, comme dans une étrange fantasmagorie, la foule suante et bruyante, l'estrade rouge et chamarrée, les soldats de Rothberg l'arme au pied, le visage brun, l'air rude; et, parmi les musiciens, le long *Kapellmeister* à cheveux gris bouclés qui s'agite éperdument sur sa propre musique... Tout cela je le vois vaguement. Je ne vois nettement que le Titan de faux bronze, avec sa lourde poigne maintenant l'épée verticale sur le roc, et le mauvais dogue, menaçant des yeux et des crocs, à côté de lui. Le soleil de trois heures fait luire la patine neuve. Une odeur de poussière et de chair qui fermente monte de l'esplanade et vient se mêler, dans le boudoir de la Gombault, à l'odeur vétuste des murs, au subtil relent d'humamanité morte. Je me sens vague et grisé.

Je regarde le Titan de bronze, figure du Destin. Et je médite sur ce qu'eût été le destin du monde, si cette figure formidable n'eût pas surgi. Cependant continue l'interminable *Siegessymphonie.*

1815...

Tandis que les alliés entrent en France pour la seconde fois, là-bas, dans la marche de Brandebourg, en la petite bourgade de Schœnhausen, il naît un fils à un hobereau. Dur enfant, tout de suite, même au temps où cette tête ravagée et casquée que voilà s'ornait de boucles blondes. Les paysans s'émerveillaient de le voir chevaucher, au galop fou, dans le domaine paternel.

Passent les années : voilà le petit hobereau étudiant à Gœttingue. Bien qu'il rêve déjà de l'unité allemande, il ne peut s'entendre avec la *Burschenschaft*, cette association d'étudians qui avait juré de faire l'Allemagne une et libre. Ces étudians sont rationalistes, trop parleurs, trop juifs. Dans un *Korps* aristocratique, avec d'autres petits hobereaux particularistes, il fera meilleur ménage. Tel il arrive, en 1833, à Berlin, où il va compléter ses études.

Il en revient bretteur irascible, flanqué de dogues monstrueux, ayant eu vingt-huit duels, dont un seul lui laisse une balafre. Sa force, sa raillerie aiguë le rendent redoutable : mais le doctrinarisme de l'école romantique et traditionaliste le ligotte... Fonctionnaire un instant, le souci des domaines paternels endettés le ramène à la terre : dix années durant, il vivra ainsi, gentilhomme cultivateur. Ce sera sa vraie vie. Il s'intéressera sincèrement aux gelées nocturnes, aux bêtes malades, aux mauvais chemins, aux brebis affamées, aux agneaux morts; à la disette en paille, en fourrage, en pommes de terre, en fumier. « Plus que toute la politique, déclare-t-il lui-même, une betterave m'émeut! » Mais ce rude terrien, ce chasseur brutal est un liseur. Des ballots de papier imprimé, — rien que des livres sur l'histoire allemande et anglaise, — envahissent Kniephof, sa résidence. Les hobereaux du voisinage n'en reviennent pas. Pourquoi ce hobereau, qui boit et court le cerf, comme eux, s'amuse-t-il à lire? Bismarck est liseur. Il est aussi sentimental, tendre pour sa sœur, tendre pour sa femme... En 1849, inopinément, il est élu à Rathenow député prussien. Dès qu'il a parlé, la camarilla royale reconnaît qu'elle a trouvé son orateur et son chef.

Il ne ressemble encore nullement au grand cuirassier que voilà. Il est svelte, chevelu, barbu parmi les hobereaux rasés. Dans sa face embrasée, tannée, luisent d'énormes yeux gris, assez beaux. Son éloquence est embrouillée comme un ciel d'orage, mais soudain l'éclair en jaillit, et la foudre frappe... Il appelle le peuple : « Cet âne déguisé de la peau d'un lion et brayant sur les places publiques. » Il nie que l'opinion publique soit la volonté populaire... C'est le souverain seul qui sait écouter en soi l'écho mystérieux du vouloir providentiel des peuples. Le Parlement est une nef de fous : honte et mépris au système anglais! Certes, les rois sont menés par des femmes, des am-

bitieux, des courtisans et des rêveurs. Mais la suzeraineté royale n'en est pas moins l'expression de la légitimité de la noblesse...

... D'un vif coup d'archet, le bon *Hofkapellmeister* a stimulé, ramassé l'ardeur de ses interprètes. Les cuivres s'époumonent, les fifres jettent des notes stridentes, la grosse caisse s'évertue innocemment à imiter le canon... Je comprends qu'après Bismarck politique, Herr Baumann prétend évoquer Bismarck guerrier. Par quel mariage d'instrumens, par quelle combinaison d'harmonie pourrais-tu, laborieux assembleur de notes, figurer cette alliance quasi amoureuse de l'astuce et de la force, qui distingue de toute autre œuvre humaine l'œuvre de ton héros? Au diable tes fifres et le comique fracas de tes peaux d'âne! Laisse-moi rêver à ce que dut être la pensée, sous ce front énorme, quand elle se résolut, *sans que ce fût indispensable,* au parti sanglant : car il voulut les guerres, ce Titan! Évidemment il avait cette foi : que certaines grandes reconstructions ethniques ne se cimentent bien qu'avec du sang. En 1849, il ne tint qu'à lui de faire, sans coup férir, l'unité allemande. La diète de Francfort l'offre au roi de Prusse. C'est Bismarck qui ne veut pas, contre toutes les volontés, contre la Cour, surtout contre les femmes de la Cour. Époque tragique où parfois ce bon serviteur de la Mort, énervé des résistances de la vie, arrache, pour se calmer, en sortant d'une dispute, des serrures aux portes, avec la clé...

Comme il veut plus fort que tous les autres, c'est sa volonté qui triomphe. Trois guerres en six ans. Trois fois, pour les engager, le même procédé : abuser l'ennemi avant de le frapper. Une diplomatie de guet-apens prépare invariablement la saignée... Plus tard, dans la retraite, en buvant de la bière, il reconnaîtra lui-même, avec un gros rire, que cette manière fut la sienne. Autant que d'avoir terrassé les ennemis à la bataille, il sera fier de les avoir roulés sinistrement. Beau joueur du reste, ayant mis sa vie sur la carte. Est-il une plus tragique image de la destinée en gésine que celle-ci : le grand cuirassier blanc, à cheval depuis treize heures, les cuisses gonflées par la chevauchée, s'est arrêté à l'est du champ de bataille. Sa jument alezane, les rênes sur le col, broute les blés verts de Sadowa, humides de sang. Le soir approche. La lutte est encore indécise : mais il semble bien que la Prusse a perdu l'enjeu. Le cuirassier blanc charge son pistolet et allume un cigare. Les yeux sur l'ho-

rizon, il le fume avec lenteur, car il a mesuré sa vie à la longueur du cigare... Peut-on se garrotter plus étroitement avec le destin?... Voici les dernières bouffées du cigare; les cris des Autrichiens annoncent la victoire, Bismarck arme son pistotet... Soudain, derrière le nuage de poussière soulevé par les vainqueurs, le canon tonne. C'est le canon du Kronprinz. Le « coup du Capricorne, » une fois de plus, a réussi. Bismarck abat son pistolet, jette le culot mâchonné de son cigare, et, ramassant sa jument alezane des rênes et de l'éperon, galope aux nouvelles, le cœur à l'aise...

Quelqu'un a dit fort justement : les Allemands sont longs, — c'est-à-dire qu'ils s'expriment volontiers longuement, qu'ils écoutent sans impatience les longs discours, que les longues cérémonies ne les lassent pas. La symphonie de la victoire dura une bonne demi-heure. Je dois convenir qu'elle sonna ses derniers accords parmi la distraction de toute l'assistance. L'attention ne se réveilla que quand Herr Graus monta les degrés de la tribune des orateurs... Son discours, pourtant, fut plat. Il répéta de cent façons que la grandeur de l'Empire allemand était l'œuvre de cet homme de plâtre bronzé, accompagné d'un dogue, que l'empire allemand était éternel, qu'il était la Force et la Justice, que le rôle de tout Allemand digne de ce nom était de soutenir l'Empire, de donner sa vie pour l'Empire. Il insista (avec une maladresse qui embrunit le front du prince Otto) sur l'importance de cette statue d'un des fondateurs de l'Empire en un point du territoire que la magnanimité dudit fondateur avait laissé libre. Tout cela fut débité sur un ton de suffisance, avec des mots scientifiques, des néologismes pompeux, un usage à tort et à travers de citations des poètes et des philosophes, tout le pédantisme à la grosse que l'enseignement primaire allemand insuffle à ses disciples. On l'applaudit peu. Il était plus envié qu'aimé à Rothberg; les social-démocrates de Litzendorf l'accusaient d'être un espion à la solde de Berlin.

Le directeur prussien du cercle de Steinach lui succéda. C'était un maigre et long personnage à lunettes. Il narra prolixement les principaux événemens de la vie de Bismarck. J'admirai comment l'histoire s'affadit, contée par un sot. Dans le verbiage du *Kreisdirector*, le Titan se ratatinait aux propor-

tions d'un heureux bureaucrate. Sa tragique carrière tenait toute dans une feuille de signalement.

« En 1835, Son Altesse le roi Guillaume Ier le délégua à la Diète de Francfort. Il y prit rang juste après le délégué autrichien. En telle année, il fut ministre... En telle autre, il fut chancelier... En telle autre, il eut le grand cordon de l'Aigle... »

Ainsi parlait le sous-préfet prussien, parmi la respectueuse attention de la foule suante et de la cour bâillante. Et l'on devinait que pour son étroite cervelle, Sadowa et Sedan n'avaient pas eu de plus haut objet ni de résultat plus marquant que de consacrer un exceptionnel fonctionnaire, un rond-de-cuir phénomène, battant pour longtemps le record des promotions et des ordres.

Comme il achevait sa péroraison, proposant ingénument aux fonctionnaires présens et à venir l'exemple de Bismarck, les premiers nuages apparurent sur le bleu ardent du ciel. Et un léger coup de brise fit frissonner les drapeaux et les oriflammes.

L'orchestre enleva un air de marche. Puis le prince Otto se leva. Il se fit un profond silence, si profond qu'on entendit les toiles claquer sur les hampes. Il parla de l'estrade, et, sans doute pour marquer une différence avec les autres orateurs, fut très bref. Sa voix sèche avait de la force, et pénétrait.

« Habitans de Rothberg, dit-il, nous avons voulu faire coïncider ici trois événemens : l'anniversaire de la victoire des victoires; l'inauguration de la statue d'un des plus grands Allemands qui aient jamais vu le jour; et l'incorporation des recrues de l'année.

« Jeunes soldats, contemplez à côté de vous les figures martiales des vétérans nés sur le même sol. Ils furent, eux, les compagnons de Moltke le Grand, de Guillaume le Grand, de Bismarck le Grand. Ils ont donné leur peine et leur sang. Beaucoup de leurs frères sont morts à l'œuvre.

« Respectez ces vétérans, jurez de les imiter. Les temps sont difficiles; plus d'un estime que, depuis la fondation de l'Empire, il n'en fut pas de plus incertains, de plus dangereux. Nous, Allemands, nous aimons la paix, mais nous ne craignons pas la guerre, car Dieu marche avec nous. Jeunes soldats, serrez-vous derrière votre prince et derrière votre Empereur! »

Cette fois, l'enthousiasme fut ardent et unanime. Les *Hoch!* les : « Vive l'Empereur! » « Vive Son Altesse! » montèrent en

violente clameur vers le ciel qui, peu à peu, se voilait de brume et ne versait plus qu'une lumière tamisée. Je regardais la princesse : elle applaudissait à rompre ses gants. La fièvre germanique l'avait gagnée : ce mari qu'elle n'aimait point, elle l'applaudissait parce qu'il avait prononcé des paroles allemandes... Je sentis contre elle de la rancune mêlée étrangement à du désir... Et un parti, jusque-là incertain, fut arrêté en moi... Juste à ce moment, comme si elle eût senti ma pensée et mes yeux peser sur elle, Else regarda vers la fenêtre derrière laquelle elle me savait dissimulé. Je la vis dire quelques mots à l'oreille du prince qui, après hésitation, parut acquiescer. Mlle de Bohlberg se leva aussi; toutes deux quittèrent la tribune par une sortie spéciale, ménagée derrière les sièges des souverains.

La manœuvre du détachement commença alors. Le major avait quitté l'estrade et assistait à la parade commandée par le prince Max. *Links! Rechts!*... Comme ils défilaient exactement, ces montagnards de Thuringe, mués en guerriers! Toujours un Français sera impressionné par la rigueur mécanique d'une parade à la prussienne. Toujours il se trouvera en France des réformateurs pour croire que la victoire est au prix d'imiter cette parade. Moi-même, je n'en pouvais détacher mes yeux. Et j'avais beau me dire que tout cela n'est que rites, je dus m'avouer que ces rites m'inquiétaient comme de dangereuses réalités.

En cet instant, la porte s'ouvrit derrière moi : un parfum d'iris et de jicky me caressa les narines; je me retournai, c'était la princesse. Un clin de paupières me fit comprendre qu'elle n'était pas seule. En effet, la silhouette pointue, le visage acide de Mlle de Bohlberg apparurent derrière elle.

— Ah! monsieur Dubert, fit la princesse, feignant la surprise... J'avais oublié que vous étiez ici... pardonnez-moi de troubler votre solitude... Il fait très chaud sur l'estrade et je me suis trouvée un peu incommodée... Alors j'ai pensé à ce refuge, où il y a plus de fraîcheur et moins de poussière.

Mlle de Bohlberg regardait hargneusement le plafond. Toute sa figure exprimait :

« Quelle pitié d'entendre une princesse mentir si maladroitement et si effrontément à la fois! »

Avec l'empressement d'un fidèle sujet, je me levai, j'offris de me retirer.

— Non, de grâce, restez, fit vivement la princesse. Je serais

désolée de vous chasser, monsieur Dubert... Je vais seulement me reposer quelques instans dans ce fauteuil... Là... Dès que je me sentirai d'aplomb, je regagnerai l'estrade officielle... Mais vous, Bohlberg, ajouta-t-elle en se tournant vers la descendante d'Ottomar le Grand, qui, maintenant contemplait dans les glaces du boudoir la multiple image de son anguleuse personne, je ne veux pas vous priver d'assister à la cérémonie à la place qui vous est réservée... d'autant plus qu'ici, il fait un peu humide pour votre sciatique.

— Je suis aux ordres de Votre Altesse, fit sèchement la demoiselle d'honneur.

— Allez! allez, Bohlberg... Rassurez le prince... dites-lui que je me repose un moment et que je rejoins la Cour tout à l'heure. Allez!...

Mlle de Bohlberg fit demi-tour avec la précision et la grâce d'un vieux sous-officier. A peine avait-elle refermé la porte, que la princesse bondit de son fauteuil et vint m'offrir sa joue...

— Embrassez-moi, mon sujet!...

Elle ôta le coussin d'une bergère, le jeta à mes pieds et s'assit dessus.

— Ce que je fais est fou, dit-elle. Heureusement que le peuple m'aime et s'amuse de mes fantaisies. Mais, sûrement, le prince me grondera ce soir. Car ses espions ordinaires lui raconteront que nous sommes restés seuls. Je me compromets pour vous. N'êtes-vous pas fier de compromettre une princesse régnante?

Je l'assurai que j'étais gonflé d'orgueil. « Mais pourquoi (objectai-je à part moi), pourquoi me le fait-elle dire? » Elle reprit:

— Je suis contente aujourd'hui. On m'a beaucoup acclamée. Les gens de Steinach eux-mêmes, qui sont Prussiens, me regardent un peu comme leur souveraine. Notre fête est jolie... Avez-vous admiré les pittoresques costumes des montagnards? Malheureusement l'orage menace. Je voudrais qu'il n'y eût pas d'orage jusqu'à la fin.

« Ame étrangère! pensai-je, empruntant le mot du prince Ernst... La voilà qui oublie le sens désobligeant pour moi de ce qu'elle appelle *notre* fête. Et pourtant elle m'aime. »

Le bruit des acclamations nous attira vers la fenêtre. Dissimulés derrière les persiennes entrecloses, nous vîmes s'achever la manœuvre. Après des marches, des conversions, des double-

mens, des alignemens divers, le prince Max ramenait son détachement en bataille devant la statue du Titan au dogue. Preste et gracieux, il courait au bout de la file, vérifiait l'alignement, puis reprenait en avant son poste de chef. Sa voix enfantine, troublée par la mue, mais déjà exercée au commandement, faisait jouer unanimement les mécaniques humaines. Et tel est l'attrait des rites guerriers que cet enfant, dont je savais l'âme de philosophe, semblait se complaire à son métier d'apprenti héros.

— Comme il est beau, mon fils ! s'écria la princesse avec orgueil... Il serait au besoin un guerrier comme ses ancêtres.

Elle disait cela pour elle-même... Une fois de plus j'eus l'humiliante conviction d'être un accessoire dans sa vie, un accessoire capable, il est vrai, d'usurper à certaines heures la place principale, de vaincre tous les devoirs sociaux et conjugaux, mais un accessoire.

Pourtant elle quitta la fenêtre, regagna la bergère dédorée et me dit :

— Venez près de moi.

J'obéis. Else continua :

— Ce sot de Marbach va parler, il dira des choses qui vous irriteront. Donnez-moi votre main ; ne l'écoutez pas ; oubliez tout ce qui n'est pas moi.

Je lui sus gré de cette gentille pensée. Je m'agenouillai à ses pieds sur le coussin : ainsi nos places de tout à l'heure étaient échangées. Elle se renversa sur le fauteuil et m'abandonna, d'abord sa belle main blanche aux ongles bombés, puis son buste et son visage... Grâce à cette condescendance princière, le début du discours de Marbach m'échappa. J'étais à la fois troublé et heureux. Jamais un tel besoin de sentir Else complice, ne m'avait agité. Un puéril désir de revanche aiguisait ce besoin, — le désir de prendre quelque chose à qui avait tant pris aux miens, de voler le voleur. L'air qui peu à peu se chargeait d'une énervante électricité, le relent de cette maison hantée par le souvenir d'une belle fille amoureuse, peut-être je ne sais quel puéril sadisme à nous trouver ensemble serrés l'un contre l'autre, presque en public, — tout conspirait à nous attendrir.

— Redites-moi, balbutia Else, redites-moi que vous m'aimez !

Et je lui redis, sans avoir besoin, il me sembla, de forcer ma pensée ni ma voix, ce tout petit mot, tellement grand qu'il est vide, s'il ne contient tout.

— Soyons sages, murmura-t-elle, le souffle entrecoupé. Bohlberg peut entrer d'un moment à l'autre, si le prince m'envoie chercher. Asseyez-vous sur une chaise auprès de moi, bien gentiment.

Dans cette accalmie qui suit les violentes caresses incomplètes, cette accalmie où les muscles sont morts, où les nerfs faiblissent et s'assoupissent, — proches l'un de l'autre et les doigts entrelacés, nous entendîmes le comte de Marbach, qui continuait son discours fréquemment interrompu par les applaudissemens et les *Hoch!*... Le comte avait une voix de stentor, et il articulait ses phrases comme autant de commandemens militaires. Pas un mot ne nous échappa.

Il disait :

« Si grande que soit cette Allemagne que vous devrez peut-être défendre par les armes, jeunes soldats, songez qu'elle est petite à côté de ce qu'elle sera, de ce qu'il faut qu'elle soit, grâce à vous. Dans un espace d'années qui sera court, nous devons voir ceci : le drapeau germanique abritera 86 millions d'Allemands et ceux-ci gouverneront un territoire peuplé de 130 millions d'Européens. Sur ce vaste territoire, seuls les Allemands exerceront des droits politiques, seuls ils serviront dans la marine et dans l'armée, seuls ils pourront acquérir la terre. Ils seront alors, comme au moyen âge, un peuple de maîtres, condescendant simplement à ce que les travaux inférieurs soient exécutés par les peuples soumis à leur domination... »

Ces extraordinaires propos, qui me semblaient dénués de toute espèce de sens commun, j'en avais suivi peu à peu l'impression sur le visage d'Else. Je dus constater qu'elle était d'accord avec cette vague foule qui les écoutait. Quand des tonnerres d'applaudissemens éclatèrent sur la dernière phrase, évoquant l'image de l'Empire du moyen âge restauré au profit de l'Allemagne, la main de la princesse quitta ma main, et elle se précipita vers la fenêtre en applaudissant. Ce fut un mouvement instinctif, dont elle fut gênée aussitôt après. Son regard évita mon regard et nos mains ne se joignirent plus.

A mon tour je m'approchai de la fenêtre : le discours de Marbach m'intéressait, décidément.

Il continua, la voix de plus en plus rude et le ton plus violent :

« Jeunes soldats, cet espoir qui est dans notre cœur d'Allemands, ce vaste espoir auquel nous initia le héros que voici, le

prince de Bismarck, vous entendrez peut-être quelques malheureux le renier, le bafouer... Oui ! c'est la honte de notre temps que des Allemands osent se dresser contre l'Allemagne, et dire : Nous te voulons petite ! Ils sont peu nombreux, mais ils existent ; presque chaque ville en compte quelques-uns. Au nom de vagues idées de liberté et de fraternité, celles mêmes que Bismarck haïssait en haïssant la France, ils proclament la déchéance de la Force, sous prétexte de faire triompher la Pensée... Mauvais citoyens, ennemis jurés de la patrie, de l'Empereur et de notre prince bien-aimé ! Je suis sûr qu'il n'en existe aucun dans vos rangs ; mais je sais, hélas ! qu'il en est dans la principauté, et même dans Rothberg. N'avons-nous pas subi, aujourd'hui même, jour de patriotique commémoration, la douleur de voir un Allemand, un fils de ce Rothberg qui a donné un empereur à la patrie, annoncer sous des formes ambiguës qu'il protesterait, en somme, contre l'érection de ce monument ! »

La foule conspua ce mauvais citoyen.

« Il a affiché cela sur les murs de la ville, poursuivit le major, et les habitans n'ont pas lacéré l'affiche et chassé l'impudent ! La magnanimité de notre cher souverain laisse à cet ennemi le droit d'habiter notre sol : et notre souverain a raison, car cet homme n'est qu'un insensé. Mais votre devoir, à vous, jeunes soldats, est de vous détourner avec horreur d'un tel homme, la honte de ce pays et de cette heure... Méprisez-le ! Honnissez-le ! De pareils citoyens ne sont pas dignes d'enseigner des Allemands ! Honte à eux ! Gloire au prince de Bismarck, modèle de l'Allemand ! »

Un tumulte d'applaudissemens, mêlé à une confuse rumeur, accueillit cette péroraison.

Mais à ce moment il se passa une chose inattendue et vraiment extraordinaire, si extraordinaire, que la stupeur même qu'elle provoqua la rendit possible.

Par-dessous la corde qui barrait à la foule l'accès du centre de l'esplanade, un petit vieillard dont les cheveux blancs s'envolaient autour de sa figure simiesque, vêtu de noir, l'ample redingote ouverte sur un gilet blanc, passa lestement. Il traversa l'espace vide entre la foule et la tribune et y grimpa... Ce fut si bref, si imprévu, que personne ne songea à l'empêcher. D'ailleurs, le prince Max, qui commandait le détachement, resta impassible, et quand le major comte de Marbach, qui remontait

les degrés de l'estrade officielle, eut repris sa place, il aperçut, installé dans la tribune, le docteur Zimmermann lui-même, qui, de sa claire voix haute, commençait, imposant silence à la foule d'un geste de la main :

— On m'a insulté, on m'a prêté des actes et des projets qui ne sont pas les miens... Si l'on m'interdit de me défendre, le monde apprendra par moi que la pensée est esclave sur le territoire de Rothberg.

— Dehors ! dehors ! hurla le major du haut de son estrade.

Et il allait s'élancer, quand le prince lui saisit le bras et le fit se rasseoir. Moloch continua :

— Je serai bref. Ce que je voulais expliquer dans ma conférence, je le résumerai en quelques mots. Et je me permettrai de rappeler aux compatriotes qui m'écoutent que cette guerre de France, — œuvre de Bismarck, — je l'ai faite. J'ai reçu une balle française dans la sixième côte droite. L'orateur qui m'a précédé n'a jamais été blessé, lui, sinon dans sa raison, et par le pétard inoffensif d'un nègre.

On rit. Le major, Prussien et hobereau, était impopulaire à Rothberg.

— J'ai donc, peut-être, poursuivit le petit homme, quelque droit à parler d'une fête pour laquelle j'ai payé mon écot... Eh bien ! cette guerre où triomphèrent l'intelligence, la volonté, la patience allemandes, un homme a empêché qu'elle fût belle, autant que peut l'être une chose de mort.

— Qui cela? qui cela? cria la foule.

Malgré sa mésintelligence avec le prince, le professeur Zimmermann gardait cependant auprès de beaucoup de gens le prestige de sa célébrité européenne, et la plupart des Rothbergeois ne laissaient pas d'être assez fiers de lui. D'autres le regardaient simplement comme un original, ou une façon d'illuminé. En sorte que la foule semblait jusqu'à présent plus amusée qu'hostile. Un certain nombre d'échauffés crièrent seuls : « A bas ! à bas ! » Mais la plupart des auditeurs s'amusaient à répéter en manière de *scie :* « Qui ça? qui ça? »

Au premier rang de cette foule, je reconnus ma sœur Gritte, qui semblait se divertir extrêmement. Elle adressait des signes cabalistiques au prince Max, qu'elle essayait vainement de faire rire sous les armes... Près d'elle, tout en taffetas aubergine, Mme Zimmermann, appuyée sur la corde de ses deux mains

gantées de filoselle, levait vers son héros des yeux d'extase.

— Qui ça? criait la foule.

Quand le tumulte fut à peu près apaisé, Moloch, montrant du doigt l'homme au dogue, le Titan de bronze, cria :

— Celui-ci!...

Cette fois, les clameurs hostiles dominèrent. Le major, sur son estrade, eut un sursaut : et je vis pâlir, entre ses bandeaux, le visage de Frau Doctor.

Mais la grêle et perçante voix du petit savant à tête blanche força de nouveau la curiosité et le silence.

— Je vous répète que celui-ci a terni devant l'histoire la gloire de l'Allemagne unifiée. Allemands qui m'écoutez, rien ne vous sert de clamer : « Nous avons toujours raison, et l'histoire ne saurait ne pas nous donner raison. » L'histoire n'est pas écrite par les Allemands tout seuls. C'est la conscience universelle qui dicte ses jugemens. Or, la conscience universelle, admirant l'énergie, le courage, l'intelligence de cet Allemand que voici, dira : « Il a demandé son succès à l'astuce et au mensonge; il l'a déshonoré par la cruauté. Et son crime a été d'autant plus grand que tout ce qu'il a fait pouvait être fait sans astuce, sans mensonge et sans cruauté... »

La foule devenait houleuse et franchement ennemie. Quelques voix pourtant crièrent :

— Écoutez! écoutez!

— Oui, écoutez-moi, reprit Moloch. N'ai-je pas le droit de parler aujourd'hui, jour des vétérans? Ne suis-je pas moi-même un vétéran?...

— Bravo! firent les mêmes voix.

— Je vous disais que l'œuvre de cet homme aurait pu s'accomplir sans tant de férocité. Je le prouve. En 1849, à la Diète de Francfort, une députation vint offrir à Frédéric-Guillaume IV roi de Prusse, la couronne impériale. Le souverain inclinait à accepter : qui l'en empêcha? M. de Bismarck, son ministre. Offerte par des mains roturières, il paraît que la couronne impériale ne valait rien. « Je ne veux pas, dit le ministre, mettre sur les épaules de mon souverain un manteau d'hermine doublé de rouge. » Quand il le mit vingt ans plus tard sur les épaules de Guillaume Ier, l'hermine était pourtant doublée de rouge : le sang de deux peuples avait fourni la couleur.

Moloch s'arrêta un instant, pour reprendre haleine, et aussi

pour juger de l'effet de ses paroles. Évidemment, elles causaient un certain malaise à la foule. On ne protestait plus. On chuchotait. Sur l'estrade, des conciliabules commençaient. Le major conférait avec le prince.

Moloch continua imperturbablement :

— Voilà mon reproche à cet homme de fer : avoir inutilement taché de sang l'histoire de l'Allemagne. Voilà pourquoi il me déplaît d'entendre quelques sots le proposer pour modèle aux jeunes générations allemandes. Ce sont des mauvais chefs, ceux qui vous disent cela. Par de tels propos ils ont mis le monde entier en défiance contre l'Allemagne et, tôt ou tard, l'Allemagne en pâtira.

— Je proteste donc au nom de la pensée allemande et de la pensée humaine, contre les propos tenus tout à l'heure sur mon compte par un personnage dénué de toute qualité pour me juger. Le mauvais citoyen, c'est celui qui, par pusillanimité ou pour se faire honneur à lui-même, trahit la vérité...

L'allure, l'énergie, la solennité de Moloch, s'amplifiaient de phrase en phrase. Je vis le major de Marbach se lever, descendre rapidement les degrés de l'estrade officielle. Moloch aussi le vit, et face à face, tandis que son adversaire atteignait l'espace vide ménagé autour de la tribune, il cria :

— Bismarck est mort, bien mort. Méfiez-vous des faux Bismarck qui pullulent aujourd'hui dans l'Empire. Tenez, en voilà un ! conclut-il en montrant le major.

Le major s'arrêta et commanda :

— Sergent Kühler ! quatre hommes ici, pour expulser ce fou !

Les quatre hommes s'avancèrent avec le sergent, et s'arrêtèrent, hésitans, au pied de la tribune.

— Fou ! répéta Moloch, agitant ses petits bras, d'un air menaçant. Mon cerveau en vaut cent comme le vôtre, pauvre *minus habens!* Je n'ai qu'à regarder l'écartement de vos yeux, la forme en poire de votre tête, l'obtusion de votre angle facial, la dissymétrie de vos oreilles et tout votre corps, pithécanthrope ! pour être certain que je suis en présence d'un dégénéré.

— Sortez-le de force de la tribune ! commanda le major. Mais montez donc, Kühler !

Le sergent Kühler, un lourd Thuringien à barbe fauve, gravit les degrés. Avant qu'il eût atteint Moloch, celui-ci lui posa la main sur l'épaule.

— Camarade, lui dit-il, arrête! Ne te déshonore pas en bousculant un vétéran de la grande guerre. Je vais descendre : laisse-moi seulement passer.

Le sergent effaça tant qu'il put sa poitrine. Moloch descendit et, s'arrêtant au pied de la tribune, devant le major :

— La force est stupide, dit-il. J'ai dans mon laboratoire assez de force, sous un verre de montre, pour détruire toute la force dont tu crois disposer contre moi, *homunculus!* Mais à quoi bon? La vertu immanente des choses aura raison de toi et de tes pareils. Rappelle-toi ma prédiction : Tu as voulu tuer l'Idée. L'Idée te tuera!

Ayant ainsi parlé, le docteur Zimmermann, tête nue, cheveux au vent, son chapeau haut-de-forme à la main, traversa l'espace ménagé autour de la tribune. Vainement sa femme lui criait : « Eitel! Eitel! » Il était à ce point surexcité qu'il ne la vit pas, qu'il ne l'entendit pas. Il piqua droit devant lui dans la foule qui lui livra passage. Il gesticulait, il clamait : « Ceux qui ont voulu tuer l'Idée, l'Idée les tuera!... » De notre poste d'observation, nous le vîmes, la princesse et moi, gagner les communs où étaient remisées les voitures de la Cour. Il y pénétra sans difficulté, car elles n'étaient gardées par personne... Quelques assistans le suivaient à distance, mais un geste du prince ramena vers l'estrade officielle l'attention de la foule. Un profond silence s'établit, car on comprit que le souverain allait parler.

— Mes concitoyens, dit-il, vous avez entendu une voix malfaisante : je l'ai laissé parler exprès, pour qu'il fût établi que la parole est libre dans mes États, et aussi pour prouver aux ennemis de la patrie que leurs cris n'ont pas d'écho à Rothberg... La fête qui nous réunit ici n'en a été que plus grandiose. Au triomphe de Bismarck, le bouffon lui-même n'aura pas manqué aujourd'hui. Mes concitoyens, vous allez tous unir vos voix pour le chant sacré de la patrie allemande, *la Garde au Rhin.*

Ces paroles, lancées d'un ton net, ferme, militaire, soulevèrent une sincère émotion. Les applaudissemens, les clameurs ne cessèrent qu'aux premiers accens du chant national. Alors, les têtes se découvrirent, et même sur l'estrade tout le monde fut debout. Les voix graves des hommes, les voix claires des femmes s'unirent aux accords de l'orchestre, qui les soutenait. Cela eut une vraie grandeur, que je compris : car l'amour de la

patrie, quand son expression reste digne, ne blesse pas le cœur d'un étranger. Même la voix d'Else, penchée devant moi à la fenêtre, ne me choqua pas, quand elle fredonna les paroles de l'hymne :

« Un appel résonne comme l'écho du tonnerre,

« Comme un cliquetis d'armes et comme le bruit des vagues. Vers le Rhin, vers le Rhin allemand !

« Qui veut être le gardien du fleuve?... »

Aux dernières mesures, le prince et les dignitaires se levèrent. Commandé par Max, le détachement d'infanterie s'avança, fit reculer la foule. Dans l'espace libre vinrent se ranger une à une les voitures de la Cour, toutes les voitures, sauf celle de la princesse.

— Nous reviendrons ensemble, à pied, par le lacet qui descend sur Litzendorf, me glissa Else à l'oreille. J'ai envoyé ma voiture m'attendre au Banc du philosophe.

Au moment où elle prononçait ces paroles, mes yeux eurent une double sensation simultanée : je vis le major remonter seul dans sa victoria et une vive flamme blanche jaillir de l'arrière de cette victoria : puis, soudaine, tonnante, formidable, une explosion secoua l'air autour d'un bloc mouvant de fumée dense, qui était la voiture elle-même. La foule s'enfuit dans des clameurs, les chevaux des autres voitures de la Cour se cabrèrent, difficilement maîtrisés par leurs cochers. Quant à la victoria du major, centre du nuage, son attelage l'emportait à toute allure, le siège du cocher vide, vers le pavillon qu'elle contourna, puis vers la route en lacet de Litzendorf.

— Courons par là, me dit Else, nous verrons !...

Par là, c'était la garde-robe de la Gombault, la fenêtre ouverte sur la vallée. Je suivis la princesse. La victoria du major, dont la capote s'était à moitié relevée, dévalait au galop éperdu des deux chevaux bais, manquant à chaque tournant de bondir pardessus l'accotement. Des soldats essoufflés essayaient vainement de la suivre.

— Mon Dieu ! il va se tuer, murmura Else. Ah !...

Elle recula, les mains sur ses yeux... Un des chevaux, puis l'autre sur lui, s'étaient abattus. La voiture avait tourné d'un quart de cercle, en travers de la route; les chevaux entravés dans les traits ruaient éperdument. Puis, subitement, ils se calmèrent, ne furent plus qu'un amas de croupes et de jambes à

demi engagé sous l'avant-train de la voiture. Déjà les soldats l'atteignaient et s'empressaient.

— Qu'est-il arrivé? murmura Else, qui n'osait regarder.

— On abaisse la capote, dis-je, suivant la scène des yeux... On sort le major. Il ne bouge plus.

— Mon Dieu! serait-il mort?

Else se rapprocha, et jeta par la fenêtre un regard à la fois effrayé et curieux.

La foule courait, ou plutôt roulait maintenant en torrent tumultueux vers le lieu de l'accident. Des soldats installèrent sur une civière le corps inanimé du major, le remontèrent le long de la côte, tandis que d'autres écartaient rudement les importuns. On relevait les chevaux, dont l'un boitait. On constatait les dégâts de la voiture; on explorait la caisse d'arrière toute noire de poudre, et la capote fendue dans sa hauteur.

La princesse était fort troublée.

— Un attentat à Rothberg! un attentat anarchiste! qui a pu commettre cela?

Comme elle prononçait ces mots, se parlant à elle-même, nos yeux se rencontrèrent, et nous y lûmes la même pensée au même instant.

— Lui? Vous croyez que c'est lui, n'est-ce pas? fit Else.

Mais déjà je repoussais l'idée.

— Non! non! ce n'est pas lui... Ce n'est pas possible! Je connais le docteur Zimmermann, c'est le plus digne et le plus pacifique des hommes.

— C'est lui! c'est lui! j'en suis sûre, insista la princesse. Lui seul manie des explosifs de cette puissance... N'a-t-il pas menacé le major, tout à l'heure?... Ne lui a-t-il pas dit qu'il le tuerait?... Oh! Louis... N'êtes-vous pas effrayé pour votre Else qu'un tel homme habite notre territoire?... Il va peut-être faire sauter le château.

Elle se réfugia contre moi, d'un geste si amical que je faillis répondre : « Eh bien! n'y rentrons pas! » Mais déjà elle se dégageait :

— Ne restez pas ici, mon ami. Le prince n'avait pas quitté le Thiergarten au moment de l'attentat. Il va me faire chercher. Il ne faut pas qu'on vous trouve avec moi. Partez le premier, je vous en prie... Et tâchez qu'on ne vous voie point sortir.

— Soit! répliquai-je. Par où sortir?

— Par les coulisses du théâtre. Venez avec moi.

Nous suivîmes le même corridor que le matin, oubliant cette fois d'y chercher les coins sombres. Une porte donnait sur un petit bosquet feuillu, humide même en cette journée d'été. La clé était sur la serrure. Mais nous eûmes quelque peine à ouvrir; la serrure était rouillée, les verrous aussi; les bois avaient joué.

— Vous voilà dans le Thiergarten réservé, me dit Else; vous retrouverez aisément votre chemin.

— Et vous, princesse? qu'allez-vous faire?

— Je vais attendre Bohlberg là-haut, dans le boudoir. Elle ne peut manquer de monter à ma recherche. Je dirai que je me suis un peu évanouie de peur, que je ne me suis plus senti la force de descendre... Enfin, j'inventerai quelque chose.

Nos lèvres s'effleurèrent furtivement, distraitement. Et la preuve qu'Else était distraite me fut donnée par ces mots, qu'elle dit aussitôt que son baiser lui laissa le loisir de parler :

— N'avez-vous pas remarqué que, juste après avoir menacé de mort M. de Marbach, le docteur Zimmermann s'en est allé tout droit vers les remises des voitures?

— Il n'avait pourtant pas d'explosif sur lui !...

— Il a déclaré au major qu'il portait dans le verre de sa montre de quoi faire sauter le château ! Mais on vient... On me cherche... Sauvez-vous !...

Elle me poussa un peu vivement dehors, et referma la porte derrière moi. « Ainsi, me dis-je, la Gombault devait pousser dehors le piqueur du prince Ernst, quand, au milieu d'un entretien avec ce personnage, le prince s'annonçait à l'improviste... » Puis, ma pensée revint à l'attentat, au major, au docteur Zimmermann.

« Else a raison; toutes les apparences sont contre ce pauvre Moloch. Pourtant je jurerais que Moloch n'est pour rien dans l'aventure. »

Un sentier que l'herbe effaçait et que barraient de place en place les ramures folles des taillis me ramena, en contournant le théâtre, jusqu'à l'esplanade des Tilleuls. La foule y était encore compacte. Elle avait forcé les cordes et se massait maintenant au pied du pavillon de la Fasanerie. Je compris qu'on avait dû porter le major dans le pavillon.

— Il est là? demandai-je à Hans, qui regardait la façade de

ses gros yeux naïfs, comme si, à force d'attention, il espérait voir au travers.

L'enfant tressaillit. Il balbutia :

— Oui... On vient de l'apporter.

C'était son arrivée qu'avait perçue la fine oreille d'Else.

La foule s'ouvrait respectueusement devant moi sur le mot : « *Hof-dienst!* Service de la Cour » que je ne manquai pas de prononcer comme un magique Sésame ! Je rentrai sans difficulté dans le pavillon et je gravis l'escalier.

La plupart des fonctionnaires étaient groupés dans le vestibule et dans l'escalier, très en émoi. Ce que j'entendis au vol confirmait l'hypothèse de la princesse sur l'auteur de l'attentat.

— Personne autre, ici, ne manie la dynamite.

— C'est un acte de folie commis par un fou inoffensif à l'ordinaire, mais que la contradiction a exaspéré.

— On va l'arrêter.

— On va l'interner...

J'atteignis la chambre de la Gombault. Je n'y trouvai ni la princesse, ni Bohlberg. On m'assura que la princesse n'avait pu supporter la vue de ce corps inanimé qu'on apportait, et s'était fait ramener au château. Le major était étendu sur le lit, sa tunique ôtée, sa chemise ouverte. Le médecin de la Cour l'auscultait. Alentour, le prince Otto, le prince Max, l'aumônier... Cela sentait les sels et le vinaigre. Comme je passais le seuil, le médecin se redressa et se retourna.

— Absolument rien de lésé, dit-il. Simple syncope, causée probablement par l'émotion.

— Le major, demanda l'aumônier, quand il était au service de l'Empereur chez les Herreros, n'a-t-il pas déjà été victime d'un coup de mine?

— Oui. Et il a reçu alors ce que nous appelons médicalement le choc, — c'est-à-dire l'impression cérébrale indélébile. Mais, tenez ! il revient à lui.

En effet, le major soulevait péniblement la tête au-dessus de l'oreiller. Ses paupières s'entr'ouvrirent, il murmura :

— Ne tirez pas! ne tirez pas ! Je veux... je veux...

Il retomba épuisé. A ce moment, j'observai le prince Max. Il ne quittait pas des yeux le visage du comte de Marbach. Il était très pâle. A la vue du mouvement qu'avait fait le patient, un

flux de sang inonda ses joues et je reconnus dans son regard l'éclair haineux que j'y avais déjà vu passer.

— Messieurs, fit le docteur, il faudrait me laisser seul avec le malade, si Son Altesse n'y voit pas d'inconvénient. Les nerfs ébranlés requièrent un parfait repos.

— Nous vous obéissons, Klingenthal, fit le prince. Messieurs, descendons !

Justement, le ministre de la police entrait. Il se fit un grand silence.

— Eh bien ? demanda le prince. Vous pouvez parler, Drontheim.

— Monseigneur, le criminel a été arrêté au moment où il regagnait sa villa.

— A-t-il avoué ?

— Nullement ! il a même prétendu ignorer l'attentat...

— Quelle impudence !

— Il dit avoir entendu l'explosion, mais avoir cru que c'était une pièce d'artifice à laquelle on mettait le feu.

— En plein jour !

— Ou un coup de canon.

— Il n'y a pas de canon à la Fasanerie.

— C'est ce que je lui ai répondu. Il a d'ailleurs déclaré que l'accuser d'attentat anarchiste était absurde, que toute sa vie proteste là contre.

Le prince médita.

— Peut-être, après tout, ce malheureux n'est-il que fou.

— Je ne crois pas, Monseigneur, répliqua le ministre de la police. Ses réponses étaient pleines de bon sens et même d'adresse. Pour moi, il joue la bizarrerie.

— A-t-il demandé à me voir ?

— Non, Monseigneur. Il a demandé à voir sa femme. J'ai cru devoir refuser, et, si Votre Altesse n'y voit pas d'inconvénient, je le maintiendrai au secret.

Le prince réfléchit encore un instant. Sur le lit de la Gombault le comte poussa un gémissement et articula quelques syllabes sans suite.

— Descendons, messieurs !

Tout le monde suivit le prince. Quand Max arriva devant moi, il me sembla qu'il allait me parler. Mais son regard se déroba ; il ne dit rien et passa.

Dehors, la foule acclama le prince Otto. Pour les Rothbergeois, leur chef héréditaire venait d'échapper à la mort. Ils lui firent un accueil chaleureux.

Le ministre de la police m'offrit très aimablement une place dans sa voiture pour regagner le Luftkurort. Je préférai me mêler au peuple dont les mille voix émues commentaient l'événement. Ces voix exprimaient généralement le désir de lyncher le pauvre Moloch. Les femmes surtout débridaient leur colère : et même des lèvres tendres des jeunes filles, jaillirent les cris de mort. Je rejoignis le négociant saxon et sa blonde épouse, avec lesquels j'avais voyagé, naguère, entre Steinach et Rothberg.

— Quelle affaire, me dit-il... Voilà qui sera un souvenir pour nous deux, eh! Gretel? d'avoir assisté à un attentat anarchiste?

— On devrait faire sauter ce misérable avec sa propre dynamite, reprit Gretel, pour qu'il soit déchiqueté en morceaux comme exemple. Il n'y a plus de tranquillité au monde, si, au milieu d'une fête, une bombe peut vous détruire. Vous savez, monsieur, que mon mari a tout juste échappé à la mort?

— Quoi, m'écriai-je, vous avez été touché?

— Non, reprit le négociant. J'étais à côté de la voiture du prince Otto, Gretel au contraire cherchait celle de la princesse Else. Supposez, monsieur, que c'eût été la voiture du prince qui eût sauté; je périssais à l'âge de quarante-six ans. Heureusement le misérable s'est trompé de voiture. Et alors, j'étais trop loin de celle du major. Je n'ai même rien vu.

Ainsi devisant, nous étions sortis du Thiergarten, et, la Rotha passée, nous remontions la côte vers le Luftkurort. Des piquets de soldats nous croisaient : tout le détachement avait été maintenu sous les armes, sans doute afin d'inspirer la confiance aux bons citoyens et la terreur aux mauvais. Le ciel, lentement assombri au-dessus des montagnes, suspendait sur la contrée la menace d'un orage qui n'éclatait pas. Et le château se dessinait en jaune sur le fond obscurci du ciel.

Aux abords du Luftkurort, j'aperçus Herr Graus qui, toujours en frac, pérorait, très entouré.

— La police a apposé les scellés sur l'appartement et sur le laboratoire. Rien ne pourra en être enlevé. Il faut que la loi soit appliquée... Ah! monsieur Dubert, fit-il en me reconnaissant... J'ai à vous parler, monsieur le docteur Dubert!

Il m'entraîna à l'écart, comme pour une confidence.

— Il se passe une chose grave, monsieur Dubert... Quand le docteur a été arrêté, il rentrait dans la villa avec sa femme et votre jeune sœur...

— Eh bien?

— On a emmené le docteur sans lui dire de quoi il s'agissait. La Frau Doctor et la jeune demoiselle sont rentrées dans la villa. Puis on est venu mettre les scellés sur l'appartement du docteur et alors la Frau Doctor s'est retirée dans la chambre de votre jeune sœur.

— Elle a bien fait.

— Je ne dis pas non : seulement maintenant, la foule est sous la fenêtre de la chambre, et elle pousse de mauvais cris.

Je laissai Herr Graus et je me hâtai, au pas de course, vers les villas. Une trentaine de braillards amassés sous la fenêtre de Gritte criaient : « A bas Zimmermann! A mort l'assassin! »

Je m'approchai d'eux :

— Messieurs, dis-je, le coupable présumé est sous les verrous. Il n'y a dans cette maison que deux femmes sans défense, dont l'une est Française et a quatorze ans : c'est ma sœur. Je demande à votre courtoisie de vouloir bien vous éloigner.

Ce petit discours produisit un bon effet. Après quelques conciliabules, les manifestans s'écartèrent et me laissèrent entrer. Je grimpai vivement l'escalier; je frappai, en me nommant, à la porte de Gritte. Elle m'ouvrit elle-même, rouge, animée. Mme Moloch était assise, immobile, à peine plus pâle que de coutume.

— Ah! te voilà, fit Gritte. Il est temps. Je crois que ces gens-là veulent nous écharper.

— Tu es une bonne petite, dis-je en l'embrassant. Ne crains rien, il n'y a pas de danger.

— Je n'avais pas peur, répliqua Gritte.

— M. Dubert a raison, fit Mme Moloch amèrement : ces ivrognes se contenteront de hurler. Mais mon mari est en prison.

Cependant une nouvelle cohue de manifestans arrivait de Rothberg-Village et se massait devant la villa Else. Les cris redoublèrent : un petit caillou frappa une fenêtre voisine. Je regardai dans la rue : Herr Graus accourait, tenant un papier à la main. Il monta sur un banc devant la villa Else et dit :

— Voici le télégramme que notre bien-aimé prince envoie à

l'instant à tous les chefs d'État et qu'il daigne vous communiquer :

« Miraculeusement sauvé du péril qui menace aujourd'hui tous les souverains, je rends grâce au Dieu tout-puissant qui m'a épargné les effets d'un terrible attentat!...

« Otto, prince de Rothberg. »

Les acclamations furent assourdissantes. Mais la foule aime encore mieux honnir qu'acclamer. Quand Herr Graus fut descendu de son banc, les cris de : « A mort Zimmermann! A mort l'assassin! » jaillirent de plus belle.

— Venez toutes deux dans ma chambre, dis-je à Mme Moloch et à Gritte. Vous y serez en sûreté et vous n'y entendrez plus ces braillards.

Mme Moloch y consentit. Gritte préféra rester avec moi, à observer la foule qui grossissait et toujours criait : « A mort! à mort! » Elle couvrait maintenant la petite place; ce n'étaient plus seulement de vagues ivrognes : les redingotes, les chapeaux de soie se mêlaient aux toilettes bourgeoises des femmes. Et voilà que tout à coup, des pentes qui bordaient la place et dévalaient vers la Rotha, une, deux, dix, trente, plus de cent oies apparurent, attirées, selon leur coutume, par le bruit des clameurs humaines. Col tendu, bec bâillant, plumes hérissées, elles se rangeaient en arrière-garde derrière l'armée des insulteurs, et, plus fort que tout, de leurs voix stridentes, il me sembla qu'elles clamaient aussi :

— A mort Zimmermann !

Marcel Prévost.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

LETTRE SUR LE TRAVAIL[1]

I

Dans la situation présente, peut-on s'abstenir de toute réflexion sur les utopies républicaines? Le silence serait un malheur, et, pour mon compte, je le romps.

Si la France veut la République, la République sera. Le Gouvernement Provisoire affirme qu'elle existe, et demande en même temps la consécration de la République à une Assemblée Nationale, dans des termes et avec des moyens qui ne laissent aucun doute sur le vote universel. Un journal, qui *a fait* le Gouvernement, devient tout à coup le plagiaire *de l'intimidation*. Il déclare traître à la patrie quiconque proposerait une autre forme de gouvernement que la République. Ce journal *nous donne ainsi la liberté* de faire ce qui lui plaît. Après le *bon plaisir monarchique*, nous avons le *bon plaisir terroriste*. Cet article est prématuré, voilà tout. Il y a eu des réclamations. Dans six mois elles ne seront plus possibles.

Le Gouvernement Provisoire actuel n'écoute pas plus le si-

(1) Cette importante étude politique et sociale de Balzac fait partie des archives du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Elle est complètement inédite, et date du printemps de 1848. Quelques mois après, l'auteur partit pour la Russie, d'où il ne revint qu'en mai 1850, marié et mourant.

Intitulée successivement : *Lettre au commerce* et *Lettre sur la chose publique*, Balzac lui donna définitivement pour titre : *Lettre sur le travail*. Une seconde étude, annoncée à la fin de celle-ci, n'a sans doute jamais été écrite. En tous cas, elle n'a pas été retrouvée.

lence que ne l'écoutait Louis-Philippe. Beaucoup de gens, effrayés de leur succès, sont revenus à l'idée de la Régence. Mais ces braves gens s'abusent. La France entière voudrait la Régence, que la Régence serait impossible, par le refus certain de ceux qu'on pourrait désirer pour Régens. On a parlé d'Henri V. Mais le chef de la maison de Bourbon a refusé pour deux raisons de jamais régner en France. Je ne dirai rien de la première, car la seconde suffit : *il ne veut pas.*

Quant à prendre un prince étranger, de la maison de Bourbon, c'est une proposition contre laquelle la France entière se soulèverait.

Ainsi, la maison de Bourbon est, par sa propre volonté, par le vœu de la plus grande partie de la nation française, à jamais déshéritée du trône.

On ne fait pas plus *des Rois* qu'on ne fait du bois. Il faut beaucoup de temps, des conditions telles, qu'il a fallu le génie de Napoléon et son bonheur pour les esquiver, car il ne les remplissait pas. Néanmoins, quatre millions de votes ont créé sa dynastie, et malgré l'état où se trouve cette famille, elle a pour elle l'élection, un droit, une consécration. Si la France est obligée de se donner une espèce de Doge, comme en Angleterre, elle ne peut le trouver que là.

Quoi qu'on fasse, le mouvement de 1848 sera semblable à celui de 1688 en Angleterre; nous réaliserons le gouvernement parlementaire que voulait *la coalition* de 1839, et nous nous raccrocherons à une branche de Hanovre quelconque, un peu plus tôt, un peu plus tard.

Voici ce qui va nécessairement arriver.

La future Assemblée Nationale n'aura pas de centre, car elle sera le pouvoir exécutif, comme le fut la Convention, les ministres ne pouvant être que ses délégués. Elle se partagera fatalement en gauche et en droite, et la gauche se composera des républicains radicaux, de ceux qui représenteront les idées de Fourier, les idées communistes, et le radicalisme républicain.

Si la gauche est en majorité, je ne veux pas prévoir quelles seront ses dissensions intestines. Elles seront violentes. Mais, si cette gauche a la majorité, j'en appelle à tous les hommes de bon sens; la France n'est pas perdue, les nations ne mourant pas; mais elle sera dans l'anarchie, ou sous le régime radical, pendant fort longtemps.

Si la droite est en majorité, si elle a six cents voix sur neuf cents, eh bien, que deviendra-t-elle devant une minorité à laquelle la révolution de Février donne le droit d'appeler les masses à son secours? Je ne réponds pas à cette question; chacun y répondra dans son for intérieur.

On doit la vérité à son pays. La voici. Je ne la vends pas, je la donne.

Ceci est le côté politique de notre état actuel. Mais voici le côté des intérêts privés.

Les mots : *organisation du travail*, signifient coalition des *travailleurs*, et ce mot de *travailleur* a pour unique traduction le mot *ouvrier*. On a supprimé, comme par enchantement, tous les autres travaux : ceux de l'intelligence, ceux du commandement, ceux de l'invention, ceux des voyageurs, ceux des savans, etc.

Aussi, *les ouvriers* ont-ils admirablement compris la coalition. Ils sont enrégimentés, ils ont des chefs et des représentans.

En un moment tous les salaires ont doublé, par la restriction du temps de travail; et, par la plus-value de la journée, la *production* diminue nécessairement, et l'objet produit devient plus cher.

Pense-t-on à *créer* des acheteurs ? Tout au contraire, on les supprime, par les dangers évidens de la situation politique. Mais, en maintenant (ce qu'il ne faut concéder que pour faciliter la discussion) autant d'acheteurs pour les *produits renchéris* qu'il s'en trouvait pour les *produits précédens :*

Primo. Les *produits précédens* s'écouleront avant les *produits renchéris;*

Secundo. Par suite de ce retard, les *produits renchéris* perdront de leur valeur.

C'est la ruine certaine des fabricans.

Passons par-dessus ces deux inconvéniens; admettons, par un miracle, que la situation commerciale soit identiquement celle qui régissait la France en janvier 1848. Voyons le résultat de cette opération.

Dès que les salaires sont doublés, les objets de consommation suivent cette marche, car le blé coûtera plus cher, soit par l'élévation des salaires des ouvriers forains et à domicile de l'agriculteur, soit par le renchérissement des transports; ainsi des loyers, etc. Donc l'ouvrier, avec ses dix heures de travail et sa journée plus rétribuée, se trouvera dans la même situation

qu'auparavant. Il mangera, il consommera son salaire. Il n'y aura rien d'amélioré dans sa condition. Il faudra renoncer au placement à l'étranger des *produits renchéris*. La consommation intérieure restera seule à la *fabrication française*.

Nous prêtons, par le silence sur de pareils résultats, une force incalculable à la désorganisation sociale, qu'on appelle la question sociale.

On ne veut plus de privilèges, *d'aucun genre*, ni *d'aucune espèce*. Mais alors il faut supprimer les douanes, qui créent des privilèges aux industries *protégées*. Que devient alors le commerce français? Il serait frappé au cœur par cette mesure, car, si vous renchérissez vos produits, l'industrie étrangère inondera la France de ses produits à meilleur marché. Si vous protégez *tous les produits renchéris*, ce sera une déclaration de guerre pacifique aux industries étrangères, qui vous répondront par des prohibitions pareilles, et le commerce extérieur périt!

Pendant dix-sept ans, Louis-Philippe a constamment *oublié*, *sacrifié*, les intérêts moraux, politiques, de la France à l'extérieur, au profit du commerce et de la prospérité de la France. Il avait amené ainsi la prospérité matérielle à un degré inouï. L'ensemble du commerce intérieur et extérieur *dépassait deux milliards*. Tout cela, dans l'intérêt de sa dynastie, et il achetait cette paix *à tout prix* en abandonnant l'honneur du pays dans toutes les questions extérieures.

En 1840, j'imprimais ceci (1) : que s'appuyer sur les intérêts, c'était s'appuyer sur rien ; que le commerce, la bourgeoisie repue, était la plus trompeuse de toutes les forces, et c'est la Garde Nationale qui a, en effet, renversé Louis-Philippe, car, en France, l'honneur est plus cher que l'argent, et si vous trahissez trop visiblement l'honneur d'une nation elle se révolte, comme le plus lâche finit par avoir du cœur, quand il reçoit un soufflet devant trop de monde.

On va loin avec des finesses de maquignon normand, mais on ne peut pas aller vingt ans ainsi dans un pays comme la France, et l'on tombe la dix-huitième année.

Cette prospérité commerciale de deux milliards reviendra-t-elle? Il ne faut pas y compter. De longtemps on ne reverra ce chiffre.

(1) Voyez dans le troisième et dernier numéro de la *Revue Parisienne* (fondée par Balzac), qui parut le 25 septembre 1840, l'article intitulé : *Sur les Ouvriers*.

Maintenant, pour sauver la France, il faut ourdir la conspiration du bien, comme la conspiration du mal a éclaté, avec rapidité. Au lieu d'envoyer à l'Assemblée des gens *sans éducation ni instruction*, comme le désire un citoyen-ministre, il ne faut y envoyer que *les sommités du pays* en tous genres, car nous aurons plus de chance d'y trouver de grands politiques, et il faut surtout y envoyer des gens de courage, qui présentent des forces imposantes et résolues aux opinions désorganisatrices.

II

Le temps est la fortune, toute la fortune de l'homme, comme il est celle des États, car toute fortune est l'œuvre du temps et du mouvement combinés, pour nous servir d'une expression algébrique qui comprenne toute espèce d'activité. Dire à l'homme : « Tu ne travailleras que tant d'heures par jour, » c'est réduire le temps, c'est entreprendre sur le capital humain. Supprimer le travail à la tâche, c'est encore pis, selon nous, c'est s'inscrire en faux contre ce grand principe chrétien, social : « A chacun selon son œuvre. » Ces deux propositions sont en elles-mêmes un attentat à la liberté individuelle, à la richesse privée et à la richesse publique. C'est, enfin, la tyrannie, au nom d'une théorie spécieuse, fausse à l'application. C'est l'exercice régimentaire substitué à la production libre et spontanée. Nous voyons, avec désespoir pour les ouvriers eux-mêmes, cette erreur, qui part d'ailleurs d'une secte économique dont la bonne foi, dont le désir de bien faire, ne sont pas douteux. Mais examinons le résultat de cette théorie, appelée *l'organisation du travail*, et qui ne nous en a donné jusqu'à présent que la désorganisation.

En abolissant le marchandage (en haine des marchandeurs seulement), et en réduisant les heures de travail, quel est le quotient social, quel est le quotient particulier de cette opération?

Vous nivelez la production en disant : « Tu n'iras pas plus loin. » C'est la réduction du commerce général, c'est préparer le triomphe de la production anglaise sur la production française, car l'Angleterre ne désarmera pas ses ateliers comme nous les nôtres ; elle restera sur pied de guerre. Nous ne pensons pas qu'on s'arrête à l'observation que les maîtres payeront des heures en sus. D'abord, ce serait le renchérissement de la production,

et nous pouvions à peine, dans l'état de choses ancien, lutter avec l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne. Nous n'avions plus que l'avantage du *goût* de nos artistes en fait de formes et de dessins.

Puis, le Gouvernement Provisoire a déclaré que les heures retranchées devaient être données à l'instruction, à la moralisation des ouvriers. Ainsi, dans les deux cas, c'est donc la restriction de la production, c'est le : « Tu n'iras pas plus loin ! » de la fabrication. Tel est le quotient politique : réduction du commerce général, conséquemment réduction des revenus de l'État, fournis par le mouvement commercial. Le commerce total allait naguères à *deux milliards et quelques cents millions*. A quel chiffre tombera-t-il ? Napoléon, en 1812, dans le fameux budget de 1813, s'applaudissait d'avoir amené le commerce de cent trente-six départemens à *sept cents millions!*

Maintenant, voyons le quotient particulier.

Il y a de bons, il y a de médiocres, il y a de mauvais ouvriers dans tous les corps d'état, et, pour ne pas les blesser par cette triple distinction, nous leur dirons que la république des lettres compte, et a de tout temps compté, de bons, de médiocres, de mauvais écrivains. Aujourd'hui, la république des lettres se compose d'environ mille personnes, dans la littérature proprement dite, de six cents dans la littérature dramatique. Combien, dans l'une et l'autre catégorie, y a-t-il de célébrités ? Chacun peut répondre, et n'y usera pas ses doigts. Maintenant, combien y en a-t-il qui gagnent, en moyenne, vingt mille francs par an, en y comprenant ceux qui gagnent plus ? Nous ne serons démenti par personne en les mettant à *cinquante*, et c'est énorme ! Combien gagnent dix mille francs en moyenne ? *Cent* au plus ! Composez le total de ce que payent le théâtre, le journal, et la librairie, vous ne trouvez pas, en effet, deux millions. Dans les sciences et la polémique, la proportion est moindre. Eh bien, ces nombres ne représentent pas le dixième du total.

Selon nous, l'accord de la *santé*, de l'*intelligence* et de la *main* est au moins aussi rare chez les ouvriers de tous les corps d'état, que l'accord du *talent* et de la *volonté* chez les travailleurs intelligentiels. On compte les bons ouvriers dans tous les arts et métiers, et les ouvriers le savent très bien. Ils se connaissent parfaitement entre eux et s'estiment en raison de leur valeur, absolument comme des auteurs. Ne sont-ils pas les auteurs de

toute production matérielle, aidés par l'inventeur? Enfin, vous les trouvez si rares en agriculture, les bons ouvriers, que vous les stimulez par des prix et des concours dans des comices!

Mais admettons, par une exception faite en faveur de la *main* sur l'*esprit*, qu'il y ait autant de bons ouvriers que de médiocres. Quant aux mauvais, nous ne pensons pas qu'on veuille réformer l'état de choses à leur profit! Eh bien, en supposant égalité de nombre entre les bons ouvriers et les médiocres, vous immolez les gains fort légitimes du bon ouvrier à l'uniformité du salaire demandé pour les médiocres! Vous empêchez le bon ouvrier de faire à la tâche tout l'ouvrage qu'il peut et veut faire! Vous lui interdisez d'avoir une famille! En effet, vous immolez la *famille* au *célibat*, en donnant cent sous pour dix heures de travail à l'adulte de dix-huit ans comme à l'ouvrier de quarante ans, à l'inexpérience comme à l'expérience, au père de famille qui a trois bouches, au moins, chez lui, tandis que le célibataire peut n'avoir que sa blouse sur le corps, un faible loyer et nulle autre charge que celle de ses besoins.

Vous tuez donc la famille chez le peuple. Tuer la famille, n'est-ce pas tuer la consommation? Réglementer ainsi le travail par l'uniformité du salaire et la limitation des heures, c'est d'abord la destruction de la société, minée dans sa base. Puis, c'est la ruine de la production dans son essence. Vous obligez ainsi le bon ouvrier à ne travailler que comme travaille le médiocre. Pourquoi ferait-il mieux, s'il n'est pas mieux payé?

Tel est le quotient particulier de votre opération.

L'ouvrier est un négociant qui, pour capital, a sa force corporelle, et il la vend à un prix débattu. Quand il y joint un capital en argent, il devient maître. S'il y a beaucoup d'ouvriers sur un point donné du globe, la valeur de la force tombe en raison de son affluence, de même que le prix de telle marchandise tombe, par le même phénomène, souvent au-dessous de sa valeur réelle. L'ouvrier entre dans le partage des bénéfices de l'opération avec son patron, absolument comme le capitaliste, qui préfère une prime immédiate au gain futur d'une spéculation, car l'ouvrier est payé de son temps, de sa force, de son concours immédiatement, et, *par privilège*, avant tout gain, toute réalisation de l'affaire, la loi l'a privilégié! Nous ne savons pas comment l'on met toutes ces vérités si simples, si patentes, en oubli.

L'ouvrier vaut vingt francs par jour en Amérique, il vaut quinze francs en Russie, il vaut cinq et dix francs à Paris et à Londres, selon sa puissance de travail. Et c'est parce que sa force abonde à Paris et à Londres, que la France et l'Angleterre fournissent l'Amérique, la Russie et le monde, de mille choses que les autres pays ne peuvent établir à si bas prix.

Pourquoi l'ouvrier reste-t-il à Paris et à Londres, et ne va-t-il pas en Amérique, en Asie, en Russie? Parce que, dans ces pays, la production est inégale, sans suite, et qu'il n'est pas dans un milieu où la vie soit aussi facile que dans ces deux centres immenses. Si les pays où il est rare, lui donnent vingt francs, ils lui en demandent vingt et un pour le loger, le nourrir, l'habiller, et ils ne l'environnent pas de jouissances comme à Paris et à Londres. Est-il défendu aux ouvriers de mettre leurs forces en commun, de s'établir, de devenir maîtres? Non. Des ouvriers ont essayé, des ouvriers habiles, courageux, et qui n'ont manqué ni d'audace, ni de bonheur; ils ont élevé la première maison de Paris, ils ont été les mieux faisant, et ils ont fait faillite! Leurs lois intérieures étaient draconiennes; il n'y avait ni coulage, ni perte de temps; ils ont été sublimes, ils ont été soutenus, nous les avons admirés, et ils sont tombés néanmoins, et nous défions de mieux organiser le travail qu'ils [ne] l'avaient organisé.

Changer le mode amiable entre le maître et l'ouvrier, c'est ruiner le commerce du pays, qui résout, à son profit, le problème de la fabrication.

Vouloir introduire l'Égalité dans la production individuelle par l'égalité des heures de travail et du salaire, c'est vouloir réaliser la chimère de l'égalité des estomacs, de la taille et des cerveaux; c'est vouloir égaliser les capacités; c'est aller contre la nature! Mais, parmi les ouvriers qui composent cette *Lettre*, il en est qui lèvent quatorze mille lettres dans leur journée, d'autres dix mille, d'autres sept mille! Des enfans de dix ans n'en lèvent que deux mille! S'il fallait les payer à la journée, vous renchéririez les livres de cent pour cent. Voilà l'image de ce que vous faites pour toute la production française.

Nous étions dans cette croyance naïve qu'il y avait au moins une chose jugée en politique, et surtout en France; c'était que *jamais l'État ne doit intervenir dans les affaires privées et commerciales, autrement que par le droit commun.* Or, quelle inter-

vention que celle de régir les sources de la production ! L'État est et sera toujours la dupe de toute intervention dans les affaires de commerce ; il ne doit ni entraver, ni secourir le commerce ; il ne faut au commerce que la protection générale que l'Angleterre lui accorde. En 1830, le fameux prêt au commerce a été tout bonnement *une vente*, où le commerce a eu le gouvernement pour acheteur, à la risée de tous les gens qui ont suivi cette opération. C'est la dernière expérience ; l'État y entrait en protecteur. Aujourd'hui, il y accourt comme médecin. Eh bien, il est en train de tuer le malade. Les mesures, en apparence salutaires, comme celle de retarder les échéances, sont funestes. Les échéances se retardent d'elles-mêmes. Le dépôt des marchandises et la négociation du récépissé, ce Mont-de-piété du commerce, sera, ou une vente déguisée, ou le commerce, si peu qu'on lui prête, ne dégagera rien. L'essence et le fondement de tout commerce, c'est la liberté. La confiance, la méfiance ne se donne ni ne se ramène par des décrets. Décréter la confiance c'est, comme disait Hoche : « décréter la victoire. » C'est joli, mais c'est impossible. Réglementer le travail, c'est plus, c'est l'absurde de la tyrannie. La vie est un combat, la vie privée comme la vie sociale, comme la vie commerciale, comme la vie ouvrière, comme la vie agricole, comme la vie des nations entre elles. Décréterez-vous que les terrains secs produiront quand les terrains humides produisent, selon les caprices des saisons ? Aussi, de ce combat sort-on vainqueur ou vaincu, riche ou pauvre, oublié ou glorieux, heureux ou malheureux, selon ses forces ou son bonheur. Pourquoi faites-vous aujourd'hui une exception en faveur de l'ouvrier ? Vous ne regardez que les mains calleuses ; vous privilégiez donc une sueur entre toutes les autres ? Avez-vous donc pesé dans vos mains les malheurs de tous les citoyens ? Allez-vous répartir tous les actes de vaudeville sur toutes les têtes des vaudevillistes ? Donnerez-vous de l'ouvrage à tous les cerveaux ? Chaque acteur jouera-t-il tant de quarts d'heure par soirée ? Les négocians courbés, les larmes aux yeux, sur leurs carnets d'échéance, n'auront-ils que tant de minutes par jour à s'essuyer les yeux ? Le travail de toute une nation ne se scinde pas ! A chacun son lot, selon sa force. Ce travail embrasse toutes les productions. Eh quoi ! vous proclamez la liberté, au lieu de définir *les libertés* que chacun conservera, remise faite de son obéissance à la patrie, et vous êtes en

train de donner des lettres patentes à la médiocrité du travail, à sceller sous un cachet de plomb la spontanéité des efforts, sous prétexte que les patrons opprimaient leurs ouvriers. Ah ! nous admettons qu'il y a des limites en toutes choses, et en vous reprochant une théorie inapplicable, nous ne tomberons pas dans l'absurde de la pratique actuelle. Le prix des denrées alimentaires est la balance et la règle des salaires. Un État, où les bons et sages ouvriers en travaillant tant qu'ils veulent, tant qu'ils peuvent, ne trouvent pas l'aisance pour leur famille, cet État est mal ordonné. Mais alors la faute n'est plus aux patrons; c'est le crime de l'État. La punition de cet État, c'est le drapeau noir des ouvriers de Lyon, portant écrits ces mots terribles, qui sont moins une accusation qu'une condamnation : *Du travail ou la mort !*

Les gouvernemens ont tort. Leur crime alors est une mauvaise répartition des impôts, une fautive assiette des taxes. Aussi, selon nous, est-ce là la plaie de la France, et là est aussi le remède, car la France, comme nous l'avons écrit ailleurs, quoique le pays le plus spirituel du monde, veut à la fois imposer beaucoup la terre, et avoir le pain à bon marché ! Nous serons les victimes de ce problème sans solution, si l'on n'y met ordre, et promptement; mais, non par des mesures révolutionnaires : par un système bien étudié, logique et juste, qui saisisse la consommation et non la production.

Ici, nous ferons observer que, depuis la catastrophe de Lyon, les ouvriers et les prolétaires ne sont pas [aus]si à plaindre en France qu'ailleurs. Le chiffre de leurs économies à la caisse d'épargne est de plus de deux cents millions, soustraction faite des livrets bourgeois, qui sont de cent cinquante millions. Les ouvriers, de la plupart des corps d'état à Paris, ont une caisse commune, une caisse qui leur permet de faire leurs grèves, de régenter les patrons, et de dominer la spéculation.

Aujourd'hui, la question de l'organisation du travail, en démontant la machine commerciale, met en péril les ouvriers. Aussi, les orateurs du système en sont-ils arrivés à demander aux ouvriers le dévouement du soldat sur le champ de bataille. Mais comment peut-on oublier que le soldat n'a, sur le champ de bataille, à s'inquiéter ni de sa famille, ni de son pain, ni de son vêtement, ni de ses outils de guerre, que le général en chef, la France, ou le sol ennemi, lui fournissent tout. On a toujours

beaucoup de courage, en France, quand on n'a que du courage à donner.

Au lieu de s'occuper de réglementer le travail, de l'organiser, l'État devrait bien, à l'imitation de l'Angleterre, *favoriser la vente*, chercher, ouvrir, des débouchés à la production nationale. Voilà la seule manière de protéger l'ouvrier et le commerce. Et c'est ce qu'a toujours fait admirablement l'Angleterre.

Qu'est-il arrivé, depuis qu'au lendemain de la plus terrible des commotions politiques, vous substituez la discussion à l'action? *Le capital*, qui vous écoute, se disperse!

Oh! sachez-le bien, *le capital* est un oiseau hors des atteintes du plomb de tous les décrets possibles, de toutes les mesures révolutionnaires. Aucun pouvoir, si agissant que vous l'imaginiez, n'a pu le saisir. Compulsez l'histoire. Au moyen âge, les plus cruels supplices ont-ils arraché deux deniers de leurs trésors aux Juifs? Louis XIV, en 1707, a-t-il pu se faire donner de l'argent? Quand, en se prostituant à Samuel Bernard, et imposant la vanité de ce Juif, nommé comte de Combert, il en a tiré dix millions, Samuel Bernard a fait faillite, car ses créanciers ont refusé *les bons de caisse* de Desmarets (1). La Régence, avec la confiscation partagée entre le délateur et l'État (énormité digne de Tibère), a-t-elle atteint les espèces d'or et d'argent? Enfin, la Convention a-t-elle pu arrêter la dépréciation de ses assignats, appuyés par la peine de mort, et hypothéqués sur les biens nationaux? Non; à tous ces fameux exemples irrécusables, non! Et l'on commence à violenter l'argent! Eh bien, vous reculez d'autant, à chaque fausse mesure, le moment où *le capital* reviendra commanditer l'industrie française, et conséquemment *le travail*. Le capital pense tout ce que nous écrivons, mais sans le dire, car le capital est muet, comme il est sourd à toutes les violences. Saisi par une faillite, plus vaste que celle produite par Law, le capital vous écoute, il vous laisse entasser des décrets sans force ni prise sur lui, il contemple les ruines que vous accumulez, et il voit tarir les sources de la production par des discussions fatales, stériles en bien, fertiles en maux, et il s'en va, *ce capital*, il se cache, il fuit à toutes ailes, comme en 1720, comme en 1793!

L'Angleterre, elle, recueille les capitaux fugitifs. Elle voit

(1) Balzac avait d'abord écrit : *les Bons du Trésor d'alors.*

d'un œil ravi l'industrie de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, indéfiniment suspendue. Elle contemple notre production arrêtée pour au moins dix-huit mois. Elle va redoubler ses efforts, tuer des femmes, des enfans, des ouvriers par milliers, pour tout établir à bas prix et s'emparer des marchés du globe; et nous trouverons encombrement et bon marché partout, quand nous voudrons recommencer la lutte commerciale. L'Angleterre donnerait bien cent francs par jour à tous ceux qui siègent au Luxembourg, pour qu'ils y siégeassent encore pendant six mois. Ils y font ses affaires, sans le savoir d'ailleurs, car ils ont tous les meilleures intentions du monde. Seulement, ils ne pourront jamais réduire le prix des alimens, et là est toute la difficulté. Le prix du blé domine la question du travail, et le changement d'assiette des impôts regarde l'Assemblée Nationale. Ainsi, que fait-on là? Cherchez vous-même la réponse.

En ce moment, ce n'est pas assez de tout le bon sens, de toute l'intelligence de la France; pour rétablir sa prospérité fabuleuse qu'on a compromise, il faut un Bonaparte industriel, et, à la République, un organisateur.

La rude guerre qu'on fait au *capital*, vie et sang du commerce, exige une autre lettre, où nous prouverons que le capital est le *travail passé* qui commandite le *travail présent*, que le tourmenter, toucher à la propriété de quelque manière que ce soit, c'est vouloir empêcher le *travail à venir*, et nous examinerons la question de l'impôt, qui doit être totalement remanié.

H. DE BALZAC.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

EN FRANCE

ET DANS LES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE

« Quelqu un pourrait-il me dire, en peu de mots, ce qu'il faut entendre par un négociant accompli? » demandait le grand philanthrope belge M. Solway, au Congrès d'Expansion mondiale tenu à Mons en 1905. Nous répondîmes qu'il suffisait d'une phrase et que le négociant digne de ce nom était celui qui, en lisant son journal le matin, pouvait se rendre compte presque instantanément de l'influence qu'exerceraient, sur les affaires en général et sur les siennes en particulier, chacune des nouvelles télégraphiées de n'importe quelle partie du monde. Pour cela, il faut savoir, en effet, beaucoup de choses: il faut connaître la géographie, ne pas se contenter de se représenter sur la carte le pays d'où arrive la nouvelle intéressante; mais, s'il s'agit d'une marchandise produite par ce pays, être au courant de son importance relativement aux contrées concurrentes, savoir établir rapidement la parité des cours et, par conséquent, faire les calculs de poids, de mesures, de changes, de frets et d'escomptes, en un mot connaître à fond la comptabilité; il faut être renseigné non seulement sur les produits, mais aussi sur la consommation et sur les marchés commerciaux. S'il s'agit d'une nouvelle financière, il faut pouvoir se rendre compte de la répercussion qu'elle aura sur le crédit et sur tout ce qui en dépend; d'où la nécessité d'avoir étudié l'économie politique et les sciences financières. Si, enfin, c'est une dépêche politique, il faut encore se demander ce qu'il en résultera pour le monde des affaires. Tous ces raisonnemens, tous ces calculs, toutes ces déductions, il est nécessaire

de les faire vite, car, dans ce siècle de concurrence télégraphique internationale, malheur à celui qui arrive après les autres.

Ce n'est pas seulement le négociant qui doit être un savant en commerce, c'est aussi l'industriel. Pour faire fortune, il suffisait autrefois, lorsque l'industrie était encore peu avancée, de trouver quelque procédé nouveau, voire quelque économie dans le coût de la production. Aujourd'hui tout le monde travaille à peu près de la même manière et, s'il faut toujours savoir bien fabriquer, le succès dépend surtout de la façon dont on sait acheter la matière première et vendre le produit fabriqué; *l'industrie est devenue commerciale*. Aussi la Chambre de commerce de Cologne a-t-elle pu dire que « le grand négociant et le grand industriel modernes doivent fournir la plénitude de travail intellectuel pour fonder et étendre les relations les plus diverses dans toutes les parties du monde; leur regard doit embrasser la civilisation de l'univers. » Le génie de Gœthe avait pressenti l'époque actuelle lorsqu'il écrivait : « Je ne sache pas qu'il y ait d'esprit plus large et plus cultivé que celui d'un grand commerçant! »

A côté de chefs munis de toutes ces connaissances, les affaires modernes, si complexes, nécessitent des employés capables et, par conséquent, bien préparés et suffisamment instruits. Ces employés se recrutaient autrefois parmi les hommes exclusivement; aujourd'hui on reconnaît que les femmes sont parfaitement aptes à cette carrière. Il faut préparer toute cette jeunesse à bien remplir sa tâche. Autrefois, une instruction ordinaire suffisait: au sortir de l'école primaire s'il aspirait à devenir employé, ou du lycée si sa famille pouvait avoir la prétention de le faire devenir chef de maison, le jeune homme faisait ce qu'on appelait son apprentissage. Il entrait dans une maison où il s'initiait à la routine du genre d'affaires qu'on y traitait et cela suffisait pour assurer plus ou moins son avenir. Peu à peu, cependant, l'utilité d'un enseignement plus directement approprié s'est fait sentir, on a créé des écoles de commerce, on a fondé des cours de perfectionnement et cela presque en même temps dans la plupart de ceux des pays qui sont à la tête du progrès. Le besoin de se renseigner réciproquement a été tel que de fréquens congrès internationaux n'ont pas tardé à faciliter l'échange des idées. Ces congrès ont eu lieu successivement à Bordeaux en 1885 et 1895, à Paris en 1889 et 1900, à Londres en 1897, à Anvers en 1898, à Venise en 1899 et nous en aurons un à Milan

au mois de septembre de cette année. L'émulation a été augmentée encore par la création de nombreuses associations, soit de négocians animés de l'esprit de progrès, soit d'anciens élèves des Écoles de commerce. reconnaissans des bienfaits qu'ils ont tirés de cet enseignement. Nous devons une mention toute spéciale à la *Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial*, fondée par le docteur Stegemann, à l'*Association française pour le développement de l'Enseignement technique* et à l'*Union des associations des anciens élèves des Écoles supérieures de commerce de France.*

Le résultat de tous les efforts et l'expérience des pays les plus avancés montrent que l'enseignement commercial doit être divisé en deux séries : l'une destinée à la formation du futur corps commercial, l'autre au perfectionnement du personnel qui en fait déjà partie. A la première série appartiennent les écoles primaires supérieures, les écoles pratiques de commerce et d'industrie et les sections commerciales des écoles d'enseignement moderne *Handels abteilungen der Realschulen*, les Écoles de commerce moyennes et les Écoles supérieures de commerce, enfin la création moderne par excellence des Facultés de commerce. A la seconde série ressortissent les cours du soir et les écoles de perfectionnement *Fortbildungsschulen.*

États et municipalités, mais surtout Chambres de commerce, corporations et particuliers ont rivalisé d'émulation pour ce nouvel enseignement. Tous les pays n'ont toutefois pas marché du même pas ; ceux qui ont été les précurseurs en ont été récompensés par l'avance qu'ils ont prise sur leurs concurrens dans le développement de leur commerce mondial, mais on peut dire qu'aujourd'hui la nécessité de l'enseignement commercial à tous les degrés est unanimement reconnue. Les nations qui, auparavant, croyaient orgueilleusement être trop supérieures pour en avoir besoin font en ce moment les plus grands efforts pour rattraper le temps qu'elles reconnaissent avoir perdu ; celles qui sont conscientes de la puissance commerciale qu'elles y ont puisée en poursuivent le perfectionnement et l'achèvement. On jugera des progrès que cet enseignement ne cesse d'accomplir dans tous les pays par l'exposé que nous allons faire et que nous diviserons en trois parties : état actuel dans les principaux pays du monde ; — état actuel en France ; — améliorations qu'il est désirable d'effectuer dans notre patrie.

I

Pour nous conformer à la courtoisie internationale, nous adopterons l'ordre alphabétique pour la revue des pays étrangers, mais il se trouve précisément que celui qui, d'après cette manière de procéder, vient en tête est aussi celui qui, de l'aveu général, occupe le premier rang dans l'enseignement technique. Il est toutefois difficile d'énoncer pour l'Allemagne des chiffres statistiques, car deux faits rendent malaisée la comparaison avec d'autres pays. C'est d'abord que l'enseignement complémentaire des apprentis et des petits employés y est désigné sous le nom d'« écoles » tandis que la plupart des autres nations, et plus justement selon nous, le qualifient de « cours commerciaux ; » c'est ensuite que, presque toujours, les Écoles de commerce allemandes, outre les élèves proprement dits qu'elles conservent toute la journée, reçoivent, à de certaines heures, des auditeurs irréguliers.

L'enseignement élémentaire et les cours professionnels y sont assurés tout d'abord par les sections commerciales des Écoles d'enseignement moderne *Handels abteilungen der Realschulen* et ensuite par un nombre considérable d'écoles de perfectionnement *Fortbildungsschulen*. L'opinion publique ajoute une telle importance à ces dernières que la loi du 1er juin 1891 est venue accorder aux États particuliers ainsi qu'aux communes le droit d'imposer aux apprentis l'obligation de les suivre ; on constate du reste que dans toute l'Allemagne cette obligation tend à devenir la règle. La progression du nombre de ces écoles de perfectionnement est presque stupéfiante : de 363 qu'elles étaient en 1898, elles sont montées en 1905 à 522, dont 237 à fréquentation obligatoire, 146 indirectement obligatoires, et seulement 139 facultatives.

Les écoles d'enseignement moyen tant publiques que privées ne semblent pas avoir augmenté dans ces dernières années ; il y en avait 98 en 1899 d'après l'Annuaire Zimmerman. L'attention s'est surtout portée, en dernier lieu, vers la création et le développement des *Handelshochschulen*. Ce sont de véritables Facultés de commerce qui ont pour objet, comme le disent leurs programmes, de perfectionner l'instruction commerciale de la même façon que les Universités complètent l'instruction générale. L'Allemagne compte actuellement quatre de ces Facultés : à Leipzig,

Aix-la-Chapelle, Cologne et Francfort; une cinquième sera ouverte prochainement à Berlin. La première en date est celle de Leipzig, fondée en 1898. Comme indication de l'état d'esprit de l'Allemagne, il est intéressant de rappeler que cette fondation, considérée comme un événement important, donna lieu à des réjouissances publiques et fut célébrée par tous les journaux.

Il nous a été donné de visiter dernièrement la Faculté de Cologne. Pour être admis à en suivre les cours, il n'y a aucun examen d'entrée; il faut, soit être pourvu d'un des diplômes qui donnent droit au service militaire d'un an, soit avoir passé deux années dans un bureau commercial. Il y a bien une limite inférieure d'âge de dix-sept ans, mais en pratique les élèves ont une moyenne de vingt et un à vingt-deux ans. Les cours généraux, obligatoires pour tous, et qui durent quatre semestres sont la comptabilité, le droit, l'économie politique si admirablement désignée par le mot : *Wolkswirtschaftslehre*, enfin, l'anglais ou le français au choix de l'élève, plus une autre langue étrangère. Outre ces cours généraux, les élèves doivent choisir l'une des trois branches suivantes : la section de géographie et de marchandises, ou la section des assurances et sociétés, ou enfin la section de technologie comprenant la mécanique, la chimie et la physique. Chaque élève, à son tour, est obligé de parler pendant trois quarts d'heure sur un sujet qui lui est donné et qui sert ensuite de discussion entre le professeur et toute la classe. Pour donner une idée d'ensemble de cette belle école, il suffira de dire que le Conseil municipal de Cologne construit en ce moment pour elle un bâtiment qui coûtera 4 millions de marks et que l'entretien en est assuré non seulement par la taxe d'écolage de ses 330 élèves réguliers (*Immatrikulierte*) et de ses 45 auditeurs libres *Hospitanten*, mais encore par les revenus d'un capital de 1 million de marks qui lui a été consacré par M. von Mevissen et par une subvention annuelle de 60 000 marks que lui alloue la Ville.

L'enseignement des jeunes filles se développe beaucoup en Allemagne; s'il ne comprend pas encore d'école supérieure, on peut constater néanmoins qu'elles sont admises dans certaines facultés : quant aux écoles moyennes et élémentaires, leur nombre ne cesse de s'accroître : de 45, il est monté actuellement à 186.

Comme le dit très justement M. Torau-Bayle dans le remarquable rapport présenté par lui au ministre du Commerce de

France en 1900, l'enseignement commercial en Allemagne est dû à l'initiative privée, l'État n'a presque jamais l'entreprise ou la direction d'une école de commerce; ce sont les municipalités et surtout les corporations qui ont développé cet enseignement; c'est la nation elle-même qui s'est organisée pour la conquête commerciale du monde et elle l'a fait par deux grands facteurs sociaux; l'école de commerce et l'esprit d'union de ses négocians. Il ne serait pas juste d'oublier de mentionner la grande association allemande pour le développement de l'enseignement commercial *Deutscher Verband für das Kaufmannische Unterrichtswesen* dont le siège est à Brunswick. C'est elle qui a pris l'initiative des Congrès nationaux de Leipzig en 1897, de Hanovre en 1899 et de Kiel en 1904.

L'Angleterre est de tous les grands pays celui qui est entré le dernier dans la voie de l'enseignement commercial proprement dit. Se complaisant orgueilleusement dans la suprématie de son commerce et obéissant à son esprit conservateur, elle n'a reconnu la nécessité de fortes études commerciales que lorsqu'elle a été effrayée par la concurrence de l'Allemagne. Un livre célèbre, *Made in Germany*, et le Congrès international tenu à Londres en 1897 l'ont enfin décidée à entrer dans le mouvement. Lord Roseberry et M. Chamberlain en sont les plus chaleureux partisans. C'est par l'enseignement supérieur qu'elle a commencé en créant des Facultés de commerce et des sections de Banque, d'Assurances et de Transports dans les Universités de Londres, Birmingham, Liverpool, Leeds, Nottingham, Sheffield, Newcastle-on-Tyne, Reading, Southampton, Dundee et Manchester. Cette dernière s'est récemment annexé l'important collège commercial d'Owens fondé en 1901. Même les deux vieilles Universités d'Oxford et de Cambridge font leur possible pour répondre aux besoins nouveaux en instituant des examens et des grades pour les langues vivantes et les sciences commerciales. Toutes les écoles anglaises sont ouvertes aux femmes, mais elles n'en profitent guère jusqu'ici.

L'Autriche a comme l'Allemagne de nombreuses écoles de commerce des trois degrés et toutes très appréciées. Le haut enseignement est donné par la *Scuola Superiore di Commercio* de Trieste et par l'Académie d'exportation de Vienne. La première a été fondée en 1877, grâce à la généreuse donation du baron Pasquale Revoltella. Elle vise surtout la préparation au

commerce d'exportation, particulièrement celui de l'Orient La seconde a été ouverte en 1898 pour former des jeunes gens. capables de représenter le commerce autrichien à l'étranger et de répondre aux obligations qui incombent aux consuls commerciaux; elle a aussi des cours spéciaux pour la formation de professeurs et pour des spécialités, telles que le droit, les transports, et les assurances. Les élèves ont à leur disposition les collections du célèbre Musée commercial de Vienne, si bien dirigé par le professeur Schmid.

L'enseignement moyen du degré supérieur est donné par vingt-quatre écoles publiques de deux années de classes que l'État subventionne, et par une trentaine d'écoles privées. Pour donner une idée de l'estime dont l'enseignement commercial jouit en Autriche, nous citerons l'Académie de commerce de Vienne, fondée en 1858 et appartenant aujourd'hui à la corporation de l'Académie de commerce. Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé de négocians et d'industriels. En 1904, elle était fréquentée par 849 élèves et elle a compté depuis sa fondation plus de 15 000 élèves. La corporation a dépensé depuis l'origine 5 millions de francs pour son école, qui est installée aujourd'hui dans un immeuble magnifique ayant coûté 1 250 000 francs; le fonds de retraites constitué pour les professeurs dépasse 250 000 francs.

Les écoles de perfectionnement (cours commerciaux pour employés et apprentis) sont actuellement au nombre de 118 en Autriche. Ces cours ont généralement lieu le soir de sept à neuf heures; ils ne sont pas obligatoires, mais ils sont néanmoins assez fréquentés et les patrons s'y montrent très favorables.

Comme les pays catholiques en général, l'Autriche n'admet pas les jeunes filles dans les écoles de garçons et les femmes n'ont ainsi à leur disposition, jusqu'à présent, qu'une quinzaine d'écoles élémentaires qui leur sont spécialement destinées.

L'État, les provinces, les villes, les Chambres de commerce, les corporations, les négocians, même les Caisses d'épargne accordent annuellement à l'enseignement commercial sous ses différentes formes des subventions nombreuses dont le total dépasse 1 350 000 francs. C'est grâce à ces subventions et à la faveur du public que cet enseignement est très prospère et bien installé dans des locaux spéciaux, vastes et quelquefois luxueux.

La Belgique est le pays qui contient proportionnellement le

plus grand nombre d'écoles de commerce de tous les degrés et de cours commerciaux. On pourrait presque dire que cet enseignement y est exubérant; il y a concurrence entre les pouvoirs publics, l'initiative privée et les associations religieuses ou industrielles. La variété des diplômes y est infinie; un arrêté royal du 28 septembre 1896 a créé la licence du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, et des arrêtés royaux successifs ont étendu et développé cet enseignement par l'organisation d'une licence en science commerciale (arrêté du 11 mai 1901); un arrêté ministériel du 13 novembre 1901 a créé pour l'Institut supérieur de commerce d'Anvers un diplôme de sciences coloniales; enfin un groupe de négocians et d'industriels s'est signalé récemment par la création originale d'un jury central de comptabilité et de correspondance commerciale institué sous le patronage de l'État. Ainsi que son nom l'indique, ce jury ne s'occupe pas de cours, ne crée pas d'enseignement; il n'organise que des examens qui aboutissent à la collation soit du diplôme de comptable, soit du diplôme de correspondant; les examens sont exclusivement accessibles aux jeunes praticiens des deux sexes, sous la condition que, depuis un an au moins, le candidat occupe un emploi dans le commerce ou l'industrie.

L'école qui a le plus contribué à la renommée universelle de l'enseignement commercial belge est l'Institut supérieur de commerce d'Anvers qui, fondé dès 1852, a servi de modèle à beaucoup de pays pour l'organisation de leurs écoles supérieures de commerce. L'Institut est si connu dans le monde entier que sur les 303 élèves qu'il possédait en 1905, 110 seulement étaient Belges et 193 étrangers.

La dernière période décennale a vu éclore, sur divers points du pays, tout un essaim d'écoles supérieures organisées la plupart du temps par l'initiative privée subsidiée par le gouvernement. Nous citerons notamment l'École commerciale et consulaire de l'Université catholique de Louvain, l'École des Hautes Études commerciales et consulaires de Liège, l'École supérieure commerciale et consulaire de Mons, l'Institut commercial des Industriels du Hainaut. En 1904, l'Université libre de Bruxelles a ouvert une école de commerce fondée et dotée par M. Ernest Solway; son prospectus déclare qu'elle a en vue un enseignement « vraiment supérieur » et annonce, sans être arrêté par trop de modestie, que la technologie y sera étudiée dans ses rap-

ports avec l'organisation économique des affaires et que l'on y fera quatre cours de culture générale; l'histoire contemporaine au point de vue du commerce, l'histoire des littératures pour aider à la connaissance des langues, la biologie générale conduisant à la connaissance des matières premières de l'industrie; la sociologie descriptive basée sur l'étude des divers peuples! De son côté le gouvernement a institué l'enseignement commercial supérieur dans les Facultés de droit des Universités de l'État.

L'enseignement commercial moyen est donné, en Belgique, soit par des établissemens officiels, soit par les communes, soit par des institutions libres généralement subventionnées par la province ou l'État. Plusieurs des écoles moyennes de l'État ont une section commerciale dont le programme est organisé de façon à donner une préparation immédiate aux emplois secondaires dans le commerce. Enfin les Athénées royaux sont divisés en trois sections dont l'une, celle des humanités modernes, est subdivisée elle-même en section scientifique et section commerciale et industrielle. Les études y durent sept années dont les quatre premières sont communes aux deux sections. La bifurcation s'opère à partir de la cinquième année. Arrivés au terme de la septième année et en possession du diplôme de sortie de l'Athénée, les élèves sont parfaitement préparés pour entrer dans des bureaux de commerce ou pour aborder les études supérieures. Ils constituent, en règle générale, pour les écoles supérieures de commerce, les meilleures recrues.

Quant à l'enseignement élémentaire, il a été organisé dans un grand nombre de villes belges par les soins de groupemens libres constitués sous des noms divers : syndicats du commerce, cercles polyglottes, unions des employés etc.

Si les jeunes filles ont à leur disposition des écoles ménagères et professionnelles admirablement organisées, il ne paraît pas que jusqu'ici elles soient dirigées d'une façon particulière vers le commerce.

En résumé, l'initiative privée, les associations, les autorités locales et l'État sont d'accord en Belgique pour favoriser l'enseignement commercial, et le ministère de l'Industrie et du Travail qui en a la haute surveillance ne néglige rien pour le bien diriger. Un service d'inspection de l'enseignement technique visite au moins une fois chaque année les écoles subventionnées par l'État. Nommer M. Rombaud, directeur général et M. Paul

Wauters, inspecteur, suffit pour faire comprendre la valeur de ce service, et nous ne terminerons pas sans accorder une mention spéciale à la publication remarquable faite, en 1903, par le ministère de l'Industrie et du Travail sous le titre de : *Rapport sur la situation de l'enseignement technique en Belgique.*

Le Danemark en est encore à la tradition qui veut que les jeunes gens destinés au commerce entrent dans les affaires comme apprentis dès l'âge de quatorze ou quinze ans, et que la durée de leur apprentissage varie entre quatre ou cinq annees. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que, dans son rapport de 1900, l'inspecteur général de l'enseignement commercial danois se soit exprimé avec quelque découragement de la façon suivante : « Tant que la classe commerçante se recrutera de cette manière, dit-il, il sera difficile de trouver les élémens d'une clientèle suffisamment nombreuse pour les écoles de commerce. » Point d'école supérieure et seulement trois ou quatre petites écoles moyennes, tel est donc le maigre bilan de l'enseignement commercial danois.

L'École de commerce Brock, de Copenhague, est peut-être la seule à laquelle on puisse donner ce nom, c'est une sorte de *Realschule* avec six années de cours auxquelles on a ajouté, comme complément, deux années d'études commerciales dont les élèves ont de quinze à dix-huit ans. Cette division supérieure n'était fréquentée, en 1900, que par 29 élèves. Seule la manière dont fut fondée l'école est originale. En 1800, un riche négociant danois, Niels Brock, laissa, entre autres legs, une somme de 42000 francs pour fonder une école de commerce à Copenhague. Par suite de diverses circonstances, ce ne fut que 86 ans plus tard que ce legs trouva son emploi, les intérêts capitalisés l'avaient alors décuplé et porté à la somme de 420 000 francs.

Mais si l'opinion danoise est peu favorable aux écoles de commerce proprement dites, elle est persuadée en revanche que « les cours de perfectionnement » répondent mieux à l'éducation des employés de commerce. Aussi ces cours sont-ils bien organisés, très prospères, et il y en avait déjà en 1901, plus de 50, dont un pour les jeunes filles, tous subventionnés par les municipalités et les corporations. Cet état d'esprit explique le développement remarquable qu'a pris dans ces dernières années l'École de perfectionnement des commerçans de Copenhague. Cette institution possède un local qui ne lui a pas coûté moins

d'un million de francs, et elle voit augmenter sans cesse le nombre de ses auditeurs, qui atteignait 1 500 en 1905.

En Espagne, l'enseignement commercial a été longtemps très bien organisé... sur le papier. On avait eu le tort de l'annexer aux lycées et collèges, de sorte qu'il était décrié et végétait faute d'élèves. Ce n'est guère que depuis le nouveau décret du 17 août 1901, que ces écoles ont pris consistance, et il est probable qu'elles vont prendre maintenant de l'extension, puisque l'on prête à M. Moret l'intention de s'appuyer sur elles pour commencer la lutte de l'enseignement laïque contre l'enseignement congréganiste, tout-puissant jusqu'à présent dans les écoles publiques.

Aux États-Unis d'Amérique, l'enseignement commercial a été pendant fort longtemps d'une extrême originalité. Il n'était donné que par les *Business Colleges*, sortes d'entreprises industrielles dont l'idéal était de fournir, en quelques semaines et à n'importe quelle époque de l'année, à l'homme ou à la femme désireux de devenir commis ou teneur de livres, un bagage de connaissances techniques suffisant pour lui assurer une rémunération convenable. Les noms de MM. Packard, Bryant et Stratton, qui, vers 1850, fondèrent ce genre d'écoles et le répandirent sur toute la surface des États-Unis, sont restés à bon droit populaires, d'autant plus qu'ils y gagnèrent de jolies fortunes, ce qui est la meilleure des recommandations là-bas. Le voyageur européen qui visite les États-Unis est constamment frappé par les idées nouvelles qu'il y rencontre, mais nous nous souvenons particulièrement de l'étonnement que nous éprouvâmes vers 1860 en visitant l'une des huit ou dix écoles de ce genre alors en exercice. Hommes et femmes de tout âge et de toutes conditions s'y trouvaient pêle-mêle, transformés à forfait en employés, et cela dans l'espace de deux à trois mois, par un enseignement des plus terre à terre et qui, nouvelle originalité, n'en comprenait pas moins un cours d'élocution, tellement les Américains reconnaissent l'utilité de savoir exprimer leurs pensées en public.

Les choses ont marché depuis, et c'est au contraire vers les hautes études commerciales que ce pays s'oriente avec ardeur en ce moment, à la suite du voyage que M. Edmond James, alors professeur à l'Université de Chicago, et aujourd'hui président de l'Université de l'État de l'Illinois, fit en Europe, il y a une dizaine d'années, pour y étudier d'une façon approfondie les écoles supérieures de commerce. Son livre sur l'éducation des

hommes d'affaires fut le signal de l'important mouvement auquel nous assistons aujourd'hui. On compte en ce moment une dizaine de Facultés de commerce adjointes à des Universités; elles ont toutes un programme sensiblement pareil; il s'étend sur quatre années et prévoit pendant les deux dernières un sectionnement entre les six branches de banque et finance, de chemins de fer et transports, de commerce et industrie, d'assurances, de science politique et consulaire, enfin de journalisme. Les étudians peuvent aussi s'y préparer au professorat commercial. A côté de ces Facultés proprement dites, il y a dans plusieurs Universités des cours de haut enseignement d'économie politique, de finance et de commerce, et, comme l'attention générale est portée de ce côté-là, on peut s'attendre à de véritables surprises à la suite des donations absolument prodigieuses que les grands milliardaires font depuis quelques années aux principales Universités de leur pays.

L'enseignement commercial moyen est donné aux États-Unis soit dans des écoles publiques, soit dans des écoles privées. Dans les premières on a commencé par l'adjonction de cours commerciaux, mais la tendance actuelle des grandes villes est de consacrer à cet enseignement des écoles indépendantes. C'est un pas en avant vers l'idéal qui consiste à avoir des cours spéciaux et des maîtres spéciaux dans des bâtimens spéciaux. Quant aux écoles privées d'enseignement commercial moyen, déjà assez nombreuses, elles se développent sans cesse. Leur enseignement dure généralement deux ans et peut être comparé à celui des Académies de commerce d'Autriche.

Les écoles commerciales élémentaires, appelées *Commercial Colleges*, sont fort nombreuses; elles étaient en 1896, dernière année dont nous connaissions la statistique, au nombre de 341, avec 1 764 professeurs et 77 000 élèves, dont 82 pour 100 fréquentaient les cours du jour, et 18 pour 100 ceux du soir. L'enseignement qui y était d'abord rudimentaire s'est élargi, la durée des études s'y est agrandie et l'on y trouve maintenant une solide préparation pratique. L'écolage dans les meilleures écoles varie de 250 à 1 000 francs pour une année scolaire de dix mois; dans un pays où tout se mesure d'après le prix, c'est dire que l'on attache une grande importance à cet enseignement. Les cours complémentaires, cours du soir, cours de perfectionnement commercial, sont très répandus et très fréquentés aux États-

Unis, mais ils n'ont donné lieu jusqu'ici à aucune statistique. Dans aucun des degrés de l'enseignement commercial il n'y a d'écoles spéciales pour les jeunes filles ; en Amérique, les écoles sont communes aux deux sexes et cette co-fréquentation a l'heureux effet de stimuler l'émulation.

La Grèce fait des efforts très louables en faveur de l'enseignement commercial. Le degré supérieur y est représenté par l'École de commerce de l'Académie royale d'Athènes, fondée en 1894 sous le protectorat du Roi et du patriarche œcumène, et subventionnée par les municipalités d'Athènes et du Pirée. Elle comptait 150 élèves en 1905. L'enseignement moyen est donné par les écoles spéciales de Volo, Athènes, Patras, le Pirée et l'île de Naxos. Ces deux derniers établissemens ont une moyenne de 50 élèves et sont renommés surtout pour leur excellent enseignement du français. Signalons enfin les écoles de commerce grecques qui existent dans la Turquie d'Europe et dans la Turquie d'Asie, et dont les plus importantes sont celle de Chalcis, près de Constantinople, et celles de Salonique et de Smyrne.

En Hongrie, le gouvernement attache une importance toute particulière à la question de l'enseignement commercial. Quand les écoles ne sont pas créées directement par lui, leur organisation est soumise à des règles très strictes et uniformes. L'inspection est faite très soigneusement sous la direction du docteur Bela Schack. Les deux ministres du Culte et de l'Instruction publique ont constitué ensemble une commission consultative de l'enseignement commercial qui, composée de quinze fonctionnaires et de quinze négocians, a déjà rendu de grands services.

L'enseignement supérieur est donné par quatre écoles : l'Académie orientale de Budapest, ouverte en 1891, et caractérisée par les voyages d'études en Orient, faits par ses élèves aux frais de l'État, et par la *Revue orientale* qu'elle publie; l'École normale commerciale de Budapest, destinée, comme son nom l'indique, à former des professeurs commerciaux; enfin les deux Académies de commerce de Budapest et de Koloszvar. Le caractère commun de ces quatre écoles est de ne recevoir que des jeunes gens ayant au moins dix-huit ans et pourvus du diplôme de maturité soit d'un gymnase supérieur, soit d'une école reale supérieure.

L'enseignement moyen comprend à l'heure actuelle 37 écoles;

c'est dire combien elles sont appréciées. 19 d'entre elles appartiennent à l'État, 7 à des municipalités, 6 à des corporations, 2 sont confessionnelles, 3 sont des entreprises privées. L'État dépense 724 000 couronnes (1 couronne = 1 fr. 05) pour ses propres écoles et alloue 180 000 couronnes à celles des municipalités et des corporations. L'organisation de toutes ces écoles est identique jusque dans les moindres détails et a été fixée par un décret ministériel de 1895. L'âge minimum d'entrée est de quatorze ans, la durée des études est de trois ans, et le diplôme de sortie donne droit au service militaire d'un an.

La fréquentation des écoles d'apprentis est obligatoire dans toute la Hongrie. Aussitôt qu'une commune contient au moins 50 apprentis commerciaux, elle doit organiser une école pour eux. La durée des études y est de trois ans et comprend sept heures par semaine. L'obligation de fréquenter l'école cesse avec la fin de l'apprentissage. En 1904, il y avait 91 de ces écoles fréquentées par 6 502 apprentis. Il y a aussi de nombreux cours du soir fondés par la Société pour le développement de l'enseignement professionnel, par la Société des Employés de Banque et la Société des Voyageurs.

Les cours commerciaux pour les jeunes filles ont fait l'objet, en 1900, d'un décret ministériel qui les place sous la surveillance de l'inspecteur général de l'Instruction publique. Ils comprennent comme matières obligatoires l'arithmétique commerciale, la tenue des livres, le change, la correspondance et le travail de bureau, la géographie commerciale et la sténographie : la dactylographie est facultative. Ils durent dix mois à raison de vingt heures par semaine et ont été fréquentés dans l'exercice 1903-1904 par 991 élèves dont 948 ont passé avec succès l'examen final.

En tête de l'enseignement commercial en Italie il faut placer l'École royale supérieure de commerce de Venise, fondée en 1868 par l'État avec l'appui matériel et moral de la Ville et de la Chambre de commerce. Elle comprend trois branches : une section commerciale, une section consulaire, une école normale pour la formation des professeurs de commerce, de droit, d'économie politique et de langues vivantes. L'enseignement n'y est pas seulement théorique, mais il est donné beaucoup de soins au bureau pratique et il est à noter que même les candidats au professorat des langues doivent prendre part à ces exercices. La

durée des études est de trois ans pour la première section et de quatre ans pour les autres. A la sortie de l'école, les élèves reçoivent après examen un diplôme qui leur donne droit soit d'entrer dans le service consulaire, soit d'obtenir un poste de professeur dans l'enseignement secondaire de l'État. Le haut enseignement commercial se donne aussi depuis 1902 dans l'Université de Bocconi, à Milan; c'est une fondation privée mais reconnue par l'État, due à la générosité du riche négociant milanais dont elle porte le nom et qui lui a consacré un million de francs. Dans l'esprit de son fondateur elle est destinée à former des « capitaines d'industrie. »

Comme enseignement commercial moyen, l'Italie n'a fait jusqu'ici que ses premiers pas; elle avait bien depuis 1886 l'École supérieure de commerce de Bari et l'École supérieure d'application pour les études commerciales de Gênes et qui sont deux bonnes écoles; mais ce n'est que sous la pression de l'opinion publique que le gouvernement vient d'en fonder plusieurs autres qui sont encore trop récentes pour que nous puissions en parler.

Quant à l'enseignement commercial élémentaire, outre les sections commerciales des écoles publiques de l'État où la tenue des livres figure dans les programmes de l'enseignement général moderne, il se donne actuellement dans une quarantaine d'écoles du jour ou de cours du soir, dont quatre spécialement pour les jeunes filles.

En publiant nos impressions sur le voyage autour du monde que nous fîmes de 1867 à 1869, nous surnommions le Japon le « pays de la bonne humeur; » nous dirions aujourd'hui le « pays des miracles. » Entre les soldats que nous voyions alors armés seulement de sabres, la figure recouverte d'un masque destiné à faire peur à l'ennemi et l'admirable armée qui vient de se distinguer en Mandchourie, le contraste tient du prodige. Pour ceux qui, comme nous, s'intéressent à l'enseignement commercial, il en est de même pour cette branche de la civilisation la plus avancée. La différence entre les écoles publiques que nous visitâmes autrefois et celles que nous verrions aujourd'hui nous confondrait d'étonnement. L'enseignement commercial, inconnu alors, y est organisé maintenant à ses trois degrés absolument comme en Europe, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte à l'Exposition de Liège.

Les études supérieures sont représentées par l'École des

Hautes Études commerciales de Tokio, fondée en 1885, et par l'École des Hautes Études commerciales de Kobé, créee en 1903; il en sera ouvert prochainement deux nouvelles à Nagasaki et à Nagoya. Ces écoles n'acceptent que des élèves ayant terminé leurs cinq années de lycée et les répartissent entre six groupes: le commerce, la banque, les chemins de fer, la navigation, les assurances, le service consulaire. Après examen, il est délivré un diplôme de doctorat ès sciences commerciales.

L'enseignement moyen est destiné plus particulièrement aux élèves des lycées ayant terminé au moins les deux premières années de ces établissemens. Ces écoles, dites écoles spéciales de commerce, étaient déjà en 1903 au nombre de 34 publiques et 7 privées. A la même époque, l'enseignement élémentaire se donnait dans 16 écoles élémentaires de commerce dans lesquelles on entrait après avoir suivi les quatre années de l'enseignement primaire. On comptait aussi 69 cours de perfectionnement annexés aux écoles primaires. Placé sous le contrôle du ministre de l'Instruction publique, attentivement surveillé par des inspecteurs spéciaux, l'enseignement commercial au Japon prétend, on le voit, rivaliser avec celui de l'Europe.

L'enseignement qui nous occupe est fort restreint en Norvège. Il ne donne lieu à aucune école supérieure et ne comprend que deux écoles moyennes créées pas des municipalités, à savoir le Gymnase commercial de Christiania, fondé en 1875 et le Gymnase commercial de Bergen, qui date de 1904. La durée régulière des études y est de deux ans et elles sont mixtes pour garçons et filles. En outre de ces écoles publiques il y a beaucoup d'institutions privées qui prennent le nom de commerciales, mais malheureusement la plupart d'entre elles ont des maîtres d'une culture insuffisante. Cependant il faut citer comme la plus réputée l'École d'Ottotreider à Christiania dont on a pu apprécier les intéressans travaux à l'Exposition de Paris de 1900. Quant à la situation des apprentis, elle n'est réglementée par aucune loi; on s'en rapporte pour leur éducation pratique au bon vouloir des patrons. Espérons que l'Association des anciens élèves du Gymnase commercial de Christiania qui, sous le nom de Club commercial, jouit d'une certaine influence, pourra être utile au développement si désirable et si en retard de l'enseignement commercial en Norvège.

Dans les Pays-Bas l'enseignement commercial proprement dit n'a pris corps que dans les dix dernières années, si l'on

excepte l'École commerciale publique d'Amsterdam, qui existe depuis quarante ans. Il n'y a pas encore d'enseignement supérieur et l'on compte actuellement neuf écoles moyennes organisées par les communes avec des subsides de l'État. Les jeunes filles y ont accès.

La Russie est probablement le pays qui a possédé la plus ancienne des écoles de commerce : c'est l'École Demidoff fondée à Moscou en 1772 et transportée à Saint-Pétersbourg en 1799 par l'impératrice Féodorowna qui la prit sous sa protection. Quelques écoles et des cours commerciaux furent fondés plus tard, principalement après 1870, par différentes corporations de négocians ; mais l'essor de cet enseignement date de la loi de 1896 qui la rattacha au ministère des Finances. L'influence considérable de cette loi, faite dans un esprit vraiment libéral, ressort clairement des intéressantes études publiées successivement en 1899 par M. le conseiller d'État Grigoriew, inspecteur général de l'enseignement technique en Russie, puis en 1901 par M. Jourdan, directeur de l'École des Hautes Études de Paris, enfin récemment par M. de Friesendorff, conseiller d'État. Les corporations, les sociétés diverses et les Bourses de commerce ont rivalisé d'entrain et de générosité en faveur de l'enseignement commercial depuis que cette loi l'a soustrait aux rigueurs du ministère de l'Instruction publique et a donné libre carrière à la fois au public qui désirait cet enseignement et aux excellens professeurs qu'il a su attirer. Aussi le nombre des écoles de commerce de tous les degrés, tant officielles que privées, atteignait-il récemment l'importance considérable de 147 et va-t-il sans cesse en augmentant.

Les meilleures écoles russes, tout en prenant le nom d'Écoles supérieures de commerce, donnent en réalité un enseignement moyen. Les unes prennent leurs élèves dès l'âge de dix ans et les conservent sept ans en leur donnant une instruction générale pendant les quatre premières années et en consacrant les trois années restantes aux études spéciales. Les autres n'admettent que des jeunes gens âgés de treize à dix-sept ans ayant déjà reçu une bonne instruction générale et les conservent pendant trois ans. Le diplôme de sortie confère les mêmes droits pour le service militaire que celui des écoles réales de l'État. En 1903, le nombre de ces écoles supérieures de commerce était de 53 avec 16 500 élèves.

Les écoles de commerce élémentaires se divisent en deux

catégories. La première fait appel à des élèves réguliers, astreints à suivre tous les cours ; les enfans y sont admis à partir de l'âge de douze ans et sont conservés trois ans ; en 1903 ces écoles étaient au nombre de 40 avec 6825 élèves. La seconde catégorie, connue sous le nom officiel de classes de commerce, est destinée aux adultes, principalement aux jeunes gens déjà employés dans des bureaux ; en 1903, il y avait trente de ces classes avec 7223 élèves. Enfin, il existait, en 1903, 24 cours divers d'enseiment commercial, la plupart consacrés à la comptabilité et aux langues étrangères, et fréquentés par 1698 auditeurs.

En résumé, la faveur dont l'enseignement commercial jouit depuis quelques années en Russie est telle que le ministère des Finances n'a que peu de sacrifices à faire pour lui, la dépense étant facilement couverte par l'affluence des élèves et par la générosité des fondateurs. Il n'est pas rare de voir des particuliers comme M. Fereschendo ou des corporations y consacrer des centaines de mille roubles, et plusieurs des Bourses les plus importantes de l'Empire donnent l'exemple en trouvant, comme celle de Moscou, 700 000 roubles pour fonder l'École Alexandra, comme celle de Kiew 450000 roubles, celle de Riga 500000 roubles, etc. Certaines villes établissent même des impôts spéciaux sur les maisons de commerce pour entretenir ces écoles. Parmi les plus chaleureux propagateurs, il faut nommer la grande Société d'enseignement commercial, les Associations des employés de commerce de Moscou et de Kharkof, la Société Pétrovskoe, la Société des Amis des Sciences commerciales et les corporations des marchands des principales villes.

En Finlande, M. Le Hénaff nous apprend que l'enseignement commercial est assez développé. Il y a onze établissemens d'enseignement moyen (écoles supérieures et instituts) qui ont deux années d'études et neuf écoles d'employés qui sont plutôt des cours élémentaires. Toutes ces écoles sont fréquentées également par les deux sexes; il faut du reste remarquer qu'en Finlande toutes les femmes travaillent et que les mœurs leur permettent l'accès dans toutes les professions.

Le peuple suédois se tourne de plus en plus vers les carrières commerciales et le nombre de ses commerçans a plus que doublé depuis 1870. Il est donc tout naturel que, dans un pays où l'enseignement général est très développé, l'enseignement commercial soit en progrès. Il n'y est cependant pas encore à la

hauteur des besoins. Ainsi le degré supérieur n'y est point représenté jusqu'ici et il n'y a que deux écoles moyennes de commerce; en revanche, toutes les écoles populaires supérieures enseignent à leurs élèves les premières notions de la comptabilité et plusieurs municipalités ont organisé des cours de commerce du soir et du dimanche. Dans toute la Suède l'enseignement est mixte pour jeunes gens et jeunes filles.

La Suisse est de tous les pays du monde celui qui compte le plus d'écoles de commerce comparativement à sa population; elle dépasse la Saxe elle-même que l'on a souvent décorée du nom de terre classique de l'enseignement commercial; cela se conçoit du reste à cause du nombre considérable de jeunes gens suisses que l'on envoie à l'étranger et qu'il faut préparer en conséquence. Le haut enseignement est donné par la Faculté des Sciences politiques de l'Université de Zurich, qui a créé en 1903 une section de sciences commerciales dans laquelle les études sont très élevées et conduisent à l'un des trois diplômes suivans : sciences commerciales, professorat de commerce pour l'enseignement supérieur, docteur *juris publici et rerum cameralium*. L'Académie de commerce de Saint-Gall, dont les élèves réguliers doivent être âgés d'au moins dix-huit ans, doit aussi être mise au rang le plus élevé. Une particularité de cette Académie est que l'étudiant étranger paie un écolage plus fort que l'étudiant suisse. L'enseignement moyen se donne dans vingt-deux écoles; le programme des études y est sensiblement le même que celui des écoles du même degré dans les divers pays, mais l'esprit si pratique du peuple suisse se révèle une fois de plus par l'importance attachée au « Bureau Commercial » *Ubungskontor*, qui comporte le travail journalier d'un bureau véritable avec correspondance et tenue de livres non seulement dans la langue maternelle mais aussi en langues étrangères. Les écoles élémentaires ou plus exactement les cours complémentaires sont très en honneur et les commerçans portent le plus grand intérêt à l'amélioration des connaissances des apprentis; le nombre de ces écoles complémentaires est actuellement d'environ 90, dont 64 ont été fondées par l'importante Société suisse pour l'enseignement commercial qui a réussi à organiser dans tout le pays des examens donnant droit au diplôme très apprécié d'apprenti de commerce. Un détail intéressant est que la fréquentation de ces cours donne généralement lieu à la perception d'une rétribution

qui varie entre 0 fr. 05 et 0 fr. 30 par leçon ; l'expérience a démontré que l'on obtient ainsi plus d'attention et d'efforts des auditeurs. Comme création originale on peut citer aussi les cours de vacances que l'Association des professeurs des écoles de commerce suisses a organisés pour le perfectionnement de l'instruction commerciale de ses membres. Cette association publie régulièrement un Bulletin de même que la Société suisse pour l'enseignement commercial ; du reste les publications relatives à l'enseignement commercial sont fort nombreuses en Suisse, outre les rapports annuels du département fédéral du Commerce.

Malgré les écoles qui leur sont spécialement réservées, les jeunes filles sont presque toujours admises dans les écoles de garçons et l'on attache une telle importance à ce qu'elles profitent de l'enseignement commercial que, pour elles comme pour les garçons, il est question de rendre obligatoire la fréquentation des *Fortbildungsschulen*.

Comme conclusion de la première partie de notre étude nous espérons avoir fait apparaître l'importance considérable et toujours croissante que tous les pays du monde attachent à l'enseignement commercial à tous ses degrés et le rôle qu'ils lui attribuent dans la lutte ardente mais pacifique que se livrent toutes les nations pour le développement de la richesse publique et la marche toujours progressive de la civilisation. Nous allons examiner maintenant ce que la France a fait et ce qu'il lui reste à faire dans cet ordre d'idées.

II

Se rendre compte de l'état actuel de l'enseignement commercial en France, c'est passer successivement en revue les écoles supérieures de commerce, les écoles moyennes, l'enseignement élémentaire y compris les cours divers, l'enseignement des jeunes filles, l'administration supérieure et la législation spéciale, enfin les associations qui ont pour objet le développement de cette branche de notre activité sociale.

Nous n'avons pas encore de Facultés du commerce proprement dites ; l'École des Hautes Études commerciales est appelée sans doute à devenir un jour une Faculté parce que, de toutes nos écoles supérieures de commerce, c'est elle qui est le plus luxueusement logée dans un superbe bâtiment construit à cette

intention par la Chambre de commerce de Paris et que c'est elle aussi qui a le meilleur recrutement d'élèves et les professeurs les plus haut placés, enfin parce que c'est elle qui sert d'école normale pour la formation des professeurs de l'enseignement moyen; mais, comme elle a eu jusqu'à présent le même programme que nos autres écoles supérieures, nous ne devons pas la classer, pour le moment, dans un rang plus élevé. Nous avions jusque dans ces derniers temps quinze de ces écoles supérieures de commerce, dont trois à Paris et les autres à Alger, Bordeaux, Dijon, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Rouen et Toulouse, toutes créées, dirigées et entretenues soit par des Chambres de commerce ou des municipalités, soit par des associations de négocians. L'âge minimum d'entrée était de seize ans, mais en réalité leurs élèves étaient passablement plus âgés. La durée des études était de deux années et, par suite des examens que l'État exigeait pour l'obtention du privilège d'un an de service militaire qu'il leur accordait, nos écoles supérieures de commerce avaient été amenées à adopter toutes le même programme qui était ainsi conçu:

Matières enseignées.	Nombre de leçons de 1 heure par an. 1re année.	2e année.
Commerce et comptabilité	100	100
Première langue étrangère	165	165
Seconde langue étrangère	90	90
Mathématiques appliquées	100	50
Étude des marchandises	45	45
Chimie et physique appliquées	28	28
Géographie économique	50	55
Histoire du commerce	20	»
Élémens du droit public et du droit civil français	30	»
Législation commerciale, maritime et industrielle	50	35
Législations commerciales étrangères	»	20
Économie politique	30	»
Législation ouvrière	»	15
Législation budgétaire et douanière	»	25
Diverses matières selon les localités		
Produits chimiques et soieries à Lyon		
Marine marchande à Marseille	»	95
Section coloniale à Lyon		
Œnologie à Dijon et à Montpellier		
Total des heures par an	708	723

L'établissement du service militaire de deux ans obligatoire et égal pour tous, est venu jeter le désarroi dans cette organisation et provoquera sans doute la modification de ce programme; il est probable que dorénavant chaque école s'inspirera davantage des besoins de sa région et que, tout en ayant un fonds d'études communes à tous ses élèves, elle les spécialisera selon le genre d'affaires auquel chacun d'eux se destinera plus particulièrement : commerce intérieur, international, colonies, etc. Il est probable aussi que ces écoles cesseront d'avoir la prétention d'être toutes sur le même rang; les unes resteront écoles supérieures, d'autres se transformeront plus ou moins. Ainsi l'École de Lille devient déjà École supérieure pratique de commerce et d'industrie, se divisant en sections ayant un certain nombre de cours communs, mais orientées l'une vers le commerce général et la banque, les autres vers le commerce plus spécial des textiles ou des matières colorantes ou vers les commerces qui se rattachent à la brasserie, à la sucrerie, à la distillerie. De son côté, l'École supérieure de commerce de Paris, la plus ancienne de toutes, puisqu'elle date de 1820, se transforme profondément aussi et devient École supérieure pratique de commerce et d'industrie en offrant aux familles trois combinaisons :

1° Cinq années d'études pour un enseignement technique complet qui prend les enfans vers l'âge de 12 à 13 ans;

2° Trois années d'études secondaires pour les élèves qui sont obligés d'entrer de bonne heure dans les affaires;

3° Deux années d'études supérieures mais essentiellement pratiques pour les élèves ayant fait des études secondaires sérieuses dans les lycées et collèges. Ces jeunes gens viennent se joindre à ceux qui ont reçu à l'école l'enseignement du premier cycle. Enfin une section spéciale de navigation maritime a été annexée à l'école sous le contrôle et avec le concours du ministère de la Marine. Quant à l'Institut commercial de Paris, il a eu l'idée fort ingénieuse d'établir une succursale à Liverpool pour les jeunes gens qui désirent se familiariser avec la langue anglaise.

L'enseignement commercial moyen se donne soit dans les écoles spéciales fondées d'accord entre les départemens ou les communes et le ministère du Commerce et qui sont désignées sous le nom d'Écoles pratiques du commerce et de l'industrie, soit dans des écoles fondées par les Chambres de commerce, soit enfin dans certaines écoles de la Ville de Paris.

Le ministère du Commerce s'est appliqué depuis quelques années à développer considérablement les écoles pratiques ; elles comprennent trois catégories : les écoles pratiques d'industrie, les écoles pratiques de commerce, les écoles pratique de commerce et d'industrie, ces dernières ainsi nommées parce qu'elles groupent sous le même toit une section commerciale et une section industrielle. Nous ne nous occuperons naturellement ici que des sections d'enseignement commercial.

Les écoles pratiques prennent les enfans au sortir de l'école primaire à l'âge de douze à treize ans et les gardent généralement trois ans ; elles ont quelquefois une année préparatoire et une quatrième année. Voici le programme-type qui a été préparé pour servir de guide, mais qui peut être un peu modifié selon les besoins locaux :

Matières.	Nombre d'heures de classe par semaine.			
	1re année.	2e année.	3e année.	Total.
1° Enseignement commercial :				
Commerce, comptabilité et tenue de livres	6	6	6	18
Langue étrangère	6	6	6	18
Arithmétique et algèbre	3	3	3	9
Géographie	1 1/2	3	3	7 1/2
Écriture et calligraphie	3	1 1/2	1 1/2	6
Chimie et marchandises	1 1/2	3	3	7 1/2
Législation	»	»	3	3
Économie commerciale	»	»	1 1/2	1 1/2
Totaux	21	22 1/2	27	70 1/2
2° Enseignement général :				
Langue française	4 1/2	3	3	10 1/2
Dessin	1 1/2	1 1/2	1 1/2	4 1/2
Histoire	1 1/2	1 1/2	»	3
Histoire naturelle et hygiène	»	1 1/2	»	1 1/2
Géométrie	»	1 1/2	1 1/2	3
Notions de physique	1 1/2	»	»	1 1/2
Totaux	9	9	6	24
Études	9	9	9	27
Totaux généraux	39	40 1/2	42	121 1/2

Les cours sont gratuits.

Créées en vertu de la loi du 26 janvier 1892 et organisées par le décret du 22 février 1893, ces écoles se sont rapidement déve-

loppées dans toute la France; elles sont déjà au nombre de 53 dont 17 d'industrie seule, 26 de commerce et d'industrie, 1 de commerce seul et 9 de commerce et d'industrie pour filles. Ces écoles sont appelées à devenir encore beaucoup plus nombreuses. La moyenne de leurs élèves est déjà de 200 par école.

On peut rattacher à ce groupe la très intéressante et très prospère École commerciale de l'avenue Trudaine de Paris, qui prend les enfans à partir de l'âge de huit ans et les conduit jusqu'à seize ou dix-sept ans. Les premières années peuvent être considérées comme cours préparatoires; les études normales comprennent les quatre dernières années. La rétribution scolaire est de 220 francs par an. Cette école, que la Chambre de commerce de Paris a fondée en 1863, est un modèle dans son genre; aussi était-elle fréquentée en 1904 par 700 élèves.

Enfin la Ville de Paris donne l'enseignement commercial moyen dans le collège Chaptal qui, à côté de son enseignement général, a une section où, pendant deux ans, les élèves âgés d'environ quinze ou seize ans peuvent se préparer aux écoles supérieures de commerce ou même directement à la carrière commerciale. Quant à l'enseignement privé, nous avons peu de renseignemens et nous nous contenterons de signaler l'école de M. Pigier à Paris, qui est très fréquentée par les jeunes gens désireux d'entrer rapidement dans les bureaux. L'enseignement élémentaire se donne principalement dans les écoles primaires supérieures, qui ont dans leur section commerciale quelques cours élémentaires de comptabilité et de commerce. Celles d'entre elles qui ont une quatrième poussent l'étude de la comptabilité et des langues relativement assez loin. On peut citer notamment à Paris les écoles J.-B. Say, Turgot, Colbert, Lavoisier et Arago.

Quant aux cours professionnels ou de perfectionnement, très repandus sur tout le territoire de la France, ils se donnent quelquefois à certaines heures de la journée ou du dimanche, mais c'est surtout dans la soirée qu'ils ont lieu. Leur nombre est si considérable et leur objet plus spécial est si varié qu'il serait impossible d'en donner la nomenclature. On peut dire que, grâce au concours de tous les bons citoyens, les villes où les cours professionnels font défaut constituent aujourd'hui l'exception. Ces cours s'adressent en général à des adultes désireux de perfectionner leurs connaissances et ils sont le plus souvent élémentaires; mais il en est beaucoup qui s'élèvent fort haut et, pour n'en

citer qu'un seul, nous dirons que les cours du soir donnés à la mairie de la rue Drouot par la Société d'études commerciales (fondation Bamberger) sont fréquentés par l'élite des employés de banque et de commerce de Paris.

Nous arrivons maintenant à une branche de l'enseignement commercial qui fait grand honneur à notre pays. Depuis quelques années, l'usage s'est beaucoup répandu en France d'employer des jeunes filles ou des femmes dans les bureaux, soit comme comptables, soit comme sténographes, dactylographes ou secrétaires. Ce résultat est dû en grande partie à l'excellent enseignement qui est mis chez nous à la disposition des jeunes filles. Il se donne soit dans les écoles proprement dites, soit dans les cours professionnels.

En tête de la branche supérieure de cet enseignement il faut placer la division normale qui, à l'École pratique de commerce et d'industrie du Havre, est destinée à former des professeurs de commerce femmes pour les écoles de filles. Les élèves recrutées par voie de concours doivent être âgées de vingt à vingt-cinq ans et munies du brevet supérieur; la durée de leurs études est de deux ans; au bout de ce temps les élèves normaliennes prennent part au concours pour les certificats d'aptitude au professorat des écoles pratiques. Les cours sont professés soit par des agrégés de l'Université, soit par des spécialistes en sciences techniques. La France est du reste jusqu'ici le seul pays européen qui confie les fonctions de professeur commercial à des femmes et l'on peut dire qu'elle ne s'en trouve pas mal.

On peut ranger aussi dans la catégorie de l'enseignement supérieur la remarquable École de commerce et de comptabilité pour les jeunes filles, fondée en 1856 à Lyon par Mlle Luquin, et placée aujourd'hui sous le patronage de la Ville et de la Chambre de commerce de Lyon. Les élèves n'y sont admises qu'à partir de l'âge de quinze ans et après un examen d'entrée. L'enseignement y est gratuit et dure deux années. A la fin de la première année, il est accordé un « certificat d'études commerciales; » à la fin de la deuxième année, les élèves peuvent obtenir le « diplôme d'études commerciales. » Ces deux titres ne sont délivrés qu'à la suite d'un examen passé avec succès devant un jury spécial présidé par l'inspecteur d'Académie. Les leçons se donnent tous les jours non fériés de 1 heure et demie à 5 heures et demie, sauf le jeudi où elles ont lieu de 8 heures et demie à

11 heures et demie du matin. Un cours facultatif d'anglais est mis à la disposition des élèves le matin. Le programme comprend :

	Heures par semaine.	
	1re année.	2e année.
Comptabilité et tenue des livres	10	10
Écriture	2	2
Sténographie et dactylographie	3	3
Français	4	2
Géographie commerciale	2	2
Droit commercial	»	3
Anglais (facultatif)	4	4

Dans l'enseignement moyen, il faut citer tout d'abord les écoles pratiques de commerce et d'industrie pour jeunes filles rattachées au ministère du Commerce et fondées d'accord avec lui par les départemens ou les communes. Elles portent le nom d'Écoles pratiques de Commerce et d'Industrie parce que les élèves y sont réparties en deux sections, l'une commerciale, l'autre industrielle. Ce sont en réalité deux écoles juxtaposées. On y entre à l'âge de douze à treize ans, et la durée des études est de trois ans. Les élèves qui passent avec succès leurs examens de sortie reçoivent le « certificat d'études pratiques commerciales. » Le caractère propre et original de ces écoles ne tient pas tout entier dans leurs programmes si bien orientés qu'ils soient vers la vie active du commerce. Il réside surtout dans leurs méthodes. On s'applique à les rendre aussi directes et aussi logiques que possible, non seulement afin d'économiser le temps, mais encore en vue de donner aux esprits de la sûreté et de la force. Il y a actuellement neuf de ces écoles : à Boulogne-sur-Mer, Dijon, le Havre, Marseille, Nantes, Reims, Rouen, Saint-Étienne et Aire-sur-Adour, ayant ensemble un effectif, en 1904, de 2403 élèves et le Ministère s'applique à faciliter le plus possible les créations de ce genre.

La ville de Paris a organisé dans deux de ses écoles primaires supérieures, l'école Edgar-Quinet et l'école Sophie-Germain, un intéressant enseignement commercial pour les jeunes filles. Ces écoles, qui, comme toutes les écoles primaires supérieures, se recrutent par voie de concours parmi les jeunes filles pourvues du certificat d'études primaires (douze à treize ans), ne s'occupent pendant les deux premières années que d'études gé-

nérales, auxquelles elles ajoutent dans la troisième année réglementaire, et dans une quatrième année complémentaire et facultative, un enseignement commercial moyen comprenant la comptabilité avec tenue de livres et calcul commercial, des notions de législation usuelle et commerciale et d'économie politique, les langues anglaise ou allemande, la sténographie et la dactylographie. Les cours y sont gratuits.

L'enseignement commercial moyen est représenté à Lyon par l'école La Martinière des filles, destinée aux jeunes filles de la classe ouvrière. L'enseignement y est gratuit et dure trois années; l'âge d'admission est de treize ans au moins. Le programme de la section de commerce comprend l'écriture, la comptabilité, le droit commercial, l'anglais et la sténographie. Il y a aussi à Lyon l'École pratique lyonnaise de commerce et de comptabilité, école libre dirigée actuellement par Mme Monloup-Robert. Les élèves y sont admises à partir de l'âge de quinze ans et l'enseignement n'y dure que trois mois.

A Paris, dans l'enseignement libre, on peut citer, comme écoles d'enseignement moyen, les deux écoles Élisa-Lemonnier de la rue Duperré et de la rue des Boulets, dont les programmes sont conçus dans un esprit très pratique. Il est question de leur rachat par la Ville. Il faut citer aussi la section pour les dames de l'École pratique de commerce de Paris, très connue sous le nom de M. Pigier. Cette école a une grande analogie avec les *Business colleges* d'Amérique: c'est dire qu'elle s'occupe essentiellement de pratique, que l'admission y a lieu sans examen à partir de quatorze ans et que la durée des études dépend des élèves elles-mêmes; elle varie entre trois mois et un an.

Pour ce qui concerne l'enseignement élémentaire des femmes, on peut dire d'une façon générale que les écoles primaires supérieures donnent dans leur troisième année des notions sur la comptabilité, la tenue des livres, le droit usuel, l'économie politique et que les langues vivantes y occupent une assez grande place. Des notions d'études commerciales sont données aussi dans les écoles professionnelles et ménagères. Trois des écoles professionnelles de Paris possèdent chacune une section commerciale, et le nombre des élèves qui s'y présentent dépasse toujours le nombre des places disponibles. Quant aux cours proprement dits, qui ont lieu quelquefois dans la journée, mais presque toujours le soir, il serait bien difficile de les énumérer

tous, tant ils sont nombreux dans toute la France. A Paris, il faut citer en première ligne les cours spéciaux d'enseignement commercial pour les femmes et les jeunes filles. Ils se donnent le soir, de sept et demie à neuf heures et demie d'octobre à fin mai et sont destinés à mettre les jeunes filles à même d'exercer d'une façon satisfaisante la profession de comptable, et de faire la correspondance commerciale en français et même, dans une certaine mesure, en anglais ou en allemand. Des certificats d'études commerciales sont délivrés après examen. Il y a, à Paris, seize de ces cours sous la remarquable surveillance générale de Mlle Malmanche, membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Il faut citer aussi les cours de l'Association philotechnique, de l'Association polytechnique, de l'Association polymathique, de la Société d'enseignement moderne, de la Société pour l'enseignement élémentaire, de la Société de l'Union française de la jeunesse, de l'Institut populaire d'enseignement commercial, de la Société académique de comptabilité, les cours professionnels des femmes caissières, comptables et employées aux écritures, les cours commerciaux pour les femmes adultes de la Chambre de commerce, enfin l'Institut féminin qui vient de s'ouvrir rue de Londres, etc., etc. On peut estimer *grosso modo* à 2000 le nombre des jeunes filles ou femmes qui suivent ces cours à Paris.

En province, on peut citer, à Lyon, la Société professionnelle du Rhône et les cours professionnels de Mlle Rochebillard; à Bordeaux, la Société philomathique a quinze cours d'enseignement commercial pour les femmes, suivis en 1904 par 592 élèves; la Société des Amis de l'instruction a deux cours de comptabilité, l'un élémentaire, l'autre supérieur; il faut citer, à Marseille, la Société pour la défense du commerce et de l'industrie; à Saint-Quentin, la Société industrielle; à Reims, la Société industrielle; à Nantes, l'Association d'enseignement commercial et de comptabilité. Enfin, nous nommerons la Société philomathique de la Dordogne, l'Association mutuelle des Comptables de l'arrondissement de Beauvais, les cours pratiques municipaux de Niort, la Société d'instruction commerciale de Mazamet, le Cercle d'études commerciales de Limoges, et, faute de renseignemens plus complets, nous ne mentionnerons que pour mémoire les nombreuses Chambres syndicales de corporations qui ont organisé des cours professionnels.

Pour résumer d'un mot l'ensemble de l'enseignement commercial des femmes en France, nous dirons qu'il a fait de grands progrès; qu'il est encore susceptible d'utiles développemens; qu'il est en voie de les réaliser, et qu'en tous cas, aucun autre pays ne peut en offrir l'équivalent.

L'enseignement commercial, bien que dû en majeure partie à l'initiative des Chambres de commerce, des Conseils généraux, des municipalités ou de corporations particulières relève presque toujours directement ou indirectement du ministère du Commerce. Ce ministère comprend une direction de l'Enseignement technique, industriel et commercial qui se divise en trois bureaux, l'un chargé de l'Enseignement supérieur, l'autre des Écoles pratiques, le troisième des Cours subventionnés. L'inspection de toutes les institutions est assurée par trois inspecteurs généraux et par des inspecteurs régionaux et départementaux. Le ministère est en outre aidé dans sa tâche par un Conseil supérieur de l'Enseignement technique et par une commission permanente de celui-ci, laquelle est consultée notamment pour la création de toutes les écoles nouvelles, pour la confection et la modification des programmes, enfin pour la répartition des subventions.

Quant à la législation afférente à l'enseignement technique, nous étudierons plus loin l'important projet de loi qui vient d'être présenté à la Chambre des députés et dont l'adoption donnerait certainement un nouvel essor aux études commerciales.

Les associations ou œuvres d'utilité publique ayant pour objet le développement de l'enseignement commercial sont nombreuses en France. Il faut citer en première ligne les principales Chambres de commerce de France, diverses municipalités et conseils généraux, et de nombreuses chambres syndicales ou corporations qui ont donné de fréquentes preuves d'intérêt à l'enseignement commercial. Il a été fondé, il y a quelques années, une Association française pour le développement de l'enseignement technique, commercial et industriel. Cette association compte actuellement plus de 700 membres et elle publie depuis peu un *Bulletin* trimestriel. Le ministère du Commerce publie aussi depuis sept ou huit ans un *Bulletin* de l'Enseignement technique qui est un recueil de toutes les questions officielles ou officieuses concernant cet enseignement. Les anciens élèves

des écoles supérieures de commerce ont fondé pour chacune de ces écoles des associations amicales qui font figurer dans leur programme le développement et le perfectionnement des études commerciales. Ces différentes associations se sont fédérées en une Union des associations des anciens élèves des Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État, laquelle union est très prospère, compte environ 7000 membres, et publie un *Bulletin* bimensuel fort apprécié. De nombreuses écoles d'enseignement technique de toutes classes et de tous degrés ont déjà organisé, ou projettent d'organiser, parmi leurs anciens élèves, des associations amicales, et il faut voir là un mouvement qui promet d'être utile à la cause de cet enseignement. Enfin une nouvelle et dernière preuve de l'intérêt que le public français porte de plus en plus à ces questions réside dans le succès remarquable du Congrès organisé par le journal *le Matin* avec le concours de la Commission parlementaire du commerce, qui s'est tenu à Paris du 1er au 5 juin 1905 sous la présidence de M. Trouillot, et qui a servi de base à l'obligation désormais imposée aux conseillers du Commerce extérieur, d'aider au placement des jeunes Français à l'étranger, donnant ainsi une nouvelle impulsion à l'enseignement commercial.

III

Ce qu'il reste à faire pour placer l'enseignement commercial en France à la hauteur de ce qu'il est dans les pays étrangers les plus avancés, nous allons l'apprendre par le récent rapport fait par M. Cohendy au nom du Conseil supérieur de l'enseignement technique, industriel et commercial, par le projet de loi qui en est résulté et qui a été déposé par le ministre du Commerce, enfin par le rapport que M. Astier a présenté à ce sujet à la Chambre des députés le 13 juillet 1905.

Aussi longtemps que l'enseignement sous toutes ses formes était resté sous la direction exclusive du ministère de l'Instruction publique, tout ce qui touchait de près ou de loin au côté technique ou professionnel était décrié. L'enseignement classique seul était en honneur, les élèves intelligens lui étaient infailliblement réservés; il semblait que l'enseignement moderne ne fût institué que pour les enfans les moins bien doués. C'était l'époque où dans les familles on disait couramment : Mon fils aîné est fort

intelligent, j'en ferai un avocat, un médecin, un notaire ou surtout un fonctionnaire ; mon fils cadet l'est moins, je le destinerai aux affaires ! Sous la pression de ce qui se passait à l'étranger, il fallut cependant reconnaître que le développement du commerce mondial exigeait un enseignement spécial et l'on crut bien faire, pour le soustraire à la routine, de le placer, en 1880, sous le régime du « condominium » en vertu duquel il était administré à la fois par le ministère de l'Instruction publique et par le ministère du Commerce : régime détestable, comme on l'a dit très justement, qui partageait les responsabilités, divisait l'autorité, laissait ces écoles spéciales sans direction ou, ce qui pis est, tiraillées entre deux directions souvent opposées. En dépit cependant de tous les obstacles, l'enseignement technique s'étendait, l'initiative privée, les Chambres de commerce, les municipalités fondaient les écoles supérieures de commerce, les écoles professionnelles, les cours industriels ou commerciaux. Le condominium repoussé par tout le monde fut heureusement supprimé par la loi de finances de 1892, et il fut décidé qu'à l'avenir les écoles primaires supérieures professionnelles dont l'enseignement était principalement industriel ou commercial relèveraient exclusivement du ministère du Commerce, auquel elles seraient transférées par décret, et prendraient le nom d'Écoles pratiques de commerce et d'industrie. Nous avons vu plus haut qu'elles répondaient si bien à la fois aux vœux des familles et aux besoins du commerce et de l'industrie, qu'elles ne cessent de se multiplier dans toutes les régions du pays et sont déjà aujourd'hui au nombre de 53. La population scolaire de ces écoles dépasse 10 000 élèves dont 2500 jeunes filles, la moyenne atteint 200 élèves par école, soit une augmentation constante tant progressive qu'effective. En présence de ces résultats, la loi de finances du 13 avril 1900 a également transféré au ministère du Commerce les écoles nationales professionnelles qui avaient été créées à Armentières, à Nantes, à Vierzon et à Voiron, en exécution de la loi du 11 décembre 1880. Plus récemment enfin, la loi du 27 décembre 1900 plaçait sous la seule autorité du ministre du Commerce les écoles professionnelles de la Ville de Paris.

L'enseignement technique, ainsi groupé tout entier sous la direction du ministère du Commerce qui de tout temps avait eu dans ses attributions le Conservatoire national des Arts et

Métiers, l'École centrale des arts et manufactures, les Écoles nationales d'arts et métiers, occupe donc aujourd'hui une place de plus en plus importante à côté de l'enseignement général, et cependant, tandis que celui-ci a depuis longtemps ses lois organiques, l'enseignement technique n'est régi que par des dispositions spéciales, éparses et nécessairement incomplètes. Aucune loi ne précise les caractères qui distinguent ces établissemens et permettent de les différencier de ceux d'enseignement général, ne s'occupe des autorités préposées à l'enseignement technique, ni ne pose les règles générales suivant lesquelles les écoles publiques d'enseignement technique doivent être créées et administrées, non plus que celles qui concernent le personnel et les peines disciplinaires qu'il peut encourir. Enfin aucune loi non plus ne s'est occupée jusqu'à présent du régime des écoles techniques privées et de leur reconnaissance par l'État. Aujourd'hui l'heure est venue de combler ces lacunes et de donner à l'enseignement technique la législation générale et homogène qui lui permettra de se développer largement à ses divers degrés et de contribuer ainsi, comme c'est son rôle, à la prospérité commerciale et industrielle du pays.

Nous allons passer successivement en revue les différens chapitres de ce nouveau projet de loi qui, ne l'oublions pas, est consacré à l'enseignement technique en général, c'est-à-dire aux deux enseignemens industriel et commercial. Ces deux enseignemens ont de nombreux points de contact et ce qui concerne l'un s'applique souvent à l'autre; mais nous aurons soin de conserver toujours en vue celui dont nous nous occupons spécialement dans la présente étude. Le projet débute par la définition suivante : « L'enseignement technique industriel ou commercial a principalement pour objet, sans préjudice d'un complément d'enseignement général, l'étude théorique et pratique des sciences et des arts ou métiers en vue de l'industrie ou du commerce. Cet enseignement est donné dans des écoles et dans des cours professionnels ou de perfectionnement. Il est placé sous l'autorité du ministre du Commerce. » Puis, fixant la limite qui sépare les écoles d'enseignement technique des écoles d'enseignement général ou, en d'autres termes, délimitant le domaine du ministère du Commerce de celui du ministère de l'Instruction publique, il déclare, en ce qui concerne la partie commerciale, que : « Sont établissemens d'enseignement technique commercial les

écoles dans lesquelles le temps consacré à l'étude des langues étrangères, de la comptabilité et de la tenue des livres, des mathématiques financières, des marchandises, de la législation commerciale, de l'économie politique, de la géographie commerciale, de la sténographie et de la dactylographie et aux exercices pratiques dépasse la moitié de l'horaire total de l'établissement. Les écoles et les cours d'enseignement technique sont publics ou privés. Les écoles privées peuvent être reconnues par l'État. »

Les autorités préposées à l'enseignement technique sont tout d'abord le Conseil supérieur de l'enseignement technique qui est non seulement maintenu mais dont les attributions sont élargies ; il doit être consulté sur la plupart des questions et peut sur l'initiative de ses membres émettre des vœux. Dans l'intervalle des sessions, il est représenté par une Commission permanente élue parmi ses membres. Actuellement le service de l'inspection de l'enseignement technique est assuré par deux catégories de personnes; d'une part, des inspecteurs généraux et des inspecteurs et inspectrices des écoles pratiques de commerce et d'industrie qui sont des fonctionnaires de l'État; et, d'autre part, des inspecteurs régionaux et des inspecteurs départementaux qui sont pour ainsi dire des fonctionnaires bénévoles, en ce sens que leurs fonctions sont gratuites, et qui sont nommés par arrêtés ministériels parmi les commerçans, les industriels ou les personnes s'occupant de l'enseignement professionnel. Dorénavant, si le projet de loi est adopté par les pouvoirs publics, ce service sera renforcé par des comités de l'enseignement technique institués dans chaque département. Leur rôle a été fort bien décrit par M. Bouquet, le distingué directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce : « Lorsque, disait-il, nous nous sommes préoccupés de la création de ces comités, il n'est pas entré dans nos vues de doter cet enseignement d'un organisme analogue à celui qui existe pour l'enseignement général. Mais ce qu'il paraît utile de constituer, ce sont des centres d'attraction où pourraient se réunir toutes les bonnes volontés. Les comités départementaux de l'enseignement technique pourront être de précieux collaborateurs pour le Conseil supérieur et pour l'administration. »

Ces comités comprendront des membres de droit, fonctionnaires ou membres de corps électifs, et des membres nommés

par le préfet parmi les conseillers municipaux, les industriels ou anciens industriels, les commerçans ou anciens commerçans, les employés ou les ouvriers, les représentans des associations syndicales ou d'enseignement, etc.

Suivant la nature de l'enseignement qu'elles donnent, les écoles publiques d'enseignement technique sont du degré élémentaire, moyen ou supérieur; elles sont soit nationales, c'est-à-dire, entretenues et administrées par l'État, soit départementales ou communales, c'est-à-dire entretenues et administrées concurremment par l'État et par un ou plusieurs départemens, une ou plusieurs communes. Quant aux écoles privées, elles restent entièrement libres de leurs programmes, mais sont soumises à la surveillance des inspecteurs de l'enseignement technique; elles peuvent, si elles le désirent, être reconnues par l'État après avis du Comité départemental et du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Dans ce cas, des certificats d'études et des diplômes peuvent être délivrés par un jury d'examen nommé par le ministre, et l'État peut participer aux dépenses de fonctionnement de l'École, sans toutefois que cette participation puisse dépasser le quart de ces dépenses totales.

L'une des parties capitales du projet de loi est celle qui est relative aux cours professionnels ou de perfectionnement. Il est connu de tout le monde que l'apprentissage disparaît peu à peu, du moins tel qu'il devrait être, à savoir la préparation complète, théorique et pratique, à l'exercice d'une profession; la tendance moderne est à la stricte spécialisation. L'enseignement professionnel est le moyen efficace d'y remédier. Les pays étrangers l'ont compris et nous avons montré, au début de cette étude, que les uns comme la Belgique, les États-Unis, la Suisse, ont développé dans des proportions considérables leur enseignement technique élémentaire et que l'on est allé plus loin dans d'autres contrées en édictant l'*obligation* de l'enseignement professionnel pour les jeunes gens employés dans le commerce et dans l'industrie. Nous avons vu notamment qu'en Allemagne, si les États particuliers et les communes sont encore libres de rendre obligatoire ou non la fréquentation des *Fortbildungsschulen*, la tendance vers l'obligation s'accentue de plus en plus. L'enseignement professionnel obligatoire pour les apprentis est établi en Danemark, en Norvège, en Autriche, et c'est surtout la Hongrie qui peut servir de modèle par sa loi de 1884. Dans son

rapport fortement documenté sur l'enseignement technique à l'Exposition de 1900, M. Jacquemart constatait que dans ce dernier pays il ne restait guère qu'une vingtaine de communes n'ayant pas satisfait à la loi, et que le nombre des apprentis qui ne fréquentaient pas les cours professionnels ne dépassait pas 7 pour 100; c'est précisément la proportion inverse à laquelle nous arriverions en France. Nous approuvons donc, en ce qui nous concerne, le projet de loi lorsqu'il dit : « Des cours professionnels ou de perfectionnement sont organisés pour les apprentis, les ouvriers et les employés du commerce et de l'industrie. Ils seront obligatoires dès qu'ils auront été organisés conformément à la présente loi pour les jeunes gens et les jeunes filles âgés de moins de dix-huit ans qui sont employés dans le commerce et l'industrie (et qui ne satisfont pas à certains degrés d'instruction prévus par la loi)... L'organisation de ces cours devra être achevée dans un délai maximum de cinq années à partir de la promulgation de la présente loi. Ces cours sont essentiellement gratuits... Les communes dans lesquelles leur organisation est reconnue nécessaire sont désignées par arrêté du ministre du Commerce et de l'Industrie, après avis du comité départemental et du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Ils peuvent être organisés par les chefs d'établissemens industriels ou commerciaux, même à l'intérieur de leurs établissemens. S'il n'existe pas de cours professionnels dans la localité, ou si les cours existans sont jugés insuffisans par la Commission locale, les communes seront tenues de créer les cours jugés nécessaires par ladite commission et de pourvoir aux dépenses de leur fonctionnement. Ces cours pourront être subventionnés par l'État, sans que cependant cette subvention puisse dépasser la moitié des dépenses de leur fonctionnement... Le chef d'établissement est tenu de laisser à ses jeunes ouvriers et employés le temps et la liberté nécessaires pour suivre les cours obligatoires communaux ou privés. Ils devront avoir lieu pendant la journée légale de travail, sans que cependant le temps de travail qui y sera consacré puisse excéder huit heures par semaine ni deux heures par jour... Le chef d'établissement est tenu également de s'assurer de l'assiduité aux cours de ses jeunes ouvriers et employés... Dans le cas d'absences réitérées, le chef d'établissement devra en aviser immédiatement les parens ou tuteur de l'enfant, et le professeur en avisera la commission

locale professionnelle... Les jeunes gens et les jeunes filles qui suivent les cours professionnels sont admis à la fin de chaque année à concourir pour l'examen d'aptitude dont le certificat dispensera de suivre les cours dans les années suivantes... Les chefs d'établissement qui auront contrevenu aux prescriptions de la présente loi, et les parens qui empêcheraient leurs enfans de fréquenter les cours ou de les suivre assidûment, seront passibles des peines suivantes... »

Après avoir analysé comme nous venons de le faire cet important projet de loi et lui avoir donné toute notre approbation, il nous reste à prévoir ses résultats probables. Ainsi que l'a très bien dit le rapporteur de la Chambre des députés, M. Astier, la lutte qui se poursuit entre les nations sur le terrain de la production et des échanges, pour pacifique qu'elle soit, est en réalité aussi importante que celle qui pourrait se livrer sur les champs de bataille; on peut l'affirmer, ici comme ailleurs la victoire appartiendra à celui qui aura le mieux préparé les armes du combat, c'est-à-dire, en définitive, au plus instruit. Comme le disait Jules Simon : le peuple qui a les meilleures écoles est le premier des peuples; s'il ne l'est pas encore, il ne tardera pas à le devenir. De son côté, M. Carnegie, dont l'expérience paraît décisive, a écrit : « L'instruction a toujours l'avantage, à autres qualités égales. Prenez deux hommes de même intelligence naturelle, de même énergie, de même ambition et de même caractère, celui qui aura reçu l'instruction la meilleure, la plus étendue, la plus avantageuse, aura inévitablement la supériorité sur l'autre. » Enfin, M. Torau-Bayle, dans son rapport au ministre du Commerce sur l'enseignement commercial à ses divers degrés, et le développement économique de l'Allemagne, déclarait qu'il est de toute nécessité que les autres peuples adoptent le système d'éducation commerciale allemand et particulièrement la *Fortbildungsschule* obligatoire, sous peine d'être irrémédiablement vaincus par l'Allemagne sur tous les marchés d'exportation.

Les indications que, dans le cours de ce travail, nous avons données sur ce qui se fait déjà en France sous le rapport de l'instruction commerciale, et ce qui s'y prépare encore, nous permettent d'affirmer que les jeunes gens bien préparés pour devenir, soit employés, soit chefs de maisons, ne nous manquent déjà pas et deviendront de plus en plus nombreux. La situation

est satisfaisante de ce côté-là ; ce qui pourrait plutôt nous préoccuper, c'est le champ d'action que l'avenir leur réserve. Notre prospérité économique se maintient certes, mais nos concurrens étrangers font des progrès plus rapides que les nôtres, inquiétans même pour notre patrie. Notre commerce extérieur qui, en 1890, atteignait 8 milliards 190 millions, s'est bien élevé, en 1905, à 9 milliards 436 millions, mais pendant la même période, celui de l'Allemagne a passé de 9 milliards 340 millions à 15 milliards 924 millions, celui de l'Angleterre de 17 milliards à 22 milliards 300 millions. Au cours des quinze dernières années, les exportations des États-Unis ont doublé, celles de l'Angleterre ont augmenté de 26 pour 100, celles de l'Italie de 90 pour 100; l accroissement de la Belgique a été de 52 pour 100, celui de l'Allemagne de 71 pour 100; nous n'avons pendant le même temps progresse que de 27 pour 100. Ne serait-il pas temps pour notre Chambre des députés et notre gouvernement de s'occuper moins de politique pure, et de cesser d'effrayer les capitaux qui, de plus en plus, vont à l'étranger y développer les industries auxquelles nous renonçons dans notre propre patrie. Nous avons souffert cruellement de la Révocation de l'Édit de Nantes; il ne faudrait pas recommencer cette douloureuse expérience dans le domaine économique!

JACQUES SIEGFRIED.

LA SOCIÉTÉ AUSTRALIENNE

Les Français ne se sont pas assez occupés de l'Australie dans ces dernières années. Ils imaginent sans doute n'avoir rien à craindre et peu à espérer d'un pays situé aux antipodes. Mais de récens événemens nous ont donné à réfléchir sur la valeur des distances géographiques et nous commençons à soupçonner l'importance de contrées fort lointaines. L'Australie n'est pas plus éloignée de nous que le Japon, qui vient de s'imposer à notre attention avec une vigueur inattendue.

La nation australienne ne nous réserve pas d'aussi grandes surprises ni du même genre. Un peuple de quatre millions d'âmes ne saurait en avoir la prétention. Pourtant, tout pays en état de transformation active mérite qu'on s'y intéresse, et c'est le cas de l'Australie.

L'évolution de l'Australie, — on l'a maintes fois exposé ici même (1), — est d'une nature très spéciale, en raison surtout de sa situation politique. Aussi le petit nombre d'étrangers qui en ont abordé l'étude ont-ils regretté de ne l'avoir pas conduite plus avant, faute d'avoir pu prolonger leur séjour assez longtemps pour se familiariser avec les élémens qu'elle comporte.

Des humoristes ont déclaré que l'Australie manquait d'originalité. C'est qu'ils l'avaient seulement entrevue; peut-être étaient-ils influencés par leurs premières impressions. Celles-ci sont, en effet, peu favorables. Si on excepte la rade de Sydney, qui est une merveille, l'aspect général du pays est peu attrayant,

(1) Voyez notamment les études de MM. Audiganne (1847), Merruau (1849), Alfred Jacobs (1859), H. Blezzy (1864), Émile Montégut (1877), Louis Simonin (1885), C. de Varigny (1887), E. Marin La Meslée (1892), Pierre Leroy-Beaulieu (1896 et 1897).

les coutumes des habitans sont dépourvues de couleur locale, les rapports sociaux paraissent empreints de banalité, et l'esprit public accaparé par des questions d'ordre mesquin. C'est à peu pres tout ce qu'on discerne pendant les premières semaines de résidence dans une grande ville australienne. Et cependant, ce qui manque le moins à l'Australie, — on s'en aperçoit plus tard, — c'est l'originalité.

J'ai passé dans ce pays les douze dernières années, coupées par un petit nombre de courtes absences. Les circonstances m'avaient placé dans des conditions excellentes pour l'observation, et j'avais non seulement le désir mais le devoir de m'y livrer. Malgré la monotonie d'une existence où les distractions sont trop uniformes pour satisfaire les besoins de l'esprit et du caractère français, j'ai pris un intérêt croissant au problème australien, le trouvant de jour en jour plus fertile en réflexions.

Cette petite nation, souveraine d'un grand territoire, s'attaquant avec une obstination souvent maladroite, mais inlassable, aux questions sociales qui troublent si gravement les vieux peuples, mériterait, par cela seul, une particulière estime. Dans des conversations avec les hommes politiques australiens, j'ai souvent discuté leurs audacieuses conceptions. Je les ai critiquées avec la liberté de langage qu'autorise, même de la part d'un étranger, la cordialité des rapports. J'en signalais les incohérences et les dangers. Cependant, je ne pouvais me défendre de reconnaître, dans la hardiesse de ces tentatives, la manifestation de l'instinct puissant d'une race dont l'énergie croît avec les résistances. Cet effort, sans cesse renouvelé, poursuit la découverte du régime qui doit un jour concilier les aspirations, les besoins et les intérêts du pays. La direction qu'il a prise ne paraît pas le conduire au résultat. Il l'atteindra cependant tôt ou tard, de manière ou d'autre. La persistance d'un peuple est la plus sûre garantie du succès de ses entreprises.

L'ambition de l'Australie ne se borne pas à organiser librement sa vie intérieure. Elle n'attend pas d'avoir surmonté les difficultés de l'heure actuelle pour regarder au loin. Elle voit déjà se dessiner, à l'extrême horizon, une forme vague, de profil incertain, comme ces traînées brumeuses dont le marin dit : « Est-ce la terre ou un nuage? » Cette vision est celle du drapeau australien, au coin duquel l'*Union Jack* britannique se distingue encore faiblement, tandis que la Croix du Sud, l'em-

blème austral, qui en couvre toute la largeur, paraît éclairer l'immensité de l'océan Pacifique et régner sur elle. Tel est le rêve de la nation australienne ou plutôt la réalisation anticipée de son avenir. Les événemens montreront si cette image est celle de la terre promise ou si elle doit se dissiper au souffle des orages politiques.

J'ai dit que l'Australie était souveraine. Elle l'est; non en théorie, mais en fait. Officiellement, le *Commonwealth of Australia* est une dépendance de la Couronne. Le préambule de la Constitution fédérale porte que les peuples de Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Australie Méridionale, Australie Occidentale, Queensland et Tasmanie, se sont unis *in one indissoluble Federal Commonwealth under the crown of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and under the Constitution hereby established.* Donc le lien avec la mère patrie subsiste. Il est d'ailleurs accepté par la grande majorité de la nation et nul ne songe, quant à présent, à le rompre. Seulement, ce n'est plus un lien de dépendance : l'Australie est sous la protection de l'Angleterre, non sous son protectorat. Elle s'est placée vis-à-vis d'elle sur le pied d'égalité des droits et n'admet pas la discussion sur ce point. Les formules de déférence à l'égard de la Grande-Bretagne qui figurent dans la Constitution du *Commonwealth* n'en altèrent pas le sens général. C'est un traité *inter pares.*

L'expression *Commonwealth*, choisie et imposée par les créateurs de la Fédération australienne, signifie « fortune publique, » autrement dit République; et le mot république est mieux traduit en anglais par *commonwealth* que par *republic*, qui n'est qu'une adaptation. En même temps qu'on exhumait le terme *commonwealth*, inusité depuis Cromwell, on supprimait celui de Colonies, désignation officielle des territoires fédérés. On le remplaçait par États (*States*). Enfin, après avoir inscrit dans cette même Constitution, parmi les attributions du Parlement fédéral, celle de légiférer sur les Affaires extérieures, on a créé un ministère des *External Affairs*, et le premier ministre du cabinet fédéral a fait choix de ce portefeuille. Le premier ministre actuel en est également titulaire.

Si un examen du fonctionnement de la Constitution australienne ne sortait du cadre de cet article, il serait aisé de mettre ici en évidence que ces précautions de formes et d'étiquettes n'ont été, pour ainsi dire, que l'enregistrement officiel de l'ac-

ceptation par le gouvernement anglais des prétentions de l'Australie à une complète indépendance. C'est pourquoi, bien qu'incorrecte au point de vue protocolaire, l'expression de souveraineté se rapproche plus que toute autre de la réalité, pour qualifier les droits exercés par les Australiens dans la conduite de leurs affaires nationales, tant au dehors qu'au dedans.

Cette annulation de l'autorité de la métropole, sur sa soi-disant dépendance, ne rencontre d'analogie que dans la situation de l'Égypte, partie intégrante de l'Empire ottoman. Là s'arrête la ressemblance, car l'Australie n'a pas renoncé à la tutelle effective de l'Angleterre pour en jamais accepter une autre.

I

La société australienne se forme donc et s'organise en pleine liberté. Elle est affranchie des traditions aristocratiques dont l'autorité subsiste en Angleterre, ainsi que des responsabilités immédiates qu'eût créées une déclaration de complète indépendance. L'éloignement du Continent austral et sa configuration insulaire la protègent en toutes directions, et l'isolent en même temps.

On croit volontiers que cette société nouvelle se développe dans un esprit comparable à celui qui a guidé dans sa formation la société des États-Unis d'Amérique. Le point de départ semble le même : l'expansion d'une immigration d'origine britannique dans un vaste territoire neuf, où l'élément indigène, condamné à disparaître, n'apportait aux hommes de race blanche ni assistance efficace, ni entrave sérieuse. Mais deux faits historiques ont, dès les débuts, marqué de profondes différences.

Les premiers pionniers de l'Amérique furent des puritains chassés de leur pays par la persécution religieuse. Ceux de l'Australie ne furent pas, quoiqu'on l'ait prétendu, les convicts déportés par le gouvernement anglais, de 1789 à 1846. Les Australiens sont sensibles à toute allusion à leur tache originelle (*birthstain*), et ils ont raison. Ils ne sont pas les descendans de ces quelque 30 000 condamnés, ceux-ci ayant laissé fort peu d'enfans, car le nombre des femmes était encore infime en Australie pendant la période de la transportation. Ils sont les fils et les petits-fils des 7 à 800 000 immigrans qui, attirés par la décou-

verte de l'or en Victoria, ont afflué dans le pays, à partir de 1851 et pendant les dix ou douze années suivantes. Ce mouvement s'est alors ralenti. Il a cessé depuis une quinzaine d'années. A l'époque actuelle, le nombre des arrivans compense à peine celui des partans. On peut donc concéder que les chercheurs d'or, ainsi que les manœuvres, les ouvriers, les paysans, venus avec les « prospecteurs » ou à leur suite, pendant la période de la fièvre de l'or, étaient d'honnêtes gens, aussi bien que les financiers, ingénieurs, entrepreneurs, plus ou moins improvisés, qui les accompagnaient. Pourtant, ces hommes qui, répandus plus tard dans toutes les branches de l'activité nationale, ont été les créateurs de l'Australie, avaient une mentalité différente de celle des Covenantaires du XVIIe siècle. C'étaient, au sens propre du mot, des aventuriers. Ils s'expatriaient non pour jouir de la liberté et pratiquer en paix leur religion, mais pour chercher la fortune. Et quoique, ensuite, aux États-Unis comme en Australie, le flot de l'immigration ait été composé d'élémens de nature analogue, les populations des deux pays n'en ont pas moins eu, pour noyau initial, des gens de classes, de goûts, d'habitudes, et de culture intellectuelle, dissemblables.

Le second fait c'est le mode de pénétration des immigrans de race blanche sur les continens américain et australien. En Amérique, la poussée colonisatrice, grâce à la disposition physique et orographique du sol, s'est produite directement vers l'intérieur. En Australie, elle s'est étendue le long des côtes, sur un immense périmètre, n'avançant que très lentement vers la partie centrale, aride, du pays. Même aujourd'hui le territoire habité du continent australien a encore la forme d'un croissant de lune dont une pointe est au cap York, extrémité Nord du Queensland, et l'autre à Perth, capitale de l'État de l'Australie Occidentale.

Il en est résulté que les premières organisations politiques ont eu lieu par le groupement d'intérêts répartis sur une longue étendue linéaire. En se constituant, ces organisations se sont réservé l'*hinterland*, encore complètement inconnu, et ne l'ont limité que par des ligues géographiques idéales. Moins d'un demi-siècle après le début de l'effort colonisateur, le continent australien était divisé en cinq colonies, chacune d'une superficie moyenne égale à trois fois celle de la France, tandis que le territoire des États-Unis, à peu près égal à celui de l'Australie

(780 millions d'hectares), était divisé en petites unités, aujourd'hui au nombre de quarante-neuf.

Il est aisé de comprendre que les grandes colonies australiennes, ayant subsisté pendant deux générations dans un état de parfaite indépendance les unes vis-à-vis des autres, et leurs capitales étant séparées par des distances considérables, aient dû gérer leurs intérêts propres sans souci d'une future union ; en sorte que des sentimens particularistes, mettant de plus en plus obstacle à la communauté des vues générales, ne pouvaient manquer de s'y développer.

Ces sentimens, dont la force a failli faire échouer la Fédération, n'ont existé en Amérique que de région à région, et non pour les mêmes causes. Ils y ont presque disparu; tandis qu'en Australie, où ils ont conservé leur raison d'être et une base officielle assez large, on les constate presque aussi vivans et ombrageux qu'il y a vingt ans. De là, sans doute, l'allure de provincialisme qui, malgré la concentration excessive de la population dans les capitales, se remarque dans l'esprit de la société australienne ; et aussi, une hésitation marquée à faire des sacrifices à l'idée de l'intérêt national. La période actuelle, celle des premières années de la Fédération, est toute remplie des doléances des États. Chacun se plaint de voir ses droits lésés, ses intérêts négligés par le gouvernement central et en accuse la Constitution et les ministres.

La Constitution n'est pas parfaite : un compromis laborieusement obtenu est rarement excellent. Les ministres ont commis des fautes : ils ont pu manquer de largeur de vues, de méthode et de caractère. Cependant, la cause du mécontentement, à peu près général, réside plutôt dans la manière de voir les faits que dans les faits eux-mêmes. C'est dans la persistance du particularisme qu'il prend sa source, quoique le principe dominant de la Constitution fédérale soit un maximum d'indépendance vis-à-vis de la mère patrie et un minimum d'autorité du gouvernement central vis-à-vis des États. L'œuvre du temps sera favorable à l'idée nationale, mais cette évolution ne s'accomplira qu'avec lenteur.

Enfin, une autre différence distingue de façon très apparente la société australienne de la société américaine. C'est l'absence, en Australie, du milliardaire. Aucune fortune n'y approche même de loin, de celles des cent plus riches citoyens des États-

Unis. Personne n'y tient un train de grand luxe, à l'exception du gouverneur général.

Il est surprenant que l'exploitation d'un pays neuf, pourvu de grandes ressources, ne donne pas naissance à de rapides et considérables fortunes. Entre diverses raisons la principale consiste, du moins actuellement, dans les obstacles que rencontre la concentration des capitaux privés ou simplement l'accumulation des bénéfices. C'est le résultat inévitable de l'extension des attributions d'un gouvernement démocratique.

En Australie, la vanité de paraître existe comme partout; mais la vanité n'est pas toujours un levier suffisant pour mettre en mouvement les gros revenus. Il est bon que l'intérêt s'y joigne. Or, il est inutile de soutenir une réputation d'opulence, à titre d'instrument accessoire de crédit, si l'on n'entrevoit aucune grande affaire à lancer, aucune combinaison importante à réaliser. En somme, d'une part, rareté des grandes fortunes; de l'autre, peu d'inclination aux dépenses somptueuses.

Or, quoi qu'on puisse dire de l'immoralité du luxe et des facultés dissolvantes de l'argent, il est certain que les grandes dépenses des particuliers sont un facteur très actif des relations sociales. Elles ne les améliorent pas, mais elles les multiplient. Par le simple fait des rapprochemens, elles facilitent des rapports personnels et dans des conditions agréables, entre les privilégiés de la naissance, les parvenus de la richesse et les arrivés de l'intelligence ou du savoir faire. Une société dans laquelle ce facteur n'existe pas est privée d'un élément presque nécessaire : le cercle dans lequel se meuvent ses idées est plus restreint et elle tend à s'immobiliser en coteries. La société australienne subit cet inconvénient. Très différente de la société américaine, elle l'est beaucoup moins de la société anglaise. Cette fille d'Albion a largement hérité des qualités et des défauts de sa mère. Je n'énumérerai que les qualités qu'elle a trouvées dans cet héritage. Ce sont : la foi inébranlable dans les destinées nationales, le respect de la loi et de ses agens, la prudence à contracter des engagemens, la patience à recommencer les expériences malheureuses, l'art de jeter un voile sur ses propres défaillances, et le sang-froid en présence des désillusions ou même des calamités. Quant aux usages, aux préjugés, aux opinions générales sur le monde extérieur, ce sont presque les mêmes en Australie en Angleterre.

Comment une nation si jalouse de son indépendance politique est-elle restée encore si dépendante de la nation mère? Le principal motif s'en trouve dans l'orgueil de race, fortifié par le fait que la population australienne est, dans la proportion de 95 pour 100, de descendance britannique. L'Australie est peut-être, de tous les pays de race blanche, celui dont la population est la plus homogène. Cet orgueil, que justifient dans une large mesure les grands succès coloniaux de l'Angleterre, a donné naissance à une opinion moins justifiée, celle de l'inutilité de connaître l'étranger. L'Australien puise dans sa qualité de *Briton* la conscience d'une supériorité qui ne lui paraît pas discutable. On n'est d'ailleurs exactement informé en Australie que de ce qui se passe en Angleterre. On n'y reçoit que des journaux anglais. Les nouvelles du monde extérieur n'y parviennent que par l'intermédiaire des agences télégraphiques de Londres. Peu d'étrangers visitent le pays. L'Angleterre est comme un écran interposé entre lui et le reste du monde.

Cependant, des influences contre lesquelles on ne peut gagner que du temps ont commencé leur œuvre sur le continent australien. La vaste étendue du territoire et la difficulté des communications intérieures ont donné naissance à certaines habitudes spéciales; mais la plus puissante de ces influences est celle du climat, parce que rien ne peut en arrêter l'action. C'est lui qui, déterminant les produits du sol, crée par cela même les intérêts qui s'imposent à la population, règle les usages de la vie quotidienne, influe sur la race et la modifie.

Considérées dans leur physionomie climatologique générale, l'Angleterre est un pays humide et froid, l'Australie un pays sec et chaud. Donc, entre les habitans de ces deux pays, les différences ne pourront que s'accentuer, les ressemblances que s'atténuer. Dans la lutte entre le climat et l'atavisme, chaque génération enregistrera une défaite de celui-ci, car rien ne peut prévaloir contre la loi immuable de la nature qui tend à transformer l'individu pour l'adapter aux conditions du sol.

Quant à présent, la discipline établie par les usages, et la crainte du « qu'en dirait-on? » imposent les mêmes exigences aux Australiens qu'à nos voisins d'outre-Manche; mais l'uniformité dans les points de vue et dans l'expression des opinions particulières ne se retrouve plus en Australie. C'est que, hors son respect de la loi, — ou plutôt de l'ordre légal, — l'Australien

est, de tous les sujets de l'Empire britannique, celui qui pratique le moins la vertu de vénération. Il ne se permettra pas de porter dans la rue un objet enveloppé dans un journal, mais il entend penser comme il lui plaît et dire sa pensée quand il lui convient. Il l'exprimera, tantôt poliment, tantôt brutalement, et n'y fera guère de différence. Les mentalités australiennes sont déjà plus éloignées les unes des autres que celles des habitans de la Grande-Bretagne ne le sont entre elles. On ne peut donc procéder, pour en donner un aperçu, qu'en ayant soin de marquer des distinctions nécessaires, se référant à des types, tout au plus à des groupes.

II

Il n'y a guère plus de vingt ans, la société australienne, je veux dire les « gens du monde, » ou ceux qui en occupent la place, se composait de riches marchands, de magistrats, des membres en vue du barreau et d'un petit nombre d'officiers. On y voyait peu d'industriels, l'industrie manufacturière étant alors à ses premiers débuts; moins encore de grands éleveurs, ceux-ci étant retenus dans les campagnes par la surveillance de leurs « stations. » Ajoutons-y quelques directeurs de banques, les agens des grandes compagnies financières et maritimes, et un groupe restreint de hauts fonctionnaires. L'élément politique, sauf de très rares exceptions, n'y figurait pas. Aux réceptions des gouverneurs, lorsqu'on apercevait à une place distinguée, à la table ou dans le quadrille d'honneur qui ouvre les bals officiels, une figure inconnue, si quelqu'un demandait : « Qui est-ce? » la réponse invariable était : « Je ne sais. Probablement un des ministres, » ou bien « la femme d'un ministre, » suivant le cas. Une dame australienne, dont le mari occupait en ce temps une haute situation, m'a conté qu'un soir, au *Government House*, elle fut voisine de table du célèbre *sir* Henry Parkes, alors premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud. Elle avait remarqué que le gouverneur avait à sa droite une petite dame âgée, de mise plus que discrète. Inconsidérément, elle dit à sir Henry : « Quelle est donc cette vieille dame près de Son Excellence? — C'est ma femme, » répondit le ministre. Heureusement, quoique toute jeune, son interlocutrice eut assez de présence d'esprit pour répondre aussitôt : « Excusez-moi. Je vis presque constamment

en province et n'avais pas eu l'honneur de la rencontrer. Je serais heureuse de lui être présentée. » L'incident n'eut pas d'autre suite que la présentation de deux personnes qui avaient, officiellement, l'obligation de se connaître, et qui, en fait, ne se sont plus jamais revues.

Le monde politique était donc placé, pour ainsi dire, en marge du vrai monde. Les hommes avaient entre eux des relations d'affaires ou se rencontraient dans les clubs; mais les femmes ne se voyaient pas, tout au moins ne se recevaient pas. Ce n'est pas l'orgueil de caste, — il n'y a rien de semblable en Australie, — qui avait établi cette démarcation; c'est un fait matériel, celui du recrutement du personnel parlementaire, pendant les premières années du régime de l'autonomie.

Dans un pays neuf, non seulement il n'y a pas d'aristocratie, mais il n'y a pas de gens inoccupés (sauf dans le monde dit des « travailleurs »). Les fortunes gagnées n'ont eu le temps ni souvent la possibilité d'être mises à l'abri dans des placemens de tout repos. Elles sont engagées dans les mêmes entreprises qui les ont produites ou dans des combinaisons réclamant une constante surveillance. Or, la politique est fort absorbante. Par conséquent, en dépit de l'apparence paradoxale de l'assertion, on peut dire que les Australiens riches n'avaient pas les moyens de faire de la politique. Celle-ci d'ailleurs, en Australie comme partout, ne récompense que médiocrement les ambitions désintéressées. Ceux qui s'engageaient dans les affaires publiques étaient, en grande majorité, des hommes jeunes, pauvres et audacieux, comptant pour rien ou peu de chose les distinctions sociales et le charme des bonnes manières. Ils se mariaient pour ne pas être seuls et s'épargner le souci des détails matériels de la vie, quelquefois pour l'assistance pécuniaire ou morale que leur pouvait offrir l'alliance d'une famille aisée, ou simplement au hasard d'une rencontre. En somme, ils se mariaient, — je n'oserais dire : mal, — mais maladroitement. Quand, à force de talent et d'activité, ils étaient arrivés membres du Parlement, sous-secrétaires d'État ou ministres, leurs femmes n'avaient pu les suivre dans leur ascension sociale, et, ne fréquentant pas un monde où elles se fussent trouvées mal à l'aise, renonçaient aux satisfactions d'amour-propre que les succès de leurs époux paraissaient devoir leur assurer.

On devine les inconvéniens de cette anomalie. Si démocra-

tique que soit une nation, il est bon qu'il y ait contact et même pénétration entre le personnel qui la gouverne et le milieu frivole, mais point négligeable, qu'on appelle « le monde. » Il le faut surtout lorsque ce milieu n'est pas encombré d'oisifs, et que la plupart des personnes ayant reçu une bonne culture intellectuelle en font partie.

Heureusement, depuis cette époque, diverses causes ont amené des relations plus suivies entre la société mondaine en Australie et le groupe des politiciens. En premier lieu, l'importance croissante de ceux-ci, résultat de l'extension des attributions de l'État. La carrière politique paraît avoir séduit un plus grand nombre d'esprits distingués et d'hommes capables de se produire ailleurs que dans les *meetings* populaires. Remarquons, en passant, que le développement du parti dit ouvrier, en réalité socialiste, dans les parlemens australiens, n'a pas retardé ce commencement de fusion. Les élus des *trades halls* et des *labour councils* font assez bonne figure auprès de leurs collègues des autres partis. Il en est plusieurs qui, sans rien abandonner de leurs programmes intransigeans, reconnaissent l'utilité de faire des concessions de pure forme, et, sans le connaître, observent le conseil donné jadis par le président Dupin : « Soyons citoyens, et appelons-nous messieurs. »

Cet heureux rapprochement entre deux classes qui devraient se confondre en une, est dû peut-être aussi aux voyages, tant officiels que privés, accomplis en Angleterre par les personnages politiques en vue de l'Australie, et souvent en compagnie de leurs familles. On sait avec quel empressement le gouvernement britannique saisit toute occasion d'appeler à lui ses chers coloniaux. Tantôt, c'est pour conférer avec eux de certaines affaires « impériales, » tantôt pour les faire participer à des fêtes. Le jubilé de la reine Victoria, l'approbation de la Constitution fédérale, le couronnement de S. M. Édouard VII, ont été occasions de ce genre. Les invités (ou délégués) sont reçus avec honneurs, et mieux encore, avec amabilité, présentés au souverain, aux princes, aux ministres de la Couronne, conviés à des suites de dîners, bals et réceptions. Quand ils reviennent de ces expéditions politiques et gastronomiques, ils ont beaucoup vu, entendu et retenu. Ils ont compris, — ou mieux compris, — la place que la société mondaine tient dans la nation et l'importance de la hiérarchie sociale. Ils se souviennent d'avoir été comme enve-

loppés, même un peu intimidés, par ce réseau de politesses réglées, d'usages compliqués, de nuances presque insaisissables et qu'ils ont devinées impératives. S'ils avaient reçu cette impression en visitant un pays étranger, ils l'eussent sans doute écartée, mais, l'emportant de la mère patrie, elle devenait à leurs yeux une utile leçon de choses, et les plus intelligens d'entre eux se sont proposé d'en faire leur profit.

Si l'effet de ces contacts avec une société aristocratique, élégante et raffinée, fut sensible sur l'esprit des hommes, combien le fut-il davantage sur celui des femmes qui avaient accompagné leurs maris ou leurs pères dans les salons de Windsor ou de Buckingham Palace. Et si, pendant son séjour à Londres, le ministre ou délégué colonial a eu l'honneur d'être nommé *knight* ou de recevoir la commanderie de Saint-Michel et Saint-George, distinctions qui confèrent le titre envié de *sir* et donnent *ipso facto* à son épouse celui plus envié encore de *lady*, celle-ci, assurément, a dû considérer sous un jour nouveau ses obligations sociales. Mrs X*** ne se devait qu'à sa famille. Lady X*** se doit à son rang. Elle n'a pas manqué, sans doute, d'en faire la remarque à l'heureux compagnon de sa vie, afin qu'il se souvienne qu'il n'est pas seulement *sir*, mais aussi et surtout, le mari d'une *lady*. La nouvelle « dame » ne doute pas de ses aptitudes à se faire dans le *first set* une place distinguée. En quoi elle peut avoir raison, car les étonnemens ressentis au cours de son mémorable voyage dans le *Old World* se sont déjà transformés en observations fines et justes. Les femmes d'Australie, autant que celles de nos pays, possèdent en ces matières des facultés d'assimilation qui s'éveillent au premier appel de l'amour-propre.

III

Indépendamment des catégories de personnes déjà citées, il existe en Australie une élite scientifique et artistique dont l'influence pourrait être heureuse sur l'esprit, les goûts et les habitudes de la société. Mais cette sorte d'aristocratie intellectuelle est peu nombreuse. Elle se compose d'érudits, d'artistes et d'hommes de lettres, dont beaucoup sont distingués. Aucun, cependant n'a, par une belle découverte ou une œuvre de premier ordre, acquis une situation éminente.

Je n'ai pas suivi d'assez près le mouvement scientifique contemporain pour être à même de préciser la part qu'y prend l'Australie. J'ai rencontré dans ce pays des hommes instruits dans toutes les branches, quelques savans professeurs, soucieux de se tenir au courant des progrès et des études modernes. Presque tous m'ont paru très attachés à leurs spécialités, doués des facultés de méthode et d'application, capables de répandre l'enseignement supérieur parmi la jeunesse. Le plus grand nombre étaient venus d'Angleterre et avaient l'intention d'y retourner. J'ai visité des universités établies sur des bases bien ordonnées, pourvues d'un matériel suffisant, fonctionnant régulièrement, et dont les cours étaient suivis par une population d'étudians des deux sexes, assez studieuse bien qu'indisciplinée. J'ai parcouru leurs programmes. Ils répondent aux exigences d'études d'un niveau élevé, tout en laissant l'impression d'être plutôt arriérés en ce qui concerne l'histoire, les lettres et les langues, et insuffisamment développés quant aux mathématiques pures supérieures.

En dehors de ces établissemens d'instruction qui font, en somme, honneur au pays, je n'ai aperçu aucun mouvement scientifique et n'ai eu aucune connaissance d'encouragemens officiels ou privés en faveur des recherches scientifiques ou historiques. L'Australie emprunte sa science à Londres, comme elle y a emprunté ses usages, ses idées générales et le capital de sa dette. Les sociétés scientifiques qui s'y sont formées vivent difficilement. Elles n'attirent pas la jeunesse et se recrutent surtout parmi des hommes qui, arrivés au déclin de l'âge, aiment à s'entretenir des choses qui ont occupé leur esprit pendant la plus grande partie de leur existence.

A mesure que l'opinion publique appréciera mieux l'importance des sciences et des arts, cet état de choses s'améliorera. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'effort dans cette direction. La tendance actuelle est plutôt de développer les enseignemens primaire et secondaire, lesquels sont déjà bien organisés et largement dotés. L'enseignement technique (ou plutôt pratique, car la science y occupe une très modeste place) est aussi en progrès.

Tout cela est louable, même nécessaire. Cependant l'Australie devra bientôt, sous peine de rester en dehors du mouvement intellectuel de l'humanité, plus vivement encourager les hautes spéculations de l'esprit. Voici plus d'un demi-siècle qu'ont été

fondées les universités de Sydney et de Melbourne. Dans ces grandes villes, foyers de la civilisation nationale, il n'y a ni Académie, ni Institut, ni école des Beaux-Arts, ni École normale supérieure. L'enseignement des langues mortes est peu suivi. Celui des langues vivantes, limité au français et à l'allemand, y est tellement insuffisant qu'on peut dire sans exagérer qu'il n'existe guère que sur les programmes. Seule, la langue française, grâce aux persistans efforts de l' « Alliance française, » tient une certaine place dans les études, notamment dans celles des jeunes filles. Mais on la considère comme un art d'agrément, une superfluité élégante ; et, au surplus, toute étude ne rentrant pas dans le cadre des nécessités professionnelles est à peu près dans le même cas.

Les Australiens, s'il en est qui lisent ces lignes, accepteront peut-être, de bonne grâce, les observations que je viens de résumer. Il serait imprudent de penser qu'ils accueilleraient avec la même bienveillance des remarques analogues touchant les qualités artistiques de leur nation. Si enveloppée de réserves que soit une opinion sincère émise à ce sujet, elle se heurtera à d'honorables mais excessives susceptibilités, car les expressions : l'art australien, la littérature, la poésie australiennes, sont d'usage courant dans le pays. Ingres avait la prétention d'être un violoniste de première force. Rossini, dit-on, tolérait une observation sur sa musique et n'en admettait point sur son talent à faire le macaroni. L'art est le « violon d'Ingres » des Australiens.

C'est que, s'intéressant médiocrement à la science, ils ont, au contraire, un penchant marqué pour les manifestations artistiques (ou supposées telles), surtout sous la forme du théâtre et de la musique. Les théâtres sont nombreux, dans les grandes villes d'Australie ; et quoique la population urbaine réside en majorité dans les faubourgs, les salles de spectacles sont presque toujours combles. Il y a relativement peu de *Music halls*. Dans les vrais théâtres, on donne rarement l'opéra, faute d'artistes suffisans, souvent l'opérette, et, à l'habitude, des comédies de mœurs ou de terribles mélodrames. La mise en scène est toujours soignée, ainsi que les costumes. Toutes les œuvres représentées et les artistes en vedette viennent de Londres, et quelquefois des troupes complètes, accompagnées des décors et du matériel nécessaires.

La musique, sous toutes ses formes, tient une grande place

dans les distractions de la société australienne. Ici, il est bon de citer des chiffres pour être cru.

Je lis dans le *Bulletin* de la Chambre de commerce française en Australie qu'on y a importé, en 1904, 9102 pianos et 1735 harmoniums. Je passe la statistique concernant les autres instrumens. Total : 10837. Multipliez ce nombre par la durée normale d'un piano, puis répartissez le produit sur quatre millions d'habitans, après déduction des enfans, des personnes âgées, infirmes ou malades, des soldats à la caserne, des pauvres diables sans ressources et sans gîte, etc., le résultat donnera la mesure de la mélomanie des Australiens. Un peuple qui possède une telle quantité d'instrumens de musique, — *pour son plaisir*, — est excusable de se croire, au moins en cette matière, doué d'une aptitude au-dessus de la moyenne. Je le veux bien admettre ; cependant l'Australie n'a produit jusqu'ici aucun grand compositeur. Les Australiens ne sont encore que les fidèles du culte d'Euterpe et de Polymnie. Ils y assistent et n'y sacrifient pas.

Il est donc permis de se demander si cette passion ne peut s'expliquer, dans une certaine mesure, en observant que, dans les réunions mondaines, la musique dispense des fatigues d'une conversation prolongée. L'hypothèse est vraisemblable. L'Australien, comme l'Anglais, possède la charmante qualité de ne pas être *intrusive* (indiscret). Il ne vous entretient pas de vos affaires et, moins encore, des siennes. En sorte que, de personne à personne, les questions sont limitées à des sujets qui *ne doivent pas* être intéressans. Du mouvement artistique et littéraire, il ne connaît, et vaguement, que celui de l'Angleterre, d'ailleurs peu actif. La philosophie, l'histoire, la religion, lui paraissent d'un abord sévère et d'une étude difficile. Les anecdotes « légères » sont proscrites. Quant au jeu des répliques sur des subtilités, dont nous abusons en France, il y est inhabile. Sans manquer d'*humour*, il n'entend rien à l'ironie; elle lui déplaît d'autant plus qu'il distingue mal l'ironie mordante de la plaisanterie inoffensive. La causerie n'a donc que peu de ressources ; en sorte que la musique, qui n'impose pas toujours le silence aux auditeurs, mais l'autorise, apporte dans les salons australiens l'agrément et le repos tout à la fois. Ceci n'est qu'une supposition.

On entend souvent, en Australie, d'excellente musique. Les

meilleurs exécutans sont, en général, des artistes étrangers; mais il y a de brillantes exceptions. Partial en faveur des enfans du pays, le public leur prodigue aisément des ovations enthousiastes. Moins facile aux artistes européens, il ne leur refuse pourtant pas ses bravos si leur mérite est incontestable, et moyennant trois conditions : il faut qu'ils soient notés comme étoiles de première grandeur, confirmés dans cette possession d'état par les réclames des journaux locaux, et d'une inépuisable complaisance à l'égard des *bis* et des *encore*. En ces dernières années, les Australiens ont acclamé Paderevski, Mark Hambourg, Mme Antonia Dolores, Mme Albani et quelques autres. Mme Melba seule a obtenu d'eux les trépignemens et le délire, parce que son beau talent est une gloire australienne.

Le goût des arts silencieux est, en Australie, moins répandu que celui de la musique. Chaque grande ville possède néanmoins une Société de peintres et de sculpteurs, donc une exposition annuelle. Sydney jouit même de deux sociétés et de deux expositions, comme Paris. Les jours qui suivent l'ouverture du Salon sont assez animés. On va chercher là des sujets de conversation. Quelques dames ont adopté la coutume d'y offrir le thé à leurs amis, d'où résulte un petit supplément de recettes. Les journaux publient de copieux comptes rendus, dans une note toujours bienveillante et trop souvent admiratrice. Avec l'aide des encyclopédies et autres ouvrages de références, ils s'appliquent à faire preuve de leurs connaissances dans l'histoire de la peinture et la technique du métier. Les toiles sont convenablement disposées. L'État en achète quelques-unes, à des prix plutôt élevés, pour l'*Art Gallery* de l'endroit; et c'est fini jusqu'à l'an prochain.

La moyenne de ces expositions est faible, parce qu'on y admet presque toutes les œuvres présentées. Une sélection sévère laisserait en évidence quelques bons tableaux. Le souci de l'originalité et la tendance à rechercher des effets sentimentaux sont trop marqués. J'ai vu, néanmoins, dans ces expositions, des paysages reproduisant avec un sentiment juste le caractère mélancolique et rude des campagnes australiennes; aussi quelques portraits, traités avec adresse, plus ressemblans que vivans. Les artistes australiens ont peine à rendre les images gracieuses, douces et simples. L'absence de peinture religieuse surprend dans un pays où les libres penseurs sont rares et dont le quart de la population est catholique.

Si l'art pictural australien doit se manifester un jour avec éclat, ce seront les paysagistes qui lui montreront le chemin. Jusqu'à présent, on n'aperçoit aucune trace de ce qui pourrait faire pressentir la formation d'une école.

Les peintres australiens, pour ne produire que des œuvres tout au plus estimables, ont une excuse : l'incompétence du milieu où ils travaillent. En écoutant les propos naïfs que le public échange devant leurs toiles, on éprouve de la commisération pour les natures héroïques qui persévèrent dans des conditions aussi ingrates et on s'explique le découragement des autres.

De la littérature et de la poésie australiennes, je ne peux rien dire, car j'ignore presque entièrement l'une et l'autre, malgré mon long séjour dans ce pays. Ce sont des personnes dont le bagage est léger et qu'on ne rencontre pas souvent sur sa route. Certains journaux en disent du bien. Mais l'anonymat étant de règle dans la presse britannique, ces articles ne sont pas signés. Cela est de peu d'importance, s'il ne s'agit que de politique ou de reportage. Il n'en va pas de même pour la critique, dont la valeur emprunte beaucoup à l'autorité de la signature. Aussi les comptes rendus littéraires des feuilles australiennes, en renseignant sur les intentions aimables d'un journaliste inconnu, ne suffisent pas à faire apprécier les mérites d'une œuvre et à inspirer le désir d'en prendre connaissance.

Je n'ai guère vu dans les bibliothèques privées que des ouvrages d'auteurs anglais. La littérature australienne m'a donc paru jouir dans son pays du genre de notoriété que nous accordons à certains écrivains disparus. Vauvenargues, Nicole, l'abbé Raynal, Patin, et bien d'autres, ont quelque renom en France, quoiqu'on ne les lise plus guère. Comme eux, mais entrés de leur vivant dans la postérité, les auteurs australiens sont célèbres, en Australie, où on ne les lit pas plus que nous ne lisons Vauvenargues. Peut-être les lira-t-on plus tard.

Ainsi l'élément artistique et littéraire, de même que la haute culture scientifique, ont peu d'action sur la société australienne. Le personnel politique commence seulement à s'y introduire. L'aristocratie de naissance n'y existe pas, celle de l'argent n'est pas assez riche pour imposer ses fantaisies et ne l'a point tenté. Cette société, sans direction et sans traditions, cherche sa voie. En attendant, elle reste attachée aux routines importées de la

mère patrie, lesquelles ne sauraient toutes lui convenir, et, faute d'initiative, se meut dans un petit cercle d'amusemens toujours les mêmes. Le goût du mouvement, favorisé par le climat, la préserve un peu de l'ennui, mais non de la banalité.

Le tempérament australien est trop actif pour se satisfaire de ces distractions monotones. On voudrait faire mieux. Mais pour corriger un défaut, il faut d'abord le reconnaître ; et l'orgueil est là, l'inabordable orgueil des timides. Beaucoup de personnes, surtout des femmes, et, parmi celles-ci, les plus distinguées, déplorent l'illogisme et la tyrannie des habitudes imposées par la coutume. Elles écarteront cependant la discrète observation d'un étranger qui se permettrait d'exprimer ouvertement le même avis. Admettre que la stricte copie des usages britanniques n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur partout au monde froisse en elles des sentimens intimes.

Sous ce rapport l'Australie est restée très britannique. C'est, en effet, une des particularités saillantes de l'esprit anglo-saxon, — comme de l'Islam, — de ne pas se modifier selon les exigences de milieux nouveaux. Transplanté sous un autre ciel, l'Anglais continue de suivre les mêmes habitudes. Il construira les mêmes maisons que construisirent ses aïeux sous les brumes de la Tamise et de l'Écosse, s'y nourrira des mêmes viandes, consommera les mêmes boissons. En un mot, il ne changera rien à ce qu'il est accoutumé de faire. Il est persuadé qu'il existe seulement deux conceptions de la vie : l'anglaise, qui est bonne, et la non anglaise, qui ne l'est pas. Cette pétition de principe le conduit à une sorte d'insociabilité internationale contrastant singulièrement avec ses grandes qualités privées. On ne peut, en effet, contester que les Anglais soient, en général, cordiaux, hospitaliers, de relations sûres, amis fidèles et obligeans.

En ce qui concerne l'Australie, les beaux résultats obtenus pendant la période de premier établissement, par le décalque pur et simple des procédés britanniques, ne prouvent pas en faveur de leur excellence. La lutte contre des difficultés matérielles ne réclame qu'une énergie soutenue. Les pionniers de ce nouveau monde possédaient cette qualité, et les profits de l'exploitation d'un sol encore vierge les en ont bientôt récompensés. Mais l'organisation d'un peuple naissant, l'orientation qu'il doit prendre sa collaboration à l'œuvre générale de la civilisation, offrent des

problèmes d'une plus vaste complexité. Peut-être a-t-on perdu de vue en Australie qu'il s'agissait d'une expérience non encore faite, puisque c'est la seule colonie de peuplement que la Grande-Bretagne a créée sous un climat très différent du sien et sans qu'aucune autre nation lui ait préparé la voie, comme le fit la France au Canada pendant environ deux siècles.

C'est ainsi, par exemple, que la fameuse théorie dont la formule est « *White Australia* » et dont l'objet est d'écarter du pays les élémens étrangers, ne dérive pas seulement de l'intention de maintenir les salaires de la main-d'œuvre locale à un taux artificiellement élevé. Elle procède aussi d'une absolue confiance dans les procédés importés d'Angleterre et qu'une coopération étrangère pourrait modifier; et c'est pourquoi elle a les sympathies de la majorité de la nation. L'atavisme, et surtout celui de race, a des raisons, paraît-il, que la raison ne connaît pas, car dans un pays en mesure de nourrir facilement une population décuple de celle qui l'habite, il y aurait profit certain à faire couper la canne à sucre par des Canaques, percer les routes et cultiver les légumes par des Chinois, laisser les emplois de la domesticité à des Indiens, etc. L'Australie a tous ces gens-là, pour ainsi dire, sous la main, et est à même d'en régulariser, à son gré, l'immigration. Mais on préfère rester entre soi et tout faire soi-même. Moins bien et plus cher, il n'importe. L'homme blanc, au lieu de s'élever au niveau des fonctions supérieures qui lui seraient nécessairement réservées et qu'une mise en œuvre plus active des immenses ressources du pays multiplierait, est abaissé à celui de fonctions inférieures à son intelligence et à ses aptitudes.

Nous constatons donc, dans le monde austral, un nouveau et double contraste qui ne s'observe, aussi frappant, nulle part ailleurs. L'un, celui de la conscience de la supériorité de la race britannique sur les autres races, et spécialement sur les races de couleur, avec la crainte qu'elles inspirent, allant, pour ces dernières, jusqu'à leur exclusion radicale. L'autre, — anomalie inquiétante, — est celui de la valeur intellectuelle et morale des salariés comparée avec la nature des fonctions remplies par le plus grand nombre d'entre eux.

L'ouvrier et le paysan australiens sont, en moyenne, d'esprit ouvert, d'instruction générale au-dessus de leur condition. Cela se remarque davantage à mesure qu'on prend contact avec les

populations des villes peu importantes et celles des districts éloignés de la côte, parce qu'on ne s'attend pas à y rencontrer une curiosité intelligente, et déjà avertie, des choses qui paraissent en dehors des préoccupations des gens du peuple. Il n'est pas douteux que les sacrifices faits depuis une quarantaine d'années par les gouvernemens des colonies australiennes (aujourd'hui États) pour répandre l'enseignement ont porté leurs fruits. Non seulement la nation est plus instruite, mais le désir de l'instruction s'est propagé. Le goût de la lecture est général, même celui des lectures sérieuses. Si la culture des classes supérieures n'est pas tout à fait à la hauteur qu'elle a atteinte en Europe, celle des classes modestes et surtout des classes dites laborieuses y atteint un niveau qui m'a paru plus élevé. Quant à la moralité générale (dont on ne peut juger qu'après un assez long séjour), elle est sensiblement supérieure, dans l'ensemble de la population, à celle des peuples occidentaux. On est donc surpris de voir la majorité de la nation employée, faute des auxiliaires qu'elle repousse obstinément, à des travaux de force ou de patience, mécaniques, parfois répugnans, mais nécessaires, qui ne réclament ni intelligence ni technique de métier, et font de l'homme, pendant huit heures chaque jour et cinq jours par semaine, une machine de production médiocre, fragile, peu régulière, et pourtant coûteuse.

Depuis que la réglementation du travail, instituée sous la pression des ouvriers, s'est développée en Australie, l'initiative personnelle du travailleur a été réduite de plus en plus, jusqu'à disparaître. Le contraste s'est accentué. On comprend, dès lors, ce qu'il y a de justifié dans les prétentions du salarié. Un gâcheur de plâtre australien dira : « Ma journée vaut bien huit shillings, » et il aura presque raison. Sa journée pourrait valoir huit shillings, s'il y employait ses aptitudes et son intelligence ; mais comme il l'occupe à gâcher du plâtre, son travail ne vaut pas huit shillings ; et ce n'est que son travail qu'on achète.

Les Australiens furent donc et sont encore en présence d'un problème dont les données principales et constantes (la grandeur du territoire, la situation géographique et la nature du climat) ont été par eux négligées. Ne sachant ce qu'il fallait faire, ils ont fait ce qu'ils savaient. En quoi, il y a apparence qu'ils se sont trompés, parce que, pour produire quoi que ce soit, il ne suffit pas de faire un effort, il faut le faire *dans le sens* de la production.

J'ai entendu répondre, alors que se discutait cette question : « Nous sommes contens tels que nous sommes. N'est-ce pas le principal? » C'est un point de vue d'un ordre peu relevé et qui ne s'accorde pas avec la noble prétention de fonder une nation modèle. Au surplus, les difficultés politiques et financières dont l'Australie commence à peine à se relever, grâce aux magnifiques récoltes des quatre dernières années, n'indiquent pas que tout y aille pour le mieux. Le contentement est loin d'être général, et ne saurait l'être. L'immigration est arrêtée, l'excédent des naissances sur les décès tend à diminuer, les capitaux sont timides, aucun des grands travaux en projet depuis la Fédération n'a été entrepris, le régime parlementaire est faussé par la coexistence de trois partis entre lesquels un accord sincère est impossible et la cherté de la vie a crû parallèlement à la hausse des salaires.

L'aimable gaieté du caractère australien ne saurait dissimuler un malaise profond et la satisfaction des aspirations nationales doit être ajournée à des temps meilleurs.

IV

Cette digression ne nous a pas trop écartés de notre sujet. De même que le pays s'est organisé par l'application de méthodes rigoureusement britanniques, les usages et les préjugés qui règlent les relations sociales s'y sont établis et s'y perpétuent par la simple répétition des gestes connus et convenus, exécutés avec une régularité quasiment automatique. L'esprit d'innovation et celui d'adaptation aux conditions du milieu en sont absens.

Monter sa maison sur un pied convenable, y réunir quelques personnes élégantes portant les toilettes de la saison, les occuper d'un peu de musique ou faire danser les jeunes filles, garder ses hôtes jusqu'à minuit en les laissant partir sans qu'ils regrettent d'être venus, faire insérer dans les journaux des comptes rendus déclarant que votre souper était exquis, que M. A*** a joué dans la perfection, que miss B*** a chanté délicieusement, que lady C*** était charmante en rose et Mrs D*** mieux que jamais en gris perle..., c'est ce que les premiers venus, autrement dit les derniers « arrivés, » obtiennent en tout pays et à coup sûr avec un peu de tact, pas trop de parci-

monie et le concours de quelques complaisances choisies. Cela n'a qu'un rapport d'apparence avec l'art délicat, réclamant tant de préparations, d'ingéniosité, d'initiative, une si exacte connaissance des situations, surtout des valeurs individuelles, qui est celui de former un salon et d'en faire un organe d'influence mondaine. Cet art, en Australie, est, comme les autres, à ses débuts. Il est vrai que la société australienne n'existe guère que depuis deux générations : on doit lui faire crédit. D'autre part, elle est en présence d'une grosse difficulté, suffisante pour faire échouer les plus intelligentes entreprises. C'est l'esprit égalitaire de la population. Il engendre des prétentions et des susceptibilités excessives, et se place en directe opposition avec les nécessités des relations mondaines, celles-ci ne pouvant se fonder que sur des nuances et des distinctions.

Pour éviter des froissemens, on est ainsi amené à sacrifier ses préférences et à se couvrir de l'autorité des situations acquises ou acceptées. On se fait donc un entourage des gens qu'on croit qu'il faut inviter ; c'est-à-dire qu'on s'incline d'avance devant la critique d'autrui. C'est elle qui fait votre liste, et cela suffit pour qu'un élément anti-sociable se soit introduit dans la maison. Pourquoi les réceptions officielles sont-elles froides, partout, même en France où l'étiquette n'est pas bien sévère? La moyenne des gens qui composent ces réunions n'est pas inférieure, par la culture et la bonne tenue, à la moyenne de ceux qu'on rencontre dans des salons fort agréables. C'est qu'ils sont là en vertu d'un droit, et non d'un choix. Une femme intelligente, — si elle n'a d'autre objet en vue que d'avoir une maison recherchée —, sait que ses préférences seront son meilleur guide dans le choix de ses relations. Ainsi, les personnes qu'elle invitera seront justement celles qu'elle *doit* inviter, parce qu'il y aura déjà entre elles un lien nécessaire, celui qui rapproche les unes des autres les affinités d'esprit, de goûts, de manières, que la maîtresse de céans partage ou qui, tout au moins, l'intéressent. Il s'y trouvera probablement aussi des équivalences et des similitudes de situation. Ce sera pour le mieux ; elles faciliteront les rapports, mais parce que leur rencontre aura été, en quelque sorte, l'effet d'un heureux hasard et non d'un classement imposé par une règle ou un usage.

Ce procédé si naturel ne semble pas pouvoir être employé en Australie. Il y provoquerait des tempêtes. Il en résulte que beau-

coup de personnes aisées, même riches, renoncent à recevoir, qui le feraient volontiers si elles le pouvaient faire à leur gré. Quant aux autres, hors de la stricte intimité, elles invitent, une ou deux fois l'an, plus de monde que la maison n'en peut contenir, ou bien louent un *hall* public et y donnent un bal. Elles ont ainsi la tranquillité jusqu'à la saison prochaine.

Les *five o'clock* pourraient favoriser les sélections. Certaines Parisiennes ont réussi à reconstituer leurs salons que l'invasion cosmopolite avait un peu compromis, en utilisant par d'adroites manœuvres cette importation d'outre-Manche. Le *five o'clock* permet de recevoir sans inviter. Il suffit que tout le monde soit prévenu, de manière ou d'autre, et il y a mille façons de prévenir. Avec un peu de patience et de jugement, on arrive ainsi à éloigner doucement les importuns et à garder ses amis sans se faire trop d'ennemis. Pour ces sortes de réceptions, la difficulté en Australie serait d'y amener les hommes. Les Australiennes aiment à s'habiller et s'habillent bien. Aucune abstention n'est donc à craindre de leur part. Mais les *gentlemen* de ce pays se refusent énergiquement à faire des visites. Pourquoi aller prendre une tasse de thé chez Mme X***, quand on n'est pas lié par une invitation formelle? Le *gentleman* croit avoir mieux à faire. En tout cas, il n'ira pas, parce que cela l'ennuie. Aussi voit-on les femmes faire toutes leurs visites sans leurs maris, les jeunes filles le plus souvent sans leurs mères, mais presque jamais les maris n'en font, ni sans ni avec leurs femmes, non plus que les célibataires. Pour voir ces messieurs, il faut aller les chercher à leurs bureaux, au club, aux courses, ou les inviter à dîner. Il est donc malaisé de tirer parti des *five o'clock*, et en résumé, les réceptions de tout genre dans la société australienne utilisent assez mal les élémens dont elle se compose.

Le peu que je viens de dire du sexe fort en Australie pourrait faire croire qu'il manque de tenue et d'urbanité. C'est une appréciation donnée par quelques voyageurs, trop prompts à généraliser. A la vérité, l'Australien qui peut prétendre à l'épithète de *gentleman* n'aime pas le monde; de plus, il manque souvent de mesure, aussi bien dans sa courtoisie que dans ses négligences. Je n'ai remarqué en aucun pays, de la part des hommes, autant de variations dans les signes extérieurs de la politesse vis-à-vis des mêmes personnes et dans des circonstances semblables. C'est un embarras pour les étrangers, que tantôt on

laisse dans un coin et tantôt on traite avec grande aménité, sans qu'une différence aussi marquée soit explicable. De là procèdent, je suppose, les critiques exprimées sur les manières des Australiens.

Mon impression est que leur attitude parfois un peu rude est rarement intentionnelle. Elle résulte souvent de l'ignorance de ce qu'il faudrait faire ou dire dans l'occasion ou même d'une timidité naturelle. Tandis que les marques de cordialité ou de déférence sont assurément voulues. Le *gentleman* australien est très sensible au reproche d'impolitesse, ce qui prouve qu'il tient à ne pas le mériter. J'ajouterai qu'on rencontre peu en Australie le type de grosse jovialité encore assez répandu en Angleterre, et moins encore la traditionnelle raideur britannique, qu'on prend souvent pour de la morgue quand elle n'est que de la réserve, et qui néanmoins glace les sympathies.

La cordialité australienne est simple et comme éclairée d'un rayon de bonne humeur. Dans le monde, l'Australien garde une tenue correcte et, à cet égard, les comparaisons qu'on pourrait faire tourneraient plutôt à son avantage. Si, dans sa prime jeunesse, il était aussi bruyant, encombrant, irrespectueux et sans gêne que le sont aujourd'hui ses jeunes enfans, il n'en a que plus de mérite. Peut-être ceux-ci deviendront-ils à leur tour de parfaits *gentlemen*. Un puissant effort de *self-control* y sera nécessaire.

La société australienne, ne pouvant satisfaire ses besoins d'activité dans les relations purement mondaines, s'occupe surtout de sports et d'associations. Le nombre de celles-ci, — sociétés, clubs, compagnies, ligues, comités, réunions, — formées indépendamment des affaires et pour les objets les plus variés, est hors de proportion avec le chiffre des habitans, aussi bien qu'avec l'importance de leurs moyens d'action. La tendance à créer des collectivités dans des buts honorables est excellente en soi, mais l'abus des choses excellentes n'est jamais excellent. Or, chaque ville d'Australie est une forêt de petites chapelles bienfaisantes, sportiques, philanthropiques, philosophiques, artistiques, éducatrices, moralisatrices. L'*intrusivism*, banni des rapports individuels, prend ici sa revanche. Dans chacun de ces groupes, on travaille à développer, chez les autres, ce qu'on croit bon ou à détruire ce qu'on y trouve mauvais.

Un humoriste australien, plaisantant cette manie de régenter

le prochain, a suggéré l'idée de fonder une *Nullifying Society*, dont l'objet eût été de canaliser ce torrent de bonnes intentions, et la devise : « Mêlez-vous de vos affaires. » Il prétendait que si ce zèle ne se calme, l'heure est prochaine où on ne pourra ni fumer un cigare, ni boire un verre de whisky, ni rire ni flirter, où il sera ordonné de se coucher avant neuf heures, de porter un costume rationnel et réglementaire, enfin de ne lire que les ouvrages autorisés par la « Société pour la propagation de l'ennui. »

Au nombre de ces associations, il en est qui, n'ayant en vue que la bienfaisance, rendent de précieux services. Les dames y jouent un rôle fort actif, et ce sont elles qui organisent les bals, concerts, ventes de charité, loteries, représentations théâtrales, quêtes, etc., au profit desdites œuvres. Cela n'est pas particulier à l'Australie; mais nulle part on n'en trouve une floraison aussi touffue et persistante. Ces réunions ne donnent de profits appréciables qu'aux associations déjà fortement constituées et sont inutiles à la société mondaine parce qu'elles mettent en contact des personnes de milieux trop différens et seulement une ou deux fois chaque année pour la même œuvre. L'honorable mendicité qui alimente ces institutions a pour résultat de « taxer » sévèrement les personnes en état de faire la charité, et cela n'est pas un mal, quoiqu'il y ait excès de sollicitations. Mais les dépenses d'administration et d'arrangement de toutes ces petites fêtes absorbent la plus grande partie des recettes. Il semble donc que ce soit beaucoup de mouvement et de fatigue pour peu de chose. La concentration de ces minuscules organismes en un nombre modéré de grandes sociétés d'assistance dans chaque État australien ferait peut-être plus pour les pauvres que la dispersion de tant de bonnes volontés.

Quant aux sports, ils sont la grande affaire des Australiens. Les deux sports favoris sont le cricket et les courses. On parie peu, — m'a-t-on assuré, — sur les *matches* de cricket. C'est une passion désintéressée, mais violente. Les courses, au contraire, n'existent que par et pour le *betting*.

Si un *match* sensationnel de cricket, soit une finale ou *Australia v. England*, est donné quelque part, les façades des maisons occupées par les grands journaux sont couvertes d'immenses pancartes, montées sur des échafaudages. Les noms des joueurs y sont inscrits, et les phases du jeu signalées par le télégraphe, immédiatement indiquées. Jusqu'à la fin de la partie, une foule

énorme stationne devant ces écriteaux, les regards fixés sur les chiffres, échangeant des remarques, des pronostics. Dans la rue, les tramways, les chemins de fer, les clubs, les salons aussi, on ne parle que du *cricket match*. L'attention de tout un peuple est fixée sur lui. Les résultats en sont commentés longuement dans les feuilles publiques. L'intérêt qu'on prend en Australie aux *matches* de cricket dépasse celui que nous accordons aux grandes courses d'automobiles, bien que celles-ci soient le stimulant d'une industrie de premier ordre, tandis que le cricket ne se rattache à rien de pratique. Il est pourtant considéré par des esprits distingués comme ayant une importance s'étendant jusqu'à la politique. En 1895, lord Jersey, qui venait de quitter le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud et est encore une personnalité éminente du Royaume-Uni, n'hésitait pas à déclarer que les *matches* de cricket entre Anglais et Australiens concouraient à resserrer les liens impériaux.

Il y a là un phénomène psychologique inexplicable à nos intelligences continentales ; d'autant plus surprenant que ce jeu très technique, compliqué, réclamant un entraînement prolongé, est dépourvu de toute animation, étant joué par vingt-deux personnes, dont deux seulement sont ensemble en action.

Si l'engouement extraordinaire des Australiens pour le cricket reste mystérieux dans ses causes, les conséquences de la passion de la jeunesse pour ce sport et pour quelques autres, tels que le *football* et le *rowing*, ne sont que trop sensibles. Le goût de l'exercice en plein air, si digne d'encouragement, a fait place à l'étude de la science spéciale à chaque sport. Celle-ci a envahi toutes les maisons d'éducation. Le but des jeunes gens n'est plus de s'amuser entre eux et de se développer physiquement, mais de faire gagner à leur équipe telle course ou telle partie où ils seront en compétition avec un autre club (car les collégiens sont, pour ces objets, organisés en clubs). Ils se livrent en conséquence à un entraînement sévère qui, après chaque séance, les renvoie fatigués à leurs classes. Là, devant leurs livres et leurs cahiers, à quoi pensent-ils? sinon à ce qui a surexcité leur amour-propre, aux péripéties de l'essai qu'ils viennent de faire, à celui qu'ils feront demain, aux procédés techniques de leur sport, aux records déjà battus. Cela est certainement à leurs yeux d'un intérêt plus vif et surtout plus immédiat que les équations algébriques ou le *De amicitia*.

L'abus du sport est l'une des causes de la faiblesse des études secondaires en Australie. Elle est une des réponses à la question qui y a été récemment posée : *Are our boys degenerating?* Elle en est peut-être la principale ; car, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'enseignement est donné dans de bonnes conditions, et l'esprit australien, bien qu'un peu lent, a des facultés d'assimilation et d'application plus que suffisantes.

Cet abus présente un autre danger, celui de déformer la plus belle moitié de la population. L'autre moitié est, au point de vue plastique, moins intéressante, car un *gentleman* peut avoir sans inconvénient pour sa carrière ou sa position sociale, de grands pieds et de grosses mains. Mais le développement des extrémités est une disgrâce pour les dames. Or, la nature impartiale distribue aux enfans, sans distinction de sexe, les défauts physiques de leurs pères. Il serait fâcheux de voir disparaître les petits pieds et les jolies mains qu'on rencontre encore en Auslie, et cela ne pourrait manquer de se produire en deux ou trois générations si la manie du crocket et du foot-ball continuait à y sévir avec la même intensité.

Les courses de chevaux n'ont pas les mêmes inconvéniens, et elles provoquent là comme en France et en Angleterre un grand déploiement de toilettes et de luxe. Les plus importantes épreuves hippiques sont parfaitement organisées en Australie. Il en est de si populaires qu'elles prennent le caractère et l'ampleur de fêtes nationales. Les Australiens prêtent d'ailleurs peu d'attention aux commémorations officielles. Pendant la semaine où se court la *Cup*, la population de Melbourne est presque doublée, et notre Grand Prix de Paris est loin de posséder la même puissance d'attraction. Le mouvement créé par le *Cup day* est presque irrésistible. En voici une preuve :

Le 1er novembre 1894, l'empereur Alexandre III, beau-frère de la reine d'Angleterre actuelle, alors princesse de Galles, étant mort, la cour de Saint-James prit le deuil pour un mois. Les gouverneurs des colonies australiennes en furent avisés par dépêche. Le 3 novembre, des salves de canon furent tirées à Melbourne, Sydney et dans les autres capitales coloniales, et les drapeaux mis en berne. A Melbourne, on se trouvait dans la *race week* (la semaine du *Cup day*). Suivant l'usage, lord Hopetoun, gouverneur de Victoria, avait préparé deux grands bals. Les gouverneurs des autres colonies, présens à Melbourne, devaient y

assister; deux mille invitations avaient été lancées. La mort du Tsar, survenue au début de ces réjouissances, dérangeait tous les plans. Ajourner les courses, il n'y fallait pas penser. C'eût été un défi à la passion populaire. Un instant, on eut l'idée de supprimer les bals. Mais alors, que de désillusions! Partant, que de critiques! Les ministres furent sans doute consultés. Peut-être le *Foreign Office* donna-t-il son consentement. Ce qui est certain, c'est que lord Hopetoun n'osa pas décommander ses fêtes; et, le 5 novembre, quatre jours après la mort de l'Empereur, on dansait au palais du gouvernement. Lord Hopetoun ouvrait le bal en un quadrille d'honneur (le *vice regal set*, dit-on là-bas) où figuraient les gouverneurs de Nouvelle-Galles du Sud, de l'Australie occidentale et de Tasmanie, lady Hopetoun et plusieurs autres charmantes *ladies*, plus officielles les unes que les autres. Seuls, les membres du corps consulaire s'étaient abstenus, par égard pour leur collègue de Russie.

La presse continentale a relevé l'incident, en attribuant au gouverneur une intention discourtoise qu'il était incapable d'avoir. L'anecdote montre seulement l'importance du *Cup day* en Australie, en même temps qu'il souligne l'extrême complaisance des gouverneurs à s'incliner devant les désirs ou les fantaisies du peuple.

Les courses contribuent donc à donner un élément d'activité et une impulsion d'élégance à la société australienne. Malheureusement, elles propagent le vice du jeu dans la nation, au delà, — ce n'est pas peu dire, — de ce qu'on voit en France. On n'a pas osé instituer en Australie le *totalisator* (pari mutuel), par crainte d'encourager les joueurs. Mais l'exploitation colossale à laquelle se livrent les *bookmakers* ne les décourage en aucune façon et les lois édictées pour la suppression des agences de paris sont impuissantes à enrayer le mal.

Il est curieux d'observer que, dans ce pays où le sport hippique tient une place si considérable, l'équitation est délaissée. Le cheval, hors des courses, n'y est employé qu'au transport. Les facteurs de la poste sont à cheval, les *squatters* des prairies parcourent leurs *stations* à cheval, les propriétaires ruraux inspectent leurs cultures à cheval, mais la rencontre d'un cavalier ou d'une amazone en promenade est chose rare. L'équivalent de Rotten row à Londres ou de notre allée de Longchamp au Bois de Boulogne n'existe aux abords d'aucune grande ville australienne.

Le yachting est très en vogue à Sydney, à cause de l'heureuse disposition de sa rade pittoresque et parfaitement fermée. La chasse est peu pratiquée. Quant à l'escrime, le sport par excellence, puisqu'il met en jeu tous les muscles du corps, exerce le coup d'œil et développe le sens de la décision, on ne s'en occupe pas, même dans le monde militaire.

Ainsi, en Australie, et plus (m'a-t-il semblé) qu'en Angleterre, le sport technique s'est substitué au sport utile. Le moyen, qui est l'émulation provoquée par la lutte entre camps ou champions opposés, a fait oublier le but, c'est-à-dire l'amélioration physique par le développement harmonieux des organes. On obtient quelques remarquables athlètes (au sens anglais de cette expression), mais il n'apparaît pas que la race devienne plus souple, plus alerte ni plus résistante aux fatigues. Une réaction semble se produire dans le sens d'une éducation physique rationnelle des jeunes Australiens. Certains gouvernemens d'États en ont pris l'initiative et tous maintenant encouragent les exercices gradués, méthodiques, formant un programme complet de perfectionnement musculaire. On s'attache à rendre ces exercices aussi attrayans que possible, et les enfans, malgré leur turbulence native, s'y prêtent volontiers.

Les filles suivent, à fort peu près, les mêmes exercices que les garçons, ce qui, pour l'objet qu'on a en vue, est de toute nécessité. Comme elles ont, pour le moins, autant d'amour-propre que messieurs leurs frères, il est à présumer que cet effort donnera de bons résultats. Si on y persiste, et si, en même temps, le peuple renonce à certaines habitudes importées d'Angleterre pour adopter une hygiène générale s'accordant avec le climat, la race australienne pourra devenir une des plus belles et des plus vigoureuses.

V

La vie intime et journalière est agréable en Australie, grâce à l'humeur souriante et à la sociabilité du caractère des habitans. Le goût de la population pour le plein air y contribue aussi. Max O'Rell a dit que les Australiens sont toujours dehors. C'est assez vrai et surtout des Australiennes. L'Australien aime à fréquenter autour de lui. Il recherche les occasions de voisinage, saisit ou imagine des prétextes de réunions, y apporte de

la vivacité et de l'entrain. L'étranger, pour peu qu'il entende bien la langue, est assez facilement admis au cercle de famille. L'exclusivisme anglo-saxon subsiste, mais latent et adouci. De la bonne grâce et de la tenue ont vite raison en Australie, au moins dans la forme, du préjugé de race. Les étrangers qui y trouvent le meilleur accueil sont les Français; mais la légende de notre liberté d'allures, de manières et de langage s'y conserve, comme chez nous s'était longtemps conservée celle de l'Anglais à longs favoris rouges et de l'Anglaise à voile vert.

J'eus un jour occasion de présenter un jeune Français dans un salon de Sydney. Il s'y comporta comme le font tous les jeunes gens bien élevés, avec une amabilité discrète et une aisance tempérée de réserve. Il répondit avec simplicité et questionna avec mesure. Quelque temps après, je rencontrai une dame française qui avait assisté à la présentation de notre compatriote : « M. X..., me dit-elle, a fait une excellente impression. Mme B... (la maîtresse de la maison) a dit après son départ : — Ce jeune homme est très bien. Il n'a pas du tout les manières françaises. »

L'Australien n'est pas seulement sociable, il est hospitalier. Il ignore les invitations par séries, les grandes chasses, les fêtes de château, et autres vestiges de la vieille hospitalité féodale ou princière. Mais on trouve chez lui ce qui ne se voit guère chez nous, l'hospitalité offerte par des gens modestes à des gens plus modestes, avec une gracieuseté qui permet à ceux-ci de l'accepter sans fausse honte. Il est usuel d'aller passer ainsi quelques jours ou quelques semaines les uns chez les autres, simplement pour le plaisir de se voir. Ce plaisir est doublé fréquemment, d'une part, de la pensée de rendre un discret service, et de l'autre côté, de la satisfaction, si douce à ceux que la pauvreté rend timides, de se sentir relevés socialement. Les jeunes filles, plus souvent les vieilles, profitent de ces touchans usages, et sans risquer de les détruire, car elles montrent en général une délicate réserve qui, en pareilles circonstances, n'est pas de pratique constante sur le vieux continent.

Dans les résidences les plus éloignées des grandes villes et même d'une gare de chemin de fer, perdues au fond des monotones et immenses campagnes, on remarque un souci de confort, de tenue, et d'attention à tenir l'esprit occupé. L'harmonie des nuances n'est pas toujours observée dans la décoration

intérieure, le choix des « œuvres d'art » prête à la critique et les recherches d'élégance peuvent ne pas avoir été heureuses. Mais l'intention de bien vivre, au double sens du mot, est évidente. Petit ou grand, le jardin sera en ordre parfait. Les revues (*magazines*), sur la table du salon, seront les dernières arrivées de Londres. De nombreuses photographies couvrent les étagères et encombrent les affreux *mantel pieces* qui coiffent si fâcheusement les cheminées anglaises; toutes sont signées. Ce ne sont pas les portraits de nobles personnages ou de gens en vedette, ce sont ceux des enfans, des parens, des amis, seulement. La bibliothèque contient les œuvres des classiques anglais et des plus célèbres contemporains. Il y a des fleurs fraîches dans les vases et elles y sont gentiment disposées. Il y en aura aussi sur la table de famille, tous les jours et à tous les repas. Chaque détail est soigné. L'ensemble reste un peu froid, mais reposant. On devine que là se déroulent des existences d'une activité régulière, où le devoir de chaque jour est rempli dans une tranquille sérénité.

L'étranger qui chercherait dans ces demeures paisibles des esprits originaux et de spirituelles partenaires prêtes à commenter les scandales du jour, — il y en a aussi en Australie, — pourrait être déçu. Mais s'il fait appel à ses souvenirs de voyageur ou de Parisien, il se rappellera que le relief des caractères s'accuse parfois en angles un peu rudes et que les saillies de la conversation risquent d'amener plus de froissemens que d'étincelles. Il se laissera prendre alors au charme de la sécurité morale, que nous avons si rarement l'occasion d'éprouver dans nos capitales ; puis il s'apercevra qu'à cette sécurité se joint celle de l'esprit. C'est un grand repos que de se savoir entouré de gens qui ne parlent pas de ce qu'ils ignorent. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'aller au fond du *bush* australien pour le goûter, ce n'est pas ajouter une touche inutile à cette esquisse de la Société australienne que de dire qu'on l'y trouve.

Je n'oserais donner la même assurance à l'égard des grandes villes de ce pays. Sydney et Melbourne regorgent de gens qui « savent tout. » Il faut les excuser : cela fait partie des pénibles nécessités de la politique.

La physionomie avenante des intérieurs australiens fait implicitement l'éloge de la femme, puisque l'honneur de la bonne tenue de sa maison lui revient. L'honneur lui revient aussi de

l'atmosphère calme et réconfortante qui y règne. C'est elle qui l'a créée. Les voyageurs qui, visitant l'Australie, ont rencontré aux courses, dans les bals ou les théâtres, des jeunes filles évaporées riant très haut, parlant de tout à tort et à travers, qualifiant de *old fowls* les dames qui sont d'âge à être leurs mères, pratiquant audacieusement le flirt, en résumé fort mal élevées quoique de bonne famille, — et en ont conclu que les femmes australiennes étaient vaines, coquettes et futiles, ont commis le péché de jugement téméraire.

Généraliser dans le sens opposé serait une moins grave erreur. Les jeunes filles en Australie sont très libres, mais l'usage parfois inconsidéré qu'elles font de leur liberté, est certainement plus répréhensible, quand il l'est, dans l'apparence que dans la réalité. Au surplus, n'ayant à remplir que des devoirs faciles, et n'étant responsables que de la recherche d'un mari et de la manière d'y procéder, ce n'est pas d'après elles qu'il faut établir un jugement sur les mérites de leur sexe. Si on considère la femme australienne comme épouse et mère de famille, dans l'accomplissement des devoirs que ce double rôle lui impose, en lui rendant hommage je crois qu'on ne lui rendra que justice.

En Australie, de même qu'en Angleterre, les soucis de l'existence commune sont encore plus nettement partagés que chez nous. Le mari ne s'ingère pas dans les détails de la vie intime et s'occupe peu de ceux de la vie mondaine. Il règle le budget des dépenses et sa femme l'administre. Il n'en est pas moins maître et seigneur, ne laissant discuter ses décisions que s'il lui plaît. La femme australienne accepte de bonne grâce l'autorité de son mari; elle est obéissante.

Non seulement elle accepte l'autorité masculine, mais il m'a paru qu'elle en admettait aisément la supériorité. Il y a là une question d'attitude sur laquelle on ne peut guère se tromper. Les usages du monde ne permettent pas aux personnes qui en font partie de laisser apercevoir trop clairement leurs impressions. En descendant un peu l'échelle sociale, celles-ci deviennent sensibles. J'ai remarqué maintes fois, et maintes fois on m'en a fait la remarque : l'attitude d'une femme australienne devant un homme de sa famille ou de son intimité, est celle de la déférence. Cela est flatteur pour les citoyens de cet intéressant pays, mais complètement injustifié.

En général, — et en ce qu'elle doit être, — la femme en Aus-

tralie est supérieure à l'homme. Elle lui est supérieure en délicatesse, en générosité, en moralité, en sobriété. Elle a plus que lui le sens de la famille, le goût de la culture intellectuelle pour cette culture même, elle est plus fine et plus intuitive ; enfin, elle est aussi courageuse que lui, aussi capable de supporter les privations et de lutter sans faiblir contre l'adversité. Ces qualités sont de celles que les hommes peuvent et doivent posséder aussi. Quant aux qualités féminines, il n'en est point, je pense, qu'on puisse refuser aux Australiennes, bien qu'elles se les partagent, cela va sans dire, fort inégalement.

Je ne leur connais qu'un défaut, mais elles l'ont toutes : elles ne savent pas faire la révérence. Cela pourra se corriger ; et si la société australienne est destinée, ainsi qu'il est probable, à prendre rang parmi les plus aimables et les plus attrayantes, ce résultat sera l'œuvre de la femme, avec la précieuse assistance du beau soleil des antipodes.

Un aperçu, même très incomplet, de la vie mondaine en Australie, ne peut négliger les personnes qui y occupent la place éminente. Il me faut donc dire quelques mots de Leurs Excellences les gouverneurs des États et de Son Excellence le gouverneur général du *Commonwealth*, tous représentans Sa Majesté Britannique, laquelle est donc amplement représentée dans ces parages.

L'Australie montre tant de contrastes et d'anomalies qu'il n'est pas surprenant d'y voir l'autorité de la Couronne confiée aux mains de sept hauts fonctionnaires, pourvus de résidences, encadrés d'états-majors, quoique ladite autorité soit pratiquement nulle, et par conséquent les attributions de ces messieurs, très restreintes. D'ailleurs, s'ils n'ont pas de pouvoirs, on a eu soin de leur procurer des occupations. Celles-ci consistent à se tenir à la disposition de tout le monde et de chacun afin d'honorer de leur présence les manifestations quelconques que l'ingénieuse activité de la population, et surtout des sociétés dont il a été déjà parlé, juge à propos de produire. Leurs Excellences inaugurent les ventes de charité, posent les premières pierres, président les banquets et les distributions de prix, figurent aux quadrilles d'honneur des bals philanthropiques, ouvrent les expositions, patronnent les concerts, etc.

Partout où on parle, Leurs Excellences doivent parler. Aucun sujet ne leur est interdit, à condition de ne point faire

allusion à des matières politiques ou administratives. Dans la pratique, l'admiration de Son Excellence pour l'Australie, le plaisir qu'Elle éprouve à être présente, la beauté de l'œuvre qui a organisé la réunion, la puissance de l'Empire et le loyalisme de ses sujets, suffisent à alimenter cette littérature officielle.

Leurs Excellences ont en outre l'obligation de donner un certain nombre de dîners, de bals et de *garden parties*. Une étiquette sévère ou indulgente, — cela dépend du caractère et des idées du gouverneur, — mais plutôt sévère, est observée dans ces réceptions.

Je regrette qu'il me soit impossible, sans évoquer des personnalités, de conter ici bien des anecdotes amusantes au sujet des rapports des gouverneurs australiens avec leurs pseudo-administrés. Certains sont arrivés, avec du tact et de la bonhomie, à contenter presque tout le monde ; d'autres ont, par leurs excentricités ou leurs prétentions, excité la verve des journaux satiriques et achevé leur mission dans une complète impopularité. On comprendra que je ne puisse entrer dans des détails qui désigneraient, sans les nommer, ceux-ci ou ceux-là.

Il est permis de constater cependant que ces personnages choisis par le gouvernement anglais (bien que payés sur les budgets australiens), appartenant à la noblesse du royaume, entourés d'un prestige incontesté d'hommes du monde et même du grand monde, accompagnés de femmes élégantes et distinguées, avaient de rares facilités pour accomplir une œuvre intéressante, celle de guider la formation de la société australienne. Ils ne l'ont pas entreprise. C'était pourtant le seul service qu'ils pussent rendre au pays où ils venaient remplir des fonctions presque uniquement décoratives. Ils étaient liés, je le veux bien, par des obligations protocolaires, mais non au point d'être privés de toute initiative. Quelques gouverneurs ont clairement laissé voir qu'ils possédaient assez d'autorité pour imposer leurs préférences, même celles de leurs aides de camp. Aussi l'influence du *Government house* n'a été sensible dans aucun des États australiens, sur les usages non plus que sur les habitudes d'esprit de la société. Au lieu de l'aider à réagir contre les tendances étroites et l'instinct d'imitation qui accompagnent nécessairement les débuts d'une nation, la plupart d'entre eux n'ont songé qu'à garder leurs distances, montrer les banalités du luxe officiel et les raideurs d'une étiquette surannée. Le milieu où ils ont in-

troduit ces choses antiques n'y était point préparé. Il y manquait le respect qui s'attache au souvenir des traditions. Le peuple australien n'a vu qu'un spectacle dans ce déploiement d'archaïsme; il s'en est amusé comme d'un spectacle, et les gouverneurs malgré leur activité, leur patience et leur complaisance, sont de plus en plus isolés.

C'est une fonction qui probablement se transformera pour rentrer dans le simple fonctionnarisme et servira de récompense honorifique à des notabilités coloniales ayant atteint à de hautes positions et fatiguées par l'âge. Seule alors subsistera la situation du gouverneur général, telle à peu près qu'on la voit aujourd'hui, mais dont le caractère vice-royal tendra plutôt à s'effacer.

Il me faut arrêter ici ces indications qui sont loin de former un tableau de la société australienne, mais peut-être suffiront néanmoins pour appeler sur elle une attention sympathique Le lecteur voudra bien tenir compte des difficultés du sujet. J'ai dû faire route entre l'écueil des généralisations et celui des personnalités, tout en m'abstenant de considérations politiques dont le développement eût pris trop de place. Si ces lignes tombent sous les yeux de mes amis australiens, je les prie d'excuser la sincérité de mes remarques, et les remercie d'avance de l'effort qu'il leur faudra faire pour ne pas se dire *misrepresented*. C'est une de leurs expressions favorites.

BIARD D'AUNET.

UN AN DE POLITIQUE PONTIFICALE

CONSALVI AU CONGRÈS DE VIENNE

C'est toujours sans ennui qu'on pénètre dans les coulisses d'un congrès ; elles offrent beaucoup de charmes, et d'ordre très divers. Les visages s'y détendent, et les sourires s'y débrident; les demi-mots y deviennent bavards, et les secrets y succombent, à proximité d'une bonne espionne qui a nom l'histoire. Mais pour ceux-là mêmes qu'intéressent médiocrement les grands ou petits soucis des négociateurs, il est assez piquant, là où l'on croyait trouver des diplomates, de rencontrer des hommes, d'autant plus alertes, d'autant plus vrais, d'autant plus hommes, qu'ils ont à se reposer des longues heures durant lesquelles ils furent diplomates. Dans la pénombre des coulisses, les majestés d'emprunt se font plus familières; l'on dirait qu'elles s'oublient, et que, s'oubliant, elles se trahissent. Les surhommes en perruque qui, s'alignant autour d'un tapis vert, avaient tout à l'heure pleins pouvoirs sur l'humanité, se laissent aller, de bonne ou de mauvaise grâce, à retomber dans cette humanité; et durant ces entr'actes où la vie reprend ses droits sur la pose, ils s'amusent quelquefois et nous amusent toujours. Les souvenirs de M. de la Garde Chambonas sur le Congrès de Vienne, publiés en ces dernières années par le comte Fleury (1), réservaient au lecteur ce genre d'attrait; ils nous installaient aux alentours du Congrès, trop loin pour nous admettre à écouter, assez près pour nous

(1) Paris, Vivien.

inviter à regarder, et les meilleurs postes d'observation — demandez-le plutôt à Saint-Simon — ne sont pas toujours ceux où l'oreille peut guetter, mais ceux, bien plutôt, d'où le regard peut fouiller. Grâce à M. de la Garde Chambonas, nous possédions enfin l'histoire anecdotique du Congrès de Vienne, et tout semblait dit, à l'avenir, sur cette auguste, prétentieuse et décevante assemblée, lorsque aux archives du Vatican certains cartons s'ouvrirent et permirent à un Jésuite, le Père Hilario Rinieri, de la mieux connaître encore et de nous la mieux faire connaître.

L'ouvrage entrepris par le P. Rinieri sur la diplomatie pontificale au XIXe siècle, ne comprend pas aujourd'hui moins de sept tomes en cinq volumes. D'inestimables « documens » y foisonnent ; le cardinal Mathieu dans son livre sur le *Concordat*, M. Louis Madelin dans sa *Rome de Napoléon*, furent à maintes reprises les tributaires du P. Rinieri. Les quatrième et cinquième volumes de la série sont consacrés à la publication de la correspondance entre les cardinaux Consalvi et Pacca durant les années 1814 et 1815, et à une étude d'ensemble sur le Congrès de Vienne et le Saint-Siège (1). D'entendre le diplomate qu'était Consalvi nous raconter au jour le jour, par le menu, les jeux des autres diplomates, c'est une bonne fortune pour laquelle, déjà, le P. Rinieri mériterait d'être remercié. Mais Consalvi nous intéresse plus encore lorsque, dans ces pages, il se révèle lui-même, lorsqu'il parle en congressiste et non point seulement en spectateur, en joueur et non point seulement en témoin.

L'État pontifical s'était, au cours des siècles, formé morceau par morceau ; en 1814, il n'existait plus. C'est une rare jouissance de voir avec quel art tenace et soutenu la dialectique de Consalvi recommence et restaure l'œuvre des siècles, et comment derechef, morceau par morceau, il fait restituer au Pape l'intégralité de ses États. La joute entre Consalvi et Napoléon, à l'heure de la conclusion du Concordat, est familière à toutes les mémoires ; pour la première fois, dans les précieux volumes du P. Rinieri, nous assistons à la joute que le cardinal, douze ans plus tard, engagea contre l'Europe. L'histoire diplomatique et l'histoire religieuse peuvent également trouver leur profit dans

(1) *Della diplomazia pontificia nel secolo XIX.* Volume IV : *Il congresso di Vienna e la Santa Sede (1813-1815).* Rome, Civiltà Cattolica. — Volume V : *Corrispondenza inedita dei cardinali Consalvi e Pacca nel tempo del Congresso di Vienna.* Turin, Unione tipografico editrice.

ce spectacle; l'intérêt qu'on y trouve et la gratitude qu'on en garde au P. Rinieri nous font espérer qu'il poursuivra sans relâche son œuvre immense, qui justifie avec éclat l'ouverture des archives du Vatican par le pape Léon XIII.

I

Lorsque, le 10 mars 1814, un des derniers ukases signés « Napoléon » ordonna le rétablissement du Pape dans ses États, le territoire pontifical n'était plus à Napoléon. Les soldats de l'Autriche s'installaient dans les Légations; ceux de Murat caracolaient dans Rome et rançonnaient les Marches. Disposer de ce qu'il ne possédait plus, c'était pour l'Empereur une dernière façon d'être le maître; il avait une largeur de gestes qui grandissait et bravait la défaite. « Sa Majesté, avait-il fait écrire au Pape dès le 18 janvier, juge conforme à la véritable politique de son Empire et aux intérêts du peuple de Rome, de remettre les États romains à Sa Sainteté (1). » Pie VII avait refusé cette remise, cette sorte de réinvestiture; il avait, même, décliné tout colloque, jugeant que pour causer avec un Napoléon, un Pape doit être à Rome. Vaincu par la passivité pontificale, Napoléon, deux mois après, faisait reconduire son captif aux avant-postes autrichiens, afin qu'ensuite, étape par étape, on le menât du Pô jusqu'au Tibre, jusqu'à son évêché des Sept collines. Mais l'heure était passée, pour Pie VII, de causer avec Napoléon. Si proche que la mer soit du ciel, le vicaire de Dieu prendra ses mesures, quelques années après, pour qu'à Sainte-Hélène un prêtre assiste Napoléon à l'heure du suprême passage; mais le souverain des États romains, oubliant l'Empereur comme pour lui mieux pardonner, ne connaissait plus que l'Europe, cette Europe à laquelle il s'était adressé du fond même de sa prison, pour redevenir roi, pleinement roi.

Il avait en 1813, à la nouvelle du Congrès de Prague, obsédé d'un premier appel l'empereur François Ier. « Nous sommes dépouillé, écrivait-il, pour avoir refusé de prendre aucune part aux guerres qui avaient surgi ou qui viendraient à éclater dans la suite, et pour avoir voulu observer la neutralité qu'exigeaient de Nous et Notre qualité de père commun et les intérêts de la reli-

(1) D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier Empire*, V, p. 313 et 554 et suiv.

gion professée dans les divers États de tant de souverains. » Et Pie VII, interpellant en ces termes les congressistes de Prague, leur avait réclamé la souveraineté territoriale en vue du « libre et impartial exercice du pouvoir spirituel dans toutes les parties du monde catholique (1). » Les congressistes étaient demeurés assez inattentifs. Même en contestant l'authenticité d'un certain traité de Prague, par lequel, à la date du 27 juillet 1813, ils auraient, au détriment des États pontificaux, garanti la suprématie de l'Autriche en Italie (2), on ne saurait méconnaître que jusqu'au début de 1814 la situation du Pape captif préoccupa médiocrement les grandes puissances.

Neuf mois après les pourparlers de Prague, ce fut chez nous, à Châtillon, en mars 1814, que l'Europe eut un nouvel échange de vues ; on l'entendit demander, au nom de la religion, au nom de la justice et de l'équité, au nom de l'humanité, que le Pape fût « réintégré dans Rome, mis en état de pourvoir, en jouissant d'une entière indépendance, aux besoins de l'Église catholique (3) ; » mais il ne s'ensuivait nullement que les signataires de ces nobles phrases fussent disposés à restituer à Pie VII tout ce que Napoléon lui avait dérobé. A vrai dire, François Ier, voyant à Lucerne, le 13 avril 1814, le nonce Testa Ferrata, protestait auprès de lui que le Pape devait être souverain, qu'il rentrerait en possession de tous ses États, et que même, quelque temps durant, des troupes autrichiennes pourraient lui être prêtées, afin de lui épargner les frais d'entretien d'une armée ; et un second interlocuteur, qui n'était autre que lord Castlereagh, premier ministre du roi d'Angleterre, affirmait à son tour au nonce : « La volonté de mon gouvernement est de restituer au Pape ses États, et en cela toute l'Angleterre a des sentimens catholiques (4). » Mais Pie VII, quelque agrément qu'il trouvât à connaître ces divers propos, redoutait avec quelque raison que ces bonnes volontés, autour du tapis vert d'un congrès, ne perdissent un peu de leur pureté et beaucoup de leur empressement. Il préférait les écrits aux paroles, et sa douleur fut grande, — plus que sa surprise, — lorsqu'il apprit qu'au début de

(1) Van Duerm, *Correspondance du cardinal Hercule Consalvi avec le prince Clément de Metternich, 1815-1823*, p. v et suiv. (Louvain, Polleunis, 1899).

(2) Sur les questions que soulève l'existence de ce traité, voyez Rinieri, *op. cit.*, IV, p. 40 et suiv.

(3) Rinieri, IV, p. 11, n. 1.

(4) *Ibid.*, p. 26-29.

février 1814 le même empereur François Ier avait donné au roi Murat un papier dûment libellé, et que ce papier secret, annihilant à l'avance les pieuses intentions de l'Autriche, autorisait Sa Majesté Napolitaine à prélever un lot de quatre cent mille âmes sur les anciens États romains (1). Pie VII, pour s'éclairer, adressait à Sa Majesté Apostolique lettres sur lettres; l'Empereur alors répondait par cette courtoise équivoque : « Rien n'a été et rien ne sera omis par moi pour concilier les intérêts généraux avec ceux du Saint-Siège. » — « Mais jamais, protestait Pie VII, ni dans le passé ni dans le présent, les intérêts du Saint-Siège n'ont fait tort à d'autres intérêts (2). » Et François Ier, cette fois, ne répondait plus du tout. Le Pape et l'Empereur, prudemment, coupaient court à des explications qui ne faisaient qu'accentuer le désaccord.

Les dispositions des autres puissances européennes à l'endroit de Pie VII étaient analogues à celles de François Ier. Très sincèrement des esprits comme Humboldt, comme lord Castlereagh, comme le futur George IV, vénéraient Pie VII à cause de ses malheurs : « On ne peut voir pape plus saint, héros plus grand, homme plus courageux, » disait à Consalvi le prince régent d'Angleterre (3). Très sincèrement, ils comptaient trouver un vrai plaisir à lui plaire, si la politique le permettait. Mais que pesait pour chacun d'eux la destinée des États de l'Église en face de la raison d'État ? Et la raison d'État remontrait à toutes les puissances de l'Europe que la solution de la question pontificale devait être ajournée jusqu'après le règlement des grandes difficultés européennes. Ou bien ces difficultés entraîneraient de nouveaux conflits, ou bien un pacifique congrès les aplanirait : dans un cas comme dans l'autre, il semblait être sage de faire attendre au Pape la restitution complète de ses États.

Supposez en effet qu'une conflagration générale se fût déchaînée, telle qu'à certaines heures Gentz la crut prochaine, alors l'amitié du roi Murat, maître encore d'un bon tiers de l'Italie, aurait été disputée, comme un précieux renfort, entre les divers belligérans. Pouvait-on demander à l'Autriche, à la Prusse, à la Russie, de s'aliéner à l'avance ce concours éventuel, en insistant auprès de Murat pour qu'il évacuât, d'urgence et par contrainte,

(1) Rinieri, IV, p. 55-57.
(2) Van Duerm, *op. cit.*, p. XLII-XLV.
(3) Rinieri, IV, p. 136.

les terres pontificales qu'il détenait? Malheur aux rois qui prendraient trop généreusement le parti du Saint-Père; leur cousin Joachim, en cas de bagarre européenne, enrôlerait sa vaillance et ses troupes au service de leurs ennemis. Il serait vaincu peut-être, mais un Murat accepte-t-il jamais d'être vaincu? Il rebondirait, plus dangereux encore, s'ingénierait à soulever l'Italie tout entière, à unifier sous sa royauté ce pays dont on lui chicanerait une parcelle, et dérouterait pour longtemps les cabinets de l'Europe dans leurs savans desseins de reconstruction. En 1814 on n'avait pas encore inventé, pour évincer Murat de la place trop grande qu'il tenait en ce monde, l'idée du guet-apens qui le conduisit au Pizzo.

Que l'Europe, au contraire, se réorganisât sans faire couler de sang, — d'autre sang que celui de Murat; que les peuples étonnés n'eussent point à s'entre-tuer pour ménager entre les rois le baiser Lamourette qui sanctionnerait l'équilibre du monde : alors, dans cette riante hypothèse, la paix européenne résulterait d'une ingénieuse politique de compensations qui jetterait sur le marché diplomatique un certain nombre de lots de terre, et qui, les distribuant à bon escient, apaiserait les convoitises ou rasséréneraît les jalousies des divers souverains. Raison décisive, si jamais il en fut, pour laisser en déshérence, provisoirement, quelques-unes des anciennes provinces pontificales! On pourrait en avoir besoin au dernier moment, comme d'une poire pour la soif, et contenter ainsi les appétits mal satisfaits. Si d'ailleurs on pouvait s'en passer, et qu'elles ne tentassent aucun larron, s'il n'était pas nécessaire à la paix européenne que le vicaire du Dieu de paix se laissât dépouiller, alors, tout à la fin, on lui rendrait son bien, sans lui demander rien de plus qu'une bénédiction pour l'honnête et loyale Europe.

Ainsi raisonnaient entre eux les rois et leurs ministres; car des peuples, il n'en était nullement question. Deux Bolonais de bonne race et d'esprit féal, ayant eu l'idée de recueillir des signatures dans les Légations pour attester l'attachement du peuple à la souveraineté du Saint-Siège, furent tout de suite suspects à la police autrichienne et passèrent deux mois à Gratz avant d'être autorisés à porter jusqu'à Vienne leurs liasses de paraphes (1). De quoi se mêlaient, en vérité, ces gens des Légations, de vou-

(1) Rinieri, IV, p. 314 et suiv.

loir être quelque chose de plus qu'un pion sur l'échiquier des rois, et de prétendre intervenir dans ces « distributions d'hommes et de pays qui, suivant l'expression de Talleyrand, dégradaient l'humanité? »

L'argent, l'argent tout seul, avait le droit de s'immiscer en ces affaires sans jamais risquer de paraître importun. Lorsqu'en 1802 il s'était agi de répartir les innombrables terres enlevées à l'Église d'Allemagne, la complaisance de certains diplomates s'était mise à très haut prix : dans la liquidation du butin fait sur Dieu, Mammon avait joué son rôle et dit son mot. Mammon continuait en 1814 de gouverner les diplomates, de les apaiser (*placare*), comme on disait alors par un amusant euphémisme. Mais le pape Pie VII était un pauvre, qui ne savait même comment subvenir à l'entretien des couvens dont il avait la charge (1) ; pauvre sans honte, il faisait dire au tsar que, faute d'argent, l'hospitalité du Vatican serait bien frugale et bien indigne (2) ; il en venait à se demander, parfois, avec quelles ressources il administrerait ses États le jour où il en serait redevenu le maître. Qu'importait aux diplomates de se ménager la gratitude d'un pareil postulant, gratitude indigente, insolvable! Lors même que le Pape eût voulu faire marché avec eux, les moyens lui en auraient manqué.

D'aucuns peut-être, parmi les souverains d'alors, se fussent laissé gagner par l'idée d'un autre marché et n'eussent pas hésité à faire espérer au Pape certains avantages temporels, en reconnaissance des concessions d'ordre spirituel qu'il leur aurait accordées. Entre Pie VII et les souverains impatiens, surgissaient des questions ecclésiastiques passablement litigieuses; en Autriche, celle du patriarcat de Venise; en Russie, celle de l'évêché de Mohilew. Pourvu que la houlette du chef de l'Église universelle consentît à devenir plus discrète, le joséphisme et le tsarisme auraient volontiers pris en pitié le sceptre chancelant du souverain des États romains. Mais Pie VII n'admettait pas que les questions fussent confondues. « Sa Sainteté peut-elle assister indolente à de pareils attentats? écrivait Pacca à Consalvi au lendemain de certaines ingérences de l'Autriche dans l'administration patriarcale de Venise. Le Pape ne se soucie pas de réacquérir son bien, il est content de perdre derechef le peu

(1) Rinieri, V, p. 498.
(2) *Ibid.*, V, p. 69.

qu'il a recouvré, mais de ne pas se taire en présence d'une telle impiété, si l'on ne la répare vite (1). » Et un autre jour, parlant du comte de Nesselrode, Pacca déclarait au même Consalvi : « Le comte manque d'équité, ou bien connaît peu nos principes, lorsqu'il a cru que le Pape est capable d'acheter des succès temporels par des concessions dans les choses de conscience et de religion. Plût à Dieu qu'on pût adhérer sans scrupule et sans remords à tout ce que souhaite la Russie, mais presque toutes les demandes sont inadmissibles (2). » Ces phrases fermes et tranquilles, qu'aucun geste ne souligne, n'étaient point destinées à donner le change à l'opinion du monde et à la convaincre que le Pape mettait au-dessus des ambitions terrestres la dignité de son Église. Elles sont extraites d'instructions secrètes et formelles, données par le Saint-Siège à sa diplomatie. En l'une des heures les plus tragiques qu'ait connues l'État pontifical, elles définissent l'esprit véritable et les vraies maximes du Saint-Siège, et font d'autant plus d'honneur au Pape qui les inspira qu'il ne songeait aucunement à s'en draper. Au moment d'entrer en tête à tête avec une Europe passablement vénale, qui allait, au Congrès de Vienne, ériger en règle quotidienne la maxime du *Do ut des*, le pape Pie VII, lui, consolé de l'épuisement de son trésor par l'intégrité de sa conscience, n'avait rien à donner. Mais confiant dans ce que ses souffrances lui avaient rapporté de gloire auprès des hommes et de mérites auprès de Dieu, il expédiait Hercule Consalvi, mains vides et tête haute, pour qu'il se mesurât, à Vienne, avec les roueries combinées de l'Europe de l'ancien régime et de l'Europe de la Révolution.

II

C'étaient bien en effet deux Europes qui allaient essayer, en se combinant, de refaire et de rasseoir « l'Europe, » et si le représentant du roi Louis XVIII eut, à certaines heures, l'inappréciable chance de pouvoir parler presque en vainqueur au nom d'une nation vaincue, c'est parce que Charles-Maurice de Talleyrand, créature du vieux monde par sa naissance et du monde nouveau par sa destinée, voisinait sans malaise avec les survivances de l'ancien régime, parmi lesquelles il défendait la légi-

(1) Rinieri, V, p. 28.
(2) *Ibid.*, V, p. 180.

timité tout en incarnant la Révolution. Entre ces deux mondes qui se rendaient visite et dont la visite risquait de dégénérer en collision, il importait de régler, sans retard, ces futiles questions de préséance auxquelles l'expérience des diplomates donnait une importance quasi symbolique, et de codifier à l'usage de tous les membres du corps européen des lois nouvelles de civilité.

C'est au comte de la Tour du Pin, l'un des quatre commissaires français au Congrès, que fut confiée la rédaction d'un projet susceptible de flatter ou d'assoupir toutes les vanités européennes. Il adopta ce principe, de ne point tenir compte des préséances séculaires. Même en matière de politesse internationale, la Révolution était un fait acquis, et les grandes puissances, spontanément, sacrifiaient leurs prérogatives traditionnelles. Entre les souverains quels qu'ils fussent, empereurs, rois et roitelets, l'égalité devait désormais régner : la préséance entre leurs représentans serait déterminée, désormais, par l'ancienneté des lettres de créance. La Tour du Pin prévint Consalvi que le Pape serait classé parmi ces souverains, et que les nonces auraient à l'avenir, dans le corps diplomatique, le rang auquel leur donnerait droit la date de leur nomination à leur poste. Cette communication, que dictait une courtoise déférence, mit Consalvi dans un grand embarras. Le Pape devait-il se montrer plus susceptible que l'empereur d'Autriche et que le tsar, que le roi de France et que le roi d'Espagne, qui acceptaient qu'à l'avenir leurs diplomates pussent fermer les cortèges et occuper le bout de la table lorsqu'ils seraient, dans un poste, les plus récemment accrédités? Consalvi redoutait qu' « avec l'esprit du temps, on ne vît avec quelque défaveur qu'un prêtre voulût primer lorsque les empereurs eux-mêmes y renonçaient. » Alléguer la tradition, il n'y pouvait songer, puisque les autres souverains avaient cessé d'en invoquer le bénéfice; et lorsqu'il mit en avant la dignité religieuse du Pape, La Tour du Pin lui fit observer que, sur les huit puissances qui avaient à cet égard voix délibérative, quatre étaient protestantes ou schismatiques. Raison de plus pour elles, riposta Consalvi, d'user de délicatesse à l'endroit du Pape, et de se rendre agréables, du même coup, à leurs sujets catholiques et aux États catholiques. Consalvi d'ailleurs se souvint à propos que la Russie donnait aux nonces la préséance; il se montra si renseigné, si pressant, si incisif, que La Tour du Pin promit d'en référer à Talleyrand. Vingt-quatre heures après, Talleyrand

avait décidé de soumettre au comité des huit puissances la formule suivante : « Par égard aux principes religieux et aux puissances catholiques, les plénipotentiaires consentent à ce qu'il ne soit rien innové quant au Pape; » et Metternich promettait à Consalvi d'opiner dans le même sens que Talleyrand. A la date du 21 décembre, le cardinal donnait bon espoir à Pacca, dans une allègre dépêche.

Mais l'allégresse fut brève. Au comité, l'Angleterre s'insurgea : elle voulait bien, par courtoisie, accorder aux nonces une préséance, mais elle se refusait à en admettre le principe. La Suède parla comme l'Angleterre. Le représentant du tsar et celui du roi de Prusse, qui n'avaient pas voulu, tout d'abord, avoir moins d'égards pour le Pape que l'ancien évêque d'Autun, retirèrent leur assentiment; et le comité des Huit, finalement, supprima toute distinction, en fait de préséance, entre le Pape et le commun des rois. La décision, telle quelle, devait être transmise aux vingt ministres des huit puissances, réunis en session générale : ce n'était d'ailleurs qu'une simple formalité; naturellement ils diraient *Amen*, et c'en serait fait de l'antique marque d'honneur dont jouissaient les représentans du Saint-Siège.

Cette « douleur imprévue, » — ce sont ses propres termes, — secoua fortement Consalvi, mais il ne s'en laissa pas opprimer. Des Huit, il résolut d'en appeler aux Vingt et d'invoquer l'attention de l'Europe en faveur des graves réserves que devait émettre le Saint-Siège. Il vit Humboldt, qu'il trouva conciliant ; La Tour du Pin, toujours dévoué ; lord Castlereagh, poli mais tenace. L'Angleterre comprenait d'autant moins la préoccupation de faire proclamer le droit des nonces, qu'elle admettait leur privilège comme un fait usuel. Une formule était à trouver, qui ménageât, tout à la fois, les prérogatives du Saint-Siège et les résistances anglaises. Consalvi, d'accord avec Humboldt, la proposa. Il s'agissait d'indiquer, dans un post-scriptum, que les articles votés par le comité des Huit au sujet des préséances ne déterminaient rien en ce qui regardait les représentans du Pape. Ainsi, implicitement et sans que le Congrès en fît formellement l'aveu, la prérogative historique des nonces serait maintenue, leur rang demeurerait ce qu'il était dans le passé, c'est-à-dire le premier. Consalvi, le 4 janvier 1815, prévint Pacca de la suprême combinaison qu'il tentait, et sa lettre marque assez peu de confiance dans l'issue de la querelle.

Mais un message nouveau, le 9 février, constatait avec joie la plénitude du succès ; dans le comité des Vingt, lord Castlereagh lui-même avait fini par adhérer à la formule proposée par Consalvi. La tradition qui concédait aux nonces une préséance survivait intacte aux délibérations du Congrès.

Je me réjouis grandement, écrivait Consalvi, que le Saint-Père n'ait pas eu à subir le douloureux mécontentement d'assister sous son pontificat à un pareil changement, et qu'au contraire, il ait eu la satisfaction de voir les préséances, sous son pontificat, *fixées* d'une manière aussi honorable par la réunion de l'Europe tout entière (1).

Consalvi pouvait être heureux, il avait obtenu beaucoup plus et beaucoup mieux qu'une satisfaction d'étiquette. Le Congrès assemblé pour donner au vieux monde une assiette nouvelle, — le Congrès qui, s'occupant même du Nouveau Monde, allait abroger, par la suppression de la Traite, l'ancien absolutisme du blanc sur le noir, — stipulait solennellement qu'à l'égard du Pape il n'y avait rien de nouveau. La Révolution par ses principes, l'Empire par ses armées, avaient amené des bouleversemens durables, dont les plénipotentiaires les plus conservateurs se bornaient à prendre acte ; mais la papauté spoliée par la Révolution, emprisonnée par l'Empire, reprenait, en fait, sa place d'élite, en tête de la foule des autres souverainetés. Cette préséance était un fait : l'Europe s'était refusée à envisager à nouveau la question de droit. Et l'Europe, peut-être, sans le savoir, avait ainsi servi la papauté. La préséance qu'on lui laissait n'était point issue du droit humain, toujours muable, mais d'une accoutumance historique apparemment immortelle, puisque la Révolution, ennemie de toutes les accoutumances, n'avait point prévalu contre celle-là. L'Europe n'était plus l'Europe, l'axe de l'équilibre s'était déplacé, les fondemens mêmes du pouvoir étaient changés ; mais, « quant au Pape, on ne ferait aucune innovation relativement à ses représentans. » Le droit international modifiait la situation sociale des rois, le droit civil, celle des sujets : seule, la situation prééminente du Pape dans le cercle de ses collègues en souveraineté continuait d'être consacrée par une intransigeante étiquette. Tous les rangs étaient troublés, sauf celui des nonces, comme si depuis 1789 la terre,

(1) Rinieri, V, p. 266.

en ses étranges vertiges, eût tourné pour tout le monde, mais non point pour eux, et comme s'ils eussent eu le droit de dire à la Révolution qui continuait : *E pur non si muove.*

III

Mais Consalvi n'était pas homme à s'arroger un pareil droit ; il avait un sens aigu des nouveautés politiques et sociales, une intelligence très sûre des changemens de l'esprit public ; il savait comprendre et faire comprendre à Rome que la terre avait tourné. Il y a une politique qui défie l'histoire, qui se met elle-même au ban des réalités, qui galvanise à peine ce qu'elle s'essaie à ressusciter, qui proteste contre la mort et ne parvient pas à créer la vie ; elle se croit victorieuse lorsqu'elle a souffleté ce qui la gêne, et elle ne soupçonne pas, elle n'entend pas murmurer, elle ne voit pas grossir, incoercible, la poussée des forces inconscientes, insaisissables mais actives, auxquelles appartient l'orientation du monde ; elle dédaigne deux grands facteurs de l'histoire, dont l'un s'appelle le mystère et l'autre le peuple, et s'imagine qu'en les dédaignant elle les supprime. Cette politique sera celle de la Sainte-Alliance ; elle sera celle de la bureaucratie autrichienne, beaucoup plus, quoi qu'on en ait dit, que celle de Metternich ; mais ce qui ressort avec une évidence aveuglante des publications récentes, c'est qu'elle ne fut jamais celle de Consalvi. Nous en avons pour preuve, avant toute autre, les vœux pressans que, de Vienne, il adressait à Pacca au sujet de l'administration des provinces pontificales, des réformes susceptibles d'y être introduites, et de l'indulgence, surtout, qui convenait au gouvernement restauré (1). La maçonnerie italienne avait en Europe des émissaires, qui imputaient au gouvernement pontifical d'odieuses représailles (2). L'écho de ces rumeurs inquiétait Consalvi. Rencontrant en 1814 l'ancien procureur général de Rome, Le Gonidec, il lui disait en ôtant sa calotte rouge : « Sous cette calotte, il y a des idées libérales (3) ; » et

(1) Rinieri, IV, p. 262-295.

(2) *Ibid.*, IV, p. 256-261.

(3) Le mot est cité par M. Madelin, *la Rome de Napoléon*, p. 681, et c'est le cas de redire ici quel prix s'attache à son beau livre, où l'érudite accumulation des trouvailles d'archives n'alourdit jamais le captivant entrain du récit, et où se prolonge avec tant d'art la sensation constante de l'absence de Napoléon dans *la Rome de Napoléon.*

sans cesse en effet, il prêchait la modération, au risque d'agacer Pacca, qui sans cesse le rassurait. Il est à croire que, si la mansuétude de Pie VII enraya tout de suite les aspirations réactionnaires de certains prélats et réduisit au silence leurs rancunes et leurs désirs de vengeance (1), les lointaines instances de Consalvi dictèrent en quelque mesure cette charitable conduite.

Le même esprit d'à-propos et d'opportunité dont il souhaitait que l'administration pontificale s'inspirât, conseillait et dirigeait, à Vienne, sa propre attitude et ses propres démarches. « Les pensers et les maximes des temps présens sont changés, écrivait-il à Pacca dès le 16 novembre 1814, et dans certaines affaires (je ne parle pas de celles qui touchent immédiatement la religion) on ne saurait sans un grand préjudice parler et agir comme on l'eût fait avant un tel changement. J'aurais voulu, au sujet de la restitution des biens appartenant à l'Église germanique, faire, dans ma note, une demande plus modeste, mais je n'y étais pas autorisé. J'ai donc serré les dents, et j'ai fait la demande dans toute son extension ; mais je confesse que, dans la certitude de l'impossibilité de la réussite et du mauvais effet qui en peut résulter, j'ai fait cette demande à contre-cœur, me souvenant du fameux adage : *Frustra niti, neque aliud sese fatigando nisi odium quærere, extremæ dementiæ est.* »

Une autre fois, le 4 mars 1815, il disait encore : « Contre de pareilles sécularisations, l'on a protesté dans les temps antiques; mais entre les temps présens et les temps antiques, il y a plus de différence qu'entre l'époque qui suivit le déluge et l'âge antédiluvien ; et non seulement, en protestant, nous tomberons dans le plus grand ridicule, mais, ce qui est pis, nous indisposerons hautement, pour des choses impossibles et qui ne donnent lieu à aucun espoir, tous les princes que les intérêts de la religion nous invitent impérieusement à gagner à notre cause. »

On aime ici la franchise de la pensée, la courageuse fermeté de ces leçons de souplesse, l'exactitude avec laquelle Consalvi savait mettre sa montre à l'heure universelle, le tact éclairé qui lui faisait sentir que la justice, pour avoir raison, a besoin d'une certaine justesse d'accent, la perspicacité politique qui lui faisait

(1) Sur le rétablissement de la domination pontificale à Rome et sur la grande modération dont fit preuve le gouvernement restauré, voyez Madelin, *la Rome de Napoléon*, p. 676-681.

comprendre que les meilleurs avocats des causes les plus saintes sont ceux qui savent graduer et nuancer leurs protestations, et parfois même les assourdir. Si rigoureusement immuables que soient les thèses, l'usage constant de la grosse voix dans les concerts diplomatiques deviendrait aussi fastidieux que le serait, en musique, l'ébranlement perpétuel de la pédale. Consalvi voulait que la papauté ne grossît la voix qu'à bon escient.

Sincère avec lui-même, avec autrui et avec l'histoire, il était naturel que, dans les débats épineux auxquels allait donner lieu, à Vienne, la destinée des provinces pontificales, les mots qu'il dirait, plus ou moins fermes, d'une voix plus ou moins haute, fussent recueillis, étudiés et appréciés.

IV

Pas une seule minute, les destinées d'Avignon et de Carpentras ne furent remises en litige : le roi de France, à Paris même, avait laissé comprendre au cardinal que son peuple, pour l'instant, n'accepterait pas la rétrocession de ces deux villes. En félicitant Consalvi de savoir manier le coloris de Raphaël, Pacca, dès le 13 octobre 1814, lui donnait à entendre avec quelle douceur de teintes, avec quel art des pénombres, pouvaient être dessinées les phrases de réserve auxquelles devait donner lieu l'occupation d'Avignon (1). De même que la France tenait à garder Avignon, ainsi l'Autriche, au nom de certaines susceptibilités stratégiques, voulait être maîtresse de la parcelle des Légations s'étendant sur la rive gauche du Pô : ce fut sans grande ténacité que Consalvi combattit ce désir. Satisfait à l'avance si l'Autriche, à la fin du Congrès, lui permettait de protester contre cette spoliation, il en obtint la permission, et, platoniquement, il en profita. L'affectation des Marches, celle des Légations, celle de Bénévent, étaient singulièrement plus ardues.

Au regard du Saint-Siège, un principe d'équité suffisait à en décider : il fallait rendre au vicaire de Dieu ce qui était au vicaire de Dieu. Mais la diplomatie européenne détestait ces conclusions trop simples : elle considérait l'affaire des Marches comme une question napolitaine, l'affaire des Légations comme une question européenne, et l'affaire de Bénévent comme inté-

(1) Rinieri, V, p. 33.

ressant M. de Talleyrand, qui avait, ou peu s'en fallait, l'importance d'un souverain.

On avait décidé, entre diplomates, que, pour l'attribution des territoires, on distinguerait entre ceux qui avaient été dûment conquis par Napoléon et ceux qui avaient été incorporés *via facti* : les premiers seraient à la libre disposition de la diplomatie, qui les attribuerait au mieux des intérêts de l'Europe ; les seconds devaient retourner, de droit, à leurs anciens possesseurs (1). Ce dernier cas était celui des Marches ; des troupes étrangères les occupaient, mais le Pape n'en avait fait abandon par aucun traité. Le principe même qui servait d'assise aux délibérations de Vienne exigeait, sans plus longs débats, que Pie VII les recouvrât sur l'heure. Mais le roi Murat les détenait ; le droit du Pape, reconnu par Metternich et ses collègues, se heurtait à ce fait ; et la discussion qui s'engageait entre eux et Consalvi portait, en définitive, sur le moyen le plus sûr et le plus prompt d'en finir, dans les Marches, avec un fait contraire au droit. L'Europe entière était lasse de Murat ; Metternich tout le premier, malgré le traité qui liait l'Autriche à Murat, ou plutôt, peut-être, à cause de ce traité, inclinait à trouver qu'en Europe il n'y avait plus de place pour cette créature de Napoléon. Mais toucher à Murat, personne ne l'osait ; c'est pourquoi Consalvi, dès le début du Congrès, croyait devoir conseiller au Saint-Siège de négocier spontanément avec ce prince l'évacuation des Marches. La négociation marcha très mal : Murat voulait que le Saint-Siège le reconnût, et le Saint-Siège, estimant que c'était déjà très beau de consentir à le connaître, finit au contraire par accroître ses exigences et par lui redemander Bénévent en même temps que les Marches ; sur ce, tous pourparlers furent rompus.

Rome ne comptait plus que sur l'Europe pour obtenir justice dans les Marches, et l'Europe, qui reprochait surtout à Murat la peur qu'elle avait de lui, était à son endroit de plus en plus haineuse, mais tout ensemble de plus en plus inactive. Un jour vint, même, où cette craintive Europe fit mine de se fâcher parce que le Pape ne la débarrassait pas de Murat. Pie VII n'avait pas d'armée, c'est vrai, ni de canons, ni de trésor de guerre, mais il avait des anathèmes... Et l'on vit, en février 1815,

(1) Rinieri, IV, p. 38-39.

un diplomate infliger une scène à Consalvi, parce que les armes spirituelles dont Sa Sainteté disposait n'avaient pas encore foudroyé Murat. Ce diplomate était un ancien évêque, il s'appelait Talleyrand. Le prêtre jureur qui avait essayé de sacrer la Révolution faisait grief au Pape de l'inertie dans laquelle restaient ses foudres.

Il me soutint, raconte Consalvi, que le Pape parce que pape, et comme défenseur, par essence, du juste, du vrai, et de la légitimité des principes, devait lever l'étendard, qu'aucune considération, aucun égard, aucun respect humain, ne devait le retenir; qu'en levant l'étendard, le Pape rendrait un service immense à la France, et même à l'Europe entière; que ne pas reconnaître Murat ne suffit point, parce que le Pape, en le reconnaissant, aurait commis une infamie si peu supposable, qu'il n'a eu aucun mérite à ne le reconnaître point; que le public doit savoir quelle est l'opinion du Pape sur le compte de cet usurpateur; que même en ne considérant que l'affaire des Marches, le Pape avait une raison pour appliquer à Murat les mesures que prend l'Eglise en pareil cas; qu'on avait eu le courage d'agir ainsi avec Napoléon, et qu'on ne savait pas avoir ce courage avec Murat; que l'inaction du Pape contre l'illégitimité de Murat faisait à la bonne cause un incalculable dommage (1).

Talleyrand parlait avec une « véhémence incroyable; » et Français, Siciliens, un ministre russe aussi, « plus Français que les Français eux-mêmes, » opinaient comme lui. Cinq cents ans après Boniface VIII, et trois cents ans après la Réforme, l'un des maîtres du chœur de la diplomatie européenne prétendait exiger du pape Pie VII qu'il devînt, tout comme un Grégoire VII, tout comme un Innocent III, juge de la légitimité des trônes; et si Pie VII se fût laissé faire, s'il eût, à la voix de Talleyrand, restauré l'appareil théocratique d'autrefois, cet appareil aurait servi d'instrument pour les calculs de l'Europe.

Consalvi raconte que cette interpellation le mit à la « torture; » gardant néanmoins quelque modération, il répondit que, depuis huit mois, le Pape, s'il avait voulu reconnaître Murat, aurait pu recouvrer les Marches et même Bénévent, c'est-à-dire 800000 sujets; que les égards dus aux habitans du Latium ne permettaient pas de les exposer au péril qui résulterait, pour eux, d'un acte d'hostilité décisive contre le roi de Naples; et que le reproche de n'avoir rien tenté contre l'usurpateur était singulier sur les lèvres de Talleyrand, dont certaines démarches

(1) Rinieri, V, p. 284 et suiv.

étaient connues. Consalvi, en termes très voilés, faisait allusion à l'initiative à peine oubliée qu'avait prise Talleyrand d'envoyer à Fontainebleau, près du Pape captif, la marquise de Brignole pour ménager un accord entre Pie VII et un autre « usurpateur, » Napoléon.

Cependant, le pape Pie VII, n'ayant consenti ni à reconnaître Murat comme souverain, ni à le rayer du nombre des fils de l'Église, continua d'attendre la restitution des Marches, et Consalvi, à certaines heures, commença d'en désespérer.

V

Les Légations avaient été données à la France par le traité de Tolentino : elles rentraient dans la catégorie des pays conquis; elles étaient sol français au moment où les armées autrichiennes, profitant de nos désastres, les avaient occupées ; et l'Europe, qui admettait que le Pape devait naturellement rentrer en possession des Marches, professait au contraire que c'était son affaire, à elle, de disposer des Légations. La question qui s'agitait entre Consalvi et les plénipotentiaires de Vienne pouvait se formuler ainsi : Oui ou non, Pie VI avait-il, à Tolentino, perdu les Légations? — Oui, répondait l'Europe, le traité garde sa valeur, et les Légations, données à la France par l'acte de Tolentino, enlevées à la France par la récente guerre, ne sont qu'une sorte de *res nullius*, provisoirement déposée entre les mains de l'Autriche, et que l'Europe attribuera. — Non, ripostait le Saint-Siège, l'acte de Tolentino fut nul et demeure nul; de droit, les Légations appartiennent au Pape; de droit, elles doivent lui être rendues.

Dès le 20 mai 1814, Pie VII écrivait à l'empereur François Ier pour lui remontrer que ce traité, vicié dès le début parce qu'il avait été extorqué au Pape par la violence, avait en outre été abrogé par le fait même des nouveaux actes d'hostilité de la France napoléonienne contre le reste des États pontificaux (1). Ainsi, à l'origine, la cession des Légations avait été nulle; et si même on soutenait le contraire, la France, en se déclarant, dans la suite, l'ennemie du Pape, avait d'elle-même rompu le traité et annulé cette cession : telle était la thèse pontificale. Consalvi

(1) Van Duerm, *op. cit.*, p. XXXIV-XXXVI.

la soutint avec une inlassable bonne volonté, et non sans pressentir, ce semble, la gravité des objections qu'on y pouvait faire. Il adressait une lettre particulière à Pacca, pour lui faire observer que, dans toute paix, la partie qui fait des sacrifices est en quelque mesure contrainte par la force, et qu'aucun décret formel de la France n'avait déclaré nul l'acte de Tolentino (1). « Ce traité, disait-il un autre jour, est la tête de Méduse, qu'à tout moment on vous présente pour vous pétrifier (2). »

« Les Légations sont à donner, non à rendre : » telle était au contraire la thèse de l'Europe, soutenue par Metternich aussi bien que par Talleyrand. Metternich, d'ailleurs, promit à Consalvi, dès l'origine, qu'elles seraient données au Pape; mais à peu près au même moment, François Ier ne cachait pas son idée d'y installer Marie-Louise; et cette contradiction entre l'Empereur et le ministre n'avait rien de rassurant pour Pie VII. Nombreux étaient les mendians et mendiantes, de race royale ou princière, qui avaient besoin d'un peu de terre italienne pour se refaire un train de vie. Il y avait Marie-Louise, fille de François Ier, et que l'on commençait à traiter en veuve, puisque l'on cherchait pour son impérial mari un coin de terre qui appartînt à peine à la terre! Il y avait une autre Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, ancienne reine d'Étrurie. Il y avait Eugène de Beauharnais, le moins exigeant parmi ces faméliques couronnés. Il y avait un enfant qui n'était pas encore en âge de réclamer, et qui, roi de Rome la veille, avait même cessé d'avoir un nom; on l'appelait, lorsqu'on parlait de lui, le *Napoleonido*, le *ragazzo* (3), et le pharisaïsme de la réaction européenne ne pouvait pardonner à l'infortuné bambin d'être fils d'un adultère — de l'adultère entre les Habsbourg et la Révolution; mais de temps à autre, la romanesque générosité du tsar sollicitait un tout petit nid pour l'aiglon. A côté des mendians qui veillaient sur l'Italie comme sur une proie, d'autres quémandeurs plus opulens se tenaient aux aguets. Si le tsar s'agrandissait en Pologne, si la Prusse s'agrandissait en Saxe, l'Autriche voulait s'agrandir en Italie : ce serait tant pis pour le Pape, si les rois en exil que les circonstances avaient faits pauvres, si les rois en place qui ne voulaient point laisser le voisin s'enrichir sans devenir plus riches

(1) Rinieri, V, p. 360-371.
(2) *Ibid.*, V, p. 692.
(3) *Ibid.*, p. 143.

eux-mêmes, avaient besoin de Bologne et des Légations pour remettre l'Europe sur ses bases.

« Je crains, écrivait le 28 décembre 1814 M. de Saint-Marsan, plénipotentiaire du roi de Sardaigne, que la discussion sur les deux Marie-Louise ne finisse par ramener un projet de dépouiller le Pape (1). » Et, le 31 décembre, une lettre du cardinal Fesch, adressée de Rome au général Bertrand, avisait la petite cour de l'île d'Elbe que les Légations reviendraient probablement à l'ancienne impératrice Marie-Louise (2) : le gouvernement pontifical, qui fit saisir la lettre, fut médiocrement rassuré; c'était une terrible étrenne qu'un pareil pronostic. Gentz, familier à tous les arcanes du Congrès, n'était pas beaucoup plus optimiste, le 12 février 1815, lorsqu'il écrivait à l'hospodar de Valachie : « Les limites du territoire du Pape sont sujettes encore à plusieurs chances incertaines (3). »

C'est dans la semaine même où Gentz éprouvait cette impression, que s'engagea par surprise entre Consalvi et Talleyrand un dialogue des plus animés (4). M. de Labrador, représentant de l'Espagne, avait reçu ses collègues à dîner. On sortait de table; M. de Noailles (5), qui faisait partie de l'ambassade française, se mit à dire en riant : « Voilà notre cardinal qui veut avoir encore Bénévent et Ponte Corvo; il voudra aussi avoir Avignon et Carpentras; il est insatiable, mais il ne les aura pas. Il aura bien ses trois Légations, et il nous fera quittance pour le reste. »

Consalvi feignit de n'entendre point, M. de Noailles insistait; le cardinal, alors, de répondre : « Je recevrai avec reconnaissance ce que vous me donnerez, mais je ne vous ferai pas quittance pour le reste. »

Que le Pape se refusât, quoi qu'il advînt, à donner quittance pour Bénévent et Ponte Corvo, cela ne faisait pas l'affaire de M. de Talleyrand ; et, sur un signe de M. de Noailles, M. de Talleyrand intervint.

Il entra dans notre cercle, raconte Consalvi, et commença avec un rire sardonique à parler des Légations, disant : « Voilà le cardinal qui aura fait

(1) Van Duerm, *op. cit.*, p. L.
(2) Rinieri, V, p. 217.
(3) Metternich, *Mémoires*, II, p. 499.
(4) Rinieri, V, p. 276 et suiv.
(5) Le comte Alexis de Noailles était le même qui, en 1809, avait répandu dans tout l'empire la bulle d'excommunication contre Napoléon.

une belle affaire au Congrès. Les Légations lui seront données; je dis données, et non pas rendues. Il y a une différence de grande conséquence dans cela. » Comprenant que le propos tendait à nous contester tout droit, et qu'on visait à pouvoir nous dire : « Remerciez-nous de ce cadeau-ci, et puis de celui-là et n'en cherchez pas d'autre, car en somme rien ne vous revient ; » je déclinai, tant que je pus, d'entrer en discussion publique, et je répondis toujours que nous recevrions les Légations avec reconnaissance. Lui, insistant d'autant plus, redisait : « Nous déclarerons expressément que nous les donnerons, et non pas que nous les rendrons. » Je répondis : « Vous direz ce que vous voudrez. » Mais, répliqua-t-il, vous les recevrez comme données et non pas comme rendues. » Je répondis simplement : « Nous les recevrons. » Et il reprenait : « Mais vous les considérerez comme données. »

Pour tâcher de détourner le discours, je dis : « Oh bien ! ce serait une tyrannie de nouvelle espèce que de vouloir forcer nos pensées. » Tous se mirent à rire. M. de Talleyrand continua et me dit : « Vous aurez les Légations et vous signerez le traité de Paris. »

Ne pouvant, en ne répondant point, lui faire croire que je l'aurais signé, je répondis : « Est-ce que nous sommes en guerre avec la France? Si nous sommes en guerre, faisons notre traité de paix, comme il a été fait avec tous les autres. Si nous ne sommes pas en guerre, nous n'avons pas de traité à signer. » Contraint par l'argument, il riposta : « Eh bien, ne signez pas le traité de Paris, mais alors le traité de Tolentino restera dans toute sa validité, et ce ne sera plus le seul Avignon que vous n'aurez pas, car le traité de Tolentino vous ôte aussi les trois Légations (1). »

Séance tenante, Consalvi développa la thèse pontificale au sujet de la nullité du traité de Tolentino : il sentit ses argumens sans prise, et finit par dire à Talleyrand qu'il ne comprenait pas comment on pouvait invoquer un traité conclu avec une autorité que le roi de France considérait comme illégitime. Louis XVIII, en effet, comptait l'année 1814 comme la vingtième de son règne ; pourquoi la France prenait-elle au sérieux le traité de Tolentino, signé par un intrus en l'absence de son roi? C'était une jolie façon de faire dévier l'entretien : on était tout oreilles dans le salon : que pensait M. de Talleyrand de la légitimité de la Révolution, de celle de Napoléon? Les témoins s'apprêtaient à être des rieurs, et Consalvi les aurait peut-être pour lui. Mais l'expert interlocuteur éluda l'obstacle.

M. de Talleyrand, allant de l'avant, me dit brusquement, d'un verbe haut : « On prendra bien des précautions pour s'assurer de la chose. La question d'Avignon et de Carpentras est enclose dans celle des trois Légations. Vous n'aurez jamais ces deux pays-là ; et si vous ne signez pas le traité

(1) Rinieri, V, p. 276.

de Paris, ou si vous ne faites dans quelque autre manière ce que vous devez faire à cet égard, vous n'aurez pas les trois Légations. » Je me faisais la plus grande violence pour ne pas répondre tout ce que comportait une sommation pareille, et je répliquai froidement : « Ce sera comme vous voudrez, vous êtes les plus forts. Je suis venu ici nu, et je m'en retournerai à Rome nu, c'est-à-dire sans les Légations. Mais je ne signerai pas; nous ne porterons pas d'atteinte à nos principes. » — « Vous n'aurez donc pas les Légations, » répéta-t-il plusieurs fois... Et je répétai toujours très froidement : « On fera ce qu'on voudra, mais je ne signerai point... » M. de Talleyrand, quand il en eut assez, se mit tout d'un coup, avec son astuce ordinaire, à prendre la chose en plaisantant ; il dit en riant : « Lorsque le cardinal se fâche, il est encore plus aimable, » et faisant un tour de pirouette, il s'éloigna (1).

On était au sixième mois du Congrès ; et sur la question capitale dont s'occupait Consalvi, la discussion n'aboutissait qu'à une pirouette de M. de Talleyrand.

VI

« Les grandes phrases de reconstruction de l'ordre social, de régénération du système politique de l'Europe, de paix durable fondée sur une juste répartition de forces, écrivait Gentz à cette époque, se débitaient pour tranquilliser les peuples, et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ; mais le véritable but du Congrès était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu (2). » Le Congrès de Vienne n'avait rien d'un tribunal international : si l'on y parlait de droit, c'était pour la façade. Le Congrès de Vienne était une Bourse, où des quittances s'échangeaient. On continuait d'y trafiquer des lots de terre, avec pompe et désinvolture, lorsqu'une subite nouvelle vint troubler le marché : l'île d'Elbe n'était qu'une geôlière infidèle, l'île d'Elbe avait trahi l'Europe. Il faut lire les rares dépêches écrites par Consalvi dans les semaines qui suivirent : on y perçoit les chuchotemens alarmés de l'Europe, on la voit tendre l'oreille vers le point du monde où elle croit saisir Napoléon. Où courait-il, sur mer ou sur terre? On l'ignorait encore. « Savez-vous où va Napoléon ? » demandait Talleyrand à Metternich. — « Le rapport n'en dit rien, » répondait le chancelier. — « Il débarquera sur quelque côte d'Italie

(1) Rinieri, V, p. 281-282.
(2) Metternich, *Mémoires*, II, p. 474

et se jettera en Suisse, » reprenait Talleyrand. — « Il ira droit à Paris, » ripostait Metternich (1). Napoléon par son audace, la France par son accueil, justifiaient Metternich.

Lorsqu'on sut à Vienne qu'il marchait sur Paris, qu'il y rentrait comme chez lui, on regarda la France comme perdue pour les Bourbons; M. de Talleyrand, qu'on observait beaucoup, semblait plus froid pour eux... Consalvi se demandait si tout cela ne finirait point par le règne du roi de Rome... On installerait le fils sur les ruines du père; quant au père, même au risque d'une guerre universelle, on ne voulait plus qu'il régnât. Il semblait même que le Congrès consacrât à sa façon la déchéance du revenant de l'île d'Elbe, en jetant le duché de Parme à sa femme, à la fin de mars; on pourvoyait également la reine d'Étrurie; les Légations restaient vacantes pour le Pape. Mais voici qu'au moment où, du côté de Bologne, Consalvi trouvait le ciel plus serein, le courrier de Pacca lui apportait la nouvelle de l'invasion des États romains par Murat. Il s'agissait bien, désormais, de la reddition des Marches! Murat, de nouveau, s'approchait de Rome; et le 24 mars au soir, Pie VII alarmé s'enfuyait vers le Nord. Après tant de protocoles succédant à tant de batailles, il semblait qu'il en fût des destinées de l'Europe comme de la tapisserie de Pénélope : de nouveau, comme treize mois auparavant, Rome était veuve de son pape et Paris possédait son Napoléon.

Seul à peu près dans cette bagarre d'anxiétés, M. de Talleyrand restait calme : le 12 avril, on avisait Consalvi qu'il venait de se faire octroyer Bénévent (2). Pour le Pape, rien encore n'était fait; mais M. de Talleyrand était pourvu. Metternich insinuait à Consalvi que le Pape devrait, coûte que coûte, renoncer à parler de son droit, accepter avec soumission le point de vue qu'avait adopté le Congrès, et saisir avec gratitude, bien vite, les cadeaux de terres qui lui seraient proposés.

J'ai toujours prévu, écrivait le cardinal, qu'un jour ou l'autre viendrait le moment où je me romprais le cou : mais *testis est mihi Deus*, peu m'importe, pourvu que j'accomplisse mon devoir et que le Saint-Père soit servi. Il faut encore remarquer qu'il est encore impossible de savoir comment finiront les choses, et il se pourrait que les alliés nous donnassent ce qu'ils n'ont pas, ou ce qu'ils n'auront pas longtemps, et que nous ayons affaire

(1) Metternich, *Mémoires* , I, p. 206.
(2) Rinieri, V, p. 473.

avec d'autres détenteurs; aussi céder sans protester ni réclamer pourrait nous être très nuisible. Et maintenant, si l'on ne veut rien nous donner parce que nous ne voulons pas faire de cessions, je n'ai rien à dire sinon que Dieu nous viendra en aide, et, s'il lui plaît, nous pourrons reprendre ce qui nous appartient (1).

C'est à la clarté même de son devoir que le cardinal Consalvi perçait l'obscurité des faits, et voyait scintiller, au travers, je ne sais quels espoirs imprévus. Talleyrand était nanti, mais Talleyrand ne consentirait-il pas un échange? Qu'était-ce que Bénévent, sinon un gage susceptible d'être négocié? L'Europe, de son côté, ne tenait pas à ce que le Pape se fâchât; on prit le parti, au début de mai, de considérer Bénévent comme une enclave du royaume de Naples, et de décider qu'à ce titre, Bénévent serait donné au roi Ferdinand de Bourbon, rétabli dans ses États. Si le roi de Naples en voulait faire présent à Talleyrand, c'était affaire à lui, et cela ne regardait plus le Congrès. Consalvi devina l'intrigue : « J'ai la certitude, disait-il à Pacca le 9 mai, que depuis le commencement du Congrès il a été convenu que Bénévent serait l'*Haceldama hoc est ager sanguinis* du vicaire de Jésus-Christ, pour prix des services rendus par M. de Talleyrand au roi Ferdinand (2). » Mais tandis que, dans l'affaire des Marches et dans l'affaire des Légations, Consalvi avait toujours conseillé au Saint-Siège la patience, il estimait au contraire que, pour cette question de Bénévent, le Pape devait parler haut; il alla jusqu'à dire à Metternich que si Ferdinand violait les droits du Pape sur Bénévent, les propres droits de Ferdinand sur Naples pourraient être frappés de caducité par le Saint-Siège. Les excommunications pontificales, on l'avait vu quelques semaines plus tôt, n'étaient pas au service de l'Europe, mais l'Europe, peut-être, allait brusquement en percevoir l'écho.

Consalvi croyait l'heure venue d'élever la voix. Murat n'était plus qu'un vaincu; pourquoi faisait-on attendre au Vatican la restitution des Marches? L'Autriche percevait à son propre profit les impôts dans les Légations; pourquoi prolonger la fiction en vertu de laquelle les Légations n'étaient encore à personne? M. de Talleyrand avait droit à la gratitude du Bourbon de Naples, mais pourquoi le Bourbon de Naples acquitterait-il cette grati-

(1) Rinieri, V, p. 483.
(2) *Ibid.*, V, p. 574.

tude aux dépens du Pape? Consalvi craignait encore, le 15 mai, que les diplomates ne s'éloignassent de Vienne sans avoir dit leur mot sur ces diverses questions, et qu'en Europe la situation de tous ne fût réglée, sauf celle du Pape.

Il s'en fut voir Metternich, à plusieurs reprises, et parla ferme. Un des entretiens dura deux heures, et lui occasionna « une sueur de sang; » mais chaque visite de Consalvi à Metternich gagnait au Pape un peu de terrain. « *Nisi Deus adjuverit*, écrivait-il à Pacca, le 9 mai, Votre Éminence peut être assurée que je donnerai un coup d'épée dans l'eau (1). » Mais le pessimisme de Consalvi laissait son courage intact, et les coups d'épée qu'il donnait déchiraient sans pitié la trame d'argumens dilatoires qu'on s'essayait à lui opposer. Pour laisser au Pape, à des titres divers, les Marches et les Légations, Metternich n'avait qu'à demeurer fidèle à ses promesses de naguère; il était trop soucieux d'une exacte harmonie, en Italie, entre l'Autriche et le Saint-Siège, pour que cette fidélité lui coûtât beaucoup. En ce qui concernait Bénévent, c'est Consalvi lui-même qui donna l'idée d'une combinaison. « J'ai proposé un accommodement, raconte-t-il : le Roi donnerait en argent à M. de Talleyrand l'équivalent de Bénévent, qui serait rendu au Pape, ou à tout le moins trouverait-on pour le Pape, sur la frontière, une compensation équivalente... Le grand tapage que j'ai fait et que je continue à faire sans respect humain et avec les expressions de la réprobation la plus grande, ne sera pas, je l'espère, sans utilité (2). » Peu de jours après, Metternich expliquait à Consalvi : « M. de Talleyrand réclamait six millions pour Bénévent, mais nous les réduirons à deux, le roi de Naples ne peut assumer la charge de toute cette somme, et nous ne pouvons pas la lui imposer, car pour donner au Pape Ponte Corvo, il nous a fallu amener la Russie, qui voulait à tout prix attribuer ce territoire au prince Eugène, à se contenter qu'on donnât de l'argent à celui-ci, et cet argent, nous le mettons à la charge du roi Ferdinand. Le Roi, donc, veut être soulagé d'une partie de cette somme de deux millions, qu'il devra payer à M. de Talleyrand, et il a été convenu que le Roi donnerait un million et demi, et le Pape cinq cent mille francs (3). » Ainsi fut dénoué l'incident qui avait failli

(1) Rinieri, V, p. 575.
(2) *Ibid.*, p. 609.
(3) *Ibid.*, p. 716.

mettre aux prises le Pape et le Bourbon de Naples : Consalvi consentit à ce sacrifice pécuniaire, et un article secret stipulait que le Pape se prêterait à l'échange de Bénévent contre un morceau de terre limitrophe des États romains, si le Bourbon de Naples le désirait.

Le 12 juin 1815, Consalvi pouvait écrire à Pacca : « Le Seigneur a enfin couronné d'un heureux succès les efforts du Saint-Père. Huit provinces et une principauté reviennent sous le domaine du Saint-Siège. Le pontificat de Pie VII comptera parmi ses gloires celle d'avoir recouvré ces provinces en un temps où tout semblait rendre la chose impossible (1). »

Les historiens, jusqu'ici, imputaient au bon vouloir de la Russie et de la Prusse le rétablissement du pape Pie VII dans ses États (2). La publication du P. Rinieri témoigne, d'une façon décisive, qu'en dépit des bourrasques qui parfois s'élevèrent entre Metternich et Consalvi, le meilleur auxiliaire du cardinal dans son difficile labeur fut le chancelier d'Autriche (3). Il y eut des heures où Consalvi et Pacca se défièrent de Metternich : leurs défiances furent toujours d'assez brève durée. Mais quelque gratitude qu'il ressentît pour l'aide de Metternich, Consalvi s'attachait toujours, dans ses lettres, à ne jamais exagérer la portée du lien qui devait unir l'Autriche et le Saint-Siège ; et l'on admire avec quel tact avisé le pouvoir pontifical, même favorisé des bienfaits de l'Autriche, préserva son autonomie contre les indiscrètes tentatives dont la Monarchie apostolique, tout près de nous encore, a paru garder l'habitude. Dans quelle mesure le Saint-Siège devait-il adhérer à la Ligue italique que projetait Metternich dès le début du Congrès de Vienne? Dans quelle mesure devait-il accepter, dans quelle mesure décliner, cette sorte de *connubio* politique auquel Metternich invitait Consalvi lorsqu'il lui disait

(1) Rinieri, V, p. 704-705.

(2) *Ibid.*, V, p. XLVI.

(3) Dans le volume où il a commenté cette passionnante correspondance des deux princes de l'Église, le P. Rinieri nous semble avoir pour l'Autriche, même lorsque d'aventure il est contraint de lui donner tort, des trésors d'indulgence. Lorsque Consalvi, constatant en Autriche la survivance des vexations joséphistes contre l'Église, écrit à Rome : « Les choses ici sont cent mille fois pires que dans les plus mauvais temps en France; » lorsque Severoli, lorsque Pacca, blâment dans leurs lettres l'Autriche pour telles démarches de politique religieuse « dont on ne vit pas même l'analogue sous le règne de Napoléon, » le P. Rinieri semble gêné : « Il faut naturellement admettre, dit-il en note, que dans toutes ces lamentations, il y a quelque exagération ; le fond cependant était incontesté (IV, p. 349). » L'historiographie ecclésiastique doit compter, plus que toute autre, avec les cri-

en riant : « Nous sommes mari et femme (1) ? » Les dépêches où Consalvi et Pacca discutent ces questions sont un témoignage instructif de l'indépendance et de la dignité du Saint-Siège ; les deux cardinaux sont d'accord que le Pape, qui se laissa traîner en prison plutôt qu'englober dans le système napoléonien, ne doit accepter l'enrôlement dans aucun autre système politique. La correspondance entre Metternich et Consalvi, publiée il y a quelques années par le P. Van Duerm, atteste que ces principes, énoncés par le cardinal dès l'aurore de la Sainte Alliance, inspirèrent constamment la politique de Consalvi : qu'on en juge, par exemple, par certaine lettre de 1820 dans laquelle Consalvi refusa d'aider l'Autriche contre la révolution de Naples.

Si Votre Altesse, disait-il à Metternich, veut bien fixer son attention sur la double qualité du Saint-Père comme chef de l'Église et comme souverain d'un État qui, en même temps qu'il se trouve par une ligne très étendue au contact du royaume de Naples, est aussi entièrement dépourvu de tout moyen de défense, Elle sentira sans doute la nécessité indéclinable où est le Saint-Père de garder de certaines mesures dans l'*activité* de son union avec Sa Majesté Impériale et Royale, s'il s'agissait de prendre une attitude ennemie vis-à-vis du gouvernement de Naples.

Pour ce qui regarde sa qualité de chef de l'Église, Votre Altesse connaît déjà trop bien que si le Saint-Père n'a pu, même au prix de sauver son existence politique, agir en ennemi contre les nations non catholiques pour ne pas nuire à ses rapports religieux avec leurs sujets catholiques, il le peut beaucoup moins envers un État tout entier catholique et beaucoup moins encore au détriment le plus sûr de l'exécution d'un concordat tout récent et qui est d'une si haute importance pour la religion.

Et après avoir dit que Pie VII continuerait de combattre les sectes, Consalvi poursuivait :

Les rapports religieux que le Saint-Siège doit conserver avec tous les gouvernemens, rapports dont la conservation est intimement liée avec la

tiques malveillans ; et certes, il s'en trouverait, si cette tendance s'accentuait, pour dire que le souvenir des services temporels rendus par l'Autriche au Saint-Siège est comme un voile dont on se plairait à couvrir les ridicules et les méfaits de l'esprit joséphiste, et les ruines qu'un tel esprit entraîna pour l'Église. En quoi ces critiques se tromperaient ; car, à notre sens, l'attitude du P. Rinieri s'explique beaucoup plus simplement par un instinct naturel de réaction contre les habitudes de certains historiens italiens dont l'équité envers l'Autriche est en général le moindre souci. Mais pourquoi le P. Rinieri, si expert souvent à plaider les circonstances atténuantes pour l'Autriche, n'en fait-il jamais bénéficier la France de la Révolution, de l'Empire et même de la Restauration !

(1) Rinieri, V, p. 223.

nature et les devoirs du Saint-Siège, lui défendent de prendre vis-à-vis d'un gouvernement quelconque une attitude hostile et lui prescrivent d'en éviter jusqu'à la moindre apparence. Ces considérations se rattachent si strictement à la nature du gouvernement pontifical, que le Pape, dans les relations mêmes où il peut se trouver comme prince souverain, ne peut jamais les oublier ni leur préférer un avantage temporel quelconque (1).

Cette lettre, qui marquait à Metternich une fin de non recevoir, emporta pourtant l'adhésion du chancelier. « J'ai retrouvé et reconnu, répondit-il, la touche de Votre Éminence dans la réplique pleine de dignité et de correction que sa Cour vient de faire à notre mémoire (2). »

Et Metternich, sans doute, aurait moins estimé Consalvi si Consalvi avait autorisé Metternich, parce qu'à certaines heures le cabinet de Vienne avait servi la Curie, à se servir d'elle à son tour et à mettre la diplomatie pontificale à la remorque de la diplomatie apostolique.

VII

A l'issue du Congrès de Vienne, le Pape était redevenu roi et le Pape restait libre ; et si Consalvi n'avait préféré en reporter l'honneur à l'admiration qu'avait le monde pour la personnalité de Pie VII, il aurait pu, personnellement, en tirer quelque orgueil. Il avait trouvé le moyen de traiter avec grandeur des affaires dont l'apparente petitesse était parfois gênante ; entouré de diplomates dont beaucoup ressemblaient à des commerçans, ce prêtre avait maintenu dans toute sa pureté l'honneur diplomatique. Mais on mesurerait mal l'élévation de son rôle, si l'on taisait les heures fécondes durant lesquelles il débattait avec quelques-uns de ses collègues certaines questions d'ordre purement religieux. L'histoire dira, désormais, grâce aux découvertes du P. Rinieri, que le voyage de Consalvi à Londres dans l'été de 1814 et son long séjour au Congrès de Vienne, profitèrent singulièrement à l'émancipation des catholiques d'Angleterre ; que le cardinal avait vu clair dans les luttes qui divisaient les catholiques de Grande-Bretagne ; qu'il avait témoigné aux intransigeans d'Irlande une froideur avisée, et fait acte perspicace en essayant d'attirer le Saint-Siège, comme lord Castlereagh le

(1) Van Duerm, *op. cit.*, p. 264.
(2) *Ibid.*, p. 274.

désirait, sur le terrain des concessions; et que, l'opinion de Consalvi ayant tardé à prévaloir, il fallut moins de cinq ans pour que Rome eût à prendre des mesures contre le vicaire Milner, chef de ces intransigeans qu'un instant elle avait paru encourager (1). Lorsque Consalvi souhaitait pour l'Église britannique le triomphe de certaines solutions modérées, ce n'était point le politique, mais bien plutôt le prêtre, qui parlait et qui insistait « Il est des gens en Irlande, écrivait-il, qui, d'une façon médiocrement innocente, se servent du prétexte de la religion pour leurs desseins et pour leurs fins politiques... Les Irlandais sont naturellement très ennemis de l'Angleterre, et quelques-uns, même sans le vouloir, voient en noir tout ce qui vient de l'Angleterre. »

L'œil aiguisé de Consalvi discernait le point précis où finissait la vraie sollicitude pour les intérêts religieux et où commençait, au contraire, l'exploitation politique de ces intérêts; et sa conscience d'homme d'Église avait l'inflexibilité nécessaire pour dissiper toute confusion, dire halte à toute ingérence, et dégager l'Église de toute compromission. L'ère du parlementarisme commençait; les formes nouvelles de la vie civique dans les divers pays exposaient l'Église à certains périls en même temps qu'elles lui ménageaient certains avantages; la politique suivie par Consalvi à l'endroit de l'Angleterre montra qu'il pressentait, avec une admirable équité d'intelligence, et ces périls et ces avantages. Il entrait dans l'esprit de cette politique que l'Église ne fût liée à aucun parti non plus qu'à aucune combinaison d'intérêts internationaux. Pie VII avait mieux aimé subir l'infortune que d'adhérer aux décisions commerciales auxquelles Napoléon soumettait l'Europe; la fin de son pontificat fut à l'avenant du début; et le secrétaire d'État Consalvi fut aussi libre à l'endroit des vainqueurs de Napoléon qu'il l'avait été à l'endroit de Napoléon.

L'avènement du cardinal della Genga, devenu Pape sous le nom de Léon XII, renvoya Consalvi à l'horticulture qu'il aimait. Une lettre de Louis-Philippe existe, dans laquelle le futur roi des Français dit au cardinal : « Le prince de Talleyrand, qui

(1) L'ouvrage capital sur la question est celui du P. Amherst, S. J. : *The History of Catholic emancipation and the progress of the catholic Church in the British Isles from 1771 to 1820*, II, p. 141 et suiv. (Londres, Hegan, 1886) : il a désormais besoin d'être complété à l'aide des documens que publie le P. Rinieri.

garde de vous le plus tendre souvenir, me disait dernièrement que votre seul plaisir était la culture des fleurs (1). » Un jour il fut tiré de ce plaisir par un appel du pontife nouveau qui le conviait à venir causer; Consalvi, malade, se fit porter auprès du Pape. C'est un vaste sujet de causerie que l'Univers : Consalvi se complut à parler des germes qu'il avait semés en vue du rapprochement de l'Angleterre avec le Saint-Siège. On vendait toujours, dans Rome, la gravure sur laquelle Pie VII, entouré de la Force, de la Mansuétude et de la Gloire, se faisait présenter par Consalvi quatre belles effigies de femmes agenouillées, qui représentaient Rome, Ravenne, Bologne et Ferrare; mais la pensée de Consalvi, toujours portée vers l'avenir, aspirait à d'autres conquêtes. Les efforts qu'il avait faits à Vienne pour mettre d'accord le Saint-Siège et lord Castlereagh n'avaient pas été des victoires, et pourtant on eût dit qu'entre tous les souvenirs que gardait Consalvi du Congrès de Vienne, celui-là lui était le plus précieux. Il souhaita à Léon XII de moissonner, en Angleterre, ce que lui-même avait semé. Léon XII écoutait; il regretta peut-être que Consalvi, à qui ses forces interdisaient d'accepter la préfecture de la Propagande, ne fût plus qu'horticulteur, et Consalvi s'en retourna vers ses fleurs, destinées à lui survivre... Bientôt après, Consalvi n'était plus : les dernières paroles qu'avait prononcées ce grand homme faisaient augurer le réveil du catholicisme anglais; et le chroniqueur qui en prit note et qui pour toujours en fixa l'expression était dès lors en passe de devenir célèbre: il devait être le cardinal Wiseman.

GEORGES GOYAU.

(1) Crétineau-Joly, *Mémoires du cardinal Consalvi*, I, p. 137.

LES RÉSULTATS

DE LA

PSYCHO-PHYSIOLOGIE

I

D'abord, en quoi consiste, au juste, cette conception d'une psycho-physiologie ?

Aux alentours de 1830, la haute Université avait donné de la psychologie une idée très simple : « La psychologie est la science du principe intelligent, de l'homme, du *moi*. » Ou encore : « La psychologie est cette partie de la philosophie qui a pour objet la connaissance de l'âme et de ses facultés étudiées par le seul moyen de la conscience. » D'ailleurs, rien ne semblait plus facile que cette étude ni plus certain : A la Sorbonne et au Collège de France, Victor Cousin, Royer-Collard, Jouffroy, la menaient de concert. « L'âme se connaît, se saisit immédiatement, » affirmaient-ils.

Seulement ces grands professeurs étaient romantiques ; à côté de la littérature du « moi, » qui représente l'expansion sentimentale de l'individu, ils entreprenaient la psychologie du moi, qui représente son expansion intellectuelle. Dans l'un et l'autre cas, en effet, le principe est le même, c'est le subjectivisme. Or, s'il est admissible que le subjectivisme soit la source même du lyrisme, il est contradictoire de le supposer principe de science. Le poète et l'observateur ne suivent point les mêmes voies.

C'est ce qui frappa Auguste Comte : « L'observation intérieure, dit-il, engendre presque autant d'opinions divergentes qu'il y a d'individus croyant s'y livrer. » Et puis, à supposer qu'il y

ait accord entre ces diverses observations intérieures, en serions-nous bien avancés ? Quels résultats précis obtiendrions-nous ainsi ? Nous décrivons ce que nous constatons dans notre conscience ; nous ne l'expliquons pas. « Contempler l'esprit en lui-même, dit toujours Auguste Comte, c'est faire abstraction des causes et des effets, c'est regarder de loin des résultats dont les conditions échappent nécessairement. » Et, à la vérité, quand on examine le principe d'une méthode introspective, on ne peut guère ajouter à la critique positiviste.

C'est que, à côté de cette psychologie inexistante, Auguste Comte avait trouvé de son temps une physiologie constituée : les médecins, déjà ambitieux, s'étaient eux-mêmes préoccupés des « rapports du physique et du moral. » Cabanis avait mis en lumière l'influence du sexe, de l'âge, du milieu, du régime, de l'état de santé, sur les fonctions mentales. Bichat avait été jusqu'à dire que les passions avaient leurs causes uniquement dans les viscères. Surtout Gall régnait. Auguste Comte suivit les physiologistes, et non les psychologues. Il réduisit la psychologie des uns à la physiologie des autres : « La théorie positive des fonctions affectives et intellectuelles est donc irrévocablement conçue comme devant désormais consister dans l'étude, à la fois expérimentale et rationnelle, des différens phénomènes de sensibilité intérieure propres aux ganglions cérébraux dépourvus de tout appareil extérieur immédiat, ce qui ne constitue qu'un simple prolongement général de la physiologie animale proprement dite, ainsi étendue jusqu'à ses dernières attributions fondamentales. »

Auguste Comte exagérait, évidemment. « Les successions des phénomènes mentaux, objectait déjà Stuart Mill, ne peuvent être déduites des lois physiologiques de notre organisme nerveux. » La physiologie pure ne vaut donc guère mieux que la psychologie pure ; mais la conception des Cousiniens et celle de Comte s'éclairent mutuellement et se font pendant. Ce sont deux extrêmes logiques entre lesquels la psychologie n'a cessé d'osciller, au cours de son histoire, pour se trouver un point d'équilibre. Si elle reste cousinienne, en effet, elle ne peut devenir positive ; si elle continue d'être comtiste, elle cesse d'être psychologique. Comment lever cette difficulté ?

Or, je trouve en moi des événemens, tels qu'il n'en existe pas de semblables dans l'univers : ce sont mes sentimens, mes idées,

mes décisions. Ces événemens ont pour caractéristique qu'ils ne sont connus que de moi; ils n'existent que si je les connais. Il me suffira de donner à cette conscience spontanée que j'ai de moi-même la rigueur de la réflexion pour constituer une expérience utile. Appelons psychologique la connaissance que j'ai, moi, de ces événemens qui me sont propres.

D'autre part, si j'ai la sensation de lumière, par exemple, c'est qu'un excitant mécanique : un mouvement vibratoire, a agi sur mon œil, c'est qu'une impression physiologique, dans mon organe sensoriel et dans mon cerveau, a suivi cette excitation. Supprimer ces antécédens objectifs serait supprimer ma sensation subjective. Mes états intérieurs ont des antécédens ou des conséquens dans mon organisme. Ils suivent ou précèdent des modifications de mon système nerveux. Ils viennent s'insérer dans une série matérielle, et leur liaison avec tous les termes de cette série est telle que leurs variations sont concomitantes des variations de ces termes. Pour les connaître, il faut donc connaître leurs conditions, leurs résultats. Appelons physiologique cette seconde connaissance, et nous donnerons le nom de *psycho-physiologie* à l'étude parallèle de ce qui se passe dans ma conscience, de ce qui se passe dans mon organisme. L'une sera le complément de l'autre.

Bien plus, l'étude physiologique sera le moyen, la méthode de l'étude psychologique. Car n'est-il pas plus facile d'observer exactement les contractions de mes muscles, les impressions de mes organes sensoriels, les variations de ma respiration et de ma circulation que mes pensées, mes perceptions et mes émotions, ce qui tombe sous les sens de tout le monde que les mouvemens d'une conscience, qui seule peut se saisir elle-même? « L'âme, disait le métaphysicien Descartes, est plus aisée à connaître que le corps. » C'est le contraire pour le psycho-physiologue.

Ainsi, la perpétuelle tendance de la psychologie, durant un demi-siècle, à se rapprocher de la physiologie révèle seulement son effort pour devenir positive. Ayant aperçu la contrariété de ces deux mots : science et conscience, elle a supposé cette synonymie : psychologie scientifique, psychologie physiologique.

Est-ce là un rapprochement légitime ou illusoire? La psychologie ne dispose-t-elle vraiment que de la physiologie pour de-

venir scientifique? c'est ce que nous découvrirons sans doute, en examinant successivement quelques-uns des résultats obtenus par les trois tentatives où s'est accusé le plus vivement ce besoin de précision expérimentale, — la psycho-physique, la physio-psychologie, la psycho-pathologie.

II

La *psycho-physique* prétend se modeler, ainsi que son nom l'indique, sur les sciences de la nature les plus exactes. Elle vise à expérimenter comme en physique. Substituer à l'étude intérieure du fait psychologique l'étude objective du fait physiologique, c'est bien, parce que les sens sont plus exacts que la conscience. Mais ce n'est pas assez. N'est-il pas possible de remplacer à leur tour les sens par des appareils, des instrumens enregistreurs?

En d'autres termes, parmi les antécédens d'une sensation, il y a un fait physiologique, l'impression, c'est-à-dire tous les changemens survenus dans les organes, les nerfs et les centres sensoriels : on ne peut guère que l'observer. Et il y a un fait physique, l'excitation : c'est une force qui agit du dehors sur l'organe, une vibration lumineuse, par exemple, un mouvement. Or cette excitation est mesurable : mesurons-la... Nous ferons ainsi pénétrer dans la psychologie la précision même des mathématiques. Nous formulerons algébriquement, comme la loi de la chute des corps, celle qui régit les rapports de l'univers mécanique et de la conscience sensible. Ainsi deux bougies ne nous procurent pas une sensation de lumière qui, par sa vivacité, soit le double de l'éclairage fourni par une bougie. Un orchestre de cent violons ne fait pas cent fois plus de bruit qu'un violon : il s'en faut de beaucoup. De combien s'en faut-il? La sensation et l'excitation ne croissent pas proportionnellement. L'œuvre de la science psycho-physique sera de donner à cette observation grossière une expression rigoureuse. Toute science n'est que mesure de la quantité.

Cette conception est d'origine surtout allemande, on le pense bien, et n'est pas toute neuve. C'est en 1860 que Fechner, le plus éminent des psycho-physiciens, a défini son dessein :

« J'entends, par psycho-physique, une théorie exacte des rapports entre l'âme et le corps, et, d'une manière générale, entre le monde physique et le monde psychique. »

Ce n'est pas que Fechner prétende absorber toute la psychologie, ou même la psycho-physiologie, dans la psycho-physique : il est un large esprit. Il songe plutôt à fonder une sorte de science intermédiaire, celle des rapports de la sensation et de l'excitation, caractérisée par l'emploi de l'expérimentation véritable, de la mesure, et du calcul.

Les expériences auxquelles il s'est livré, lui et ses disciples, sont en nombre infini. Mais il est aisé de les ramener à deux types élémentaires, puisqu'elles ne peuvent porter que sur les sensations.

Nos organes sensoriels, en effet, ne recueillent pas toutes les excitations : les unes n'atteignent pas, les autres dépassent la limite de leur capacité. Un son trop léger n'est pas perçu non plus qu'une lumière trop pâle ; quel est donc le point précis où l'excitation devient perceptible, c'est-à-dire capable de produire dans la conscience la plus petite sensation, la sensation initiale? Il y a un « seuil » que l'excitation doit franchir pour devenir une sensation : où est ce seuil de la conscience?... Supposons un appareil qui puisse mesurer l'intensité de l'excitation, un autre appareil qui puisse fixer le moment de la sensation, on obtiendrait ainsi le *minimum sensible*. Or, on a construit ces appareils, déterminé ce minimum : pour la température, par exemple, celle de la peau étant 18°,4, ce sera une augmentation de 1/8 de degré centigrade; pour la lumière, l'éclairage d'un velours noir par une bougie située à 8 pieds 7 pouces; pour le son, une boule de liège de 0gr,001 tombant de 0,001 sur une plaque de verre, l'oreille étant à 91 millimètres.

Mais, — et c'est là le second type d'expériences, — l'excitation varie : elle peut s'accroître. Si elle s'accroît d'une quantité trop petite, nous n'avons pas la sensation d'une différence. Si, par exemple, l'on exerce une pression de 1 gramme sur les doigts d'un sujet, il faut augmenter la pression d'un tiers de gramme, pour que cette augmentation soit perçue. Cette sensation de *la plus petite différence possible* constitue ce qu'on pourrait appeler, par rapport au minimum sensible du seuil de la conscience, un minimum différentiel, *le minimum sensible relatif*. La détermination de ce minimum différentiel est d'autant plus utile qu'il est constant : quelle que soit son intensité, il est nécessaire que l'excitation croisse toujours dans une même proportion par rapport à elle-même pour que cet accroissement soit perçu sous la

forme d'un accroissement dans l'intensité de la sensation. Si pour une pression de 1 gramme, il faut un tiers de gramme, pour une pression de 10 grammes, il faudra une augmentation de un tiers de 10 grammes. La proportion est la même pour la température, pour le son. Pour la lumière, un accroissement de 1 pour 100 suffit. Il est donc possible de résumer toutes ces expériences par une loi, exprimant la constance de l'excitation, dans tous ses accroissemens, pour tous les sens. Un autre psycho-physicien, Weber, est devenu célèbre pour avoir tenté de donner à cette loi une formule absolument mathématique :

La sensation croît comme le logarithme de l'excitation.

Ceux qui savent ce que c'est qu'un logarithme admireront sans doute cette extrême précision des résultats psycho-physiques. Ceux qui l'ignorent n'admireront pas moins.

Mais, si pour les sensations on a dû s'en tenir surtout à leur intensité, il est un autre caractère par où les phénomènes de la conscience semblent encore offrir une prise à la mesure, c'est leur durée.

Le plus éminent représentant de la psychologie allemande, son véritable chef et initiateur, celui qui fut le premier à formuler les principes de la liaison psycho-physiologique en général, Wundt, a institué, dans son laboratoire de Leipzig, des expériences de cette espèce.

L'opération est très simple : on soumet le sujet à une excitation, une piqûre à la main, par exemple, et on le prie d'accuser sa sensation par une réaction, en pressant le bouton d'un appareil, par exemple. L'intervalle qui sépare l'instant enregistré par les deux appareils mesure le « temps de réaction. »

Ce temps de réaction est infiniment complexe. Il comprend tout au moins : le temps physiologique représenté par la marche de l'excitation de la périphérie au centre; le temps psychologique de la sensation; le temps psychologique de la décision à prendre pour réagir; le temps physiologique que constitue le trajet de l'influx nerveux du centre à la périphérie, vers les muscles.

Dans cet ensemble, comme on le voit, les deux temps psychologiques qu'il s'agit de mesurer sont pris entre deux temps physiologiques, dont nous ne savons pas quand l'un finit ni quand l'autre commence. Pour les atteindre, il suffira sans doute de

compliquer l'opération mentale : par exemple, on imposera au sujet de réagir avec la main gauche s'il voit une lumière, et avec la main droite s'il ressent une piqûre, ou bien on lui prescrira de réagir avec le petit doigt, s'il est piqué au pouce et avec le pouce s'il est piqué au petit doigt. La réaction devient ainsi beaucoup plus difficile, par le double fait d'une attente, puisque le sujet ne sait pas ce qui va se passer, et d'une attention, puisqu'il devra, selon le cas, faire un choix. C'est-à-dire que la série psychologique se trouve considérablement renforcée par rapport à la série physiologique pure : le retard de la réaction mesurera la rapidité de la pensée. Or, ce retard est très appréciable. La pensée n'a rien de l'éclair : elle est même très lente : sa vitesse varie avec les individus, les dispositions des individus, et l'on a pu espérer trouver une formule mathématique, d'après les temps de réaction, pour évaluer l'intelligence des hommes. L'influx nerveux lui-même ne circule que fort doucement dans les voies qui le conduisent de la périphérie au centre, du centre à la périphérie. Si je ne me trompe, Wundt estime sa vitesse à 33 mètres par seconde.

En vérité, ne sont-ce pas là des résultats ?... Ils ont été tellement discutés, dans toutes les écoles, qu'il n'est pas possible d'en ignorer l'existence, au moins historique. Ces quelques détails suffisent sans doute à en montrer la minutie, l'apparence positive, et l'on comprend que, lancée par un esprit aussi vigoureux que Fechner, appuyée par l'autorité de Wundt, la pscho-physique ait eu d'abord une fortune éclatante. Depuis vingt-cinq ans, non seulement en Allemagne, mais en France, en Italie, en Amérique, les laboratoires n'ont cessé de se multiplier et de s'enrichir, les appareils de se perfectionner et de se diversifier. Bientôt, on ne s'en tint plus à la mesure des « temps de réaction, » et l'on s'appliqua à saisir des phénomènes plus délicats et plus profonds. De l'étude des sensations, on s'éleva à celle des émotions, où l'on voulut déterminer toutes les modifications qu'elles peuvent entraîner, dans la circulation, la respiration, la tension musculaire. On accumula le plétysmographe, le sphygmographe, les esthésiomètres, les dynamomètres, les appareils graphiques de tout genre. On a mesuré, grâce à des accidens favorables, jusqu'aux variations calorimétriques du cerveau et je connais de jeunes passionnés qui n'accomplissent aucun acte de leur vie humaine sans un outillage scientifique. Dans

cette universelle fièvre psychométrique, l'Allemagne, est-il besoin de le dire, resta la plus ardente. Ses représentans furent honorés dans les Congrès et il sembla un moment que la psychologie ne pouvait avoir d'autre forme que ce travail de laboratoire, qui, de Leipzig, avait rayonné dans le monde.

Pourtant, l'éclat même de ce succès devint bien vite dangereux. On exagéra. En France, notamment, la psychométrie, qui ne fut qu'une imitation, se défendit mal de la puérilité. Son principal représentant, à peine officiel, M. Alfred Binet, après avoir tenté de réunir quelques élèves dans un laboratoire annexé à la Sorbonne, ne parvint guère à y maintenir que des secrétaires. Il s'adonne aujourd'hui à des travaux de société, comme la graphologie, et même à des essais de philosophie générale sur « l'âme et le corps. » L'*Année psychologique*, où il avait eu l'heureuse idée de résumer régulièrement l'ensemble des travaux de ce genre, n'offre plus l'intérêt d'autrefois, indiquant par là même la généralité de ce recul. L'Allemagne elle-même est aujourd'hui frappée, semble-t-il, de découragement. Les derniers ouvrages de Wundt révèlent des préoccupations plus larges où l'on voit bien que, d'instinct, il fut toujours un philosophe et un logicien : il s'intéresse à la psychologie des peuples. Son périodique, les *Philosophische Studien*, n'a pas, lui non plus, gardé le prestige de ces débuts. Déjà au Congrès de Paris, en 1900, l'école allemande avait cessé d'absorber toute l'attention des psychologues. Elle avait paru effacée. Au congrès de Rome, en 1905, elle ne parut même pas. On put croire qu'elle avait cessé d'exister.

D'une destinée tout à la fois si brillante et si courte, quelles furent donc les causes? Il serait intéressant de les dégager aujourd'hui. Ce serait sans doute marquer du même coup la valeur de la tentative.

D'abord, la seule idée d'une psychométrie est d'un attrait presque irrésistible, il faut bien le reconnaître. Dans une science comme la psychologie où tout est fuyant, mystérieux, insaisissable, on avait cru découvrir de suite un élément de précision définitif. Spinoza avait tenté autrefois, avec les passions, une psychologie géométrique, où l'on voyait les mystères du cœur définis et enchaînés par théorèmes, *more geometrico :* qu'était-ce que cela? On entrevoyait maintenant une psychologie numé-

rique, algébrique, avec des chiffres !... Faut-il s'étonner qu'on ait subi là plus qu'ailleurs l'éblouissement mathématique, l'ivresse de la mesure et du calcul ? L'appareil enregistreur enthousiasma les esprits positifs. La psychologie qui, hier, n'existait point, dépassait d'un seul coup les sciences mêmes de la vie et, d'emblée, s'égalait en rigueur à la physique mécanique...

Mais, si l'idée fut séduisante, combien en devaient être rapidement décevantes l'exécution et la pratique !... Sans doute la forme parfaite de la science est la forme mathématique ; il est même admissible que toutes les sciences doivent revêtir quelque jour cette forme parfaite. Qui ne voit pourtant qu'elles ne peuvent commencer par là, et la psychologie moins que toute autre ? La moindre faute de la psycho-physique serait donc d'avoir brûlé toutes les étapes d'un progrès à venir et peut-être séculaire.

Mais il y a plus, et je me demande si, de toutes les sciences, la psychologie n'est pas la seule qui, par définition, doive échapper à l'usage de toute mesure et de tout calcul.

Car enfin que voulez-vous mesurer ? Sur quoi voulez-vous calculer ? Je vois bien qu'à l'aide de vos appareils compliqués vous déterminez assez exactement l'excitation qui précède ma sensation. Mais ma sensation même, c'est ma conscience qui la mesure et qui prononce qu'une surface est plus ou moins éclairée. Une sensation produite en moi par une bougie n'est pas la même qu'une sensation produite par deux bougies. J'accuse cette différence dans mon langage et vous l'interprétez dans le vôtre en disant qu'il y a de l'une à l'autre sensation une différence *d'intensité?* Vous entendez par là qu'une sensation de son et une sensation de lumière diffèrent pour moi par leur qualité, mais qu'une sensation de lumière moindre ne diffère d'une sensation de lumière plus vive que par le degré, non par la nature. En êtes-vous sûr ? Ne faudrait-il pas d'abord avoir défini *du dedans*, par la conscience, cette intensité dont vous supposez seulement la signification ? Au fond, les sensations qui me semblent d'une même espèce, une lumière et une lumière, ne se distinguent-elles pas pour ma conscience comme deux individus, comme un homme d'un autre homme, et pas seulement par leur taille ? Votre mesure ne saisit pas, ne saisira jamais en elles ce qu'elles ont de proprement psychologique, par opposition à cet excitant dont vous jouez si bien parce qu'il est physique, je veux dire ce qu'elles ont d'essentiel et de

caractéristique, et qui fait qu'elles sont des sensations de ma conscience, non des vibrations du milieu extérieur des mouvemens lumineux ou sonores. Vous commettez même une erreur plus grossière : vous oubliez mon organe sensoriel, mon système nerveux. Car cette excitation, que vous enregistrez si scrupuleusement, n'a pas de réalité, de *grandeur* par elle-même Son action dépend de mes dispositions physiologiques, et elle varie d'après l'état de l'appareil sensoriel qui va la recueillir. Dans les fameuses expériences sur la durée des réactions, combien de fois enregistre-t-on la réponse avant que la question ait été posée, par l'effet de cette même hâte nerveuse qui presse la détente sans que l'œil ait visé? Je ne suis pas une machine, et voici qu'après avoir négligé la conscience, vous omettez la vie.

III

La psychométrie, en France, avait été le prolongement de la psycho-physique allemande : nous venons de le voir. D'une manière plus générale, l'influence étrangère fut considérable sur notre psychologie : elle s'est exercée par l'intermédiaire d'un homme, sans lequel tout le mouvement que nous étudions serait absolument incompréhensible chez nous, M. Th. Ribot.

Il était professeur en province, lorsque, pour occuper ses loisirs, il entreprit de vulgariser en France les travaux du dehors. Dans les préfaces retentissantes de ses deux ouvrages, *La Psychologie anglaise* et *La Psychologie allemande*, c'est lui qui, après Auguste Comte, avec des faits à l'appui, a revisé le procès de la psychologie introspective et l'a condamnée, cette fois-ci, sans appel. De là il retira naturellement le désir de faire pour son propre compte l'essai des méthodes nouvelles.

Doué de cet esprit critique, propre à ceux qui ont reçu la culture de l'Université, sympathique à la psycho-physique, M. Ribot ne se laissa pourtant point griser par elle. « Nous avons exposé ces faits, dit-il avec une méritoire réserve, sans en exagérer l'importance définitive, mais en les considérant comme une pierre d'attente, et la méthode employée comme une solide promesse de succès... » Personnellement, il s'en est tenu d'abord, en dehors de toute mesure, au point de vue d'un parallélisme physio-psychologique. C'est l'idée même des Anglais qu'il n'avait

pas moins étudiés que les Allemands, l'idée d'Herbert Spencer, celle de l'Évolutionnisme.

La psychologie se rapproche alors non plus des mathématiques ou de la physique, mais des sciences naturelles. Car évolution implique continuité : « La vie du corps et la vie mentale sont des espèces dont la vie proprement dite est le genre. » Entre les faits physiologiques et les faits psychologiques, quelle démarcation précise tracer? Pour Spencer, l'acte réflexe esquisse l'instinct, la mémoire, la volonté. Sous toutes ses formes, à tous ses degrés, la vie est un système de « correspondances, » une adaptation du dedans au dehors. L'être vivant, même doué de conscience, entretient des relations avec son milieu. Sa conscience reflète ces relations, rien de plus : elle les signifie et les figure dans un langage particulier. Elle est la face éclairée d'un phénomène dont l'autre plonge dans l'ombre. « Les changemens dans les cellules nerveuses sont les corrélatifs de ce que nous connaissons subjectivement comme des faits de conscience. » Les données psychologiques doivent être ainsi fournies surtout par l'histologie, l'anatomie descriptive, toute la physiologie. Car, comme le dit cet autre psychologue de l'École anglaise, Alexandre Bain : « Nous avons toutes raisons de croire que toutes nos actions mentales sont accompagnées d'une suite non interrompue d'actes matériels. Depuis l'entrée d'une sensation jusqu'à la production au dehors de l'action qui y répond, la série mentale n'est pas un instant séparée d'une série d'actions physiques. »

Donc, à la suite des Anglais, il s'agissait simplement d'appliquer la méthode scientifique, « des variations concomitantes » à deux ordres de phénomènes. Observons en même temps comment se modifie l'organisme, quand se modifie la conscience. Si nous parvenons à constater des successions régulières entre les changemens matériels et les changemens moraux, nous pourrons formuler comme une loi *physio-psychologique* la dépendance des uns par rapport aux autres.

Soit l'attention : on l'avait toujours considérée par la conscience seule. Elle apparaissait alors comme une sorte d' « acte pur » de l'esprit, une opération de la pensée mystérieuse et insaisissable. En réalité, pour peu qu'on examine l'attention du dehors, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. « L'attention, dit M. Ribot, n'est pas une activité indéterminée... Son mécanisme

est essentiellement *moteur*, c'est-à-dire qu'elle agit toujours par des muscles et sur des muscles, principalement sous la forme d'un arrêt; et l'on pourrait choisir comme épigraphe de cette étude la phrase de Maudsley : « Celui qui est incapable de gouverner ses muscles, est incapable d'attention. » L'attitude corporelle d'un homme attentif n'est pas la même que l'attitude d'un homme distrait. Comparez un auditoire qui s'ennuie à un auditoire captivé, un élève dissipé à un élève recueilli, un animal qui guette sa proie à un animal qui joue. La différence de ces deux états de la conscience, attention et distraction, s'accompagne et se traduit par des modifications physiologiques, principalement musculaires. Quel est donc ce mécanisme et à quoi sert-il? La recherche se trouve ainsi bien facilitée.

Dans l'état ordinaire, en effet, c'est-à-dire dans l'état de distraction, les sens continuent de fournir un grand nombre de sensations, la mémoire d'images et de souvenirs; c'est un papillonnement perpétuel, une roue qui tourne indéfiniment. Dans l'état d'attention, au contraire, les sens sont fermés, la mémoire arrêtée, l'esprit fixé : le frein a été serré et la roue ne tourne plus. Le papillon s'est posé. Nous avons un état de « monoidéisme. » Or, toute l'attitude de l'homme attentif correspond à ces mouvemens d'arrêt, d'inhibition musculaire. « Elle dénote un état de convergence de l'organisme et de concentration du travail, » car, « la concentration de la conscience et celle des mouvemens, la diffusion des idées et celle des mouvemens vont de pair. »

Mais chaque genre a sa réalisation parfaite. Le chef-d'œuvre des explications physiologiques est la théorie célèbre des émotions, telle qu'elle a été proposée, presque simultanément, par le médecin danois Lange et par le psychologue américain, William James.

Jusqu'au petit livre de Lange et à l'article de James, dans le *Mind*, on avait toujours considéré que l'émotion, étant un état violent, s'accompagnait naturellement de manifestations corporelles, telles que des gestes, des mouvemens, des jeux de physionomie, de la rougeur ou de la pâleur, de l'essoufflement, du rire ou des larmes, etc. Dans ces divers phénomènes, on voyait la conséquence et le résultat de l'émotion. On disait : J'aperçois un pistolet braqué sur moi; j'ai peur : je pâlis et je me sauve.

Mais supposons que, dans une émotion violente, on supprime tous ces phénomènes qui ont l'air de l'accompagner, que resterait-il, au juste, dans ma conscience? Une représentation, une froide idée, la vue d'un pistolet qui me laisserait impassible. Dès lors, ces mouvemens, la pâleur et la fuite, au lieu d'être les effets de ma peur, n'en seraient-ils point la cause? Ce que j'appelle émotion, ce serait simplement la conscience de toutes ces manifestations spontanées, instinctives de mon organisme. Il faudrait dire : « Je vois un pistolet braqué sur moi : je pâlis, je me sauve; j'ai peur. » En d'autres termes encore, il n'y a pas de différence de nature, ni de mécanisme, entre une sensation de mes sens et une émotion. Pour que j'aie une sensation de lumière, il faut que, en conséquence d'une excitation extérieure, une impression soit transmise de mon organe perceptif à mes centres cérébraux. De même, pour que j'éprouve ce trouble que l'on appelle une émotion, il est nécessaire que, dans mon organisme, se soient produits des changemens de circulation, de respiration, de motricité, qui agissent alors sur mes centres cérébraux et y déterminent l'apparition, dans ma conscience, du sentiment correspondant. Chaque émotion élémentaire, telle que la joie ou la tristesse, la colère ou la peur, a sa physionomie corporelle, qui est primordiale, et dont la physionomie morale n'est que l'expression secondaire. L'homme joyeux s'agite, sent le besoin de se mouvoir; son visage s'arrondit, il a les muscles tendus, le teint chaud : le mélancolique, au contraire, a la physionomie molle, allongée, les traits pendans. Les enfans trépignent, battent des mains. Le furieux crispe les poings, se mord les lèvres.

William James avait fait une analyse toute semblable du sentiment de l'effort où il ne voyait que la résultante des sensations musculaires et autres, accompagnant le mouvement exécuté. On avait admis longtemps l'existence d'un *sens de l'innervation*, comme si, à sa sortie du cerveau, la conscience percevait la décharge. Mais il n'en est rien. La conscience ressemble à un employé de douane qui n'enregistre que l'importation, non l'exportation. L'effort et l'émotion s'expliquent par un même mécanisme, uniquement centripète.

L'hypothèse ainsi généralisée paraissait tout à la fois paradoxale et précise. Elle plut aux psychologues, parce que son auteur en était un, qui y avait été conduit psychologiquement,

et elle séduisit les expérimentateurs, parce que son second auteur avait particulièrement insisté sur les phénomènes de circulation et de vaso-motricité. On entreprit de la vérifier par tous les moyens possibles, depuis la vivisection jusqu'à la suggestion. On ne cesse pas depuis vingt ans et quelques médecins sont tombés dans le ridicule. Elle est encore à la mode, mais elle perd du terrain.

Si on la tient pour une simple description du mécanisme de l'émotion, analogue à celle que M. Ribot a donnée de l'attention, elle est en effet une précieuse contribution à l'étude de la sensibilité, où l'on n'avait point fait assez de place aux sensations « coenesthésiques, » lesquelles résultent précisément des modifications organiques. Mais si on prétend en faire une explication de la nature de l'émotion, cette explication ne devient-elle pas trop simpliste? Dans l'émotion, c'est entendu, il y a des troubles respiratoires, circulatoires, musculaires. Mais il y a aussi des troubles psychologiques proprement dits, des pertes de mémoire, des aphasies, des angoisses, des défaillances morales de toute sorte, et qui ne sont pas le seul retentissement des sensations organiques. Un timide rougit : est-ce pour cela qu'il ne trouve plus ses mots? Un homme en colère rougit également : il parle avec volubilité. L'insuffisance de l'un, l'abondance de l'autre ont-elles la même cause superficielle? De même l'attention comprend bien plus d'élémens que les phénomènes d'inhibition musculaire qui en composent l'attitude. Le sentiment de fatigue, après le travail, est autre chose que le besoin de se « dégourdir les jambes. »

D'une manière générale, toutes les recherches de cet ordre, — et elles sont innombrables, — reposent sur une analyse trop élémentaire. Ce n'est pas à dire qu'elles soient inutiles. Leur action, au contraire, a été bienfaisante et un résultat est acquis définitivement : il est impossible d'établir, par la seule conscience, qu'il y a entre les états de l'esprit « des uniformités de succession, » parce que, dans ces successions, on ne parvient jamais à saisir tous les intermédiaires, qui sont des représentations inconscientes. Mais, instinctivement, on a conclu de là qu'il fallait réduire un phénomène inconscient à n'être qu'un phénomène physiologique. Ainsi la conscience n'a plus d'importance : elle est, elle pourrait ne pas être. Le mécanisme corporel étant donné, le résultat final resterait le même, avec ou sans

conscience. C'est possible, mais qu'en savons-nous? Au fond, sans nous en rendre compte, nous retombons simplement dans la méprise d'Auguste Comte. D'une part, en effet, la psychologie cesse d'être psychologique, c'est-à-dire qu'elle renonce à trouver les véritables lois des phénomènes spirituels. D'autre part, la physiologie constate seulement des coïncidences entre tel fait moral et tel fait physique : elle n'explique pas leurs lois de succession.

IV

Aussi la psychologie française ne devait pas en rester là. C'est encore M. Th. Ribot, qui, l'ayant initiée au mouvement de l'étranger, lui communiqua son élan original.

Depuis Claude Bernard, il était entendu pour le physique que les lois de la maladie sont les mêmes que celles de la santé : pourquoi n'en serait-il pas ainsi au moral? En poursuivant ses études physiologiques des phénomènes mentaux, M. Ribot s'avisa donc de recourir aux médecins. Il consulta leurs rapports, rédigea ses travaux sur leurs « observations. » Par-dessus l'Allemagne et l'Angleterre, par delà Auguste Comte, il renoua la grande tradition française des aliénistes : « L'homme n'est connu qu'à moitié, avait dit Broussais, s'il n'est connu qu'à l'état sain L'état de maladie fait aussi bien partie de son existence morale que de son existence physique. » Et c'est pourquoi des livres, comme *les Maladies de la Mémoire*, *les Maladies de la Personnalité*, *les Maladies de la Volonté*, ont une importance historique qui ne peut être méconnue.

Sans doute, M. Ribot reste fidèle ici à son premier point de vue; il considère d'abord la mémoire comme « un fait biologique. » « La mémoire, dit-il, est une fonction générale du système nerveux. Elle a pour base la propriété qu'ont les élémens de conserver une modification reçue et de former des associations. » Or, pour la conscience, la mémoire joue un double rôle; elle conserve, elle reproduit. Ces deux opérations sont surtout physiologiques : la conservation dépend de la nutrition : dans un cerveau fatigué, aux élémens pauvres, rien ne se fixe, ces élémens se trouvant dans l'incapacité d'organiser entre eux des associations nouvelles; la reproduction est un effet de la circulation générale ou locale : un cerveau où le sang circule mal

est impuissant à réveiller le passé ; la mémoire s'appauvrit avec l'anémie. C'est que la mémoire « consiste en un processus d'organisation à degrés variables compris entre deux limites extrêmes, l'état nouveau, l'enregistrement organique. »

Seulement la méthode est *pathologique :* c'est là sa nouveauté. Ces associations physiologiques, en effet, on ne prétend plus les saisir directement, ni surtout partir d'elles pour expliquer le fait psychologique du souvenir. On fait un détour, par la maladie. On recueille des faits saillans, privilégiés, qui sont les altérations de la mémoire, amnésies ou hypermnésies, pertes totales, partielles, progressives ; on observe aussi les guérisons, la marche de l'oubli, le retour des souvenirs. On compare et on interprète ; la conclusion s'impose d'elle-même, comme une simple généralisation :

« Dans le cas de dissolution *générale* de la mémoire, la perte des souvenirs suit une marche invariable : les faits récens, les idées en général, les sentimens, les actes. Dans le cas de dissolution *partielle* le mieux connu (l'oubli des signes), la perte des souvenirs suit une marche invariable : les noms propres, les noms communs, les adjectifs et les verbes, les interjections, les gestes. Dans les deux cas, la marche est identique. C'est une régression du plus nouveau au plus ancien, du complexe au simple, du volontaire à l'automatique, du moins organisé au mieux organisé.

« L'exactitude de cette *loi de régression* est vérifiée par les cas assez rares où la dissolution progressive de la mémoire est suivie d'une guérison ; les souvenirs reviennent dans l'ordre inverse de leur perte. »

Pareillement, notre personnalité repose uniquement sur une base physiologique : le sentiment du *moi* est le sentiment du corps ; l'unité psychologique exprime simplement l'unité organique, la coordination des actions nerveuses qui constituent la vie du corps. Aussi notre personnalité consciente est-elle bien étroite par rapport à notre personnalité véritable : elle n'en est qu'un extrait, une réduction.

« C'est l'organisme et le cerveau, sa représentation suprême, qui est la personnalité réelle, contenant en lui les restes de tout ce que nous avons été, et les possibilités de tout ce que nous serons. Le caractère individuel tout entier est inscrit là avec ses aptitudes actives et passives, ses sympathies et antipathies, son

génie, son talent ou sa sottise, ses vertus et ses vices, sa torpeur ou son activité. Ce qui en émerge jusqu'à la conscience est peu au prix de ce qui reste enseveli, quoique agissant. La personnalité consciente n'est jamais qu'une faible partie de la personnalité physique. »

Le problème de la personnalité, comme celui de la mémoire, se trouve en dernière analyse réduit à un problème biologique. Mais c'est là encore un point d'arrivée, non un point de départ, une conclusion, non un postulat. Cette vue résume simplement les faits, toutes les déformations morbides de la personnalité, ses troubles organiques, ses troubles affectifs et intellectuels, ses dissolutions et dédoublemens, ses aliénations, alternances et substitutions.

Cette psychologie morbide est-elle la forme définitive de la psycho-physiologie? Il serait prématuré de l'affirmer. Seulement, alors que toutes les autres déclinaient, celle-ci a triomphé : ce même congrès de Rome, qui consacra la chute de la psychométrie, mit en lumière l'activité de la pathologie mentale, sa fécondité, et aussi le renom de l'École française, dont elle est la forme la plus spontanée et la plus neuve.

Car les disciples de M. Ribot font chaque jour un pas de plus dans la voie qu'il avait ouverte. Formé à l'ancienne mode, uniquement psychologue, il avait été obligé le plus souvent, dans ses recherches pathologiques, de s'en tenir à des renseignemens de seconde main : il n'était pas médecin. Ses continuateurs le sont devenus. Ils se sont installés dans les asiles. Quelques-uns même s'exercent à la thérapeutique, par scrupule de savans, essayant de vérifier leurs conceptions théoriques par le contrôle immédiat et bienfaisant de la guérison : ce sont des cliniciens. Quand ils enseignent, ils présentent dans leurs cours les malades qu'ils ont étudiés à l'hôpital. Le public les écoute avidement, rien ne paraissant à la foule bourgeoise plus romanesque, plus fantastique, plus égrillard parfois que les perturbations mentales. Quelques-uns même se spécialisent dans les maladies pittoresques, grivoises, et la pathologie a pénétré dans les « salons parisiens. » Elle a ses revues à elle et elle ne dédaigne pas les autres. Elle règne également parmi les savans et les badauds.

Ce succès ne lui a pas été nuisible; au contraire. Il l'a aidée

à prendre conscience d'elle-même. Instruite par le passé, formée à ses disciplines précises, elle en a mis au point tous les procédés utiles pour le contrôle de ses propres recherches. Elle est aujourd'hui en pleine activité.

Pour nous en rendre compte, pénétrons dans un de ses laboratoires, à la Salpêtrière ou à Sainte-Anne.

V

D'abord, le malade est traité médicalement : la vie du corps, dans toutes ses fonctions, de toutes les manières, est étudiée, analysée, décrite. Les altérations ou modifications fonctionnelles, les changemens mécaniques, chimiques, toutes les variations organiques sont notées, classées, constituant comme autant de petites monographies. Les antécédens, les hérédités, les événemens biographiques qui ont précédé les crises sont recherchés et contrôlés. Dans l'« observation » qui compose le dossier du sujet, vous trouverez un paragraphe ou un chapitre consacré à la nutrition, un autre à la circulation, un troisième à la tonicité musculaire ou aux phénomènes d'excrétion et de sécrétion.

Ensuite, le malade est étudié psychométriquement : nous pouvons nous croire ici dans un de ces « cabinets de physique » que nous avons vus en Allemagne. Nous retrouvons, perfectionnés et multipliés, tous les appareils qui avaient ébloui les néophytes : il ne manque que des crédits pour en faire construire davantage. Sur des cylindres noircis à la fumée nous voyons se tracer des graphiques innombrables, dessinant les battemens du cœur, du pouls, les accélérations ou ralentissemens des poumons, la fatigue ou l'excitation des muscles, la sensibilité de la peau, l'acuité ou l'obtusion du toucher, de l'œil, de tous les organes perceptifs, la rapidité ou la lenteur des « temps de réaction. »

Ces menus renseignemens vont se joindre à tous les autres, dans le dossier grossissant.

Puis, le malade est observé psychologiquement : le voici en face du médecin, tout seul, et vous pouvez vous supposer maintenant dans le cabinet d'un Royer-Collard qui ferait une interview. Tout le rôle du praticien est alors d'interroger son sujet : il dirige les recherches de sa mémoire, réveille sa conscience, ses phobies, ses obsessions, ses angoisses et, curieusement, avidement, passionnément, tandis que cet aliéné se raconte, il écrit au

stylographe toute la pauvre confidence, tâchant de fixer au vol le désordre même de cette pensée élémentaire.

Ces feuilles éparses, à leur tour, vont s'entasser sur les graphiques.

Car vous pensez bien qu'il ne suffit pas d'étudier ces névropathes un instant : il faut suivre toutes les phases de leurs maladies. Il faut surtout tenir compte de leur extrême mobilité. Ils subissent toutes les influences, toutes les suggestions. La moindre présence les trouble, fausse leurs réponses. Il est nécessaire de contrôler ce qu'ils disent aujourd'hui par ce qu'ils ont dit hier, de les comparer sans cesse à eux-mêmes. L'essentiel est de les mettre en confiance. Presque toutes ces consciences incertaines ne demandent qu'un appui : elles sentent leur faiblesse, leur pauvreté psychologique : elles ont besoin de direction, d'autorité, cherchent à s'abandonner. Pour une tâche aussi délicate, la rigueur de la méthode, la patience même ne suffisent pas toujours au médecin. Il y faut un peu plus, un élément moral, une sympathie, quelque chose de pitoyable et de fraternel.

Enfin, une fois close cette immense et longue enquête, il reste à interpréter la liasse des documens. L'avantage de la maladie est de présenter au médecin des phénomènes mentaux grossis ou simplifiés : elle est une expérience toute faite. Mais conçoit-on l'extrême délicatesse du sens psychologique que doit posséder l'aliéniste ? Les diagnostics de médecins se font, en réalité, d'instinct, d'impression, au moins autant que par raisonnement ou méthode. D'après les gestes, les actes, le langage, tous les renseignemens qu'il a recueillis, celui-ci induit les faits psychologiques, « de même que le chimiste détermine les élémens des astres, d'après les raies du spectre. »

Ainsi, la méthode actuelle semble très complète : elle consiste « à unir la médecine mentale à la psychologie, à tirer de la psychologie tous les éclaircissemens qu'elle peut apporter pour la classification et l'interprétation des faits que nous présente la pathologie mentale et réciproquement à chercher dans les altérations morbides de l'esprit des observations et des expériences naturelles qui permettent d'analyser la pensée humaine. »

C'est cette brillante discipline qui a fait le succès du docteur Pierre Janet, successeur de M. Ribot dans l'enseignement officiel. C'est lui qui en a donné la formule que je viens de

citer. Il la pratique lui-même depuis plus de vingt ans et son œuvre est le plus important magasin de documens pathologiques que nous ayons aujourd'hui. Il est pourtant assez aisé de s'y reconnaître, parmi de si gros volumes, car ce neurologiste est un philosophe. Il a eu de bonne heure une idée directrice, qui ressemble maintenant à une théorie.

Il y est arrivé par une série d'étapes dont les plus importantes furent l'étude du somnambulisme naturel ou provoqué, celle de l'hystérie, et enfin celle d'une maladie psychologique dont il a tracé le premier le tableau, la psychasthénie, avec toutes ses obsessions.

Par le somnambulisme, Pierre Janet avait été conduit d'abord à faire une distinction entre deux formes de l'activité psychologique, l'activité créatrice, l'activité reproductrice. Dans la vie, nous sommes sans cesse obligés de nous « adapter. » Cette adaptation se compose d'actes nouveaux qu'il nous faut improviser. Ce sont des « synthèses, » car ces actes sont surtout des combinaisons originales de mouvemens anciens : c'est ainsi que la danse est une nouvelle organisation de la marche. D'autre part, les opérations anciennes se reproduisent d'elles-mêmes, par habitude. Elles deviennent automatiques : c'est ainsi que nous écrivons sans effort après avoir tant peiné pour apprendre. Dans l'état normal, l'activité synthétique et l'activité automatique s'harmonisent, l'une soutenant l'autre, l'une limitant l'autre et la disciplinant : ainsi nous écrivons automatiquement ce que nous voulons. Mais, dans l'état pathologique, tout change. L'activité créatrice est plus difficile que l'autre. La maladie la supprime, et c'est l'autre qui prend le dessus, devient indépendante, travaille pour son propre compte et sans contrôle : ainsi, dans *l'écriture automatique* des hystériques, la main écrit indépendamment et à l'insu de la malade. Il y a comme un dédoublement de la personnalité. « La plupart de ces faits se développent par un mécanisme analogue à celui de la suggestion. Ce sont des phénomènes psychologiques qui se développent complètement et isolément en dehors de la volonté et souvent de la conscience personnelle du malade. L'idée suggérée peut se développer de cette manière parce qu'elle ne rencontre pas dans l'esprit ces idées antagonistes qui d'ordinaire restreignent les pensées, parce qu'elle demeure isolée dans l'esprit comme un tableau qui n'a pas de cadre. »

Par l'hystérie proprement dite, Pierre Janet a précisé ce que Charcot appelait « une maladie psychique, » c'est-à-dire une maladie dont les symptômes sont uniquement psychologiques, dont les troubles ne peuvent être rapportés à une lésion organique. L'hystérique en effet ne présente aucune tare physiologique : les organes sensoriels fonctionnent normalement, et cependant les sens ne fournissent pas toujours des sensations. Ce n'est donc pas physiologiquement que se peuvent expliquer les « stigmates hystériques, » amnésies, anesthésies, contractures, suggestibilité. C'est bien la conscience elle-même qui est atteinte, dans laquelle il y a trouble, dédoublement, éparpillement. C'est comme si la clarté qui l'éclaire s'obscurcissait, éclairait moins loin. C'est un rétrécissement du champ où se porte la vue intérieure. « L'esprit ne semble plus capable d'opérer une réunion, une fusion simultanée de toutes les impressions qui lui viennent de la périphérie et qui sont groupées simultanément dans un esprit normal. »

Enfin, par la psychasthénie, Pierre Janet a achevé de dégager sa conception de la vie psychologique. Les névropathes qu'il appelle psychasthéniques sont, à la lettre, des âmes faibles, des consciences titubantes : ce sont des inquiets, des scrupuleux, des douteurs, des abouliques, des angoissés. A la différence des hystériques, toutes les fonctions psychologiques continuent de s'accomplir chez eux et ils continuent d'en avoir conscience, mais ces fonctions s'accomplissent mal, et ils en ont une conscience pénible, vague. Ils ne souffrent pas d'hallucinations, mais d'obsessions. Ils n'ont pas davantage d'anesthésies ou d'amnésies, mais des ruminations, de l'inertie, de l'indifférence. Ils s'en rendent compte. Leur maladie est une insuffisance générale, comme si toute leur existence avait perdu le relief et la couleur. Ils n'éprouvent que des « sentimens d'incomplétude. » La vie leur paraît lointaine, dénuée d'intérêt, irréelle. Ils vivent en rêve. On dirait que la mélodie qui constitue la vie de conscience a été chez eux transposée en mineur. C'est un violon qui joue en sourdine. Ou, si vous préférez, il y a eu abaissement de leur niveau mental. Si bien que, en définitive, il faut nous figurer la vie psychologique comme capable d'une certaine *tension* (les stoïciens parlaient déjà du τόνος, l'effort), et cette tension peut présenter une infinité de degrés. Lorsqu'elle diminue, il arrive qu'elle ne soit plus suffisante pour assurer certaines fonctions,

pour répondre aux exigences de la vie : ainsi le moteur d'une automobile qui travaille fructueusement en palier s'affole vainement à la rampe. Les psychasthéniques sont des malades qui ne peuvent plus monter la côte. Tous les troubles qu'ils ressentent, les obsessions, les tics, l'angoisse, constituent seulement une dérivation de l'énergie qui ne parvenant, par suite de sa pauvreté même, à s'employer utilement, se gaspille et se dissipe en automatisme stérile. Guérir ces malades, ce serait simplement, en les stimulant, rehausser leur niveau, rétablir leur tension psychologique normale.

Aussi ces psychasthéniques sont-ils les plus instructifs pour le psychologue. Puisque ce sont des pauvres, en effet, les dépenses qu'ils suppriment de leur budget psychologique sont évidemment les plus coûteuses. Dès lors, les opérations intellectuelles et morales qui leur manquent étant les plus difficiles, il suffira de noter dans quel ordre les fonctions psychologiques disparaissent chez eux pour hiérarchiser du même coup ces fonctions, selon leur rang de difficulté.

Or, ces malades mènent une existence pâle, effacée, lointaine. Ce qui d'abord s'est affaibli chez eux, c'est le sentiment même de la vie : il n'y a donc rien de plus difficile que de vivre, de vivre avec relief et intensité, car vivre, c'est agir et improviser. Rien n'est plus compliqué que de percevoir la réalité présente, la réalité sociale surtout, le milieu où nous sommes, les gens qui nous entourent, et ces indigens d'esprit sont comme distraits : ils sont isolés, flottans. Tous les liens, qui à chaque moment nous rattachent aux choses et aux êtres, sont distendus ou brisés chez eux : ils ont perdu « la fonction du réel. » Ils l'ont perdue, parce que leur niveau mental s'est abaissé et que leur conscience, comme un flot qui recule, n'atteint plus à cette cime. « Donc, conclut l'aliéniste, deux phénomènes essentiels caractérisent les premiers degrés de cette hiérarchie psychologique : 1° l'unification, la concentration, surtout importante lorsqu'elle est nouvelle et qu'elle constitue la synthèse mentale; 2° le nombre, la masse des phénomènes psychologiques qui doivent faire partie de cette synthèse. » Au plus bas degré, naturellement, se trouveront les phénomènes d'automatisme; au plus élevé, les fonctions créatrices, la perception du « moi, » la représentation du « monde. »

Et ainsi la pathologie mentale, au terme de ses généralisa-

tions les plus simples, rejoint, à sa manière, la tradition de la philosophie la plus abstraite, celle de l'idéalisme. La réalité, ce ne sont pas nos idées, c'est l'organisation de nos idées, nos idées agissantes. Le réel est plus et moins qu'une idée; il est une *fonction*. Et c'est dans le même sens qu'un véritable métaphysicien, M. Bergson, reprenant en style nouveau le vieux problème de la matière et de l'esprit, a pu dire : « L'actualité de notre perception consiste dans son activité, dans les mouvemens qui la prolongent et non dans sa plus grande intensité; le passé n'est qu'idée, le présent est idéo-moteur... C'est justement parce que j'aurai rendu un souvenir actif qu'il sera devenu actuel, c'est-à-dire une sensation capable de provoquer des mouvemens... Le sentiment concret que nous avons de la réalité présente consisterait donc dans la conscience que nous prenons des mouvemens effectifs par lesquels notre organisme répond naturellement aux excitations, de sorte que là où ces relations se détendent ou se gâtent entre sensations et mouvemens, le *sens du réel* s'affaiblit en nous. »

Si j'ai insisté sur ces analyses, c'est qu'elles présentent un caractère assez inattendu : peut-on considérer la pathologie mentale comme une psycho-physiologie?

Sans doute, comme par le passé, mieux que par le passé, on y décrit les phénomènes physiologiques apparens. On tâche même, ainsi que dans les premiers laboratoires, de leur appliquer les procédés perfectionnés de la psychométrie. Mais on se rend compte que ce sont là des accessoires, des détails, dont l'exactitude même doit mettre en défiance : on ne connaît pas les malades avec des instrumens. Tout ce qu'on peut espérer, c'est caractériser par quelques faits précis les différens degrés de la dépression mentale. En réalité, toutes les mesures prises jusqu'ici sont fausses ou inutiles, comme celles des « temps de réaction » qui ne prouvent jamais rien. Il faudrait atteindre des phénomènes plus simples, plus constans. Par exemple, quand le fonctionnement cérébral est compromis, si la vie psychologique s'appauvrit, n'est-ce pas qu'elle se ralentit? Les sensations élémentaires des différens sens n'y conservent sans doute pas la même durée que dans l'état normal. La vitesse de la conscience change. Voilà quelle serait une mesure utile. On a tenté l'expérience pour la vue par la rapidité de la fusion des couleurs du prisme. Mais ce n'est encore là qu'une indication.

On se rend compte aussi qu'il ne suffit pas, pour expliquer des agitations d'esprit, des délires, des obsessions, de faire appel à des altérations viscérales, telles qu'il s'en produit dans n'importe quelle maladie du cœur ou du poumon. Tous les changemens vasculaires ou respiratoires que l'on peut observer se retrouvent identiques dans des états bien différens : que d'émotions s'accompagnent d'accélérations cardiaques : la timidité et la colère font également rougir le visage. Ces phénomènes sont des élémens dans des ensembles infiniment complexes. Ils ne peuvent renseigner en aucune manière sur les états de conscience ou les maladies mentales qu'ils accompagnent : c'est tout au plus s'ils les révèlent !

En réalité, l'aliéniste n'a qu'une ressource, une ressource psychologique. Il fait parler le malade, consigne ses réponses, s'en remet à son témoignage. Mais ce témoignage, c'est la connaissance que le malade a acquise de lui-même par lui-même, subjectivement, à l'aide de sa conscience. Il dit ce qu'il sent. Il le dit comme il veut, comme il peut. Ce névropathe fait de l'introspection, rien de plus. Il recommence pour son compte la psychologie de 1827 : il est supposé un Garnier ou un Victor Cousin. Aussi, quelle rencontre heureuse, quel fait privilégié, lorsqu'un aliéné est instruit, curieux, doué d'esprit de finesse et d'analyse. La merveille des merveilles, le miracle scientifique, c'est un psychologue qui deviendrait fou. Il y en a, Dieu merci !

De plus, ces données de la médecine mentale, nous dit-on, doivent être « classées, interprétées par la psychologie »... Le médecin est donc un psychologue, lui aussi, c'est-à-dire qu'il est capable d'utiliser avec sa conscience, à lui, le témoignage de la conscience des autres. L'habileté professionnelle est ici l'aptitude instinctive et acquise à se confondre avec le sujet, à imaginer, d'après soi-même, le désordre de sa pensée. J'ai déjà signalé la sympathie, l'intimité, l'abandon et la confiance d'une part, l'autorité et la bienveillance d'autre part, qui donnent à ces rapports d'aliéné et d'aliéniste un caractère sentimental si troublant : en voilà la raison profonde. Le médecin aussi, en vérité, ne pratique que l'introspection, l'auto-observation. Il vaudra selon la souplesse et le goût qu'il aura de s'identifier momentanément à ses « toqués. » Il les jugera d'après lui-même. Leur histoire sera la sienne. Son vrai mérite, en les observant, aura été de rendre objective la vieille méthode subjective, en la doublant,

pour ainsi dire, par une comparaison. Étant donné le témoignage de la conscience de ce malade, étant donné aussi le témoignage de ma conscience, quelle différence y a-t-il entre lui et moi et quelles sont les différences simultanées? L'aliéniste ne se pose pas d'autre question. Sa personnalité est la mesure de celle de son malade. Et, à vrai dire, il n'est rien qui ait plus contribué que notre actuelle pathologie à dissiper l'ancienne conception d'une psycho-physiologie.

VI

Nous aboutissons donc, avec les travaux les plus récens, à une sorte d'introspection comparée, — c'est-à-dire que nous voilà, après trois quarts de siècle, plus rapprochés de Jouffroy que de Comte. Au cours de cette histoire que nous venons de retracer, tous les efforts de la psychologie ont été de se rapprocher de la physiologie; tous ses progrès ont eu pour effet de l'en éloigner.

C'est qu'il y a physiologie et physiologie.

Dans l'organisme, en effet, nous pouvons considérer les changemens de la circulation, de la respiration, les altérations viscérales, les contractions musculaires, les impressions sensorielles sur les appareils terminaux des nerfs, les contacts de l'air et de la peau, des parois artérielles et du sang, les changemens interstitiels des tissus, etc. Ces phénomènes se passent à la surface de l'organisme. Leur connaissance constituera une physiologie *périphérique*.

Nous pouvons au contraire considérer les changemens qui surviennent dans les centres eux-mêmes, dans les cellules de la masse cérébrale, dans leur état dynamique et trophique, dans les relations qu'elles soutiennent entre elles, dans leurs associations. Comment les centres du bulbe et de la moelle, par exemple, influencent-ils les centres du cerveau et en sont-ils influencés? Quelles modifications se produisent dans les couches corticales sous l'action des stimulans périphériques et comment s'y transforment les énergies recueillies avant de repartir, sous forme d'excitation, vers les muscles? Ces phénomènes divers ont pour siège les profondeurs mêmes du système nerveux. Leur étude et leur connaissance composeront une physiologie *centrale* ou cérébrale.

Or les phénomènes périphériques sont accessibles, observables : ils nous sont assez connus. Nous les avons vus s'inscrire en graphiques sur les cylindres des laboratoires.

De la physiologie cérébrale, au contraire, que savons-nous? L'élément nerveux lui-même échappe à l'histologie : est-ce l'ancien neurone, la cellule avec ses prolongemens divers? Est-ce la cellule toute seule? Ou quelque partie de la cellule? Le seul fait certain, c'est que, anatomiquement, sur toute l'écorce du cerveau, nous ne saisissons aucune différence de structure entre les élémens et que, physiologiquement, à travers cet inextricable réseau de fibrilles et de prolongemens, chemine dans un sens défini un fluide inconnu. En dehors de là, nous ne formons que des hypothèses. Avons-nous même le droit de parler de « centres, » puisque, sur l'écorce cérébrale, il n'y a point de régions différenciées : une zone motrice est absolument indiscernable d'une zone sensitive. Et pourtant il faut bien qu'il y ait des localisations, puisque certaines lésions entraînent la disparition ou l'altération de certaines fonctions mentales, comme celles du langage par exemple, qui sont les mieux connues. Ces centres cérébraux seraient donc seulement, selon l'expression de Flechsig, *des centres d'association*. Il faut les concevoir, non pas comme un salon, mais comme une société réunie dans un salon : des cellules nerveuses se sont organisées pour une besogne commune dont elles ont pris l'habitude. Elles auraient aussi bien pu s'organiser pour une autre : la preuve, c'est qu'on voit reparaître, après accident, des fonctions disparues. Pour un emploi nécessaire des élémens nouveaux peuvent apprendre à suppléer des élémens lésés... Il n'existe donc rien de plus dans le cerveau que des groupemens fonctionnels, des systèmes de relations. Mais comment s'opèrent ces groupemens? En quoi consistent ces relations et associations? Nous n'en avons aucune idée.

De plus, les phénomènes physiologiques de la périphérie sont évidemment les causes d'un grand nombre de phénomènes psychologiques : les uns, comme les impressions sensorielles, conditionnent des sensations définies, telles que celle de la lumière ou du son. D'autres, — les contractions musculaires, les changemens organiques, le chimisme même des tissus, — suscitent des sensations plus vagues, mais non moins importantes pour la conscience, celles que l'on appelle en gros sensations coenesthésiques.

Il est donc probable que les modifications centrales provoquent pareillement des phénomènes de conscience : pourquoi les changemens profonds auraient-ils moins d'influence que les changemens superficiels? Certains sentimens, tels que ceux de gêne, de fatigue, d'allégresse dans l'esprit, surtout les troubles mentaux, les angoisses hystériques, les insuffisances psychasthéniques, ne peuvent sans doute s'expliquer autrement : ils sont le retentissement psychologique de l'excitation ou de la dépression nerveuses qui est la loi la plus générale de la pathologie. Seulement, nous n'avons aucun moyen de vérifier la chose.

Dès lors on comprend que, dans une tentative psycho-physiologique, on n'ait pas résisté à la tentation de généraliser les faits les plus simples, en négligeant les plus compliqués, et de restreindre l'usage psychologique de la physiologie tout entière à la seule périphérie. Des théories comme celle de l'émotion et de l'effort n'ont point d'autre origine ni d'autre prestige. Elles oublient seulement que, s'il faut en effet tenir compte dans l'ensemble du phénomène des sensations coenesthésiques, il ne faut pas omettre non plus les troubles psychologiques que nous avons signalés et dont une véritable psycho-physiologie devrait rendre compte en nous disant ce qui se passe alors dans les centres. On prend la partie pour le tout, parce que le tout échappe.

Bien plus, par excès de préoccupations physiologiques, on a méconnu bien souvent les données mêmes de la physiologie. Je n'en citerai qu'un exemple emprunté au domaine de la psychologie affective où s'est porté tout l'effort que nous venons d'étudier : le sourire. M. Georges Dumas, grâce à des expériences de laboratoire confirmées par des observations cliniques, vient de mettre en lumière ce fait si simple qu'on s'étonne du temps qu'il a fallu pour le constater : « Le sourire, dit le physiologiste nouveau, est la réaction motrice la plus facile des muscles du visage pour toute excitation légère. » Puis, comme les excitations légères sont généralement agréables, le sourire est devenu par association physiologique le geste le plus spontané du plaisir, après quoi, il nous a suffi de nous imiter nous-mêmes pour en généraliser volontairement l'usage psychologique et la signification sociale. Dans toutes les études sur l'expression des émotions, depuis Darwin jusqu'à Wundt, on avait été chercher bien loin, dans les principes de la finalité transfor-

miste, tels que « la survivance des habitudes utiles, » l'explication d'un simple fait de mécanique physiologique.

C'est que toutes ces spéculations physiologiques sont restées pénétrées de cet esprit philosophique et finaliste auquel on avait prétendu faire échec. Cette illusion n'est point rare dans le début des sciences. Au fond, on poursuivait, dans l'étude des organes, des idées d'unité rationnelle et de convenance logique. De Descartes auteur du *Traité des Passions* à William James, auteur de la théorie des Émotions, les différences sont surtout dans le vocabulaire théorique, car le métaphysicien, lui aussi, concevait la sensibilité affective et sensorielle sur un seul type. Et la psycho-physiologie a continué sans le savoir une bien longue tradition.

Et voilà pourquoi, malgré tout, la psychologie a dû faire toute seule ses acquisitions les plus précieuses. La physiologie n'était pas assez avancée pour lui être d'un grand secours. Elle l'a longtemps troublée d'une illusion. Elle l'encombre bien souvent encore d'un symbolisme un peu grossier : les hypothèses cérébrales commencent à remplacer chez certains neurologistes les théories périphériques.

Ce n'est pas que l'idée d'une psycho-physiologie soit absurde ni même sans doute irréalisable. Le principe de l'évolution ne nous permet guère de douter qu'il y ait continuité dans toute la réalité, et par conséquent dans notre savoir. Mais cette continuité des choses commence toujours par nous échapper. Notre savoir est d'abord fragmentaire. Ainsi Claude Bernard était convaincu que la vie est réductible aux forces physico-chimiques. Mais il étudiait biologiquement les phénomènes biologiques : on ne peut rapporter tout de suite à une science antérieure le fait dont l'ignorance même a suscité une science nouvelle. D'ailleurs, alors que la physiologie est encore si inhabile à saisir la vie nerveuse, comment pourrait-elle nous éclairer sur la conscience ? Le seul défaut sans doute d'une tentative psycho-physiologique est d'être prématurée. On l'a prise pour un moyen. C'est le contraire. Elle est une fin, une fin très lointaine peut-être, un idéal.

GASTON RAGEOT.

PUBLICATIONS RÉCENTES

SUR

MONTAIGNE

I. *Les Essais de Michel de Montaigne*, publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux par M. Fortunat Strowski, sous les auspices de la commission des archives municipales, tome I; Bordeaux, MCMVI, Imprimerie nouvelle, Pech et Cie. — II. *Les Grands philosophes. — Montaigne*, par le même, 1 vol. in-8°, Paris, 1906, Alcan. — III. *Bibliothèque littéraire de la Renaissance. — Montaigne, Amyot et Saliat, étude sur les sources des Essais*, par M. Joseph de Zangroniz, 1 vol. in-18, Paris, 1906, Champion. — IV. *Michel de Montaigne*, par M. Edward Dowden, professeur de littérature anglaise à l'Université de Dublin, 1 vol. in-8, Philadelphie et Londres, MDCCCCV, Lippincott. — V. *Introduction aux Essais de Montaigne*, par M. Edme Champion, 1 vol. in-18, Paris, 1900, A. Colin.

I

Montaigne a donné lui-même, de ses *Essais*, quatre éditions, lesquelles n'en font que deux, à vrai dire, et qui, d'ailleurs, par une fortune assez singulière, se trouvent n'être ni l'une ni l'autre le texte qu'on réédite, qu'on lit, et qu'on commente. La première est datée de 1580; c'est un assez gros volume in-8°, fort bien imprimé, chez Simon Millanges, à Bordeaux. Il ne contient qu'une « première » version des deux premiers livres des *Essais*. Deux érudits, à qui notre histoire littéraire est redevable de plus d'un service, et dont les noms sont bien connus, M. Barkhausen et M. Dezeimeris, ont donné, en deux volumes, élégamment imprimés, chez Feret, à Bordeaux, en 1873, une « reproduction » fidèle de l'édition de 1580, avec, au bas des pages, les variantes

presque insignifiantes de la deuxième édition, datée de 1582; et de la troisième, datée de 1587. On semble s'accorder à ne voir aujourd'hui dans celle-ci qu'une « contrefaçon. »

Personne jusqu'à présent n'a vu ni signalé dans aucune bibliothèque, la « quatrième édition » des *Essais*.

Cependant la cinquième n'en porte pas moins le chiffre de cinquième édition, et elle a vu le jour, non seulement du vivant, mais par les soins de Montaigne. Elle est la première qui contienne le troisième livre des *Essais*, « avec six cents additions aux deux premiers » : cette indication est de Montaigne lui-même. L'édition est datée de 1588, et elle a paru à Paris, en un volume in-4°, chez le libraire l'Angelier.

C'est quatre ans plus tard que Montaigne mourait, en 1592, lassé ou dégoûté de beaucoup de choses, à ce qu'il semble, mais non pas de se relire, sinon de se mirer dans ses *Essais*, et de les enrichir ou de les enfler quotidiennement du profit de ses lectures et de ses réflexions. Il se servait pour cela d'un exemplaire en feuilles de l'édition de 1588, dans les interlignes et aux marges duquel il consignait ses corrections et additions. Ce sont ces bonnes feuilles, reliées après sa mort, que l'on appelle « l'exemplaire de Bordeaux, » et on s'est demandé pendant longtemps, on peut même, nous le verrons, se demander encore aujourd'hui, quel en est le rapport avec l'exemplaire ou le manuscrit dont la fille « d'alliance » de Montaigne, la demoiselle de Gournay, s'est servie pour établir le grand et superbe in-folio de 1595, qui a fixé définitivement le texte des *Essais*. Une recension du texte de l'exemplaire de Bordeaux, fort mal faite, en 1802, par un encyclopédiste qui répondait au nom presque fameux alors de Naigeon, ne nuisit nullement à l'autorité du texte de Mlle de Gournay. Victor Le Clerc, notamment, suivit la docte fille dans sa belle édition, celle qui fait partie de la *Collection des classiques français*, et qui demeure infiniment précieuse, à cause de la peine qu'il s'y est donnée de remonter à la source des citations grecques et latines de Montaigne; et, d'une manière générale, c'est le texte de Mlle de Gournay qui constitue ce que l'on est convenu de nommer « la vulgate » du texte de Montaigne. Il convient de noter que l'une des dernières éditions des *Essais*, celle de MM. Motheau et Jouaust, a reproduit l'édition de 1588, avec, au bas des pages, les variantes et additions de 1595. M. Strowski la « recommande » pour l'usage

courant, et M. Champion estime « qu'elle laisse encore beaucoup à désirer. »

C'est « l'exemplaire de Bordeaux » que la Commission des archives municipales de la grande ville a décidé de « reproduire, » et dont nous avons depuis quelques jours le premier volume sous les yeux. La préparation et la publication en ont été confiées à un jeune professeur de l'Université de Bordeaux, M. Fortunat Strowski, à qui nous devions un livre essentiel sur *Saint François de Sales et la renaissance du sentiment religieux au XVIIe siècle;* et sa nouvelle tâche, extrêmement laborieuse et délicate, ne lui pas déjà pris moins de deux ou trois ans de sa vie. Nous espérons pour lui qu'elle lui deviendra plus facile à mesure de son avancement même. C'est en ces sortes de travaux qu'on peut dire « qu'il n'y a que le premier pas qui coûte; » et, selon toute apparence, les trois volumes qui doivent compléter « l'édition municipale des *Essais* de Montaigne » — c'est déjà le nom qu'on lui donne, — se succéderont assez rapidement. Ni M. Fortunat Strowski, ni la Commission municipale de Bordeaux ne nous en voudront d'ailleurs si nous anticipons sur des dates encore incertaines, et, dès à présent, si nous essayons de dire quel est l'intérêt de cette édition.

Disons d'abord quelques mots de la disposition typographique du texte. La base en est formée par le texte de 1588, que des indications marginales, A et B, distinguent du texte de 1580-82-87; et tous les deux A [1580-82-87] + B [1588] nous sont ainsi donnés à la suite l'un de l'autre en caractères romains. Les additions manuscrites viennent alors, chacune en sa place, imprimées en caractères italiques, et elles correspondent généralement aux additions imprimées de l'édition de 1595. C'est toutefois une correspondance qui serait à vérifier pour chaque cas, M. Strowski n'ayant pas tenu compte, en principe, de l'édition de 1595, au texte de laquelle il s'agissait précisément pour lui de substituer un texte « plus approché » de la dernière pensée de Montaigne. Enfin, au bas des pages, les « variantes » sont groupées chronologiquement; et on peut dire que, de la sorte, nous avons, en vérité, sous les yeux, l'entière succession des différens aspects du texte de Montaigne.

Cette disposition est-elle la meilleure? On en pourrait concevoir une autre. Il y a déjà quelques années qu'un certain nombre d'érudits, hébraïsans et hellénistes, se sont réunis, sous

la direction de l'un d'entre eux, le professeur Haupt, pour publier en même temps, à Londres, New-York, et Stuttgart, une version anglaise de la *Bible*, qu'ils ont intitulée la *Bible polychrome*, comme on disait jadis la *Bible polyglotte* (1). Il s'agissait, ainsi que ce titre l'indique, de signaler d'abord au lecteur les différentes « couches » dont la superposition successive a fini par former, depuis la haute antiquité jusqu'en des temps qu'on estime assez voisins de nous, le texte unique et consacré de la *Genèse*, par exemple, ou de la *Prophétie d'Isaïe*. C'est la grande affaire de l'exégèse contemporaine, on le sait; ou, du moins, c'est le départ en quelque sorte actuel de toute critique biblique. Remaniés, sinon refaits, retouchés, interpolés, on croit pouvoir aujourd'hui dire avec assurance l'âge, la nature et la profondeur des modifications que ces textes vénérés ont subies. Et le moyen qu'on a donc imaginé pour les rendre sensibles aux yeux a été tout simplement de les *colorier* par teintes plates, qui se divisent inégalement la page, et qu'on est préalablement convenu d'affecter, le bistre, je suppose, aux parties les plus anciennes du texte; le rose ou le vert, à des parties plus modernes; le gris à de plus récentes encore, et ainsi de suite. L'invention paraîtra-t-elle peut-être singulière, dans la description un peu lourde que nous en donnons? Nous nous bornerons à répondre du moins qu'en fait, il n'y a rien de plus simple, ni de plus clair, ni qui réalise mieux l'objet qu'on s'était proposé. Si l'on avait suivi cette disposition pour la reproduction des *Essais*, on y distinguerait tout de suite, sans hésitation, le texte de 1580 d'avec celui de 1588, et tous les deux d'avec les additions de 1595. J'ajoute que, pour bizarre qu'il eût semblé d'abord, l'exemple n'en eût pas été dangereux, n'y ayant guère, je pense, plus de trois textes de notre langue qu'on pût essayer d'imprimer de la sorte : ce sont ceux de Pascal, et de La Bruyère, après celui de Montaigne. Et si les bibliophiles se fussent récriés, on leur eût dit que les éditions de ce genre ne sont pas faites pour eux, — ni peut-être même pour les simples lecteurs : — elles s'adressent aux philologues, aux bibliographes, aux éditeurs, aux commentateurs et aux critiques de Montaigne.

C'est à ces derniers, tout particulièrement, que nous prendrons la liberté de recommander l'édition municipale des *Essais*.

(1) *Holy Bible, polychrome edition*, New-York, Londres et Stuttgart.

Car, il y a bien quelques exceptions ; — il y a M. F. Strowski lui-même, dans une excellente étude qu'il vient de nous donner sur *Montaigne*, et il y a M. Edme Champion, dans sa substantielle *Introduction aux « Essais » de Montaigne*, — mais, d'une manière générale, en parlant de ces *Essais*, qui n'ont pas mis moins de vingt ans, 1572-1592, à prendre aux mains de leur auteur, une forme qu'à peine peut-on considérer comme définitive ; — dont les trois éditions capitales, la première, celle de 1580 ; la cinquième, celle de 1588 ; et la sixième, celle de 1595, sont des ouvrages presque différens ; — et qui sont enfin séparées les unes des autres par des événemens aussi considérables que les voyages de Montaigne et sa mairie de Bordeaux, la critique française en a parlé comme de ces livres qui sortent, en quelque manière, tout armés, un beau matin, du cabinet de leur auteur : le *Discours sur l'Histoire Universelle*, ou *La Recherche de la Vérité*. De combien d'erreurs sur la signification des *Essais*, et sur le caractère de Montaigne, cette insouciance de la bibliographie et de la chronologie a été l'origine, on ne saurait le dire ! J'aime à rappeler, entre autres, quand les circonstances ramènent le sujet, les jolies phrases de Prévost-Paradol, dans ses *Moralistes français*, sur ce style, pour ainsi parler, sans couture, où les citations des anciens faisaient tellement corps, disait-il, avec la pensée de Montaigne, qu'on ne pouvait les en séparer sans que cela fît, en vérité, comme une déchirure. Pour s'apercevoir cependant, que, s'il n'y a rien de plus joli que ces variations sur le style sans couture, il n'y a rien de moins juste, il suffisait de comparer entre elles nos trois éditions capitales, et de constater comment chacune d'elles s'enrichit, jusqu'à s'en alourdir, de « citations » qui trop souvent ne sont que des répétitions (1) ; qui plus souvent encore ne sont dues qu'au hasard des lectures de Montaigne, s'ajustent assez mal au texte ; et qui, non moins souvent enfin, impriment à sa page une fâcheuse allure de lourdeur et de pédantisme. Mais, au temps de Prévost-Paradol, ce sont là des considérations dans l'examen desquelles n'entrait pas la critique. Elle planait au-dessus ! Et, que le critique s'appelât Villemain ou Sainte-Beuve, Prévost-Paradol ou Vinet, son objet n était que de faire briller son originalité personnelle au moyen, et quelquefois, si besoin était, aux dépens de son auteur. Croyez

(1) On trouvera dans le livre de M. de Zangroniz, pages 94-99, l'indication d'un certain nombre de ces « répétitions » ou « redites. »

que, dans les pages justement admirées où Sainte-Beuve s'est efforcé de caractériser le style de Montaigne, — et on sait qu'il y a merveilleusement réussi, — l'historien de *Port-Royal* ne songeait pas moins à lui-même qu'à l'auteur des *Essais*.

Tel est d'abord l'un des services que rendra l'édition municipale des *Essais*. Avant tout, elle obligera la critique à reconnaître ce qu'il y a de successif dans la composition du livre, et, par conséquent, à en tenir compte. Il faudra bien qu'on s'aperçoive que les voyages de Montaigne en Allemagne et en Italie, que son passage à la mairie de Bordeaux, — qui n'a pas occupé moins de quatre ans de sa vie, — que le lent progrès de la maladie dont il devait mourir et qu'il avait dans son isolement tout loisir d'observer, ont en plus d'un point modifié sa manière de voir, de sentir, de penser. Mais surtout on se rendra compte de la manière dont Montaigne compose, et quand on l'aura bien vu, ce sera comme un trait de lumière jeté, non seulement sur la signification ou la portée littéraire des *Essais*, mais sur leur intérêt historique et philosophique.

Le voilà donc, en la quarantième année de son âge, revenu de bien des illusions, et retiré dans sa « librairie. » Nous sommes en 1572, et à la veille ou au lendemain de la Saint-Barthélemy. A-t-il encore quelques ambitions? On ne sait! ou s'il a vraiment résolu « de ne se mêler d'autre chose que de passer en repos et à part le peu qui lui reste de sa vie. » En attendant, sa solitude ne tarde pas à lui peser, et, par manière de distraction, il prend la plume, sans intention bien précise, pour fixer un peu sa pensée vagabonde, et il écrit sur *la Tristesse*, ou sur *les Cannibales*, sur *les Senteurs*, ou sur *l'Oisiveté*, avec la même insouciance de toute espèce de choix et d'ordre. Ni le sujet ne lui importe, comme s'il se tenait pour certain d'y être toujours égal, et encore moins l'ordre, car il a dû tout de suite s'apercevoir que l'agrément de ce qu'il écrit était fait, même pour lui, de ce qu'il y a dans le cours de ses idées, de soudain et d'inattendu. Mais, chemin faisant, et comme il a la mémoire mieux meublée qu'il ne le prétend, il s'avise que ce qu'il vient de dire, d'autres l'ont dit avant lui, Sénèque, par exemple, en quelqu'une de ses *Lettres*, ou Plutarque. Il ne veut pas leur en faire tort; il va chercher le volume sur un rayon de la bibliothèque, et il traduit, il copie, il paraphrase le passage. A moins encore qu'il ne s'y prenne de la façon tout justement inverse, et

qu'ayant transcrit d'abord, au cours de sa lecture, pour l'ingéniosité de l'expression ou pour la profondeur de la pensée, le passage de Sénèque ou de Plutarque, les vers de Virgile ou la prose de Cicéron, il ne se rappelle qu'il a fait, lui aussi quelque expérience du même genre; et il prend alors plaisir à se reconnaître chez les anciens, en y trouvant la preuve de l'une de ses maximes favorites, que « tout homme porte en soi la forme de l'humaine condition. » C'est ainsi que lentement, par alluvions successives, les *Essais* se composent; et si je ne me trompe, c'est ce que confirmera l'examen, même superficiel, de « l'exemplaire de Bordeaux. » On y voit positivement Montaigne à l'œuvre, la dernière édition de ses *Essais* ouverte là, devant lui, sur sa table de travail, se relisant, attentif à se « contre-roller, » comme il dit quelque part, prenant un livre au hasard dans sa bibliothèque, le parcourant avec nonchalance, y relevant à la volée, au passage une anecdote ou une réflexion, les traduisant en sa langue, et surchargeant ainsi ses marges de toute sorte d'additions et de renvois, qui finissent par rendre la lecture de son texte, non seulement difficile, mais tout à fait incertaine ou douteuse.

Car une question qu'on ne peut s'empêcher de se poser, et qu'aucune édition, municipale ou autre, ne résoudra, c'est de savoir ce que Montaigne lui-même eût fait, s'il eût vécu, des « additions » qui couvrent les marges de l'exemplaire de Bordeaux. Il en annonçait plus de « six cents » dans l'édition de 1588, et je ne les ai pas comptées, mais je pense qu'en effet elles y sont : il n'y en a certainement pas moins, dans l'exemplaire de Bordeaux. Ces additions, qui répondra que Montaigne les eût incorporées à son texte, et plutôt, ne s'était-il pas réservé la liberté de faire son choix entre elles au moment de la publication? C'est pour notre part ce que nous serions bien tentés de penser. Le *Montaigne* de 1595, et le nouveau, — celui de 1906, le *Montaigne* de l'édition de Bordeaux, — sont des *Montaigne* plus complets que nature. Je ferai bien d'en donner au moins un exemple.

Dans son chapitre du *Pédantisme*, Montaigne avait écrit, en 1580 : « Quand bien nous pourrions être savans du savoir d'autrui, au moins sages ne pouvons-nous être que de notre propre sagesse.

Μισῶ σοφιστὴν, ὅστις οὐχ ἀυτῷ σόφός

« Je hais, dit-il, le sage qui n'est pas sage pour soi-même. » En 1588, il ajoute à ce vers d'Euripide une citation de Juvénal :

... Si cupidus,
Si vanus et Euganea quantumvis vilior agna.

Puis, en 1590 ou 1592, il efface la traduction du vers d'Euripide, qu'il estime sans doute superflue; il ajoute, avant la citation de Juvénal, un passage de Cicéron : « *Ex quo Ennius : Nequicquam sapere sapientem, qui ipse sibi prodesse non quiret;* » et, après les vers de Juvénal, il ajoute encore : « *Non enim paranda nobis solum, sed fruenda sapientia est.* Dionysius se moquait des grammairiens qui ont soin de s'enquérir des maux d'Ulysse, et ignorent les [leurs] propres; des musiciens qui accordent leurs flûtes et n'accordent pas leurs mœurs; des écoliers qui étudient à dire justice, non à la faire. » On me dira vainement qu'il y en a d'autres exemples! Je le sais bien! et j'en remplirais moi-même plusieurs pages! Mais on ne me fera pas croire aisément que Montaigne se proposât d'insérer ces cinq citations, dans son texte, en enfilade, et à l'appui de quelle simple et banale observation! Il eût choisi, sans aucun doute! et pourquoi n'eût-il pas en même temps effacé quelques redites, et sacrifié quelques réflexions saugrenues?

On pourra donc se proposer d'établir un « texte critique » des *Essais;* nous n'en connaîtrons jamais le texte absolument « authentique. » Et cela est fâcheux; mais il ne faut rien exagérer, et, après tout, nous n'en serons pas plus troublés dans notre lecture des *Essais* que nous ne le sommes par des hésitations ou difficultés du même genre dans la lecture des *Pensées* de Pascal. Nous en serons quittes pour nous dire que si quelques-unes de ces additions, les plus libres, celles qui nous choquent le plus, ne représentent pas la pensée publique de Montaigne, elles expriment sa pensée de « derrière la tête. » Et nous ne regarderons pas l'édition municipale comme l'édition définitive des *Essais*, mais, selon le vœu des éditeurs eux-mêmes, comme la base et la condition de toutes les éditions futures, y compris celle qui se piquera d'être la « critique, » et la « définitive. »

II

« Il y a quelque apparence de faire jugement d'un homme par les plus communs traits de sa vie, mais, vu la naturelle instabilité de nos mœurs et opinions, il m'a semblé souvent que les bons auteurs mêmes ont tort de s'opiniâtrer à former de nous une constante et solide contexture. » [*Essais*, I, 2, 1588.] En dépit de l'avertissement, c'est une tentation à laquelle nous voyons qu'on résiste assez malaisément que celle de vouloir mettre dans la vie, dans les œuvres, dans les idées d'un grand écrivain, plus d'ordre, plus de cohésion, plus de logique et de continuité qu'il n'y en a mis lui-même. Nous avons beau savoir qu'il ne s'est pas appliqué moins de trente ans à son œuvre, comme l'auteur de *l'Esprit des Lois*, ou vingt ans, comme celui des *Essais;* ou encore, s'il a laissé, comme Rousseau, plusieurs livres, nous avons beau savoir qu'ils sont séparés, comme *la Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*, par des années d'intervalle, ou par des événemens plus considérables, si je puis dire, que des années, nous voulons à tout prix que ces manifestations successives de l'esprit en soient des expressions identiques ou du moins analogues; il nous déplaît que le grand homme se soit contredit; nous le ramenons à notre mesure en lui imposant notre manière de le comprendre; et nous nous vantons alors d'avoir « reconstitué » l'unité méconnue de son œuvre et de sa pensée. Nous obtenons ainsi des Pascal tout en bronze, des Bossuet tout en marbre, des Rousseau tout en béton ou en « ciment armé. » C'est ce qui s'est passé pour Montaigne. Commentateurs, critiques ou historiens de la littérature, tous ont peiné pour réduire en système l'un des livres assurément les plus décousus qu'il y ait, et si je ne craignais qu'on ne prît mal le mot, je dirais l'un des plus « incohérens » que je connaisse dans aucune littérature. Entre ces *Essais*, dont le charme est fait pour partie de n'avoir les uns avec les autres que de lointains rapports, comme l'agrément d'un voyage est fait de la succession des aspects imprévus et vigoureusement contrastés, qu'il nous offre, on a essayé d'établir un « enchaînement, » ou un lien. On s'est demandé ce que Montaigne avait « voulu faire; » quel dessein précis avait été le sien; ce qu'il avait prétendu prouver? Et, naturellement, à la question ainsi posée, chaque historien ou

critique a trouvé une réponse par le moyen de laquelle le « beau désordre » de Montaigne se ramenait, bon gré mal gré, à l'ordonnance d'un « discours suivi. »

Ne serait-il pas temps, peut-être, d'en finir avec cette superstition? « Je sais un peu ce que c'est que l'ordre... » dira bientôt quelqu'un, et, celui-là, nous ne ferons pas difficulté de l'en croire, puisqu'il sera Pascal, mais nous savons bien qu'il n'y a rien de plus rare que cette science, ou cet art, ou ce don de l'ordre. C'est encore le cas de rappeler ici, pour demeurer entre Gascons, ce grand livre de *l'Esprit des Lois!* Il y a du génie dans *l'Esprit des Lois*, mais, il n'y a point d'ordre; il n'y a pas non plus d'unité ni de continuité. C'est nous qui nous efforçons d'y en mettre ce qu'il faut pour que l'analyse de l'ouvrage nous soit plus facile, et plus facile encore l'expression d'un jugement ou d'une opinion « personnelle » sur Montesquieu. Seulement il ne s'agit plus, en ce cas, que de savoir si nous ne défigurons pas l'écrivain en l'unifiant. Pareillement Montaigne. Ce n'est pas un portrait de lui que nous retraçons, c'en est le *schéma*, si je puis ainsi dire, quand nous ramenons ou que nous essayons de ramener ses *Essais* à quelques idées prétendues maîtresses, qui s'y retrouveraient partout, dans le chapitre sur les *Pouces* ou dans celui des *Coches*, comme dans l'*Apologie de Raymond de Sebonde!* « Les *Essais*, dit à ce propos M. Edme Champion, ne furent d'abord qu'un paquet de notes dans lequel Montaigne entassait pêle-mêle, au hasard, des textes recueillis sans choix, sans ombre de critique, sans écarter les choses les plus oiseuses et les plus puériles... Des chapitres entiers sont « un fagotage de pièces décousues, » — c'est Montaigne qui le reconnaissait lui-même en 1580, mais il s'en est dédit depuis, — des enfilades de citations qui n'ont pas même l'excuse de servir de prétexte à une remarque instructive ou ingénieuse, qui ne s'expliquent que par le désœuvrement, le parti pris de s'imposer pendant quelques heures une tâche propre à passer le temps, en évitant de réfléchir. » Ces paroles ne sont-elles pas un peu dures? Il est difficile d'être Michel de Montaigne, et, des heures durant, de transcrire ou de traduire des textes anciens comme qui dirait à l'aventure, du Lucrèce et du Virgile, du Sénèque et du Plutarque, et, quand ce serait à l'aventure, sans éprouver le besoin de commenter pour son compte, et de continuer en la paraphrasant, ou de contredire l'idée qu'ils expriment. Mais, tout Montaigne

qu'il soit, on ne saurait pourtant disconvenir qu'il y ait du « fagotage, » beaucoup de « fagotage, » du fatras, dans les *Essais;* et M. Champion a raison. Ce serait une entreprise vaine que de vouloir les rapporter tous à un « dessein principal. » Nous n'avons point ici affaire avec *La Recherche de la Vérité* ou l'*Histoire des variations.* Ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que Montaigne ne soit pas un « penseur » ou un philosophe, mais cela veut dire qu'il ne l'est point à la manière de Malebranche ou de Spinoza ; — que l'on se méprend sur le caractère de son livre et la nature de son génie dès qu'on y cherche une autre « unité » que celle de sa personne ondoyante; — et que le naturel de cette personne même consiste précisément à ne rien avoir eu d'un fabricateur de systèmes, et encore moins d'un pédant. Tel n'était point, on le sait, l'avis de Malebranche, qui l'appelle assez joliment un « pédant à la cavalière. »

Peut-on dire seulement que l'auteur des *Essais* ait eu le dessein de se peindre lui-même dans son livre, et qu'ainsi l'unité de son personnage, je veux dire de l'homme réel, de l'homme vrai qu'il fut, comme nous tous, sans le savoir peut-être, masque et répare l'incohérence ou le « fagotage » de ses *Essais?* Le mot de Pascal, à cet égard, a fait autorité : — « Le sot projet qu'il a de se peindre; et cela non pas en passant et contre ses maximes, comme il arrive à tout le monde de faillir; mais par ses propres maximes, et par un dessein premier et principal... » — Et, en effet, sans parler de l'*Avis au Lecteur,* si connu et si souvent cité, les passages abondent où Montaigne nous déclare qu'il est lui-même « le sujet de son livre, » et lui-même l'objet de son propre intérêt ou de sa curiosité. Mais regardons-y de plus près, remettons ces passages à leur place, les *Essais* dans le temps; et nous ne pourrons nous empêcher d'observer, avec M. Champion, que ce « dessein principal et premier » semble entièrement étranger, dans les *Essais* de 1580, aux quinze ou vingt premiers chapitres du livre. C'est aussi l'opinion de M. Strowski. Il est vrai que quand son succès lui aura révélé la nature de son talent, et quand il se sera rendu compte que ce qu'on aime en lui, et de lui, c'est lui-même, Montaigne mettra moins de réserve et, si je l'ose dire, de pudeur dans ses « confessions. » Il feindra de croire, alors, il croira peut-être sincèrement que son âge, qui n'est pas très avancé, puisqu'il doit mourir avant soixante ans, l'autorise à des confidences dont nous

nous serions bien passés, et qui n'ajoutent rien à la connaissance de son caractère ou de son génie. Car, Sainte-Beuve a eu beau faire, on ne sache point encore de qualités de forme ou de fond, de langage ou de pensée, qui aient des rapports définis avec la gravelle ; et les coliques de Montaigne n'expliquent point son dilettantisme. Il préférait la saveur du poisson à celle de la viande, mais le renseignement n'en est pas un sur la nature de son style, ni même peut-être ce qu'il nous dit de son goût pour les huîtres et pour le melon.

Mais, en somme, et après tout cela, Montaigne ne nous livre qu'une très petite part de lui-même ; et en veut-on la preuve démonstrative? C'est qu'il y a peu de nos grands écrivains qui nous demeurent plus énigmatiques, et dont nous soyons plus embarrassés de dire l'homme vrai qu'ils furent. Se douterait-on seulement que son livre est contemporain de l'une des époques les plus troublées de notre histoire? et que le moment même où il écrit est rempli du fracas des guerres de religion? « Aucuns me convient, écrit-il dans une addition du manuscrit, d'écrire les affaires de mon temps, estimans que je les vois d'une vue moins blessée de passion qu'un autre, et de plus près, pour l'accès que la fortune m'a donné aux chefs des divers partis... » Il ne l'a cependant pas fait, et ses *Essais* ne sont point des *Mémoires pour servir à l'histoire de son temps*. Il n'y a pas fait la confession des autres avec la sienne. Et combien de traits de sa propre physionomie n'a-t-il point laissés dans l'ombre? Que savons-nous par lui de sa jeunesse? de sa carrière avant 1572, entre vingt-cinq et quarante ans? de ses amours? de ses « sentimens de famille? » ou même, et finalement, nous l'allons voir, de ses « sentimens religieux? » puisque, depuis trois cents ans, tandis que les uns persistent à nous montrer en lui non seulement « un chrétien » mais un « défenseur du christianisme, » c'est pour beaucoup d'autres, avec lui, Montaigne, tout au contraire, et par lui, par la lente et insensible contagion des *Essais*, que le doute méthodique ou systématique est entré dans le monde moderne, et non point du tout, comme on continue de l'enseigner, dans nos écoles, par l'intermédiaire du *Discours de la méthode*.

On remarquera qu'ici encore, comme plus haut, nous retrouvons l'influence et l'autorité de Pascal. Ce Montaigne, non pas précisément athée, ni libre penseur, ni peut-être sceptique, mais qu'aurait avant tout préoccupé, comme Pascal lui-même, la ques-

tion religieuse, c'est le Montaigne de Pascal, et, si j'osais ainsi dire, c'est le Montaigne des *Pensées* plutôt que celui des *Essais*. Quelques critiques reprochent volontiers à Pascal d'avoir « plagié » ou « pillé » Montaigne; — ce qui d'ailleurs ne serait juste que si nous savions l'usage que Pascal se proposait de faire de tant de fragmens des *Essais* qu'il a transcrits, paraphrasés quelquefois, et généralement abrégés ou résumés. Mais en fait, c'est donc alors le « plagiaire » dont l'autorité s'est en quelque sorte imposée à l'original qu'il copiait; c'est l'accent de Pascal qui se trouve avoir fixé le sens des passages des *Essais* qu'il emprunte; et depuis plus de deux cents ans, c'est « en fonction » de Pascal et du dessein des *Pensées*, que la critique française interprète Montaigne. Cependant il y a autre chose dans les *Essais*, et parce que l'*Apologie de Raymond de Sebonde* en est le chapitre le plus étendu, en même temps, sans doute, que l'un des plus importans, je ne voudrais pas répondre qu'il en fût le plus considérable. Il en est le plus étendu, parce que Montaigne venait de traduire *la Théologie naturelle* de ce Raymond de Sebonde, 1569, et qu'il était donc encore tout chaud de son auteur, comme aussi des critiques dont sa traduction avait été l'objet; mais, ne nous lassons pas de le redire, il y a autre chose dans les *Essais;* le dessein de Montaigne ne s'est rencontré qu'incidemment avec celui de Pascal; et c'était d'ailleurs le droit de Pascal, — ceci encore vaut la peine d'être dit et redit, — c'était absolument son droit de n' « emprunter » à Montaigne que ce qu'il croyait analogue à son propre dessein. Pascal ne se proposait pas de faire une étude, ni de porter un jugement sur Montaigne, mais d'écrire une *Apologie de la Religion chrétienne*. Nous aurions le droit, le cas échéant, de faire comme lui. Les idées, une fois exprimées, et entrées dans la circulation, deviennent le patrimoine commun de l'humanité : j'ai le droit de les retourner même contre ceux qui les ont exprimées les premiers et qui, souvent, n'en ont pas connu toute la portée. Mais, évidemment, je ne l'ai plus quand il s'agit, comme ici, de préciser le sens d'un texte ou de caractériser la pensée d'un grand écrivain, et cependant, sans nous en apercevoir, c'est ce que nous faisons depuis deux cents ans. Nous nous posons, en quelque sorte, le problème de la signification des *Essais*, comme nous faisons celui de la signification des *Pensées*, et la question religieuse étant la seule où Pascal s'intéresse, nous raisonnons sur Montaigne comme si

Montaigne s'y était, lui aussi, uniquement appliqué, continûment, passionnément et tout entier.

Je n'entends pas nier qu'il y ait pris l'intérêt le plus vif. Mais, d'abord, ce n'est qu'un intérêt presque purement intellectuel, et j'en vois un témoignage dans ce fait assez singulier qu'étant lui-même, de son propre aveu, l'un des hommes qui ont eu le plus de peur de la mort, et sa philosophie ne s'étant employée, pour une part considérable, qu'à se prémunir ou à se fortifier contre cette crainte, il n'a cependant jamais demandé d'aide contre la mort à la religion. « Il n'est rien de quoi je me sois dès toujours plus entretenu que des imaginations de la mort, voire en la saison la plus licencieuse de mon âge,

Iucunda quum ætas florida ver ageret.

Parmi les danses et les jeux, tel me pensait empêché à digerer à part moi quelque jalousie ou l'incertitude de quelque espérance, cependant que je m'entretenais de je ne sais qui, surpris les jours précédens d'une fièvre chaude et de la mort... et qu'autant m'en pendait à l'oreille. » [*Essais*, I, 20, 1580.] Et il est vrai qu'à la longue, et à force de méditer sur ce thème favori que « philosopher, c'est apprendre à mourir, » il a fini par se composer, en présence de la menace quotidienne de la mort, une assez belle attitude, mais c'est la philosophie qui l'y a amené, ce n'est pas la religion. On peut dire, d'un autre côté, que, s'il a bien senti, et, autant que personne, démontré, soutenu, défendu l'importance des idées religieuses, j'entends leur importance politique et sociale, c'est assurément une manière de faire l'apologie de la religion ; mais, pour le chrétien, c'est une apologie qui n'en est vraiment pas une, à cause qu'elle pourrait tout aussi bien être l'apologie du bouddhisme et de l'islamisme, et généralement de toutes les religions qui sont, comme le christianisme, des « civilisations » en même temps que des religions. Et enfin ne faut-il pas ajouter que sa manière de poser la question religieuse est d'un pur « païen, » s'il n'y va pour lui, comme pour les philosophes de l'antiquité, que de ce qu'ils appelaient « le souverain bien, » ou en d'autres termes de « la vie heureuse ? » Une religion qui, comme la chrétienne, doit être et est en effet avant tout une règle impérative de conduite, Montaigne n'y a vu que la matière de l'*Apologie de Raymond de Sebonde;* — et les juges

les plus désintéressés hésitent encore sur le vrai sens du « document. »

Quoi donc, alors, et si ce n'est ni de « se peindre lui-même, » ni d'ajouter un système de philosophie à tant d'autres, ni de présenter une « apologie de la religion chrétienne, » ni enfin, — et aussi n'en avons-nous point parlé seulement, — de prendre parti entre les huguenots et les catholiques de son temps, quel a donc été le dessein de Montaigne ; et comment, car c'est là le véritable intérêt de la question, comment faut-il lire les *Essais?* Nous répondrons qu'il faut les lire comme on lirait une « enquête ; » et, dans Montaigne lui-même, il ne faut voir, sans y chercher tant de mystère ni de profondeur, qu'un incomparable « curieux. » Nous disons un « curieux, » nous ne disons pas un « dilettante, » ce qui est presque la même chose, dans le langage du monde, mais ce qui est pourtant, au fond, bien différent. Le dilettante ne cherche dans la satisfaction de sa curiosité que l'amusement de son dilettantisme, mais un « curieux » et, surtout un curieux tel que Montaigne, se propose toujours quelque objet ultérieur à sa curiosité. Cet objet est sans doute un peu vague et un peu flottant ; le dessein n'en a rien de géométrique ou de didactique. Également curieux de la nature et de l'homme, de lui-même et des autres, des opinions des philosophes et de la diversité des mœurs, des événemens de l'histoire et de ceux de la vie commune, Montaigne est curieux de trop de choses à la fois, pour que sa curiosité se pose et se détermine, et en se déterminant, se limite. Mais il a cependant son dessein, très assuré, s'il n'est pas très net, et ce dessein n'est autre que de pénétrer tous les jours plus avant dans la connaissance de lui-même et de l'homme. Je crois qu'il convient d'insister sur ce point.

III

Il ne semble pas en effet que ce fût un dessein bien original ni bien neuf, aux environs de 1575, que de se proposer d'étudier l'homme. Quel est, demanderait-on volontiers, le grand écrivain qui ne s'est point proposé d'étudier l'homme ; et s'ils ne contenaient rien d'autre ni de plus qu'une étude de l'homme, les *Essais* seraient-ils les *Essais ?* Mais, précisément, ce n'était point l'avis de Montaigne, qu'on eût fait avant lui ce qu'il allait tenter, et, à cet égard, il disait, non pas dans sa première édition, ni

dans celle de 1588, mais dans une longue addition qui n'a paru pour la première fois qu'en 1595 : « *Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens qui aient battu ce chemin*, et si ne pouvons nous dire si c'est du tout en pareille manière à celle-cy, n'en connaissant que les noms. Nul depuis ne s'est jeté sur leur trace. C'est une épineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si vagabonde que celle de notre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrêter tant de menus avis de ses agitations... il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même. » [*Essais*, II, 6.] Et de fait, sans remonter jusqu'aux anciens, et pour ne pas sortir de l'histoire de notre littérature nationale, quel est donc, avant Montaigne, celui de nos grands écrivains, Ronsard ou Rabelais, qui se fût soucié d'« observation psychologique? » Assurément, et à la manière des anciens, dans la chaleur de la composition, si quelqu'une de ces vérités, qui nous découvre le fond de nous-mêmes, s'offrait, pour ainsi dire, à portée de leur inspiration, ils la reconnaissaient, n'avaient garde de la laisser passer, et, dans leur prose ou dans leurs vers, ils essayaient de la fixer. C'était ce que Montaigne admirait le plus dans Tacite, — l'« *omne ignotum pro magnifico est*, » ou le « *facili credulitate feminarum ad gaudia.* » Ronsard, lui, mettait ces choses entre guillemets. Mais, pas plus que les anciens, ni Ronsard ni Rabelais n'en faisaient leur principale affaire; et qui jamais entendit parler de la « psychologie » d'Homère ou de Pindare? Je ne sais pas si celle même de Platon n'est pas de la « métaphysique! » La « psychologie » de Montaigne est de la « psychologie; » elle est un effort habituel pour « pénétrer, selon son expression, les profondeurs opaques de nos replis internes; » elle est l'analyse et l'explication des mouvemens qui nous agitent. « Si, dit-il, vous faites lire à mon page, qui d'ailleurs sait fort bien ce que c'est que l'amour, les *Dialogues* de Léon Hébrieu, ou les divagations du savant Ficin (1), il n'y comprendra goutte, et jamais on ne lui fera croire que ce soit ici de lui qu'il s'agisse. » Tâchons donc, nous, de faire qu'il nous comprenne. Décrivons-lui les mouvemens de sa passion avec assez de fidélité, mais de réalité surtout, — je ne dis pas de *réalisme*, — pour qu'il s'y reconnaisse, et présentons-lui le mi-

(1) On se rappellera que ce sont ici deux des sources auxquelles avait puisé largement la Pléiade.

roir. Voilà toute la psychologie ! Elle n'est pas en l'air, et on ne la déduit pas des principes. Les propriétés de l'homme ne sont pas contenues, comme celles du cercle, dans sa définition. On ne les connaît qu'à l'usage. C'est l'expérience qui nous les apprendra. Et comme tout le monde n'est pas en état de profiter de l'expérience, c'est ici que, de l'objet de Montaigne, se dégage une méthode, un peu flottante, elle aussi, comme cet objet, mais, comme lui, singulierement féconde, et singulièrement originale, comme lui.

Osons le dire franchement : c'est cette méthode, que Pascal, qui est « un géomètre, » ne comprend point — ni peut-être même ce dessein, — quand il reproche à Montaigne de « conter trop d'histoires. » Non ! Montaigne ne conte pas trop d'histoires, et on se demande comment Pascal n'a point vu l'utilité de ces histoires pour le dessein de Montaigne. « Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme espèces sous un genre, c'est le miroir où il nous faut nous regarder pour nous connaître de bon biais... Tant d'humeurs, de sectes, d'opinions, de jugemens, de lois et de coutumes nous apprennent à juger sainement des nôtres, et apprennent notre jugement à reconnaître son imperfection et sa naturelle faiblesse, qui n'est pas un léger apprentissage. Tant de remuemens d'état et changemens de fortune nous instruisent à ne pas faire grande recette de la nôtre. Tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies sous l'oubliance, rendent ridicule l'espérance d'éterniser notre nom par la prise de dix argoulets et d'un poulailler qui n'est connu que de sa chute. L'orgueil et la fierté de tant de pompes étrangères, la majesté si enflée de tant de cours et grandeurs nous fermit et assure la vue à soutenir l'éclat des nôtres sans siller des yeux. Tant de milliasses d'hommes enterrés avant nous nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde, — et ainsi du reste. » [*Essais*, I, 26, 1580.] Nous ne saurions mieux dire qu'il ne fait lui-même en cet endroit pourquoi, et en quoi, Montaigne a besoin de tant d' « histoires. » C'est que, sous un autre nom, les « histoires » c'est l'expérience, et l'historien n'est que le témoin ou le garant des faits « humains » qu'il raconte. De là l'admiration de Montaigne, et je ne sais si l'on ne devrait dire sa « dévotion » pour Plutarque. Et, à vrai dire, qu'est-ce que *les Vies parallèles*, sinon, selon l'ingénieuse expression d'Amyot en sa *Préface*, « des

cas humains représentés au vif? » Pareillement les anecdotes répandues à profusion dans les *Moralia* de Plutarque, dont la traduction achevait de paraître en 1572, dans l'année même où Montaigne commençait d'ébaucher ses *Essais?* Ce sont autant de renseignemens, et, n'hésitons pas à prononcer le mot, quelque moderne qu'il soit, ce sont des « documens » pour la connaissance de l'humanité. C'est aussi bien ce qu'il nous dit lui-même, et, si spirituellement, dans ce joli passage : « En l'étude que je fais de nos mœurs et mouvemens, les témoignages fabuleux, pourvu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est toujours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement avisé par ce récit. Je le vois et en fais mon profit également, tant en ombre qu'en corps. Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires je prends à me servir de celle qui est la plus rare et mémorable. » [*Essais*, I, 21, 1595.] L'histoire, et plus particulièrement l'histoire des mœurs, celle des coutumes, — l'histoire que de nos jours nous appellerions « anecdotique » et « intime, » — l'histoire conçue, dans le temps et dans l'espace, comme le prolongement de notre expérience en tout sens, telle est la matière où notre application devra donc désormais s'attacher. Un livre est ouvert devant nous, où nous n'avons qu'à lire, et pour y lire qu'à ouvrir les yeux : ce sont les « histoires » qui en font la substance. L'intérêt de ces histoires est de nous montrer l'homme dans toutes les attitudes; elles sont à la fois l'illustration et la démonstration de vérités qui ne seraient sans elles que conjectures ou suppositions. Pour entendre quelque chose au mécanisme de nos passions, il n'est que de les voir en acte et de comparer les uns avec les autres les rapports que les historiens nous en font. Et au terme de ces comparaisons, quand on estime en avoir tiré tout ce que l'on pouvait, il ne reste plus qu'à faire une dernière démarche qui est, pour ainsi dire, de vérifier en nous la justesse de nos conclusions.

C'est ici qu'à mon sens, on achève de comprendre Montaigne, et en quoi son projet de se peindre a vraiment consisté. Ne disons rien à ce propos de tant de cyniques montreurs d'eux-mêmes. Mais les intentions de Montaigne, quand il se peint, n'ont rien de commun avec celles de saint Augustin dans ses *Confessions*, ou de Rousseau dans les siennes, ou de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. Non sans doute

que, dans le portrait qu'il nous trace de lui-même il ne mêle inévitablement quelque coquetterie, quelque vanité, quelque égoïsme aussi, dont la signification est d'autant plus éloquente qu'il est plus naïf ou plus inconscient. Le moyen de se raconter, sans finir par s'admirer soi-même? Il y a donc, nous l'avons dit, dans les *Essais*, des aveux dont nous eussions dispensé Montaigne; et ce sont ceux qui ne servent qu'à notre amusement. Mais, d'une manière générale, s'il « se peint, » c'est en s'étudiant, pour s'étudier, et la connaissance de lui-même qu'il acquiert en s'observant, lui sert comme d'un moyen de contrôle pour apprécier à leur juste valeur les observations qu'il a recueillies au cours de ses lectures ou de ses méditations.

Joignez encore ceci que, tandis que la plupart des auteurs de « Confessions » s'efforcent de mettre en lumière ce qu'ils croient avoir en eux d'original, d'unique et d'exceptionnel, qui les distingue de tous les autres hommes, lui, Montaigne, au contraire, c'est bien ce qu'il a de « personnel » et de « particulier, » mais, dans ces « particularités » mêmes, ce qu'il s'applique à démêler, c'est ce qu'elles ont de toujours subsistant et d'éternellement humain. L'observation de Montaigne est toujours comparative. On connaît le passage, si souvent cité: « On attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privée qu'à une vie de plus riche étoffe. *Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition.* Les auteurs se communiquent au peuple par quelque marque spéciale et étrangère : *moi, le premier, par mon être universel*, comme Michel de Montaigne, non comme grammairien, ou poète, ou jurisconsulte. *Si le monde se plaint de ce que je parle trop de moi, je me plains de quoi il ne pense pas seulement à soi.* » [III, 1, 1588.] Les phrases que nous soulignons sont caractéristiques, et si nous les soulignons, c'est qu'on les cite bien, je ne connais guère une « Étude » sur Montaigne où vous ne les retrouviez, et on en sait donc bien toute l'importance, mais on n'en a pas dégagé toute la signification. Nous ne manquons ni de grammairiens ni de jurisconsultes. Un jurisconsulte, c'est Jean Bodin, dont la *République* vient de paraître en 1576; un poète, c'est Pierre de Ronsard, dont l'édition définitive, revue, corrigée et ordonnée par lui, va paraître en 1584; et, pour le grammairien, mettons que ce soit Henri Estienne, avec ses *Dialogues du Langage français italianisé*, mais l'homme, se demande Montaigne, parmi tout cela, où est

l'homme ? « l'être universel, » celui qui n'a pas d' « enseigne, » comme on dira plus tard ? et qui ne laisse pas pour cela d'avoir sa personnalité, d'être Michel de Montaigne, mais qui est en même temps un témoin de « l'humaine condition ? » La grande originalité de Montaigne est d'avoir posé presque le premier la question en ces termes, et, ainsi, d'avoir mis la littérature française elle-même, tout entière, dans une voie dont elle ne s'est plus depuis lors écartée qu'en de rares occasions et toujours à son grand dommage.

En vérité, si l'on peut dire de tous nos grands écrivains, qu'avant tout et dans le sens large du mot, poètes ou auteurs dramatiques, orateurs ou romanciers, historiens, critiques, ils sont des « moralistes, » ce n'est guère que depuis Montaigne, et c'est bien à l'exemple ou aux leçons des *Essais* qu'ils le doivent, On ne l'a peut-être pas assez dit. Car, pourquoi d'autres littératures, l'italienne, par exemple, après le vif éclat de la Renaissance, vont-elles perdre, avec le XVIIe siècle naissant, l'autorité qu'elles avaient exercée dans le monde, se renfermer entre leurs propres frontières, et, pour cent cinquante ou deux cents ans, céder la place à la nôtre? C'est qu'elles n'ont pas eu de Montaigne; — et on achèvera d'entendre ce que nous voulons dire, si nous rappelons que le grand contemporain italien de l'auteur des *Essais* est le virtuose de la *Jérusalem délivrée*. L'Italie du Tasse ne s'est pas avisée, — et bien moins encore l'Italie du cavalier Marin, — que la littérature ne pouvait durer qu'à la condition d'être quelque chose d'autre et de plus qu'un jeu. Elle n'est même pas « la littérature, » si son rôle n'est que de nous divertir, ou de nous étonner, et d'autres moyens conviennent mieux à cet usage. Mais, précisément, Montaigne en en faisant l'art de l' « observation psychologique et morale » lui a donné pour objet la connaissance de l'homme. Qui ne conviendra, là-dessus, que, si la grande raison de l'universalité de la littérature française est quelque part, elle est là? Les *Fables* elles-mêmes de La Fontaine, ou, dans un autre genre, les *Contes* de Voltaire, seront, comme le livre de Montaigne, des « vues sur le monde, » un jugement sur l'homme, une « conception de la vie. » Ils seraient sans doute autre chose, mais seraient-ils ce qu'ils sont si les *Essais* n'avaient pour ainsi dire orienté notre littérature classique dans cette direction? En faisant de l' « observation psychologique et morale, » telle que nous essayons

d'en donner une idée, la matière même de l'écrivain et l'objet de la « littérature, » Montaigne a posé l'un des fondemens du classicisme, et celui que l'on n'ébranlera pas. Toute œuvre, en toute langue, et je dirais volontiers en tout art, sera toujours classique de la quantité d'observation psychologique ou morale qu'elle contiendra, et peut-être même ne sera-t-elle classique que de cela.

Ajouterons-nous que, pour pratiquer cette « observation psychologique et morale » l'auteur des *Essais* a donné le modèle d'une manière de style qui n'existait pas avant lui dans notre langue? On le pourrait et on le doit donc! Tandis qu'Henri Estienne, avec ses *Dialogues du Langage français italianisé*, grammairien fanatique, superficiel et mal embouché, s'évertuait à chercher les moyens de réagir contre la perversion de la langue française par l'usage italien, et n'en proposait, naturellement, que de parfaitement vains, Montaigne, lui, faisait quelque chose de plus efficace; et il « nationalisait » la langue en la rapprochant de la vie. Je ne sais encore si l'on a suffisamment appuyé sur ce caractère du style de Montaigne. On y admire et on y aime surtout l'abondance, le jaillissement, le naturel de la métaphore, mais, tout au rebours de ce que l'on voit d'ordinaire, chez Ronsard, par exemple, ou chez Rabelais, il faut remarquer que les métaphores de Montaigne n'ont pas pour objet de rien « amplifier » ou « magnifier; » et, au contraire, elles ne lui servent que de moyens de se faire entendre. Son style est un style « réaliste » ou « réel, » mais dans le sens large du mot, je veux dire un style qui cherche à épuiser la « réalité » de ce qu'il représente; à « enfoncer, comme il dit lui-même, la signification des mots; » qui ne se soucie point de subtilité ni d'élégance, qui ne va pas au delà ni ne reste en deçà de la chose, et dont il faut dire enfin comme lui-même: « Quand je vois ces braves formes de s'exprimer, si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser, c'est la gaillardise de l'imagination qui élève et enfle les paroles. Nos gens appellent jugement langage, et beaux mots les pleines conceptions. » On connaît encore le passage célèbre: « Quand on m'a dit ou que moi-même me suis dit: « Tu es trop épais en figures! Voilà un mot du cru de Gascogne! Voilà une phrase dangereuse [je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmy les rues françaises, ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire

se moquent !] Voilà un discours ignorant! En voilà un trop fol ! » — Oui, fais-je ! mais je corrige les fautes d'inadvertance, non celles de coutume. *Est-ce pas ainsi que je parle partout? Ne représenté-je pas vivement?* Suffit ! J'ai fait ce que j'ai voulu, tout le monde me reconnaît en mon livre et mon livre en moi. » [III, 3, 1588]

Nous voyons ici comment le caractère du style de Montaigne se lie à la nature de son observation. Si nous voulons exprimer ou représenter fidèlement la vie, c'est à la vie qu'il faut que nous en demandions les moyens. Toute rhétorique est vaine, non seulement vaine, mais fausse, mais dangereuse, qui n'aurait pas uniquement pour objet de nous enseigner l'usage de ces moyens. Ils sont d'ailleurs à notre portée, sous notre main, « emmy les rues françaises, » où nous n'avons qu'à les reconnaître. Et, après cela, formé ainsi à l'école de la réalité, l'écrivain pourra céder quelquefois à la tentation de l'orner, ou de l'« artialiser, » selon l'expression de Montaigne, qui lui-même n'en évitera pas toujours le reproche, qui s'amusera de ses propres trouvailles, qui ne négligera rien de ce qu'il faudra faire pour en assurer la fortune, mais qu'importe ? Il y a désormais de par lui, de par ses *Essais*, une « manière d'écrire » qui est la bonne, et qui l'est, non point pour telle ou telle raison, qu'on donne encore dans les écoles, mais parce qu'elle est la plus conforme à la réalité, à la « nature » et à la vie. « La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure le plus dans la mémoire, et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie. » Ce sera la manière de nos grands écrivains, — de Pascal et de Bossuet, de La Fontaine et de Molière, de Racine et de Boileau, — et ce sont les *Essais* qui l'ont inaugurée dans l'histoire de la littérature.

IV

Quant à la philosophie qui ressort des *Essais*, — et je ne pense pas que l'on nie qu'il s'en dégage une, — disons d'abord qu'elle ne fait de Montaigne le disciple d'aucune secte, ni l'écolier d'aucun maître, pas plus de Zénon que d'Épictète ou d'Épicure que de Pyrrhon ; et elle n'a pas toujours été la même. Elle

a eu ses époques, et c'est la grande originalité du livre de M. F. Strowski que d'avoir essayé de les distinguer. Comment les idées de Montaigne, nées d'abord de ses lectures, de son expérience personnelle et quotidienne de la vie, de ses méditations, se sont ensuite comme engendrées les unes des autres, à mesure qu'il se relisait, et qu'ainsi lui-même en saisissait mieux les rapports, ou les contradictions, c'est ce que M. F. Strowski s'est efforcé de montrer ; et il revendique avec raison l'honneur de l'avoir tenté le premier. On ne sera d'ailleurs parfaitement sûr de la succession de ces idées que quand « l'Édition municipale » sera complète, et que M. Strowski, non seulement nous aura donné le texte « définitif » de Montaigne, mais encore, et comme il se propose de le faire, quand il aura daté les différens chapitres des *Essais*. L'ordre des chapitres des *Essais* n'est pas celui de leur composition. On croit savoir, par exemple, que la rédaction de l'*Apologie de Raymond de Sebonde*, qui fait partie du second livre, serait antérieure à celle du chapitre de l'*Institution des Enfans*, qui fait partie du premier. Mais, pour le moment, on n'a encore daté, avec une précision facile, que le texte de 1588 par rapport à celui de 1580, et, par conséquent, l'ensemble du troisième livre par rapport aux deux premiers. Quand on aura daté, si l'on y doit réussir, les chapitres des trois livres par rapport les uns aux autres, on verra bien, ou on verra mieux, que le « philosophe » de 1572, dont la principale préoccupation ne semblait être que de vaincre en lui la peur de la mort, n'est pas le « philosophe » de 1590 ou de 1592. M. Strowski, qui connaît mieux que personne ce côté de la question, croit pouvoir affirmer dès à présent que Montaigne aurait passé du « stoïcisme » au « pyrrhonisme » et du « pyrrhonisme » au dilettantisme.

Cette représentation du rythme de la pensée de Montaigne me semble assez conforme à la réalité. Montaigne a été d'abord séduit par la grandeur du stoïcisme, et d'un autre côté, par la rhétorique autant que par la morale des *Lettres à Lucilius*. Mais son ironie, plus aiguisée que ne le sera celle de Montesquieu, n'a pas tardé à reconnaître ce qu'il y avait d'artificiel et de vain, mais surtout de théâtral, dans l'attitude générale du stoïcisme à l'égard de la vie ; et c'est alors que du stoïcisme il aurait passé au pyrrhonisme. Sachons gré du moins à M. Strowski de n'avoir pas appuyé sur le scepticisme ou le pyrrhonisme de

Montaigne. Et, en effet, doit-on le dire? non seulement on n'est pas sceptique pour ne pas croire aveuglément tout ce que croiront un jour Victor Cousin ou Royer-Collard, mais le doute, un doute raisonnable, un doute raisonné, le doute, précisément, de Montaigne, n'est-il pas la seule attitude intellectuelle qu'on puisse désormais tenir à l'égard de la métaphysique; ou ne la serait-il pas, — s'il ne fallait craindre que l'élégance de ce doute n'aboutît au dilettantisme?

Pour nous, sans nous embarrasser autrement de métaphysique, de pyrrhonisme ou de stoïcisme, nous dirons tout simplement, avec moins de précision et plus de vérité, que la philosophie de Montaigne est une « philosophie de la vie. » C'est ce qui en explique l'apparente incohérence, parce que la vie humaine, effectivement, n'est pas une chose logique, dont la conduite appartienne au « discours » ou à la raison, et c'est pourquoi, quand on l'explore, comme Montaigne, dans toutes les directions, il n'est pas étonnant que l'on finisse quelquefois par se contredire. La vie n'est qu'un tissu de contradictions, et l'observateur serait infidèle, ou superficiel, qui la décrirait sans compter avec ces contradictions. Sur quoi, et après l'avoir amplement décrite, et analysée, et commentée, si l'on demandait à Montaigne ce que c'est que la vie, il pourrait presque se dispenser de répondre, n'ayant en somme rien promis au delà d'une exacte représentation de la réalité; mais, étant « moraliste » autant que « psychologue, » il a voulu répondre; et on rendrait assez bien la réponse éparse en quelque manière dans ses *Essais*, si l'on disait que, pour lui, « la vie c'est l'adaptation. »

C'est l' « adaptation » ou l' « accommodation; » et d'abord l'adaptation aux circonstances, qui ne sont les mêmes, — ou bien rarement, — ni pour deux d'entre nous, ni pour chacun de nous, à deux momens différens de son existence. Le monde va son train, comme l'on dit, sans se soucier de savoir si nous le suivons et de quelle allure : c'est à nous de nous y conformer; et, sans doute, pour nous y conformer, il n'est inutile ni de le connaître, ni de nous connaître nous-mêmes. Notre personnalité, si nous en avons une, ne se dégagera que de ce conflit de tous les jours avec les circonstances. On ne naît pas « soi-même, » si je puis ainsi dire; on le devient! Le moyen de le devenir n'est pas de se soumettre, et de céder en toute occasion à la pression des circonstances; mais il n'est pas non plus d'y résister; il est

tantôt d'y résister et tantôt d'y céder; et c'est ce qu'on appelle « s'adapter. » La vie n'est qu'une adaptation.

Adaptation aux circonstances, d'abord, et, secondement, adaptation au milieu. C'est ici la philosophie de Montaigne sur « la coutume » Combien de coutumes! et combien diverses! et non moins bizarres, ou singulières, ou « farouches, » que diverses! — moins bizarres, à la vérité, que ne l'a cru quelquefois Montaigne, trop facile aux récits des voyageurs et aux fables des anciens, — combien surtout d'illogiques ou d'injustifiables! Mais il n'importe! et ce n'est pas le point! Il s'agit de vivre, et pour vivre : « Le sage doit au dedans retirer son âme de la presse et la tenir en liberté et puissance de juger librement les choses, mais quant au dehors, il doit suivre entièrement les façons et formes reçues. La société publique n'a que faire de nos pensées, mais le demeurant, comme notre travail, nos actions, nos fortunes et notre vie propre, il le faut prêter à son service et aux opinions communes. C'est la règle des règles et générale loi des lois que chacun observe celles du lieu où il est. » [I, 23, 1580.] Nous nous adapterons donc aux coutumes qui régissent la société dont nous faisons partie; nous respecterons en elles l' « armature » ou le « support » de l'institution sociale; et si nous avons besoin, pour nous y décider, — car cela est parfois difficile, — d'une considération personnelle ou égoïste, nous réfléchirons que « la liberté du sage » ne peut nous être assurée que par le moyen de cette adaptation. La vie n'est qu'une adaptation.

Adaptation aux circonstances, venons-nous de dire, et adaptation au milieu, mais de plus, et encore, adaptation à la nature. C'était, on se le rappelle, la formule même du stoïcisme : Ζῆν ὁμολογουμενῶς τῇ φύσει; et par où l'on voit tout de suite qu'il ne s'agit nullement de s'abandonner sans contrainte aux impulsions de l'instinct. A la vérité, je n'en voudrais pas trop dire, et je crains qu'ici Montaigne ne se séparât un peu de Zénon ou d'Épictète. La nature, telle qu'il la conçoit, c'est bien la nature ordonnatrice et souveraine, c'est encore l'Isis féconde et l'institutrice de toutes les vertus, mais c'est surtout sa nature, à lui, telle que l'observation de lui-même, le contact des hommes, l'expérience de la vie la lui ont révélée; et ceci est un peu différent. Son *Essai* sur le *Repentir* est significatif à cet égard. « Le repentir, y dit-il, est un mouvement de l'âme que je ne connais guère, pour ma part; et aussi bien, de quoi me serais-je repenti, n'ayant jamais rien

tenté, ni désiré seulement au delà de ma nature! Quelqu'un la juge-t-il médiocre? Il me suffit à moi qu'elle soit « mienne; » et je ne me suis proposé que de la développer dans la direction de ses instincts, non de la perfectionner, et, somme toute, en la perfectionnant, de la « dénaturer. » Mais, quoi qu'il en soit de la conception personnelle que Montaigne se forme de la nature, toujours est-il que le principe de l' « adaptation à la nature » en général, fait partie de son *credo* philosophique; et on ne saurait oublier que, si ce principe est celui de Rabelais dans son *Pantagruel*, il est aussi celui de Marc-Aurèle dans ses *Pensées*.

Le vice de cette philosophie, que toute notre sympathie pour Montaigne ne saurait nous dissimuler, c'est de manquer de « stabilité; » d'être une « méthode, » à vrai dire, plutôt qu'une « philosophie; » et, finalement, d'aboutir à un « art de vivre » plutôt qu'à une « conception de la vie. » C'est donc ici que se pose tout naturellement la question du « christianisme de Montaigne » et de la sincérité de sa foi? Nous avons vu qu'il ne s'était nullement proposé d'écrire une « Apologétique, » et c'était assurément son droit. Personne n'est tenu d'écrire une « apologétique. » Mais cette fixité de principes que ne comportait pas sa philosophie, puisqu'elle n'était qu'une « quête » ou une « cherche, » dont nous n'atteindrons jamais le terme, Montaigne estimait-il qu'elle se trouvât dans le « christianisme? » et qu'en conséquence une profession de foi chrétienne fût à la fois le correctif et le couronnement de ce qu'il y avait d'un peu païen dans sa philosophie? Nous lisons à ce propos, au chapitre des *Vaines subtilités*, — et le passage n'apparaissant pour la première fois qu'en 1588, est donc postérieur à l'*Apologie de Raymond de Sebonde :* « Il se peut dire avec apparence que des esprits simples, moins curieux et moins savans, il s'en fait de bons chrétiens, qui, par révérence et par obéissance, croient et se maintiennent sous les lois. En la moyenne vigueur des esprits et moyenne science s'engendre l'erreur des opinions : ils suivent l'apparence du premier sens, et ont quelque titre d'interpréter à simplicité et ignorance de nous arrêter en l'ancien train, regardant à nous qui n'y sommes pas instruits par étude. Les grands esprits, plus rassis et plus clairvoyans, font un autre genre de bien croyans, lesquels, par longue et religieuse investigation, pénètrent une plus profonde et abstruse lumière ès Écritures, et sentent le mystérieux et divin secret de notre police ecclésiastique. » [I, 54,

1588.] L'addition me semble d'autant plus significative qu'elle n'avait, en vérité, que faire, dans un chapitre où, ce qu'il s'agissait de montrer, c'est que « les extrêmes se touchent, » et on pouvait, je pense, en trouver un autre exemple, plus analogue à ceux qui le précèdent, lesquels sont tirés de l'extrême chaleur et de l'extrême froidure, qui toutes deux « cuisent et rôtissent, » ou « de la peur extrême et de l'extrême ardeur de courage » qui « troublent également le ventre et le lâchent. » J'incline donc à croire que, dans ce passage, Montaigne, — et quoiqu'il se mette lui-même parmi les « esprits du second rang, » — nous fait discrètement confidence des différens états que sa pensée a successivement traversés. S'il y a moins de renseignemens qu'on en voudrait dans les confidences que Montaigne nous donne comme telles, il y en a plus qu'on ne croirait dans maint passage où ce n'est pas de lui qu'il semble parler. Il a cru, tout d'abord, de ce qu'on appelle familièrement « la foi du charbonnier; » puis, les doutes étant survenus et les difficultés s'étant élevées, son ironie, avec une vivacité qu'explique l'entraînement du bien dire, s'est exercée aux dépens de l' « ignorance, » et de la « simplicité » des « bien croyans : » — il dira plus tard, entre 1588 et 1592, aux dépens de leur « niaiserie » et de leur « bêtise; » et cette correction n'est-elle pas encore caractéristique? — jusqu'à ce qu'enfin, après ses voyages d'Allemagne et d'Italie, après son séjour de Rome, après sa mairie de Bordeaux, après les épreuves que les guerres de religion ne lui ont pas épargnées, étant désormais d'esprit plus « rassis » et plus « clairvoyant, » ce qui veut bien dire ici voyant plus clair dans un sujet obscur, il ait décidé de ranger sa raison sous le sens du mystère et la nécessité du divin.

V

Ces indications, très sommaires et un peu vagues encore, se préciseront sans doute à mesure que paraîtront les volumes successifs de l' « Édition municipale. » Car jusqu'à présent nous n'en avons que le premier, qui ne comprend, avec une courte et substantielle *Introduction* de M. Strowski, que le premier livre des *Essais;* et elle en doit former quatre. Nous attendrons surtout avec quelque impatience le quatrième et dernier, dont on nous promet que les notes auront pour objet : « 1° de déterminer,

lorsqu'il sera possible, la date de composition de chaque *Essai;* 2° d'indiquer les sources de Montaigne ; 3° d'expliquer les allusions historiques. » Mais M. Strowski nous permettra-t-il d'exprimer un souhait à cet égard, et tandis qu'il sera comme aux prises avec ces questions d'érudition, ne voudra-t-il pas nous dire, avec un peu plus d'abondance, et avant tout le reste, les raisons qu'il a de préférer « absolument » le texte de l'« exemplaire de Bordeaux » à celui de l'édition de 1595?

Il n'y a pas plus de doute sur la provenance que sur l'authenticité de l'« exemplaire de Bordeaux. » Donné aux Feuillans, par la veuve de l'auteur des *Essais*, et conservé pieusement dans leur bibliothèque, comme le corps de Montaigne l'était dans leur église, il a passé, au temps de la Révolution, dans la bibliothèque municipale de Bordeaux; et il n'en est plus sorti depuis lors. On ne saurait avoir de certificat d'origine plus assuré. On ne conteste pas non plus que les additions et indications dont il est surchargé, ne soient en général de la main de Montaigne. Mais, comme nous avons eu plus haut l'occasion de nous le demander, quel usage Montaigne lui-même eût-il fait de ces « allongeails » dans une nouvelle édition des *Essais?* Ce qui augmente ici la difficulté de la question, c'est que l'exemplaire de Bordeaux n'a pas passé tout entier ni tel quel dans le texte de 1595. Or, le texte de 1595, c'est le texte fixé, — de concert avec la veuve de Montaigne et Pierre de Brach, — par Mlle de Gournay, sa « fille d'adoption » dont on sait le respect quasi superstitieux pour la mémoire de son « Père ; » et aussi l'entière confiance que celui-ci avait mise en elle. Le passage qui la concerne, au chapitre 17 du second livre des *Essais*, est même assez désobligeant pour la femme et la fille de Montaigne. « Je ne regarde plus qu'elle au monde, » y dit textuellement Montaigne, non de sa fille, ni de sa femme, mais de Mlle de Gournay. Il y a donc des chances pour que Mlle de Gournay ait été le plus scrupuleux, le plus fidèle, le plus consciencieux des éditeurs. Aussi bien ne craint-elle pas d'en revendiquer elle-même la louange, et si nous voulions l'en croire, elle se serait gardée, même de « corriger » ce qu'il pouvait y avoir de manifestement « corrigeable » dans le texte de Montaigne. « J'ai secondé, nous dit-elle, ses intentions jusqu'à la superstition. Aussi n'ai-je pas rétivé, lorsque j'eusse jugé chose corrigeable, de plier et prosterner toutes les forces de mon dis-

cours, — c'est-à-dire de mon opinion personnelle, — sous cette seule considération, que celui qui le voulait ainsi était Père, et qu'il était Montaigne. » Elle ajoute : « Je le dis afin d'empêcher que ceux qui se rencontreront sur quelque phrase, ou quelque obscurité qui les arrête, pour s'amuser à draper l'impression, comme si elle avait en cela trahi l'auteur, ne perdent la quête du fruit qui ne peut manquer d'y être, *puisqu'elle l'a plus qu'exactement suivi.* » Et il est vrai qu'elle ajoute encore : « Dont je pourrais appeler à témoin une autre copie qui reste à sa maison;.. » et précisément, cette autre copie, c'est l' « exemplaire de Bordeaux; » mais la difficulté subsiste; et quand les deux textes ne sont pas absolument conformes, lequel des deux faudra-t-il préférer? C'est une question que je ne décide point, mais il ne me semble pas que M. Strowski, ni dans son *Introduction*, ni dans le trop court *Appendice*, où il la pose plutôt qu'il ne la traite, l'ait, lui non plus, décidée; et je lui demande, dans son dernier volume, où l'occasion en sera toute naturelle, de vouloir bien l'examiner à fond. Nous expliquera-t-il aussi comment il se fait, — car ceci paraît assez singulier, — qu'il y ait, aux marges de l'exemplaire de Bordeaux, quelques additions qu'on croit de l'écriture de Mlle de Gournay, continuées elles-mêmes, et surchargées de la main de Montaigne?

Je n'attends pas non plus sans impatience, et les « notes » où il essaiera de déterminer les dates de composition de chaque *Essai*, et surtout celles où il explorera les « sources » des *Essais*. La tâche, en ce dernier point, lui sera facilitée par les nombreux commentateurs de Montaigne, au premier rang desquels on ne saurait oublier Coste, l'éditeur du XVIIIe siècle, qui rougissait, dit-on, de modestie, quand on parlait devant lui des *Essais;* Victor Le Clerc, l'humaniste; et, à côté d'eux, un jeune chartiste, M. Joseph de Zangroniz, qui vient de publier sous ce titre : *Montaigne, Amyot et Saliat*, une très intéressante « Étude sur les sources des *Essais*. » Saliat, Pierre Saliat, dont il est fait à peine mention dans nos histoires de la littérature, est le premier traducteur français d'Hérodote.

Ce que M. de Zangroniz a bien montré, — sans que toutefois son livre « nous ouvre un jour inattendu sur les *Essais* de Montaigne, » comme on l'a dit avec un peu d'emphase, — c'est ce que Montaigne devait à Plutarque, ou, pour mieux dire, à Jacques Amyot, traducteur de Plutarque, et nous le savions

assurément, mais non pas de cette manière exacte, précise, et complète. On saura désormais que l'erreur est fâcheuse, et pourrait même avoir des conséquences assez graves, qui consiste à renvoyer du texte de Montaigne à une traduction quelconque de Plutarque, celle de Clavier, par exemple, ou celle de Ricard. C'est le texte d'Amyot qu'il faut rapprocher du texte de Montaigne : le texte de 1559, ou peut-être de 1567, pour les *Vies parallèles;* et le texte de 1572, incontestablement, pour les *Œuvres morales et mêlées*. Et, en effet, c'est là seulement que nous pouvons nous rendre compte comment Montaigne emprunte, imite, copie, transpose, abrège, allonge, et, finalement, de ses imitations mêmes, dégage pourtant son originalité. « Tout copiste qu'il est, a dit quelque part Malebranche, dans un chapitre classique de *La Recherche de la Vérité*, il ne sent point son copiste, et son imagination forte et hardie donne toujours le tour d'original aux choses qu'il copie. » Nous pouvons assurer M. de Zangroniz, — puisqu'il exprime un doute à cet égard, — que Malebranche, en écrivant ces lignes, s'est rendu « un compte bien exact de la vérité de son allégation. » Il avait, sur l' « invention littéraire, » les idées de son siècle, qui sont aussi bien celles des anciens, ou du moins des classiques latins, de Virgile et d'Horace, par exemple, et, même en grec, les idées de Plutarque, lequel sans doute, n'est qu'un compilateur, et on pourrait dire, si l'on le voulait, un plagiaire.

Mais Plutarque, traduit par Amyot, n'est pas le seul ancien dont se soit inspiré Montaigne. Il a aussi beaucoup lu, souvent imité Sénèque, et généralement la littérature latine lui est toute familière. Il connaît moins bien la grecque, ce qui est d'ailleurs le cas de la plupart de ses contemporains, par rapport à la génération précédente, et ce qui confirme ce que nous avons dit plusieurs fois de la « latinisation de la culture » dans les dernières années du XVIe siècle. En dépit des efforts de quelques érudits, parmi lesquels Henri Estienne, les Grecs, d'année en année, vont maintenant perdre du terrain, et les Latins en gagner d'autant. Les *Essais* de Montaigne en sont un témoignage. Le moindre intérêt du petit livre de M. de Zangroniz n'est pas d'avoir mis ce fait en lumière. Si ce n'était ce qu'il doit à Plutarque, Montaigne serait tout Latin. Et Plutarque, après tout, est-il tellement Grec? Il est surtout « cosmopolite, » comme Sénèque ; et, ainsi que la critique anglaise l'a bien fait voir, — dans des travaux que nous ne

connaissons pas assez en France, — là même, dans leur *cosmopolitisme*, qu'on pourrait appeler leur *humanisme*, au sens étymologique du mot, là est l'explication et la raison de l'universalité de leur influence au XVIe siècle : Sénèque, par exemple, n'a pas exercé moins d'influence sur la première formation du théâtre anglais que sur la formation du nôtre.

On ne saura pas moins de gré à M. de Zangroniz d'avoir voulu suivre, sinon d'année en année, du moins d'édition en édition, c'est-à-dire de 1580 à 1588, et de 1588 à 1592, le progrès des lectures de Montaigne. Cela lui a permis de rectifier quelques erreurs des historiens de Montaigne, de préciser la nature de ses procédés de composition, et même de pénétrer un peu plus avant dans son intimité. Par exemple, Montaigne écrit quelque part, au chapitre VIII de son livre III : « Je viens de courre d'un fil l'histoire de Tacitus, — ce qui ne m'advient guère, il y a vingt ans que je n'ai mis en livre une heure de suite, — et l'ai fait à la suasion d'un gentilhomme que la France estime beaucoup; » et on aimerait qu'il eût nommé ce « gentilhomme. » Mais on a conclu de cette phrase qu'en 1580, c'est-à-dire à l'époque de la première édition de son livre, Montaigne n'avait pas encore « découvert » ou « retrouvé » Tacitus. M. de Zangroniz n'a pas eu de peine à montrer que l'on se trompait, et il n'a eu pour cela qu'à rappeler les nombreux passages de l'édition de 1580 où Tacitus est cité et nommé. Nous admettrons sans difficulté que Montaigne a lu plusieurs fois Tacitus. Autre exemple, pour appuyer et confirmer ce que nous avons dit des procédés de composition de Montaigne. En 1587, — nous le savons par une note de son propre exemplaire, qui nous est parvenu, — Montaigne lit Quinte-Curce : en conséquence, on trouve donc, dans l'édition de 1588, une douzaine de citations de Quinte-Curce. Il n'y en avait pas une seule dans l'édition de 1580; il n'y en a pas une de plus dans l'édition de 1595. La conclusion est évidente! C'est vraiment au hasard de ses lectures, dont on voit que le choix n'a ni méthode ni règle, que Montaigne enfle, pour ainsi parler, ses *Essais*, et selon qu'il y trouve la contradiction ou la confirmation de son expérience et de ses propres idées. Autre exemple encore, d'un autre genre. Les citations d'Hérodote, relativement rares en 1580, et même en 1588, deviennent plus nombreuses dans l'édition de 1595. Pourquoi cela? M. de Zangroniz nous en donne la raison, que je crois excellente :

Montaigne s'amuse, ou, selon sa propre expression, il se débauche. Il use, ou même il abuse des libertés qu'il croit ou qu'il feint que lui donneraient son âge, qui n'est pourtant que de cinquante-six ou sept ans, et sa maladie, à laquelle il cherche des distractions. Et comme aucun autre historien, grec ou latin, n'est plus abondant en anecdotes surprenantes, parfois même un peu scabreuses, en descriptions de coutumes et de mœurs rares ou extraordinaires, par là s'explique le plaisir que Montaigne éprouve alors à relire Hérodote. M. de Zangroniz à ce propos note encore ce point que, dans l'édition de 1595, les citations « nouvelles » de Plutarque sont toutes ou presque toutes empruntées du traité de l'*Amour*.

Faut-il maintenant aller plus loin, et comme le croit M. de Zangroniz, la succession seule des lectures de Montaigne, et le groupement des citations qu'il en tire nous sont-ils un témoignage assuré de la variation des sentimens de Montaigne? Conformément aux indications déjà données par M. Strowski — dont il a d'ailleurs plaisir à se dire l'élève reconnaissant, — M. de Zangroniz croit à l'inspiration principalement stoïcienne de la première édition des *Essais*, et il en veut trouver la preuve dans l'abondance des citations que Montaigne fait de Sénèque, ainsi que dans le choix de ses citations de Plutarque. Je pense qu'il ne l'y trouverait point, s'il ne s'était formé préalablement une opinion sur le stoïcisme de la première inspiration des *Essais*. Mais, à propos de la seconde édition, je veux dire celle de 1588, quand M. de Zangroniz note « un changement dans l'état d'âme de Montaigne, » je ne saurais m'empêcher de protester contre le portrait qu'il nous trace de son auteur. « Il a expérimenté, nous dit-il, que le plaisir suprême, le plaisir des dieux, ne consiste pas, quoi qu'en puissent dire les méchans, les sceptiques ou les stoïciens, dans la vengeance, dans l'indifférence ou dans l'ataraxie, mais *dans le bien qu'on apporte à ses semblables, dans le rayon de soleil qui va réchauffer un cœur brisé, dans le sourire qu'on fait éclore sur des lèvres pâlies*. » Ce Montaigne « faisant éclore des sourires sur les lèvres pâlies, » consolateur et sentimental; ce bon Montaigne, qui ne respire que l'amour de l'humanité; ce Montaigne qui s'oublie lui-même, à procurer sans relâche, comme maire de Bordeaux, le bien de ses « concitoyens; » ce Montaigne, en vérité, n'est qu'une caricature de l'auteur des *Essais*. Nous en dirions davantage, et notamment de la manière

dont M. de Zangroniz essaie de défendre Montaigne contre le reproche d'égoïsme, si, comme on l'aura sans doute remarqué, nous n'avions voulu nous abstenir, dans cette étude sur les *Essais*, de tout jugement et de toute appréciation sur l'homme. Nous n'avons voulu parler que du livre, quel qu'en fût, pour ainsi dire, l'auteur; et le personnage mériterait une étude à part, dont je ne puis même indiquer ici quelles seraient les conclusions, puisqu'en ce cas ce n'est ni du même point de vue qu'il faudrait envisager son livre, ni la même « méthode, » ou plus modestement les mêmes moyens, qu'on emploierait pour étudier le sujet.

Remercions donc tout simplement M. de Zangroniz de ce que son *Étude sur les sources des « Essais »* contient de précieux renseignemens, dont on peut dire dès à présent qu'ils passeront tous dans les commentaires qu'on fera désormais des *Essais;* et souhaitons qu'à son tour, dans les « notes » qu'il nous promet, M. Strowski les complète. Il nous serait utile, en effet, d'en avoir d'aussi exacts sur « les sources italiennes, » par exemple, de Montaigne. Pareillement, ses emprunts à Marsile Ficin, le traducteur de Platon, sont nombreux; et, dans l'*Apologie*, M. Strowski a reconnu des pages entières de Cornélius Agrippa. Je serais encore étonné que l'auteur des *Essais* ne dût rien à Erasme. Mais il nous importerait surtout que l'on mît le texte des *Essais* en relation avec quelques-uns des textes français contemporains, tels que l'*Apologie pour Hérodote*, par exemple, d'Henri Estienne, ou la *République* de Jean Bodin. C'est une étude qu'on n'a pas encore faite. L'intérêt en serait de montrer comment on peut user diversement des mêmes textes; car ce sont les mêmes textes, les mêmes anciens, le même Plutarque, le même Hérodote, que copient ou que paraphrasent Estienne et Montaigne, Montaigne et Bodin; ce sont souvent les mêmes sujets qu'ils traitent, l'autorité de la coutume, ou l'influence des climats; mais pourquoi cette antiquité n'est-elle dans la *République* de Bodin qu'une chose morte, et au contraire pourquoi vit-elle d'une vie qui nous est contemporaine, si je puis ainsi dire, dans les *Essais* de Montaigne? Nous avons essayé d'en indiquer au moins quelques-unes des raisons, et nous espérons que dans le quatrième volume de l' « Édition municipale » M. Strowski en complétera l'énumération.

Et quand tout cela sera fait, — demandera peut-être quelque sceptique ou quelque ironiste; — quand on aura épuré, revisé et

fixé *ne varietur* le texte de Montaigne; quand on aura expressément rapporté chacune de ses imitations à son modèle, et chacune de ses inspirations à sa source; quand on aura fait, entre ses idées et celles de ses contemporains tout ce que l'on peut faire d'ingénieux rapprochemens, qu'en sera-t-il alors? et, par aventure, lirons-nous « mieux » Montaigne, ou un « autre » Montaigne que celui de Pascal et de Malebranche, de Voltaire et de Diderot, de Villemain et de Sainte-Beuve? C'est une question que l'on peut effectivement se poser; et il faut avouer que ces problèmes de philologie, auxquels une nouvelle école voudrait quelquefois réduire toute la critique et l'histoire littéraire, n'ont pas toujours l'extrême importance qu'on leur attribue. Les *Pensées* mêmes de Pascal étaient les *Pensées* dans l'édition de Port-Royal, et les *Sermons* de Bossuet sont ses *Sermons*, même et déjà dans l'édition de dom Déforis. Je lis habituellement les *Sermons* dans l'édition de Versailles, qui reproduit le texte de dom Déforis; et je les ai jadis admirés une fois de plus, quand l'abbé Lebarq en publiait une édition nouvelle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et que, de volume en volume, j'en suivais le progrès; mais je ne les ai pas admirés davantage. C'est encore ainsi que je lis les *Pensées* de Pascal dans l'édition Havet, de préférence à toutes les autres, quoiqu'elle soit très éloignée d'être aujourd'hui la plus « critique, » et que d'ailleurs l'érudit et copieux commentaire en soit inspiré du plus pur esprit de secte. Mais, pour les *Essais* de Montaigne, le cas est un peu différent: j'estime que nous n'y saurions regarder de trop près, et je précise, en terminant, les raisons qu'il y a de penser ainsi.

La première, nous l'avons déjà dite, c'est que les *Essais* ne sont pas un livre ordinaire, conçu d'un seul jet, exécuté d'une même teneur, et « réalisé, » pour ainsi parler, dans une édition dernière et définitive, par son auteur lui-même, un livre comme l'*Histoire des Variations*, par exemple, ou même comme *l'Esprit des Lois*. *L'Esprit des Lois* est un grand livre, incohérent et décousu, comme les *Essais*, mais décousu d'une autre manière, et incohérent pour d'autres motifs. Les *Essais*, — et l'histoire de notre littérature n'en offre pas un autre exemple — sont un livre « successif, » remanié, « ruminé, » retouché, pendant vingt ans, par l'auteur le plus mobile et le plus « ondoyant » qui fut jamais; le plus habile à se dérober tout en ayant l'air de se livrer jusqu'à l'abandon ; le moins soucieux de défendre son unité per-

sonnelle, je ne dis même pas comme écrivain, mais comme homme, contre le perpétuel écoulement des choses. Rappelons-nous ces lignes si souvent citées : « Je ne peins pas l'être, je peins le passage, non un passage d'âge à un autre, ou, comme dit le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute;... » et disons le vrai mot : les *Essais* de 1580, les *Essais* de 1588, les *Essais* de 1595 font trois livres, et, si ce n'était renverser tous les usages de la librairie, je les voudrais imprimés en trois volumes, qui ne seraient chacun que la reproduction de l'un des trois textes de 1580, 1588 et de 1595. Mais, en de semblables conditions, on n'a pas de peine à comprendre l'importance des moindres variantes, corrections et additions. Car la succession en est représentative du mouvement ou du « progrès, » si l'on veut, de la pensée de l'auteur, et, en de semblables conditions, des différences qui ne seraient que de pure forme ou de style, chez un autre écrivain, intéressent et touchent ici le fond des choses. Ou encore, dans les trois éditions des *Essais*, nous avons trois images du même homme, que nous ne pouvons un peu connaître que si nous superposons la seconde à la première, et la troisième aux deux autres; et comment les « superposerons-nous » si nous n'y apportons une extrême attention, qui ne néglige aucun détail, et de ces trois images n'a d'abord essayé de ressaisir les moindres particularités? Il y a une « manière de lire » Montaigne, et ce n'est pas celle de lire les *Amours* de Ronsard ou le *Pantagruel* de Rabelais.

Ajoutons que ce livre est non seulement le premier, mais vraiment le livre maître et inspirateur de presque toute notre littérature classique. On n'en peut dire autant ni de ce *Pantagruel* que nous rappelions à l'instant même, ni des *Amours*, ou des *Odes*, ou des *Hymnes* de Ronsard. Il a plu à Chateaubriand de proclamer que Rabelais était « le père des Lettres françaises; » et sans doute ce n'était de sa part qu'une manière un peu « poncive » d'exprimer son admiration pour Rabelais, comme quand on appelle Corneille « le père de la tragédie, » mais l'erreur n'en est pas moins considérable et regrettable. Le XVIe siècle lui même, — je l'ai montré ailleurs, — n'a guère imité, ni suivi, ni même beaucoup lu Rabelais; et on pourrait presque prouver que la fortune littéraire de *Pantagruel* ne date que de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nul n'ignore d'autre part en quelle profondeur d'oubli l'œuvre et le nom de Ronsard ont été pendant

deux siècles ensevelis. Et, on pourra dire, à la vérité, que les *Essais*, eux non plus, n'ont pas si brillamment réussi dans leur nouveauté, puisque Mlle de Gournay s'en plaint dans la *Préface* de l'édition de 1595. Elle en est quitte après cela pour soutenir que cette indifférence même est une preuve de la supériorité de Montaigne et on songe involontairement à la phrase : « Si la foudre tombait sur les lieux bas... » Mais laissons passer seulement quelques années, et Montaigne est dans toutes les mains. Son influence est universelle. Et voici que, dans les formes encore vides, mais déjà belles et surtout infiniment souples que les « humanistes » ont fait passer du grec ou du latin en français, si quelque chose s'insinue pour en remplir le contour élégant, c'est du Montaigne, puisque, comme nous l'avons vu, c'est de « l'observation psychologique et morale. »

Ai-je tout à l'heure assez insisté sur ce point? ai-je bien montré ce qu'à sa date, le choix de cette « matière à mettre en prose » avait eu de vraiment nouveau? ai-je assez fait voir que l'essentiel du dessein de Montaigne était là, dans sa curiosité, dans sa préoccupation, dans son souci constant de la vérité psychologique et morale, là aussi son « classicisme, » et nullement dans l'observation des règles d'une certaine grammaire ou dans l'imitation à perpétuité des « modèles antiques? » A-t-on bien vu, dans ce que nous avons dit des imitations de Montaigne, comment, par quelle transformation féconde, son originalité se dégageait de ces imitations mêmes; — et c'est encore une des leçons que nos classiques ont reçues de lui? Si je n'y ai pas réussi, un autre sera plus heureux. Mais ce qu'on ne saurait mettre en doute, — et quoi qu'on en pense par ailleurs, — c'est l'importance du livre des *Essais* dans l'histoire, non seulement de notre littérature nationale, mais de la littérature européenne. On sait, en particulier, ce que lui doivent Shakspeare et Bacon. Et on nous accordera que lorsqu'un texte a cette importance, les philologues, éditeurs, commentateurs et critiques sont excusables de le traiter avec un peu de superstition. Ce sera notre excuse, à nous aussi, pour avoir parlé peut-être un peu longuement des sources de Montaigne, et de l' « Édition municipale » du livre des *Essais*.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

L'Encyclique *Gravissimo officii* a été déjà l'objet de commentaires si nombreux et si divers que la clarté n'en a pas été augmentée. Mais chez les catholiques il n'y a eu et il ne pouvait y avoir à son égard qu'un sentiment et qu'un mouvement : tous, sans exception, ont déclaré qu'ils s'inclinaient et se soumettaient, sans hésitation ni réticence, sans arrière-pensée ni restriction. Au milieu des épreuves que l'Église traverse, une du moins lui sera donc épargnée. Ceux qui avaient cru, espéré peut-être, qu'une division se produirait parmi les catholiques se sont trompés. Autorité en haut, obéissance en bas, c'est l'essence même du catholicisme, qui n'est pas seulement un *Credo*, mais encore un gouvernement fondé sur une hiérarchie. Les opinions restent libres jusqu'au moment où l'autorité suprême s'est prononcée : alors, elles ne sont plus; la cause est entendue, la controverse n'appartient plus qu'à l'histoire, et il ne reste, entre ceux qui discutaient la veille, que le devoir de charité mutuelle que l'Encyclique leur rappelle en ces termes : « Quels qu'aient été jusqu'à présent, durant la discussion, les avis des uns ou des autres, que nul ne se permette, nous les en conjurons tous, de blesser qui que ce soit sous prétexte que sa manière de voir était la meilleure. » Il est à désirer que cette parole d'apaisement soit entendue et respectée, car la situation demeure très grave : peut-être même ne l'a-t-elle jamais été davantage. Il s'en faut de beaucoup que les difficultés en aient disparu. L'épiscopat français a une grande tâche à accomplir. L'Encyclique lui en impose formellement « le fardeau, » et, certes! ce fardeau est lourd. Nos évêques doivent se réunir le 4 septembre pour rechercher le meilleur moyen, dans la situation qui leur est faite, d' « organiser le culte religieux. » Nous ne pouvons désormais qu'attendre l'effet de leurs délibérations.

Nous voudrions toutefois indiquer, en termes aussi précis que possible, avec respect mais avec liberté, quelles sont les difficultés avec lesquelles l'épiscopat français va se trouver aux prises. Le Saint-Père, dans sa première Encyclique, promettait de donner par la suite des instructions pratiques qu'on ne trouve que partiellement dans la seconde. Elle dit bien ce qu'il ne faut pas faire, mais non pas ce qu'il faut faire, et laisse à l'épiscopat le soin de se diriger lui-même dans la voie étroite où il se trouve engagé. La nouvelle Encyclique, en effet, renouvelle les condamnations déjà portées, non seulement contre la loi de séparation en général, mais spécialement contre les associations cultuelles qui en sont une des parties maîtresses. On ne conçoit même pas, au premier abord, comment la loi pourrait être appliquée dans quelques-unes de ses dispositions essentielles sans les associations qu'elle a prévues, ou d'autres qui s'en rapprocheraient : et disons en passant que les dispositions dont il s'agit ne sont pas parmi les moins favorables à l'Église. Mais nous n'avons pas à plaider ici la cause des associations cultuelles. L'Encyclique les a condamnées sans retour; s'il s'en forme, elles seront schismatiques; et la question est précisément de savoir ce qu'on peut faire en dehors d'elles pour assurer « l'exercice du culte. »

Cette question nous ramène à la réunion que les évêques de France ont tenue au palais archiépiscopal de Paris le 30 et le 31 mai dernier. Nous vivons dans un temps de publicité à outrance. Le secret de leurs délibérations ne pouvait pas être et n'a jamais été bien gardé : il est aujourd'hui complètement connu, ou peu s'en faut. A la fin de mai, le Saint-Père ne regardait pas comme insoluble le problème qui consiste à créer, même dans le système de la loi, des associations irréprochables aux yeux de l'Église, puisqu'il le posait aux évêques, et ceux-ci non plus ne le regardaient pas comme insoluble, puisqu'ils croyaient bien l'avoir résolu. Le vénérable archevêque de Paris, après avoir donné, dit-on, une double lecture d'une lettre du Pape, exhorta ses frères à répondre aux questions qui leur étaient posées, « uniquement au point de vue du bien supérieur des âmes et de l'intérêt de leur patrie. » On ne pouvait mieux dire, et, en effet, ce serait une redoutable épreuve pour les catholiques d'être mis en demeure de choisir entre leur religion et leur patrie. S'il était permis de le faire, ce serait seulement en cas de nécessité inéluctable, et après avoir tout essayé pour concilier ces intérêts sacrés. Le cardinal archevêque de Paris l'a compris. Hâtons-nous de dire que le Saint-Père l'a compris également lorsqu'il a eu soin de dire dans son Encyclique,

comme pour en atténuer certaines conséquences possibles, que les catholiques, s'ils veulent vraiment lui témoigner leur soumission, devront lutter pour l'Église « avec persévérance et énergie, sans agir toutefois d'une façon séditieuse et violente. » Puisse cette prescription n'être jamais oubliée. L'assemblée des évêques, s'inspirant des sentimens qu'on lui recommandait, et à une majorité considérable, — on assure qu'elle a été de 22 voix, — a donc approuvé la création d'associations qu'elle estimait à la fois canoniques et légales. Elles étaient canoniques, puisqu'elles étaient étroitement soumises à l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique, et l'État pouvait les considérer comme légales, puisque les prescriptions matérielles de la loi y avaient été observées. L'esprit seul avait été changé. L'article 4 ayant stipulé que les associations devraient être organisées « conformément aux règles générales du culte dont elles se proposaient d'assurer l'exercice, » l'épiscopat seul devait fixer ces règles; l'État n'avait rien à y voir. Telle est la transaction à laquelle nos évêques se sont arrêtés à ce moment, et qu'ils ont respectueusement soumise à l'adhésion du Pape.

A cette transaction le Pape n'a pas cru pouvoir adhérer... mais il faut ici dissiper une confusion que la lecture de l'Encyclique a fait naître dans quelques esprits, et dont les ennemis du Saint-Siège cherchent brutalement à tirer avantage contre lui. L'Encyclique semble donner à croire que le Saint-Père a confirmé purement et simplement de son autorité apostolique « la délibération presque unanime » de notre épiscopat. Le malentendu vient, s'il est permis de le dire, d'une rédaction un peu enchevêtrée. L'assemblée des évêques avait commencé par condamner avec le Pape la loi de séparation et les associations cultuelles qu'elle avait organisées, mais celles-là seulement et non pas toutes les autres qu'on pouvait concevoir. L'Encyclique confirme cette première partie de la délibération des évêques. Après l'avoir fait, elle prend en quelque sorte un temps qui aurait gagné à être plus accentué, et elle continue ainsi : « Mettant donc de côté ces associations, que la conscience de notre devoir nous interdit d'approuver, il pourrait paraître opportun d'examiner s'il est licite d'essayer, à leur place, quelque autre genre d'association à la fois légal et canonique, et préserver ainsi les catholiques de France des graves complications qui les menacent. A coup sûr, rien ne nous préoccupe, rien ne nous tient dans l'angoisse autant que ces éventualités; et plût au ciel que nous eussions quelque faible espérance de pouvoir, sans heurter les droits de Dieu, faire cet essai

et délivrer ainsi nos fils bien-aimés de la crainte de tant et si grandes épreuves! Mais comme cet espoir nous fait défaut, la loi restant telle quelle, nous déclarons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'association tant qu'il ne constera pas, d'une façon certaine et légale, que la divine constitution de l'Église, les droits immuables du pontife romain et des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Église, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans lesdites associations, en pleine sécurité. » Ce passage de l'Encyclique n'en est pas seulement le plus important, il est l'Encyclique tout entière. Le Pape n'approuve décidément pas, — tant que la loi restera ce qu'elle est, — les associations sur lesquelles il avait appelé lui-même l'attention des évêques et qui avaient paru acceptables dès maintenant à la grande majorité d'entre eux. Il n'a donc pas pu avoir l'intention de dire, et il n'a pas dit que, sur ce second point comme sur le premier, il se bornait à confirmer leur délibération. La vérité est tout l'opposé: le Pape condamne les associations qui lui ont été proposées; et c'est de là justement que viennent les difficultés présentes. Elles sont telles que nous avouons ne pas savoir comment l'épiscopat pourra y pourvoir, ni, au surplus, comment le gouvernement pourra s'en tirer.

Parlons d'abord de l'épiscopat. Son angoisse n'est pas moins poignante que celle du Saint-Père à la pensée des épreuves qui attendent l'Église de France. Il en connaît mieux encore peut-être la gravité. Ce n'est pas la persécution matérielle, directe et violente, que l'Église doit craindre en ce moment, mais bien une difficulté de vivre qui était déjà grande avec la loi, et qui le sera davantage sans elle ou contre elle. Nos évêques s'en rendent compte. Ils savent que la foi n'est pas en progrès dans l'ensemble du pays; qu'elle y est plutôt en recul, et que Lamennais a été un peu prophète en dénonçant l'indifférence comme le mal qui menaçait chez nous l'idée religieuse. Ce qui est à redouter pour l'Église, c'est le détachement des masses, qui feront le vide autour d'elle si on leur demande un effort dont elles ne sont pas actuellement capables. L'Église ne périra pas pour cela, mais son action s'exercera dans un cercle de plus en plus restreint, où de jour en jour elle sentira diminuer cette influence étendue et profonde qui a fait autrefois sa force, et son prestige. Les évêques ont vu le danger. Peut-être n'y ont-ils pas trouvé encore le remède approprié, puisque le Pape n'a pas accepté celui qu'ils proposaient. Il les invite toutefois à continuer leurs recherches; il ne désespère donc pas de les voir aboutir. Dès lors nous ne devons pas en désespérer

nous non plus, et nous attendons avec confiance la nouvelle délibération des évêques. Quelques catholiques leur ont reproché de n'avoir pas fait preuve d'une initiative suffisante dans ces derniers temps. Assurément ils ne sauraient en déployer une trop active, puisque le Saint-Père lui-même les y encourage; mais les publications récentes sur leurs travaux antérieurs montrent qu'ils ont fait, à la fin de mai, à peu près tout ce qu'ils pouvaient faire. Ils n'ont qu'à persévérer, sans abattement ni faiblesse. A coup sûr, leur rôle est difficile. Le Saint-Père semble croire qu'il pourra par la suite obtenir des pouvoirs publics la modification de la loi. Nous sommes convaincu avec lui que la loi sera modifiée un jour ou l'autre, car il n'y en a pas de perpétuelle; l'histoire n'en fournit pas d'exemple; mais l'attente pourra être longue, et qui sait même s'il ne faut pas désirer qu'elle le soit? La loi, en effet, si elle était modifiée aujourd'hui ou demain, ne serait pas améliorée; elle serait aggravée.

Que faut-il donc faire? L'embarras des évêques sera grand. Le Pape ne leur donne aucune direction : il se borne à leur interdire celle que la loi leur ouvrait, et celle qu'ils avaient cru pouvoir ouvrir eux-mêmes. La seule phrase de l'Encyclique où ils puissent trouver une indication d'ailleurs assez vague est celle-ci : « Il vous reste à vous, vénérables frères, de vous mettre à l'œuvre et de prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens, pour disposer et organiser le culte religieux. » N'est-ce pas, hélas ! devant une porte fermée et difficile à ouvrir que l'Encyclique place l'épiscopat français? En parlant du droit commun, elle ne peut viser que le droit écrit : or, en ce qui concerne l'organisation du culte, le droit écrit est tout entier dans la loi de séparation de décembre 1905. Il n'y en a pas d'autre que celui-là. On a dit que l'Encyclique était obscure; elle l'est, en effet, par endroits, et particulièrement ici; mais cette obscurité ne vient-elle pas encore de quelque confusion? Le Saint-Père paraît croire que la loi générale sur les associations, la loi du 1er juillet 1901, pourrait à la rigueur servir à l'organisation du culte. Rien n'est plus douteux : mais à supposer qu'il y ait là une issue, où conduirait-elle? La loi de 1901 donne moins d'avantages encore, et surtout moins de garanties à l'Église que celle de 1905. Elle ne contient pas d'article 4 qui ne reconnaisse d'autres associations légitimes que celles qui seront conformes aux règles du culte. Elle ne contient pas non plus tant d'autres dispositions qui, en affranchissant l'Église de France de liens séculaires, lui laissent une liberté qu'elle n'a encore jamais eue. Car enfin il faut être juste, même pour la loi

de 1905, dans la sévérité qu'elle mérite et que nous lui avons nous-même témoignée. On ne veut voir aujourd'hui que ses défauts : n'a-t-elle pas aussi quelques qualités ? N'est-ce pas, à certains égards, une loi de délivrance dont on ne retrouverait pas au même degré les caractères dans celle de 1901 ? Si nous poussions plus loin le parallèle, on verrait que la plus favorable n'est pas la première en date. Mais à quoi bon ? Contentons-nous de répéter que la seule loi applicable à l'organisation du culte semble bien être la seconde. Si donc des organismes quelconques, — nous ne les appellerons pas des associations,— s'offrent à l'État et sont reconnus par lui au mois de décembre prochain, c'est à la condition qu'en n'y regardant pas de trop près, et en y mettant de la bonne volonté, il puisse croire que, vus du dehors, ils ressemblent assez à ceux de la loi de 1905 pour qu'il ait le droit de s'y tromper. Alors on vivra plus ou moins longtemps dans une équivoque acceptée de part et d'autre, mais que, de part et d'autre aussi, on pourra dissiper quand on voudra. Ce ne sera pas pour l'Église une situation forte ; nous en aurions préféré une autre. Mais il y a des circonstances où, sans sacrifier pourtant aucun de ses devoirs, il faut songer à vivre. N'en est-ce pas un aussi ?

Le moment n'est pas venu de supputer les chances plus ou moins prochaines ou lointaines d'un rapprochement entre la République française et le Saint-Siège. L'Encyclique, on le sait, contient, dans quelques-uns de ses passages, de véritables invites à ce rapprochement. L'opinion française, toujours un peu simpliste, n'y a rien vu de semblable au premier abord : au contraire, les journaux avancés ont crié tout de suite que le Pape nous déclarait la guerre. Mais la presque unanimité de la presse italienne en a jugé autrement, et les Italiens sont plus habitués que nous à lire entre les lignes des documens pontificaux. Nous n'hésitons d'ailleurs pas à croire et nous avons déjà dit que ce rapprochement s'opérerait tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre. S'opérera-t-il précisément dans les conditions indiquées par l'Encyclique ? C'est peu probable ; mais la question regarde l'avenir et non pas le présent. Qu'on se reporte au passage du document pontifical que nous avons cité plus haut. Le Saint-Père y revendique ses droits immuables, ainsi que ceux des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Église, particulièrement sur les édifices sacrés ; il exige que ces biens et ces édifices soient irrévocablement, dans les futures associations, en pleine sécurité. Si l'heure de l'entente était sur le point de sonner, quelques explications seraient ici nécessaires. Nous nous garderons bien de les

demander prématurément. Les esprits sont encore trop échauffés pour qu'il soit utile de discuter tous ces points, dont quelques-uns sont fort délicats. Il n'en résulterait qu'un surcroît d'irritation. Attendons des temps plus calmes. Nous n'avons voulu pour aujourd'hui qu'exprimer des réserves sur ce qu'on aperçoit un peu confusément dans l'Encyclique, et trop clairement dans les commentaires qu'on en a quelquefois tirés.

Si d'ailleurs nous voulions justifier autrement que par l'inéluctable nécessité des choses l'espoir d'une entente future entre l'Église et l'État, nous invoquerions l'espèce de désarroi dont le clan politique auquel le gouvernement se rattache et le gouvernement lui-même ont donné le spectacle après la publication de l'Encyclique. Malgré les bruits qui couraient depuis quelques jours, on ne s'attendait pas à la décision à laquelle s'est arrêté le Saint-Père. Sûrement on ne l'avait pas prévue lorsqu'on a fait la loi de séparation; et, à supposer que quelques craintes aient subsisté à ce sujet, la délibération de l'épiscopat les avait dissipées. On ne croyait pas que le Saint-Père, après avoir consulté les évêques, passerait outre aux propositions qu'ils avaient énoncées. Sans doute, on le savait bien, il restait libre de ses résolutions finales, et, quelles qu'elles fussent, on savait bien aussi que les catholiques s'y conformeraient. Qui donc oserait, en pleine bataille, discuter les ordres du chef? On s'y soumet, on les exécute quels qu'ils soient; et on suit en cela un sentiment qui n'est pas moins juste au point de vue humain qu'au point de vue chrétien. Quels que puissent être, en effet, les inconvéniens de l'obéissance passive, ceux de l'indiscipline seraient encore pires. Au surplus, il y avait là pour les catholiques un de ces devoirs de conscience avec lesquels on ne délibère même pas. Le gouvernement et ses amis ne l'ignoraient point; mais ils pensaient que le Pape céderait. Ils mettaient même quelque affectation dans leur sécurité : toutefois elle était sincère, et lorsqu'ils disaient très haut qu'ils appliqueraient la loi sans y changer un point ni une virgule, ils espéraient bien que, du côté du clergé, on leur en fournirait bénévolement le moyen. L'invraisemblable peut arriver; il ne faut pas lui jeter de défi. L'Encyclique a été pour le monde officiel une terrible déconvenue en même temps qu'une surprise. C'est au point qu'au premier abord M. Briand n'a pas pu en croire ses yeux. Pris à l'improviste dans une gare de chemin de fer par un reporter, qui lui demandait si c'était bien la résistance que le Pape préconisait: « Heu! a-t-il répondu, la résistance, le mot est bien gros. Je vois, en effet, dans ce

document que le Pape blâme la loi, — ce qui n'est pas nouveau, — et qu'il réprouve les associations cultuelles. Mais finalement il accepte que les catholiques en forment, à la condition qu'elles soient canoniques et légales. » M. Briand se trompait; il retardait; il continuait de vivre sur ses espérances. S'il avait mieux lu l'Encyclique, il y aurait vu que le Pape réprouvait toutes les associations qui se proposeraient, en organisant l'exercice du culte catholique, de s'accorder avec le texte de la loi de 1905. Il s'en est aperçu, ou on le lui a montré dès son arrivée à Paris : alors le cas lui a paru grave. Il a convoqué autour de lui le seul pouvoir qui soit toujours en permanence, même pendant les vacances des autres, c'est-à-dire la presse représentée par ses reporters, et il a fait à ceux-ci des confidences qui, tout en ayant pour objet d'intimider la Cour romaine, ne laissaient pas de témoigner de l'embarras où il se trouvait lui-même. Que fera le gouvernement? Il appliquera la loi, c'est entendu ; mais il sera obligé pour cela de sortir de son programme, et même de son caractère. Au lieu de faire des réformes sociales, il sera acculé à faire de la persécution religieuse; et c'est ce qu'il n'avait ni prévu, ni voulu. Nous croyons pouvoir lui rendre, en effet, cette justice qu'il ne l'avait pas voulu. Rien n'était, en ce moment du moins, plus éloigné de ses intentions. Mais quoi ! la loi est là, et c'est un tyran domestique impérieux qu'une loi qu'on a introduite chez soi par mégarde. On n'est plus libre, il faut obéir. L'application de la loi peut faire sans doute beaucoup de mal à l'Église : le malheur est qu'elle en fera aussi quelque peu au gouvernement. M. Briand dissimule mal ses perplexités. On les aperçoit sous l'énergie d'ailleurs intermittente et hésitante de ses paroles. Ah ! qu'il voudrait que tout cela s'arrangeât !

Mais comment? Cette fois, nous ne parlons plus de M. Briand. D'autres que lui ont songé à une solution qui consisterait à modifier la loi. Dans quel sens, c'est ce que nous laissons à penser. M. Clémenceau, qui était à Carlsbad quand a paru l'Encyclique, n'a pas fait de difficulté à s'en expliquer avec un journaliste américain. Sa première impression a été plus nette que celle de M. Briand. « C'est une déclaration de guerre, » a-t-il dit tout de suite avec l'exagération tranchante qu'il met souvent dans sa parole. Cette prétendue déclaration de guerre, M. Clémenceau est d'avis de la relever. « Il est évident, d'après lui, qu'en principe, une nouvelle situation demande de nouvelles lois. » M. Maujan, de son côté, a proposé de reviser l'article 4. M. Guieysse, lui aussi, a annoncé l'intention de demander à la Chambre la suppression de la phrase incidente qui, dans cet article, oblige les

associations cultuelles à se conformer aux règles générales du culte. Il suffirait que des catholiques quelconques, ou soi-disant tels, s'associassent d'une manière quelconque, pour obtenir que les biens de l'Église leur fussent dévolus. Il n'y a qu'une difficulté, c'est que des associations de ce genre seraient, comme nous l'avons dit, formellement schismatiques, que les catholiques qui les formeraient cesseraient de l'être *ipso facto*, et que, par conséquent, ce n'est pas le culte catholique qu'ils organiseraient. Mais, en quittant la maison, ils en emporteraient les meubles : c'est le mot de M. Briand au cours de la discussion de la loi.

Nous ne discuterons par tous ces amendemens, propositions et suggestions diverses, probablement destinés à rester en route. Contentons-nous de dire que, s'ils aboutissaient, ce serait, en un sens, pour le Pape un triomphe éclatant : il en résulterait, en effet, avec évidence que son veto aurait suffi pour empêcher l'application de la loi telle qu'elle est. Et peu importe, à ce point de vue, qu'on l'aggravât ou qu'on l'adoucît ! Si on la changeait en quoi que ce fût, comme on ne l'aurait fait qu'à l'intention du Pape, il deviendrait difficile de soutenir plus longtemps qu'il est inexistant aux yeux de l'État, qu'on ne le connaît pas et qu'on ne se soucie en aucune façon de ce qu'il pense, de ce qu'il dit et de ce qu'il fait. On pourrait ici se donner quelque amusement en songeant à cette exorbitante prétention de ne pas connaître le Pape, non plus que la religion dont il est le chef. Nous avons toujours dit qu'on ne la soutiendrait pas longtemps : avions-nous tort ? Le Pape a parlé, et voilà tout notre monde politique en ébullition ! Il a écrit une encylique, et nos ministres n'en reviennent pas ! A supposer que la loi de séparation puisse être appliquée malgré lui, il est clair et certain dès à présent qu'elle ne sera plus la même. Pour un homme qui n'existe pas, il faut convenir que le Pape a en main des moyens d'action qui ne laissent pas de surprendre. Le gouvernement de la République en est tout troublé. Il se demande ce qu'il fera, et ne le sait pas encore : il ne le saura peut-être que lorsque l'obligation de prendre un parti s'imposera à lui d'une manière immédiate et pressante. Et alors quel parti prendra-t-il?

Fermera-t-il les églises ? Sur ce point, M. Clémenceau a une opinion très ferme, c'est qu'à aucun prix, dans aucun cas, on ne doit les fermer. Ce serait, dit-il, donner aux catholiques l'occasion de se poser en « martyrs ! » Qu'on laisse donc les églises ouvertes et que chacun y entre et en sorte en liberté ! Si, faute d'associations cultuelles pour les recueillir, la propriété en est abandonnée aux communes, ce ne devra

pas être sans une prescription ou une réserve spéciale quant à l'usage qu'elles seront tenues d'en faire. On comprend fort bien le plan de M. Clémenceau. Il résout la question des églises comme il a résolu celle des inventaires, avec plus de respect pour le sens commun que pour la loi. Ce n'est d'ailleurs pas nous qui nous en plaindrons. Sa seule crainte est que des émeutes ne se produisent autour des églises qu'on voudrait fermer, que le sang ne coule, qu'il n'y ait peut-être mort d'homme, toutes choses qui sentent terriblement la persécution. Il se contente donc de faire main basse sur les biens de l'Église, sur ceux qu'on peut prendre et attribuer à des œuvres laïques par l'accomplissement de simples formalités administratives, sans qu'il y ait rien d'apparent, ni heurt possible entre la foule catholique et la troupe. Le plan est ingénieux. On enlève 200 millions aux catholiques sans que personne puisse s'y opposer ; on leur laisse, au contraire, les églises ouvertes parce que la solution contraire n'irait pas sans tapage. Soit ; mais tout cela est-il la loi ? Nous voilà ramenés à la même conclusion, à savoir que la loi ne peut, sans l'adhésion du Pape, être exécutée dans l'esprit où elle a été faite et où le gouvernement s'efforçait de la maintenir. Comment le nier ? Ce serait nier l'évidence.

Sent-on aujourd'hui la faute qu'on a commise, et dans laquelle on persévère par amour-propre, en voulant régler, résoudre, trancher des questions mi-partie politiques et mi-partie religieuses, sans aucune entente avec Rome ? S'il y a des formalités pour le mariage, il y en a aussi pour le divorce : il y en a pour toutes les situations où des intérêts communs sont liés ou déliés. Nous ne parlons pas de la haute inconvenance d'une rupture unilatérale qu'on n'a même pas notifiée au Pape, et dont on espère pourtant qu'il ne manquera pas de tenir compte pour la plus grande tranquillité de la République. On a agi ainsi envers lui parce qu'il est matériellement faible ; on se serait bien gardé de le faire s'il avait été fort. Mais quoi ! est-ce qu'il existait ? Il vient de révéler au gouvernement son existence dans des conditions qui ne lui permettent plus d'en douter. Le gouvernement comprendra-t-il cette leçon ? Comprendra-t-il, même s'il ne l'avoue pas encore, l'obligation pour lui de reprendre contact avec un pouvoir spirituel qui, dans sa faiblesse apparente, continue de remuer tant de choses à travers le monde et dispose chez nous de la paix ou de la guerre des esprits et des consciences ? Si l'État est un fait, l'Église en est un autre, et le Pape lui aussi en est un dont il n'est pas permis à des hommes politiques, qui se disent réalistes et positivistes, de faire abstraction dans leurs calculs. Il faut s'entendre, même pour vivre dans

la séparation. Et on y arrivera ! S'il est possible d'admettre qu'en philosophie transcendante, du point de vue de Sirius, « il n'y ait rien de plus méprisable qu'un fait, » en histoire, dans la réalité de la vie quotidienne, de celle des nations comme de celle des individus, les faits seuls comptent. Ils font plus que compter, ils s'imposent! Ils s'imposeront à M. Briand et à M. Clémenceau, comme ils se sont imposés à de plus forts et à de plus grands. Si ce n'est pas à eux qu'ils s'imposeront, ce sera à leurs successeurs. Et c'est pourquoi nous ne doutons point que, si la République française et le catholicisme ne se réconcilient pas, — bien qu'ils n'aient rien d'incompatible, — ils n'en viennent du moins à un accord, qui se fera, si l'on veut, sur le pied de la paix armée ou de la défiance réciproque, mais qui n'en sera pas moins un accord. L'histoire universelle est pleine d'accords de ce genre! Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, supposer chez nous la destruction radicale du catholicisme, comme la poursuivent brutalement certains sectaires et insidieusement certains autres. Mais le gouvernement ne prendrait pas tant de mesures ni de précautions s'il croyait cette ruine imminente : il la laisserait tout doucement s'accomplir.

Nous ne chercherons pas à prévoir les résolutions finales du gouvernement, ni celles de l'épiscopat. Les événemens ont plus d'une fois déjà déjoué nos prévisions : le mieux est d'attendre, sans renoncer à notre tour de parole, que l'épiscopat et le gouvernement aient parlé les premiers, ou plutôt qu'ils aient agi. Sans sortir de la loi de 1905, le gouvernement peut l'appliquer avec plus ou moins de modération. On a fait remarquer que la lettre de cette loi l'oblige seulement à mettre sous séquestre les biens ecclésiastiques, et nullement à en faire, dès le 11 décembre prochain, une attribution immédiate et définitive. La temporisation lui est encore plus facile pour les églises, conformément au sage désir, au conseil prudent de M. Clémenceau, puisqu'il n'est, en somme, obligé d'en faire l'attribution à personne et que, s'il la fait, il peut y mettre à la fois du temps et des conditions. Mais que décidera-t-il ? En admettant même qu'il n'apporte aucune hâte à prendre un parti lorsque la loi ne l'y contraint pas, il est à craindre, au contraire, qu'il n'use de tous les moyens qu'il trouvera dans l'arsenal de nos codes pour empêcher l'organisation du culte sous le régime du « droit commun, » tel que l'Encyclique paraît le croire possible, et là même est le nœud de la difficulté. Comment les évêques de France le dénoueront-ils ? Comment assureront-ils l'exercice public du culte ? De quelles ressources disposeront-ils pour cela ?

A eux de le dire, puisque le Pape leur en a laissé le soin. Nous souhaitons de tout notre cœur qu'ils trouvent la solution qu'ils cherchent, et pourquoi n'y réussiraient-ils pas ? S'il est vrai que l'État et l'Église constituent des forces également indestructibles, il faudra bien qu'elles s'arrangent pour vivre côte à côte. La seule chose qu'elles ne puissent pas faire, c'est de s'ignorer : elles ne le pourraient du moins que dans un régime de liberté si éloigné de nos mœurs qu'il reste chimérique. En pareil cas, les forces mêmes de la nature travaillent à une conciliation nécessaire. Nous lisions dernièrement ces lignes d'un vieil auteur ; elles sont datées du temps des troubles de la Ligue : « La société des hommes se tient et se coud, à quelque prix que ce soit ; en quelque assiette qu'on les couche, ils s'empilent et se rangent, en se remuant et s'entassant, comme des corps mal unis, qu'on emporte sans ordre trouvent eux-mêmes la façon de se joindre, et de se placer les uns parmi les autres, souvent mieux que l'art ne les eût su disposer. » Cette observation part d'une sagesse tout humaine, un peu méprisante et trop optimiste peut-être : elle nous aide pourtant à espérer.

Il est une sagesse plus haute sur laquelle nous voulons aussi fonder notre espérance. Les uns attaquent l'Encyclique du Saint-Père, les autres la défendent : nous la prenons, elle aussi, comme un fait qui oblige les catholiques et avec lequel tout le monde est obligé de compter dorénavant. Elle est ce qu'elle est, une loi impérative pour ceux à qui elle s'adresse, pour les autres un acte politique d'une exceptionnelle gravité. La soumission qui lui est due et qu'elle rencontre partout ne pourrait que fortifier son auteur dans le sentiment de sa responsabilité, si un pontife tel que Pie X ne la sentait pas déjà tout entière. Dans le conflit dont nous cherchons l'apaisement, les fautes initiales, les fautes lourdes et impardonnables, ont été jusqu'ici du côté du gouvernement de la République. Si nous avions un vœu à exprimer, ce serait qu'on se montrât aussi sage et conciliant à Rome qu'on l'a été peu à Paris, du moins au début, et qu'on profitât aujourd'hui des dispositions adoucies de gouvernement. Alors le monde entier établirait un parallèle dont le pouvoir pontifical n'aurait qu'à bénéficier. Est-ce là encore une simple espérance, une illusion peut-être ? Il y a dans l'institution religieuse comme dans l'institution sociale une puissance de renouvellement et de vie que ceux-là seuls méconnaissent dont le regard myope ne s'est jamais étendu au delà des frontières de leur temps. Nos pères ont connu de plus mauvais jours que nous. La guerre que se font depuis tant d'années, avec de courts intervalles de paix, l'État et l'Église ne se termi-

nera ni par l'extermination de celle-ci, ni par l'anéantissement de celui-là. Et assurément, comme nous sommes des êtres bornés qui durons moins que nos institutions, nous ne serions pas fâchés de vivre dans les intervalles de paix! Nous aimerions aussi que notre avenir, l'avenir des nôtres, celui de la patrie, s'éclairât à nos yeux d'une lumière précise et certaine. Mais si la Providence ne l'a pas permis, ce n'est pas un motif de se décourager. L'Église invoque pour elle les promesses d'éternité qu'elle tient de son fondateur : quand même elle ne les aurait pas et en restant placés au point de vue humain, nos raisons de croire à la perpétuité de ce qu'elle représente se tireraient encore des leçons de l'histoire, du besoin que nous avons de l'idée religieuse pour vivre et de notre confiance dans l'avenir de l'humanité.

Nous ne voulons pas abandonner la plume sans exprimer toute l'indignation que nous cause l'effroyable tentative d'assassinat dont M. Stolypine a failli être victime, et qui en a fait un si grand nombre autour de lui, jusque parmi les êtres qui lui étaient le plus chers. Il n'y a pas d'excuses pour un tel crime : rien ne saurait en atténuer l'horreur. On est surpris que les nihilistes et les révolutionnaires russes puissent encore, après tant d'expériences qui en ont démontré l'inefficacité, croire que d'aussi odieux moyens puissent servir leur cause. Mais quand bien même ils la serviraient autant qu'ils la compromettent, il faudrait encore les condamner et flétrir ceux qui y ont recours. Cette « pitié humaine » dont un écrivain russe a voulu faire une religion nouvelle, et qui est d'ailleurs vieille comme le monde, se soulève avec un mélange de réprobation et de douleur en présence de tant de barbarie. Il est à craindre que le progrès de la liberté, loin d'en être hâté en Russie, n'en soit retardé, peut-être pour longtemps ; et, s'il en était ainsi, ce que nous sommes bien loin de souhaiter, le gouvernement impérial ne serait pas sans excuses. M. Stolypine a pu commettre des fautes, mais c'est un homme de bonne volonté. Il avait déjà l'estime, il a maintenant la sympathie émue et profonde de l'univers civilisé. C'est tout le résultat qu'ont atteint les auteurs de ce monstrueux attentat.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MONSIEUR ET MADAME MOLOCH

QUATRIÈME PARTIE(1)

IX

« Ma chère Gerta,

« Je n'ai malheureusement pas de raison pour vous écrire plus gaiement que la dernière fois. Les choses demeurent dans le même état. Mon mari habite toujours la prison de Rothberg : dix jours, au secret, pendant lesquels je n'ai pu communiquer avec lui. Comme vous l'avez lu sans doute dans les journaux, il a refusé de désigner un avocat. Aux interrogations du juge, il répond que, s'il plaît aux autorités rothbergeoises de jouer une comédie, il lui déplaît, à lui, d'y tenir un rôle.

« Vous n'ignorez pas, excellente amie, que la force d'âme du docteur est invincible. Même pour les plus petites choses domestiques, j'ai éprouvé qu'on ne saurait faire changer son parti, une fois pris. (Ainsi jamais je n'ai obtenu qu'il renonce à manger des fraises au mois de juillet, bien qu'elles provoquent chez lui de l'urticaire.) Eitel n'aura qu'un avocat d'office, et encore cet avocat ne tirera pas de lui une parole. Toute licence est donc laissée à nos ennemis pour nous accabler. Vous devinez mon anxiété. Moins vaillante et plus sensible qu'Eitel, l'issue de cette affaire m'épouvante.

« J'ai vu le juge d'instruction ; j'ai vu le ministre de la po-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août et du 1er septembre.

lice; ils m'ont accueillie avec de tels airs de mystère, ils m'ont parlé avec de telles réticences, en levant les yeux au ciel, en invoquant les droits de la société menacée, que j'ai dû battre en retraite sans obtenir d'eux la moindre réponse à cette question que je leur posais : « Comment admettre que mon mari, dont toute la vie est un hymne à la Raison, à la Justice, à la Bonté, ait commis un acte absurde, inique, cruel?... » Ils hochaient la tête; ils parlaient de péril social : rien de précis. Dans les vagues commentaires du ministre, j'ai cru cependant comprendre qu'ils considéraient le docteur comme un exalté. Ils traitent de chimères lunatiques les conséquences morales et quasi religieuses qu'il a tirées de la doctrine moniste! Nos chères après-midi d'Iéna, toutes consacrées à célébrer les mystères, les beautés de la nature, ils veulent les travestir en je ne sais quelles séances de spiritisme ou d'anarchisme! Cela vous prêterait à rire, n'est-il pas vrai? ainsi qu'à Franz, à Michel, à Albert et à tous nos amis, si les temps n'étaient beaucoup trop tristes pour rire...

« Moi, non seulement je ne ris pas, mais j'ai bien de la peine à m'empêcher de pleurer. Je pense que mon Eitel est seul, dans une immense chambre aux murs de pierre, probablement humides. Il a beau m'écrire qu'il se trouve fort bien, dans des conditions spécialement favorables au travail et à la méditation, je sais qu'il écrit cela pour me tranquilliser. Son lit peut-il être fait comme il en a coutume? Hélas! personne n'est là pour veiller à ce qu'il ne se découvre pas les jambes la nuit : cela lui arrive souvent, car il est très remuant, même quand il dort. Et ses repas! lui qui oublie de se servir, ou qui se sert d'un plat jusqu'à ce qu'il l'ait vidé, en rêvant aux graves énigmes cosmiques qui sans cesse occupent son esprit! La seule pensée des souffrances qu'il endure ainsi m'ôte, à moi-même, tout sommeil et tout appétit. Si les méchans qui l'ont enfermé, au mépris de toute justice, finissent par le terrasser, ah! chère Gerta, ce n'est pas lui seul qu'ils auront abattu!

« Mais à quoi bon récriminer? Il faut agir. Votre action à Iéna a été des plus efficaces, puisqu'elle a provoqué les protestations signées du corps entier des professeurs, et la lettre du doyen au chancelier de l'empire. Une autre liste circule en ce moment à Munich sous les auspices du professeur Max Bischer, le savant physicien, à qui j'avais écrit en même temps qu'à

vous. J'y relève avec plaisir le nom de Benedikt Kohler; c'est, vous le savez, l'adversaire le plus acharné des idées philosophiques de mon mari, et ils se sont l'un et l'autre durement traités. Mais tout le corps enseignant s'est senti lésé dans la personne du plus illustre de ses membres.

« Vous me demandez, chère Gerta, quel est ici même l'état de l'opinion au sujet de cette affaire. Apprenez d'abord dans quel milieu politique nous vivons. La petite principauté comprend environ six mille habitans, dont dix-huit cents à Rothberg, trois mille à Litzendorf, localité voisine, où se trouvent des usines de céramique. Les douze cents autres sont dispersés dans les hameaux de la montagne. Rothberg, où est le château avec la prison, et qui, en somme, ne vit que de la Cour et des étrangers, est naturellement très courtisan. Litzendorf, centre ouvrier, est libéral. Dès le lendemain de l'attentat, les social-démocrates de Litzendorf se réunissaient et envoyaient une délégation au prince pour demander l'élargissement du docteur, arrêté sans preuves... A Rothberg, au contraire, on hurlait des cris de mort contre Eitel et même contre moi : le propriétaire du Luftkurort me chassait de sa villa et je ne trouvais d'asile que chez le savetier Finck, à Rothberg-Dorf: brave homme, très démocrate, fils de l'ouvrier qui succéda, dans la même maison, au père de mon Eitel.

« Aujourd'hui, grâce à l'émotion du monde savant, aux articles de la presse libérale, et surtout, je crois, à la nouvelle que le gouvernement de l'empire, sous prétexte de renforcer ici le parti de l'ordre, prétendrait profiter de l'incident pour éloigner la garnison indigène et la remplacer par un régiment prussien, un revirement est manifeste, même à Rothberg. Aucune parole, aucun signe injurieux contre moi, ni dans le Luftkurort ni dans le village. Je crois n'avoir plus d'ennemi irréductible que Herr Graus qui fut mon hôte... Et combien, en somme, je lui sais gre de sa goujaterie, et qu'il m'ait, en m'expulsant, donné l'occasion de vivre dans la maison où le docteur fut petit enfant!

« Car c'est pour moi une consolation, dans ma misère présente, que de m'imaginer le développement de cette admirable intelligence, de cette vive sensibilité, devant les mêmes images que voient mes propres yeux. Et vous aussi, j'en suis sûre, quand vous allez venir ici en délégation des étudians d'Iéna avec Franz, Albert et Michel, vous aurez le cœur plein d'émoi à

pénétrer dans cette demeure où s'est allumé, où a jeté ses premiers feux l'astre intellectuel que nous vénérons.

« Voilà, chère bonne Gerta, l'état des choses. Il n'est pas brillant, vous le voyez : mais le vaste mouvement de réprobation que le monde universitaire et savant de toute l'Allemagne dessine en notre faveur me réconforte. Pour moi, je ne me lasserai ni de protester, ni de parler, ni d'agir. Ma faible voix ne se taira pas : ma faible main ne cessera pas d'écrire. Aujourd'hui même, j'espère arracher au prince la levée du secret : un de nos amis, un jeune Français fort distingué, qui tient ici l'emploi de précepteur du prince héritier, a demandé cette faveur par l'entremise de la princesse; il a bon espoir de l'obtenir. Il soupe ce soir au château : puisse-t-il en rapporter la faveur promise!

« Chère Gerta, mon vœu est que vous et nos amis veniez bientôt m'encourager et m'aider ici dans ma tâche. Ne tardez pas! A nous cinq, nous serons une vraie petite armée et nous entraînerons la foule. Je serre les mains d'Albert, de Franz et de Michel. J'envoie un souvenir affectueux et un vif remerciement aux professeurs, aux étudians, qui prennent part à l'agitation en faveur de mon mari. Vous, chère Gerta, je vous embrasse ainsi que l'excellente Frau Rippert, votre hôtesse.

« Cécile Zimmermann. »

Le jour où fut écrite cette lettre (publiée plus tard dans un journal libéral, où son allure à la fois tendre et digne fut admirée), nous devions, en effet, Gritte et moi, souper au château. Selon notre habitude, nous fîmes ensemble, l'après-midi, une promenade à pied dans la montagne. Nous marchions côte à côte, souvent silencieux, essayant pourtant par quelques paroles de nous cacher l'un à l'autre nos préoccupations. Le temps était chaud, bien que couvert. Comme nous regagnions, au soir qui tombait, le Luftkurort, Gritte me dit :

— Ne trouves-tu pas, Loup, que Rothberg n'est plus le même depuis qu'on a arrêté M. Moloch? Il ne faisait pas beaucoup de bruit: on ne le voyait guère; et pourtant tout est devenu triste ici, à partir du Sedanstag, tout : même le temps.

« Gritte a raison, pensai-je. C'est par un ingénieux contresens qu'on a fait dire au poète latin : « Les choses ont des larmes. »

Mais elles ont assurément leur tristesse ou leur gaieté, suivant les heures. Et tel autre poète psychologue a fort bien exprimé que cette tristesse ou cette gaieté des choses, c'est tout simplement, reflétés sur elles, le gris ou le rose de notre cœur... Un vieux petit savant, assez comique, a été arraché à son laboratoire et jeté dans la prison du château. Mince événement! mais l'iniquité soupçonnée accable tout de même la conscience de tous. Autour d'un cristal jeté dans l'eau saturée de sel les autres cristaux soudain se forment et se groupent; ainsi les tristesses, vaguement dissoutes, parmi nos pensées, se concrètent et se soudent en cristal mélancolique dans nos âmes, autour de cette tristesse initiale. Oui, Rothberg a changé depuis que Moloch est en prison. Les pangermanistes ont le verbe moins haut. Les socialistes font une assommante figure de martyrs. Le prince est nerveux : car le matou Empire, las de jouer avec la souris Rothberg, veut cette fois la dévorer pour de bon : plus de timbre spécial, et la garnison prussienne ! Le major est remis des suites de l'explosion, mais il est plus irascible, plus déplaisant que jamais. Mon élève est redevenu sombre et sournois; je sens qu'il me cache quelque chose et ne puis deviner quoi... Gritte est évidemment moins camarade avec lui, sans m'avouer le motif de cette froideur. Vis-à-vis de moi-même je la sens inquiète et je sais bien ce qui l'inquiète. Quant à Else...

« Ah! Else seule ne subit pas la tristesse des choses, depuis l'incarcération de Moloch. Elle ne pense guère à Moloch. Elle vit dans son rêve. Et ce rêve, c'est la fuite à travers le monde de la princesse et du précepteur...

« Hélas! me voilà donc à ce point de la liaison où la femme maîtrise l'homme, et où l'homme, bon gré mal gré, obéit. Toute ma raison proteste contre la sottise que je vais faire, et cependant je ferai cette sottise : j'enlèverai la princesse. Je posséderai une femme dont l'amitié amoureuse me suffisait et vers laquelle ne m'entraîne pas le désir éperdu qui rend acceptables toutes les contrariétés... »

Comme je méditais ainsi, Gritte, qui me regardait, me dit (nous arrivions au seuil de notre villa) :

— Loup, tu penses des choses qui t'ennuient et que tu ne peux pas me raconter.

— Laisse-moi penser comme il me plaît, répliquai-je, agacé de sa perspicacité.

— C'est bon, c'est bon, fit-elle. Je ne croyais pas être indiscrète.

Elle me bouda jusqu'à l'heure du souper. Mais, vers sept heures et demie, vêtue de la robe en mousseline brodée qui naguère, comme elle le disait dans sa langue expressive et ramassée, avait *fait* l'ambassade d'Autriche-Hongrie, elle pénétra dans ma chambre d'un air pincé, démenti par le contentement de son regard :

— Excuse-moi si je t'importune... Je n'ai pas de femme de chambre pour me dire comment je suis arrangée.

Je la regardai : modestement décolletée, ses bras tout juste formés, ses épaules où s'effaçaient les lignes ingrates de l'enfance, sa taille de fillette-femme, je ne sais quoi de fleur encore bouton qu'évoquait toute sa personne, composaient un ensemble délicieux. « Ah! que la jeunesse est divine, pensai-je. Il y a par le monde un homme heureux, un homme que j'ignore. Il viendra prendre cette fleur, la respirera, l'emportera... Nul n'aura eu son parfum plus jeune, sa parure plus fraîche... Voilà le bonheur qui vaut une vie : un tel bonheur, je ne l'aurai pas connu. Jamais nulle jeune fille ne s'épanouira dans mes bras. La fleur que je respirerai tout le long de ma vie est déjà plus qu'à demi fanée... »

— Eh bien? me dit Gritte sans impatience, tournant lentement sur elle-même et faisant valoir sa taille roulante, sa nuque mince où foisonnaient des cheveux moins beaux que ceux de la princesse, mais qui, tout de même, avaient vingt-cinq ans de moins — et cela se voyait.

Je me levai, je lui pris la taille légèrement par derrière, dans mes bras tendus, et je baisai les jeunes cheveux fous échappés du chignon.

— Tu as quinze ans, mon amour de sœur, lui dis-je... Comment peux-tu penser que tu ne seras pas la vraie petite souveraine, ce soir?

Elle devint toute rose de plaisir, et, se haussant jusqu'à mon oreille, elle me dit :

— Toi aussi, tu es beau, avec ta chemise à jabot, ton habit à boutons d'argent et ta culotte de satin noir. Vois-tu, nous ne sommes que des bourgeois, mais nous savons mieux nous arranger que toutes ces marionnettes, fussent-elles de cour...

Gritte m'avoua cependant, une demi-heure après, que la scène où jouaient ces marionnettes princières ne manquait pas de grandeur. La salle des Gardes, la salle des États, la salle des Chevaux, la salle des Portraits, toute cette enfilade de vastes pièces de parade aux rares meubles lourds, espacés le long des murailles que décoraient des tableaux médiocres, mais authentiques ; l'attitude déférente des valets, presque tous gens d'âge et d'importance, l'impressionnèrent. C'est que les déclamations sur l'égalité n'empêcheront jamais l'histoire d'être une chose réelle : et certaines demeures, certaines familles nous apparaissent toutes chargées d'histoire. Vainement un banquier enrichi, un milliardaire d'Amérique déploiera tout son luxe : il ne pourra pas faire que les choses somptueuses, autour de lui, soient le vrai prolongement de sa personne ; elles lui seront seulement juxtaposées. Tandis que dans la demeure ancienne qu'habite depuis toujours une famille illustre, la personnalité des habitans, fussent-ils médiocres, se prolonge, s'accroît de tout le passé dont ils sont le présent. Et quiconque n'aperçoit pas cela est dépourvu de sensibilité historique ou aveuglé par une bien sotte vanité bourgeoise.

C'est dans le salon Empire de la princesse qu'on attendait, debout, l'annonce du souper. La princesse avait tout de suite pris ma petite sœur par la main et l'avait présentée, d'abord, à Mme de Drontheim, la femme du ministre de la police, lourde dame à menton élargi, à ventre proéminent, à corsage débordant sur lequel reposait comme sur un coussin mou un collier de perles énormes ; à la jolie brune, mince et garçonnière sœur du même ministre, nommée Friederika, ou plus familièrement Frika ; puis à Mlle de Bohlberg dont le décolletage, pourtant sévère, semblait indécent, tant ce qu'il montrait était notoirement fait pour rester caché.

Le prince, au moment où je le saluai, causait dans une embrasure avec le ministre et le major. L'air de leurs visages, même si je n'avais pas surpris à distance les mots « chancelier » — « garnison » — « socialisme », m'eût averti qu'ils conversaient de la politique rothbergeoise. Désireux de ne les point troubler, je rejoignis mon élève. Max, m'ayant serré la main, se hâta d'aller présenter ses hommages à son amie Gritte. Le Hof-Intendant, baron Lipawski, tout son visage de prélat grassouillet plissé d'une gaîté contenue, me dit à mi-voix :

— Cher docteur, nous avons bouleversé ce soir, pour vous, l'étiquette. Vous êtes à la gauche de la princesse, à titre d'étranger; c'est un hommage rendu à votre belle patrie. Nous devenons très francophiles, en Rothberg...

Et m'entraînant à l'écart sous prétexte de regarder la signature d'une énorme bataille de Leipzig qui noircissait et enfumait tout un panneau :

— Avez-vous observé le désarroi de nos grands diplomates ?... Il est arrivé ce soir une dépêche chiffrée de la chancellerie, et j'ai compris qu'elle avise nos gouvernans qu'ils aient à pourvoir, partie à Litzendorf, partie à Rothberg, au logement permanent d'un régiment de fantassins prussiens; quant à notre garnison indigène, on l'expédie en Alsace-Lorraine. Le comte de Marbach est atterré. Le ministre a passé sa journée à essayer de deviner ce qu'eût fait Talleyrand en pareil cas. Quant au prince, à force de rancune anti-prussienne, il se sent, je crois, devenir socialiste. Et je m'étonne que le fringant Zimmermann n'ait pas quitté sa paille humide pour venir souper avec nous... Mais hâtez-vous d'aller offrir votre bras à la Frau-Polizei-Minister. Et si vous lui dites des polissonneries à la française, criez un peu, car la bonne dame est dure d'oreille.

On ouvrait à deux battans les portes du salon, et un vieillard à mine d'ambassadeur annonçait, de tous les restes de sa voix déférente, que Leurs Altesses Sérénissimes étaient servies.

Sous l'œil des dames à longs corsages et à paniers, des personnages antiques à perruque, — devant les chevaux dessinés et peints par le prince Conrad (l'ami de Guillaume Ier), nous traversâmes en file solennelle les trois salons pour atteindre la salle à manger, vaste pièce oblongue exclusivement décorée par les bois des cerfs qu'ont occis plusieurs générations de princes de Rothberg. Marbach fit une grimace en constatant qu'on m'avait placé à gauche de la princesse. Le ministre siégeait à droite; on donna au major, comme compensation, la gauche de Frika, la favorite. A ma gauche était le comte Lipawski. La descendante d'Ottomar le Grand siégeait à droite du ministre, qui, lui-même, occupait la droite du prince. Gritte était placée entre le major et le prince Max.

Le commencement du repas fut assez morne. Les maîtres d'hôtel servaient silencieusement. La table, rayonnante de vaisselle plate et de cristaux sous le ruissellement électrique des

lustres, semblait toute petite dans l'immensité de la salle aux cornes de cerfs, et cela seul disait que nous n'étions plus un tableau fait pour ce cadre. Tandis que le ministre expliquait à la princesse Else le fonctionnement du tribunal criminel à Litzendorf, à propos du jugement prochain du pauvre Moloch, l'intendant me parlait de sa voix blanche, inintelligible pour qui n'était pas assis juste à côté de lui.

— Aimez-vous le mode ornemental de cette salle ? me disait-il. Moi, si je n'étais un vieux garçon, elle m'épouvanterait. Elle me rappelle un vers de Scaliger sur les maris :

Heu ! crescunt miseris cornua quanta domi !

Mais les Rothberg-Steinach ont toujours goûté les cornes comme motif de décoration Ils étaient tous chasseurs... et ce qui s'ensuit. On dirait faite pour eux la ballade de votre poète national sur la chasse au cerf :

Or, tandis que le sang ruisselle,
Celle
Qu'épousa le prince Alexis
Six,
Sur le front ridé du Burgrave,
Grave,
Pauvre cerf! des rameaux aussi...

— Monsieur l'intendant, votre érudition stupéfie mon ignorance, répliquai-je, évitant de donner un avis touchant les mésaventures conjugales des Rothberg-Steinach.

L'intendant était en effet cultivé, mais peu discret ; il ne m'épargnait guère ses allusions à la bienveillance de ma souveraine. Juste à ce moment, je sentis un pied déchaussé, un pied d'une honnête grandeur, s'appuyer sur mon cou-de-pied découvert par l'escarpin à boucle d'argent... Ma souveraine s'offrait une distraction aux confidences du ministre sur le tribunal de Litzendorf. Je m'efforçai de faire bonne contenance, mais, juste à ce moment, mes yeux rencontrèrent les yeux clairs de Gritte qui cherchaient les miens. Et je rougis, comme si les prunelles pures de cette enfant eussent pu voir au travers de la table.

— ... Un régiment de fantassins prussiens à Rothberg ! s'écria le prince ; plus de Prussiens ici que de Rothbergeois... J'irai plutôt à Berlin voir moi-même l'Empereur.

— On pourrait, dit le major qui essuyait sa moustache, les lais-

ser exclusivement hors de la ville, entre Litzendorf et le château.

— Je n'en veux pas ! s'écria le prince. Je ne veux pas ici d'un chef militaire qui aura plus d'autorité que moi, car il disposera de plus de force. Ah ! que je voudrais connaître l'ennemi de ma maison qui a jamais représenté au chancelier ce ridicule incident Zimmermann comme une importante manifestation anarchiste, compromettant la sécurité de la principauté et exigeant une répression !

Le comte Lipawski profita de ce que le maître d'hôtel nous versait le Steinberger pour se pencher vers moi et me dire :

— Notre cher souverain oublie qu'il a lui-même, dans un télégramme d'ailleurs magnifique, interprété de cette manière l'incident du Sedanstag.

Comme je n'acquiesçais point, il changea de sujet.

— Au fait, croyez-vous le docteur Zimmermann coupable ?

— Pas un instant, répliquai-je, essayant discrètement de soustraire mon pied au pied de la princesse.

— Eh bien ! moi non plus... Tout cela, voyez-vous, à mon avis, c'est, comme vous dites en France, une affaire de femmes. Le major n'est pas seulement un hobereau insolent, il est, comme tout bon hobereau de Brandebourg, un audacieux trousseur de cotillons. Quelque mari mécontent aura glissé un pétard dans le caisson de sa voiture, et...

La princesse, se tournant vers moi, coupa notre entretien :

— J'ai reçu, me dit-elle, une supplique de Frau Zimmermann. Elle voudrait être admise à visiter son mari dans la prison. Cela me paraît tout à fait juste. Et puis, ajouta-t-elle, vous m'avez dit que vous le désiriez, et cela suffit. Êtes-vous content d'être à ma gauche ?

Ces derniers mots, prononcés très bas, ne signifiaient point : « Avez-vous de la joie d'être proche de moi ? » mais bien : « Avez-vous de la fierté de jouir d'une place d'honneur ? » Je protestai de cette fierté. Mais je pensais : « Dans un mois d'ici, quand nous serons un couple anonyme errant à travers l'Europe, me fera-t-on toujours sentir l'honneur d'être assis aux côtés de ma complice ?... » Mon cœur plébéien se révolta.

J'observai Gritte. Elle semblait tout à fait apprivoisée aux mœurs de la Cour, et causait d'une allure animée avec son voisin Max. On eût dit, même, qu'elle le morigénait. Max baissait la tête. A un moment, il fit une réplique assez vive, et je m'aper-

çus qu'à partir de cette réplique Gritte fut silencieuse et bouda. L'épouse du ministre de la police ne proférait pas un mot, murée dans sa surdité et résolue à ne rien perdre du souper, d'ailleurs fort bon. Mlle de Bohlberg avait entrepris le ministre sur la généalogie de sa propre famille, et elle lui racontait comment un descendant d'Ottomar, vers la fin du VIIIe siècle, avait débarqué à Stettin.

— Il s'appelait Engelhardt, disait-elle d'un air pénétré. Vous trouverez son portrait à Gotheborg dans le château. Il est fort curieux

Le ministre opinait de la tête, tout en dégustant une glace, en homme bien résolu à ne jamais affronter les mers pour contempler en peinture, à Gotheborg, l'aïeul de Mlle de Bohlberg Cependant la chaleur du repas montait aux visages avec les vapeurs du vin. Sauf la Frau Polizei-Minister, tout le monde parlait à haute voix. Le pied de la princesse, devenu plus audacieux, se livrait autour de ma cheville droite à une gymnastique sympathique, tandis que le comte Lipawski discutait avec le major la question du timbre de Rothberg. Le prince Otto s'adressa directement à moi :

— Qu'augurez-vous, monsieur le docteur, de la conférence internationale qui se tient en ce moment ?

— Monseigneur, répliquai-je, je ne lis ici que les journaux d'Allemagne. Et ils ne me semblent pas très satisfaits.

— Les peuples sont lâches devant un État puissant, reprit le prince. Ils ne savent que ramper à ses pieds, quand ils se sentent isolés et trop faibles pour lui tenir tête, ou s'unir en bande comme des loups dès qu'ils se croient en force pour lui courir sus... J'estime, moi, que c'est un grand honneur pour l'Allemagne de subir en ce moment les suspicions de l'Europe et même la trahison de ses alliés. On peut dire des nations ce que Schiller a dit des individus : « C'est quand il est seul que le fort a plus de force. »

La jambe d'Else s'enlaça amoureusement à la mienne, sans doute afin de compenser ce que le chauvinisme du prince pouvait avoir de désobligeant pour moi.

— Les plus glorieuses années commencent pour l'Allemagne, reprit le major de sa voix de caporal en colère. Rendons grâce au Dieu tout-puissant de ce que les peuples nous sont hostiles ! Si nulle menace de conflit ne nous avait réveillés, nous risquions

de nous assoupir dans le luxe, dans les arts, dans le commerce. L'Allemand aurait failli à sa mission, qui est de gouverner l'Europe. L'Europe la lui rappelle.

— *Tu, regere imperio populos, Germane, memento*, conclut le prince, se levant de table.

— *Principem habemus adornatum*, me glissa le surintendant à l'oreille, tandis que je me précipitais vers le bras robuste de la ministresse, admirant le goût des Allemands à s'exprimer en latin.

Après les repas intimes comme celui-ci, le prince Otto avait coutume d'emmener bourgeoisement ses hôtes masculins dans le fumoir voisin de son cabinet. C'était une pièce aussi simplement meublée que le cabinet lui-même. Seule différence : les bibliothèques, au lieu d'être en chêne clair, étaient en acajou. De bons fauteuils de cuir, à la mode anglaise, invitaient à la lecture, à la méditation ou à la sieste. Quand nous y fûmes tous réunis, sauf Max, demeuré avec les femmes, le prince Otto vint à moi, et, me choisissant lui-même un cigare, ce qui fit pâlir de jalousie le comte de Marbach :

— J'ai besoin de causer quelques instans avec vous, monsieur Dubert, me dit-il. Passons, je vous prie, dans mon cabinet.

J'obéis. Nous laissâmes dans le fumoir le major, le ministre et le surintendant, tous trois assez surpris. Quand nous fûmes assis en tête à tête, de chaque côté de la cheminée, le prince me dit avec une rondeur affectée, en coupant son discours de grosses bouffées de fumée :

— Voilà. Vous savez, monsieur Dubert, que j'ai de l'estime pour vous. Vous pensez comme un Français, moi comme un Allemand ; c'est tout naturel... et j'ajoute que les Français comme vous, qui ont de la culture et qui travaillent, représentent favorablement la France en pays étranger. Je suppose que vous ne vous plaignez pas de la façon dont on vous traite ici ? Je recommande toujours qu'on ait les plus grands égards...

— Votre Altesse est parfaitement obéie sur ce point, répliquai-je.

— Je vais donc vous parler comme... à un ami, et vous demander franchement votre concours. Voilà. Cette affaire Zimmermann devient ridicule. Le ministre de la police (qui n'est pas un aigle) n'est en somme arrivé à rien établir de précis contre le docteur, mais seulement un ensemble de présomptions.

Il semble avéré aujourd'hui que Zimmermann est sorti de chez lui, le jour du Sedanstag, emportant comme de coutume sa boîte à herboriser. Il la déposa dans la remise de la Fasanerie, sur la proposition du petit Hans, le frère de lait du prince Max. Hans en a témoigné. Il vint la reprendre quand on l'eut expulsé de la tribune. Il faut donc admettre qu'il avait caché de la cécilite (c'est le nom de l'explosif qu'il a inventé) dans la boîte; que, sous l'empire de la colère, il a glissé le pétard dans la caisse d'arrière de la voiture... Notez que nul débris de l'engin n'a été retrouvé. On a bien recueilli un fragment qui semble avoir appartenu au culot en cuivre d'une fusée de feu d'artifice. Mais on avait justement le matin essayé deux des fusées destinées au feu d'artifice du Sedanstag. Et d'ailleurs, l'effet n'a rien eu de comparable avec celui d'une fusée. L'hypothèse est donc que le docteur Zimmermann s'est servi d'un explosif connu de lui seul, — la cécilite, probablement, — et que cet explosif peut agir sous un volume extrêmement petit. N'a-t-il pas parlé lui-même d'un verre de montre? Voilà ce que soutiendra l'accusation. Qu'en pensez-vous?

— Je pense, monseigneur, qu'on a condamné des innocens sur de moindres présomptions.

— Mais vous croyez que le docteur est innocent? Qu'il se défende donc, l'animal! Le juge d'instruction ne peut pas lui tirer une parole, et il refuse de prendre un avocat! Nous sommes bien forcés de discuter sur des présomptions. Et pendant ce temps-là, les journaux satiriques de Munich et de Berlin raillent ce qu'ils appellent le pétard de Rothberg... Avez-vous lu le dernier *Simplicissimus?* On m'y représente poursuivant, un grand sabre à la main, des enfans qui tirent une papillote à capsule! D'autre part, le *Vorwærts* insinue que c'est moi et mon ministre qui avons organisé l'attentat. Cette chipie de Frau Doctor, qui avait l'air le plus inoffensif du monde, tant qu'elle avait son mari, est devenue enragée depuis qu'on le lui a mis en prison. Elle inonde de ses écrits tous les journaux d'Allemagne, elle ameute ce qu'ils appellent les intellectuels : une protestation court à Munich, une autre à Dresde, et il n'est pas d'écrivain à un pfennig la ligne qui ne déclare à l'univers que je suis un bourreau et que Rothberg est pire que l'État russe. Berlin profite de cela pour essayer de me supprimer des franchises tolérées depuis trois générations princières... Enfin on annonce une

députation des étudians d'Iéna, des élèves de Zimmermann, quelques balafrés buveurs de bocks, qui viendront en corps effarer les hôtes du Luftkurort par leur tenue et leurs chansons, sous prétexte de protester contre l'incarcération de leur maître. Ah! maudit, maudit soit le jour où ce vieux fou remit les pieds sur mon territoire! Je lui ai fait mille politesses : il m'a grossièrement envoyé promener. Il a déblatéré contre l'Empire, un jour de fête, devant toute ma Cour; je me suis contenté de l'expulser de la tribune. Il est probable, en somme, qu'il a fait au major une niche de gamin, une niche dangereuse, puisqu'elle a failli coûter la vie à la victime... J'ai écouté la voix publique, je l'ai fait arrêter : il est fort à l'aise dans sa prison qui n'est pas un affreux cachot, comme le prétendent les intellectuels... Et voilà qu'à cause de lui, on me ridiculise et on me calomnie. J'en ai assez. Coupable ou non, il paiera pour l'ennui qu'il me vaut!

Le prince s'était levé, et, jetant d'un geste colère son cigare dans la vaste cheminée, arpentait la pièce de bout en bout. Je m'étais levé aussi, résolu d'ailleurs à ne pas prononcer une parole s'il ne m'interrogeait. Mais j'admirais l'enchaînement des événemens et comme, selon la prédiction de Moloch, l'Idée, par sa seule puissance d'Idée, prenait l'offensive contre ceux qui avaient voulu la tuer.

— Qu'en dites-vous? questionna finalement le prince, s'arrêtant devant moi.

— Monseigneur, j'attends vos ordres.

Il haussa les épaules.

— Mes ordres! mes ordres! Je n'ai pas d'ordres à vous donner... en cette matière du moins. Je m'adresse à vous, non pas comme au précepteur de mon fils, mais comme à un gentleman... La Frau Doctor veut qu'on lui laisse voir son mari? Eh bien! j'y consens. Mais à la condition que vous irez d'abord trouver ce vieil aliéné, et que vous lui représenterez l'embarras où il me met injustement en refusant de se défendre et en nous laissant porter seuls tout le poids du procès. S'il a de bonnes raisons à nous donner pour établir son innocence, que ne nous les fournit-il? La justice humaine, en somme, implique une sorte de contrat tacite entre l'inculpé et le juge : si le juge doit être impartial, l'inculpé doit chercher à éclairer cette impartialité. Zimmermann s'imagine-t-il que je veuille condamner un innocent?

— Monseigneur, dis-je après une courte réflexion, je vous remercie d'abord de lever le secret, comme je vous en avais transmis la requête. Dès demain je verrai le prisonnier. Bien entendu, je le verrai comme un ami... Je n'ai pas à me mêler de l'enquête. Mais je lui transmettrai vos intentions bienveillantes... et ce qu'il m'autorisera à vous dire de l'entretien que j'aurai avec lui, je vous le redirai.

Le visage du prince s'éclaira.

— Bon ! bon !... voilà justement ce que je voulais de vous... Merci ! je suis sûr que vous vous tirerez très habilement de cette démarche.

Il me tendit la main et serra fortement la mienne. Je vis qu'il était ému. « C'est un brave homme, au fond, pensai-je, bien qu'il se déguise en tigre !... »

On frappa à la porte. Le vieux maître d'hôtel entra, courbé en deux.

— Son Altesse la princesse régnante fait prévenir Son Altesse Sérénissime qu'elle est sur la terrasse avec les gracieuses dames et qu'elle prie les messieurs de rejoindre les gracieuses dames.

— Allons ! allons ! fit le prince... Soyons galans ! N'oublions pas le beau sexe... Un autre cigare, monsieur Dubert ? Non ? Bien ! venez avec moi !...

Il me prit familièrement l'épaule et me ramena ainsi dans le fumoir : attitude qui excita de nouveau la jalousie du major et du ministre. Il me parut même que l'intendant s'en offusquait un peu, car, tandis que nous descendions au jardin, il trouva le moyen de me glisser à l'oreille :

— Morbleu ! vous êtes en faveur !... Ah ! vous avez pris le bon moyen, Français que vous êtes... C'est en commençant par conquérir le cœur des femmes que vos aïeux ont soumis l'Europe.

La terrasse où nous attendaient les « gracieuses dames » était un vaste espace sablé, sans autre verdure que des caisses d'oranger, situé à l'extrémité du château, de plain-pied avec le parc. Elle surplombait, à pic, la boucle de la Rotha. On y accédait par un hall vitré, à la fois jardin d'hiver et salle de billard. Quand nous y arrivâmes, il faisait nuit noire : quelques rares étoiles clignotaient entre de gros nuages, immobiles. Des boules électriques, accrochées aux orangers, éclairaient les sièges rus

tiques où les dames étaient assises ; mais cette lueur, à une toute petite distance, s'évanouissait, comme absorbée par l'immense ombre environnante. Notre retour fut salué par les plaisanteries accoutumées sur le goût de s'isoler entre eux qu'ont les hommes, et l'impossibilité où sont les femmes de se passer d'eux... La princesse me prit bientôt à part.

— Venez avec moi, dit-elle. Regardons le précipice par la nuit noire. C'est très effrayant.

Et, m'entraînant, elle ajouta :

— Vous savez que c'est l'usage, ici... Tout le monde se disperse. Le prince a déjà accaparé cette peste de Frika, et ils s'en vont vers le parc.

La mince silhouette de Frika, satellite de l'importante silhouette du prince Otto, s'effaçait en effet, déjà, vers les régions pénombrées qui enveloppaient la terrasse... Autour de la table rustique sur laquelle étaient disposés les boissons fraîches et les verres, il n'y avait plus que la Frau Minister qui digérait dans un demi-sommeil, le major et le ministre qui menaient une discussion animée, et, bavardant avec l'intendant, Max et Gritte réconciliés.

Sans souci d'être observée, Else me guida vers le parapet de la terrasse, dans la direction juste opposée à celle où disparaissaient le prince et Frika. Là, il faisait si noir que nos yeux ne se voyaient même plus : mais je distinguais, comme une vapeur, les blancheurs de la toilette de la princesse, et l'écharpe qui enveloppait ses épaules.

Elle mit sa main sur ma main : je sentis la fièvre de ses doigts. Et tout de suite elle parla :

— Cette nuit m'enivre, dit-elle... L'orage est dans l'air : il éclatera bientôt. O mon ami, je ne pouvais plus me passer de vous plus longtemps. Pendant le souper au moins je vous voyais, je vous effleurais... Mais depuis que vous étiez parti avec le prince, je ne vivais plus. C'est pour cela que je vous ai envoyé chercher.

Je pressai tendrement cette longue main brûlante et je murmurai :

— Merci.

A vrai dire, cet isolement à deux, presque sous les yeux des autres convives, me causait un malaise. Je ne pouvais me dissimuler que mon intimité avec Else ne faisait plus mystère pour

personne : probablement on la croyait plus coupable qu'elle n'était encore... Je percevais cela non seulement aux allusions impertinentes du Hof-Intendant, mais aussi dans l'obséquiosité ironique des serviteurs, et leurs chuchotemens entre eux à ma vue ; dans la déférence de Graus et des fonctionnaires ; dans la haine croissante que me témoignait le major, haine agrémentée d'un effort de dédain. Il me semblait même deviner une curiosité malveillante dans les yeux des simples habitans. Tout cela disposait à la nervosité et à l'aigreur. En outre, mes relations avec Else n'avaient déjà plus le charme imprécis du début. Commencée sans projet, sans rien y mettre de mon cœur, avec la conviction que c'était une distraction fugitive, une aventure de passage, comme celle que tout voyageur ébauche et laisse inachevée, il fallait bien m'avouer qu'elle tournait au contrat, qu'elle devenait l'acte décisif de ma vie ! Et, non sans ennui, je constatais que le flirt impatient et presque innocent, tel, par exemple, que chez la Gombault le jour du Sedanstag, aurait aujourd'hui comblé tout mon désir, tandis que l'excès probable de ma fortune m'inquiétait...

— Comme vous êtes silencieux, mon ami ! murmura Else. Cette immensité ouverte devant nous vous émeut, n'est-ce pas ?... Ne trouvez-vous pas qu'on voudrait rêver ici toute la nuit, la main dans la main, sans rien dire ?

— Oui, répliquai-je...

Et je pensais : « Puisqu'elle ressent cela, j'espère qu'elle va s'abstenir de parler, et m'en dispenser aussi. » Mais les femmes n'ont, hélas ! aucun souci de rester conséquentes avec elles-mêmes. Ayant payé au silence ce tribut d'éloges, elle n'arrêta plus de discourir :

— J'ai été heureuse, pendant le souper. Vous étiez près de moi, tout près de moi, comme je l'avais voulu, car c'est moi qui avais dit à Lipawski de vous donner ma gauche... Il est malin : il a trouvé la justification de cette singulière étiquette dans une vieille coutume de Litzendorf : on appelait cela le privilège du passant. Un passant, fût-il un simple laboureur, pouvait souper une fois l'an à côté du prince. Alors, tandis que les maîtres d'hôtel nous servaient dans cette vieille et magnifique vaisselle plate qui date de Louis-Ulrich, je regardais la salle des cornes de cerf, les tapisseries, les portraits, je songeais que cette demeure historique était à moi, que j'y étais souveraine, associée

par elle et par mon rang à toute la glorieuse histoire des Rothberg et de l'Allemagne... Et j'étais heureuse de penser que toutes ces choses pour lesquelles tant de femmes donneraient leur vie, je méditais de les abandonner pour vous, de les sacrifier à l'amour.

Rien n'est si pénible, dans un dialogue sentimental, que le désaccord du ton entre les interlocuteurs. Or, ce soir, Else se montait à un diapason sentimental où j'avais peine à me hausser. Le sujet qui la mettait hors d'elle et la faisait planer dans le ciel, l'émoi du sacrifice qu'elle allait, selon son expression, faire à l'amour, ce même sujet avait pour effet infaillible de me ramener sur la terre, de m'inspirer des réflexions moroses, de me rendre agacé et hostile. Il fallut bien qu'elle s'en aperçût.

— On dirait, murmura-t-elle, que vous ne comprenez pas ma joie ou que vous m'en voulez de vous l'avouer?...

— Pardonnez-moi, répliquai-je. Je ne puis m'empêcher de mesurer, moi aussi, le sacrifice que vous projetez. J'hésite à l'accepter... Voilà tout.

— Ah! fit-elle en rejetant ma main.... Alors, vous ne m'aimez pas!

Mais tout de suite elle reprit ma main et la porta à ses lèvres.

— Pardonnez-moi à votre tour. Vos scrupules sont ceux d'un cœur délicat... Mais vous devez les chasser pour l'amour de moi. Je vais tout renoncer pour vous: famille, situation, une partie de ma fortune et aussi le respect du monde; il faut me récompenser de cela en devenant mon fidèle sujet. Si vraiment vous êtes mon fidèle sujet, vous regarderez comme votre plus cher devoir d'obéir à votre souveraine et de suivre son bon plaisir. Rappelez-vous l'histoire de Maria-Helena, la mère du prince Ernst. Elle aima un simple officier de fortune, celui qu'elle rencontrait chaque jour dans le parc, au Maria-Helena-Sitz... L'officier partit pour la guerre. Un jour, elle ne put se passer de le voir et lui écrivit de revenir. Il n'hésita pas; il déserta, fut pris et fusillé... Voilà l'amour. Seulement, Grets von Billem n'était pas un frivole Français.

En cet instant, une voix pure, assez jolie, s'éleva dans la nuit au-dessous de nous, parmi les sombres verdures, et chanta le lied de Heine:

Je ne sais d'où cette tristesse
M'a pu venir...
Un conte ancien hante sans cesse
Mon souvenir.

C'était Frika, dont la sensibilité allemande, émue aussi sans doute par la chaude nuit orageuse et peut-être par le vin du Rhin, donnait au prince Otto l'agrément d'évoquer, par ce chant célèbre, les coteaux où pousse le généreux raisin de Steinberg. La princesse écouta le couplet, qui finit brusquement dans un éclat de rire.

— Il l'embrasse, fit-elle... Autrefois, mon cœur se serrait quand de semblables choses se passaient autour de moi. Maintenant, cela me fait presque plaisir. Cela m'ôte tout scrupule. Je ne peux pas vivre sans amour, et l'amour du prince n'est pas pour moi. Alors, je pars...

Le silence redevint si profond qu'on entendit, sur le billard de la véranda, s'entre-choquer les boules manœuvrées par les dignitaires... Une profonde tristesse m'envahit. J'eus la sensation de m'enlizer peu à peu, de m'enfoncer dans d'inextricables nécessités... « C'est fini, pensai-je... J'aurai beau me débattre... ce qu'elle veut se fera... Mais pourquoi en ai-je tant de mélancolie ? »

Je me rappelai des stations sur cette même terrasse, il n'y avait pas très longtemps, devant de pareilles nuits, où ma sensibilité avait doucement frémi au voisinage de la même femme qui était en ce moment près de moi, s'offrant à moi par un réel sacrifice. Alors, j'avais eu le désir de ses mains longues, de sa taille, de ses cheveux, de ses yeux et de ses lèvres... A présent qu'elle allait se donner tout entière, et pour la vie, j'avais peur de m'apercevoir que ces menues faveurs m'auraient suffi, que, d'elle, je ne souhaitais rien de plus. Et je sentais aussi que je n'oserais jamais le lui dire, et je marchais ainsi, de front avec elle, à un abîme de malentendu sentimental et d'ennui plus profond que le noir précipice ouvert devant mes yeux.

L'instant où je pensais ces choses mélancoliques fut celui qu'elle choisit pour murmurer :

— Prenez-moi dans vos bras.

J'obéis ; n'était-elle pas ma souveraine ? Et puis les hommes ont, je crois, une bonté, une pitié sentimentale dont les femmes sont incapables dès qu'elles ne sont plus éprises. Je baisai les

yeux et les cheveux d'Else, et je sentis que ma tendresse pour elle n'était pas morte. Seul, le cauchemar des résolutions prochaines la paralysait... Dès que nous fûmes désenlacés, elle reprit, la voix entrecoupée :

— Je ne cesse plus de compter les jours qui me séparent de ma libération... Nous voilà au 12 septembre : dans six jours vous m'avez dit que votre charmante petite sœur vous quitte ? Le lendemain, je pars pour Carlsbad, escortée de la seule Bohlberg. Ce sera le 19 septembre. Le 20, j'expédie Bohlberg à Marienbad, sous un prétexte quelconque ; une demi-heure après son départ, je pars moi-même pour Nicklau, en Galicie, où j'ai une petite maison à moi, que m'a léguée Mme de Nicklau, la dame d'honneur qui fit mon éducation à Erlenburg... Vous demandez un congé au prince, vous me rejoignez ; le 23, nous sommes réunis, chez moi, dans une demeure à moi, avec des gens à moi, qui sont des Polonais, sujets autrichiens, et qui obéissent comme des chiens à leur maîtresse, en léchant les mains si on les frappe. Dans moins de deux semaines, donc, nous serons l'un à l'autre.

Sa voix s'était raffermie. Elle parlait maintenant bas et ferme, comme si elle m'eût donné des ordres. Je murmurai :

— Et le prince ?...

— Une lettre que je lui laisserai lui expliquera ma conduite. Comme je serai arrivée incognito à Carlsbad, dans l'appartement que vous m'avez choisi et qui est retenu au nom de « la comtesse de Grippstein, » le prince aura tout le temps d'aviser à donner de mon absence une explication plausible. Bien entendu, je la lui faciliterai, pour que notre divorce ait des motifs avouables.

J'osai objecter encore :

— Et Max ?

Elle soupira, mais ne me parut pas très émue.

— Je laisserai aussi une lettre pour Max... et, connaissant son cœur, j'ai bon espoir qu'il ne me condamnera pas. Aura-t-il tant à souffrir de mon départ ? Déjà il ne m'appartient plus : il est aux mains du major et du prince. D'ailleurs, je ne suis pas la première femme, ni même la première princesse qui s'évade de la vie conjugale... Plus je vais, plus je suis convaincue que j'agis selon le dessein de Dieu ; une lucidité, une énergie que je ne me connaissais pas me guident, me soutiennent.

Le ciel noir tressaillit d'un lointain éclair. J'admirais comme les femmes font aisément jouer à Dieu un rôle d'inspirateur et de complice dans leurs combinaisons sentimentales.

« Non, pensai-je, je ne croirai jamais que la providence divine s'entremette à de pareilles besognes. Bien plus vraisemblablement, un démon spécial est affecté à servir les projets des femmes en mal d'aventure... Voilà une blonde assez paresseuse et médiocrement organisatrice hors de son ménage ; elle déploie soudain une volonté, une habileté, une autorité irréductibles. » Et je ressentis l'accablement du vaincu, la défaite de l'homme devant le désir de la femme, fort comme la Fatalité. Elle aussi avait conscience de sa force, car elle me dictait l'avenir sans plus même me consulter.

— Ainsi, désormais, conclut-elle, vous êtes bien à moi ! Nicklau est loin de toute ville, à plus de trente kilomètres d'Olbitz, qui n'a que dix mille âmes. Nous serons entièrement l'un à l'autre, pour la vie.

Une voix enfantine, non loin de nous, m'épargna d'exprimer jusqu'à quel point ce tableau m'enchantait. La voix dit, doucement :

— Mère ? Êtes-vous là ?

— Ne remuons pas ! me souffla la princesse...

Et, tout haut, elle répondit :

— Venez, Max... Nous sommes au bord de la terrasse... par ici...

Le jeune garçon s'élança vers sa mère. Il l'embrassa :

— Je n'ai pas fait de faute de français de tout ce soir, dit-il, en causant avec Mlle Dubert. Elle n'a pas pu me marquer une seule faute, et alors elle me doit une discrétion.

Il avait passé son bras sous le bras de sa mère et caressait doucement sa joue contre l'écharpe dont s'enveloppait à demi ce bras nu.

— Où est Gritte ? demandai-je, pour dire quelque chose.

— Le comte Lipawski lui donne une leçon de billard.

Lentement, tous les trois, nous regagnâmes les régions éclairées de la terrasse.

— Maman, fit Max, toujours appuyé au bras de sa mère, j'ai une idée. Mlle Dubert devrait rester ici et finir son éducation avec moi. Ainsi, elle ne se séparerait pas de son frère et je suis sûr qu'elle apprendrait autant qu'en France...

— Demandez-le-lui, fit Else.

— Oh ! pour moi, elle ne voudra pas... Mais si M. le docteur y consentait !... Et vous savez, maman, M. le docteur fera ce que vous voudrez.

En arrivant devant le hall vitré, nous trouvâmes Frika, notablement décoiffée, qui humait, avec une paille, une citronade glacée... Assise à côté de la table rustique, la femme du ministre dormait profondément, les plis de son menton noyés dans sa gorge mouvante. Le prince, le major et M. de Drontheim, assis, causaient à l'écart. Sous le hall, on apercevait Gritte pointant sur un pied, contre le billard, dans la position, à peu près, du génie de la Bastille. Elle tenait la queue par le petit bout, sur les indications de Lipawski, tentait un coup difficile. Sa langue rose dépassait ses lèvres.

— A demain, me dit la princesse, effleurant ma main de ses doigts.

Le prince, m'apercevant, vint à moi :

— Je compte sur vous pour ce qui est convenu entre nous, n'est-ce pas, monsieur le docteur?

Je m'inclinai. J'avais une forte envie de rire, car je voyais le ministre de la police profiter de l'inattention générale pour réveiller sa femme à force de pinçons dans le gras de son ample dos nu. La grosse dame, effarée, sursauta d'un sommeil profond, puis bondit sur ses pieds, épouvantée de se trouver assise devant ses souverains debout...

Comme de coutume, le couple princier rentra dans les appartemens sans prendre congé, et seulement quand il eut disparu le surintendant commanda aux valets de faire avancer les voitures. Je serrai les mains des fonctionnaires, je baisai les doigts de la grosse Frau Minister et de la mince Frika. Une bouffée de vent balayait la terrasse. Quelques éclairs palpitaient, de minute en minute, derrière l'écran des montagnes : et alors la dentelure des sapins se dessinait un instant sur un ciel électrisé.

Max vint saluer Gritte qui s'emmitouflait dans son manteau : elle lui répondit par un adieu qui me parut extrêmement froid... J'avais dit à Herr Graus de n'envoyer de voiture au château pour Gritte et pour moi, que si le temps se gâtait tout à fait. Il se trouva que le prévoyant hôtelier nous avait dépêché son meilleur landau. Et bien il fit, car à peine avions-nous passé la poterne du château que de grosses gouttes de pluie commencèrent

à tacher les vitres. Gritte s'était blottie contre mon cœur. J'avais noué mes bras autour d'elle, et sur ma poitrine je sentais délicieusement le mouvement de sa respiration. Elle ne parlait pas, je ne lui parlais pas; nous sentions bien que nous avions en ce moment des secrets l'un pour l'autre. Comme la voiture atteignait les premières maisons du Luftkurort, elle se dégagea :

— N'est-ce pas, Louis, que tu ne m'abandonneras jamais?

Je sentis ses cils mouiller mon visage. Je la serrai étroitement.

— Mais non, ma chérie, je te le promets.

— C'est que je n'ai que toi au monde! fit-elle encore.

Et comme il fallait descendre, la voiture s'étant arrêtée devant notre villa, elle ramena son manteau sur ses yeux pour que le cocher ne la vît pas pleurer.

X

A Iéna, le célèbre docteur Zimmermann professait, dans les salles de l'Université, un cours public et officiel de chimie biologique, et un autre sur la chimie des explosifs. En outre, il donnait chaque mardi et chaque samedi, à quatre heures après-midi, une conférence dans la salle Germania sur la doctrine de l'évolution moniste. Ces conférences, libres et gratuites, n'avaient rien d'officiel : l'autorité les considérait même sans bienveillance. Mais la célébrité de Zimmermann, et aussi la tradition libérale de la vieille cité universitaire avaient toujours empêché qu'on y imposât aucune entrave. Toutefois, le public ni le ton des conférences monistes ne ressemblaient en rien au ton et au public des cours universitaires. Le grand amphithéâtre suffisait à peine à ceux-ci, fréquentés, non seulement par des apprentis savans venus de toute l'Europe, mais aussi par un grand nombre d'amateurs mondains des deux sexes. Les conférences de la Germania ne réunissaient qu'une trentaine de fidèles, recrutés surtout parmi les étudians de philosophie. Peu d'entre eux étaient riches; un seul visage de femme tranchait sur la monotonie de leur groupe, pâle visage osseux, que de larges yeux bleu foncé et de beaux cheveux de cendre et d'or préservaient d'être laid, mais qui, tout de même, complétait assez misérablement une petite personne grêle, fiévreuse et toussante, nommée Gerta Epfenhof, native de Lübeck.

Gerta Epfenhof n'avait qu'un objet dans la vie : être l'Hypatie de la religion moniste. Elle avait quitté sa patrie après la lecture du livre de Zimmermann : *Les quatre Problèmes de la Nature*, pour venir à Iéna recueillir la bonne parole de la bouche même du maître. Autour d'elle s'étaient groupés les plus fervens auditeurs masculins. C'étaient Franz Kapith, de Francfort-sur-le-Mein, Albert Grippensthal, de Nuremberg, et Michel Urnitz, de Cronach, près Kœnigsberg. Franz Kapith était un jeune homme replet, à visage enluminé, rasé comme un prêtre. Ses traits enfantins étaient à peine dessinés. Il se résumait, au premier regard, dans deux courtes jambes, un ventre, deux grosses joues rebondies, rouge brique, presque pas de nez ni d'yeux, et des cheveux qui, à force d'être rejetés en arrière comme un ornement superflu, prenaient le parti de déserter en masse un front inhospitalier. Albert Grippensthal, l'ami, l'inséparable compagnon de Kapith, était au contraire un solide Bavarois de haute stature, à barbe de Gambrinus, d'une force herculéenne, qu'il dépensait, d'ailleurs, en jeux pleins d'innocence, tels que porter à bras tendu, par un pied, une table sur laquelle s'asseyait son ami Franz. Il excellait encore aux paris gastronomiques, tels que manger à lui seul un agneau en trois jours. Franz et Albert professaient pour Gerta une véhémente admiration : admiration tout intellectuelle chez Franz (qui se vantait d'ignorer les troubles de l'amour), mais aiguisée de tendresse sentimentale chez Albert. Bonne camarade avec tous deux, la jeune fille ne cachait pas ses préférences pour Michel Urnitz, et expliquait loyalement cette préférence en déclarant qu'elle le trouvait beau. Le Germano-Slave Urnitz était en effet délicat de visage, avec des prunelles d'un gris très pâle, des cheveux couleur de paille de blé, l'ovale du menton affiné, de belles dents, de belles mains. Quoique pauvre, il soignait sa tenue, contrastant avec le débraillé de ses deux amis, et même avec le négligé de Gerta. Entre Gerta et Michel, il était convenu que le mariage serait célébré à la fin de leurs études : tous deux travaillaient la philosophie, et se destinaient à l'enseignement. Franz et Albert, au contraire, suivaient les cours de chimie du docteur et formaient de vagues projets industriels.

A Iéna, les trois étudians et l'étudiante logeaient chez Frau Rippert, veuve d'un portier de l'Université, qui possédait par héritage une vieille petite maison à pignon triangulaire donnant

sur l'antique rue aux Choux. Chacun y avait sa chambre, les hommes au premier étage, Gerta au rez-de-chaussée, à côté de Frau Rippert. Pour tout ce monde, la veuve du portier faisait la cuisine et le ménage. Gerta, par goût de ménagère, l'y aidait un peu. Elle employait à ces soins les heures pendant lesquelles les hommes allaient à la brasserie : car, pour adeptes du néo-évolutionnisme qu'ils fussent, Franz, Albert et Michel ne renonçaient pas aux coutumes de l'étudiant allemand. Mais Gerta dépensait surtout ses loisirs à décorer, à entretenir la chapelle moniste qu'elle avait installée dans le grenier de la vieille maison. Là se réalisaient, bien imparfaitement, les rêves grandioses de M. Moloch. Des draps blancs, tendus horizontalement sous la charpente, formaient la voûte constellée d'insectes rares, de curieux coléoptères épinglés çà et là sur leur blanche surface. Au fond, sur une table à tapis rouge qui figurait l'autel, un appareil rebuté par le musée de l'Université et raccommodé tant bien que mal, représentait le système astronomique du monde. Des bocaux, garnissant les étagères, contenaient des syphonophores et des étoiles de mer. Aux murs étaient appendus les portraits des apôtres de l'évolution : Darwin, Claude Bernard, Lister, et enfin Zimmermann.

Chaque dimanche, un abondant et solide repas cuisiné par Frau Rippert, qu'aidaient Frau Zimmermann et Fraülein Gerta, réunissait d'abord les quatre fidèles autour du docteur et de sa femme. On invitait parfois quelque auditeur zélé des conférences de la Germania : rare faveur, très désirée, très appréciée... Après cette copieuse communion, on montait dans la chapelle : là, chaque familier retrouvait sa pipe de porcelaine, et Frau Rippert veillait à ce que la bière ne vînt pas à manquer. Les plus glorieuses séances étaient celles où le docteur répétait, en les commentant, quelques-unes des expériences fondamentales de la Doctrine, ou même apportait la primeur de quelque expérience nouvelle. A l'ordinaire, l'après-midi se passait en conversations à la manière des dialogues socratiques. Dans la fumée des pipes et la vapeur de la bière blonde, les âmes s'exaltaient. Moloch, ses cheveux blancs ébouriffés, discourait à perdre haleine; Albert applaudissait et grognait de joie, résolument approbateur; Franz, qui avait des goûts de littérateur et tournait même agréablement le vers iambique, notait sur ses tablettes les répliques mémorables. Michel, de sa voix noncha-

lante, Gerta de sa voix pointue, posaient de perpétuelles objections dont triomphait aisément la verve combative du maître. Dans cette joute, Frau Zimmermann ne craignait point de défendre souvent le parti de la tradition : c'était elle que le docteur avait parfois le plus de peine à réduire... Cependant, Frau Rippert, affolée par le bruit et les disputes qui faisaient retentir sa vieille maison d'argile et de bois, se réfugiait dans sa cuisine, et, un eucologe à gros caractères ouvert sur la table, se bouchait les oreilles pour relire l'évangile du jour.

... Jamais je n'ai mis les pieds à Iéna. Jamais je n'ai assisté aux cours publics, non plus qu'aux conférences privées du docteur Zimmermann. Je n'ai point passé le seuil de la maison de la rue aux Choux; je n'ai pris nulle part aux offices de la chapelle moniste, ni aux dialogues sur l'éternité de la matière, parmi la fumée des pipes de porcelaine et la vapeur savoureuse de la bière de Mars... Mais j'ai connu le replet Franz Kapith, le géant Albert, le beau Michel aux prunelles de myosotis. Et mes yeux ont vu, aussi, Gerta Epfenhof, l'Hypatie moniste. A tous j'ai parlé; ils m'ont parlé abondamment.

J'ai même assisté à plusieurs de leurs dialogues, et non pas des moindres, si j'en crois Franz Kapith, le Platon de la bande. Ces dialogues eurent pour théâtre la prison de Rothberg, située dans le sous-sol d'une vieille tour qui flanque la porte du château. Je dois rétablir ici la vérité contre une allégation du *Vorwærts*, que son zèle cette fois emporta trop loin : cette prison n'était nullement un cachot infect, suintant une humidité verdâtre, asile de serpens et de rats. C'était, au contraire, une vaste pièce spacieuse, à moitié creusée dans le roc, et qui n'était en sous-sol que vers l'entrée. Elle avait dû servir jadis de caserne au poste militaire du château. Elle s'éclairait fort bien, d'autre part, par une grande baie cintrée, dûment grillée, qui regardait le précipice. Là, chaque après-midi, depuis que le docteur n'était plus au secret, ses fidèles disciples, venus en délégation d'Iéna, lui tenaient compagnie avec Frau Zimmermann. Et moi-même j'y vins assez souvent. Mes premières visites avaient eu surtout pour objet de décider le docteur à se défendre et à choisir un avocat. Mais, même quand j'eus constaté l'inutilité de mon effort, je me plus à passer presque chaque jour quelques instans dans cette prison éloquente. Outre le plaisir d'entendre

les propos d'un sage et de ses adeptes, j'y goûtais un allégement à mes propres soucis, aggravés à mesure que s'approchait l'échéance fixée par la princesse. Et mes soucis devenaient si pressans que parfois je regrettais, en les quittant, ces murs de roc où je laissais le bon Moloch, murs qui l'isolaient des autres humains, et du moins lui garantissaient la liberté de sa pensée et de son cœur.

Là, dans la société du joyeux Franz, du solide Albert, du beau Michel et de l'ardente et frêle Gerta, j'appris à connaître une autre Allemagne que celle des cours et des casernes, l'Allemagne de la pensée indépendante, patriote à coup sûr, mais ennemie des brutalités agressives des pangermanistes, un peu chimérique, mystique par hérédité, et, maintenant qu'elle a désappris le lied religieux des ancêtres, transportant dans la science positive son appétit de foi généralisatrice, son goût de l'analyse et du système, en même temps que son besoin d'évocation poétique... Là, je connus mieux l'âme sentimentale et dévouée de Mme Moloch, et Moloch me devint si cher que peu à peu, moi-même, j'en vins à le considérer comme mon maître. Aujourd'hui que tout cela est enfoui dans le passé, et que chaque jour échu met, telle une feuille de papier de soie sur la page d'un herbier, un voile d'oubli entre le présent et mon séjour en Thuringe, certes j'évoque avec bienveillance mes discussions politiques avec le prince Otto, mes leçons à Max docile et intelligent, et telles promenades à deux, avec une dame blonde romanesque, à Maria-Helena-Sitz, à Grippstein, à la petite maison de la Gombault, ou simplement dans son boudoir jaune, quand ses longs doigts nerveux attaquaient le Prélude de *Parsifal*... Mais le souvenir le plus poignant de mon séjour, ce qui fait que malgré toutes les billevesées impériales, malgré la *Strassburger-Post* et la *Norddeutsche Zeitung*, malgré M. Schiemann, malgré les Denkmaler, malgré les brochures pangermanistes, — un peu de mon cœur reste encore attaché à ce que M. Moloch appelait la chère Allemagne, — ce sont assurément mes après-midi passées dans le cachot du docteur prisonnier, et surtout cette après-midi du 18 septembre, où commença d'être pressenti l'arrêt du juge d'instruction qui renvoyait Moloch devant la cour d'assises de Litzendorf. Mon cœur était alors anxieux et sombre. Le lendemain, Gritte partait pour Paris, et la princesse pour Carlsbad. Le surlendemain, je devais rejoindre la princesse.

Malgré mes propres tracas, je fus tellement frappé de ce qui fut dit, ce jour-là, qu'ayant observé que Franz Kapith, assis sur un escabeau près de la baie cintrée, prenait des notes sténographiques, je lui demandai de me communiquer ces notes, quand il les aurait développées en clair. J'en reçus dès le lendemain une copie, que j'ai conservée. Elle n'est point de la main du rouge enfant de Francfort. L'ardente et frêle Gerta a pris le soin non seulement de la recopier pour moi, mais même de la traduire en français. Et ce français, pour être un peu scolaire, ne laisse pas d'avoir une certaine saveur. D'ailleurs il peint plus fidèlement cet entretien germanique que je ne l'aurais su faire avec mes habitudes de Latin.

MANUSCRIT DE GERTA

Ce jour-là, nous nous rendîmes à la prison plus tôt que de coutume, parce que le bruit avait couru la veille au soir que l'arrêt du juge d'instruction allait être rendu. Et en effet, quand nous arrivâmes devant la porte de la prison, le geôlier nous dit d'attendre quelques instans : « Car, ajouta-t-il, le capitaine-directeur est en ce moment auprès du prisonnier et lui apprend que le juge a signé son renvoi devant le tribunal. »

Quelques momens après on nous ouvrit. En entrant, nous trouvâmes le docteur assis sur sa couchette de prisonnier, et la Frau Doctor debout à côté de lui. Elle s'essuyait les yeux sans parler. Le docteur nous salua :

— Prenez place, nous dit-il. Vous connaissez la nouvelle? Je vais comparaître devant la cour d'assises pour répondre d'un attentat que je n'ai pas commis. Or, comme il n'y a pas de raisons pour que douze Thuringiens jurés aient plus de perspicacité qu'un seul Thuringien juge, car douze fois zéro égalent encore zéro, il est probable que je serai condamné...

Ici la Frau Doctor laissa entendre un sanglot étouffé.

— Femme, lui dit son époux en souriant, rappelle-toi que Xantippe ayant troublé par ses cris la sérénité philosophique de son dernier entretien, Socrate n'hésita pas à la faire ramener chez elle par les esclaves de Criton.

La Frau Doctor cessa de gémir. Le professeur français du jeune prince Max, qui était entré avec nous, dit alors :

— J'ai, malgré tout, plus de confiance dans l'intellect de douze

bourgeois libres que dans celui d'un fonctionnaire toujours prévenu et craintif.

— Vous parlez comme un Français, répliqua le prisonnier. Et encore votre doctrine ne correspond-elle, en France, qu'à un idéal, et nullement à une réalité. En France comme en Allemagne, ce qu'on est convenu d'appeler la justice n'est que l'appareil social de la Force. Toutefois, je conviens que cet appareil est particulièrement dangereux dans un petit État comme celui-ci, où le contrôle de l'opinion est insignifiant, et où, de plus, la servile imitation de la Prusse recommande et fait prévaloir un idéal de féodalité.

— Le sentiment de la justice, objecta Albert Grippenstahl, de Nuremberg, qui était demeuré debout, adossé contre la muraille de la vaste pièce, vit cependant et toujours vivra dans le cœur germanique.

— Vous êtes moral et patriote, Albert, lui répondit le docteur. Belles qualités lorsqu'elles fleurissent naturellement sur une âme, ainsi que des fleurs sur une plante ! Mais il faut votre pieux aveuglement pour ne pas voir que ce pays est en train de mentir à sa tradition et de se dérober à sa mission, justement parce qu'il a abdiqué ce culte de la justice pour le culte de la force. Depuis que l'homme néfaste à qui, l'autre jour, on dressait ici une statue a osé dire : « La force prime le droit, » l'âme de l'Allemagne a été violentée. Plus tard, un autre de nos chanceliers, qui n'est même pas M. de Bismarck, a commenté la pensée de son maître en disant à son tour : « Plus on est fort, plus on a de droits. » D'où je conclus que quand on n'a pas de force on n'a pas de droit du tout. Ce qui est mon cas présent. Par conséquent je dois être et je serai condamné. Et cette enfant, ajouta-t-il en passant sa main dans les cheveux de Gerta Epfenhof, qui était assise à ses pieds, devra désormais se charger toute seule des soins du culte dans la chapelle la rue aux Choux.

— Nombre de bons esprits, cependant, — objecta Franz Kapith de Francfort-sur-le-Main, qui était assis sur un escabeau auprès de la fenêtre voûtée et, de temps en temps, prenait des notes, — nombre de bons esprits en Allemagne défendent encore le parti du droit et de la pensée contre le règne de la Force.

— Pas si nombreux que cela, s'écria le docteur en se levant du lit où il était assis et en marchant vers Franz Kapith avec une

agilité qui évoqua devant nos yeux l'allure habituelle de notre maître chéri... Ce qui m'inquiète au contraire, c'est que le culte de la force s'impose de plus en plus en Allemagne, *à l'intelligence elle-même.* Voulez-vous penser librement? On vous fait taire par l'argument de la force: et vous vous taisez. La force gouvernementale règne par l'inquisition et la brutalité bureaucratique sur l'intimité même des ménages: est-il un pays où le fonctionnaire soit plus intolérant et plus intolérable qu'en Prusse et dans les provinces germaniques d'esprit prussien? Tous les discours du souverain sont des hymnes à la force. On ne peut inaugurer un hôpital ni une école sans invoquer l'épée allemande. A quoi bon? L'Allemagne a fait au siècle dernier une chose magnifique: son unité. Elle pouvait la célébrer par des monumens: c'était son droit. Elle a préféré célébrer la défaite d'un ennemi accidentel, qu'elle a vaincu parce qu'elle avait de plus nombreux soldats et un meilleur armement: contingences qui peuvent d'un jour à l'autre se retourner contre elle en sens inverse. Mais l'idée d'unité flatte moins les dévots de la force que l'idée de victoire. Chaque petit Allemand est ainsi accoutumé à penser, selon la parole de notre bien-aimé chancelier, que « celui qui a le plus de force a le plus de droits. » Et il se soucie par conséquent avant tout d'être fort, ou du moins de pouvoir user de la force, en guise de droits.

— Eitel, murmura la Frau Doctor, qui maintenant avait essuyé ses larmes et qui suivait l'entretien avec une merveilleuse sérénité; Eitel, je te trouve injuste pour notre chère Germanie. Le culte abusif de la force peut séduire nos gouvernans aux dépens du droit. Mais l'opinion demeure éprise de justice. Tu ne peux nier qu'un grand mouvement de sympathie se soit révélé autour de l'injustice dont tu es victime. Pense aux articles des feuilles libérales, à la protestation des intellectuels, à la campagne du *Simplicissimus!* Et ne vois-tu pas, dans ta prison, tes élèves préférés délégués par leurs camarades?

Le prisonnier secoua la tête; par la fenêtre voûtée pénétrait un rayon de soleil, qui, se jouant dans ses cheveux blancs, lui faisait comme une auréole autour du front. Il s'assit sur un escabeau, près de Franz Kapith.

— Chère épouse, reprit-il, toutes ces manifestations que tu dis, sauf la présence ici de mes élèves (et ils sont quatre en tout), ne prouve rien contre les faits que je déplore. Des jour-

naux, des intellectuels protestent parce qu'aujourd'hui le péril de la force leur apparaît dirigé contre eux. Mais eux-mêmes, crois-le bien, sont intoxiqués par l'encens qui monte de partout, en Allemagne, vers le Dieu-Force. Le jour où les socialistes allemands seraient les maîtres, je gage que rien ne changerait aux mœurs politiques et sociales de l'Allemagne. Toujours triompherait la doctrine : « Le plus fort a le plus de droits. » Car depuis trente ans les jeunes cerveaux allemands sont façonnés à ne comprendre que celle-là. Et je trouve cet aphorisme du chancelier von Bülow si beau, si significatif, si représentatif de l'Allemagne moderne, que, dans les loisirs de ma solitude, je l'ai gravé avec mon canif sur la pierre féodale de ce cachot. Quand le soleil touchera le mur occidental, encore dans l'ombre à l'heure présente, vous le verrez apparaître.

Comme notre Maître bien-aimé achevait cette phrase, désignant du doigt la muraille encore voilée par un pan d'ombre, les serrures de la porte grincèrent, la porte tourna sur ses gonds, repoussée par le geôlier, et le geôlier lui-même entra, portant dans un plateau sept cruches de bière. La mousse débordait, aux oscillations de sa marche, sous les couvercles d'étain. Il déposa le tout sur la table du cachot, puis s'avança ensuite vers le docteur, sa casquette à la main, et découvrant ainsi le front chauve d'un vétéran de la grande guerre :

— Monsieur le docteur et ses hôtes, dit-il respectueusement, n'ont besoin de rien de plus?

— Non, mon ami, je vous remercie, répliqua le Maître.

Et quand il fut parti :

— Avez-vous observé, nous dit le docteur, combien cet homme est honnête ? Jamais il ne m'a dit un mot brutal ; il me sert comme s'il était à moi. Pourtant, comme moi-même, il a défendu la patrie au risque de ses jours. Et il n'avait pas eu besoin, pour cela, pas plus que moi-même, d'être élevé dans le mépris du droit, dans le culte de la force... Lorsque je quitterai cette prison, je donnerai une pièce d'or de vingt marks à ce guerrier demeuré compatissant.

Le docteur, sur ces paroles, s'approcha de la table, et prenant une cruche dit :

— *Prosit!*

Il s'abreuva, et nous après lui. Nous reprîmes ensuite nos places et notre entretien.

Michel Urnitz n'avait rien dit encore. Il était à demi étendu, avec une nonchalance pleine de grâce, sur un banc de bois, précisément contre le mur où le professeur Zimmermann avait gravé l'aphorisme du prince de Bülow.

— Maître, objecta-t-il, tous les peuples n'ont-ils pas, toujours, adoré le Dieu-Force? La Force romaine a soumis l'univers, la Force barbare détruisit l'Empire romain. La Force a démembré la Pologne. La Force française a bousculé l'Europe jusqu'à l'heure où la Force européenne a bousculé la France... N'est-ce pas une sorte de loi ethnique, inévitable, et dès lors, n'a-t-on pas quelque raison de la recommander comme valable? L'étude de la nature que j'ai entreprise sous vos auspices confirme l'esprit de l'observateur dans cette doctrine que, s'il est un Dieu, ce dieu s'appelle Force.

La figure spirituelle de notre maître se plissa dans une contraction de gaîté; son rire d'enfant innocent résonna sous les voûtes de pierre. Il menaça du doigt Michel qui gardait le plus imperturbable sérieux.

— Slave astucieux! s'écria-t-il... comme il connaît bien les procédés de la dialectique platonicienne! Comme il sait donner à une discussion le propice coup de barre, et faire jaillir les mots qui doivent être dits!... Michel, poursuivit-il en se tournant vers nous, vient de nous fournir le meilleur argument historique pour démontrer la faiblesse de la force : c'est que toute force provoque la réaction d'une force adverse. La menace de cette force adverse inquiète déjà l'Allemagne. Nos gouvernans ont trop proclamé notre puissance; nos associations de l'armée et de la flotte ont trop brusquement bu à l'Allemagne, maîtresse du monde; nos théoriciens pangermanistes ont trop averti les peuples du rôle d'esclaves qu'ils leur destinent. Ils ont inspiré au monde, pour la force allemande, le genre de respect que l'on réserve aux fléaux.

Franz Kapith, qui continuait de prendre des notes, assis sous la fenêtre voûtée, murmura :

— Peut-être est-ce la menace des autres peuples qui a contraint l'Allemagne à développer sa force et à ne compter que sur elle.

A peine avait-il prononcé ces paroles que notre Maître se précipita vers lui, dans une grande agitation :

— Fritz, s'écria-t-il, si tu penses cela sincèrement, tu n'es qu'un *minus habens* et un sot!

Fritz lui fit signe de ne pas aller trop vite et sténographia de son mieux : « un *minus habens* et un sot. »

Le docteur poursuivit :

— Le règne de la Force a été restauré vers 1848 par la Prusse, à l'instigation de Bismarck ; les guerres de 1864, de 1866, de 1870 ont été inventées par la Prusse qui les voulait. C'est l'évidence même, et un pithécanthrope de Java le comprendrait.

— Cependant, insista doucement la Frau Doctor, la France a voulu longtemps la revanche.

— Madame, objecta le professeur français, n'oubliez pas que l'idée de revanche est née en France non pas précisément du fait d'avoir été vaincue, mais de l'acte de spoliation accompli sur l'Alsace-Lorraine, acte contre lequel Bebel a protesté, et aussi votre mari.

— Et combien j'eus raison de protester ! reprit le docteur. L'annexion, sans aucun profit pour l'Allemagne, a matérialisé et perpétué aux yeux de l'Europe le fait de la conquête. Metz, ville où personne n'entendait l'allemand, fut occupée par les Germains contre le vœu des habitans. Aucun autre argument que celui de la force ne peut justifier cela. Ainsi fut inauguré avec éclat un ordre politique fondé sur la force. Cet ordre ne peut durer qu'à la condition de garder le Dieu-Force avec soi. D'où la doctrine de Bismarck et de ses successeurs...

En ce moment, le soleil illumina tout le mur jusque-là resté dans l'ombre, et l'on vit, gravée en caractères gothiques, la pensée de M. de Bülow :

CELUI QUI A LE PLUS DE FORCE A LE PLUS DE DROITS

Michel Urnitz, que ce rayon de soleil gêna, quitta son banc et alla s'asseoir sur le coffre grossier où l'on entassait, l'hiver, le bois de chauffage pour les prisonniers.

— Maître, dit-il, je suis très frappé de votre réplique touchant la faiblesse réelle de la Force. Mais il me semble que vous n'avez pas répondu à ma principale objection : que toute la nature nous enseigne le procédé de la Force, et que rien n'y progresse que par la Force.

D'un geste vraiment prophétique, le glorieux prisonnier lui signifia qu'il allait répondre. Nous fîmes un grand silence, car, malgré nous, la valeur de l'objection de Michel nous inquiétait.

— Écoutez-moi, fit Zimmermann... et qu'une fois pour toutes ce sophisme soit aboli dans vos pensées.

Il s'approcha de la table, et, oubliant qu'il avait déjà vidé sa cruche, saisit celle d'Albert, qui demeurait à demi pleine.

— D'abord, poursuivit-il, je nie que les forces destructives prédominent dans la nature. Bien plutôt m'apparaît la prédominance des forces constitutives, conservatrices. Ignorez-vous que la somme des forces attractives qui constituent ce simple pot de grès (et il brandissait la cruche d'Albert) suffirait, si brusquement elle se lassait de maintenir cohérentes les molécules qui le composent, à faire sauter cette prison, et le rocher dans lequel on l'a pratiquée? La prétendue doctrine de la lutte pour la vie n'est donc qu'une superficielle interprétation des phénomènes, une interprétation d'ignorans. Les luttes destructives que nous apercevons à la surface du globe, c'est un remous léger, auprès du jeu formidable des forces dépensées pour constituer, pour perfectionner les êtres. O nature, la leçon que tu nous donnes est une leçon d'intégration et non de désagrégation! Que tes forces aveugles, qui ne sont pas conscientes d'elles-mêmes, se heurtent parfois et semblent vouloir détruire: autant d'accidens passagers, comme la rencontre, dans l'éther, de deux astres soudain éparpillés en inutile poussière... Mais que la seule force consciente, la volonté humaine, puisse abuser d'elle-même, contrarier son rôle évident, et détruire pour détruire, n'est-ce pas un prodigieux non-sens, une incroyable aberration?... Heureusement, malgré lui-même, l'homme est contraint de collaborer à l'effort universel de la nature: malgré lui, l'Idée le dirige vers le but commun d'intégration, de conservation, de perfection. Voilà des milliers d'années que les hommes, à la surface du globe, ne cherchent en apparence qu'à se dominer ou à se détruire: et cependant, de siècle en siècle, puis d'année en année, la Force brutale a reculé devant l'Idée. Le moyen âge, aveugle et sanguinaire, nous fait horreur; des temps naîtront pour qui notre époque apparaîtra barbare comme un autre moyen âge... De gauches essais de réaction comme celui que tente l'Allemagne depuis Bismarck n'arrêtent pas l'évolution du monde. Seulement, ils laissent une tache dans l'histoire: et je m'attriste que cette tache marque le sol de ma patrie!

Le soleil sur son déclin entrait désormais généreusement par

la fenêtre voûtée, il illuminait les vieilles pierres abruptes des murailles, jadis abri de la force féodale, actuellement encore entraves à la liberté de la pensée. Notre maître les parcourut du regard : nous devinâmes que sa pensée défiait leur contrainte. Il leva de nouveau la cruche d'Albert que celui-ci ne pouvait s'empêcher de suivre des yeux avec quelque inquiétude, car l'enthousiasme lui donnait soif, et il perdait l'espoir que ce reste de bière dût servir à le désaltérer.

— Enfans, continua le docteur, je veux, moi aussi, entonner mon hymne à la Force : mais non pas comme ces sots orgueilleux qui, par le mot de Force, entendent oppression ou destruction. Je veux célébrer la Force de conservation et de cohésion, qui fait que le monde est monde et que mon moi est moi. La Force que je célèbre, et en l'honneur de laquelle je lève mon pot de bière, ne se distingue pas de l'Idée, ou plutôt la plus parfaite expression en est l'Idée. Idée, tu es bien la vraie Force : car contre toi, rien ne prévaut. O suprême Force de cohésion ! Toute la Grèce antique a disparu sous les décombres de l'histoire : et pourtant elle vit encore, elle palpite, toujours jeune autour d'Homère, de Xénophon, de Platon, de Sophocle. Vainement les légions et les hordes ont foulé son territoire et enchaîné ses enfans : vainement le temps a fait crouler ses frontons et rongé ses portiques; la Grèce du passé demeure une chose réelle et présente, infiniment plus réelle et mieux présente que la Grèce d'aujourd'hui, où l'Idée ne revêt encore qu'une apparence informe... Pareillement, l'Allemagne de M. de Bülow ou même celle de M. de Bismarck, n'ont qu'une réalité passagère; elles sont l'expression d'une géographie momentanée, comme l'empire d'Alexandre ou celui de Charles-Quint, comme la France de 1810. Qu'est-ce que Sedan ? Rien. Sedan, moindre qu'Iéna, a effacé Iéna. Et sans doute il existe quelque part à la surface du globe un petit village dont le nom, quelque jour, effacera Sedan. Toute œuvre de force brutale n'est, au fond, qu'une manifestation de faiblesse, puisqu'elle est destinée à être anéantie par une autre force... Mais il est une Allemagne éternelle, qui défie toute brutalité hostile des hommes et même l'action du temps : la Pensée allemande, c'est-à-dire la saveur particulière de la pensée humaine, la vibration particulière de la sensibilité humaine dans la race allemande, qui lui font comprendre ce que d'autres peuples n'ont pas compris si bien, ressentir ce que d'autres

peuples n'ont pas ressenti si intensément. Pensée allemande, tu es la vraie Force allemande. Tu t'appelles Gœthe, Heine, Schiller, Kant, Hegel, Schopenhauer, Nietzsche, et aussi Bach, Beethoven, Wagner... Toute l'organisation politique et sociale peut être bouleversée sur le sol germanique, rien n'empêchera la pensée et la sensibilité allemandes de demeurer vivantes et présentes dans l'œuvre de ces grands Allemands. O Force allemande, Force-Idée, plus forte que tout, je te vénère ! Je bois à toi...

Il porta à ses lèvres la cruche d'Albert et la vida d'un trait... Quand il l'eut reposée sur la table, nous fûmes autour de lui, même Albert résigné, même le professeur français, à lui serrer la main, à l'embrasser. Une violente émotion nous avait saisis, tant son visage s'était illuminé, tant sa voix avait pris d'accent aux derniers mots qu'il prononçait... Maintenant, nous vîmes quelques larmes heureuses s'échapper de ses yeux et couler sur ses joues ridées. Il murmura :

— Merci... mes amis, merci...

Et, comme les hommes s'écartaient un peu de lui, il garda un bon moment, serrées contre son cœur, Gerta Epfenhof et Frau Zimmermann.

Nous n'étions pas encore apaisés, et, comme l'émotion nous séchait la gorge, nous vidions à notre tour nos cruches de bière, quand le porte-clés reparut :

— Monsieur le docteur, dit-il respectueusement, il faut que messieurs les étudians se retirent et aussi la Fraülein, ajouta-t-il, en désignant Gerta Epfenhof... Mme la Frau Doctor et M. le docteur français peuvent demeurer.

Nous nous regardâmes avec étonnement. Le vieil invalide semblait embarrassé.

— Il vient d'arriver, reprit-il, quelqu'un... une personne de la Cour qui me défend de la nommer, et qui veut parler à M. le docteur Zimmermann sans autre témoin que Mme la Frau Doctor et M. le professeur français.

Le docteur éclata de rire.

— N'essayons pas, enfans, dit-il, de comprendre les caprices de la Force. Retirez-vous et revenez me voir demain si cela vous est encore permis. Peut-être n'aurons-nous plus le loisir de beaucoup d'entretiens.

Il nous embrassa tous ; nous quittâmes ensemble le cachot.

Le porte-clés referma la porte derrière lui et nous accompagna jusqu'à l'issue des bâtimens. Il nous fut impossible d'apercevoir le personnage de la Cour qui nous faisait renvoyer de la prison. »

Ici s'arrête le manuscrit de Gerta Epfenhof.

Je le relis souvent, car il évoque pour moi une journée mémorable où quelque chose de ma destinée se décida, presque en dehors de moi, où, pour mieux dire, des événemens qui semblaient indifférens à mon avenir, modifièrent mon cœur et mes desseins.

Quand la porte se fut refermée sur les quatre disciples d'Iéna, nous demeurâmes quelques instans seuls dans le cachot, les deux vieux époux et moi. Mme Moloch s'écria, les yeux enflammés d'amour :

— Eitel, il n'est pas possible qu'un homme tel que toi, que toute l'Allemagne pensante chérit et admire, soit jugé comme un malfaiteur vulgaire, comme un imbécile terroriste qui croit réformer le monde en faisant éclater de la dynamite... Et, bien sûr, ce personnage de la Cour vient t'annoncer que l'arrêt du juge n'est pas ton renvoi devant le tribunal, que ton innocence est reconnue et qu'on va te mettre en liberté.

Moloch hocha la tête et passa ses doigts couleur d'ivoire dans ses cheveux blancs.

— Femme, dit-il, ne te berce pas de vaines espérances. Je te répète que nous vivons sous le principat de la Force. A quoi bon chercher à prévoir logiquement les actes de la Force, qui exclut la logique ?

La porte du cachot se rouvrit en cet instant.

MARCEL PRÉVOST.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'ÉVOLUTION DE LA QUESTION D'ORIENT

DEPUIS LE CONGRÈS DE BERLIN

(1875-1906)

L'Europe, meurtrie en Extrême-Orient par les victoires japonaises, aux prises, chez elle, avec l'inconnu des grands bouleversemens sociaux, bercée par les visions toujours séductrices de la paix et de l'amour universels, pourrait-elle, un jour prochain, se trouver face à face avec la réalité toujours redoutable d'une crise de la question d'Orient? Il serait hasardeux de le prédire, mais plus téméraire encore de le nier.

Les causes spécifiques et locales d'où pourraient surgir, dans la péninsule balkanique ou dans l'Asie turque, de graves perturbations, une rupture d'équilibre capable d'entraîner des complications européennes sortent naturellement, comme d'une source intarissable, du conflit séculaire qui est le fond même de la question d'Orient, entre le Turc régnant et les peuples jadis conquis par lui et aujourd'hui émancipés ou en voie de l'être. L'exemple des États balkaniques, échappés à la domination ottomane, est de nature à encourager et même à susciter le désir de l'indépendance chez les populations encore sujettes; des peuples que l'on croyait effacés de l'histoire par une longue prescription font leur rentrée sur la scène politique. C'est ainsi qu'il existe actuellement, dans les Balkans, une question macédonienne compliquée d'une question albanaise; dans la mer Égée, une question crétoise; en Asie, une question arménienne; le mouvement commence à s'étendre jusque chez les peuples mu-

sulmans : nous avons expliqué dernièrement ici (1), à propos de l'incident de Tabah, comment les élémens d'une question arabe paraissent se dégager des profondeurs, jusqu'ici mal connues, de l'Asie occidentale. Une nationalité qui se cherche finit toujours par se trouver et par naître à la vie en se différenciant de ses voisines.

Le Sultan, son gouvernement et ses Turcs, d'une part, et, de l'autre, l'effort continu, mais, selon les momens, plus ou moins intense, des populations sujettes, pour se soustraire à l'autorité ottomane, voilà les deux premiers élémens de la question orientale. Entre eux le rapport est simple; mais voici le troisième terme qui introduit dans l'équation un élément de variation et d'incertitude : c'est l'intervention des grandes puissances européennes. On peut dire, d'une façon générale et l'histoire en main, que les grandes crises de la question d'Orient se produisent chaque fois qu'aux élémens permanens de trouble et d'agitation que renferme l'Empire ottoman, vient s'ajouter, pour les surexciter et les diriger, l'intérêt d'une ou de plusieurs puissances européennes. Aujourd'hui surtout que, dans l'Europe occidentale, la forte constitution des nationalités s'oppose aux vastes entreprises, c'est vers l'Orient, où la pâte est encore malléable et les frontières mal déterminées, où la péninsule des Balkans et surtout l'Asie turque offrent un champ tout neuf d'expansion économique et d'influence politique, que les grandes puissances portent leurs ambitions et leurs rivalités. Enfin l'Empire ottoman est souverain légitime de quelques-uns de ces points stratégiques qui commandent les grandes routes du globe, et dont la possession est la condition de toute domination maritime et de toute hégémonie mondiale : le Bosphore, les Dardanelles, Suez. Toutes les routes de l'Inde passent dans les eaux ou sur le territoire de l'Empire ottoman. Aussi, depuis plus d'un siècle, toutes les grandes alliances ou ententes européennes ont-elles pivoté autour de la question d'Orient; elles se sont presque toujours conclues ou rompues à propos d'elle, et c'est en connexité avec elle qu'il convient de les étudier si l'on veut en bien comprendre les tendances et le but. Sans doute, d'autres élémens sont entrés en ligne de compte; mais être d'accord sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Empire ottoman a toujours été la condition néces-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1906.

saire au succès et à la durée de toutes les combinaisons européennes. Albert Sorel a admirablement montré comment les monarques coalisés contre la Révolution française étaient plus préoccupés des « jacobins de Pologne » et de l'avenir de la Turquie que de venger Louis XVI. Il serait facile de poursuivre, à travers tout le XIXe siècle, une démonstration du même genre. Il a fallu l'injure faite, par le traité de Francfort, à la France et au droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes, pour faire, pendant quelque temps, prédominer dans les combinaisons européennes un élément nouveau : la nécessité pour l'Allemagne de garantir et de consacrer ses conquêtes. Encore aurons-nous l'occasion de montrer que c'est sous leur aspect oriental et en relation avec les événemens balkaniques qu'il convient d'étudier les origines, le développement et la décadence de ces conjonctions politiques, plus ou moins étroites et plus ou moins durables, qui se sont appelées ou s'appellent encore l'Alliance des trois empereurs, la Triple alliance et la Double alliance.

Vis-à-vis de l'Empire ottoman, les rôles que peuvent prendre les grands États européens ne sont pas en nombre indéfini; ils se réduisent en définitive à deux : les uns ont intérêt à précipiter la ruine de l'Empire ottoman, pour s'en approprier les morceaux, les autres préfèrent maintenir la souveraineté du Sultan et l'intégrité de ses États dans l'espoir d'y exercer une influence prépondérante ou d'en exclure leurs rivaux; mais, selon les fluctuations des intérêts et le hasard des circonstances, ce ne sont pas toujours les mêmes acteurs qui jouent le même personnage; comme dans le duel d'Hamlet et de Laërte, les adversaires, dans la chaleur de la lutte, font l'échange de leurs armes sans interrompre le combat. C'est un chassé-croisé de ce genre dont nous voudrions précisément montrer les origines et les causes en suivant l'évolution de la question d'Orient dans ces trente dernières années. Nous prendrons pour point de départ la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin qui marquent, dans les rapports de l'Empire ottoman avec les peuples qui l'habitent et avec les grandes puissances européennes, un instant critique et, pour ainsi dire, un point culminant. Nous verrons comment, à travers des crises successives, les conséquences de ces grands événemens se sont développées à l'encontre des prévisions des politiques qui en avaient réglé la figuration et machiné l'intrigue; et peut-être trouverons-nous, chemin faisant,

des indications de nature à nous faire comprendre en quels termes se posent aujourd'hui les divers problèmes dont l'ensemble constitue la « question d'Orient. »

I

A travers les complications orientales, si l'on veut chercher un fil conducteur, il faut d'abord se rendre compte de la contradiction initiale qui pèse sur la politique européenne dans l'Empire ottoman et qui l'oblige, quoi qu'elle fasse, à se désavouer sans cesse elle-même; elle consiste dans la coexistence, lorsqu'il s'agit de l'Empire turc et de son avenir, de deux états d'esprit contradictoires dont l'un conduit à la « politique d'intervention, » l'autre à la « politique d'intégrité. » La première s'inspire d'un idéal abstrait, religieux, philosophique, humanitaire, et elle est multiple en ses aspects : jadis elle a fait les croisades, et la laïcisation de la politique européenne n'a pas réussi à faire disparaître le sentiment obscur d'une solidarité nécessaire des peuples chrétiens en face des non chrétiens; souvent, même dans l'histoire tout à fait contemporaine, ce ressouvenir de l'unité perdue s'est manifesté. A ces survivances du vieil idéal de la Chrétienté s'est substitué, ou plutôt s'est superposé, depuis la Révolution française, un élément nouveau : le droit des peuples, les droits de l'humanité sont devenus, pour les partis « libéraux » ou « révolutionnaires, » un prétexte à faire campagne contre les « tyrans, » les oppresseurs, et, en particulier, contre les Turcs. La politique d'intervention aurait pour terme l'expulsion des Turcs de tous les pays où ils ne sont pas en majorité et l'affranchissement de toutes les « races opprimées. »

Si attrayant est le but, si simples les moyens, si définitives les solutions, en apparence tout au moins, que la tâche est rendue singulièrement ingrate aux tenans de la politique d'intégrité. Celle-ci est plus difficile à définir, puisqu'elle ne se réclame d'aucune doctrine et qu'elle a pour règle l'utilité et pour fin l'intérêt. Elle est opportuniste et prosaïque; elle sait que les grands élans de générosité soulèvent parfois le monde, mais qu'il retombe bientôt dans le terre à terre de la vie matérielle et dans la réalité cruelle de la lutte pour l'existence : elle sait que les peuples, comme le bonhomme Chrysale, vivent d'abord de bonne soupe. Elle n'est cependant pas dépourvue d'idéal, puis-

qu'elle se propose de contribuer à la grandeur et au bonheur des nations et, par là, de travailler au bonheur de l'humanité. Dans la question d'Orient, les solutions opportunistes l'emportent pour la première fois avec notre François Ier : le Turc, sous le patronage du roi Très Chrétien, entre dans la vie européenne; pour le maintien entre les grandes puissances d'un équilibre qui n'est, à le bien prendre, que la garantie indispensable à leur existence, il devient un facteur si indispensable que « l'intégrité de l'Empire ottoman » et la « souveraineté du Sultan » ne tardent pas à compter parmi les fondemens de l'ordre et de la paix. Les puissances s'opposent, même par la guerre, à ce que l'une d'entre elles obtienne en Orient des avantages exclusifs; elles prennent de plus en plus les États du Sultan sous leur sauvegarde collective et font de la question d'Orient la question internationale par excellence.

Mais il est de l'essence d'une politique réaliste de se garder de toute intransigeance et de se prémunir contre tout dogmatisme. Le vieil esprit de croisade ou le nouvel esprit d'émancipation sont des faits dont une méthode pratique ne se refuse pas à tenir compte; les grands politiques savent faire leur part à ces « impondérables, » les discipliner et les tourner à leur avantage. Le principe d'intégrité lui-même n'a rien d'absolu; il s'adapte aux besoins et aux circonstances. A chaque crise provoquée en Orient par la révolte des peuples sujets de la Porte, les cabinets européens proclament la nécessité de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman; mais, la paix faite, le calme rétabli, il se trouve qu'un nouveau territoire ou de nouvelles concessions ont été arrachées au Sultan et que, peu à peu, morceau par morceau, ses États fondent et se disloquent, tandis que de nouvelles nationalités indépendantes se constituent et se fortifient. Il est presque sans exemple qu'un pays chrétien, une fois émancipé, ait été replacé sous le joug; les chancelleries européennes allèguent que « l'opinion publique ne le permettrait pas. » Ainsi la Turquie est européenne sans l'être; les traités lui en confèrent le titre; mais, dans la pratique, elle n'en a pas les prérogatives; elle est admise dans le « concert, » mais elle y reste en tutelle; de temps à autre d'ailleurs, elle semble vouloir démontrer, par quelques « atrocités » comme celles de 1877 ou celles de 1894-1895, qu'en effet elle a pour gouverner ses sujets des procédés peu conformes aux coutumes civilisées. Les traités

garantissent à la Turquie sa place dans le droit public européen; mais, vis-à-vis d'elle, la violation flagrante des engagemens les plus solennels a été souvent tolérée, approuvée même, pourvu qu'elle tourne à l'avantage des sujets émancipés du Sultan. En 1856, trois puissances s'engagent, par le traité de Paris, à défendre par les armes l'intégrité de la Turquie : quand elle est attaquée en 1877, pas une ne bouge. En bien des circonstances, les Turcs, pour qu'on leur reconnaisse pleinement raison, n'ont eu qu'un tort, celui d'être les Turcs.

Ainsi, en pratique, « la politique d'intervention » et « la politique d'intégrité » trouvent une conciliation dans l'opportunisme des solutions. La politique française, depuis François Ier avait su trouver la combinaison moyenne : elle profitait de l'amitié du Turc pour obtenir des mesures de protection dont bénéficiaient les chrétiens de l'Empire. D'autre part, la protection des peuples chrétiens soumis aux Turcs devient, entre les mains des puissances européennes, un moyen d'influence, un motif permanent de s'immiscer dans les affaires orientales. Aussi les traités n'oublient-ils jamais de stipuler en faveur des chrétiens sujets de la Porte : le traité de Paris a son article 9, le traité de Berlin son article 61. Articles élastiques, traités commodes, qu'il est aussi facile de passer sous silence, lorsqu'on n'a pas besoin de les appliquer, que d'invoquer lorsqu'on cherche un prétexte d'intervention. Ce procédé empirique est devenu une méthode : c'est la politique des réformes que l'on pourrait définir un compromis entre la politique aventureuse d'intervention et la politique terre à terre des intérêts; il est aisé d'en rire, et il est avéré que les réformes, dans la Turquie actuelle, ne sont la plupart du temps qu'un trompe-l'œil; lentement, toutefois, certains résultats ont été acquis, et, puisque l'intégrité de l'Empire ottoman et le maintien de l'autorité du Sultan sont apparus, jusqu'à présent, comme des garanties nécessaires à l'ordre et à la paix de l'Europe, la politique des réformes, si illusoire soit-elle, n'était-elle pas, en définitive, la seule réalisable et n'a-t-elle pas offert la seule conciliation possible entre une justice idéale, et d'ailleurs mal définie, et la réalité quotidienne des solutions pratiques? A cette question la suite de cette étude nous aidera peut-être à trouver une réponse.

II

En Orient, la politique des grandes nations européennes est déterminée par des intérêts si considérables que les abandonner ou les trahir équivaudrait pour elles à l'abdication et à la déchéance définitive : des conditions géographiques, historiques, ethnographiques déterminent ces intérêts et en expliquent la permanence. Ils n'ont jamais été définis avec plus d'ampleur de vues et une clarté plus prophétique que dans les fameuses conversations entre le tsar Nicolas Ier et sir George Hamilton Seymour, qui furent comme la préface de la guerre de Crimée. Si connues qu'elles soient, elles méritent d'être répétées parce que c'est à elles qu'il faut toujours se référer quand on veut étudier l'évolution contemporaine de la question d'Orient. Le 9 janvier 1853, à une fête chez la grande-duchesse Hélène, le Tsar prend à part l'ambassadeur :

Tenez, lui dit-il, nous avons sur les bras un homme malade, un homme très malade ; ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur si, un de ces jours, il venait à nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions nécessaires fussent prises.

Quelques jours plus tard, le 21 février, nouvel entretien, décisif :

Eh bien ! dit Nicolas, il y a certaines choses que je ne souffrirai jamais : et d'abord, pour ce qui nous regarde, je ne veux pas de l'occupation permanente de Constantinople par les Russes ; mais je ne veux pas davantage que Constantinople soit jamais occupée ni par les Anglais, ni par les Français, ni par aucune des grandes puissances. Je ne permettrai jamais non plus qu'on tente de reconstruire un empire byzantin, ni que la Grèce obtienne une extension de territoire qui ferait d'elle un État puissant. Encore moins pourrais-je souffrir que la Turquie fût partagée en petites républiques, asiles tout faits pour les Kossuth, les Mazzini et autres révolutionnaires de l'Europe. Plutôt que de subir de tels arrangemens, je ferais la guerre et je la continuerais aussi longtemps qu'il me resterait un homme et un fusil...

Dieu me garde d'accuser personne à tort, mais il se passe à Constantinople et dans le Monténégro des choses qui sont bien suspectes. On serait tenté de croire que le gouvernement français cherche à brouiller les affaires en Orient, dans l'espoir d'arriver plus aisément à ses fins, par exemple, à la possession de Tunis.

Et pour répondre à une question que s'était permis de poser l'ambassadeur :

Oh! vous devez savoir que, quand je parle de la Russie, je parle de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre; nos intérêts en ce qui regarde la Turquie sont parfaitement identiques...

Quant à l'Égypte, je comprends parfaitement l'importance de ce territoire pour l'Angleterre. Tout ce que je puis dire, c'est que si, en cas de partage après la chute de l'Empire ottoman, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais pas d'objection à faire. J'en dirai autant de Candie; cette île pourrait vous convenir, et je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas partie des possessions anglaises.

A quoi sir Hamilton repartit :

Ce que l'Angleterre souhaite en Égypte, c'est de s'assurer une rapide et libre communication entre la Métropole et l'Inde.

Tels sont bien, en effet, les grands intérêts permanens des puissances européennes; la seule erreur du Tsar fut de croire à une conciliation, à un partage possible, en Orient, entre la Russie et la Grande-Bretagne : cette illusion a conduit Nicolas à la guerre de Crimée et au traité de Paris, qui évinçait la puissance russe de Constantinople et de la Méditerranée et la mettait, jusque dans la Mer-Noire, sous le contrôle de l'Angleterre. L'intérêt anglais, dans la question d'Orient, est bien réellement, comme Nicolas l'avait très bien vu, en Égypte et dans la domination de la Méditerranée orientale, ou plutôt, comme l'avait dit sir Hamilton Seymour, dans l'usage libre et assuré des routes de l'Inde; l'Inde, c'est la fortune de l'Angleterre, la condition et le signe de sa domination maritime et économique; c'est, tel que Disraëli et ses successeurs l'ont conçu, l'Empire. Avant comme depuis l'ouverture du canal de Suez, un État fort qui dominerait Constantinople et les Dardanelles, qui aurait le libre débouché sur la mer Égée, ou qui, maître des routes du Caucase, descendrait, par l'Arménie ou la Perse, vers la Mésopotamie et le golfe Persique, serait une menace permanente pour les routes terrestres ou maritimes de l'Inde et du commerce oriental. Les déserts qui entourent l'Égypte ne sont pas, pour le canal de Suez, une protection suffisante. Depuis Cambyse et Alexandre, nombreux sont les conquérans qui, venant d'Asie, ont attaqué et conquis l'Égypte par terre. Partie du Nil, l'armée de Bonaparte a envahi la Syrie, et celle d'Ibrahim a menacé deux fois Constantinople. Le désert n'est donc pas une barrière : possible, au temps où la redoutaient sir Hamilton Seymour ou Disraëli, une expédition de ce genre serait aujourd'hui facilitée par les che-

mins de fer qui traversent une partie de l'Asie Mineure et de la Syrie et par l'appui qu'elle pourrait trouver parmi les populations arméniennes et arabes. Il importait donc à la Grande-Bretagne, depuis qu'elle possède les Indes, il lui importe plus que jamais aujourd'hui, qu'aucune puissance redoutable ne s'établisse à Constantinople, dans les montagnes d'Arménie, en Syrie ou en Perse. La Turquie elle-même si, par ses propres moyens ou avec le concours d'une nation européenne, elle mettait en ligne une force militaire imposante, pourrait, à un moment donné, incarner, pour la puissance maîtresse de l'Égypte, du canal de Suez et des routes de l'Inde, le péril qu'elle redoute. Ces vérités d'ordre géographique et historique expliquent en très grande partie l'évolution de la question d'Orient; elles rendent compte de faits en apparence contradictoires; elles sont la clé sans le secours de laquelle le jeu de la politique européenne en Orient reste inintelligible.

Il n'est pas besoin d'expliquer longuement comment la Russie, dans ses efforts pour sortir de sa prison continentale, se heurte fatalement aux intérêts anglais. Tant qu'elle existera comme grande puissance, la Russie cherchera à trouver, sur les libres océans, la respiration maritime dont elle a besoin et les limites naturelles qui lui font défaut au milieu de l'infini déroulement de ses grandes plaines. Les Anglais pensent que, si elle dominait à Constantinople, en Arménie, en Perse, en Afghanistan, la Russie menacerait les routes de l'Inde : c'est ce péril que l'imagination populaire traduit quand elle se représente les cosaques s'élançant, du haut des monts, à la conquête de l'Hindoustan. L'antagonisme, entre la poussée russe et l'expansion anglaise, a été jusqu'à présent irréductible; l'Angleterre ne saurait renoncer aux routes de l'Inde à moins d'abdiquer son Empire; la Russie, tant qu'elle sera la Russie, c'est-à-dire tant qu'elle gardera, avec son unité, la conscience de ses intérêts et de ses traditions, tendra d'un effort inlassable à s'assurer la liberté des détroits : seul le triomphe d'une révolution fédéraliste pourrait l'amener à oublier momentanément une politique dont la nature et l'histoire lui ont jusqu'ici fait une nécessité.

Ainsi la Russie et l'Angleterre n'étaient pas libres d'avoir ou de n'avoir pas une politique et des intérêts engagés dans la question d'Orient: une politique orientale était, pour l'une comme pour l'autre la conséquence de leur situation dans le

monde ; elles ont été, et, jusqu'à ce que les conditions de leur existence politique ou économique viennent à subir un changement radical, elles resteront les premières intéressées au sort de Constantinople et de tout l'Empire ottoman. Les intérêts de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans sont devenus considérables, mais on a toujours pu, on peut encore concevoir, en ce qui concerne la monarchie austro-hongroise, d'autres directions pour sa politique, d'autres emplois pour ses énergies ; pour elle, la question des détroits ne se pose pas, et il n'y a pas, entre ses intérêts et ceux de la Russie, incompatibilité irréductible : Salonique et Constantinople peuvent devenir, pour ainsi dire, deux solutions de la question d'Orient ; le sort de l'une n'est pas fatalement lié à celui de l'autre ; aussi a-t-il existé, à diverses reprises, des ententes et des combinaisons entre la politique russe et la politique austro-hongroise, tandis qu'il n'y en a pas eu, jusqu'à aujourd'hui, entre la politique anglaise et la politique russe. De leur antagonisme sont sorties jusqu'à présent toutes les crises de la question d'Orient. La Russie a plusieurs fois provoqué ces crises, mais c'est le cabinet de Londres qui, presque toujours, a tenu les fils et préparé les solutions. C'est donc du point de vue anglais que nous devrons le plus souvent regarder les problèmes orientaux : c'est le meilleur observatoire pour saisir les raisons, le sens et les conséquences d'une évolution qui dure depuis qu'il y a, en Europe, un Empire ottoman et qui, sans doute, est encore loin d'avoir atteint son terme.

III

Le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman, quand lord Beaconsfield s'en servit comme d'un drapeau, au Congrès de Berlin (1), pour rallier les puissances à la politique britannique, était loin d'être une nouveauté ; il existait depuis longtemps dans l'arsenal politique de la Grande-Bretagne ; il lui avait servi en 1833 contre la Russie, en 1840 contre Méhémet-Ali et Louis-Philippe. L'armée française, devant Sébastopol, en avait assuré le triomphe, et le traité de Paris l'avait consacré comme l'un des fondemens de l'équilibre européen. La France, en Crimée,

(1) Il va sans dire que, pour tout ce paragraphe, l'excellent ouvrage d'Adolphe d'Avril : *Négociations relatives au traité de Berlin* (Leroux, 1886, in-8°) nous a beaucoup servi.

suivait sa politique traditionnelle : depuis François Ier et Louis XIV, elle protégeait l'indépendance du Sultan pour continuer à jouir, à Constantinople, d'un crédit dont les populations chrétiennes de l'Empire étaient les premières bénéficiaires. Pour l'Angleterre, fortifier la Turquie, la placer sous la sauvegarde du droit public européen, c'était le moyen d'écarter les Russes de la mer Égée, d'opposer un obstacle infranchissable à toutes leurs entreprises. Le principe d'intégrité de l'Empire ottoman et de souveraineté du Sultan était donc, entre les mains de l'Angleterre, comme une machine de guerre. Le 19 juin 1877, à la veille des hostilités, M. Layard, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, écrira : « La politique qui nous a fait soutenir la Turquie pour nos propres fins et notre sécurité, et non pas pour un amour abstrait des Turcs et de leur religion, politique adoptée et approuvée par les plus grands hommes d'État, n'est pas de celles que les événemens des derniers mois, n'ayant aucune relation avec elle, suffiraient pour renverser. Cette politique est fondée en partie sur la croyance que la Turquie est une barrière aux desseins ambitieux de la Russie en Orient, et que le Sultan, chef reconnu de la religion mahométane, est un allié utile, sinon nécessaire, à l'Angleterre, qui a des millions de musulmans parmi ses sujets... » L'Angleterre fortifie la Turquie, comme on fortifie un bastion défensif; elle la pousse dans la voie des réformes et de la centralisation ; pour supprimer les revendications inquiétantes des populations chrétiennes, elle conseille au Sultan de les fondre peu à peu dans une Turquie modernisée, tolérante, libérale et parlementaire. C'est la période de la Charte de Gulhané (1839) et du Tanzimat (1856). On sait de reste quel fut le résultat de cette application à la Turquie des principes du gouvernement libéral anglais. Dans un pays où la religion fait la nationalité, tout essai de centralisation administrative était voué d'avance à un échec certain. La réforme politique et sociale aboutit à un échec complet, tandis que la suppression des janissaires et la réforme militaire réussissaient : en sorte qu'après sa crise de « modernisme, » la Turquie se retrouvait plus musulmane et plus asiatique, plus forte, à vrai dire, militairement, mais aussi plus disposée à opprimer les populations chrétiennes. Exclue des affaires allemandes après 1866, l'Autriche-Hongrie, sous l'inspiration du comte de Beust et plus tard sous l'impulsion d'Andrassy, se tournait décidément vers

l'Orient; elle apportait aux populations slaves de la péninsule un encouragement nouveau en même temps que, du Nord, la Russie panslaviste d'Alexandre II se préparait à leur apporter un concours plus effectif. Mais ces velléités de gouvernement libéral, ces interventions des États européens dans les affaires intérieures de la Turquie (1), l'exemple de la Grèce et des Principautés, en faisant miroiter aux yeux des populations chrétiennes la possibilité de l'autonomie, en avaient surexcité chez elles l'impérieux désir; au moment où le gouvernement du Sultan allait se faire plus oppressif, elles devenaient, elles, plus impatientes de liberté.

Ainsi, à l'heure où l'insurrection de l'Herzégovine (1874), les troubles de Serbie et du Monténégro, laissaient prévoir une tentative nouvelle d'émancipation des populations slaves et la prochaine explosion d'une crise orientale, la politique d'intégrité, préconisée par l'Angleterre, devenait de plus en plus difficile à pratiquer ; elle se heurtait à la fois à la résistance désespérée des populations, encouragées par quelques-unes des grandes puissances européennes, et à la campagne de presse et d'opinion menée, en Angleterre même, en faveur des chrétiens opprimés. Par là s'expliquent, dans l'attitude de lord Derby et de lord Beaconsfield, certaines hésitations, certains tâtonnemens. Une politique plus alerte aurait peut-être pu trouver l'occasion d'empêcher la guerre; mais l'Angleterre ne paraît préoccupée que de comprimer les efforts des populations chrétiennes vers l'émancipation ou d'empêcher le succès des réformes quand c'est la Russie et les puissances de l'Europe centrale qui en recommandent l'application; elle ne se réveille qu'en présence du traité de San Stefano.

Au moment où, à la fin de 1875 et en 1876, l'insurrection tend à gagner toutes les provinces chrétiennes de la péninsule des Balkans, l'Europe continentale est régie par la combinaison politique que l'on a appelée « l'Alliance des Trois empereurs. » Les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne manifestent leur entente et leur volonté de maintenir la paix et le

(1) M. de Moustier provoquait en 1867, à propos des affaires de Turquie, une « consultation de médecins, » il préconisait l'unification et la centralisation; à la même époque, le comte de Beust se montrait disposé à favoriser parmi les chrétiens d'Orient « le développement de leur autonomie et l'établissement d'un *self government* limité par un lien de vassalité. »

statu quo en Orient en rédigeant ou en appuyant la note du 30 décembre 1875. Écrite par un Madgyar, par un ami de la Turquie, la « note Andrassy » renonçait au système anglais des réformes générales et à la centralisation pour préconiser le système des réformes particulières, adaptées aux besoins et au tempérament de chacune des populations de l'Empire. Le massacre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique, les progrès de l'insurrection bulgare, ne tardèrent pas à « engager les cabinets à resserrer leur entente » et à la constater en rédigeant, le 13 mai 1876, le *memorandum* de Berlin : les trois cours y recommandaient plus énergiquement des réformes, mais il y était question, pour la première fois, de « peser » sur le gouvernement ottoman et, si besoin était, de faire suivre l'action diplomatique de « mesures efficaces. » La France et l'Italie se hâtèrent d'adhérer au *memorandum*, mais l'Angleterre répugnait à se mettre à la remorque d'une politique qui n'était pas la sienne et qui devait conduire tôt ou tard à l'émancipation des peuples balkaniques ; elle refusa de se joindre aux gouvernemens du continent et, pour les décourager de recourir à une pression armée, elle envoya sa flotte dans la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles. En même temps, une révolution de palais déposait Abd-ul-Aziz et mettait sur le trône son héritier Abd-ul-Hamid. L'intervention des trois empereurs avait échoué : le champ restait libre pour l'action de l'Angleterre. Tandis qu'Alexandre II et François-Joseph, persuadés qu'une solution pacifique devenait de plus en plus improbable, se rencontraient le 8 juillet 1876 à Reichstadt et jetaient les bases de l'accord signé le 15 janvier 1877 qui allait assurer à la Russie, en cas de guerre, la neutralité autrichienne, moyennant l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, lord Derby élaborait un programme de réformes et le soumettait à la Porte ; mais ni les chrétiens révoltés, auxquels le cabinet de Saint-James refusait toute espèce d'« autonomie locale, » ni le Sultan, qui savait que le gouvernement britannique repoussait d'avance toute idée de contrainte, ne firent bon accueil à la note du Foreign Office ; l'heure de l'action arrivait et, à Londres, où l'on s'y sait peu apte dès qu'il s'agit d'aller plus loin que l'inoffensive manifestation navale, on cherchait le moyen de s'y dérober. La presse libérale, à la suite des harangues de Gladstone, dénonçait les « horreurs de Bulgarie » et réclamait une intervention énergique ; mais, sur place, les

velléités inopérantes de la politique britannique n'aboutissaient qu'à encourager la résistance des populations et à multiplier les massacres : sous les yeux des consuls impuissans et de l'ambassadeur désarmé, les autorités turques procédaient à des pendaisons en masse et terrorisaient la Bulgarie. La crainte du mouvement panslaviste paralysait à Londres tout désir d'intervention et, plus les événemens lui paraissaient rendre inévitable une intervention européenne, plus l'Angleterre se barricadait dans sa politique d'abstention et se retranchait derrière ses principes d'intégrité et de centralisation libérale. Elle faisait un suprême effort en demandant la réunion d'une conférence européenne à Constantinople, tandis que les Turcs promettaient une fois de plus une constitution et deux Chambres (Constitution du 23 octobre 1876). La dépêche par laquelle lord Derby reprend, le 4 novembre 1876, sa proposition de conférence et la réponse du prince Gortchakof (18 novembre) précisent parfaitement les points de vue différens des deux gouvernemens. Lord Derby affirme la nécessité de « l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman. » Gortchakof répond : « Il importe de reconnaître que l'indépendance et l'intégrité de la Turquie doivent être subordonnées aux garanties réclamées par l'humanité, les sentimens de l'Europe chrétienne et le repos général... et, puisque la Porte est incapable de remplir les engagemens qu'elle a contractés, par le traité de 1856, vis-à-vis de ses sujets chrétiens... l'Europe a le droit et le devoir de se substituer à elle, en tant qu'il est nécessaire, pour en assurer l'exécution. »

Aussitôt la guerre déclarée, le cabinet de Londres éprouvait encore le besoin, le 6 mai, d'adresser à celui de Saint-Pétersbourg une communication où il spécifiait à quelles conditions il conserverait la neutralité ; avant tout, ce sont les intérêts britanniques en Asie qui y sont invoqués : le canal de Suez restera libre, l'Égypte ne sera pas comprise dans le rayon des hostilités, Constantinople restera aux Turcs, le régime du Bosphore et des Dardanelles ne sera pas modifié ; enfin le cabinet britannique fait allusion à des intérêts qu'il pourrait avoir à protéger « dans le golfe Persique. » Le Tsar, dans une conversation avec lord Loftus, à Livadia, dès le 2 novembre 1876, avait déjà pris soin de rassurer l'ambassadeur de la Reine ; Gortchakof à son tour répond, le 20 mai 1877, à la communication de lord Derby en renouvelant les mêmes assurances ; il n'entrait pas dans les in-

tentions de la Russie de toucher aux intérêts anglais ni en Égypte, ni dans les détroits, ni sur la route des Indes ou dans le golfe Persique ; elle ne prétendait pas davantage occuper Constantinople. Mais en retour, ajoutait le prince Gortchakof :

Le cabinet impérial est en droit d'attendre que le gouvernement anglais, de son côté, prendra en sérieuse considération les intérêts spéciaux de la Russie engagés dans cette guerre et pour lesquels elle s'est imposé de si lourds sacrifices. Ces intérêts consistent dans la nécessité absolue de mettre fin à la situation déplorable des chrétiens soumis à la domination turque et à l'état de trouble chronique dont elle est la cause... Cet état de choses et les actes de violence qui en résultent répandent en Russie une agitation provoquée par le sentiment chrétien, si profondément enraciné dans le peuple russe, et par les liens de race et de religion qui rattachent ce peuple à une grande partie de la population chrétienne de la Turquie. Le gouvernement impérial est d'autant plus obligé de tenir compte de cette agitation qu'elle réagit sur la situation intérieure et extérieure de l'Empire...

Le but ne saurait être atteint aussi longtemps que les populations chrétiennes de la Turquie ne seront pas placées dans une situation dans laquelle leur vie et leur sécurité soient suffisamment garanties contre les abus intolérables de l'administration turque. Cet intérêt, qui est un intérêt vital pour la Russie, n'est en opposition avec aucun des intérêts de l'Europe, laquelle, d'ailleurs, souffre elle-même de l'état précaire de l'Orient.

Le cabinet impérial avait essayé d'atteindre le but désiré au moyen de la coopération des puissances amies et alliées. Forcé aujourd'hui de le poursuivre tout seul, notre auguste maître est résolu à ne pas déposer les armes avant de l'avoir atteint sûrement avec des garanties efficaces pour l'avenir.

Au moment où les bataillons se mettent en marche, les intérêts des deux adversaires, — c'est la Russie et l'Angleterre que nous voulons dire, — sont donc nettement définis, et c'est l'empereur autocrate qui fait appel à l'opinion publique et aux liens de solidarité de race et de religion, tandis que le gouvernement libéral de la Grande-Bretagne n'invoque que ses intérêts matériels. La question d'Orient, dans cette crise redoutable, apparaît bien comme un duel entre l'Angleterre et la Russie ; l'une et l'autre combat pour ce qu'elle proclame être ses intérêts essentiels : l'Angleterre pour la défense des routes de l'Inde par l'intégrité de la Turquie, la Russie pour la liberté des détroits et l'extension de son influence par l'affranchissement des Slaves.

Après la victoire des Russes et le traité de San Stefano, au moment critique où les armées du Tsar campent aux portes de Constantinople et où la flotte anglaise est mouillée à l'entrée du

Bosphore, ce qui préoccupe le gouvernement de Londres, ce qui le décide à une action diplomatique énergique appuyée par des préparatifs militaires, c'est moins la Bulgarie étendue jusqu'à la mer Égée, Constantinople menacée, que les progrès des Russes en Asie, la cession d'un large morceau du massif arménien comprenant les sources de l'Euphrate, d'où il est facile de descendre en Mésopotamie, et une partie de la route qui, de Trébizonde, par Erzeroum, Alachkert et Bayazid, conduit les marchandises anglaises jusqu'au cœur de la Perse. S'il s'oppose à la création de la Grande-Bulgarie de San Stefano, c'est que lord Beaconsfield la croit destinée à rester dans la mouvance du grand Empire russe, qui, par là, trouverait un débouché, des ports sur la mer Égée, et menacerait le canal de Suez! Contre ces périls, si exagérés soient-ils, l'Angleterre met en action toutes les ressources de sa diplomatie; lord Derby, trop tiède, donne sa démission (28 mars 1878); il est remplacé par lord Salisbury, plus ardent, mieux pénétré des doctrines impérialistes de Beaconsfield. Les réserves sont appelées; des troupes indiennes arrivent à Malte. Mais c'est toujours la diplomatie qui fait la plus active besogne.

Le comte Schouvalof, ambassadeur de Russie à Berlin, part de Londres le 8 avril, s'arrête à Berlin où il a une entrevue avec le prince de Bismarck, et arrive à Pétersbourg où il arrête le texte de deux *memorandum* qu'il rapporte à Londres où ils sont signés le 30 mai : les deux cabinets y précisent, d'un commun accord, les concessions que, dans l'intérêt de la paix générale, la Russie consent à faire, tant en Asie qu'en Europe : elle abandonne la Grande-Bulgarie, les sources de l'Euphrate, Alachkert et Bayazid, c'est-à-dire la route de Trébizonde en Perse : dès lors, l'Angleterre a satisfaction sur les points essentiels; le Congrès peut se réunir, il est assuré d'aboutir à un résultat favorable.

En même temps qu'elle négociait avec la Russie, l'Angleterre prenait ses précautions en Orient. En Asie, où ils conserveraient Batoum, Kars et Ardahan, les Russes n'allaient-ils pas exercer encore une influence prépondérante dans ce massif montagneux de l'Arménie qui est le nœud stratégique de l'Asie occidentale, préparer pour l'avenir une descente, soit vers le golfe Persique, soit vers le golfe d'Alexandrette et la Syrie? Le contre-coup des défaites subies par les armes turques n'allait-il pas ébranler profondément l'autorité du Sultan, faire naître, parmi les populations non turques « l'espoir d'un prompt

changement politique » et inciter « la population de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie à compter sur la prompte chute de la dynastie ottomane et à tourner les yeux vers son successeur? » C'est ce que, dans une note du 30 mai, se demandait lord Salisbury. La note était destinée à expliquer et à justifier le traité secret d'« alliance défensive » que signaient le 4 juin, à Constantinople, M. Layard et Safvet-Pacha « pour la défense des territoires de Sa Majesté Impériale le Sultan par la force des armes. » « Afin de mettre l'Angleterre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de ses engagemens, Sa Majesté Impériale le Sultan consent, en outre, à assigner l'île de Chypre, pour être occupée et administrée par elle. » De Chypre, les forces anglaises seraient en mesure de surveiller l'Arménie, l'Asie Mineure, la Syrie ; l'île serait comme un bastion avancé flanquant la route de l'Inde. « Les Anglais ont besoin de Chypre et la prendront comme compensation. Ils ne feront pas les affaires des Turcs de nouveau pour rien. » C'est Benjamin Disraëli qui, en 1847, avait écrit, dans son roman *Tancrède*, cette phrase si singulièrement prophétique. Le premier ministre, en 1878, se chargeait de réaliser lui-même les prédictions du romancier.

De la grande crise de 1877-1878, la Russie sortait victorieuse des Turcs ; mais, dans son duel diplomatique avec l'Angleterre, c'est celle-ci qui décidément l'emportait. Pendant que la lutte absorbait les deux adversaires, des personnages nouveaux apparaissaient d'ailleurs sur le terrain de leur rivalité séculaire ; d'autres, qui gravitaient au second plan, passaient décidément au premier. Après le Congrès de Berlin il y a, dans la péninsule des Balkans, des États chrétiens, indépendans ou en voie de le devenir, Roumanie, Bulgarie, Serbie, Monténégro, Grèce, dont toute l'ambition sera de grandir, de s'affranchir de toute espèce de tutelle et qui n'auront pas, pour leur oppresseur turc, les mêmes ménagemens que les puissances européennes. Sans doute, en affranchissant les Slaves, la Russie comptait sur un bénéfice réel et durable ; ses sympathies pour les populations balkaniques, plus encore que de la parenté de race et de la similitude de religion étaient faites de son espérance de les voir devenir comme l'avant-garde de l'Empire des tsars sur la mer Égée ; mais il n'en reste pas moins vrai, à l'honneur de la politique russe, que, de la guerre de 1877, sont sortis la plupart des États, aujourd'hui si pleins de vie et d'avenir, qui occupent

une grande partie du sol de la péninsule. La Russie qui, depuis Pierre le Grand, avait rendu aux chrétiens, submergés par l'invasion musulmane, l'espérance de la délivrance, leur apportait, cette fois, la réalité de la liberté ; elle est, avec la France, la seule puissance européenne qui ait efficacement versé son sang pour l'affranchissement des peuples chrétiens (1). L'existence d'États nouveaux dans la péninsule des Balkans, voilà, après la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin, le premier des deux élémens qui vont modifier les conditions de la politique européenne vis-à-vis de l'Empire ottoman. Voici maintenant le second.

Derrière le tapis vert du Congrès de Berlin dont la présidence lui est dévolue, se profile, puissante et dominatrice, sanglée dans un uniforme militaire, la silhouette redoutée du hobereau prussien qui, depuis vingt ans, conduit, au mieux des intérêts allemands, les affaires de l'Europe : le prince de Bismarck est entré dans le jeu oriental et, derrière lui, la force allemande, attirée par l'Angleterre, va maintenant peser d'un poids lourd sur les destins de l'Empire ottoman et des peuples balkaniques. Pour l'observateur attentif aux grandes évolutions de la vie et de la fortune des peuples, il n'est pas, peut-être, de spectacle plus digne d'attention que le rôle et l'attitude du prince de Bismarck pendant toute la crise orientale, de 1875 à 1879. Talleyrand au Congrès de Vienne, Bismarck au Congrès de Berlin resteront, pour les diplomates de l'avenir, des sujets de fructueuse méditation. A ce moment, le chancelier a achevé son œuvre européenne ; il est au faîte de la gloire et à l'apogée du génie ; mais il reste peu sensible aux apparences flatteuses d'un rôle décoratif ; sa politique est un chef-d'œuvre de réalisme sans aucun mélange de cette vanité qui blesse si cruellement les plus faibles sans profiter aux plus forts, ou de cette générosité sentimentale, peut-être méritoire, mais si souvent fatale aux princes ou aux États qui s'y laissent entraîner : c'est le système bismarckien dans toute sa puissance en même temps que dans toute son élasticité. Le chancelier en a lui-même, dans un chapitre de ses *Pensées et Souvenirs* digne de figurer à côté des plus belles pages de Machiavel ou de notre Philippe de Commines, analysé les mobiles, les ressorts et les fins. L'intérêt allemand, rien que l'intérêt allemand, c'est tout ce que Bismarck veut voir dans la ques-

(1) Voyez, sur ce point, un article écrit ici même par M. Julian Klaczko, un Polonais, donc peu suspect de partialité envers la Russie, le 1er novembre 1878.

tion d'Orient, mais il l'y discerne, avec la prodigieuse acuité de vue qui est la caractéristique de son génie comme de celui du grand Frédéric, dans toute son ampleur, dans ses détails en même temps que dans son ensemble, dans son présent comme dans son avenir, et jusque dans ses contradictions. Dès 1875, le chancelier prévoit des complications en Orient et s'y prépare: l'histoire dira peut-être un jour si, en laissant se développer et s envenimer l'incident de 1875 avec la France, il n'a pas cherché, pour ainsi dire, à tâter le pouls à l'Europe, à mesurer la capacité des hommes, la solidité des amitiés, la valeur efficace des rancunes des vaincus et des jalousies des envieux. Il n'a plus, comme avant 1870, à piloter le royaume de Prusse vers l'hégémonie de l'Allemagne; il lui faut maintenant diriger à travers le monde les destins victorieux du nouvel empire : charge plus lourde, devoirs nouveaux et différens, dont il sent toute la responsabilité. S'il n'était que ministre du roi de Prusse, sa politique se contenterait de l'amitié séculaire de la Russie à laquelle le lient solidement l'intérêt dynastique et la vieille complicité polonaise; il lui accorderait tout son concours diplomatique, comme Frédéric-Guillaume l'avait fait durant la guerre de Crimée; mais il a bâti l'empire allemand et il lui faut veiller sur son œuvre encore neuve; il sait mieux que personne grâce à quel concours de circonstances il a pu venir à bout de ses desseins et il veut maintenir le même équilibre des forces et des intérêts qui lui a permis de réaliser son œuvre; il se souvient de ses angoisses de Versailles quand, tandis que le siège de Paris s'éternisait, la Russie remit sur le tapis la question d'Orient et lui fit appréhender un instant les surprises d'un congrès européen. L'amitié des trois empereurs ne saurait être maintenue que si l'Autriche-Hongrie et la Russie s'entendent sur la politique balkanique : déjà François-Joseph et Alexandre II, quand ils se sont mis d'accord à Reichstadt, en juillet 1876, ont cherché à faire bande à part, à tenir l'Allemagne en dehors de leurs affaires et du secret de leurs conventions. Il faut encore concilier les intérêts de la Russie et de l'Autriche avec ceux de la Grande-Bretagne dont la neutralité bienveillante a permis de signer, en tête à tête avec la France vaincue, le traité de Francfort. Offenser la Russie, contrecarrer ses intérêts, ce serait ouvrir la porte à une alliance franco-russe; et cette alliance, depuis les incidens de 1875, n'apparaîtrait plus comme une impossibilité, n'étaient

les relations affectueuses de Guillaume Ier avec le Tsar son neveu. Mais il convient, d'autre part, de ménager les intérêts de l'Autriche, de les favoriser même en Orient, et de la pousser à s'immiscer dans l'imbroglio balkanique, car un rapprochement entre les vaincus de Sadowa et les vaincus de Sedan peut toujours menacer l'Allemagne d'une guerre de revanche. Tous ces écueils, Bismarck les voit, et, avec sa franchise coutumière, il les montre au Reichstag, dans son discours du 19 février 1878; aussi ne veut-il pas s'engager à fond dans les affaires d'Orient où il risque de perdre des amitiés plus précieuses que tout ce qu'il y pourrait gagner. « Nous ne pouvons que donner des conseils généraux; suivant moi, la médiation ne consiste pas à faire l'arbitre, elle consiste à remplir l'office d'un honnête courtier, réussissant à mener l'affaire à bonne fin. » Bismarck se garde de la tentation d'imposer sa loi à l'Europe, il se méfie des allures napoléoniennes; loin de faire parade de la puissance de l'Allemagne, il dissimule, pour la faire mieux accepter, sa suprématie. Empêcher les heurts trop violens, épargner les blessures pour éviter les rancunes, donner, avec l'autorité de sa haute fonction, des conseils et des indications, « ramasser le fil » si d'aventure les interlocuteurs venaient à le laisser choir, c'est ainsi que Bismarck comprend son propre rôle et celui de son pays.

Mais l'Empire allemand a, lui aussi, des intérêts en Orient : on dirait qu'à mesure que les événemens l'obligent à s'occuper des questions balkaniques, Bismarck prend conscience de ces intérêts et cherche à les sauvegarder. Si peu enclin qu'il soit au rêve lointain ou grandiose, il ne peut oublier l'histoire de la race germanique et de son *Drang nach Osten*, de sa poussée vers l'Orient. Il y a là plus qu'une tradition, un intérêt allemand très précis : l'Allemagne prolifique et commerçante peut être tentée un jour de chercher un débouché vers la Méditerranée pour les produits de ses manufactures et le trop-plein de sa population. En poussant l'Autriche dans la direction de Salonique, Bismarck lui donnera satisfaction, s'assurera sa fidélité et en même temps travaillera dans l'intérêt du germanisme. Les cerveaux les plus réalistes ne sont pas toujours ceux qui voient le moins loin et le moins grand : Bismarck a dû songer, durant les séances du Congrès, à cette rivalité de la Russie et de l'Angleterre qui pourrait un jour laisser libre, devant l'expansion germanique, un si beau champ d'action. Il tient à ménager la Russie et à se montrer

pour elle un parfait allié, mais il ne lui sacrifiera pas les intérêts allemands; d'ailleurs il n'a pardonné à Gortchakof ni son intervention en 1875, dans les incidens franco-allemands, ni la signature, avec Andrassy, sans le consentement et à l'insu de Berlin, de la convention de Reichstadt; si maître de ses nerfs qu'il soit, Bismarck a la rancune tenace et résiste difficilement, quand il croit pouvoir le faire sans péril, au plaisir d'une vengeance. La force des choses, d'ailleurs, aurait eu raison même des plus habiles précautions du chancelier. Le prestige de la puissance et de la victoire, l'ascendant du génie donnaient, au Congrès de Berlin, une telle prééminence au prince de Bismarck que, si résolu qu'il soit à ne remplir que « l'office d'un honnête courtier, » il devient l'arbitre de toutes les difficultés. Beaconsfield, qui a invoqué son arbitrage, recourt souvent à son autorité, provoque ses interventions, lui laisse le premier rôle. Les États secondaires de la péninsule se tournent vers lui : la Roumanie, traitée sans ménagemens par les Russes, contrainte à leur céder la Bessarabie en échange de la Dobroudja, menacée même par eux si elle ne consent pas à garantir aux troupes russes qui occupent la Bulgarie le passage à travers son territoire, mécontente d'ailleurs de l'Angleterre, qui voudrait l'obliger à continuer à payer aux Turcs le tribut de vassalité, se tourne vers l'Allemagne. Entrée en campagne alliée de la Russie, la Roumanie sort du Congrès amie de l'Allemagne; or, par sa position, elle ferme aux Russes le chemin de Constantinople : qu'elle sorte de l'orbite de Pétersbourg pour entrer dans celle de Berlin, c'est, pour la Russie, un coup sensible. Il était naturel que le gouvernement russe rendît responsable de tous ses déboires l'homme et la puissance qui, au Congrès, avaient exercé une influence prépondérante : même les conséquences de ses propres fautes, c'est à l'Allemagne et à son chancelier qu'elle en fit porter la responsabilité : les Russes, frustrés des fruits de leur victoire, plus éloignés, après le Congrès, de réaliser leurs vues dans les Balkans qu'ils ne l'étaient avant la guerre, s'en prirent moins à leurs rivaux séculaires qu'à leurs amis traditionnels : le ressentiment fut si vif que non seulement la presse eut toute liberté d'exciter l'opinion contre l'Allemagne, mais que l'empereur Alexandre lui-même écrivit à son oncle l'empereur Guillaume une lettre autographe « qui contenait en deux endroits des menaces de guerre formulées avec précision et selon les formes usitées dans

le droit des gens (1). » Mis en demeure de choisir entre la Russie et ses adversaires, Bismarck déclina l'option : l'alliance franco-russe, comme la Triple alliance, sortit du Congrès de Berlin.

C'est ainsi que, par la logique de l'histoire, les conséquences des faits dépassent souvent les prévisions même des esprits les plus perspicaces. Le prince de Bismarck qui, naguère encore, déclarait que les affaires d'Orient ne valaient pas le sacrifice de « la solide charpente d'un grenadier poméranien » et qui se félicitait, dans son discours du 19 février, « d'être, vis-à-vis de l'Angleterre, dans l'heureuse situation de n'avoir avec elle aucun conflit d'intérêts, si ce n'est des rivalités commerciales et de ces différends passagers qui arrivent partout, » se trouva avoir préparé l'Allemagne à jouer un grand rôle en Orient et à y devenir la rivale de l'Angleterre. Le rôle de Bismarck au Congrès de Berlin est à l'origine de la politique de l'empereur Guillaume II dans l'Empire ottoman. Ainsi, c'est l'Angleterre elle-même qui, dans les affaires turques, où jusqu'alors elle se trouvait seule en face de la Russie, a introduit l'Allemagne qui n'allait pas tarder à faire à son influence et à son commerce la plus redoutable concurrence. La question d'Orient va se trouver dédoublée; en même temps qu'à Constantinople, elle sera désormais à Salonique, but de l'ambition austro-hongroise et aboutissement du *Drang* germanique. En face de l'Autriche-Hongrie, maîtresse de la Bosnie et de l'Herzégovine, autorisée à construire des routes militaires et à entretenir des garnisons dans le sandjak de Novi-Bazar, la Grande-Bulgarie de San Stefano aurait pu former une digue, constituer un obstacle : ainsi ne l'avaient pas voulu lord Beaconsfield et lord Salisbury; la crainte chimérique de voir la Bulgarie rester inféodée à la politique russe, leur avait fait ouvrir, de leurs propres mains, la route de Salonique à l'influence austro-hongroise et la porte de la mer Égée à la concurrence germanique. La politique anglaise avait réussi à éloigner du canal de Suez et des routes de l'Inde la puissance moscovite, mais ç'avait été pour en rapprocher la puissance allemande. Cavour et l'Italie avaient été, en 1855, les bénéficiaires du Congrès de Paris; Bismarck et l'Allemagne étaient, en 1878, les bénéficiaires du Congrès de Berlin.

(1) *Pensées et Souvenirs* de Bismarck, II, p. 259 et 260.

IV

Entre « l'intégrité » préconisée par l'Angleterre et l'affranchissement désiré par la Russie, le traité de Berlin était une transaction. Comme tel, tant parmi les populations orientales qu'en Europe, il avait semé des germes de mécontentement et laissé la porte ouverte à de prochaines complications. La première crise qui survint fut celle de 1885 et il était naturel qu'elle fût provoquée par les populations bulgares ; la réunion de la Roumélie à la Bulgarie, la guerre serbo-bulgare, les incidens de Grèce en sont les principaux épisodes ; nous nous garderons de suivre aussi bien les détails compliqués de ces événemens que les négociations obscures auxquelles ils ont donné lieu : le *Livre Jaune* français qui les relate n'a pas moins de 727 pages! Nous voudrions seulement montrer comment et pourquoi l'attitude de plusieurs des grandes puissances et notamment celle de l'Angleterre et de la Russie, en face de cette nouvelle phase de la question d'Orient, sont déjà radicalement différentes de ce qu'elles avaient été en 1877 et 1878.

Le Congrès de Berlin avait traité les populations balkaniques comme une matière amorphe, où la volonté des puissances taillait, divisait, au gré d'intérêts qui n'étaient pas ceux des indigènes : il était dans la logique des choses qu'après le Congrès, les États nouveaux qui en étaient issus cherchassent à adopter une politique d'autant plus personnelle qu'ils étaient moins indépendans, plus inachevés ou plus fragiles. Nous avons dit pourquoi la Roumanie, devenue royaume, s'était aussitôt, par crainte de la Russie, tournée vers l'Allemagne. Au contraire, le Monténégro, très éloigné des Russes et de la route qui pourrait les mener à Constantinople, pouvant se croire menacé d'absorption par son puissant voisin autrichien, allait bientôt devenir, dans la péninsule, « le seul ami » de la Russie. La Serbie redoutait une hégémonie autrichienne trop étroite, mais sa vie économique la liait étroitement au débouché austro-hongrois : sa politique allait être ballottée entre les deux influences. Quant à la Bulgarie, sa situation était la plus douloureuse : la guerre, engagée pour sa délivrance, avait ressuscité la Grande-Bulgarie jusqu'à la mer Égée, aux confins de l'Albanie et aux portes de Salonique ; mais le traité de Berlin séparait en trois morceaux les populations bul-

gares ; il créait une principauté, la Bulgarie, une province privilégiée, la Roumélie ; enfin il replaçait sous l'autorité du Sultan tous les pays macédoniens. L'Europe, au XIXe siècle, a payé cher la faute d'avoir voulu forcer certaines nationalités à rester divisées en plusieurs tronçons : la volonté des peuples finit toujours par faire éclater les traités. L'union avec la Roumélie devint, après le Congrès de Berlin, la pensée unique de tous les Bulgares ; l'irritation causée par le traité fut si vive qu'elle rejaillit sur la Russie ; il aurait fallu, pour que la Russie réussît à se faire pardonner le bienfait de la délivrance dont les Bulgares lui étaient redevables, que les officiers et les généraux, qu'elle avait laissés dans le pays pour assurer son indépendance et organiser son armée, eussent la main légère et souple ; au contraire, ils se montrèrent maladroits, mécontentèrent les populations et firent naître chez elles la crainte de rester de simples satellites de la grande Russie. Le prince Alexandre de Battenberg, neveu du Tsar, fut lui-même obligé de suivre le mouvement et de marcher avec le parti national : en 1883, la rupture entre la Russie et la Bulgarie est complète. Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1885, un comité à la tête duquel était le patriote Stranski proclamait, à Philippopoli, l'union de la Roumélie et de la Bulgarie sous le gouvernement du prince Alexandre qui accourait à Philippopoli et prenait le titre de prince des deux Bulgaries.

Qu'allait faire l'Europe en présence d'une violation aussi audacieuse du traité de Berlin? Sans doute l'Angleterre, où lord Salisbury n'avait pas quitté le ministère, interviendrait au nom de l'intégrité de l'Empire ottoman et de la sécurité de Constantinople, compromise par la suppression de l'obstacle des Balkans. Mais, depuis 1878, les conditions de l'équilibre politique de l'Europe avaient été modifiées ; du traité de Berlin étaient sorties de nouvelles combinaisons de puissances. La Russie, irritée contre l'Allemagne, « se recueillait » dans la paix et dans le silence, tandis que le prince de Bismarck avait, dès le mois d'août 1879, dans l'entrevue de Gastein avec le comte Andrassy, jeté les bases de la Triple alliance et en avait imposé l'approbation, malgré ses vives répugnances, à l'Empereur son maître. L'alliance de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne était destinée à assurer le respect des traités, du traité de Francfort, mais aussi et surtout du traité de Berlin ; l'Autriche n'acceptait l'alliance défensive contre la France qu'en vue d'obtenir le con-

cours de l'Empire allemand dans sa politique balkanique et son appui au cas où sa marche vers Salonique provoquerait une agression de la Russie. D'ailleurs le développement industriel et commercial de l'Allemagne et, à partir de 1884, son expansion coloniale, commençaient à faire sentir leur influence sur la politique du cabinet de Berlin. Quant aux hommes d'État anglais, ils n'avaient guère tardé à se rendre compte de l'illusion d'optique qui leur avait fait redouter la création d'une Bulgarie inféodée à la Russie : le *Drang* germanique commençait à les préoccuper aussi vivement que le testament de Pierre le Grand. L'attitude nouvelle que la diplomatie britannique allait prendre dans la question rouméliote est peut-être le premier acte de la rivalité qui met aujourd'hui aux prises, dans l'Empire ottoman, l'influence allemande et l'influence anglaise.

La proclamation de l'union et l'acceptation immédiate du prince de Battenberg plaçaient déjà l'Europe en présence d'un fait accompli : avantage considérable lorsqu'il s'agit de faire mouvoir une machine aussi lourde que le concert européen. La Roumélie bénéficiait en outre de ce qui restait encore en Europe du vieux sentiment de solidarité chrétienne et de l'idée moderne du droit des nationalités à disposer d'elles-mêmes; l'opinion publique, peu soucieuse des traités, se prononçait en faveur de l'union, et plus d'un gouvernement, tout en rédigeant des circulaires sur la nécessité de respecter les décisions du Congrès de Berlin, souhaitait qu'on trouvât un biais pour permettre l'union des deux Bulgaries. Le Tsar, qui avait subi le Congrès de Berlin, fut celui qui se prononça avec le plus d'énergie et d'insistance pour le respect des traités et le retour au *statu quo ante;* il rappela les officiers russes qui restaient encore dans l'armée bulgare et manifesta ouvertement son mécontentement. Alexandre III cherchait dans cette attitude un moyen de faire regretter à la Bulgarie son ingratitude, et de ne pas fortifier un État qui, créé par la Russie, s'était jeté dans les bras de ses rivaux; il y trouvait, en même temps, une occasion de renouer avec la Turquie des relations plus cordiales. « Le respect des droits de S. M. I. le Sultan, » l'intégrité de ses États, tout ce qui faisait, de 1875 à 1878, le *leit-motiv* de la diplomatie anglaise, c'est en 1885, la diplomatie russe qui s'en empare et qui en joue. Et par un amusant chassé-croisé, « améliorer le sort des populations, examiner leurs griefs, consulter les vœux des populations, » toutes

les formules dont la diplomatie russe avait usé avant la guerre de 1877, c'est sur les lèvres et sous la plume des représentans de la Grande-Bretagne qu'il les faut chercher. A la conférence des ambassadeurs à Constantinople, sir W. White va jusqu'à demander que l'on parle le moins possible du traité de Berlin : « il craindrait que l'expression : *dans les limites du traité de Berlin*, ne fût pas comprise ou plutôt qu'elle fût comprise dans un sens restrictif par les populations dont il s'agit d'améliorer le sort (1). » Le représentant de la puissance qui avait signé le traité de San Stefano avait beau jeu pour rappeler, devant l'envoyé britannique, un passé encore récent. M. de Nélidow, avec le tact et la finesse d'un diplomate consommé, sut donner à son pays cette revanche académique.

La leçon des faits d'ailleurs portait plus loin que l'ironie des diplomates. Dès qu'il fut certain que les puissances ne s'entendraient pas pour rétablir le *statu quo* en Roumélie, la Serbie puis la Grèce s'agitèrent et réclamèrent des compensations : là ce fut la guerre ; ici il fallut appliquer « le blocus pacifique, » remède nouveau, inauguré sur les instances de l'Angleterre contre la Grèce en émoi. L'Europe eut toutes les peines du monde à apaiser encore une fois, tant bien que mal, les troubles des Balkans. Quant à la Bulgarie et à la Roumélie, malgré l'opposition tenace du Tsar, le Sultan, sous la pression des puissances occidentales, consentait à leur union sous le gouvernement du prince Alexandre. Cet avantage que l'Angleterre surtout et la France avaient contribué à faire obtenir aux Bulgares, c'est l'influence austro-allemande qui allait, en définitive, en profiter. Quand la colère du tsar Alexandre III eut forcé le prince de Battenberg à abdiquer le trône de Bulgarie, ce fut sous l'influence de l'Autriche et de l'Allemagne que la Sobranie élut, le 7 juillet 1887, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, officier dans l'armée austro-hongroise. Le chef du parti anti-russe, Stambouloff, allait, jusqu'en 1895, gouverner la Bulgarie. Aussi verra-t-on, — tant est profonde la répercussion des questions orientales sur toute la politique générale, — tandis que la Triplice accroît de plus en plus son influence à Constantinople et dans tout l'Empire ottoman, le tsar Alexandre III conclure alliance avec la République française et diriger l'activité russe du côté de la Perse et du Pacifique.

(1) Protocole du 28 novembre. — *Livre Jaune*, p. 273.

V

« Non, il n'y a pas de question arménienne. Il y a une grande et redoutable question d'Orient, dont celle-là n'est qu'une des faces multiples; et même, à vrai dire, il n'y a pas de question d'Orient séparée de l'ensemble complexe des difficultés qui pèsent sur l'Europe moderne. » Ainsi s'exprimait ici même, le 1er décembre 1895, M. Francis de Pressensé, et, en vérité, on ne saurait mieux dire. Diplomatiquement ou politiquement, ou encore historiquement parlant, la « question arménienne » est le nom que l'on donne à la crise de la question d'Orient qui, de 1895 à 1897, a troublé si gravement l'Europe. Les événemens d'Arménie sont d'ailleurs inséparables de ceux de Crète; ils ne sauraient être étudiés isolément et, les uns comme les autres, ils doivent être envisagés en fonction de la politique générale de l'Europe, sous peine de rester inintelligibles. Depuis la guerre russo-turque et le Congrès de Berlin, la crise arménienne est la plus grave et la plus caractéristique qui ait mis en campagne la diplomatie; sans en refaire ici l'histoire, nous voudrions montrer comment la question se posait et quelle a été, en face d'elle, l'attitude des grandes puissances.

La question arménienne est sortie de l'article 61 du traité de Berlin ainsi conçu :

> La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances, qui en surveilleront l'application.

Dans presque toutes les grandes conventions orientales on retrouve un article de même nature que celui-ci; il est, pour ainsi dire, de style. Mais de telles stipulations sont dépourvues de sanctions pratiques et restent subordonnées à la bonne volonté du Sultan dont l'Europe a de bonnes raisons pour respecter la souveraineté et l'indépendance. Ces clauses, si incertaine qu'en reste l'exécution, ont cependant favorisé l'émancipation des nationalités balkaniques, mais elles ont, d'autre part, poussé le gouvernement turc à un système de rigueur et de compression destiné à étouffer, avant qu'elles se produisent, les protesta-

tions des races chrétiennes. La diplomatie européenne est ainsi acculée à une étrange alternative. « Elle est forcée, écrivait en 1895 M. Francis de Pressensé, de pratiquer le culte du fait accompli. Par là elle se donne l'apparence de pousser aux pires excès en sens opposé : d'encourager tout ensemble les Turcs à sauvegarder leur suprématie par tous les moyens, puisqu'une fois perdue ils ne la retrouveront jamais, et les raïas à secouer le joug par tous les moyens, puisqu'une fois affranchis, ils ne seront plus réasservis. C'est immoral : c'est inévitable. » C'est toute l'histoire de la question arménienne depuis 1895.

L'application de l'article 61 à l'Arménie rencontrait d'autant plus de difficultés que, ainsi qu'on l'a souvent répété, il y a des Arméniens, et en grand nombre, mais partout ils sont mélangés, dans des proportions variables, à des élémens musulmans ; dans aucun vilayet, ils ne constituent la majorité. A Constantinople, où ils étaient nombreux, un bon nombre d'entre eux avaient occupé d'importantes situations; surtout dans la période qui a précédé les événemens tragiques de 1896, certains d'entre eux tenaient, par leur fortune ou leur autorité sociale, une place considérable dans la capitale. Le traité de San Stefano, qui aurait libéré une bonne partie de l'Arménie, et surtout le traité d'alliance anglo-turc du 4 juin 1878, suivi du traité de Berlin et de l'occupation de Chypre par les Anglais, suscitèrent, dans les classes supérieures du peuple arménien, un espoir qui n'allait pas tarder à être déçu; il se forma un parti, bien plus nombreux à Constantinople et en Europe qu'en Arménie même, qui travailla à préparer l'émancipation nationale. Des comités arméniens révolutionnaires se constituèrent, surtout en Angleterre, où ils trouvaient un asile et des encouragemens : leur but était de forcer l'intervention des puissances en leur faveur en travaillant l'opinion publique européenne et en provoquant des troubles en Arménie, à Constantinople et dans tout l'Empire. Ces Arméniens cosmopolites, imbus des doctrines révolutionnaires de l'Europe, affiliés aux organisations secrètes, ne se rendaient pas compte que leur zèle intempestif et violent effraierait les gouvernemens, et que leurs infortunés compatriotes seraient les premiers à pâtir de leurs attentats.

Depuis longtemps, la politique anglaise travaillait à se créer des droits et une influence dans cette Arménie qui s'interpose entre la poussée russe vers le Sud et les routes de l'Inde. Depuis

la guerre de Crimée, une longue série, très instructive, de *Livres Bleus*, témoigne des efforts du cabinet de Londres pour faire entrer l'Arménie dans la clientèle de la Grande-Bretagne; à chacun des actes ou à chacune des publications par lesquelles la France exerce ou consolide son protectorat sur les catholiques de Syrie et de Palestine, l'Angleterre répond par une démarche en faveur des Arméniens; elle patronne en Arménie des missions protestantes; elle y envoie des officiers, des voyageurs chargés de faire des enquêtes sur la situation du pays. Au traité de San Stefano, la Porte s'engageait « à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens. » Cette clause, d'où aurait pu sortir un droit d'intervention russe en Arménie, est une de celles qui alarmèrent le plus le gouvernement de Londres. Le traité du 4 juin 1878 renversa la situation à son profit : en échange de l'alliance pour la défense des territoires du Sultan en Asie, celui-ci « promet à l'Angleterre d'introduire les réformes nécessaires (à être arrêtées plus tard par les deux puissances) ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime Porte qui se trouvent sur les territoires en question... » Le traité de Berlin annule celui de San Stefano, mais celui du 4 juin reste en vigueur : l'occupation de Chypre en est le signe manifeste. En fait, malgré le texte de Berlin qui confie « aux puissances » le droit de surveiller l'application des réformes, « le règlement des questions arméniennes, constate Adolphe d'Avril, tend à devenir une affaire anglaise. »

En 1895 et 1896, — années de la crise arménienne, — l'alliance franco-russe est dans toute la ferveur de sa nouveauté. Elle modifie, en le consolidant, l'équilibre européen. La Russie sort de son recueillement, la France de son isolement, pour entrer dans une période d'action et d'expansion. La politique russe, bloquée dans les Balkans par le traité de Berlin, se tourne vers l'Extrême-Orient : l'ouverture prochaine du chemin de fer transsibérien préoccupe l'Angleterre. La France achève, avec méthode et continuité de vues, de constituer son empire colonial; tranquille sur ses frontières européennes, elle prépare la conquête de Madagascar, elle opère la réunion de ses possessions africaines, elle résout, sans heurts et sans violences, mais sans

désavantages, ses litiges africains ou asiatiques avec l'Angleterre. Successivement, la question du Congo, celle du Siam, celle de la Côte occidentale d'Afrique, la revision des traités tunisiens, loyalement abordées, sont résolues dans un esprit de concorde et de concessions réciproques. Cette politique, toujours calme, souvent heureuse, mais toujours discrète, n'est pas sans causer à l'Angleterre quelques embarras ou quelque alarme. Mieux peut-être que chez nous, la portée de la méthode de M. Hanotaux et des cabinets modérés est comprise en Angleterre : on en pressent l'aboutissement et l'on devine que, tous les litiges africains résolus, il en faudra venir, bon gré, mal gré, à aborder la question égyptienne (1). C'est l'échéance que le cabinet britannique cherche, à tout prix, à reculer. Dès son retour aux affaires, à l'automne 1895, c'est la préoccupation dominante de lord Salisbury. Contre une alliance franco-russe, la manœuvre indiquée, classique, c'est de soulever la question qui a brouillé Napoléon et Alexandre Ier, la question d'Orient : là seulement les deux pays peuvent avoir certains intérêts divergens, certaines traditions opposées. En France, où tout un parti repousse la politique d'alliance russe, une campagne adroitement conduite dans la presse et dans l'opinion peut trouver des concours d'autant plus ardens que, chez nous, les sentimens d'humanité et de justice, lorsqu'ils sont mis en avant, ne restent jamais sans écho.

Nous avons vu comment l'Angleterre, depuis la convention de Chypre, tenait, pour ainsi dire, en réserve, la question arménienne et donnait asile aux comités arméniens. Aussi, dès que des troubles graves furent signalés en Arménie, sa main y fut-elle soupçonnée. Dès le 20 février 1894, M. Paul Cambon, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères, M. Casimir-Perier, expliquait la genèse et le développement des troubles d'Arménie (2) envenimés par les maladroites rigueurs de la politique du Sultan; dans l'été de 1894, éclataient des conflits très graves dans le Sassoun, entre Arméniens et Kurdes; bientôt le mouvement « préparé, dit-on, de longue main par la société de Hentchak dont le siège est actuellement à Tiflis, après avoir été à Londres et à Athènes (3), » s'étendait au vilayet de Bitlis et à

(1) Dans l'hiver 1895-1896, le ministère Brisson-Bourgeois-Berthelot lance en Afrique l'expédition Marchand.

(2) *Livre Jaune*, n° 6.

(3) M. Meyrier, vice-consul à Diarbékir, à M. Hanotaux, 5 octobre 1894. *Livre Jaune*, n° 10.

la région de Mouch. Les Turcs, dans la répression, commettaient les pires excès. L'Angleterre, par l'application de l'article 61 du traité de Berlin, demandait à ouvrir une enquête sur ces événemens; la France et la Russie joignaient leurs commissaires aux siens. La question ne sortait pas encore du domaine local pour entrer dans celui de la politique générale; mais voici qu'à la fin du mois d'août 1895, lord Salisbury, qui venait de succéder au Foreign Office à lord Kimberley, prononçait à Douvres un grand discours où il prophétisait que la justice de l'histoire ne tarderait pas à amener la disparition de l'Empire turc. « Ne croyez pas, ajoutait-il, que j'aie l'intention de jouer le rôle de chirurgien... mais le danger n'en existe pas moins et continuera d'exister. Il y a un centre de corruption d'où la maladie et la décomposition peuvent gagner les parties saines de la communauté européenne. » Et il concluait : « le temps des efforts n'est pas passé, encore moins celui des préparatifs. » A plus de quarante ans de distance, c'était, presque mot pour mot, les paroles de Nicolas Ier à sir Hamilton Seymour, prélude de la guerre de Crimée! Un tel langage, dans la bouche du Premier ministre conservateur, venant après la campagne menée par Gladstone, M. Asquith, les orateurs et les journaux libéraux, et après que le public anglais avait pu, durant tout l'été, « s'adonner à l'un de ses sports préférés, une croisade de philanthropie agressive qui sert les intérêts britanniques (1), » était le plus inquiétant des symptômes. Moins d'un mois après, au moment où le projet de réforme présenté à la Porte par les trois ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie, était à la veille d'aboutir, M. Cambon recevait, le 28 septembre, du comité hentchakiste de Constantinople, une sorte d'ultimatum lui signifiant que les Arméniens avaient résolu de faire une manifestation pacifique et que « l'intervention de la force armée et de la police pour l'empêcher, pourrait avoir des conséquences regrettables dont le comité repousse d'avance toute la responsabilité. » Le surlendemain, 30 septembre, la manifestation avait lieu; elle aboutissait à des conflits qui duraient plusieurs jours et faisaient, parmi les Arméniens, un grand nombre de victimes. Bientôt les troubles se répandaient dans tout l'Empire et, le 31 octobre, M. Cambon signalait la gravité de la situation dans une dépêche qui ne parvenait à Paris que le 6 novembre, au

(1) L'expression est de M. Francis de Pressensé, *article cité*, p. 681.

moment où la chute du cabinet Ribot-Hanotaux allait appeler au pouvoir MM. Brisson, Bourgeois et Berthelot. En présence d'une situation aussi menaçante, de Paris, de Berlin, de Vienne, arrivaient au Sultan de sages avis sur la nécessité d'être prudent et de faire des réformes; d'Angleterre au contraire partaient des discours de plus en plus provocateurs. Le 10 novembre, au banquet du lord-maire, lord Salisbury faisait le procès du Sultan et, dans un style tout imprégné de réminiscences bibliques, il s'écriait qu'il était naturel « que l'injustice conduisît à leur perte les plus élevés de la terre; » il encourageait à l'espoir les peuples qui gémissent et il agitait sur la tête de l'oppresseur les foudres de la colère divine. Le chef du Foreign Office parlait aussi de l'entente nécessaire de l'Europe, mais ses fréquentes allusions à une catastrophe prochaine de l'Empire ottoman, ses paroles si nettement en opposition avec celles qui venaient des autres capitales, contredisaient ses déclarations et laissaient pressentir que, comme le Tsar en 1877, le gouvernement de la Reine se préparait à « agir seul. » Tandis que l'opinion publique manifestait un enthousiasme indescriptible et réclamait des solutions immédiates, le 19 novembre, lord Salisbury, après avoir lu la lettre où le Sultan promettait de faire des réformes, prenait un accent encore plus dur : « Il faut expier de longues années d'erreur, s'écriait-il, et une loi cruelle veut que l'expiation retombe sur ceux qui ont commis les fautes. » Un pareil langage, dans une telle bouche, ne pouvait manquer d'avoir dans tout l'Empire ottoman le plus dangereux écho; partout, en Macédoine, en Crète, les rapports des consuls signalaient l'agitation qui précède d'ordinaire les grandes crises. « S'il se proposait, écrivait excellemment M. Francis Charmes dans sa *Chronique* du 1er décembre, d'entretenir l'insurrection arménienne, de lui envoyer un encouragement officiel et de provoquer, dans d'autres parties de l'Empire, soit sur le continent, soit dans les îles de la Méditerranée, des révoltes et des soulèvemens nouveaux, à coup sûr, lord Salisbury ne parlerait pas autrement. »

Contre les intentions que paraissait révéler le langage du Premier ministre de la Reine, la seule contre-mine efficace était une union étroite du concert européen qui garantirait au Sultan l'intégrité de ses États, mais qui interviendrait énergiquement auprès de lui pour obtenir la fin d'atrocités qui révoltaient les consciences civilisées et la réalisation d'un programme de ré-

formes dont les Arméniens bénéficieraient. Mais, tout en exerçant une pression sur le Sultan, il fallait éviter d'en venir à des mesures de coercition sous peine de voir s'ouvrir cette crise de la question d'Orient que l'on tenait à éviter. Dix-huit vaisseaux anglais, mouillés à Salonique, pouvaient en quelques heures entrer dans les Dardanelles, tandis qu'à Sébastopol l'escadre du Tsar se tenait prête à appareiller et qu'à Odessa 80 000 Russes se concentraient. On pouvait se croire à la veille d'une guerre de Crimée où la France, si elle participait avec l'Angleterre à une intervention armée contre Constantinople, se trouverait entraînée. Le péril était imminent au moment où le cabinet Brisson-Berthelot envoya l'escadre de la Méditerranée à Smyrne. On s'en tira en demandant au Sultan un firman autorisant chaque puissance à envoyer dans le Bosphore un second stationnaire; ainsi, on continuait à agir collectivement, et on évitait de poser la question des détroits.

A Constantinople, le désaccord latent des cabinets européens et les attentats révolutionnaires des Arméniens, notamment l'attaque de la Banque ottomane le 26 août 1896, paralysaient les gouvernemens en leur faisant craindre de paraître encourager, en Turquie, des crimes contre lesquels ils faisaient, chez eux, des lois d'exception, et donnaient beau jeu à Abd-ul-Hamid pour se contenter de promesses vagues, ajourner toute espèce de réformes et continuer les massacres. Ainsi plus les révolutionnaires arméniens s'acharnaient à faire sortir l'Europe de son attitude passive, plus les moyens auxquels ils avaient recours les empêchaient de réussir. Lord Salisbury à Londres, M. P. Cambon à Constantinople, suggéraient de recourir à une mise en demeure formelle, de fixer au Sultan un délai passé lequel il faudrait avoir recours à des mesures coercitives; mais, à Paris et à Pétersbourg, on tenait avant tout à ne pas se laisser acculer à des mesures auxquelles le cabinet de Berlin refuserait vraisemblablement de participer et qui pourraient donner à la politique anglaise l'occasion, qu'elle semblait chercher, d'une intervention. L'attitude de lord Salisbury, au début de l'automne 1896, vint justifier la prudente réserve des deux gouvernemens alliés. Le 25 septembre, le chef du Foreign Office se mettait d'accord avec le comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, sur les moyens de réaliser des réformes et la nécessité de recourir à des mesures d'exécution;

puis, le 20 octobre, il lançait un *memorandum* aux puissances, dans lequel il semblait sonner le glas de l'Empire ottoman. Après avoir affirmé l'échec de la politique d'intégrité et de réformes, il concluait : « Il est devenu évident qu'à moins que ces grands maux puissent être supprimés, la longanimité des puissances de l'Europe ne parviendra pas à prolonger l'existence d'un État que ses propres vices font tomber en ruine. » A ces déclarations alarmantes, M. Hanotaux répondit par le discours du 3 novembre où, définissant les intérêts et les devoirs de la France, il répudiait pour elle toute politique d'aventure; dans une note du 12 décembre, il précisait le programme de la politique franco-russe et fixait les trois points qui devaient servir de base, et en même temps de limite, aux négociations : maintien de l'intégrité des États du Sultan, pas de condominium européen, pas d'action isolée. En même temps il représentait fermement à la Porte qu'il lui deviendrait impossible de la sauver de la ruine dont l'Angleterre la menaçait si les massacres ne cessaient pas et si des satisfactions réelles n'étaient pas données aux exigences de l'Europe. Le 16 novembre, il faisait venir Munir-bey, et lui déclarait qu'il donnait à M. Cambon l'ordre de quitter Constantinople, s'il n'obtenait pas l'arrestation immédiate de Mazhar-bey, assassin du Père Salvatore, la fermeture du tribunal extraordinaire chargé de juger les Arméniens et l'ordre aux autorités militaires de la Crète d'obtempérer aux réquisitions du vali. En même temps que les puissances, alarmées des procédés de l'Angleterre, se ralliaient autour du programme français, le Sultan sentait la nécessité de tenir enfin compte de l'irritation de l'opinion européenne; il proclamait une amnistie, autorisait l'élection d'un patriarche arménien, Mgr Ormanian, supprimait le tribunal d'exception. Peu à peu les troubles s'apaisaient, les massacres cessaient, les assassinats se faisaient plus rares. A coup sûr la question arménienne subsistait, et subsiste encore, mais la crise aiguë de la question d'Orient était passée. La politique française avait réussi à conjurer le péril qui menaçait l'Europe, à circonscrire l'incendie, et à prévenir toute complication internationale. La réconciliation du Tsar avec le prince de Bulgarie, sous la condition du baptême orthodoxe du prince héritier Boris, négociée à Paris, dans l'hiver 1896, sous les auspices d'un haut personnage politique français, avait empêché les troubles de s'étendre à la Macédoine et la Bulgarie d'entrer en

branle. Ces résultats que, malgré les difficultés particulièrement délicates de sa situation, — extérieure et intérieure, — la France avait obtenus, elle les devait à la formule « intégrité de l'Empire ottoman, » qu'elle avait résolument adoptée, non comme un expédient passager, mais comme l'une des assises fondamentales de sa politique traditionnelle adaptée à ses besoins et à ses intérêts présens. Une Turquie forte, capable de mettre en ligne une armée solide, pouvait devenir, dans certaines éventualités que l'avenir semblait préparer, un facteur important dans la politique générale. La raison d'être ultime de la politique franco-russe, dans la crise de 1895-1896, c'est en Égypte qu'il faut aller la chercher. L'Angleterre avait tout fait pour rompre le bon accord de la France et de la Russie; elle avait échoué, et il se trouvait que c'était au contraire cette union qui avait donné le ton au concert européen et réglé les difficultés orientales. Mais le résultat auquel l'Angleterre n'avait pu arriver par son action extérieure, l'opposition, en France même, allait l'obtenir partiellement en menant, contre le cabinet Méline-Hanotaux, la plus violente campagne, et en affectant de rendre la politique franco-russe responsable de massacres que d'autres avaient provoqués, qu'elle n'avait pas qualité pour punir, qu'elle a finalement arrêtés, et qu'elle a essayé d'empêcher dans toute la mesure où elle le pouvait, sans sacrifier sa propre sécurité et sans jeter l'Europe dans les complications redoutables d'une crise orientale. Cette campagne ne servit pas la cause des Arméniens, mais elle réussit à ameuter une partie de l'opinion française contre une politique qui faisait notre force dans le monde, mais qui gênait la liberté de mouvemens de l'Angleterre. Ainsi, indirectement, la politique britannique avait en partie réussi : elle avait émoussé, dans une certaine mesure, la puissance d'action de l'Alliance franco-russe, en aidant, en France, au déchaînement des passions politiques et à l'avènement du parti radical.

L'Allemagne était, cette fois encore, cette fois surtout, la principale bénéficiaire de la crise. Depuis le Congrès de Berlin, elle jouissait à Constantinople d'une influence d'autant plus forte que ses armées étaient plus éloignées et ses flottes moins redoutables. Dans la crise arménienne son attitude fut nettement favorable à la Turquie ; elle s'opposa, ou ne donna qu'une adhésion platonique à toutes les mesures proposées, non seulement

par l'Angleterre, mais encore par la France et la Russie, pour imposer au Sultan des réformes. Elle ne cessa pas d'agir « comme un membre libre du concert européen ; » elle ne prit pour règle de sa conduite que son intérêt immédiat, et son attitude contribua dans une large mesure à encourager la Porte dans sa résistance aux conseils réitérés de la Russie et de la France. Le Sultan, entre la Russie et l'Autriche, dont il redoutait le voisinage et les armes, l'Angleterre, dont les intrigues en Arménie et les visées sur Constantinople l'alarmaient, la France souvent exigeante quand il s'agissait de ses protégés, le Sultan, délibérément, choisit l'Allemagne qui, en échange de son puissant appui diplomatique, ne lui demandait que des concessions de chemins de fer, des commandes pour son industrie, des facilités pour son commerce. Au moment où l'on se plaisait, dans certains milieux, à croire son influence annihilée pour longtemps à Constantinople, elle était en passe d'y devenir prépondérante.

Les événemens de Crète et de Grèce allaient, l'année suivante, porter à son apogée le crédit de l'Allemagne à Constantinople. Au moment où les soldats grecs du colonel Vassos débarquaient en Crète pour venir en aide aux insurgés, Guillaume II signifiait durement son mécontentement au roi Georges, son parent, proposait de bloquer sans délai le Pirée et d'exiger le rappel du colonel. Entre une politique si rigoureuse et les incartades par trop imprudentes de la Grèce, il y avait place pour une action pacificatrice du concert européen. Le cabinet de Londres, effrayé des conséquences de sa politique de l'année précédente et des progrès de l'influence allemande, revenait à des maximes plus prudentes. Quant à la France, elle était partagée entre ses sympathies traditionnelles pour les Grecs et sa résolution de rester fidèle à la politique d'intégrité ; dès le début de la crise, elle offrit aux Grecs l'autonomie de la Crète sous le gouvernement du prince Georges, mais sous la suzeraineté de la Porte. Enlever au Sultan tout droit de souveraineté sur la Crète, c'eût été la mettre à la merci de l'influence de la puissance prépondérante sur les mers et maîtresse de l'Égypte, comme l'avait prédit, en 1853, Nicolas Ier : ni la France ni la Russie n'y consentaient. « Il n'y a pas trois politiques en présence, écrivait à cette époque M. Francis Charmes, il n'y en a que deux : ou le concert européen avec les obligations qu'il entraîne, avec les lenteurs qu'il impose, avec

les difficultés qu'il accepte et qu'il essaie de résoudre, ou l'isolement avec la rhétorique pour consolation ou pour amusement. » On sait comment la Grèce ne se rendit pas au conseil des puissances, et, pour son malheur, partit en guerre, et comment, grâce à l'Europe, il ne lui en coûta que quelques cantons thessaliens, tandis que la Crète, tout en restant partie intégrante de l'Empire ottoman, était remise aux puissances qui, pour la gouverner, déléguaient le prince Georges. Cette nouvelle crise portait à son apogée l'influence de l'Allemagne à Constantinople : l'attitude nettement turcophile de son gouvernement, les encouragemens et les félicitations de l'Empereur à l'armée turque, l'opposition de sa diplomatie à toutes les mesures destinées à atténuer le désastre des Grecs, faisaient de Guillaume II non seulement un partisan radical de l'intégrité de la Turquie, mais encore, pour le plus grand bénéfice de l'industrie et du commerce allemand, l'ami et l'allié du sultan Abd-ul-Hamid. Son voyage à Constantinople et en Palestine, en octobre 1898, fut la manifestation éclatante de cette intimité nouvelle. L'ère germanique commençait dans l'Empire ottoman.

VI

L'histoire d'une évolution qui n'est pas achevée ne comporte pas, à proprement parler, de conclusion. Mais, des observations précédentes, peut-être avons-nous le droit de tirer, pour la politique d'aujourd'hui et de demain, certaines indications sur les conditions dans lesquelles, si une crise orientale venait à s'ouvrir, les grandes puissances s'y trouveraient engagées.

L'influence économique et politique de l'Allemagne à Constantinople s'est affirmée de plus en plus en ces dernières années; elle s'est manifestée, notamment à propos des affaires de Macédoine, dans un sens absolument conservateur de l'intégrité de l'Empire ottoman, de la souveraineté du Sultan et de son autorité de Commandeur des Croyans. En vain Abd-ul-Hamid a-t-il parfois timidement essayé de faire contrepoids à l'hégémonie germanique, en reprenant le jeu de bascule qui lui a si souvent réussi : il ne saurait plus désormais, même s'il le voulait résolument, échapper complètement à cette protection, un peu lourde à la vérité, mais qui, pour lui, reste la plus profitable et, pour le moment, la moins dangereuse de toutes celles qu'il avait

essayées jusqu'ici. Pour la Russie et même pour l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman était un obstacle à une marche vers la mer Egée ou le golfe Persique; entre les mains de l'Angleterre, il était une barrière dressée entre les routes de l'Inde et la poussée moscovite. Pour l'Allemagne, qui ne confine pas à ses frontières, il est l'allié nécessaire, le collaborateur sans lequel elle ne saurait ni acquérir ni garder les débouchés commerciaux de l'Orient et les routes de l'Asie. Pour l'Angleterre et la Russie, il était « un moyen; » pour l'Allemagne, il est un but; c'est lui-même qui est, pour l'expansion allemande, le champ d'expérience dont elle manquait : l'intérêt certain, durable, de l'Allemagne est donc de conserver et d'accroître la puissance turque et de se servir d'elle pour étendre la sienne propre dans tout le domaine de l'Islam. Galvaniser « l'homme malade, » fortifier son armée pour s'en faire une auxiliaire dans ses desseins politiques, c'est l'intérêt allemand et c'est la politique de l'Empereur. Ainsi subsiste l'Empire ottoman, en dépit de tant de prédictions, plus solide peut-être qu'il ne l'avait été depuis longtemps, en tous cas, plus musulman, plus turc.

Il est parfois périlleux, pour un malade qui a des héritiers, de paraître reprendre vigueur et santé. L'homme malade turc, assisté du médecin allemand, inquiète la Grande-Bretagne. Le rôle qu'elle a tenu en 1878, a passé à l'Allemagne : politique d'intégrité, politique panislamique, elle a tout pris et c'est son influence dans les Balkans et en Asie qui alarme aujourd'hui la puissance qui a besoin des routes de l'Inde et qui jouit de l'usufruit de l'Égypte. La formule de « l'intégrité de l'Empire ottoman, » dont la politique franco-russe n'a pas eu le temps de faire valoir tout le contenu, est maintenant passée dans le jeu de l'Allemagne, qui paraît disposée à s'en servir. Pour parer à ce péril, le seul qui menace aujourd'hui son hégémonie mondiale, l'Angleterre pourrait être tentée de hâter la désagrégation de l'Empire ottoman. Par quels moyens, nous l'avons laissé pressentir dans un précédent article sur le conflit anglo-turc, et nous n'y reviendrons pas. La Grande-Bretagne, depuis que, par l'épée du Japon et le concours de l'action révolutionnaire, elle a mis momentanément hors de combat son vieil adversaire russe, n'a plus besoin de l'écran turc pour arrêter la descente cosaque vers les Dardanelles ou le golfe Persique; elle serait tentée plutôt de rechercher l'amitié du Tsar pour contre-balancer, à Constanti-

nople, le trop rapide essor de l'influence germanique. Elle croit pouvoir compter, pour seconder éventuellement ses desseins dans l'Empire ottoman, sur le concours de l'Italie, dont les espérances dans l'Adriatique et en Tripolitaine s'accommoderaient d'une crise orientale. Il est vraisemblable qu'elle chercherait aussi à entraîner à sa suite la France : la question de savoir si nos traditions, nos intérêts en Orient et notre situation en Europe nous engageraient à la suivre est trop délicate pour être tranchée en quelques lignes : peut-être les observations que nous avons pu faire, chemin faisant, aideront-elles le lecteur, sinon à la résoudre, du moins à la poser dans ses vrais termes.

La Russie, pendant toute la période de son expansion en Extrême-Orient, a gardé, en Orient, une attitude expectante et réservée ; elle a signé, en 1897, une convention avec l'Autriche-Hongrie pour maintenir le *statu quo* dans les Balkans, refréner les ambitions impatientes des nationalités de la péninsule et y conserver l'équilibre nécessaire à la paix; en 1903, la bonne entente des deux cabinets de Vienne et de Pétersbourg s'est encore manifestée par l'adoption du programme de Muerzsteg pour la pacification et les réformes en Macédoine. Ni à Vienne, ni à Pétersbourg, on ne prend ombrage des progrès de l'influence allemande à Constantinople ; à Vienne, on espère être de moitié dans la politique du *Drang ;* à Pétersbourg, on compte sur le système de l'intégrité, pratiqué par l'Allemagne, pour empêcher une puissance européenne quelconque de mettre la main sur les détroits, car, tant qu'ils demeureront aux mains des Turcs, l'espérance de voir se réaliser un jour les aspirations traditionnelles tant de fois déçues, reste, pour la Russie, parmi les possibilités de l'avenir. L'Allemagne se trouve donc en mesure de profiter de sa grande influence dans l'Empire ottoman pour y sauvegarder et au besoin pour y favoriser les intérêts de la Russie et ceux de l'Autriche, et pour tenter de renouer, selon la tradition bismarckienne, l'entente des trois empereurs. Ainsi gravitent, aujourd'hui plus que jamais, autour de Constantinople et de Salonique, toutes les combinaisons de la politique européenne.

René Pinon.

COMMENT AIMENT LES MYSTIQUES CHRÉTIENS

Les médecins ont beaucoup étudié les mystiques dans la seconde moitié du dernier siècle et ils se sont contentés souvent d'explications trop simples.

Sans s'arrêter sur les rares neurologistes qui n'ont vu dans l'analyse des états mystiques qu'une occasion de polémique antireligieuse, on doit reconnaître que la plupart de ceux qui ont abordé cette étude ont méconnu la complexité des faits en admettant que la connaissance de l'hystérie suffisait à les éclaircir. Les jeûnes prolongés, les visions, les extases, les stigmates se rencontrant aussi bien dans les hôpitaux que dans les couvens, ils ont pensé de très bonne foi qu'ils pouvaient considérer le mysticisme comme une manifestation particulière de ce mal. « Un mystique est un hystérique qui tient de son éducation les idées religieuses qui orientent sa pensée et colorent d'une même teinte ses divers accidens mentaux, » tel est le jugement sans appel qui semblait résulter des travaux de Charcot et de son école.

Il y a beaucoup à dire cependant contre une conception de ce genre (1), et l'on pourrait montrer sans peine que, chez bien des mystiques, l'hystérie, loin de constituer une condition nécessaire de la mysticité, n'intervient qu'à titre accessoire ou même n'intervient pas du tout. Ce qui est constant dans ces âmes, c'est l'exaltation du sentiment religieux, l'angoisse du doute, la soif

(1) D'excellents argumens ont été donnés récemment contre cette conception par M. Pierre Janet (*Une Extatique*, Paris, 1901) et M. Léo Gaubert (*la Catalepsie chez les mystiques*, Paris, 1903).

de la certitude, le désir de la sainteté; ce qui est variable, ce sont les moyens, consciens ou non, dont elles disposent pour apaiser leur angoisse et réaliser leurs désirs. Ce n'est pas évidemment par cet état nerveux que Pascal est arrivé à la joie de la certitude, et, si sainte Thérèse a été hystérique, on ne saurait prétendre que son mysticisme si intelligent et si personnel ait été passivement conditionné par sa névrose; bien au contraire, elle a su merveilleusement profiter de ses visions et de ses extases pour se rapprocher de son Dieu, et c'est son hystérie qu'elle a soumise à son mysticisme. D'ailleurs, à mesure qu'on lit sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, Ruysbroeck, Mme Guyon, on s'aperçoit que le mysticisme, avec l'ascétisme physique et moral qui prépare l'union divine, et l'extase qui la réalise, implique toute une philosophie profonde de la vie; et l'explication de cet état d'âme par la simple névrose paraît non seulement inexacte, mais infiniment courte. En attendant que la critique médicale apporte dans l'étude générale des phénomènes mystiques plus d'esprit philosophique, je voudrais aborder un chapitre souvent traité, celui de l'amour mystique, et ce me sera une occasion de montrer, avec des textes, combien l'analyse est restée jusqu'ici insuffisante par rapport aux sentimens très complexes et très délicats qu'elle avait la prétention de pénétrer.

I

On a pu avec raison définir le mysticisme « l'amour exclusif de Dieu. »

Non seulement les grands mystiques aiment Dieu comme toutes les âmes religieuses, mais ils aspirent sans cesse à l'aimer davantage et, partant, à n'aimer que lui. Tous les instincts, tous les désirs qui n'ont pas Dieu pour objet, leur apparaissent comme des ennemis de leur âme, et c'est pour assurer jalousement le triomphe de l'amour divin sur toute inclination naturelle qu'ils se soumettent à cette discipline physique et morale qu'on appelle l'ascétisme.

Par le jeûne, ils espèrent soustraire leur esprit à la domination de la matière et s'affranchir d'un besoin qui rive toute créature à la terre; par les souffrances et les privations physiques, ils veulent tuer l'instinct du plaisir sous toutes ses formes, rendre leur corps insensible aux excitations légères du goût, de la vue

ou de l'ouïe, aussi bien qu'aux excitations violentes de la chair; par les mortifications morales et les humiliations, ils veulent étouffer les sentimens égoïstes et en particulier le plus dangereux de tous, le sentiment de l'orgueil.

Ainsi, à mesure qu'ils coupent leurs chaînes, ils s'élèvent vers le Dieu qu'ils aiment et deviennent plus capables de l'aimer, puisque, suivant la forte expression de Ruysbroeck : « libre et puissant par l'ascétisme, le mystique porte son âme dans sa main et la donne à qui il veut. »

Il ne suffit pas cependant de libérer son âme, il faut encore lui donner le moyen d'éprouver dans sa plénitude cette affection dont elle a soif. Aussi le mystique s'entraîne-t-il, par des attitudes et par des gestes, à réaliser d'abord dans son être physique l'expression de l'amour de Dieu; il reste des heures entières agenouillé ou prosterné devant la croix, il tient ses yeux et ses mains levés vers le ciel.

Saint François de Sales n'a-t-il pas écrit que « dans les momens de sécheresse, il convient quelquefois de piquer son cœur par quelque contenance et mouvement de dévotion extérieure (1)? Pascal n'a-t-il pas conseillé : « Abêtissez-vous, » et les psychologues modernes n'ont-ils pas souvent répété qu'exprimer un sentiment, c'est déjà partiellement le ressentir?

Et tandis que le corps se maintient de la sorte en état de grâce, tandis qu'il aspire tout entier à l'amour divin, voici la raison qui par la méditation va se convaincre que cet amour est seul légitime et seul digne d'être éprouvé. Le même saint François nous dit que dans la méditation « l'esprit tire à soi les motifs d'amour et les savoure (2); » et sainte Thérèse médite *sur les plaintes de l'âme séparée de Dieu, sur la douleur de l'âme qui désire Dieu, sur l'excessive bonté de Dieu, sur ce qui peut consoler une âme de son exil;* les titres ont beau changer, le thème ne change guère, et les méditations provoquent ainsi l'adhésion rationnelle de l'âme à ce sentiment que le corps désire et attend.

Mais ce n'est pas encore assez; l'amour, comme tous les sentimens, ne peut vivre sans des images qui le soutiennent, et, pour émouvoir fortement la sensibilité, ces images doivent être fixes La contemplation, d'après saint François de Sales, consiste à immobiliser sa pensée sur certaines images et choses capables

(1) *Introduction à la Vie dévote*, II, ch. IX.
(2) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VI, ch. II.

de provoquer le sentiment que l'on cherche (1). Pour contempler, le mystique devra donc choisir une image et la fixer, et s'y perdre en s'abandonnant sans mesure aux sentimens d'amour, de tendresse et de reconnaissance qu'il éprouve devant elle. Quelquefois, dans cette contemplation, il se donnera éperdument, jusqu'à perdre la notion de lui-même, et il aura l'illusion qu'il se confond avec son Dieu; d'autres fois, il sera plus conscient et plus calme; mais il n'en éprouvera pas moins la joie de ne plus s'appartenir, il aimera son Dieu de tout de son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée. Quelle est la nature de son amour?

La conception qui prévaut encore parmi les médecins et même parmi les psychologues, c'est que l'amour mystique, malgré l'ascétisme physique et moral qui le rend possible, malgré la méditation et la contemplation religieuses qui le créent, ne diffère pas, dans sa racine, de l'amour humain le plus sensuel. Sans doute l'objet est Dieu, mais ce n'est pas par son objet qu'un sentiment se distingue réellement d'un autre; c'est par les émotions secondaires dont il se compose, par les organes qu'il affecte; et, considéré sous cet aspect, l'amour de Dieu apparaît comme une transformation à peine déguisée de l'amour des créatures. Ce sont les mêmes expressions physiques ou verbales, les mêmes ardeurs et les mêmes satisfactions.

Les faits ne manquent pas, semble-t-il, pour appuyer la thèse; ouvrez un mystique au hasard et voyez comme il parle : il s'exprime avec le langage de l'amour le plus passionné; il fait les mêmes protestations qu'un amant, il a les mêmes souffrances et les mêmes joies. « Je vous envoie mon cœur pour le donner à notre tout amour, » écrit la mère Agnès de Langeac à M. Ollier, « dites hardiment à notre tout aimant que je l'aime ou que je meure (2). » « O mon vrai Dieu, l'époux de mon âme, et toute la joie de mon cœur, » s'écrie sainte Rose de Lima, « j'ai soif de vous aimer, ma joie et mon salut, comme vous vous aimez vous-même. Oh oui! que je sois brûlée, détruite, consumée par votre divin amour, ô Jésus mon bien-aimé (3). » — « Où vous êtes-vous caché, mon bien-aimé, » disait sainte Catherine de Sienne,

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, ch. III et V.
(2) *Vie* par M. de Lantages, édition revue par M. l'abbé Lucot, II, p. 137.
(3) *Vie de sainte Rose de Lima*, par le Père Léonard Hansen, p. 215.

« vous m'avez abandonnée dans les gémissemens. Forêts épaisses, prés toujours verts, dites-moi si mon amant a passé par vos campagnes (1) ; » et quand elle l'a trouvé, c'est un mariage éternel qu'elle lui demande. De même, Catherine de Ricci, après avoir longtemps appelé l'époux divin de ses vœux, le voit venir à elle et lui dire : « Ma fille, reçois cet anneau comme un gage, et un témoignage que tu es à moi et seras toujours mienne (2). » Et le biographe ajoute qu'il ne la quitta qu'après lui avoir fait goûter quelques-unes de ces joies pures de l'esprit qu'il réserve à ses épouses bien-aimées.

Jeanne-Marie de la Croix, après avoir appelé Jésus avec toute la tendresse de son cœur, après lui avoir consacré son âme et son corps de vierge, s'entend dire par la voix de l'Époux : « Tu es pauvre et cependant je t'aime tendrement, et je suis venu avec joie te visiter. N'es-tu pas ma fiancée chérie, ne m'as-tu pas offert ta couronne de virginité (3)? » Une autre fois, pénétrée d'enthousiasme, elle s'écrie : « Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé, celui que mon cœur aime. Je veux le garder et ne jamais plus le lâcher. O mon doux amour, ô mon divin époux, que vous êtes beau, que vous êtes gracieux (4) ! » Et quand elle veut exprimer sa joie : « Mon âme, » dit-elle, « nageait dans un océan de délices, portée dans les bras de son céleste époux. Dans ce sentiment d'union avec Dieu, je me sentais purifiée, comme l'or dans la fournaise, par la flamme du divin amour (5). »

Dans le même style, sainte Angèle de Foligno parle de ses langueurs amoureuses, de ses crucifiemens d'amour, tandis que Marie de l'Incarnation tend continuellement vers l'amant céleste « ses bras intérieurs (6). »

Tel est le langage amoureux de la plupart des mystiques chrétiens, et quelques-uns d'entre eux, plus précis que les précédens, paraissent s'en être servis pour exprimer, non seulement des sentimens, mais de véritables sensations et de véritables désirs.

Saint François de Sales, par exemple, dans son *Traité de*

(1) *Vie de sainte Catherine de Sienne*, par Chavin de Malan, p. 50-51.
(2) *Vie de sainte Catherine de Ricci*, par Hyacinthe Bayonne, t. I, p. 170.
(3) *Vie de Jeanne-Marie de la Croix*, par Weber, p. 253 de la traduction française.
(4) *Ibid.*, p. 258.
(5) *Ibid.*, par Weber, p. 66 de la traduction française.
(6) *Vie de Marie de l'Incarnation*, par l'abbé Chapot, I, 91-93.

l'Amour de Dieu, parle un langage très coloré d'images amoureuses, et quand il veut dire les perfections de la Vierge, il le fait dans des termes qui semblent trahir un sentiment d'adoration sensuelle. Il célèbre « ce corps doux, humble, pur, obéissant au saint amour, et qui est tout embaumé de mille suavités sacrées (1). » Marie Alacoque écrit dans le même style à propos de Jésus : « Il me fit comprendre, à la manière des amans les plus passionnés, qu'il me ferait goûter ce qu'il y avait de plus doux dans la suavité des caresses de son amour ; en effet, elles furent si excessives qu'elles me mettaient souvent tout hors de moi (2). » Sainte Thérèse elle-même n'aurait pas été à l'abri des confusions de ce genre, si on en croit ses Mémoires. « A la vérité, » écrit-elle, « quand cet époux très riche veut enrichir et caresser les âmes davantage, il les unit tellement à lui, que, pareilles à des personnes que l'excès du plaisir et de la joie fait défaillir, elles croient être suspendues à ses divins bras, collées à son divin côté, appliquées à ses divines mamelles et ne savent plus que jouir (3). » Tout le monde connaît l'épisode célèbre de la transverbération immortalisé par le Bernin, et ces ravissemens que sainte Thérèse éprouvait, dit-elle, au cours de certaines extases, à sentir son cœur transpercé par l'épée de feu d'un séraphin. Les termes dont elle se sert pourraient facilement s'appliquer à des sensations qui n'ont rien de céleste, et, à les prendre dans ce sens, on y trouve même une précision telle que la citation intégrale est impossible ici (4).

Enfin Mme Guyon, si froide envers son mari, paraît l'avoir été beaucoup moins dans ses effusions et ses extases mystiques ; son langage est souvent celui de l'amour, ses cantiques sont pour la plupart des cantiques d'amour, et le rêve qu'elle raconte au deuxième livre de sa vie a prêté à bien des interprétations fâcheuses. « Le Maître me mena, » dit-elle, « dans un bois qui était de cèdres. Il y avait, dans ce bois, une chambre, et dans cette chambre, deux lits. Je lui demandai pour qui étaient ces deux lits ; il me répondit : Il y en a un pour ma Mère, et l'autre pour vous, mon Épouse (5). » Bossuet, lorsqu'il

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. III, ch. VIII, p. 183.
(2) *Vie et Œuvres de la bienheureuse Marie Alacoque*, t. II.
(3) *Œuvres de sainte Thérèse. Des pensées sur l'amour de Dieu*, ch. IV.
(4) Voyez *Autobiographie*, ch. XXIX.
(5) *Autobiographie*, II, ch. XVI, p. 178.

rapporte ces paroles dans sa *Relation sur le Quiétisme*, ne paraît pas avoir eu d'hésitation sur le sens, puisqu'il ajoute en guise de commentaire : « Mais passons, et vous, ô Seigneur, si j'osais, je vous demanderais un séraphin avec le plus brûlant de tous ses charbons, pour purifier mes lèvres souillées par ce récit (1), quoique nécessaire. »

Fondée sur des citations de ce genre (2), la psychologie des mystiques apparaît comme très simple, malgré les troubles nerveux ou mentaux qui viennent la compliquer ; ce sont, nous dit-on, des âmes ardentes, éprises de la Vénus terrestre : sous l'influence des idées chrétiennes, ils veulent lutter contre la nature, tuer en eux l'éternel désir par l'ascétisme et les mortifications, et, très sincèrement, ils se persuadent qu'ils en sont vainqueurs ; mais on ne retranche pas de sa vie un instinct aussi puissant que l'instinct sexuel. Si on lui fait la chasse, si on le traque, on l'oblige seulement à se déguiser, et c'est lui qui finalement remporte la dernière victoire, puisque, suivant les paroles que Mme de Sévigné appliquait à Racine, les mystiques aiment Dieu, comme les amans aiment leurs maîtresses.

On pourrait s'étonner avec quelque raison de rencontrer une pareille explication de l'amour mystique chez la plupart de ceux qui considèrent le mysticisme comme une manifestation particulière de l'hystérie. C'est un fait bien connu, en effet, que si cette névrose s'allie quelquefois, comme on le croit d'ordinaire, avec l'exaltation des désirs, elle s'associe le plus souvent avec la frigidité des sens, et dans ce cas on ne voit guère comment l'amour de Dieu pourrait être la transformation d'un amour charnel qui n'existe pas. Mais, même en laissant de côté la question de l'hystérie et les objections d'ordre général, on peut, par l'analyse directe des faits, apporter à cette conception de l'amour mystique d'importantes restrictions.

Après les citations que nous avons faites et que nous aurions pu prolonger, on ne saurait contester que les mystiques se servent, pour exprimer leur amour de Dieu, du langage de l'amour humain le plus passionné.

La question est seulement de savoir si la mère Agnès de

(1) *Relation sur le Quiétisme*, IIe section, p. 98, édition Lachat.

(2) On en trouvera d'autres dans un intéressant article de M. de Montmorand (*Rev. Philos.*, octobre 1903) auquel j'ai emprunté quelques unes des précédentes.

Langeac, Jeanne-Marie de la Croix, Catherine de Sienne, sainte Rose de Lima, sainte Angèle de Foligno, Mme Guyon, Marie Alacoque et toutes celles que je pourrais ajouter, disposaient pour revêtir leurs sentimens d'un autre langage. Quand elles parlent de caresses suaves, de joies qui font défaillir, quand elles appellent Jésus l'époux céleste, le fiancé, l'amant divin, quand elles tendent vers le « ravisseur leurs bras intérieurs, » quand elles se disent crucifiées de langueur, elles emploient pour exprimer leur amour mystique les seuls termes qu'ait inventés pour l'amour la langue des hommes. Bien avant qu'une sainte Thérèse ou une Marie de la Croix aient senti s'allumer dans leur cœur la flamme divine, les poètes de toutes les littératures avaient pleuré sur les tourmens de l'âme qui se sent délaissée, célébré les joies sans fin de celle qui se sent élue; les premiers, et de tout temps, ils avaient parlé du martyre d'amour, des blessures d'amour, des feux de l'amour, chanté les ravissemens, les extases et ces délires de tendresse où les âmes croient se confondre. Les mystiques chrétiens n'ont eu qu'à puiser dans ce vocabulaire pour exprimer les élans d'amour qui les entraînaient vers Dieu et leurs angoisses et leurs tristesses, et leurs espérances et leurs joies. Et si dans leur langage ils ont trop souvent parlé des baisers divins, des caresses de l'époux, de ses embrassemens, c'est que les termes de l'amour humain leur arrivaient tout chargés d'une sensualité terrestre qui les avait créés pour s'exprimer (1).

Sans doute, quand on lit sainte Angèle de Foligno, Mme Guyon, Jeanne-Marie de la Croix, Catherine de Ricci, on éprouve quelque peine à ne pas prendre au pied de la lettre les déclarations d'amour qu'elles adressent à Jésus; mais on fait plus facilement la part de la métaphore quand on rencontre les mêmes phrases tendres ou passionnées chez saint Bernard, chez Tauler ou chez saint François d'Assise. « Si quelqu'un de nous, » dit saint Bernard, « trouve, comme le prophète, du bonheur à s'attacher à Dieu; si, pour parler plus clairement, l'un de nous est tellement un homme de désir qu'il aspire après la mort pour être uni au Christ, si ses désirs sont ardens, dévorans, continuels, celui-là recevra le Verbe qui le visitera en Époux. Il re-

(1) Cf. sur ce point spécial du langage mystique M. de Montmorand (*les États mystiques, Rev. Philos.*, juillet 1905) et M. Ribot (*Qu'est-ce qu'une Passion, Rev. Philos.*, mai 1906, p. 474).

connaîtra l'heure de cette visite, quand il se sentira intérieurement étreint par certains bras de la divine sagesse, et, par suite, la suavité du saint amour sera versée dans son cœur (1). »

« Quand l'épouse, nous dit Tauler, a tout abandonné et est devenue pure et parfaitement aimable, Dieu verse sur elle les torrens de l'amour divin... tellement que l'épouse, enivrée d'amour, se perd et s'oublie, et toutes les créatures (2). »

« L'amour m'a mis dans le feu, » dit saint François d'Assise, « je brûle d'amour. Lorsque je commençai à aimer l'époux de mon âme, il avait la douceur de l'agneau, mais depuis il m'a percé le cœur d'un fer aigu qu'il a enfoncé profondément (3). »

Le feu de l'amour, le cœur percé, le trait de fer! Que ne dirait-on pas si l'on rencontrait toutes ces métaphores sous la plume d'une femme mystique!

Il convient d'ajouter avec M. de Montmorand (4) que le catholicisme avait, dès le IIIe siècle, donné aux mystiques le modèle de leur langage amoureux en présentant le Cantique des Cantiques comme un dialogue de l'Église avec son époux divin. Si l'Église elle-même a pu dire : « Que mon bien-aimé me baise du baiser de sa bouche, » et si Jésus a pu répondre : « Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la chevrette qui paissent entre les lis, » sans que ces paroles désignent autre chose que l'union des âmes ou la fécondité de l'amour divin, les mystiques avaient le champ libre pour exprimer dans un langage sensuel des pensées qui n'étaient pas nécessairement sensuelles.

Plusieurs d'entre eux, saint Jean de la Croix, saint Bernard, sainte Thérèse, Mme Guyon ont commenté le Cantique des Cantiques; tous l'ont plus ou moins imité ou paraphrasé dans leurs effusions, de telle sorte, qu'avec la part du langage métaphorique de l'amour, on doit faire aussi la part d'un langage convenu qui s'inspirait aux mêmes sources.

Par tradition comme par nécessité, les mystiques ont parlé à leur Dieu le langage amoureux des hommes, et c'est commettre à la fois une injustice et une erreur que d'abuser de ce langage pour assimiler brutalement à l'amour sensuel les sentimens qu'ils éprouvent.

(1) Saint Bernard, Sermon 32, N° 2.
(2) Tauler, 1er sermon après sa conversion.
(3) Saint François d'Assise, *le Cantique de l'Amour.*
(4) *Revue Philosophique,* octobre 1903, p. 391.

Une fois la part des métaphores faite, ne reste-t-il pas cependant, dans l'amour mystique, un grand fonds de tendresse humaine? Ce serait nier l'évidence que de soutenir le contraire.

Si les analogies verbales ne prouvent pas tout ce qu'on a voulu leur faire prouver, elles témoignent au moins d'une certaine parenté entre les deux sentimens; ce n'est pas l'ambition, ou l'avarice qui, sous le couvert des métaphores, pourraient emprunter à ce point le langage de l'amour. Si les termes de fiancé mystique, d'époux céleste, de caresses enivrantes reviennent si facilement dans la bouche des mystiques, c'est sans doute qu'ils correspondent à quelque réalité et qu'ils expriment un sentiment très voisin de l'amour humain. En fait, les hommes qui ont aimé la vierge Marie d'amour mystique, lui ont parlé bien souvent comme à la fiancée de leur âme, et la plupart des femmes qui ont aimé Jésus sont allées vers lui, avec la partie la plus féminine de leur cœur. Le chercher, soupirer après lui comme après un fiancé de rêve, reporter sur cet amant idéal toute l'affection qu'elles ne donnaient pas à la terre, c'est là ce qu'elles ont fait presque toutes. Ce qu'il importe toutefois de remarquer, c'est que la plupart d'entre elles ne sont pas venues à Jésus, comme on le croit trop souvent, après avoir éprouvé tout ce que l'amour humain contient de désillusions ou d'amertumes; ce n'est pas une consolation ou une revanche qu'elles ont demandées à leur époux divin; elles ne lui ont pas apporté un cœur tout frémissant encore des passions charnelles, une âme tout imprégnée de souvenirs sensuels; non, elles sont allées vers lui, avant de rien connaître de la terre, pour fuir des réalités que leur esprit jugeait grossières; c'est avec leur âme et non avec leurs sens que le plus grand nombre d'entre elles ont appelé l'Époux.

Aussi, malgré les apparences, ont-elles mêlé très rarement des pensées sensuelles à leur amour divin, tout débordant qu'elles l'aient proclamé. Ce sont des chastes que la plupart des épouses de Jésus; quand on a fait la part des métaphores, leur tendresse amoureuse apparaît comme un sentiment épuré, où le corps proprement dit tient peu de place.

Mais, à parler d'amour sans cesse, à aimer de tout son cœur, on peut quelquefois être dupe et mettre dans son affection une sensualité qu'on croit avoir à jamais bannie. De là ces quelques

passages qu'on a si souvent exploités contre les mystiques, et où, de leur aveu même, il résulte que leur corps n'a pas toujours été étranger à leur amour. Sainte Thérèse par exemple écrit à propos de la Transverbération : « La douleur de cette blessure était si vive, qu'elle m'arrachait ces faibles soupirs dont je parlais naguère, mais cet indicible martyre me faisait goûter en même temps les plus suaves délices ; aussi je ne pouvais ni en désirer la fin, ni en trouver le bonheur hors de Dieu. Ce n'est pas une souffrance corporelle mais toute spirituelle, quoique le corps ne laisse pas d'y avoir beaucoup de part (1). »

On a le droit de citer ces paroles, et c'est une justice de reconnaître que les médecins et psychologues qui traitent du mysticisme n'y ont jamais manqué ; mais il convient d'ajouter en même temps que sainte Thérèse a donné souvent de l'union mystique une description où les sensations du corps ne trouvaient pas leur place, et qu'elle a maintes fois célébré dans un enthousiasme lyrique des joies infinies comme la joie d'être élue, la joie d'être protégée, qui, pas plus que les joies de Pascal, ne furent des joies d'amour.

II

Mais si l'amour mystique n'était fait que de tendresse humaine, ce ne serait pas le sentiment durable et puissant que tous les mystiques nous décrivent. Cet amour de Dieu, si profond qu'ils peuvent s'y noyer pendant l'extase, si impétueux qu'il les entraîne comme un torrent, si vivace que, pour beaucoup d'entre eux, il ne s'éteint qu'avec la vie, ne peut pas avoir son unique source dans un sentiment plus faible que lui. Ce ne peut être qu'un sentiment complexe où se résument et s'associent toutes les tendresses humaines, le faisceau de toutes les puissances d'aimer. Aussi contient-il l'amour filial comme il contient l'amour, et bien des mystiques sont-ils allés vers Dieu, non seulement comme une femme va vers un époux, mais avec ce besoin de protection et cette affection reconnaissante qui serrent les petits contre leur mère.

A ne considérer que le langage et les métaphores, on trouverait déjà bien des raisons de croire à la parenté des deux senti-

(1) Sainte Thérèse, *Autobiographie*, ch. XXIX.

mens. Si Jésus est souvent le ravisseur des cœurs, le fiancé attendu et rêvé, c'est aussi le nourricier divin qui dispense aux affamés la nourriture dont ils ont besoin. Saint François de Sales, qui parlait de la Vierge en termes sensuels, parle dans des termes aussi sensuels des rapports de l'âme avec Dieu, et la seule différence, c'est qu'il n'emprunte pas à l'amour, mais à la maternité ses métaphores. « Ainsi donc, Théotime, Notre Seigneur montrant le très aimable sein de son amour à l'âme dévote, il la ramasse, et, par manière de dire, il replie toutes les puissances d'icelle dans le giron de sa douceur plus que maternelle, puis brûlant d'amour, il serre l'âme, il la joint, la presse et colle sur ses lèvres de suavité et sur ses délicieuses mamelles, la baisant du sacré baiser de sa bouche et lui faisant savourer ses tétins meilleurs que le vin (1). » Quelques pages plus bas, il est plus explicite encore : « Si vous prenez garde aux petits enfans unis et jouant au sein de leurs mères, vous verrez que de temps en temps, ils se serrent et pressent, par de petits élans que le plaisir de téter leur donne. Ainsi, en l'oraison, le cœur uni à son Dieu, fait maintes fois certaines recharges d'union par des mouvemens avec lesquels il se serre et presse davantage en sa divine douceur (2). » Il avait d'ailleurs pu prendre exemple sur sainte Thérèse qui décrit dans des termes très analogues l'oraison de quiétude :

« L'âme en cet état est comme un enfant à la mamelle, quand sa mère pour le régaler fait distiller le lait dans sa bouche sans qu'il remue seulement les lèvres. De même dans cette oraison, la volonté aime sans que l'entendement y contribue par son travail. Le Seigneur veut que, sans y penser, l'âme sente qu'elle est avec lui, boive le lait dont ce grand Dieu lui remplit la bouche et en goûte la douceur (3). »

Ce sont là des métaphores bien précises et dont on pourrait, avec les mêmes réserves, tirer les mêmes conclusions que des métaphores d'amour, mais nous avons plus que des métaphores pour établir que les mystiques aiment Dieu d'une affection filiale. « L'Éternel est mon berger, » dit le psaume, « je n'aurai point de disette. Il me fait reposer dans des pâturages herbeux, et me mène le long des eaux tranquilles ; il restaure mon âme

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, l. VII, ch. I.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Chemin de la Perfection*, XXXI.

et me conduit... les biens et la miséricorde m'accompagnent (1). » Beaucoup de mystiques pourraient répéter ce cantique, qui ont demandé à Dieu d'être le soutien et l'ami, celui qui dirige avec l'autorité et l'affection d'un père. « Une âme abandonnée à Dieu, » dit Mme Guyon, « est en les mains de Dieu, comme un enfant entre les mains de sa nourrice qui le tient par sa lisière (2). » « Plus vous serez simple et petit avec Dieu, » dit-Elle encore, « et plus il vous aimera. Saint Bernard dit que Notre-Seigneur s'est fait petit afin d'être plus aimable : j'ajoute à cela qu'il se l'est fait aussi afin de nous apprendre à devenir petits, et c'est le seul moyen d'être agréable à ses yeux (3). »

Sainte Thérèse, lorsqu'elle se sent tourmentée par le démon, se tourne de même vers son Dieu comme vers l'ami qui ne trahit pas : et si elle parvient à retrouver le calme, c'est qu'elle s'entend dire : « N'ayez point de peur, ma fille, je ne vous abandonnerai jamais, n'appréhendez rien (4). » Ne rien craindre, être apaisée dans ses angoisses, avoir non seulement un époux mystique qu'on puisse aimer de sa tendresse de femme, mais un ami sûr qui délivre l'âme des tentations et des doutes où elle se débat, tel est l'idéal de sainte Thérèse, de Mme Guyon et de bien d'autres, chez qui la médecine ne veut voir que des amantes sensuelles de Jésus.

Enfin, on pourrait être tenté de croire que bien des femmes mystiques ont éprouvé pour Jésus enfant un sentiment très analogue à l'amour maternel. Ce n'est pas toujours Jésus plein de force et d'humanité qui leur apparaît dans leurs extases ; elles aiment à le voir tout petit, dans la crèche où il naît, à le suivre en Égypte où il fuit les persécutions d'Hérode, dans le temple où il étonne les docteurs ; à vivre près de lui d'une vie familière et tendre.

C'est ainsi que sainte Rose de Lima paraît s'être complu dans la vision de Jésus enfant ; sainte Lydwine lui a donné son cœur dans ses extases, et Élisabeth Canori Mora l'a entendu lui dire : « J'ai gravé mon nom dans ton cœur et tu ne pourras jamais l'oublier (5). » Ce n'est pas cependant l'amour maternel

(1) *Psaume* XXIII, 1, 6.
(2) Lettre 121.
(3) Lettre 28.
(4) *Autobiographie*, ch. XXV.
(5) *Vie*, p. 141.

qui se manifeste dans cette adoration de Jésus enfant; Jésus, même tout petit, est trop chargé de puissances et de grâces aux yeux des mystiques pour être aimé d'un amour qui implique quelque supériorité chez celui qui aime. C'est toujours, même quand il est couché dans ses langes, le Dieu sauveur qui console et guérit; il ne pouvait pas être l'objet d'une affection qui eût méconnu à ce point son véritable caractère. Si l'on veut retrouver dans l'amour mystique, l'amour maternel, ou tout au moins un sentiment qui lui ressemble, c'est ailleurs qu'il faut le chercher : dans la pitié douloureuse, dans la charité compatissante qu'inspire Jésus crucifié sur le Golgotha ou oppressé d'angoisses dans le jardin de Gethsémani.

Ici le Dieu redevient assez faible, assez souffrant, assez homme, pour qu'une affection pitoyable puisse descendre sur lui. « Alors, » dit Angèle de Foligno, « je sentis le supplice de la compassion. Alors, au fond de moi-même, je sentis, dans les os et dans les jointures, une douleur épouvantable et un cri qui s'élevait comme une lamentation. Et Jésus s'écria : « Soyez bénie par la main du Père, vous qui avez partagé et pleuré ma passion (1). » De même Catherine Emmerich : « Je regardai Jésus avec effroi et compassion et je croyais que j'allais mourir; mon cœur était plein d'amertume, de douleur et d'amour (2). »

C'est dans ces momens de pitié ardente que les mystiques « tout transformés en Jésus par amour et par compassion, » suivant les propres termes d'une légende, réclament leur part de ses souffrances, veulent gravir avec lui la colline de mort, porter sa croix, être blessés de ses blessures; et s'ils arrivent quelquefois, comme Véronique Giuliani, à porter sur la tête les traces de sa couronne d'épines ou sur les pieds et les mains, comme saint François d'Assise, les stigmates de ses clous, c'est à force de s'être représenté ses tortures et de les avoir aimées.

L'amour divin est donc infiniment plus riche que tous les sentimens humains parce qu'il contient les plus forts et les plus profonds d'entre eux; il est tissé de tendresse conjugale; il est tissé de tendresse filiale; il est tissé de compassion; et tous ces sentimens confondus l'alimentent et le renouvellent sans cesse. L'âme mystique voit son Dieu tantôt sous les traits d'un fiancé plein de grâce et de beauté, tantôt sous la forme d'un père tout-

(1) *Le livre des Visions et des Instructions*, ch. XXXIV.
(2) *Visions*, tome III, ch. XXX, p. 388.

puissant et d'un consolateur, tantôt sous l'apparence d'un homme souffrant pour elle les pires souffrances, et elle l'aime de toutes ses forces d'amour, de reconnaissance et de pitié.

Ajoutons que, pour définir l'amour mystique, il ne suffit pas de dire, comme nous venons de le faire, quels sentimens humains s'unissent en lui. S'il n'était que de la tendresse conjugale, de l'amour filial et de la pitié confondus, il ne serait pas encore le sentiment si durable et si fort, dont tous les mystiques proclament et subissent l'empire. Ce qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut se faire une idée de sa toute-puissance, c'est qu'il a pour objet les réalités éternelles, qui dans l'esprit du mystique ne souffrent de comparaison avec aucune des réalités terrestres. Quand Dieu se présente sous la forme d'un fiancé, il apporte la tendresse qui ne tarit pas, les joies sans limites et sans fin de l'union divine. Quand il est le père nourricier ou le protecteur, ce qu'il offre à l'âme affamée ou craintive, c'est le pain de vie éternelle, le port de refuge où toutes les tempêtes viendront se briser; même quand il baisse, sur la croix, son front couronné d'épines, il lui apparaît comme la rançon de son salut et de son bonheur d'outre-tombe; quel que soit le sentiment qu'il éveille dans l'âme humaine, il en est non seulement l'objet idéal, mais l'objet absolu : « O Dieu et mon tout, » dit Louis de Blois, « ô abîme souverainement suave et aimable, rien ne pourrait te remplacer (1). » Il suit de là que, pour comprendre la tendresse conjugale, l'affection filiale ou la pitié qu'une mystique porte à son Dieu, on doit multiplier l'humanité que ces sentimens contiennent par eux-mêmes de toute l'étendue et de toute l'énergie qu'y ajoutent les idées d'éternel, de divin et d'infini. L'amour mystique n'est certes pas un sentiment mystérieux, tombé du ciel sur les âmes élues et sans analogue sur la terre; c'est au contraire l'amour humain, tout l'amour humain, mais projeté sur un centre nouveau que les mystiques appellent Dieu, et c'est de son objet, comme de ses multiples racines, qu'il tire sa durée et sa force.

Mais s'il restait toujours multiple dans ses élémens, il ne serait pas le torrent qui emporte, l'abîme où l'âme se perd comme dans une mer sans fond. Au plus haut degré de l'extase, nous disent tous les mystiques, l'âme n'est plus éclairée par

(1) Appendice 2.

aucune image, elle ne peut plus se représenter ni Jésus enfant dans les bras de sa mère, ni Jésus glorieux et tendre sur la montagne, ni Jésus pitoyable sur la croix. Elle n'a même plus quelque image vague, mais lumineuse encore, sur laquelle elle puisse appuyer sa pensée de Dieu. Suivant les lois qui gouvernent toutes les formes de la contemplation mentale, elle a vu les images se raréfier pour se fixer, puis s'unifier et enfin s'appauvrir pour disparaître tout à fait. Alors, de l'aveu des mystiques, la mémoire, l'imagination, l'intelligence elle-même se perdent, tandis que la volonté continue d'aimer, et l'amour qui envahit l'âme, l'amour dépourvu des images qui l'ont soutenu et coloré jusque-là, n'est plus ni la tendresse, ni la piété filiale, ni la reconnaissance, ni la compassion ; il est tout cela à la fois, et c'est alors vraiment qu'il est l'amour infini, la joie de se donner tout entier, telle que les quiétistes l'ont vécue et l'ont célébrée. Suivant les propres expressions de Mme Guyon, toute l'occupation de l'âme n'est plus qu'un amour général sans motif ni raison d'aimer. « Demandez-lui ce qu'elle fait à l'oraison et durant le jour, elle vous dira qu'elle aime. Mais quel motif ou raison tirez-vous d'aimer? Elle n'en sait ni n'en connaît rien. Tout ce qu'elle sait, c'est qu'elle aime, et qu'elle brûle de souffrir pour ce qu'elle aime. Mais c'est peut-être la vue des souffrances de votre bien-aimé, ô âme, qui vous porte aussi à vouloir souffrir? « Hélas! » dira-t-elle, « elles ne me viennent pas dans l'esprit. — Mais c'est donc le désir d'imiter les vertus que vous voyez en lui? — Hélas! je n'y pense pas. — Que faites-vous donc? — J'aime. — N'est-ce pas la vue de la beauté de votre amant qui enlève votre aveu? — Je ne regarde pas cette beauté (1). » Alors toute image, toute pensée, tout jugement ayant disparu, le mystique est incapable de savoir pourquoi il aime, et il arrive logiquement à la doctrine du pur amour : « Si l'on me demandait, » disait encore Mme Guyon, « pourquoi j'aimais Dieu, si c'était à cause de sa miséricorde et de sa bonté, je ne savais ce qu'on me disait. Je savais qu'il était bon, plein de miséricorde, et cette perfection me faisait plaisir. Mais je ne songeais pas à moi pour l'aimer, je l'aimais et je brûlais de son feu parce que je l'aimais : et je l'aimais de telle sorte que je ne pouvais aimer que lui ; mais en l'aimant je n'avais nul motif que lui-même. »

(1) *Les Torrens*, ch. v, p. 204.

Tout vide qu'il nous apparaisse, cet amour pur, dernier degré de l'amour mystique, ne peut être encore que la sublimation de toutes les affections terrestres ; il ne serait rien sans elles, et il n'est à tout prendre qu'une résultante, dont les élémens composans se sont peu à peu confondus et décolorés.

III

Mais ce n'est pas connaître vraiment l'amour mystique, que de le connaître uniquement en lui-même. On doit encore se demander pourquoi certaines âmes en subissent si profondément l'attrait.

Que beaucoup de mystiques soient allés à l'amour de Dieu, sous l'influence de l'exemple, on n'en saurait douter. Il fut en effet des siècles mystiques, au moyen âge ; et il fut des couvens mystiques comme la célèbre maison des Unterlinden où vécurent Élisabeth de Rouffac, Gertrude de Bruck, Adélaïde de Siegelsheim, et tant d'autres. Mais les grands mystiques sont des âmes trop originales et trop personnelles pour subir profondément les influences de leur milieu ; et la preuve en est qu'on les rencontre à tous les temps de l'histoire de l'Église. Au XVIIe siècle, quand la religion semble vouloir surtout réaliser l'unité sociale, l'harmonie collective des cœurs, c'est sainte Chantal, Marie Alacoque, la Solitaire des rochers, Mme Guyon, qui s'écartent de la doctrine commune pour vivre en Dieu. Au XVIIIe et au XIXe siècle, malgré les progrès du rationalisme, on n'a que l'embarras du choix pour citer des noms comme Anne de Rémusat ou Catherine Emmerich. C'est que, pour toutes ces âmes, quelle que fût par ailleurs la diversité de leurs caractères, le mysticisme a constitué un besoin irrésistible ; et, pour se faire une idée exacte de ce besoin, il est indispensable de pénétrer dans les cœurs qui l'ont le plus profondément éprouvé.

Avant d'avoir trouvé en Dieu son équilibre et son repos, le mystique est en général un être qui souffre de toutes les contradictions de la vie intérieure.

Et tout d'abord, chez la plupart d'entre eux, la vie physique est loin d'être normale. Le système nerveux souvent affiné et troublé par l'hérédité, plus souvent par la vie monacale, ne présente plus cette stabilité et cette régularité qui fait la santé ; des périodes de dépression ou d'excitation viennent, de temps à autre,

apporter, sans cause morale apparente, de longues tristesses et de longues joies.

Le mystique, interprétant ce rythme qu'il ne comprend pas, se déclare tantôt plein de vie et de confiance en Dieu, tantôt plein de sécheresse et d'inquiétude, et il aspire après un équilibre d'esprit qui l'assure contre ces chutes multiples où il se croit chaque fois abandonné de Dieu. Mais les causes de ces chutes sont si profondes qu'elles disparaissent rarement sous l'influence de la foi mystique et qu'elles viennent souvent, à intervalles irréguliers, couper les périodes de grâce, comme chez Mme Guyon et sainte Rose de Lima.

Quand le mystique n'est pas sujet à des oscillations aussi marquées de sa vie nerveuse, il peut encore éprouver, suivant un rythme moins apparent, de la gêne ou de la facilité à se recueillir, à concentrer sa pensée sur les choses divines ; et c'est encore une source d'angoisses que cet éparpillement de son esprit qu'il ne peut plus coordonner ni diriger à son gré. Sainte Thérèse décrit très bien cet état de l'âme qui se cherche sans se trouver et qui ne sait ni penser ni vouloir : « Le démon, » dit-elle, « paraît être alors le maître de l'âme pour l'occuper ainsi qu'il lui plaît de mille folies, sans qu'elle puisse penser à rien de bon. Il ne lui représente que des choses impertinentes, ridicules, inutiles à tout, et qui ne servent qu'à l'embarrasser comme à l'étouffer, de telle sorte qu'elle ne se reconnaît plus elle-même. Ainsi il me semblait que les démons se jouaient de moi comme on se jouerait d'une pelote et qu'il m'était impossible de m'échapper de leurs mains. Qui pourrait exprimer ce que l'âme souffre en cet état ? L'âme cherche du secours, et si Dieu ne permet pas qu'elle en trouve, il ne lui reste que la lumière du franc arbitre, mais si obscurcie qu'elle serait comme une personne qui aurait les yeux bandés (1). »

Il y a ainsi dans la vie de tous les mystiques, et surtout dans la période qui précède l'épanouissement de leur amour, des variations brusques ou lentes de leurs sentimens, de l'instabilité, des sautes de leur humeur, qui font de leur vie mentale une énigme à leurs propres yeux, et leur font souhaiter ardemment l'appui divin où leur âme trouvera enfin son repos.

Et tandis que leurs sentimens oscillent de la sorte, leur vie

(1) *Autobiographie*, ch. XXX.

morale n'est aussi que contradiction et que trouble. Tous les moralistes ont opposé la brièveté de la vie à notre désir d'immortalité, le caractère fugitif des joies terrestres à notre soif inapaisable de bonheur; or cette contradiction de la pensée humaine qui a fait la religion, les mystiques la connaissent mieux que personne, car ils la vivent, ils la ressentent dans le plus profond de leur cœur; et, par-dessus les bonheurs qui finissent, ils aspirent sans cesse au bonheur qui ne finit pas. C'est ainsi que François Bernadone, qui devait être saint François, raillé par des compagnons de fête tandis qu'il méditait dans une rue d'Assise, et leur entendant dire : « Il songe à prendre femme, » leur répondit avec un sourire qu'ils ne lui connaissaient pas : « Oui, je songe à prendre une femme plus riche, plus belle et plus pure que vous ne sauriez jamais l'imaginer. »

Mais chez la plupart des mystiques, la victoire du ciel ne s'opère pas sans luttes; la terre résiste et triomphe au moment même où le ciel pouvait sembler vainqueur; un amer dégoût d'eux-mêmes se mêle alors aux joies passagères qui les ont séduits, et l'incertitude de leur volonté produit un état plus douloureux que les oscillations de leur vie nerveuse, car ils ne peuvent échapper un seul instant à la contradiction de leur propre cœur. Pendant plus de vingt ans sainte Thérèse a connu ce genre de souffrances; Mme Guyon s'en plaint à plusieurs reprises; et, bien que tous les mystiques ne puissent les analyser avec précision, je n'en connais aucun qui ne les ait profondément éprouvées.

Enfin, le mystique souffre profondément de sentir présentes et vivantes dans son cœur ces inclinations contraires qui sont au fond de la nature humaine et qui s'expliquent à ses yeux par l'origine divine et par la chute de l'homme.

Il veut aimer les autres, se dévouer pour eux, et il se sent prisonnier de son égoïsme. Il rêve une vie pure, austère, consacrée tout entière au bien, et il se sent tenté par la passion qu'il veut fuir entre toutes. Réfugié dans l'oraison, il demande à Dieu de le défendre, et au moment même où il se croit en sûreté, il s'aperçoit que sa sensibilité est plus forte que lui. Saint Bonaventure nous parle de ceux qui, au milieu des affections les plus spirituelles, sont troublés par les émotions de l'amour charnel, et saint Jean de la Croix nous dit : « Il n'est pas rare que l'esprit soit recueilli en oraison avec Dieu, tandis que les sens, malgré

la résistance et les angoisses de l'âme, ressentent passivement les rébellions et les émotions de la chair (1). »

Mais ce n'est pas seulement le sens de l'amour qui vient troubler l'âme et l'arracher à l'union divine; tous les sens conspirent contre elle; la vue qui la retient aux somptuosités de ce monde et qui lui en apporte les images, même quand les yeux sont clos pour la prière; l'ouïe qui se plaît aux vains propos, aux médisances, à tous les bruits frivoles ou sensuels de la terre; l'odorat, le goût, le toucher, viennent tour à tour ou ensemble tirer l'âme vers le monde, la harceler dans sa retraite et l'angoisser dans son repos. Alors le mystique prend en horreur ce corps d'où montent sans cesse tant de désirs vains ou mauvais, il le traîne comme un boulet de misère, et il rêve de s'en affranchir en lui refusant la nourriture, en l'humiliant, en le torturant; mais le corps ne peut se faire oublier, et, pendant longtemps, il est, pour beaucoup de mystiques, la source des plus grandes souffrances.

En présence des mêmes contradictions (2), bien des hommes trouvent leur repos dans l'indifférence et se contentent de vivre sans y penser. Ceux qui réfléchissent davantage les concilient par des doctrines philosophiques ou religieuses qui font une place à l'égoïsme et une place à la charité. Mais le mystique ne peut se tenir à cette solution commune; ce qu'il cherche, ce n'est pas une philosophie ou une religion qui lui permette d'être tantôt à lui-même et tantôt aux autres, de jouir du présent qui passe en attendant l'avenir. Sa conscience est trop délicate, sa sensibilité trop aiguë, son inquiétude nerveuse trop profonde pour qu'il puisse prendre son parti de cette diversité. Peu lui importe qu'elle s'explique dans un système ou dans une religion; pour lui, le difficile, l'impossible, c'est de la vivre, et ce qu'il demande c'est de s'en affranchir; or, il ne peut s'affranchir que par un sentiment qui établisse dans son âme la stabilité et l'unité dont il a besoin, et ce sentiment ne peut être que l'amour de Dieu.

Il faut que ce sentiment soit assez fort pour vaincre les instincts les plus vivaces de l'égoïsme et de la chair, et nous avons

(1) *La Nuit obscure*, I, IV.

(2) On trouvera dans le livre du regretté Murisier une analyse assez exacte de quelques-unes de ces contradictions (*les Maladies du Sentiment religieux*, Paris, F. Alcan).

vu qu'il est tissé des plus puissantes affections humaines. Que pourrait-il contre l'amour des sens ou contre les calculs de l'intérêt, s'il n'était pas à la fois la tendresse conjugale, la piété filiale et la pitié? Mais il est tout cela, et s'il arrive à triompher si complètement dans une âme, c'est qu'il est déjà par lui-même cette âme tout entière dans ce qu'elle a de plus profond.

Et cet amour si fort est aussi le seul qui dure, le seul où le mystique puisse mettre tout son cœur sans avoir à se dire que la mort est là qui attend. Jésus n'a-t-il pas dit à la Samaritaine : « Quiconque boit cette eau aura encore soif, mais celui qui boit de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif, et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source qui jaillira pour la vie éternelle ? »

C'est aussi le seul qui le console et le fortifie contre les angoisses de la tentation et du doute. Dans l'amour de Dieu, lorsqu'il envahit l'âme, plus de ces hésitations, de ces inquiétudes qui déchiraient le mystique, mais la certitude d'être aimé, d'être défendu et d'être sauvé. Un directeur, un confesseur peuvent pour un temps lever certains doutes, calmer certaines inquiétudes par leurs conseils ou leurs affirmations ; ils ne donnent jamais cette assurance que le mystique tire de son commerce avec Dieu. Celui-ci qui s'est entendu dire dans l'extase : « Je suis avec toi, » peut revenir vers la vie avec le cœur plus tranquille ; les oscillations douloureuses de son âme sont pour longtemps arrêtées.

Enfin cet amour est le seul qui satisfasse ce besoin de moralité supérieure qui est au fond du mysticisme chrétien. Aimer Dieu, c'est haïr l'égoïsme, le mensonge, toutes les passions personnelles ou basses, et c'est aimer par-dessus tout l'austérité, la pureté, la bonté ; c'est se soustraire à l'éternel conflit de l'ange et de la bête par tous les moyens physiques et moraux dont l'âme dispose, et par la grande passion d'amour qui lui fait retrouver les hommes en Dieu ; cette alternance continue des bons et des mauvais désirs, dont le mystique souffrait à l'excès, ne se produira plus lorsque Dieu le dominera tout à fait ; ici encore c est la paix.

Et si la vie nerveuse oscille encore, si le mystique a parfois des momens d'exaltation où il sent son Dieu pres de lui, et des momens de détresse où il le sent s'éloigner, c'est beaucoup pour triompher de ces défaillances des nerfs que d'avoir la certitude

absolue que ce sont de simples épreuves dont il sortira vainqueur.

Nous avons vu sainte Thérèse souffrir de cette paresse d'esprit qu'elle expliquait par les attaques du démon; elle en souffrit pendant des mois et des années, jusqu'au jour où elle crut entendre la voix de Dieu lui dire : « Je ne vous abandonnerai jamais; » mais alors elle considéra les attaques des mauvais esprits avec tant d'assurance que ses appréhensions s'évanouissaient.

Ainsi s'établit peu à peu dans l'esprit du mystique la stabilité, l'unité dont il a tant besoin. Sous l'influence de l'amour de Dieu, les inclinations basses s'atténuent ou disparaissent; la certitude d'être protégé, sauvé pour l'éternité remplace les hésitations et les angoisses; le mystique connaît dans la vie divine une tranquillité, une moralité que la terre lui refusait : il a la santé de l'âme, il a même celle du corps, et c'est bien parce qu'il a conscience de ces effets salutaires, que de tous ses vœux, de toutes ses forces, il souhaite et prépare par l'ascétisme le triomphe complet de l'amour de Dieu.

Qu'est-ce donc en définitive qu'aimer pour le mystique chrétien?

C'est s'affranchir par l'amour de Dieu, qui ne se sépare pas de l'amour de la perfection, des oscillations douloureuses de la vie physique et morale, des contradictions angoissantes de l'âme et du corps. C'est se créer, au-dessus et en dehors de la terre, une forme très humaine de bonheur où l'âme puisse répéter à son Dieu les graves paroles d'Andromaque à Hector : « Tu es pour moi un père, une vénérable mère, un frère; tu es aussi un époux brillant de jeunesse. » C'est coordonner autour d'un même objet, considéré comme sacré, les sentimens humains les plus forts ou les plus élevés, et trouver dans ce faisceau d'affections la satisfaction morale, l'équilibre et la paix.

GEORGES DUMAS.

LE PARTI OUVRIER ANGLAIS

La poussée ouvrière, qui, avec l'évolution radicale des libéraux, caractérise les élections générales de 1906, n'est pas un accident historique. Nous n'assistons point à une de ces crises passagères, provoquées par un événement politique ou par des faits économiques, dont la périodicité caractérise les sociétés industrielles. Le succès écrasant des candidatures ouvrières n'est qu'une étape importante dans un mouvement, qui date de quarante années, et dont le terme final ou même les répercussions prochaines échappent encore à notre prévision. Après un siècle et demi d'existence sociale, les travailleurs des usines anglaises, formés par le maniement, depuis cinquante ans, d'associations syndicales et coopératives, entreprennent, avec méthode, sans précipitation, et aussi sans intermédiaires, la conquête du pouvoir. Hier, les ouvriers s'introduisaient dans les municipalités des grandes villes. Aujourd'hui leurs délégués constituent une fraction importante de la Chambre des communes. Demain, ils réclameront des sièges sur les bancs réservés aux ministres. La promotion de J. Burns constituera un précédent.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire du mouvement qui, un siècle après l'avènement des classes moyennes, vient de nouveau ébranler la moins égalitaire et la plus conservatrice des sociétés. Il est cependant possible de rechercher dès aujourd'hui les origines de cette activité ouvrière.

I. — LES ORIGINES

Pour l'expliquer, il faut remonter jusqu'au jour, où la prospérité de leurs premières associations a révélé aux travailleurs la force des énergies individuelles, groupées et disciplinées. Dans les réunions des syndicats, pacifiques depuis l'échec du mouvement chartiste, ils prennent conscience à la fois de leurs droits et de leur puissance. Et à mesure que les colères sont atténuées par la prospérité de l'ère libre-échangiste, les intelligences concentrées sur le Parlement qui élargit le droit de cité et amorce la législation interventionniste, les ouvriers en viennent progressivement à substituer la pression constante et directe des associations politiques à l'action éphémère et dangereuse des manifestations violentes. La loi de 1868 donne le droit de vote à la majorité des travailleurs et imprime à leur activité un élan nouveau. Les *Trade-Unions* fondent leur premier comité pour la *Représentation du travail*. De 1869 à 1873 des élections partielles permettent de mettre à l'épreuve le nouvel organisme. Aux élections générales de 1874, il est mis en branle : 17 candidatures sont posées, 2 réussissent. Pour la première fois, des travailleurs manuels siègent sur les bancs des Communes. Avec cette modeste victoire de 1874 commence une nouvelle période dans l'histoire des classes ouvrières : les éclatans succès de 1906 n'en constituent qu'un incident. Le nombre des *Labour Members* grandit lentement; les Parlemens de 1880 et 1885 accueillent 3, puis 11 de ces mandataires. En même temps, la conquête des municipalités commence. A Birmingham une *Association du Travail* introduit ses représentans sur les bancs du *Town Council*. Timidement les anciens partis entre-bâillent les portes de l'administration. Si sir William Harcourt ouvre aux *Trade-Unionistes* les cadres de l'Inspection du Travail, dès 1882, sir George Trevelyan et lord Chancellor Herrschell les élèvent au rang de *magistrates*. Un ouvrier, M. J. Burnet est désigné, pour remplir les fonctions de secrétaire général de l'*Office du Travail;* un autre, M. Broadhurst, reçoit les galons de sous-secrétaire d'État. L'activité politique des salariés de l'industrie date du jour, déjà lointain, où, après avoir pris conscience de leur force matérielle et morale dans les associations économiques, ils ont trouvé, dans le droit de vote accordé en 1868, un levier efficace.

Mais à cette date, le *Labour Party* n'a ni doctrine propre, ni tactique indépendante. L'aristocratie ouvrière, qui seule a la culture et les loisirs nécessaires pour s'intéresser activement aux luttes électorales, partage les convictions économiques des radicaux avancés. Elle croit à l'infaillibilité de leurs lois scientifiques. Les salaires sont déterminés par l'offre et la demande. Restreindre la main-d'œuvre enfantine et féminine, faciliter l'émigration des adultes, et d'autre part diminuer les impôts indirects, encourager la petite propriété paysanne, constituent les seuls moyens pratiques pour améliorer le sort matériel des classes ouvrières. Les problèmes strictement politiques, l'affranchissesement des individus par le suffrage universel, les privilèges abolis, l'école neutre et les économies budgétaires, absorbent l'activité et provoquent l'enthousiasme de cette élite. En 1868, en 1880, elle vote pour Gladstone et son parti. Mais bientôt les modifications imposées par lord Beaconsfield et lord Randolph Churchill à la doctrine des *Tories*, leurs efforts pour enrayer le mouvement démocratique par des concessions législatives aux revendications ouvrières, cette politique conservatrice de l'intervention paternelle de l'État détache du radicalisme nombre de travailleurs. Déjà, en 1874, ils avaient infligé à Gladstone une cruelle leçon. Et son hostilité contre la revision de la loi syndicale et la réglementation du travail des femmes, lui avait aliéné les votes ouvriers. Les audaces du Parlement conservateur de 1886 valent aux adversaires des libéraux leur formidable minorité de 1893, leur majorité de 1895. Tour à tour conquises par la doctrine du radicalisme démocratique, du conservatisme interventionniste, tour à tour balancées entre les deux partis historiques, entre les représentans des classes moyennes et les mandataires de l'oligarchie terrienne, les forces ouvrières ne prétendent ni à une représentation directe, ni à une indépendance doctrinale. Ces soldats, dont les groupemens constituent déjà une réalité sociale, n'ont encore ni un drapeau, ni une tactique.

*
* *

L'état intellectuel et économique de l'Angleterre contemporaine est venu donner à ce mouvement l'orientation qui lui manquait.

Si de 1854 à 1874 s'étend l'ère de l'hégémonie commerciale,

les vingt années qui suivent, constituent une époque de crises périodiques et de stagnation générale. La réédification des barrières protectionnistes, la concurrence des usines neuves atteignent les fabricans anglais. Les doyennes des industries britanniques, celles de la laine, du fer et de la toile, constatent une baisse presque régulière dans les commandes de l'étranger. En 1877-1879, 1884-1886 deux crises, d'une violence inconnue depuis l'ère libre-échangiste, éveillent les inquiétudes des politiques, troublent les budgets des syndicats, accroissent le nombre des chômeurs. Des manifestations violentes se déroulent dans les rues. Des grèves éclatent de toutes parts. La journée de Trafalgar Square, le conflit des Dockers de Londres sont des dates dans l'histoire des classes ouvrières du Royaume-Uni. Sous l'action de ces misères sociales et de ces luttes corporatives, les *Trade-Unions* évoluent. Elles cessent d'être le privilège des ouvriers spécialisés. Elles ouvrent leurs rangs aux manœuvres et aux journaliers. Elles atténuent leur dignité aristocratique. Un afflux de sang nouveau ranime leurs forces. Une poussée d'idées nouvelles rajeunit leur programme.

La thèse économique des libéraux individualistes est attaquée de tous côtés. En Angleterre, l'interventionnisme législatif et la municipalisation des industries constituent une doctrine sociale proprement anglaise par son dédain pour les idées abstraites, par sa docilité aux exigences des faits, par la variété de ses solutions. A côté de cet utilitarisme social, le collectivisme marxiste, cette déduction du classicisme économique, dont il conserve les formules abstraites et les lois inflexibles, est introduit en Angleterre. A la suite des conférences faites par Henry George, les premières associations pour la nationalisation du sol voient le jour. En 1886 la *Social Democratic Federation* est fondée : M. Hyndman lui apporte le concours de sa science économique, le docteur Aveling et Mme Marx Aveling l'autorité de leur fidélité dogmatique, le poète William Morris les forces de sa généreuse activité. Des journaux s'impriment; des brochures circulent; des conférences s'organisent. Mais c'est de la création de l'*Independent Labour Party* (1892), que date la conversion des ouvriers anglais aux principes généraux du collectivisme. Avec un personnel plus anglais et une méthode plus nationale, l'association nouvelle entreprend de conquérir les pensées et de discipliner les volontés. Au principe d'une centra-

lisation autoritaire, ses fondateurs substituent la liberté d'une simple fédération. A la démonstration théorique d'une vérité abstraite, dont la réalisation sera un jour possible par la force, ils préfèrent un programme de réformes immédiates et pratiques. L'étiquette d'une unité dogmatique est remplacée par le drapeau d'une union corporative. La tactique, la méthode et les insignes ont été modifiés. Le succès récompense ces efforts pour nationaliser des idées étrangères. En 1896, l'*Independent Labour Party* comptait jusqu'à 20 000 adhérens ouvriers, répartis en 318 groupemens. Sous l'influence de cette propagande, dont le résumé serait incomplet si l'on oubliait la popularité de R. Blatchford, le tirage de son journal *The Clarion*, le succès de son livre *Merrie England*, une évolution se dessine dans les congrès annuels des *Trade-Unions*. Les motions relatives à la nationalisation du sol, aux trois-huit, sont rejetées par des majorités qui diminuent régulièrement, jusqu'au jour, où à Swansea, les délégués adhèrent aux idées générales du collectivisme. Peu de temps après, un congrès international se réunissait pour la première fois à Londres. Les ouvriers anglais avaient désormais une doctrine distincte de celle du radicalisme démocratique, du conservatisme démagogique. Leurs activités, exaspérées par les crises du chômage et les batailles des grèves, se groupent sous un drapeau indépendant.

Et nous assistons à un nouvel effort pour conquérir le pouvoir. En 1890 et 1893, les *Trade-Unions* jugent insuffisante l'action du *Comité parlementaire*, qu'elles élisent annuellement pour suivre les travaux des Chambres. Elles se décident, en principe, à créer deux organismes nouveaux pour subvenir aux frais et désigner les champions des luttes électorales. Le nombre des députés ouvriers ne recule pas sensiblement, et les Parlemens de 1892, 1895 et 1900 comptent 15, 12 et 11 *Labour Members*. De 1892 à 1902, l'*Independent Labour Party* dispute 2 000 mandats municipaux et fait triompher 800 de ses adhérens.

*
* *

Si dans ces dernières années, nous constatons un réveil de l'activité politique, c'est que les causes sociales, économiques et intellectuelles, que nous retrouvons à l'origine de la poussée ouvrière, ont reçu une impulsion nouvelle.

Les organismes économiques, dans lesquels les travailleurs manuels avaient pris conscience de leur existence et de leur force, ont été menacés par une triple campagne. A la suite de la fameuse grève des mécaniciens (1897-1889), les industriels accroissent les ressources du Syndicat jaune, la *National Free Labour Association*. Elle compte 80 000 adhérens; envoie, dans les vingt-quatre heures, des ouvriers au patron dont les travailleurs sont en grève; fournit un corps de police pour escorter les recrues. L'évolution de la jurisprudence constitue pour les *Trade-Unions* une menace plus redoutable. Le 22 juillet 1901, la Chambre des lords, tribunal suprême d'interprétation, admet dans le cas de rupture d'un contrat de travail sans avis préalable, la responsabilité des syndicats : jusqu'alors le droit prétorien ne reconnaissait pas aux associations professionnelles le caractère d'autorités juridiques. Le 19 décembre 1902, l'arrêt est confirmé par le *Banc du Roi*. Le juge Wills condamne comme illégales les patrouilles et alloue au patron des dommages-intérêts. A la suite d'une transaction, le chiffre est fixé à 575 000 francs. Les tribunaux locaux cèdent à cette évolution de la jurisprudence et se montrent d'une rigueur inattendue. Tel d'entre eux interdit aux syndicats de verser des secours aux grévistes. Tel autre leur refuse le droit d'organiser des défilés, musique en tête. Et, comme pour donner à cette lutte professionnelle et juridique contre les syndicats la sanction de l'opinion, voici que le *Times*, dans une enquête publiée de novembre 1901 à janvier 1902, reproche aux *Trade-Unions* d'être, par leur hostilité contre les progrès du machinisme et le travail à la tâche, les auteurs responsables de l'invasion allemande et américaine.

Le moment choisi pour attaquer les groupemens séculaires, qui constituent les cadres de la vie sociale des ouvriers anglais, était singulièrement inopportun. La guerre sud-africaine avait été suivie d'une des crises les plus violentes qu'ait connues le marché du travail. A partir de 1900, les salaires qui, depuis 1895, avaient grandi régulièrement, baissent constamment. En 1901, 910 399 ouvriers subissent sur leurs salaires hebdomadaires une réduction de 78 000 livres sterling. En 1902, 886 341 travailleurs doivent consentir une nouvelle diminution de 72 000 livres. En 1903, 892 923 salariés enregistrent un nouveau recul de 38 000 livres. En 1904, 795 087 ouvriers constatent dans leurs budgets hebdomadaires un déficit de 39 800 livres. Le pourcen-

tage des *Trade-Unionistes* sans travail qui était de 2,9 en 1900, monte à 3,8 en 1901, 4,4 en 1902, 5,1 en 1903, 6,5 en 1904. La moyenne annuelle pour la période 1894-1903 était de 4,1 pour 100. Les *Board of guardians* enregistrent, dans les statistiques du paupérisme, une hausse qui les ramène trente ans en arrière. Et sous la poussée de ces misères, des manifestations oubliées sont reprises. Des marches de sans-travail sont organisées sur Londres. Des cortèges de chômeurs défilent dans les rues de la capitale. Des pauvresses pénètrent sur la terrasse des Communes.

Et en même temps, une sourde indignation gronde contre le parti conservateur, interprète par trop docile de certains intérêts.

A tort ou à raison, la classe ouvrière a vu dans la loi sur les *Patentes des débits de boisson* et la *Loi scolaire* un effort pour livrer ses hommes aux fabricans de bière et d'alcool, ses enfans aux pasteurs de l'Église anglicane. Les révélations faites par la presse radicale sur les origines de la guerre sud-africaine et l'influence des actionnaires des mines d'or et de diamant, plus tard enfin l'immigration officiellement réglementée des *coolies* chinois dans une colonie arrosée par le sang anglais et promise aux ouvriers sans travail, excitent dans les faubourgs contre « les millionnaires sud-africains » une animosité, dont nous ne soupçonnons pas l'intensité. L'hostilité de la Chambre des lords contre toutes les lois ouvrières, son opposition aux demandes les plus légitimes des municipalités, son refus d'autoriser les tramways du *London County Council* à franchir les ponts de la Tamise, éveillent contre l'oligarchie ploutocratique une animosité d'autant plus vive que l'indulgence des classes dirigeantes pour les moins respectables des intérêts matériels était plus évidente, leur capacité administrative, depuis les scandales de la guerre sud-africaine, moins indéniable. Et ces colères indignées ont ranimé la foi des travailleurs dans la nécessité et la possibilité d'une évolution sociale. Les idées ont retrouvé leur autorité.

*
* *

Sous leur impulsion, jointe à celle des griefs économiques et des intérêts corporatifs, la poussée politique reprend avec une

force nouvelle. A la suite d'une résolution adoptée par le Congrès des *Trade-Unions*, le *Labour Representation Committee* est fondé à Londres, le 27 février 1900, pour grouper, en vue de l'action électorale, toutes les forces ouvrières. En 1901, un organisme semblable est créé en Écosse. L'*Independent Labour Party*, les radicaux-socialistes de la *Fabian Society*, les *Trade-Councils* ou Bourses du travail, quelques coopératives et la majeure partie des *Trade-Unions* sont affiliés à ces Fédérations. Les syndicats contrôlent souverainement ces puissantes associations. Sur les 226 délégués, qui composent le congrès général du comité écossais, 161 sont désignés par les *Trade-Unions*. Elles comptent 9 représentans parmi les 14 membres, qui forment la Commission exécutive du comité anglais. Elles ont imprimé leurs caractères corporatif et utilitaire à cet organisme électoral qui crée des groupes locaux, imprime des brochures, choisit les candidats et paie les députés. Rebelles en principe à toute alliance, ces comités pour la *Représentation du Travail* veulent « former un parti ouvrier parlementaire, qui aura ses *whips* et sa politique particulière sur les problèmes ouvriers; » il évitera « absolument de s'identifier avec ou de servir les intérêts de telle ou telle fraction du parti libéral ou conservateur. » Ce syndicat politique des intérêts professionnels est rebelle aux déclarations de principes : il repousse l'épithète de socialiste; il énumère brièvement les formules collectivistes; il discute longuement les réformes pratiques. Son idéal corporatif, sa méthode utilitaire ont assuré le succès de cette fédération électorale. Le nombre des adhérens du comité anglais a passé de 466 000 en 1902, à 861 000 en 1903, 900 000 en 1904, 920 000 en 1905. Les recettes annuelles du fonds parlementaire seul s'élèvent aujourd'hui à 4 500 livres, 112 500 francs. Et facilitées par cette organisation nouvelle, les victoires politiques se sont multipliées. La conquête des municipalites a continué, celle du Parlement est commencée. De 88 000, les votes recueillis par les candidats ouvriers sont passés à 453 000. Sur 85 mandataires, 54 ont été nommés, à savoir 29 adhérens du *Labour Representation Committee*, 12 ouvriers radicaux, 12 mineurs, jusqu'ici indépendans.

1868-1874, 1885-1892, 1900-1906, telles sont les trois étapes du mouvement ouvrier. Ce mouvement progressif est coupé par de lents arrêts et de brusques reprises. Seule l'accumulation des

souffrances et des colères peut triompher de la lourde résignation, du conservatisme instinctif du travailleur anglais. A regret, il cède à leur impulsion, il obéit à leurs conseils, et taille une brèche nouvelle dans l'organisme social, dont ses pères s'étaient contentés.

II. — LES HOMMES

Le double courant corporatif et intellectuel, que nous retrouvons à l'origine du mouvement ouvrier, a marqué de son empreinte les hommes et les idées.

Bien que les *Labour Members* appartiennent aux rangs les plus modestes, bien que tous aient eu à gagner leur vie dans les professions les plus humbles, il n'en est pas moins possible de discerner, dans la masse des 54 nouveaux élus, deux noyaux différens. Les uns, la majorité, sont les doyens ou les chefs des trade-unionistes, délégués à Westminster pour servir exclusivement les intérêts de leur syndicat. Les autres, la minorité, après avoir franchi les divers grades de la hiérarchie ouvrière, ont consacré leur vie à la propagande des idées. Ils sont les doctrinaires du socialisme anglais, cet utilitarisme collectiviste.

*
* *

A ce second groupe appartiennent le président et le *whip* des 29 députés qui adhèrent aux statuts du *Labour Representation Committee*, la fraction la plus avancée du Parlement anglais, J. Keir Hardie et J. Ramsay Macdonald.

Par une coïncidence qui ne surprendra point les lecteurs au courant de la fécondité intellectuelle de cette province celtique, les deux *leaders* sont Écossais. Ils incarnent deux formes différentes de l'action politique. J. Keir Hardie est né le 15 août 1856, dans le comté de Lanarkshire, d'un père et d'une mère écossais. Dès l'âge de sept ans et jusqu'à vingt-quatre, il travaille dans les mines. La facilité de son intelligence et l'activité de son labeur le désignent pour remplir les fonctions de secrétaire de la *Lanarkshire Miners' Union*. Il partage son temps entre son bureau, sa femme, la fille d'un mineur, et la transcription des chansons et légendes populaires. De 1882 à 1886 J. Keir Hardie dirige une des feuilles locales, *the Cumnock News*, et en fait un

des journaux les plus prospères et les plus littéraires de la région. Les idées socialistes voient le jour. Le jeune homme apporte à la cause nouvelle ses dons de journaliste, sa facilité de parole, son talent d'organisateur. Dès 1888, il se présente comme candidat ouvrier dans la circonscription de Mid-Lanarkshire. J. Keir Hardie joue un rôle important dans l'*Independent Labour Party*, fonde et dirige son organe hebdomadaire, *the Labour Leader*. Il a donné à ce journal un peu de la certitude religieuse et de la rigueur farouche qui caractérisent sa physionomie. Sur son visage les indignations d'une conscience blessée ont laissé leur dure trace. Au-dessous du front, barré de rides précoces, sous les sourcils touffus, le regard brille, immobile, inflexible. Ni le sourire des lèvres, masquées par une moustache en broussaille, ni les traits du visage, voilés par une barbe hirsute, ne viennent égayer cette expression austère et rude. La conversation de Keir Hardie dans le modeste local de l'*Independent Labour Party*, où il dicte à sa femme sa volumineuse correspondance, dans les couloirs des Communes où il promène son veston brun et sa cravate écarlate, produit une profonde impression de hauteur morale. Keir Hardie est l'âme inspiratrice du parti ouvrier. Il incarne dans sa personnalité la force religieuse, qui anime le socialisme d'outre-Manche.

J. Ramsay Macdonald, cet autre Écossais, est la cheville ouvrière du *Labour Party*. Toute sa personne exprime cette joie dans l'action disciplinée, qui est une des grandeurs des ouvriers anglais. Sa vie est traversée par les épreuves les plus cruelles : elles n'ont pu éteindre la vigueur joyeuse qui se lit sur le front au-dessous des cheveux ondulés, qui éclate dans la lumière des yeux bruns, qui anime les lèvres sous la moustache militaire. Quand il vous expose avec une communicative ardeur les résultats acquis, tandis que Mrs Ramsay Macdonald, une fille du docteur Gladstone, collaboratrice fidèle dans les enquêtes sociales et secrétaire précieux pour les travaux quotidiens, s'empresse auprès du visiteur, nul ne saurait deviner, devant cet intérieur paisible et cette narration joyeuse, toutes les difficultés dont il fallut triompher. J. Ramsay Macdonald est né en 1869 dans le village de Gossiemouth, dans le comté d'Elgin, d'une vieille famille de pêcheurs et de paysans. Il leur doit sa forte personnalité, son réalisme politique et aussi son idéalisme religieux. Remarqué par l'instituteur de son village, un de ces

Dominies, auxquels l'Écosse doit tant, il travaille sous sa direction, le matin, à l'aube, avant l'heure de la classe. Malgré les sages conseils de son maître, il se refuse à entrer dans l'enseignement; et J. R. Macdonald va chercher fortune à Bristol. Il dépense ses petites économies et rentre ruiné au logis. Chemin faisant, il lit *The Christian Socialist;* il dévore *Progress and Poverty* d'Henry George. Ces lectures accroissent encore son goût inné pour les luttes politiques. Président, à dix-neuf ans, de la *Gossiemouth Democratic Association*, il joue un rôle dans les élections de 1885 et soutient les radicaux contre les whigs. L'année suivante, le jeune homme repart pour chercher fortune à Londres. Sa barque est sur le point de couler ; il ne trouve pas de travail fixe; il copie des adresses; il économise sur ses repas pour acheter des bougies et suivre le soir les cours de Birkbeck College; il tombe malade. Des amis charitables indiquent à Ramsay Macdonald une place de secrétaire particulier. Pendant quatre ans, il travaille sous la direction de M. T. Lough, qui cherche à enlever au frère de M. J. Chamberlain la circonscription de West Islington. En 1891, il dispose des économies nécessaires pour retourner à la politique; il adhère à la *Fabian Society* et à l'*Independent Labour Party;* il fait des enquêtes sur le paupérisme de Londres et le travail des femmes. Ses services désignent J. R. Macdonald aux socialistes pour lutter dans les circonscriptions de Southampton en 1895, de Leicester en 1900, pour diriger en 1901 le secrétariat du *Labour Representation Committee*. Si la fédération électorale a pu progressivement étendre ses organismes, développer son activité, sans froisser la prudence conservatrice de certaines *Trade-Unions*, ni l'intransigeance dogmatique de quelques délégués socialistes, c'est grâce au sens politique de l'ancien président de la *Gossiemouth Democratic Association*. Il a compris le goût inné des ouvriers anglais pour la discipline de l'association, leur méfiance instinctive des idées abstraites; il leur a donné satisfaction dans les statuts qu'il a élaborés et les manuels qu'il a rédigés.

Au même groupe de doctrinaires, dont l'idéalisme est singulièrement tempéré par les épreuves subies et les expériences recueillies, appartiennent encore l'*alderman* F. W. Jowett et M. Philip Snowden. Le premier cesse à vingt-huit ans de travailler au tissage de la laine, pour devenir comptable et enfin directeur. Il consacre ses heures de loisir à l'étude des questions

sociales. F. W. Jowett fonde à Bradford une branche de l'*Independent Labour Party*, dirige la commission municipale d'hygiène. En récompense de son dévouement à la cause de « l'amélioration sociale, » pour prendre une formule qui lui est chère, Bradford l'a envoyé à Westminster défendre un certain nombre de mesures, que l'*alderman* a exposées dans un programme modéré. P. Snowden remplissait des fonctions modestes dans l'administration des finances, lorsqu'un fâcheux accident de bicyclette l'oblige à prendre sa retraite prématurément. Il occupe ses loisirs; il lit; il travaille. Bientôt il apporte à l'*Independent Labour Party* son concours ardent et devient un de ses conférenciers les plus écoutés. P. Snowden se distingue de ses collègues par un dogmatisme plus rigoureux. Mais à ce concours théorique s'ajoutent les services pratiques qu'a rendus le président de l'*Independent Labour Party*, comme conseiller de paroisse, conseiller municipal, administrateur du *School Board*. Lui aussi, le plus intellectuel, le moins ouvrier du parti, a cependant franchi tous les degrés de cette administration locale, dans lesquels les Anglais apprennent leur devoir civique, à l'école des réalités.

A cette petite phalange d'intellectuels pratiques s'oppose la nombreuse cohorte des *Trade-Unionistes*.

*
* *

Quelques-uns ont joué un rôle important dans l'histoire des classes ouvrières : J. Burns, le premier ministre qu'aient fourni à l'Angleterre les travailleurs manuels, une silhouette petite et carrée, un visage taillé à coups de serpe, à la mâchoire forte, aux lèvres serrées, sous la moustache militaire, au-dessus de la barbe en pointe; Will Thorne, le fondateur du néo-Trade-Unionisme, une physionomie d'ascète, une de ces consciences inflexibles qui ont la religion du socialisme.

Will Thorne est né, en 1862, dans la misère. Son père et sa mère travaillaient, l'un et l'autre, aux environs de Birmingham, dans des briqueteries, la plus pauvre des industries anglaises. A sept ans, il tourne la roue d'un tisseur de cordes. A huit ans, il suit ses parens à la briqueterie. L'année suivante, le père meurt d'un accident de travail. Will Thorne aide sa mère à faire vivre les quatre frères ou sœurs. Sans trêve, ni repos, il tra-

vaille. Il connaît les incertitudes et les chômages du manœuvre. Tour à tour employé dans une fabrique de plaques de métal, dans des usines à gaz où il charrie le coke, dans des chantiers de construction, où il sert de maçon, il va de ville en ville, souvent sans abri, souvent sans pain. A vingt ans, sa vie acquiert un peu de fixité. L'été, Will Thorne est occupé dans les briqueteries, l'hiver, il travaille dans les usines à gaz. Cette vie vagabonde, ces souffrances constantes donnent au jeune homme un peu du caractère rebelle, de la colère contenue du vagabond. Il parle : on l'écoute. Il dit sa colère. Des grèves éclatent. Will Thorne passe pour un agitateur dangereux. Les portes se ferment. Il est mis à l'index. Il quitte les Midlands et gagne Londres, avec deux francs cinquante dans sa poche (1883). Il s'installe à West Ham, dans le quartier le plus misérable de la Cité impériale, la ville des manœuvres, des déclassés, des sans-travail. « Des milliers de familles vivent entassées, dans une ou deux chambres, souvent sans vêtemens décens, sans nourriture suffisante. » Will Thorne est employé comme chauffeur dans les *Beckton Gas works*. La frugalité de leur camarade, sa haine de l'alcool, son silence réservé, ses éloquentes bouffées de colères, sa science de jeune marxiste produisent sur les ouvriers une profonde impression. A ceux qui l'ont connu à cette date, l'adhérent de la *Social Democratic Federation* apparut comme un étrange ascète aux yeux éclairés par un regard expressif, au visage brûlé par les flammes du foyer. Peu à peu son autorité, sur ces hommes qui, dans les fours à charbon des usines à gaz, travaillent douze heures par jour, grandit rapidement. Un dimanche après-midi, il les convoque à Canning-Town, dans un de ces terrains vagues, dont la verdure, piétinée par les gamins et souillée par les détritus, entoure d'un cercle ininterrompu les cités anglaises. Dans ce cadre, 800 chauffeurs acclament Will Thorne et décident de fonder un syndicat. En deux mois, ils étaient 10000 ; la grève est décidée ; elle dure trois mois ; la journée de huit heures est accordée. Le secrétaire général organise l'association sur des bases nouvelles ; il réduit les fonds de secours ; il augmente la caisse de grève. Le syndicat devient, avant tout, une arme de combat. Malgré des défaites retentissantes infligées à l'*Union* par sir George Livesey, le directeur des *South London Gasworks*, la popularité de Will Thorne reste intacte. En 1899, il est nommé *Deputy-Mayor* du West-Ham *Town Council*. Sous son influence

le conseil se lance dans le socialisme municipal, augmente les salaires, achète de la terre, construit des maisons. Le budget s'enfle; la dette s'accroît; les impôts grandissent. West-Ham devient célèbre par ses extravagances financières. Les électeurs lassés reviennent au parti conservateur. Mais ils conservent Will Thorne. Ses services passés et sa tactique électorale, ses discours en argot et ses réunions dans les terrains vagues, le rendent indéracinable. Il représente à Westminster les manœuvres et les sans-travail, les déshérités de la société britannique.

La biographie de Will Thorne peut servir de type. Plus ou moins dramatiques, toutes les existences des députés Trade-Unionistes se ressemblent : des origines modestes, une jeunesse difficile, des qualités administratives et des services rendus.

Ce géant là-bas, c'est David J. Shackleton, le vice-président des élus du *Labour Representation Committee*, le député de Clitheroë dans le Lancashire, le représentant des tisseurs de coton. Né en 1863 à Accrington, dans une boutique d'horloger, élevé au milieu du tic tac des pendules, il travaille à partir de neuf ans dans les tissages de Haslingdon. A vingt-quatre ans, ses camarades le choisissent pour diriger leur syndicat, *Darwen Weavers Association*. Sa capacité et son jugement le désignent, non seulement pour remplir les charges municipales, les fonctions de *Justice of Peace* mais aussi pour diriger la Fédération des tisseurs, le Congrès des *Trade-Unions*. Cette physionomie, si anglaise par sa rude jovialité, est celle de Will Crooks, l'un des vétérans du *London County Council*, le député de Woolwich. Son éloquence bourrue et concrète, éclairée par d'intarissables saillies et aussi son dévouement aux intérêts populaires ont fait du maire de Poplar un des députés les plus acclamés, une des silhouettes les plus connues du Parlement anglais. Tandis que son mari portait la chaîne d'or et le manteau d'hermine, insignes de ses fonctions municipales, Mrs Crooks continuait à diriger ses quatre enfans, à faire le ménage et à préparer les repas. La porte est toujours ouverte ; et lorsque les femmes des sans-travail décidèrent de tenter des démarches auprès du cabinet Balfour, elles choisirent Mrs Crooks pour conduire la délégation et parler en son nom. Cette figure jeune et expressive, c'est Arthur Henderson, le député ouvrier, dont la victoire à Barnard Castle en 1903 fut un des signes avant-coureurs du mouvement ouvrier.

La finesse diplomatique et le sens pratique du jeune Écossais, — il est né à Glasgow en 1863, — le désignèrent pour servir d'arbitre entre les maîtres de forges de Newcastle et leurs ouvriers. C'est un autre Écossais que G. W. Barnes, le secrétaire général de l'*Amalgamated Society of Engineers*. Il dirige une armée de 100 000 hommes et gère un fonds de réserve qui s'élève à 15 millions de francs. Ce chef assez ferme pour condamner des ouvriers qui se mettent en grève malgré l'opposition du Bureau, ce financier est doublé d'un esprit cultivé. Il a donné au journal de son syndicat une valeur littéraire ; il soutient par des versemens annuels *Ruskin College*, l'Université populaire d'Oxford.

Tels sont les hommes les plus connus de la délégation Trade-Unioniste. Il conviendrait encore de citer le charpentier J. Jenkins, maire de Cardiff et président du Congrès syndical de 1895 ; le mécanicien C. Duncan, collaborateur de Tom Mann dans ses efforts pour faire rentrer les manœuvres dans les cadres des *Trade-Unions ;* le fondeur d'acier John T. Macpherson, ancien titulaire d'une bourse créée par son syndicat à *Ruskin College;* le tapissier James O'Grady, qui, pour organiser la caisse d'assurances de son syndicat, fit une enquête en Europe ; le charpentier Alexander Wilkie, un Écossais connu pour son enquête sur l'ouvrier américain, promoteur ardent des organisations fédérales et des idées coopératives ; l'homme d'équipe G. Wardle, directeur du journal du syndicat et auteur d'un volume de vers ; Vivian, l'apôtre de la coopération de production. Pour trouver leurs mandataires, dans cette nouvelle étape de leur politique, les ouvriers anglais n'ont point eu à chercher ailleurs que dans leur classe. Aux intellectuels en disponibilité, aux politiciens, ils ont préféré des travailleurs manuels éduqués, des professionnels du syndicat. Ils ont pu trouver, autour d'eux, des hommes dont l'habileté oratoire, les connaissances pratiques et le sens politique ont surpris et charmé.

III. — LES GROUPES

Étudié historiquement, ou analysé psychologiquement, le parti ouvrier anglais nous apparaît comme caractérisé par la prédominance des facteurs économiques et des groupemens professionnels sur les forces intellectuelles et les clubs politiques.

Ces conclusions sont confirmées par une enquête strictement parlementaire. Les efforts des doctrinaires pour grouper les élus ouvriers en un parti homogène et discipliné, prêt à imiter la tactique des Irlandais et à vendre ses votes au plus offrant et dernier enchérisseur ; les efforts des théoriciens pour imposer aux nouveaux députés un programme systématique, d'où les indulgences conservatrices et les transactions utilitaires seraient également proscrites, paraissent jusqu'ici avoir complètement échoué.

Les 54 *Labour Members*, dont 41 sont payés par des *Trade-Unions*, n'ont pas tous accepté de s'inscrire au groupe du *Labour Representation Committee*, qui, distingué par ses cravates rouges, siège sur les bancs de l'opposition. Les 12 élus des ouvriers mineurs et 12 indépendans figurent dans les rangs de la majorité, appartiennent aux deux groupes radicaux dont l'un est présidé par sir Charles Dilke et l'autre organisé par la *Democratic League*. Ces députés portent l'épithète de *Lib-Lab* (*Liberal-Labour*). Quelques-uns d'entre eux sont des personnages importans par leur autorité, leur talent ou leurs idées : Richard Bell, le président du *Syndicat des Employés de chemins de fer*, John Burns le ministre des *Affaires locales*, H. Vivian le coopérateur. D'autres sont des vétérans illustres, W. R. Cremer, le représentant des charpentiers, William Abraham, Th. Burt, Chas. Fenwick, les délégués des mineurs. J'entends bien que la majeure partie des députés ouvriers, — soit 29, — le plus grand nombre des nouveaux venus, la majorité de ceux qui se sont signalés dans les luttes récentes sont inscrits au groupe du *Labour Representation Committee* : G. N. Barnes, Will Crooks, Ch. Duncan. J. Keir Hardie, A. Henderson, J. Jenkins, F. W. Jowett, J. R. Macdonald, J. T. Macpherson, J. O'Grady, D. J. Shackleton, Philip Snowden, Will Thorne, G. J. Wardle, etc. Sans doute la nouvelle Fédération électorale paraît devoir constituer l'ossature du parti ouvrier. Seuls, des individus et des syndicats assez puissans pour dominer une circonscription, pourront s'offrir de plus en plus rarement le luxe de l'indépendance. Encore est-il que même au sein du groupe le moins éloigné des partis socialistes européens, les doctrinaires sont en minorité, les programmes intransigeans à l'index.

Lorsque les députés inscrits sur les rôles du *Labour Representation Committee* se sont réunis pour constituer leur groupe

et élire un président, ils se sont trouvés en face de deux candidatures, celles de Keir Hardie et de David Shackleton. Le doyen du socialisme anglais ne l'emporta qu'à une voix de majorité. Ce vote révélait la présence, au sein du parti, de deux tendances différentes, l'une plus idéaliste et moins anglaise, attachée aux formules du socialisme, l'autre plus utilitaire et moins européenne, fidèle au syndicalisme. Will Thorne, le seul élu des candidats patronnés par la *Social Democratic Federation*, le groupement marxiste, J. Keir Hardie, le fondateur de l'*Independent Labour Party*, Phil. Snowden son président, J. Ramsay Macdonald et F. W. Jowett, ses conférenciers, représentent des sympathies, opposées aux personnalités de G. N. Barnes, Will Crooks, Henderson, J. T. Macpherson, J. O'Grady. Annuellement le Congrès du *Labour Representation Committee* est saisi d'une motion qui demande que, seuls, les groupemens économiques soient admis dans la fédération et que les associations socialistes en soient définitivement exclues. Sans doute la victoire de 1906, la valeur qu'elle donne à l'organisme électoral, l'autorité dont elle revêt les fondateurs du parti, condamnent, dès maintenant, à l'insuccès toute revision des statuts. Il n'en est pas moins certain que de récentes manifestations sont venues rappeler au *Labour Representation Committee* qu'il serait dangereux de copier fidèlement la tactique des socialistes européens, de respecter scrupuleusement la lettre de la doctrine.

En Cornouailles, à Camborne, Will Thorne a été roué de coups et couvert d'ordures par les mineurs gallois pour s'être permis de soutenir, contre un radical populaire, la candidature d'un socialiste, plus digne, à ses yeux, de recueillir les votes ouvriers. Une certaine agitation se manifeste parmi les tisseurs du Lancashire. A Burnley, de nombreux adhérens de la *Burnley Weavers' Association* en veulent au *Labour Representation Committee* d'avoir adopté aux élections municipales et législatives la candidature de deux marxistes connus, Dan Irving et Hyndman. Le 13 février, par 6 625 voix contre 5 647, le syndicat décide de rompre avec le groupe local du *Labour Representation Committee*. A Blackburn, des bruits de démissions collectives circulent. A Preston, à Accrington, l'hostilité de la Fédération électorale contre l'enseignement confessionnel provoque le mécontentement de nombreuses ouvrières. Elles seraient prêtes à exiger que leur syndicat suspendît ses versemens au

Labour Representation Committee. Ces incidens constituent des signes, dont on ne saurait impunément méconnaître la portée. La prudence est d'autant plus nécessaire que, dans de nombreuses circonscriptions, les candidatures ouvrières n'ont réussi que grâce à la défection des travailleurs jusqu'ici inscrits aux clubs conservateurs. Le fait, depuis confirmé par les agens électoraux du parti tory (1), a été signalé par M. J. Ramsay Macdonald (2) : « Il était à la mode, il y a vingt-cinq ans, dit-il, soit de mettre en doute l'existence de l'ouvrier tory, soit de se permettre des plaisanteries à ses dépens. Mais les unionistes ont dû les dix-sept années de pouvoir, dont ils ont joui depuis 1885, très largement à l'appui des classes laborieuses. Dans les cinq élections générales des vingt dernières années, l'électeur ouvrier conservateur a joué un rôle prédominant. Aujourd'hui le *Labour Party* existe et fait espérer au travailleur qu'il sera possible d'assurer au sein du Parlement la représentation directe de la classe à laquelle il appartient. Est-il surprenant qu'il ait apporté son concours à des hommes de sa classe, qui sont tenus de l'aider dans ses luttes et qui ne vont point, comme il le sait bien, ni diriger un mouvement révolutionnaire, ni « briser l'Empire en morceaux? » Et au cours de cette conversation, le *whip* du parti ouvrier citait précisément, pour prouver la volte-face des travailleurs affiliés aux groupemens conservateurs, l'exemple des circonscriptions de Preston et Blackburn. Les âmes scrupuleuses de ces néophytes doivent être ménagées.

On ne saurait d'ailleurs nier que, dans leur programme et dans leur tactique, les députés affiliés au *Labour Representation Committee* n'aient témoigné d'un certain respect pour les tendances conservatrices, les traditions parlementaires de l'opinion britannique.

IV. — LES IDÉES

Il ne convient de prendre au tragique ni les violences de certains cortèges, ni les intransigeances de certaines revendications. L'armée des sans-travail qui entra dans les rues de Londres, drapeau rouge en tête, en poussant, au commandement, des

(1) Sir G. C. T. Bartley, Mrs Thomas Gibson Bowles, George Lane Fox. *Morning Post*, 23 janvier 1906.

(2) *Morning Post*, 22 janvier 1906.

hourrahs! pour la révolution sociale, en chantant une « Marseillaise » inédite (1), ne comptait que cent quarante-quatre hommes. Ils obéissaient aux ordres de leurs « officiers » et aux conseils de leur « chapelain. » Leur tenue réservée et disciplinée inspirait aux spectateurs une bienveillance sympathique. Ces révolutionnaires s'amusaient innocemment à essouffler, par leur marche rapide, les *policemen* chargés de veiller sur les philosophes péripatéticiens. A la veille des élections, des publications socialistes avaient affiché d'extraordinaires ambitions. Dans *Britain for the British*, dans le dernier chapitre *To Day's work*, Robert Blatchford, le directeur de la feuille indépendante, *The Clarion*, énumérait parmi les mesures, dont la réalisation immédiate était nécessaire, le droit pour les municipalités d'exproprier les *Landlords*, la nationalisation des chemins de fer, des mines, des banques, des assurances sur la vie. L'éditeur du *Reformer's Year Book for 1906* assignait au prochain Parlement (nov. 1905) la tâche de « réformer radicalement le système foncier de manière à établir hommes et femmes sur la terre et à transformer les cités, dont les *slums* grandissent toujours. »

Ni ces intransigeances, ni ces manifestations n'ont exercé d'influence sur les élus du *Labour Representation Committee*, les plus avancés des députés ouvriers. Pour fêter l'élection de Will Crooks, ses électeurs organisent un concert à Drill Hall. La salle est ornée de tentures écarlates, les fauteuils drapés dans des étoffes éclatantes. Mais cette débauche de couleurs ne doit point être prise au tragique. Sous les plis du drapeau rouge, Will Crooks a tenu les propos les plus conservateurs : « On paraît très inquiet de l'avènement du *Labour Party*. Non, nous n'allons pas jeter à bas l'Empire demain matin, et il n'y aura pas une mise à l'encan de lundi en huit... Il y a des siècles, John Ball marcha sur Londres, pour brûler les maisons des riches. Le nouveau *Labour Party* ne fera pas ça. Si nous trouvions l'occasion, nous brûlerions plutôt les impasses insalubres (*slums*)... Nous allons maintenir les gens attentifs et veiller à ce que personne ne s'endorme (6 février 1906). » Dans la *National Review* de décembre 1905, Will Crooks s'était déjà refusé à dresser un programme méthodique. La double tâche qui s'impose aux nouveaux élus est de faire « l'éducation »

(1) « Le drapeau du Peuple est du rouge le plus profond; — il a servi de linceul à nos morts martyrisés; — et avant que leurs membres ne soient devenus raides et froids, — le sang de leurs cœurs a teint chacun de ses plis. »

du peuple et de réorganiser la machine administrative et parlementaire, de manière qu'elle ne soit plus monopolisée par l'aristocratie. Et l'auteur esquisse un plan de réformes relatif à l'organisation du ministère et à la procédure du Parlement, qui reproduit les revendications des libéraux. Avec une précision plus grande, J. Ramsay Macdonald a défini l'attitude des élus du *Labour Representatian Committe* vis-à-vis du socialisme : « En matière d'administration pratique et de législation, le socialisme n'est pas une réalité immobile, mais une tendance, une manière de penser, une idée directrice. Dès lors, ceux qui disent que la doctrine socialiste domine ou ne domine pas le nouveau parti ouvrier, ont à la fois tort et raison. Le régime socialiste n'est pas créé, en un jour, par des décisions du Parlement. Voici quelle est la profession de foi d'un socialiste. Le Parlement et les autres services publics fonctionneront d'une manière pratique. La distribution actuelle des richesses est contraire aux intérêts économiques et aussi, — il serait possible de le prouver, — à la justice. Des classes inutiles socialement ne devront pas être conservées aux dépens de classes utiles socialement. Chaque classe utile dans la vie sociale doit être honorée et entretenue d'une manière convenable. L'individu organisé en communauté peut le mieux accomplir sa destinée. L'initiative privée et la solidarité générale sont toutes deux essentielles pour le développement individuel et social (1). » Après avoir brièvement énuméré des réformes économiques et administratives, qui figurent sur le programme radical (2), l'auteur termine par ces lignes qui résument, dans une formule heureuse, l'utilitarisme politique et l'idéalisme religieux dont le mélange caractérise le socialisme anglais : « Il y a une heure pour des mesures détaillées et des propositions précises. Il y a une heure pour les principes généraux, qui peuvent être même assez vagues pour n'être guère plus que des élans et des aspirations. Le parti ouvrier fera bien de mettre en pratique ces deux états d'esprit. S'il se sert d'une des deux méthodes exclusivement, il n'arrivera à rien. S'il les utilise toutes deux, il créera une nouvelle opinion publique ; il deviendra le germe d'un nouveau parti, champion de la démocratie intellectuelle et morale (3). » Deux autres des doctrinaires du *Labour Represen-*

(1) *The Independent Review*, mars 1906, p. 264.
(2) *Id.*, p. 268.
(3) *Id.*, p. 269.

tation Committee ont confirmé cette attitude progressiste et cette méthode utilitaire. Au *Morning Post*, le 5 février, F. W. Jowett déclare : « On ne tentera pas de décider notre groupe à se prononcer en faveur du socialisme. Nous nous en rapportons à la logique des événemens. Ce que nous voulons, c'est d'amener les ouvriers à considérer les questions ouvrières à leur propre point de vue ; et nous sommes sûrs que, s'ils le font, toutes les mesures qu'ils prendront progressivement seront socialistes. » Et invité par son interlocuteur à formuler un programme, F. W. Jowett parle de reviser la loi sur les *Trade-Unions* et le chômage, d'organiser les cantines scolaires, d'établir l'impôt progressif sur le revenu, de frapper les plus-values foncières,... etc. Ce socialiste n'est qu'un radical. M. Phil. Snowden, après avoir esquissé un plan de bataille contre la société capitaliste par l'extension du socialisme municipal, la nationalisation de la terre, des mines, des voies ferrées, termine par ces paroles prudentes : « Mais, pour ce qui est d'un avenir immédiat, le parti ouvrier, au sein du Parlement, devra se déclarer satisfait s'il peut décider les autres à marcher dans la voie des réformes. Il se fiera à l'action continue, dans le pays, des grandes forces économiques et intellectuelles qui ont amené la poussée des classes laborieuses au point où elle en est, pour unir sûrement, dans un avenir prochain, toutes les forces populaires, dans un parti du peuple qui réalisera l'œuvre du peuple. » (*Daily Mail*, 22 janvier.) Et plus récemment à Peckham, le 13 février, J. Keir Hardie, le *leader*, met ses auditeurs en garde contre de trop grandes ambitions : « Je ne dis pas que les trente députés ouvriers soient des socialistes. Rappelez-vous-le. Je ne dis pas non plus que le parti ouvrier parlementaire soit lié au socialisme. Rappelez-vous-le aussi. Le groupe ouvrier est une coalition parfaitement honnête et loyale entre le parti socialiste et le parti trade-unioniste en vue de protéger les intérêts des classes laborieuses. »

Les déclarations individuelles ont été confirmées par les décisions des groupes. Le Congrès annuel du *Labour Representation Committee* (13-16 février), après avoir, pour calmer l'agitation des syndicats du Lancashire, refusé d'imposer à tous ses candidats la même conception laïque de l'enseignement public, décide unanimement de ne point dresser de programme systématique. Les délégués adoptent des motions isolées, demandent la journée de huit heures et le salaire minimum pour les ouvriers

des villes et de l'État, la revision de la loi sur les *Trade-Unions* et le chômage, le suffrage universel. Et ils se séparent après avoir montré, en décidant de remplacer leur ancien titre par celui de *Labour Party*, qu'ils se refusaient à dépasser le cadre primitivement tracé. Le parti ouvrier anglais ne veut être qu'un syndicat politique d'intérêts corporatifs.

*
* *

Le même utilitarisme caractérise sa tactique parlementaire. Malgré les gages donnés par les radicaux à la cause ouvrière, et les services rendus par les organisations libérales aux candidatures ouvrières (1), des francs-tireurs du socialisme, en des articles soigneusement reproduits par la presse conservatrice, saluaient dans l'avènement du parti ouvrier beaucoup moins un succès sur les unionistes qu'une défaite des libéraux. Le nouveau groupe parlementaire, avec la coopération des Irlandais, se servira de l'opposition conservatrice pour ruiner la majorité ministérielle, disloquer l'un des partis séculaires, faire œuvre révolutionnaire. Robert Blatchford écrivait dans *The Clarion*, le 2 février : « Il est inutile de dépenser de la salive dans des discours comme ceux de M. Haldane à Édimbourg. Les socialistes ne peuvent être ni achetés, ni conciliés. Aucun compromis n'est possible. Un sacrifice de cinquante centimes par louis ne servira de rien. Toutes les promesses sont inutiles. Même si le parti libéral pouvait actuellement donner, — je ne dis pas promettre, — la moitié de ce que les socialistes demandent, la paix n'aurait pas lieu. Il faut que nous ayons tout. La bataille doit être décisive, Le mouvement socialiste n'est pas une petite révolte locale qu'on peut apaiser par de douces

(1) Sous l'impulsion du *Liberal Central Office* dirigé par M. George Whiteley, de nombreux groupemens locaux avaient décidé de soutenir des candidatures ouvrières. La presque-unanimité des *Lib-Lab* ont été élus avec l'appui officiel des organisations libérales. C'est ainsi qu'elles ont singulièrement facilité la victoire de Burns à Battersea, de Bell à Derby, de Johnson à Gateshead. Il a été décidé de ne pas opposer de concurrens aux *leaders* du *Labour Representation Committee*, Shackleton, Henderson, Keir Hardie, T. Richards, J. R. Macdonald. Sur 37 candidats du L. R. C., élus dans des circonscriptions ayant droit à un seul siège, 15 seulement eurent à lutter contre des Libéraux. Sur 13 candidats du L. R. C. dans des circonscriptions ayant droit à 2 candidats, 3 seulement eurent à lutter contre 2 Libéraux. Sur 50 candidatures, 32 eurent l'appui officiel ou officieux des Libéraux.

flatteries et de jolies promesses. C'est le commencement d'une révolution mondiale... Et, en attendant, nous broierons le parti libéral, si nous le pouvons. Selah ! » Dans leurs commentaires sur les résultats des élections générales, *Justice*, l'organe des marxistes de la *Social Democratic Federation* (n° du 26 janvier 1906), et *Labour Leader*, l'organe des possibilistes de l'*Independent Labour Party*, sont également sévères pour les vainqueurs de la réaction protectionniste et conservatrice.

Docile aux idées que son fondateur devait, quelques jours plus tard, exprimer, en adoucissant les termes, dans la *National Review* (n° de février, p. 1003 à 1008), le journal de Keir Hardie s'exprime comme il suit : « Plus on analyse la liste grandissante des nouveaux députés libéraux, plus on est frappé du pouvoir énorme du capital organisé. On laisse échapper un soupir de reconnaissance en songeant que cet événement n'a pas eu lieu, avant que le travail fût prêt à amener ses bataillons sur le champ de bataille. Au cours de cette catastrophe, des plaines entières de l'agréable féodalité tory ont disparu et les blanches falaises crayeuses du libéralisme capitaliste dominent le paysage, flanquées par une colline d'argile schisteuse appelée *Lib-Lab*, qui témoigne déjà d'une inquiétante tendance à glisser vers les blanches falaises. Dans un sain isolement le roc du travail indépendant se dresse comme un des principaux caractères du paysage... Le nouveau Parlement n'est plus le « meilleur club de Londres. » C'est un Parlement de patrons, la forteresse du pouvoir de l'argent, la vraie citadelle de la domination capitaliste. Il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi, car rien ne pouvait faire plus pour unifier et consolider les nouvelles forces du parti ouvrier dans une fidélité complète à l'esprit d'indépendance. »

Les survivans du mouvement socialiste de 1883 à 1886 se croient encore au temps où le parti conservateur, sous l'influence d'un lord Randolph Churchill et d'un sir John Gorst, se donnait comme le défenseur des réformes sociales, en face d'un parti libéral absorbé par le *Home Rule*. Vingt ans de pouvoir, la poussée impérialiste, la réaction protectionniste ont transformé les caractères du parti conservateur, renouvelé les cadres du groupe radical. Ils ne représentent plus les mêmes couches sociales qu'il y a un quart de siècle. Les intransigeans socialistes ne furent pas écoutés. Une fois de plus l'utilitarisme des politiques l'emporte sur la rigidité des doctrinaires.

Dans l'*Amalgamated Society of Engineers' Journal*, G. Barnes, l'un des représentans les plus importans des *Trade-Unions*, au sein du *Labour Representation Committee*, écrit : « Le travail a aidé à débarrasser le pays des agioteurs et des gâcheurs du parti *tory;* et aujourd'hui il est prêt à faciliter volontiers l'établissement d'un meilleur régime dans toutes les branches de la législation et de l'administration. Sir Henry Campbell Bannerman a fait appel au cœur et à la conscience de la nation : et nous sommes sûrs que, si hésitans que puissent être quelques-uns de ses amis, le parti ouvrier sera toujours du bon côté dans tous les efforts faits pour passer des paroles aux actes. » M. Phil. Snowden, interviewé par le *Yorkshire Post* (26 janvier), déclare qu'à moins que les libéraux ne proposent des mesures qu'ils dussent désapprouver complètement, l'attitude de ses collègues vis-à-vis de la majorité sera celle « d'une indépendance sympathique. » M. F. Jowett confirme au *Morning Post* (5 février) cette tactique d'attente et énumère tous les points sur lesquels le groupe du *Labour Representation Committee* est déjà d'accord avec les libéraux : libre-échange, politique étrangère, question scolaire, loi syndicale. M. J. Ramsay Macdonald avait déjà affirmé (*Morning Post*, 22 janvier) que son parti « n'avait point l'intention bien arrêtée de pousser l'épée dans les reins le nouveau gouvernement. Sans doute nous sommes absolument libres d'adopter une ligne indépendante à n'importe quel moment, et sur n'importe quel sujet. Nous serons surtout guidés par les événemens. » Le distingué *whip* du *Labour Party* a depuis précisé la tactique de ses collègues : « Le parti ouvrier m'apparaît comme le germe d'un parti plus grand et plus large; et c'est à l'édifier que devraient travailler dès maintenant les trente membres du *Labour Representation Committee*. Une des conditions matérielles de cette œuvre, c'est qu'on ne les encourage pas à tenter de contraindre le gouvernement. Aucune méthode politique n'est plus ridicule que celle d'un groupe, qui rêve de se tenir en équilibre entre deux partis à peu près égaux, et d'obtenir toutes les améliorations importantes dans l'organisme social, en jetant son poids tour à tour dans l'un des plateaux de la balance. Les nationalistes irlandais sont dans une *position* très favorable, pour mener à terme cette politique. Leur demande principale est très simple et n'implique qu'un problème administratif. Ils sont responsables devant des

électeurs, qui refusent de prendre part avec sympathie à la politique anglaise. Leurs mains sont donc complètement libres pour culbuter les ministres et triturer les votes. Et encore le succès qu'ils ont obtenu est assez faible, pour mettre en garde tout autre parti et écarter la tentation d'adopter une pareille tactique. » Le groupe ouvrier, s'il doit conserver l'indépendance nécessaire pour assurer son développement, serait coupable s'il cherchait à ruiner le parti libéral, maladroit s'il se refusait à céder aux nécessités politiques.

Les actes ont répondu aux paroles. Les efforts tentés pour creuser un fossé entre les *Labour Members*, adhérens aux groupes radicaux et ceux qui sont affiliés au *Labour Representation Committee* ont échoué. La commission, créée en 1895 sous le nom d'*Advisory Board*, pour assurer la coopération de tous les élus ouvriers, quels que fussent leur opinion et leur parti, s'est réunie le 13 février. Formée des bureaux du *Labour Representation Committee*, de la *Fédération générale des Trade-Unions* et du *Comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions*, elle constituera un lien précieux entre les *Lib-Lab*, et le groupe indépendant de Keir Hardie. Elle évitera les ruptures définitives. Le Congrès du *Labour Representation Committee* (13-16 février) a décidé de favoriser la tâche conciliante de l'*Advisory Board* et d'autoriser l'alliance avec les *Lib-Lab*, dans toutes les questions strictement ouvrières. Mais il y a plus. Le Congrès s'est refusé à interdire à ses candidats d'insérer, dans leur programme, toute autre profession de foi politique que celle du parti. Les délégués réprouvent la discipline marxiste. Et s'ils restent soucieux de conserver leur liberté, ils s'opposent à l'alliance projetée avec les nationalistes irlandais. Les statuts sont modifiés dans ce sens. Par leur indulgence discrète pour le radicalisme démocratique, par leur tactique d'indépendance sympathique, les élus ouvriers atténuent, une seconde fois, dans un sens utilitaire, les intransigeances révolutionnaires du socialisme collectiviste.

*
* *

Dans quelle direction évolueront la méthode et la doctrine du parti ouvrier? Le groupe des *Liberal Labour Members* disparaîtra-t-il aux prochaines élections, ou verra-t-il au contraire augmenter ses adhérens? Au sein du *Labour Representation*

Committee, devenu le *Labour Party*, les théoriciens socialistes développeront-ils leur autorité aux dépens des représentans des *Trade Unions?* L'utilitarisme social, dont la méthode progressiste, le programme fragmentaire et la tactique indépendante paraissent répondre aux caractères de ce syndicat d'intérêts, redeviendra-t-il plus abstrait et plus absolu, sous la poussée d'un réveil du socialisme européen? Ou, au contraire, ces besoins concrets et ces tendances conciliantes s'élargiront-ils au point de faciliter une fusion avec la doctrine radicale, victorieuse elle aussi des rigidités et des abstractions du libéralisme classique? Il est difficile de répondre. Seule une crise commerciale, d'une intensité prolongée, pourrait, par les souffrances provoquées et les colères éveillées, imposer une réaction politique et intellectuelle, un retour à la tactique révolutionnaire et au dogmatisme intransigeant, qui paraissent contraires aux tendances actuelles de l'activité sociale et de la vie psychologique. Une société, où l'aristocratie ouvrière tend de plus en plus à se constituer en une petite bourgeoisie correcte et éduquée, plus aisée et plus vigoureuse que les classes moyennes, peut assister à une coalition entre les travailleurs spécialisés, et les petits boutiquiers et journaliers agricoles, ces soldats de l'armée libérale. Un tempérament, repris par son dédain séculaire des idées générales et son culte traditionnel de l'utilitarisme concret, est tout naturellement préparé à préférer aux constructions abstraites, à la logique absolue d'un socialisme théorique, les réformes immédiates et les transactions conservatrices du radicalisme. De l'autre côté de la Manche, tout, dans la société et dans l'individu, est sacrifié à l'activité du vouloir discipliné. La paix sociale en sera sans doute la légitime récompense.

JACQUES BARDOUX.

UN PEINTRE MÉLOMANE

FANTIN-LATOUR ET LA MUSIQUE

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

I

Qu'un peintre goûte infiniment la musique et s'y délecte, qu'il s'y exerce même et qu'il en exécute à ses momens de loisir, il n'y a rien là que de naturel et tout aussitôt nous revient en mémoire le souvenir d'Ingres qui n'était pas médiocrement fier de son agréable talent sur le violon ; mais qu'un peintre aime la musique au point d'y trouver un puissant réconfort dans ses jours de fatigue ou de doute, qu'il soit épris de l'art des sons jusqu'à chercher dans les chefs-d'œuvre des maîtres les sujets de la plupart de ses dessins ou toiles d'imagination, lui, le peintre de la réalité et de la vie, de la vie chez les hommes et chez les fleurs, voilà ce qui est tout à fait exceptionnel, peut-être unique, et ce qui est à considérer, pour nous, chez l'artiste dont les maîtresses œuvres, réunies par les soins de M. Léonce Bénédite, attiraient récemment la foule à l'École des Beaux-Arts.

Par combien de compositions idéales, peintures, pastels ou lithographies, Fantin-Latour n'a-t-il pas témoigné de la profonde admiration que lui inspiraient les plus hautes créations de l'art musical, de la sensibilité si avisée, de l'instinct si sûr qui le poussèrent dès le premier jour vers les maîtres discutés, méconnus, injuriés, mais à qui un avenir plus ou moins rapproché réservait une réparation triomphale ! Certes ses œuvres peintes ou gravées parlent avec éloquence et suffiraient à dire à ceux

qui ne l'ont pas connu quelle influence ont exercée sur lui les plus grands maîtres de la musique au XIXe siècle; mais peut-être sera-t-il intéressant de saisir sur le vif, dans l'instant même où il les ressentait et les confiait à des amis de choix, l'expression de ses sentimens d'admiration et de son enthousiasme en présence des œuvres qui se révélaient à lui et le troublaient si fort qu'il regrettait parfois de n'avoir pas reçu du ciel le don de création musicale, afin de pouvoir se livrer plus complètement à l'art qui lui procurait d'aussi vives jouissances.

Si Fantin fut, durant toute sa vie, très désireux d'entendre de la musique et s'il s'absorbait, des soirées entières, dans l'audition d'œuvres exécutées d'une façon plus ou moins brillante par des amis partageant ses admirations et ses antipathies; s'il fréquenta beaucoup les théâtres et les concerts avant de se renfermer dans sa tour d'ivoire de la rue des Beaux-Arts, ce fut surtout en deux circonstances qu'il fut profondément bouleversé par le démon de la musique : d'abord au moment de la grande prospérité des Concerts populaires qui le passionnèrent, lui et tous ceux de son âge, en leur révélant quantité de chefs-d'œuvre dont ils ne connaissaient jusque-là que le titre ou qu'ils devaient se contenter de jouer au piano; ensuite, à l'heure des premières représentations de Bayreuth, auxquelles un ami lui procura inopinément le moyen d'assister. Or, à ces deux époques, Fantin, qui n'avait pourtant pas la plume abondante, fut comme emporté par le désir de communiquer à d'autres ses joies, ses surprises, ses enthousiasmes; d'enflammer ses amis comme il l'était lui-même, et ce sont ces lettres-là, toutes inédites jusqu'ici, qui vont nous permettre de le voir sous le coup immédiat des émotions qu'il avait ressenties, de les lui entendre traduire en un langage d'autant plus vibrant qu'il est moins apprêté et plus familier.

II

C'est durant les trois séjours que Fantin fit en Angleterre, en 1859, 1861 et 1864, tantôt à Londres chez le célèbre graveur Seymour Haden, beau-frère de son ami Whistler, tantôt à Sunbury, chez M. et Mme Edwards, qu'il eut la révélation de la musique et du maître qui devaient exercer tant d'empire sur lui, car il rencontra là des dames très au courant de la musique allemande, et il se rappelait toujours avec quelle émotion il avait

entendu chanter par une jeune Grecque, Mlle Ionidès, qui devait épouser le pianiste, écrivain et conférencier bien connu, Édouard Dannreuther, une mélodie d'un compositeur totalement inconnu de lui : *Mondnacht* (*l'Heure du mystère*), de Robert Schumann. Mais comment, lui qui n'aimait guère à quitter son logis, avait-il été amené à traverser ainsi la Manche jusqu'à trois fois? Uniquement par l'influence ou à cause de Whistler. Tout d'abord il avait cédé aux instances de son camarade qui désirait lui faire connaître son pays d'adoption, le présenter dans sa famille; ensuite il s'était lié à Paris, sur la recommandation de Whistler, avec un jeune peintre anglais du nom de Ridley, et celui-ci ayant reçu la visite de son compatriote Edwards, l'avait mis en rapport avec Fantin. Le jeune voyageur fut charmé de l'accueil qu'il reçut en Angleterre, en premier lieu dans la famille de Whistler, puis chez les Edwards : il se sentit tout de suite en confiance avec ses hôtes (c'est en 1861 qu'il commença le portrait de Mme Edwards seule, terminé en 1864); il les prit dès lors pour confidens de ses joies, de ses craintes, de ses espoirs, et c'est ainsi que se noua entre eux et lui une solide et vigilante amitié qui dura jusqu'au dernier jour, qui dure encore entre Mme Edwards et Mme Fantin-Latour.

1862 : c'est l'année où le nom de Richard Wagner, hué et sifflé l'année précédente à notre Opéra, reparaît sur une affiche à Paris, grâce au courageux Pasdeloup qui, le 10 mai, quatorze mois après la déroute de *Tannhäuser*, ose bien jouer pour la première fois la grande marche du concours, non sans avoir la prudence de la mettre à la fin d'un concert de bienfaisance au profit de l'Œuvre de Notre-Dame-des-Arts. Fantin y court : « Eh bien! Wagner marche donc dans l'esprit des foules! écrit-il sur l'heure à Edwards. Je regrette toujours de voir mes adorations adorées par d'autres, surtout quand cela arrive à la masse du monde. Je suis très jaloux quand j'aime. » Et d'enthousiasme, impatient de proclamer son « amour, » aussi vite qu'il a pris la plume, il saisit son crayon et, pour célébrer ce premier triomphe de Wagner à Paris, compose cette belle lithographie du *Venusberg*, qui, complètement transformée, deviendra, deux ans plus tard, le tableau à l'huile admis au Salon de 1864, en même temps que l'*Hommage à Delacroix*. Au mois de septembre de cette année 1864, Fantin, alors âgé de vingt-huit ans, retournait à Sunbury, où la vie était fort agréable où

il se faisait expédier par sa mère des pièces de piano, de Schumann, destinées à Mme Edwards; où il dessinait la curieuse et très rare eau-forte qui représente Edwards jouant sur la flûte un morceau de Schumann avec sa femme qui l'accompagne au piano; d'où il écrivait enfin à ses parens :

Que vous dirai-je de nouveau? Rien. J'ai commencé à travailler, je suis heureux, je crois que c'est tout. Ta lettre, ma chère mère, m'a fait grand plaisir et je vais répondre en la relisant, car que vous dirais-je? Que je relis *les Misérables* qui me font grand plaisir, que la musique de Schumann que Madame joue dans la chambre à côté est superbe, que j'entre dans un monde musical qui me plaît beaucoup. Cette musique de l'avenir, je la pressentais. C'est celle-là que j'aimerais faire, si j'étais musicien, hélas!

Ce dernier séjour à Sunbury avait sensiblement resserré les liens entre ses amis d'Angleterre et Fantin, si bien que les lettres qu'ils échangent deviennent plus fréquentes; que leur correspondance prend alors une tournure plus familière, une correspondance où la musique tient une large place en raison des œuvres auxquelles il s'était initié chez les Edwards et de leur commune admiration pour l'auteur de *Manfred*.

J'envoie en même temps que ma lettre, — écrit-il en octobre 1864, soit très vite après son retour à Paris, — j'envoie en même temps que ma lettre une *Vie de Robert Schumann*, que le marchand de musique m'a indiquée. Madame, lisez-la, je vous prie. Cela vous servira pour jouer cette musique; c'est court, mais c'est très utile pour comprendre ce grand artiste. Il faut s'être attendri, avoir connu les souffrances de cette vie pour bien comprendre cette musique. Oh! je suis tout entier au culte de ces grands artistes. Voilà ma religion, l'Art; voilà le seul idéal, la seule chose pure dans l'homme... En attendant le travail, l'envie de reprendre mes études, je me laisse aller à la musique. Hier c'était le premier Concert populaire de musique classique, dont je vous ai parlé. J'y ai été. C'était *Jubel-Ouverture*, de Weber, avec le chant national anglais à la fin. Une superbe symphonie de Haydn avec un adorable *minuetto*. Quelle belle musique! La polonaise de *Struensée* (opéra joué en Allemagne), de Meyerbeer, m'a paru n'avoir pas la grandeur de toute la musique de ce concert. Un andante de Mozart, vous savez : Mozart, c'est tout dire, un andante de cet ange! Puis, pour finir, la grandiose symphonie de Beethoven en *ut mineur*. C'est foudroyant, l'on est emporté dans un monde splendide. Schumann a dit quelque chose de bien : « C'est haut comme le ciel, c'est profond comme la mer. » Oui, l'on est là, au centre, pris de vertige; on ne sait où l'on est entraîné sur ces hauteurs, dans ces profondeurs...

Puis, après avoir entretenu ses amis de choses qui n'ont pas trait à notre sujet, il ne se tient pas de terminer sa lettre comme

il l'avait commencée, en parlant de Schumann, en célébrant les louanges de celle auprès de qui, disait-il, le maître, brisé par le travail, devait être si heureux de reposer sa tête fatiguée.

Je crois que quand vous lirez la vie de Schumann, cela vous intéressera comme moi, quoique dans un autre milieu. Moi, je l'ai lue sans désemparer. J'étais au Louvre, assis devant les Rembrandt (c'est mon « éternelle rumeur » à moi), et j'ai été bien intéressé. Sous cette biographie je vois une nature que je comprends. Qu'il a été malheureux, que Clara Schumann a dû être pour lui une Providence! Elle est bien intéressante, avec cette continuelle persistance à faire entendre ses œuvres après sa mort. Comme cela doit être doux pour lui quand il l'entend! Que la femme est merveilleuse quand elle est comme celle-là!... Vous verrez cette vie terrible avant son mariage, quand elle jouait dans les concerts, vous le verrez jaloux de ces gens du monde n'aimant rien et toujours prodigues des complimens qu'ils savent dire, puisqu'ils les débitent à toutes les femmes. Ce piano devenu presque impossible, cette famille en lutte, voilà l'explication de sa folie et, sans Clara, cela serait venu plus vite; nous lui devons son œuvre peut-être. Ce sera un pèlerinage pour moi, si cet hiver elle vient à Paris donner des concerts.

Cette admiration reconnaissante pour Clara Schumann en raison de l'influence qu'une compagne aussi aimante et dévouée peut et doit exercer sur le génie et les créations de l'artiste à qui sa vie est associée, se manifeste à diverses reprises dans les lettres du peintre, comme s'il eût souhaité, pressenti le bonheur que l'avenir lui réservait à lui-même. Un jour, comme son enthousiasme croissant pour Schumann l'avait fait causer, lui si peu liant d'habitude, avec un autre habitué des Concerts populaires, ce dernier qui avait eu plusieurs fois l'occasion d'entendre jouer Clara, parlait d'elle à Fantin qui se hâtait de rapporter à Mme Edwards cette conversation si captivante :

« J'avais entendu parler d'elle, de sa tendresse pour son mari, de son amour pour la bonne musique. Je vis paraître une femme en noir, très simple, non plus jeune, mais qui avait dû être belle, de cette beauté que les artistes aiment; elle se met au piano très simplement, avec respect, sans musique devant elle, et joue une sonate de Beethoven. Dès les premières notes, je compris que j'entendais quelque chose de nouveau, c'est-à-dire une *artiste;* tous les souvenirs de pianistes s'envolèrent. Je n'avais pas là un de ces exécutans qui jouent, comme l'on dit, avec inspiration; c'était un jeu pur, précis, mesuré, rigoureux. Tout d'abord, j'avais été pris d'attention pour quelque chose de nouveau, puis, au bout d'un quart d'heure, un intérêt très grand, puis l'enthousiasme, provoqué par le mérite de ce respect pour l'Art, pour l'œuvre de l'artiste. C'était un respect qui ressemblait au recueillement de la prière; je venais d'entendre enfin la musique d'un homme aimé, de voir un artiste compris et vénéré. Ce fut très beau lorsqu'elle

joua des œuvres de son mari, et je ne puis vous en dire davantage, il faudrait l'entendre; c'était la compréhension et le respect même que le jeu de cette grande artiste ! » — Moi, madame, enthousiaste et bien un peu fou, à ce que m'a dit cette personne, je pensais que Schumann devait être là, qu'il était là peut-être, pas l'homme, mais l'artiste, heureux et reconnaissant. Elle doit le penser aussi, j'en suis sûr.

Le jeune peintre va également passer quelques soirées aux Italiens. Il y entend *Don Giovanni*, dont l'ouverture lui rappelle les agréables séances de musique à Sunbury, chez ses amis; *Don Giovanni*, merveilleux, dit-il, mais bien mal exécuté par de mauvais chanteurs, exception faite de la Patti dans Zerline, « avec un commandeur semblable à un garde national en plâtre et qui a fait éclater de rire toute la salle. » Il y entend aussi *la Traviata*, « musique d'enragé, peu de musique, c'est vrai, mais quelque chose d'un homme passionné, ce qui est rare aujourd'hui; » puis, tout de suite après avoir émis ce jugement qui surprendra un peu ceux qui se rappellent comment il parlait de Verdi sur la fin de sa vie :

Rentrons dans l'art, ajoute-t-il dédaigneusement; je suis un fervent du Concert populaire. J'ai fait amende honorable à Mendelssohn ; vraiment, pour le bien juger, l'orchestre est indispensable. Dans ce *Songe d'une nuit d'été*, il est merveilleux de sonorité, il a des effets d'instrumentation superbes, il remplace beaucoup par cela les idées mélodiques.

Mais quel n'est pas son chagrin, on pourrait presque dire son désespoir en entendant très peu applaudir et beaucoup siffler à ce même concert une « superbe symphonie » de Schumann (c'était celle en *si bémol*, dont Pasdeloup donnait ce jour-là la première audition) !

Les chut ! chut ! m'entraient dans le cœur, écrit-il. Si vous m'aviez vu, madame, moi dans la salle, vous m'auriez reconnu rien qu'à la rougeur de ma figure. J'étais bien malheureux, et pourtant cela m'a fait l'effet du Schumann que Mme Thompson nous joua : même grandeur, même abondance de belles idées, même caractère de cette musique. Je trouve que, là, au milieu de Haydn, Mozart, Beethoven, il se tient par l'originalité de ses idées qui sont bien de lui et c'est, je crois, ce qui explique l'opposition qu'il y a contre lui : on a horreur du nouveau, celanous irrite, nous aimons les redites, nous n'aimons pas les opinions autres, les différens caractères. De ce grand artiste, j'ai entendu chez Mme Meurice, par elle et Mme Manet, les *Reflets d'Orient* à quatre mains; ce sont, madame, les morceaux que jouèrent vos sœurs. Oh ! que cela est beau ! J'étais transporté, tellement que l'on s'est moqué de moi; Champfleury m'a appelé Schumanniste, le nom me reste. Eh bien ! j'en suis fier. Mais nous n'avions entendu que trois de ces morceaux, les trois autres aussi sont superbes, il y en a un surtout qui est ravissant, c'est inouï.

Tout à la fin de cette même année 1864, Fantin ressentait une commotion des plus violentes en entendant l'ouverture du *Vaisseau fantôme*, que Pasdeloup exécutait pour la première fois :

Hier, écrivait-il le 26 décembre, j'ai commencé la journée par le concert dont je m'étais privé depuis quelque temps. Mais l'on jouait l'ouverture du *Vaisseau fantôme*, de Richard Wagner, dont j'ai été enthousiasmé. Je ne puis vous donner une idée de cette musique. L'orchestre dans ses mains est inouï, le début de l'ouverture est incomparable : de merveilleuses sonorités, étrangetés appartenant à lui seul; l'on aurait dit que c'était écrit avec d'autres notes et d'autres instrumens. Ma pauvre tête a été emportée par ce tourbillon merveilleux. Je suis rentré chez moi par un froid très dur sans le sentir, ou plutôt le sentant avec plaisir; ce vent froid me coupait la figure, me mordait les joues, mais je rêvais; j'étais transporté. Oh! le grand bonheur que me donne la musique! Je pensais à ces grands artistes; quelle belle chose que de produire des œuvres qui peuvent tant remuer les hommes, de donner sa pensée, son suprême idéal, de dire ce que l'on ne peut dire avec la voix!

A rapprocher, par curiosité, de ce qu'il avait écrit à ces mêmes amis, juste un mois auparavant, le 27 novembre :

Vous souvenez-vous que dans nos derniers jours ensemble, on parlait d'un opéra ayant grand succès : *Roland à Roncevaux?* J'ai eu la curiosité d'aller l'entendre; ce n'est pas mauvais, c'est pis, c'est plat, médiocre. Oh! qu'il faut se méfier des grands succès du public! On pourrait établir cet axiome : Quand tout le monde trouve une chose bien, c'est que c'est médiocre.

Axiome très juste et dont la contre-partie pourrait être formulée ainsi : toute œuvre véritablement neuve et destinée à braver les atteintes du temps, à marquer une grande étape dans l'histoire de l'art musical, commence toujours par contrarier et bouleverser les goûts du public.

La correspondance de Fantin avec ses amis Edwards prit fin à l'automne de 1869, — du moins en ce qui touche à la musique, — et par deux lettres où il leur annonce des choses qui le mettent en joie. D'abord, c'est qu'il a entendu de nouveaux morceaux qui l'ont enchanté : presque tout l'œuvre de Schumann, à ce qu'il croit; puis de nombreuses pages d'un élève de Schumann Johannès Brahms, qui a un grand talent : « Il me semble, ajoute-t-il, que de tout ce que j'ai entendu de moderne, c'est ce qui m'a fait le plus d'impression. » Ensuite, c'est que l'hiver qui vient promet d'être très favorable à la musique :

On ne parle que de concerts ici, écrit-il le 14 octobre; non seulement les Concerts populaires et ceux du Conservatoire, mais encore l'Opéra en

donnerait et le Théâtre-Italien, qui annonce *Fidelio*, de Beethoven, et *le Paradis et la Péri*, de Schumann, une sorte de symphonie-oratorio. C'est un chef-d'œuvre : je l'ai entendu au piano; cela me paraît si beau que j'ai hâte de l'entendre à l'orchestre...

Ces concerts de l'Opéra étaient ceux que Litolff rêvait d'organiser, qu'il organisa en effet et qui ne dépassèrent pas deux soirées, au lieu des quatorze annoncées, mais qui eurent ce résultat inespéré de provoquer un revirement du public en faveur de Berlioz, mort seulement depuis huit ou neuf mois, tant le délicieux menuet des Follets, l'exquise danse des Sylphes et la foudroyante *Marche hongroise* émurent et bouleversèrent les auditeurs aux deux concerts, car il avait fallu répéter les deux fois ces morceaux, la veille encore inconnus, de *la Damnation de Faust*. Quant aux promesses faites par le directeur de l'Opéra-Italien, elles furent également tenues, sans beaucoup plus de succès, — du moins en ce qui concernait Schumann, — et Fantin de courir à la salle Ventadour. Il fut donc, avec son ami Maître, avec d'autres qu'il allait bientôt connaître, un des plus fidèles auditeurs de ces représentations de *Fidelio*, de ces exécutions de *le Paradis et la Péri*, où brillait la grande tragédienne lyrique Gabrielle Krauss (car l'opéra de Beethoven et le poème dramatique de Schumann avaient été montés exprès pour elle), et qui ouvrirent des horizons splendides à ceux qui eurent alors la révélation de ces chefs-d'œuvre. Le jeune peintre en fut comme ébloui et des souvenirs de ces soirées inoubliables revenaient souvent, par la suite, dans les conversations qu'il avait avec ses amis, lui faisaient même prendre le crayon et dessiner ses deux premières lithographies à la gloire de Schumann... Quelques années plus tard allait éclater le coup de tonnerre de Bayreuth, qui devait retentir dans tout le monde musical.

III

Un jour du mois d'août 1876, comme Fantin se trouvait chez son ami Maître, où il venait passer toutes ses soirées et fumer, tout en écoutant celui-ci faire de la musique avec quelqu'un que je ne vous nommerai pas, tout à coup, un autre ami de la maison, magistrat de race et mélomane passionné qui marchait dès lors en tête des partisans de Wagner, fit irruption dans la chambre et mit à la disposition de qui voudrait en profiter une place

pour la troisième série des représentations de *l'Anneau du Niebelung* au théâtre de Bayreuth. Certes l'offre était des plus tentantes et cette place, un billet provenant de Léon Leroy, l'écrivain tout dévoué aux intérêts de Wagner, aurait pu susciter de vives compétitions : il n'y en eut aucune et Fantin, qui n'était cependant pas un voyageur déterminé, accepta de partir sur-le-champ pour l'Allemagne, bien que cette absence dût faire reculer un peu son mariage (il comptait d'ailleurs retrouver Mlle Dubourg et son père à Nuremberg, puis aller avec eux à Munich), tant sa joie était grande d'être un des premiers, lui si vivement épris de la musique de Wagner, à visiter la Mecque de l'art de l'avenir, qui venait de sortir de terre par la volonté d'un homme et la protection d'un roi.

Mais il ne partit pas sans promettre à ses amis de les tenir au courant de ces fêtes, et c'est à Edmond Maître qu'il envoya les quatre lettres, — une après chaque partie du *Ring*, — dont je vais vous communiquer les passages essentiels. Quand je dis : lettres, le terme est impropre, car ces extraits n'ont pas de forme déterminée; ce sont des notes très rapides en style télégraphique, une sorte de *memento* que le voyageur rédige pour lui-même et qu'il communique à ses amis de Paris, mais en recommandant bien qu'on le lui conserve, car c'est dans ces feuilles, écrites à la hâte, qu'il retrouvera plus tard ses impressions toutes fraîches, prises sur le vif, au courant de la plume et sans aucune recherche. En les lisant à votre tour, vous serez sans doute frappés de leur vivacité, de leur concision impétueuse, et vous ne serez pas sans remarquer à quel point l'œil du peintre, ici, est vivement frappé par ce qu'il voit, comme son oreille par ce qu'elle entend : c'est pour le voyageur, de quelque côté que son attention se tourne, un émerveillement toujours plus vif.

Dès qu'il arrive à Bayreuth et qu'il ouvre sa fenêtre, le dimanche 27 août, à cinq heures du matin, Fantin est charmé par l'aspect agréable et joyeux de la ville qui lui rappelle à la fois Versailles, La Haye et certains quartiers de Londres. Et quelle animation partout, dès la matinée! La ville entière est pavoisée d'oriflammes rouge, blanc et noir ou d'autres bleu et blanc; des troupes défilent, le Roi vient d'arriver pour la représentation du soir, les habitans ont pris leur grande tenue du dimanche, tandis que les touristes circulent en habits de voyage,

jumelles au côté, guide à la main (lui, cependant, promenait partout un superbe chapeau haut de forme); tout à coup, un grand vent s'élève et tous ces beaux drapeaux se retournent, s'accrochent, se déchirent; puis la pluie survient et c'est par un temps fâcheux, qu'après avoir très médiocrement déjeuné en ville, Fantin et ses amis (il voyageait avec M. et Mme Lascoux et Jules Bordier, le fondateur des Concerts populaires d'Angers) prennent la jolie route qui doit les conduire au théâtre. Mais le spectacle ne commencera qu'à sept heures : par protection spéciale, il leur est permis de visiter la machinerie du théâtre, puis ils se dédommagent, à la « restauration » du théâtre, de leur triste repas de midi, et se mêlent à la foule qui attend le passage du roi. Cependant, le souverain ne paraît toujours pas; une fanfare retentit, et vite, il leur faut pénétrer dans la salle afin de s'assurer de leurs fauteuils.

Nous entrons; très bien l'aspect, sobre et solennel (il n'y a pas d'extérieur du tout, ni façade, rien). A peine deux ou trois Français. Liszt avec des dames, groupe où l'on parle français. Mme Cosima se trouve là. Avant l'obscurité, il y a demi-lumière; on sent qu'il va se passer quelque chose de sérieux. Une sonnerie militaire à l'extérieur, c'est le Roi, mais avant qu'on puisse le voir, le signal se fait entendre, la nuit (presque) se fait. Je vous assure que cela remue très fort. Puis comme des mugissemens (c'est sonore et voilé); l'orchestre fait l'effet d'une seule voix, orgue immense. Oh! c'est très beau! Unique. Rien n'est comme cela. C'est une sensation non encore éprouvée. Le rideau s'écarte doucement et voici une chose sans nom, vague, obscure, petit à petit verdâtre, s'éclairant lentement; bientôt on aperçoit des roches, puis tout doucement des formes passent, repassent, les filles du Rhin dans le haut; dans le bas, Albérich dans le fond des roches. Je n'ai rien dans mes souvenirs de plus féerique, de plus beau, de plus réalisé. Le mouvement des filles du Rhin qui nagent en chantant est parfait. L'Albérich qui grimpe, qui ravit l'or; l'éclairage, la lueur que jette l'or dans l'eau, tout est ravissant. Là, comme dans tout le reste, c'est de la sensation. Pas la musique, pas le décor, pas le sujet; mais un empoignement du spectateur. Ce n'est pas le mot qu'il faut que spectateur, ni auditeur non plus, c'est tout cela mêlé... L'impression est énorme, malgré mon manque de connaissance qui m'empêche de suivre d'un bout à l'autre. Cela me fatigue plus que l'audition au piano, car l'intensité des impressions est si forte! Et la réunion des décors, de l'action, même la fatigue de la langue que l'on veut comprendre! Je me suis vu forcé de lâcher quelquefois, de rester animal, de subir, de vivre sans réflexion. Je suis persuadé pourtant que le musicien possédant sa partition, connaissant cela comme on connaît une langue, n'éprouverait pas tant de fatigue. Pourtant M. Lascoux vient de me dire qu'il a été dans l'impossibilité de dormir. Moi, je dors bien, accablé par les impressions que j'ai ressenties. Et la bière est si bonne! Nous avons

causé en rentrant vers dix heures. J'aime bien ce pays. J'y retrouve déjà le plaisir que j'avais en Angleterre : on est paisible.

Le lendemain, à son réveil, quelle n'est pas la surprise de Fantin en entendant sous ses fenêtres un gamin qui siffle l'air du matelot de *Tristan et Iseult !* Puis il sort, il arpente la ville, il va voir la statue de Jean-Paul; il se rend à la poste où il trouve deux lettres qui lui font plaisir : l'une de son ami, le peintre Otto Scholderer, alors fixé à Londres, qui l'engageait vivement à passer par Francfort pour y voir sa famille; l'autre lui apprenant que son envoi à l'Exposition d'Anvers (*Panier de roses*) était très bien placé; il flâne aux devantures des boutiques, achète quelques souvenirs photographiques pour ses amis, mais laisse de côté les cravates-Wagner et les casquettes-Bayreuth; il mange à droite, à gauche, là où le hasard le mène avec ses amis; il déjeune avec tout un groupe de musiciens de l'orchestre, ce qui l'amuse, et dîne ou soupe au restaurant du théâtre, ce qui l'enchante, en face du délicieux panorama de la ville et des coteaux qui bordent la vallée du Mein rouge. Mais le malheur est qu'il pleut toujours.

Arrivons à *la Valküre*. C'est superbe. Splendide est la chevauchée et aussi l'ensemble des Walkyries; les reproches de Wotan, leurs cris pendant le combat, puis en face de Wotan quand elles cachent Brunnhilde, hors de toute comparaison. Une violence passionnée, inouïe. Bien fatigans les récits de Wotan, délicieux le lied du Printemps, mais mal chanté par Niemann qui n'est pas bon. Très bien Brunnhilde et Sieglinde. Belle décoration la demeure de Hunding; la porte ouverte par le printemps, l'épée dans l'arbre, grande idée poétique. Il est rempli d'imagination. Un seul reproche à faire : son idéal, trop élevé pour le théâtre, est insuffisamment rendu. Il tente l'impossible, mais aussi, quand il réussit, c'est-à-dire quand on le rend comme il le veut, c'est admirable. Les adieux de Wotan très beaux, très beaux les cris de Brunnhilde. Dans l'entr'acte, descendu dans l'orchestre, c'est superbe. Je comparerai cela à une magnifique cuisine, pleine d'ustensiles de toute sorte (mais je vous dirai cela). Wagner a été aperçu dans un coin du théâtre; ce furent des cris, des cris ! A la fin, c'étaient des transports enthousiastes. A peine la fanfare (qui me produit toujours grand effet) se fait-elle entendre que voilà la nuit, et le Roi, suivi de Wagner, entre ; mais on peut à peine les voir. Nous avons aperçu MM. Mendès, d'Indy d'Eichthal, etc., mais il y a très peu de Français; nous faisons sensation, on est très aimable partout, très obligeant.

Je ne peux pas rendre ce qui se passe ici, c'est une fête très animée. Ce théâtre dans les champs, ces belles vues tout autour, les restaurations, tous ces voyageurs qui vont et viennent. Les habitans paraissent enchantés. La

présence du Roi anime la ville, qui est paisible comme autrefois Versailles. Des grandes voitures partout, à l'heure du théâtre, qui se suivent ; pourtant pas de cris, c'est un public choisi. Je suis enchanté d'être venu. Que je regrette de ne pas vous avoir ici! Nous irions où je vais de ce pas, à la maison de Wagner. Je vais là tous les jours, je tourne autour et je suis content. Adieu; à demain *Siegfried.*

Pour les spectateurs de cette troisième série, comme pour ceux des deux premières qui avaient eu lieu du 13 au 17 août et du 20 au 23, la soirée la plus brillante et celle qui leur causa à la fois la surprise la plus vive et l'impression la plus profonde, ce fut celle où ils entendirent *Siegfried*, et certes, il fallait que l'enchantement et l'émotion qui se dégageaient de cette partie de l'œuvre fussent singulièrement puissans pour dépasser l'effet prodigieux que *la Valkyrie* avait produit la veille sur tous les assistans. Fantin ne résista pas plus qu'un autre à l'enthousiasme général, et sa troisième lettre n'est, d'un bout à l'autre, qu'une explosion de joie délirante.

... Il n'y a rien en musique d'aussi beau, s'écrie-t-il. J'ai été enlevé non pas seulement un moment, mais constamment et par degrés toujours plus élevés; le duo est *une scène entière*, c'est prodigieux! Mme Materna est superbe, le ténor moins bien, mais rien n'y fait, c'est la plus grande sensation encore ressentie! Oh! son éveil! presque dit seulement par l'orchestre, ravissant et sublime, et la situation, la mise en scène! Un lever de soleil comme effet, ah! que c'est beau! Les musiciens ici semblent mettre cela au-dessus des autres partitions. La scène des oiseaux est charmante, le rôle de Mime si bien chanté et joué! Voilà une surprise de trouver Wagner plein de naturel, de comique, lui, le musicien de *Lohengrin*. Ce Siegfried est si bien imaginé!...

... Que je suis content d'être ici! J'ai vu Wagner d'assez près. Il paraît vieilli, presque tout blanc, il est très petit. Un vieux savant ou diplomate. Madame ressemble beaucoup à Liszt que l'on voit partout, toujours avec des femmes autour de lui. Le dîner et souper à la Restauration-Wagner est très amusant. Lascoux a fait connaissance avec un musicien de Montbéliard qui est un grand partisan et est venu s'offrir comme exécutant. La salle est très chaleureuse. Le Roi a été acclamé sur la proposition de M. Feustel (le banquier organisateur), ç'a été étourdissant de bruit, chapeaux en l'air, etc. Il pleut toujours, nous sommes rentrés hier par un temps! Pluie à verse, des chemins! Heureusement que nous avions bien soupé. Menu : *Suppe Kalb*, ragoût de veau, *roastbeef* et bière Quelle bière! Que je suis content d'être ici! A demain.

Le Crépuscule des Dieux, en revanche, exerça une action moins immédiate et moins forte, au moins jusqu'au dernier acte, sur des auditeurs qui ne connaissaient pas encore assez tous

les élémens dont se compose cette musique pour en apprécier l'admirable structure et la grandeur prodigieuse. C'étaient autant de néophytes, pleins de bonne volonté, mais enfin des néophytes, que tous les spectateurs qui se succédèrent à Bayreuth durant cette première année, et Fantin, comme il le dit lui-même, n'était pas assez préparé pour ne pas trouver, avec tous ses amis, que les premières scènes de cette quatrième partie traînaient passablement en longueur; mais quel réveil au tableau de la chasse et quelle secousse à la mort de Siegfried !

Hier, grande journée. mon cher Maître ! Quel plaisir pour un artiste que ces fêtes ! Il faisait beau. Jamais autant de monde sur la route. Les voitures se suivent de chaque côté; les wagnériens défilent, la population est sur le devant des portes; le Roi va passer. De l'esplanade, où nous restons un moment, on voit tout ce mouvement : c'est superbe. On apprête l'illumination du soir, il fait grand jour, jamais le paysage n'a été plus charmant de ces hauteurs. La fanfare sur l'esplanade se fait entendre, tout le monde entre, on se presse, puis voilà un monsieur qui adresse de sa place quelques mots à la salle, on crie, on applaudit, Il compare les wagnériens qui vont se séparer aux apôtres qui vont porter partout la bonne nouvelle... La scène des Nornes, le départ de Siegfried, la veillée de Hagen ; connaissant peu la partition, cela paraît un peu long ; mais le dernier acte est très saisissant, le trio des filles du Rhin, la chasse, le récit, la mort de Siegfried, la marche funèbre, triple chef-d'œuvre : *musique*, *drame*, *mise en scène*. On l'emporte sur son bouclier, escorté par tous les guerriers (admirablement costumés), effet de lune sur une partie du cortège et l'autre dans l'ombre. Les nuages descendent au-dessus du cortège, paraissent le suivre et le couvrent complètement. Admirable. C'est la complète réussite de son idée que cette page, et vraiment on sent alors que rien ne peut soutenir la comparaison. C'est un art nouveau, l'art de l'avenir certainement.

Pensez à l'ovation finale ! Une tempête, cris, chapeaux, mouchoirs, bouquets, couronnes, etc. Enfin il paraît ! Vous n'avez pas d'idée de l'émotion qui vous gagne de voir cet homme, le chapeau à la main, attitude très simple, interdit, voulant parler. Derrière lui la toile baissée à ses pieds, ces fleurs; les larmes me reviennent aux yeux en vous décrivant ce spectacle. Il parle... applaudissemens et la toile tombe. Encore de grands cris, elle se relève; alors tous les chanteurs sont là rangés, il leur adresse quelques mots qu'il accentue par des frappemens de pied comme s'il conduisait un orchestre. C'est émouvant !

On sort, nous allons donner un coup d'œil à la scène, nous nous promenons dans les coulisses, nous allons voir l'orchestre, on embrasse Wagner, on l'entoure, Madame embrasse des dames; on pleure, Wilhelmy paraît très ému. On se dit adieu. Liszt est très entouré; c'est une vraie fête de famille. J'entends Wagner qui dit à des dames en français : « Prenez garde de tomber, » avec un accent très allemand; il paraît fatigué, comme éteint. Ah ! que je suis content d'avoir assisté à cette fête ! Combien l'on sent ici

la vie! Est-ce triste pour nous d'être obligés d'aller dehors pour assister à une fête artistique, d'aller chercher du soutien pour notre vie d'artiste, car cela vous fait le plus grand bien, cela rend de l'ardeur. Je ne peux pas exprimer combien je me sens transporté.

Qu'on se rappelle, après avoir lu ces lignes, par quelles plaisanteries furent accueillies en France l'ouverture du théâtre de Bayreuth et les premières représentations de *l'Anneau du Niebelung;* qu'on se souvienne en particulier des jugemens cruellement ironiques que portèrent sur cette entreprise et cette œuvre colossales ceux qui faisaient profession chez nous de juger les productions de l'esprit et les créations d'art; qu'on compare cette ignorance arrogante et têtue aux fraîches impressions d'un artiste qui ressent naïvement les choses sans se targuer de les juger, mais qui exprime avec une chaleur désordonnée ce qu'il a ressenti, et dites de quel côté se trouvent, non pas seulement l'indépendance et la bonne foi avec lesquelles Wagner a toujours demandé qu'on appréciât ses œuvres, mais aussi la clairvoyance et la liberté d'esprit.

IV

Les fêtes de Bayreuth sont terminées. Fantin, après avoir rejoint M. et Mlle Dubourg à Nuremberg, va visiter avec eux les musées de Munich, puis, sans gagner Francfort en raison d'un deuil survenu dans la famille de Scholderer, il rentre à Paris (1). Tout aussitôt germe et monte dans son cerveau cette abondante moisson, si prompte à lever, de compositions idéales, lithographies d'abord, ensuite pastels et tableaux à l'huile, où les œuvres qu'il aime le plus prennent une nouvelle vie, par lesquelles les maîtres qu'il admire reçoivent un hommage éclatant; par lesquelles, lui, simple auditeur ou spectateur, la veille, devient poète et créateur à son tour et remercie à sa façon, en les glorifiant, Berlioz, Wagner et Schumann des souveraines jouissances qu'ils lui ont procurées. Quelques mois seulement avant d'aller à Bayreuth, après avoir entendu aux concerts du Châtelet

(1) Moins de trois mois après, le 16 novembre 1876, le mariage de Fantin avec Mlle Victoria Dubourg était célébré, dans l'intimité la plus stricte, en l'église Saint-Thomas d'Aquin. Les témoins étaient, pour Fantin : ses deux grands amis, Édouard Manet et Edmond Maître; pour Mlle Dubourg : le graveur Henri Valentin et M. Paul Helder.

la deuxième exécution intégrale donnée par M. Colonne du *Roméo et Juliette*, de Berlioz (avec Mlle Vergin, MM. Fürst et Bouhy comme solistes), il avait composé sa grande lithographie de *l'Anniversaire*, en écrivant dans la marge : *Souvenir du 5 décembre 1875*, et cette admirable composition, d'où est sorti le tableau magistral appartenant aujourd'hui au musée de Grenoble, était la première qui témoignât de son culte pour Berlioz. De même, à peine revenu de Bayreuth, il prenait son crayon et traçait sur la pierre cette délicieuse scène initiale de *l'Or du Rhin*, qui devint par la suite un pastel, puis une huile, en inscrivant au bas cette dédicace reconnaissante : *A monsieur A. Lascoux, souvenir de Bayreuth.* C'est ainsi qu'à peu de mois d'intervalle, il se sentit dominé, conquis, emporté par ces maîtres, et que les délicieuses émotions qu'il avait éprouvées en écoutant leurs chefs-d'œuvre agirent fortement sur son imagination créatrice et le poussèrent dans une voie où il ne pensait guère à s'engager, quoiqu'il y dût marcher leur égal.

Il faut se rappeler, en effet, qu'avant ces grandes compositions lithographiques de *l'Anniversaire* et du *Rheingold*, Fantin n'en avait encore dessiné que six, entre lesquelles trois seulement avaient trait à la musique : d'abord la première de toutes, le Venusberg, de *Tannhäuser*, composé en 1862 sous le coup de l'indignation que l'échec de cet opéra à Paris lui avait causée et de la joie qu'il avait ressentie en entendant jouer la célèbre marche du concours aux Concerts populaires ; ensuite celles : *A la mémoire de Robert Schumann* et *la Fée des Alpes*, qui jaillirent de son cerveau, où elles couvaient depuis longtemps peut-être, à l'occasion des fêtes organisées à Bonn en l'honneur de Schumann, durant le mois d'août 1873. Est-ce à dire pour cela que, sans la vive émotion que lui causèrent l'audition de *Roméo et Juliette* et la représentation de *l'Anneau du Niebelung*, Fantin ne se serait pas senti entraîné quelque jour, comme il l'avait été déjà en deux circonstances, vers les figures musicales qu'avaient évoquées les maîtres chers à son cœur? Non certes, et ce serait exagérer que d'aller jusque-là; mais n'y ayant pas été poussé par une force irrésistible, il aurait mis sans doute, dans une tâche poursuivie à bâtons rompus, moins d'élan, moins de fièvre et n'aurait peut-être pas produit une suite aussi nombreuse, aussi riche de ces lumineuses transpositions de la poésie et des sons en dessins, en couleurs.

Il ne m'appartient ni de les dénombrer ni de les juger, — car je ne fais office ici ni de catalogueur ni de critique, — mais il me sera bien permis de dire, l'ayant vu mieux que personne, combien Fantin se laissait facilement entraîner à une besogne qui le charmait et comment, un auteur de ses amis lui ayant demandé certain jour de vouloir bien dessiner un simple frontispice pour un ouvrage en préparation sur Richard Wagner, le peintre, de fil en aiguille, ne composa pas moins de quatorze lithographies, jugeant plus naturel de glorifier ainsi chacune des grandes œuvres du maître, de telle façon qu'un peu plus tard, il se vit comme obligé d'en faire autant pour Berlioz, et qu'il le fit, du reste, avec autant de joie et d'aussi bon cœur. Nul doute, assurément, que si le même ami l'avait prié de se remettre à la besogne afin d'honorer par leurs communs efforts et chacun dans la mesure de leurs forces le génie de Robert Schumann, il ne s'y fût prêté avec un empressement tout pareil.

Car Schumann, Berlioz, Wagner étaient les maîtres vers lesquels son crayon se tournait de préférence, et ce sont apparemment ceux dont les inspirations et les créations parlaient le plus à son esprit, à son cœur; mais Brahms aussi, qu'il aimait et défendait d'autant plus qu'il le sentait plus injustement combattu chez nous, excita plus d'une fois son imagination; Rossini ne fut pas sans lui inspirer une ou deux compositions; Weber en fit éclore au moins une, et s'il ne s'est jamais mesuré avec Beethoven, ce ne fut pas faute de l'admirer, croyez-le bien; c'est plutôt parce qu'il l'admirait trop... Et puis, quel besoin Beethoven, acclamé par tout le monde musical, avait-il de son aide? En quoi le peintre, qui, dans le fond, il faut bien le dire, faisait œuvre de propagande et se tournait d'instinct vers les génies que la foule ignorait ou combattait encore, aurait-il pu être du moindre secours à l'auteur de *Fidelio* et de la *Symphonie avec chœur*, et ne valait-il pas mieux qu'il employât tous ses efforts, qu'il rassemblât toutes ses forces pour faire triompher dans la musique, ainsi qu'il l'a toujours fait dans la peinture, les génies souverains à qui les ignorans, les envieux et les beaux esprits ont si longtemps barré la route en France?

ADOLPHE JULLIEN

LA CARTE DES PAUVRES

A PARIS

L'enquête que nous entreprenons a pour objet de découvrir le pauvre au milieu de la population générale qui l'entoure. Nous voudrions prendre note en même temps des faits physiques, économiques et moraux qui peuvent servir à expliquer les traits de la misère, suivant les lieux. On s'est demandé s'il ne convenait pas de traiter les pauvres partout de même manière, et de donner aux secours publics l'*uniforme unité* qui est la règle en matière de voirie, de police ou d'enseignement. Il s'agit de savoir si ce désir d'égalité répond exactement aux besoins des malheureux. Il est permis de penser que le pauvre contribue pour sa part à la vie locale de la région qu'il habite, qu'il a une certaine action sur ses voisins, et que lui-même tire de son contact avec eux des avantages de subsistance ou de patronage qu'il conviendrait de préciser. A ce point de vue la géographie de Paris est encore à faire. Le but prochain qu'on se propose ici est de visiter la ville, par arrondissement et par quartier. C'est une exploration que tout le monde, comme nous, pourrait faire. Les conclusions se dégageront d'elles-mêmes de notre étude.

I

Paris est divisé en vingt arrondissemens, suivant une ligne en forme de spirale, qui part du centre, se replie deux fois sur elle-même, et va rejoindre la périphérie.

Dans les deux premiers arrondissemens, on peut dire que le marché de la confection appelle le passant de tout l'éclat de ses vitrines et enseignes. C'est le domaine du vêtement. Si l'on s'éloigne, l'offre du commerce se modifie. Elle se rapporte aux matières qui servent à la confection.

En même temps, ce qui frappe les yeux, c'est le grand nombre des hôtels et restaurans. Il y en a de premier ordre, et aussi de fort modestes. Dans la ville, il existe à peu près un « garni » par dix maisons; ici, la proportion s'élève à un sur cinq, et, pour le quartier Bonne-Nouvelle, à un sur trois. C'est que le voisinage des jardins et des musées attire le touriste; que les voyageurs de commerce peuvent de là gagner tous les points de la ville; et que les autres, tous ceux qui viennent tenter la chance, espèrent trouver facilement un emploi. Et, en effet, les bureaux de placement sont là pour répondre au désir de tous ces hommes qui, demain, seront employés comme garçons dans les magasins, les restaurans, chez les marchands de vins, ou bien dans les hôtels. Hôtels et bureaux sont si nombreux qu'en certains points, ils emplissent la rue.

On se rendra compte du mouvement de cette région qui absorbe une partie de la population de Paris : — par les Halles, où les marchandises s'entassent, pour se répartir ensuite aux devantures des détaillans de la ville; — par les grands magasins et les manufactures, qui s'emplissent de leurs employés et ouvriers; — par les musées, les ministères, la Banque, les jardins publics, les comptoirs du commerce, dont les portes sont franchies par une foule qui augmente avec les heures du jour; — par les hôtels et restaurans, dont les cliens se renouvellent sans cesse; — par les bourses aux valeurs et aux marchandises; par la poste, les bureaux de chemins de fer, aux proportions inusitées; — par les journaux, dont les porteurs se répandent en tous sens. Au soir, le calme vient; et c'est le recul de tout le flot humain, jusqu'à la vague prochaine.

Les deux arrondissemens réunis sont grands comme un seul, et une bonne part de leur territoire est couverte par des jardins, des musées et des installations qui ne sont pas faites pour l'habitation. La population y est cependant pressée comme nulle part. Il y a des places où l'on compte mille habitans à l'hectare, contre trois cents en moyenne, pour Paris tout entier. On peut constater qu'il y a peu d'enfans; un à peine par onze

habitans, alors que la proportion ordinaire est de un sur huit. C'est qu'on ne réside pas en cette région. Tous ceux qui le peuvent, cherchent le repos hors du tumulte. Ceux qui restent, semblent bien y être obligés par leurs fonctions; au contraire des étrangers, ils ne sont pas là de plein gré.

Si l'on traçait une ligne, partant du Louvre vers les boulevards, on isolerait à gauche une région où il n'y a pas de pauvres; à droite, il en existe quelques-uns. Ce sont, vers Saint-Germain-l'Auxerrois, quelques vieillards, et aussi, quelques ouvriers qui sont parvenus à découvrir une chambre, non loin de la maison qui achète leur travail; et, au nord des Halles, une population très peu stable, qui vit des miettes du marché et de la vente des journaux. Ainsi, la bonne administration des secours publics nous apparaît comme devant tenir compte de ces faits : très peu de pauvres, peu d'enfans, pas de patronage, c'est-à-dire pas de riches résidant auprès des malheureux, quelques vieillards et artisans dont le logement doit être la charge principale et de nombreux adultes, en quête d'une place, et qui, n'en trouvant pas, devraient être aidés, sinon forcés, à rejoindre le lieu d'où ils viennent.

On a eu la bonne idée, en 1900, de montrer sous verre, dans les galeries du Champ-de-Mars, une fourmilière au travail. Si l'on pouvait voir en raccourci le troisième arrondissement, on aurait une impression semblable. Les rues y sont nombreuses, étroites, peu régulières, mal soignées, bordées de hautes maisons, où les inscriptions s'entre-choquent dans un désordre pittoresque; les produits d'un travail attentif s'entassent dans ces locaux qui sont autant de réduits où des artisans de mérite exercent toutes les qualités qu'ils tiennent de leur race et de la tradition. C'est le lieu de production de l'article de Paris. Il est fait d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, ou bien d'écaille, d'ivoire, même de celluloïde : on a trouvé le moyen d'imiter, à s'y tromper, les pierres précieuses, avec cette matière qui n'a pas de valeur. On fait des bijoux qui sont des œuvres d'art et des objets pour les baraques foraines. On travaille la plume, le caoutchouc, les bois précieux; on invente la forme nouvelle du jouet, de l'article de pêche, du manche de canne ou de parapluie, de la gaine pour couteau. On parvient à recueillir jusqu'aux rognures de toutes ces matières; c'est à cela que s'emploient, avec profit, les brûleurs de cendres du quartier des Archives.

Contrairement à nos constatations antérieures, la population tout entière réside. Le patron occupe quelques personnes; il demeure dans les locaux de son commerce; il loge une partie de son personnel dans sa propre demeure; et le reste dans les maisons voisines. La vente se fait, non pas au passant, mais entre gens d'affaires qui agissent au nom des grands magasins ou pour le compte d'intermédiaires dont les boutiques sont riveraines des grandes voies. Tout le monde se connaît; et cela se conçoit, puisque le travail à faire réclame le concours de l'homme et de la femme, du praticien formé par l'expérience, et du jeune homme impatient de travail.

On a tenté d'acclimater ici la curatelle des pauvres. L'esprit de ce système est de confier quelques unités parmi les malheureux au plus grand nombre possible de citoyens établis auprès d'eux. Peut-être peut-on dire qu'il y a plus de vieillards vers la rue de Saintonge et plus de chômeurs vers les Arts et Métiers; d'une façon générale, la misère apparaît également répartie sur l'arrondissement tout entier. Il suffirait, pour s'en rendre maître, d'un léger effort. La population a toutes les qualités pour le tenter; elle recherche les occasions de groupement; des sociétés, des comités, des conférences se fondent pour toutes sortes d'objets. Il faut laisser grandir la curatelle et, pour cela, lui donner les moyens d'agir.

Les quartiers du quatrième arrondissement ont tous un aspect différent. Saint-Merri, aux limites du premier et du troisième, participe à la vie de ses voisins. On y remarque de nombreuses marchandes des quatre saisons qui trouvent à loger leurs voitures aux environs de l'Hôtel de Ville; beaucoup de camelots et de porteurs aux Halles; enfin, quelques maisons qui fabriquent de la mercerie, des chaussures et des chapeaux. Tout cela est dans le rayon d'attraction des marchés de l'alimentation et du vêtement. Plus loin, les marchands de papier, de confiserie, de produits chimiques, ont des traits de parenté avec les artisans dont nous avons noté l'activité patiente dans le troisième. Enfin, vers le quartier Saint-Gervais, commence à se révéler la présence de ce type si spécial du juif polonais que l'on retrouve en d'autres points de Paris. Son occupation essentielle est de faire des casquettes, sans doute, avec les débris achetés aux ouvriers tailleurs. Mais il tente aussi la fortune d'autre manière; tous les

métiers lui sont bons, pourvu qu'il y ait à vendre et à acheter. La proximité du Mont-de-Piété explique, sans doute, un peu la préférence marquée que cette population a donnée à la région.

A Saint-Gervais se trouve une Bourse spéciale de travail. « A la grève » et « au coin, » les ouvriers terrassiers et les peintres offrent leurs bras; les peintres surtout, qui viennent souvent de très loin sur ce marché où le patron est assuré de trouver tous les hommes dont il peut avoir besoin, par exemple pour la mise à neuf, en vingt-quatre heures, des locaux d'un grand magasin. Le quartier abrite beaucoup de maçons. Ils sont 50 000 dans Paris, dont un tiers sont ici et dans le cinquième. Ceux qui sont mariés, occupent des locaux trop étroits pour leurs familles ; les autres, les célibataires, logent à l'hôtel chez un compagnon, avec qui ils se louent. Parfois, ils regagnent leur pays pour l'hiver, au moment du chômage ; malheureusement, cette habitude tend à se perdre.

L'Arsenal est peuplé de bourgeois généralement aisés. La bibliothèque, les casernes et la place des Vosges contribuent à donner à cette région un aspect tranquille. C'est un ancien quartier riche. Cependant, il y a un assez grand nombre de vieillards inscrits au bureau de bienfaisance, et aussi quelques familles de ces juifs polonais dont nous avons parlé.

Dans le quartier Notre-Dame, formé des îles de la Cité et Saint-Louis, toutes les maisons qui bordent la Seine, sont occupées par de riches locataires dont quelques-uns ont leurs bureaux à l'entrepôt Saint-Bernard. Les rues parallèles et transversales sont habitées par une population peu aisée de petits rentiers, d'ouvriers en chambre, et surtout de sergens de ville, notamment dans la Cité. Les loyers sont chers; on trouve difficilement une chambre pour 200 francs.

En somme, dans cet arrondissement, le mouvement commercial perd peu à peu de son intensité; il s'éteint dans les quartiers de l'Arsenal et de Notre-Dame. La population à secourir se compose de maçons en chômage, dans le quartier Saint-Gervais; de journaliers sans travail, à Saint-Merri; de quelques vieillards et infirmes, dans les îles et à l'Arsenal; enfin, de ce groupement spécial de juifs polonais, dont la misère se répand dans les quatrième, troisième et onzième arrondissemens.

Sur la rive gauche, le boulevard Saint-Michel forme la ligne

de partage des cinquième et sixième arrondissemens. Cette voie superbe est une artère centrale et non pas une limite. A gauche, se trouve la Sorbonne, à droite, l'Institut. A gauche, l'École de Droit, l'École Normale, le Muséum, l'Institut Agronomique; à droite, l'École de Médecine, l'École des Mines, l'École des Beaux-Arts, l'École de Pharmacie. A gauche, le lycée Louis-le-Grand, le Collège Sainte-Barbe, l'École de la rue des Postes; à droite, Saint-Louis, Montaigne, Stanislas. A gauche, les grand et petit séminaires des prêtres Irlandais et de Notre-Dame du Chardonnet; à droite, les grand et petit séminaires de Saint-Sulpice et de Notre-Dame-des-Champs (1). Partout des livres, des maisons d'éducation ou des couvens. C'est la patrie de l'Idée, sous toutes les formes où elle peut se produire. Il y a des éditeurs pour tous les livres; des éditeurs aussi pour l'image, la statue, l'ornement d'église, la médaille. La vie qu'on sent ici est moins extérieure que sur la rive droite; son action n'a pas d'égale, si l'on songe à l'influence qu'exercent nos auteurs et nos artistes, sur la France et sur le monde entier. Le territoire qu'il s'agit d'étudier est grand comme l'ensemble des quatre arrondissemens que nous venons de quitter.

Dans le cinquième, le quartier de la Sorbonne se distingue par ses hôtels qui sont aussi nombreux qu'aux environs des Halles. Ils servent au logement des étudians, et d'un grand nombre de journaliers : peintres, terrassiers, couvreurs, maçons, porteurs aux Halles, garçons de café ou de restaurant, qui consacrent à leur coucher une somme variant de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 par jour. La place Maubert est assez exactement le point central de cette région qui s'étend sur une partie du quartier Saint-Victor. La misère, se trouve ici dissimulée à l'ombre des maisons neuves qui bordent les boulevards et les larges rues du quartier.

Au delà du Panthéon, jusqu'aux boulevards Saint-Michel et Port-Royal, se trouve le quartier des couvens dont les dépendances considérables rejettent, vers la vallée de la Bièvre, toute la population ouvrière. C'est là, dans le quartier du Jardin des Plantes, que se trouve un des groupemens les plus curieux de Paris. Il est composé de maçons et de cordonniers en chambre; d'une colonie de chiffonniers, vers la rue Saint-Médard; et de

(1) Cet établissement vient d'être transporté hors Paris à la suite des récens travaux de prolongement du boulevard Raspail.

quelques juifs, autour de la Halle aux Cuirs. L'odeur, dont la Bièvre emplit l'air, a écarté depuis longtemps les délicats; en même temps, elle semble avoir servi de guide à tous les ouvriers qui dans Paris travaillent le cuir. Il est possible qu'une migration s'opère sous peu; la rivière, qui est un cloaque, va être couverte entièrement, et quelques-unes des anciennes tanneries ont déjà transporté leurs installations à Gentilly.

L'arrondissement contient beaucoup de malheureux. On s'en rendra compte en remarquant qu'il y a 30 000 logemens de deux pièces au plus, situés le plus souvent dans des constructions fort anciennes, pressées les unes contre les autres, et qui sont autant de défis portés aux plus élémentaires principes de l'hygiène publique. Il faudrait provoquer l'union de toutes les bonnes volontés pour livrer bataille à la misère, surtout dans le quartier du Jardin des Plantes où les familles ont tant d'enfans, et dans les rues qui avoisinent la Seine où les ouvriers sans travail sont si nombreux.

Le sixième arrondissement semble être le séjour favori de ceux qui vivent de la plume, de la parole ou du pinceau. Il n'y a pas de maison où l'on ne trouve des avocats, des fonctionnaires, des hommes de lettres ou des artistes.

Ici, l'élément ouvrier a presque totalement disparu; et l'on se rendra compte de l'activité intellectuelle de tout ce monde, en constatant combien sont nombreuses les Sociétés qui ont leur siège dans l'arrondissement. Elles sont au moins cinquante qui demandent asile à la Mairie pour y tenir leurs réunions annuelles, mensuelles, hebdomadaires et même quelquefois plus fréquentes; en outre, l'hôtel des Sociétés Savantes, la Société de Géographie et quelques salles moins connues, font, sur ce terrain, une concurrence active à la mairie du Luxembourg.

Le quartier de la Monnaie fait exception à l'état de choses qui vient d'être observé. Il est habité surtout par des employés de commerce dont les occupations sont dans les grands magasins de la rive droite; par un très grand nombre de petits boutiquiers et d'employés, tels que : cochers d'omnibus, contrôleurs du métropolitain, gardiens de la paix, employés des postes et de l'octroi; par des garçons de courses, des ouvriers tailleurs; et aussi par de nombreux bouquinistes, dont la marchandise emplit les étroits logemens, avant d'être répandue sur les parapets des quais. Depuis des siècles, le bric-à-brac du livre a élu domicile

en cet endroit. Il ne cesse de s'étendre. La misère n'a pas l'aspect sordide que l'on constate dans le cinquième. Cependant, tous ces travailleurs qui ont métier ou emploi sont généralement peu aisés.

Le quartier Saint-Germain-des-Prés ressemble un peu à la Monnaie, dans la partie qui y confine. Seulement, le bouquin fait souvent place à l'image ou au dessin. Et les hôtels, au lieu d'être fréquentés pas des ouvriers ou de petits commis de magasin, le sont par des étudians ou des employés, dont quelques-uns font des séjours de plusieurs années dans la même maison.

Au delà du boulevard Saint-Germain, tout le territoire des quartiers Saint-Germain-des-Prés, de l'Odéon et de Notre-Dame-des-Champs est habité bourgeoisement. C'est le rendez-vous de toutes les familles de fortune moyenne, dont le chef est occupé à son cabinet, ou dans l'une des grandes administrations qui sont voisines ; les enfans trouvent, dans les lycées ou institutions de la région, l'instruction qui leur est nécessaire. Il convient de noter, cependant, que les peintres semblent avoir choisi de préférence les environs du Luxembourg et du boulevard Montparnasse. Il faut aussi noter, dans le sixième, la présence d'un très grand nombre de domestiques, surtout des femmes. Il serait difficile de trouver ailleurs, autant de logeuses de bonnes, notamment dans la Monnaie, dans les rues du Dragon et de Sèvres.

Pour l'arrondissement, la population à secourir est assez exactement groupée dans quelques lieux précis : dans la Monnaie ; autour du marché Saint-Germain ; dans la rue et la cour du Dragon ; et à l'extrémité de la rue de Sèvres, vers le boulevard Montparnasse. Elle se compose spécialement de vieillards vers la rue de Sèvres, et de chômeurs dans la Monnaie. Certains immeubles, comme la cour du Dragon et le numéro 105 de la rue de Sèvres, sont d'importantes cités qui comprennent respectivement 105 et 112 ménages et sont remplies de malheureux.

Le septième arrondissement couvre un territoire considérable, dont il faut distraire le Champ-de-Mars et les Invalides. Deux parts sont à faire : l'une, qui comprend le faubourg Saint-Germain, c'est-à-dire les quartiers Saint-Thomas-d'Aquin, des Invalides et de l'École-Militaire ; l'autre, le quartier du Gros-Caillou, entre l'Esplanade et le Champ-de-Mars.

Le faubourg Saint-Germain est au chef-lieu de presque tous

les ministères : Guerre, Agriculture, Commerce, Postes et Télégraphes, Travaux Publics, Instruction Publique, Cultes. De grandes institutions nationales, comme la Chambre, la Légion d'Honneur, la Caisse des Dépôts, l'Archevêché ; plusieurs ambassades et presque tous les établissemens militaires ont là leurs bureaux. Pour le reste, l'espace est occupé par quelques hôtels de vieilles familles et par des maisons d'habitation dont les locataires ressemblent à ceux du sixième arrondissement. Entre les Invalides et l'École-Militaire, des officiers en assez grand nombre donnent à cette petite région une allure spéciale. Peut-être la nouvelle gare d'Orléans et la percée du boulevard Raspail vont-elles faire naître une certaine animation commerciale qui, pour le moment, fait presque totalement défaut, sauf dans la rue du Bac, particulièrement aux environs du Bon-Marché.

Au faubourg Saint-Germain, il y a deux foyers indigens : l'un, en haut de la rue de Sèvres, confondu avec celui que nous avons indiqué dans le sixième ; l'autre, dans les rues de Beaune et de Verneuil, où se trouvent quelques malheureux qui font profession de mendier. Ils parviennent assez facilement à trouver des ressources, grâce à la proximité de riches familles, où quelques-uns ont servi autrefois comme domestiques.

Le Gros-Caillou contient beaucoup de petits logemens. Une notable fraction de la population est peu aisée. La manufacture des Tabacs, les manutentions du Louvre et du Bon-Marché, les équipemens militaires, enfin quelques fabriques d'appareils photographiques et de câbles télégraphiques assurent le travail à nombre d'ouvrières. D'autres femmes s'emploient au ménage. Enfin, quelques-unes travaillent à l'aiguille pour des entrepreneuses, ou bien partent chaque jour à leur travail, dans les ateliers de la rive droite. Les hommes sont garçons de magasin, gardiens de la paix au septième ou au huitième, employés d'administration, surtout aux Postes ; très peu sont ouvriers ou employés de commerce, les loyers étant encore trop élevés pour leurs faibles ressources. Dans le Gros-Caillou, il existe quelques familles nombreuses ; beaucoup réclament l'aide des secours publics. Cependant, nous avons indiqué de nombreuses sources de travail ; bien des ménages, où tout le monde est occupé, ont le nécessaire et même une modeste aisance.

Le huitième passe pour être l'arrondissement le plus riche de

Paris. Les hauts fonctionnaires de l'État, dans l'armée et l'administration; l'aristocratie de la banque et du commerce; enfin ceux qui jouissent d'une très grosse fortune ont établi là leur résidence. Une partie du quartier de la Madeleine, du côté des boulevards et de la rue Royale, contient un certain nombre de commerçans qui vendent des objets de luxe et des curiosités de prix. Partout ailleurs, ce ne sont que maisons d'habitation qui rivalisent de confort et de richesse. On peut constater, dans le voisinage de l'Arc de Triomphe, une importante colonie d'étrangers, surtout d'Américains, qui viennent passer là les quelques mois qu'ils consacrent à Paris. Le quartier de l'Europe, qui mérite si bien son nom, se distingue de ses voisins par le nombre des jolies et aimables personnes qui l'habitent et qui sont la fine fleur du monde de la galanterie.

Il y a fort peu de pauvres, à peine un millier pour l'arrondissement tout entier. Les loyers sont d'un prix si élevé qu'une modeste chambre se paye couramment cinq cents francs. Comment donc se fait-il qu'il y ait place même pour un millier de pauvres? On peut évaluer à quatre cents le nombre de ceux qui demandent des secours par suite d'un accident de la vie : maladie ou perte de travail; ce sont généralement des cochers, gens de maison, garçons coiffeurs ou hommes de peine. Le reste se compose de vieilles femmes, presque toutes anciennes domestiques, qui ont trouvé, dans de magnifiques maisons, une chambre sous les toits, dans un coin reculé. La rue du Rocher, dans sa partie basse, l'impasse Davy et la galerie de Cherbourg sont un lieu d'asile pour le petit commerce; de là, proviennent quelques demandes de secours; là, demeurent quelques dizaines d'inscrits au bureau de bienfaisance. Enfin, deux maisons neuves ont été construites récemment pour recevoir des indigens; ce sont les immeubles, 3, avenue Beaucour qui ne comprend pas moins de 105 logemens, et 26, rue du Général-Foy, qui en contient presque autant. Il semble qu'on ait eu la crainte de voir disparaître entièrement, dans cette région, la population nécessiteuse.

Le neuvième est par excellence le lieu des plaisirs. La table, le spectacle, et le reste, offrent aux étrangers qui s'amusent les derniers raffinemens de la vie parisienne. Le quartier Saint-Georges est bien, à ce point de vue, une suite du quartier de l'Europe; mais, les petites dames qu'on y rencontre ont peut-être une vie plus

en dehors, avec des allures plus provocantes. Elles ne sont d'ailleurs pas seules à occuper la place; il existe une très nombreuse population de gens à gros revenus dont les établissemens commerciaux ou les bureaux sont dans les deux premiers arrondissemens. Ils se trouvent ainsi logés à proximité de leurs affaires. Le quartier de la Chaussée-d'Antin, sauf dans la partie qui comprend les administrations des chemins de fer, est surtout occupé par la finance, les banques, les grands hôtels et la colonie commerçante d'Angleterre. Le faubourg Montmartre est une suite du deuxième arrondissement. Il comprend, comme lui, une active population commerciale. Le bibelot y a son temple et ses ministres, à l'hôtel des Ventes, et c'est là que se sont donné rendez-vous presque toutes les rédactions de journaux qui n'ont pas pu trouver à se loger dans la rue Montmartre. Le quartier Rochechouart donne asile à quelques commissionnaires dont le nombre va grossir dans le dixième. Enfin le quartier Saint-Georges offre aux artistes, et notamment aux peintres, un grand nombre d'ateliers. Ils y viennent en foule, escaladant les premières pentes de la butte Montmartre; et les modèles qui n'ont pas trouvé d'engagement aux environs du Luxembourg, se présentent ici chaque matin, au choix des artistes.

La population à secourir n'est pas considérable; elle comprend à peine 2500 personnes sur 125000 habitans. Plus des trois quarts habitent le quartier Rochechouart et le haut du quartier Saint-Georges. C'est ainsi que 900 indigens, parmi les 1150 qui forment le total des inscrits du bureau de bienfaisance, habitent cette région. La rue et le passage Rodier, la cité Fénelon, l'impasse Briare, les rues Rochechouart et Bellefonds, et dans le quartier Saint-Georges, les rues Bréda, Clauzel et Frochot renferment quelques grandes maisons où trouvent asile d'anciennes femmes de ménage, et, pour les hommes, des garçons d'hôtel ou de café, sans emploi. Il semble que la très grande majorité de ceux qui demandent des secours appartiennent au monde des domestiques.

Le onzième arrondissement a des points de ressemblance avec le troisième. C'est le même assemblage de rues étroites, la même densité de population, la même activité. Seulement, le territoire est deux fois plus grand; au lieu de joujoux, on produit

de puissantes machines; les maisons n'occupent plus quelques dizaines d'ouvriers, mais plusieurs centaines; le maître d'entreprise est un ingénieur, qui manie le fer, l'acier, le cuivre ou le bois. Le caractère industriel de l'arrondissement peut être précisé par cette remarque qu'à Paris il existe 25 usines qui produisent la force motrice pour la vendre; 18 d'entre elles donnent la vie à tous ces ateliers dont quelques-uns ont une réputation universelle.

L'aspect général n'est pas séduisant. Si l'on regarde une carte, on est surpris du dédale de rues, de passages, d'impasses, de cités, de cours qui encombrent l'arrondissement tout entier. Il n'y a pas lieu, à ce point de vue, de distinguer entre les quartiers. Tous fourmillent d'ouvriers. L'industrie du bois est surtout en honneur dans le quartier Sainte-Marguerite; la métallurgie occupe le reste du territoire, un peu dissimulée par les maisons d'habitation qui bordent les avenues Philippe-Auguste, de la République et les boulevards Voltaire et Richard-Lenoir.

La population y est plus considérable que dans les autres arrondissemens de Paris, sauf le dix-huitième; mais ce n'est pas là qu'elle est la plus pauvre. C'est que les ressources sont nombreuses; les salaires sont généralement élevés, dans ces industries qui réclament des connaissances professionnelles très sérieuses. Il n'est pas rare, parmi les constructeurs de machines ou les faiseurs de meubles, de rencontrer des ouvriers qui gagnent 10 francs par jour, et parfois davantage. Les femmes, comme les hommes, trouvent facilement à s'employer dans des professions qui rapportent; les décolteuses, brunisseuses, riveuses ont un salaire moyen de 3 francs, et les monteuses de couronnes 6 francs quelquefois. Il peut donc arriver, et il arrive en effet, que certains ménages ouvriers vivent dans l'aisance. Malheureusement, c'est l'exception. Il faut compter avec les charges de famille, avec le chômage, et aussi avec l'imprévoyance habituelle de la classe ouvrière. De plus, à côté de métiers qui payent bien, il en est d'autres qui assurent à peine la subsistance.

Dans le quartier de la Roquette, aux environs de la Bastille, nous retrouvons les juifs polonais faiseurs de casquettes. Ils vivent confondus avec les chiffonniers du fer. Il s'agit là d'un groupement si important qu'il s'est créé pour lui un marché spécial où l'on trouve tous les produits alimentaires d'Auvergne, surtout des pâtes, des fromages et de la charcuterie. Le ferrailleur

est vendeur et acheteur de tout objet de fer ayant servi; on trouve chez lui des clous ou des machines, et ses affaires peuvent à ce point se développer qu'on en voit parfois acheter au poids des wagons entiers qu'ils revendent ensuite au détail. A l'autre extrémité du quartier, dans les terrains qui longent l'avenue Philippe-Auguste, se trouve un refuge de forains. Il y là toujours au moins soixante roulottes qui abritent des familles remarquables par le nombre des enfans. Le ménage peut parfois en compter une dizaine qui vivent littéralement les uns sur les autres. A côté des forains qui sont une exception, se trouvent en grand nombre des porteurs aux Halles et des marchands des quatre saisons. Les Halles sont assez loin pour être hors de portée de la population qui réside; il y a place, pour les loueurs de petites voitures, à un certain profit. Les loyers, sans être encore d'un prix très abordable, sont cependant beaucoup moins chers que dans le troisième. On trouve une chambre pour 100 à 200 francs et l'hôtel coûte généralement de 2 fr. 50 à 3 francs par semaine. Ces prix conviennent non seulement à l'ouvrier qui fabrique en chambre les objets de bois que l'on vend le samedi, « à la Trôle, » mais encore à un très grand nombre de journaliers qui constituent une bonne part de ceux qui demandent.

Les foyers indigens sont nombreux. Les plus remarquables s'appellent, dans la Roquette, la cité Lesage avec 200 à 300 vieilles femmes, dont la plupart sont marchandes des quatre saisons, l'impasse Delaunay et la cité Industrielle, qui à elles deux comptent bien 150 indigens, les rues Popincourt, de Montreuil et du faubourg du Temple qui sont très malheureuses. Dans le quartier Saint-Ambroise, l'impasse Trouillot compte autant d'inscrits que la cité Industrielle. Pour le reste, la population nécessiteuse est assez uniformément répartie.

En somme, cet arrondissement mérite de fixer l'attention, à cause de sa très grosse population ouvrière, des qualités professionnelles qu'il y a lieu de lui reconnaître, et aussi de ces salaires élevés qui rendraient l'épargne possible, si les cabarets étaient plus rares et la vie moins onéreuse.

Il nous a semblé que, pour avoir une impression précise du dixième arrondissement, il était sage de connaître d'abord ses voisins dont il n'est guère que le prolongement. D'un côté du canal, dans le quartier de l'hôpital Saint-Louis, on se croirait

encore dans le onzième; ce sont les mêmes industries, les mêmes cités ouvrières, aussi les mêmes hôtels. Sur l'autre rive, le quartier Saint-Vincent-de-Paul ressemble au quartier Rochechouart; on y voit un nombre considérable de commissionnaires, d'emballeurs, et de voyageurs de commerce qui ont pris pension dans les hôtels des environs des gares. Quant aux quartiers de la Porte-Saint-Denis et de la Porte-Saint-Martin, ils gardent l'aspect général du faubourg Montmartre, avec plus de commerce dans la Porte-Saint-Denis, particulièrement dans les rues de Paradis et des Petites-Écuries, qui sont comme l'entrepôt des objets de verre, de porcelaine et de plume; et, plus d'ouvriers dans la Porte-Saint-Martin, aux abords de la Bourse du Travail.

Les seules particularités de l'arrondissement lui viennent de la ligne du canal, et des deux gares terminus de l'Est et du Nord. Toutefois, ce n'est pas là que résident la masse des coltineurs et des employés de chemins de fer. Quelques-uns se sont fixés à l'hôpital Saint-Louis et dans l'espace compris entre les gares, le canal et l'hôpital Saint-Martin; mais on peut dire que la très grande majorité a cherché logis dans les dix-huitième et vingtième arrondissemens, comme la plupart des ouvriers occupés aux dépôts des omnibus, des petites voitures, aux équipemens militaires et à la raffinerie Lebaudy.

La population est extrêmement variée. Beaucoup d'hommes et de femmes ont leur travail ailleurs : tels, les apprentis des deux sexes, les garçons de courses, couturières, lingères, fleuristes, plumassières, modistes, mécaniciennes, dont l'ensemble peut bien représenter 20 000 personnes. L'arrondissement est déjà comparable à ceux de la périphérie, puisqu'il comprend une part importante de travailleurs modestes dont le salaire assure la subsistance, sans cependant apporter l'abondance.

On peut évaluer à 2 200 le nombre des inscrits du bureau de bienfaisance, et à 5 000 celui des nécessiteux d'occasion. Plus de la moitié de ces nombres est fournie par le quartier de l'hôpital Saint-Louis qui est très malheureux. Les cours des Bretons, de la Grâce-de-Dieu, Saint-Maur, sont des immeubles considérables, comprenant une dizaine d'escaliers qui desservent une quantité de logemens ouvriers. Avec la rue Bichat et le passage Corbeau, ce sont les lieux où il y a le plus de malheureux. Le reste de l'arrondissement est assez aisé.

II

Le Paris des arrondissemens excentriques, c'est la plus grande ville. Deux parts sont à faire dans ces arrondissemens : la vie propre de l'endroit, trouvant son principe dans l'industrie locale ; et la vie de Paris prolongée, dont la source est au centre, mais dont les agens résident ici. Par-dessus tout, ce sont des lieux d'habitation. La population se compose, en partie, d'élémens nouveaux : toutes les grandes Compagnies de chemins de fer qui ont établi leurs gares de marchandises à l'extrémité de la ville, puis, toutes les grandes entreprises de travaux publics et de roulage qui ont trouvé, dans cette région, le terrain nécessaire pour loger leur matériel ; puis, les grosses manufactures et usines ; puis, les métiers de rebut, tels que l'industrie du chiffon, qui n'auraient pas au centre les tolérances nécessaires ; puis, les anciens groupemens de communes suburbaines qui parfois ont des traits de particularisme original. Enfin, une bonne part des habitans ont leurs occupations journalières dans Paris. Jusqu'ici, pour définir le caractère général d'un arrondissement, d'un quartier, ou même d'une rue, il suffisait d'ouvrir les yeux Maintenant, les murs sont muets ; il faut voir à l'intérieur pour apprendre ce qui s'y passe.

Au douzième, les quartiers ne se ressemblent pas du tout. Il en est deux qui sont en étendue le tiers ou la moitié des autres : Bel-Air avec 13 000 habitans, et les Quinze-Vingts avec près de 50 000. Les deux autres, qui occupent les trois quarts de l'arrondissement comptent 50 000 âmes pour Picpus et 10 000 seulement pour Bercy. De même, les caractères de la population varient beaucoup. A Bel-Air, ce sont des employés ou petits rentiers ; aux Quinze-Vingts et dans une partie de Picpus, des ouvriers et employés de chemins de fer ; le reste de Picpus est habité comme Bel-Air ; quant à Bercy, la place presque entière est prise par l'entrepôt des vins et par les dépendances de la gare de Lyon. Depuis la place Daumesnil jusqu'à la place de la Nation, il n'y a presque que des couvens ; les orphelinats de filles sont si nombreux, qu'à population égale, il y a 3 000 enfans de plus à Picpus qu'aux Quinze-Vingts, dont 2 000 filles environ. On fait des tonneaux à Bercy, des meubles aux Quinze-Vingts. On transporte sur le quai de la Rapée de la pierre, des briques et du sable.

A l'une des extrémités de la rue de Charenton, est située une importante manufacture des tabacs; à l'autre bout, à l'angle de l'avenue Ledru-Rollin, se tient le marché de « la Trôle » où les ébénistes en chambre vont offrir leur travail. Entre les deux lignes de Vincennes et de Lyon, et jusqu'à la rue Crozatier, les petites rues et les passages sont habités par les employés des Compagnies de chemins de fer. Plus on s'éloigne du centre, plus la population semble aisée. L'explication de ce fait, qui semble anormal, est facile à donner. C'est que l'arrondissement est traversé, d'un bout à l'autre, par la belle avenue Daumesnil où circulent de rapides voitures électriques. L'employé peut facilement se rendre au lieu de ses occupations; il lui en coûtera quelques minutes de plus à chaque voyage; et en retour, il aura un loyer moins cher, et, pour ses heures de loisir, le voisinage du bois de Vincennes.

Tous, nous connaissons la place de la Nation, pour être allés, au moins une fois en notre vie, à la foire aux Pains d'épices. En cet endroit, on peut passer la revue de tous les marchands ambulans, forains, acrobates, qui sont maintenant fixés à Paris, puisque les foires sont perpétuelles. Ils sont 5000 environ; mais ce n'est pas là qu'ils hivernent. Nous en avons signalé dans le onzième; il y en a dans le vingtième, dans le treizième, dans le dix-huitième; le reste trouve refuge, hors de l'enceinte, sur les terrains soumis à la servitude militaire.

En somme, l'arrondissement, dans son ensemble, est un des moins peuplés de Paris. Dans les quartiers de Picpus et de Bel-Air, on rencontre surtout de petits bourgeois et des employés; aux Quinze-Vingts, ce sont des ouvriers et agens des chemins de fer; le reste du territoire est pris par les maraîchers, les entrepôts et les gares. Les pauvres sont relativement très nombreux dans les Quinze-Vingts et dans la partie de Reuilly qui est voisine. L'îlot de maisons où se trouvent le passage Raguinot, le passage Moulin, l'impasse Jean-Bouton, abrite un grand nombre d'agens subalternes de la Compagnie des chemins de fer de Lyon, dont le salaire est d'environ 4 francs par jour et la famille souvent nombreuse. De même, à l'angle du boulevard Diderot et de la rue de Reuilly, il existe un important foyer indigent. Aux numéros 55 et 67 de cette rue, se manifeste la présence de journaliers, manœuvres, terrassiers, hommes de peine, qui très souvent ont besoin d'être aidés. Enfin, passage Montgallet et

passage Stinville, il y a beaucoup d'inscrits du bureau de bienfaisance. Quant au quartier des Quinze-Vingts, il est inutile de préciser; partout, on trouve des malheureux.

Le treizième est un arrondissement perdu, au bout de la ville. Il est enfermé entre le fleuve, la montagne Sainte-Geneviève et la vallée de la Bièvre. Il n'y a pas de voie directe pour en sortir, parce que l'ensemble du cinquième arrondissement se dresse comme un obstacle qu'il faut tourner. On comprend que cet endroit se trouve désigné pour recevoir la décharge publique. Les malheureux peuvent y découvrir des moyens d'existence, en logement et nourriture. Les terrains en contre-bas qui sont inondés chaque hiver et les carrières effondrées permettent à peine des constructions légères où s'abrite une nombreuse population composée en partie des élémens malsains des professions déjà vues. C'est de beaucoup l'arrondissement le plus misérable de Paris; mais il n'a pas l'aspect maussade. Ses belles avenues, ses hauteurs et ses plaines, offrent parfois des perspectives d'un pittoresque saisissant. Il peut plaire au promeneur.

Victor Hugo a dit quelque part :

On vit de rien, on vit de tout, on est content.

Il n'est pas sûr qu'on soit toujours content dans le treizième arrondissement; mais, s'il est un endroit où l'on vive à la fois de rien et de tout, c'est certainement ici. D'après les statistiques, la moyenne du loyer annuel par habitant est de 55 francs, alors que pour Paris il est de 176 francs; les denrées alimentaires sont à des prix moins élevés qu'aux Halles. Enfin, beaucoup, parmi les chiffonniers, mangent ce qu'ils trouvent, dans les restes abandonnés à la porte des belles demeures.

Si l'on demande à quelqu'un, ayant vécu dans le quartier de la Salpêtrière, quelles y sont les professions dominantes, tout de suite, il parle des ouvriers raffineurs, des chiffonniers, des porteurs aux Halles, des maquignons, des terrassiers; en même temps, l'affirmation revient que tous ces gens sont malheureux et qu'ils ont un très grand nombre d'enfans. C'est là que se trouvent la célèbre cité Doré, entièrement habitée par des chiffonniers; les abattoirs de Villejuif, centre de la boucherie hippophagique; le marché aux chevaux; et la lugubre rue de Villejuif, où tous les

journaliers en guenilles vont faire la noce. Le territoire habité n'est pas considérable. Il touche au cinquième arrondissement et a reçu une partie des malheureux qui ont dû quitter le Jardin des Plantes, à la suite des travaux de voirie qu'on y a faits. C'est ainsi que les environs de la place d'Italie ont hérité d'un grand nombre de brocanteurs et chiffonniers, de toute la colonie italienne des modèles, et de presque tous les journaliers de professions équivoques qui fréquentent le marché aux chevaux. On y trouve aussi un certain nombre des agens de la Salpêtrière et du Magasin central des Hôpitaux, quelques employés du chemin de fer d'Orléans, et quelques ouvriers de la raffinerie Say.

Le quartier de la Gare est deux fois plus étendu que son voisin et deux fois plus peuplé. Un espace considérable est pris par les dépendances de la gare d'Orléans. Il existe, en bordure du boulevard de la Gare et de la rue de Tolbiac, quelques industriels qui fabriquent des tonneaux pour l'entrepôt de Bercy; à côté d'eux se sont établies quelques entreprises de roulage. Il est probable que si la gare de chemin de fer n'existait pas, la gare fluviale qui a donné son nom au quartier, aurait une importance beaucoup plus apparente. Les débardeurs qui sont occupés sur les deux rives du fleuve logent ici, ainsi qu'une bonne part des employés du chemin de fer ; et aussi, malheureusement pour le quartier, un très grand nombre de journaliers qui se donnent comme porteurs aux Halles. Ce sont ces gens qui forment le fond de la population de la cité Jeanne-d'Arc, fameuse pour tous ceux qui s'occupent des pauvres à Paris. En ce lieu, les visiteurs sont mal reçus, même quand ils viennent pour donner; il n'est pas rare de trouver les marches d'un escalier encombrées par des filles et leurs souteneurs; et dans la cour, c'est un grouillement permanent d'enfans malpropres, mal portans et grossiers. La cité Jeanne-d'Arc est la forme actuelle de la Cour des Miracles. Un peu plus loin, la rue Nationale apparaît comme la grand'rue des chiffonniers. C'est là que se trouvent ces grandes maisons d'épicerie dont les denrées sont offertes aux plus bas prix qui soient connus. A l'extrémité de cette rue, vers la Porte d'Ivry, sont installés les vanniers qui campent sur les terrains non construits; ils vont, quand l'herbe pousse, parcourir les grandes routes, avec un mauvais cheval dont la nourriture doit ne rien leur coûter; ils emmènent leurs grands chiens, laissant les vieux à la garde de la masure et du terrain. Enfin, vers la Porte d'Ivry

se tient le marché aux ferrailles, qui est la source d'une grande animation. Marchands et amateurs s'y rendent de bien des points de la ville et de la banlieue, notamment des onzième et douzième arrondissemens, aussi du cinquième, en sorte qu'on trouve réunis en ce lieu, les Auvergnats, les juifs polonais, les cordonniers, les ouvriers terrassiers et raffineurs, les chiffonniers et journaliers dont nous avons eu occasion de noter les groupemens. Naturellement, tout ce monde est pauvre. Ceux qui ne sont pas dans le besoin, sont des employés attirés par le bas prix des loyers et qui n'ont pas craint de s'établir très loin de leur travail. Tous les autres demandent des secours. Mais il convient de remarquer qu'on peut, avec de faibles sommes, assurer la nourriture et le logement, ce qui serait impossible en d'autres lieux de Paris.

Croulebarbe est de beaucoup le plus petit des quartiers du treizième ; il est aussi le moins peuplé et le moins pauvre. La vallée de la Bièvre le coupe en deux, et sur les rives de la rivière, qui sera couverte un jour, on voit se succéder de nombreuses mégisseries, en amont et en aval de la célèbre manufacture des Gobelins. On a dit tout le bien possible de l'eau de la Bièvre; aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'elle sent mauvais; les industriels s'en vont, et l'ingénieur sait déjà ce qu'il va faire pour transformer en un égout le riant ruisseau d'autrefois. Pour le moment, il y a là une industrie qui fait vivre des ouvriers de bons métiers. En même temps, la propreté régulière des grandes constructions telles que couvens, casernes, hôpitaux, maisons d'instruction, contribue à donner cette impression que l'aisance peut ici parfois se rencontrer. Enfin, les belles avenues Arago, de Port-Royal, des Gobelins et le boulevard d'Italie assurent à cette région bon air et beau soleil. Il semble donc que la misère s'écarte. Elle n'est pas éloignée, pourtant; car il existe des foyers indigens rue Croulebarbe, rue de la Glacière, et, dès nos premiers pas dans le quartier de la Maison-Blanche, nous la retrouvons avec ses vilains traits.

Deux foyers considérables se distinguent tout de suite : à la Butte-aux-Cailles et rue de la Santé, en bordure du quatorzième arrondissement, aux environs du passage et de l'impasse Prévost. Toute cette région est habitée par des chiffonniers. Ici, les femmes sont ravaudeuses, et c'est dans le vingtième qu'elles vont vendre leur travail. La Bièvre se montre encore un peu; par suite, on trouve encore quelques ouvriers du cuir, mais,

dès la rue de Tolbiac, la Bièvre disparaît; il faudrait aller hors Paris, pour la retrouver. Tout le terrain compris entre cette rue et l'enceinte est en contre-bas; il sert à la décharge publique, et les propriétaires attirent à prix d'argent les entrepreneurs et les charretiers, espérant qu'un jour viendra où l'on pourra bâtir.

Nous nous trouvons, au quatorzième arrondissement, sur un territoire où l'on sent venir l'aisance. Au treizième, toutes les grandes avenues semblaient avoir pour centre la place d'Italie : elles y faisaient étoile; ici, l'arrondissement est comme sectionné par des voies parallèles qui le coupent diagonalement du Sud au Nord, et à leur extrémité, deux grandes artères, le boulevard Saint-Michel et la rue de Rennes, aspirent la masse de la population vers le centre de Paris.

Les quartiers sont ainsi placés : Montparnasse, en bordure du sixième arrondissement, puis, sur cette base, deux perpendiculaires formées par les rues de la Tombe-Issoire et des Plantes séparent la Santé, le Petit-Montrouge et Plaisance, qui tous les trois s'étendent jusqu'aux fortifications.

Ainsi Montparnasse n'est pas excentrique; il n'est pas pauvre, passe même pour aisé, et est habité comme le sixième arrondissement par une population bourgeoise de fonctionnaires et d'employés. Malgré le cimetière, tout ce quartier a vu les maisons surgir de terre sans arrêt; il ne reste plus que peu de terrains à construire. Cependant, on y compte seulement 28 000 habitans contre 57 000 à Plaisance qui n'a pas beaucoup plus d'étendue. C'est que les hôpitaux, hospices, maisons de retraite, couvens, la prison, l'Observatoire et le cimetière couvrent un espace considérable. Les pauvres se trouvent aux deux extrémités, rue du faubourg Saint-Jacques et rue de la Gaîté; puis, dans la partie comprise entre le cimetière et la rue Daguerre. Ils ne sont pas très nombreux.

Ils ne le sont pas davantage dans le Petit-Montrouge qui passe, comme Montparnasse, pour un quartier de bonne aisance. Tout près de là, autour de la rue du Commandeur, est situé un lot de maisons basses, orientées au hasard, composant une quinzaine de rues dont les habitans sont pauvres. L'autre foyer, nécessiteux se trouve non loin de la mairie, rue Daguerre et dans les petites rues qui avoisinent; on trouve là, notamment

rue Gassendi, beaucoup de baraques en planches où de tout petits commerçans ont établi leurs étalages.

Le quartier de la Santé touche au treizième arrondissement dans une de ses parties les plus misérables. On y trouve de très nombreux chiffonniers, rue de l'Amiral-Mouchez et rue de la Santé. Au numéro 66 de cette rue, ils sont une colonie, dernier reste de la « fosse aux lions » aujourd'hui démolie, dont le nom évoque le souvenir d'une extrême détresse. Deux autres taches se trouvent entre le parc Montsouris et l'arrondissement voisin, et dans l'espace compris entre les réservoirs et la rue d'Alésia, près de la rue du Commandeur. Il ne faudrait pas cependant insister trop sur l'aspect nécessiteux du quartier. Beaucoup d'ouvriers du cuir, mégisseurs, polisseurs, chapeliers, et aussi quelques charretiers, habitent là et travaillent dans le treizième. Le parc Montsouris offre aux familles bon air et séjour agréable; de belles constructions s'élèvent; et l'on peut penser qu'il va en être de ce quartier comme du Luxembourg, où les maisons d'habitation n'ont pas cessé, depuis de longues années, de gagner en confort.

Plaisance est de beaucoup le quartier le plus peuplé; c'est aussi le plus grand et le plus actif; c'est en même temps le plus pauvre. Les brocheuses, couturières, laveuses, femmes de journée, et pour les hommes, les garçons de peine et journaliers, font de fréquens appels aux secours publics. Pourtant, il y a de bons métiers. Tous ceux qui concourent à la confection du livre, les cochers des Petites Voitures, les agens des Pompes Funèbres, les ouvriers du bâtiment, gagnent bien leur vie. On trouve aussi, non loin des fortifications, beaucoup d'agens des ateliers du Timbre et du ministère des Postes, et, près la gare Montparnasse, quelques employés du chemin de fer. Tout ce monde, sans être précisément au large, peut cependant faire face aux nécessités de la vie. Les sociétés d'épargne font des recrues dans ce milieu; la société des Prévoyans de l'Avenir y compte de nombreux adhérens; des magasins importans de nouveautés et de produits alimentaires semblent y faire de bonnes affaires; mais le chômage, l'imprévoyance, la maladie et les charges de famille sont les causes occasionnelles ou permanentes qui font ici trop de nécessiteux; en outre, il est des lieux de vraie misère, notamment le long du chemin de fer, passage Léonidas et rue Julie. Enfin, pourquoi tant de garnis

où le logement est si cher? Si l'on pouvait aider l'ouvrier à s'établir chez lui, il n'aurait plus besoin d'aller au dehors chercher un peu de bien-être.

En somme, l'impression qu'on emporte de cet arrondissement n'est pas décourageante. Il y a des ressources, qui proviennent de l'industrie locale. Les moyens de transport bien réglés et les voies directes aident à ce mouvement de pénétration. Parmi les pauvres, dont le nombre tend à décroître, on constate que les nécessiteux d'occasion résident plutôt à Plaisance et que les vieillards et infirmes logent surtout aux abords des fortifications et dans les quartiers de la Santé et du Petit-Montrouge. Il semble que l'on obtiendrait le concours de nombreux auxiliaires bénévoles pour l'administration des secours, si l'on le voulait.

Beaucoup de Parisiens ne connaissent pas le quinzième arrondissement, qui se trouve pour ainsi dire séparé de Paris, par les vastes terrains du Champ-de-Mars et par les prolongemens des casernes. Il envoie chaque jour, vers le centre, une part très importante de ses habitans. L'exode est facilité, comme au quatorzième, par des voies parallèles qui le coupent en diagonale et aboutissent à la rue de Rennes.

Necker touche au sixième arrondissement par le boulevard du Montparnasse et son contact avec le centre vient de s'étendre, puisqu'on élève des maisons à toute hauteur, sur les terrains laissés libres par la disparition de l'abattoir. Ses habitans sont de petits bourgeois, employés de commerce ou d'administration qui n'ont pu trouver logement dans Notre-Dame-des-Champs, à cause de la cherté des loyers. Plus on s'éloigne par les rues Lecourbe, Blomet et de Vaugirard, plus les loyers baissent de prix. Il n'y a dans cette région ni industrie locale, ni commerce spécial. Ceux qui demeurent sont là en famille et vivent des ressources qu'ils se sont faites ailleurs. Ce fait est encore confirmé par la présence du lycée Buffon, dont les classes sont de plus en plus fréquentées. Le seul point où l'on note la présence d'industries est au boulevard de Vaugirard et rue des Fourneaux : on y construit des pompes, des appareils à gaz; on y fond des caractères d'imprimerie; et de grands éditeurs y ont établi leurs ateliers; mais les ouvriers et ouvrières logent ailleurs. Il y a peu de pauvres, mais il en existe encore, dans les maisons basses, élevées d'un rez-de-chaussée ou d'un étage,

qui sont situées à l'écart des grandes voies, et dans les hôtels qui, sans être aussi nombreux qu'à Grenelle, servent pour tant d'abri à plus de 3000 personnes. Parmi elles, on peut reconnaître quelques journaliers du bâtiment qui vont se louer « au coin, » sur le boulevard, près l'impasse de l'Astrolabe, quand l'envie leur prend de chercher du travail, et quelques professionnels de la mendicité dont le terrain d'opérations est aux abords des églises du sixième arrondissement. Enfin, il n'est pas possible d'abandonner ce quartier sans avoir constaté la présence de tous ces établissemens aux longs murs, hôpitaux, hospices, institutions, maisons de santé et couvens qui contribuent au calme sourd des rues. L'animation s'éveille aux heures de départ pour le travail et à celles du retour; à ces momens, la foule se presse, comme sur nos promenades, aux jours de fête.

Cette foule se disperse dans Necker, ou va plus loin dans Saint-Lambert. Là encore, l'habitation est le caractère dominant; mais l'aisance est moins large. Le prix des denrées s'élève au lieu de baisser. Cela doit tenir aux crédits que doivent faire les marchands à leur clientèle besogneuse, car les mêmes choses se trouvent à bon compte sur les marchés en plein vent de la rue de la Convention, où l'on paie comptant. La population ouvrière est assez importante. Elle provient de l'usine à gaz, du dépôt des omnibus, des remises des loueurs de voitures, des ateliers de charpente, des chantiers de travaux publics où les charretiers, tailleurs de pierres et maçons se réunissent pour le travail, du nouvel abattoir de Vaugirard, enfin de la grosse colonie de chiffonniers dont le point central est au boulevard Chauvelot. Une bonne part du territoire de Saint-Lambert, qui est sensiblement plus vaste que celui de ses voisins, était occupée autrefois par des maraîchers. Il en existe encore; mais, peu à peu, leurs terrains se couvrent de maisons. Les officiers des casernes ont eu vite fait de découvrir les ressources qui s'offrent en logement; tous ceux qui n'ont pu faire leurs cantonnemens au Gros-Caillou, sont ici. A côté d'eux, quelques artistes, des sculpteurs surtout, se sont fait construire d'élégantes villas.

A Grenelle et à Javel, les rues ne sont pas orientées comme à Necker ou à Saint-Lambert. Les unes partent des fortifications et se dirigent vers le Champ-de-Mars, c'est-à-dire vers le désert; les autres coupent les premières à angles droits. Pour aller là,

il faut ou bien franchir une solitude, ou bien faire un grand tour, par le boulevard Garibaldi. Il s'agit donc d'une région très isolée du reste de Paris. Les grands industriels ont pensé qu'ils y seraient tranquilles ; ils s'y sont établis. D'ailleurs, certains noms de rues sont ici comme des enseignes ; par exemple la rue des Entrepreneurs ou la rue des Usines. Les établissemens Cail sont partis et les terrains abandonnés s'offrent à la construction. Mais il existe encore d'importantes maisons, où trouve emploi une très nombreuse population ouvrière : aux Aciéries de France, aux forges et laminoirs, aux usines où l'on fabrique de la glace, des parquets de fer, le matériel des chemins de fer et les énormes dynamos pour machines électriques. Comme on le voit, l'industrie de Grenelle rappelle un peu celle du onzième ; les maisons sont moins nombreuses, mais elles occupent beaucoup plus d'ouvriers. Sur les quais, les débardeurs et terrassiers ont largement de quoi occuper leurs bras. Ils concourent au déchargement et au transport du charbon pour les usines, sur le quai de Grenelle, et des matériaux de construction, sables et pierres meulières, sur le quai de Javel. Ces débardeurs gagnent bien leur vie ; ils se font parfois 10 et 15 francs par jour ; mais ils dépensent tout leur salaire dans les bars et couchent dans d'affreux hôtels, où la police fait de fréquentes descentes quand elle recherche des malfaiteurs. S'il survient une crue de la Seine, ces gens, qui n'ont point eu de prévoyance, demandent de l'aide.

Javel, à la suite de Grenelle, contient encore de grands établissemens. On y fabrique des produits chimiques et des objets de caoutchouc ; on y façonne, chez les modeleurs-mécaniciens, les modèles en bois qui doivent servir aux métallurgistes pour leurs pièces d'acier ou de fonte ; il y a des moulins à farine et des magasins généraux. Comme à Saint-Lambert, on rencontre des entrepreneurs de travaux publics, des chantiers de tailleurs de pierres et du petit camionnage. Les charretiers des tombereaux sont payés au collier, c'est-à-dire suivant le nombre des chevaux qu'ils conduisent. Toute une partie de Javel est profondément misérable : l' « île aux singes » et les rue, passage et impasse Vignon. L' « île aux singes » est le nom populaire donné à la région entre la rue de Javel et la rue Cauchy ; elle a sa base à la Seine et est inondée chaque hiver. Les constructions légères qui s'y trouvent sont habitées par des chiffonniers qui ont là

des terrains d'étalage pour leurs papiers, leurs chiffons et leurs ossemens. A côté d'eux, logent quelques ouvriers et beaucoup de journaliers qui d'habitude ne travaillent pas, mais s'entendent à profiter des libéralités auxquelles s'exercent les belles dames des quartiers riches du seizième arrondissement. D'ailleurs, les chiffonniers d'ici sont assez accueillans; il n'en est pas de même passage Vignon. Là, se trouve réunie la plus affreuse population qui se puisse voir; l'ordure s'y accumule en tas énormes, depuis des dizaines d'années, et la menace d'épidémies serait certaine, si les vastes terrains des alentours n'apportaient, comme remède, un souffle d'air bienfaisant.

De cette course au travers du quinzième nous rapportons la conviction qu'il s'agit d'un arrondissement de travail. Travail, surtout d'employés à Necker et à Saint-Lambert; travail, surtout d'ouvriers dans Grenelle et dans Javel. Les pauvres se trouvent tout le long des rues de Croix-Nivert et de Vaugirard, dans les vieilles maisons; et plus spécialement à Necker, autour du théâtre et rue Blomet; à Saint-Lambert, sur le plateau de Villafranca, à Grenelle, près du boulevard du même nom; et à Javel, dans l' « île aux singes. » Quant à l'avenir, il est plein de promesses. Un jour viendra où le Champ-de-Mars sera transformé en beaux jardins; en même temps, de belles constructions s'élèveront, pour jouir des arbres et des fleurs prochaines.

Tout le monde connaît le seizième arrondissement. C'est un séjour de riches; de très riches, à Chaillot, à la Porte Dauphine et à la Muette; de riches, à Passy et à Auteuil; de petites bourses, au Point-du-Jour. Les quartiers sont disposés au contraire du cours de l'eau : Auteuil, puis la Muette, Chaillot; et en retrait, dans l'angle formé par l'avenue Henri-Martin et l'avenue Malakoff, la Porte Dauphine.

Auteuil est au bout de ce long territoire. Le chemin de fer lui sert réellement de ceinture, de la rue de l'Assomption à la rue Molitor; là, brusquement, il coupe en deux la région qu'on appelle Point-du-Jour. A cet endroit, se trouvent les petites bourses. Il suffit de deux sous pour traverser Paris en bateau. Les terrains n'ont point encore pris trop de valeur : il y a des loyers de bas prix qui ont trouvé des amateurs. Ce sont les pilotes, conducteurs et mécaniciens des bateaux et omnibus, des employés dont les bureaux sont près de la Seine, des sergens de

ville, des préposés de l'octroi, de petits employés de commerce ou de banque, et quelques journaliers de la voie publique. Dans ce milieu, l'œuvre des habitations ouvrières de Passy-Auteuil a recruté ses locataires et ses propriétaires. Quelques mauvais hôtels s'y laissent encore voir; il en est ainsi, toutes les fois que l'élément ouvrier fait son apparition. Pour le reste d'Auteuil, la population est tout à fait bourgeoise; elle a tenté de réunir ensemble ces deux avantages, le séjour de la ville et la villégiature. A la vérité, les maisons à six étages menacent les villas. Cependant, il en existe encore; mais non plus, comme au temps de Boileau, de Molière et de La Fontaine. Aujourd'hui, il y a là près de 25000 âmes. Malgré cela, de tous les quartiers déjà vus, c'est encore celui qui compte le moins d'habitans à l'hectare, après Bercy, à l'autre bout du fleuve.

Passy, le vieux Passy, est à cheval sur les deux quartiers d'Auteuil et de la Muette. Il était autrefois de tradition dans la ville, parmi les commerçans, bouchers, charcutiers, boulangers, épiciers, crémiers, tapissiers, coiffeurs, de se retirer là, après fortune faite. C'est bien ainsi que les choses se passent encore de nos jours; elles sont nombreuses les familles, dont l'avoir peut varier entre 25000 et 30000 francs de revenus, gagnés dans les affaires. Ces gens vivent simplement, dans un confort solide; ils n'aiment pas le plaisir, l'ennemi de toute leur vie; ils n'ont d'aspirations intellectuelles que pour leurs fils dont les études se poursuivent à Janson-de-Sailly, après avoir commencé à Jean-Baptiste-Say. Mais voici que, vers sept heures, un train s'arrête, en gare de Passy; en un instant, la place est noire de monde. Ce sont de beaux messieurs qui reviennent au logis, après un jour passé à la Bourse, à leur bureau, à leur atelier, ou à leur théâtre. Ils ont pris le train à Saint-Lazare, ce qui veut dire que leurs occupations sont au neuvième, au premier ou au deuxième arrondissemens. Ils ont plus de désirs de luxe que leurs voisins, les vieux rentiers. Enfin, il existe dans la grande rue de Passy quelques familles qui se sont formées là et s'y sont développées. Ce sont proprement des indigènes, qui ont le monopole du commerce local. D'ailleurs, la même remarque aurait pu être faite à Plaisance, à Vaugirard, et généralement, dans tous les territoires des anciennes communes annexées. Les pauvres ne sont pas nombreux. On rencontre quelques vieillards indigens à Passy et quelques valides nécessiteux au Point-du-Jour. Les

abords de l'usine à gaz, près le pont de Grenelle, la rue Beethoven, près le pont de Passy et quelques coins le long de la rue de l'Assomption, sont aussi à noter. Les demandes de secours sont plus fréquentes en été; car les familles aisées se retirent alors à la campagne, causant ainsi le chômage de beaucoup de ménagères et journaliers. En même temps, un arrêt se produit dans l'exercice de la charité, qui pendant les mois d'hiver se manifeste sous toutes les formes.

Tout le reste de l'arrondissement est occupé par une population riche ou très riche. C'est peut-être, dans cette région, que se trouvent le plus de chevaux de maîtres, qui appartiennent, ou bien aux vieilles familles autrefois fixées dans le faubourg Saint-Germain et qui ont émigré; ou bien aux opulens propriétaires des comptoirs du luxe et de la banque; ou bien encore, aux étrangers de marque, notamment aux Anglais et Américains qui sont venus demeurer à Paris. Ils ont à leur service un nombreux personnel de gens de maison, cochers, valets de chambre, cuisiniers, jardiniers, dont les femmes ou parentes s'occupent à la cuisine, à la lingerie ou à la garde des enfans. Le seul point qui fasse tache, c'est, à deux pas de l'avenue Marceau, la rue de Chaillot où se trouvent encore quelques vieilles maisons marquées pour une démolition prochaine.

Le territoire du dix-septième arrondissement comprend successivement, le long du mur d'enceinte, les Ternes, la plaine Monceau, Batignolles et les Épinettes, quatre quartiers qui offrent de profondes différences.

Comme ses voisins, le quartier des Ternes est habité par une population à gros et très gros revenus; les hôtels particuliers y sont nombreux et, aux environs de la place de l'Étoile, on remarque, comme dans le huitième et dans le seizième, une importante colonie étrangère. Il y a peu de commerce; mais, ce qui frappe les yeux, c'est le nombre des maisons qui font et qui vendent des bicyclettes, des automobiles et des voitures de luxe. Si l'on y ajoute les établissemens où l'on fabrique les coffres-forts, la serrurerie d'art, quelques fonderies de statues et les constructeurs de machines électriques, cela donne à la région un caractère industriel très apparent. Les objets que l'on produit ici sont tous d'un prix élevé, en sorte que le constructeur peut supporter la charge très lourde d'un établissement dans ce séjour de riches.

Ceux qui demandent sont l'exception, les industries dont nous parlons ici étant de celles qui payent bien leurs ouvriers; la plupart, d'ailleurs, ont leurs demeures hors des murs, à Levallois. Cependant, il existe quelques pauvres, notamment à la villa Saint-Joseph, près de la Porte-Maillot et rue Guillaume-Tell, pas très loin de la place Pereire.

La plaine Monceau est essentiellement un lieu d'habitation. L'ancienne population de petite bourgeoisie a complètement disparu. Elle a laissé la place aux ingénieurs, financiers, gens de lettres et artistes qui habitent tous ces immeubles, d'un luxe de fantaisie, quand il s'agit d'hôtels particuliers ou édifiés sur les plans d'architectes à la mode, quand les maisons sont du domaine d'une société immobilière. On ne voit partout que pierres blanches, glaces transparentes, balcons et fers forgés. Le nom même des rues est ici symptomatique. C'est un souvenir donné à Meissonier, à de Neuville, à Puvis de Chavannes, à Gustave Doré, à Gounod, et à tant d'autres qui ont répandu dans le monde le goût français. Il n'est pas de quartier qui contienne autant de belles places : Pereire, Wagram, Malesherbes, à deux pas du parc Monceau. La misère n'y loge pas.

Il n'en est pas de même aux Batignolles. Il y a bien quelques rues neuves, mais l'ensemble est étroit et sent le vieux. Les gens que nous y voyons maintenant sont de petits bourgeois, tenant boutique ou vivant de leur emploi dans Paris. Beaucoup de femmes sont ouvrières, modistes ou couturières, travaillant chez elles ou dans les grands ateliers du centre. Enfin, une part notable de la population se compose de petits rentiers. Tous ces traits rappellent un peu Passy. Mais l'aisance est moins large. Au lieu de pavillons fleuris, ce sont d'étroits logemens. Les maisons sont hautes, les rues peu larges, le petit commerce étendu, la population dense ou très dense. C'est dans la maison des parens, ou à proximité, que les enfans s'installent. Il y a un passé, des souvenirs; c'est une ville à part.

Aux Batignolles, plus de 6000 personnes logent à l'hôtel, soit le neuvième de la population. Il faudrait aller à la Sorbonne pour constater une proportion plus élevée. La clientèle de ces garnis est très variée et mélangée. Mais tout ce monde trouble peu le calme du quartier; c'est ailleurs qu'il s'agite. Ceux qu'il faut aider sont assez nombreux. Pour la plupart, ce sont des vieux qui reçoivent un secours mensuel du bureau de bienfai-

sance; leur situation est connue, définie; ils ont des voisins qui leur portent intérêt; ils ne sont pas tout à fait isolés. Les nécessiteux d'occasion sont plus rares. On en rencontre passage Cardinet, rue de la Félicité, rue Dulong, rue de Lévis, rue Salneuve, rue Saussure.

Deux parts sont à faire dans le quartier des Épinettes : l'une se trouve sur le côté antérieur de la butte Montmartre, l'autre est enfermée entre la butte et la gare des marchandises de la Compagnie de l'Ouest. La première est une suite des Batignolles, avec plus de commerce, plus de mouvement, plus de circulation, surtout dans l'avenue de Clichy; la seconde est une région essentiellement ouvrière. Cette gare des marchandises occupe plus du tiers des Batignolles, et son personnel est énorme. Il y a obligation pour beaucoup de loger tout près; car la durée du service est de dix heures, le travail de jour alternant, toutes les semaines, avec le travail de nuit. Comme ces familles ont un très grand nombre d'enfans; et comme les salaires sont modestes, elles ont parfois besoin de secours. A côté d'eux, vivent les cochers des Petites Voitures, les employés de la Compagnie des Omnibus, les ouvriers de l'usine Gouin, où l'on construit du matériel de chemins de fer, ceux de l'industrie métallurgique des Ternes, enfin des maçons, couvreurs, peintres, et généralement ceux qui appartiennent à l'industrie du bâtiment. Ce sont eux qui ont édifié, depuis trente ans, les maisons neuves des Ternes, de la plaine Monceau, des Batignolles, et qui maintenant font la même chose à Montmartre. Toute cette population vit de son travail; parfois elle est à l'aise; mais il y a des coins de misère noire. La cité du Nord, par exemple, non loin de la rue Boulay, est formée de constructions en planches où logent en commun, à la nuit, une colonie de nomades, marchands ambulans, journaliers sans profession définie, qui rappellent les figures de la cité Jeanne-d'Arc. D'autres foyers sont aussi à noter : l'impasse des Épinettes, l'impasse Saint-Ange, le passage du Grand-Cerf. Relativement, il y a beaucoup moins de vieillards qu'aux Batignolles.

Ainsi, pour l'arrondissement, se trouvent localisés des types d'habitans qu'on est surpris de rencontrer si peu loin les uns des autres : le gros industriel, le riche propriétaire, le petit rentier, le modeste employé, l'ouvrier, et le journalier loqueteux. Ils n'habitent pas les mêmes régions; ils ne se pénètrent pas et n'ont entre eux aucun rapport.

Le dix-huitième arrondissement, c'est Montmartre. C'est là que la population est à la fois la plus forte en nombre et la plus serrée, en des rues étroites qui se coupent en tous sens. Sur certains points, les habitans sont 700 à l'hectare, proportion supérieure à celle du centre de Paris, et le territoire est immense. Les quartiers sont disposés en tranches successives : les Grandes-Carrières, le plus vaste; Clignancourt, le plus peuplé; la Goutte-d'Or, où il n'existe pas une grande voie; et La Chapelle, isolé entre les deux gares du Nord et de l'Est.

Les Grandes-Carrières ont des aspects bien différens suivant les régions. De la station Ornano à la Porte Saint-Ouen, entre l'enceinte et le chemin de fer, est réunie une tribu de chiffonniers, de marchands ambulans et colporteurs, qui est misérable au delà de toute expression. En bordure de l'avenue de Saint-Ouen, dans tous les passages, cours, impasses et villas qui avoisinent la rue Championnet, on retrouve la population d'employés et d'ouvriers qui peuple les Épinettes. Dans le voisinage du cimetière, c'est le même monde qu'aux Batignolles. Boulevard de Clichy, apparaît ce groupement spécial à Montmartre de gens de lettres, artistes, musiciens, amateurs d'art et gens de théâtre, attirés là par tous les bals, concerts, cabarets littéraires. Puis, sur la butte, les dames hospitalières de la rue Lepic, les petites couturières et modistes, les amateurs de plein air. De grandes et belles maisons se dressent maintenant sur les pentes, du côté de Paris; c'est à peine si l'on peut y noter l'existence d'un jardin. Sur l'autre versant, il reste encore quelques terrains non construits; mais, dès maintenant, la place est prise par une foule d'employés et gagne-petit qui espèrent trouver là des loyers moins lourds qu'ailleurs. Il y a des pauvres un peu partout. Ceux qui reçoivent des secours mensuels sont très nombreux, et aussi les nécessiteux d'occasion. Cependant, on peut indiquer, comme des centres particulièrement désignés d'indigence, la villa Championnet, l'impasse des Grandes-Carrières, et toutes les petites rues, entre la butte et l'enceinte.

Clignancourt est le quartier de Paris qui compte le plus d'habitans. Le boulevard Barbès, les rues de Clignancourt et Ramey sont les voies directes menant à la ville. Ceux qui connaissent le quartier assurent qu'une distinction est à faire entre le Nord et le Sud de la rue Ordener. Au Nord, entre les vastes ateliers des Petites Voitures, des Omnibus, et de la Compagnie du Nord,

réside une population compacte d'employés de chemins de fer, et d'ouvriers qui travaillent le fer et le bois, pour la construction des voitures. A côté d'eux, les chiffonniers sont nombreux; ils sont là, parce qu'il existe des terrains vagues, dont les plus navrans, aux environs de la rue Letort, sont occupés par les roulottes de bohémiens qui ne parlent pas français. Cet endroit est particulièrement surveillé par la police; elle y fait parfois de bonnes prises, car certains hôtels sont un refuge pour recéleurs et malfaiteurs. Les cliens du bureau de bienfaisance sont en nombre : rue du Poteau, impasse du Mont-Viso, passage du Mont-Cenis, rue du Roi-d'Alger, passage des Poissonniers. C'est la partie la plus triste du quartier. Au Sud de la rue Ordener, la misère est beaucoup moins noire. Il existe encore quelques terrains; mais ce sont d'anciens jardins, avec de beaux arbres qui n'ont plus beaucoup à vivre, car on va bâtir. Toutes les maisons qui sont autour ont pour locataires des employés qui vivent de leurs emplois. Quelques-uns ont des loyers de 1 500 à 2000 francs; le reste, c'est-à-dire la majorité, habite de petits logemens; mais ce ne sont pas des malheureux. A droite de la mairie, rues Marcadet, Senart et Eugène-Sue, dans les bâtimens de la Société « La Foncière, » sont recueillis plusieurs milliers de Roumains et de juifs de la Russie méridionale, qui sont tous tailleurs et faiseurs de casquettes. Ils ont des marchands et restaurans à eux; ils ne parlent pas français, ont un très grand nombre d'enfans, et généralement sont malheureux. Ils demandent souvent des secours. On hésite à leur donner, car on sait qu'ils sont aidés par les œuvres spéciales. Un peu plus loin, les magasins Dufayel attirent la clientèle de ceux qui dans Paris achètent à tempérament. Tout autour, s'est développé un commerce actif de meubles, vêtemens, bijouterie, qui fait concurrence à Dufayel dans des boutiques, grandes et petites, aux vitrines engageantes. Sur la butte, l'église du Sacré-Sœur a fait naître une exposition permanente d'images et objets religieux destinés aux milliers de fidèles venant des paroisses de Paris. Toutes les pentes sont habitées comme le quartier voisin; mais il y a moins de maisons neuves qu'aux Grandes-Carrières, et aussi moins de vie galante.

Le territoire de la Goutte-d'Or est occupé, pour plus de moitié, par les ateliers et la gare aux marchandises de la Compagnie du Nord; pour le reste, la densité de la population est

très forte. Dans cet espace qui est grand comme le quart de Clignancourt, bien des points sollicitent l'attention. Ce sont les hôtels de la rue de la Charbonnière, des rues Caplat et des Islettes, qui sont autant de refuges de déclassés, épaves des gares d'arrivée du Nord et de l'Est, suspects au premier chef et surveillés de près par une police toujours inquiète. Ce sont les brocanteurs de la rue Myrrha, épars au milieu des petits boutiquiers dont les étalages se pressent au hasard. C'est au passage Doudeauville une agglomération de journaliers dont les ressources doivent être bien incertaines, puisqu'il y a clientèle pour une boucherie hippophagique. Et pour l'ensemble du quartier, c'est une population d'employés et d'ouvriers de chemins de fer, d'écrivains à la tâche qui font des bandes chez Dufayel, de garçons de courses et de recouvrement, de livreurs, hommes de peine, tous gens de petits emplois. La Goutte-d'Or est très chargée d'indigens et de nécessiteux; ils sont partout : passage Doudeauville, rue de la Goutte-d'Or, rue Ernestine, rue Jean-Robert, rue de la Charbonnière, rue de Chartres.

La Chapelle est un ancien village. Les rues du Curé, de l'Évangile, de la Chapelle, des Roses, portent bien les noms que l'on retrouve dans les communes rurales. Le quartier est enfermé entre les immenses dépendances des lignes du Nord et de l'Est. Il n'est pas isolé; car de très belles voies assurent les communications avec les boulevards. Sur ce terrain sans accident, les entrepreneurs de camionnage ont pu loger leur matériel; ils ont pour cliens tout le commerce parisien, et notamment les grands magasins de nouveautés. Tous ceux qui font le commerce du charbon semblent s'être donné rendez-vous aux abords de la gare du Nord, ainsi que les loueurs de petites voitures dont quelques-uns déjà s'étaient établis dans la Goutte-d'Or. Tout ce monde demande peu. Le seul foyer d'indigence est à l'impasse Pency où se trouvent réunis quelques centaines de journaliers, marchands ambulans et colporteurs. Partout ailleurs, les malheureux sont assez uniformément répartis; ils sont un peu plus nombreux rue Philippe-de-Girard où logent quelques ouvriers de la raffinerie Lebaudy, impasse Dupuy, impasse Molin, rues de Torcy et des Roses.

Le dix-neuvième arrondissement est à la fois le hangar aux matériaux et le garde-manger de Paris. Nous ne sommes pas sur

un territoire d'habitation; c'est un lieu d'industrie et de commerce actif, animé, bruyant, qui attire et captive. Cela du moins est vrai pour les deux premiers quartiers, la Villette et le Pont-de-Flandre, qui sont en plaine; les quartiers d'Amérique et du Combat ont d'autres traits.

A la Villette, la première chose qu'on voit, c'est le canal qui coupe en deux le quartier. Puis les Magasins Généraux, les établissemens de la douane et de l'octroi, la direction des Pompes funèbres, les ateliers de la Compagnie des Petites Voitures, le dépôt des Omnibus, la raffinerie Lebaudy, et dans le Pont-de-Flandre, mais pas très loin de la Villette, la raffinerie Sommier et l'usine à gaz. On a idée déjà du monde qui circule et travaille. Il faut plusieurs milliers de tombereaux ou de camions pour le transport de tout ce charbon, de tous ces bois de construction, de toutes ces farines, de tous ces matériaux, cimens, plâtres, pierres meulières, briques, tuiles, produits chimiques et de ces pierres de taille qui sont venues par le canal. Il a fallu des conducteurs à ces bateaux; il faut des bras pour la décharge. Les quais offrent une animation qui ne cesse qu'avec le jour. Le quartier compte 50 000 habitans, mais il convient d'y ajouter la population des bateaux, qui s'élève à plusieurs milliers d'âmes. C'est un des points les plus vivans de Paris.

Le Pont-de-Flandre a beaucoup moins d'habitans, 15 000 environ. La plus grande part de son territoire est prise par les abattoirs, l'usine à gaz et le canal. L'animation y est intense. De toutes parts, par rues, par chemins de fer et par canaux arrivent au marché les moutons, les bœufs et les porcs que les bouchers de gros et de détail attendent un peu plus loin. Dans la rue de Flandre, il n'existe pour ainsi dire pas de maison où l'on ne voie boucher, charcutier ou tripier. Les débits de vins sont très près les uns des autres; à l'intérieur, derrière des grillages élevés pour cela, se traitent, entre agriculteurs et marchands, des ventes importantes que l'on règle sur place, en argent. Sur les quais, on décharge surtout du charbon pour l'usine à gaz. Dans la rue de Flandre, l'Urbaine a un dépôt de voitures, et de nombreux intermédiaires ont ouvert des bureaux de placement

Toute cette foule n'habite pas le quartier. Ce sont ou bien des commerçans de la ville, ou des propriétaires de la campagne, ou des ouvriers, meneurs de bestiaux, tueurs, maîtres ou garçons d'échaudoirs, qui viennent de Pantin ou Saint-Gervais. Il y a

de bons métiers; ainsi les conducteurs de fardiers, qui dirigent de cinq à huit chevaux, reçoivent de bons salaires et des pourboires sérieux dans les chantiers où ils déchargent leurs pierres. Il y a des ressources en nourriture; car les bas morceaux, dont ne veulent pas les bouchers au détail, sont laissés à bon compte aux journaliers des abattoirs. Malgré cela, ceux qui manquent du nécessaire sont nombreux. Les institutions du genre de celles qui sont encouragées par les Compagnies de chemins de fer, telles qu'économats, caisses de secours, de prêt et d'épargne, font ici défaut. Les salaires, si gros qu'ils soient, sont absorbés au jour le jour; en sorte que le chômage et la maladie sont de véritables fléaux. Cependant, dans le Pont-de-Flandre et la Villette, le travail manque rarement. Les paresseux, les individus sans profession, sont la très rare exception. Les lieux les plus nécessiteux sont : à la Villette, passage Choquet où se sont établis des chiffonniers; rue de Tanger, rue de Flandre, rue Riquet et passage Joinville, où dominent les nombreuses familles de raffineurs; rue d'Allemagne, rue de Meaux et rue Petit, où l'on rencontre beaucoup d'inscrits du bureau de bienfaisance; au Pont-de-Flandre, les rues de Nantes, de l'Argonne, Rouvet, le passage Auvry sont une agglomération de malheureux, composée surtout de débardeurs et sucriers. Et partout, dans l'ensemble des deux quartiers, on subit le contre-coup des accidens de la vie de Paris. Un arrêt dans la batellerie, dans la construction, ou dans l'aisance générale, et tout ce monde en souffre.

Les quartiers en hauteur, Amérique et Combat, sont moins actifs. Il y a trois régions, autour du parc des Buttes-Chaumont; le versant de la Villette qui regarde Paris, les côtes du Pont-de-Flandre et la zone de Belleville. En bas du versant de Paris, dans toutes les petites voies qui partent de la rue de Bolivar et aboutissent au boulevard de la Villette, réside une population très mêlée. A côté des employés du dépôt des Omnibus, des raffineurs, des débardeurs, ont trouvé place, surtout vers les rues Asselin et Monjol, dans des hôtels qui rappellent les plus mauvais lieux du dix-huitième et du treizième arrondissement, des individus sans profession, sans métier, dangereux et paresseux, qui ont valu aux boulevards extérieurs leur mauvais et légitime renom. Le voisinage du quartier industriel de l'Hôpital-Saint-Louis se fait aussi sentir. Il existe boulevard de la Villette des entreprises qui distribuent à domicile la force motrice, et ceux qui

en tirent parti sont des ouvriers habiles en chaussures, en bijouterie, en pièces de fer ou de cuivre. A l'extrémité du quartier du Combat, près de la rue de Crimée, on constate, dans les passages du Nord et du Sud, une réunion assez importante de chiffonniers. La mairie du dix-neuvième arrondissement est dans cette région. Chacun sait que le maire est un sculpteur de grand nom. Les artistes ont, en effet, découvert qu'on pouvait, comme à Montmartre, s'établir dans ce lieu d'altitude. Il reste place aux amateurs, car les terrains non construits occupent encore de grands espaces. On y voit paître quelques chevaux, derrière les murs. Toute la région comprise entre la rue de Crimée, le parc, et le boulevard de la Villette, est très malheureuse. Au numéro 32 de la rue de Meaux, par exemple, il y a plus de 300 ménages dont un quart se compose d'inscrits du bureau de bienfaisance. Le passage des Fours-à-Chaux, la rue des Chaufourniers, la rue Petit, ne sont pas beaucoup moins lamentables.

La région de Belleville, entre le parc et le funiculaire, est un territoire d'habitation. Il existe encore des terrains vagues; mais l'œuvre de peuplement s'est accomplie. On peut user d'un moyen rapide de transport vers le centre. Aussi, un très grand nombre d'employés, d'ouvrières de l'aiguille, des fleurs et de la plume ont-ils trouvé pratique de fixer leur domicile dans la rue de Belleville, sur la pente et sur le plateau. Il y a beaucoup d'ouvriers peintres, vitriers et peintres de lettres ou d'enseignes, et aussi beaucoup de travailleurs en chambre qui produisent, pour les petits industriels des environs du Temple, les articles dits « de Paris » et la petite bijouterie. Comme on voit, le voisinage relatif du canal et des abattoirs n'influe pas sur la composition des habitans. La configuration du sol est suffisante pour en fournir l'explication. Sitôt qu'il faut monter, l'homme cherche ailleurs, à moins qu'il n'ait une raison pour prendre de la peine. Le funiculaire offre ses services à la foule qui fréquente la place de la République; c'est là que la population de Belleville prend sa source. Les pauvres sont légion. Leur présence se trouve pour ainsi dire soulignée par l'existence des boucheries hippophagiques. Toutes les fois qu'on en voit quelque part, on peut être sûr que la région est habitée de la pire façon. A ce point de vue, les rue, passage et impasse du Plateau, la cité du Tunnel, l'impasse Saint-Vincent, la rue Hasard et la rue de la Villette

sont les premières à citer, pour la partie haute du plateau. En avant, il faudrait dire les noms de toutes les rues qui donnent dans la rue Rébeval.

Les côtes du Pont-de-Flandre comprennent toute la partie du quartier d'Amérique qui se trouve dans le rayon d'attraction du canal et de l'abattoir. Les voies d'accès sont la rue de Crimée, la rue d'Hautpoul et la rue David-d'Angers. Elles sont directes. Aussi n'est-on pas surpris de retrouver ici la population des travailleurs des quais, de la raffinerie Sommier et du marché aux bestiaux. L'agglomération comprend en outre des ouvriers d'industrie qui s'occupent d'électricité et de machines à vapeur, et des chiffonniers, qui sont sur un vrai terrain d'élection. Les uns travaillent pour leur compte, les autres pour de grandes entreprises qui leur donnent un salaire. Les gros marchands de chiffons du quartier d'Amérique ont si bien su tirer parti de leurs rebuts, qu'ils couvrent de vêtemens, ayant l'apparence du neuf, une partie de la clientèle des grands boulevards. Les pauvres sont partout. Les familles sont décimées par l'alcoolisme et la maladie; même les femmes s'adonnent à la boisson, au cours de leurs occupations si dangereuses, puisqu'elles passent leur vie au milieu de montagnes d'ordures.

Le vingtième arrondissement est logé presque en entier sur le plateau de Romainville et de Bagnolet; seule une partie du quartier de Charonne est en plaine. Trois des quartiers touchent au onzième arrondissement : Belleville, le Père-Lachaise et Charonne; Saint-Fargeau est tout à fait extérieur; il fait suite à Belleville et au Père-Lachaise. L'arrondissement compte 150 000 âmes. Il a le triste privilège d'être le plus pauvre de Paris; ou, si l'on veut, de venir au même rang que le treizième.

Par comparaison avec ses voisins, Saint-Fargeau peut passer pour aisé. Autrefois, toute cette région était occupée par des maraîchers et des horticulteurs. L'industrie devait être bonne; car, sur les terrains de culture, il y a maintenant de petites villas. Ce ne sont pas des constructions luxueuses, comme à la Muette; mais de très modestes maisons. Ceux de la dernière génération assurent que de leur temps tout le haut Belleville était morcelé en petits domaines bourgeois. C'était le rêve des petits boutiquiers d'avoir là maison et jardin; et comme il suffisait de peu d'argent pour s'établir, ils ont eu vite fait de former des groupemens importans. Le sol ne se prête pas facilement à la

construction de hautes maisons. Le sable et la terre glaise, qu'on rencontre partout, obligent au creusement de puits profonds pour les fondations, et à des travaux d'art qui supposent la mise en œuvre de gros capitaux. Cependant, peu à peu, le quartier se modifie, la population compte déjà 15000 âmes, les moyens de transport, dans les directions de l'Opéra et du Château-d'Eau, s'améliorent tous les jours; les maraîchers s'en vont, ne laissant derrière eux que quelques horticulteurs qui font des fleurs pour les cimetières; l'aspect champêtre du lieu est évidemment menacé. Mais la population jouit encore de commodités réelles; elle est tranquille, vit de ses rentes, ou de son travail; les mauvais garnis n'ont pas encore paru. C'est un séjour de sages, quelquefois d'heureux. Il y a des ombres dont nous n'avons rien dit; l'impasse du Progrès, l'impasse Haxo, le passage Boudin sont des refuges où les malheureux s'entassent en des maisons basses, perdues dans des espaces considérables, absolument dépeuplés, dont quelques-uns mesurent 80 000 mètres carrés. Là, c'est la solitude qui encadre la misère.

Pour le reste de l'arrondissement, ce qui frappe, ce sont les différences qu'on constate dans l'extérieur des habitans, suivant qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne des boulevards. Il y a comme une série d'étages dans la population.

En parcourant le quartier du Combat, il a fallu formuler un regret à la vue de ces misérables garnis qui avoisinent le boulevard de la Villette. A Belleville, c'est une plaie vive qui s'étale et se prolonge tout le long de Ménilmontant et dans le Père-Lachaise. Toutes les rues, dans le bas des deux quartiers, sont remplies de ces affreux immeubles, malpropres, surpeuplés, où logent, à la semaine, souvent à la nuit, plusieurs milliers de créatures, hommes et femmes, qui vivent d'expédiens et de délits. Les souteneurs, les filles, les repris de justice sont là, comme à l'affût des occasions qui peuvent s'offrir à leur portée. Pourquoi faut-il que, sous les mêmes toits, on trouve des travailleurs? Ils veulent payer moins cher, ou plus commodément, leur logement. Ils perdent, à ce calcul, ce qu'ils ont de bon au cœur et leur moralité. Cette clientèle se tient si mal que les logeurs, aux époques de distribution des bons de logement, reçoivent, comme des hôtes de choix, les malheureux qui leur sont envoyés par les asiles de nuit. On a beaucoup parlé d'habitations à construire pour les ouvriers. C'est ici que l'on

peut mesurer l'étendue des besoins et le néant des résultats.

Il n'est pas possible de n'être pas frappé du nombre et de l'importance des coopératives ouvrières de consommation qui rayonnent sur le vingtième, sur le onzième et sur la partie du dix-neuvième qui se confond avec Belleville. Il est de ces sociétés qui comptent 20 000 membres, d'autres 10 000, toutes plusieurs milliers. Elles se proposent d'acheter au meilleur compte et de revendre au prix coûtant les objets d'alimentation, de vêtement, de chauffage qui sont indispensables pour vivre. Et par année, ou par semestre, on distribue aux adhérens les bénéfices réalisés sur les prix de vente. Cet appât du *boni* à toucher a fait des prodiges. Dire quelle est la clientèle de ces institutions, c'est passer en revue tout le meilleur de la population du vingtième. Ce sont des ouvriers du fer, du bois, du bâtiment qui descendent chaque jour à leur travail dans le centre de Paris, surtout dans le onzième; ou bien se rendent par la ligne de ceinture à Montmartre, aux Ternes, même à Javel pour s'occuper dans les usines. Ce sont de petits employés qui appartiennent à des services publics, octroi, travaux, police, bureaux des préfectures ou des ministères; ou à des entreprises privées où ils sont métreurs, comptables, commis de magasins. Ce sont des ouvrières dont le métier se rapporte à la passementerie, à la confection, aux modes; on peut évaluer à près de 20 000 le nombre des femmes qui, dans Belleville et le Père-Lachaise, vivent de ces professions. Tout ce monde est là, parce que les ressources sont modestes et qu'il fallait trouver au meilleur compte le logement et la nourriture.

On peut dire qu'il n'y a pas d'industrie spéciale au vingtième arrondissement. Sans doute, on pourrait citer quelques fonderies, quelques manufactures, quelques fabriques. Mais tout cela ne peut faire vivre qu'une part infime de la population. Aux premières heures du jour et le soir, quand est finie la journée de travail, c'est un mouvement fantastique de tous les adultes, hommes et femmes, qui s'en vont ou reviennent. Dans la journée, les quartiers sont comme frappés de sommeil. Seuls les marchés et la rue des Pyrénées ont encore un peu d'animation. Les ménagères s'occupent des intérieurs, font des provisions et soignent les enfans. Ici, il y en a presque autant qu'au treizième. Il en résulte une évidente obligation d'assistance que les pouvoirs publics ont volontiers reconnue. Quant aux denrées alimentaires, elles sont d'un prix extraordinaire de bon marché. On trouve

dans ces régions habitées par les pauvres, des viandes, des légumes et des fruits qu'il serait impossible de découvrir ailleurs.

Peut-être, jusqu'ici, n'avons-nous point insisté suffisamment sur les manifestations de misère que l'on rencontre partout Nous savons que 6000 indigens reçoivent des allocations périodiques; le nombre de ceux qui demandent des secours, au cours de l'année, est évalué à 40000. Il est de vieux immeubles qui sont de véritables casernemens de misérables. De nombreux numéros seraient à citer; à Belleville : rues de Belleville, de Tourtille, du Pressoir, Piat; — au Père-Lachaise : rues des Amandiers, de Ménilmontant, Orfila, des Partants, Duris; — à Charonne : rues des Haies, Courat, Saint-Blaise; et, entre tous, l'hôtel du passage Brémant, qui ne contient pas moins de 400 chambres ou petits logemens. Sur les terrains non construits notamment dans la rue des Pyrénées, on rencontre des agglomérations de roulottes et de baraques faites de planches, de toile, de carton bitumé, parfois de vieilles boîtes à sardines; là trouvent refuge des forains, des brossiers, des repasseurs de couteaux, des rétameurs de casseroles, des fabricans de paniers, des éleveurs de pigeons, des brocanteurs et des chiffonniers. Le prix des loyers varie, de 3 francs par semaine à 5 francs par mois pour un terrain où une famille peu exigeante parvient à camper.

Le brocantage semble être une occupation répandue. On restaure du mieux qu'on peut des effets d'habillement pour les offrir aux amateurs, sur le « marché aux puces, » près la Porte de Montreuil. Les chiffonnières du treizième viennent y vendre leur travail; elles s'y rencontrent avec les biffins et chineurs de Belleville, de la rue des Amandiers et de la place de la Réunion. Toute la banlieue d'alentour, Montreuil, Bagnolet, les Lilas, concourent à la foule des acheteurs. C'est le pendant du marché aux ferrailles de la Porte d'Ivry.

Ce marché est à l'extrémité du territoire de Charonne. Comme le sol s'est abaissé, l'industrie a reparu. Voici des fabriques de coton, des brasseries, des chocolateries, des entreprises de transport, l'usine à gaz, le métropolitain; on parle de construire, vers la rue Saint-Blaise, une gare aux marchandises. En attendant la suite de ce projet, les abords du boulevard Davout sont occupés par une armée de chiffonniers dont beaucoup entassent des peaux de lapins. Ils trouvent à écouler leurs provisions chez les coupeurs de poils qui préparent les chapeaux

de soie. Comme on voit, l'ouvrier peut, en cet endroit, trouver sur place un salaire, et la région se distingue tout à fait, à ce point de vue, du reste de l'arrondissement.

Nous avons ainsi passé une rapide revue de tous les arrondissemens. Si l'on voulait rayer l'un d'eux de la carte, on ferait beaucoup plus que diminuer la ville; on la priverait d'un de ses caractères essentiels. Chacun de ces arrondissemens a une physionomie originale, et souvent on pourrait faire la même observation pour les quartiers. Ils se distinguent les uns des autres, par l'aspect extérieur, par l'étendue, par la densité de la population, par la nature des professions qu'exercent leurs habitans.

S'il avait fallu faire une étude complète, nous aurions dû parler des rapports intimes de Paris avec les grosses agglomérations de la banlieue qui sont voisines. Les malheureux s'aperçoivent vite que les secours sont plus accessibles dans la ville que hors des murs. La population de la capitale se charge ainsi des élémens les plus suspects des communes suburbaines. C'est là un phénomène constant, particulièrement sensible dans les arrondissemens de la périphérie. Mais notre objet n'était pas de présenter un travail définitif. C'est une simple esquisse que nous avons présentée, pensant bien qu'il faudrait un autre effort et d'autres moyens pour dégager tous les traits des arrondissemens parisiens.

HENRI BONNET.

LES
IRRIGATIONS EN ÉGYPTE

ET

LES PROJETS RÉCENS DU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

I

« L'Égypte est un don du Nil. » On ne saurait trop citer ce mot d'Hérodote. En écoulant ses eaux limoneuses dans la Méditerranée, le Nil a recouvert de terre végétale l'étroite bande de désert qu'il arrose. Chaque année, à époque fixe, la masse fluide charriée à travers la longue oasis formée par le dépôt de la terre en suspension dans le fleuve, enfle et grossit; son niveau s'élève rapidement; bientôt elle déborde, fécondant ses rives par une inondation que l'industrie de l'homme a su rendre régulière et bienfaisante en la modérant et en la dirigeant. Étrange phénomène, grâce auquel est née une des civilisations les plus anciennes et dont les causes restèrent si longtemps mystérieuses!

Les explorateurs ont, vers le milieu du XIXe siècle, dévoilé ce mystère. Nul n'ignore maintenant que le Nil proprement dit est formé par la jonction du Nil Blanc, déversoir des grands lacs équatoriaux Albert et Victoria, qui se fraye péniblement un passage à travers d'immenses marécages et du Nil Bleu qui, sorti du lac abyssin Tsana, parcourt dans un long circuit 1350 kilomètres avant de rejoindre, en aval de Khartoum, à près de 4000 kilomètres du lac Victoria, l'autre branche, déjà

grossie de nombreux cours d'eau. A partir de ce point, le grand fleuve ne reçoit plus qu'un seul affluent digne de mention, c'est l'Atbara, rivière torrentielle qui joue un rôle important dans la formation de la crue et dont la source jaillit en Abyssinie. Puis, de Berber à la Méditerranée, le père des eaux traverse 2700 kilomètres sous le ciel le plus chaud et le plus sec, donnant toujours, ne recevant jamais, cheminant le plus lentement possible comme pour laisser l'homme jouir tout à son aise des richesses qu'il transporte. Sa pente est en effet très faible; on l'évalue à 8 pour 1000, de sorte qu'Assouan, située à 86 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, en est éloignée de 1100 kilomètres. En amont de cette ville, la vallée se relève, il est vrai, assez brusquement en étages rocheux qui forment les six fameuses cataractes et qui se succèdent sur une longueur de 565 kilomètres, avec une hauteur de chute de 200 mètres, mais, plus au Sud, le sol redevient plat et Khartoum, séparée par 3000 kilomètres de la mer, n'est que de 390 mètres plus élevée qu'elle.

On sait aussi pourquoi le débit du fleuve s'élève chaque année à date fixe de 400 à 9000 mètres cubes par seconde (1), coulant tranquillement et parcimonieusement durant l'hiver et une partie de l'été, s'enflant et roulant tumultueusement des flots troubles de juillet à novembre. C'est que le Nil Bleu et l'Atbara, ces deux grands torrens, « lui apportent, comme le dit Bossuet (2), les pluies et les neiges » d'Abyssinie.

Si l'Égypte est un don du Nil, c'est un don que l'esprit ingénieux, et les bras infatigables de l'Égyptien ont su faire fructifier. N'était le travail intense et patient des « fellahs, fils de la terre, » la rive du Nil serait vraisemblablement restée ce qu'elle était, à en croire Hérodote, lorsque le roi Ménes devait protéger par

(1) M. Barois, auteur d'un remarquable ouvrage sur les *Irrigations en Égypte*, a calculé que le Nil charrie au total, en une année moyenne, 94 milliards de mètres cubes dont 60 durant les mois d'août, de septembre et d'octobre. Mais ces calculs ne peuvent être qu'approximatifs, car le débit du Nil varie non seulement de saison en saison, mais d'année en année.

(2) *Discours sur l'histoire universelle*, III, 3. L'opinion exprimée par Bossuet est très ancienne, Hérodote, II, XXII, la réfute vivement. Elle est pourtant conforme aux dernières observations. « Concluons, dit sir W. Garstin, conseiller aux Travaux publics en Égypte (*Report upon the Basin of the Upper Nile*, 1904, p. 171) que le Nil blanc ne contribue pratiquement en rien à la crue. Celle-ci dérive entièrement du Nil bleu et de l'Atbara. D'autre part, l'eau qui passe à Assouan au printemps et au début de l'été est due presque entièrement aux grands lacs déchargés par le Nil blanc. » Cf. *Some problems of the Upper Nile; Nineteenth century Review and after* p. 345.

une digue les environs de Memphis : un vaste marécage, et, sans le système d'irrigation qui les contient, les canalise et répartit leurs eaux, les crues, bienfaits annuels du grand fleuve, ne feraient sans doute pas vivre la vingtième partie de la population qui pullule et foisonne joyeusement depuis la région des cataractes jusqu'aux dunes du Delta. La vieille description qui montre le Nil débordé, couvrant la plaine de limon et, son œuvre fécondante accomplie, rentrant paisiblement dans son lit pour laisser d'heureux cultivateurs ensemencer une terre ameublie et fertilisée est tout imaginaire. Au moment de fortes crues, les fellahs ont au contraire beaucoup de peine à défendre contre les assauts du flot les digues qui abritent leurs champs. Moins poétique peut-être, la réalité n'en est que plus belle. Le système d'irrigations qui émerveilla Hérodote est aussi ancien que la civilisation égyptienne. Les bassins, les réservoirs et les canaux décrits par le vieux voyageur avaient fait l'Égypte dont ils entretenaient et développaient la vie, ou plutôt ils n'étaient autre chose que l'Égypte elle-même. La situation n'a pas changé, loin de là; plus que jamais l'Égypte reçoit la vie des ouvrages d'art qui emmagasinent l'eau et la font circuler dans ses terres, tout de même que le sang circule dans nos artères et dans nos veines. Ces ouvrages sont-ils négligés, l'Égypte s'affaiblit et s'appauvrit, son sol se stérilise, des famines répétées déciment sa population. Aussi leur établissement, leur surveillance et leur entretien ne sauraient-ils être évidemment abandonnés à l'initiative individuelle, par la force des choses bornée et égoïste. Sans une direction et un contrôle uniques, il n'y aurait que désordre et confusion. C'est donc le pouvoir central qui doit distribuer l'eau à toute l'Égypte, et l'on peut dire que, nulle part mieux que dans ce pays, la nécessité d'un gouvernement éclairé, prévoyant, économe n'est aussi grande, nulle part les charges imposées par le fisc aux contribuables plus faciles à justifier.

Le problème de l'irrigation, dont je vais dans un instant indiquer les données actuelles, s'est posé de tous temps en Égypte, car ce pays n'a jamais cessé d'être une conquête de l'homme, aidé du Nil, sur le désert. Il y a trois quarts de siècle, ces données se sont toutefois modifiées en même temps que l'agriculture égyptienne se transformait. L'introduction de nouveaux produits, tels que la canne à sucre et le coton, ou plutôt la généralisation de leur culture, imposèrent un nouveau régime des eaux. Entre-

prise par Mehemet-Ali, complétée par les Anglais, cette œuvre gigantesque dont le couronnement semblait avoir été réalisé lorsque fut inauguré le barrage d'Assouan, a-t-elle donné ce que ses initiateurs en promettaient? Les craintes que son avenir inspire à certains esprits sont-elles justifiées? Est-elle susceptible de nouveaux développemens au moyen de travaux exécutés dans le Soudan, au besoin en Abyssinie, ou plus simplement en Égypte? Ces questions occupent beaucoup les esprits depuis quelque temps, au Caire et à Alexandrie, et fournissent un sérieux aliment aux spéculations des financiers. La décision prise en mars 1905 par le ministère khédivial des travaux publics, de surseoir à la surélévation du barrage d'Assouan, le décret promulgué à la suite de cette décision pour interdire la vente des biens de l'État, sont encore vivement discutés. La construction, décidée récemment d'un nouveau barrage à Esneh, achève de faire des irrigations égyptiennes, dans le présent et dans l'avenir, une question d'actualité qu'il est intéressant de faire connaître, sous une forme accessible, au public français.

II

Maintenir le fleuve dans son lit et ne lui permettre d'en sortir que pour remplir, aux temps fixés, les bassins et les canaux; lui emprunter la plus grande quantité d'eau possible; diriger cette eau de façon à fertiliser la plus vaste superficie de terre, de la manière la plus efficace; enfin, point essentiel, l'évacuer lorsque, devenue inutile, elle menace de nuire au sol autant qu'elle lui a profité; ainsi se pose le double problème de l'irrigation et du drainage.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, ce problème fut résolu, plus ou moins efficacement suivant les époques, par un procédé assez simple, habituellement désigné sous le nom de système de l'inondation, et qu'on ferait mieux d'appeler le système des bassins. Ces bassins sont formés au moyen de digues, dans la longue cuvette qui sépare les bancs du Nil, surélevés par les alluvions que le courant y dépose depuis des siècles, du désert dont les bords surplombent partout d'une dizaine de mètres, la vallée fertile.

Qu'on se représente deux digues parallèles, distantes de huit à dix kilomètres et coupant à angle droit, d'un côté une troi-

sième digue qui longe le rivage, de l'autre le talus du plateau des sables. Une prise d'eau, percée en amont dans la digue riveraine et plus ou moins prolongée en canal, sert à remplir le bassin lorsque la crue atteint le point voulu. On ferme la digue dès que l'eau est parvenue à un niveau de $1^{m},50$, puis, quand cette nappe liquide a fertilisé le sol, on l'évacue dans le fleuve au moyen de déversoirs ménagés en aval du bassin.

Tel est, dans ses grandes lignes, le procédé qui fut tant de siècles seul connu en Égypte et qui y est encore en usage actuellement dans plusieurs régions. La pratique a compliqué ce schéma primitif, de diverses modifications. Voici la plus importante : au moyen d'une digue parallèle, on sectionne la vallée dans les endroits où elle est très large, en deux bassins qui peuvent être de niveaux différens. Autre perfectionnement très ancien : les digues des bassins contigus communiquent de sorte que les bassins se commandent, le déversoir d'un bassin servant de prise au bassin inférieur. Une chaîne de bassins qui, sur la rive gauche du Nil, d'Assouan au Caire, ne mesure pas moins de 900 kilomètres, résulte de cette disposition grâce à laquelle on économise une énorme quantité d'eau en cas de crue insuffisante, tout en obtenant une vidange plus régulière.

La mise en œuvre du procédé, si simple en apparence, qui vient d'être décrit, soulève de grandes difficultés : aussi a-t-elle subi bien des vicissitudes. Dès qu'un despotisme déréglé épuisait l'Égypte ou qu'une anarchie prolongée la laissait retourner à l'état de nature, ce pays devenait la proie des deux fléaux qui le guettent : aridité des terres mal irriguées, pestilence marécageuse des terres mal drainées.

Hérodote (1) nous montre la vallée du Nil barrée par d'immenses digues qui, creusées de canaux sur mille points, reliaient entre eux les archipels des villes innombrables, alors que la crue, régularisée ou, tout au moins, déchargée de son trop-plein par le lac Mœris, transformait l'Égypte en une autre mer Égée. A vrai dire, cette description convient bien mieux à l'Égypte de la belle époque, encore vivante dans l'imagination des prêtres, qu'aux choses réellement observées par l'historien voyageur. Déjà, sous la domination persane, cette organisation avait périclité. Les Lagides et les Romains la restaurèrent. Le Delta et la

(1) *Histoire*, II, XCVII.

vallée du Nil étaient alors dits justement le grenier de Rome. Quelques siècles plus tard, en dépit de la mauvaise administration des Byzantins, cette contrée était encore si fertile qu'elle enchanta les Arabes conquérans comme l'image du paradis promis par le Prophète. Quelles vicissitudes traversèrent ensuite, sous les diverses dynasties musulmanes, les grands travaux qui dispensent à l'Égypte la vie et la richesse? Pour répondre à cette question, il faudrait distinguer suivant les époques. Il y a plus d'un siècle, au moment où l'oligarchie des Mameluks fut balayée par l'expédition française, les fellahs, à en croire un mémoire publié dans *la Description de l'Égypte* par Le Père, un des savans qui accompagnaient Bonaparte (1), luttaient village contre village pour « détourner du réservoir commun l'eau qui leur était nécessaire, sans égard pour leurs voisins..., soumettre l'arrosage de tout un canton au sort d'un combat, et couper à main armée les digues, afin d'évacuer au grand préjudice de leurs voisins la surabondance des crues dont ils redoutaient un trop long séjour sur leur terres. » Ainsi privés d'eau ou inondés, bon nombre de ces malheureux se réfugiaient dans le désert où ils demandaient leur subsistance à une vie nomade et pillarde. Dieu sait ce que l'Égypte serait devenue si cet affreux désordre avait continué!

III

Méhémet Ali ne se contenta pas d'y mettre fin : soucieux de développer dans ses États des cultures nouvelles et rémunératrices, il entreprit une transformation radicale du système traditionnel des irrigations. Les avantages de ce système sont très grands : il réduit au minimum le travail agricole et n'épuise jamais le sol. En revanche, il ne permet normalement qu'une récolte d'hiver. Dès que l'eau a été évacuée, laissant la terre humectée, ameublie et recouverte d'une couche fertilisante de limon, c'est-à-dire entre novembre et décembre, le paysan sème des céréales, des légumes ou du fourrage, il récolte de mars à mai. Puis la terre reste en friche jusqu'à ce que le Nil l'ait recouverte de nouveau. Exceptionnellement, il est vrai, une seconde récolte (dite *kedi* ou *nabari*) de sorgho, de maïs et

(1) *Memoire sur la vallée du Nil et le miqyaz de Rodah*, t. XVIII, édit. de 1824, p. 583. *Ibid.*, XVII, p. 141.

autres produits qui croissent rapidement, peut être obtenue en juillet dans les parties basses, susceptibles d'être arrosées au moyen de l'eau des puits ou au contraire sur les terrains élevés que la crue atteint plus tardivement. Mais la règle, imposée par le système de « l'inondation, » est une seule récolte annuelle de ces produits qui croissent dans les parties froides de l'Europe aussi bien qu'en Égypte et servent essentiellement à la consommation locale.

Devenu le maître omnipotent de l'Égypte, Méhémet Ali, qui, pour des raisons historiques trop longues à exposer, considérait ce pays comme sa propriété, vit dans le développement des cultures industrielles : canne à sucre, coton, etc., le moyen de se constituer un trésor inépuisable et, par là, d'entretenir une armée et une flotte invincibles. Pendant que, sous ses ordres, des ingénieurs anglais et surtout français installaient un peu partout des sucreries, des filatures, des tissages, des fabriques de drap et d'autres marchandises dont il se réservait jalousement le monopole, ses intendans encourageaient et au besoin contraignaient les fellahs à semer ou à planter les produits destinés à alimenter ses usines de matières premières. Il serait inexact de prétendre, comme on le fait souvent, que le pacha introduisit en Égypte ces cultures riches et épuisantes. Elles s'y trouvaient déjà lors de l'expédition française, mais seulement à l'état d'exception. là où le voisinage immédiat du Nil ou du canal permettait d'arroser toute l'année, et le mémoire de Girard sur l'agriculture et l'industrie de l'Égypte (1) estime qu'elles y occupaient à peine la douzième partie des meilleures terres. Méhémet Ali se borna à les développer, à les généraliser, à perfectionner les procédés à l'aide desquels elles étaient obtenues, enfin à améliorer leur rendement, en substituant la canne des Antilles à la canne indigène et en faisant semer partout les graines d'un cotonnier découvert en 1821 dans un jardin du Caire par le Français Jumel.

Dans cette intention, il dut transformer le système d'irrigation traditionnel. Avec ce système, nous l'avons vu, le sol ne pouvait normalement être cultivé qu'en automne et la récolte devait être terminée au printemps. Or le coton, planté en avril, ne se cueille qu'en septembre, et la canne à sucre ne peut être coupée qu'au début de l'hiver. Pour tirer un excellent parti de

(1) *Description de l'Égypte*, t. XVII.

ces plantes, il fallait donc faire le contraire de ce qu'on faisait jusque-là : préserver les terres de l'inondation durant la crue et les arroser abondamment tant que le fleuve est à l'étiage. Ce n'est pas tout : ces terres, les meilleures dont il disposât, le cultivateur se contentait d'autant moins d'en retirer des cultures d'été là où il pouvait le faire, que ces cultures, très épuisantes, ne doivent intervenir qu'une année sur deux ou sur trois. La nécessité de profiter de l'hiver durant ces années intermédiaires, pour semer du fourrage ou des céréales, s'imposait donc à lui.

En tenant compte de toutes ces données, on procéda de la manière suivante. Le Delta était sillonné de canaux qui alimentaient les bassins. Ces canaux furent approfondis jusqu'à ce que leur plafond se trouvât entre un mètre et un mètre cinquante au-dessous des basses eaux; ils reçurent des biefs, des vannes et autres appareils régulateurs appropriés à leur nouveau rôle qui était de distribuer l'eau toute l'année et, sur ce modèle, on en établit de nouveaux. On réalisa ainsi et seulement en Basse-Égypte, notons-le, une combinaison qui tient à la fois du système de l'inondation et de celui de l'irrigation permanente ou *pérenne* telle qu'elle fonctionne actuellement. Pendant la crue on inondait tout le Delta, sauf dans les endroits où le coton n'avait pas encore été enlevé (car Méhémet Ali avait surtout songé à cette culture) ; la crue passée, on curait les canaux qui devaient arroser les terres pendant l'étiage. Des machines élévatoires à bras ou à manège, plus rarement des pompes, permettaient d'utiliser l'eau amenée par les canaux à proximité des champs. Le tout, observe M. Linant de Bellefonds, un des ingénieurs qui ont le plus efficacement travaillé à l'œuvre des irrigations, « avec beaucoup de peine et de grandes dépenses. »

Le résultat ne répondit pas à l'effort. Les Orientaux sont généralement enclins à « faire grand, » et, plus que personne, le pacha était possédé de cette manie. Les canaux, établis avec des dimensions démesurées, s'engorgèrent d'autant plus facilement que leur courant, trop large et trop superficiel, était plus faible. Quinze mille corvéables durent chaque année travailler quatre mois à les curer. Au surplus, le plan ne péchait pas seulement par l'exécution, la conception même en était fausse. S'il est facile en effet de dériver l'eau du fleuve lorsqu'il coule à pleins bords, il devient très malaisé de le faire la crue finie, alors que

le courant, lent et bas, suffit à peine à remplir son lit. Comment résoudre cette difficulté?

Par un travail colossal et sans précédent : un barrage jeté d'une rive du Nil à l'autre et pouvant refouler l'eau jusqu'à la dernière goutte dans les canaux établis en amont. On devait ainsi élever le niveau du fleuve au point voulu pour arroser en toutes saisons les terres les plus hautes. Cette idée, exprimée par Bonaparte en termes saisissans, donnait la solution du problème de l'irrigation pérenne. Préparée par des travaux du même genre établis sur les principaux canaux, elle fut en partie réalisée, de 1842 à 1863, par Mougel bey, ingénieur français au service du vice-roi. Il ne pouvait y avoir d'hésitation sur la partie du fleuve destinée à servir d'assiette au barrage. Ce devait être le lieu indiqué par Bonaparte, le sommet du Delta, bifurcation des branches de Rosette et de Damiette : « Un travail que l'on entreprendra un jour, avait dit Bonaparte, sera d'établir des digues qui barrent les branches du Nil au Ventre de la Vache, ce qui, moyennant des batardeaux, permettra de laisser passer successivement toutes les eaux du Nil dans l'Est et dans l'Ouest et, dès lors, de doubler l'inondation. » C'est donc là, dans un site verdoyant et fleuri, que fut édifié, sur 130 arches armées de portes, cet ouvrage long de près de deux kilomètres qui commande cinq grands canaux sans compter les deux bras du Nil. Pressée par l'impatience de Méhémet Ali, l'exécution en avait été sommaire et incomplète ; aussi le résultat fut-il presque dérisoire : un relèvement utile maximum de cinquante centimètres seulement au lieu des quatre mètres cinquante en vue desquels le barrage avait été conçu ! Mais les piles, hâtivement placées sur un fond instable, ne pouvaient supporter une pression plus forte.

Telles étaient les grandes lignes du plan des irrigations. En 1882, au moment où le contrôle anglais fut établi en Égypte, ce service fonctionnait, somme toute, mal, et cela en raison même des perfectionnemens qu'y avaient introduits les khédives. Le système de l'inondation présente un double avantage : grande simplicité d'application et d'entretien, conservation indéfinie de la fertilité du sol. Resté en vigueur dans la moitié du pays, il avait été remplacé en Basse-Égypte par le système plus savant et partant plus compliqué, de l'irrigation pérenne qui absorbait presque entièrement l'attention et les ressources du gouvernement. Le ministère des Travaux publics, préoccupé de dévelop

per la culture riche et intensive du coton, avait négligé l'entretien des bassins sans que le double réseau de canaux et de drains, grâce auquel s'accomplit l'irrigation estivale, y gagnât beaucoup. D'une part, les canaux d'arrosage étaient mal disposés, mal réparés, mal nettoyés, mal défendus contre les rigoles et les pompes des riverains; leurs vannes, là où il en existait, fonctionnaient de travers; d'autre part, les canaux de drainage, dont l'utilité ne se fait sentir qu'à la longue, étaient abandonnés, parfois même transformés en canaux d'arrosage. Des régions entières furent converties ainsi en marécages, d'autres, saturées de sel, devinrent incultes. Les causes de cet insuccès d'un système ingénieusement conçu sont très bien mises en relief dans le livre écrit sur l'œuvre des Anglais en Égypte par lord Milner, ancien sous-secrétaire d'État au ministère khédivial des Finances. « L'exécution de ce système était trop difficile, étant donnée la situation des hommes chargés de l'appliquer... Méhémet Ali avait confié cette mission à des ingénieurs français fort distingués. Conseillers savans et habiles, mais simples conseillers, ils ne pouvaient surveiller le travail de leurs agens disséminés dans les provinces ni s'opposer à ce que ceux-ci faisaient contre leurs instructions à l'instigation des influences locales ou sur l'ordre de *moudirs* (préfets) ignorans (1). »

IV

Sur ces entrefaites, des ingénieurs anglais, formés par un séjour dans les parties de l'Indoustan que le climat et l'agriculture rapprochent beaucoup de l'Égypte, assumèrent la direction effective du ministère des Travaux publics, et l'irrigation égyptienne entra dans une phase nouvelle. Ils travaillèrent tout d'abord à réparer et à corriger l'état de choses existant, se réservant d'innover et de créer au moment opportun. Seul un technicien écrivant pour des techniciens pourrait décrire ce labeur patient et sagace. Bornons-nous à résumer cette première phase en quelques lignes.

A deux reprises les assises du barrage furent renforcées ou refaites; pourvu de vannes et d'écluses, il retient maintenant cinq mètres à l'étiage. Enrichi de nouvelles et importantes

(1) *England in Egypt*, p. 285-286.

unités, le double appareil des canaux d'arrosage et des canaux de drainage fonctionne désormais régulièrement et efficacement, il permet d'irriguer toute l'année les terres soumises à l'irrigation pérenne. Enfin, une fois le système inauguré par Méhémet Ali rendu efficace et complété, l'antique procédé des bassins fut à son tour remis en état et perfectionné.

Plus naturel et plus simple que le nouveau, ce mode d'irrigation laissait alors moins que lui à désirer. Les ingénieurs anglo-égyptiens, dont l'attention était absorbée par les travaux d'irrigation pérenne du Delta, le considéraient comme provisoire et destiné à être, tôt ou tard, remplacé; mais la mauvaise crue de 1888 qui laissa en Haute-Égypte 110 000 hectares sans eau et entraîna 300 000 livres égyptiennes (1) de perte pour le Trésor, leur rappela que les bassins qui occupaient une surface encore si considérable ne pouvaient être impunément négligés. Le colonel Ross, alors chef du service, entreprit donc immédiatement leur aménagement sur un plan rationnel.

En poursuivant, avec un grand esprit de suite et beaucoup de patience, cette œuvre technique, les ingénieurs anglo-égyptiens ne perdaient pas de vue l'organisation administrative de leur service. Depuis plusieurs années, grâce aux dispositions législatives ou réglementaires qu'ils inspirèrent, grâce surtout à la manière dont ces mesures furent appliquées, une administration active, éclairée, prévoyante, économe tire le meilleur parti possible du fleuve, dont elle distribue les eaux suivant des règles générales et équitables.

La fonction des agens du département de l'irrigation est difficile autant que laborieuse. Le système de travaux qu'ils administrent est encore incomplet et perfectible, ils ont à l'améliorer, à le développer et même à le transformer, ils ont surtout à l'entretenir et à le réparer. Aux causes générales qui, dans tous les pays, contribuent à la détérioration des travaux de voirie, des causes particulières s'ajoutent en Égypte. Très sèche et très friable, la terre battue dont se composent les digues se désagrège et se fend facilement. Le limon que charrie le courant se dépose dans les canaux qu'il faut curer souvent pour qu'ils ne s'engorgent pas. L'eau, imparfaitement drainée, sature les bas-fonds; ailleurs elle s'évapore au soleil, laissant derrière elle

(1) La livre égyptienne vaut 25 fr. 92.

des érosions salines d'autant plus stérilisantes qu'elles ne sont jamais lavées par la pluie. Enfin la crue, qui monte très vite de juin à juillet, impose chaque année, non seulement des travaux temporaires destinés à défendre les digues et à protéger les terres riveraines, mais une surveillance minutieuse et constante à laquelle la population est tenue par voie de corvée, sans que, lors des fortes crues, puisse toujours être évitée l'inondation qui entraîne champs et villages.

Plus délicate et plus périlleuse encore que cette partie technique, la distribution des eaux, leur ménagement et leur mise en réserve, la part plus ou moins grande à laquelle peut prétendre sur elle l'initiative des populations, exigent une honnêteté, une fermeté, un jugement et un tact qu'on imaginerait difficilement. Longtemps le pouvoir de l'administration fut, non seulement absolu, mais arbitraire ; aucune règle écrite n'en précisait les applications et n'assurait de recours aux particuliers contre les abus qui pouvaient être commis à leur préjudice.

De cette omnipotence discrétionnaire M. Barois donne deux raisons plausibles qu'il tire : la première de la condition juridique du sol dont, jusqu'à une époque récente, la propriété, au moins théorique, appartenait presque entièrement à l'État ; la seconde du système d'irrigation par inondation dans lequel toute la région renfermée dans les digues d'une chaîne de bassins est irriguée puis asséchée d'un seul coup, sans que l'initiative individuelle ait à intervenir, les particuliers n'agissant guère que pour satisfaire aux corvées et payer l'impôt.

Aujourd'hui la propriété privée du sol a été établie, par une série de décrets, sur toutes les terres sans distinction. D'autre part l'introduction en Égypte de l'irrigation pérenne a donné au travail des propriétaires agissant isolément une valeur et une efficacité telles qu'il a fallu le limiter et le réglementer législativement. Divers décrets promulgués depuis 1880 (1) déterminent les canaux et les drains qui appartiennent au domaine public, les travaux publics qui sont à la charge de l'État et ceux qui restent aux soins des particuliers, les sacrifices susceptibles d'être imposés aux propriétaires dans un intérêt général et les indemnités qui peuvent en résulter à leur profit, les cas dans lesquels la corvée peut être exigée des fellahs suivant certaines

(1) Décrets des 25 janvier 1881, 12 avril 1890, 22 février 1894, 29 juin 1899, etc.

règles nettement précisées, les conditions d'établissement et d'emploi des pompes et machines élévatoires possédées par des particuliers, etc.

Nonobstant ces dispositions édictées pour protéger l'individu contre le bon plaisir de l'administration, celle-ci a gardé un pouvoir discrétionnaire très considérable qu'elle exerce suivant les besoins du moment et les exigences de l'intérêt général. Ce pouvoir va jusqu'à interdire aux propriétaires, lorsque la crue est trop faible, d'irriguer certaines terres au moyen de machines élévatoires ou de semer le maïs et le riz avant une certaine époque, afin de ne rien distraire de l'eau nécessaire au coton, culture vitale grâce à laquelle l'Égypte paye les intérêts de sa dette publique et balance ses importations ; il se manifeste encore par la mesure prise chaque année depuis 1886 et connue sous le nom de *rotations*. Dans le système de l'irrigation pérenne, l'eau n'est pas strictement mesurée à chaque champ, mais amenée à proximité, de façon que les riverains puissent la dériver par une rigole et l'élever par des machines. Une telle liberté, exercée lorsque l'eau disponible est insuffisante en permettrait l'accaparement par les propriétaires placés à l'ouverture du canal : aussi les ingénieurs chargés de l'irrigation divisent le canal en sections et permettent ou interdisent alternativement, par des arrêtés fréquemment renouvelés, l'usage de chacune d'elles durant une période de tant de jours (généralement une semaine d'arrosage contre deux de chômage), sans préjudice de courts chômages imposés à tous les riverains du canal.

V

Sur les splendides résultats financiers de l'occupation anglaise, il ne saurait y avoir de discussion. Tout le monde sait que le principal agent de cette régénération fiscale est le service des irrigations. Peut-être ne se rend-on généralement pas un compte très exact de la manière dont ce service alimente le trésor khédivial. L'impôt foncier de la propriété non bâtie représente en effet le 40 pour 100 des revenus fiscaux (1). Or, sont sujettes à l'impôt les seules terres qui ont bénéficié de l'irrigation dans le cours de l'année. Les autres terres, dites *charaki*,

(1) Exactement 4 743 350 livres égyptiennes (y compris la dîme des dattiers), sur un total de recettes de 12 255 000 dans l'état des prévisions de 1905.

ne doivent aucune contribution. Rendre productif un champ grâce à l'eau du Nil, c'est donc augmenter immédiatement le produit de l'impôt foncier (1). Les sommes consacrées aux irrigations par le ministère des Travaux publics constituent ainsi un placement, non seulement très productif, mais dont la rémunération ne se fait pas attendre. C'est ainsi que la crue de 1877, la plus basse depuis le commencement du siècle, laissa plus de 400000 hectares improductifs et fit perdre au Trésor plus de 1100000 livres. Au moins aussi mauvaise, celle de 1899 laissa seulement 110000 hectares sans eau et 37000 pourvus d'un arrosage insuffisant (2).

Dès que le supplément de ressources obtenu par leurs efforts parut non seulement durable, mais susceptible d'un accroissement continu, les ingénieurs anglo-égyptiens songèrent à en consacrer une partie à des travaux qui seraient leur œuvre propre, en vue d'étendre la sphère d'application de l'irrigation pérenne et de parer à l'insuffisance des crues.

De grands desseins avaient été formés déjà anciennement. La conquête du Soudan en inspira d'autres, encore plus vastes, que, sagement, on ajourna pour des temps meilleurs. On se borna à la réalisation d'un projet dont le plan était, depuis longtemps déjà, à l'étude : le barrage réservoir d'Assouan. Les deux besoins qu'on se proposait ainsi de satisfaire étaient les suivans : parer à l'insuffisance des crues trop faibles qui ne permettent pas d'amener l'eau jusqu'à certaines terres, étendre à la Haute-Égypte le système de l'irrigation pérenne dont bénéficie depuis longtemps déjà le Delta. Nous avons vu par quel procédé Mougel-bey rendit possible la transformation de l'agriculture de cette région : élever le niveau du fleuve en barrant son cours et atteindre ainsi, au moyen des canaux, les terres les plus hautes lorsque le Nil est à l'étiage, c'est-à-dire au moment où il est nécessaire d'arroser le coton. Cette conception grandiose a résolu, une fois pour toutes, le problème des irrigations. Reprise ces derniers temps, réalisée de nouveau en 1892, avec un succès remarquable, elle va probablement, dans un délai plus ou moins

(1) Ajoutons que, depuis le décret du 10 mai 1899, art. VI, les terres de Haute-Égypte jusqu'à présent irriguées par bassins payent, dès qu'elles bénéficient de l'irrigation pérenne, une surtaxe de 30 ou de 50 piastres par feddan (la piastre vaut 0,2592 et le feddan mesure 4200 m. q.).

(2) Barois, *loc. cit.*, p. 55.

long, prendre de nouvelles formes qui permettront à l'Égypte et au Soudan égyptien de retirer du Nil tout ce qu'il peut leur donner. Cette idée a pour succédané celle d'un réservoir établi, non plus dans le lit même du fleuve, mais dans la vallée parallèle et relié au Nil par des travaux d'art, sur le modèle du fameux lac Mœris. L'imagination des ingénieurs lui a donné des formes très diverses, au cours de ces dernières années. Plusieurs emplacemens furent proposés. En 1890, sir W. Willcoks, l'éminent ingénieur, qui dirigea longtemps le service des irrigations, fut chargé de faire sur la question un rapport définitif. Il n'examina pas moins de dix projets et donna la préférence à celui d'entre eux qui tirait parti de la cataracte d'Assouan. Soumis en 1894 à une commission internationale, ce projet fut approuvé par elle, puis exécuté en quatre années par une maison anglaise, au moyen de capitaux fournis par des banquiers britanniques et remboursables par le gouvernement khédivial en soixante semestrialités de 78 613 livres égyptiennes. Cet ouvrage fut inauguré le 10 décembre 1902. Qu'on se représente, au sommet de la cataracte, un lac parsemé d'îlots, les uns rocheux, les autres verdoyans, au milieu desquels se détache en pleine lumière la fine silhouette du temple de Philœ, maintenant à demi submergé. Les falaises circulaires de deux montagnes surplombent le miroir liquide aux reflets changeans, semblent se rejoindre dans le fond vers le Sud et n'ouvrent au fleuve, de l'autre côté, en aval, qu'un chenal assez étroit, tout embalisé de gros rochers granitiques. Sur ces assises naturelles on a jeté les cent onze arches, armées de vannes en acier derrière lesquelles l'eau peut monter à une hauteur de 20 mètres, d'un pont rectiligne, continué par un mur plein. Ce barrage, long de 1 966 mètres qui ferme la vallée et la transforme en un réservoir de plus d'un milliard de mètres cubes, est percé de 180 ouvertures destinées au passage de l'eau et qui en permettent l'écoulement. A son extrémité gauche, un canal de navigation a été creusé dans le roc.

Tant que le Nil charrie du limon, toutes les portes restent ouvertes. Aussitôt que le courant commence à devenir clair, ce qui se produit en octobre ou en novembre, suivant les années, on ferme graduellement les portes. Le relèvement du niveau du fleuve se fait sentir jusqu'à 160 kilomètres en amont. La provision d'eau ainsi recueillie a permis d'entreprendre aussitôt l'application de l'irrigation permanente à 190 000 hectares de terres à bassins.

Achevé presque en même temps que celui d'Assouan sur un plan bien plus restreint et destiné à élever le fleuve à la prise du grand canal Ibrahimieh, le barrage d'Assiout a, lui aussi, la forme d'un pont. Entre ses arches sont des vannes grâce auxquelles on règle le débit de ce canal qui irrigue la Moyenne-Égypte et le Fayoum. La même année 1902 vit encore l'inauguration du barrage de Zifta établi sur la branche de Damiette pour compléter l'œuvre de celui du Delta de façon à retenir quatre mètres d'eau au-dessus du niveau le plus bas du fleuve.

Avant même que ces travaux fussent terminés, leurs auteurs songeaient déjà à l'agrandissement du plus important d'entre eux et d'autres ouvrages plus vastes encore, plus hardis surtout, prenaient forme et hantaient leur imagination.

VI

En préconisant le projet d'un réservoir à la crête de la cataracte d'Assouan, sir W. Willcocks proposait de lui donner 28 mètres de retenue et une capacité de 2700 millions de mètres cubes. Une des raisons qui firent réduire ces mesures à 20 mètres de hauteur et à un milliard de mètres cubes fut le souci de préserver d'une submersion complète le temple de Philœ. Quand on apprit que l'eau du réservoir d'Assouan ne pouvait servir qu'en faible partie à la fécondation des terres incultes mais allait être employée à l'amélioration des cultures existantes, il n'y eut qu'un cri dans le pays : Agrandissons le réservoir et plaçons le barrage à la hauteur prévue au projet de M. Willcocks! Ce dernier apporta aux intéressés l'appui de sa grande autorité. Avant de rien entreprendre, le gouvernement consulta le savant ingénieur sir B. Baker, principal membre de la Commission internationale à laquelle avait été soumis le projet du réservoir. Sir B. Baker émit des doutes sur la solidité du barrage ainsi surélevé; il conseilla d'attendre et d'observer. Le ministère des Travaux publics s'appropria d'autant plus facilement cet avis que sir W. Garstin, conseiller de ce département, rattache l'agrandissement du réservoir à une série d'autres œuvres qui devraient être exécutées dans le Soudan et dans la région des lacs équatoriaux, mais seulement après de longues études. Cette décision eut pour corollaire la suspension de la vente des terres incultes de l'État; elle causa une vive émotion et souleva d'ardentes protestations.

Le principal emploi des capitaux, indigènes ou européens, placés en Égypte, est en effet le défrichement, le desséchement ou l'amendement, par l'irrigation, le drainage ou le colmatage, des terres incultes ou mauvaises et leur revente aux fellahs après lotissement. Bien des intérêts se trouvaient lésés et de plus grands espoirs déçus. Une compensation ne pouvait-elle pas être apportée par quelque autre projet immédiatement réalisable?

Un rapport des plus intéressans du conseiller aux Travaux publics a répondu tout récemment à cette question (1). Sir W. Garstin a passé une grande partie de 1904 à étudier l'hydrographie du Soudan. En livrant au public le résultat de ses observations, il examine les moyens d'assurer à l'Égypte, par de grands travaux, une irrigation plus régulière et plus abondante. Il écarte ou tout au moins ajourne assez sommairement un projet déjà ancien, celui d'un réservoir à créer dans le Wadi Rayan, dépression naturelle creusée en forme d'entonnoir au Sud du Fayoum et qui permettrait, en emmagasinant une quantité de trois milliards de mètres, de compléter l'effet du réservoir d'Assouan surélevé de six mètres; il ajourne également l'examen d'un projet de « réservoirs d'une capacité totale de 4 millions de mètres cubes échelonnés entre la seconde et la sixième cataracte... à l'époque où le relevé de cette partie de la vallée du Nil aura été achevé et le débit du fleuve pendant l'hiver grandement accru. »

En revanche, il préconise deux idées: construire un nouveau barrage en aval de celui d'Assouan à Esneh en Haute-Égypte; creuser, élargir et régulariser les deux branches de Damiette et de Rosette dont le débit ne suffit pas actuellement à évacuer l'eau du Nil assez rapidement pour que, dans le cas d'une forte crue, le Delta soit à l'abri des inondations. Et il est à noter que le dernier rapport de lord Cromer annonce la mise en train immédiate de ces projets (2). Mais la partie la plus importante de son œuvre est l'exposé de ses études sur l'utilisation des eaux de l'Abyssinie et du Soudan.

C'est de ces deux pays que l'Égypte reçoit l'eau et, partant, la vie. Étant donnés les progrès accomplis par les sciences tech-

(1) Du même auteur *Some problems of the Upper Nile, XIXth. Century Review*, sept. 1905, pp. 345-375 et Note sur les projets relatifs au Nil, appendice au rapport de lord Cromer pour 1905 sur l'Égypte et le Soudan, p. 145.

(2) P. 60-61.

niques dont disposent de nos jours les ingénieurs, on peut dire sans exagération que le maître de l'une de ces deux régions pourrait, sinon stériliser toute la vallée du Nil, ainsi qu'on l'a soutenu, du moins en diminuer sérieusement la productivité. Cette considération a été la raison décisive qui a triomphé des argumens de ceux qui s'opposaient à la dernière expédition du Soudan. Inversement, en facilitant le cours du Haut-Nil, de ses branches et de ses affluens, en dégageant le déversoir des grands lacs dont il reçoit le trop-plein, on peut enrichir à la fois et le Soudan et l'Égypte.

Dans ce dessein sir W. Garstin développe son plan. Il n'envisage rien moins que l'aménagement du Nil Bleu au profit de l'irrigation du Soudan et celui du Nil Blanc, de ses affluens et de ses dépendances en vue d'alimenter abondamment le Nil égyptien une fois la crue finie, le Nil Bleu étant, durant cette période, réservé pour l'irrigation des contrées riveraines. D'une part, sir W. Garstin, après avoir indiqué en passant les avantages que retireraient l'Égypte et le nord du Soudan de barrages qui transformeraient le lac Tsana en un grand réservoir, insiste sur l'établissement d'un ouvrage de ce genre en dehors du territoire abyssin. D'autre part, il propose d'accroître la décharge des grands lacs par l'établissement de régulateurs aux chutes Ripon sur le lac Victoria, et à quelques kilomètres en aval du lac Albert, sur le Bahr-el-Gebel. Un tel projet ne saurait être utile que si ce fleuve cessait de perdre dans les marais une grande partie de ses eaux. Car la raison pour laquelle le Nil Blanc et ses tributaires exercent sur la crue une action insignifiante, c'est que leurs eaux sont arrêtées au passage par d'immenses marais. Dégager celles-ci en les endiguant ou en les canalisant serait permettre à l'Égypte d'en tirer abondamment parti toute l'année et plus particulièrement à l'époque de la crue. On en maintiendrait le courant, ainsi que celui du Bahr-el-Zaraf, soit par l'endiguement ou la surélévation des rives du fleuve, soit, ce qui serait plus efficace, en coupant la boucle qu'il forme de Bor à son confluent avec le Sobat, au moyen d'un canal rectiligne, long de 210 kilomètres et muni de régulateurs aux deux extrémités. D'après ce dernier plan, qui semble avoir le plus de chances d'être adopté, le premier régulateur du canal serait ouvert et le second fermé pendant la période d'étiage de façon que les eaux du Haut-Nil se déversent dans le canal pour alimenter le Nil Blanc et le Nil égyptien. L'opération inverse aurait lieu pen-

dant la crue, et les eaux, inutiles, souvent dangereuses en ce moment, seraient ainsi refoulées dans les marais voisins. L'œuvre se compléterait par l'extraction des végétations marécageuses, les *sadds*, qui obstruent le Haut-Nil.

VII

Inutile d'ajouter que cette œuvre gigantesque, dont l'achèvement nécessiterait une dépense de 21 400 000 livres égyptiennes (1), n'est pas près d'être accomplie. Sir W. Garstin, après en avoir dressé le devis, ajoute que « le temps n'est pas encore venu d'exécuter la majeure partie d'un aussi vaste programme, » et que, même si l'on disposait de l'argent nécessaire, « une période de dix à quinze ans suffirait à peine, en supposant les circonstances les plus favorables (2). » Il indique toutefois, par ordre d'importance, les projets suivans « comme plus urgens et susceptibles d'être poursuivis dans une période relativement courte... : » la surélévation du barrage d'Assouan, le remaniement des branches de Rosette et de Damiette, celui du Bahr-el-Gebel, l'élévation des canaux de la Basse et de la Haute-Égypte, un barrage sur le Nil entre Assiout et Keneh, un second sur le Nil Bleu et quelques autres travaux de moindre importance

Dans dix ans, la conversion de la dette égyptienne aura, si elle est alors pratiquement réalisable, fait bénéficier le Trésor khédivial de disponibilités qui permettront de mener à bonne fin au moins une partie de tout cela. En attendant, une expérience déjà suffisamment prolongée instruira l'Égypte sur les résultats de son nouveau système d'irrigation. Ce système et le régime qu'il impose à l'agriculture ont enrichi l'Égypte, cela est certain. Si le pays retirait normalement de sa terre, comme il le faisait, il y a trois quarts de siècle, une seule récolte de blé, de légumes ou de fourrage, il ne pourrait pas acquitter les arrérages de ses emprunts ni même importer, en échange de son coton, les produits manufacturés dont sa population ne saurait désormais se passer.

Reste à savoir si ces brillans résultats sont durables. Le fellah

(1) 13 millions pour le Soudan pour 1905 et 8 400 000 pour l'Égypte. Rapport Cromer pour 1905 et Garstin, *Report upon the Basin of the Upper Nile*. Appendice, I, p. 13.

(2) Garstin, *Report*, p. 12.

n'épuise-t-il pas le sol dont il tire des fruits si riches et si abondans? Ne vit-il pas sur son capital, aux dépens de ses enfans ou de ses petits-enfans? Des esprits sagaces et avertis l'ont soutenu et leurs démonstrations méritent d'être examinées.

Une remarque qui peut être faite par quiconque étudie avec quelque attention le procédé de l'irrigation permanente c'est qu'avec lui le Nil ne dépose plus son limon sur le sol. Pendant la crue, l'eau du fleuve contient par litre 0,015 de matières en suspension. M. Barois a calculé que, sous le régime des bassins, chaque hectare reçoit un dépôt de 13 tonnes. La crue finie, le courant ne contient presque plus de limon. Or c'est à ce moment-là qu'on le dérive sur les champs complantés de coton ou de cannes, au moyen de canaux dont les parois retiennent la petite quantité de limon que peut encore charrier le liquide. L'arrosage est complété grâce à l'eau des puits qui est parfaitement claire. Même durant la crue, l'eau, déversée sur une surface qui s'étend chaque année, ne séjourne pas: elle est évacuée avant de s'être dépouillée de son limon.

La terre n'est donc plus fécondée, et pourtant ses maîtres lui demandent d'être beaucoup plus féconde que jadis. Les cultures s'y succèdent sans interruption et, parmi elles, les deux principales qui se développent de plus en plus, le coton et la canne, sont épuisantes au plus haut point. M. Jean Brunhes trace un tableau très noir du « surmenage » des bonnes terres du Delta : « Voici quelques épisodes de l'exploitation triennale: le trèfle d'Égypte ou *bersim* est, dans beaucoup d'endroits, coupé ou plus exactement « brouté » au moins huit ou dix fois en cinq mois; car, durant tout ce temps... tous les animaux vivent aux champs sur le bersim même; attachés à des pieux, ils broutent jusqu'au ras du sol, toute l'herbe... qu'ils peuvent atteindre... Après plusieurs semaines de ce régime, on obtient encore une dernière coupe de bersim qui est destinée à être séchée... Or le bersim a déjà été précédé par le blé ou par l'orge récoltés en mai avant la crue, puis par le maïs semé en juin et récolté à la fin d'octobre. Quand cette terre a produit deux récoltes de céréales, puis dix coupes de bersim, croit-on qu'on soit satisfait?... Comme il reste encore quelques brins d'herbe, le propriétaire loue son champ à des bédouins qui arrivent avec leurs moutons (1). »

(1) *L'Irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, p. 329.

Donnant sans cesse, ne recevant jamais rien, par quel miracle le sol ne se ruinerait-il pas?

L'épuisement par surmenage n'est pas le seul agent de stérilité dont l'Égypte soit menacée. Les effets de la saturation de ses terres par le sel sont tout aussi redoutables. « L'eau de la crue, continue M. Brunhes, est distribuée sur une beaucoup plus grande étendue grâce à tout un réseau de canaux, grâce aussi à des travaux d'art anciens et nouveaux qui mettent en réserve une partie du flot annuel ; il en résulte qu'on a étendu démesurément la zone que peut arroser, *avec un réel profit* pour la terre, l'eau du fleuve... Cette eau ne doit pas servir seulement... à arroser les terres en vue de la culture, mais encore à les arroser en vue du dessalage, ce qui exige une proportion d'eau beaucoup plus grande par unité de surface (1). » Les terres ne se dessalent donc pas suffisamment, faute de l'eau nécessaire et, peu à peu, elles se stérilisent.

Ces observations contiennent une certaine part de vérité : il est vrai que les ingénieurs, choisis dans les Indes, après l'occupation britannique par le gouvernement khédivial, pour reprendre et perfectionner l'œuvre des irrigations, ne tinrent pas, au début, un compte suffisant des différences qui séparent l'Égypte du pays où ils avaient acquis leur expérience : faible pente des rives du Nil, défaut presque complet de pluie dans cette région. Aussi, durant quelque temps, les erreurs anciennes se maintinrent; les drains déjà existans furent quelque peu négligés, et les drains dont le besoin se faisait sentir furent établis trop parcimonieusement. Il est encore vrai que bien des fellahs, déconcertés par le nouvel état de choses, ont fatigué leurs terres par des cultures épuisantes trop rapprochées. Mais, depuis lors, ces erreurs, dont il faut se garder d'exagérer la portée, ont été réparées. Si, jusqu'en 1885, le service des irrigations ne s'occupa pour ainsi dire pas de drainage, il a creusé depuis cette époque jusqu'en 1901, 4 500 kilomètres de drains, améliorant ainsi les terres cultivées, gagnant dans le Delta près de 250 000 hectares improductifs. En outre, le dessalage des terres a fait d'énormes progrès ces dernières années.

Les terres reçoivent actuellement beaucoup moins de limon qu'autrefois, le fait est exact. Avant d'en tirer un raisonnement,

(1) *Loc. cit.*, p. 361.

on agirait sagement en recherchant quelle est au juste l'action de ce limon, ce qu'il est difficile de dire. Un petit livre substantiel de M. Ch. Pensa le décrit comme éminemment argileux, riche en oxyde de fer et pauvre en phosphate. Le même auteur observe que le Rhône et le Danube transportent deux fois, et le Mississipi six fois plus de limon que le Nil et il en conclut que ce n'est pas tant la quantité que la qualité du limon nilotique qui donne à l'Égypte sa fécondité. M. Barois, au contraire, refuse presque toute action fécondante au limon. D'après lui, l'eau, entrée dans les crevasses qui séparent les mottes, « exerce par elle-même, indépendamment des matières qu'elle tient en suspension, une action spéciale fertilisante » et « en décomposant l'air très divisé qu'elle emprisonne dans ces minces fissures, elle rend de nouvelles forces à la terre épuisée par les moissons précédentes (1). »

Sans prendre parti dans ce débat technique, on peut dire que le sol a partout la profondeur suffisante pour permettre la culture intensive actuellement pratiquée sur la plus grande partie du territoire égyptien, pourvu toutefois qu'un bon assolement soit bien établi. Il faut déplorer sans doute que l'emploi des engrais, condition ailleurs nécessaire, ici tout au moins utile, de la culture intensive, reste si exceptionnel. Néanmoins une expérience acquise dans le Delta par près d'un siècle de culture cotonnière, semble bien démontrer que, même en l'absence de ce succédané du limon, l'organisation actuelle est, somme toute, satisfaisante.

VIII

Ce n'est pas à dire que le régime actuel des irrigations et des cultures de l'Égypte soit la perfection, ni que ce pays ne puisse plus en accroître le rendement. Bien des améliorations y pourraient être introduites par l'administration dont le zèle ne saurait être trop loué, mais dont les ressources sont limitées, et surtout par les particuliers. Avec le système de l'irrigation pérenne, quand les agens du ministère des Travaux publics ont rempli leur tâche, qui consiste à conduire l'eau à proximité des terres, les propriétaires de celles-ci ont encore tout à faire, car ce pro-

(1) *Loc. cit.*, p. 74.

cédé, en apportant de nouvelles richesses à l'agriculteur égyptien, lui a imposé, comme condition, de nouvelles et plus lourdes obligations. C'est lui qui doit élever, parfois jusqu'à cinq mètres de hauteur, l'eau du fleuve ou du canal à ses champs, après avoir disposé leur surface de manière à permettre au liquide de l'arroser tout entière et de s'écouler en temps voulu. Les instrumens en usage pour cela vont du simple seau de toile et de branchages jusqu'aux pompes les plus perfectionnées. A chaque pas, un *chadouf* ou une *sakieh* anime la monotonie plantureuse et plate de la plaine égyptienne. Le premier de ces appareils se compose de deux poteaux reliés par une traverse sur laquelle bascule une longue perche dont une extrémité retient par une corde un seau de cuir, tandis que l'autre, grossie d'une lourde motte durcie, sert de contrepoids et permet de relever le seau sans grand effort. La sakieh est une roue en bois, munie d'un chapelet de pots en terre et mue par un buffle, au moyen d'un système d'engrenage plus ou moins perfectionné. Il va sans dire que la moindre pompe donne un resultat infiniment supérieur et, partant, plus économique. D'après les calculs de l'administration des Domaines de l'Etat, l'arrosage d'un hectare de coton par ce dernier procédé lui revient à 3 fr. 56. Sir W. Willcocks estime que cette opération, ainsi exécutée, coûte 5 francs au fellah, naturellement moins habile que les agens de cette administration, et surtout pourvu d'une pompe moins bonne. Enfin, en évaluant à 75 centimes la journée d'un ouvrier rural, l'arrosage de ce même hectare de coton représenterait, avec un *chadouf*, 35 francs et, avec une *sakieh*, 20 francs!

Ne serait-il pas possible de mettre les pompes à la portée des petits cultivateurs par une combinaison analogue à celle grâce à laquelle les plus pauvres fermiers français usent de batteuses ou d'alambics à vapeur?

Une des raisons qui s'opposent à la réalisation de ce vœu est d'ordre administratif. L'établissement des *chadoufs* est libre, celui des *sakiehs* et autres roues mues par des animaux doit être autorisé par le *moudir* (préfet), celui d'une pompe ne peut être autorisé que par le ministère des Travaux publics, moyennant payement d'un droit fixe d'une livre, plus d'un droit d'une demi-livre par cheval-vapeur. Pour délivrer ces licences on tient compte de la superficie des terrains à irriguer, et c'est sur cette

superficie que le calibre de la pompe est mesuré. Vient-elle à diminuer, ce calibre doit être réduit proportionnellement. Un tel système offre l'inconvénient de favoriser la grande propriété, et cela d'autant plus qu'il se combine avec celui des rotations dont il a été parlé plus haut. L'autorisation d'établir une pompe est rarement accordée aux petits propriétaires. D'autre part, un grand domaine qui confine à plusieurs canaux publics, est assuré de ne jamais manquer d'eau, car ces canaux ne sont jamais fermés simultanément à l'époque des rotations. Plus heureux que ses voisins, le grand propriétaire peut donc toujours subvenir aux besoins d'arrosage les plus pressans.

Et pourtant les grands domaines disparaissent les uns après les autres, morcelés en menues parcelles que les fellahs se disputent à l'envi. Une bonne partie des sociétés égyptiennes par actions ont été fondées en vue de poursuivre ce genre d'opération dont le gouvernement lui-même donne l'exemple, et l'activité qu'elles mettent à réaliser leur objet, permet presque d'entrevoir le moment où un domaine de quelques centaines d'hectares sera une curiosité en Égypte. Heureuse transformation, mais qui, étant donné ce qui précède, complique singulièrement le problème de l'irrigation! Le propriétaire d'une petite parcelle est incapable d'acheter une pompe; le pourrait-il même, qu'on ne saurait l'autoriser à en user pour lui seul, car ce serait organiser le gaspillage du précieux liquide et en rendre l'évacuation presque impossible.

La disparition de la grande propriété va-t-elle donc être celle des procédés perfectionnés et le retour aux moyens primitifs d'arrosage?

L'association et la coopération résoudront sans doute cette contradiction. C'est ce que les cultivateurs égyptiens ont déjà compris. Souvent plusieurs d'entre eux s'entendent pour acheter une pompe et pour l'exploiter en commun. Plus fréquemment encore, un riche propriétaire loue à ses voisins l'usage de sa pompe, ce qui lui confère sur eux un grand ascendant. Cet exemple a été suivi par des sociétés dont l'objet unique ou principal est la fourniture de l'eau d'arrosage, et le gouvernement se rend si bien compte de l'utilité de cette combinaison, qu'il permet à ces sociétés de faire servir à leurs distributions les canaux publics dont l'entretien est à sa charge. Il y a là comme une délégation faite par l'État égyptien d'un pouvoir qu'il exerce de

temps immémorial. Chacun y trouve son avantage. Les agens du ministère contrôlent bien plus facilement les engins d'une compagnie d'irrigation que ceux des petits cultivateurs, et ces derniers préfèrent traiter avec une entreprise privée intéressée à satisfaire et à ménager ses cliens, qu'avec une administration publique plus autoritaire et plus formaliste.

Les habiles techniciens qui dirigent ces riches sociétés sont plus à même que n'importe quel propriétaire d'appliquer à l'arrosage les récentes découvertes, par exemple les moteurs à pétrole qui leur permettraient de réaliser une sérieuse économie, car le charbon coûte cher en Égypte, ou l'électricité que fourniraient soit les canaux à pente rapide du Fayoum, soit, pour la Haute-Égypte, les chutes de la première cataracte, régularisée par le barrage d'Assouan.

Un tel arrangement marque peut-être le début d'une transformation du rôle respectif de l'État et de l'individu dans l'œuvre vitale de l'irrigation. Depuis que l'Égypte existe et jusqu'aux premières années du XIXe siècle, cette œuvre était, à peu de chose près, entièrement celle de l'État qui pourvoyait presque seul à la dérivation de l'eau, à sa restitution au fleuve et à l'inondation des terres. L'irrigation pérenne a contraint à l'initiative et à l'effort personnel le fellah, jusqu'alors tout passif, sous la dépendance complète de la volonté de ses administrateurs. Actuellement enfin, des personnes morales privées entreprennent de décharger le service des irrigations de quelques-unes de ses fonctions. N'est-il pas permis de prévoir mieux encore : l'institution de vastes associations syndicales qui exécuteraient, au profit de leurs membres, le travail poursuivi par les compagnies financières en question ? L'augmentation constante du nombre des petits et des moyens propriétaires ruraux, l'accroissement continuel de leur prospérité matérielle, les remarquables progrès intellectuels et moraux réalisés par eux, leur docilité, leur sociabilité, leur esprit de corps et de discipline que n'ont pas diminués les conditions nouvelles de leur existence, tout, sans parler des dispositions bienveillantes du gouvernement égyptien, permet de considérer comme réalisable l'organisation que nous souhaitons.

PIERRE ARMINJON ET BERNARD MICHEL.

REVUE LITTÉRAIRE

LA QUERELLE DES AUTEURS ET DES CRITIQUES AU THÉATRE

Depuis le vieux Geoffroy, qui est l'ancêtre de la corporation, presque tous les critiques de théâtre, sans en excepter Jules Janin lui-même, ont pris soin de réunir leurs feuilletons en volumes. Ou si quelque scrupule les en a empêchés, une main pieuse, aussitôt l'ouvrier disparu, a choisi, pour la publier à nouveau, la meilleure part de l'œuvre interrompue par la mort. Ces recueils, qui sont fort utiles, le sont d'abord aux auteurs dramatiques. Car ceux-ci entendent le bruit des applaudissemens qui éclatent dans la salle, et ils en conçoivent une légitime fierté; mais, une fois passé le moment de son plaisir, le public sait-il toujours très nettement à qui il le doit? Il lui arrive, hélas! trop souvent d'embrouiller les noms de ses auteurs favoris, comme aussi les titres qu'ils ont à sa reconnaissance, et de ne pas faire très exactes, dans le trésor commun du théâtre contemporain, les parts individuelles. Les comptes rendus des critiques sont, à tout le moins, des inventaires où chacun peut retrouver et reprendre son bien. Ils empêchent en même temps que beaucoup des ouvrages qui brillèrent aux feux de la rampe ne disparaissent, sans laisser d'eux-mêmes aucune trace. Les gloires de la scène sont, pour la plupart, aussi éphémères qu'éclatantes; des artistes les plus fameux, à peine est-ce s'il reste un nom, et qui n'évoque plus aucune idée précise; et rien n'est plus lamentable que

Du spectacle d'hier l'affiche déchirée.

Parmi les pièces qui furent le chef-d'œuvre de la saison dernière, combien en est-il dont tout souvenir s'est déjà effacé dans la mémoire de ceux des spectateurs qui les acclamèrent le plus bruyamment? Et si

quelques-unes d'entre elles sont destinées à vivre, ce sont encore les discussions, les interprétations, même erronées, les appréciations, même divergentes, et les controverses des critiques, qui entretiendront autour d'elles le mouvement de l'opinion, c'est-à-dire une atmosphère de vie et de jeunesse.

Aussi tous ceux qu'intéresse l'histoire du théâtre feront-ils bien de mettre dans leur bibliothèque, à côté des *Quarante ans de théâtre* (1) de Francisque Sarcey, dont on a publié récemment le huitième et dernier volume, les deux volumes pareillement posthumes d'*Études de critique dramatique* (2) de Gustave Larroumet. Professeur disert, Larroumet conservait, la plume à la main, tous ses dons de facilité heureuse. Fort instruit, et des choses de la vie comme de celles de la littérature, doué d'une intelligence plus souple encore que pénétrante, il plaisait par l'aisance du tour, par une abondance toujours prête, par l'agrément d'une forme élégante sans excès de subtilité ni de raffinement. M. Adolphe Brisson, qui a recueilli au journal *le Temps* la succession de Sarcey et de Larroumet, publie à son tour, sous le titre de *Le Théâtre et les mœurs* (3), une première série de ses articles. On les relit avec plaisir et profit, et on ne cesse d'y goûter ces qualités précieuses entre toutes : une conscience scrupuleuse, une constante recherche de l'information exacte et complète, un souci d'entrer dans le dessein de l'auteur et de l'expliquer congrûment au public, une courtoisie parfaite, un désir charmant de ne faire de peine à personne. Et voici déjà trois volumes des *Propos de théâtre* de M. Émile Faguet (4). Les critiques d'autrefois adoptaient volontiers des titres un peu ambitieux et destinés à donner le change sur ce qu'il y avait dans leurs études de nécessairement fragmentaire. Cela s'appelait *Cours de littérature dramatique*, ou bien *Histoire du théâtre en France;* mais ces appellations ronflantes n'y faisaient rien; et ce n'étaient malgré tout que des morceaux détachés, où manquaient précisément la méthode qui fait un « cours » et la suite qui fait une « histoire. » Les critiques de maintenant recherchent les titres les plus modestes et se soucient uniquement de trouver une étiquette appropriée à leur manière. M. Jules Lemaître, en qui s'est personnifiée naguère la critique impressionniste, ne promettait au lecteur de lui donner que ses *Impressions de théâtre ;* M. Faguet nous livre ses « propos » de théâtre

(1) *Quarante ans de théâtre*, par Fr. Sarcey, 8 vol. in-12 (Bibliothèque des Annales).
(2) *Études de critique dramatique*, par G. Larroumet, 2 vol. in-16 (Hachette).
(3) *Le théâtre et les mœurs*, par M. Ad. Brisson, 1 vol. in-12 (Flammarion).
(4) *Propos de théâtre*, par M. Emile Faguet, 3 vol. in-18 (Société française d'imprimerie et de librairie).

parce qu'en effet il entend faire du feuilleton une causerie avec le public lettré. Il y apporte avec sa verve, sa belle humeur, son savoir et son esprit, une remarquable liberté d'appréciation et de ton, et une coquetterie qui est la seule qu'on lui connaisse, celle de la franchise et de l'indépendance.

Sa préoccupation dominante est de dire ce qu'il pense et d'exprimer son opinion, c'est-à-dire une opinion qui soit bien la sienne et non pas celle d'un autre, ou celle qu'il devrait en partie à ce public auquel il vient d'être mêlé ou encore celle qui refléterait un jugement entendu, une influence subie. Tel est le premier et le dernier article de « l'examen de conscience » auquel il procède en tête d'un de ses livres; ou, si vous préférez, c'est le commencement, le milieu et la fin de sa profession de foi. « Je suis si persuadé que ce que le public me demande c'est avant tout d'être moi-même, que quand, au cours d'une représentation, je cause avec un de mes confrères en critique, je le mets généralement sur la question d'Orient ou sur l'extinction du paupérisme. Chargé d'un feuilleton du dimanche, j'évite même avec la plus grande sollicitude de lire les critiques du lendemain qui paraissent avant que j'aie pris la plume... Il me serait impossible de lire tel de mes confrères, dont je fais le plus grand cas, sans que son opinion, si elle était contraire à la mienne, ne m'amenât à une sorte de tiers parti, nébuleux et fuligineux... » Cette faiblesse d'être juste-milieu est celle où M. Faguet risque le moins de tomber. Car non content d'être de son opinion, il veut en être tout à fait; et pour être mieux assuré de n'en rien diminuer, il la pousse à bout, écartant les timides atténuations et les concessions lâches, et fonce dans sa propre direction avec une fougue des plus divertissantes. Cela fait que ses jugemens semblent parfois un peu déconcertans; quelques-unes de ses opinions, à force d'être personnelles, en deviennent singulières. Mais alors même, et par ces jugemens à arêtes vives, cette critique prime-sautière et hardie appelle la contradiction et incite le lecteur à réfléchir; partant, elle est féconde. Parmi les critiques de théâtre restés fameux, je n'en vois guère qui aient fait circuler dans leur œuvre, et, par suite, éveillé chez nous, autant d'idées.

Les critiques que je viens de citer, — et d'autres qui s'appellent légion, — s'expliquent abondamment chaque mois, chaque semaine, ou chaque jour, sur le compte des auteurs de leur temps. Vous plairait-il inversement de savoir ce que les auteurs pensent de leurs critiques? Ce n'est pas un grand mystère. Écartons de la question telles sympathies individuelles et amitiés personnelles; c'est un fait

que les auteurs ne parlent jamais de la critique sans une amertume avouée ou secrète, sans une hostilité ou sourde ou déclarée. Jamais pourtant la critique ne s'était montrée plus accueillante, moins embarrassée de partis pris, et plus indulgente; et c'est un des traits par où elle diffère de ce qu'elle fut jadis. Elle affectait alors de se montrer sévère et même rogue; on lui reproche plus souvent, aujourd'hui, de pousser l'indulgence jusqu'à la complaisance, et, par crainte de se montrer exclusive ou inintelligente, de tout admettre et même de tout louer. En tout cas, il est difficile de contester les services éminens qu'elle ne cesse de rendre à la littérature dramatique. Par l'attention intense et soutenue qu'elle lui prête, elle accrédite cette opinion, — et peut-être elle crée cette illusion, — que la production théâtrale est continûment intéressante et que le genre dramatique l'emporte sur tous les autres. Par ses éloges, elle a tiré hors de pair ceux précisément des écrivains qui sont aujourd'hui le plus en vue. Elle a démêlé dans leurs œuvres, signalé et consacré des mérites que peut-être le public se fût borné à sentir confusément ou que peut-être il eût méconnus. Le *Cyrano* de M. Rostand est tout de suite monté aux nues : c'est sans doute, par sa vertu propre ; mais il ne lui a pas nui d'être porté par l'enthousiasme de certain feuilleton célèbre de M. Émile Faguet. Et quelle dépense d'épithètes pour célébrer la vigueur de celui-ci et l'éloquence de celui-là, l'esprit de l'un ou la pénétration psychologique et le charme, et la grâce et la légèreté des autres ! D'où vient donc le malentendu ? Il est bien difficile, et il serait tout à fait déplaisant, d'admettre que cette animosité collective des auteurs contre la critique s'expliquât par telles intimes rancunes et souffrances d'amour-propre blessé. Il faut qu'il y ait à ce dissentiment une raison profonde et qu'il provienne de quelque différence essentielle de point de vue. C'est ce qu'il nous paraît intéressant de rechercher ici et de tenter tout au moins de définir.

Car la querelle ne date pas d'hier, non plus qu'elle n'a chance de se terminer demain. Elle emplit toute l'histoire de la littérature, et, pour ne pas remonter plus haut, toute celle de notre littérature classique. Nos dramatistes du XVIIe et du XVIIIe siècle se plaignaient déjà des mauvaises chicanes que leur cherchaient les critiques de leur temps. Ils les accusaient de ne tant admirer les anciens qu'afin de les écraser eux-mêmes sous la comparaison, et de mieux dénigrer les modernes. Ils s'insurgeaient contre de prétendues règles qui n'ont été inventées que pour gêner les auteurs et les empêcher d'être originaux, entreprenans, hardis, novateurs. Ils proclamaient que les anciens sont les

anciens, et que pour eux, s'adressant aux hommes d'aujourd'hui, ils leur devaient parler le langage d'aujourd'hui. Ils en appelaient des jugemens de l'école aux impressions des spectateurs, et, ne reconnaissant d'autres décisions que celles du public, concluaient que le grand secret est de plaire.

Il est piquant de retrouver toutes ces déclarations, plusieurs fois séculaires, dans la bouche de nos contemporains et sous la plume des plus modernes, entre nos auteurs. Lequel de nos écrivains de théâtre est plus moderne et lequel est plus parisien que M. Alfred Capus? Il faisait, cet hiver, à la *Société des Conférences* une causerie ingénieuse, spirituelle. Il vient d'en faire paraître le texte en une brochure qu'il faut lire : *Notre époque et le théâtre* (1). M. Capus ne s'est nullement donné pour le porte-parole de ses confrères; mais il ne saurait déplaire aux confrères de M. Capus que leur cause ait pour représentant celui d'entre eux qui a été le plus constamment favorisé par le succès. Nous nous bornerons d'ailleurs à prendre en eux-mêmes, dans ce qu'ils ont de général et d'impersonnel, les principaux de ses argumens, et d'en tirer la conclusion.

Personne n'a été plus abondamment loué par la presse que M. Capus, et, s'il ne songeait donc qu'à lui seul, il se bornerait sans doute à remercier ses juges. Mais il s'élève au-dessus de ces considérations personnelles, et, prenant les choses d'ensemble, il se plaint que la critique travaille obstinément à humilier et entraver les auteurs. « Aujourd'hui, de toutes parts, on s'applique avec rage à décourager nos dramaturges. Il n'est pas de jour en effet où l'on ne leur annonce la décadence irrémédiable de leur art, où l'on ne décrète que, tous les sujets ayant été traités, tout ayant été dit sur la scène, le public étant las et les artistes étant trop chers, il n'y a par conséquent plus rien à faire au théâtre. » Qui l'eût cru, qu'une époque qui fait tant de cas des comédiens, en fît si peu des auteurs de comédies? Mais elle s'abstient de mettre ceux-ci, dès maintenant, sur le même rang que leurs plus illustres prédécesseurs, et c'est son crime. « Comme il est universellement admis que l'on n'égalera jamais Corneille, Molière et Racine, et comme tous les Français sont élevés dans cette idée désolante, il est évident que la décadence du théâtre a commencé à la mort de Racine... On a toujours désespéré du théâtre en France, et c'est même à ce désespoir que l'on reconnaît le véritable amateur de spectacle, ainsi qu'un critique digne de ce nom. » M. Capus est réputé

(1) *Notre époque et le théâtre*, par Alfred Capus (Charpentier et Fasquelle).

pour la légèreté de main avec laquelle il excelle à tout effleurer. La question est grave et complexe, de savoir s'il est permis de prononcer le mot de décadence, et si ce mot a un sens, quand on l'applique à une littérature encore vivante. C'est se hâter un peu trop que de la supposer résolue et de l'écarter en quelques mots. De même, il est évident qu'il y aurait quelque sottise à reprocher aux modernes dramaturges de n'être pas des Racine et des Molière; mais aussi ne le leur demande-t-on pas. Le culte organisé autour des maîtres du théâtre a une tout autre signification; et ceux-là surtout seraient mal venus à la méconnaître qui ont conçu le projet d'exprimer par les moyens de la scène leur pensée et leur expérience de la vie. Si l'on revient sans cesse à l'étude de quelques chefs-d'œuvre consacrés, et si l'on s'ingénie à y découvrir toujours de nouvelles raisons de les admirer, c'est qu'on veut par là mesurer le haut degré de dignité où le théâtre a pu s'élever et où l'heureux accident du génie pourra donc toujours le replacer. C'est le meilleur argument à l'adresse de ceux qui tiennent le théâtre pour « un art inférieur; » et ce culte en l'honneur des anciens est par conséquent un encouragement pour tous les nouveaux venus. Il leur prouve, comme on prouve le mouvement en marchant, qu'il n'y a presque pas une nuance du sentiment, ni un aspect de la vie, qui ne puissent être traduits par la forme du théâtre; il leur épargne la seule « idée désolante » pour un artiste, celle qui consiste à douter de la valeur et de la portée de son art; il entretient ainsi chez eux les plus belles ambitions.

Un autre grief des auteurs dramatiques est que nous les gênons, en distribuant les œuvres par catégories artificielles et séparées comme par des cloisons étanches. C'est la coutume en effet de railler la critique pour ses procédés de classification, pour son besoin d'introduire partout de l'ordre, et pour sa manie de régler la confusion. Elle s'évertue à établir des distinctions entre la tragédie, la comédie dramatique, la comédie de caractères, la comédie de mœurs, la pièce à thèse, la comédie anecdotique, la comédie légère et le vaudeville. Ce qu'elle ne peut accepter, c'est qu'une pièce soit une pièce, tout bonnement, et qui fasse rire ou pleurer, suivant que la situation comporte le rire ou les larmes. Ce qu'elle ne veut pas admettre c'est l'anarchie, qui pourtant seule est féconde. Ce qu'elle voit venir avec mauvaise humeur, ce sont les nouveautés qui dérangent sa routine... Mettre au compte de la critique les séparations qu'on observe entre les genres, c'est dire que le naturaliste crée au moment qu'il les décrit les caractères dont la nature a fait entre les diverses

espèces autant de barrières infranchissables. Pour ce qui est de l'anarchie en littérature, ce n'est le plus souvent qu'un mot dont on se sert pour dissimuler ou pour avouer l'ignorance où l'on est du sens vers lequel tendent des courans encore mal définis. Mais ces courans n'en existent pas moins. S'il en fallait croire M. Capus, cette anarchie serait la conséquence d'un immense travail de renouvellement qui irait à introduire au théâtre des méthodes insoupçonnées, inouïes et totalement différentes de celles qu'on y avait employées jusqu'ici. « Elle est la conséquence et la somme des efforts prodigieux qu'on fait de toutes parts sur la scène, efforts qui arriveront bientôt sans doute à renouveler la construction, la marche, le développement des œuvres, à transformer le jeu des artistes et jusqu'aux conditions mécaniques du théâtre. » Peut-être le résultat, d'ailleurs fort appréciable, de ces « efforts prodigieux, » n'a-t-il rien qui confonde l'imagination; et peut-être est-il moins difficile qu'on ne voudrait nous le faire croire de se débrouiller à travers la prétendue anarchie du théâtre contemporain, et de compter les nouveautés qui, le plus récemment, y ont fait leur apparition.

Chaque époque littéraire dépend, beaucoup plus qu'on ne se l'imagine en général, de celle qui l'a précédée, alors même qu'elle croit la combattre. Il s'est fait, voilà quelque vingt ans, une grande levée de boucliers contre les modes théâtrales qui s'étaient installées chez nous vers le milieu du XIXe siècle. Il fallait saccager l'art dramatique, briser les moules, rejeter des procédés devenus décidément insupportables. Dumas et Augier, Barrière et Sardou, Pailleron et Gondinet, Meilhac et Halévy étaient ceux auxquels on était prié de ne pas ressembler. Or on peut faire aujourd'hui la revue des genres en possession de la scène : ils sont sensiblement les mêmes que ceux du théâtre second-Empire Le genre réputé le plus distingué, — la grande comédie, si l'on ose l'appeler ainsi, — est toujours la comédie dramatique, qui commence en comédie et finit en drame, fait succéder aux tableaux de mœurs les scènes de passion, développe l'idée ingénieusement exprimée dans le couplet par le raisonneur et, finalement, récompense le personnage sympathique. Chaque fois qu'un auteur, signalé par ses succès sur de moindres scènes, aborde la Comédie-Française, il refait, dans la mesure de ses forces, *le Demi-Monde*, ou *les Effrontés*, ou *Cabotins*. On écrit toujours des pièces à thèse, et on monte toujours des opérettes. De Dumas fils à Meilhac, les maîtres du théâtre d'hier reconnaîtraient dans les écrivains d'aujourd'hui leurs dignes continuateurs.

Mais en se continuant les genres se modifient. Et il le faut bien, puisque les meilleures pièces du répertoire moderne, — d'où dérive toute la production d'aujourd'hui, — nous paraissent, à chaque reprise, plus surannées, et ne passent qu'à la faveur du respect dont le public entoure les réputations. La comédie de l'époque second-Empire se développait lentement, déroulait à loisir ses intrigues parallèles et ne dédaignait pas le renfort des personnages épisodiques. Cette lenteur ne s'accorde plus à l'ordinaire allure d'une société où tout marche vite : il faut que chacun presse le pas. Nous nous souvenons encore de ce qu'on appelait naguère un causeur : c'était un homme qui s'accoudait à la cheminée et contait, en prenant des temps, des anecdotes où chaque effet était prévu et chaque intention soulignée. Alors on faisait cercle autour de lui; aujourd'hui on se sauverait. De même, au théâtre, les auteurs ont dû précipiter le mouvement, au risque de se contenter parfois d'un art sommaire et de renoncer au meilleur de l'ouvrage. D'autre part, la littérature générale, en ces derniers temps, ayant bousculé beaucoup de convenances, la comédie s'est faite plus hardie dans ses peintures de mœurs, et plus libre dans le ton de ses conversations, en un mot, plus brutale. Cette accélération du mouvement et cette aggravation d'audace suffiraient déjà à lui donner un air de nouveauté.

Mais nous assistons en outre à une transformation plus profonde, et dont on peut reporter l'origine à la lente influence du théâtre d'Henry Becque. Elle consiste, non pas du tout à effacer les limites des genres, mais à les préciser et à les accentuer. Si la comédie dramatique a encore de beaux jours devant elle, et si, vraisemblablement, sa carrière n'est pas à la veille d'être terminée, peu à peu, cependant, elle tend à éliminer les élémens de comique qui y font disparate avec les élémens sérieux. « La réforme qui s'opère au théâtre depuis quelques années, remarquait justement Larroumet, et dont M. Hervieu est un des promoteurs les plus énergiques, tend à rétablir la séparation de la tragédie et de la comédie par cela seul que cette réforme est franchement réaliste. En effet, s'il est vrai de dire que la vie mêle le triste et le gai, il ne l'est pas moins de dire que nous les séparons. Toutes les fois que nous sommes en proie à un sentiment violent, qu'il soit triste ou gai, nous n'éprouvons que ce sentiment-là à l'exclusion de tout autre... De cette loi résulte la vérité de pièces comme *les Tenailles, la Loi de l'homme, la Course du flambeau*, qui sont de véritables tragédies en prose... Je prends l'œuvre de M. Hervieu comme l'exemple le plus topique de la réforme théâtrale qui se poursuit sous nos

yeux. Mais il n'y a pas non plus trace de comique dans *Amoureuse* de M. de Porto-Riche et dans *la Robe Rouge* de M. Brieux; il n'y en a pas davantage dans *En paix* de M. Bruyerre et dans la *Conscience de l'enfant* de M. Devore. » Le même mouvement s'opère dans les autres genres, où nous voyons des élémens mal fondus se dissocier et reprendre leur indépendance. Les pièces à thèse de M. Brieux sont de plus en plus des thèses sans pièce. Les pièces d'allure fantaisiste cessent de se rattacher par aucun lien à la réalité, et les pièces bouffonnes ont éliminé le grain d'observation morale que, du temps de Labiche, on appelait, — sans rire, — une « philosophie. » Le vaudeville ne prétend plus à nous enseigner la vertu, ni le mélodrame à nous enseigner l'histoire. Ainsi chaque genre tend à revenir à son principe, à se conformer à sa définition, à rentrer dans ses limites et à s'y enfermer.

On voit à quoi se réduit la fameuse anarchie du théâtre contemporain et combien, à la scène, les innovations sont peu synonymes des révolutions. Il en est presque toujours ainsi. L'auteur qui, abordant le théâtre, croirait n'y relever que de sa propre fantaisie, serait dupe d'une singulière illusion. C'est ce que la critique ne cesse de lui rappeler. Elle l'aide ainsi à être original, car l'originalité ne consiste pas à ne dépendre de rien ni de personne, mais à suivre consciemment, au point de se les approprier, ou à combattre volontairement, au point de les faire dévier, les courans généraux.

Plus grave encore est entre auteurs et critiques le dissentiment qui concerne la façon dont l'auteur doit diriger son observation et la nature des sujets qu'il doit mettre à la scène. Une idée chère à M. Capus est que jamais époque n'a été plus difficile à observer et à peindre que la nôtre, parce que les changemens y sont trop rapides et qu'elle est trop diverse. « Il y a de moins en moins de traits communs entre les individus appartenant au même groupe social, ayant à peu près la même fortune et les mêmes relations, menant des existences analogues... Rien n'était plus commode pour l'action dramatique que d'avoir d'avance à sa disposition et avec le consentement du spectateur les lignes générales du bourgeois, du militaire, de l'aristocrate, de l'homme d'argent, ou de la grande dame, de la courtisane, de la femme honnête, de l'ouvrière, de la jeune fille. » Ces assertions étonnent. L'ancienne société, dans la solidité de ses cadres, était beaucoup plus que la nôtre respectueuse de l'individu. L'originalité pouvait s'y développer tout à l'aise. Les *Mémoires* nous présentent à chaque instant des exemples de natures fortement trempées, de

caractères hors du commun, d'existences extraordinaires et dont on trouverait difficilement l'analogue dans notre temps ; c'est notre époque qui a supprimé les différences, nivelé, uniformisé, banalisé. Si nous n'apercevons plus aujourd'hui que les traits généraux, c'est qu'à distance eux seuls subsistent, et que les nuances disparaissent : pure illusion ou simple effet d'optique. C'est à l'Ambigu qu'on s'écrie : « Nous autres gens du moyen âge ! » et qu'entre gens du moyen âge, tout le monde se ressemble. Au temps de saint Louis ou de Louis XIV, comme en notre temps, on était frappé, d'une génération à l'autre, de se trouver si dissemblables. Surtout cette simplification est l'œuvre de la littérature. Jamais personne au monde n'a rencontré dans la société *le bourgeois*, ni *le militaire*, ni *l'aristocrate :* c'est la littérature qui a créé ces types, en s'efforçant de découvrir ce qu'il y a, entre les individus, de général, et, sous la réalité, de permanent.

La conclusion à laquelle M. Capus veut aboutir est que, la comédie ayant épuisé les grands caractères de l'humanité, elle doit traduire uniquement les nuances les plus récentes de notre sensibilité et les dernières nouveautés de notre vie sociale. « L'auteur dramatique semble n'avoir plus d'autres ressources, d'autre matière que les passions, les faits et les états d'esprit exactement contemporains. Et, en effet, il n'y a plus que cela, il faut le dire. » Donc l'actualité et encore l'actualité ! Cherchez-la et tenez-vous-y ! Il n'est pas de conseil plus dangereux. Sous prétexte de mettre en scène des personnages, des mœurs, et des sentimens qui soient bien d'aujourd'hui, on en met qui ne sont d'aucun temps, étant de pure fantaisie. Pour être plus sûr d'éviter le déjà vu, on tombe dans le rare, dans l'exceptionnel, dans l'excentrique et dans l'extravagant. Et toute l'histoire du théâtre est là pour attester que les pièces où n'a passé que le reflet de l'actualité n'ont pas duré. L'actualité ne prend de signification, et, pour ainsi dire, de consistance, que si l'on sait la rattacher à ce qui a précédé, et faire deviner, à travers ses expressions éternellement mobiles, l'éternel visage humain. Au lieu de le confiner dans la reproduction de ce qui est « exactement contemporain, » la critique invite donc l'écrivain de théâtre à regarder plus loin, plus avant, plus profondément, et à dépasser cette surface changeante, mince, légère et futile.

Pourquoi, d'ailleurs, l'auteur dramatique est-il si empressé à courir après l'actualité ? C'est qu'il sait combien le public aime à en éprouver le frisson. Nous touchons ici au point essentiel du débat. L'auteur dramatique en effet a une tendance à se tenir pour satisfait, s'il a enlevé

l'approbation du public; et il est hors de doute que le public au théâtre ne recherche que son plaisir. « Le public réclame de l'art dramatique l'émotion sous ses formes les plus diverses, comique, tragique, sentimentale, mais lui demande de moins en moins compte du comment et du pourquoi de cette émotion. Il dit à l'écrivain : « Je ne vous chicane plus sur le choix de votre sujet, ni sur le caractère et la condition sociale de vos personnages... Je n'exige qu'une chose, mais celle-là, je l'exige bien : intéressez moi, faites-moi pleurer, ou faites-moi rire. » Ce langage que M. Capus prête au public de son temps, est aussi bien le langage du public en tous les temps. Or il y a, pour l'intéresser, pour le faire pleurer ou pour le faire rire au théâtre, des moyens qu'enseigne l'expérience et dont l'ensemble constitue justement ce qu'on appelle « le théâtre. » Il y a au théâtre une vérité qui se passe de la vérité. Il y a une logique au théâtre qui est non pas celle de la vie, mais celle de la scène, non pas celle des caractères, mais celle des rôles, et non pas celle des situations mais celle des planches. La réalité de théâtre n'est qu'illusion, l'histoire de théâtre n'est que convention, la morale de théâtre n'est que duperie. On cite des pièces où il n'y avait ni observation, ni analyse, ni idées, ni esprit, ni style, et qui ont réussi : il y avait quelque chose en elles qui les a portées, et qui était « du théâtre. »

Le tort de Sarcey, qui, dans cette expression, découvrait tant de merveilles, fut de ne pas voir qu'employée sans correctif, elle est non pas un éloge, mais la pire condamnation d'un ouvrage. Il professait que le théâtre, comme les autres arts, n'est qu'une grande et magnifique tromperie et que le secret y consiste à « mettre dedans son monde. » Larroumet qui cite cette opinion de « son maître » y répond dans une de ses meilleures pages : « Si le théâtre a le plaisir pour but, s'ensuit-il que le plaisir le plus complet qu'il puisse donner consiste dans l'illusion de la vraisemblance et dans une surprise d'émotion qui cesse dès que la réflexion se met de la partie? En ce cas, le théâtre n'existerait pas comme genre littéraire... » Aussi le rôle de la critique consiste-t-il à détourner sans cesse l'écrivain de théâtre de considérer le théâtre comme un art qui se suffise à lui-même et qui, par la perfection de sa technique, réalise tout son objet. Son effort constant est de le ramener vers la réalité de la vie et la vérité du cœur, de le contraindre à mettre la logique du théâtre en accord avec la logique, et de lui persuader que les plus beaux effets de théâtre, s'ils ne correspondent à rien d'humain, ne sont que les vaines réussites d'un jeu puéril.

Peut-être voit-on maintenant en quoi consiste la querelle des auteurs et des critiques et qu'il y a un lien étroit entre les argumens qu'on invoque de chaque côté. Les auteurs dramatiques, — parmi lesquels nous faisons les exceptions et les distinctions qui conviennent, — sont naturellement disposés à ne tenir compte que des goûts du public et des indications de leur propre tempérament, et ce sont les nécessités mêmes de leur profession qui les invitent à n'estimer au théâtre que ce qui est « du théâtre. » La critique, au contraire, s'appuyant sur l'exemple des maîtres, soutient que les seules pièces qui comptent sont celles où les moyens du théâtre n'ont servi que comme de support à la psychologie, à l'observation, à la satire, à l'étude morale. Elle replace le genre dramatique au milieu des autres genres et soutient qu'il est, comme les autres, soumis à des lois, à des règles, ou à des exigences, qui sont supérieures au goût des écrivains et à celui même du public. Elle considère comme un mince succès celui qui n'est dû qu'à l'accord passager d'une œuvre avec les modes littéraires ou sociales. Elle ne fait crédit à l'illusion du théâtre, que si, par derrière elle, un peu de vérité doit se découvrir... Le malentendu est profond, ou plutôt l'opposition est irréductible et salutaire. L'homme de théâtre a dans la critique non pas une ennemie, mais une indispensable auxiliaire, puisqu'elle le pousse sans relâche à devenir un écrivain. Le théâtre peut à merveille exister en dehors de la littérature et passer à côté d'elle, et le plus souvent cela n'en vaut que mieux pour le succès; mais la critique veut à toute force qu'ils se rencontrent. Et c'est donc surtout grâce au génie des auteurs, mais c'est un peu aussi grâce à la patiente, obscure et ingrate besogne de tout un peuple de critiques, que quelques chefs-d'œuvre de théâtre se trouvent être en même temps des chefs-d'œuvre littéraires.

René Doumic.

REVUES ETRANGÈRES

LES ILES DE LA LAGUNE DE VENISE

Le isole della Laguna Veneta, par P. Molmenti et D. Mantovani. — Un vol. in-8°, illustré ; Bergame, Institut d'art graphique.

Est-ce dans Hoffmann, ou dans Achim d'Arnim, que j'ai lu l'histoire, — parodiée ensuite par Henri Heine dans son *Atta Troll*, — d'une belle jeune femme qui chante, et qui danse, et qui ravit les cœurs, et qui cependant est morte depuis des années, cadavre que je ne sais quelle sorcière, chaque matin, se plaît à ranimer d'un semblant de vie ? Le fait est que cette histoire étrange m'est, invariablement, revenue en tête, toutes les fois qu'un heureux hasard m'a permis de demeurer quelque temps à Venise. Car tandis qu'un très grand nombre d'autres villes italiennes se sont humblement résignées à leur mort, et n'ont plus à nous offrir, désormais, que le spectacle de leurs cendres dans de magnifiques ou touchans tombeaux, celle-là, qui avait toujours été la plus vivante de toutes, n'a pas encore consenti à nous laisser voir qu'elle ne vivait plus. Semblable à la jeune femme du conteur allemand, par mille artifices magiques elle s'est ingéniée à colorer son teint, à dessiner sur ses lèvres un sourire joyeux, à effacer toute trace du fatal travail de destruction qui s'opérait en elle. Combien de ses églises, abattues par la main des hommes ou par celle de Dieu, se sont inespérément relevées de terre, de même que va bientôt s'en relever le clocher de Saint-Marc ! Combien de ses palais, que nous avons connus naguère dévastés, meurtris, à peu près informes, nous émerveillent aujourd'hui par la pure élégance de leur façade et de leurs

salons : plus splendides, plus intacts, plus parfaitement « vénitiens » et « quattrocentistes » que lorsque les admirait Philippe de Commines ! Et n'avait-elle pas toute la portée d'un symbole, cette petite paysanne allemande qui jadis, à Munich, m'a appris qu'elle était engagée à Venise, pendant « la saison, » pour aller faire de la dentelle « vénitienne » dans un fameux atelier voisin du Rialto? Nuit et jour, l'adorable fée de l'Adriatique continue à chanter, à danser, à ravir les cœurs: mais, avec tout cela, elle est morte ; et c'est ce que ne peuvent s'empêcher de sentir, tristement, ceux qui l'aiment, sous la gaîté brillante, trop brillante, du « sépulcre blanchi » qu'elle est devenue.

Elle est morte il y a tout juste cent ans: ou plutôt il y a cent ans que, très gravement malade depuis plus d'un demi-siècle, elle a reçu un dernier coup, dont il ne lui a pas été possible de guérir. Ce coup lui a été porté par Napoléon, sous la forme d'un décret qui la condamnait, en 1806, à fermer ses couvens et toutes ses communautés religieuses. Dépouillée de son ancienne grandeur et de sa liberté même, réduite à ce rôle humiliant de vassale qu'elle avait fièrement rêvé d'imposer à tout le reste des cités italiennes, Venise, jusque-là, s'était pourtant obstinée à vivre, toujours alerte, hardie, pleine de foi dans son étoile et dans l'impérissable génie de sa race : le décret de Napoléon acheva de la tuer. Et comment n'aurait-il pas tué une ville dont toute la vie sociale, de tout temps, — et plus, peut-être, que nulle autre part, — était née et s'était développée sous l'étroite dépendance de sa vie religieuse? Il suffit de lire, dans l'excellent *Carpaccio* de MM. Molmenti et Ludwig (1), les chapitres consacrés à l'organisation des confréries laïques de Venise, depuis l'aristocratique société de la *Calza* jusqu'aux diverses *scuole* bourgeoises et populaires, pour comprendre l'influence décisive que n'a pu manquer d'avoir, sur les destinées d'un peuple déjà usé et affaibli, la brusque suppression de ces couvens à l'ombre desquels, de génération en génération, toute famille s'était accoutumée à travailler comme à se reposer, à entremêler commodément ses journées d'exercices pieux et de parties de « sorts. » Aussi l'agonie fut-elle rapide, dès ce moment, rapide et navrante. Récits de voyageurs, tableaux et gravures (recueillis au Musée Civique), toute sorte de documens nous font assister, presque jour par jour, à la transformation de la plus vivante des villes en un cimetière. Les églises s'écroulent, ou se vident de ce qu'elles avaient gardé de leurs monumens ; autour d'elles, les cloîtres sont remplacés par de misé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1906.

rables maisons, quand ce n'est point par des squelettes de fabriques, dont la plupart font banqueroute avant d'être sur pied ; les palais, délaissés ou habités à contre-cœur, ne se défendent plus contre l'attaque insidieuse de l'eau, leur tenace ennemie ; et sans cesse nous avons l'impression qu'un sommeil plus profond, plus lugubre, s'étend sur ces canaux et ces places où, tout à l'heure, s'agitait la délicieuse parade comique des Longhi et des Goldoni.

Encore Venise, comme je l'ai dit, a-t-elle toujours eu soin de cacher les signes de sa mort ; mais force lui a été d'abandonner à leur destin la troupe tout entière de ses sœurs, ces glorieuses et vénérables îles qui, durant les siècles, avaient partagé ses souffrances aussi bien que ses fêtes, et que nous voyons se serrer doucement, tendrement, autour d'elle, dans la charmante carte de l'*Isolario* de Benoît Bordone. Chacune de ces îles a sa physionomie propre, dans la carte historiée, depuis Torcello jusqu'à Chiozza, depuis Sainte-Hélène jusqu'à Saint-Second ; et chacune, toutefois, nous présente l'aspect d'une petite Venise ; et il n'y en a pas une qui ne soit dominée par les tours massives ou le clocher pointu de son monastère. Lorsque l'Anglais Coryat vient se repaître les yeux et le cœur de la vue de Venise, en 1608, il ne trouve pas de mots assez enthousiastes pour décrire l'élégante et diverse beauté des îles de la Lagune, avec « leurs édifices délectables et leurs plaisans jardins. » Plus tard, l'auteur anonyme des *Délices de l'Italie* nous promène d'île en île, s'exaltant à nous énumérer les trésors de Saint-Christophe, de Saint-Michel, de Saint-Nicolas, mais surtout de ce Murano « où l'on mange les meilleures huîtres du pays : » — renseignement que nous avait fourni déjà Coryat, un siècle auparavant, et en y ajoutant, avec son habituelle précision documentaire, que « ces huîtres, en vérité, étaient petites, de grosseur un peu moindre que les huîtres anglaises de Wainflete, mais aussi vertes qu'un poireau, et *gratissimi saporis et succi.* » Le voyageur français, lui, poursuit en ces termes sa description de Murano : « C'est l'endroit où les Vénitiens vont ordinairement se divertir, parce qu'en effet ce ne sont que maisons de plaisance, palais, et jardins délicieux, dans lesquels il y a les plus agréables promenades et les meilleurs fruits. Il y a, dans ce petit lieu, plus de monastères et d'églises, toutes magnifiques, que dans plusieurs grandes villes d'Italie. » Et ce qu'il dit là de l'une des îles de la Lagune, il pourrait le répéter de toutes les autres. Parmi les chefs-d'œuvre vénitiens de l'Académie, des musées de Milan, de Londres, de Berlin, combien ornaient autrefois des églises de Sainte-Hélène ou de Saint-Michel, de Burano ou de la

Chartreuse ! Hélas ! la mort a pris possession désormais de ces sœurs de Venise, que naguère le savant cosmographe Vincent Coronelli, dans son *Atlante Veneto*, plaçait au premier rang de toutes les îles du globe : et une mort dont aucun artifice ne tâche à nous déguiser l'horreur, mais qui plutôt, croirait-on, se complaît à étaler sous nos yeux son œuvre d'enlaidissement et de profanation. D'un seul coup, le décret impérial de 1806 a ruiné, anéanti l'archipel vénitien.

Voici, un peu en arrière de Saint-Georges-Majeur, l'île de la Grâce. Elle était célèbre entre toutes, au temps passé, par son hospice de pélerins, par l'image miraculeuse de la Vierge que contenait son église, et par ce couvent de Jéronimites où la belle et sage Bianca Spinelli, le soir de ses noces, et avec le consentement de son jeune mari, était venue sacrifier à Dieu tous ses rêves d'amour et de bonheur terrestres. L'âme de Bianca Spinelli avait sanctifié, depuis lors, l'exquise petite île ; et je ne connais pas de vision plus touchante, plus vraiment angélique dans sa limpidité, que celle que nous offre une estampe italienne représentant l'île de la Grâce, telle qu'elle était encore au XVIIIe siècle, avec ses bouquets d'arbres reflétés dans l'eau, avec le haut clocher de son couvent et la façade légère de son église, avec le groupement pittoresque de ses toits inégaux sous l'étrange colonnade de ses cheminées : tout cela immortellement jeune, délicat, recueilli, et comme parfumé de silence heureux. Mais, en 1806, l'église et le couvent furent fermés : en 1810, ils furent démolis, et l'on construisit à leur place une poudrière, que la juste colère du ciel supprima, par une explosion, quarante ans après. Aujourd'hui l'île de la Grâce, sans autres monumens qu'une longue rangée de hangars et quatre ou cinq cheminées d'usines, est devenue un potager, d'où le « ventre de Venise, » tous les matins, reçoit sa provision de choux, de carottes, et de céleris.

Trop heureuse au moins celle-là d'avoir pu, en échange de sa beauté et de son utilité séculaires, être appelée à une destination aussi respectable ! Mais voici, non loin d'elle, à la pointe orientale des Jardins Publics, une autre île que tous les visiteurs de Venise doivent avoir remarquée : car on la découvre de divers endroits, et l'œil est invinciblement attiré par ce qu'il y a, dans sa laideur, de funèbre en même temps que de monstrueux. Au centre se dresse une énorme cheminée noire, en forme de cône, et qu'on ne sait quelle secrète prétention artistique rend encore plus affreuse, dans son état présent d'inertie et de délabrement. Alentour, parmi des terrains vagues et des tas de décombres, une vingtaine de longues et plates bâtisses de

pierre ou de bois, édifiées naguère pour servir d'ateliers et de magasins à une fabrique, mais depuis longtemps fermées et abandonnées, pourrissant là sans usage possible. Et à ce spectre pitoyable de la défunte fabrique s'ajoute et s'oppose, non moins pitoyable, le spectre décharné d'une antique église. Privée de sa façade, avec son énorme toit nu, ses fenêtres gothiques murées ou béantes, c'est bien l'église la plus morte que l'on puisse voir ; on serait tenté de penser que les nouveaux maîtres de l'île l'ont mutilée, à dessein, de cette manière, pour la réduire au ton de laideur des ruines qui l'entourent. Telle est, à présent, l'île de Sainte-Hélène : mais autrefois, avant le décret de 1806, ce lieu de désolation était le plus précieux joyau de toute la Lagune, « l'œil des îles vénitiennes, » *insularum ocellus !*

Dès le milieu du XIIe siècle, l'évêque Michiel avait fondé, dans cette petite île, un refuge pour les pèlerins de Terre Sainte et pour les pauvres voyageurs de toute provenance. En 1205, une grande et magnifique église y avait été élevée, où l'on avait déposé les restes vénérés de la mère de Constantin. Deux siècles plus tard, le pape Grégoire XII avait concédé l'île aux moines Olivétains ; et ceux-ci, qui l'avaient habitée jusqu'en 1806, s'étaient toujours pieusement employés à la rendre belle. Peu d'îles étaient plus riches que celle-là en beaux arbres ; le pourtour de l'église, notamment, était tout planté d'une végétation dont maint voyageur nous a vanté la fraîche verdure et les charmans ombrages. Quant à l'église elle-même, tournant vers la Lagune sa haute façade, — où, sous la rosace éclatante d'une verrière, Antoine Rizzo et d'autres maîtres avaient sculpté un superbe portail, — les Pères Olivétains l'avaient remplie, trois siècles durant, de tout ce que l'art vénitien produisait de plus noble et de plus parfait. Sans parler de ses chefs-d'œuvre de broderie, d'orfèvrerie, et d'enluminure, ni des célèbres stalles du chœur, travaillées en *intarse* par le Frère Jean de Vérone, on voyait là une centaine de peintures fameuses, dont quelques-unes seulement, nous ont été conservées. Toute l'île, d'ailleurs, n'était qu'un musée, dans un jardin de conte de fées. Jamais rêve plus délicieux ne s'est changé en un plus triste et vilain cauchemar. Et pourquoi ? à quel profit ? Le changement ne peut pas même, cette fois, se couvrir du pauvre prétexte de l'utilité. C'est gratuitement, pour la joie de détruire, que l'on a détruit la « prunelle des îles. »

Mais à quoi bon continuer d'évoquer le douloureux martyrologe des îles vénitiennes ? Toujours, que notre barque aborde à l'île du Saint-Esprit, à la Chartreuse de Saint-André, à Saint-Nicolas du Lido,

c'est toujours le même spectacle qui nous y attend, et la même histoire qui, immanquablement, s'y rappelle à nous. Et c'est encore une histoire pareille que nous racontent celles des îles qui, comme Chioggia, Burano, Mazzorbo, n'ont pas entièrement péri après la suppression de leurs monastères, mais qui n'en ont pas moins perdu, depuis cent ans, à la fois leur beauté et leur vie de jadis. Détournons plutôt nos regards de ces scènes de mort, qui sont décidément, hélas ! tout ce qu'ont aujourd'hui à nous faire voir les îles vénitiennes ; et efforçons-nous de nous représenter l'aspect ancien de ces îles, à l'aide des renseignemens divers que viennent de recueillir, pour nous, deux des plus fervens amoureux du passé de Venise, MM. Molmenti et Mantovani !

Le volume où ils ont recueilli ces renseignemens fait partie d'une collection entreprise, il y a deux ou trois ans, par l'Institut d'Art Graphique de Bergame, sous le titre général de : *l'Italie artistique*. C'est une collection de courtes monographies illustrées, dont chacune s'occupe, tout ensemble, de décrire l'état présent d'une ville ou d'une région italienne, et de nous raconter les faits principaux de son histoire, ou tout au moins ceux d'entre eux dont un vestige, matériel ou moral, s'est conservé à travers les siècles. Des collections analogues existent, comme l'on sait, en Allemagne, en Angleterre, et aussi chez nous : mais je dois dire que l'italienne, prise en bloc, me paraît supérieure à toutes ses rivales. Elle le serait, je crois bien, indépendamment même du talent des auteurs : car où trouverait-on, hors de l'Italie, d'humbles petits chefs-lieux de département ou de sous-préfecture qui, — pour ne point parler de Sienne, de Pérouse ou de Parme, — fussent aussi riches de souvenirs historiques et de chefs-d'œuvre d'art que Vicence, Volterre, Urbin, Ravenne, Gubbio, que la plupart des villes qui figurent, dès maintenant, sur la liste des volumes de l'*Italie artistique* ? Mais ce n'est pas tout : j'ajouterais volontiers que, parmi toutes les races de l'Europe, il n'y en a pas qui soit mieux faite que l'italienne pour produire et pour apprécier des monographies du genre de celles-là. Car, en vérité, quelque effort que tente l'Italien d'aujourd'hui pour préférer sa grande patrie nouvelle à la petite patrie locale qu'ont exclusivement aimée et servie ses parens, c'est toujours encore celle-ci qui, au fond de son cœur, lui reste la plus chère. Un Siennois, transplanté à Rome ou à Milan, y emporte l'amour passionné de Sienne ; et non seulement il prend plaisir à en revoir jusqu'aux moindres ruelles : tout le passé de sa ville survit,

pour lui, avec une intensité et une ardeur admirables. Que de fois, dans une bourgade de Toscane ou d'Ombrie, un brave homme rencontré au restaurant, un cocher de *voiturin*, m'a appris, sur l'histoire de tel « sanctuaire » ou de telle « villa, » des détails plus précis et plus pittoresques que ceux que j'avais lus dans les livres! Et c'est ce don d'évocation patriotique, cette habitude d'unir dans une même tendresse le présent et le passé de sa ville natale, qui permettent à l'écrivain italien, pour peu qu'il y joigne le génie d'improvisation familier à sa race, de nous offrir des *guides* aussi excellens que le sont, par exemple, dans la collection de l'Institut de Bergame, l'*Urbin* de M. Lipparini, le *Vicence* de M. Pettina, le *Ravenne* et le *Volterre* de M. Ricci, ou le livre de MM. Molmenti et Mantovani sur les *Iles de la Lagune de Venise.*

Ces îles mortes, les deux auteurs les font revivre, une à une, devant nous. De la Giudecca à Saint-François du Désert, ils nous racontent leur gloire de jadis, nous les montrent dans tout l'éclat de leur élégante et joyeuse beauté, et puis, en deux mots, nous signalent la ruine qu'a faite, de chacune d'elles, le fatal décret de 1806. Leur admiration pour l'ancienne civilisation de Venise ne les rend pas injustes pour ce qui, désormais, s'est substitué à elle ; et c'est même avec un enthousiasme assez imprévu qu'ils célèbrent, au premier chapitre de leur livre, le remplacement de l'un des plus vénérables monastères de la Giudecca par un gigantesque moulin à vapeur, « capable de moudre, tranquillement, 2 750 quintaux de grain toutes les vingt-quatre heures. » Ils reconnaissent à ce moulin une part de « splendeur et de majesté, » et même « une certaine poésie, sévère, profonde, quasi symbolique. » Ils nous mettent en garde contre une tendance, trop commune, à « condamner, comme inesthétique, toute modernité, pour adorer, comme toujours belles, les œuvres du passé. » Mais quand, ensuite, ayant quitté la Giudecca et Saint-Georges-Majeur, ils abordent aux vraies îles de la Lagune de Venise, leur respect de la « modernité » ne tient pas devant le spectacle, vingt fois renouvelé, d'une dévastation plus barbare que ne le fut jamais celle des Huns ou des Visigoths. Et ainsi, de plus en plus, pour échapper à l'âpre tristesse qui les envahit, ils se tournent vers ce « passé » dont, maintenant, en comparaison de ce présent trop « moderne, » il n'y a plus œuvre si médiocre qui ne les ravisse. Eux qui, tout à l'heure, s'émerveillaient de la « majestueuse poésie » d'un moulin à vapeur, élevé sur le lieu d'une vieille église et d'un vieux couvent, les voici qui, presque arrivés au terme

de leur excursion, s'enhardissent à déplorer, — et d'ailleurs le plus justement du monde, — que la « modernité » ait cru devoir « nettoyer et repolir, » troubler dans son sommeil de mort l'ombre de Torcello.

A l'endroit de la place du Dôme où siégeait jadis le Conseil de Torcello, on a institué un Musée Municipal qu'est venu compléter, plus récemment, un Musée de l'Estuaire Vénitien. Là se trouvent recueillis et classés avec grand soin divers objets antiques déterrés dans l'île, ou pêchés dans la Lagune, des morceaux de sculpture romains et byzantins, des vestiges de l'ancien Torcello, des sceaux et emblèmes de sa Commune ; surtout l'on y admire quelques mosaïques du XIe siècle, la bannière de sainte Fosca, en fils d'argent et de soie, enfin les restes précieux de la *pala* d'argent doré qui était, autrefois, dans l'église Notre-Dame.

Mais celui qui a vu Torcello il y a bien des années, avant que l'impitoyable curiosité historique soit venue fonder ces établissemens, celui-là se rappelle combien de particularités pittoresques y séduisaient les yeux, de toutes parts, lorsque les ruines étaient encore admises à nous garder, directement, le souvenir du passé. La place, jadis brûlante de vie, n'était toute que solitude et que sauvagerie; le fabuleux trône de pierre que l'on appelait le trône d'Attila se dressait au milieu de décombres et de gravats épars, comme une image de l'œuvre accomplie par le Fléau de Dieu dans les cités vénitiennes ; et, alentour, c'étaient la Logette, le Palais Communal, et l'admirable Dôme, et la petite église de Sainte-Fosca : tout cela ne formant qu'une seule merveille, un fragment authentique du moyen âge, avec sa grandeur et sa barbarie. Aujourd'hui, tout a été rangé, retouché, restauré ; rien ne reste plus de cette scène d'abandon solennel qui, hier encore, avait un attrait irrésistible pour toute âme plus éprise de la poésie du passé que de cette manie égalisatrice de la modernité. Mais il faut, décidément, nous résigner à ce que celle-ci soumette jusqu'aux reliques des siècles défunts à ses règles uniformes, à cet ordre officiel, à ce régime de « caserne philosophique » où voici déjà que nous vivons, tous, soigneusement alignés et numérotés !

Telle qu'elle est, cependant, et malgré ce nouvel assaut de la « modernité, » Torcello est aujourd'hui la plus attirante des îles vénitiennes. Le spectacle de la mort y est d'une beauté si profonde et si forte que, jusqu'ici, elle a résisté à tous les travaux des « restaurateurs; » et nulle autre part, peut-être, la plainte du passé ne nous parle au cœur plus éloquemment. Sur cette place déserte où, à l'ombre de l'énorme clocher muet de la cathédrale, repose l'étrange et léger fantôme de Sainte-Fosca, ne semble-t-il pas qu'un gémissement s'élève du sol, la voix désolée de l'ancien Torcello? C'était autrefois une des plus riches et puissantes cités de la confédération vénitienne. Elle avait un grand canal, de larges ponts de pierre, des palais plus vastes et ornés que ceux de Murano; elle avait une

magistrature communale, une noblesse, dont chaque membre était admis aux droits des citoyens de Venise. Elle avait même fini par trafiquer de ses titres de noblesse : et Goldoni nous fait voir un personnage qui était devenu gentilhomme de Torcello pour dix ducats, « moins que le prix d'un âne. » Désormais, tout cela est mort : aucune trace ne subsiste plus de la vie de l'île. Mais, au moins, son art lui a survécu, qui l'empêche de sombrer dans l'oubli comme toutes ses sœurs. L'abside byzantine de Sainte-Fosca, l'intérieur de la cathédrale avec ses mosaïques, sa chaire, et les chapiteaux fleuris de ses colonnes, ces choses admirables ont beau avoir été remises à neuf, depuis quelques années : dans le silence et la désolation qui les environnent, leur charme pieux nous pénètre merveilleusement; et il y a peu d'endroits, à Venise même, où se révèle mieux à nous ce mélange de fantaisie et de dévotion qui, pendant les siècles, va devenir la marque distinctive de l'art vénitien.

L'illustre voisine de Torcello, Murano, a eu la bonne fortune de conserver, elle aussi, quelques-unes de ses œuvres d'art. Gâtée par le « zèle sans pitié » des restaurateurs, l'abside de sa cathédrale n'en continue pas moins à nous offrir un ensemble de lignes d'une ampleur magnifique : et l'intérieur de cette cathédrale, pour être d'un style plus pauvre que celui de l'incomparable Notre-Dame de Torcello, a pourtant le même caractère de simple et élégante piété. Une autre église, Saint-Pierre Martyr, possède une dizaine de tableaux, dont l'un, une *Vierge planant au-dessus de Saints*, est un des plus beaux poèmes de couleur et de lumière que nous ait laissés la peinture de Venise; sans que nous puissions d'ailleurs jamais savoir au juste, probablement, le nom du poète à qui nous le devons : car son ancienne attribution à Basaiti est inadmissible, et il me paraît bien difficile d'admettre, en échange, l'attribution à Jean Bellin que nous proposent à présent MM. Molmenti et Mantovani. Sainte-Marie des Anges a un plafond de Pennacchi, un tombeau mémorable, un *Miracle de Saint-Marc* de l'école de Tintoret. Ainsi les œuvres curieuses ne manquent pas, à Murano ; et il n'y manque pas non plus de vieux palais, ni de ponts pittoresques : et cependant ni le désert des ruines de Torcello, ni le spectre lamentable de l'île de Sainte-Hélène, ne nous donnent à un tel degré l'impression de la mort. « Le souffle du temps, pareil à celui de la mort, a passé sur l'île, » écrivent les deux auteurs italiens : mais non, l'on ne peut pas même dire que ce soit « le souffle du temps » qui ait tué Murano. L'île, qui aujourd'hui a quatre mille habitans, en avait, encore, plus de trente mille au XVIIIe siècle. Jusque sous la

domination française, il y a cent ans, les voyageurs nous ont vanté la richesse de ses maisons, le charme de ses jardins, la fête perpétuelle qu'y était la vie. Aujourd'hui, les maisons les plus somptueuses ont été « profanées, mutilées, abattues, dans une véritable orgie de destruction ; » les jardins des Bembo et des Navagero, de Tryphon Gabriello et de la reine de Chypre, sont devenus des places inutiles ou des terrains vagues ; et à la fête séculaire des rues et des canaux a succédé une désolation que personne qui l'a vue ne saurait oublier. Ici comme dans tout le reste de l'archipel vénitien, la catastrophe s'est produite brusquement : peu d'années ont suffi pour flétrir et dégrader la fleur de la Lagune, le « délectable Muran, » le plus exquis lieu de plaisir de la chrétienté.

La prospérité de Murano a commencé de très bonne heure, dans l'histoire. L'île a servi d'abord de refuge aux habitans d'Altina, chassés par les Huns, puis à ceux d'Opiterge, fuyant les Lombards. Dès l'an mille, elle comptait parmi les parties les plus florissantes de la république nouvelle. Gouvernée, à l'origine, par les tribuns de la République, elle eut, au xe siècle, ses juges particuliers ; et, en 1275, un patricien de Venise y vint résider, avec le titre de podestat. Ses communes, du reste, se sont toujours régies par des lois propres et des statuts très anciens, avec un grand et un petit conseils. Elle jouissait de toute sorte de franchises et de privilèges, dont le plus curieux était la défense faite au *bargello* et aux *sbires* vénitiens d'approcher de l'île. Lorsqu'un délit était commis, les magistrats de l'île avaient, seuls, le droit d'arrêter le coupable ; et toujours ils l'enfermaient dans leurs prisons, avant de l'envoyer à Venise pour y être jugé ; privilège bien étonnant, quand on se rappelle combien le gouvernement vénitien était jaloux, en général, de ses prérogatives judiciaires. Pouvoir était aussi concédé à la commune de Murano de frapper des monnaies d'or et d'argent dites *oselle* (oiselets), et d'en faire don au podestat ou à d'autres fonctionnaires. Et dès le temps du doge Grimani, dans la première moitié du xvie siècle, Murano était déjà toute remplie de superbes palais, où les nobles de Venise venaient s'amuser, les savans se livrer à un heureux repos, les dames s'entretenir avec d'illustres galans...

De toutes les îles de la Lagune de Venise, deux seulement, parmi la mort de leurs sœurs, sont restées vivantes : Saint-Lazare, au sud de Sainte-Hélène, et, au nord-est, par delà Torcello, Saint-François-du-Désert. Toutes deux sont des couvens ; et MM. Molmenti et Mantovani ont négligé de nous apprendre comment l'un de ces couvens, celui de Saint-François, avait pu échapper au décret de 1806 : à moins que, n'y ayant pas plus échappé que les moines de Sainte-Hélène, de Saint-André, et des autres couvens, les moines franciscains soient revenus, ensuite, reprendre possession de leur île, avant qu'on se fût

encore avisé de la saccager. Quant à Saint-Lazare, ce couvent de Pères Arméniens, — qui jadis avaient émigré de Morée pour n'avoir pas à subir la domination turque, — obtint d'être excepté du décret de Napoléon en se réclamant du pavillon turc. Il s'est donc maintenu tel qu'il était depuis sa fondation, dans les premières années du XVIIIe siècle; et c'est assez de l'apercevoir du dehors, au passage, comme je l'ai fait un matin de printemps, pour emporter à jamais de cette vision fugitive le charme d'un beau rêve, une adorable image de paix et de gaîté chrétiennes. Vingt îles nous souriaient ainsi dans la Lagune, il y a un siècle, accueillantes et jolies autant que celle-là, et avec des merveilles d'art autrement précieuses : les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la peinture italiennes.

Mais Saint-Lazare n'a pas besoin d'être signalée aux amateurs de Venise : tandis que je regrette de ne pouvoir pas citer les pages consacrées par MM. Molmenti et Mantovani à la seconde des deux îles qui ont réussi à garder leur destination et leur vie anciennes, Saint-François-du-Désert. Non pas que cette île ait jamais eu la vie joyeuse et brillante d'une Murano, ou même le recueillement souriant de Saint-Lazare. Un « désert, » telle l'a bien voulue le Pauvre d'Assise, lorsqu'en 1220, à son retour d'Égypte, il s'y est arrêté pour « bâtir, de ses mains, une cabane de joncs cimentée de boue : » mais, à défaut d'hommes, d'innombrables oiseaux peuplaient, continuent aujourd'hui à peupler ce désert. « Petits oiseaux, mes frères, interrompez-vous un moment de chanter, jusqu'à ce que nous ayons fini nos oraisons ! » C'est là qu'ont été dites ces paroles célèbres : et nous les entendons planer encore sur la petite île, parmi les vénérables cyprès, autour de l'humble et charmant clocher pointu de l'église. De toutes les îles de la Lagune vénitienne, aucune n'est plus doucement, plus saintement belle. « Nulle part on n'a plus vraiment l'impression d'être loin du monde, d'avoir pénétré dans un lieu de paix surhumaine. Et l'âme de saint François poursuit immortellement sa prière, parmi les arbres avec leurs milliers de nids, en face de la Lagune scintillante de soleil. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

La seconde réunion de l'épiscopat français a eu lieu le 4 septembre, à l'archevêché de Paris. Que s'y est-il passé ? On ne le sait pas encore. Le seul document livré jusqu'ici à la publicité est l'adresse télégraphique qui a été envoyée au Saint-Père. L'encyclique *Gravissimo* y est qualifiée de « lumineuse » dans les directions qu'elle donne aux évêques, et ceux-ci y expriment l'espoir que leur union et leurs efforts « leur permettront de trouver les solutions opportunes pour la paix publique et le salut de l'Église de France. » Lorsque l'assemblée a eu pris fin, une cérémonie imposante a eu lieu à Notre-Dame. Elle a attiré un concours considérable, non pas seulement de fidèles peut-être, et nous n'oserions pas dire de curieux, mais enfin de personnes impatientes de connaître les résolutions qui avaient été prises à l'archevêché. On a écouté avec une attention profonde le discours prononcé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, qui appartient à la fraction la plus ardente de l'épiscopat. Le discours a été parfait de mesure et de discrétion. Il a édifié l'auditoire, mais ne l'a pas éclairé sur le point qui le préoccupait. Nous n'en avons été d'ailleurs nullement surpris, car de deux choses l'une : ou nos évêques n'avaient encore pris aucune décision, et alors l'orateur qui parlait en leur nom ne pouvait rien dire ; ou, s'ils en avaient pris une, ils ne pouvaient pas la faire connaître avant que le Pape l'eût approuvée. On dit maintenant qu'ils préparent une importante Lettre pastorale. On dit encore qu'ils se réuniront de nouveau dans un mois. Nous reproduisons tous ces bruits sans en garantir l'exactitude. La seule chose qui paraisse à peu près sûre est que les évêques n'ont rien fait le 4 septembre, sans doute parce qu'ils n'ont trouvé rien à faire.

L'encyclique *Gravissimo* contient deux parties. La première condamne les associations cultuelles de la loi de 1905, et aussi toutes celles qu'on pourrait essayer de former en dehors de garanties « certaines et légales » que le Pape énumère et qu'il déclare indispensables. La seconde s'en remet néanmoins à l'épiscopat du soin de « prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens pour disposer et organiser le culte religieux. » De ces deux parties, les évêques se sont tenus à la première. Ils n'ont tiré aucun parti de la seconde. Ils ne paraissent même pas l'avoir tenté. La majorité considérable qui, au mois de mai, s'était ralliée à l'idée d'essayer quelque chose, a comme fondu sous le souffle du nouveau document pontifical. Elle n'a plus été qu'une minorité infime ; et c'est un bel exemple de soumission ou de résignation que l'épiscopat français a donné. Évidemment, les évêques se sont sentis découragés d'avance. La tâche qu'on leur avait imposée leur a paru impossible, et nous reconnaissons volontiers qu'elle était pour le moins bien difficile à remplir. Dans le doute plein d'angoisse où ils étaient plongés, ils se sont abstenus. Ils ont pris le parti de laisser aller les choses comme elles pourraient, comme semblait le vouloir le Pape, comme il plairait à Dieu. Peut-être ne pouvaient-ils pas faire autrement ; mais c'est de quoi nous gémissons. Les circonstances sont si graves qu'il fallait plus que jamais dans l'Église catholique une autorité très ferme et une obéissance très docile. L'obéissance s'est produite, et, quoi qu'il puisse advenir par la suite, elle méritera toujours d'être approuvée, car la moindre division aurait été plus funeste que tout. Mais l'autorité, si elle a été revendiquée très haut, n'a pas encore été exercée dans toute sa plénitude. Elle n'a pas tenu tout ce qu'elle avait annoncé.

La logique voudrait, semble-t-il, en présence du renoncement de l'épiscopat français, que le Saint-Père en revînt à sa première pensée, et qu'il donnât lui-même les instructions pratiques qu'il avait promises. La fermeté véhémente de son langage avait fait croire que ses idées étaient dès lors bien arrêtées, et qu'il n'éprouverait aucun embarras à dire, quand l'heure en aurait sonné : Voici ce qu'il faut faire : prenez vos mesures en conséquence ! Mais il n'en a rien été. Le Pape a commencé par consulter les évêques, qui ont été d'avis de former des associations « canoniques et légales, » ou « fabriciennes. » Peu importe le nom : il s'agissait toujours d'associations formées pour assurer l'exercice du culte. On se serait contenté de ne pas en emprunter trop exactement le type à la loi de 1905. Le Pape a réfléchi longtemps, puis il a opposé son *veto* à la suggestion de l'épiscopat

français, en le chargeant de chercher autre chose dans le droit commun. Quoiqu'il n'ait pas prononcé le mot, c'est bien au droit commun qu'il a fait allusion lorsqu'il a parlé des « moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens. » Seulement, l'indication est bien vague, et on comprend que les évêques aient trouvé quelque difficulté à y donner suite. Ils ne connaissent que le droit commun français, c'est-à-dire l'ensemble de nos lois écrites, et ils n'y ont rien trouvé de plus favorable, ni même d'aussi favorable à l'exercice du culte que la loi de 1905. Le Pape, chef d'une institution internationale, entend sans doute le droit commun d'une manière très large. Il en connaît de très différens : qui sait s'il ne les réunit pas tous dans une synthèse supérieure, où sa pensée se plaît à trouver des facilités et des libertés plus grandes, et s'il ne confond pas avec le nôtre le droit commun des États-Unis, du Mexique, du Brésil, de l'Angleterre même où il faut toutefois, sur ce point, distinguer le droit écrit du droit contumier? N'y a-t-il pas, là encore, une nouvelle difficulté de s'entendre? Le Pape défend beaucoup de choses, mais il n'en prescrit aucune. De leur côté, les évêques déclarent se soumettre, mais leur soumission n'est suivie d'aucune initiative. C'est un accord tout négatif. Le Pape demande aux évêques de trouver une solution : les évêques répondent qu'ils veulent ce que veut le Pape. Comment sortir de ce cercle qui, jusqu'ici du moins, semble sans issue? Ne conviendrait-il donc pas que le Pape s'expliquât à nouveau? Et, s'il consent à le faire, nous est-il permis de souhaiter respectueusement que ce soit avec une précision qui ne se contente pas de dire ce qu'il ne faut pas faire, mais encore ce qu'il veut qu'on fasse.

Les incertitudes au milieu desquelles nous nous débattons ne viennent pas seulement du côté de l'Église : elles ne sont pas moindres du côté de l'État. Ici et là, on parle fièrement, comme pour donner l'impression qu'on a un plan arrêté d'avance et que, quoi qu'il arrive, on n'en déviera pas d'une ligne. En réalité, on s'observe mutuellement avec anxiété ; chacun attend que la partie adverse ait fait un mouvement pour en faire un autre en conséquence ; mais personne ne bouge, et c'est ce qui rend si difficile de prévoir comment les choses sont destinées à évoluer. Cette immobilité est, du moins pour le moment, plus facile au gouvernement qu'à l'Église. Il n'a, lui, rien à faire jusqu'au 11 décembre : il peut attendre, en déclarant sur un ton péremptoire qu'il a prévu toutes les hypothèses et que ses dispositions sont prises à tout événement. N'a-t-il pas la loi en main, et la loi n'a-t-elle pas dit ce qu'on devrait faire dans le cas où il n'y

aurait pas d'associations cultuelles? M. le ministre des Cultes affecte donc une tranquillité d'esprit, que nous croirions, toutefois, plus sincère s'il parlait un peu moins. Il semble par momens vouloir s'étourdir du bruit de ses paroles, tant il les multiplie. Peut-être aussi veut-il en étourdir les autres. Quoi qu'il en soit, les journaux ont été remplis de ses conversations avec une abondance telle, qu'on ne peut pas l'attribuer seulement à l'empressement curieux que les journalistes ont mis à l'interroger, quelque grand qu'il ait pu être, et qu'il faut bien y reconnaître aussi chez le ministre le désir très vif de s'expliquer publiquement. M. Briand est d'ailleurs plein d'optimisme. Rien, dans tout ce qui vient de se passer, n'a ébranlé sa confiance dans une heureuse solution. Il est convaincu qu'on s'entendra. Aucun évêque, à la vérité, n'est encore venu lui rendre visite, mais il leur fait savoir par toutes les voix de la presse qu'il les attend dans son cabinet, prêt à causer avec eux et à leur fournir toutes les explications dont ils auraient besoin. Pour les tenter davantage, il fait de loin luire et miroiter à leurs yeux ces « biens de l'Église » dont il ne demande qu'à les faire bénéficier. Il en grossit même la valeur, en capital et en intérêts. On admettait généralement qu'elle s'élevait à 200 millions. C'est 300, d'après M. Briand, c'est-à-dire, toujours d'après lui, 12 millions de revenus! Que ce soit un peu plus ou un peu moins, il s'agit certainement d'une somme considérable. « Je ne vois pas le clergé français s'en priver, » déclare ironiquement le ministre. Nous ne sommes pas aussi affirmatif que lui. Le clergé français a tout l'air, — et nous le déplorons, — de faire le sacrifice de ces biens des fabriques qui devraient légitimement lui revenir et qu'on est évidemment désireux de lui donner. Mais on veut les lui donner d'une certaine façon, et il ne veut les recevoir que d'une autre.

Tout s'arrangera, répète M. le ministre des Cultes. Mais comment? C'est ici que M. Briand nous semble se faire des illusions. Il faut toujours en revenir aux associations cultuelles puisque, dans le système de la loi, s'il n'y en a pas, le 11 décembre, les biens des fabriques devront être mis immédiatement sous séquestre et désaffectés dans un délai assez bref. — Il n'y en aura pas, disent le Pape et les évêques! — Il y en aura! dit M. Briand, — M. Briand a, en effet, expliqué dans la plus importante des interviews auxquelles il s'est abandonné que, si les encycliques pontificales ont interdit aux évêques et aux curés de former des associations, les fidèles restent libres d'en prendre l'initiative. Nous avouons ne pas comprendre comment les interdictions pontificales s'adresseraient au clergé et non pas aux

fidèles. On nous a d'ailleurs dit et répété à l'excès, depuis quelque temps, qu'il serait le plus souvent très difficile et quelquefois même impossible de trouver en nombre suffisant dans les paroisses les membres des futures associations : et voilà que la difficulté disparaît comme par enchantement. Pourquoi ? Est-ce parce que les associations, au lieu d'être faites par les curés et par les évêques, le seraient par les maires et par les sous-préfets? Donnera-t-on par hasard aux fonctionnaires l'ordre d'y entrer ? Mais alors ces associations seront-elles formées conformément aux règles d'organisation générale du culte qu'elles se proposeront d'organiser ? Cette prescription de l'article 4, — qui aurait dû, à notre sens, assurer le salut de la loi, — sera-t-elle respectée dans le système de M. le ministre des Cultes ? Quelle sera enfin, si on se reporte aux deux Encycliques, l'attitude des curés, des évêques et du Pape à l'égard de ces associations de contrebande ? M. Briand ne s'en embarrasse pas ! Il va droit au fait matériel, et déclare que ces associations seront légales jusqu'à ce que la preuve aura été faite, devant la juridiction compétente, qu'il leur est impossible de réaliser leur objet. Nous craignons que cette preuve ne ressorte des faits eux-mêmes avec évidence et qu'elle ne soit très facile à faire. Mais, en attendant, les fabriques devront remettre aux nouvelles associations les biens qu'elles administrent. Le feront-elles ? Il est possible qu'on ait sur leurs membres des moyens d'intimidation qui seront quelquefois efficaces : en aura-t-on d'équivalens sur les évêques, et obtiendra-t-on d'eux qu'ils opèrent de bon gré la dévolution de leurs menses ? Non, certainement ! Il faudra des procès, des condamnations, des saisies, toutes choses qui auront déjà l'apparence d'un commencement de persécution. Mais enfin, soit ! voilà qui est fait, et les associations de M. Briand ont les mains pleines des dépouilles de l'Église ! Leurs membres vont trouver le curé, dépourvu d'église et de ressources, et ils lui disent : « Vous n'avez pas les moyens matériels d'assurer l'exercice du culte dans la paroisse ; vous allez être obligé de vous adresser à nous individuellement pour vous procurer ces moyens. Eh bien, collectivement, nous vous les fournissons. Voici l'église, voici les objets du culte, voici les sommes nécessaires à l'exercice de la religion ! » Tel est le langage textuel que M. Briand prête aux membres de l'association formée en dehors du curé et de l'évêque. Il le juge très séduisant : il n'y résisterait sûrement pas pour son compte, et il demande ce que le curé pourrait y répondre. Est-il bien nécessaire de le dire et M. Briand ne s'en doute-t-il pas ? De pareilles associations, s'il s'en forme, seront

schismatiques au premier chef ; elles seront précisément les associations laïques repoussées d'abord par l'Église ; elles ne présenteront même pas les garanties jugées insuffisantes de l'article 4. Et alors, comment partager la confiance de M. Briand ? Quelles que soient les intentions qui ont pu inspirer de pareils projets, et nous voulons croire qu'elles sont de sa part bienveillantes, l'exécution conduirait tout droit à une tentative de schisme : à moins, — mais c'est une hypothèse que M. Briand repousse avec une résolution sans appel, — à moins de commencer par ouvrir une conversation avec Rome. Ce serait une « capitulation ! » dit M. le ministre des Cultes. Il ne veut causer qu'avec les évêques ; il les invite à venir le voir ; il les attend très obligeamment dans son cabinet. Nous craignons que cette attente ne soit longue, et, en vérité, que pourraient se dire les évêques et M. Briand ?

Nous nous sommes déjà expliqué sur les conséquences, pour l'Église, de l'attitude que le Saint-Père a adoptée. La perte probable de 200 ou de 300 millions serait la plus immédiate, mais non pas la plus grave. L'organisation du culte deviendrait de plus en plus difficile dans nos paroisses rurales, et le recrutement du clergé de moins en moins assuré. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce sujet. Mais si, de son côté, le gouvernement croit, comme il se plaît à le dire, que l'application de la loi pourra se faire, malgré la force d'inertie que paraît vouloir lui opposer le clergé, sans qu'il soit obligé de recourir lui-même à quelque violence, c'est en quoi il se trompe. Sans doute, quand certains évêques ou curés parlent de monter sur l'échafaud, ils se trompent de siècle ; ils ne sont pas menacés de ces extrémités ; mais ils auront à subir beaucoup de vexations, et le gouvernement sera obligé de les leur infliger bon gré mal gré. Les poursuites et les condamnations pleuvront sur eux. C'est du moins ce qu'il faut conclure des avertissemens que M. Briand leur prodigue par l'intermédiaire de la presse. En veut-on un exemple ? La question des églises le fournira.

Nous disions, il y a quinze jours, que le gouvernement ne serait pas assez maladroit pour les fermer. M. Clémenceau s'était déjà prononcé sur ce point avec une grande force ; il y est revenu depuis, et toujours dans le même sens ; il est même allé jusqu'à dire qu'aussi longtemps qu'il resterait ministre, on ne fermerait pas une seule église sur toute la surface du territoire. Voilà qui est bien ; mais dans ces églises laissées largement ouvertes, les curés pourront-ils dire la messe et les fidèles l'entendre ? Ah ! c'est une autre

affaire. Si nous ne savons pas ce qu'en pense M. Clémenceau, nous savons du moins ce qu'en a dit M. Briand. Fermer les églises, non, jamais! Il a expliqué à un journaliste qu'il y avait deux élémens dans la constitution de l'Église catholique : les prêtres et les fidèles, et, oubliant que ce sont ceux-ci aussi bien que ceux-là qui doivent former des associations cultuelles : « Pourquoi voulez-vous, a-t-il demandé, que nous punissions les fidèles d'une faute commise par les prêtres ? Car y aura délit, quand un prêtre, sans association cultuelle, exercera le culte dans une église quelconque. Nous connaissons le ministre du culte, nous ignorons les fidèles. » Singulière distinction! Survivance partielle, si l'on veut, mais tenace de l'esprit concordataire! Pourquoi le gouvernement, dans le système de la séparation, continue-t-il de connaître les prêtres quand il ignore les fidèles ? Connaît-il seulement ceux-ci lorsqu'ils commettent un délit? Mais les fidèles peuvent en commettre également, et si c'en est un de dire la messe, c'en est un autre d'y assister : c'est un cas de complicité. S'il y a délit, il y aura poursuite, au moins contre l'auteur principal. Nous serons curieux, pour la beauté du fait, comme dit Alceste, de voir un prêtre poursuivi pour avoir dit la messe dans une église ouverte; et comme le cas se renouvellera tous les jours, pour tous les prêtres, dans toutes les églises, on voit où le gouvernement sera conduit par cette accumulation de récidives. M. Briand dira peut-être qu'il est sûr d'avoir des associations cultuelles; si le clergé ne les connaît pas, le gouvernement, lui, les connaîtra; elles opéreront *in partibus infidelium*, mais n'en protégeront pas moins de leur égide le clergé qui les ignorera. Tout cela est d'une subtilité bizarre : nous doutons que l'esprit français s'en accommode. Au surplus, est-ce vraiment un délit de dire ou d'entendre la messe dans une église sans association cultuelle, et, à supposer que c'en soit un, de quelle peine est-il frappé? Nous avons cherché dans la loi de 1905, sans y rien trouver à l'appui des consultations juridiques de M. Briand. Tout au plus y aurait-il contravention relevant des tribunaux de simple police : et encore la loi ne le dit pas. Il est vrai que M. Combes, qui lui aussi fait des confidences aux journalistes, a déclaré que, si les lois pénales étaient insuffisantes, on en ferait d'autres. Eh bien! qu'on les fasse. Cela prouvera une fois de plus que celle de 1905 a été mal faite et que, telle qu'elle est, on ne peut pas l'appliquer.

Que conclure? Seulement ce que nous avons dit plus haut, qu'en dépit des apparences dont ils se couvrent, ni l'Église, ni l'État ne savent encore aujourd'hui quelles seront les suites de leur rupture.

L'Église s'appuie sur les encycliques et l'État sur la loi de séparation. La loi, assurément, donne une base légale plus solide à toutes les hypothèses qu'on peut dès maintenant former et aux solutions qu'on peut essayer d'y apporter : cependant, que d'incertitudes encore et que d'obscurités! Du côté de l'Église, l'incertitude et l'obscurité restent grandes. La première réunion des évêques avait fait une ouverture par laquelle un peu de lumière avait pénétré : l'ouverture a été brusquement fermée, et la nuit est devenue plus noire. Du côté de l'État, c'est tantôt un optimisme de commande que rien ne justifie, tantôt des menaces, dont quelques-unes au moins peuvent être suivies d'effet et le seront certainement. De là l'anxiété que tout le monde n'avoue pas, mais que tout le monde éprouve, du moins parmi ceux qui observent, réfléchissent et prévoient. Ils ne peuvent ressentir qu'une infinie tristesse, en songeant à tant de bonnes volontés qui se découragent et dont quelques-unes risquent de s'égarer. Il est encore temps, mais il n'est que temps de prendre un parti. Ce n'en est pas un de ne rien faire, ou, si c'en est un, c'est le pire de tous.

Les nouvelles de Russie continuent de présenter sous un jour très sombre la situation de ce malheureux pays. Les assassinats et les désordres se renouvellent partout, et, quelle que soit l'énergie du gouvernement, on ne voit pas comment il parviendra à refréner l'audace de révolutionnaires qui, ne craignant rien, ne reculent devant rien. Dans le programme politique qu'il vient de publier et dont nous aurons à parler, M. Stolypine dit en termes très nobles : « On peut tuer telle ou telle personne, mais il est impossible de tuer l'idée dont le gouvernement s'est inspiré. » Malheureusement, les révolutionnaires aussi tiennent le même langage en parlant d'eux-mêmes, et ils ne se contentent pas de parler, ils agissent. S'ils ont le plus profond mépris pour la vie des autres, ils n'en ont pas un moindre pour la leur. Ils en ont fait d'avance le sacrifice; ils la jettent en défi au gouvernement et à la société; et, soit qu'ils périssent dans l'exécution de leurs attentats, soit qu'ils meurent fusillés ou pendus, ils vont à la mort avec une parfaite insouciance. C'est là une maladie particulière qui s'est emparée de presque toute une génération humaine et qui passera sans doute avec elle : mais, en attendant, que de crimes n'avons-nous pas déjà et n'aurons-nous pas encore à déplorer!

L'attentat contre M. Stolypine a été plus retentissant que les autres : il n'en diffère, toutefois, que par le nombre des victimes et par

l'intérêt plus touchant qui s'attache aux enfans du premier ministre, odieusement mutilés. Il n'a d'ailleurs rien de particulier, et a été accompli avec une présence d'esprit, un sang-froid, un courage qui, pour être atroces, n'en sont que plus extraordinaires. Le programme du gouvernement contient l'énumération des principaux personnages assassinés dans l'été de 1906; elle est longue et effrayante; mais combien d'autres, plus humbles et moins en vue que les généraux et les hauts fonctionnaires, ont succombé sur un point ou sur un autre d'un territoire immense! « La police subit quotidiennement des pertes énormes, » dit le programme-manifeste. Et il faudrait parler encore des propriétaires qui succombent obscurément au fond des campagnes, sous la violence de la crise agraire. Que de sang répandu! Que de vies humaines perdues! Le gouvernement regarde comme le premier de ses devoirs de réprimer ces folies criminelles. Il opposera, dit-il, la force à la violence, et il aura bien raison de le faire. Parmi toutes les libertés qu'il se propose d'assurer à la Russie, figure la « liberté de vivre. » Il semble que ce soit la première de toutes; mais c'est aussi la plus difficile à garantir à un pays où est poussée si loin l'indifférence à mourir. Ni le gouvernement ni la révolution ne peuvent grand'chose l'un contre l'autre par ces moyens implacables; et le gouvernement le sait bien puisqu'il dit dans son programme : « Ce serait une grande faute de considérer la répression des attentats criminels comme but unique et d'oublier les causes qui ont engendré les troubles. » Il faut effectivement s'en prendre à ces causes elles-mêmes. Le gouvernement ne se fait d'ailleurs pas non plus l'illusion de croire qu'il suffira de réformes libérales pour arrêter la révolution, car « les révolutionnaires ne luttent pas, dit-il, pour les réformes dont l'introduction est considérée comme nécessaire par le gouvernement lui-même, mais pour l'introduction dans l'État d'un régime socialiste. » Les révolutionnaires veulent tout renverser, et d'abord le gouvernement. Celui-ci se défend, ce qui est son droit. La question est de savoir s'il s'y prend toujours pour le mieux.

Nous sommes bien obligé de constater que le programme politique de M. Stolypine n'a pas produit, en Russie, une impression aussi favorable que nous l'aurions désiré. Il témoigne cependant d'une bonne volonté sincère, et, s'il était entièrement réalisé, l'état intérieur du pays en éprouverait une transformation heureuse. Qu'il y ait des insuffisances et des lacunes dans ce programme, nous le voulons bien; mais, puisqu'il est impossible de tout faire, doit-on tout

promettre à la fois? La Douma l'a fait, et nous ne sommes pas de ceux qui le lui ont le plus amèrement reproché, parce qu'une assemblée est en quelque sorte condamnée à un certain nombre de manifestations. Mais les obligations d'un gouvernement, qui a en main le pouvoir exécutif, ne sont pas les mêmes: elles sont plus étroites et plus précises. Le programme de M. Stolypine en remplit quelques-unes parmi les principales. Pourquoi donc a-t-il été accueilli avec scepticisme, et même avec un peu d'impatience et d'irritation? Ne serait-ce point parce que la Russie ne croit déjà plus aux programmes et aux promesses qu'ils contiennent, et qu'elle voit dans la bureaucratie, à l'image de laquelle le gouvernement est fait, un obstacle insurmontable à leur réalisation?

Nous avons signalé, avec tout le monde d'ailleurs, la faute qu'on a commise en mettant en face de la Douma un ministère de bureaucrates, et même de bureaucrates de second ordre. La dissolution de l'assemblée a été une seconde défaite. Après l'avoir commise, on aurait peut-être pu en atténuer les conséquences immédiates en composant un ministère qui aurait été formé, dans une proportion appréciable, d'élémens représentatifs. On sait que telle a été la première intention de M. Stolypine; mais, finalement, il n'y a pas donné suite, soit qu'il ait dû céder à des influences qui l'en ont détourné, soit, ce qui est plus probable, qu'il ait trouvé, chez les parlementaires de la veille, les octobristes dont il sollicitait le concours, des exigences qu'il a jugées excessives et inacceptables. L'étaient-elles? Nous l'ignorons. En tout cas, l'isolement, l'abandon où est tombé M. Stolypine, la nécessité qu'il a subie de se contenter une fois de plus des ressources et des lumières de la bureaucratie, l'éloignement du pouvoir où ont été maintenus les anciens représentans du pays dans la Douma ou même dans les assemblées locales, toutes ces causes diverses agissant de concert ont amoindri les effets qu'on pouvait raisonnablement attendre de la bonne volonté du premier ministre, et de sa probité morale et politique à laquelle on rend généralement hommage. Quel qu'en soit le résultat, il restera de son entreprise un souvenir honorable pour lui; mais il est à craindre que les causes que nous venons d'indiquer, et auxquelles il aurait été sans doute possible d'échapper en partie, ne permettent pas à un effort aussi considérable que le sien d'avoir toute l'efficacité qu'il aurait méritée.

Il n'en faut pas moins désirer que le ministère actuel dure assez pour atteindre au moins quelques-uns des résultats qu'il poursuit. M. Stolypine, nous le disons à son honneur, ne s'est pas laissé dé-

tourner de son droit chemin par l'effroyable attentat dont il a failli être victime. Le programme qu'il a publié le lendemain est certainement celui qu'il avait préparé et rédigé la veille; c'est à peine s'il y a ajouté quelques touches où la tristesse reste unie à la fermeté. L'œuvre garde un caractère impersonnel et objectif très remarquable en pareille circonstance. Il y a de la sérénité dans l'attitude de M. Stolypine. Mais ce que nous louons surtout en lui, c'est le calme avec lequel il prépare le programme des travaux de la future Douma, car la Douma est toujours l'objet de ses préoccupations: elle y demeure en quelque sorte invisible et présente. D'où on peut conclure, d'abord que la promesse de réunir une assemblée nouvelle a été faite et sera loyalement tenue ; ensuite que le gouvernement, reconnaissant la faute capitale qu'il a commise avec la première Douma ne la renouvellera pas avec la seconde. Cette faute a été de ne donner à l'assemblée rien à faire : comment s'étonner dès lors qu'elle se soit livrée à des écarts parfois inconsidérés? Il aurait fallu, au contraire, la mettre tout de suite aux prises avec des faits concrets, avec un programme, avec des projets de loi politiques, sociaux, agraires, et lui montrer un peu de considération et de la confiance dans l'accomplissement d'une tâche qui devait être commune. Mais laissons le passé. Pour l'avenir, M. Stolypine prépare, en vue de la Douma, un nombre considérable de projets de loi, portant sur toutes les questions dont l'opinion s'occupe et pour lesquelles elle se passionne. Il s'agit d'assurer la liberté religieuse, l'inviolabilité des personnes, l'égalité civique, l'amélioration de la propriété foncière des paysans, l'amélioration de la santé des ouvriers, d'organiser l'assurance de l'État, de réformer des gouvernemens locaux, de créer des zemstvos là où il n'y en a pas, de transformer la justice locale, de réformer l'école, et même d'établir l'impôt sur le revenu, car il n'y a plus aujourd'hui de programme où l'on croie pouvoir se dispenser de parler de cet impôt. Voilà bien des choses! La première de toutes est la réforme agraire; mais c'est aussi la plus difficile et la plus délicate. Comment satisfaire les paysans? Et comment se dispenser de le faire? « Le gouvernement, dit M. Stolypine, assurera à des Commissions locales le moyen de travailler à l'amélioration du sort des paysans dans les régions où l'on a souffert de la pénurie des terres. L'œuvre ainsi accomplie dans ces localités fournira les matériaux à la Douma pour résoudre cette question extrêmement complexe. » M. Stolypine indique une méthode de travail dont il est difficile de dire par avance quel sera le rendement utile; mais il reconnaît à la Douma le droit de traiter la question et

de la résoudre. C'est lui assigner en même temps une immense et une très lourde tâche. Nous souhaitons qu'elle s'en acquitte, non pas par des proclamations de principes et par des démonstrations oratoires, mais par une réforme laborieusement étudiée et pratiquement réalisée. Le gouvernement et l'assemblée qui lui auraient rendu ce service auraient grandement mérité de la patrie.

On ne peut qu'encourager M. Stolypine dans l'œuvre qu'il a entreprise, et exprimer le désir qu'il y soit mieux soutenu qu'il ne l'a été jusqu'ici. Quoi qu'il fasse, il aura beaucoup de peine à vaincre la défiance dont il est, et dont tout autre serait l'objet à sa place, car c'est le gouvernement même qui est suspect. Il est question d'un congrès que les constitutionnels-démocrates, les cadets, demandent, sans l'avoir encore obtenue, l'autorisation de tenir. S'ils l'obtiennent, ils feront bien d'en profiter pour se dégager nettement de certaines solidarités que, au milieu de la confusion des événemens, on a essayé d'établir entre eux et des partis plus avancés, et qui ne peuvent que les compromettre. Si l'entente n'a pas pu se faire entre le gouvernement et les cadets après la dissolution de la Douma, faut-il désespérer qu'elle se fasse jamais ? Il semble que le spectacle que donne la Russie, — une anarchie sans précédens, des crimes monstrueux, la nécessité évidente d'un gouvernement libéral, mais résolu et vigoureux contre le désordre, — soit de nature à rapprocher les bons citoyens les uns des autres, et, s'il y en a dans l'opposition d'hier, il y en a aussi dans le gouvernement d'aujourd'hui. Ils se reconnaîtraient les uns les autres, s'ils n'étaient pas séparés par tant de préventions : c'est donc à dissiper ces préventions qu'il faudrait d'abord s'appliquer. Le dernier souhait que nous formions est que le gouvernement se transforme lui-même, et qu'il ne se présente pas à la Douma future sans s'être fortifié de quelques élémens nouveaux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MONSIEUR ET MADAME MOLOCH

DERNIÈRE PARTIE (1)

XI

La porte du cachot se rouvrit, et nous fûmes tous trois également surpris de voir s'encadrer dans cette échappée lumineuse la silhouette du prince Max, en petite tenue de cavalier, bleue à paremens blancs, et bottes fauves. Il s'arrêta sur le seuil, sa casquette et son stick dans la main droite, la gauche arrangeant nerveusement ses cheveux blonds sur son front où perlait de la sueur : car, c'était visible, il avait couru.

— Allez-vous-en, Buders, dit-il au porte-clés.

Il entra : la porte fut refermée derrière lui. Alors il regarda tour à tour le docteur, Frau Zimmermann et moi. Ses lèvres, le haut de ses joues, ses paupières, furent agitées par ces contractions à la fois touchantes et comiques qui annoncent les pleurs sur le visage des enfans. Et, en effet, avant qu'il eût réussi à proférer une parole, un gros sanglot le secoua... Il se détourna, jetant sur la table, à côté des cruches vides, sa casquette et son stick. Le cœur de Mme Moloch fut aussitôt bouleversé : elle portait en elle cette âme, maternelle jusqu'à la passion, des femmes tendres qui ont toujours vainement désiré être mères. Elle courut à Max et lui saisit les deux mains :

— *Ach! Gott!* Monseigneur... qu'avez-vous? Vous pleurez? Êtes-vous malade, mon cher prince?

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre.

Max, sans répondre, leva vers le docteur qui s'approchait un visage décomposé. Il hésita encore un instant, puis, soudain, prenant son élan, il courut à lui, et, avant que Moloch eût pu l'empêcher, tomba à genoux devant lui.

— Pardon! pardon! sanglotait-il, tandis que Moloch, puis Mme Moloch tentaient vainement de le relever... Pardon, monsieur le docteur!... répétait-il, sa tête blonde collée aux petites jambes tortes du vieillard... Pardon!

— Mais, pardon de quoi, bon Dieu? fit Moloch avec quelque impatience.

Moi, je venais de tout comprendre, et je me gourmandais : « Comment n'ai-je pas deviné plus tôt? »

— Voyons, monseigneur! dis-je au prince en lui touchant l'épaule... Relevez-vous!... Je crois savoir ce que vous avez à avouer au docteur. Avouez-le-lui face à face, comme un homme, pas comme un enfant.

On n'en appelait jamais inutilement à l'amour-propre du prince. Il se remit debout, s'essuya les yeux d'un geste vif, et assura son regard :

— Monsieur le docteur, fit-il, je suis très coupable envers vous. Je vous ai laissé accuser, arrêter, mettre en prison... et c'est moi qui ai fait loger le pétard dans la voiture du comte de Marbach... Je ne le regrette pas, ajouta-t-il en relevant le front, et nous regardant tour à tour d'un regard où un feu intérieur sembla soudain volatiliser les pleurs. Je regrette seulement que mon pétard n'ait pas fait sauter en l'air le comte de Marbach, ou que l'explosion ne lui ait pas brouillé la cervelle, ou qu'il ne se soit pas rompu les os à la descente de Litzendorf... parce que je l'exècre et que je lui souhaite tout ce qu'il y a de pire!

— Oh! monseigneur... fit Mme Moloch d'un ton de reproche.

Mais M. Moloch et moi, nous aimions mieux le jeune prince ainsi que tout à l'heure, prostré comme un enfant. Les yeux toujours secs, sa voix entrecoupée trahissant seule son émotion, il continua :

— Je hais le major, parce qu'il est méchant, qu'il me veut du mal, qu'il me maltraite. Il a porté dans Rothberg les mœurs de ces casernes où l'on brise les jambes des hommes, où on leur arrache les oreilles, où on les laisse crever de froid dans les prisons, sous prétexte de discipline... A moi, prince héritier de Rothberg, il n'ose pas casser les jambes ni arracher

les oreilles, et il ne peut pas me mettre en prison ; mais, dès les premiers jours où il a été chargé de mon instruction militaire (j'avais neuf ans), il m'a frappé... Oui, monsieur Dubert, oui, monsieur le docteur, il m'a donné des coups en essayant chaque fois de me faire du mal !... Je n'en ai jamais rien dit à personne, moitié par honte, moitié par peur... Par peur oui, monsieur Zimmermann, car cet homme m'a rendu lâche, et c'est de cela que je lui en veux surtout... Il m'a donné la peur d'être châtié... il m'a habitué à mentir pour ne pas l'être... et si je n'ai pas dit tout de suite que j'avais mis le pétard, c'est que ce scélérat m'a accoutumé à avoir peur d'être châtié et à mentir...

Nous écoutions, à la fois touchés et attristés. Le visage de Max était devenu maintenant sombre et haineux ; le charme indécis de l'enfance s'en était évaporé. Il reprit, s'adressant à moi :

— Mlle Dubert pourra le confirmer, car, à elle, j'ai fini par avouer la vérité : je n'ai pas cru un instant que l'arrestation pût être maintenue. C'était tellement absurde ! Le docteur Zimmermann mettant un engin dans la voiture du major ! Chaque jour, je pensais : « On va signer l'ordonnance de non-lieu, et tout sera fini... » C'était lâche, je le sais bien, je le sentais, j'en étais très malheureux. Mais je ne me décidais toujours pas à parler, et les jours coulaient. Et chaque jour l'aveu devenait plus difficile, parce que les journaux s'occupaient de la chose, que cela devenait une affaire politique, une affaire d'Empire... Berlin échangeait des télégrammes avec Rothberg. Les démocrates de Litzendorf s'irritaient. Tous les journaux commentaient l'attentat de Rothberg, pour s'en alarmer ou pour en rire. J'étais épouvanté de ce que j'avais fait. Monsieur le docteur, je vous supplie de me pardonner. Je ne suis pas digne de m'appeler Rothberg et d'occuper la place qu'a tenue l'empereur Günther... Car (ajouta-t-il en baissant la voix, et les yeux de nouveau gonflés par des larmes), je ne sais pas si j'aurais avoué, sans Mlle Gritte. Elle m'avait fait promettre d'avouer dans le cas où le docteur serait renvoyé devant la Cour d'assises. Tout à l'heure, en rentrant de ma promenade à cheval, j'ai appris qu'on allait signer le renvoi. J'ai couru jusqu'ici... Et voilà... Maintenant... advienne que pourra !

Il fit un effort pour contenir ses larmes et y réussit. J'admi-

vai combien, dans l'aveu le plus embarrassant, il avait su ne point s'avilir et même garder une jolie allure de noblesse.

— C'est un brave jeune prince, s'écria Frau Doctor, qui, elle, ne cherchait pas à dissimuler ses pleurs d'émotion. N'est-ce pas, Eitel, que tu ne lui en veux pas?

Moloch fit « Non » de la tête, mais ne répondit pas. Il réfléchissait, son front tout ratatiné de plis, comme s'il cherchait à comprendre une chose inexpliquée. Max se tourna vers moi et me dit en français :

— Qu'allez-vous penser de votre élève, maintenant, monsieur?

— Je pense, répondis-je sérieusement, que laisser porter à un autre le poids de ce qu'on a fait est une vilaine action... Vous vous êtes résolu à la réparer de votre mieux, c'est bien. Mais vous ne pouvez empêcher que le docteur ait souffert injustement. Toute faute contient de l'irréparable.

— Quand je serai prince régnant, s'écria Max devenu très rouge, je ferai le docteur ministre de Rothberg, et lui donnerai un titre de comte et beaucoup d'argent.

Cette déclaration impétueuse dérida enfin Moloch. Il partit d'un franc éclat de rire, et, posant sa main sur l'épaule de Max :

— Quand vous serez prince régnant, mon jeune seigneur, il est extrêmement probable que mes titres seront inscrits sur une pierre funéraire et que ma fortune, outre cette pierre, se bornera à une bonne boîte de chêne doublée de zinc. Vous constaterez alors, ajouta-t-il en relevant son front de singe intelligent, auréolé par les boucles blanches, que le nom de feu le docteur Zimmermann sera plus vivant en Allemagne et dans le monde que celui du ministre de Rothberg, comte de Dieu-sait-quoi! N'ayez d'ailleurs pas de souci de vous acquitter envers moi, prince. Je n'ai pas souffert : on est traité humainement dans les cachots de votre père. Mais puisque vous êtes destiné à exercer un jour de l'autorité sur les hommes, rappelez-vous d'abord, comme vous le recommandait M. Dubert, que tout homme digne de ce nom doit signer ses actes. Outre cela, perdez le goût de la vengeance par violence; la force brutale ne résout rien... A propos, poursuivit-il d'un ton amical, voyant que les yeux du jeune prince se remplissaient de larmes, comment diable vous êtes-vous procuré cet engin? Je suis fort curieux de le savoir,

car il a eu un effet vraiment énergique... Tenez, prenez place et contez-moi cela.

Il offrit à Max un des tabourets de paille ; Mme Moloch et moi nous nous assîmes sur le banc, contre la muraille où flamboyait la pensée de M. de Bülow. Moloch lui-même s'assit sur sa couchette.

— Eh bien ! voilà... fit le jeune prince, rasséréné avec la promptitude habituelle à l'enfance... Depuis longtemps j'avais le projet de me venger du major parce qu'il me frappait. J'avais confié ce projet à Hans, mon frère de lait, qui est un des cochers de Graus. Nous avions examiné ensemble plusieurs systèmes : celui que j'aurais le mieux aimé aurait été, naturellement, de me battre avec lui et de le tuer... mais il n'y avait pas moyen. Alors Hans m'avait suggéré d'attacher un petit sac de toile rempli de poivre sous la queue de la jument Dorothée. Avec la chaleur de la marche, le poivre aurait incendié peu à peu le derrière de la bête, qui est sensible, et elle aurait jeté le major par terre. Malheureusement il est bon cavalier : il n'était pas sûr qu'il tombât et qu'il se tuât... Or, vous vous rappelez que récemment une bombe a été jetée à Paris sur le roi d'Espagne. A ce propos, les journaux ont beaucoup parlé des anarchistes et de leur science de la chimie. Dans la *Kreutz Zeitung*, notamment, il a paru un grand feuilleton où tous les systèmes de bombes étaient admirablement décrits par un professeur très savant...

— Q science allemande ! interrompit Mme Moloch avec admiration.

— Ce feuilleton, continua le jeune prince, m'a donné l'idée de fabriquer un engin. J'ai bien étudié l'article de la *Kreutz Zeitung* et aussi les traités de chimie que j'ai trouvés dans la bibliothèque du château.

— Quoi !... s'écria Moloch, vous avez même consulté des traités de chimie ? Mais voilà qui est très remarquable, très honorable pour un jeune prince !...

Max rougit, un peu interdit, craignant que le docteur ne raillât. Mais le docteur approuvait sincèrement, et, d'un geste amical, l'incitait à continuer.

— Vous avez alors passé à l'exécution de l'engin? questionna-t-il avec curiosité. Comment vous y êtes-vous pris ?

— J'ai d'abord essayé de me procurer une gargousse d'artillerie : mais comme la garde du château ne fait pas de tirs

d'artillerie, on n'en avait pas ici. Alors Hans s'est procuré à Steinach une grosse fusée. Pour donner à l'enveloppe plus de résistance, je l'ai entourée d'une feuille de zinc roulée maintenue avec du fil de fer.

— Très bien! très bien! approuva Moloch.

— J'ai alors fait un mélange, selon la formule de la *Kreutz Zeitung* : poudre à canon que j'avais dérobée au magasin d'artillerie, charbon et picrate de potasse, que j'avais fabriqué moi-même. J'y ai ajouté de la sciure de bois, parce que j'avais lu dans un traité que cela donne de la cohésion au mélange...

— De la sciure de bois! s'écria Moloch en se mettant brusquement debout... Il a eu l'idée de mélanger de la sciure de bois!... Mais savez-vous, mon cher jeune prince, que vous avez un véritable talent pour la chimie?... Tenez, il faut que je vous embrasse, *alumne præstantissime!*

Et, prenant dans ses mains ridées la blonde tête de Max effaré, Moloch lui remit deux gros baisers sur les joues... Mme Moloch et moi tenions à peine notre sérieux. J'essayai de redonner à l'entretien un tour plus grave.

— Dites-moi, monseigneur, demandai-je, ce qui vous a donné l'idée de choisir la fête du 2 septembre pour consommer votre attentat?

Max baissa le front et dit:

— L'avant-veille, le major m'avait... (il hésita et acheva très bas) m'avait touché avec sa canne.

Il hésita encore un instant et, se décidant:

— Et puis... je n'aime ni Bismarck ni aucun Prussien. S'il n'y avait pas eu Bismarck et les Prussiens, et Sedan, aujourd'hui Rothberg ne serait pas séparé de Steinach et je régnerais vraiment, un jour, sur une vraie principauté... comme mes aïeux...

— Mais comment, fit Moloch, attaché à son idée, comment avez-vous fixé la mèche et déposé l'engin?

— J'ai pris pour mèche un cordon de rideau que j'ai imbibé d'une solution de chlorate de potasse. Hans a glissé le tout dans la petite caisse d'arrière, sous la capote de la voiture, au moment où le cocher quittait la remise. Et la longueur de la mèche était bien calculée, conclut Max, non sans fierté, car l'explosion a éclaté juste au moment où le major s'asseyait sur la banquette.

— Oui, fit Moloch ; mais votre engin avait un grave défaut : l'enveloppe de zinc ne donnait de résistance que latéralement ; aux deux bouts, les gaz ont trouvé, en somme, une fenêtre par où ils ont fait fusée. Voilà pourquoi n'importe quelle boîte de conserve aurait mieux valu que la fusée blindée de zinc... Vous comprenez, n'est-ce pas ? On ressoude la boîte après l'avoir remplie, comme pour un pâté, et comme la soudure est encore plus résistante que l'enveloppe...

— Eitel ! fit doucement Mme Moloch.

Il la dévisagea de cet œil comiquement furibond qu'il opposait à tout interrupteur.

— Quoi ? quoi ? dit-il.

Mais le regard de sa femme le calma.

— Bon ! bon ! fit-il. Tout cela n'a plus d'intérêt maintenant, c'est convenu. N'importe, prince, vous avez montré une véritable entente de la chimie et une invention personnelle tout à fait ingénieuse... C'est très bien ! très bien ! Cultivez la chimie, c'est la mère de toutes les sciences et la clé de la philosophie moderne. En souvenir de ceci, je vous donnerai mon livre des *Quatre problèmes de la Nature*, avec une dédicace.

— Comme vous êtes bon ! monsieur le docteur, fit Max qui riait et pleurait en même temps. Hélas ! mon père ne me traitera pas comme vous !...

— Avouez d'abord tout à la princesse votre mère, suggera Mme Moloch. Elle est bonne et douce. C'est grâce à elle que j'ai pu voir librement mon mari. Elle amortira le choc.

Les yeux du petit prince s'étaient illuminés.

— N'est-ce pas que ma mère est bonne ? Et si belle ! Il n'y a pas de plus belle princesse régnante en Allemagne... Ah ! si c'était elle qui puisse s'occuper de moi et non mon père et le major, je serais meilleur et plus heureux ! Il paraît que c'est impossible, qu'il faut qu'un prince soit élevé par des hommes. Enfin, vous avez raison, Frau Doctor... C'est à elle que j'irai d'abord... mais elle ne pourra pas empêcher que mon père me châtie rudement.

— Je gage au contraire, fit Moloch, qu'on vous infligera une peine fort légère, car on n'avouera pas officiellement que vous êtes l'auteur de l'attentat, et il ne faudra pas le laisser soupçonner au public.

— Et puis, monseigneur, ajoutai-je, il faut être prêt à payer le prix de ses actes.

— Je le sais, monsieur Dubert, me répondit-il en me regardant bien en face, avec cette jolie fierté que j'aimais et que la brutalité du major lui ôtait. Je vais trouver ma mère sur-le-champ, et je vous certifie que j'avouerai tout.

— Laissez-moi vous embrasser, dit Mme Moloch, les larmes aux yeux.

Elle le garda un bon moment dans ses bras, murmurant :

— Chère tête blonde ! cher enfant !

Il serra la main du docteur et la mienne, et, sans plus prononcer une parole, alla frapper contre la porte avec son stick. Le geôlier, qui attendait dehors, ouvrit et s'effaça respectueusement. Du seuil, Max nous fit un bonjour mi-triste, mi-souriant.

— Renoncez à ce genre particulier d'expériences, lui cria le docteur; mais surtout, ne négligez pas pour cela la chimie ! Vous y réussirez.

Et la porte s'étant refermée, nous l'entendîmes s'éloigner d'un pas résolu.

Mme Moloch essuyait ses sensibles yeux.

— Ce petit prince, fit-elle, a une nature excellente.

— Avec quelques dangereux penchans, objectai-je.

Moloch secoua la tête.

— Pauvre enfant ! Est-ce donc sa faute s'il a hérité son tempérament d'une vingtaine de maniaques sanguinaires dont la barbarie n'avait pour limite que la barbarie de leurs adversaires princiers ?... N'importe, ajouta-t-il avec son gai rire de collégien, quel joli article pour le *Vorwærts :* « Le prince dynamiteur ! »

— Nous ne lirons pas cet article, cher docteur, répliquai-je. Vous l'avez fort justement dit à Max : jamais on n'avouera que le prince héritier de Rothberg a voulu faire sauter le major de la Cour.

— Eitel, interrompit Mme Moloch, je veux que ce soir, pour célébrer ta mise en liberté, nous vidions une de ces bouteilles de Johannisberg 98 dont le goût te plaît tant.

Moloch secoua la tête.

— Ne compte pas, femme, sur ma libération pour ce soir, ni peut-être pour demain. Il faut laisser aux méninges du prince et des dignitaires le loisir d'inventer une fable... Ah ! réjouissons-nous que pareille aventure nous arrive au xxe siècle. Il y a seulement soixante-dix ou quatre-vingts ans, mon sort eût été vite réglé, et le tien aussi, Cécile, et aussi le vôtre, monsieur Dubert, et

même celui de votre jeune sœur, sans compter le petit Hans, de qui d'ailleurs, même aujourd'hui, je ne payerais pas la peau fort cher. Quiconque aurait connu la vérité eût été mis hors d'état de la divulguer... Malgré tout, le Dieu-Force, dans l'antique Germanie, est contraint aujourd'hui, en certaines circonstances, de compter avec l'Idée. Et ses adorateurs n'osent parfois lui rendre qu'un culte honteux.

J'allais prendre congé du vieux couple, quand Mme Moloch dit, à mi-voix, à son mari :

— Eitel ! ne voulais-tu pas parler d'une certaine chose à M. le docteur Dubert ?

Le savant passa ses doigts mobiles dans les boucles de ses cheveux blancs.

— *Bei Gott!* fit-il, je le devrais ; mais je ne sais comment M. Dubert acceptera mes propos. Qu'en penses-tu, Cécile ?

— Je pense, fit la vieille dame, qu'il faut lui parler à cœur ouvert, parce qu'il est véritablement notre ami

Moloch me saisit brusquement le bras et me regarda dans les yeux.

— Écoutez, fit-il, j'ai de l'affection pour vous. Bien que fonctionnaire de la Cour, vous n'avez pas craint de montrer de l'amitié au vieux Zimmermann. Quand on l'a incarcéré, vous avez intercédé pour lui auprès du prince ; vous l'avez visité dans son cachot. Le peu que je puis vous rendre en échange, je vous le donnerai. Ce n'est qu'un conseil. Ne le prenez pas en mauvaise part... Voilà : tout le monde, à Rothberg, dit que vous êtes l'amant de la princesse Else... Bon ! ce n'est pas vrai ? j'en suis bien aise ! On disait que vous alliez l'enlever. Je trouvais cela fâcheux, et Cécile pensait comme moi. Vous auriez eu une situation humiliée et difficile ; vous auriez fait tort à votre charmante petite sœur. Vous auriez donné un argument à ceux qui, de ce côté des Vosges, accusent la frivolité et le libertinage des Français. Enfin, vous auriez ôté sa mère à ce pauvre petit prince Max.. Je ne dis pas que ce soit une mère parfaite, mais c'est tout de même une mère, n'est-ce pas ? C'est une femme qui a quelque sensibilité. Elle m'a fait un peu de bien et, tout à l'heure, son intervention va certainement encore adoucir les choses. Que sera la vie de cet adolescent princier, quand il n'aura plus pour éducateurs que le prince Otto et une Frika ?... Max me semble à la fois intelligent et puéril, faible et violent. Pourtant, il gouver-

nera des hommes. Ne contribuez pas à en faire un mauvais prince... Maintenant, si vous trouvez que j'ai été indiscret, appelez-moi vieux fou et oubliez ce que je viens de dire.

Je ne répondis pas, mais je serrai la main des deux époux de façon à leur faire comprendre que leur intervention ne me choquait point. Et je sortis; je m'en allai vers la villa, le cœur incertain et lourd.

Je ne pensais plus à l'aventure de Moloch. J'étais tout au souci égoïste de mon propre lendemain, et je me demandais :

— Que ferai-je?

XII

Quand j'eus regagné ma chambre, il était environ quatre heures après midi, heure où, par les beaux jours comme celui-ci, les hôtes du Luftkurort excursionnent dans la montagne avec une conscience vraiment germanique... Gritte, je le savais, était montée jusqu'au Rennstieg en compagnie d'une famille allemande de notre voisinage, où les deux fillettes étaient devenues ses amies.

Il ne me déplut pas de me sentir seul pour rêver et méditer, dans ma chambre close, avec le silence de la maison et du pays autour de moi. Je m'assis sur la terrasse qui dominait le château, la vallée de la Rotha, le massif du Thiergarten. Ma pensée, comme hésitant à s'engager dans des méditations sérieuses, voleta sur des réflexions d'une insignifiance absolue. « Les jours deviennent courts. Il est à peine cinq heures et voici déjà que les oppositions d'ombre et de lumière, prélude du soir, accusent la beauté du paysage... Tiens !... On a réparé la toiture ouest du château, que le récent orage avait abîmée... Les tuiles neuves dessinent un triangle. » Puis je ne pensai plus à rien du tout; mes yeux suivirent les évolutions d'une bande de chevreuils qui, élégans et craintifs, descendaient des bois du Thiergarten vers la rivière. Et une morne tristesse m'envahit.

— Voyons ! voyons ! m'écriai-je tout haut... rien n'est encore accompli : ma destinée est dans mes mains. Au lieu de prendre tout seul, demain, le train pour la Bohême, qui m'empêche de prendre avec Gritte le train de Paris?

Oui... il ne tenait qu'à moi de choisir, mais à la condition, d'abord, de démêler ce que je voulais choisir... L'autre soir,

quand la princesse me parlait avec une amoureuse autorité, arrangeant l'avenir, disposant de moi comme d'un bien conquis, pesant sur moi de tout le poids importun de sa fortune, de sa qualité d'altesse, je m'étais senti une âme de révolté. Alors, j'aurais pu dire avec certitude : « Je préfère m'affranchir... » En était-il de même aujourd'hui, où je méditais face à face avec moi ? La tristesse de ma libre solitude valait-elle donc la peine d'être si jalousement défendue contre un tendre esclavage?

« Qu'Else ait ou non la discrétion, la délicatesse désirables, qu'elle ne m'épargne pas assez les humiliations de mon état, il n'en est pas moins certain qu'elle m'aime. Quand elle dit : Je vous donne de mon amour une preuve unique en sacrifiant tant de choses, elle manque peut-être de tact, mais elle ne manque pas de sincérité. Rencontrerai-je jamais une autre femme capable de m'aimer ainsi et de me le prouver avec tant d'éclat?... »

Des hirondelles vinrent tournoyer sous la terrasse, se poursuivirent avec des cris aigus, ces cris où retentit un étrange appel de mélancolie, cris d'automne évoquant la tristesse des départs, des voyages lointains. Comme j'étais parfaitement immobile, elles rapprochaient de moi leurs volutes mouvantes; l'une d'elles se posa un instant sur la rampe du balcon : je distinguai de près sa petite tête noire, aux yeux noirs, son noir bec effilé, la riche mantille bleu sombre de ses ailes repliées et la découpure cabalistique de sa queue doublement pointue. Soudain, elle plongea de nouveau dans le vide de la vallée, les ailes d'abord actives, puis planantes, au-dessus de la verte arène où bouillonnait la Rotha.

— Et moi aussi, murmurai-je, renouant mes pensées, moi aussi j'aime Else... Mille petits liens mystérieux de tendresse m'ont uni à elle, dans cette solitude qu'elle a dotée pour moi d'un charme imprévu. Le vrai devoir, supérieur à toutes les conventions artificielles de la société, n'est-il pas de lui rester fidèle ? Ne nous payons pas de mots ! La morale n'est pour rien dans mon hésitation présente. J'y démêle au contraire un certain égoïsme, le projet de réserver l'avenir pour quelque autre femme plus jeune.... Vain projet ! car une femme plus jeune n'aura pas pour moi le jeune, l'ardent désir d'Else... Et moi-même, ne demeurerai-je pas toute ma vie inconsolable, si je

n'ai pas reçu d'elle ce don absolu, qui seul apaise l'inquiétude du désir?

— Mais je suis absurde! m'écriai-je en me levant, irrité contre moi-même, et en arpentant ma terrasse. Qu'est-ce que je veux enfin, qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je veux?...

En vérité, je ne le savais plus. Il me parut bien toutefois que, si je n'écoutais que mon impulsion irréfléchie, je rejoindrais Else.

« Seulement, il y a Gritte... Il y a la répugnante situation d'un homme pauvre enlevé par une femme riche. Moloch me l'a dit franchement tout à l'heure : et que de fois je me le suis dit à moi-même! Cependant, voyons! Gritte n'est pas seule au monde. C'est par exception qu'en ce moment je suis responsable d'elle. Elle est régulièrement confiée à notre tante de Mortefontaine, sa tutrice. Elle va retourner à Vernon... Sa tante la dotera, la mariera. Gritte aura un mari, le suivra, ne s'inquiétera guère de moi. A cause d'elle, qui dans si peu de temps s'appuiera sur le bras d'un autre homme, toute liberté m'est-elle enlevée pour mon propre bonheur?...

« D'autre part, la situation déshonorante du précepteur enlevé par la princesse... »

Je fis un acte énergique de sincérité, afin de ne pas poser devant moi-même, ce qui est souvent plus malaisé que de ne pas poser devant autrui.

« Suis-je réellement arrêté par le scrupule d'associer ma vie à celle d'une femme plus riche?... Eh bien! en conscience, non. Il ne m'apparaît pas, là, une déchéance morale irrémédiable. Ce qui m'irrite et m'inquiète, c'est la peur d'être dépendant de la femme plus riche que moi, c'est la peur qu'elle n'en use pour m'opprimer et m'asservir. C'est aussi, soyons franc, c'est surtout l'opinion qu'on aura de cette fuite. Les conditions de notre vie à deux ne devraient être connues que d'Else et de moi, je m'en accommoderais; mais je frémis rien qu'à imaginer le ridicule et le déshonneur publics qui s'attachent au précepteur français enlevé par la princesse allemande!

« Et alors?...

« Alors... Je ne sais plus que faire. Je sens bien un attrait de tendresse, de reconnaissance et même de désir pour Else. J'ai même peut-être, vis-à-vis d'elle, de vagues devoirs : car, après tout, je lui ai dit : « Je vous aime, » et je n'ai jamais contredit formellement ses projets d'enlèvement... Mais tout en me

jugeant libre vis-à-vis de Gritte dans le sens strict du devoir, j'aime trop ma sœurette pour ne pas souffrir de lui faire du tort et surtout qu'elle puisse penser que je lui fais du tort... De même, je ne me sens pas déshonoré par l'acte de suivre, pauvre, la destinée d'une femme riche : mais je me juge diminué par la dépendance réelle qui en résulte pour moi, et blessé par l'opinion qu'en aura le monde... »

A ce point de mes réflexions, je sentis que je n'avançais plus et même que je perdais pied dans ma propre psychologie... Mon tempérament me suggéra : « Laissons faire !... Laissons s'arranger les événemens ! Dans trois jours je serai d'un côté ou de l'autre de ce que Tirésias appelle : le tranchant du destin. » Cette solution de veulerie et d'inaction satisfit ma paresse. Je me penchai au balcon et je regardai. Le soleil déclinant de l'automne rougissait la massive façade du château : on eût dit incendiées les dernières fenêtres, celles de l'appartement d'Else. Les montagnes, où déjà les feuilles des hêtres jaunissaient, parmi l'immuable verdure des sapins, se hérissaient, à la clarté oblique, d'une infinité de cônes lumineux juxtaposés et d'innombrables trous d'ombre... La Rotha, dans le fond déjà obscur du ravin, mugissait, noire et blanche.

Tout mon séjour dans ces montagnes me revint en mémoire d'un seul élan : les poignantes angoisses de l'exil, les humiliations ressenties si cruellement en présence du major, du prince, de Herr Graus, et aussi les joies de l'intimité avec Else, les premiers frôlemens de nos mains, les premiers baisers. Je me rappelai la lecture de Michelet, la visite au théâtre de la Gombault... Et surtout ces dernières semaines, si animées, si intenses, Moloch et sa femme, la présence de Gritte qui avait renouvelé pour moi l'attrait des paysages, les dialogues dans la prison. — « Tout cela, bon ou mauvais, hostile ou amical, a été un morceau de ma jeunesse... Tout cela vaut mieux que d'avoir continué ma sotte vie de jeune bourgeois riche... Ici, j'ai compris et j'ai aimé mon cher pays français comme je ne l'avais jamais compris et aimé sous le ciel de la patrie. Vieux coin d'Allemagne, quel que soit demain, je sais bien que je ne te haïrai pas ! »

Je fus interrompu dans mes méditations par un bruit de pas assez pesans dans l'escalier de la villa...

« Serait-ce M. Moloch qui rentre, libéré, chez lui? » pensai-je

Et je me hâtai de courir au vestibule pour le saluer. Ma surprise ne fut pas médiocre de me trouver face à face avec Mlle de Bohlberg. Cette vierge scandinave annexée à l'empire allemand commença par pousser un soupir de fatigue, sans doute pour me reprocher la raideur de mon escalier. Puis m'ayant honoré d'une brusque inclination de sa tête aristocratique, elle me dit :

— Son Altesse la Princesse est en bas dans sa voiture, elle demande si M. le docteur est en état de la recevoir.

— Son Altesse ici?... m'écriai-je.

Mlle de Bohlberg leva au plafond ses yeux attristés, comme pour dire : « Ne me rendez pas responsable de la commission que je suis forcée de vous faire... L'idée d'une telle inconvenance ne vient pas de moi ! »

— Je suis aux ordres de Son Altesse, fis-je, reprenant mon sang-froid.

— Son Altesse vous commande de ne pas venir à sa rencontre, et de l'attendre ici, répliqua la demoiselle d'honneur.

Elle redescendit, tandis que, suivant l'ordre de la princesse, j'attendais sur le palier. Tout de suite, Else apparut, suivie de Mlle de Bohlberg.

— Je ne vous dérange pas? fit-elle avec cette grâce aisée, certainement la plus incontestable qualité des souverains.

Et me donnant sa main à baiser :

— J'ai un mot à vous dire de la part du prince...

Je la conduisis sur la terrasse de ma chambre en traversant la chambre de Gritte.

— Oh ! c'est ravissant en effet, cette vue des terrasses... Regardez donc, Bohlberg ! Je n'étais pas venue dans ces villas depuis que Sa Majesté la Reine de Hollande y vécut quelques semaines incognito... Bohlberg, allez donc m'attendre dans la chambre voisine, — la chambre de votre sœur, n'est-ce pas, monsieur Dubert?

— Oui, princesse, murmurai-je, assez gêné.

Mlle de Bohlberg obéit. Dès que la porte se fut refermée sur elle, Else me tendit ses lèvres à travers la voilette grise. Elle était toute vêtue de gris, costume tailleur coupé à Vienne, chapeau gris façonné à Paris, gants gris, voilette grise. Cette toilette monochrome lui seyait. Son teint se parait de la chaleur de

son sang; elle sentait frais, et, il n'y a qu'un mot qui serve, elle était charmante.

— Oui, fit-elle, m'imposant silence de la main, dès que nos bouches se quittèrent,... c'est entendu,... je fais une folie, une imprudence... qu'importe ? puisque ce sera la dernière... Je voulais vous voir et voir où vous avez vécu depuis un mois... notre plus cher mois.

Elle se pendit à mon bras, et laissa traîner son regard sur la vallée de la Rotha, déjà brumeuse, sur les pentes boisées encore ensoleillées à leur faîte, sur le château qu'incendiait le soleil couchant. Et elle se parla à elle-même plutôt qu'elle ne me parla.

— Comme j'ai souffert du vide de mon cœur, ici !... Je vais accomplir quelque chose que l'opinion jugera extravagant... A moi, cela me paraît la seule chose raisonnable.

Elle ramena ses yeux sur mes yeux et ajouta en souriant :

— Officiellement, je suis venue chez vous pour vous dire que le prince compte sur votre discrétion dans l'affaire de ce fou de Max. J'ai obtenu qu'on ne lui infligeât qu'une semaine d'arrêts, comme punition. Le petit Hans, qui est très dévoué, dira que c'est lui qui avait déposé par mégarde dans la voiture une fusée destinée au feu d'artifice du soir... enfin, n'importe quoi. On lui donnera mille marks et on le mettra quinze jours en prison... Après tout, il a été complice de Max et mérite d'être puni. Le juge a déchiré son ordonnance de renvoi à la cour et signera ce soir une ordonnance de non-lieu pour le docteur, qui sera mis en liberté demain matin... Et ainsi tout sera fini. Au fond, le prince n'a pas été si en colère que je l'aurais craint, parce que cette ridicule histoire l'ennuyait et qu'ainsi la voilà liquidée... Il publiera dans la *Gazette de Rothberg* un télégramme à sensation remettant les choses au point... Et puis, tout cela m'est égal... Je suis à toi, fit-elle plus bas... Je suis à toi, répéta-t-elle. Et je te permets de me dire : « Je t'aime. »

Elle insista sur le tutoiement comme sur une faveur capitale. Renversée dans mes bras, elle me regardait avec une réelle tendresse. Pourquoi, à cette minute où elle pouvait supposer que sa présence me griserait tout à fait, pourquoi me sentis-je bien plus clairvoyant et bien plus maître de moi que la minute d'avant, alors que je n'avais pour compagnie que mes rêves? Peut-être parce que cette visite impromptu m'avait un peu

déplu : le voisinage de la chambre de Gritte aggravait mon malaise. A chaque instant, je tremblais de voir la porte s'ouvrir et Gritte paraître. Mon cœur, trop angoissé pour s'attendrir, fut lucide jusqu'au pressentiment. Pour la première fois, je fus certain que cette femme élégante et jolie, actuellement renversée dans mes bras, ne serait jamais la vraie compagne de ma vie. Et du même coup m'apparut la solution d'un problème que, tout à l'heure, j'avais vainement poursuivie. La question qu'il fallait poser, qui serait l'épreuve suprême, me fut mystérieusement suggérée.

— Oui, chère Else, je t'aime... Mais ce que tu m'as proposé... je ne peux pas le faire de la façon que tu me le proposes.

Elle se dégagea, toute pâle :

— Que veux-tu dire?... Je ne comprends pas.

— Je sens tout le prix du sacrifice que tu fais... Je t'en remercie. Mais je ne peux pas être, moi pauvre professeur, l'amant d'une princesse riche évadée de son trône.

— Oh! fit-elle, toute tremblante, dans quels termes tu me parles!...

— Pourquoi reculer devant des mots, puisqu'il faut s'expliquer clairement? Je ne peux être, ma chère souveraine, que ton mari, et ton mari pauvre. Veux-tu renoncer à ta fortune?... je ne te permets pas d'en garder un billet de banque ni un bijou. Veux-tu t'appeler Mme Dubert et vivre en France, de ma vie, de la vie que je gagnerai par mon travail?... Alors, je suis à toi. Nous nous rejoindrons après-demain à Carlsbad : dès que la loi nous le permettra, nous nous épouserons et nous retournerons dans mon pays.

Elle recula un peu et me regarda. Évidemment elle se demandait si j'avais mon bon sens.

— Ce n'est pas sérieux, fit-elle (et son attitude, comme sa voix, reprenait de la hauteur), ce n'est pas sérieux, ce que vous me dites là?

La distance s'était refaite entre nous deux; le tutoiement avait disparu.

— Très sérieux, dis-je assez froidement. Même d'une femme que j'aime, je refuse d'être le compagnon salarié. Et, simple bourgeois français, je veux vivre en France avec ma femme légitime, qui soit mon égale.

— Ah! fit Else dont les lèvres tremblaient, j'ai eu bien tort

de me fier à vous... Vous avez trouvé ce moyen pour vous dérober... Ce n'est pas brave... Vous savez bien que je ne dispose pas de mon rang ni de mon nom comme une petite ouvrière de Steinach qu'il vous plairait d'enlever! Et mieux vaudrait me dire tout de suite que vous avez changé d'avis, que vous ne m'aimez plus. Car vous êtes trop intelligent pour avoir jamais pensé que je vivrais avec les 6 000 marks que vous gagnerez par votre travail, sous le règne d'un avocat parvenu, dans un pays pourri par l'anarchie, et cela pour m'appeler: « Mme Dubert. »

Quand elle prononça d'un ton bien ferme, bien méprisant, ces deux mots : « Mme Dubert, » je sentis qu'un certain lien se brisait entre nous et que rien ne le raccommoderait... Je dus changer de visage, car elle s'aperçut qu'elle m'avait blessé:

— Ne prenez pas en mauvaise part ce que je vous dis là, reprit-elle. Certainement vous me comprenez. Aucun être au monde n'est absolument libre d'attaches. Je romps celles que je peux rompre. Pensez à ce que je vous sacrifie et ne me demandez pas l'impossible. Je puis cesser d'être princesse régnante de Rothberg, je ne puis cesser d'être princesse allemande... Voilà ce que j'ai voulu dire : rien, bien entendu, qui doive vous froisser.

Je ne répondis rien: et bientôt mon visage n'exprima plus aucune irritation. Je me sentais au contraire apaisé par la décision qui s'était spontanément établie en moi. Mais l'habitude de voir toujours tout le monde leur céder accoutume les princes à interpréter dans le sens de l'obéissance le silence de leurs interlocuteurs.

— N'est-ce pas, me dit Else, que j'ai raison et que vous sentez que j'ai raison?

Je répondis hardiment, sincèrement:

— Oui, je sens que vous avez raison.

Et je me répétais à part moi :

« Elle peut cesser d'être mère, cesser d'être honnête femme, mais elle ne peut pas cesser d'être Allemande et d'être princesse... »

Des voix nous parvinrent de la chambre voisine. La princesse m'interrogea du regard.

— C'est ma sœur Gritte, dis-je, qui sans doute rentre de sa promenade et qui cause avec Mlle de Bohlberg.

— Allons, fit Else, il faut que je vous quitte... Pensez à moi. Pensez que demain matin je serai à Carlsbad et après-demain à

Niklau... où je vous attendrai. Et chassez les folies de votre cerveau. Tenez, embrassez-moi.

Relevant sa voilette, elle m'offrit encore ses lèvres, tournant le dos au paysage que le soir parait de sa féerie. J'hésitai un instant. Puis je compris qu'il ne fallait pas lui en vouloir, qu'elle n'était pas spécialement insensible ou perverse, et, qu'en fait, je ne lui gardais nulle rancune. Allemande et princesse! pensai-je... Je me penchai sur elle, sa tête renversée sur mon bras. Dans ses yeux bleus, encore puérils malgré la meurtrissure que les années infligeaient aux paupières, j'aperçus reflété le paysage romantique de la Rotha, et le ciel où déjà s'allumait le fanal de Jupiter... Et le baiser que je posai sur sa bouche chaude de fièvre contint toute ma reconnaissance pour le passé, tout le tendre regret pour un avenir qui ne serait pas...

— Bohlberg! appela-t-elle après un instant de silence dont elle usa pour remettre en ordre sa coiffure.

La vieille fille parut sur le seuil : derrière elle, j'aperçus Gritte, immobile.

— On peut sortir par ici, n'est-ce pas? fit Else en montrant la porte de ma chambre qui donnait sur le palier.

Sur ma réponse affirmative, elle ouvrit cette porte, et, me faisant un geste d'adieu où je distinguai un ordre dans l'index légèrement menaçant, elle s'éloigna, suivie de sa demoiselle d'honneur.

Gritte, debout dans sa chambre, une main appuyée au bois de lit, n'avait pas bougé. J'allai à elle. Il ne faisait déjà plus clair. Quand je fus tout proche, je m'aperçus que son corps tremblait et qu'elle pleurait. Elle eut un geste de recul comme pour éviter mon contact. Ses yeux candides et douloureux ne quittaient pas les miens. Je compris qu'il n'y avait rien à lui expliquer, et que c'était tant mieux, car je ne trouverais pas de mots. Mais je compris aussi que jamais, jamais, je ne me résignerais à être la cause qui faisait pleurer ces yeux et trembler ce corps innocent.

— Gritte chérie, lui dis-je, ne crains rien. *C'est fini...*

Elle fit « non » de la tête avec une sorte de violence nerveuse.

— Si, ma chérie, repris-je, crois-moi. C'est fini. Je ne te quitterai pas. Je rentrerai demain à Paris, avec toi.

Ses yeux s'éclairèrent. D'un de ces mouvemens vifs qui la faisaient si gracieuse, elle écarta pour ainsi dire les larmes de ses joues, et releva ses cheveux, que ses sanglots avaient fait déborder sur son front :

— Est-ce possible ? fit-elle.

— C'est certain.

Alors elle s'avança doucement jusqu'à moi et se laissa couler contre moi, la tête sur mon épaule.

— Merci... mon Loup chéri... merci !

Ses deux mains me caressaient le visage, elle murmura :

— Tu vas avoir du chagrin... Mais je t'aimerai tant, Loup, tu verras, je t'aimerai tant ! Et puis, vois-tu ? comme ça, ce sera mieux, pour toi aussi...

XIII

Villa Else, 19 septembre.

« Chère Princesse,

« Je vous écris de cette même terrasse où hier vous avez daigné me faire un si tendre adieu, dont l'évocation me laisse encore troublé. Pour vous écrire, je me suis levé avant le jour : tout dort dans les villas, tout semble dormir au château. La brume bleue s'évapore lentement des profondeurs où murmure la Rotha... Je vous écris si tôt parce que je veux que ma lettre vous parvienne avant l'heure où vous m'attendiez moi-même.

« Chère grande amie, à la minute qui précéda cet inoubliable baiser d'adieu, vous me disiez, parmi d'autres propos d'amour : « Comprenez-vous que je ne puis cesser d'être Allemande et que je ne puis cesser d'être princesse ?... » Et je protestai que je le comprenais en effet. Je ne mentais pas. Votre formule m'était apparue comme l'expression même de la vérité et de la sagesse. Cependant, c'est à la réflexion que j'en éprouvai toute la force, et qu'elle me pénétra, si l'on peut dire ainsi, jusqu'à s'identifier avec ma propre pensée... Je n'ai guère dormi cette nuit, princesse ; ma petite sœur était un peu fiévreuse ; je l'ai veillée jusqu'au moment où son sommeil est redevenu calme. Et mon insomnie s'employa toute à méditer là-dessus. Je veux vous faire connaître d'abord mes méditations, et ensuite les décisions qu'elles m'ont commandées.

« Vous ne pouvez cesser d'être princesse... Je suis un peu honteux, aujourd'hui, qu'il ait fallu un an de séjour dans une cour allemande, et votre amitié, pour me faire comprendre cela... Pourtant, il est certain qu'il y a onze mois, quand je vins au château de Rothberg, j'y apportais d'autres idées. C'étaient, tout juste, les idées d'un jeune Parisien de la bourgeoisie riche et mondaine. A Paris, j'avais fréquenté, dans le monde, un certain nombre de femmes qui mettaient des couronnes sur leur papier à lettre et sur la portière de leur coupé; mais je savais, comme tous les Parisiens, qu'en France cela n'a aucune signification et aucune importance. Depuis que la noblesse est officiellement supprimée, nous donnons, chez nous, du comte, du marquis, voire du duc et du prince aux gens qui nous en manifestent le plus léger désir. Qu'une Mme Benoît imprime un tortil sur sa correspondance et se dénomme : Baronne de Benoît, cela ne nous paraît pas plus choquant que de voir un Durand ou un Dupuis quelconque signer un livre : Olivier de Montigny ou Carle de la Gérardière. Ce n'est plus de la noblesse : ce sont des pseudonymes... Vous concevez donc que ceux qui, comme mon père et moi, continuent par simple paresse à s'appeler Dubert tout court, ne soient pas éperdus d'admiration ni de respect pour cette innombrable cohue de hobereaux ruinés et de boutiquiers décrassés qui prétendent accroître l'aristocratie française.

« C'est dans cet esprit que j'arrivai, il y a un an, à Rothberg, et c'est seulement à l'user que je m'aperçus que j'avais les idées les plus fausses sur le mot : Princesse, et même sur le mot : Aristocratie. Lentement, progressivement, je compris que ces mots peuvent être plus que des mots, peuvent signifier des réalités. Rothberg est une toute petite principauté, la plus petite de l'Allemagne après Lichtenstein ; mais votre mari est tout de même le dépositaire authentique d'une autorité qui lui vient d'une longue suite d'aïeux ; des êtres humains lui reconnaissent des droits que leurs ancêtres reconnaissaient à ses ancêtres. Il est un chaînon de l'histoire de son petit pays : il n'est pas un fantaisiste isolé qui se décore lui-même d'un nom de guerre. Et vous aussi, princesse, vous êtes un chaînon, charmant et brillant, de l'histoire d'Erlenburg : votre nom est évocateur d'un certain nombre de faits dans le passé, d'un certain nombre de privilèges dans le présent. Cela crée une réelle différence entre vous et un bourgeois comme moi, qui n'a, dans son pays, qu'une histoire anonyme et les droits de

tout le monde. Pas plus qu'il ne dépend de moi de faire réellement noble le nom de Dubert que je porte, il ne dépend de vous de faire qu'une Erlenburg soit réellement une bourgeoise. Elle ne sera jamais qu'une princesse travestie...

« Ai-je bien réfléchi? Ai-je bien compris? Oui, n'est-ce pas... Vous allez voir que je n'ai pas moins heureusement médité sur le second point de votre phrase.

« Vous ne pouvez cesser d'être Allemande. Cela me paraît aujourd'hui clair comme le soleil qui, en ce moment, dessine si nettement la dentelure des pins sur le bleu lavé du ciel. Et pourtant, chère princesse, quand je quittai la France pour l'Allemagne, vous ne sauriez imaginer (car je ne vous l'ai jamais dit) à quel point j'étais féru d'internationalisme. L'internationalisme est une vieille maladie française. Comme les étrangers ont l'air de se divertir chez nous, nous en concluons aussitôt qu'ils nous aiment : nous les déclarons nos frères et nous rêvons d'une vaste embrassade par-dessus les frontières. Ainsi nous chérissons successivement la plupart des peuples étrangers. Aujourd'hui, par exemple, nous aimons les Anglais. Au moment où j'arrivai à Rothberg, nous ne détestions pas les Allemands. Les jeunes gens de ma génération notamment, qui n'ont pas vu la guerre, ressentaient peu la blessure de l'ancienne défaite... La musique de Wagner avait atteint bien des cœurs par le chemin des oreilles : les philosophes comme Schopenhauer et Nietzsche avaient conquis nos intelligences. Puis, que voulez-vous? candidement, nous croyions que vous nous aimiez...

« Ah! par exemple, chère princesse, cette illusion-là ne m'a pas duré longtemps, une fois passée la frontière! La moindre conversation avec un de vos concitoyens, la plus sommaire lecture de vos journaux, le spectacle seul de vos villes et de vos fêtes m'ont tout aussitôt désabusé. Je retourne en France, — car j'y vais retourner, — abasourdi de ma découverte : L'ALLEMAGNE NOUS DÉTESTE. Pas toute l'Allemagne, soyons juste! Il existe un parti, dans l'Allemagne des idées, qui sympathise avec la France des idées : quelques savans, quelques littérateurs, quelques artistes... hélas! de moins en moins nombreux et aussi, osons le dire, de moins en moins hardis! Les autres obéissent au mot d'ordre qui vient du Nord. Ils nourrissent contre la France un étrange sentiment où se mêlent les contradictoires : jalousie pour l'élégance et dédain pour la faiblesse, déception de n'avoir pas détruit le

vaincu et crainte persistante d'une revanche possible... Huit jours après mon arrivée à Rothberg, chère princesse, j'étais fixé là-dessus...

« Vous protestez?... Vous dites que ce n'est pas vrai, et qu'en tout cas ce ne sont pas là vos sentimens, à vous, princesse Else? Vous avez raison. Vous êtes trop sensible pour n'être pas demeurée quelque peu « vieille Allemagne; » et puis vous avez, personnellement, souffert un peu de ce qui est « jeune Allemagne » parmi votre entourage immédiat... Tout de même, ne vous croyez pas affranchie des façons de voir et de juger qui offusquent le plus un Français! La France est toujours, pour vous, le pays de la frivolité sensuelle. Nous n'avons pas le droit de raisonner : il nous faut chanter. Nous sommes en pleine décadence, sauf que nous sommes d'assez agréables histrions... Regardez bien dans votre esprit, chère Else, vous y trouverez toutes ces façons de penser et de sentir... Que voulez-vous? cela nous blesse. Nous trouvons cela injuste... Nous aussi, par bien des côtés, nous nous jugeons supérieurs à l'Allemagne, surtout à la jeune Allemagne chauvine et utilitaire... Nous aimions mille choses de la vieille Allemagne du Danube et du Rhin... Voilà que toute l'Allemagne, même celle du Danube et du Rhin, se met à bomber la poitrine, à marcher à la prussienne, à dire : « Nous sommes le peuple-roi... » Les Français regimbent, ou du moins préfèrent vivre le moins possible avec des voisins si exclusivement satisfaits d'eux-mêmes. Le « moi » national est le plus haïssable des « moi. »

« J'entends bien votre objection. — Qu'importe tout cela entre deux êtres qui s'aiment? Deux êtres qui s'aiment ont-ils besoin, et ont-ils seulement le temps de discuter politique ou sociologie?... Et cette objection semble fondée. Il est bien clair que le matin où Michelet nous prêcha de si savoureuses doctrines sur la sensibilité des femmes du Nord, ou encore dans la garde-robe de la Gombault, nous connûmes des minutes de parfait accord, durant lesquelles nous oubliâmes l'un et l'autre et notre naissance et notre pays... Mais, chère Else, n'avons-nous pas justement éprouvé que, ces minutes envolées, notre naissance et notre pays nous ressaisissaient soudain, et de nouveau nous dominaient souverainement? Nos différences réelles, irréductibles, reparaissaient. Nos âmes se retrouvaient doublement étrangères, et par la caste et par la race... Différence qui sans doute les

avait d'abord attirées l'une vers l'autre, qui rendait plus poignantes les minutes d'accord et d'oubli, mais qui (confessez-le, ma chère souveraine) teintait d'amertume et gâtait d'un air de dispute les heures intermédiaires.

« Grâce à Dieu, chère princesse, depuis que vous m'avez fait l'honneur de me permettre de vous aimer, nos « heures intermédiaires » ont été extrêmement peu nombreuses : quant à moi, je pris bien vite auprès de vous la charmante habitude de perdre la tête... Mais si j'avais obéi à votre tendre injonction, si j'acceptais le sacrifice que vous m'offrez, si je m'associais à la vie nouvelle que vous projetez, ne devinez-vous pas que, par les nécessités mêmes de cette vie commune, les momens de sang-froid se multiplieraient? Pourriez-vous oublier toujours que vous avez été princesse régnante, que vous avez eu un mari, que vous aviez un fils, et que vous n'avez plus rien de tout cela? Vous serait-il loisible d'oublier l'opinion qu'a le monde des princesses errantes, si nombreuses de nos jours, les allemandes surtout? Tout cela aussi, comme la race et la naissance, c'est des réalités; il ne tient pas à nous d'empêcher qu'elles se dressent devant nous et nous dominent. Pourrais-je, moi-même, hors les minutes d'exaltation qui, naturellement, sont exceptionnelles, ne pas me souvenir que j'ai, dans l'opinion publique, déshonoré mon nom en acceptant d'être... disons comme dirait l'opinion : entretenu par une princesse? Je sais bien que le plus ou moins d'honneur attaché au nom de Dubert vous semble une question dénuée d'intérêt et d'importance; vous jugez même que c'est tout honneur pour un simple Dubert que d'être aimé par une princesse jusqu'au point d'en être gagé. Preuve de plus qu'entre un bourgeois de France et une princesse d'Allemagne, les idées sur l'honneur sont inconciliables... Eh bien! croyez qu'en France et parmi les amis de ma famille, l'avenir de ma chère petite sœur Gritte serait très compromis s'il était avéré que son frère, ruiné l'an passé, a choisi pour profession l'intendance sentimentale d'une riche princesse teutonne.

« Tout cela, ma grande amie, — que j'écris bien vite et que je vais vous expédier bien vite, pour mettre de l'irrémédiable entre nous deux, — tout cela, que vous ne pouvez pas juger déraisonnable, croyez que ma raison ne me le dicte pas sans faire crier mon cœur... Ce serait bien doux, certes, de vous rejoindre ce soir à Carlsbad, en un lieu où vos pudeurs protesteraient

moins, et où ce qui n'a pas été, dans notre amour, serait enfin!... Rien qu'à cette imagination, tout mon moi frémit et voudrait s'élancer vers vous... Ah! la rayonnante lune de miel dans le petit château de Galicie!... tout contre vous, encore ignorés du monde et pouvant nous figurer qu'il nous oublie...

« Mais tout cela ne peut pas être. Tout cela nous mènerait vite au désaccord, à la rancune, à la rupture... Et que notre union absolue ne soit qu'un moment de notre destinée, que nous nous séparions après, me semble indigne de nous deux. L'un de l'autre, nous valons toute la vie : et justement nous ne pouvons pas nous la donner. J'aime mieux un adieu qu'une rupture.

« Car c'est un adieu, mon amie... Tout à l'heure, je vais demander au prince Otto de me rendre ma liberté, et, ce soir, je pars avec Gritte pour Paris... Je quitte Rothberg, où je ne reviendrai plus, car je ne serais pas sûr d'avoir, une seconde fois dans ma vie, la force de décider ce que je décide aujourd'hui. Déjà j'ai bien de la peine à terminer ma lettre. Je l'ai commencée avec un peu d'injuste irritation et de méchante ironie... C'est qu'il me restait de la rancune contre certaines paroles que vous avez dites hier. Maintenant, au bout de mon message, je ne ressens plus contre vous la moindre rancune de race ni de caste... Je suis un pauvre garçon bien seul, qui a les larmes aux yeux en pensant qu'il perd sa plus chère amie. O douce Else! Else aux beaux cheveux, aux tendres yeux, aux lèvres savoureuses!... Est-il vrai que ni ce parfum de miel, ni cette lumière bleue, ni cette saveur de cerises mûres, je ne les connaîtrai plus? Rappelez-vous le banc de Maria-Helena... Rappelez-vous les pages de Michelet... et le prélude de *Parsifal*, que j'écoutais à vos pieds, et qui semblait alors l'émanation même de votre âme! Rappelez-vous la Fasanerie, et l'appartement de la Gombault, et les coulisses du petit théâtre, et, hier, la terrasse de ma chambre! Moi, tous ces souvenirs m'enveloppent à l'heure présente... Chère, chère Else! Vous avez été la première passion de mon cœur : je crois bien que rien ne poussera plus dans ce cœur que vous avez moissonné... C'est humiliant : voilà que je pleure comme un enfant. Tout à l'heure j'ai pris ma tête dans mes mains et j'ai sangloté... Adieu! adieu! ma souveraine, ma chérie; je vous demande encore votre pardon et votre amour dans un grand baiser, un de ces baisers pendant lesquels on oublie qu'il y a une Allemagne et une France, de riches

princesses et de pauvres docteurs... Un baiser sur vos lèvres, dans vos lèvres, profondément... »

Je glissai cette lettre, sans la relire, dans l'enveloppe, sur laquelle j'inscrivis l'adresse convenue : *Baronne de Grippstein, 4, Grabenstrasse, Carlsbad.* Et j'allai sans perdre une minute, couvrant d'un pardessus mon vêtement du matin, la jeter à la boîte de la poste... La plupart des habitans du Luftkurort dormaient encore; je ne croisai que quelques petites bonnes ébouriffées, qui, les yeux chargés de sommeil, descendaient aux provisions vers le village.

Mais, comme je regagnais la villa, je vis Herr Graus, déjà rasé et vêtu d'un complet verdâtre, dont l'élégance était certainement redevable à un tailleur berlinois.

Son air était joyeux. Il m'interpella :

— Déjà dehors de si bon matin, monsieur le docteur? Si c'est pour voir arriver la garnison, vous êtes en avance. Elle est annoncée pour après le *Mittagessen.*

— Quelle garnison?

— Mais, la garnison prussienne qui va maintenant occuper Litzendorf et Rothberg... Ah! nous ne manquerons pas d'uniformes dans la principauté, et cela réjouit les vrais patriotes.

Je continuai ma route sans lui répondre. Que m'importait cette histoire de garnison dont on me rebattait les oreilles depuis quinze jours? Tapi dans l'égoïsme de mes peines, je me sentais la tête et le cœur à la fois vides et endoloris.

« Quelle pauvre loque je suis!.., J'ai joué à l'ironie dans toute cette aventure sentimentale, et, aujourd'hui qu'elle est irréparablement finie, il me semble que j'ai perdu toute raison de vivre... Pourquoi ai-je écrit cette lettre? Et pourquoi l'ai-je écrite ainsi? Elle contient des mots et des phrases qui feront de la peine à Else... Pourtant elle est sincère; j'avais sur le cœur certaines choses que je ne pouvais garder. Maintenant que je me suis débarrassé de ces choses, il me semble qu'Else m'est plus chère. »

Preuve qu'elle m'était plus chère : j'éprouvais un peu de rancune contre Gritte. Pendant que je faisais ma toilette, j'entendis ma sœurette sauter en bas de son lit, marcher dans sa chambre, ouvrir la fenêtre, se recoucher. D'ordinaire je me hâtais d'aller aussitôt l'embrasser. Cette fois, je restai dans ma

chambre, remâchant mes mélancolies. Ce fut elle qui frappa à ma porte. Quand elle fut suspendue à mon cou, après m'avoir regardé d'un air un peu confus, un peu inquiet aussi, je ne sus plus lui résister.

— Veux-tu, me dit-elle timidement, que je finisse tes malles pendant que tu donneras ta leçon au prince Max ?... Tu verras... je les ferai très bien.

Ce fut convenu, et nous prîmes notre déjeuner de bonne amitié, serrés l'un contre l'autre comme deux exilés.

En croquant sa dernière biscotte, Gritte, les yeux méditatifs, bavardait.

— Est-ce bizarre ! disait-elle. Le premier soir que j'ai passé ici, quand je suis arrivée, il y a six semaines, j'étais tellement ravie d'être en voyage, d'être dans du nouveau, d'être loin, que j'aurais voulu rester un an comme cela, à l'étranger, avec toi. Et aujourd'hui, j'ai une telle hâte de rentrer en France ! Il me semble que c'est loin, loin, la France, et que nous n'y arriverons jamais...

Je ne répondis pas. Moi aussi, j'entendais cet impérieux appel du pays natal qui devient un jour irrésistible, en terre étrangère. Moi aussi, maintenant que ma décision de rentrer était prise, j'attendais la France avec une impatience de fiévreux.

De la terrasse où nous avions déjeuné, mes yeux erraient sur le paysage de la Rotha, sur le château : pourtant, cette fois, ce ne fut ni la rivière ni le château qu'ils virent. Une optique magicienne fit surgir devant eux le paysage de la France lointaine, ses coteaux, ses champs, ses vergers et ses vignes, les villages au clocher d'ardoise, le ciel tempéré sous lequel un air léger circule, les habitans sobres et gais que ne grèvent pas de pesantes nourritures, et dont l'âme s'affine aux aromes du vin... Routes de France, si blanches entre le double cortège des peupliers !... Une fille passe, coquette et rieuse : le garçon qui la croise lui jette un propos de galanterie, qu'il s'efforce, avant tout, d'aiguiser de sel... Dans sa capote bleue, à la fois alerte et comique, le tourlourou du dimanche se promène, écorçant la baguette de coudrier : jamais il n'a paru qu'il se battît moins dru, parce qu'en temps de paix il n'avale pas son ventre, et marche en ployant le jarret... Proprette, silencieuse, un peu dormante, voilà la petite ville de province, les remparts, le vieux pont, le Mail. On y pratique d'instinct la sagesse classique : ne pas perdre

en désir le temps du bonheur, se contenter !... Et là-bas, dans le fond de l'horizon, s'exaltent les tours et les flèches des grandes cathédrales, Reims, Chartres, Notre-Dame de Paris, épopées de pierre où le gothique lui-même s'est discipliné à la loi d'ordre, de goût et de mesure qui règne sous ce ciel privilégié...

« Chère, chère douce France ! » pensai-je.

Un violent désir m'échauffa, de la retrouver, non pas le désir tendre, respectueux d'un fils vers sa mère, mais le désir tumultueux, passionné d'un amant qui va rejoindre une femme adorable, imprudemment quittée, et dont l'absence lui a mieux révélé la beauté, la bonté, le charme. Chère France dont l'idéal, malgré la mode du jour, n'est encore d'être ni usine, ni caserne ! France de Racine et de Taine, où les poètes ne s'intitulent pas « professeurs, » où l'on ne roule pas des yeux furibonds à propos d'un texte grec ou d'une réaction chimique, où c'est une grâce, pour les savans, de dissimuler leur savoir ! Pays où se bien battre est peu, sans l'élégance ; pays des gardes de Fontenoy, des grognards, des Africains. Seul pays où rien ne vaut, s'il n'est fait en beauté. Ah ! je te veux, je te veux. J'étouffe loin de toi, et je ne respirerai bien que quand j'aurai retrouvé ton air, le plus subtil et le plus savoureux du monde... Gritte me révèle la source de ma force, où j'ai puisé le courage de rompre un lien sentimental qui tout de même m'a déchiré en se rompant. Plus que toutes les raisons de raison ou même de cœur, ma force est le *Heimweh*, comme ils disent ici, le mal du pays, cette mystérieuse aimantation qui me tire vers la France. »

A moi aussi, il me parut insupportable de passer un jour de plus en Allemagne. Else disparue avait emporté avec elle la parure d'illusion qui un temps m'avait fait goûter, en Thuringe, une espèce de bonheur. Je ne jetai pas un regard au site, pourtant aussi merveilleux que jamais en cette pure matinée de septembre, — tandis que je me rendais au château pour donner ma leçon quotidienne au prince héritier. En donnant à cet enfant aimable et intelligent cette dernière leçon, je ne sentis pas la tristesse que j'aurais attendue. Ma hâte d'en finir, de partir, de regagner la patrie emportait tout. Et, décidément, j'avais épuisé toute ma force de souffrance et de tristesse tendre en écrivant ma lettre à la princesse. Il ne me restait plus qu'un fiévreux besoin d'absence, de fuite. Max savait que je partais le jour

même en congé pour une quinzaine. Je ne lui dis pas que ce départ était sans retour. L'idée de prononcer et d'entendre des paroles de séparation m'était insupportable.

En quittant l'appartement de mon élève, je me rendis chez le prince Otto. Il fallait bien lui annoncer ma résolution : lui aussi croyait encore à un simple congé d'une quinzaine. Le valet de pied par qui je fis transmettre ma demande d'audience revint me dire que le prince avait en ce moment le comte de Marbach dans son cabinet, et que l'on me priait d'attendre au fumoir. Comme j'attendais effectivement, assis dans un des fauteuils de cuir rouge, je vis entrer le comte Lipawski, un portefeuille sous le bras. Quand il m'eut reconnu, il vint me tendre la main.

— Ah! cher docteur... Vous venez prendre congé du prince?

— On vous l'a dit, demandai-je, ou bien vous le devinez?

— Je le sais... N'allez-vous pas ce soir rejoindre Son Altesse Sérénissime à Carlsbad, pour continuer, là-bas, à lui donner vos excellentes leçons?... ajouta-t-il en baissant vers le tapis ses paupières de prélat.

— Je pars pour Paris avec ma sœur, répliquai-je assez rudement. Et je n'ai pas l'intention de revenir.

Il releva vers moi ses petits yeux clignotans.

— Ah ! bah !... Ah ! bah !... Voilà qui est curieux. Pour Paris? Et sans pensée de retour? Jamais je n'aurais cru... Grosse perte pour la principauté qui est déjà bien éprouvée !... La garnison prussienne... le timbre prussien... et le départ de M. le docteur Dubert !... C'est vraiment trop pour un seul jour, et le Destin nous est sévère...

Un roulement de timbre interrompit l'insupportable persifleur. Le valet de pied traversa vivement le fumoir, entra chez le prince et ressortit aussitôt pour m'appeler. Je croisai, sur le seuil, le comte de Marbach; nous échangeâmes un salut dépourvu de cordialité.

Le prince Otto était debout, entre son fauteuil et son bureau; il se penchait sur des papiers posés devant lui, plutôt, je crois, pour se donner une attitude que pour les lire vraiment. Sans me regarder, il dit :

— Vous désirez me parler, monsieur le docteur?... Qu'est-ce qui vous amène? Votre congé annuel?

Le ton était volontairement neutre, indifférent. Je répondis :

— Monseigneur, j'ai le regret de demander à Votre Altesse de vouloir bien me relever de mes fonctions.

Il redressa le haut du corps, et, toujours entre son fauteuil et son bureau, s'écria :

— Ah ! Pourquoi cela ?

— Des affaires de famille, des affaires imprévues m'appellent à Paris... Et si Votre Altesse le permet, au lieu de prendre simplement le congé de quinze jours qu'elle m'avait accordé, je partirai aujourd'hui même pour la France.

— Pour la France ? fit le prince, sans mieux dissimuler son étonnement que n'avait fait le comte Lipawski. Vraiment, vous partez pour Paris ? Vous rentrez en France... définitivement?

— Définitivement, monseigneur.

Un moment, le prince resta songeur : les crocs de sa moustache montèrent et descendirent, pendant qu'il mordait l'intérieur de ses lèvres.

— Monsieur le docteur, finit-il par dire, je ne saurais vous retenir de force, bien entendu. Vous me paraissez trop résolu pour que je puisse contrarier votre décision, votre brusque décision... que je regrette... Oui, je la regrette vivement. Aucune affaire ennuyeuse, du moins, ne vous rappelle à Paris ?

— Aucune, monseigneur. Des questions d'intérêts... et l'éducation de ma jeune sœur.

— Bon ! bon ! fit-il.

Encore une pause, puis il s'avança vers moi et me regarda bien en face, selon son habitude.

— J'espère, dit-il (et le son de sa voix était déjà plus naturel et plus amical), j'espère qu'ici personne ne vous a manqué d'égards... et que vous ne partez pas mécontent ?...

— Je pars très reconnaissant de l'accueil que j'ai reçu chez Votre Altesse et de Votre Altesse.

— Vraiment ?... Pas la moindre difficulté ici, avec personne ?

— Pas la moindre.

— Ah ! je suis content. Je suis content.

Il me tendit la main et garda un instant la mienne.

— Vous aviez quelques ennemis à la Cour, monsieur Dubert... quelques jaloux... qui trouvaient sans doute que... l'on vous y traitait avec trop de faveur. Croiriez-vous que j'ai reçu des dénonciations contre vous ? des dénonciations anonymes (sa figure se

contracta), des infamies que j'ai repoussées du pied, que j'ai brûlées, bien entendu... Enfin!... puisque vous voulez retourner en France, je suis bien aise que nous nous quittions bons amis. Je vous regretterai, monsieur Dubert. Vous êtes un brave homme... et vous aimez bien votre pays.

Je ne pus m'empêcher de répondre :

— Monseigneur, j'ai surtout connu combien je l'aimais depuis que je vis à l'étranger.

Le prince sourit.

— Nous sommes de braves gens aussi, monsieur Dubert, fit-il. La France et l'Allemagne sont deux grandes nations... qui devraient marcher la main dans la main... Malheureusement on ne s'entend pas. Oh! je ne dis pas que ce soit... exclusivement la faute de la France. Notre souverain est un grand souverain... mais il est parfois mal conseillé. Les plus fidèles amis de l'Empereur sont parfois cruellement traités... Savez-vous, monsieur Dubert, qu'on nous met une garnison prussienne dans la principauté? Aujourd'hui les casques à pointe occuperont le territoire de l'empereur Gunther. Et le timbre postal de Rothberg sera supprimé au 1er janvier prochain. Le prétexte de tout cela a été l'absurde aventure de ce docteur Zimmermann, que le diable enlève!... A ce propos, ajouta-t-il à demi-voix, je compte sur votre discrétion... au sujet de... l'étourderie... de la sottise commise par le prince héritier... N'est-ce pas?

— Assurément, monseigneur.

Je demeurais debout, attendant mon congé.

— Allons, dit le prince Otto en redressant le front... Voilà une mauvaise journée... D'autant plus qu'on prépare une manifestation, dit-on, pour la sortie de prison du docteur Zimmermann. Cette manifestation est-elle dirigée contre moi ou contre la Prusse? Je n'en sais rien; mais, de toute façon, j'en aurai des ennuis. Par bonheur, cet insupportable chimiste nous délivre de sa présence aujourd'hui même et s'en retourne à Iéna avec sa clique. C'est une petite compensation. Ah! tout n'est pas ravissant dans la vie des souverains. Adieu, monsieur Dubert!... Gardez-nous un souvenir un peu amical... et revenez nous voir quelque jour. Je vous souhaite un bon voyage et une heureuse fortune. Ne parlez pas trop mal de nous à vos compatriotes... Et dites-leur, n'est-ce pas, vous qui maintenant nous connaissez, que nous ne sommes pas des barbares.

Je m'inclinai ; je serrai encore la main du prince. Nos regards se rencontrèrent dans cet adieu, et échangèrent un peu de sympathie humaine.

« Est-ce bizarre ? pensais-je en retraversant les grandes salles et les vastes vestibules. Voilà un homme que je n'aime point, dont je ne me sens pas l'obligé, puisqu'il a simplement payé ce qu'il me devait, un homme dont l'esprit est infecté du pire virus tudesque, et dont la vie privée n'est pas admirable... Cependant, la poignée de main confiante de tout à l'heure est peut-être le meilleur loyer de ma continence, la récompense qui me touche le plus pour le sacrifice sentimental que j'ai consenti. »

Dans le vestibule, je me rencontrai de nouveau avec le comte de Marbach qui s'en allait chez le prince Max donner sa leçon d'art militaire. Je ne résistai pas au désir de le railler un peu.

— Monsieur le major, lui dis-je en le saluant respectueusement, j'ai le regret de prendre congé de Votre Excellence. Je pars pour Paris.

— Monsieur le docteur, fit-il d'un ton de défensive, je vous souhaite un bon voyage.

— Je profite de notre dernière rencontre, monsieur le major, pour vous féliciter de ce qu'on ait enfin trouvé le véritable auteur de l'attentat. Cela ramène cet événement aux proportions d'un simple vaudeville. Nous lirons là-dessus d'amusantes plaisanteries dans le *Simplicissimus*.

Je crus qu'il allait me sauter à la figure ; sa face de mauvais chat se hérissa et son dos se courba comme pour la tension d'un élan. Mais il se redressa, haussa les épaules et me tourna vivement le dos sans répondre. Comme il s'éloignait, j'entendis qu'il grommelait avec mépris le mot de « Welche ! »

D'un pas allègre, je descendis l'escalier d'honneur ; je sortis du château.

A peine dehors, je me heurtai à un rassemblement tenu en respect par le portier du château : des habitans de Rothberg-Village, en costume de travail quotidien, et aussi bon nombre des hôtes du Luftkurort, se massaient à une faible distance de la porte et, bien qu'ils ne fussent en tout guère plus d'une centaine, barraient l'étroite route entre les deux précipices. Cette foule n'était point menaçante ; mais, pour une foule allemande, elle me parut agitée. J'y reconnus aisément les sept social-démocrates de Rothberg. Une vingtaine de leurs coreligionnaires poli-

tiques, à ce qu'il semblait, étaient venus de Litzendorf les renforcer.

Je m'adressai à mon ami Finck, le savetier, hôte de Frau Zimmermann, qui pérorait activement de groupe en groupe.

— De quoi s'agit-il, ami Finck ? Allez-vous prendre d'assaut le château, armé de votre tranchet ?

— Dieu nous garde d'entrer dans ce repaire de la tyrannie ! répliqua Finck qui se servait volontiers du vieux vocabulaire de la Révolution. Nous sommes ici pour attendre le docteur Zimmermann qui va sortir de prison après une injuste détention de dix-sept jours, et qui me fait l'honneur de descendre dans mon humble maison, la maison où il est né. Nous sommes quelques-uns qui voulons lui faire une conduite triomphale. C'est un brave, celui-là, et qui voit clair... Si des hommes comme lui gouvernaient la principauté, monsieur le docteur, nous ne souffririons pas aujourd'hui qu'un contingent prussien occupe Rothberg et Litzendorf comme un pays conquis.

Une puissante acclamation s'éleva à ce moment ; un remous poussa la foule et moi-même vers la porte de la prison. On criait : « Vive Zimmerman ! » et même (fallait-il en croire mes oreilles) : « Vive la liberté ! » Des salves de *Hoch !* accueillirent la sortie du savant. Il s'avançait, accompagné du ministre de la police, assez penaud, qui prit congé de lui sur le seuil, avec des marques de déférence. Il s'avançait, coiffé de son invariable chapeau haut de forme à bords plats, sous lequel, à droite et à gauche, s'envolaient les cheveux blancs. Les pans de sa redingote noire flottaient largement ; sa cravate, déjà à demi dénouée, battait la mesure de sa marche sur le plastron resplendissant de sa chemise blanche. A côté de lui, sa femme, le dépassant de toute la tête, fort belle avec ses bandeaux bien nets et sa luisante robe de taffetas aubergine, lui donnait le bras. Leurs deux visages rayonnaient de bonheur, sous l'énorme porte de pierre qui les encadrait d'un vain décor de force oppressive. Toutes les têtes se découvrirent, toutes les bouches clamèrent : « Vive Zimmermann ! » Et moi aussi, chapeau bas, j'acclamai le couple symbolique de l'antique Allemagne : la science courageuse, le dévouement sentimental.

Mais tout à coup s'éleva en chœur, derrière la foule, le chant bien connu des universités allemandes, le chant de Robert Prutz : « *Noch ist die Freiheit nicht verloren...* »

La liberté n'est pas encore perdue;
Nous ne sommes point tellement à bas!
La liberté renaît dans toutes les chansons
Que lance le gosier de l'alouette...
Non, la liberté n'est pas perdue
Tant qu'un seul cœur d'homme brûle pour elle!...

Les quatre qui chantaient ouvrirent la foule, qui laissa passer leur groupe harmonieux; ils s'avancèrent en ordre vers le savant. C'étaient Gerta, Franz, Albert et Michel, l'étudiante et les trois étudians monistes. Tous, sauf Gerta, étaient coiffés de la casquette universitaire, bleue à bande rouge. Ils marchaient deux par deux. Gerta donnait la main à Michel; Franz, petit et pansu, donnait la main au blond géant Albert. Devant leur maître et sa femme, ils s'arrêtèrent net et crièrent : *Hoch! Hoch! Hoch!*

Moloch ouvrit ses bras, d'abord à Gerta, puis aux trois hommes. La foule, émue, applaudit à chaque embrassement. Elle applaudit encore quand Gerta et Mme Moloch s'étreignirent, ne retenant plus leurs larmes. Et peut-être l'émotion grandissante eût-elle porté les assistans à quelque démonstration hostile dans l'enceinte du château, sans une heureuse inspiration d'Albert. Toute la sensibilité d'Albert se traduisait par des actes de force physique. Cette fois, au comble du bonheur et de la fierté, il saisit sans le prévenir le vieux petit savant, le leva en l'air, l'assit comme un enfant sur sa large paume droite, faisant de son autre main un dossier à ce siège improvisé. Mme Moloch, qui savait la force herculéenne d'Albert, ne s'effraya pas. La foule rit et cria bravo. Alors, Albert se mit en marche, entraînant tout le monde loin du château.

Gerta, Mme Moloch, Franz et Michel escortaient le pavois vivant sur lequel se dressait Moloch. Et la foule chantait les vieux chœurs universitaires, accompagnait cette marche triomphale. Les refrains latins, les *Ergo bibamus!* étaient coupés de : *Hoch!* de cris de : *Vive Rothberg!* de : *Vive la liberté!...* Et j'entendis même mon ami le savetier, du Grosse-Platz, lancer sans soulever la moindre réprobation, un violent : « A bas les Prussiens! »

Cependant, Albert, qui dirigeait la marche, au lieu de continuer vers le Luftkurort, tourna sur la droite et prit le chemin qui descendait vers Rothberg-Dorf. La foule le suivit. La descente était rapide. Albert allongea la marche, entraînant tout le

monde. Dans les clameurs, dans la poussière, parmi le vol des petits cailloux qu'arrachaient au chemin les lourdes chaussures germaniques, cette trombe humaine victorieuse, — dominée par Moloch impavide, qui souriait, son chapeau étincelant au soleil comme une gloire, — atteignit le village et n'arrêta son élan que devant le pont de la Rotha... Et juste à cette minute apparut, à l'autre bout du pont, une autre troupe de manifestans qui avait dévalé en sens inverse vers la Rotha et ne levait pas moins de poussière, et ne faisait pas moins de fracas : c'étaient les oies, toutes les oies de Rothberg, les adolescentes et les matrones, les jeunes oisons et les jars vénérables, leurs ailes en bataille, leur col tendu, leur jaune bec grand ouvert, d'où s'échappaient des clameurs; tous firent accueil à Moloch libéré. Et il me parut bien qu'un vieux jars, au jabot déplumé, tendant son cou par-dessus les autres, clamait distinctement : *Hoch! Hoch! Hoch!*

XIV

Quand l'antique calèche qui nous emportait, Gritte et moi, avec nos bagages, vers Steinach, atteignit le tournant d'où se découvraient une dernière fois le Luftkurort et le château, je priai le cocher de mettre ses chevaux au pas. La main dans la main, nous nous retournâmes pour bien emplir nos yeux du paysage. Il était environ trois heures après midi, le ciel était pur, avec de légers flocons de nuages blancs, très espacés. Une lumière plus douce que celle de l'été, mais presque aussi éclatante, baignait les blanches villas et le château jaune. Le cocher arrêta tout à fait, et se tournant sur son siège, nous dit :

— La Seigneurie a remarqué que toutes les fenêtres du château sont fermées aujourd'hui ?... C'est qu'on n'est pas content à cause de la garnison prussienne qui arrive tout à l'heure. Alors le prince a voulu protester.

Nous ne répondîmes pas. Ma main serrait la main de ma sœurette. Tous les deux, sans nous le dire, nous sentions bien que nous pensions à la même chose, qui n'était pas du tout ce qui préoccupait notre cocher, le prince Otto, et la population de Rothberg. Nous pensions que nous avions regardé ce même paysage quelques semaines auparavant, animés l'un et l'autre d'une confuse espérance d'événemens nouveaux, émouvans, romanesques, dans notre vie... que nous nous en éloignions au-

jourd'hui vraisemblablement pour ne plus jamais revenir... qu'il ne s'était rien accompli et que, de cette indifférence de la Destinée, notre cœur restait un peu endolori.

Le cocher, qui décidément goûtait le plaisir de la conversation, reprit :

— La Seigneurie sait aussi ce qu'on a fait à la statue à la Fasanerie?

— La statue de Bismarck?

— Oui, de mauvais plaisans ont mis une muselière au dogue de Bismarck... Oh! ajouta-t-il, à Litzendorf et à Rothberg, il y a des gens qui n'aiment pas les Prussiens.

Et, fouettant ses chevaux, il descendit la côte à vive allure. Bientôt, le paysage s'étrécit et s'assombrit. La Rotha, bondissant plus près de la route, avec plus de fracas, semblait lutter de vitesse avec nous, à qui, le premier, atteindrait Steinach... Les pentes velues, à gauche de la route, s'élevèrent plus raides et plus hautes. Toute la route fut baignée d'ombre fraîche. Gritte ramena sur elle les pans de sa cape et se serra contre moi.

— Sœurette?

— Quoi, mon Loup?

— Il y a quelque chose que tu ne m'as pas dit.

Sans répondre, elle nicha sa tête dans le creux de mon épaule. Et je sentis battre son cœur contre ma poitrine.

Je repris.

— Tu quittes Rothberg sans regret?

— Je suis heureuse de partir avec toi.

— Ah! petite femme! comme tu sais déjà éluder une réponse qui t'embarrasse! Je te demande si, même pour revenir à Paris avec moi, tu n'as du tout de chagrin à quitter ce pays?

— Je regrette la bonne Mme Moloch et aussi le vieux singe de savant. Cela me fera plaisir de les retrouver tout à l'heure à la gare de Steinach et de faire route avec eux jusqu'à Erfurt.

Le docteur et sa femme avaient en effet quitté Rothberg une heure après la mise en liberté, selon le désir exprimé par le prince. Ils avaient été déjeuner à Steinach. Le même train, à trois heures cinquante, devait emporter eux et nous... Mais, décidément, Gritte amusait ma curiosité. J'insistai :

— Alors, chérie, M. et Mme Moloch sont tout ce que tu regrettes à Rothberg?

Elle leva vers moi ses yeux si francs, si clairs.

— Max? demanda-t-elle.

— Oui, Max.

Après un instant de réflexion, elle dit :

— Je ne le regrette pas beaucoup.

Je sentis qu'elle parlait sincèrement.

— Mais alors, demandai-je, il s'est passé entre vous deux quelque chose que tu ne m'as pas conté; quelque incident vous a éloignés l'un de l'autre. Car vous étiez bons amis, d'abord.

— Dieu ! que tu es curieux, mon Loup !

Durant quelques minutes, elle ne dit plus rien. C'était le plus sombre, le plus étroit passage de la gorge de la Rotha, l'endroit qui impose le silence par sa tragique profondeur, où ne doivent s'entendre que la voix des vieux arbres et le frémissement de la rivière devenue torrent. Quand le ravin commença à s'élargir et à s'éclaircir, Gritte reprit, cette fois sans me regarder :

— Tu veux savoir? Eh bien ! voilà... Max a été longtemps très affectueux, très respectueux... comme un garçon de notre monde qui aurait été bien élevé... De temps en temps, il me demandait de m'embrasser les mains... oui, les mains ! Et puis après ? fit-elle en levant le front vers moi. Tu as beau ouvrir tes énormes yeux de Loup. Tu sais bien que les garçons embrassent les jeunes filles? Les parens font semblant de ne pas le savoir, mais au fond, ils s'en doutent bien ! Donc, quelquefois, je permettais à Max de m'embrasser la main ou le haut du poignet...

— Oh ! Gritte...

— Attends... Alors, ça ne lui a plus suffi... Il a demandé la permission de m'embrasser dans le cou. J'ai refusé. Il a insisté. Il est devenu insupportable... Et, un jour que je lisais, au Maria-Helena-Sitz, il est venu à pas de voleur derrière moi... et m'a mis un gros baiser dans le cou... Dame ! moi, j'ai été saisie et, sans réfléchir, je lui ai envoyé une gifle... une bonne gifle sur la joue et un peu sur le nez... Il est devenu rouge, violet, et, comme j'avais pris du champ, il a bondi sur moi, sa cravache levée. Je t'assure qu'il allait me frapper... Mais je l'ai regardé dans les yeux et je lui ai dit : « Sauvage ! » Il a laissé retomber son bras; il s'est assis sur le banc de Maria-Helena, boudant, me tournant le dos... Moi, je suis remontée à la villa, le lais-

sant là. Depuis, il m'a demandé pardon. Seulement, c'était fini. Je ne pouvais plus être avec lui comme avant. Je pensais toujours à ses mauvais yeux furieux et à la cravache levée en l'air. Et voilà... Mais tu me fais mal, mon Loup!

Je l'avais saisie entre mes bras et je l'embrassais fort, fort, comme une chose à moi qu'on avait voulu me prendre ou m'abîmer et que j'emportais malgré tout. Je pensais :

« Chère petite Française, toi aussi, tu as senti comme moi le heurt, l'offense de l'âme étrangère ! Seulement, ton instinct d'enfant à peine femme, ton instinct plus fort, pas encore émoussé par la lâcheté des mœurs ou la tyrannie du désir, ton infaillible instinct s'est révolté aussitôt. Tandis que moi, j'ai sottement raisonné, trop longtemps raisonné contre mon instinct. »

Nous approchions du Schweizerhaus, et déjà la vallée se faisait moins sévère, quand notre cocher arrêta sa calèche contre l'accotement de gauche et nous fit signe d'écouter.

Dans le silence murmurant et frissonnant, on entendait distinctement piétiner une troupe qui montait, encore dissimulée à nos yeux par le prochain tournant de la route.

— Les Prussiens ! fit notre cocher en montrant du fouet la direction de ce tournant.

Ils apparurent : d'abord les tambours et les fifres, caisse sur le flanc et fifre en sautoir ; puis les hommes, l'arme en bandoulière, les bras ballans, alignés tant bien que mal, car pour gravir cette côte isolée, on les laissait marcher à volonté. Ils marchaient, parlant peu, tête basse, harassés déjà par une autre étape matinale. Tout le décor de la parade prussienne était aboli : je contemplais une centaine de paysans affublés d'un lourd vêtement de drap, presque tous très jeunes, dont les visages recuits de hâle, embrasés de soleil, les traits brutalement dessinés, évoquaient les labeurs de la campagne. Seuls, les sous-officiers, par habitude, marquaient à peu près le temps. Quant au lieutenant, un enfant de vingt-cinq ans, joufflu, dont la naissante moustache blonde essayait de dessiner des crocs à l'instar de l'empereur, il marchait au pas, impeccablement, la poitrine bombée, le col raide...

Je les regardai sans haine.

« Peut-être est-il dans les rangs de cette troupe, celui qui me couchera en joue un jour et me tuera, ou celui qui tombera

frappé d'une balle que j'aurai tirée au hasard, dans l'horizon d'une bataille... »

La troupe suante, poudreuse, montait vers Rothberg. Nous la suivîmes des yeux, Gritte et moi, jusqu'au moment où elle ne fut plus qu'un nuage confus de poussière s'évanouissant dans la pénombre du chemin. Les pins, les mélèzes, les hêtres, et aussi les rochers, où gambade la libre Rotha, semblaient les regarder aussi. « Quels sont ces hommes armés que nous n'avons jamais vus ? »

Forêts, rochers de Thuringe, libre Rotha, regardez-les bien : ce sont vos maîtres qui passent. Et par eux tu es plus vaincue que nous, ô vieille Allemagne !

La calèche repartit au trot, atteignit bientôt le Schweizerhaus, puis roula dans la plaine fade qui s'étend du Schweizerhaus à Steinach. Gritte et moi, nous ne parlions pas. Nos mains restaient unies. Nous sentions l'un et l'autre que les derniers fils se rompaient entre ce sol étranger et nous. Cela nous faisait encore un peu mal : mais, à travers l'inévitable mélancolie des départs, commençait à poindre pour nous l'allégresse du retour.

Et de nouveau nous traversâmes le vieux Steinach ; les petites maisons en torchis rose et en écailles d'ardoises nous saluèrent au passage, et aussi l'Électeur Louis-Ulrich, raide sur les reins de son immobile cheval de bronze... La place en demi-cercle, le Rathaus se reflétèrent un instant dans nos yeux... Nous passâmes le pont où dort la Rotha embourgeoisée. Ce coin stagnant de la vieille Allemagne, notre pensée ne le séparerait plus, désormais, d'une certaine image : la jeune fiancée de M. Moloch, avec son fichu croisé chastement sur la poitrine, et ses boucles à l'anglaise éparses autour de son visage, s'échappant de la maison de Frau Traube pour aller rejoindre, à Hambourg, le fiancé proscrit.

Mais voici déjà la nouvelle partie de la ville, les tramways électriques, les maisons de pierre rococo-gothiques et gothico-modern-style, les boutiques à l'instar de Berlin. Des drapeaux pendent aux fenêtres en l'honneur du contingent prussien arrivé dans la matinée, à destination de Rothberg et de Litzendorf. Au croisement de la Moltkestrasse et de la Kaiserstrasse, notre voiture s'arrête devant une autre compagnie de fantassins qui passent, tenue de campagne, paquetage au dos, fusil sur l'épaule...

Ceux-là marchent comme à la parade, sous l'œil émerveillé des gamins et des bonnes. Ils s'engagent dans la vieille ville. Ils vont montrer au margrave Louis-Ulrich les conquérans de sa descendance.

A la petite gare de Steinach, nous trouvâmes pas mal de voyageurs à destination de Weimar. Nous n'aperçûmes ni Monsieur ni Mme Moloch. Quand nous eûmes fait enregistrer nos bagages, j'entrai un instant avec Gritte dans le restaurant de la salle d'attente. Mlle Binger, assise à son comptoir, illumina son visage en m'apercevant, comme si elle n'eût attendu que moi pour recouvrer toute la joie de sa vie :

— Oh! monsieur le docteur!... Combien vous vous faites rare! Il est vrai que vous êtes si occupé à la Cour!... Et vous partez pour Carlsbad avec votre jeune demoiselle, pour rejoindre Son Altesse la Princesse?

Elle me coula, sur ces derniers mots, un regard chargé de mystère.

— Précisément, répliquai-je, m'amusant à brouiller les racontars dans l'étroite cervelle de la caissière. On ne saurait rien vous cacher, mademoiselle. Mais, en attendant le train, auriez-vous la complaisance de me donner une carte postale de Steinach? Tenez... celle-ci... qui représente la gare, tout simplement.

Au crayon, tandis que Gritte examinait les affiches coloriées de la Hambourg-Amerika-Linie, je traçai l'adresse : *Comtesse de Grippstein, 4, Grabenstrasse, Carlsbad.* Et sur le verso j'inscrivis ces deux vers de l'*Intermezzo :*

« D'épaisses ténèbres m'enveloppent depuis que la lumière de tes yeux ne m'éblouit plus, ma bien-aimée... »

Puis j'allai jeter cette carte dans la boîte de la gare, conscient d'accomplir un acte équitable de politesse sentimentale. Mais déjà je me rendais bien compte que, pour être sincère, il m'eût fallu écrire sur la carte postale précisément le contraire des vers de Heine... Car c'est maintenant que je commençais à voir clair dans mon cœur, maintenant que le paysage enchanté de la Rotha ne m'envoûtait plus... Il me semblait que toute mon aventure se reculait dans un passé lointain et chimérique, qu'elle se réduisait à un rêve léger.

« Quoi! pensai-je, ce ne fut que cela? »

Avant de rentrer dans la gare, je jetai tout de même un coup d'œil d'adieu à Steinach. Avec la modernité de ses rues, ses drapeaux noir, rouge et blanc, son luxe de parvenue, la nouvelle Steinach, symbole de l'Allemagne nouvelle, m'offusqua une dernière fois.

— Allemagne nouvelle, lui dis-je, fausse Allemagne, je ne te regrette pas : tu ne garderas rien de mon cœur...

Comme je me parlais ainsi à moi-même, je vis qu'un soldat, qui tenait en main deux chevaux de selle au pied du perron de la gare, me saluait d'un signe de tête. Il portait l'uniforme des gardes du château. Je reconnus qu'un des chevaux était celui du prince Max... En regagnant la salle d'attente, j'aperçus le jeune prince lui-même en petit uniforme, qui causait avec Gritte.

Il vint à moi :

— Comme c'est mal, me dit-il d'un ton de reproche ému qui me toucha, comme c'est mal d'avoir voulu partir sans me dire adieu!

— Cher prince, répondis-je, à moi aussi il en coûte de me séparer de vous. Et c'est pour cela que j'ai voulu nous épargner la tristesse de l'adieu. Mais puisque vous voilà, laissez-moi vous dire que je suis heureux de la rencontre. On vous a donc gracié?

— Non, répliqua-t-il (et la malice de l'enfance effaça la tristesse de son visage), j'ai rompu les arrêts, simplement. Aujourd'hui, tout est sens dessus dessous au château, à cause de l'arrivée des Prussiens... On me doublera mes arrêts : mais cela m'est bien égal. Je ne m'ennuierai pas moins libre qu'enfermé, maintenant que je vais être seul.

A ce moment, une voix suraiguë, une voix de dispute fit retourner toutes les têtes dans la salle. Nous aperçûmes Moloch, sa petite figure de singe maculée de poussière et de sueur, ses cheveux blancs ébouriffés, gesticulant éperdument de ses deux bras, dont l'un brandissait son chapeau haut de forme tout poudreux, et l'autre un sac de voyage.

— Ma boîte à insectes, s'écria-t-il, qui m'a dérobé ma boîte à insectes?... Il y a dedans un lépidoptère qui vaut six cents marks... Et toute la flore de la basse Rotha que j'ai recueillie ce matin! On m'a volé ma boîte à insectes pendant que je faisais enregistrer mes bagages. J'intenterai un procès au chemin de fer. Je suis le professeur Zimmermann, de Iéna.

Mme Moloch arriva à propos pour calmer cette colère; elle

portait la boîte verte. Une certaine curiosité agitait les assistans autour de ce singulier couple, mais il me sembla qu'on le regardait avec moins de sympathie qu'à Rothberg. Steinach est franchement prussianisé, et les opinions du docteur étaient connues, ainsi que sa récente aventure.

Gritte, le prince et moi, allâmes vers eux. Le prince salua le docteur qui manifesta une vive surprise.

— Ah! Monseigneur... Rupture de ban? Ou bien vous enverrait-on finir vos études à Iéna sous ma férule?

— Je rentre tout à l'heure au château, dit Max un peu gêné; j'ai voulu seulement dire adieu à mon professeur... et à vous.

Nous gagnâmes ensemble le quai de départ. Moloch déposa par terre son sac et sa boîte verte, sur lesquels veillèrent les yeux fidèles de Mme Moloch.

— Vous ne me gardez pas de rancune, monsieur Zimmermann? demanda le jeune prince à demi-voix.

— Pas la moindre, mon cher prince, répliqua Moloch.

Et, lui tendant la main :

— Mon seul vœu est que cet incident vous conserve le sens de la justice et de la responsabilité, puisque vous êtes un jour destiné à être un berger d'hommes.

Max se jeta à son cou et l'embrassa. Après quoi il embrassa Mme Moloch, et moi-même. Gritte seule n'avait pas été embrassée : il se tourna vers elle, hésitant, tout à fait comique. Déjà le chef de gare, en costume de général d'opérette, faisait reculer les voyageurs avec force invectives, car le train approchait...

Gritte devint toute rose.

— Vous n'embrassez pas votre petite amie? dis-je à Max.

Tous deux sourirent. Avec un peu d'embarras, ils se donnèrent un premier baiser cérémonieux. Puis Max, comme malgré lui, enveloppa la taille de Gritte, l'attira tendrement sur sa poitrine, la baisa de nouveau au-dessus du col, dans les derniers frisons des cheveux. Et je vis que la main de Gritte serrait un peu nerveusement la main de son ami.

— Trop charmans! s'écria Mme Moloch.

Et ses tendres yeux s'emplirent de larmes.

Le train accourait, fracassant l'air, grinçait, stoppait, exhalait comme de grands soupirs las, de tous ses freins... Le premier, Moloch se précipita sur un marchepied, faillit culbuter, se

retint au verrou de la portière contre laquelle il s'escrima inutilement jusqu'à ce que nous l'eussions ouverte. Mme Moloch, Gritte, et moi le dernier, nous montâmes après lui.

Le prince referma la portière; debout sur le quai, il continua de s'entretenir avec Gritte et moi, tandis que les époux Moloch installaient au fond du compartiment leurs sacs de voyage et la précieuse boîte verte.

Les yeux de Max, qui ne voulaient pas pleurer, regardaient Gritte avec un air de tendre reproche. Puis ils se fixèrent sur moi, et mon cœur se serra : car, à travers ces yeux si pareils aux yeux de sa mère, j'avais entrevu l'âme d'Else qui me disait, elle aussi, ce que les yeux de Max disaient à Gritte :

« Que t'ai-je fait? pourquoi t'en vas-tu? »

Le rouge chef de gare siffla. Je serrai la main du prince; Gritte lui tendit la sienne qu'il baisa au vol.

— Adieu! adieu! firent M. et Mme Moloch se pressant derrière nous.

Les muscles du train se tendirent. La locomotive jeta coup sur coup sa rude haleine. Max demeurait debout sur le marchepied.

— Au revoir! à Paris! cria Gritte.

Le prince sauta à terre. Nous l'entendîmes encore, qui murmurait :

— A Paris? Hélas! jamais je n'irai!

MARCEL PRÉVOST.

LA
RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE
AU XIXe SIÈCLE

L'histoire des idées est en elle-même une œuvre très haute; la délicatesse s'en accroît lorsqu'elle se confond, en fait, avec l'histoire des consciences, lorsque, au lieu de se laisser envisager dans une abstraction sereine, ces idées, sous nos regards, livrent assaut à des âmes, et lorsque ces âmes, une fois maîtrisées, réagissent à leur tour sur les idées victorieuses, pour les élaborer, pour les enrichir, et pour en extraire laborieusement des étincelles jusqu'alors inaperçues. Aucune lecture n'est plus difficile, même rétrospectivement, que celle d'une âme en travail : il y faut des pudeurs infinies, et je ne sais quels talens de confesseur, expert à pénétrer les secrets les plus intimes. Aucun spectacle ne comporte des notations plus minutieuses, que le spectacle d'un long et patient frôlement entre une conscience et une croyance : il faut être aux aguets pour saisir les minutes de crise où le drame se ramasse, et pour les interpréter exactement. Rien de commun, par exemple, entre les résistances hautaines d'une raison qui refuse de se courber, et les reploiemens timides d'un cœur un peu farouche, sauvage encore à l'endroit de la lumière, et s'y fermant à demi, comme une sorte de sensitive, sans pourtant la repousser.

La renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle, dont les trois volumes de M. Thureau-Dangin nous offrent le tableau

complet (1), nous fait assister au travail intérieur de quelques âmes et à la répercussion de ce travail sur l'orientation religieuse d'un peuple. Au point de départ, il y a du mystère, le mystère de grâces et d'inconscience qui préside, dans la pénombre des êtres humains, à la lente éclosion des décisions vitales. Le respect avec lequel M. Thureau-Dangin aborde ces sphères, et la piété avec laquelle il s'y attarde, contribuent à faire de cette œuvre d'histoire un très beau document de psychologie religieuse; il se joue, sans jamais se perdre, à travers les méandres les plus furtifs des évolutions intimes; il en saisit avec sûreté les nuances subtiles.

Peu d'études sont plus riches et d'une variété plus attirante que celles qui s'attachent à un certain nombre de convertis et au caractère personnel que prennent, en chacun d'eux, les motifs de conversion. Le vieux proverbe : « Tous les chemins mènent à Rome » se recommande à la méditation des apologistes; au delà de l'homme abstrait, schématique, si nous osons dire, que visent les schémas classiques des démonstrations courantes, il y a, — c'est l'honneur de Newman de l'avoir discerné, — des hommes concrets, qui se laissent fasciner par tel ou tel aspect et par telle ou telle parcelle de la vérité intégrale, et qui, sous l'impression de cet éblouissement, se tracent eux-mêmes leur route vers cette vérité : route imprévue, semée d'inquiétantes surprises, et bordée même parfois de fossés suspects; mais telle quelle, du moment qu'elle mène à Rome, n'a-t-elle pas fait son office de route? C'est ainsi que toute page d'histoire dans laquelle on surprend des âmes voyageuses en marche vers l'horizon romain glorifie l'infinie diversité des sollicitations divines. A côté de l'*Apologia* de Newman, à côté de sa *Grammaire de l'Assentiment*, on devra lire, désormais, M. Paul Thureau-Dangin : son récit est comme une illustration de ces deux chefs-d'œuvre, dans lesquels Newman exposa ses raisons personnelles d'« assentiment » et nota subtilement, pour les philosophes futurs, les frémissemens de l'âme « assentante (2). »

(1) *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*, par M. Thureau Dangin, 3 vol. in-8. Plon, 1899-1906.

(2) On sait combien s'est développée, dans ces dernières années, la littérature *newmanienne*. M. Henri Brémond, qui a pour Newman de respectueuses familiarités, vient de lui consacrer, à la librairie Bloud, une biographie psychologique très curieuse qu'il faut bien se garder, dès qu'on la commence, de ne point lire jusqu'au bout; en s'arrêtant à mi-chemin, l'admiration pour le grand homme courrait risque d'être troublée; mais, si l'on poursuit en toute confiance, on

M. Thureau-Dangin, dans une langue limpide et grave, décrit un phénomène très complexe, ou, pour mieux dire, deux phénomènes, les plus attrayans peut-être que nous offre l'histoire religieuse du siècle dernier. Deux Églises sont en présence : la catholique et l'anglicane. Au début du siècle, l'Église catholique, dans le royaume de Grande-Bretagne, semble réduite à une volontaire insignifiance, à un effacement systématique. Trente années s'écoulent : sous les regards de cette disgraciée, qui tout d'abord semble surprise de ses propres succès, voici qu'une brèche s'ouvre dans l'édifice de l'anglicanisme. Par cette brèche, des âmes anglicanes s'en vont, qui, spontanément, apportent à l'Église romaine l'adhésion de leur croyance et l'hommage de leur dévotion; mais par cette brèche, aussi, s'infiltrent continûment, malgré la surveillance du sacristain d'élite qu'est l'État anglais, certains rites, certains usages, certains sacremens de l'Église romaine; et ces rites, ces usages, ces sacremens, pénètrent dans l'anglicanisme avec une indiscrétion tenace et victorieuse. L'observation la plus sommaire, au moment où le siècle s'achève, constate que la foi catholique a, tout ensemble, reçu l'assentiment formel d'un certain nombre d'anglicans mal satisfaits, et mis son empreinte, dans l'Église anglicane même, sur de vastes groupemens d'âmes pieuses; il y a là comme deux progrès parallèles et divers, et ces deux progrès se poursuivent toujours.

I

Du haut de la chaire de l'Oratoire, en 1890, Manning octogénaire célébrait Newman nonagénaire, qui venait de mourir. Manning, en très beaux termes, rappelait l'action intérieure qu'avait exercée dans l'Église romaine John Henry Newman, « centre d'âmes innombrables, lumière de printemps, force venue d'une source naturelle, prêcheur de justice, de piété et de compassion. » Mais il aurait cru n'avoir pas dit de Newman tout ce

constate que Newman, observé à la loupe comme un Sainte-Beuve eût aimé à le faire, résiste à cette épreuve et n'en sort nullement diminué. La même librairie Bloud vient de s'attacher à faire connaître l'œuvre entière de Newman par trois volumes de la collection de la *Pensée chrétienne*, dont M. Henri Brémond a concerté l'ordonnance; et juste au même instant, les plus belles pages de Newman sermonnaire rencontraient, dans la personne de M. Raymond Saleilles, à la librairie Lethielleux, un traducteur plein de sollicitude et de perspicacité.

qui devait être dit, s'il n'avait pas, auparavant, salué dans ce cardinal de l'Église romaine « le fondateur de l'Église anglicane dans son état actuel. » Manning avait raison : l'esprit de Newman, puissant dans l'Église où il était entré, était demeuré puissant dans l'Église qu'il avait quittée.

Ce qu'était l'anglicanisme avant Newman, nul ne l'a dit avec plus de vigueur, ni plus de franchise, que Gladstone lui-même, haranguant en 1874 la Chambre des communes :

Je ne sais, expliquait-il, si la chrétienté offrit jamais le spectacle de communautés de chrétiens plus froides, plus dénuées de dévotion et de respect religieux. Nos églises et notre culte n'attestaient que trop une indifférence glaciale... Nos offices étaient probablement sans pendant dans le monde par leur vulgarité. Ils auraient choqué un brahmane ou un bouddhiste, et ils n'eussent certes pas été supportés en Angleterre, si le goût et la perception de l'idéal n'avaient été engloutis dans le même naufrage que la dévotion... L'état des choses était déplorable, au delà de ce que j'ai jamais lu ou vu... C'était le scandale de la chrétienté.

Scandale peut-être ; mais les *clergymen*, tels que nous les portraiture Manning, auraient été fort surpris d'un pareil mot. « Mondains, pédans, sans vie spirituelle et vivant à l'aise, » ils se drapaient dans une respectabilité confortable et conventionnelle et géraient froidement, en préfets corrects, l'établissement religieux auquel l'État les avait préposés.

Il suffit de quelques âmes pieuses, Keble, Pusey, Froude, Newman, pour faire s'engouffrer dans cette bâtisse le souffle subversif de l'Esprit. Le mouvement « tractarien » fut, à l'origine, un soubresaut de l'ascétisme chrétien, assoiffé des anciennes sources de vie. Entre les âmes en détresse et les sources délaissées, l'État faisait barrière : gardien jaloux des Trente-Neuf Articles, il les interprétait sévèrement, et interdisait aux consciences serves un certain nombre des moyens de salut que leur proposait la « superstition romaine. » C'est ainsi que l'État contraignait à des allures d'insurgé l'ascétisme « tractarien, » et la piété réveillée fut tout de suite en lutte avec l'autorité légale qui gouvernait l'Église. Le discours de Keble sur l'« apostasie nationale, » qui dans l'année 1833 donna le branle au mouvement « tractarien, » fut provoqué par le *bill* qui supprimait une partie des évêchés anglicans de l'Irlande ; le premier *tract* publié par Newman remit en honneur la doctrine de la succession apos-

tolique, dont les « tractariens » se firent aussitôt une arme contre l'asservissante conception de l'Église d'État. L'hégémonie du pouvoir civil sur l'Église venait précisément d'être aggravée : en 1832, la cour des Délégués, composée en partie d'ecclésiastiques, et chargée par la Couronne du jugement de certaines causes spirituelles, avait été dépossédée de cette juridiction au profit du « comité judiciaire du Conseil privé de la Reine, » corps exclusivement laïque et politique ; l'autorité souveraine des laïques sur les ressorts les plus délicats du mécanisme anglican était désormais scellée. Mais la sainteté libère les âmes ; et dans l'antique université d'Oxford, où les hommes mûrs et les vieillards se contentaient d'un christianisme superficiel, quelques jeunes *tutors*, Newman, Froude, Robert Wilberforce, exerçant leur fonction comme une sorte d'apostolat pastoral, avaient développé chez un certain nombre d'étudians le désir d'être des saints. Une partie de la jeunesse universitaire saluait dans les *tracts* successifs de Newman une révélation et une protestation, révélation d'un christianisme oublié, protestation contre l'encombrante médiocrité de ce tuteur qu'était l'État.

C'est le propre de la lutte d'accentuer les contrastes : une fatalité naturelle contraignait l'État anglais à descendre de plus en plus irrésistiblement la pente où les « tractariens » déploraient qu'il s'engageât. Alors les *tracts* se multipliaient, alors grossissaient leurs formats : après Newman, c'était Pusey qui prenait la plume et la parole, et l'enthousiasme suscité par ses dissertations théologiques soulevait les consciences contre l'État, qui trouvait, dans ses sermons, matière à douloureuses chicanes. Les âmes priaient, méditaient et souffraient : avec angoisse, elles regardaient Newman, qui les dépassait toutes par la profondeur de ses méditations et par l'âpreté de ses souffrances. Les démarches successives par lesquelles Newman, tantôt à contre-cœur, et tantôt à son insu, semblait s'arracher de l'Église anglicane, sanctionnaient en lui, — ses proches le savaient, — les mystérieux progrès d'une vie intérieure qui réglait son rythme sur le vouloir de Dieu. L'histoire des déchiremens religieux de ce grand homme est comme scandée, sans doute, par une série d'épisodes où l'esprit vexatoire de l'État multiplie les provocations à l'adresse des âmes croyantes ; mais, qu'on y prenne garde, chacun de ces épisodes succède à un acte de vie intérieure, qui préparait d'avance Newman à s'élever plus haut. La mesure par

laquelle l'État, en 1837, impose à l'université d'Oxford un professeur incroyant, n'est si douloureuse au cœur de Newman que parce que l'habitude qu'il avait prise, depuis 1836, de lire le Bréviaire romain, rendait sa foi plus délicate encore, et plus susceptible sa piété. La condamnation portée contre lui à l'occasion du tract 90 ne fortifie ses doutes au sujet de l'anglicanisme que parce qu'en 1839, au cours de ses études sur les Pères, il avait constaté, non sans un effort de conscience, que la situation de l'anglicanisme à l'endroit de l'autorité romaine était aussi critiquable qu'autrefois celle du monophysisme. La suspension qui interrompit les sermons de Pusey frappa Newman d'un coup d'autant plus décisif, que, replié sur lui-même dans la retraite de Littlemore, il cherchait passionnément où Dieu voulait qu'il aboutît, et demandait à Dieu de rendre enfin visibles ses fins invisibles. Observez enfin par quelles réflexions suprêmes ce martyr de l'expectative divine se raccrochait à l'Église anglicane : les méditations à la suite desquelles il marque un instant le pas ne sont ni moins graves ni moins déchirantes que celles qui lui donnent un élan. « Ne faisait-on pas son salut dans Samarie ? se demande-t-il un jour. Le sujet d'Israël n'était pas tenu de quitter Samarie pour Jérusalem. » Un autre jour, il s'interrogeait sur les facilités de perfectionnement que l'anglicanisme offrait aux âmes : les avait-il toutes mises à l'épreuve ? en avait-il usé, profité jusqu'à épuisement ? et sinon, pourquoi quitter l'anglicanisme ? Il fut, deux ans durant, « sur un lit de mort par rapport à l'Église anglicane ; » un jour survint, où il pensa que c'était peut-être un péché mortel de n'être pas encore romain ; de ce jour, Newman appartint à Rome. « Ah ! Rome, si tu n'étais pas Rome ! » avait-il écrit en 1832. Rome était toujours Rome, mais Newman devenait romain.

Alors, parmi les anglicans, on vit les uns, « tractariens » de l'avant-veil ou de la veille, conclure à la nécessité pour l'Église anglicane de s'assimiler une forte dose de catholicisme romain, de peur que les âmes qui avaient les mêmes besoins que Newman ne s'éloignassent d'elle à leur tour ; et l'on entendit les autres, joséphistes d'outre-Manche ou théologiens « latitudinaristes, » acclamer d'un cri de triomphe le désastre de leur Église et proclamer que le mouvement « tractarien » devait logiquement aboutir à la trahison, et que depuis longtemps ils l'avaient prévu. Et les uns et les autres redoublaient de zèle, les

premiers pour introduire dans l'anglicanisme des innovations catholiques, les seconds pour sauver l'anglicanisme du péril catholique en y fortifiant encore la mainmise de l'État. Dans certaines fractions de l'Église anglicane, dans celles où prédominaient les tendances d'un Keble ou d'un Pusey, on avait des couvens, des confessionnaux, des communions hebdomadaires; on s'efforçait de mettre à la disposition des âmes religieuses toutes les ressources dont disposait l'Église sœur, l'Église de Rome ; et l'on affectait de mettre en relief tout ce que le *Prayer Book* recélait d'inspirations catholiques. Mais au même instant l'État tuteur de l'Église faisait volontiers étalage des liens qu'il avait noués en 1841 avec le protestantisme prussien et de l'initiative commune par laquelle Londres et Berlin avaient fondé un évêché à Jérusalem. A mesure que le catholicisme s'infiltrait dans l'Église anglicane, il semblait que l'État voulût faire front en s'alliant avec les autres confessions filles de la Réforme. Le péril, aux yeux de l'État anglais, n'était pas du côté de l'incroyance, mais du côté de la foi. Un *clergyman* du nom de Gorham, en 1849, fut exclu d'une cure par l'évêque d'Exeter, à cause des opinions fort incorrectes qu'il professait sur le baptême : le Comité judiciaire du Conseil privé prit fait et cause pour Gorham ; et, de par la volonté des juridictions d'État, Gorham devint curé, — curé malgré l'évêque. « Par jugement, écrivait Gladstone, un principe est posé qui permettra d'ôter toute leur force aux articles du *Credo*, l'un après l'autre, à mesure que, par degrés successifs, l'opinion publique l'admettra et l'encouragera. Ainsi également un principe est posé, qui permettra à l'État d'assumer habituellement la charge d'interpréter le *Credo* aussi bien que les autres documens de l'Église. » Maxwell, Allies, Manning, parlaient et écrivaient comme Gladstone ; et leur conversion au catholicisme fut la réponse des « tractariens » au verdict imprévu par lequel l'État justifiait Gorham. Manning, au lendemain de ce verdict, sentit en sa conscience une sorte de vide, un *vacuum*, disait-il ; comme Newman s'était fait romain, Manning à son tour se fit romain ; et les mêmes commentaires de s'entre-croiser : « C'est la faute de l'État, » disaient les « tractariens » demeurés fidèles à l'anglicanisme. — « La faute en est aux « tractariens, » ripostaient les anglicans attachés à l'hégémonie de l'État... A deux reprises, le clergé anglican de l'église de Saint-Saviour, dans laquelle Pusey

avait institué de nombreuses pratiques romaines, causait à Pusey la surprise de faire acte d'obédience à l'Église de Rome, et le dialogue reprenait entre l'anglo-romain qu'était Pusey et les protestans de l'anglicanisme. « Voilà le résultat de vos persécutions contre les tractariens, » disait l'un. — « Voilà, bien plutôt, lui répliquaient les autres, le résultat de vos concessions au papisme. »

Chaque jour le duel devenait plus âpre. La politique religieuse de l'État trouvait, dans les sphères d'Église, des avocats ardens : Stanley, Jowett, tous deux professeurs à Oxford. Sur le terrain même où le mouvement « tractarien » s'était développé, lord Palmerston avait installé ces deux personnages, hommes de science plutôt qu'hommes de foi, imbus des conclusions de la critique allemande, ennemis élégans et subtils de l'orthodoxie traditionnelle. « La suprématie de la couronne, disait Stanley, est pour l'Église d'Angleterre une rare bénédiction de Dieu. » — « Je crois réellement, reprenait Jowett, que si la religion peut être sauvée, c'est par les hommes d'État, non par le clergé (1). »

Si en effet l'Église d'Angleterre, ainsi que l'expliquait lord Aberdeen, était en réalité « composée de deux Églises qui n'étaient maintenues ensemble que par des forces extérieures, » il convenait que l'État fournît le cadre commode à l'abri duquel l'incroyance cléricale pouvait continuer d'occuper des chaires en affrontant les susceptibilités dogmatiques de l'épiscopat. Des suffrages aussi distingués que celui d'un Stanley, qui en 1862 escortait en Palestine le prince de Galles, ajoutaient une force singulière aux prétentions de l'État. Mais il résultait, de ces suffrages mêmes, que l'autorité de l'État, non contente de mettre entrave aux progrès de la piété dans l'Église anglicane, ouvrait cette Église, toute grande, à des théories antidogmatiques que l'épiscopat jugeait néfastes.

(1) « Fait digne de remarque, écrit M. Thureau-Dangin, des penseurs, étrangers au fond à toute croyance religieuse, sont, par des raisons analogues à celles des anglicans du *Broard Church*, partisans décidés de l'Église d'État. M. Lecky, par exemple, voit, dans cette organisation composite et compréhensive de l'Église établie d'Angleterre, une facilité pour une plus grande latitude d'opinion, un affaiblissement de la foi dans la certitude et dans la nécessité du dogme, une garantie contre la tyrannie sacerdotale et la démagogie cléricale. Loin donc d'aspirer, comme les libéraux du continent, à la séparation de l'Église et de l'État, il prétend conserver ce qu'il appelle une machine aussi bienfaisante. (*Democracy and Liberty*, t. I, p. 432 et suiv.; t. II, p. 14.) »

Isolé dans Oxford, Pusey assistait aux conquêtes du *Broad Church* dans la terre natale du « tractarianisme. » Mais, à dater de la conversion de Newman, le tractarianisme, émigré de l'université, avait essaimé dans les paroisses ; et la portée, somme toute, s'en était accrue. Des résipiscences dogmatiques n'intéressent jamais qu'un petit nombre ; au contraire, des réformes liturgiques, parlantes aux yeux, captivaient et passionnaient la foule des fidèles. Entre 1850 et 1860, un mouvement qu'à l'heure présente l'antique puritanisme désespère d'arrêter, le mouvement « ritualiste, » commençait de se dessiner. Aux heures de prière et d'émotion dans lesquelles Newman se demandait pourquoi ses amis, de naguère, pourquoi Pusey, pourquoi Church, s'attardaient dans l'Église anglicane, il concluait :

Ces hommes sont maintenus de bonne foi, sans plus de lumière qu'ils n'en ont, étant de bonne foi anglicans, afin de préparer graduellement leurs auditeurs et leurs lecteurs, en plus grand nombre qu'autrement il n'eût été possible, pour la foi vraie et parfaite, et afin de les conduire, en temps opportun, dans l'Église catholique. S'ils eussent eux-mêmes senti qu'il était de leur devoir de devenir tous catholiques en une fois, l'œuvre de conversion aurait du même coup pris fin ; il y aurait eu une réaction. Eux, au contraire, comme saint Jean-Baptiste, font droite la voie du Christ.

C'est ainsi que, dans le plan divin tel que le commentait Newman, « tractariens » et « ritualistes, » demeurés à mi-chemin, servaient à leur façon ce catholicisme devant lequel ils refusaient d'abdiquer : ils s'évertuaient à faire catholique leur Église avant de se connaître eux-mêmes comme catholiques.

Sous les regards embarrassés de l'épiscopat anglican, une mêlée s'engageait, qui dure toujours, entre le « latitudinarisme » fort incorrect du *Broad Church* et les minutieuses pratiques du « ritualisme. » Samuel Wilberforce, évêque d'Oxford, s'efforçait de rendre à cet épiscopat un certain prestige d'indépendance en ressuscitant la vieille institution des parlemens ecclésiastiques, des *convocations*, comme on les appelait : l'essai n'avait qu'un médiocre succès ; et lorsque, entre 1860 et 1865, la publication des *Essays and Reviews* par un groupe de théologiens médiocrement orthodoxes et l'apparition du livre de l'évêque Colenso contre le *Pentateuque* soulevaient les alarmes épiscopales, ces alarmes n'avaient qu'à se taire, mortifiées, mais non rassurées, en présence des jugemens souverains par lesquels

le Conseil privé de la Reine, dans son omnipotence laïque, acquittait les auteurs des *Essays and Reviews* et renvoyait indemne l'évêque Colenso. Manning alors de conclure :

Si l'Église d'Angleterre était l'Église de Dieu, les tribunaux ne pourraient lui faire aucun tort. C'est l'anglicanisme qui *engendre* les erreurs. Les tribunaux ne font que les *légaliser*. Le système anglican est la source de toutes les confusions que la loi ne fait que tolérer dédaigneusement. Personne ne cherche plus dans les évêques un juge dernier et suprême, investi d'un office surnaturel, ou l'organe d'une divine certitude en matière de doctrine ou de foi. L'alternative, devant la génération présente, n'est plus entre l'anglo-catholicisme ou le catholicisme romain ; elle est entre le rationalisme et le christianisme, c'est-à-dire entre le rationalisme et Rome.

Tandis que six cents consciences anglaises, bon an mal an, tranchaient l'alternative en passant à l'Église de Rome, le scandale même que provoquaient, dans les fractions croyantes de l'Église anglicane, les verdicts du Conseil privé, accélérait les progrès du ritualisme. On affectait d'emprunter à Rome, avec je ne sais quoi de provocateur, tous les signes extérieurs de cette foi à laquelle le Conseil privé faisait affront. Le ritualisme avait dès lors l'ardeur et l'acharnement de véritables représailles. Des martyrs lui manquaient, tout au moins des confesseurs : on les lui procura. Les années 1873 à 1892 furent remplies par une suite de persécutions contre des prêtres ritualistes : l'amende, la prison, étaient le châtiment. Tait, archevêque de Cantorbery, avait proposé au Parlement l'établissement d'une juridiction spéciale pour réprimer les irrégularités rituelles : le Parlement avait acquiescé en donnant à cette juridiction, contrairement au projet de Tait, un caractère laïque. Un juge laïque unique pour toute l'Angleterre devait en première instance frapper les ritualistes ; leur appel viendrait devant le Conseil privé, composé aussi de laïques. Les inculpés ritualistes furent nombreux ; les condamnations dont ils furent l'objet donnèrent à leurs initiatives beaucoup de notoriété et un peu de popularité. « Votre meilleur moyen d'avoir la paix, écrivait à Tait, dès 1878, le doyen Lake, est d'accepter le ritualisme : c'est de ce côté-là que souffle l'esprit religieux de notre époque (1). » Depuis 1892, grâce à l'archevêque Benson, on n'essaya plus d'insurger la loi contre l'esprit, et les vexations prirent fin ; mais le péril ritualiste in-

(1) Bérmond, *l'Évolution du clerge anglican*, p. 20 (Paris, Bloud, 1906).

quiète toujours les autorités anglicanes ; et dans ces derniers mois, une commission d'enquête, la troisième constituée depuis que le ritualisme existe, déposait un nouveau rapport sur ces délicates questions (1).

Ainsi, dans l'anglicanisme même, la renaissance catholique a fait son œuvre. La dévotion à la Vierge, l'intercession des saints, la foi au purgatoire, les prières pour les morts, la confession, la croyance à la présence objective du corps et du sang du Christ dans les espèces consacrées, sont propagées, dans la chrétienté anglicane, par l'enseignement et par la liturgie, par les images et par les pratiques dévotes ; et certains catéchismes en usage dans les paroisses *High Church* paraissent copiés sur les catéchismes romains. Newman, durant ses années de crise, avait tracé, par un effort d'intelligence, une sorte de *via media* qui permettait d'échapper à la fois au protestantisme et au catholicisme : « Contre le premier, nous dit M. Thureau-Dangin, il revendiquait le principe dogmatique et sacramentel ; du second, il repoussait ce qu'il appelait la corruption. » Un jour vint où Newman observa que cette *via media* si péniblement dessinée « n'existait que sur le papier, » qu'elle était « connue, non positivement mais négativement, dans ses différences avec les symboles rivaux, non dans ses propriétés à elle, » et qu'elle ne pouvait être décrite que « comme un tiers système qui n'était ni l'un ni l'autre, qui était partiellement tous les deux. » Et Newman, impitoyable, analysant la *via media*, la voyait s'effacer devant lui ; elle ne pouvait orienter son âme ni même la porter. Mais le *High Church*, depuis un demi-siècle, a-t-il fait autre chose que de s'engager, avec le moins de tâtonnemens possible, dans cette *via media* délaissée par Newman ? Elle devient pour certains, comme elle le fut pour lui-même, une avenue qui conduit à l'Église romaine : M. Lindsay, qui précéda lord Halifax dans la présidence de l'*English church Union*, fut naguère accompagné jusqu'au terme de l'avenue par soixante-dix-sept *clergymen*, ritualistes également, et devenus aujourd'hui des prêtres de Rome ; et l'expérience de plusieurs ministres de la religion romaine considère le ritualisme comme une « école préparatoire » pour le catholicisme. Il est au contraire d'autres ritualistes, —

(1) Qu'on lise sur ce rapport le numéro de la *Revue catholique des Églises*, de juillet 1906, et qu'on nous permette d'ajouter que cet organe est d'un prix inestimable pour quiconque veut se tenir au courant des questions religieuses anglaises

beaucoup d'autres, — qui trouvent dans la pompe des rites dans l'attrait des sacremens, dans le luxe souriant des images et des statues, une satisfaction religieuse assez intense pour que la *via media*, monotone comme tout ce qui est indéfiniment provisoire, leur apparaisse encore supportable. Ils savent, depuis dix ans, que le jugement de Rome sur l'invalidité des ordinations anglicanes est irrévocable; ils savent, — pour reprendre les distinctions très fines que faisait jadis Manning, — que si l'Esprit-Saint peut agir *dans* l'Église anglicane, comme il peut agir en d'autres sectes dissidentes et partout d'ailleurs où il le veut, il n'agit point *par* l'Église anglicane; ils savent enfin que, lors même qu'ils pourraient donner quelques assises et quelque consistance à cette *via media* sur laquelle ils s'attardent, ils n'y rencontreront jamais le Pape, si loin qu'ils la prolongent. Et peut-être temporisent-ils d'autant plus, qu'ils savent mieux tout cela Rome, sans fièvre, les laisse s'approcher ou piétiner, avancer ou reculer; elle n'est pas moins patiente que Newman, dont la plus chère devise était qu'il ne faut pas presser Dieu. Sans nulle jalousie, mais bien plutôt avec fierté, Rome se souvient qu'elle revêtit un jour de sa pourpre ce Newman qui avait présidé à la résurrection de l'Esprit de vie dans le système anglican; et Rome peut se réjouir d'avoir attiré, d'avoir retenu et d'avoir satisfait cette âme ardente et difficile, qui eut à elle toute seule assez de vie pour ranimer successivement les deux Églises de sa terre natale, l'anglicane et la catholique.

En 1899, étudiant, dans la revue des Jésuites anglais, les lettres spirituelles de Pusey, le P. Rickaby écrivait:

Le progrès de l'Église catholique ne consiste pas seulement dans l'accroissement du nombre de ses fidèles par les conversions. Que des hommes qui ne sont pas catholiques aient un sens profond de la présence et de la majesté de Dieu, qu'ils le prient continuellement, qu'ils craignent son éternelle colère, qu'ils tiennent fermement à l'enseignement dogmatique particulièrement sur la Trinité, l'Incarnation, la nécessité de la grâce, qu'ils soient anxieux de confesser leurs péchés aux ministres du Christ et d'en recevoir l'absolution, qu'ils aient un désir impatient de se nourrir de la chair du Christ présent dans l'Eucharistie, que des jeunes hommes fassent effort pour garder leur pureté, que des hommes dans l'aisance se donnent du mal pour faire des œuvres de miséricorde, tout cela est un gain pour le catholicisme, tout cela réjouit le cœur du Pape, tout cela prépare et laboure le champ (1).

(1) M. Henri Brémond, dans son étude déjà citée sur l'*Évolution du clergé*

S'il était besoin de justifier M. Thureau-Dangin d'avoir envisagé les progrès du ritualisme comme un aspect de la renaissance catholique, les confiantes paroles du P. Rickaby suffiraient à légitimer le point de vue de l'historien. Lorsque le cardinal Vaughan disait à Ramsgate, à l'occasion du treizième centenaire de saint Augustin : « Le changement, la conversion survenue en Angleterre durant ce siècle, sont sans parallèle dans la chrétienté : *non fecit taliter omni nationi,* » cet *alleluia* cardinalice faisait allusion aux manifestations du ritualisme non moins qu'aux nombreuses conquêtes du catholicisme.

II

Conquêtes, le mot, à vrai dire, est-il bien choisi ? L'Église catholique ne les a, strictement parlant, ni préparées, ni concertées : ce ne furent point des efforts ou des coups de force, mais des bonnes fortunes, ce que la théologie appelle des coups de la grâce ; et le livre de M. Thureau-Dangin nous fait assister bien plutôt, — le titre qu'il porte est parfaitement juste, — à l'épanouissement naturel d'une « renaissance » qu'à l'offensive militante d'une confession jadis persécutée.

Cette Angleterre, que la philosophie du XVIIIe siècle se plaisait à vanter comme la terre du libéralisme et de la tolérance, avait au contraire, au nom d'une légalité souvent sanguinaire, persécuté plusieurs générations de catholiques avec une froide dureté (1). Mais en dépit de ces souvenirs, la renaissance catholique, au cours du XIXe siècle, n'y prit jamais l'aspect d'une revanche. A peine même cette renaissance fut-elle l'œuvre de l'Église ; elle se prépara loin des chaires et loin des tabernacles, dans la soli-

anglican (p. 5 et suiv.), montre d'une façon très intéressante comment le progrès des préoccupations ritualistes a conduit l'opinion anglaise à se faire du ministère sacerdotal une idée bien plus sévère, bien plus parfaite, bien plus haute qu'autrefois, et comment ainsi s'explique, en partie, la diminution croissante dans le recrutement du clergé anglican (*dearth of candidates for holy orders*). « Les vocations, dit-il, sont plus rares, précisément, parce qu'on reconnaît aujourd'hui plus que jamais la nécessité d'une vocation ; » et c'est ainsi qu'avec le temps l'un des effets de la renaissance catholique, qui implanta dans l'anglicanisme la notion de « vocation sacerdotale, » semble devoir être la diminution du nombre des candidats aux fonctions de *clergyman*.

(1) On ne saurait à ce sujet rien lire de plus émouvant que les deux volumes, puisés aux sources les plus sûres, dans lesquels la comtesse R. de Courson s'est efforcée de nous donner les *Acta Martyrum* de l'Angleterre catholique (Paris, Didot).

tude des consciences; ces consciences se sentaient portées, poussées par des élans autonomes, qui les conduisaient à chercher dans l'Église romaine de nouvelles méthodes de vie religieuse et des véhicules de grâces nouvelles, et puis à profiter et de ces méthodes et de ces grâces, soit en se faisant naturaliser dans l'Église qui les détenait, soit en s'efforçant de les transplanter dans l'anglicanisme. Aucun épisode religieux du siècle passé ne ramena vers la foi catholique, ou ne rapprocha d'elle, un aussi grand nombre d'âmes séparées; et ce qui éclate à l'origine de ce retour, c'est, dans toute la plénitude du terme, la vertu de l'initiative religieuse. « Nous sommes comme des hommes escaladant un rocher, écrivait un jour Newman; ils y déchirent leurs vêtemens et leur chair, glissent ici et là, avancent cependant. » La soumission de Newman à l'Église romaine fut ainsi le dernier terme d'une ascension, qu'il avait accomplie laborieusement, douloureusement, nous dirions presque cruellement, sous les regards lointains et volontairement discrets de Wiseman, et parmi l'inattention presque générale des catholiques anglais. La renaissance catholique, — et c'est un autre trait bien distinctif de ce très curieux réveil, — se produisit en dehors d'eux, le plus souvent sans eux, et quelquefois malgré eux : des cortèges d'âmes s'offraient au vieux clergé d'outre-Manche, généreux cadeau qu'il n'avait point eu l'idée de briguer; et ces âmes d'elles-mêmes s'installaient sous sa houlette, malgré les suspicions qu'il inspirait et malgré les suspicions que lui-même éprouvait.

Qu'étaient, au début du siècle, les catholiques d'Angleterre? Newman, dans un de ses sermons les plus saisissans, les évoque devant nous, « passant silencieux et tristes, comme un souvenir de ce qui avait été. »

Les catholiques romains, explique-t-il, n'étaient pas une secte, un corps, si petit qu'il fût, représentant la grande communion du dehors, mais une simple poignée d'individus que l'on pouvait compter, comme les pierres et les débris du grand déluge... Ici, c'était une bande de pauvres Irlandais, allant et venant au temps de la moisson, ou une colonie d'Irlandais dans un quartier misérable de la grande métropole; là, peut-être, c'était un homme âgé que l'on voyait se promener dans les rues, grave, solitaire, étrange, quoique de noble maintien, et dont on disait qu'il était de bonne famille et « catholique romain; » c'était une maison de vieux style, de sombre apparence, enfermée derrière de grands murs, avec une porte de fer, des ifs : on racontait que là vivaient des « catholiques romains; » mais qui ils étaient,

ce qu'ils faisaient, ce qu'on voulait dire quand on les appelait catholiques romains, nul n'aurait pu l'expliquer ; on savait seulement que cela sonnait mal et parlait de formalisme et de superstition... On ne retrouvait les catholiques, en Angleterre, que dans les endroits reculés, dans les ruelles, dans les caves, dans les mansardes ou dans la solitude de la campagne, séparés de la foule au milieu de laquelle ils vivaient ; on les entrevoyait seulement dans l'obscurité, à travers le brouillard ou le crépuscule, fantômes fuyant de-ci, de-là, devant les fiers protestans, maîtres de la terre.

Lorsque le progrès des mœurs contraignit ces « fiers protestans » d'adoucir les lois et d'accorder aux catholiques l'accès des fonctions, ceux-ci, semblables à des enfans longuement martyrisés, avaient pris une telle habitude de l'effacement apeuré, qu'un évêque même se rencontrait, en pleine année 1830, pour les dissuader d'entrer dans la carrière publique à cause des dangers qu'y pourrait courir leur foi. A l'école de ce prélat, les catholiques anglais étaient condamnés à se comporter en émigrés de l'intérieur, au temps même où devant eux les portes commençaient de se rouvrir : « Leurs chaînes étaient enlevées, disait tristement Wiseman ; non la crampe et l'engourdissement que ces chaînes avaient produits. »

On eût pu croire que ces malheureux effarouchés, dans la retraite où ils se barricadaient, éprouvaient du moins une sorte d'attrait à garder jalousement, dans toute leur plénitude, l'intégralité des observances romaines. Mais il n'en était rien : ils semblaient bien plutôt donner au monde cette attristante leçon, qu'une foi trop longtemps « mise sous le boisseau, » bien loin d'être protégée, court le risque de se décomposer et de se diminuer. Ils avaient une peur étrange des pratiques de piété les plus courantes en terre catholique, rosaire, litanies, exposition et bénédiction du Saint-Sacrement, vénération des images des saints ; et si leur répugnance pour les « dévotions italiennes, » comme ils disaient, s'exprimait parfois avec une fierté tout anglaise, on n'avait pas de peine à découvrir, derrière cette apparence de fierté, l'atavisme de la peur. C'était la peur qui avait amené leurs ancêtres à se détacher de ces pratiques trop palpables, trop tangibles, et dès lors trop aisément exposées à l'œil du policier, au châtiment du bourreau ; la peur encore, l'inconsciente peur héréditaire, empêchait l'infortuné troupeau, — *pusillus grex*, — de les reprendre et de les remettre en honneur.

Aspirant à être ignorés, à se rendre invisibles, il était natu-

rel qu'ils fussent méconnus : Newman fut très étonné, après sa conversion, de ne point rencontrer chez les prêtres du catholicisme « ce caractère doucereux et affecté qu'on leur imputait d'ordinaire ; » et Ward, un autre nouveau venu, ne s'était pas encore corrigé de son injuste sévérité d'anglican lorsqu'il disait à Jowett : « Les catholiques anglais ne savent pas ce que c'est que l'éducation. Beaucoup d'entre eux ne peuvent écrire l'anglais. Quand l'un d'eux entre en controverse avec un protestant, c'est un barbare se rencontrant avec un homme civilisé. » Ainsi parlait un converti, et l'un de ceux qui mettaient au service de Pie IX l'activité la plus docile et la plus exubérante ; ainsi parlait celui qu'on pourrait peut-être dénommer le Louis Veuillot de l'Angleterre.

« Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue, monsieur Ward, lui avait dit, au surlendemain de sa conversion, Mgr Griffiths, vicaire apostolique de Londres. Du reste, nous n'avons rien à vous donner à faire. » Ce langage était révélateur, il attestait le médiocre enthousiasme avec lequel les catholiques anglais accueillaient une recrue nouvelle ; tout bruit leur était odieux, et les convertis faisaient du bruit autour de l'Église et bientôt en feraient dans l'Église. Les catholiques de naissance, ombrageux et timides, n'aimaient pas que le public s'occupât trop du catholicisme, et redoutaient aussi, dans leurs discrètes chapelles, l'intrusion de toute influence imprévue. Ils avaient crainte des courans d'air, dont parfois l'Esprit a besoin. Il semblait qu'à leur lit de mort le seul témoignage qu'ils souhaitassent de se rendre devant Dieu pût se formuler dans la célèbre parole de Sieyès : « J'ai vécu. » Et certes, pour leurs ancêtres, à qui chaque messe pouvait coûter la pendaison, c'était beaucoup, apparemment, de pouvoir dire en mourant : « J'ai vécu, » et le Dieu caché qu'on servait en cachette ne demandait rien de plus. Mais au clair soleil du XIXe siècle, les catholiques anglais, héritiers de trois siècles d'alarmes, avaient mieux à faire qu'à « avoir vécu ; » ils avaient à vivre ; il leur fallait, sortant de leurs catacombes, s'arracher à cette sorte de joug que laisse encore peser sur la liberté des âmes la tyrannie des bourreaux disparus.

Treize siècles plus tôt, l'Église celtique de la Grande-Bretagne, se repliant devant les Saxons et les Angles, avait envieusement marchandé à ces barbares le trésor de ses

croyances et de ses sacremens ; elle s'était terrée, elle s'était tapie, comme une Église qui fuyait le jour, jusqu'à ce que le pape Grégoire le Grand eût envoyé le moine Augustin, pour que la lumière chrétienne se fît plus généreuse, plus rayonnante, à travers les immenses brouillards de là-bas. Les catholiques anglais, dans le premier tiers du XIXe siècle, rappelaient en quelque mesure, par leur attitude débile et boudeuse, les Celtes du VIe ; et ce n'est qu'en reprenant contact avec Rome que le catholicisme anglais sortit enfin de son engourdissement solitaire. Il reprit contact avec Rome par Wiseman, qui fut, sur les bords du Tibre, élève et recteur du collège anglais ; par Newman, qui, une fois converti, humilia et paracheva la maturité de son génie en allant étudier au collège de la Propagande ; par Manning, enfin, d'autant plus attaché aux magnificences du « papisme romain » qu'il abhorrait les ambitions du « césaropapisme » britannique. M. Thureau-Dangin consacre d'ailleurs d'attrayans chapitres aux divergences qui séparèrent ces grands hommes, et qui leur furent, suivant la belle parole de Newman, une « occasion d'exercer la charité. » Mais Newman lui-même, — si enclin fût-il, parfois, à craindre que l'accent impérieux de certaines définitions dogmatiques n'eût pour effet de « rejeter plus loin les temps et les momens du triomphe de Dieu, » — Newman, cependant, sans redouter le reproche d'« ultramontanisme, » se réjouissait d'acclimater sur les lèvres anglaises, à la faveur de son merveilleux petit livre : *Méditations et Dévotions* (1), un grand nombre de prières d'origine italienne ; et nul ne sut, comme lui, réveiller chez les catholiques d'Angleterre un besoin de communion étroite, familière, avec l'Église universelle ; nul ne sut comme lui, pour qu'ils trouvassent enfin la cime de cette Église, tourner leurs regards vers les sept collines. Ainsi les anciennes familles catholiques, qui ne pouvaient point se glorifier, — ou presque point, — d'avoir contribué à la renaissance catholique anglaise, recueillaient de cette renaissance non seulement plus de considération parmi leurs concitoyens, mais aussi un avantage intellectuel et un profit spirituel ; et grâce à ces anglicans de la veille, elles devenaient en quelque façon plus catholiques, plus romaines. C'était d'Oxford et de Cambridge, de Londres et de Birmingham que s'envolaient, pour

(1) Ce livre vient d'être traduit par Mlle Pératé à la librairie Lecoffre, avec une préface de M. Henri Brémond.

elles, sur les lèvres d'un Newman ou d'un Ward, d'un Manning ou d'un Faber, les mots libérateurs qui les affranchissaient de tout respect humain et qui les invitaient à ne rien estomper de leur personnalité religieuse, fille et sujette de l'Église romaine.

Au début du mouvement d'Oxford, on entrevoyait l'effort âpre et personnel de consciences indépendantes, en révolte contre l'embrigadement de l'Église anglicane, en marche vers un christianisme plus actif, plus intense, plus fécond en mystérieux effluves ; et, dans l'allure de ces consciences, dans la fierté même avec laquelle l'une d'entre elles, celle de Newman, croyait parfois « ne voir ici-bas que deux êtres, Dieu et elle-même, » et dans l'enthousiaste indépendance avec laquelle elles ressaisissaient la tradition comme on prend possession d'une force conquise, on retrouvait, encore, fortement accusés, les traits les plus essentiels de l'individualisme protestant. Les conversions se multipliaient, par lesquelles cet individualisme achevait de s'affirmer en commençant volontairement d'abdiquer ; les propres méthodes de la Réforme avaient raison de la Réforme, et tout de suite, dès le lendemain, ces évolutions étranges avaient ce premier résultat de développer, en Angleterre, certaines maximes et certaines pratiques d'attachement public au Saint-Siège, et de faire succéder, à l'époque où les catholiques d'Angleterre n'étaient romains qu'avec quelque gêne, une autre époque, toute différente, où sous la direction d'un Manning, ils seraient romains avec orgueil. Ouvriers de la onzième heure, les hommes que l'Église romaine enlevait à l'anglicanisme étaient tout de suite, quoi qu'il en coûtât aux susceptibilités des catholiques anglais, distingués et honorés par l'autorité du Saint-Siège : la terrible lutte d'influence entre Errington, le catholique de vieille roche, et Manning, le converti de la veille, aboutissait à la victoire du second. « Si les théologiens d'Oxford entraient dans l'Église, avait écrit Wiseman en 1841, avant même qu'aucune conversion ne fût déclarée, nous devrions être prêts, nous catholiques de jadis, à retomber dans l'ombre et à passer au second plan. » Le pronostic était perspicace, non moins que désintéressé ; Pie IX le justifiait, vingt et un ans après, en faisant de Manning le successeur de Wiseman sur le siège de Westminster. Rome, ce jour-là, passait outre aux propositions du chapitre, où les préventions contre les convertis

demeuraient vivaces; de par la volonté de Rome, — et Rome, en l'espèce, savait ce qu'elle faisait, — les derniers devenaient les premiers, et les premiers les derniers; et puisque la renaissance catholique anglaise avait pour effet immédiat de rendre plus étroits et plus robustes les liens de l'Angleterre avec Rome, il était naturel que l'Église romaine recrutât parmi les agens de cette renaissance ses dignitaires les plus respectés.

De telles nouveautés survenaient dans un pays où longtemps certaines familles pieuses avaient dit en leur prière : « Déjoue, Seigneur, les machinations du papisme, soit au dedans, soit au dehors de l'Église. Que toutes les inventions de l'évêque de Rome contre la vérité sacrée soient confondues. Seigneur! puisse le papisme subir bientôt sa défaite finale, et puisse Babylone, depuis longtemps condamnée, cesser d'opprimer la terre! » Non moins expressive, d'ailleurs, en sa forte brièveté, était l'inaltérable devise nationale : « *No popery!* Point de papisme! » Aussi les progrès de Rome, de temps à autre, se heurtaient-ils à des colères : c'était, en 1850, lord John Russell dénonçant comme une « agression papale » le rétablissement par Pie IX de la hiérarchie épiscopale; c'était Gladstone, en 1874, déchaînant son éloquence contre les audaces du « vaticanisme. » Mais le catholicisme « papiste » passait outre; il affectait, d'autant plus, de se mêler à la vie intellectuelle et sociale de la nation anglaise. Wiseman multipliait les conférences sur des sujets étrangers aux choses religieuses : art, science, économie sociale, hygiène, philosophie; il voulait, par là, « montrer aux protestans que les catholiques pouvaient, aussi bien qu'eux, donner au public un régal intellectuel. » En quoi Wiseman avait raison : « Les conférences de Votre Éminence, lui écrivait un notable catholique, M. de Lisle, font plus que toutes les controverses du monde, pour gagner le cœur de la vieille Angleterre. » De même, il n'y avait à proprement parler rien d'humain à quoi Manning, successeur de Wiseman, consentît à rester étranger : rien ne lui était plus à cœur que de sortir de la sacristie, et de promener sa pourpre cardinalice partout où des idées se discutaient et partout où des réformes se concertaient, dans les réunions de la Société métaphysique comme dans les *meetings* de l'anti-alcoolisme. « Toute la vie civile et politique de l'Angleterre, écrivait-il en 1890, nous est ouverte à nous catholiques, si seulement nous savons comment y entrer et comment nous y conduire. » Et de

fait, à la fin du XIXe siècle, on voyait les catholiques occuper quarante et un sièges à la Chambre des *lords* et détenir toujours quelque portefeuille dans les ministères successifs; on voyait les dignitaires du catholicisme anglais siéger à côté des prélats anglicans, la pourpre cardinalice obtenir une certaine préséance, et les deux convertis les plus illustres de l'Angleterre, Newman et Manning, conduits par de véritables cortèges nationaux à leur suprême lieu de repos.

Le siècle durant lequel les catholiques de Grande-Bretagne s'étaient abandonnés avec le plus de confiance aux inspirations romaines était en même temps le siècle durant lequel ils avaient pénétré dans la vie même de l'Angleterre, et s'étaient fait connaître et respecter comme des collaborateurs notoires de la grandeur nationale; les néophytes auxquels Rome confiait les destinées de l'Église d'Angleterre rendaient cette Église, tout à la fois, de plus en plus romaine et de plus en plus anglaise; et les 160 000 catholiques qui, dans l'Angleterre de 1815 ou de 1820, semblaient rougir de vivre et fuir la lumière, — *gens lucifuga*, disait un jour Newman, — faisaient place, vers la fin du siècle, à 1 500 000 catholiques, désormais forts de leur nombre même, et plus forts encore, peut-être, parce qu'ils se réclamaient, sans ambages, d'un état civil dressé à Rome, et parce qu'ils n'avaient nul scrupule à considérer la libre Angleterre comme librement ouverte à leurs libres énergies. Il était réservé au pays du *No popery* de montrer que l'idée catholique, interprétée par un Manning sous le regard d'un Léon XIII, n'isole point les hommes de la vie nationale et de la vaste besogne humaine; qu'elle arrache les persécutés de la veille au rôle de boudeurs et de frondeurs; qu'elle ne répugne pas à jeter ses adeptes dans le creuset des nations; qu'entre elle et l'esprit civique l'alliance est naturelle; et la renaissance catholique en Angleterre, au XIXe siècle, ne fut si somptueuse et si durable que parce qu'elle réintégra, dans l'esprit des catholiques eux-mêmes, la notion de leurs devoirs sociaux.

III

S'il est vrai qu'il soit mauvais, pour une religion qui veut agir, d'être servilement enclose dans le réseau des institutions d'État, on comprendra sans peine que, dans l'Angleterre du

XIXe siècle, le catholicisme était mieux prédestiné que l'anglicanisme à jouer un rôle social.

La renaissance catholique, en effet, coïncidait avec l'émancipation politique des catholiques : par une série de mesures très franches et très décisives, l'État anglais, aux alentours de 1830, supprima toutes les vexations et leva tous les ostracismes dont ils étaient jusque-là les victimes ; le fameux *bill* de 1850, frappant d'une amende de 100 livres toute personne qui accepterait, dans le Royaume-Uni, les titres épiscopaux créés à nouveau par Pie IX, ne fut jamais appliqué ; et l'Église romaine se développa, sous le gouvernement de la Reine, avec une sécurité et un éclat que tous les autres pays pouvaient envier. L'État anglais, en tant qu'État, fut constamment fidèle, dans les deux derniers tiers du XIXe siècle, aux maximes de liberté religieuse, et le catholicisme en bénéficia brillamment.

Mais inversement, à la même époque, l'Église anglicane, en tant qu'Église, se rangeait de plus en plus étroitement sous la tutelle des bureaucrates officiels ; et ces bureaucrates et ces magistrats pesaient sur elle, d'un poids lourd et déprimant, parce qu'ainsi l'exigeait sa propre constitution ecclésiastique. Il était désormais dans l'essence de l'État anglais de laisser les Églises libres ; mais il était, de tout temps, dans l'essence de l'Église anglicane d'être une institution de l'État, un département de l'État. C'est parce qu'anglicans, c'est parce que sujets de ce département, que les prêtres ritualistes encouraient de sérieux et perpétuels ennuis : les mêmes pratiques sacramentelles qui les exposaient à des pénalités d'État, tant qu'ils demeuraient dans l'Église anglicane, devenaient inoffensives, indemnes, et jouissaient de la tolérance commune, du jour où ils quittaient cette Église. L'État anglais ne jouait au théologien et au liturgiste qu'en tant qu'il s'agissait de l'Église anglicane, à laquelle il offrait un cadre nécessaire ; hors de cette Église, les âmes anglaises étaient libres. « Nous n'apercevons dans l'Église anglicane, écrivait Newman, qu'une fonction ou une opération de l'État, — sans une substance, — une pure agrégation de fonctionnaires dépendans du pouvoir civil souverain et vivant en lui. Elle n'est responsable de rien ; elle ne peut mériter ni blâme, ni éloge ; mais les sentimens qu'elle excite, quels qu'ils soient, doivent être reportés sur le pouvoir suprême qu'elle représente et dont la volonté est comme sa respiration. » Ainsi, la vie de l'Église angli-

cane était serve de l'État, parce qu'elle ne pouvait, physiologiquement parlant, si nous osons dire, avoir d'autres pulsations que des pulsations commandées par l'État. Le siècle qui, d'une part, émancipait au delà de la Manche l'Église catholique, amenait au contraire l'Église anglicane à persévérer de plus en plus impitoyablement dans son être, c'est-à-dire dans sa dépendance; et la liberté qui s'offrait aux catholiques, et dont ils profitaient, semblait au contraire reculer, toujours plus lointaine, toujours plus inaccessible, devant cette élite d'âmes anglicanes, qui, par une contradiction féconde en douleurs, persistaient à l'appeler de leurs vœux.

Mais si rien n'est plus profitable à l'énergie d'une Église que la pleine liberté de sa vie intérieure, cette situation différente des deux confessions donnait au catholicisme, pour les luttes permanentes dont l'âme anglaise est l'enjeu, d'étranges et précieux avantages. L'action sociale qu'exerce une Église est en raison de son indépendance : le peuple, lors même qu'il se sent ou qu'il se croit représenté par les corps constitués de l'État, n'attache qu'une médiocre importance religieuse à une Église qui lui apparaît comme l'émanation de cet État, et dont Newman pouvait dire qu'elle n'était « qu'une sorte d'accessoire, d'appendice, d'arme ou de parure du pouvoir royal. » C'est ce que sentirent, vers le milieu du siècle dernier, les théologiens qui s'efforcèrent de créer, sous les auspices de l'anglicanisme, une sorte de socialisme chrétien, les Denison Maurice et les Antony Hort. Rattachés au *Broad Church* par l'élastique complaisance de leur *Credo*, ils désapprouvaient l'esprit joséphiste des Stanley et des Jowett, comme s'il leur eût paru que l'État ne pouvait que faire obstacle à la vraie popularité du Christ. La « respectable » et « confortable » allure qui méritait aux dignitaires de l'Église anglicane les honneurs décernés par l'État, apparaissait à ces réformateurs, de même qu'aux « tractariens, » comme un médiocre moyen de propagande et de conquête ; et ce qu'il y avait d'un peu haut et d'un peu sec dans la belle et grave tenue des *high fashioned clergymen* les prédestinait assez mal au contact avec la pauvreté.

Cent ans plus tôt, les développemens du prolétariat industriel avaient offert au méthodisme naissant un merveilleux terrain d'action : l'Esprit était descendu vers les pauvres, il les avait relevés, sans que l'Église anglicane parût envier au mé-

thodisme cette prolifique et sordide clientèle. Subitement, en 1851, lorsque la vieille Angleterre se souleva contre l'érection par Pie IX d'un archevêché à Westminster et de douze autres évêchés, une voix retentit, qui n'était autre que celle du nouvel archevêque, et qui annonçait aux pauvres les libéralités nouvelles de l'apostolat catholique.

Wiseman, avec une éloquente ironie, rassurait les inquiétudes du chapitre anglican : « Les dignitaires anglicans de l'abbaye, promettait-il, n'auront rien à souffrir dans leurs droits temporels ni dans la tranquille possession de leurs titres et de leurs dignités. Ce splendide bâtiment, ses trésors artistiques et ses riches revenus ne sont pas la partie de Westminster qui doit m'occuper. » Et puis il continuait :

La partie qui m'intéresse forme un effrayant contraste avec toute cette magnificence, qu'elle touche cependant de très près. Autour de l'abbaye de Westminster s'étendent des labyrinthes de ruelles, de cours, d'allées, de bouges, hideux repaires de l'ignorance, du vice, de la dépravation et du crime, en même temps que de la malpropreté, de la misère noire et de la maladie. L'atmosphère de ces lieux est le typhus ; leur ventilation est le choléra. Une population presque innombrable, qui est en grande partie catholique (de nom du moins), y fourmille. Voilà la seule partie de Westminster que je convoite, que je serai heureux de réclamer, de visiter comme un pâturage béni, où je garderai les brebis de la sainte Église. Car c'est là que l'évêque doit remplir son devoir sacré de consoler, de convertir et de préserver du mal... Si les richesses de l'abbaye restent inactives et ne se répandent pas, si on ne les emploie pas à tirer la population environnante de l'abîme où elle est plongée, qu'on ne porte pas envie à l'homme, quel qu'il soit, qui, sous un nom quelconque, n'ambitionne que cette dernière part, sans rien prétendre à celle des avantages temporels.

Cet *Appel au peuple anglais*, par lequel Wiseman célébrait et justifiait la résurrection officielle de l'Église catholique en Angleterre, semblait nouer un pacte entre le « romanisme » restauré et les classes les plus déshéritées du royaume. Quelques semaines après, les fiers universitaires qui naguère s'attardaient, à Sainte-Marie d'Oxford, à surprendre l'âme de Newman sur les lèvres de Newman, apprenaient avec stupéfaction que, dans un coin de Birmingham, son éloquence ne croyait pas déchoir en se dépensant pour une quarantaine de pauvres ouvriers irlandais. A son tour, la haute société de Londres était comme ébahie lorsqu'elle apprenait que Manning, dont les clubs, hier encore, goûtaient avec ravissement les brillantes qualités de causeur, Manning, à

qui l'on avait songé pour faire de lui l'aumônier de la Reine, s'en allait désormais, à la voix de Wiseman, dans le quartier déshérité de Bayswater, fonder une communauté d'Oblats de Saint-Charles, pauvres parmi les pauvres.

Car les missions dans les faubourgs indigens étaient la première préoccupation de Wiseman. Il arrivait, parfois, que certaines congrégations qu'il chargeait de cette besogne excipaient d'empêchemens provenant de leurs règles particulières. « Presque toutes les communautés religieuses, ripostait Wiseman avec quelque tristesse, sollicitent sans cesse des dispenses, les unes pour le jeûne et l'abstinence, les autres pour le chœur, toutes pour l'habit, et si on leur demande : Pourquoi ces exemptions? elles vous répondent : Ce sont les circonstances locales qui les exigent. Mais qui donc songe à recourir au même pouvoir dispensateur, pour faire lever des restrictions qui empêchent de faire le bien de la manière que le pays réclame? » A peine réinstallée, la hiérarchie catholique anglaise se préoccupait des besoins populaires pour y répondre, des désirs populaires pour les prévenir.

Wiseman préparait le terrain pour Manning. « Pendant plus de cinquante ans, disait celui-ci en 1890, j'ai vécu au milieu du peuple, dix-sept ans parmi les laboureurs et les bergers du Sussex, et dix-neuf ans au milieu du peuple de Londres. J'ai vu, entendu et connu leurs besoins, leurs souffrances, leurs misères, l'échec de leurs réclamations et de leurs espérances, et toute mon âme est avec eux. » Ainsi se définissait, sous l'éclat de la pourpre romaine, Henry Edward Manning, archevêque de Westminster. Il était advenu, pour lui, le même phénomène que pour Ruskin : la Bible l'avait fait sociologue (1). « Moïse m'a rendu radical, » expliquait-il plaisamment. Manning, comme Ruskin, avait médité les imprécations sans nombre par lesquelles l'Ancien Testament crie vengeance contre le riche pour l'accablement du pauvre; et, dans son imagination, ces souvenirs bouillonnaient encore, lorsqu'il fut appelé, dans un vaste diocèse, à la royauté des âmes.

Arriver à accomplir un peu de simple justice chrétienne, avec une sincère parole ou action anglaise, faire de la loi chrétienne une règle de vie, et fonder sur elle une réforme sociale ou un désir de réforme, nous savons

(1) Voyez H.-J. Brunhes, *Ruskin et la Bible*. Paris, Perrin, 1902.

trop bien ce que vaut notre foi pour cela ! Vous pourriez plutôt extraire un éclair de la fumée de l'encens qu'une vraie action ou passion de votre moderne religion anglaise (1).

Ainsi parlait Ruskin, en 1864, dans sa conférence des Trésors des rois ; il semblait demander compte à l'anglicanisme de sa stérilité. Mais l'action sociale de Manning allait réhabiliter, aux yeux de l'univers, l'esprit religieux de l'Angleterre. « Dieu veuille, écrivait l'archevêque catholique de Westminster, que le peuple ne nous regarde jamais, nous catholiques, comme des *tories*, appartenant au parti qui fait obstacle à l'amélioration de sa condition ! Dieu veuille que nous ne paraissions pas les serviteurs de la ploutocratie, au lieu d'être les guides et les protecteurs des pauvres ! »

Dieu veuille ! disait Manning. Et Dieu voulut, parce que Manning, son serviteur, voulut. Les catholiques cessèrent d'apparaître comme des *tories*, ou comme des serviteurs de la ploutocratie, en ce jour de 1889 où un vieillard de quatre-vingt-deux ans s'en fut, pendant cinq longues heures, haranguer le comité de la grève des *dockers*, et fit accepter par ces mineurs la transaction qui terminait la grève : « Si vous refusez, leur disait-il audacieusement, j'irai moi-même haranguer la foule des grévistes : 25 000 d'entre eux sont mes fils spirituels ; ils m'écouteront. » Manning avait assez aimé le peuple pour être sûr de l'audience du peuple. « Mon radicalisme, déclarait-il, plonge jusqu'aux racines de ses souffrances. » Autant jadis il avait aimé l'élégance distante du *clergyman* anglican et redouté, peut-être, le contact un peu fruste des pauvres prêtres catholiques, autant, avec l'âge, Manning s'était fait peuple. « L'époque qui vient, écrivait-il en 1891 au comte Albert de Mun, appartiendra, non aux capitalistes ni à la bourgeoisie, mais au peuple... La vraie demeure de l'Église est chez le peuple. » Manning escomptait le siècle futur : s'adressant à des fidèles dont les grands-pères semblaient gênés par leur propre catholicisme comme on l'est par un anachronisme, Manning, au contraire, leur ouvrait et leur livrait l'avenir. Il émettait, avant l'heure, dans son livre : *De la dignité et des droits du travail*, certaines thèses que l'école de Manchester pouvait à juste titre réputer des affronts, la thèse,

(1) Ruskin, *Sésame et les lys*, trad. Marcel Proust, p. 144. (Paris, librairie du *Mercure de France*, 1906.)

par exemple, de la fixation d'un salaire minimum. Avec Manning, le catholicisme anglais était devenu assez fort pour conférer avec l'industrie anglaise, c'est-à-dire avec la puissance qui depuis près de deux cents ans assurait à l'Angleterre une éclatante façade de prospérité ; et devant cette façade, Manning surgissait, porte-voix des pauvres (1).

Un publiciste d'outre-Manche, M. George Haw, entreprenait dernièrement une enquête, auprès des *clergymen* et des ouvriers anglais, sur la situation prise par les diverses Églises protestantes d'Angleterre à l'endroit de la question ouvrière.

Des ecclésiastiques de haut rang, comme le doyen Kitchin, ne craignaient pas de reconnaître, devant l'interrogateur, ce qu'il y a de guindé, de trop protecteur, chez beaucoup de membres du clergé anglican, lents à comprendre que l'Angleterre est devenue une démocratie. « Dans l'Irlande catholique, expliquait un candidat ouvrier, M. George Lansbury, la religion est une chose plus réelle pour les pauvres qu'elle n'est en Angleterre. » Et la plupart des interlocuteurs de M. George Haw laissaient voir une sorte d'antipathie pour le formalisme et la « respectabilité » de l'Église officielle, un attrait assez vif pour le ritualisme, et le sentiment que des changemens profonds sont nécessaires pour que l'anglicanisme exerce une action sociale. « Si le mouvement *High Church* ralliait tous les évêques et tous les prêtres de paroisse, disait l'un des *clergymen* consultés, on unirait dans l'Église d'Angleterre, considérée comme partie de la *Catholic Church*, tout ce qu'il y a de vraie religion en Angleterre, et si, dans cette évolution, on perdait l'Église respectable et établie, alors *Laus Deo!* » — « Les ouvriers, expliquait un autre, regardent l'Église anglicane comme un gros club conservateur, opposé aux droits du travail. S'ils subissent quelque action religieuse, c'est sous l'influence du prêtre du *High Church*, pleinement évangélique, avec de fortes tendances socialistes (2). » Observez cette coïncidence, sur les mêmes lèvres, entre des professions de foi ritualistes et le souhait d'une action sociale sérieuse, profonde et sincère, et cette sorte de persuasion que

(1) Assurément rien n'a pu faire oublier aux lecteurs de la *Revue* les études de M. Francis de Pressensé sur le cardinal Manning ; et M. l'abbé Hemmer a donné, à la librairie Lethielleux, une biographie détaillée du cardinal.

(2) Haw, *Christianity and working classes*, pp. 167, 251, 255-56, Londres, Macmillan, 1906.

c'est en se montrant de plus en plus hospitalier aux pratiques romaines que l'anglicanisme reprendrait sur le peuple une influence bienfaisante. La renaissance catholique, qui se manifesta, dans le catholicisme anglais, par une incursion des exigences de l'Évangile dans le domaine économique, serait-elle donc destinée, dans l'anglicanisme même, à préparer et à mûrir un renouveau de « christianisme social? »

« Si je n'étais pas devenu catholique, écrivait Manning, je n'aurais jamais pu travailler pour le peuple, en Angleterre, comme celui-ci pense que je l'ai fait. L'anglicanisme m'aurait enchaîné. La liberté de la vérité et de l'Église m'a élevé au-dessus de toute dépendance et limitation. » Il estimait que l'Église de l'État ne peut pas être l'Église du peuple ; il consentait joyeusement que le catholicisme laissât à l'anglicanisme la première estampille. « Ma conviction, disait-il encore, est que l'Église ne se répandra en Angleterre, que si elle manifeste de larges sympathies populaires qui l'identifient, non avec ceux qui gouvernent, mais avec les gouvernés. »

Les « tractariens » et Newman avaient apporté à leurs compatriotes, en faveur du catholicisme, certaines raisons philosophiques, théologiques, historiques ; Manning apportait des raisons sociales. Il attribuait à l'Église romaine, avec un acharnement de preuves, l'honneur de toutes les initiatives pour lesquelles lui-même était aimé. Parmi les innombrables assistans qui, en 1892, honorèrent la renaissance catholique elle-même en honorant la dépouille mortelle de Manning, d'aucuns peut-être se souvenaient que le caractère démocratique de cette renaissance avait été, dès le début, pronostiqué par un « tractarien, » mort tout jeune sur le seuil de l'Église, Hurrell Froude, et que, dès 1835, ce Froude, séduit par les idées de Lamennais, rêvait d'une Église s'appuyant sur les classes pauvres... Et comme l'anglicanisme n'avait pu se dérober à la gloire onéreuse et paralysante d'être « chose d'État, » c'était le catholicisme qui, par la bouche de Manning, avait eu l'audace d'« éveiller chez les *dockers*, — suivant les propres termes de leur adresse de remerciemens, — la conscience de leur dignité d'hommes ; » c'était le catholicisme, libre de s'allier avec les pauvres, qui avait accompli le rêve du « tractarien » Froude.

GEORGES GOYAU.

LA LITTÉRATURE GALLO-ROMAINE

ET LES

ORIGINES DE L'ESPRIT FRANÇAIS

Il en est un peu des littératures comme des nombreuses familles; les derniers venus y sont quelquefois sacrifiés. Les historiens qui ont regardé beaucoup d'hommes et d'œuvres sentent, à mesure que leur travail s'avance, leur attention se lasser et leur curiosité s'émousser; et, quand ils aperçoivent le terme du chemin, une impatience instinctive les entraîne à presser le pas. Peut-être aussi sont-ils avertis par un secret pressentiment que ces productions d'arrière-saison ne leur offriront rien de bien nouveau: les idées et les émotions qui servent de thèmes à la création artistique ne sont pas en nombre illimité; l'œuvre dans laquelle chacune d'elles a été consacrée sous une forme définitive impose sa tyrannique obsession à tous les écrivains qui viennent ensuite; et, à moins que brusquement les circonstances ambiantes ne soient transformées, ou qu'il n'éclose un grand génie tout à fait original, on est sûr d'avance que les derniers ouvrages d'une littérature ne seront que des répétitions affaiblies, de fades « répliques » de ses chefs-d'œuvre essentiels. On en est sûr... ou l'on s'en croit sûr; — et l'on se dispense, sinon d'y aller voir, au moins d'y regarder de très près. N'est-on pas dupe aussi de la métaphore par laquelle on assimile l'évolution littéraire d'un peuple à la vie d'un individu? et, sous prétexte que notre vieillesse à nous est débile et stérile, ne se hâte-t-on pas un peu trop de condamner, *a priori*, à une incurable anémie tout ce qui suit

l'époque de pleine et brillante maturité? Quoi qu'il en soit, on a longtemps eu l'habitude, — et on ne l'a point encore complètement perdue, — de négliger les périodes dites « de décadence. » De leur infériorité esthétique, réelle le plus souvent, un sophisme a fait conclure à leur insignifiance historique. Au milieu du XIXe siècle, combien d'excellens traités sur la littérature grecque, — ceux de Otfried Müller et de Bernhardy par exemple, — s'arrêtaient... à Démosthène, comme si la vie et la pensée helléniques eussent été coupées radicalement à la chute de l'indépendance athénienne ! Progressivement, lentement, ces limites trop étroites ont été reculées par l'annexion des Alexandrins, puis des auteurs gréco-romains ; mais on commence à peine à s'apercevoir que, durant les neuf ou dix siècles de l'empire byzantin, il y a eu des hommes, des hommes qui ont réfléchi, senti et écrit, et qu'on ne peut pas faire comme s'ils n'existaient pas. Il n'en va pas autrement pour la littérature romaine. Si l'on ne professe pas que tout ce qui est postérieur au siècle d'Auguste ne compte pas (et encore l'a-t-on quelquefois prétendu), si l'on veut bien admettre que Sénèque et Tacite, Lucain et Juvénal, sans être aussi parfaits que les grands classiques, sont aussi intéressans et plus vivans peut-être, les critiques les plus libéraux ont longtemps hésité à dépasser le seuil du IIe siècle. Ce n'est guère que dans ces dernières années que les beaux travaux de MM. Monceaux et Guignebert sur Tertullien, de M. Thamin sur saint Ambroise, de M. Puech sur Prudence, et surtout les fines, délicates et pénétrantes études de M. Gaston Boissier sur la fin du paganisme, ont fait sortir d'un injuste oubli les œuvres latines les plus récentes. Encore la victoire n'est-elle pas complète : je n'en veux pour preuve que ce petit fait de statistique. La philologie allemande a l'utile habitude de dresser à intervalles périodiques le bilan du travail accompli sur chaque point du domaine littéraire. Or, parmi ces rapports récapitulatifs, depuis une vingtaine d'années, six ou sept seulement ont été consacrés à la « basse latinité, » c'est-à-dire à toute la période postérieure aux Antonins (1). Horace, à lui seul, atteint le même chiffre dans le même laps de temps. Ainsi des poètes comme Prudence et Claudien, des historiens comme Ammien Marcellin et Paul Orose, des penseurs comme Tertullien, saint Ambroise et saint Augustin,

(1) Voir les *Jahresberichte* de Bursian et Müller.

— pour ne rien dire des autres, — tous, accumulés ensemble, forment à peine une masse aussi imposante, aussi attractive que l'unique Horace! Peu importe que celui-ci ait cent fois moins d'idées, et d'émotions, et même de « beautés » fortes et profondes qu'un Augustin par exemple: l'*Épître aux Pisons* est une œuvre classique; les *Confessions* rentrent dans le « bas latin; » cela dit tout, tant le préjugé est tenace!

Il n'est pas moins fâcheux que tenace, et on voudrait le montrer ici par un exemple particulier, celui que fournit le groupe des écrivains latins de la Gaule.

I

Certes, on ne les donne pas comme très originaux. L'originalité, au surplus, n'a jamais été une qualité très prisée des Latins. Chez eux, en littérature comme en politique, la tradition, le *mos maiorum*, pèse d'un poids qui serait fort lourd, s'il n'était aussi volontairement supporté. Les rénovateurs de la poésie ou de l'éloquence, un Lucain, un Sénèque, sont peu nombreux et peu favorablement accueillis. La plupart des écrivains se piquent avant tout d'être « savans, » *docti;* comme l'Eumolpe de Pétrone, ils tiennent que, pour bien écrire, il faut avoir l'âme « saturée de littérature, » *ingenti flumine litterarum inundata*, et eux-mêmes appliquent cette règle (1). Ils pillent à droite, à gauche, tout ce qu'ils peuvent trouver, idées ou faits, cadres généraux ou épisodes, procédés ou ornemens, détails d'expression même; et ils étalent ces emprunts, non seulement sans fausse honte, mais avec joie, avec coquetterie presque, sachant bien qu'au fond leur public, très instruit lui aussi, trop instruit, n'a pas de plus cher plaisir que de retrouver dans leur prose ou leurs vers ses anciennes connaissances. A cette universelle routine, les Gaulois échappent d'autant moins qu'ils sont plus souples que forts, plus capables de s'assimiler les inventions d'autrui que d'en créer par eux-mêmes. Je signalais tout à l'heure la révolution littéraire tentée par les Espagnols Sénèque et Lucain; de même, en Afrique, un fantaisiste comme Apulée, un passionné comme Tertullien, modifient forcément les thèmes traditionnels par la seule vertu de leur tempérament capricieux ou fougueux: nos

(1) Pétrone, *Satiricon*, 118 : « Neque concipere aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine litterarum inundata. »

Gaulois sont plus dociles aux règles reçues, plus fidèles aux habitudes invétérées, plus respectueux des modèles consacrés. Les *Panégyriques*, ces morceaux d'apparat que l'on a rassemblés comme les échantillons les plus brillans de l'éloquence gauloise, rappellent à chaque page le *Panégyrique de Trajan* par Pline, qui lui-même, pour créer ce genre, s'était inspiré de certains discours de Cicéron, *pour la loi Manilia* ou *sur les provinces consulaires :* c'est de l'imitation à la troisième puissance. Le même Cicéron, par l'intermédiaire de Pline encore, est le maître des épistoliers gallo-latins, d'Ausone, de Paulin de Nole, de Sidoine Apollinaire. Dans leurs vers, ces auteurs sont naturellement remplis de réminiscences de Virgile, d'Horace, des élégiaques. Pour écrire l'histoire, Sulpice Sévère se met à l'école de Salluste, dont il essaie de reproduire l'élégante et fine concision. Bref, tous ces écrivains s'occupent le plus souvent à un démarquage consciencieux et patient des maîtres classiques.

Mais ce n'est pas à dire qu'ils soient pour cela indignes d'être étudiés. Si l'on n'est jamais aussi révolutionnaire qu'on le croit, on n'est pas non plus aussi conservateur qu'on le désire : on reste de son temps, même quand on a les yeux fixés sur le passé. Qu'il s'agisse de littérature comme de politique ou de morale, deux générations peuvent bien avoir le même idéal : la traduction approximative qu'en donnera chacune différera si les circonstances diffèrent. Or ici elles se sont profondément modifiées. Quelle distance du siècle de Constantin et de Théodose à l'époque de César, d'Auguste, ou même des Antonins ! Au lieu d'un gouvernement à forme républicaine, comme l'était celui d'Auguste ou de Trajan, une monarchie absolue, de style oriental, appuyée sur une bureaucratie savamment hiérarchisée ; au lieu de la puissance et de la prospérité matérielle, l'incessante menace des Barbares, les troubles intérieurs, l'épuisement économique ; au lieu de croyances routinières et de vagues spéculations philosophiques, une religion nouvelle, passionnément discutée, avec ce qu'elle soulève de problèmes et de conflits jusqu'alors inconnus : tout cela peut-il ne pas se refléter dans les œuvres les plus classiques d'intention ? Les Panégyristes mettent leur gloire à décalquer les belles périodes cicéroniennes : mais les faits historiques, les préoccupations politiques du moment, se chargeront de jeter dans leurs harangues quelque chose de neuf. Et dans ses vers, coulés dans le moule virgilien ou horatien, l'évêque de Nole

exprimera forcément des sentimens ignorés d'Horace et de Virgile. L'imitation ne pourra pas être parfaite; et plus elle cherchera à l'être, plus l'involontaire originalité qui viendra l'altérer sera significative pour l'historien psychologue.

Ce n'est pas seulement l'influence des époques et des milieux historiques que cette étude de la littérature gallo-latine permet de mesurer, c'est aussi celle des races et des pays. Car ne s'abuse-t-on pas lorsque l'on parle de la littérature romaine comme si elle émanait d'un seul et même peuple, au même titre que celle des Grecs par exemple ou que celle des Hébreux? On en a souvent fait ressortir le caractère national; on a même écrit sur le « génie latin » un bon livre, un peu systématique peut-être, mais suggestif et riche d'idées, dans lequel on s'efforce d'expliquer par les tendances fondamentales de l'âme romaine, avant tout utilitaires, politiques et sociales, presque toutes les œuvres latines (1). Je n'y contredis pas, et je suis convaincu que Rome a marqué de sa forte empreinte tous ceux qui ont subi sa domination, parlé sa langue, et participé à sa vie intellectuelle. Seulement il me paraît piquant d'observer que les écrivains en qui s'est manifesté ce « génie latin » ne sont pas eux-mêmes des Latins. De Rome même et du pays qui l'entoure, il est sorti bien peu d'auteurs, qui même sont à peine des « auteurs : » pour un Caton, un César, un Varron, un Salluste, un Lucrèce, l'histoire, l'éloquence ou la poésie ne sont guère que des instrumens de propagande, des moyens d'action politique ou philosophique. Ce sont les pays ultérieurement soumis, c'est l'ancienne Étrurie ou la Grande-Grèce, ce sont les deux Gaules, l'Espagne ou l'Afrique, qui ont fourni presque tout le personnel de la littérature latine. Il n'est pas possible que ce fait n'ait pas eu de conséquences. Si dans l'intérieur d'un seul peuple, uni comme l'est le nôtre, il se manifeste cependant des différences régionales; si des Tourangeaux ou Angevins comme Ronsard et Du Bellay, des Normands comme Malherbe et Corneille, des Parisiens comme Boileau et Molière, des Bretons comme Chateaubriand et Renan, tous Français certes, sont plus spécialement unis par ces mystérieuses affinités qui forment l'air de famille, à plus forte raison les influences locales doivent-elles apparaître quand il s'agit, non plus de provinces, mais de pays aussi dis-

(1) G. Michaut, *le Genie latin*, Paris, 1900.

tincts que la Numidie ou la Gaule Cisalpine. Elles apparaissent en effet, pour peu qu'on sache les voir. Ainsi les auteurs originaires de l'ancienne Étrurie, Perse, Properce, Tacite peut-être, ont tous quelque chose d'obscur et de tourmenté, tandis que ceux de l'Italie méridionale, terre à moitié grecque, Horace, Ovide ou Stace, ont plus d'agrément et d'aisance, plus de légèreté de touche. De même l'éloquence copieuse, claire et régulière des Cisalpins Tite-Live et Pline ne se confond ni avec l'emphase grandiloquente des Espagnols Sénèque et Lucain, ni avec la subtilité bizarre et raffinée des Africains Apulée et Tertullien. Les anciens s'en étaient déjà aperçus : Sidoine Apollinaire dit que les habitans de l'Afrique ont l'imagination aussi ardente que leur climat (1), et saint Jérôme oppose à la gravité romaine l'abondance et l'éclat du style gaulois (2). Encore une fois, je ne nie pas la parenté réelle des œuvres latines; mais il ne faut pas juger des choses antiques avec nos tendances centralisatrices. Dans l'ordre politique, la direction venue de Rome, très une et très forte, n'exclut pas une vie provinciale active, intense, relativement autonome. Il en est de même ici. L'éducation, l'usage de la langue, l'enseignement de la rhétorique, la lecture des grandes œuvres poétiques ou oratoires, les majestueux souvenirs du passé romain, les habitudes morales et sociales, les opinions philosophiques, tout cela constitue une culture identique en tous pays, qui se superpose au caractère régional, mais qui ne l'efface pas. Les idées et les sentimens dont l'ensemble forme la civilisation gréco-latine sont autant de thèmes communs que chaque peuple redit avec un accent et un timbre spécial. Ces deux élémens, l'un romain et l'autre local, l'un principe d'unité et l'autre de variété, ne doivent être négligés ni l'un ni l'autre. Ne voir que le premier conduirait, je le crains, à une généralisation abstraite et arbitraire : le souvenir des diversités provinciales nous invite au contraire à replacer les hommes et les œuvres dans leur milieu véritable, à ressaisir, par-dessous les formules, la réalité vivante et concrète.

En ce qui concerne la Gaule, cela est d'autant plus important qu'il s'agit cette fois d'un passé qui nous touche de plus

(1) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 11 : « Urbium cives africanarum, quibus ut est regio sic mens ardentior. »

(2) Hieron., *Epist.*, XCV : « Ut ubertatem gallici nitoremque sermonis gravitas romana condiret. »

près, plus intimement, qui est nôtre, si je puis dire. Nous avons jusqu'ici considéré la littérature gallo-latine comme une fin : elle est un commencement aussi. « La nature ne fait les naissances qu'à l'aide des morts : » cette belle parole de Lucrèce (1) domine le monde des idées comme celui des êtres physiques, et c'est dans la décomposition de la littérature romaine qu'apparaissent quelques traits de ce que sera plus tard, sur ce même sol, le caractère et l'esprit français, traits incertains, ébauchés, reconnaissables pourtant, et dignes d'être observés non seulement avec une curiosité d'historien, mais avec un intérêt plus vif, avec une sorte de respect ou de piété filiale.

Cette manière de voir, on le sait, n'est pas admise par tout le monde. « Il serait téméraire, lit-on dans un de nos meilleurs manuels de littérature française (2), de rechercher dans l'éloquence et dans la poésie gallo-romaines une première ébauche du goût français. Car il s'en faut que, dans la latinité de l'époque impériale, les écrivains Gaulois fassent un groupe aussi tranché, aussi caractérisé que les Espagnols et surtout les Africains. » Voilà qui est bien vite dit, et l'on retournerait volontiers l'argument. Car enfin, le propre de nos écrivains ne sera-t-il pas d'avoir une physionomie moins « tranchée » ou moins « caractérisée » que leurs voisins, plus moyenne, et plus aisément reconnaissable par tous? La Pléiade prendra à l'Italie sa galanterie délicate et maniérée; Corneille empruntera aux Espagnols leur héroïsme chevaleresque; les romantiques iront chercher en Angleterre et en Allemagne l'âpre tragique shakspearien ou la mélancolie brumeuse : mais tous atténueront ce qu'ils imitent, le dépouilleront de ce qu'il peut avoir d'excessif et d'exceptionnel, le ramèneront à des proportions plus modestes, plus naturelles, plus humaines. Si donc les Gaulois de la littérature latine ont un talent plus régulier et un aspect plus effacé que leurs contemporains d'Espagne ou d'Afrique, je veux bien que cela les rende moins intéressans à étudier, mais non pas moins semblables à leurs successeurs français, tout au contraire.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule analogie qu'on puisse relever.

(1) Lucrèce, *De rerum natura*, I, 263 :

> Quando alid ex alio reficit natura, nec ullam
> Rem gigni patitur, nisi morte adiuta aliena.

(2) G. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 7.

Chaque fois que la communauté des genres ou des thèmes traités permet de comparer un écrivain gallo-romain avec un latin d'Italie, d'Afrique ou d'Espagne, on voit poindre chez le premier les qualités, ou les défauts, qui se retrouveront plus tard chez bon nombre d'auteurs français. Ainsi, dans l'éloquence d'apparat, quelle différence entre les *Florides* d'Apulée et les *Panégyriques* d'Eumène ou de Claudius Mamertin ! Là, des causeries fantaisistes et décousues, pleines de hors-d'œuvre capricieux, brillantes dans le détail, imagées, curieusement travaillées, avec une affectation perpétuelle d'esprit précieux et de style artiste ; ici, des harangues solennelles et régulières, d'un ton soutenu, d'une allure noble, uniforme, tout à fait « académique. » De même, dans la littérature théologique, saint Hilaire est moins emporté que Tertullien, moins compliqué que saint Augustin, moins tourmenté que saint Jérôme ; sa lucidité et sa précision dans la controverse, sa loyauté dans la polémique, son horreur des innovations capricieuses et des raffinemens métaphysiques, son invincible besoin d'y voir clair, sa ferme et fière dignité dans ses relations avec ses collègues ou avec le pouvoir impérial, en font déjà, treize cents ans d'avance, un vrai prélat « gallican. » De même encore, lorsque Prudence et Paulin de Nole, à peu près en même temps, essaient de créer une poésie chrétienne, ils ne s'y prennent pas de la même façon. Du christianisme, l'Espagnol Prudence envisage surtout le côté sérieux et passionné, l'héroïsme mystique et l'ardent ascétisme ; ses hymnes en l'honneur des martyrs, tout brûlans d'une énergie concentrée et farouche, rappellent l'âpre stoïcisme des Sénèque et des Lucain et annoncent la dévotion exaltée des *autos sacramentales*. Paulin, sans être moins sincère, est plus léger et plus familier : même après sa conversion, au sein de la pénitence, il conserve des qualités, déjà très françaises, de finesse et de bonne humeur, d'enjouement aimable et de bonté facile. La bonhomie d'Ausone, gaie et franche, un peu prosaïque et en quelque sorte « bourgeoise, » l'élégance ingénieuse et la douce malice de Sulpice Sévère, la verve satirique et la curiosité amusée de Sidoine Apollinaire, achèvent de faire de cette littérature gallo-latine une esquisse anticipée de notre littérature à nous, telle qu'elle a été dans sa période la plus classique et la plus véritablement nationale.

N'y a-t-il là qu'une coïncidence, une ressemblance fortuite ?

Je croirais plutôt à une vraie filiation et l'on s'en apercevrait davantage si l'on n'avait la fâcheuse habitude de reléguer dans l'ombre plus de la moitié des productions du moyen âge, sous prétexte qu'elles sont écrites en latin. Elles sont importantes cependant, et c'est faute d'en tenir assez de compte que l'on commet les sophismes les plus réjouissans. On se plaint que la littérature médiévale manque d'idées. Je le crois bien ! on commence par oublier toutes les œuvres où il y en a. Les ouvrages de langue vulgaire, chansons de geste ou romans de chevalerie, farces ou fabliaux, dont je ne méconnais point la naïveté tour à tour émouvante et amusante, ne sont pourtant que des divertissemens de grands enfans, destinés au peuple, ou aux barons, lesquels sont « peuple » par l'esprit. Mais tous ceux qui ont quelques connaissances et un tant soit peu de force de pensée, les clercs, les docteurs, les érudits, tous les « intellectuels » du moyen âge, se servent du latin, qui demeure pour eux et par eux une langue vivante en même temps qu'une langue savante. Il y a là une tradition qui, sur notre sol, n'a jamais été tout à fait interrompue. Après la génération des Salvien et des Sidoine Apollinaire, qui a assisté à l'écroulement de l'Empire romain, des poètes comme Fortunat, des historiens comme Grégoire de Tours et Frédégaire, essaient, — bien gauchement, — de rester fidèles aux formes classiques. Les compilateurs qui viennent ensuite conservent au moins le souvenir de la culture gréco-latine, souvenir assez fort pour susciter encore la courte renaissance carolingienne. Puis ce sont les docteurs et théologiens de la scolastique, depuis Hincmar et Scot Erigène jusqu'à Gerson ; puis les humanistes du xve siècle, dont les écrivains de notre Renaissance sont les disciples : autant d'anneaux de la chaîne qui, à travers les siècles, relie les contemporains de François Ier à ceux de Dioclétien et de Constantin. La littérature gallo-latine est donc bien l'origine réelle, quoique lointaine, de la nôtre, et puisque, comme on l'a vu, elle en possède déjà quelques traits caractéristiques, ce serait à peine user d'une formule paradoxale que de l'intituler « la littérature française avant les Francs. »

II

C'est ce qu'avait assez ingénieusement compris, aux temps du romantisme, un des érudits les plus féconds, les plus bril-

lans, encore qu'un peu superficiel : je veux parler de Jean-Jacques Ampère.

En 1836, chargé d'enseigner au Collège de France l'histoire de la littérature française, il eut le mérite de s'apercevoir que cette histoire commençait bien avant celle de la langue française, et qu'on ne pouvait la couper de ses racines romaines. Il présenta donc d'abord un « tableau de l'état intellectuel et littéraire de la France avant le XIIe siècle, » et voici en quels termes il justifiait son dessein : « Ce que nous cherchons dans la littérature, c'est ce qu'y cherchent tous ceux qui en font une étude sérieuse ; nous prétendons tracer l'histoire du développement intellectuel et moral de notre nation. Que ce développement se traduise dans une langue ou dans une autre, il est impossible d'en passer sous silence une portion considérable. Quand on écrit l'histoire des individus, on ne les prend pas tout formés, tout développés ; on raconte les années de leur enfance, de leur jeunesse, et souvent ce récit n'est pas la partie la moins intéressante de leur biographie. Ce n'est pas ma faute, après tout, si César a conquis les Gaules ; si le christianisme les a trouvées latines ; si les Barbares ont été forcés de dépouiller leur propre idiome pour balbutier d'une voix rude la langue des vaincus ; si l'unique culture du pays que nous habitons, jusqu'au XIIe siècle, a été latine, si le moyen âge, même après l'introduction de la littérature vulgaire, a continué l'usage du latin ; si, à la Renaissance, l'Europe a été latine encore une fois ; si, pour ce qui nous concerne particulièrement, en France, le XVIIe siècle, averti par son instinct profond du génie de notre langue et de notre littérature, s'est refait presque complètement latin ; si enfin, à l'heure qu'il est, cette langue et cette littérature ont encore leurs racines les plus profondes, les plus intimes et les plus vraies, si je puis parler ainsi, dans le sol latin... Il y a donc une utilité toute particulière, une nécessité incontestable à s'enfoncer dans cette époque préliminaire d'élaboration, de préparation, où les divers élémens qui vivront plus tard, qui s'organiseront, fermentent et se confondent, s'amalgament de mille manières. Il est indispensable pour nous de plonger dans ces ténèbres créatrices, dans cette nuit vivante d'où sortira la lumière, dans ce chaos fécond qui enfantera un monde (1). »

(1) J.-J. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*, préface, p. x.

Il est difficile de montrer plus éloquemment, — sinon plus simplement, — l'intérêt que présente, surtout pour des Français, la littérature gallo-romaine, et, si Ampère avait aussi exactement rempli sa tâche qu'il l'avait clairement conçue, nul doute qu'il n'eût laissé une œuvre définitive. Par malheur, son cours, ou du moins le livre qui en est sorti, ne répond qu'imparfaitement à ces belles promesses. Au lieu d'étudier les divers ouvrages gallo-latins pour chercher, en chacun d'eux, les premiers germes de l'esprit français, Ampère se contente d'habitude d'en donner une analyse hâtive et vague, entremêlée de réflexions épisodiques et de creuses généralisations. Comment d'ailleurs suivre le développement réel d'une littérature lorsque, au mépris de la chronologie, on passe immédiatement des Panégyristes à Ausone et à saint Paulin, pour revenir ensuite à l'arianisme et à saint Hilaire? Enfin, emporté par son zèle de « découvreur, » Ampère veut à tout prix grossir la littérature qui lui appartient par droit de conquête; il y incorpore d'office tous les écrivains qui, sans être nés en Gaule, y ont vécu quelques années, et tous ceux qui y sont nés, n'y eussent-ils pas vécu plus tard. Il écrit, par exemple, un chapitre sur Lactance et trois sur saint Ambroise. Procédé de confiscation bien étrange car, à supposer que Lactance ait écrit en Gaule quelques-uns de ses ouvrages, ses idées et son talent étaient définitivement formés bien avant qu'il n'y mît le pied; et si un hasard a fait naître à Trèves saint Ambroise, son activité politique et religieuse dépasse singulièrement le cadre du monde gaulois. En somme, le livre d'Ampère est plutôt une compilation, très intéressante du reste, qu'une véritable histoire, puisqu'il n'a de l'histoire ni la méthode, ni l'ordre, ni l'unité.

A peu près à la même époque, dans un chapitre de son *Empire romain*, Amédée Thierry appelait aussi l'attention du public lettré sur les écrivains latins de la Gaule (1). Mais si le livre d'Ampère est trop décousu, l'étude de Thierry, fort restreinte d'ailleurs, est un peu trop systématique. Il voit bien le rôle qu'ont joué dans la littérature latine les diverses provinces; seulement il établit entre elles une succession chronologique qui n'existe pas. Il n'y a pas, comme il le croit, une période italienne, une période cisalpine, des périodes espagnole, afri-

(1) Amédée Thierry, *Tableau de l'Empire romain*, liv. III, ch. II.

caine, gauloise, mais simplement des littératures voisines les unes des autres, qui commencent plus ou moins tôt, mais qui se continuent simultanément et parallèlement. Au fond, de cette question qu'ils ont les premiers aperçue, Ampère et Thierry ont plutôt réussi à montrer l'importance qu'ils ne l'ont vraiment traitée. Et comme, d'autre part, le grand ouvrage d'Ebert (1), admirablement documenté, plein de choses et d'idées, n'est pas spécialement consacré aux écrivains gaulois, mais embrasse tous ceux de l'Occident, on peut dire que nous n'avons rien de définitif sur notre plus ancienne littérature. Pour ma part, bien au-dessus des abondantes dissertations d'Ampère et de la théorie artificielle de Thierry, je mettrais, malgré leur brièveté, quelques pages de M. Gaston Boissier sur Sulpice Sévère et Paulin de Nole (2), pages charmantes, agiles et suggestives comme toujours, où sont merveilleusement saisis les aspects les plus frappans de l'âme et de la vie gallo-romaine.

Si quelqu'un voulait aujourd'hui reprendre sur de nouvelles bases l'œuvre d'Ampère, son premier soin devrait être de bien délimiter son point de vue, de ne pas embrouiller les questions en traitant ensemble celles qui sont distinctes, quoique limitrophes, et de ne pas gâter, en voulant l'élargir, un sujet déjà bien assez ample. Et d'abord, il faudrait distinguer ce qui touche à la littérature proprement dite de ce qui concerne la langue. Qu'il y ait une littérature latine de Gaule et qu'il y ait une latinité gauloise, ce sont deux problèmes très différens, auxquels on peut fort bien répondre d'une façon opposée. Celui de la langue a été si souvent discuté et si diversement résolu qu'il n'est peut-être pas inutile d'en dire quelques mots. A première vue, il est très séduisant de supposer, comme on l'a fait plus d'une fois, que le latin s'est différencié suivant les provinces où il s'est propagé. Les peuples qui l'ont employé n'étaient les mêmes ni au physique ni au moral : le mécanisme propre de leur gosier a dû modifier les sons, celui de leur cerveau a dû modifier les tours de syntaxe. Chacun a ainsi altéré le latin dans un sens particulier et déterminé. Et cette hypothèse n'est pas seulement conforme à la nature des choses : elle est très commode pour expliquer logiquement la naissance des langues

(1) Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. Aymeric et Condamin, t. I.

(2) G. Boissier, *la Fin du paganisme*, liv. IV, ch. II.

romanes, toutes différentes entre elles et toutes différentes du latin. Car d'attribuer cette naissance à l'action des Barbares, cela semble peu aisé : les Lombards ou les Ostrogoths en Italie, les Francs en Gaule, les Wisigoths en Espagne n'ont été ni assez nombreux ni assez développés intellectuellement pour influer beaucoup sur le langage des vaincus. Reste donc que ce langage se soit transformé spontanément en vertu des tendances ethniques : l'italien, ce serait le latin prononcé par des bouches italiennes et construit par des pensées italiennes, et de même pour le français ou pour l'espagnol. — Ce système ingénieux se tient très bien : malheureusement il est ruiné par les faits. Dès que l'on regarde les inscriptions latines de tous les pays occidentaux, on retrouve partout les mêmes changemens de vocabulaire, de morphologie ou de syntaxe. Ainsi, qu'est-ce qui caractérise le roman du moyen âge ou le français moderne par rapport au latin? C'est l'accourcissement des mots par la chute des syllabes atones; c'est le remplacement des cas, des temps et des modes, en tant qu'expressions des rapports entre les idées, par des tours périphrastiques formés à l'aide de prépositions, de conjonctions ou de verbes auxiliaires; c'est enfin la substitution de l'ordre analytique à l'ordre synthétique. Or il n'est pas un de ces traits qui ne se retrouve dans le latin gallo-romain, il est vrai, mais aussi bien dans le latin hispano-romain ou dans le latin d'Afrique. Voici comment M. Monceaux décrit ce dernier : « La syllabe accentuée, de plus en plus tyrannique, assourdit, abrège ou supprime les autres, affaiblit les finales. De là beaucoup d'erreurs dans l'emploi des cas, des genres et des temps, et, par conséquent, une tendance à simplifier la déclinaison comme la conjugaison; puis, la nécessité de recourir aux prépositions, aux conjonctions et aux verbes auxiliaires pour préciser le rapport des mots; enfin, dans la syntaxe, une préférence marquée pour l'ordre analytique. Nous n'insisterons pas sur ces traits communs au latin vulgaire de toutes les provinces (1). » Ce témoignage a d'autant plus de force qu'il émane d'un des savans qui ont été les plus tentés par l'idée d'une différenciation locale du latin populaire. Très désireux de retrouver dans la langue des Africains la même originalité que dans leur génie littéraire, M. Monceaux croit l'apercevoir dans certaines tendances habi-

(1) Monceaux, *les Africains*, p. 105.

tuelles aux inscriptions de la région de l'Atlas et aux ouvrages d'Apulée, de Tertullien et d'Arnobe : l'amour des mots abstraits, la confusion des cas, des modes et des temps, le besoin de renforcer le sens des mots par des superlatifs hyperboliques ou par des pléonasmes formant surcharge, et autres habitudes qui, d'après lui, seraient des traces de l'origine sémitique des populations de l'Afrique du Nord. Mais M. Monceaux se trompe, ce me semble, non pour avoir mal observé les textes épigraphiques de l'Afrique, mais pour les avoir trop exclusivement observés. Les façons de parler qu'il signale sont fréquentes, il est vrai, dans les inscriptions de la Numidie et de la Mauritanie : mais elles ne sont pas rares non plus dans celles de l'Espagne ou de la Narbonnaise, voire dans celles de l'Italie. Les dissemblances régionales sont en réalité si subtiles, si insaisissables, que l'auteur d'un excellent livre sur la langue des inscriptions gallo-romaines, M. Pirson, désespère de les déterminer avec un tant soit peu de certitude (1). « On peut se demander, dit-il, si les documens latins que nous possédons nous permettront jamais d'approfondir cette question. On peut en douter lorsqu'on les compare entre eux ; on constate qu'une foule de particularités, qu'on serait tout d'abord tenté de considérer comme spéciales à une province, se retrouvent dans les textes provenant d'autres régions. D'autre part, les traits qui restent isolés après la comparaison trahissent des altérations d'un caractère si général qu'il serait très hasardeux d'y reconnaître des différences locales. » Je crois en effet qu'il faut dire adieu à cette chimère des latinités provinciales. Le latin s'altère dans tous les pays sous l'Empire, il s'altère d'autant plus à mesure qu'on s'éloigne de l'époque classique, et surtout à mesure que ceux qui le parlent sont plus dépourvus de culture intellectuelle, mais il s'altère partout de la même façon. Les seules différences qu'on puisse apercevoir tiennent à la chronologie ou à la hiérarchie sociale, non à la géographie.

(1) J. Pirson, *la Langue des inscriptions latines de la Gaule*, p. 323. Au cours de son étude, M. Pirson multiplie les remarques de ce genre : il montre que la latinité gauloise n'est pas seule à substituer un *e* long à l'*i* long (p. 11), ou un *i* à un *e* atone (p. 32), ni à employer le génitif *illorum* au lieu du possessif *suus* (p. 205) ; — qu'elle ne compte pas moins de mots dépourvus de *s* final ou de *t* final que celles des autres pays (p. 103) ; — qu'elle redouble les consonnes aussi bien que celle de l'Italie (p. 83) ; — qu'elle emploie des formes de noms propres en *osus* et des pléonasmes laudatifs aussi bien que celle d'Afrique (p. 221 et 307), etc

Mais il y a plus : au point de vue qui nous occupe, peu importerait que le peuple de la Gaule eût parlé une langue un peu différente de celle des autres populations ; le contre coup ne s'en serait presque pas fait sentir dans la littérature. Celle-ci n'a jamais dépendu du parler populaire ; elle a toujours eu son dialecte à part, ce qu'on est convenu d'appeler le « latin classique, » et qui est en réalité une création artistique, pour ne pas dire artificielle. Il en était déjà ainsi à Rome même, et à l'époque de sa plus brillante floraison : ni le vocabulaire, ni la prononciation, ni la syntaxe de Cicéron ou de César, de Virgile ou de Tite-Live ne correspondent à ce qu'on parlait autour d'eux. Pendant la période impériale, et dans les provinces, ce divorce entre l'idiome des lettrés et celui de la foule s'accuse encore. Sans doute quelques écrivains se laissent contaminer par les façons de parler populaires ; mais ils sont assez rares : l'enseignement de l'école et l'imitation des modèles classiques préservent la plupart des auteurs des locutions plébéiennes. En Gaule tout au moins, l'invasion des vulgarismes dans la langue des livres se réduit à fort peu de chose : les écrivains gallo-romains, très conservateurs de doctrine et très réguliers d'esprit, gardent avec un soin puriste les habitudes grammaticales de la bonne époque.

Ainsi donc un latin vulgaire à peu près identique à celui de tous les pays de l'Empire, un latin littéraire fidèlement calqué sur celui des grands auteurs, voilà en somme ce qu'on trouve dans la Gaule romaine : elle n'a rien créé et ne s'est distinguée en rien au point de vue de la langue. Cette constatation s'impose : mais on n'en peut rien préjuger pour ce qui est de l'originalité littéraire proprement dite. Deux littératures peuvent fort bien se servir du même idiome et avoir néanmoins des physionomies nettement distinctes. Du temps où le français était la langue de tous les Européens cultivés, les écrivains allemands, russes ou anglais qui en faisaient usage n'étaient pas pour cela des écrivains français. Aujourd'hui encore, on ne saurait confondre la littérature allemande de Vienne avec celle de Berlin, ni la littérature anglaise de New-York avec celle de Londres. La question reste donc entière, et il y aurait, ce me semble, un égal sophisme à affirmer *a priori* que le peuple gallo-romain a dû parler un latin particulier, ou à prétendre qu'ayant eu la même langue que ses voisins, il n'a pas pu avoir une littérature à lui.

Non seulement il faut séparer soigneusement la question de la littérature de celle de la langue, mais dans la littérature même il importe de faire certaines distinctions. Doit-on, par exemple, y comprendre les écrivains originaires de la Cisalpine, nés eux aussi « en Gaule » pour parler comme les anciens, et issus d'une race gauloise latinisée ? Assurément il serait tentant de rattacher à la littérature gallo-romaine des auteurs comme le Véronais Catulle, le Mantouan Virgile, le Padouan Tite-Live, le Cômais Pline le Jeune. Et les argumens ne manqueraient pas à qui voudrait retrouver en eux certains caractères de notre esprit national. Ainsi il suffirait de prendre Catulle, non pas lorsqu'il s'occupe à traduire ou à « adapter » des poèmes alexandrins, mais lorsque, cédant à sa fantaisie spontanée, il écrit des vers d'amour ou des vers satiriques. Les premiers ont, comme dit Fénelon, une « simplicité passionnée, » une franchise précise et directe, une souplesse aisée, qui contraste avec la gaucherie pédantesque de Properce et la virtuosité subtile d'Ovide : ce n'est pas en vain qu'on les a si souvent comparés à ceux de Musset, le plus français, le plus parisien de nos poètes lyriques. Quant à ses épigrammes, leur finesse (au moins relative) et leur naturel se distinguent de l'exagération bouffonne et triviale de celles de Martial comme la plaisanterie française s'oppose au grotesque ou au picaresque espagnol; elles sont dirigées d'ailleurs le plus souvent contre les gens qui pèchent par défaut d'élégance ou de courtoisie, dominées par conséquent par cette conception de la vie mondaine qui chez nous séduira tant de poètes de ruelles, de cour ou de salon. — Virgile, de son côté, Virgile, grec par l'érudition, romain par le patriotisme, est des nôtres cependant par certaines tendances de son génie, par sa facilité à s'assimiler ce qu'il emprunte, son habileté à fondre ensemble des élémens divers et même opposés, l'égalité de son inspiration, l'harmonieux équilibre de sa composition, la perfection mesurée de son style, tout ce qui en un mot le différencie profondément de l'abrupt Lucrèce ou du fougueux Lucain : ici encore une comparaison bien souvent répétée, banale même, entre lui et notre Racine, nous avertit qu'il n'est pas pour nous un étranger. Et ce n'en est pas un non plus que Tite-Live. — Des idées générales judicieuses et moyennes, des alignemens réguliers de déductions, des développemens abondans, un beau langage à la fois facile et précis, peu de couleur, peu d'imagination,

mais une force consciente et maîtresse d'elle-même : n'est-ce pas là déjà, dans les récits et les discours des *Décades*, la « raison oratoire » que Taine présentera comme la faculté maîtresse de notre art classique ? — Pline le Jeune, enfin, aurait-il été déplacé dans les cercles polis de notre XVIIe siècle ? Son respect des bienséances, son humeur sociable et accueillante, sa bonne grâce envers ses égaux, sa douceur pour ses inférieurs, sa modération dans les désirs, sa gaîté de bon ton, son goût, très vif sinon très éclairé, des plaisirs de l'esprit, sa finesse ingénieuse, un peu superficielle à l'ordinaire, non incapable pourtant de sérieuses réflexions, tout, jusqu'à sa vanité et à sa coquetterie, ne contribue-t-il pas à faire de lui une image anticipée, point sublime, mais agréable et sympathique en somme, de l'esprit mondain français ? — Ce qui prouve, au surplus, que tous ces écrivains sont bien, à des titres divers, nos compatriotes, c'est qu'ils ont toujours été très aimés chez nous. Pline, bien plus que Cicéron, a été le modèle favori de nos épistoliers. Dès que le goût français a commencé à prendre conscience de lui-même, à classer et trier ses lectures après la débauche d'érudition de la Renaissance, il s'est empressé de mettre Catulle bien au-dessus de Martial et Virgile bien au-dessus de Lucrèce (1). Virgile notamment a été l'objet d'un culte ininterrompu, depuis Ronsard jusqu'à Sainte-Beuve, en passant par Montaigne, Racine, Fénelon, Voltaire, Chateaubriand et Hugo. Et Tite-Live, s'il est aujourd'hui sacrifié à Tacite, a eu longtemps une profonde influence : car Tite-Live, à lui seul, remplit les trois quarts du *Contiones;* et le *Contiones* avec ses nobles maximes et ses belles tirades, toutes pleines de l'amour de la « patrie » et de la « liberté, » c'est la tragédie classique de Corneille et de Voltaire, c'est la philosophie politique de Rousseau, c'est l'éloquence révolutionnaire, qui en sont issues en grande partie.

Malgré toutes ces raisons, dont je ne crois pas avoir dissi-

(1) C'est ce qui apparaît nettement dans le chapitre de Montaigne sur les *Livres* (II, X) : « Il m'a toujours semblé qu'en la poésie, Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loin le premier rang ; et signamment Virgile en ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli ouvrage de la poésie... Ceux des temps voisins à Virgile se plaignaient de quoi aucuns lui comparaient Lucrèce ; je suis d'opinion que c'est, à la vérité, une comparaison inégale... Il n'y a bon juge qui n'admire plus sans comparaison l'égale polissure et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des épigrammes de Catulle que tous les aiguillons de quoi Martial aiguise la queue des siens. »

mulé la force, il me semble plus prudent de ne pas faire entrer Catulle et Virgile, Tite-Live et Pline, dans une histoire de la littérature gallo-romaine. La nature de leur talent est trop complexe, et ce serait vraiment la mutiler que de l'examiner à ce seul point de vue, quelque légitime qu'il pût être. Puis, sur le sol où ils sont nés, les peuples ont été trop nombreux, trop vite et trop intimement fondus ensemble, pour que l'influence de race puisse se laisser définir. Surtout, cette influence n'a pas été corroborée, en ce qui les concerne, par l'action du milieu local : nés en pays gaulois, c'est à Rome qu'ils ont vécu, c'est pour Rome qu'ils ont écrit, au même titre que leurs contemporains d'origine italienne. Leur extraction est bien pour quelque chose dans la genèse de leurs œuvres, et c'est parce qu'on l'oublie trop que j'ai signalé certaines affinités entre leur esprit et le nôtre : mais ces affinités ne sont pas suffisantes pour qu'on puisse les isoler au sein de la littérature latine classique. Ce sont des Romains d'origine gauloise, et non des Gallo-Romains.

Pour des raisons analogues, il n'y a pas à insister sur les premiers écrivains issus de la Gaule transalpine, les poètes Valerius Cato, Varron de l'Atax, Cornelius Gallus, les orateurs Votienus Montanus, Domitius Afer, Marcus Aper et Julius Secundus. D'abord ils nous sont fort mal connus, presque exclusivement par de rares fragmens ou par des témoignages accidentels, si bien que toute affirmation sur leur compte reste forcément hypothétique. Sans doute, on croit apercevoir que les rhéteurs gaulois du Ier siècle n'ont pas partagé le goût de leurs voisins d'Espagne pour la grandiloquence boursouflée : Votienus blâmait les traits exagérés ou raffinés de ses confrères, et Domitius Afer, très moderne par son « arrivisme » dénué de scrupules, était en littérature très classique et très attaché à l'imitation cicéronienne. Mais ces indications ne peuvent que demeurer fort vagues avec le peu de renseignemens dont nous disposons. En aurions-nous davantage, d'ailleurs, que la même question se poserait toujours : jusqu'à quel point ces auteurs appartiennent-ils à la Gaule ? en sont-ils même les fils ? ou ne sont-ce pas plutôt des descendans de colons romains établis à Narbonne, à Nîmes ou à Fréjus ? En tout cas, n'ont-ils pas de très bonne heure déserté le pays natal pour venir chercher à Rome la fortune ou la gloire littéraire ? un Cornélius Gallus, ami de Virgile et gouverneur de l'Égypte, un Domitius Afer, accusateur aux

gages de Tibère, puis avocat sous Caligula et Claude, un Aper, que Tacite nous montre causant familièrement avec le descendant de la vieille maison romaine des Messalla, ne sont-ce pas là des « déracinés, » chez lesquels la marque locale devait être singulièrement atténuée ? — J'en dirai autant de Trogue Pompée, qui était issu d'une ancienne famille gauloise, mais dont le père était un secrétaire de César, et dont au surplus nous ne connaissons que bien imparfaitement l'histoire universelle à travers le médiocre abrégé de Justin. — J'en dirai autant encore de Pétrone, dont on a souvent voulu faire un de nos ancêtres. « Si Pétrone est un Romain véritable, » disait récemment un traducteur américain du *Satiricon*, M. H. Thurston Peck, « s'il est Romain au même titre que Cicéron ou Tacite, il est étrange qu'il n'ait pas eu à Rome de précurseur ni de successeur, et qu'il faille, pour lui trouver des analogues, descendre jusqu'à la littérature française moderne. » Et M. Collignon, l'homme de France qui s'est le plus occupé de Pétrone, trouve « tentante, » lui aussi, cette hypothèse qui ferait de Pétrone « le compatriote de nos maîtres en l'art du conte et de la nouvelle. » Tentante, soit ! mais pour qu'elle fût vraie, il faudrait d'abord que l'auteur du *Satiricon* fût le même que le chevalier Petronius Arbiter, ce qui n'est pas sûr; ensuite, que ce Petronius Arbiter fût de Marseille, ce qui n'est pas sûr non plus; et quand tout cela serait vrai, il resterait que le *Satiricon*, écrit à la cour de Néron ou dans quelque villa de Campanie, n'est pas plus un roman marseillais ou gaulois que le *Gil Blas* de Le Sage n'est un roman breton. Au fond, Pétrone comme Trogue Pompée, et tous les orateurs ou poètes qu'a produits la Narbonnaise à la fin de la République ou au commencement de l'Empire, peuvent bien figurer, si l'on veut, dans un répertoire des hommes célèbres nés en Gaule, mais non pas dans une histoire de la littérature gallo-romaine.

III

Cette littérature ne date en réalité que du IVe siècle, et j'ajoute qu'elle ne pouvait guère éclore auparavant : il fallait pour cela que plusieurs conditions préalables se fussent réalisées, et tout d'abord, que la culture latine eût profondément pénétré dans toute la Gaule. Or cette diffusion a dû demander un cer-

tain temps pour être complète et intime : il me semble qu'on en a quelquefois exagéré la rapidité, parce que l'on confond deux choses distinctes, les aspirations politiques et les habitudes de la vie quotidienne. — Assurément les Gaulois sont devenus de très bonne heure, et de très bon cœur, de fidèles sujets de Rome. Dix ans de guerre, puis, sous le règne d'Auguste, quelques expéditions sans importance, ont suffi pour détruire toute velléité de rébellion. Dès lors, il pourra bien y avoir des conspirations individuelles comme celles de Florus et de Sacrovir, de Sabinus, Classicus et Tutor (1), des séditions militaires comme celle de Vindex, des « jacqueries » comme celle des Bagaudes, mais ni les unes ni les autres n'auront un caractère national. L'historien Dion Cassius n'exagère pas lorsqu'il fait dire à Antoine, au lendemain de la mort de César, que la Gaule est maintenant aussi soumise et aussi florissante que l'Italie (2), et l'empereur Claude n'emploie pas une vaine formule quand il résume ainsi l'histoire des Gaulois dans leurs relations avec Rome : dix ans de lutte, puis un siècle d'inébranlable obéissance, même à travers les circonstances les plus critiques (3). Les faits confirment ces témoignages : ainsi, moins de vingt ans après la fondation de Cologne chez les Ubiens, cette peuplade pourtant belliqueuse et remuante est si bien désarmée qu'elle refuse de s'associer à la rébellion de ses voisins (4). Et enfin, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas seulement d'une résignation passive, mais d'une adhésion spontanée, c'est l'empressement que mettent les vaincus à accepter, à solliciter même le droit de cité, ou à défaut le droit latin, ou à défaut le titre d'« alliés du peuple romain, » bref à revêtir le plus qu'ils peuvent la nationalité romaine. — Tout cela

(1) On a quelquefois présenté la révolte de Sabinus, Classicus et Tutor comme un soulèvement national, mais cette hypothèse tombe devant les faits suivans : Sabinus attaquait si peu la domination romaine qu'il se prétendait issu du conquérant Jules César; Classicus portait le costume de général romain; Civilis même, Germain d'origine cependant, songeait à une alliance avec le chef des légions Cerealis. En tout cas, il n'y eut que 4 tribus gauloises qui se soulevèrent sur 64, et toutes les quatre étaient de la zone frontière, presque autant germaniques que gauloises.

(2) Dion Cassius, XLIV, 42 : Καί νῦν δεδούλωται μὲν Γαλατία ἡ τούς τε Αμβρωνας καὶ τούς Κίμβρους ἐφ' ἡμᾶς ἀποστείλασα καί γεωργεῖται πᾶσα ὥσπερ αὐτὴ ἡ Ἰταλία.

(3) Discours de Claude (Tables de Lyon) : « Si quis hoc intuetur quod bello per decem annos exercuerunt diuum Iulium, idem opponat centum annorum immobilem fidem obsequiumque multis trepidis rebus nostris plus quam expertum. » — Tacite, *Annales*, XI, 24 : « Si cuncta, bella recenseas, nullum breuiore spatio quam adversus Gallos confectum : continua inde ac fida pax. »

(4) Tacite, *Histoiers*, IV, 65.

est vrai, mais autre chose est de se plier aux lois d'une nation victorieuse, autre chose est d'en prendre les mœurs. Même quand on le désire, on réussit moins vite à changer son caractère que sa condition politique. Les documens officiels nous font connaître la situation légale de la population gauloise : son âme nous échappe en partie, et, si nous la connaissions mieux, peut-être trouverions-nous que, sans répugnance de parti pris, mais par la seule force des choses, elle s'est plus lentement transformée qu'on n'est porté à le croire.

En voici quelques indices. Strabon dit que les Romains interdirent aux Gaulois de porter des crânes humains suspendus au cou de leurs chevaux et d'immoler des hommes à leurs divinités : c'est donc que d'eux-mêmes ils n'auraient pas renoncé à ces habitudes sanglantes (1). Claude, pourtant si favorable aux Gaulois, celui qui leur ouvrit les portes du Sénat et qu'on accusait ironiquement « d'avoir conquis Rome comme un franc Gaulois qu'il était (2), » Claude fut obligé d'exercer des mesures de rigueur contre les cruelles pratiques du druidisme (3). Voilà pour les mœurs ; quant à la culture intellectuelle, sans doute Martial (4) et Pline le Jeune (5) se félicitent d'avoir trouvé en Gaule des lecteurs pour leurs ouvrages ; mais, dans leur joie même, il entre un peu d'étonnement, comme si ce pays leur semblait encore à demi barbare, et bien peu fait pour goûter les productions littéraires de Rome. Encore ne parlent-ils que de colonies romaines, de Vienne ou de Lyon ; mais ailleurs, le même Martial traite de lourdauds, *crassi*, les habitans de Bordeaux (6), qui cependant seront au premier rang de la littérature gallo-romaine quand il y en aura une. A la vérité, il ne faut pas grossir outre mesure

(1) Strabon, IV, 4, 6 : Καί τούτων ἔπαυσαν αὐτοὺς Ῥωμαῖοι.

(2) Sénèque, *Apocol.*, 6 : « Ad sextum decimum lapidem natus est a Vienna : Gallus germanus. Itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit. »

(3) Suétone, *Claude*, 25 : « Druidarum religionem apud Gallos, dirae immanitatis, et tantum ciuibus sub Augusto interdictam, penitus aboleuit. »

(4) Martial, *Epigr.*, VII, 88 :

Fertur habere meos, si uera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas...
Hoc ego maluerim quam si mea carmina cantent
Qui Nilum ex ipso protinus ore bibunt
Quam meus hispano si me Tagus impleat auro
Pascat et Hybla meas, pascat Hymettos apes.

Comp. *Epigr.*, VIII, 72 (sur Narbonne).

(5) Pline le Jeune, *Epist.*, IX, 11 : « Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognoui uenditari libellos meos. »

(6) Martial, *Epigr.*, IX, 32.

l'importance de ces petits faits ; il ne faut pas oublier qu'il en est d'autres qui nous montrent la Gaule initiée largement aux mœurs de ses vainqueurs. En réalité, il a dû y avoir, depuis César jusqu'à Constantin, une pénétration graduelle.

La civilisation latine avait, pour se propager dans les pays conquis, deux moyens principaux : les colonies et les écoles. Or les colonies, images ou prolongemens de la cité romaine en terre étrangère, étaient assez peu nombreuses dans la Gaule. Surtout, elles lui étaient comme extérieures : la plupart se trouvaient ou bien dans la Narbonnaise, région depuis longtemps soumise, que les anciens distinguaient du reste de la Gaule (1), ou bien dans la Belgique, dans le pays limitrophe de la Germanie, où elles surveillaient le Jura et le Rhin. Fréjus, Arles et Aix, Narbonne, Béziers et Nîmes, Orange, Valence et Vienne d'une part, de l'autre Lyon, Besançon, Langres, Trèves, Cologne, bordaient en quelque sorte le pays gaulois sans l'entamer (2). A l'intérieur, il n'y avait presque que des villes indigènes, qui sans doute reçurent aussi la culture romaine, mais plus tard, et pour ainsi dire indirectement. — Quant aux écoles, si puissantes pour répandre dans les provinces la langue, les idées, les croyances, les sentimens, en un mot le tour d'esprit de la capitale, elles ne furent pas non plus tout d'abord très multipliées chez les Gaulois (3). Dans les premiers siècles de la domination romaine, il n'y en avait guère que deux qui fussent vraiment importantes, celle de Marseille et celle d'Autun. Encore celle de Marseille, fidèle à ses origines phocéennes, enseignait surtout la philosophie grecque, l'éloquence grecque, la médecine grecque : les grands noms y étaient Homère et Platon, non Cicéron et Virgile ; elle faisait plutôt con-

(1) La Narbonnaise ou vallée inférieure du Rhône avait été réduite en province romaine soixante ans environ avant que César ne mît le pied en Gaule. Elle resta toujours distincte administrativement de ce qu'on appelait les « trois Gaules, » et, par exemple, n'envoya jamais de délégués au conseil fédéral de Lyon.

(2) C'est également dans les mêmes régions que se trouvaient cantonnées les légions, qui étaient, elles aussi, des centres d'influence romaine très actifs. Enfin, cette répartition géographique est encore celle des Augustales, ces prêtres de l'empereur pris dans la plèbe des cités, qui étaient peut-être les sujets les plus dévoués à Rome : ils paraissent avoir été nombreux surtout dans la Narbonnaise et la Belgique, plus rares partout ailleurs.

(3) Strabon, IV, I, 5, semble dire le contraire quand il parle des professeurs appelés et payés par les États ou les particuliers gaulois. Mais son témoignage paraît se rapporter surtout à la région qui avoisine Marseille. Il faudrait aussi distinguer entre les maîtres élémentaires, *litteratores*, qui ont dû être nombreux, et les grammairiens et les rhéteurs.

currence à Athènes dans le monde occidental qu'elle ne servait l'influence romaine. Autun, au contraire, était un centre vraiment latin. Comme, bien avant la conquête, les Éduens avaient embrassé la cause de Rome et reçu ce titre de « frères du peuple romain » que leurs descendans portaient encore orgueilleusement sous Constantin (1), c'est à eux, tout naturellement, qu'allèrent les premiers bienfaits des vainqueurs, ou plutôt Rome continua à faire servir à son œuvre d'assimilation ces fidèles amis. De même que la politique éduenne avait aidé César à conquérir la Gaule, les écoles des Éduens aidèrent ses successeurs à compléter par l'autorité intellectuelle l'œuvre commencée par la force. Sous le règne de Tibère, Tacite nous montre les jeunes nobles gaulois se portant en foule à Autun pour y apprendre la grammaire et la rhétorique latines (2). Mais cette école si brillante resta longtemps isolée. Ce n'est que plus tard qu'apparurent ses rivales, celle de Reims d'abord, puis celles de Narbonne, de Toulouse, d'Auch, de Poitiers, surtout celle de Bordeaux, et cette extension de l'enseignement coïncide sans nul doute avec celle de la culture romaine.

Ainsi donc, géographiquement, la civilisation latine en Gaule s'est développée du dehors au dedans. Quant à sa diffusion sociale, elle s'est opérée de haut en bas. Là comme dans toutes les provinces, les classes dirigeantes ont été seules, tout d'abord, à apprendre la langue et à adopter les mœurs de leurs vainqueurs. Elles y étaient prédisposées par leur souplesse intellectuelle, plus affinée que celle de la foule, et elles y étaient poussées par leur ambition, puisqu'on ne pouvait recevoir le droit de cité, à plus forte raison exercer les charges publiques, si l'on ne connaissait la langue officielle (3). Il est donc probable que les premiers latinisés furent les grands propriétaires, descendans des anciens nobles ou des anciens druides, ceux qui formèrent l'aristocratie municipale des nouvelles cités, et dont les plus distingués ou les plus riches furent admis au Sénat et dans l'ordre équestre. Parti de cette élite, le mouvement gagna,

(1) *Paneg.*, VIII, 2.

(2) Tacite, *Annales*, III, 43 : « Nobilissima cum Galliarum subole liberalibus studiis ibi operata. »

(3) Suétone, *Claude*, 16 et Dion Cassius, LX, 17, racontent que Claude retira le droit de cité à un Grec qui ne pouvait répondre à une question faite en latin, et Dion ajoute qu'il déclara qu'on ne pouvait être Romain sans parler latin, εἰπὼν μὴ δεῖν Ῥωμαῖον εἶναι τὸν μὴ καὶ τὴν διάλεξιν σφῶν ἐπιστάμενον.

par étapes successives, la bourgeoisie, les commerçans et fabricans, *negotiatores*, *artifices*, puis la plèbe des grandes villes, puis, plus tard encore, le peuple des campagnes. — Que cette marche ait été progressive et non brusque, on peut le supposer pour les mœurs, on en est certain pour la langue. Sous Marc-Aurèle, les chrétiens de Lyon, voulant profiter de la persécution pour faire connaître plus largement leurs doctrines, emploient, non la langue grecque qui est la leur, mais la latine, qui est celle de la foule : cela est significatif, à la condition qu'on n'oublie pas qu'il s'agit ici de la capitale des Gaules, d'une ville très florissante et toute romaine d'origine ; il ne faudrait pas conclure de la populace de Lyon aux cantons rustiques de la Celtique ou de l'Aquitaine, ni croire le triomphe du latin partout assuré dès cette époque. Le jurisconsulte Ulpien, au IIIe siècle, ne déclare-t-il pas qu'un fidéi-commis peut être valable même s'il est rédigé en celtique (1) ? et, à la fin du IVe siècle, saint Jérôme n'entend-il pas parler aux environs de Trèves un idiome particulier dont il retrouvera l'analogue chez les Galates d'Asie, et qui ne peut par conséquent être que le celtique (2)? Sans doute ce sont des exceptions : on ne saurait pourtant les oublier. Dans l'ensemble on peut dire que la victoire du latin n'a pas été définitive et générale avant le IVe siècle (3). Et comme la langue est toujours le véhicule d'une masse d'idées, de connaissances, d'habitudes intellectuelles, nécessaires à la production littéraire, on voit pourquoi il n'y a pas eu auparavant de littérature gallo-romaine : il ne pouvait y en avoir, puisque la Gaule a mis trois cents ans environ à devenir romaine par sa façon de penser et de parler.

Chose très remarquable, et très surprenante pour nous autres modernes, en même temps qu'elle devenait plus romaine, elle devenait aussi plus « gauloise, » je veux dire qu'elle prenait plus nettement conscience de son unité et de son originalité. Ces deux choses qus nous croirions contradictoires ont pourtant marché de pair. Beaucoup de nos historiens, jugeant par un anachronisme inconscient la Gaule antique comme s'il s'agissait de la

(1) *Digeste*, XXXII, 11.

(2) S. Jérôme, Commentaire sur l'*Épitre aux Galates*, Patrologie de Migne, t. XXVI, p. 357.

(3) L'étude de l'onomastique gallo-romaine conduit aux mêmes conclusions. Les noms romains, qui apparaissent dès le Ier siècle à côte des noms gaulois, ne triomphent seuls qu'au IVe siècle.

France d'aujourd'hui, ont accusé Auguste d'avoir habilement perfidement combiné ses mesures pour briser la nationalité gauloise. Mais pour qu'il pût la briser, il eût fallu qu'elle existât! Où l'aurait-on rencontrée? Des tribus indépendantes, différentes de mœurs, de langue et de lois, jalouses, souvent ennemies les unes des autres, à tel point qu'un an se passe rarement sans que chacune d'elles attaque les autres ou en soit attaquée (1): quelquefois des confédérations plus vastes, mais instables et flottantes (Arvernes contre Éduens, Rèmes contre Suessions), jamais d'union complète, sauf peut-être au dernier moment, trop tard et avec bien de la peine; des assemblées générales, mais plus religieuses que politiques et impuissantes à créer une vraie fraternité; dans chaque tribu, dans chaque canton, dans chaque maison presque, des factions hostiles; c'est dans cet état de morcellement, d'émiettement à l'infini que les Césars ont trouvé la Gaule. Bien loin de l'y entretenir, ils se sont appliqués à concentrer ses forces éparses. Cette unité que les Gaulois indépendans entrevoyaient à peine, c'est dans le cadre et pour ainsi dire à l'abri de l'Empire romain qu'elle s'est formée. Unité de langue: les différens dialectes celtiques ne sont point proscrits dans la vie privée; mais en public, dans les curies ou les tribunaux, dans les temples et dans les écoles, on ne parle que latin. Unité de législation : si les petits différends restent soumis à des magistrats locaux, les plus importans sont portés devant les gouverneurs et tranchés suivant l'immuable loi romaine. Unité militaire : les soldats recrutés dans toutes les provinces sont employés presque toujours à défendre contre les Barbares de Germanie l'intégrité du pays gaulois. Unité administrative ou politique enfin : le conseil fédéral de Lyon, superposé aux provinces comme aux cités, est un vrai parlement des Gaules; les délégués de soixante-quatre peuples viennent prier au même autel, vénérer en commun la même divinité de Rome et d'Auguste, délibérer sur les mêmes questions d'intérêt général, juger ensemble la conduite de leurs gouverneurs, associer leurs plaintes ou leurs demandes. Bref, la Gaule romaine a tout ce qui constitue un État homogène : il ne lui manque que de posséder des souverains à elle. Encore en possède-t-elle quelquefois. Au Ier siècle, des princes de la maison impériale, Drusus, son fils Germanicus,

(1) César, *De bello gallico*, VI, 15 : « Fere quotannis accidere solebat uti aut ipsi iniurias inferrent aut inlatas propulsarent. »

exercent dans les Gaules, où ils habitent souvent, une véritable vice-royauté. Plus tard, lors de l'anarchie militaire, quand le pouvoir central n'est plus assez fort pour assurer la sécurité des frontières, la Gaule se crée un empire romain pour elle : Postume, Laelianus, Victorin, Marius, Tetricus, continuent dans les limites du territoire gaulois l'œuvre d'administration et de défense romaine que les empereurs de Rome ont laissée péricliter et à laquelle leurs concitoyens tiennent passionnément (1). Et ensuite, lorsque l'ordre est rétabli, les Gaulois se groupent volontiers autour de l'autorité légitime, pourvu qu'un des princes en qui elle s'incarne réside parmi eux : Constance Chlore pendant presque toute sa vie, Constantin et Julien pendant leur jeunesse, Valentinien, Gratien, Honorius, tous ces empereurs qui prennent pour capitales Trèves, Lutèce ou Arles, qui s'appuient sur les Gaulois comme sur leurs plus fermes soutiens contre le péril Barbare, qui s'entourent de généraux gaulois, de conseillers ou de rhéteurs gaulois, appartiennent bien plus à la Gaule qu'à Rome. A ce moment-là, il y a vraiment un État gallo-romain, et du même coup se développe une littérature gallo-romaine.

Nous n'avons plus affaire désormais à ces rhéteurs et à ces poètes qui, nés par hasard à Narbonne, à Nîmes ou à Marseille, n'avaient rien de plus pressé que d'aller briller dans les cercles littéraires de Rome : la littérature du IVe siècle est gauloise d'intention autant que de fait. Quelles sont les occasions qui ont produit la plupart des *Panégyriques?* tantôt c'est la fête d'un souverain particulièrement aimé des Gaulois, Constance Chlore ou Constantin ; tantôt le rétablissement de l'école d'Autun, cette citadelle intellectuelle du monde gaulois ; tantôt une victoire de Constantin sur Maxence, remportée avec l'aide des troupes gauloises ; tantôt une exemption d'impôts accordée à une ville de Gaule ; toujours des faits qui intéressent plus ou moins forcément la vie locale. De même, quelle est la matière de la

(1) C'est bien d'un Empire romain qu'il s'agit et non d'un État barbare. Postume, par exemple, s'intitule auguste, grand pontife, consul, revêtu de la puissance tribunicienne. Lui et ses successeurs combattent contre les Germains. Ils remplacent plutôt l'empereur de Rome empêché qu'ils ne se dressent contre lui. Ils sont, comme le dit un historien postérieur, « les soutiens de la puissance romaine. » (Trebellius Pollio, *Trig. Tyr.*, V, 5 : « Adsertores romani nominis exstiterunt. Quos omnes datos diuinitus credo ne, cum illa pestis inauditae luxuriae impediretur malis, possidendi romanum solum Germanis daretur facultas. Qui si eo genere non euasissent,... uenerabile hoc romani nominis finitum esset imperium. »

poésie d'Ausone, j'entends dans la mesure où elle n'est pas un simple exercice de mnémotechnie érudite? c'est l'histoire de ses parens, Éduens ou Aquitains; c'est l'éloge de ses professeurs de Bordeaux, la description de son domaine de Saintonge, celle des rives de la Moselle, bref les hommes et les choses de la Gaule, célébrés avec une franche et cordiale sympathie. De même encore, lorsque Sulpice Sévère exalte avec tant d'ardeur les miracles de saint Martin, il me semble qu'à son admiration personnelle pour son héros se mêle un peu de patriotisme régional: il établit une comparaison entre l'évêque de Tours et les solitaires de la Thébaïde, et dans cette lutte de piété ascétique et de puissance surnaturelle, il ne lui déplaît pas que le champion de la Gaule ait le dessus (1). C'est ainsi que tous ces écrivains du IVe siècle ont la conscience et le sentiment de leur pays, et cette tendance est peut-être ce qui donne à leurs écrits le plus de ressemblance mutuelle comme le plus de vie réelle et concrète.

D'autres causes historiques ont concouru aussi à favoriser le développement de la littérature gallo-romaine au IVe siècle, et parmi elles l'effort assidu des empereurs pour rendre plus florissante la situation des écoles. Elles avaient bien besoin de cette protection. Elles avaient beaucoup souffert durant cette époque de troubles et de violences qu'avait été le IIIe siècle : des guerres civiles entre les divers candidats à l'Empire (2), quatre grandes invasions de Francs et d'Alamans (3) des destructions comme celle de la ville d'Avenches et du temple de Mercure Arverne (4), des sièges comme ceux de Tours et d'Autun (5), des soulèvemens de paysans, des brigandages devenus endémiques, tout cela constituait un milieu peu propice à la vie intellectuelle. La ville d'Autun, la capitale universitaire de la Gaule, avait vu ses écoles saccagées avec ses autres monumens. Les empereurs du IVe siècle s'émurent de cette situation et voulurent y

(1) Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 24-26.

(2) Par exemple entre Septime Sévère et Albinus en 197 (c'est dans cette guerre que fut incendiée la ville de Lyon), entre Postume et les lieutenans de Gallien en 265, entre Postume et Laelianus en 267, entre Tetricus et Claude II en 269, entre Tetricus et Aurélien en 273.

(3) Sous Caracalla en 213, sous Alexandre Sévère en 235, sous Gallien en 257, sous Aurélien en 275.

(4) Lors de l'invasion de 257.

(5) Tours fut assiégée par les Francs en 257, Autun par les soldats de Tetricus en 269.

porter remède. Quoiqu'ils fussent, pour la plupart, d'origine peu relevée et même peu civilisée, quoiqu'ils eussent vécu dans les camps surtout et que leur attention fût à chaque instant sollicitée par quelque guerre à soutenir ou quelque invasion à repousser, ces soldats daces ou pannoniens parvenus à l'empire ne manquèrent jamais de mettre au premier rang de leurs obligations gouvernementales le relèvement de l'enseignement public. Ils restaurèrent les édifices scolaires détruits, pourvurent eux-mêmes aux chaires vacantes, payèrent largement les professeurs: Eumène, rhéteur et directeur de l'école d'Autun, reçut de Constance Chlore un traitement de 600 000 sesterces, plus de 120 000 francs (1). Ils encouragèrent les maîtres par une monnaie qui devait encore plus séduire ces hommes si candides et si sincères, comme dit Pline le Jeune, je veux dire par l'estime et la considération. Rien n'est plus poli, plus respectueux même que la lettre impériale qui annonce à Eumène sa nomination à la tête de l'école d'Autun. Et ce n'étaient pas là de vaines formules protocolaires: les empereurs marquèrent aux rhéteurs le cas qu'ils faisaient d'eux en les appelant à leur cour et en leur confiant des charges considérables. Nepotianus et Exuperius devinrent gouverneurs de provinces, Eumène secrétaire des commandemens de Constance; Ausone, précepteur de Gratien, fut nommé par lui successivement comte, préfet du prétoire et consul; un ancien rhéteur, Eugène, arriva même à l'Empire. Jouant un rôle aussi important, les professeurs se sentirent plus de confiance, parlèrent avec plus d'autorité, furent écoutés avec plus d'empressement; il y eut alors, comme le dit l'un d'eux, une résurrection de la rhétorique romaine (2).

En tout pays une pareille renaissance de l'enseignement aurait eu son contre-coup sur la littérature, qui en dépend toujours plus ou moins étroitement: mais combien cette liaison est plus intime dans le monde latin qu'elle ne peut l'être dans la société actuelle! La littérature romaine a toujours été, pour une large part, une littérature d'école: ce sont des professeurs et des savans de métier qui l'ont fondée, et plus tard, sous l'Empire notamment, ses caractères les plus apparens ne sont que des reflets

(1) *Paneg.*, IV, 11.

(2) *Paneg.*, IV, 19 : « Illum temporum statum quo, ut legimus, romana res plurimum terra et mari ualuit ita demum integrari putant, si non potentia, sed etiam eloquentia romana reuirescat. »

des habitudes scolaires prises chez les grammairiens et surtout chez les rhéteurs. L'éducation avait alors, semble-t-il, plus d'action que chez nous, et cela pour deux motifs. D'abord, elle se concentrait plus exclusivement sur un seul objet, l'apprentissage du métier oratoire, au lieu de se disperser sur toutes sortes de matières : l'histoire et la philosophie n'y avaient qu'un rôle auxiliaire, et les sciences n'y tenaient presque aucune place. De plus, elle durait plus longtemps qu'aujourd'hui ; ce qu'il y avait d'essentiel en elle, l'exercice de la rhétorique, se prolongeait bien avant dans la vie de l'homme mûr : ainsi Tacite a déclamé jusqu'à trente ans, Juvénal jusqu'à quarante ; Pline le Jeune revenait sans cesse à ces exercices scolastiques. Ce pli ineffaçable se retrouve chez les écrivains gallo-romains. Tous les panégyristes, Eumène, Claudius Mamertin, Nazarius, Pacatus, sont des professeurs d'éloquence ; Ausone en est un aussi, et l'on s'en aperçoit trop à l'aspect didactique et pédantesque de maint de ses poèmes. Saint Hilaire, saint Paulin, Sulpice Sévère, ont commencé également par la rhétorique et en ont gardé l'empreinte jusque dans leurs traités de théologie ou leurs vers dévots ; Sidoine Apollinaire est un rhéteur, un bon rhéteur, convaincu, au milieu des conquérans barbares. La rhétorique est partout dans la littérature du IVe siècle et du Ve ; elle n'aurait sans doute pas existé sans le relèvement des écoles et le renouveau des études, auxquels Dioclétien, ses collaborateurs et ses successeurs se sont si passionnément attachés.

Ce qui, dans cette littérature, ne vient pas directement de l'éducation oratoire vient du christianisme : c'est lui qui, chez les Hilaire, les Paulin et les Sulpice, crée le fond d'idées et de sentimens auquel la rhétorique classique impose sa forme. Mais cette influence du christianisme, qui se combine avec celle de l'enseignement profane, ne s'est pas exercée et ne pouvait pas s'exercer, avant le commencement du IVe siècle. Jusqu'à cette date, la religion nouvelle ne comptait guère en Gaule. L'Église de Lyon, grecque d'origine et de langage, grecque d'esprit aussi, et tournée tout entière vers les spéculations mystiques du monde oriental, n'avait pas d'attaches dans le reste du pays ; même le doux héroïsme de Pothin, de Blandine et de Ponticus, ne lui avait pas valu assez de prosélytes pour rompre son isolement. Ce n'est qu'à la fin du IIIe siècle que des missionnaires latins ont opéré cette évangélisation de la Gaule dont les souve-

nirs, confondus et transfigurés, ont formé l'épopée hagiographique de notre pays; ce n'est que sous Constance et Constantin que les classes nobles, riches et instruites ont été à leur tour entamées après les humbles ouvriers des grandes villes; ce n'est que sous Gratien et Théodose que les campagnes ont été enfin conquises, grâce au zèle robuste et joyeux du bon apôtre Martin. — On peut être surpris que le christianisme se soit si tardivement implanté dans la Gaule, où il devait avoir par la suite une si brillante floraison. Il est probablement apparu aux Gaulois comme une doctrine trop originale et trop indépendante, en opposition avec la société, en lutte avec le gouvernement, en rupture avec toutes les habitudes traditionnelles : il a dû les effaroucher. Notre peuple, malgré son apparente humeur frondeuse, a toujours été et est encore très conservateur, voire même routinier. Les nouveautés peuvent bien l'attirer un moment : au fond il s'en méfie, surtout quand elles n'ont pas l'estampille de l'autorité officielle. C'est sans doute ce qui fait que les progrès du christianisme en Gaule ne se sont accélérés que du jour où il a été toléré par Constance, puis favorisé par Constantin et ses successeurs. Auparavant, pour devenir chrétiens en grand nombre les Gaulois étaient, je crois, trop dociles. — J'ajoute qu'ils étaient peut-être trop tranquilles. Ni leur esprit ni leur cœur n'avaient soif de la foi nouvelle. Leur intelligence vive et claire, mais un peu superficielle, ne sentait pas le besoin de s'enfoncer dans les ténèbres de la discussion théologique; et leur âme gaie et bonne, mais un peu frivole, ne réclamait pas ardemment la consolation des mystiques tendresses. Le culte familier des petites divinités locales, dieux des sources, des bois ou des montagnes, Nymphes ou Mères, Génies ou Tutelles, ou bien encore le culte officiel de Rome et d'Auguste, suffisaient à ces intelligences paisibles. Ils ne se précipitaient point avec passion au-devant du christianisme, pas plus d'ailleurs qu'ils ne l'attaquaient avec acharnement : nulle part, semble-t-il, on ne voit un Gaulois faire ce qu'ont fait bien des Africains, Tertullien, Arnobe entre autres, c'est-à-dire déclamer violemment contre la religion nouvelle, puis tout d'un coup l'embrasser et la défendre avec autant de fougue qu'il l'avait combattue. — Mais tout cela change à partir du IVe siècle. Plus librement prêché, le christianisme est plus connu, plus fréquemment victorieux, et ce qui nous intéresse ici, il se traduit en œuvres importantes. Non seule-

ment il fait naître de sérieux traités de théologie comme ceux de saint Hilaire ou de beaux poèmes bibliques comme ceux de Marius Victor et de saint Avit, mais même entre des hommes qui par ailleurs seraient assez médiocres, entre un Ausone et un Paulin, il suscite un conflit qui est en raccourci le conflit de deux mondes historiques et de deux conceptions de la vie. Et l'on pressent combien peut être précieuse, — je dis même au point de vue strictement littéraire, — cette recrudescence de vie intellectuelle et morale.

On commence à voir se dessiner, ce semble, les diverses forces qui ont agi sur la littérature gallo-romaine. Il serait d'ailleurs facile d'en suivre l'entre-croisement à travers le IVe et le Ve siècle. Les *Panégyriques* nous montreraient ce que peut au juste l'éducation païenne réduite à elle-même chez les gens les plus intelligens, ou les plus instruits tout au moins, de cette époque. Avec saint Hilaire, au contraire, c'est le christianisme qui se découvre à nous, sous l'aspect plus particulier qu'il prend dans notre pays. Ce que peuvent donner ces deux influences s'exerçant sur le fond commun de la race, c'est ce que font voir, à des degrés différens, et, si je puis dire, dans des coins divers de la société contemporaine, un auteur profane, Ausone, un auteur ecclésiastique, Paulin de Nole, et un auteur monastique, Sulpice Sévère. Les poètes contemporains ou immédiatement postérieurs incarnent, d'une façon plus artistique, quelques-unes des tendances morales de cette même société. Et lorsque enfin elle se trouve en présence des Barbares, son attitude envers eux se manifeste à nous dans les œuvres de Salvien et de Sidoine Apollinaire. On passe ainsi des contemporains de Dioclétien à ceux de Clovis et de Théodoric; et, sans doute, entre tous ces ouvrages, il y a bien des différences d'époque comme bien des divergences individuelles; mais il semble que dans tous on retrouve, mélangés à doses inégales, ces trois élémens fondamentaux, l'esprit gaulois, la culture latine et l'inspiration chrétienne, qui ont formé la littérature gallo-romaine en attendant de créer la littérature française.

René Pichon.

LE
SOCIALISME EN AUSTRALIE

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont engagées depuis une quinzaine d'années dans les expériences socialistes. La vie nationale en a été profondément modifiée. De consciencieux travaux, parmi lesquels il faut citer ceux de MM. Pierre Leroy-Beaulieu, Louis Vigouroux, André Siegfried, Édouard Glasser et Albert Métin, ont renseigné le public français sur ces intéressantes tentatives. Sous forme de livres, d'articles de revues et de rapports officiels, ces enquêtes faites sur place forment dans leur ensemble un tableau historique assez exact des développemens du mouvement socialiste aux antipodes, jusqu'en 1900 ou 1902.

A cette époque, la physionomie générale de ce mouvement n'était pas encore bien dessinée, et les auteurs de ces remarquables études, n'ayant pu disposer que d'un temps limité, ont dû se borner à la description des faits. Peut-être serait-il aujourd'hui moins difficile, au moyen d'observations poursuivies pendant une plus longue période et jusqu'à une date plus récente, de dégager cette physionomie.

Nos vieilles sociétés européennes s'accommoderaient mal des procédés mis en œuvre dans ces contrées lointaines dont les conditions climatologiques, économiques et politiques sont si différentes des nôtres. Les résultats obtenus en Australie ne sont d'ailleurs pas tous encourageans. Il n'en faudrait pourtant pas conclure qu'il n'y a rien à apprendre, — ni même rien à prendre, — de ces initiatives. Leurs mésaventures aussi bien que leurs succès comportent un enseignement

Les partisans de l'« étatisme » en France, malgré leur intention de réaliser des expériences analogues, n'ont pas encore jugé opportun de nous entretenir des affaires du monde austral. Cette discrétion, à première vue surprenante, est on ne peut plus légitime. Pour en indiquer les motifs, il suffira de montrer en quoi nos réformateurs se distinguent des socialistes australiens, et nous aurons en même temps mis en évidence un des côtés les plus intéressans du caractère de ceux-ci.

De part et d'autre, l'objectif est le même, à savoir la suppression progressive de la propriété privée ; mais la mentalité est toute différente. Les socialistes français se détachent de l'idée de patrie; les modérés du parti l'acceptent encore, d'assez mauvaise grâce, les avancés la renient. En Australie, le sentiment du patriotisme est puissant et universel. On le trouve impérialiste chez les uns, strictement local chez les autres; mais, qu'il soit de race ou de clocher, c'est un patriotisme ardent, méfiant, intransigeant jusqu'à l'exclusivisme, vibrant jusqu'à la gasconnade.

Le même contraste, aussi vif, se remarque en ce qui touche aux sentimens religieux. Les manifestations hostiles de nos socialistes contre ce qu'ils considèrent comme une aberration des esprits et des consciences, remplissent l'histoire contemporaine de la France. Dans le *Commonwealth* australien, et en Nouvelle-Zélande, les questions religieuses, en y comprenant celles que nous appelons cléricales, préoccupent médiocrement les hommes politiques, et c'est peut-être dans les groupes les plus actifs du parti ouvrier qu'on y prête le moins d'attention. Les Églises, parmi lesquelles l'Église catholique tient une place fort importante, ne vivent pas en parfaite intelligence les unes avec les autres. L'État n'en accorde pas moins à tous les cultes, avec la liberté complète, une protection efficace, impartiale et déférente. Des catholiques *ultras*, des presbytériens ardens, des libres penseurs déclarés, des israélites pratiquans, se rencontrent dans la vie publique, se classent dans tous les partis, sans qu'il soit tenu compte de leurs opinions religieuses. Nous avons entendu, en décembre 1904, M. J. C. Watson, chef du *labour party* au Parlement fédéral, prononcer un discours en faveur du socialisme chrétien. Ses déclarations ne lui firent aucun tort dans l'esprit de ses partisans. Il est resté le *leader* des socialistes.

Une troisième dissemblance est encore à signaler. Le respect

de l'ordre public est, aux yeux des socialistes français, une considération plutôt secondaire. La propagande par le fait appelle leur indulgence, et l'emploi de la force ne leur semble condamnable que si on y a recours contre eux-mêmes. En Australie, le respect des personnes et des propriétés est un principe absolu, bien que la criminalité n'y soit pas au-dessous du niveau moyen des autres nations civilisées. Il faut remonter aux grandes grèves de 1890, 1891 et 1892, pour trouver dans les annales des syndicats ouvriers australiens la trace de désordres sérieux. Les actes de violence, — ou plutôt de brutalité, — qui se sont produits depuis cette époque, à l'occasion de conflits industriels, ont été fort rares, malgré la fréquence de ces conflits. Ils ont toujours pu être réprimés par les voies légales, sans déploiement de forces, même policières. L'obéissance à la loi a puissamment servi le mouvement socialiste australien. L'attitude correcte du parti ouvrier a fait excuser et, dans une certaine mesure, a dissimulé la vigueur de son action, son indifférence pour les intérêts privés ou publics qui n'étaient pas les siens, son âpreté à user de ses avantages et à pousser jusqu'à la tyrannie l'exercice de droits acquis ou seulement tolérés. Dans cette nation où, comme en tout pays britannique, et plus qu'en France, les classes sont distinctes les unes des autres, où se manifestent entre elles des sentimens de réciproque froideur et l'habitude de marquer les distances, une conduite moins prudente eût compromis dès le début les efforts du parti socialiste. Chez nous aussi, les mêmes aspirations eussent rencontré moins de résistance si les meneurs du mouvement n'avaient eu la maladresse de s'aliéner les patriotes, d'exaspérer les croyans et d'effrayer les gens paisibles. Ils ont donc commis de graves et peut-être irréparables fautes; mais elles sont commises. C'est pourquoi sans doute, ils ne veulent rien savoir de la leçon politique qui leur est donnée à l'autre bout du monde, et n'ayant pas su en profiter, désirent qu'elle nous reste inconnue. Elle n'en est que plus intéressante.

I

Le *labour party* australien hésite à accepter franchement l'épithète socialiste. Ses chefs l'emploient depuis peu, l'accompagnant de restrictions, de réserves et de réticences. C'est ainsi

qu'on habitue l'esprit public à des conceptions qui lui semblaient d'abord inquiétantes. Avec le temps, les correctifs s'atténueront. La pensée dominante se dégagera, jusqu'à découvrir le programme socialiste pur et simple, dont le dernier mot est celui de « collectivisme. »

La modération du langage des socialistes australiens, et plus encore leur souci de ne s'attacher qu'à des réformes d'une réalisation prochainement accessible, ont contribué à la formation d'une légende. Des voyageurs, qui avaient étudié le pays un peu rapidement, ont déclaré que c'était celui du socialisme « sans doctrine. » Le socialisme étant une doctrine, — même un dogme, — l'expression manque de clarté. Mais si on a voulu dire que la politique du parti avancé, en Australie, poursuit des réformes administratives, fiscales et judiciaires, ayant pour objet d'améliorer le sort du plus grand nombre, sans intention de porter atteinte aux principes de liberté et de propriété individuelles sur lesquels reposent encore les sociétés civilisées (et les mots « sans doctrine » ne sauraient avoir un autre sens), on était dans l'erreur. Le parti socialiste, en Australie comme en Europe, est le serviteur et l'organe d'une classe qui espère trouver la satisfaction de ses intérêts dans un nivellement égalitaire obtenu par degrés. Il s'attaque à la constitution du capital parce que cette constitution est le ressort nécessaire des initiatives privées, et parce que ces initiatives sont la source des inégalités qu'il se flatte de supprimer. Mais plus sage et plus pratique qu'on ne l'est en France, il trouve inutile de s'attarder tout d'abord aux considérations philosophiques, n'en recherche pas la discussion et par conséquent s'abstient d'en faire parade. Le socialisme australien n'est pas sans doctrine. On ferait mieux ressortir la différence qui le sépare du nôtre en disant qu'il est sans déclamations. S'il est exclusif et se garde des influences du dehors, tandis que notre socialisme fait appel au sentiment de la solidarité internationale, c'est parce que, hostile au principe de libre concurrence et s'appliquant à le détruire en Australie, il ne veut pas que les autres peuples en fassent l'application à ses dépens. Il croit que la situation géographique du pays lui permet de faire son expérience en vase clos, et il écarte ce qui pourrait la troubler. Les socialistes européens ne sont pas dans les mêmes conditions ; aussi ont-ils recours à une autre tactique.

Avant l'accomplissement de la Fédération (janvier 1901)

on pouvait contester ces assertions. Les syndicats ouvriers étaient déjà fortement établis dans les six colonies australiennes (Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, Australie Méridionale, Australie Occidentale et Tasmanie) et leurs mandataires occupaient quelques sièges dans les Parlemens locaux. Mais, en l'absence d'un gouvernement central, ces groupes, dissémines sur un très vaste territoire, ne pouvaient assurer un but précis à la concentration de leurs efforts. Les rivalités de colonie a colonie, non moins que les distances considérables qui séparent leurs capitales, rendaient en outre une entente commune très difficile. Aussi, l'influence de ces syndicats se bornait-elle à arracher aux modestes budgets coloniaux quelques bribes, sous forme d'assistance aux *unemployed*, à réclamer des concessions sur les salaires et les heures de travail, préparer ou conduire des grèves, et pousser les candidatures de leurs amis dans les assemblées ou l'administration.

La Fédération menaçait de troubler ce sport politique dont les *Unions* avaient déjà retiré de substantiels profits ; et il ne dépendait que du *labour party* de la faire échouer. Mais pressentant les avantages qui résulteraient pour lui de l'existence d'un gouvernement central, s'il parvenait à en devenir l'inspirateur, il ne s'opposa pas au mouvement d'où naquit le *Commonwealth*. L'autorité des Parlemens provinciaux allait décroître, et sans doute de plus en plus, au profit de celle du Parlement fédéral. Il fallait donc se mettre en mesure de jouer un rôle dans celui-ci. Sans négliger l'action directe auprès des gouvernemens des États qui conservaient, dans le régime nouveau, d'importantes attributions, le *labour party* entra résolument en campagne.

Les circonstances le favorisèrent. Le premier ministère fédéral présentait un groupe d'hommes compétens et connus (car il était formé en majorité des premiers ministres en fonctions dans les États fédérés), mais peu homogène. Le président du Conseil, M. Edm. Barton (depuis *sir*), était une personnalité sympathique qui, malgré son expérience des affaires, sa prudence et sa dextérité, ne jouissait pas cependant d'un prestige considérable. On ne lui accordait ni les hautes vues générales, ni l'énergie, ni l'esprit de suite et de méthode que réclamaient les circonstances. Il devait sa situation à l'intégrité de son caractère, au concours des événemens et surtout à l'activité des ennemis politiques de

son concurrent, M. G. H. Reid (1). D'autre part, ce gouvernement avait devant lui un parlement divisé sur toutes les questions intéressant l'avenir du pays. Les perspectives du *labour party* étaient donc fort encourageantes, à la condition qu'il gardât une parfaite discipline; il sut la garder.

Aux premières élections fédérales, son influence dans le Parlement s'appuyait sur la possession du cinquième environ des sièges. La balance du pouvoir lui était assurée, pourvu qu'il en usât avec modération. Le ministère lui marqua, dès le début de la législature, des égards qui rendirent les accommodemens faciles. Aux élections suivantes, en 1903, le *labour party* avait conquis le tiers des sièges dans chaque Chambre. Il cessait d'être un allié pour devenir un protecteur. Dès lors, le cours naturel des événemens devait l'amener à prendre le pouvoir, ce qui arriva en avril 1904, et son incapacité à gouverner devait l'en faire tomber peu de temps après, ce qui eut lieu au mois d'août de la même année. Pendant cette période de trois ans, le *labour party* avait, selon les occasions, indiqué son programme, mais toujours et seulement celui du lendemain. Le caractère socialiste des mesures qu'il recommandait, que, — pour le plus grand nombre, — le gouvernement consentait à prendre à son compte, et que votait le Parlement, après de molles résistances, n'était plus contestable. Elles avaient toutes pour objet l'intervention de l'État dans les affaires des citoyens et rentraient dans la catégorie que les Anglais appellent *class legislation;* enfin, elles étaient toutes antilibérales. Leur objectif immédiat parut être l'isolement de l'Australie. Ainsi, au moment où cette nation, déjà protégée commercialement par les mers qui la séparent des grands continens, et politiquement par les flottes de l'Angleterre, venait de s'organiser pour prendre place dans le concert des autres peuples, à l'instant même où l'attention du monde se fixait sur elle, son premier acte était de s'enfermer, immobile et boudeuse. La majorité du pays a toléré, sanctionné par sa tolérance même, une politique dirigée dans un sens diamétralement opposé à ses intérêts (2). Sous l'inspiration des socialistes, et en dépit des résis-

(1) La procédure, suivie de 1895 à 1899, pour arriver à une entente des six colonies australiennes, en vue de l'accomplissement de la Fédération, est entièrement l'œuvre de M. Reid, premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud pendant ces cinq années.

(2) Aux élections fédérales de 1903, moins de la moitié des électeurs ont fait usage de leurs droits électoraux. Exactement : 46,86 pour 100.

tances de l'opposition libérale, fut créée une législation animée d'un esprit étroit et tracassier, complétée par des règlemens toujours restrictifs et qui furent appliqués avec rigueur, comme si on eût pris à tâche de décourager les entreprises, d'entraver le commerce et d'arrêter complètement l'immigration, déjà fort ralentie, et compensée d'ailleurs, largement, par l'émigration.

Dans le programme présenté au premier ministre, M. Watson, à l'occasion du *May day* (1er mai 1904), à Melbourne, par une députation du *labour party*, on trouve la déclaration suivante : « Détermination de renverser le salariat et le capitalisme, de préparer l'avènement d'une société dans laquelle tous les instrumens de production seront possédés et administrés par le peuple, » et transitoirement : fixation par la loi d'un maximum de travail journalier de huit heures ou moins, avec salaire raisonnable, dans toutes les industries et tous les emplois : règlement de tous conflits industriels par l'arbitrage obligatoire, institution de pensions pour les vieillards à la charge du budget fédéral, création d'une banque d'émission fédérale, etc. » C'était bien un programme socialiste complet, avec le but indiqué, les voies et moyens définis. Le ministre répondit qu'il était heureux de faire savoir que presque toutes ces résolutions figuraient sur le programme du gouvernement, ajoutant qu'il serait sans doute impossible de donner entière satisfaction au parti pendant la session en cours. Il était d'ailleurs, à son avis, trop tôt pour organiser une « Collectivité fédérale » (*a collective Commonwealth*), mais chaque pas en avant rapprochait de l'idéal désiré.

En avril 1905, — sept mois après la chute du ministère Watson, — une conférence du *Victorian labour party* réclamait unanimement « la nationalisation graduelle des instrumens de production, de distribution et d'échange, » en y joignant le mandat impératif aux futurs membres du Parlement de ne voter, — sur une question intéressant le sort du ministère, — que conformément aux décisions du groupe et de ne faire partie d'aucun gouvernement où la majorité des ministres n'appartiendrait pas au parti. En juillet 1905, M. Watson, répondant à une question, rejetait l'épithète de communiste, mais il admettait de nouveau que l'ultime objet de sa politique était de substituer la « coopération » à la concurrence, en transmettant à l'État la possession des élémens de production, de distribution et d'échange.

Par une contradiction peut-être seulement apparente, mais qu'il négligea d'éclaircir, il déclarait en même temps que les socialistes australiens n'avaient pas l'intention de confisquer les propriétés territoriales.

Cependant, l'expression *Collective Commonwealth* avait paru imprudente, tout au moins prématurée. Les complaisances du ministère (second ministère Deakin) qui avait succédé à celui de M. Reid (août 1904-juillet 1905) n'allaient pas jusqu'à accepter cette étiquette. Le *labour party* la remplaça par un euphémisme heureusement choisi, « la nationalisation des monopoles. » Comme il n'existe en Australie d'autres monopoles que ceux des services publics qui, — y compris les chemins de fer, — sont aux mains de l'État, personne ne pouvait s'y tromper. On appellerait monopole toute industrie ou exploitation privée dont l'État manifesterait le désir de s'emparer. Le gouvernement se déclara satisfait. Depuis cette époque, la « nationalisation des monopoles » apparaît de temps en temps dans les déclarations du gouvernement fédéral. On commencerait par le monopole des tabacs ; on laisse entrevoir qu'on pourrait continuer par celui des spiritueux, après lequel peut-être viendrait celui des mines, et ainsi de suite. Toutefois, ces projets ne sont pas encore entrés dans la phase d'exécution.

Le degré de développement des idées socialistes en Australie étant sommairement précisé, examinons sous quelles formes, dans quelles directions et avec quels succès (pour le parti sinon pour le pays) elles se sont manifestées.

II

Le régime parlementaire établi sur la base d'un suffrage à peu près universel impose à tout gouvernement le devoir de concilier les exigences de la masse populaire avec les intérêts généraux du pays. Cette conciliation n'est jamais aisée. Cependant, le maintien de certaines traditions, le souvenir d'expériences malheureuses, la crainte de complications extérieures, ou l'existence d'une élite national assez nombreuse, possédant une haute culture intellectuelle, et capable d'exercer une influence politique, peuvent la rendre moins difficile.

L'Australie est encore privée de ces élémens de pondération, et reste livrée à des aspirations en quelque sorte impulsives.

Douée d'abondantes richesses exploitables, elle jouit, en outre, d'un climat dont la douceur invite les habitans aux distractions de la vie en plein air (1). Tout, dans cet heureux pays, concourt donc à répandre le goût du superflu et favorise le penchant à la récréation. Il n'est pas surprenant que la notion du travail necessaire et de sa haute portée moralisatrice s'y soit affaiblie (2). La conception du rôle de l'État devait s'y transformer en même temps, jusqu'à ce qu'on ne vît plus en lui l'organisme destiné à assurer la liberté et la sécurité des citoyens, mais une divinité complaisante de laquelle on peut tout attendre, à laquelle, par conséquent, on peut tout demander.

Ainsi s'est préparé un terrain éminemment propre au développement du socialisme, tel qu'il est compris aux antipodes, patient, persévérant, mais rebelle à toute direction supérieure, se désintéressant des théories générales, insoucieux des conséquences éloignées.

L'activité du mouvement socialiste en Australie, l'esprit qui l'anime et la direction qu'il suit, ne dérivent pas seulement de la situation géographique du pays et de la protection de la Grande-Bretagne. Ils résultent aussi du développement historique des rapports entre le travail et le capital pendant les années qui ont succédé à la première période de sa colonisation. La mise en valeur du sol australien était alors largement rémunératrice. Partout s'exécutaient de grands travaux. De 1851 à 1861, la population de Melbourne passait de 23 000 à 140 000 habitans. Les ouvriers, et surtout les ouvriers capables, étaient rares. Un bon maçon gagnait de 30 à 35 francs par jour. Sans remonter aussi loin, nous voyons la population d'Adélaïde plus que doubler de 1871 à 1881, et de 1881 à 1891, celle de Sydney augmenter de plus de 100 000 personnes. Jusqu'en 1892, les colonies australiennes jouissaient d'un crédit illimité sur le marché de Londres, et toutes en usaient très largement.

Il fallait bien cependant qu'un certain équilibre s'établît un jour entre les dépenses normales et les ressources normales.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre : *la Société australienne.*

(2) Les *Unions* australiennes ont montré autant, sinon plus, de persévérance, pour obtenir la limitation de la journée de travail et l'accroissement du nombre des jours fériés que pour s'assurer des augmentations de salaires. (Rapport du Consul général de France en Australie. Office national du Commerce extérieur, 1905, n° 445.)

A mesure que la main-d'œuvre devenait plus abondante par l'immigration, — alors encouragée, — et que la concurrence des entreprises réduisait la marge des bénéfices, le taux des salaires devait baisser. En 1886, époque à laquelle on peut fixer le commencement des difficultés sérieuses entre employeurs et employés, l'ouvrier de capacité moyenne n'était plus payé que 12 à 14 francs par jour. C'est un taux encore convenable dans un pays où il ne gèle jamais et où les nécessités premières de la vie sont peu coûteuses. Mais certaines habitudes étaient prises, que les travailleurs manuels ne voulaient pas abandonner : habitudes de confort, de distractions, et même de luxe. Depuis plusieurs années, les *Unions* ouvrières s'étaient organisées, prévoyant la lutte. Elle s'engagea et aboutit à de formidables grèves. Celles-ci amenèrent des troubles qui furent sévèrement réprimés (1890-1892). L'action violente n'avait pas les sympathies de l'opinion publique. Il ne restait donc aux syndicats qu'à tenter de conquérir l'influence politique. Offrir ses services, puis les imposer, tel fut en deux mots le programme initial du *labour party*. Les *Unions* suivirent ce programme avec une patience obstinée, et c'est ainsi qu'elles acquirent une autorité voisine, à certaines heures, de la dictature.

Si ces circonstances n'ont pas seules déterminé l'éclosion du mouvement socialiste en Australie, elles l'ont certainement hâtée. Leur souvenir l'encourage encore aujourd'hui en entretenant dans l'esprit populaire des illusions sur les véritables conditions économiques du pays. Ainsi se trouve expliqué pourquoi le parti socialiste australien, négligeant les questions d'organisation générale et de gouvernement, ne s'est engagé, à ses débuts, que sur celles des salaires et des conditions du travail ; et comment le collectivisme où il tend aujourd'hui, fut d'abord pour lui « terre inconnue. » Il la voit maintenant parce qu'il s'en est rapproché : il sait qu'il y va, il le reconnaît, mais ne le savait pas quand il s'est mis en route. C'est sans enthousiasme qu'il considère le but de son voyage et il n'est pas pressé d'arriver.

L'expérience des dernières années permet de discerner dans la marche du parti qui remorque le Parlement et la nation, trois mouvemens dont les départs ont été successifs et les actions parallèles. Le premier, dirigé contre le principe de la concurrence, et déjà très avancé ; le second, contre celui de la liberté individuelle, n'ayant encore gagné que ce qui était nécessaire

aux succès du premier ; le troisième, contre la propriété privée, désignée sous le nom de capital ou d'instrument de production. Ce dernier mouvement n'a encore remporté qu'un avantage appréciable, — et peut-être éphémère, — par l'institution et l'application, dans un certain esprit, des lois sur l'arbitrage obligatoire auxquelles nous réservons un chapitre spécial.

Il est sans doute superflu de faire remarquer que cette classification des visées du parti socialiste australien a surtout pour objet d'en faciliter l'examen. Les deux premiers mouvemens, étroitement liés l'un à l'autre, constituent la préparation de la victoire du troisième. Tous trois n'ont qu'un but, celui que nous avons indiqué déjà et que nous avons trouvé, depuis 1904, inscrit dans les programmes du parti, le même enfin que poursuivent, avec plus d'ardeur et moins de méthode, les socialistes du vieux monde : le renversement de la société dite capitaliste.

III

Lorsque, en mai 1901, le premier Parlement fédéral commença ses travaux, il avait à accomplir une œuvre presque entièrement administrative. L'objet principal de la Constitution était en effet, de transférer au gouvernement du *Commonwealth* certaines attributions des gouvernemens des États, et non des moins importantes, puisqu'elles comprenaient les services des douanes, des postes et télégraphes, et de la défense. Aucun des autres sujets sur lesquels le Parlement était autorisé à légiférer ne réclamait d'urgentes réformes. Le programme de la première session devait donc consister dans l'unification des tarifs de douane des États, la fusion des services transférés, et la solution des problèmes d'ordre financier et judiciaire se rattachant à ces transformations. Afin d'abréger la période d'incertitude pendant laquelle les intérêts de la communauté auraient plus ou moins à souffrir, il était utile que ce travail fût terminé dans le plus bref délai possible.

Les bases sur lesquelles étaient établies les administrations dont le gouvernement fédéral prenait la charge différaient peu d'un État à un autre. Leur codification était relativement aisée. Quant aux tarifs de douane, la situation était tout autre. La Nouvelle-Galles du Sud vivait sous le régime du libre-échange depuis cinq ans et s'en montrait satisfaite. Les autres États avaient

toujours été protectionnistes. Puisqu'il était nécessaire de refondre ces systèmes en un tarif commun, le bon sens semblait indiquer un procédé rationnel. C'eût été de prendre pour chaque article la moyenne des tarifs des États, en la modifiant proportionnellement au mouvement d'importation, dans chaque État, de l'article considéré. Ainsi, les relations commerciales déjà établies n'eussent éprouvé qu'un minimum de perturbation.

En somme, la tâche du nouveau gouvernement était plus complexe que difficile. Elle devait s'accomplir d'autant mieux qu'on y introduirait moins de politique, et c'était le cas de se souvenir du vieux proverbe anglais : *One does not change the horses while crossing a stream.*

Cette manière de voir était trop simple, surtout trop modeste, pour être adoptée. Les incidens de la campagne électorale de mars 1901 n'avaient laissé aucun doute sur l'état d'esprit des futurs parlementaires fédéraux. Chacun se croyait chargé de créer une nation (*to build a nation*) et chacun entendait la créer selon ses vues. Les protectionnistes, certains d'être en majorité, avaient annoncé leur intention d'écraser leurs adversaires, désignés sous le vocable bizarre mais explicite de *revenue tariffists*. Dès l'ouverture du Parlement, de profondes divisions sur d'autres points s'étaient révélées entre les nouveaux élus. Le *labour party*, fidèle à sa tactique, fit savoir qu'il laissait à ses représentans toute liberté quant aux questions d'intérêt fiscal ou national, et que, désireux de conserver la balance du pouvoir entre les partis, il réservait son action pour renverser tout gouvernement qui refuserait d'obéir à « la volonté du peuple. » Cette déclaration n'eut pas la vertu de faire réfléchir les autres députés, qui cependant représentaient un peu aussi « la volonté du peuple, » et la première législature fut inaugurée sous ces peu rassurans auspices.

Le gouvernement n'apporta point de programme, — au sens usuel de ce mot, — mais une très longue liste des projets dont il avait l'intention de saisir le Parlement. Nous n'en détacherons que ceux auxquels s'intéressait le *labour party*. Ce furent d'ailleurs les seuls, — avec le tarif douanier, — qui firent l'objet de débats suivis. Notons incidemment que ce tarif ne fut présenté au Parlement qu'en octobre 1901 et ne fut voté qu'en septembre 1902. La plus urgente des mesures nécessitées par l'accomplissement de la Fédération avait demandé six mois de

préparation et onze mois de discussion. On s'était occupé, entre temps, de questions d'un ordre plus sensationnel.

Pendant cette première période, — nous l'avons dit plus haut, — le parti socialiste australien s'appliqua à battre en brèche le principe de la concurrence. Il fallait commencer, évidemment, par la concurrence du dehors. On aviserait plus tard à supprimer la concurrence intérieure. Les avantages que recueilleraient les ouvriers d'une campagne contre le commerce n'étaient pas très certains ; mais, n'ayant sur la puissance d'achat du numéraire et les conditions de stabilité des entreprises que des idées plutôt vagues, et considérant avant tout le chiffre des salaires, les chefs du parti eurent peu d'hésitations. Au surplus, l'isolement de l'Australie était nécessaire au succès des nouvelles expériences. A leur instigation, le gouvernement fédéral déposa trois projets de loi : le *Customs bill* (règlement du service des douanes), le *Post and Telegraph bill* (règlement sur le service des postes), et l'*Immigration restriction bill*, concernant l'immigration.

A première vue, on comprend que ce dernier projet put servir la politique du *labour party*, on s'explique moins comment il en pouvait être de même de simples règlemens sur les douanes et les postes. Ils la servirent cependant, et fort bien ; non par leurs conséquences directes, mais par l'impression produite au dehors. Ces projets de loi, en effet, n'étaient pas de simples règlemens. Ils jouèrent le rôle de ces détachemens d'avant-garde, audacieusement engagés, qui apprennent à l'ennemi que la guerre est déclarée, l'offensive décidée et le contact pris.

Voyons d'abord ce qu'était le *Customs bill*, devenu *Customs Act*, en vertu de l'assentiment royal, le 3 octobre 1901.

Le gouvernement fédéral avait réuni dans un même département ministériel le commerce et les douanes. Le service douanier étant fiscal, ses intérêts sont opposés à ceux du commerce. Il était donc inconséquent de les placer sous la même direction. Le choix de la personne chargée de ce département permet de supposer que cette erreur de principe ne fut pas tout à fait involontaire. Le titulaire de ce double portefeuille fut M. Kingston, qui le conserva jusqu'en juillet 1903. M. Kingston n'appartenait pas au *labour party*, non plus qu'aucun de ses collègues ; mais plus qu'aucun d'eux, il avait les sympathies des socialistes et les méritait. C'est sans doute pour justifier leur confiance qu'il se

hâta de présenter, sous le titre de *Customs bill*, un projet de règlement en 277 articles, résumant en un choix intelligent les dispositions les plus sévères des ordonnances de douanes, non seulement des États australiens, mais des pays où les tracasseries du fisc ont atteint les limites extrêmes.

Ce règlement édictait, pour de simples négligences, de lourdes pénalités, et prenait soin d'enlever aux Cours de justice le pouvoir de réduire au-dessous d'un minimum fixé les peines ou amendes encourues par les délinquans. Des instructions spéciales, destinées, — ainsi que le déclarait sir W. Macmillan au Parlement fédéral (1), — à maintenir les agens du service dans la crainte d'être désavoués et punis s'ils n'assuraient l'exécution la plus rigoureuse de la loi, laissaient d'ailleurs au ministre un pouvoir discrétionnaire sur la solution des affaires contentieuses.

Les deux années du ministère de M. Kingston furent deux années de lutte contre le commerce. Il y apporta une obstination dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire des négocians d'Australie. En tant que ministre des douanes, son désir d'obtenir de cette administration un maximum de rendement était légitime, à la condition toutefois de ne pas oublier que c'est le commerce qui nourrit la douane. Il l'oublia. Comme ministre du Commerce, il devait faciliter, protéger, encourager les transactions, surtout se renseigner, — il en avait besoin, — sur les nécessités pratiques, afin d'y satisfaire dans la mesure du possible. Mais il comprenait autrement sa mission. Dans sa pensée, le rôle du ministre du Commerce était de réglementer, contenir et discipliner le commerce. Il fut le ministre du moins de commerce possible. Croyant devoir défendre l'État contre les commerçans, il s'était armé pour cette bataille. Il la poursuivit avec une si consciencieuse résolution qu'il y ruina en moins de deux ans sa robuste santé.

Le commerce maritime, c'est-à-dire l'industrie des transports par mer, était plus désarmé que le simple négoce contre les rigueurs administratives. Les grandes maisons d'importation occupent un personnel nombreux, et les chefs de ces établissemens ont en mains de trop grands intérêts pour ne pas disposer d'une certaine influence; tandis que les compagnies maritimes

(1) Chambre des Représentans. Séance du 2 juin 1903.

ne sont représentées que par des agens. Leurs réclamations ne peuvent se faire jour jusque dans l'enceinte parlementaire. Les procédés dilatoires et les fins de non recevoir suffisent pour en avoir raison. On avait donc pris soin d'accumuler dans le *Customs bill* les dispositions qui avaient paru les plus efficaces pour gêner l'exploitation de ces compagnies et les exposer, en dépit de leur prudence, à de fréquentes contraventions. Ainsi fut créé un régime d'oppression que les journaux des grands ports d'Australie définirent en une expression caractéristique : *Harassing shipping*.

La plus originale de ces mesures fut celle concernant les *Ships'stores*, ou provisions de bord. Elle visait les compagnies postales de navigation, anglaises et étrangères, dont les bâtimens, venant d'Europe ou y retournant, ont à effectuer entre Fremantle (Australie Occidentale) et Sydney (Nouvelle-Galles du Sud) un parcours de 4 900 milles marins (aller et retour) (1), coupé par des relâches dans les principaux ports. Le *Customs bill* ordonnait que toutes les provisions, de bouche et autres, consommées à bord, seraient passibles des droits de douane, même en haute mer, depuis l'arrivée du bâtiment sur les côtes d'Australie jusqu'à son départ du dernier port d'Australie, en route pour l'Europe. Afin d'assurer la perception des droits, on avait imaginé de mettre ces provisions sous scellés à l'arrivée au premier port de relâche (Fremantle), pour ne les lever qu'au départ de ce même port, après que le bâtiment aurait achevé son voyage, aller et retour, sur les côtes du continent australien.

La rupture du sceau de la douane était, bien entendu, interdite ; en sorte que si un paquebot, ayant besoin de ses provisions, en cours de route, se permettait cette infraction, il était, dès son arrivée au prochain port de relâche, saisi, jugé et condamné à une forte amende.

Cette prétention dépassait la mesure tolérable : d'abord, parce qu'un droit à l'importation ne peut s'appliquer qu'à des marchandises importées, c'est-à-dire consommées dans le pays ou débarquées pour cet objet ; en second lieu, parce qu'un bâtiment naviguant en haute mer cesse d'être sous la juridiction des autorités douanières, à quelque titre que ce soit. La douane australienne pouvait, à la rigueur, réclamer le paiement des droits sur les

(1) 9 000 kilomètres.

provisions consommées dans les ports, mais les scellés apposés par elle n'avaient plus un caractère légal dès que le bâtiment était sorti des eaux territoriales. On a pu soutenir qu'un navire anglais les devait respecter, sous prétexte que la loi australienne est aussi loi britannique. En tout cas, cette loi était inapplicable aux navires étrangers en dehors des eaux australiennes, car il est de principe absolu qu'en haute mer, un bâtiment, quel qu'il soit, est soumis à la seule loi du pays dont il porte le pavillon.

La question des *Ships'stores* donna lieu à quantité de conflits, de discussions, de jugemens et de condamnations, et même à des « échanges de vues » diplomatiques (1). L'émotion se calma à la suite d'une transaction entre le gouvernement, représenté par le premier ministre, plus conciliant que M. Kingston, et les compagnies. Elle s'éteignit après que chacune des parties, en d'officieuses communications à la presse, eut démontré que c'était l'autre partie qui avait fait toutes les concessions. En réalité, les compagnies avaient cédé sur la question des droits et le gouvernement sur celle des scellés.

Ce n'étaient là que des escarmouches ; mais leur signification n'était que trop claire. L'intérêt fiscal n'eût pas suffi à expliquer ces rigueurs. Les droits perçus sur les *Ships'stores* consommés à la mer ne s'élevaient pas à 20 000 livres sterling, tandis que les revenus de la douane, pour l'année 1901-1902, dépassaient 7 600 000 livres. Ce n'était pas assurément en vue de ce mince résultat qu'on avait pris des dispositions aussi insolites et couru le risque d'ennuis sérieux, au cas où les puissances étrangères intéressées auraient porté plus d'attention à ces affaires. D'autre part, le nouveau règlement douanier, en inquiétant les commerçans et créant des difficultés entre eux et leurs correspondans d'Europe, ne pouvait manquer d'avoir un effet restrictif sur les importations et par conséquent sur les recettes de la douane. Au surplus, l'esprit qui avait dicté le *Customs bill* et présidait à son application, indiquait assez les intentions du gouvernement pour révéler à quelle pression il obéissait.

A ce premier avertissement, d'autres allaient succéder. Le *Post and Telegraph bill*, qui reçut l'assentiment royal le 16 novembre 1901, était, comme on devait s'y attendre, une compilation des règlemens postaux en vigueur dans les États avant

(1) Voir *The history of the Taxation of Ships'stores.* (*The commercial publishing C°*, Sydney, 1902.)

la Fédération. Il ne présenterait aucun intérêt politique si on n'y eût introduit une clause dont la conséquence a été de désorganiser pendant plus d'une année le service régulier des correspondances de l'Australie avec l'Europe. Par cette clause (article 16), le gouvernement du *Commonwealth* s'interdisait de subventionner un service postal à moins que la Compagnie soumissionnaire eût pris l'engagement de ne pas employer d'hommes de couleur sur ses paquebots. On sait que le personnel des bâtimens qui se rendent d'Europe en Orient par la Mer-Rouge et l'océan Indien comprend généralement des chauffeurs arabes et des domestiques indous. Interdire cet usage aux paquebots-poste des lignes d'Australie devait compromettre le renouvellement des contrats en cours, auxquels jusqu'alors l'Angleterre et les colonies australiennes avaient participé à frais communs. Ces contrats, en effet, n'ont pas été renouvelés à leurs échéances. Après de longs tâtonnemens, on a dû recourir, pour réorganiser le service postal entre les deux pays, à des expédiens dont l'avenir fera connaître les mérites.

Cet article 16 avait été imposé, cela va sans dire, par le *labour party*. Il est curieux de constater que son insertion dans la loi ne correspond à aucun intérêt appréciable. Les paquebots-poste ne recrutent en Australie aucune fraction de leurs équipages. Les hommes de couleur embarqués à leurs bords ne font donc pas concurrence à la main-d'œuvre locale. En outre, ces individus sont en grande majorité sujets britanniques, ce qui eût dû les recommander à la bienveillance des Australiens. Malgré les objections du gouvernement anglais qui refusa, de son côté, à s'engager dans des contrats postaux excluant *de plano* les gens de couleur, le parti pris des socialistes resta inébranlable. C'était un second avertissement. Le troisième devait être plus sérieux

IV

Il se présenta sous la forme de l'*Immigration restriction bill*, devenu loi du *Commonwealth* le 23 décembre 1901.

Les deux mots qui forment le titre de cette loi en indiquent bien l'objet, mais en adoucissent la portée. Il ne s'agissait pas seulement de restreindre l'immigration, déjà fort restreinte, mais de la supprimer, tout au moins de la décourager. Le problème était difficile à résoudre, car l'accès libre du territoire d'une na-

tion civilisée est un principe universellement admis. L'Angleterre, plus que tout autre pays, l'a respecté, et cette conception des devoirs de l'hospitalité internationale honore le caractère britannique. Les exceptions qui ont été faites, et le sont encore en certains pays et en certaines circonstances, n'ont pas infirmé la règle générale. En se décidant à n'en tenir aucun compte, les socialistes australiens se plaçaient, dans une certaine mesure, en dehors du droit des gens. A cette première difficulté s'en ajoutait une autre, d'un ordre plus positif. On voulait arrêter d'abord, et totalement, l'immigration des hommes de couleur. Il eût suffi de l'interdire purement et simplement ; la question était réglée. Mais l'Angleterre gouverne plus de 300 millions d'individus qui ne sont pas de race blanche, et, pour ce motif, le gouvernement britannique n'était pas disposé à approuver une mesure aussi radicale. Il fallait donc trouver une formule qui, plaçant le droit d'exclusion dans les mains du gouvernement, substituât le vague de l'arbitraire à la précision requise de tout texte légal. Voici celle qu'on découvrit (1) : « L'immigration dans le *Commonwealth* est interdite à toute personne qui, invitée par un fonctionnaire, ne parvient pas à écrire sous la dictée et à signer en présence de ce fonctionnaire, un passage de cinquante mots en une langue européenne *choisie par ce fonctionnaire* (art. 3). »

Cette disposition fut adoptée, votée, et le gouvernement anglais l'approuva. Elle est encore en vigueur et, de temps en temps, on en fait l'application. Cela s'appelle le *test*. On l'impose très rarement aux immigrans de race blanche, à l'encontre desquels on a spécifié d'autres moyens d'exclusion. Cependant, je l'ai vu appliquée à un sujet allemand, fils de père allemand, qui, en plus de sa langue nationale, parlait le français et l'anglais. Il ne réussit pas à faire une dictée en grec, fut, de ce chef, condamné à six mois de prison, puis expulsé et rapatrié en Allemagne peu de jours après sa condamnation.

On aurait pu s'en tenir là. Un recueil de dictées choisies, en russe, en polonais, en norvégien et en turc, eût suffi à l'exclusion de tout le monde, sauf de quelques éminens philologues. Mais le moindre inconvénient du procédé eût été de couvrir de

(1) Le gouvernement australien n'a eu le mérite, en cette circonstance, que de transporter, sur une scène beaucoup plus vaste, un subterfuge déjà usité dans de petites colonies britanniques. On trouve une formule analogue dans le code de Natal (1897).

ridicule le gouvernement australien si le *test* était devenu une formalité de pratique journalière, requise de tous les voyageurs débarquant dans le pays. On le garda donc comme en réserve, pour les cas exceptionnels, c'est-à-dire ceux où on désirerait couvrir un abus de pouvoir des apparences de la légalité. Même à l'égard des hommes de couleur, on se dispensa souvent du *test*. Considérés d'emblée comme immigrans prohibés, on les arrêta et on les rendit au bâtiment qui les avait amenés, après avoir infligé une amende au capitaine pour avoir introduit une brebis galeuse sur le sol du *Commonwealth*. On agit de même à l'égard des simples déserteurs, le capitaine étant supposé complice de la désertion. L'autorité de la justice vint parfois tempérer cette ardeur autocratique. A la suite de vives et inutiles réclamations, les tribunaux supérieurs furent saisis. Le 8 août 1902, la cour suprême de Sydney, sur appel de la Compagnie des Messageries maritimes, annula un jugement de la *Water police Court* condamnant le capitaine d'un paquebot de cette compagnie et ordonna la restitution de l'amende. Le motif de la cassation était que le déserteur, soi-disant immigrant prohibé, n'avait pas été invité à subir l'*educational test*.

La presse, tant à Londres qu'en Australie, fut à peu près unanime pour blâmer ces tracasseries ; mais, en ce qui concerne les gens de couleur, le but était atteint. Ils surent qu'on ne leur permettait pas d'aborder le territoire australien, et les compagnies de navigation le sachant également, refusèrent d'embarquer ceux qui voulaient en tenter l'aventure. Il n'y eut donc désormais que des passagers de race blanche sur les bâtimens se rendant en Australie.

En même temps, une loi spéciale, le *Pacific Islands labourers Act*, ordonnait le rapatriement, échelonné sur une période de cinq ans, des indigènes polynésiens qui travaillaient dans les plantations de cannes à sucre de Queensland. Cette industrie, alors florissante, a été presque ruinée dans les districts du nord de cet État où la main-d'œuvre blanche est incapable, en raison du climat, de remplacer le travail des Canaques (1).

Les partisans de la politique d'exclusion et de transportation

(1) En présence des vives réclamations des planteurs, et malgré l'octroi d'une forte prime à l'emploi des travailleurs de race blanche, il paraît impossible d'appliquer intégralement la loi. En avril 1906, il restait encore 5 000 travailleurs indigènes en Queensland, c'est-à-dire plus de la moitié de l'effectif de 1901.

ont invoqué pour sa défense la nécessité de maintenir en Australie la pureté de la race. L'excuse n'est pas sans valeur, en ce sens qu'elle eût pu justifier certaines précautions de police. Elle est insuffisante à rendre acceptable l'application stricte et absolue de la devise *White Australia*. En admettant que la préservation de la pureté de la race soit, pour la population australienne, un idéal auquel on ne saurait faire trop de sacrifices, on est surpris de trouver à l'origine du mouvement, insistant sans relâche en faveur de la plus grande sévérité, la fraction la moins idéaliste et la moins attachée aux intérêts généraux du pays. On se demande alors si une formule de noble apparence ne couvrirait pas des mobiles d'un intérêt immédiat; car, enfin, cette « pureté » ne devait pas être exposée à de fortes tentations. Les unions entre les gens des races anglo-saxonne et mongole, indoue ou mandchoue, ont toujours été fort rares. L'affinité mutuelle leur manque.

Il s'agirait donc plutôt de la crainte d'en envahissement pacifique et progressif, que pourrait suivre une attaque à main armée favorisée par l'existence, sur le sol australien, d'une population asiatique. Acceptons l'hypothèse, ou toute autre aussi vraisemblable. De deux choses l'une : ou la force d'expansion des peuples d'Extrême-Orient est assez grande pour mettre l'Australie en danger, — à supposer qu'elle excite violemment leur convoitise; — alors, ce danger ne pouvant que croître, ce ne sont pas les subtilités, déjà un peu chinoises, de l'*Immigration restriction Act* qui le pourront prévenir ni même retarder. Ou bien, ce qui est plus probable, l'Australie, consolidant sa vie nationale, développant ses ressources, accroissant sa population, organisant se défense, n'aura rien à craindre des Jaunes. En ce cas, à quoi bon ces précautions offensantes, et pourquoi ne pas leur laisser, au contraire, le soin des travaux pénibles, peu rémunérés, si déplaisans à l'Européen, surtout à l'Anglais, et que les Asiatiques, depuis tant de générations, accomplissent volontiers ? Une bonne police et quelques règlemens pratiques suffiraient pour que la nation recueille de leur présence des avantages sérieux sans avoir à en redouter les inconvéniens.

L'*Immigration restriction Act* contient la réponse à cette dernière question. Il donne à l'administration locale le pouvoir d'interdire l'accès de l'Australie à tout travailleur manuel, — et ceci s'adresse aux hommes de race blanche :

« L'immigration dans le *Commonwealth* est interdite à toute personne qui, dans l'opinion du ministre ou d'un fonctionnaire du service compétent (en l'espèce, du service des douanes), pourra vraisemblablement (*likely*) devenir à la charge du public ou d'une institution charitable.

« Elle est également interdite à toute personne ayant contracté un engagement pour travail manuel à exécuter dans le *Commonwealth;* à l'exception des ouvriers exemptés par le ministre à raison de leur spécialité demandée (*required*) en Australie (art. 3, § *b* et *g*). »

Le désir de conserver la pureté de la race est assurément étranger à la rédaction de ces deux paragraphes qui se complètent l'un l'autre à merveille. Tout ouvrier se rendant en Australie y arrive avec un engagement ou sans engagement. S'il n'a pas d'engagement (à moins qu'il n'apporte avec lui une somme ronde, cas improbable), il a de grandes chances de se trouver bientôt sans ressources : d'où, application du premier paragraphe, et expulsion. S'il a un engagement comme ouvrier ordinaire, application du second paragraphe, et expulsion. Enfin, s'il est ouvrier de spécialité, et porteur d'un contrat établissant ce fait, il peut obtenir une exemption ; mais seulement si, « dans l'opinion du ministre, » il n'y a pas en Australie d'ouvriers disponibles de la même spécialité.

Cette singulière interprétation est celle que le gouvernement de sir Edm. Barton adopta quand, en décembre 1902, six ouvriers chapeliers anglais, venant d'Angleterre sur paquebot anglais, et munis d'un contrat signé par un industriel australien, voulurent débarquer à Sydney. On leur défendit de mettre le pied à terre et on les invita à retourner dans leur pays. Le gouvernement eut, en cette occasion, une très mauvaise presse. Les journaux du *labour party* le sommaient de rester inflexible, mais l'opinion publique était manifestement contre lui. Des télégrammes de Londres annonçaient que cet incident faisait une impression déplorable en Angleterre (1). Le ministère céda. Il couvrit sa retraite en déclarant qu'après une minutieuse enquête, il était établi qu'on ne pouvait pas se procurer en Australie la main-d'œuvre nécessaire au travail pour lequel ces ouvriers étaient engagés. Leur détention à bord avait duré une semaine.

(1) *Commonwealth of Australia. Parliamentary papers*, 1903, vol. II.

La loi australienne sur l'immigration a donc élevé autour du pays une barrière infranchissable à toute personne de race blanche ou noire se présentant comme travailleur manuel, et à toute personne, non de race blanche, à quelque titre qu'elle se présente. Par la clause concernant les ouvriers pourvus d'un contrat de travail, la loi annule cet engagement en ne permettant pas qu'il soit exécuté, ce qui constitue une atteinte directe à la liberté individuelle du patron et de l'ouvrier qui ont signé l'engagement.

Le gouvernement du *Commonwealth* a répondu aux critiques formulées de toutes parts contre cette étrange législation en cherchant à démontrer qu'elles étaient fort exagérées. En fait, disait-il, l'administration appliquait la loi avec mesure, les immigrans de race blanche n'étaient presque jamais soumis à l'épreuve du *test*, et le nombre des ouvriers auxquels l'autorisation de débarquer avait été refusée était insignifiant. Ces assertions étaient exactes. Les statistiques prouvent que très peu de personnes, surtout depuis l'année 1903, ont eu à subir les rigueurs de la loi sur l'immigration ; mais ce résultat n'est dû qu'à la sévérité de la loi, et l'argument de ses défenseurs se retourne contre eux. Par les correspondances d'Australie, par la voix de la presse d'Angleterre et du continent, par les rapports consulaires, la substance de cette loi, dès les premiers mois de l'année 1902, a été connue dans le monde entier. La réputation de l'Australie a été faite, en sorte que si on a eu peu d'expulsions à prononcer, c'est parce que presque personne ne s'est présenté. Sauf un nombre infime d'exceptions, l'Australie n'a reçu, depuis la promulgation de l'*Immigration restriction Act*, que des voyageurs, des touristes, des hommes d'affaires venant régler des questions d'intérêts, mais point d'immigrans au sens usuel et ordinaire de ce mot.

Le parti qui a voulu et réalisé l'isolement de l'Australie ne tient pas à provoquer des exclusions. Il lui suffit que les travailleurs du dehors ne se mettent pas dans le cas de se faire exclure, autrement dit restent chez eux ou cherchent fortune ailleurs qu'en Australie. Ainsi la loi, même administrée avec discrétion, a rempli son objet, à l'égard des blancs aussi bien que des noirs et des jaunes. Elle en a rempli un autre, pour ainsi dire éventuel. Ce fut de mettre aux mains du gouvernement un instrument solide, une machine souple et bien conditionnée pouvant,

selon les circonstances, fonctionner à haute ou basse pression. Les socialistes ont prévu que le gouvernement fédéral ne serait peut-être pas toujours opportuniste, et que, s'ils venaient à occuper le pouvoir, l'opinion publique étant devenue un peu plus « avancée, » il leur serait agréable de trouver à leur disposition, pour supprimer radicalement les compétitions extérieures, une loi toute faite et si bien faite.

V

Les lois sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers occupent une place d'honneur dans la législation socialiste australienne. Il s'agit de l'arbitrage obligatoire, non accepté de commun accord, mais demandé par l'une des parties et imposé à l'autre.

En principe, cet arbitrage, en créant à un propriétaire des obligations qui ne dérivent pas des engagemens qu'il a consentis, constitue une dérogation au respect des droits inhérens à la propriété. Il atteint aussi la liberté individuelle, en modifiant les termes des contrats existans, hors de la volonté des contractans, ou en fixant les termes des contrats à intervenir entre eux. La suppression, — ou la suspension pendant une certaine période, — du droit de grève pour les ouvriers et de celui de fermeture des ateliers pour les patrons (qui figure dans la législation australienne) est une restriction de plus à cette liberté.

Ces considérations ne suffiraient pas à justifier, avant tout examen, la condamnation du principe de l'arbitrage obligatoire ni l'application qui en est faite en Australie. Elles établissent seulement que la défense d'un intérêt national et important doit pouvoir être invoquée en faveur de telles dérogations, et que la loi qui les édicte les doit limiter à la sauvegarde de cet intérêt. Nous allons rechercher si le type de législation adopté en Australie présente à cet égard des garanties satisfaisantes.

D'après la Constitution, le Parlement fédéral peut légiférer sur la conciliation et l'arbitrage pour prévenir et régler les conflits industriels s'étendant « au delà des limites de l'un des États fédérés. » Ces conflits sont fort rares. Cependant, sous la pression du *labour party*, le Parlement a voté une loi à cet effet. Son application est toute récente et son texte presque identique à celui de la loi de la Nouvelle-Galles du Sud. Celle-ci fonctionnant

depuis 1902, nous la prendrons pour base de nos observations (1).

L'économie de l'*Industrial arbitration Act* de la Nouvelle-Galles du Sud repose sur la constitution légale et l'enregistrement des *Industrial Unions*, ou syndicats, de patrons, d'une part, et d'ouvriers, d'autre part. L'*Act* leur concède une personnalité civile, en en réduisant les responsabilités aux obligations encourues du fait de la loi d'arbitrage. A partir du moment où ces *Unions* ont reçu le certificat d'incorporation (qui leur serait retiré si elles manquaient aux prescriptions légales), elles ont le droit de contracter pour des travaux industriels, soit entre elles, soit avec un patron quelconque. L'industriel employant plus de 50 personnes peut d'ailleurs se faire enregistrer comme formant une *Union* à lui seul.

Ayant ainsi donné un maximum de consistance à l'organisation ouvrière et à l'organisation patronale, le législateur s'est appliqué à écarter les réclamations individuelles afin de laisser les *Unions* seules en présence de la justice.

Une instance ne peut être introduite devant la Cour d'arbitrage que par une *Union* enregistrée, quoique tous les patrons soient justiciables de cette Cour. Pendant le temps nécessaire à cette introduction, et pendant la durée de l'instance, toute grève et toute fermeture des ateliers sont interdites, ainsi que toute tentative ou incitation à cet effet. La Cour, formée d'un juge inamovible, nommé par le gouvernement, et assisté de deux assesseurs permanens, désignés, l'un par les *Unions* des ouvriers, l'autre par celles des patrons, possède les pouvoirs d'investigation les plus étendus; elle statue sur toutes les questions qui lui sont soumises, à la simple majorité, et en dernier ressort. Ses sentences sont immédiatement exécutoires. Les biens et propriétés des *Unions* peuvent être saisis pour assurer cette exécution, le maximum de responsabilité personnelle de chaque membre, en cas d'insuffisance desdits biens, étant fixé à dix livres sterling.

L'ensemble de ces dispositions est ingénieux, et l'interdiction de cessation du travail, tant aux patrons qu'aux ouvriers, comporte, si elle est efficace, des avantages assez considérables pour que la présomption s'établisse tout de suite en faveur de la loi. Cependant, presque aussitôt, des objections apparaissent, et

(1) La loi de la Nouvelle-Galles du Sud sur l'arbitrage est inspirée par la loi de la Nouvelle-Zélande (1894) dont elle a emprunté le mécanisme.

la première est celle-ci : lorsque la Cour d'arbitrage aura fixé le salaire des ouvriers de telle catégorie, employés dans telle usine, quel sera le salaire des ouvriers de la même catégorie dans une autre usine de la même industrie? S'il est inférieur à celui que la Cour a fixé, les ouvriers de la seconde usine, auxquels on continuera à payer ce salaire inférieur, en demanderont le relèvement; dans le cas contraire, ce seront les patrons qui s'adresseront à la Cour, afin de bénéficier de la première sentence; et successivement, il en sera de même pour toutes les usines appartenant à cette industrie.

La loi a prévu cette difficulté. Elle autorise la Cour à rendre applicable, sur tout le territoire de l'État ou sur une partie de ce territoire, les sentences qu'elle prononce intéressant une industrie déterminée. Cela s'appelle le *Common rule*. Le remède est pire que le mal. Le *Common rule* supprime la nécessité de rendre un grand nombre de sentences se rapportant à des cas à peu près semblables, mais il fausse l'esprit de la loi, dont le seul objet était de régler des conflits. L'application du *Common rule* tend à unifier rigoureusement les conditions du travail, alors que celles-ci, selon les localités, les fluctuations du marché, le degré de prospérité des entreprises, réclament, au contraire, un minimum d'élasticité. Par le *Common rule*, la Cour d'arbitrage a été amenée à sortir de son rôle pour devenir le régulateur de toutes les industries du pays. Substituant dès lors son autorité à celle des chefs des établissemens industriels, glissant à la réglementation des détails techniques, elle s'est bientôt trouvée en présence d'une responsabilité trop lourde. Dans le plus grand nombre des cas, les voix des assesseurs, représentant des intérêts opposés, s'annulaient réciproquement. Cette responsabilité s'est donc concentrée sur le président; et celui-ci, malgré ses capacités professionnelles et l'assistance des experts, n'a pas tardé à s'apercevoir de l'extrême difficulté de sa tâche. Il était en même temps débordé par la croissante accumulation des affaires (1).

Les auteurs de l'*Industrial arbitration Act*, en effet, n'avaient pas institué de préliminaires de conciliation.

(1) Un relevé officiel, de septembre 1905, constate qu'à cette date 73 instances attendaient leur tour au greffe de la Cour d'arbitrage de Sydney. Dans ce nombre n'étaient pas comprises les affaires en recouvrement d'amendes prononcées pour non-exécution des sentences arbitrales.

On ne saurait les en blâmer, car les expériences faites en Nouvelle-Zélande, en Victoria, dans l'Australie méridionale, et même dans la Nouvelle-Galles du Sud, en avaient démontré l'inutilité. Mais ils avaient commis une erreur en ne limitant pas la juridiction de la Cour d'arbitrage. Ils n'avaient pas prévu que les présidens, secrétaires, et les membres les plus actifs des *Unions* d'ouvriers, rivaliseraient de zèle et, trop empressés à faire valoir l'utilité de leurs services, déféreraient à la Cour une quantité de petites disputes qui auraient été arrangées à l'amiable, — peut-être mieux, — si on n'avait pas eu d'autre moyen de les terminer.

On s'était trompé également sur l'effet que devait produire dans l'esprit des ouvriers l'institution d'un tribunal aisément accessible, tout-puissant, et dont la bienveillance, avec une ombre de partialité, leur serait sans doute acquise, puisqu'il avait été créé à l'instigation des représentans de leur classe. La tentation d'y avoir recours, même pour d'insignifians motifs, ne pouvait manquer d'être assez vive, et l'instrument de pacification risquait de se transformer en menace permanente et ferment d'hostilité contre les patrons.

Enfin, les promoteurs de la loi n'avaient pas vu, — ou n'avaient pas voulu voir, — qu'une arrière-pensée toute politique se dissimulait sous le prétexte d'améliorer les relations entre le capital et le travail; et que le but, quoique non avoué, du *labour party*, était, en enlevant à l'industrie la possibilité de réaliser les bénéfices nécessaires à son expansion, de préparer et de faciliter l'accaparement progressif des diverses branches d'industrie par l'État.

Une des dispositions de la loi d'arbitrage dont les conséquences ont été les plus fâcheuses, est celle qui est connue sous le nom de *Preference to Unionists*. Elle autorise la Cour à décider que, dans une industrie déterminée, les patrons devront, lors de l'embauchage, donner la préférence aux ouvriers membres des *Unions* sur les autres ouvriers, et à définir dans quels cas un patron serait autorisé à donner du travail à un ouvrier ne faisant pas partie d'une *Union*. Il y a là une atteinte presque brutale à la liberté individuelle et à la liberté du travail. Mais cette clause, conséquente d'ailleurs avec le principe initial de la loi, a un défaut plus grave, celui d'être inhumaine. Un ouvrier, — et cela ne s'est vu que trop souvent), — soit parce qu'il n'est pas en

mesure de payer le droit d'entrée et la cotisation, soit parce qu'on le trouve peu capable, ou simplement parce que l'*Union* des ouvriers de sa profession considère le nombre des membres déjà inscrits comme suffisant, n'est pas admis dans cette *Union*. Alors il n'y a point de travail pour lui; ni au salaire minimum fixé par la Cour, parce que les *Unionists* ont pris, par droit de préférence, les places vacantes; ni à un salaire inférieur, parce que le *Common rule* ne permet à aucun patron d'employer cet ouvrier à un salaire inférieur.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, où la proportion des *Unionists* au nombre total des travailleurs manuels est plus forte que dans les autres États et qu'en Nouvelle-Zélande, elle n'est cependant que d'un tiers, et croît lentement. La loi d'arbitrage a donc eu pour effet, — par la clause de préférence, — de créer une aristocratie du travail. Il est superflu d'ajouter que cette aristocratie possède la direction du pouvoir politique du *labour party*.

Si précieux que soit le résultat obtenu par la suppression des grèves, on l'aurait donc payé cher. Il reste à dire si on l'a obtenu.

On n'a constaté dans la Nouvelle-Galles du Sud que fort peu de grèves depuis la mise en vigueur de l'*Industrial arbitration Act*, et la Cour d'arbitrage a rendu des sentences dans un grand nombre de cas qui auraient pu donner naissance à des grèves. Il n'est donc pas contestable que la loi, à ce point de vue, ait été utile. Ce qui est contestable, c'est la mesure de cette utilité. Combien, parmi des conflits réglés par la Cour, eussent entraîné une grève si la Cour n'avait pas existé? Combien eussent été terminés par un accord entre les parties? Les solutions données par la Cour ont-elles été plus pratiques ou plus judicieuses que celles qui auraient résulté de ces règlemens à l'amiable? Personne ne peut répondre à ces questions. On peut seulement dire avec certitude, en empruntant les paroles de sir Frederick Darley, *Chief Justice* de la Nouvelle-Galles du Sud : « L'*Industrial arbitration Act* a produit une quantité considérable et vraiment alarmante de procès, qui ont eux-mêmes causé un sentiment d'antagonisme et de mauvais vouloir entre les industriels et les ouvriers et les ont partagés en deux camps ennemis (1). »

Nous ne connaissons qu'un cas où la Cour d'arbitrage ait

(1) Audience de la Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud, 25 mai 1904.

été saisie d'un conflit pouvant entraîner de graves conséquences. Ce fut, en janvier 1905, lorsque les propriétaires des mines du bassin houiller de Newcastle (Nouvelle-Galles du Sud) mirent en vigueur un tarif réduisant d'environ 10 pour 100 le salaire de leurs ouvriers. Cette réduction était imposée par la baisse persistante du cours du charbon, et notification en avait été donnée au personnel deux mois auparavant. La Fédération des mineurs en appela à la Cour d'arbitrage, qui lui donna tort. Les mineurs acceptèrent la décision de la Cour, mais les rouleurs (*wheelers*), qui ne faisaient pas partie de la Fédération des mineurs, refusèrent de travailler aux conditions nouvelles et, le 3 janvier, se mirent en grève. Il eût été facile de les remplacer par des ouvriers mineurs si ceux-ci y avaient consenti, mais ils déclinèrent la proposition qui leur en fut faite. Le 4 janvier, environ 300 rouleurs et 4 000 mineurs étaient inactifs, et l'exploitation était arrêtée dans les puits de onze compagnies, représentant à peu près la moitié du bassin houiller. La Cour d'arbitrage, à la requête des patrons, ordonna la reprise du travail. Les grévistes ne tinrent aucun compte de cette nouvelle sentence. Il y eut un semblant de poursuites qui traîna en longueur. Le syndicat des mineurs n'offrait pas de surface quant au recouvrement des amendes, et les *wheelers* n'étaient pas constitués en *Union*. On ne pouvait songer à incarcérer 4 000 individus, et la reprise du travail, en tout cas, n'en eût pas été plus facile. Enfin, les ouvriers mineurs décidèrent leurs camarades à reprendre le travail aux conditions notifiées par les compagnies de mines. La grève avait duré vingt-trois jours, les grévistes avaient perdu 700 000 à 800 000 francs de salaires, la loi avait été publiquement bafouée, et la Cour d'arbitrage avait fonctionné dans le vide.

Sur une échelle beaucoup moindre, l'année précédente, un fait analogue s'était produit dans le district de Teralba (également du district de Newcastle). Les ouvriers de deux des mines de ce bassin s'étaient mis en grève, en violation d'une sentence de la Cour d'arbitrage, et il n'y avait pas eu de sanction.

On voit, par ce qui précède, que si la loi sur l'arbitrage industriel, telle qu'elle existe en Australie, a diminué le nombre des grèves, il est difficile d'indiquer dans quelle proportion. L'expérience de son fonctionnement démontre seulement que cette loi n'a qu'une assez faible autorité en présence de mouvemens grévistes importans, pouvant compromettre un intérêt na

tional, et qu'elle est dépourvue, du moins à l'égard des ouvriers, des sanctions nécessaires au respect de cette autorité.

VI

Pour compléter cet aperçu sommaire du mouvement socialiste en Australie, il serait utile de donner quelques détails sur les projets du *labour party* en faveur de la nationalisation du sol, des exploitations minières, et de certaines autres industries, sur les procédés financiers qu'il a suggérés afin de mettre à la disposition de l'État les ressources nécessaires à ces nouvelles expériences, enfin sur son attitude dans la question de l'impérialisme britannique et dans celle des relations de l'Australie avec les pays étrangers. Ces développemens m'entraîneraient hors des limites dans lesquelles je me dois tenir. J'indiquerai seulement, autant qu'une impartiale observation le peut permettre, ce que la situation actuelle du socialisme en Australie laisse augurer de son avenir.

Cet avenir ne dépend pas seulement de la direction donnée à la politique du *labour party*. La facilité avec laquelle il a pu exercer et exerce encore une influence considérable sur le gouvernement du pays, les faibles résistances qu'il a rencontrées, sont d'insuffisantes garanties de ses progrès futurs.

Dans une période de dépression (1893-1902), on a attribué au *labour party* le marasme des affaires et la baisse du crédit; dans une période de relèvement (1902-1906), le *labour party* s'est attribué le mérite de l'accroissement de la prospérité générale. Ce sont là des assertions, non seulement hypothétiques, mais erronées.

Il y a en Australie un facteur de la richesse publique dont l'importance est bien au-dessus des agitations politiques, de la sagacité des gouvernemens et de l'influence des partis. Ce facteur, c'est la pluie. L'Australie est, avant tout et pour longtemps, pastorale et agricole. Pendant les huit années qui ont précédé 1903, et surtout pendant la seconde moitié de cette période, la sécheresse a désolé le pays. Son troupeau de moutons, de plus de 100 millions de têtes, a été réduit à 55 millions, et les récoltes des céréales ont donné de déplorables rendemens. En de telles circonstances, et en quelque pays que ce soit, les mécontens deviennent nombreux et remuans. Leur intervention

n'apporte point de soulagement à la misère publique, elle retarde plutôt qu'elle n'avance la fin de la crise, mais n'est pas responsable du mauvais état des affaires.

Depuis 1903, quatre excellentes années se sont succédé en Australie. Les industries pastorales et agricoles ont retrouvé leur ancienne prospérité. En 1902-1903, il avait fallu importer 5 millions d'hectolitres de blé pour compenser l'insuffisance de la récolte; en 1905-1906, on avait un excédent de 14 millions d'hectolitres, le nombre des moutons s'était accru de 22 millions, et l'exportation des laines relevée presque au niveau des bonnes années d'autrefois.

L'activité et les progrès du mouvement socialiste se sont développés, puis ralentis, sous l'influence de ces changemens économiques dont les phénomènes météorologiques étaient les causes dominantes. Pour la période actuelle, le ralentissement est sensible. On n'a encore touché que d'une main discrète aux lois restrictives dont il a été question plus haut, mais on y a touché. L'opinion publique s'est prononcée en faveur d'une reprise de l'immigration, et le gouvernement a cédé à cette pression. L'exclusion des hommes de couleur reste à la mode autant que par le passé : cependant, on fait des concessions aux Japonais, et on commence à se demander si la présence de travailleurs agricoles du midi de l'Europe ne serait pas utile dans un pays dont le climat moyen est analogue à celui de l'Italie péninsulaire.

Le *labour party*, aux élections des Parlemens des États, notamment en Australie occidentale, en Queensland, dans la Nouvelle-Galles du Sud, a subi de sérieuses défaites. Enfin, sa belle et rigide discipline paraît faiblir, et on parle d'une scission pouvant compromettre son succès aux prochaines élections générales du *Commonwealth*.

Aussi, le gouvernement fédéral, sous la direction ondoyante, mais avisée, de M. Deakin, paraît-il s'intéresser davantage aux affaires sérieuses et se permettre, à l'égard du *labour party*, des libertés d'appréciation que celui-ci n'eût pas tolérées au temps de sa toute-puissance. Le bon sens de la population a sans doute une part dans cette apparence d'orientation nouvelle; mais la véritable cause n'en est autre que la pluie, la bonne et copieuse *soaking rain* que tout Australien voit tomber avec joie, et qui depuis quatre ans, aux saisons de printemps et d'automne, s'est généreusement répandue sur le sol altéré du pays.

D'autres années de sécheresse viendront, provoquant de nouveau les déceptions, accroissant une fois de plus le nombre des mécontens, grossissant la foule exigeante des *unemployed;* et le *labour party* en profitera. Doit-on prévoir, après que de bonnes années auront à leur tour remplacé les mauvaises, et ainsi de suite, que durant ces alternances, le socialisme se sera plus solidement implanté en Australie ? Toute conjecture à ce sujet ne peut être que hasardeuse. S'il fallait pourtant se prononcer, je le ferais dans le sens de la négative.

Les circonstances qui ont favorisé le développement du socialisme aux antipodes résultaient des conditions de la première période de colonisation, et ne se reproduiront plus. Le caractère australien est éminemment positif ; or, au point de vue positif, l'application des théories, même seulement des méthodes socialistes, est plutôt inquiétante. L'attrait de ces théories, leur puissance de rayonnement, résident dans leur apparence humanitaire, dans la promesse de redressement des injustices sociales, dans l'exaltation d'un sentiment de fraternité universelle, tout au moins de fraternité entre les pauvres. C'est par l'exposé de ces séduisantes conceptions de morale supérieure, s'harmonisant avec l'espoir de la réalisation prochaine d'un idéal d'égalité, que l'esprit des foules est frappé et leur sens pratique aboli.

Les Australiens ne sont pas insensibles à des considérations d'un ordre aussi élevé, mais l'intérêt qu'ils y prennent ne saurait atteindre à l'enthousiasme. L'esprit insulaire de la race concourt avec l'isolement géographique pour les tenir à l'écart de l'internationalisme, et le socialisme ne peut espérer arriver à ses fins qu'à la condition d'être international. Ils ont donc peu de confiance dans le succès définitif des combinaisons politiques du *labour party*. La majorité du pays s'est prêtée à des expériences, parce qu'on ne lui a montré chaque jour que le programme du lendemain, et en se disant qu'après tout, on ne la mènerait pas bien loin. Un peu par ignorance, beaucoup par insouciance, elle a laissé faire. Depuis qu'on lui a dit où on voulait la mener, sa défiance est en éveil. On la trouvera probablement rétive à se laisser entraîner plus avant.

BIARD D'AUNET.

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

LE GRAND OPÉRA FRANÇAIS

Je ne sais pas une partition plus belle, et qui me soit plus chère, que ma vieille partition des *Huguenots*. Sa reliure est de maroquin vert, avec des filets et des tranches dorées. Sur la garde de moire, au-dessus d'une date déjà lointaine et qui dépasse le chiffre de mes années, je regarde parfois, avec une filiale piété, deux lettres entrelacées et pâlies. *Les Huguenots* jadis, — à cause du duo du quatrième acte sans doute, — étaient, comme *Tristan* peut-être aujourd'hui, le don que se faisaient les fiancés, quand l'amour de la musique se mêlait à leur amour. Et je n'ai qu'à tourner les feuillets jaunis, pour sentir se ranimer, après mes premières tendresses, mes admirations premières. Je revois, à la lueur mourante des flambeaux, Valentine échevelée et traînant sur les pas de Raoul, héroïquement fugitif, la blancheur de ses voiles. Autour de ces deux figures et comme à leur appel, d'autres peu à peu se rassemblent, ou plutôt elles leur succèdent. Au fond du théâtre, d'un théâtre où reviennent des ombres, Masaniello berce en chantant le triste sommeil de sa sœur. Guillaume passe, l'arbalète sur l'épaule, et jette sa réplique farouche à l'insouciante barcarolle du pêcheur. La scène change et, dans leur cloître en ruines, les pâles nonnes sortent de leurs tombeaux. Puis de nouveaux décors surgissent, que peuplent des figures nouvelles. Au fond de son pauvre logis,

un vieillard d'Israël célèbre une Pâque furtive. Bientôt la cathédrale de Münster ouvre ses nefs immenses au cortège du couronnement, et, sur le front, qu'il osa courber, de sa mère, le prophète anabaptiste étend ses mains impies. Enfin, d'autres architectures s'élèvent : temples bizarres, entrevus à travers les palmes et tout retentissans d'étranges incantations. Un brahmine à la tiare d'or bénit de royales épousailles. Mais elles ont un lendemain funeste et déjà, sous l'arbre aux grappes de pourpre, la sombre et magnanime épousée vient chercher l'oubli, le sommeil et la mort.

« Ils ne chantent plus ! » C'est ainsi qu'on parle maintenant, — et vous savez avec quel mépris ! — de tant de héros et d'héroïnes d'autrefois : de Raoul et de Valentine, de Bertram et d'Alice, de Guillaume et d'Éléazar, de Fidès et de Selika. Sur la scène en effet, sur la scène visible et réelle, ils rompent rarement le silence que, depuis quinze années, leur impose un maître impérieux et jaloux. Mais dans l'ordre idéal, éternel, « ils chantent encore. » Et si d'autres voix, plus anciennes ou plus jeunes même, nous paraissent plus pures et surtout plus profondes que leurs voix, celles-ci pourtant furent trop humaines, trop pathétiques, pour que jamais elles se taisent, et pour qu'on refuse ou qu'on dédaigne jamais de les entendre. Nous vous proposons de les écouter aujourd'hui.

I

Le « grand opéra français, » c'est l'opéra dont un de nos musiciens, Auber, nous a donné le premier et très imparfait exemplaire. Un Italien, Rossini, et Meyerbeer, un Allemand, en ont créé chez nous, pour nous et selon nous, les chefs-d'œuvre. Le second tiers, à peu près, du siècle dernier en a vu l'apparition et tout de suite la gloire. Voilà pour l'origine et pour le « moment, » ou l'époque, du genre. Et voici pour ses caractères : le « grand opéra français, » c'est avant tout de la musique de théâtre, de la musique de drame, de drame historique et pittoresque, et de la musique à grand spectacle. Mais quelquefois, beaucoup plus et beaucoup plus souvent qu'on n'affecte aujourd'hui de le croire, c'est aussi de la musique tout court, ou de la musique pure.

Entre la tragédie de Gluck, de Méhul ensuite, et le grand opéra français, l'œuvre de Spontini peut servir d'intermédiaire

Pour aller d'*Alceste* ou des deux *Iphigénies*, voire de *Joseph*, à *la Muette de Portici* et à *Guillaume Tell*, il faut passer par *la Vestale*, par *Fernand Cortez* et par *Olympie*. Aussi bien c'est une assez belle route, et, çà et là, presque royale. Tandis que *la Vestale* et *Olympie* représentent en quelque sorte l'adieu de la musique de théâtre à l'antiquité, si longtemps sujet ou matière de ses chefs-d'œuvre, *Cortez* marque l'apparition du goût historique et pittoresque dans le drame musical. Le scénario de la pièce est déjà taillé sur le patron des futurs opéras. Déjà le « poète » de *Cortez*, qui sera dans quelque vingt ans un de ceux de *Guillaume Tell*, l'académicien de Jouy, s'exprime dans le langage du répertoire prochain. Oyez plutôt ce quatrain, que chantent en marchant à l'assaut, sur un air de pas redoublé, les régimens espagnols :

Pour enflammer notre audace guerrière,
C'est Mexico qui s'offre à nos regards.
Sur ces rochers, impuissante barrière,
Portons l'airain qui brise les remparts.

Enfin la musique elle-même évolue vers le style d'opéra. Elle cherche, en un sujet hispano-mexicain, à se donner des allures, des couleurs exotiques (voyez l'étonnant défilé des « Indiens Tlascaltètes, auxiliaires des Espagnols »). Si tel chœur de meurtriers rappelle encore le chœur des Scythes d'*Iphigénie en Tauride*, le Rossini du second acte de *Guillaume Tell* et le Meyerbeer du troisième acte du *Prophète* s'annoncent, pour ainsi dire, et, de loin, se laissent entrevoir dans la belle scène des soldats révoltés.

Après le demi-succès d'*Olympie*, que ne put sauver la magnificence du spectacle, Spontini quitta Paris pour Berlin, où le roi de Prusse l'appelait à la direction générale de sa musique. Rossini parut alors en France. Nommé directeur du Théâtre-Italien de Paris, il le resta peu d'années. « Inspecteur du chant, » il ne sut jamais au juste quelle était la nature de ses fonctions. « Il savait mieux à quoi l'engageait son autre titre de compositeur du Roi (1). » Afin de s'en rendre digne, et sentant la nécessité d'adapter, sans l'y sacrifier, son génie musical au goût dramatique du pays dont il devenait l'hôte, il résolut de retoucher, d'amplifier pour nous, à la française, deux de ses ouvrages ita-

(1) *Rossini*, par M. Lionel Dauriac dans la collection des *Musiciens célèbres* Paris, Henri Laurens

liens. On sait comment il y réussit et quel fut, à l'Opéra, le 9 octobre 1826 et le 26 mars 1827, le succès du *Siège de Corinthe* (l'ancien *Maometto Secondo*) et de *Mosé* devenu *Moïse*.

C'est ici l'une des communications les plus heureuses, l'un des plus glorieux échanges qui jamais se soient opérés entre la musique italienne et la nôtre. Il commence avec *le Siège de Corinthe* et *Moïse; Guillaume Tell* bientôt le consommera.

Tous les élémens étaient préparés. Auber eut l'esprit et le talent de les réunir. *La Muette de Portici* (1828) sembla réaliser du premier coup la forme ou le type accompli du genre nouveau. Mais justement parce qu'Auber ne possédait guère autre chose que du talent et de l'esprit, elle n'en fut en réalité que la formule extérieure, l'armature ou le cadre encore vide. C'est à *Guillaume Tell* (1829), puis aux ouvrages de Meyerbeer et parfois même d'Halévy, qu'il était réservé de le remplir.

II

Ils le remplirent avec magnificence. « L'ébauche d'un grand spectacle, » a-t-on dit, au XVIIe siècle, de l'opéra français. Il en a, dès l'origine, été beaucoup plus que l'ébauche et c'est l'un des caractères du genre, de n'avoir jamais rien épargné pour le plaisir des yeux. Faut-il rappeler jusqu'où se porta, s'égara même, au XVIIe et au XVIIIe siècle, le luxe « de la décoration, l'ingéniosité des machines, » l'élégance et l'agrément des « entrées, » des divertissemens et des ballets ! De tous les opéras de Quinault et Lully, *Phaéton* paraît avoir été le plus admiré, sinon le plus admirable, et le plus populaire. Il se joua pendant huit mois de suite. Or, si nous en croyons un historien digne de foi, l'on y entendait peu de chose. Mais que n'y voyait-on pas ! C'est Protée qui sort de la mer, « conduisant les troupeaux de Neptune et accompagné d'une troupe de dieux marins, dont une partie fait un concert d'instrumens et l'autre partie danse. » Plus loin, « il se transforme en lion, en arbre, en fontaine, en monstre marin et en flamme. » Les portes du temple d'Isis s'ouvrent et « ce lieu, qui avait paru magnifique, n'est plus qu'un gouffre effroyable qui vomit des flammes et d'où sortent des furies et des fantômes terribles, qui menacent et effraient l'assemblée. Enfin Phaéton, assis sur le char du Soleil, s'élève sur l'horizon. La

terre, consumée, apparaît et supplie Jupiter; la foudre tombe et le héros est précipité des cieux (1). »

A cette somptueuse tradition, le siècle suivant ne se montra pas infidèle. En 1702, l'auteur d'un *Parallèle des Italiens et des Français en ce qui regarde la musique et les opéras*, Raguenet, estime encore que « la grande supériorité de l'opéra français est dans les chœurs, les divertissemens, les danses, les habillemens, la perfection extérieure et la pompe du spectacle (2). » Le grand Rameau lui-même ne songea point à réduire l'importance de l'appareil ou de l'apparat scénique. Mais il semble que Gluck y ait attaché moins de prix. Si pittoresque, si favorable à la mise en scène que puisse être, dans *Orphée*, le tableau de l'Enfer ou celui des Champs Élysées, s'il est vrai qu'*Armide* surtout soit le plus « opéra » des chefs-d'œuvre du maître, le simple et classique décor du temple ou du palais pourrait presque suffire à la représentation d'*Alceste* et de l'une et l'autre *Iphigénie*.

Le jour vint, ou plutôt il revint, où les spectateurs français réclamèrent davantage. Spontini les servit à souhait. *Olympie* « fut annoncée avec pompe et mise en scène avec l'appareil le plus brillant, le plus formidable que l'Académie eût encore déployé (3). » Des chevaux y parurent et même des éléphans. Henri Heine, qui vit la chose à Berlin, a raillé, dans une de ses lettres de jeunesse, le luxe matériel de la mise en scène et de la musique elle-même. « Cela ne manquait ni de timbales ni de trompettes, et quelqu'un proposa, pour éprouver la solidité des murs du nouveau théâtre, d'y exécuter cet ouvrage. Un autre, au sortir de cette bruyante *Olympie*, entendit passer la retraite militaire et, reprenant haleine, s'écria : « Enfin, voici d'aimable musique. » Tout Berlin s'est moqué des innombrables trompettes et des éléphans qui figurent dans le spectacle. Les sourds étaient ravis de tant de splendeur, assurant qu'on pouvait toucher cette musique, la prendre à pleines mains. Et les fanatiques de hurler : « Hosannah! Spontini lui-même est un éléphant musical. C'est l'ange de la trompette. »

Désormais, à l'Opéra de Paris, le spectacle ne fera que s'accroître et s'embellir. Nous ne pouvons plus guère imaginer au-

(1) Cité par M. Romain Rolland dans son *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti*, Paris, E. Morin, 1895.

(2) M. Romain Rolland, *id.*, *ibid.*

(3) Castil-Blaze, *l'Académie impériale de musique*, de 1645 à 1855.

jourd'hui le succès de nouveauté, de romantisme, obtenu dans *la Muette* et dans *Guillaume Tell*, par les paysages d'Italie et de Suisse : l'effet, entre autres, que dut produire le soleil, éclairant de ses premiers rayons la fin de la conjuration du Rütli. On comprend mieux que *Robert le Diable* ait trouvé dans le tableau, — véritablement admirable à tous égards, — du cloître de Sainte-Rosalie et des « nonnes baladines, » un surcroît de poésie et de beauté. *Les Huguenots* parurent une représentation, visible autant que musicale, de la Renaissance et de la Réforme à la fois. *La Juive*, l'année précédente, avait étalé plus de magnificence encore. Dans *le Prophète*, le ballet des patineurs et les pompes du sacre exciteront l'enthousiasme et, longtemps avant que *l'Africaine* soit donnée, on vantera, comme un futur chef-d'œuvre, au moins de décoration et de machinerie, l'acte musicalement le plus faible, celui du vaisseau.

De tout temps, il est vrai, quelques voix s'élevèrent contre l'abus de la mise en scène, contre cette prédilection pour le spectacle, qui fit souvent en France le vice ou la faiblesse de la musique au théâtre et la détourna de sa véritable vocation, plus intérieure et plus profonde. Elle a trop peu suivi la maxime du philosophe : « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. » On sait à ce sujet les doléances des grands écrivains du XVIIe siècle et les querelles que la plupart d'entre eux cherchèrent à l'opéra naissant.

Adulte, après cent cinquante ans écoulés, le genre encourait encore de semblables reproches. « En sortant de là, » dit Alfred de Musset et c'est du Théâtre-Italien, où l'on donnait *Don Giovanni*, qu'il sortait, « en sortant de là, nous allons voir l'opéra à la mode. Nous voilà dans une tombe, dans l'enfer, que sais-je? Voilà des bourreaux, des chevaux, des armures, des orgies, des coups de pistolet; pas une phrase musicale; un bruit à se sauver ou à devenir fou. »

Au mois de février 1835, Castil-Blaze rendait compte avec une verve ironique de la première représentation de *la Juive :* « Nous avons vu ces décors pompeux et resplendissans déployer leurs tableaux, où la magie des toiles de fond se mêle aux réalités des premiers plans; nous avons vu ces luisantes cuirasses, ces habits de satin blasonnés, ces riches caparaçons, ces évêques, ces cardinaux, ces moines aux frocs de couleur variée, un populaire immense, adroitement combiné pour l'effet des costumes. On les a proclamés les héros de la fête; pour eux des bravos sans

fin. Honneur aux pages féminins, bicolores, réunissant les qualités des deux espèces de perdrix, jambe grise et jambe rouge. Honneur aux arbalétriers, aux hallebardiers, aux chevaliers armés de toutes pièces, aux princes de l'Église se promenant à pied, à cheval! Honneur aux sonneurs de trompette en dalmatique, aux dames et damoiselles couvertes des plus belles étoffes de Florence et de Venise! Honneur, cent fois honneur aux fringans palefrois, aux coursiers agiles mais prudens, aux dociles haquenées! Ces quadrupèdes intelligens méditent, préparent le triomphe de leur maître de solfège, de leur professeur de mimique théâtrale; ils amènent l'Opéra-Franconi sur la noble scène de notre Académie royale de musique. »

« L'Opéra-Franconi! » Le mot, qui devait faire fortune, est un peu gros, un peu dur aussi. Il n'en définit que plus fortement un des caractères de notre opéra, que l'opéra de nos voisins ne possède pas au même degré. D'origine mondaine, aristocratique et princière, l'opéra d'Italie naquit, à vrai dire, parmi les fêtes et s'entoura d'abord de tous les prestiges du spectacle et de la féerie. Mais il ne tarda pas très longtemps à s'en détacher. De plus en plus il se réduisit à la musique, se piquant de la chercher, de la chérir seule et de lui tout sacrifier. Vers le milieu du XVIIIe siècle, c'est une « musicalité » plus dégagée et plus libre, ce sont de petits chefs-d'œuvre sans aucun appareil théâtral, comme *la Serva padrona*, qui feront, chez nous, le triomphe des « Bouffons; » et notre opéra-comique se formera sous l'influence de leur génie intime et familier.

Au début du siècle suivant, les œuvres de Rossini, sérieuses ou légères, — j'entends ses œuvres purement italiennes, — plus tard les opéras d'un Bellini, d'un Verdi, dédaigneront les secours de la mise en scène. Ce répertoire ne parlera, ne chantera qu'aux oreilles; il n'offrira rien aux regards, et si l'on peut soutenir aujourd'hui que naguère, en notre Théâtre-Ventadour, il se fit quelquefois de pauvre musique, on doit reconnaître que du moins il s'y faisait de la musique seulement.

Musical d'une tout autre manière, l'opéra de Mozart également est avant tout, plus que tout musical. Pour nous plaire, sur la scène française, *Don Juan* s'entoure — et croit s'enrichir — d'un luxe qui ne fait que l'écraser. Entre tous les ouvrages du maître, *la Flûte enchantée* est peut-être le seul qui prête, ou se prête au spectacle, et même, pour en manifester le double

symbole, il suffirait qu'un décorateur, — qui serait un poète, — y déployât tour à tour les splendeurs du jour et celles de la nuit.

Mais qu'y a-t-il de commun entre nos brillans opéras français et ce chef-d'œuvre sombre et morne, le *Fidelio* de Beethoven, dont un cachot fait le principal décor, où passe, pour tout cortège, une troupe de prisonniers? Par la mise en scène et le spectacle, ce n'est pas non plus un grand opéra que *le Freischütz* et la symphonie de la « Fonte des balles » exprimerait aussi bien seule, sans une demi-douzaine de têtes de morts et quelques flammes de Bengale, toute l'horreur fantastique de la Gorge du Loup.

Enfin il semble que de notre temps, Wagner lui-même, en rêvant de merveilleux tableaux pour illustrer sa musique et la projeter en quelque sorte dans l'ordre ou le monde visible, se soit quelque peu mépris sur le génie de sa race et sur son propre génie. Wagner décorateur a quelquefois trahi Wagner poète et musicien. Aussi bien son idéal, même pittoresque, ne ressemblait guère à celui de Scribe et de Meyerbeer; il avait avec son idéal poétique et sonore des affinités plus profondes, et, malgré la communauté du caractère équestre, nul ne confondra jamais la chevauchée des Valkyries avec une de nos cavalcades d'opéra. Mais surtout l'auteur de *Tannhäuser* et de *Lohengrin* est celui de *Tristan et Iseult*, et l'une des raisons qui font de *Tristan* le plus wagnérien peut-être de tous ses ouvrages, celui qui s'éloigne plus que tous les autres du grand opéra français, c'est que le matériel scénique et le spectacle s'y réduit au minimum, on pourrait dire au néant.

Pour aimer *Tristan*, ou seulement pour le supporter, il faut nous résigner, pendant une soirée entière, à ne pas jouir de nos yeux. Or il n'est pas un sacrifice que nous soyons, — c'est nous, Français, que je veux dire, — dans un théâtre de musique, moins capables d'accomplir. Nos compositeurs de grand opéra se gardèrent prudemment de nous l'imposer. Ils nous connaissaient bien et sans doute ils étaient de cet avis, autrefois exprimé par un éminent critique d'art (1) : « Mettez d'un côté la musique du plus bel opéra et de l'autre les brillans costumes, les danses, les changemens à vue et les merveilles de M. Cicéri, puis demandez aux habitués du théâtre ce qu'ils préfèrent. Leur réponse vous apprendra quelle est, même à l'Opéra, la part de la musique. »

(1) Vitet.

En dernière analyse, il semble bien que la mise en scène ou le spectacle soit, dans notre grand opéra national, l'équivalent du dialogue dans notre opéra-comique, cet autre genre également français. Les deux élémens jouent le même rôle et possèdent le même avantage : celui de nous distraire de la musique et de nous en délasser.

III

Autant que des accessoires, ou des ornemens, ou des dehors, le grand opéra français est fait de l'action et du mouvement scénique. Il lui faut le théâtre, et le théâtre tout entier. On ne saurait l'en détacher sans un péril, sans un dommage même, que cette séparation ne cause point à la musique dramatique de l'Allemagne ou de l'Italie.

Prenez au hasard et comme à toutes les extrémités du drame musical : que ce soit *Orphée* ou *Don Juan*, *la Flûte enchantée* ou *le Freischütz*, *Fidelio* ou *la Walkyrie*. Parmi tant d'œuvres de théâtre, il n'en est pas une, qui du théâtre pourtant ne sache se passer. Elle pourra perdre quelque chose à l'épreuve du concert, mais elle n'y succombera pas. Je doute au contraire que *Robert le Diable* et *la Juive*, que *les Huguenots* et *le Prophète* y résistent. La lecture enfin, la lecture surtout, avantage ou flatte encore moins ce répertoire, et ce sont des « pièces » admirables, mais non de beaux livres, que les chefs-d'œuvre même de Meyerbeer.

Le théâtre est si nécessaire à cette musique, il est tellement de sa nature et de son essence, elle se confond tellement avec lui, que, pour peu qu'il lui manque, elle manque elle-même. Le répertoire du grand opéra français ne compte guère plus de deux ouvertures : celle de *la Muette* et celle de *Guillaume Tell*. Quel opéra d'Italie au contraire, fût-ce le moindre, ne commence par une *sinfonia?* Parlerons-nous des ouvertures allemandes? De ces vastes poèmes sonores, qu'ils soient de Mozart, de Beethoven ou de Weber, de Mendelssohn ou de Wagner, dirons-nous la multitude, l'importance et la beauté ? Beethoven n'a pas donné moins de quatre préfaces instrumentales à son unique *Fidelio*. Il semble que la musique d'outre-Rhin, avant de se mêler au théâtre et de s'y soumettre, affirme et rappelle ses droits personnels et supérieurs, qu'elle use magnifiquement de sa puissance propre et s'enivre en quelque façon de sa liberté. Il peut

même arriver que cela lui suffise. Alors, ayant annoncé le drame, elle le dédaigne ou l'oublie, et voilà pourquoi, peut-être, les grands musiciens d'Allemagne, un Beethoven, un Mendelssohn, écrivirent parfois les ouvertures, — *Coriolan*, par exemple, ou *Ruy Blas*, — d'opéras que depuis ils n'ont pas composés.

Musique de théâtre d'abord, la musique de l'opéra français, — nous ne saurions trop insister sur cette différence ou sur ce changement, — est aussi musique de drame et non plus du tout de tragédie. On sait quelles furent autrefois les craintes de Saint-Evremond, et ses plaintes : « Ce qui me fâche le plus, écrivait-il, de l'entêtement où l'on est pour l'opéra, c'est qu'il va ruiner la tragédie, qui est la plus belle chose que nous ayons, la plus propre à élever l'âme et la plus capable de former l'esprit. » Et cela, en effet, s'est bien vu. Cette tragédie pourtant, la nôtre, notre opéra, loin de la ruiner, aurait pu la reprendre et la continuer. Il n'avait qu'à la transposer de l'ordre de la poésie dans l'ordre, aussi pur, aussi intérieur, aussi profond, de la musique. La plus grande gloire de Gluck est peut-être de n'avoir pas fait autre chose. Mais soixante ans après lui, les maîtres du grand opéra français firent à peu près le contraire. Aussi bien, sur la scène littéraire alors, — et c'était l'un des signes du romantisme naissant, — le drame commençait à remplacer la tragédie, et les musiciens de théâtre ne pouvaient que recevoir et non choisir la matière que leur imposait le goût du temps.

Le grand opéra s'éloigne d'abord de la tragédie par la nature des sujets. Il ne les emprunte plus à l'antiquité. Nous délivrer des Grecs et des Romains est le premier effet de sa propre émancipation. Le moyen âge, la Renaissance, voilà ses époques préférées, et par là se trahit encore l'influence ou le contre-coup de l'évolution romantique sur le genre que nous étudions.

Dramatique plutôt que tragique, l'opéra donne une place, un rôle à la foule ; il la fait vivre, agir ; il la met non seulement en présence des personnages ou des individus, mais en opposition avec eux. Vrais conducteurs des peuples et maîtres de la multitude, le Rossini de *Guillaume Tell*, le Meyerbeer des *Huguenots*, du *Prophète* et de *l'Africaine*, sauront tirer de cette union ou de ce conflit des effets inconnus avant eux et tout-puissans.

L'un des points principaux, — le plus apparent peut-être, étant le plus extérieur, — où l'opéra français du second tiers du XIXe siècle diffère et dégénère de la tragédie, même de la tra-

gédie musicale, c'est le style, le style verbal, autrement dit la parole (analysant un genre dont le poète fut Scribe, on n'ose prononcer le mot de poésie). Je suis très loin de souscrire au fameux, à l'injurieux paradoxe : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. » Mais il faut bien avouer que ce qui se chante n'avait pas encore été dit comme les librettistes d'Auber et de Rossini, d'Halévy et de Meyerbeer, n'ont pas craint de le dire. Plus d'un exemple de leur lyrisme est devenu classique. Ce n'est rien que l'ellipse hardie où se trahit l'émoi de Valentine tremblant pour le salut de Raoul : « *Ses jours sont menacés! ah! je dois l'y soustraire,* » ou le pléonasme de Selika : « *D'ici je vois la mer immense et sans limites.* » Mais Offenbach peut-être, l'Offenbach de *la Belle Hélène* (*Nous dînons à sept heures*), eût aimé, pour sa couleur épulatoire et familière, ce distique impatient d'un convive sans façons : « *De ces lieux enchanteurs châtelain respectable, Pourquoi, mon cher Nevers, pourquoi ne pas nous mettre à table* (1)? » Quant à la vérité historique, si, comme nous essaierons de le faire voir, elle se trouve souvent dans la musique de Meyerbeer, les paroles de Scribe n'y atteignent que rarement. « *Mon frère Charles IX,* » ainsi commence la reine Marguerite, haranguant les gentilshommes catholiques et huguenots de sa cour. De même, dans certains autographes de fantaisie, on voit Blanche de Castille écrire à son fils : « Mon cher saint Louis. » L'invitation au tournoi, de *la Juive*, est formulée en ces deux hexamètres :

Au nom de l'Empereur, de l'honneur et des dames,
Qui des nobles guerriers électrisent les âmes,

où la métaphore électrique, à l'époque du concile de Constance, a peut-être quelque chose de prématuré.

Dans un tournoi littéraire ou poétique, avec le librettiste même des *Huguenots* et de *la Juive*, du *Prophète* et de *l'Africaine*, ceux, — car ils se mirent à deux, — ceux de *Guillaume Tell*, Hippolyte Bis et de Jouy, pourraient sans crainte se mesurer.

Toi, du berger astre doux et timide,
Qui sur mes pas vas semant tes reflets,
Ah! sois aussi mon étoile et mon guide,
Comme lui tes rayons sont discrets.

(1) *Les Huguenots*, acte Ier.

Cela, c'est le second couplet de *Sombres forêts*, en style élégiaque; voici, dans le goût lyrique, la déclaration d'Arnold, un paysan, à Mathilde, une princesse :

Il faut parler! Il faut, dans ce moment
Si cruel et si doux, si dangereux peut-être,
Que la fille des rois apprenne à me connaître.
J'ose le dire avec un noble orgueil,
Pour vous le ciel m'avait fait naître.
D'un préjugé fatal j'ai mesuré l'écueil.
Il s'élève entre nous de toute sa puissance.
Je puis le respecter... mais c'est en votre absence.

Cependant, à mesure que je transcris ces étonnantes paroles, voici que, pour ainsi dire, sous mes doigts, les notes, extraordinaires autrement, s'éveillent, s'envolent et se mettent à chanter. Soudain le vide s'emplit, les divagations prennent un sens, une beauté supérieure, et se transforment presque en délire sacré. A l'absurde récitatif d'Arnold, un autre, du même héros, et non moins égaré, celui du premier acte, a beau s'ajouter encore : « *Contre l'avalanche homicide, Ma force te servit d'égide.* » Comme une avalanche aussi, mais que nulle force n'arrête, la musique roule, se précipite et, dans sa course victorieuse, entraîne, abîme tout, la folie du discours, et nos scrupules, et nos réserves, et notre résistance même.

Malgré nous alors, et par réaction ou par antithèse, nous pensons à d'autres livrets, de vrais poèmes, ceux-là. Ils s'appellent *Tannhäuser*, ou *Lohengrin*, ou *Tristan*. Tragédies, beaucoup plus que drames lyriques (ainsi qu'on les a nommés à tort), les paroles mêmes, et même sans musique, sur un théâtre littéraire, en seraient dignes d'être récitées et entendues. A nos opéras d'abord, il semble que la comparaison ne doive être que fatale. Mais aussitôt, et par un singulier retour, elle leur redevient favorable. Elle relève le genre que par elle on pouvait croire humilié. Elle nous montre en effet, que s'il est glorieux pour la musique d'ajouter encore à la parole, la musique peut être fière aussi quand elle y supplée, lorsque du néant elle tire la vie, et qu'avec le médiocre et l'absurde, elle sait faire, comme elle y a maintes fois réussi dans l'opéra français, de la raison et de la beauté.

Différent, — ou déchu, — de la tragédie lyrique par le style qu'il emploie et les sujets qu'il traite, l'opéra que nous étudions

est encore le drame en ceci, qu'il choisit pour matière l'action et le mouvement plutôt que la nature et le développement des caractères. Il porte plus d'intérêt aux événemens qu'aux sentimens. Il nous montre les personnages, non pas agissans, mais en quelque sorte agis. Il met en musique le dedans moins que le dehors, et les faits de préférence aux âmes.

Non point assurément qu'il ignore ou néglige celles-ci. Mais il ne les étudie, il ne les exprime, il ne les aime pas seules. Il ne les pénètre pas jusqu'au fond et ne les enveloppe pas tout entières. Un rien suffit à le détourner d'elles. Le premier incident venu, le moindre prétexte à chorégraphie ou à cortège distrait le musicien de notre grand opéra, pour ne pas dire qu'il l'amuse. Et pourquoi, — s'il arrive en effet que ce musicien s'amuse et rien de plus, — pourquoi ne le dirions-nous pas? Voyez la manière surtout spirituelle, ironique même, dont un Auber a compris le sujet et le personnage principal de *la Muette*. Il y avait sans doute quelque chose de piquant, de plaisant, à la manière française, parisienne peut-être, dans le choix d'une muette pour l'héroïne d'un drame chanté. Le paradoxe ou la gageure a séduit le malicieux musicien. Il a soutenu le premier et gagné la seconde à sa façon, avec esprit et comme en se moquant.

Un maître plus sérieux, soit, par exemple, celui des *Huguenots* et du *Prophète*, qui fut musicien de plus d'une scène muette aussi, mais éloquente, aurait ici trouvé l'occasion d'une alliance originale, heureuse, entre le geste et la symphonie. Le rôle de Fenella pouvait unir alors à la grâce, à la poésie, un pathétique en quelque sorte mystérieux et voilé; nous donner à penser, ou du moins à rêver, à pleurer peut-être. Avec Auber, il ne prête guère qu'à sourire. La sœur de Masaniello mime sur une musiquette puérilement imitative le récit de ses infortunes. Comme d'autres personnages d'opéra ne sont qu'un ténor, une basse, un soprano, celui-ci n'est qu'une danseuse. Quelque sentiment que Fenella veuille exprimer, elle ne le fait, ou l'orchestre pour elle, que par la musique la plus vive; musique de danse, mais jamais, — si l'on peut dire, — d'attitude ou de physionomie. Son rôle n'est qu'agilité constante, éternelle volubilité. Son âme s'y révèle en traits plaisamment ingénus. Dans la scène, — rapide comme toutes les autres, — de l'aveu, lorsqu'elle confesse à son frère que celui qui l'a séduite est trop au-dessus d'elle pour qu'elle puisse jamais prétendre à devenir sa femme, un petit motif de

marche, vraiment comique, nous représente aussitôt le noble rang du séducteur. Mais surtout, le dénouement du drame est d'une promptitude étonnante et, qu'on nous passe le mot, d'un sans façons délicieux. « Fenella jette sur Alphonse un dernier regard de tendresse et s'élance vers le Vésuve, — elle lève les yeux au ciel, — elle se précipite dans l'abîme. » Tout cela, y compris l'ascension du Vésuve, et depuis Portici encore ! tout cela, c'est exactement l'affaire de seize mesures, et de seize mesures *prestissimo*.

Nous ne parlons ici que d'Auber. Les autres maîtres de l'opéra vont sans doute porter le drame sur des sommets, le creuser à des profondeurs où n'atteignit jamais le musicien de *la Muette*. Mais tout de même ils ne feront guère que du drame; ils ne s'élèveront pas souvent plus haut que le genre, ils ne pénétreront pas plus avant. Parlant aux musiciens de France, en 1825, Vitet s'écriait déjà, d'une voix prophétique : « Rompez, rompez tout pacte avec M. Scribe et ses amis. Ce sont gens qui font trop bien les drames, vrais fléaux pour la musique. » Pourquoi, sinon parce qu'ils la restreignent et la rabaissent, la faisant compagne, sinon servante, de l'action, voire de l'intrigue seule, plutôt que maîtresse avant tout de l'esprit et de l'âme. Voyez ce qu'est devenu dans l'opéra de Scribe, dans *la Muette*, ou dans *la Juive*, ou dans *l'Africaine*, un des ressorts passionnels, — pour ne citer que celui-là, — de la tragédie, au moins de la tragédie racinienne : l'amour de deux héroïnes rivales pour un unique héros. Mesurez quel abîme sépare les princesses tragiques, même du second rang, une Eryphile, une Atalide, une Aricie, ces créatures vivantes, de ces vaines poupées : Elvire, Eudoxie, Inès, que sont les princesses d'opéra.

« *Ab exterioribus ad interiora; ab interioribus ad superiora.* Du dehors au dedans et du dedans en haut. » C'est la belle devise des mystiques et les artistes aussi la pourraient adopter. Il est trop rare que les musiciens du grand opéra français la pratiquent et qu'ils franchissent, résolument et tout entier, le premier de ces deux échelons. La démarche était familière à leurs grands devanciers : aux Mozart, aux Beethoven, aux Weber; et la reprendre devait être la plus pure gloire de Wagner, leur grand successeur. C'est pour son caractère éminent d'intériorité, que le poète-musicien du *Vaisseau Fantôme* et de *Tannhäuser*, de *Lohengrin* et de *Tristan*, de *l'Anneau du Nibelung* et de *Parsifal*

a préféré la légende à l'histoire. Il s'en est clairement expliqué dans la lettre fameuse (à Frédéric Villot) qui sert de préface à ses *Quatre poèmes d'opéra*. « Le caractère légendaire du sujet (il ne s'agit encore ici que du *Vaisseau Fantôme*) assure dans l'exécution... un avantage du plus haut prix : car, d'une part, la simplicité de l'action, sa marche, dont l'œil embrasse aisément toute la suite, permet de ne pas s'arrêter du tout à l'explication des incidens extérieurs, et elle permet, d'autre part, de consacrer la plus grande partie du poème à développer les motifs intérieurs de l'action, parce que ces motifs éveillent, au fond de notre cœur, des échos sympathiques.

« ... Vous trouverez, je crois, déjà beaucoup plus de force dans le développement de l'action de *Tannhäuser* par des motifs intérieurs. La catastrophe finale naît ici, sans le moindre effort, d'une lutte lyrique et poétique où nulle autre puissance que celle des dispositions morales les plus secrètes n'amène le dénouement, de sorte que la forme même de ce dénouement relève d'un élément purement lyrique.

« L'intérêt de *Lohengrin* repose tout entier sur une péripétie qui s'accomplit dans le cœur d'Elsa et qui touche à tous les mystères de l'âme. La durée d'un charme qui répand une félicité merveilleuse et remplit tout de la sécurité la plus entière, dépend d'une seule condition, c'est que jamais ne soit proférée cette question : « D'où viens-tu ? » Mais une profonde, une implacable détresse arrache violemment d'un cœur de femme cette question comme un cri, et le charme a disparu. »

De *Tristan* enfin, le plus intérieur assurément et le plus « purement humain, » — pour employer son langage, — de tous ses drames lyriques, voici comment Wagner a parlé : « Tous mes doutes s'étaient dissipés lorsque je me mis à mon *Tristan*. Je me plongeai ici avec une entière confiance dans les profondeur de l'âme, de ses mystères, et de ce centre intime du monde, je vis s'épanouir sa forme extérieure. » Ce centre, ce centre intime, sans même recourir à la légende, en traitant des sujets quelconques et par le seul instinct de leur génie, plus simple que celui de Wagner, un Mozart, un Beethoven, les plus grands entre les musiciens, l'avaient déjà possédé et s'y étaient en quelque sorte établis. Ceux-là, de même qu'ils sont les maîtres du dedans, ou plutôt parce qu'ils le sont, le sont aussi de tout l'univers. En leur musique, une seule âme chante pour toutes

les âmes et toutes les âmes lui répondent. L'étendue de leur domaine en égale la profondeur, et ce que Taine eût appelé la généralité de leur œuvre ne connaît pas de bornes. Écoutez *les Noces de Figaro*, *Don Juan* et *la Flûte enchantée*, écoutez *Fidelio*. Chefs-d'œuvre de la musique, vous dit-on, mais non pas du théâtre. Répondez : chefs-d'œuvre de la musique, du théâtre et de bien plus encore ; chefs-d'œuvre de la vie, et de la vie universelle ; chefs-d'œuvre de la vérité, et de l'intégrale vérité. Ici le caractère individuel devient type, et la beauté particulière se dilate à l'infini. Par la voix de Leporello, surpris et menacé du bâton sous le manteau de son maître, ce n'est pas seulement le burlesque émoi d'un maraud, c'est la douleur, et toute douleur humaine, fût-ce la plus sérieuse, la plus noble, qui s'exhale en immortels sanglots. Dans le *Voi che sapete*, dans le duo de *la Flûte enchantée*, est-il un de nos amours qui ne chante ? Enfin, quand je ne sais quel critique a nommé *Fidelio* de ce beau nom : l'opéra de la délivrance, il avait sans doute, en des pages aussi vastes que le suprême finale, trouvé l'espoir et la promesse que nous aussi, nous tous, prisonniers trop longtemps de nos passions et de nos peines, nous en serons un jour à jamais affranchis.

La généralité et l'infini de la représentation, le symbolisme enfin, au sens le plus clair et le plus large du mot, voilà ce qui manque trop souvent à notre musique française : à notre opéra-comique, nous l'avons montré naguère (1), et, — nous tâchons de le faire voir ici, — à notre grand opéra.

Trop souvent, disons-nous. Qu'on ne nous fasse pas dire toujours. Cette beauté, cette vertu supérieure au sujet particulier et au personnage individuel, mainte page de Meyerbeer ou de Rossini, fût-ce d'Auber (je pense à l'air du « Sommeil, » de *la Muette*) peut la contenir et la répandre. Dans une de ses *Lettres d'un voyageur*, à Meyerbeer, George Sand rapporte que, durant un des plus tristes hivers de sa vie, en proie à des crises de spleen et presque de désespoir, elle n'avait qu'à se faire jouer certaine modulation d'Alice au pied de la croix (troisième acte de *Robert le Diable*) et qu'elle en obtenait aussitôt la fin de son orage et le retour de son espérance.

On peut dans ce même *Robert*, — et nous l'avons essayé, —

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1905, notre article intitulé : *L'opéra-comique*.

chercher et trouver le signe d'une pensée qui dépasse l'œuvre. « Le mot de philosophie de l'art, écrivait naguère l'admirateur le plus fervent du grand dramaturge lyrique, un bien gros mot en vérité, sied pourtant merveilleusement à caractériser le génie de Meyerbeer. Il y a chez lui de ces effets qu'un simple musicien ne saurait produire. Prenez un Italien de belle et bonne race et donnez-lui à mettre en musique le trio de *Robert le Diable*. Qu'y verra-t-il ? Une situation dramatique, un morceau à effet pour ténor, soprano et basse. Mais, à ce magnifique résumé de toute une période de l'histoire, à cette figuration solennelle de l'homme entre l'ange et l'esprit du mal, reproduite sur tous les frontons des cathédrales, croyez bien qu'il ne songera pas une minute. La musique de Meyerbeer est l'œuvre d'un musicien de premier ordre, et aussi d'un penseur. En même temps qu'il y a des idées, il y a aussi l'Idée. »

Blaze de Bury, l'auteur de ces lignes, avait raison; mais seulement à demi. L'Idée est dans cette musique; mais elle n'y produit pas tout ce qu'elle renferme, elle n'y arrive pas à son développement intégral. En l'ajustant à son génie essentiellement théâtral, Meyerbeer a dramatisé le symbole et l'a peut-être rétréci. Il a créé des individus plutôt que des types. Jusque dans le trio final, ce génie apparaît ainsi formel et concret. Un testament, produit au moment favorable, une horloge qui sonne minuit, des élémens enfin ou des causes extérieures décident de l'issue de la lutte et la mainmise en quelque sorte visible d'Alice sur Robert assure la victoire matérielle du bien. Et ce bien, quel est-il? De ce combat quel est l'enjeu? L'hymen de l'insipide Isabelle, la princesse d'opéra par excellence, et le prie-Dieu nuptial qui attend, à côté du sien, devant le maître-autel de la cathédrale de Palerme, Robert encore frémissant, encore chaud du souffle de l'enfer.

Voilà comme il faut entendre, et restreindre l'élément symbolique dans *Robert le Diable*, le seul opéra français peut-être où l'on en trouve quelque trace. Au contraire nous l'avons trouvé jadis, cet élément, au centre et comme au cœur de deux opéras allemands, analogues à *Robert le Diable* par le sujet, mais, par l'esprit, très supérieurs : *le Freischutz* et *Tannhäuser* (1). L'idée y est la même sans doute, le bien et le mal s'y livrant le même

(1) Voyez l'étude signalée plus haut.

combat ; mais elle y apparaît plus immatérielle et, si l'on peut dire, plus idéale. Elle y rayonne aussi davantage ; elle prolonge en quelque sorte l'un et l'autre drame et les projette à l'infini dans un double mystère : *le Freischutz*, dans celui de la nature et *Tannhaüser* dans celui de la foi.

La musique de l'opéra français ne porte et ne nous emporte guère aussi loin. Pour en résumer le caractère, il semble qu'on pourrait dire ceci : le drame et les personnages existent, vivent par elle, plus qu'ils ne représentent et ne signifient ; elle les anime et les remplit, elle ne les dépasse et ne les déborde pas.

IV

Mais elle les remplit, mais ils vivent, et cette vie, en sa plénitude, suffit à l'honneur du genre que nous étudions.

S'il est une qualité proprement dramatique et qu'on ne puisse refuser à la musique de l'opéra français, c'est le mouvement. *La Muette* elle-même ne languit ni ne traîne jamais. Au contraire elle est comme emportée en un perpétuel tourbillon. Elle l'est tout de suite, et le début au moins de l'ouverture offre, au plus haut degré, le caractère pathétique. Il le doit au mode mineur, qui corrige ce que le rythme pourrait avoir de trop léger et de sautillant, à certaine descente chromatique, et surtout à l'éclat initial, à ce premier coup frappé soudain sur un accord de septième diminuée, et que, depuis l'attaque de l'ouverture de *Don Juan* peut-être, on n'avait plus ressenti.

Faut-il rappeler de quelle allure marche et se précipite une scène, une série de scènes plutôt, comme le finale de la conjuration dans *Guillaume Tell;* comme le cinquième acte de *Robert le Diable*, le premier de *l'Africaine* ou le quatrième ; comme l'acte de la cathédrale dans *le Prophète*, ou, dans *les Huguenots* enfin, la Bénédiction des poignards et le duo qui lui succède, mais qu'elle n'écrase point. C'est un chef-d'œuvre dramatique, par la concision et le raccourci, que le dernier acte de *la Juive*. Il est fait de récitatifs, de touches sobres et de justes accens. Pas un air et par un morceau. A peine quelques mesures de chœur ; deux ou trois mouvemens de compassion ou de fureur populaire. Tout est bref ici ; tout y est fort. Non, pas tout, et le personnage de Rachel au contraire s'y montre admirable, çà et là, de dé-

faillance et de détresse. Il n'est pas jusqu'au premier acte, fort médiocre en son ensemble, très chargé et encore plus vide, qui ne trahisse par momens un musicien de théâtre. Songez à l'éclat superbe, — au milieu de trop vulgaires éclats, — du cri d'Eléazar : « *O ma fille chérie !* » Rappelez-vous aussi le début de l'ouvrage : comme deux ou trois mesures de *Te Deum* se mêlent aux propos de la foule, à l'avis craintif de Rachel : « *Mon père, prenez garde !* » comme tout cela pose le drame, les caractères, et crée, à l'extérieur au moins, le mouvement et la vie.

Autant que la marche de l'action, ou sa course, il serait juste d'en noter parfois, dans l'opéra français, les haltes ou les relâches, dramatiques aussi. C'est l'*arioso*, maternel et palpitant, de Fidès à peine échappée à la hache; l'allocution nuptiale et déjà funèbre de Marcel aux deux époux, bientôt martyrs; c'est l'adieu de Selika mourante, la berceuse de Masaniello veillant sa sœur endormie, le baiser de Guillaume sur le front qui va s'exposer à sa main paternelle; c'est Éléazar bénissant la table pascale, c'est Rachel inquiète, épiant dans la nuit les pas de celui qui « *va venir.* »

Pastorale avec magnificence au premier acte de *Guillaume Tell*, la musique pourtant, de loin et comme au fond, s'y montre pathétique aussi. Parmi tant d'hymnes de joie et de paix, plus d'un ne semble célébrer qu'une paix mal assurée, une joie menacée et timide. L'apostrophe de Guillaume : « *Il chante en son ivresse !* » éclate avec un bruit de tonnerre dans la sérénité du matin. Le mode mineur donne je ne sais quelle mélancolie à certains chœurs (« *On entend du haut des montagnes,* » ou encore : « *Hyménée, ta journée...* ») que la rapidité du mouvement ne ferait que joyeux. Telle phrase inquiète de Guillaume ou d'Hedwige et, dans l'auguste discours de Melcthal aux jeunes mariés, de sombres modulations, des accens irrités, passent comme des nuages sur un ciel qui n'aurait plus rien de dramatique, s'il était tout entier radieux.

Tantôt ainsi la force de notre musique d'opéra se répand, et tantôt elle se rassemble. Elle se concentre volontiers dans la rencontre, dans le conflit de deux personnages, ou d'un personnage avec la foule, dans une « situation, » dans un de ces « coups de théâtre, » qu'avec autant de puissance que de justesse, le génie d'un Rossini et celui surtout d'un Meyerbeer tant de fois a frappés. Je n'en connais pas de plus soudain et d'où

jaillisse ensemble plus de dramatique et de musicale beauté, que la réplique de Guillaume au pêcheur. Beauté dramatique, par le contraste entre les deux personnages et les deux sentimens, entre la douceur et la douleur de vivre, plus au fond encore, entre l'insouciance de la nature et le souci d'un grand cœur. Quant à la beauté musicale, où donc ici n'est-elle pas : depuis l'ampleur et l'envergure de la phrase ; depuis le mouvement et le rythme, non seulement de la mélodie, mais de l'accompagnement ; depuis l'*arsis* ou l'élan de la voix, soulevant par deux fois, avec un effort redoublé, les deux mots, si lourds, de *fardeau* et d'*ennui*, jusqu'à la plénitude sonore et tonale de toute la période, jusqu'à l'énergie et à la richesse croissante des modulations, enfin jusqu'à cet éclat suprême, en majeur, où la honte même de la patrie s'efface en quelque sorte et se perd dans l'orgueil, dans la volupté d'en souffrir et dans l'espoir de la venger ?

D'un bout à l'autre de ce répertoire d'opéra, nous voyons les personnages dramatiques s'affronter et se heurter ainsi. Chez Meyerbeer, la moindre rencontre prend un air de combat. Rappelez-vous, au premier acte des *Huguenots*, Marcel trouvant son jeune maître assis au festin de l'impie, et la rudesse de sa réprimande, la ferveur de sa prière. Quel débat encore, au dernier acte de *Robert le Diable*, entre Bertram et Robert ! Comme les répliques se croisent ! Parfois comme elles se joignent et se nouent, jusqu'à ne former, sur les dernières paroles : « *Oui, c'est Dieu lui-même ! — Hélas ! oui, c'est Dieu !* » et sur un espace de deux octaves descendantes, qu'un seul et même accord parfait. Alors survient Alice et l'action se renouvelle et se ravive. L'action décidément, le drame, l'emporte ici sur l'idée et le symbole. On a raconté (Blaze de Bury toujours) que « pendant les dernières répétitions de son ouvrage, Meyerbeer reçut de sa mère une lettre avec cette inscription : *A ouvrir après la première représentation de Robert*. Sitôt rentré chez lui, le soir du triomphe, le fils rompt à la hâte l'enveloppe et lit. C'est la bénédiction biblique dans la simple majesté de son texte : « Que Dieu te bénisse et te garde ! Qu'il fasse luire vers toi sa face et te soit favorable ! Qu'il te regarde et te donne la paix. » Puis, au bas de ces lignes, la signature de sa mère. » Je ne relis jamais le cinquième acte de *Robert* sans penser à cette anecdote. Elle l'agrandit et le prolonge, non pas dans le sens du symbolisme, mais dans celui de

la vivante, humaine et dramatique réalité. Elle évoque l'ombre, ou l'âme, d'une mère véritable, priant pour le génie et le salut de son fils.

Si nous passons de *Robert* au *Prophète*, est-il rien de plus dramatique, dans la cathédrale et devant la foule attentive au scandale, que les regards, puis les mots échangés entre la « pauvre femme » et son enfant ingrat? Quelle antithèse, — et de quelle vigueur! — entre l'irrésistible reconnaissance et le reniement injurieux! Dans *les Huguenots* enfin, c'est un duel, autant qu'un duo, que l'immortel dialogue de Raoul et de Valentine, et leurs chants à tous deux, tour à tour unanimes et contraires, ne sont pas moins beaux de l'horreur qui les arrache l'un à l'autre que de l'amour qui les réunit.

Parfois, souvent même, — on l'a noté précédemment, — le drame, de particulier ou privé qu'il était, devient public. La foule y intervient, et c'est une des gloires de notre musique de grand opéra, que de n'être pas inégale à la foule. Elle fait vivans des groupes, des multitudes, et nous dirions des masses, comme on le dit, si le mot, avec autant de puissance, avait moins de lourdeur et plus de vivacité. La vivacité seule donne de la couleur et du piquant à la scène du marché dans *la Muette de Portici*. Mais elle ne pouvait suffire à sauver les autres passages populaires de la trivialité, sinon de la bassesse. A quelle hauteur, au contraire, s'élèvent et se soutiennent, dans le chef-d'œuvre de Rossini et dans ceux de Meyerbeer, non seulement des « ensembles » et des « finales, » mais quelquefois des actes presque tout entiers, partagés entre un seul personnage et plusieurs, entre une voix unique et d'innombrables voix.

De tous côtés, les voyez-vous qui se rassemblent, les chorèges fameux et leurs chœurs sublimes : les uns pour conduire et commander; les autres, tantôt pour résister et tantôt pour se soumettre. Ici, Bertram évoque et prend à témoin de son angoisse paternelle ses sujets infernaux. Là, c'est le vieux Marcel appelant « tout Israël en émoi » au secours de son maître. Jean de Leyde au bord de l'étang glacé, courbe ses bataillons rebelles sous le poids de sa colère, pour les relever aussitôt au souffle de ses cantiques. Quelques instans après, sa voix, ouvrière encore de miracle, mais de miracle sacrilège, détournera les fureurs anabaptistes du sein de Fidès contrainte à s'accuser de mensonge et de blasphème. D'autres héros encore, et des héroïnes même : un

Vasco, puis une Selika, dans *l'Africaine*, se trouvent en conflit; lui, le hardi conquérant, avec ses ennemis assemblés; elle, la pauvre sauvagesse amoureuse, avec la foule, hostile aussi, de ses prêtres et de ses guerriers. En tant de rencontres diverses, on ne sait qu'admirer davantage, si c'est l'action individuelle ou collective, ou leur réaction réciproque, ou peut-être enfin la transition de l'une à l'autre. Meyerbeer excelle comme personne, le Rossini de *Guillaume Tell* excepté, à ménager ce passage, à répandre et à propager de groupe en groupe, à travers les chœurs, l'orchestre, ce qu'on pourrait nommer la contagion du pathétique, à retenir enfin et à modérer la force qu'il vient de produire, avant de tout lui permettre et de lui tout livrer.

Au-dessus de cette série, ou de cette chaîne de chefs-d'œuvre, la Conjuration du Rütli et la Bénédiction des poignards dressent en quelque sorte leurs cimes jumelles. Les deux scènes fameuses n'ont pas moins d'étendue que d'élévation. Divers par le sentiment ou l'*éthos*, animés, transportés, l'un de colère sainte et l'autre d'atroce fureur; l'un d'ailleurs (celui de Rossini), musical avec plus d'abondance et de pureté, l'autre, dramatique avec plus de violence, les deux finales se ressemblent pour le reste et ne sont pas loin de s'égaler. Le reste, c'est les dimensions et les proportions, l'ordonnance et l'eurythmie de l'ensemble. C'est l'enchaînement des épisodes et des effets, c'en est aussi la variété, la convergence, le progrès et l'aboutissement, logique et passionnel en même temps, à la conclusion, à l'apothéose. Enfin c'est le rapport, que nous signalions tout à l'heure, et la réaction réciproque entre les personnages, entre le chef et les membres, entre celui qui parle et qui mène et ceux qui répondent et qui suivent; c'est l'équilibre entre deux forces, le partage entre deux principes : celui de l'individu et celui du nombre, dont l'alternance ou l'accord est toujours un élément de beauté.

Musique de l'action et du drame, la musique de notre grand opéra l'est aussi des personnages ou des caractères. Les héros de ce répertoire, qui ne sont qu'eux-mêmes, le sont avec précision, force et grandeur; avec une vérité concrète, un peu étroite peut-être, mais vivante, qui s'impose et ne s'oublie pas; une vérité qui, sans être infinie, pourrait bien être immortelle. Guillaume, Bertram, Alice et jusqu'au timide Raimbaud, Éléazar et Rachel, Marcel, Valentine (encore plus que Raoul), le farouche Saint-Bris

et l'élégant Nevers, Fidès, Selika, autant de noms et de figures assurés de ne point périr.

« Dites-nous, » demandait George Sand au musicien des *Huguenots* dans la lettre citée plus haut, « dites-nous comment, avec une trentaine de versiculets insignifians, vous savez dessiner de telles individualités et créer des personnages de premier ordre là où l'auteur du *libretto* n'a mis que des accessoires? Ce vieux serviteur rude, intolérant, fidèle à l'amitié comme à Dieu, cruel à la guerre, méfiant, inquiet, fanatique de sang-froid, puis sublime de calme et de joie à l'heure du martyre, n'est-ce pas le type luthérien dans toute l'étendue du sens poétique, dans toute l'acception du vrai idéal, du réel artistique, c'est-à-dire de la perfection *possible?* Cette grande belle fille brune, courageuse, entreprenante, exaltée, méprisant le soin de son honneur comme celui de sa vie, et passant du fanatisme catholique à la sérénité du martyre protestant, n'est-ce pas aussi une figure généreuse et forte, digne de prendre place à côté de Marcel! Nevers, ce beau jeune homme en satin blanc qui a, je crois, quatre paroles à dire dans le *libretto*, vous avez su lui donner une physionomie gracieuse, élégante, chevaleresque, une nature qu'on chérit malgré son impertinence, et qui parle avec une mélancolie adorable des nombreux désespoirs des dames de la cour à propos de son mariage. »

Au-dessous de Valentine et de Marcel, George Sand a placé Raoul, et c'est justice. Elle a pu l'accuser, non sans raison, jusqu'aux deux derniers actes, de « niaise étourderie » et le traiter plaisamment de « hanneton sentimental. » A l'exception de Jean de Leyde, qui les domine tous, les ténors de Meyerbeer ne sont pas à l'abri de tels reproches. Ils montrent parfois de l'inconsistance, et de l'incohérence aussi. Têtes chaudes, et même folles, un Robert, un Vasco de Gama n'arrivent, par momens, qu'à se donner des airs de matamore et de casse-cou. (« *Je viens à vous malgré ma haine*, » ou bien : « *Des chevaliers de ma patrie...* ») Mais ils prennent ailleurs de superbes revanches et Robert, au dernier acte, Vasco de Gama dans la scène du Conseil, redeviennent des héros véritables, vivans.

Héros, héroïnes, ils vivent tous, c'est le mot qu'on ne saurait trop répéter. Ils vivent tous, y compris ceux de second plan. Marguerite, la Marguerite des *Huguenots*, qui ne parle pas toujours comme une reine, chante le plus souvent ainsi, comme une reine

intelligente et spirituelle. Au second acte (« *Mais calmez-vous !* ») au troisième (« *Elle y venait pour rompre un hymen odieux !* ») il ne lui faut qu'un accent d'ironie, de pitié moqueuse, pour retenir cet étourneau, ce hanneton de Raoul, et pour le confondre.

Princesse elle aussi, mais princesse d'opéra dans toute la force, ou dans toute la faiblesse, et comme dans tout le néant de l'expression, la Mathilde de *Guillaume Tell* est cependant enveloppée de je ne sais quel romantique mystère par le prélude palpitant de « *Sombres forêts !* »

Près de Guillaume lui-même et comme dans l'ombre chaude qu'il projette, c'est une silhouette auguste, patriarcale, que celle du vieux Melcthal bénissant les époux :

Songez, jeunes pasteurs, que la Suisse qui vous contemple,
Demande à votre hymen des appuis, des vengeurs.
Des jeunes montagnards ô compagnes fidèles,
Dans votre chaste sein dort leur postérité.
Que vos fils soient nombreux ! Votre fécondité
Fait la richesse des campagnes.

Les mots sont un peu ridicules ; mais sublimes les notes, les modulations, les accords, si bien que ce couplet de concours régional, où semblaient réunis deux ministères, l'agriculture et les cultes, devient, par la musique, une strophe deux fois sacrée où se mêlent, très haut, l'idéal rustique et l'idéal religieux.

Raimbaud, dans *Robert le Diable*, est encore une gentille figurine. On dirait parfois un petit-neveu, plus honnête et non moins poltron, de Leporello. Il participe avec ingénuité, avec inconscience, au fantastique du sujet. Sa ballade imprudente est cause de tout le drame. Elle est sienne, ou plutôt il est sien, car elle le possède et, sans qu'il s'en doute, l'innocent troubadour, elle l'environne de mystère et d'effroi.

Parlerons-nous des personnages du premier rang ? Si délaissés qu'ils soient, leurs traits ne seront pas de sitôt effacés de la mémoire publique. Qui ne voit Selika, debout à la pointe du cap et prononçant les mots de pardon et d'adieu devant les flots où tout s'efface, ainsi que dans son cœur ! Et Guillaume ! Oublierat-on jamais le chef héroïque et grave, et tout ce que, dans la scène des Cantons, il mêle de sagesse et de prudence à l'inspiration et à l'enthousiasme ! Quelle créature encore que Fidès ! Ou quelle création ! Quelle mère ! Quelle matrone ! Et quand elle serre entre

ses bras son fils, je dirais presque son garçon, qui l'a sauvée, j'allais dire aussi quelle maman! Où donc enfin trouverez-vous, dans la musique de théâtre, une paternité, j'entends une tendresse paternelle comparable à celle qui remplit et déchire le cœur de Bertram! Que le démon ait un fils, et qu'il l'aime, et qu'il ne le puisse aimer que pour le perdre, cela est beau, de la plus dramatique beauté. Il y a dans cette paternité diabolique une imitation et comme une contre-partie, une contrefaçon grandiose de la paternité divine. Voilà ce que Meyerbeer a magnifiquement exprimé. Relisez le rôle de Bertram, surtout les récitatifs du premier et du cinquième acte; il n'en est pas un seul, même le moindre, qui ne soit un mouvement, un transport, un cri d'infernal et paternel amour.

Pour analyser de telles figures, ce ne sont pas seulement leurs traits généraux et, en quelque façon, leurs grandes lignes de vie, qu'il faut suivre. Les moindres mêmes ont leur valeur. Le cinquième acte de *la Juive*, on le disait plus haut, est fait de touches brèves et fortes. Il ne s'agit que de les voir. Un jour que nous le relisions avec M. Jean de Reszké, je me rappelle comment le grand artiste comprit ces mots d'Éléazar à Rachel : « *Ils veulent sur ton front verser l'eau du baptême*, » et tout ce qu'il y sut mettre, outre la tendresse et l'angoisse, de haine et de mépris. Un détail peut achever ainsi, couronner un caractère. Tel est, au premier acte, l'éclat d'Eléazar : « *O ma fille chérie!* » De même, au début du second acte, lorsque paraît chez le vieil orfèvre son impériale cliente, deux phrases, l'une obséquieuse : « *Et quel honneur pour moi! la Princesse Eudoxie!* » puis une autre, emphatique au contraire : « *Une chaîne incrustée! un joyau magnifique. Que portait autrefois l'empereur Constantin!* » suffisent à marquer tour à tour la bassesse du juif et l'avide orgueil du joaillier.

Humanum paucis vivit genus. Devant de tels passages, on serait tenté de prendre, non pas à contresens, mais dans un sens détourné, l'adage latin, et d'admirer comme la musique a besoin de peu de chose pour créer de la vie et de l'humanité.

Ces personnages humains et vivans, la musique excelle à les placer et, comme on dit, à les situer dans le temps et dans l'espace, ou plus précisément dans une époque et dans un pays. Ce n'est point autre chose qui forme le sens ou la couleur histo-

rique et pittoresque de l'opéra français en général et de l'opéra de Meyerbeer en particulier.

Historique moins que légendaire, *Guillaume Tell* est une série, une double série de magnifiques paysages : paysages de jour au premier acte ; au second, paysages de nuit.

Partagée entre la nature et l'action, l'ouverture elle-même a fait à la première, et de beaucoup, la meilleure part. S'il pouvait y avoir, dans le monde sonore, une seconde *Symphonie Pastorale*, elle serait ici. On sait la beauté des trois tableaux ou des trois momens rossiniens : le calme, l'orage et le retour du calme. Le premier est d'une grandeur et d'une mélancolie à la Chateaubriand. (Je songe à ces quatre violoncelles, moins étranges que les quatre cors du *Freischutz*, mais plus tendres, et dont les voix enlacées et qui montent, font surgir en nous aussi je ne sais quelle vague tendresse.)

L'orage est peut-être encore plus saisissant quand il menace, puis quand il s'éloigne, que lorsqu'il éclate et se développe. Rappelez-vous le malaise, l'angoisse de certaines notes posées en syncopes, et comme de biais, sur des roulemens continus. Puis, avec quelle facilité, quel naturel et quel sourire aisément retrouvé renaît le calme, non plus mélancolique cette fois, mais au contraire inondé, ruisselant de joie. Ce chant de ranz, porté sur des accords de quintes, et qui passe, — un seul moment, — du majeur au mineur comme de la lumière à l'ombre, ce chant demeure jusqu'au bout grave et religieux. Mais autour de lui, d'abord égayées et vives, bientôt enivrées, éperdues, s'enroulent, se déroulent et rejaillissent des vocalises de flûte. La symphonie s'accroît et s'enrichit, elle s'éclaire, elle se transfigure en une apothéose admirable de plénitude autant que de légèreté. Vraiment cela n'est pas très loin, — pour un instant, car cela ne dure pas davantage, — de l'hymne d'actions de grâces par où s'achève le poème beethovenien.

Dix, vingt paysages, dans le premier acte de *Guillaume Tell*, égalent celui-là, sans le reproduire. Le sentiment, ou mieux tous les sentimens de la nature animent ces chœurs innombrables, incomparables même entre eux, variés comme le mouvement ou l'action et la contemplation ou le rêve, comme le torrent dans sa course et le lac dans son calme et sa pureté.

C'est l'idylle d'un peuple, que ce premier acte ; mais le second en est l'épopée. Une épopée qui reste pastorale et natu-

relle encore, je veux dire où les forces de la nature conspirent avec celles de l'humanité. La nature s'y retrouve partout présente, agissante partout : dans l'adorable chœur de la nuit, dans ces quelques arpèges, dans ce tintement de cloche, et dans cette harmonie mourante, la chose peut-être la plus exquise, avec deux fameuses terzines de Dante, de toute la poésie et de toute la musique du soir.

La nature enveloppe Mathilde, oui, Mathilde elle-même ; elle l'émeut et fait trembler ses pas sur la mousse, tandis qu'un souffle d'orage traverse le prélude frémissant qui l'accompagne et vient s'éteindre avec le dernier roulement de timbales de la ritournelle de *Sombres forêts*.

Quant au finale du Rütli, ce nom seul, dont il est juste qu'on le nomme, dirait assez tout ce qu'il doit de beauté sereine et presque sainte à la nature encore, au triple et secourable mystère de la nuit, des bois et des eaux. Ici, de nouveau, que de symphonies pastorales ! Que de parfums, d'échos et de murmures ! Que de bruits de pas ou de rames ! Quelle profondeur s'enfonce sous les arbres et quelle fraîcheur vient des flots ! Comme, à tout épisode dramatique, à l'arrivée de chacun des trois cantons, un épisode pittoresque répond ! Comme en la moindre ritournelle, — et l'on voudrait un mot plus relevé pour ces nobles effusions d'orchestre, — on sent la présence, l'influence, la complicité secrète et sacrée des choses, qui sont la patrie aussi, qui semblent demander qu'on les sauve, et travailler elles-mêmes, tout bas, à leur salut.

Tout cela, dira-t-on peut-être, c'est la nature sans doute. (Et ce serait déjà beaucoup.) Mais *Guillaume Tell* est quelque chose de plus que la nature : c'est une nature particulière et précisément celle de la Suisse, non de la France, ou de l'Allemagne, ou de l'Italie. Si peu que vous ayez l'oreille et l'âme d'un musicien, avec la mémoire d'un voyageur, vous le reconnaîtrez. Mais à quoi ? D'abord à des analogies, à des équivalences générales entre les formes visibles et les figures sonores : à la couleur pastorale de la partition, à son caractère de *lactea ubertas*, de force, de fraîcheur et de sérénité. Enfin, — et bien que peut-être on ne l'ait point assez remarqué, rien ne serait plus facile que de l'établir, — enfin des thèmes de ranz des vaches, ces chants populaires ou nationaux de la Suisse, ne servent pas seulement de fonds, mais de motifs à la plupart de ces paysages musicaux.

Rossini, sans les répandre à profusion dans sa partition, les y a semés d'une main plus qu'on ne croit attentive. Il en a fait l'atmosphère qui baigne son œuvre, et qui l'embaume, où cette œuvre repose et dont parfois elle frémit. Elle leur doit, en plus d'une page, son caractère local, et comme authentique; par eux elle se trouve, pour ainsi dire, en règle si ce n'est avec l'histoire, au moins avec la géographie.

L'histoire! Si la musique de *Guillaume Tell* n'évoque ou ne représente pas celle des temps anciens, elle s'est mêlée un jour à celle de son temps, et l'opéra d'un Italien, sur un sujet suisse, ne fut pas tout à fait étranger à l'une des révolutions de Paris. « Le lundi 26 juillet 1830, l'affiche de l'Opéra annonçait pour le soir même *Guillaume Tell*. Le matin, vers midi, tout le personnel du théâtre était réuni sur la scène. Chacun était préoccupé des graves événemens qui se préparaient, car les fameuses ordonnances avaient été publiées la veille et l'esprit de l'émeute grondait déjà. On causait de la chose publique et on répétait *Guillaume Tell*. Un raccord avait été jugé nécessaire. J'étais présent à cette répétition, seul dans la salle obscure, où pénétraient par momens des rumeurs lointaines. Lorsqu'on arriva au trio célèbre, et que Guillaume s'écria : « *Ou l'indépendance, ou la mort!* » un frémissement parcourut le théâtre, et les hommes qui se tenaient au fond de la scène ou qui remplissaient les coulisses : acteurs, musiciens, machinistes, comparses, soldats de garde, frappés d'une étincelle soudaine, accoururent et répétèrent le cri de Guillaume. Jamais mouvement réglé par un habile metteur en scène ne fut exécuté avec autant de chaleur et d'ensemble... Ce fut la fin de la répétition. Beaucoup de ces hommes, cachant sous leurs vêtemens une arme improvisée, partirent et allèrent grossir les groupes qui agitaient les boulevards. Peu d'instans après, on reçut l'ordre de cesser la répétition et de changer le spectacle... L'histoire sait comment il fut changé (1). »

Les opéras de Meyerbeer sont historiques d'une autre façon. Mais de celle-là même, tout actuelle et comme brûlante, on a prétendu, — plaisamment, — qu'ils l'étaient. « La foule, écrivait quelques années plus tard Henri Heine, qui n'épargna jamais son illustre compatriote, la foule se presse encore à l'Académie

(1) Halévy, *Derniers souvenirs et portraits.*

de musique pour voir *Robert le Diable;* mais, n'en déplaise aux enthousiastes de Meyerbeer, je pense que beaucoup de gens ne sont pas seulement attirés par le charme de la musique, mais bien par le sens politique du livret. Robert le Diable, fils d'un démon aussi réprouvé que Philippe-Égalité et d'une princesse aussi pieuse que la fille des Penthièvre, Robert le Diable est poussé au mal, à la révolution, par l'esprit de son père, et, par celui de sa mère, au bien, c'est-à-dire vers l'ancien régime. Ces deux natures innées se combattent dans son âme; il flotte entre les deux principes; il est juste milieu. C'est en vain que les voix de l'abîme infernal veulent l'entraîner dans le mouvement; en vain qu'il est appelé par les esprits de la Convention, qui, nonnes révolutionnaires, sortent de leurs tombeaux; en vain que Robespierre, sous la figure de Mlle Taglioni, lui donne l'accolade. Il résiste à toutes les attaques, à toutes les séductions. Il est protégé par l'amour d'une princesse des Deux-Siciles, qui est fort pieuse; et lui aussi devient pieux; et nous l'apercevons à la fin, dans le giron de l'Église, au milieu du bourdonnement des prêtres et des nuages d'encens. »

Pour « mil huit cent trente » que puisse être par certains côtés *Robert le Diable*, il ne l'est tout de même pas à ce point, et comme sous cet angle-là. Mais qui dira jamais à quel degré les *Huguenots* sont « quinze cent soixante-douze, » ou plutôt, — pour leur donner plus de jeu, — XVIe siècle, et XVIe siècle français, à demi protestans et catholiques à demi, Réforme et Renaissance à la fois. George Sand encore l'a dit, — au moins à moitié, — dans la lettre que nous citions plus haut. Sous les voûtes du temple de Genève, « à l'heure hardie et vaillante de midi, » elle a vu « debout cette statue d'airain, couverte de buffle, animée par le feu divin que le compositeur a fait descendre en elle... une des plus grandes figures dramatiques, une des plus belles personnifications de l'idée religieuse qui aient été produites par les arts de ce temps-là, le Marcel de Meyerbeer. » Et bientôt l'illustre « voyageur » ne la vit plus seule, cette figure héroïque. Derrière elle, avec elle, « la Réforme, cette forte idée sans emblèmes, sans voiles et sans mystérieux ornemens, m'apparut dans sa grandeur et dans sa nudité. Cette église sans tabernacle ni sanctuaire, ces vitraux blancs éclairés d'un brillant soleil, ces murs froids et lisses, tout cet aspect d'ordre qui semble établi d'hier dans une église catholique dévastée, théâtre refroidi d'une installation

toute militaire, me frappèrent de respect et de tristesse... De ces dalles, que n'échauffent jamais les genoux du protestant, semblaient sortir des voix graves, des accens d'un triomphe calme et serein, puis des soupirs de mourant et les murmures d'une agonie tranquille, résignée, confiante, sans un râle et sans un gémissement. C'était la voix du martyre calviniste, martyre sans extase et sans délire, supplice dont la souffrance est étouffée sous l'orgueil austère et la certitude auguste.

« Naturellement ces chants imaginaires prirent dans mon cerveau la forme du beau cantique de l'opéra des *Huguenots*. » Et le romancier-poète, artiste par surcroît ce jour-là, de s'écrier avec enthousiasme : « O musicien plus poète qu'aucun de nous, dans quel repli inconnu de votre âme, dans quel trésor caché de votre intelligence avez-vous trouvé ces traits si nets et si purs, cette conception simple comme l'antique, vraie comme l'histoire, lucide comme la conscience, forte comme la foi ? »

Encore n'est-ce là qu'un des aspects historiques du chef-d'œuvre. La musique des *Huguenots* a plus d'une façon d'être « vraie comme l'histoire. » Elle sait l'être (aux deux premiers actes) selon l'esprit de la Renaissance, comme, aux derniers, suivant l'idéal luthérien. Le génie de Meyerbeer, son génie historique, est dans ces rencontres et ces contrastes, dont *le Prophète* offrirait, après *les Huguenots*, des exemples non moins éclatans. Diversité des époques et diversité des pays, la couleur locale ne consiste que dans le sentiment de l'une et de l'autre, et cette couleur, intense ou légère, il n'est pas un de ses tableaux, un de ses décors, où Meyerbeer ne l'ait répandue. Est-il besoin de citer les plus fameux et les plus grandioses : le cloître de *Robert le Diable*, les paysages exotiques de *l'Africaine*, la cathédrale du *Prophète* et ses liturgies triomphales; au cinquième acte des *Huguenots*, les abords du temple protestant; au troisième, le Pré aux Clercs, où le couvre-feu se traîne dans la brume chaude d'un soir d'été. Chez Nevers, au premier acte, à travers les ensembles trop souvent sommaires, un peu gros et comme brossés, que d'arabesques fait courir au plafond de la salle une ritournelle, une phrase de chant ou d'orchestre, un dialogue, un récit! Un peu plus loin, quelle sensation de fraîcheur, d'ombrages et d'eaux courantes nous donne le prélude instrumental et la première phrase de la reine, dès que le rideau se lève sur les jardins et la rivière de Chenonceaux!

« Grand opéra français. » En vérité, je n'en vois pas un autre qui plus que *les Huguenots* soit digne de ce nom. Cette musique est à nous, elle est nôtre par la finesse autant que par la puissance. Elle touche en nous les fibres les plus sensibles et les cordes les plus délicates. Autant que les grands faits de notre histoire, elle évoque nos horizons familiers : ceux de notre Paris, au troisième acte, et, dans les deux premiers, ceux d'une de nos plus aimables, de nos plus françaises campagnes. « *O beau pays de la Touraine!* » Rien que cet hommage féminin et royal, avec ses quatre notes et son accompagnement léger, parmi les fluidités de l'orchestre, est quelque chose de délicieux. Et je ne saurais entendre le début du récit de Raoul : « *Non loin des vieilles tours et des remparts d'Amboise,* » cette intonation mineure et cet accent de mélancolie, et ce nom qui s'élève et fait silhouette au-dessus d'accords qui tremblent comme les vapeurs du matin, sans que tout cela rende l'aspect, et j'allais dire le visage même de notre douce France, un peu plus présent à ma vue, un peu plus cher à mon cœur.

Voilà de la géographie encore et voilà de l'histoire. On a contesté souvent à la musique le don de pareilles évocations. Comment, ont demandé ceux qui ne la comprennent ni ne la sentent, comment pourrait-elle figurer une époque, un pays? — Comment, demanderons-nous à notre tour, comment ne le pourrait-elle pas, et pourquoi? Pourquoi l'esprit des temps passés et des contrées diverses n'habiterait-il point en elle? Sans doute elle ne l'exprimera pas toute seule, et la parole, et le décor seront là pour l'y aider. — Alors c'est le décor qui représente et c'est la parole qui décrit? — Essayez seulement de supprimer la musique; ne conservez que le texte, les châssis et les toiles peintes, et, de l'histoire et du paysage, vous verrez ce qui restera.

Laissons du moins cet honneur à la musique, et justement à celle que nous étudions aujourd'hui. S'il est vrai que la musique du grand opéra français ne « creuse » pas toujours ses personnages, il n'est pas moins certain qu'elle les enveloppe et les encadre, qu'elle leur donne le recul ou le lointain du temps et de l'espace. Et c'est quelque chose encore d'arriver à cette généralité relative, quand on ne peut atteindre à l'universel et à l'infini.

V

Elle y arrive plus d'une fois, à cette généralité, par des moyens proprement musicaux. On éprouve quelque scrupule à le dire, la chose allant, semble-t-il, de soi-même, et cependant il le faut, le contraire ne se disant que trop aujourd'hui : si le grand opéra français n'est pas comme l'opéra de Mozart, voire celui de Gluck, un des chefs-d'œuvre de la musique, la musique y a pourtant sa part.

Grand musicien dramatique, le Rossini de *Guillaume Tell* est, de tous les maîtres de notre opéra, le plus purement musicien, ou le musicien le plus pur. Dans l'ordre de la beauté rien que sonore, je ne sais trop ce que non seulement *la Muette* ou *la Juive*, mais *les Huguenots* ou *le Prophète*, pourraient offrir d'égal aux deux premiers actes du chef-d'œuvre de Rossini.

Pourtant, jusque dans cet ordre supérieur, quelques pages de l'opéra d'Halévy, de l'opéra d'Auber, sont dignes, — et l'on peut croire assurées, — de ne jamais périr. Malgré le thème central, majeur et vulgaire qui la dépare, l'ouverture de *la Muette* est musicale autant que dramatique. La fameuse *Prière* est d'un excellent style polyphonique et, pour le sentiment religieux, très supérieur au moderne « répertoire » de nos églises. C'est une admirable mélodie, annoncée par un récitatif admirable, que l'air du sommeil, ce chant si pur, qui s'élève d'abord, comme plus d'une phrase illustre, sur les degrés de l'accord parfait majeur, pour descendre ensuite, pour défaillir et tomber lui-même, sur la modulation mineure qui donne tant de tristesse et de tendresse à ces mots : « *Les larmes qui tombent encore de ses yeux.* »

Belle page aussi de musique, la Pâque de *la Juive*. Belle, premièrement par la rectitude et presque par la rigueur des lignes, par la couleur tonale, par l'originalité de la coupe et du rythme; belle ensuite, et d'une autre manière, quand la psalmodie se détend et s'entr'ouvre, et que, sortant comme une fleur mélodique, des versets et des répons austères, la cantilène d'Éléazar monte et s'épanouit. Enfin le fameux air : « *Il va venir!* » n'est pas seulement dramatique; mêlé de mélodie, de déclamation et d'orchestre, il est trois fois musical. Symétrique et cependant libre, entrecoupé de vides, ou de silences, il développe entre ses

deux reprises un épisode mineur en triolets, où passe un pressentiment funeste. C'est, au-dessous de la prière d'Agathe et de la romance de Desdemona, l'un des beaux momens consacrés par la musique à l'angoisse de l'attente, à l'effroi de la solitude et de la nuit.

Mais *Guillaume Tell*, encore une fois, domine tout le répertoire. Les deux premiers actes, à part quelques faiblesses, débordent vraiment de musique. Mélodie, harmonie, orchestre, récitatif, l'abondance des formes sonores n'a d'égale ici que leur pureté. Le chœur d'introduction, tel autre encore (en *fa* majeur) semble écrit avec la plume de Mozart. En cette longue suite d'« ensembles, » pas un *andante* n'est vide et pas un *allegro*, le finale excepté, n'est vulgaire. Au second acte, on aimerait pouvoir transcrire le petit chœur de la Nuit, rien que pour montrer à quelle extrême beauté l'extrême simplicité sait atteindre, et comment, dans une série d'inoubliables accords, une faute d'harmonie, — qu'un écolier n'oserait se permettre, — peut être en même temps, avec la liberté du génie, et commise et rachetée.

Est-il un élément de la perfection sonore qui manque au prélude romantique, puis à la ritournelle (de quatre mesures), enfin aux deux strophes, classiques et quasi virgiliennes, de *Sombres forêts?* Avec ses trois mouvemens : son premier *allegro* qui se modère et se contient, son *andante* ultra-pathétique et son finale enivré d'enthousiasme, qu'est-ce que le fameux trio, sinon l'ébauche ou le raccourci d'une symphonie? En rappellerons-nous les élans, ou les éclats, et le foudroyant effet que produit, non pas même telle phrase, mais telle note, et certains sanglots, certains cris d'Arnold, qui demeurent tout de même un chant.

Dans la vaste scène du Rütli, tout est musique. Les harangues de Guillaume y sont des chefs-d'œuvre d'éloquence à la fois chaude et sobre, de lyrisme verbal et chantant. Partout les chœurs et les *soli* se croisent et se font équilibre. De nombreux épisodes ne forment ici qu'une scène diverse, mais homogène. L'éclat et la solidité de l'orchestre ne le cèdent en rien à la variété des mélodies, des rythmes et des mouvemens. Ceux-ci, même rapides, restent graves, et le chœur syllabique sur ces paroles : « *Guillaume, tu le vois!* » doit à sa vivacité même autant qu'au mode mineur et au *pianissimo*, son caractère fiévreux et haletant. Tantôt la polyphonie — des voix ou de l'orchestre — se divise; tantôt

elle se rassemble, et dans un unisson imprévu et terrible (« *Un esclave n'a pas de femme, Un esclave n'a pas d'enfant* ») elle porte, elle frappe tout entière et d'un seul coup. Enfin le dernier ensemble vaudrait à lui seul une longue analyse. Dépouillé du drame, de la parole et de la décoration, il reste néanmoins une admirable période musicale. Il l'est par l'introduction rayonnante et triomphale, où les accords parfaits, que les trompettes sonnent, s'étagent comme les degrés d'une échelle de lumière. Il l'est par la noblesse, par l'éclat de la mélodie mère ou maîtresse ; par le double mouvement, flux et reflux véritable, qui l'apporte et la remporte tour à tour; il l'est par le développement de l'idée, aussi bien que par la qualité de l'idée elle-même; il l'est, en deux mots, autant que par la pureté de son principe, par la magnificence de son progrès et la force irrésistible de son cours.

Oui, le musicien de la scène des Cantons est plus pur que celui de la Bénédiction des poignards. Mais le second fut maintes fois un grand musicien aussi. Beaucoup de nos jeunes compositeurs le méprisent aujourd'hui, qu'il aurait méprisés bien davantage. Le nom seul de la Bénédiction des poignards attesterait assez quel ordonnateur, quel architecte de sons fut le compositeur des *Huguenots*. Nous ne verrons pas s'écrouler non plus, quoi qu'on en dise, la cathédrale de Münster, ou la salle du « Conseil supérieur de la marine » à Lisbonne, et « quand il bâtissait de sa main colossale, » ce n'est pas toujours en dramaturge seulement que Meyerbeer bâtissait.

Si parfois le théâtre l'emporte, ou l'égare au delà de la musique, — pour ne pas dire au-dessous, — comme la musique, ailleurs, le ramène et le relève ! Alors, entre les deux élémens de son art, que de conjonctions heureuses ! Au début de la conjuration des *Huguenots*, quel trait de génie, et de génie musical, que certaine modulation découvrant sous l'appel de Saint-Bris : « *Ecoutez ! Écoutez !* » de nouvelles et terribles profondeurs ! Trouvailles musicales aussi, les accords enharmoniques sur les premières paroles de la Bénédiction des poignards : « *Glaives pieux ! Saintes épées !* » et, plus loin, certaine dissonance de seconde quand éclate l' « *Anathème sur eux !* » plus loin encore, dans le duo, les quintes, rudes et sinistres, où se pose la sinistre demande : « *Entends-tu ces sons funèbres ?* »

A peine mélodiste, disait-on naguère, et trop mélodiste, trop italien, à ce qu'on prétend aujourd'hui, Meyerbeer, à côté de mé-

lodies médiocres, en a créé de sublimes. Est-il besoin de citer les plus beaux de ses chants : dans le duo des *Hugenots*, le fameux « *Tu l'as dit*, » enivré d'amour et d'épouvante ; ou la strophe de Vasco, saluant, dans l'extase aussi, des rivages nouveaux et radieux ?

L'orchestre de Meyerbeer sait chanter, agir, comme les voix. C'est lui qui, dès le début du *Prophète*, nous présente en quelque sorte Fidès. Il figure sa démarche un peu lasse, un peu lourde, sa babillarde et souriante bonhomie. Plus tard, sous les voûtes gothiques, à l'heure de la tragique rencontre du fils et de la mère, l'orchestre encore intervient et participe. Il s'étonne, il s'indigne, il finit par céder avec elle ; il ordonne, implore, et triomphe avec lui. Dans le célèbre unisson de *l'Africaine*, l'orchestre, toujours l'orchestre, sert de héraut funèbre à Selika venant chercher la mort. Prêt à bénir Valentine et Raoul, tandis que Marcel un moment se recueille, un instrument, un seul (clarinette basse) expose en quelque sorte le sujet de la nuptiale et sombre homélie ; il en prononce l'exorde et, triste, pieux et fidèle, ensuite il y répond.

On sait quelle a toujours été, dans l'opéra français, la valeur du récitatif. *Guillaume Tell* et les quatre partitions de Meyerbeer en offrent à tout moment des exemples et des chefs-d'œuvre. Nous avons cité plus haut les sublimes divagations d'Arnold. Plus retenu, moins libre et, comme on dit, « obligé, » mêlé d'orchestre, en un mot moins italien, le récitatif de Meyerbeer se compose et s'organise davantage. En outre il se fond mieux avec les autres élémens du style dramatique et musical. Entre les « endroits forts, » selon l'expression du Président de Brosses, la musique de Meyerbeer ne faiblit ni ne se dérobe. Elle excelle au contraire dans les transitions. Là, quelques mesures de récit, mais d'un récit accompagné, commenté ; les accens de la voix, le discours soutenu par quelques accords, quelques mouvemens de l'orchestre, tout cela donne aux moindres scènes qui séparent les « morceaux, » ou plutôt qui les unissent et les soudent ensemble, un caractère, une vie égale et parfois supérieure à celle dont les « morceaux » mêmes sont animés.

Il n'est pas jusqu'à la symphonie et au *leitmotiv*, — cette application particulière de la symphonie au drame en musique, — qui ne joue dans l'opéra de Meyerbeer un rôle encore élémentaire, mais déjà cependant un rôle. Dans l'introduction des

Huguenots et maintes fois au cours de l'ouvrage, le choral de Luther ne fait guère que revenir et ne va pas, — ou presque pas, — jusqu'à se transformer. Le motif éclatant et triomphal par où commence la marche du *Prophète*, est celui qui naguère, alors incertain et timide, annonçait le récit, fait par Jean à ses sombres conseillers, du songe auquel il refusait de croire. Ici la seule intensité, le degré de force ou de couleur des sons, marque toute la différence entre les promesses du rêve et leur accomplissement. Mais, au premier acte de *Robert le Diable*, c'est en *leit-motiv* véritable, que la ballade de Raimbaud est traitée. Toute simple d'abord et très claire, il suffit du mode mineur, de quelques accords de septième, aux intervalles diminués, pour la compliquer et l'assombrir, pour en dégager à demi le mystère et la menace, qu'au début elle ne semblait pas contenir.

Dans ce qu'on nomme la symphonie, il convient de distinguer deux élémens, ou deux principes. Le premier n'est guère autre chose que le nombre et la variété des instrumens, leur timbre, ou leur couleur, et leur faculté d'expression. Le second, plus intellectuel en quelque sorte, et qui tient du raisonnement ou de la logique, consiste à développer une idée musicale, à la multiplier par elle-même, à tirer, à déduire d'elle tout ce qu'elle renferme et peut donner. De ces deux ordres, qui se touchent et ne se confondent pas, le premier est plutôt celui de l'orchestration; l'autre, celui de la symphonie proprement dite. Ce dernier domaine, où Wagner devait un jour entreprendre de transporter, voire d'enfermer le drame lyrique, ne fut que rarement le terrain de notre musique et, pour ainsi dire, jamais celui de notre grand opéra. Pourtant on trouve çà et là dans l'œuvre, non pas de Rossini, mais de Meyerbeer, des esquisses ou des amorces de symphonie. C'en est une que l'introduction de *Robert le Diable*, où le motif de la future « Évocation des nonnes » est thématiquement travaillé. C'en est une encore, — et même un peu plus « avancée, » ou « poussée, » — que certain passage du quatrième acte du *Prophète*, où trois ou quatre notes de Fidès (« *Et toi, tu ne me connais pas!* ») circulant à travers la polyphonie des voix et de l'orchestre, la soutiennent et, pour ainsi dire, la nourrissent tout entière.

Ainsi les diverses formes de la musique, et de la musique de théâtre, se partagent, sans que l'une ou l'autre y domine, le genre que nous achevons d'analyser. Nous avons parlé précé-

demment d' « opéra récitatif » et d' « opéra mélodique. » L' « opéra symphonique » fera quelque jour l'objet de notre dernière étude. On pourrait qualifier d'éclectique, ou de composite, le grand opéra français, et même, pour en définir la nature musicale ou spécifique, — j'entends celle-là seulement, — ce serait peut-être le terme le meilleur.

VI

« Les vieilles formes s'usent. L'opéra en cinq actes n'est plus possible. » Ainsi parlait déjà Meyerbeer à Blaze de Bury. Et Richard Wagner, adorant encore ce qu'un jour il devait brûler, avait écrit cet éloge funèbre de l'opéra meyerbeerien : « En ce sens, on ne peut rien concevoir de plus élevé. Nous comprenons que le point culminant, dans toute l'acception du mot, a été atteint, et de même que le plus grand génie éclaterait, s'il voulait, dans l'ordre d'idées de Beethoven, non pas même enchérir sur sa dernière symphonie, mais seulement essayer de partir de là pour aller plus loin, de même il paraît impossible que, dans cet ordre d'idées où Meyerbeer a touché la limite extrême, on veuille encore s'avancer au delà.

« Il nous faut nous arrêter à l'opinion que cette dernière époque de la musique dramatique s'est fermée avec Meyerbeer, et qu'après lui, comme après Haendel, Gluck, Mozart et Beethoven, l'idéal pour cette période doit être considéré comme atteint et impossible à dépasser ; mais aussi que, dans sa puissance infatigable de création, le temps apportera une nouvelle direction qui permettra de faire ce que ces héros ont fait (1). »

Le temps, on le sait, n'a pas été sourd à l'appel de Wagner, infidèle à son espérance. Wagner, accomplissant lui-même sa prophétie, le Wagner d'après *Rienzi*, le Wagner du *Vaisseau Fantôme*, de *Tannhäuser* et de *Lohengrin*, devait donner la « nouvelle direction, » tracer le futur chemin et le suivre ensuite jusqu'au bout. L'ancienne voie, celle que nous venons de parcourir, est aujourd'hui presque déserte ; elle garde pour seule parure la magnificence de ses ruines et de ses tombeaux. Aucun de ceux qui, depuis un demi-siècle peut-être, y passèrent, ne semble y avoir élevé de monument immortel. Avant même de subir l'in-

(1) Traduit par MM. Soubies et Malherbe dans un article sur Wagner et Meyerbeer (*Mélanges sur Wagner*).

fluence, relativement récente encore, de Wagner, la musique française avait d'elle-même cherché d'autres routes. Ce n'est pas dans la mesure où il se rapproche du « grand opéra, » mais au contraire dans celle où il s'en éloigne, que le *Faust* de Gounod parut et demeure en France un chef-d'œuvre sans précédent. Et depuis, on peut assurer que l'évolution de notre musique de théâtre s'est opérée en dehors, si ce n'est à l'encontre du genre que nous achevons d'étudier. Sans doute on l'a vu se défendre, ou se survivre, et pousser quelques rejets encore. Par exemple, *Hamlet*, *le Roi de Lahore* et *Patrie* furent très loin de rendre à l'idéal ancien des hommages sans éclat. Mais, tout de même, les *Henri VIII* et les *Ascanio*, ses « grands opéras, » ne font pas aussi grand un Saint-Saëns, que sa tragédie musicale ou son oratorio dramatique de *Samson et Dalila*. Plus on regarde aujourd'hui, — ou plus on écoute, — et plus on trouve ailleurs que dans le grand opéra, je veux dire en des œuvres plus sobres et plus intimes, dépourvues d'apparat et d'appareil, qu'elles se nomment d'ailleurs *Carmen* ou *le Roi d'Ys*, *Manon* ou *Werther*, l'honneur actuel de la musique française renouvelée.

Aimez, » a dit le poète,

Aimez ce que jamais on ne verra deux fois.

Aimons ainsi notre grand opéra national. Aimons-le d'un amour en quelque sorte historique et rétrospectif. Aimons-le, saluons-le, car nous ne le reverrons plus.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

IV[1]

LE CRÉDIT AGRICOLE

I. — LE CRÉDIT AGRICOLE EN ALLEMAGNE : CAISSES SCHULTZE-DELITSCH ET CAISSES RAIFFEISEN

Parmi les questions qui, depuis une quinzaine d'années, préoccupent hommes politiques, agriculteurs, économistes, il convient de rappeler tout spécialement le crédit agricole. Le crédit, cette alchimie réalisée, cette algèbre de la richesse, cet idéal de l'argent, est-il utile, nécessaire, applicable à l'agriculture? Utile, nécessaire : comment en douter, en présence de cette concurrence étrangère qui, toujours menaçante, prescrit impérieusement de perfectionner sans cesse les méthodes, de transformer l'outillage, toutes choses qui exigent de nouveaux capitaux? Et, en descendant du général au particulier, le cultivateur n'a-t-il pas besoin de trouver de l'argent à bon marché en certains cas, afin de parer à des pertes imprévues, de franchir une crise momentanée, d'échapper à l'usurier des campagnes, d'attendre l'instant favorable pour livrer au commerce sa récolte? Applicable : ici commence la difficulté; maint effort a déjà été tenté, maint projet mis en avant, discuté savamment, mainte tentative a avorté : on échouait pour avoir méconnu les différences profondes qui séparent le crédit commercial et le crédit

(1) Voyez la *Revue* des 1er décembre 1904, 15 juillet 1905 et 1er mai 1906.

agricole. Tout distingue, en effet, le fabricant et l'agriculteur : procédés, but, moyens, nature des choses. Le premier achète de la matière première pour la transformer; le second crée lui-même la matière première pour les plantes et les animaux, il dispose de la vie, selon le mot de Laveleye, de la puissance de multiplication; le fonds de roulement de l'un est essentiellement mobile, se renouvelle toujours, celui de l'autre est par essence fixe, immeuble par destination. Le fabricant achète et revend à terme, l'agriculteur opère presque toujours argent comptant. Les opérations de l'industrie et du commerce sont rapides, les bénéfices faciles à prévoir; les opérations de l'agriculture sont à long terme; elle fait à la terre des avances qui ne lui sont pas toujours remboursées, car le soleil, la pluie, deviennent parfois ses collaborateurs et parfois ses plus cruels ennemis : une sécheresse, un orage violent, une épizootie peuvent détruire en quelques jours les plans les mieux concertés. Elle ne saurait donc, comme le commerce et l'industrie, s'accommoder du *papier court*, il lui faut du *papier long*, il lui faut du temps. Or ce qui fait le profit du banquier, c'est le mouvement de l'argent; donc, toutes choses égales, l'escompte agricole sera moins rémunérateur que l'escompte commercial. D'autre part, la situation du cultivateur, moins exposé aux brusques virevoltes de la fortune, ne se dissimule pas aisément; de plusieurs lieues à la ronde, on sait s'il est mal dans ses affaires ou s'il a *de quoi*. Il suffit, au contraire, d'une spéculation malheureuse pour qu'un industriel, bon aujourd'hui, devienne mauvais demain. Il y a donc moins de danger à consentir un an de crédit à celui-là que trois mois à celui-ci : crédit signifie confiance, et qui, mieux que la terre et l'homme de la terre, mérite d'inspirer confiance?

Mais ce sentiment qui va se monnayer, peut-on dire qu'on le retrouve dans le crédit foncier? Celui-ci livre un immeuble comme garantie d'une dette? Est-ce là le crédit, ou n'en est-ce pas un peu l'antipode, je dis un peu, car il comporte lui-même quelque aléa, l'immeuble pouvant être atteint par une dépréciation impossible à prévoir, le débiteur recourant parfois et avec succès à des ruses qui font plus d'honneur à son sens diplomatique qu'à sa bonne foi. Le prêt sur hypothèque, cela rappelle en quelque mesure les contrats par lesquels le beau-père marie sa fille selon la coutume de Normandie, l'épée au côté : il ne se méfie pas, mais il ne se fie point, et préfère la précaution inu-

tile à l'absence de précautions; on peut le comparer à un général avisé qui envoie de toutes parts des éclaireurs, des espions, place lui-même ses grand'gardes, et n'abandonne au hasard que ce qu'il ne peut lui enlever.

Le crédit agricole proprement dit suppose l'absence de toute garantie foncière, soit que le débiteur ne puisse, soit qu'il ne veuille la consentir. Il peut avoir besoin d'argent pour acheter des engrais, du bétail, des instrumens : il le trouve cet argent, mais à quel prix! Que de contrats usuriers, ne fût-ce que ce système de *la retenue*, consacré en fait par le Code civil et très usité dans l'Est, où le bailleur donne du bétail au preneur, mais partage avec lui le profit et la perte : ainsi il retire son capital plus la moitié du croît, et le preneur qui garde, soigne, nourrit les bêtes, n'a que l'autre moitié.

Il fallait donc en passer par la volonté de ces usuriers ou demi-usuriers ruraux, qui, après tout, rendent encore des services à leurs... victimes : car on ne pouvait donner en gage ni les récoltes engrangées, ni les animaux à l'étable, l'article 2076 du Code civil ne permettant la constitution du gage mobilier qu'avec déplacement de l'objet. Donc, point de crédit réel mobilier (1). Le cultivateur avait-il du moins la ressource du crédit personnel, pouvait-il trouver du crédit sur sa seule signature? Ici encore, d'autres difficultés surgissaient : privilège du bailleur vis-à-vis du fermier, juridiction commerciale fermée aux créanciers obligés de subir les longues et coûteuses formalités des tribunaux civils, papier du cultivateur repoussé par la Banque de France.

Utile, nécessaire, difficile à organiser, le crédit rural offre aussi ses dangers, dangers tels que certains esprits timorés ont conclu contre lui, parce qu'il conduit souvent à la ruine le cultivateur en le surchargeant de dettes qu'il ne peut amortir avec les revenus de sa terre; c'est sans doute en ce sens qu'on a affirmé que le crédit soutient l'agriculteur comme la corde soutient le pendu. Là comme ailleurs, tout dépend de l'usage qu'on en fait, et il est certain que beaucoup de propriétaires animés de

(1) On dit que le crédit est personnel lorsqu'il a pour seule base la confiance qu'inspire la personne de l'emprunteur; il est réel lorsqu'il a pour garantie les biens du débiteur. Ce crédit réel est mobilier ou hypothécaire, suivant que les biens donnés en garantie sont meubles ou immeubles. En réalité, le crédit est l'échange d'une valeur présente avec une autre dans l'avenir.

l'esprit d'utopie, ou ayant *plus grands yeux que grand ventre*, comptent sur leurs champs comme Perrette sur son pot au lait, et jonglent avec leur patrimoine comme certains financiers avec les milliards du budget de l'État. *Il proprietario si mangia il podere*. Proscrire cependant le crédit agricole parce qu'il présente ces inconvéniens, ce serait raisonner à la façon de ceux qui condamnent l'instruction, les chemins de fer, l'automobile, l'électricité. parce qu'ils font des victimes.

Ce n'est pas que le problème n'ait préoccupé en France maint esprit; au XVIIIe siècle, on publiait déjà des projets de crédit agricole, et, en 1840, le ministre de l'Agriculture chargeait M. Royer d'étudier les sociétés de crédit agricole en Allemagne. Mais tandis que nous cherchions vainement la formule libératrice, d'autres pays avaient réussi : leur exemple démontra qu'il n'y a rien ici de chimérique, et qu'on ne s'acharne pas à la découverte de la pierre philosophale. En Allemagne, les premières sociétés de crédit ont plus d'un siècle d'existence : les Landschaften provinciales (corporations de propriétaires) émettaient des obligations foncières au moyen desquelles on faisait des prêts hypothécaires entre associés. Voilà l'origine du crédit foncier. Aujourd'hui elles consentent des prêts remboursables en cinquante-cinq ans, à 4 et demi pour 100, intérêts et amortissement compris; ne touchant aucun dividende, elles n'exigent du débiteur que les frais d'administration, à peine un quart pour 100. Beaucoup prélèvent sur leur réserve la somme nécessaire pour créer, au profit de leurs membres, un crédit agricole mutuel mobilier. Ainsi fit, il y a vingt-sept ans, la Landschaft de Brandebourg, qui avança 500 000 marks pour accorder à ses adhérens des prêts sans hypothèque. Ailleurs, ce sont les États provinciaux qui fournissent aux sociétés d'agriculteurs les fonds nécessaires : la caisse agricole de Lausitz a pris naissance de la sorte au moyen d'une avance de 4 500 000 marks.

Les associations Schultze-Delitsch (Worschuss-vereine) ou sociétés d'avance sont surtout urbaines, comprennent assez souvent plusieurs communes, possèdent un capital. Quand on voit ce qu'il a fallu de dévouement, d'intelligence, de travail doux et patient à des hommes comme Schultze et Raiffeisen pour réussir et mener à bien leur apostolat, on s'étonne, — et l'on ne peut s'empêcher d'admirer, d'avoir confiance dans les destinées de l'humanité qui, dans tous les ordres, voit sans cesse surgir

des êtres vraiment providentiels. Schultze n'eut pas seulement à triompher des habitudes, des préjugés ruraux, il dut combattre et les socialistes qui, Lassalle en tête, se montrèrent violemment hostiles au « réformateur bourgeois, » et les gouvernemens qui se méfiaient de ses tendances et ne comprenaient point la portée de son œuvre. Il livra une longue bataille, plus longue que le siège de Troie et finit par la gagner (1). Ses sociétés d'avance, complétées, disciplinées par deux institutions, la Fédération générale et la Caisse centrale, ont pris un grand essor et prospèrent partout. On peut définir le Worschuss-verein : une société mutuelle entre ouvriers, petits industriels et agriculteurs, ayant pour objet de leur procurer, au moyen du crédit, les fonds nécessaires à l'exercice de leur profession. Pour figurer comme associé, il suffit d'être laborieux et honnête, de jouir de ses droits civils, et d'accepter le principe de la responsabilité illimitée vis-à-vis du déposant (depuis 1889 seulement, beaucoup de sociétés ont consacré le principe d'une responsabilité limitée) ; il faut aussi prendre une action, une part sociale (Geschafts antheil) dont la valeur oscille entre 100 marks (125 francs), et 200 thalers (750 francs). Chaque associé ne peut avoir qu'une seule action ; il se libère, s'il le veut, par de minimes versemens mensuels ou hebdomadaires ; la part sociale devient ainsi une sorte d'épargne obligatoire, et fournit à la société une garantie réelle. L'intérêt payé par les associés emprunteurs est en général de 8 à 9 pour 100, et ce taux, trop élevé pour la classe rurale, éloigne de l'idéal poursuivi le crédit à bon marché : ainsi la fonction sociale de l'institution tend à se déplacer, celle-ci perd en partie son caractère humanitaire, excite à l'épargne plutôt qu'elle ne réalise le crédit personnel, et la majorité des sociétaires se compose aujourd'hui de petits patrons attirés avant tout par l'appât de gros dividendes. Formées presque toujours dans les grandes villes et dans les centres industriels,

(1) Eugène Rostand : *la Réforme des Caisses d'épargne françaises;* — Blondel : *Étude sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire;* — Bodenheimer : *le Crédit agricole coopératif*, Strasbourg, 1890 ; — Louis Durand : *le Crédit agricole en France et à l'étranger;* — Claudio Jannet : *le Crédit populaire et les banques en Italie du XVe au XVIIIe siècle;* — Le Barbier : *le Crédit en Allemagne*, Nancy, 1890 ; — Micha : *Histoire du crédit agricole en Europe;* — Henri Pierangeli : *De la mutualité appliquée au crédit agricole en France et à l'étranger;* — Lassalle : *Capital et travail :* — Tisserand et Lefebvre : *Études sur l'économie rurale de l'Alsace;* — Heilmann : *les Paysans de l'Alsace : l'Impôt et l'usure;* — Cauwès : *Cours d'économie politique.*

elles sont trop éloignées des paysans, ne les connaissent pas assez, et ceux-ci ne profitent des prêts que dans la proportion de 20 pour 100 au maximum. Garantie solide pour le crédit personnel, brève échéance de trois mois, telle fut la manière favorite de Schultze, mais cette limitation même ne permet guère « la rédemption économique, » la reconstitution du capital dans cette industrie agricole pour laquelle le temps, les longs espoirs sont synonymes de sécurité et de bonheur, qui répugne au provisoire, à ce que Lafcadio Hearn appelle l'*impermanent*.

Cependant les Worschuss-vereine ont rendu un immense service en luttant avec succès contre l'usure qui, presque autant qu'en Italie, rongeait les classes laborieuses, prenait tous les déguisemens, passait à travers les mailles de la loi et appliquait le droit de manière à le rendre cruellement injuste : usure d'argent, *geld und Creditwucher*, l'usurier prêtant l'argent à brève échéance, et par exemple exigeant 5 ou 10 centimes par jour ou par semaine; l'usure dans le commerce du bétail (*Viehwucher*), le bétail vendu à crédit aux petits cultivateurs, avec une majoration de 50 pour 100, l'échéance fixée à une époque où le débiteur ne pourra payer, celui-ci obligé de subir les conditions léonines de son créancier, Shylock stipulant un intérêt très élevé, ou prenant à un prix dérisoire le bétail qui se trouve dans l'étable; — l'usure en marchandises (*Waarenwucher*) qui revêt des formes différentes suivant les régions; l'usure sur la terre (*Guterwucher*), plusieurs s'associant pour acheter de grandes étendues de terrains, et les revendant par parcelles à des prix exorbitans grâce à des manœuvres plus ou moins immorales, mais légales. Comme on voit, les usuriers allemands n'avaient pas attendu les Américains pour inaugurer le régime des trusts : et ils pratiquent aussi avec succès le cheptel des bestiaux, le système de la retenue. Heilmann cite un district où les vaches qui font l'objet de ce commerce représentaient un capital de 105 000 marks, et laissaient un bénéfice de 35 000 marks aux propriétaires.

Les associations Raiffeisen (Darlehenskassen) sont exclusivement rurales, ont en général pour limite le territoire d'une commune, se fondent sans apport des sociétaires. Instituées il y a environ cinquante ans, par M. Raiffeisen, bourgmestre de Neuwied, qu'on a surnommé le Schultze-Delitsch des campagnes, ces banques paysannes qui ont commencé dans la Prusse rhé-

nane, en Westphalie, se sont répandues dans toute l'Allemagne, en Alsace. Leur fondateur partit de ce principe qu'il fallait habituer le peuple à compter sur sa propre initiative pour améliorer sa condition. Et puis, le cultivateur n'a pas toujours l'emploi immédiat du produit de ses ventes; ces sommes, il les garde souvent chez lui, où elles sommeillent au lieu de travailler, exposant leur possesseur à la tentation du gaspillage, au vol, au crime. Ne vaut-il pas mieux qu'il en touche les intérêts avec la certitude d'être remboursé à l'échéance? Dans ce dessein, quelques propriétaires aisés se syndiquent, auxquels les cultivateurs confient leurs fonds disponibles; ces fonds sont prêtés aux cultivateurs qui ont besoin d'argent pour acheter du bétail, et même pour construire ou acquérir des terres, ce qui devient alors du crédit foncier. L'intérêt payé par les sociétaires n'a jamais dépassé 7 pour 100, et les caisses Raiffeisen n'ont jamais non plus emprunté à un taux plus élevé que 6 1/2 pour 100; le taux moyen est de 4 1/2 à 5 pour 100. Quelques prêts se font pour une durée de dix ans, la plupart pour neuf mois, un an, deux ans. L'administration est gratuite; seul le caissier teneur de livres reçoit une rétribution; la banque étant locale, groupant autour d'elle prêteurs et emprunteurs, l'administration se simplifie, et la surveillance des sociétaires devient plus facile. « Nous sommes cent membres qui nous épions les uns les autres, » disait un paysan italien. Comme dans les sociétés Schultze-Delitsch, le bailleur de fonds a pour garantie la solidarité illimitée de chaque membre: aussi les yeux sont-ils braqués, les oreilles tendues du côté de celui qui semble mal tourner et qui pourrait faire perdre quelque chose à tous les autres; le moindre indice, la plus faible présomption, sont aussitôt notés, commentés, dénoncés. D'ailleurs le comité de direction contrôle l'emploi de l'argent emprunté. Dans un roman de Tolstoï, le barine dit à son serviteur: « Je vois ce qui se passe en toi, je vois en toi à deux archines de profondeur. » Les paysans sont d'admirables psychologues quand il s'agit de mesurer la fortune d'un voisin; il faut les entendre raisonner là-dessus; on dirait qu'ils voient les écus, si bien cachés cependant, qu'ils ont tout pesé dans une balance de précision. Si l'emprunteur ne présente plus les mêmes garanties de solvabilité qu'au début, la société a le droit d'exiger le remboursement intégral du prêt, en prévenant quatre semaines d'avance.

La caisse de crédit devient ainsi une école de comptabilité et d'économie, une école de morale, une école de solidarité; elle donne au papier escompté la garantie de la solvabilité solidaire : revêtu de son aval, le papier circule, reçu aux meilleures conditions. Le paysan apprécie beaucoup l'avantage d'avoir à sa portée un établissement qui lui sert un intérêt, qui, depuis quelques années, reçoit même des timbres-poste, et facilite l'épargne des plus petites sommes. Un certain nombre de ces caisses forment un syndicat général qui siège à Neuwied, et versent une partie de leurs fonds de réserve à une caisse centrale qui permet de parer aux éventualités. D'ailleurs, les pertes sont insignifiantes : les caisses Raiffeisen ont traversé sans crise les guerres de 1866, de 1870, et n'ont pas souffert de ce danger qui consiste à prêter à long terme des dépôts qu'on peut réclamer à bref délai. Partout elles mettent fin à l'usure, ce fléau des campagnes. Dans le local même de la banque, se forme souvent une espèce de casino, où l'on s'entretient des améliorations à réaliser, où l'on trouve des livres, des journaux agricoles. Les caisses Raiffeisen prospèrent; à la fin de 1898 elles étaient au nombre de 8 575.

Voilà donc les caractères généraux des Darlehenskassen : point de parts sociales, gratuité de l'administration, indivisibilité du fonds social, longue durée du prêt, cadre restreint des opérations, absence d'esprit de spéculation, responsabilité illimitée entre sociétaires ; cette dernière garantie rassure les prêteurs les plus timorés, si bien que l'argent n'a jamais fait défaut aux caisses Raiffeisen, et qu'on a pu dire qu'elle est l'épine dorsale du système. D'ailleurs, grâce aux précautions prises, le danger est plus apparent que réel : M. Raiffeisen a dit fort sagement : « Le district dans lequel la caisse fonctionne doit être le plus petit possible. Il doit être assez petit pour que tous les membres du comité de direction puissent parfaitement connaître la situation morale et matérielle de tous les sociétaires. Il doit être assez grand pour que les affaires sociales soient assez nombreuses pour pouvoir couvrir les frais et former une réserve. » Détail piquant : Raiffeisen eut pour principal adversaire le promoteur même du mouvement coopératif en Allemagne : brochures, articles de journaux, conférences, commissions d'enquêtes parlementaires, tout fut mis en œuvre dans cette lutte épique entre les deux réformateurs. Tant de fiel entre-t-il en l'âme des... philanthropes? Les disciples de Schultze firent enfin

voter la loi de 1889, dirigée surtout contre les caisses Raiffeisen; mais celles-ci respectèrent la loi en la tournant un peu, à l'exemple de certain notaire du théâtre d'Émile Augier. Ainsi elle prescrivait l'émission de parts sociales, mais sans fixer le minimum de chaque action; les Darlehenskassen ont réduit ces parts à un chiffre tellement infime que les choses n'ont point changé en fait (1). D'ailleurs la loi de 1889 qui autorise la formation des sociétés anonymes à responsabilité limitée, conserve la société à responsabilité illimitée que Schultze-Delitsch ne cessa de préconiser : « Rejeter celle-ci, disait-il, serait imiter un homme qui préférerait un couteau sans tranchant à une lame bien aiguisée, de peur de se couper les doigts. » Aucune caisse de la Fédération de Neuwied n'a fait faillite; aucune n'a dû recourir au droit de dénonciation à quatre semaines; aucune panique ne s'est produite. Quelle réponse aux accusations lancées contre le système de Raiffeisen!

En Alsace-Lorraine, on comptait, en 1902, 421 caisses succursales du type Raiffeisen (402 en 1901), et voici leur situation économique. Recettes 13 585 031; dépenses, 12 711 773; bénéfices, 164 816; capital constitué et réserve, 1 220 000; placemens d'épargne dans les caisses, 37 millions et demi de francs; emprunts, 26 327 500 francs; dépôts en comptes courans, 101 millions de francs; nombre des sociétaires 40 500. L'association des caisses rurales d'Alsace-Lorraine a constitué avec succès des syndicats pour l'achat, la vente des céréales, vins, houblons.

II. — LE CRÉDIT AGRICOLE EN ITALIE : BANQUES POPULAIRES, CHAIRES AMBULANTES, CAISSES D'ÉPARGNE

Un spectacle non moins curieux nous attend en Italie où, grâce à M. Luzzatti, les banques populaires de crédit mutuel ont rendu les plus grands services et libéré l'agriculture de ce pays : l'usure (2), l'hypothèque, des impôts formidables, le latifondisme, l'absentéisme, tantôt un morcellement excessif, tantôt d'immenses domaines administrés à merveille en Lombardie, mais aban-

(1) D'après M. Blondel, il y avait, en 1897, 9 938 associations allemandes de crédit; 3 005 du type Schultze-Delitsch; 2 447 de l'Union d'Offenbach; 2 245 du type Raiffeisen; 2 241 associations dissidentes.

(2) Dans la province de Modène, l'usure montait à 1 000 pour 100; le prêteur exigeait un franc par semaine pour un prêt de cinq francs, ou bien achetait d'avance la récolte à des prix dérisoires.

donnés dans le Midi à des gérans peu fidèles, dont la plupart auraient mérité la réponse d'un grand seigneur du XVIIe siècle à son intendant : « Je te donne pour tes étrennes tout ce que tu m'as volé cette année ; » le sol tombant peu à peu en friche et ne trouvant plus acquéreurs ni fermiers, — de telles misères semblaient défier les remèdes, poussant les victimes vers l'inertie, le banditisme, l'émigration, le communisme. La main de l'homme se retirait de la terre, et la terre le punissait sévèrement, les marais se reformaient, les maladies endémiques dévoraient certaines provinces. Dans plusieurs régions, la production du blé, même en 1885, ne dépassait pas six hectolitres à l'hectare.

Les abus de la grande propriété se faisaient durement sentir, ceux de l'émiettement du sol (*atomisirung*) n'étaient pas moins fâcheux. « Par legs du passé, écrivait en 1898 M. Léopold Mabilleau, il existe, dans les seules provinces dépendant de Naples et de Sicile, 500 000 hectares de « terres publiques. » 185 000 en Sardaigne, 200 000 dans les anciens États pontificaux. Et la saisie des propriétés pour lesquelles l'impôt n'a pu être acquitté, vient augmenter chaque jour cette espèce de fonds de mainmorte... Selon l'*Annuaire du Ministère des Finances* pour l'année 1880, sur 3 500 000 propriétaires contribuables inscrits seulement au rôle foncier... il y en avait 3 millions qui payaient moins de 20 lires d'impôts à l'État et à la province réunis et 370 000 qui payaient moins de 40 lires... Dans certaines provinces, comme la Ligurie, l'Émilie, la Toscane et les Marches, la propriété rurale se fractionne jusqu'à des cotes infinitésimales : 25 pour 100 des domaines inférieurs à 10 ares, 33 pour 100 à 1 hectare (1)... »

(1) Rayneri, Mabilleau et Rocquigny : *la Prévoyance sociale en Italie;* — Léon Say : *Dix jours dans la Haute Italie*, avec une préface de M. Eugène Rostand, 2e édition, 1896 ; — Albert Jarrin : *les Caisses d'épargne italiennes et le Crédit agricole*, in-8°, Chambéry, 1900 ; — C. Guerci : *Instituzioni agrarie della provincia di Parma*, 1895 ; — Bodio : *la Statistique des langues populaires*, avec une préface de M. Luzzatti, 1895 ; — Luigi Battei : *Les institutions agraires de la province de Parme;* — Gasca : *Il credito e l'agricultura;* — De Laveleye : *Nouvelles lettres d'Italie;* — Valentini : *Il credito in Italia;* — Morpurgo : *Rapport sur la situation des paysans en Vénétie;* — Levi : *le Banche popolari;* — Ales. Rossi : *Il credito popolare nelle associazioni cooperativi;* — Wollenborg : *les Caisses rurales italiennes;* — Andisio : *le Casse rurali cattoliche;* — Luigi Cerutti : *Studio sulle casse rurali cattoliche di Prestiti;* — Tite Poggi : *Origine, organisation et résultats de l'enseignement agricole ambulant en Italie;* — VIIe Congrès international d'agriculture.

Dans ce pays où la richesse agricole paie encore un tiers au moins du revenu, les ventes judiciaires pour non-paiement des taxes se multipliaient; en 1892, on compte 1 881 ventes publiques pour des cotes inférieures à deux lires (la lire équivaut à notre franc); de telle sorte que, pour recouvrer 2 à 3 000 lires d'impôts, le Trésor a jeté sur le pavé 1 881 propriétaires avec leurs familles, et qu'on a pu dire en un sens « que le fisc italien est le plus socialiste de l'Europe. » Même en Vénétie, la plus riche province de l'Italie, la propriété changeait de mains avec une rapidité inquiétante. A la fin de 1894, on évaluait la dette hypothécaire portant intérêt, *debito fruttifero*, à 10 milliards 82 millions.

Mais en même temps de grandes choses s'accomplissaient: « En dix ans, ajoute M. Mabilleau, malgré le krach des banques, les révoltes de Sicile et les folies de la politique mégalomane, malgré les charges militaires et les catastrophes coloniales, l'Italie est arrivée à égaliser presque son agio, à supprimer le déficit de ses budgets, et à porter sa rente tout près du pair, à 95. Mieux que cela : elle a su créer des modèles d'exploitation agricole, de gestion financière et d'organisation sociale. Sur plus d'un point, elle a pris l'avance dans la voie du progrès économique, et ses maîtresses d'hier, l'Angleterre et l'Allemagne, ne dédaignent pas de venir, après la Belgique et la Suisse, lui demander des leçons... »

Et comment de tels progrès se sont-ils réalisés? C'est grâce au crédit coopératif, aux caisses d'épargne, à une législation intelligente et libérale que des hommes de grand cœur et de grand esprit, secondés avec énergie par le gouvernement, ont obtenue et appliquée. Instituée en 1865 avec un capital de 27 000 francs, la banque populaire de Milan avait, en 1883, 7 891 000 francs, un fonds de réserve de 3 314 000 francs, 17 millions déposés à la Caisse d'épargne; elle réalisait 1 231 000 francs de bénéfices en 1882. Au 1er janvier 1896, son capital atteint 8 598 300 lires, sa réserve 4 299 150 lires, ses dépôts dépassent 51 millions, et elle a 17 860 sociétaires. Dans la Haute-Italie et l'Italie centrale, le chiffre des dépôts, les transactions, la prospérité des banques populaires s'accroissent partout dans les mêmes proportions; la plupart traversent victorieusement les crises économiques, les paniques, l'*épreuve du feu*, selon le mot de Luzzatti. Et l'on a remarqué que les institutions de crédit coopératif avaient été

beaucoup moins gravement atteintes que les institutions de crédit ordinaire : leur force de résistance a étonné les fondateurs eux-mêmes. De 1887 à 1895, le nombre des banques populaires s'éleva de 618 à 720 ; et dans ces chiffres ne sont pas comprises les caisses rurales.

Les Banques populaires italiennes sont, depuis tantôt vingt ans, fédérées en une grande association : *Associazione italiana delle Banche popolari.*

L'administration est toute de dévouement : députés, sénateurs, anciens ministres, les hommes les plus distingués, sans distinction d'opinions, y prennent part avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti. « Là, comme partout, il ne suffit pas d'avoir une bonne machine, il faut un bon mécanicien. » Pour cliens, des commerçans, des industriels, des cultivateurs ; la Banque de Milan correspond avec toutes les banques populaires de la Haute-Italie : et, partant de ce principe que le travail et la probité sont le capital des pauvres gens, elle cherche à instituer le crédit personnel en leur faveur au moyen de prêts sur parole ou prêts d'honneur, qui, il est vrai, leur donnent de quoi vivre et non de quoi se rendre utiles, font ce qu'on a appelé le *crédit à la consommation*, tandis que le vrai crédit personnel est un moyen de travail, une avance à la production. Ces prêts, qui ne peuvent dépasser 200 francs, sont absolument gratuits, mais l'emprunteur doit en indiquer l'emploi et se présenter sous le patronage de deux personnes qui, sans répondre de lui pécuniairement, certifient qu'il saura remplir ses engagemens. En 1893, 70 banques populaires consentaient des prêts d'honneur. A Lodi par exemple, 10 000 francs sont affectés à des achats de machines à coudre, la banque populaire règle elle-même le marchand et se substitue à lui pour recevoir des acomptes ; ailleurs, les crédits visent la fourniture d'outils, de matières nécessaires au travail, la location de boutiques, l'entretien d'apprentis, etc. « Le crédit sur gage, remarque Léon Say, n'a jamais été que l'enfance du crédit. Le crédit public n'existait pas, quand les rois empruntaient sur leurs reliques ou bien sur leurs bijoux ; il n'a été véritablement fondé que lorsqu'il est devenu en quelque sorte personnel, que lorsque l'État a pu trouver des capitaux sur la confiance qu'il inspirait, et lorsque les créanciers de la nation ont eu pour gage général les revenus publics sans affectation spéciale. Le crédit commercial a passé par les mêmes phases. Le crédit agricole est

encore dans l'enfance, justement parce qu'il n'est pas personnel; il n'existe que quand il est le crédit tout court et sans phrases. »

Les banques populaires ne se contentent pas d'escompter le papier commercial et industriel: elles s'occupent de distribuer et faire fructifier l'épargne née du travail aisé, d'encourager les efforts du travail dénué de ressources et qui a besoin de béquilles ou d'échasses pour franchir un mauvais pas; elles organisent le crédit agricole, le crédit ouvrier, favorisent de leur mieux la coopération de consommation, la coopération de production, les laiteries coopératives, les caisses agraires, les cantines sociales, « et toute autre forme de la mutualité conseillée par *le génie du bien.* » Partout les institutions de crédit grandissent, se développent à vue d'œil: le moins d'entraves possible, peu de formalités, une décentralisation économique très avancée, aucune distinction entre les effets commerciaux et les effets agricoles; qu'il soit souscrit par un cultivateur ou par un négociant, l'effet à ordre a la même valeur, entraîne la même responsabilité, la même procédure expéditive. Ainsi les banques populaires font du crédit personnel, comme le prouve cette statistique publiée lors du Congrès de Bologne. Sur 405 341 sociétaires, elles comptaient 88 000 petits agriculteurs (1895), 17 000 ouvriers agricoles, 29 000 ouvriers journaliers (*contadini giornalieri*), 69 000 employés ou fonctionnaires, 92 000 commerçans de détail: les rentiers et personnes sans profession n'y représentaient que 7 p. 100 du chiffre total. Leur portefeuille a passé de 25 534 000 lires en 1870, à 214 490 000 livres en 1894. D'ailleurs, le mélange d'effets courts industriels et d'effets longs agricoles continue de s'opérer avec succès, et c'est même cette ingénieuse combinaison du portefeuille commercial avec le portefeuille agricole, qui rend possibles et pratiques les prêts ruraux. Ainsi, en Italie, le crédit des campagnes est sorti des villes. La plupart des sociétés de crédit mutuel sont en quelque sorte adossées à une caisse d'épargne, se confondent avec elle; l'argent des membres déposans sert à faire des prêts aux autres membres, si bien que la société joue vis-à-vis d'eux le rôle de maître Jacques, tantôt créancière et tantôt débitrice ou dépositaire. On a le choix entre le livret nominatif ou le livret au porteur, et celui qui présente ce dernier est considéré comme mandataire régulier de la personne au nom de laquelle le livret est inscrit. Si vous agissez comme déposant au nom de plusieurs, on ne vous demandera ni acte de société,

ni pouvoir pour retirer l'argent. A la succursale de Magenta, Léon Say vit une jeune fille apportant une somme de 9 lires au nom d'une société composée de quatre de ses amies et de cinq garçons, qui formaient une cagnotte et donnaient 1 lire par semaine pour faire plus tard une excursion.

Il convient de rappeler aussi l'Association des banques populaires avec l'*Union Militaire* (la plus importante des Coopératives après le *Navy and Army Store*) qui non seulement a réduit de 25 à 30 p. 100 le coût de la vie pour ses membres officiers, mais encore a entrepris l'exportation de vins purs à types constans, huiles, beurres, fromages, légumes, les offrant aux coopératives de consommation étrangères, et les faisant produire par des coopératives indigènes.

Le crédit agricole est un des modes du crédit personnel, et bien qu'il entraîne quelques risques, puisqu'on prête ici non à la terre, mais au travail, il réussit plus facilement que le crédit ouvrier. L'homme de la terre ne s'en isole pas, on la sent derrière lui, protectrice, nourricière et amie, fournissant une espèce de garantie morale, et le principal, l'éternel moyen de travail. Sa grande ombre plane sur ses fils, et elle demeure pour eux l'instrument du crédit, de la résurrection par le travail. M. Enea Cavalieri a dit justement : « Tout prêt réclame deux signatures : ici le paysan en donne une ; la terre donne l'autre. »

Le prêt agricole en Italie exige en général un triple concours : le syndicat agricole dont fait partie l'emprunteur, le professeur d'agriculture, nommé là-bas le titulaire de la chaire ambulante, qui est l'homme du pays, de la région, et non l'homme de l'autorité centrale comme chez nous, choisi, subventionné, dirigé, stimulé, contrôlé, par les autorités locales. Différence considérable qui entraine des conséquences non moins importantes et tout à l'avantage de nos voisins ; l'Italien peut opposer son veto, examine tout d'abord l'utilité de l'achat, la moralité de l'emprunteur, et, après la livraison des fonds, surveille minutieusement leur emploi. Enfin la Caisse d'épargne ou Caisse agraire qui prête les fonds, débite le syndicat agricole et le crédite quand l'argent est rendu. Les Caisses n'ont en général qu'un compte unique avec le syndicat agricole. Comme on voit, le professeur d'agriculture, qui va prêchant les bons usages du crédit (*cattedra ambulante*), est la cheville ouvrière de l'opération. Il y a là, selon le mot de M. Rayneri, « un surcroît de garantie,

une heureuse coordination des trois principaux facteurs du crédit agricole : la science, le crédit et la suppression des intermédiaires. »

Le budget de la chaire ambulante d'agriculture pour la province de Parme s'établissait de la sorte en 1894 :

Traitement du professeur	4 000	francs.
— de l'assistant	2 000	—
Conférences et visites	1 500	—
Subventions pour les champs d'expériences	1 000	—
Bulletin mensuel	500	—
Imprimés, frais de poste et menues dépenses	500	—
Dépenses imprévues	500	—
	10 000	—

La Caisse d'épargne de Parme paie une partie de cette somme, 3250 francs; le Conseil provincial concourt pour le reste. C'est à propos de cette œuvre de décentralisation pratique que M. Guerci remarquait avec humour : « Un centimètre carré de faits vaut mieux qu'un kilomètre carré d'idées. »

Conférences, consultations agricoles, champs d'expériences et de démonstrations, bulletin de la chaire, cours de taille et de greffage, amélioration du bétail, vigilance antiphylloxérique, laiteries coopératives, caisses agraires, syndicats agricoles, voilà le terrain d'action de la chaire ambulante. Le professeur vulgarise les conquêtes de la science agronomique, aide ses auditeurs à franchir le pas difficile, qui, dit un proverbe italien, est celui de la porte; il se met à leur portée, inspire confiance, visite champs et vignes, introduit des reproducteurs dans leurs communes, va au besoin les acheter lui-même dans d'autres pays, installe des stations de monte, propage le système de culture améliorante que Georges Ville appelle la *sidération*, et que là-bas on nomme l'*induction*, l'induction gratuite de l'azote atmosphérique par les plantes légumineuses, trèfles, luzernes. Nos professeurs d'agriculture, fort instruits, mais trop théoriciens, peu pratiques, auraient grand besoin de prendre exemple sur les titulaires de chaires ambulantes, en particulier sur M. Bizorrero, auquel les paysans de la province de Parme ont décerné le surnom de saint de la Coopération. Ainsi la chaire ambulante, c'est, en toute vérité, l'école qui marche, va trouver ses élèves chez eux, les remue, les convertit ; la conférence n'a pas le caractère

d'une leçon académique, mais d'une leçon de choses faites en action. Au 1er janvier 1903, il y avait en Italie 66 chaires ambulantes ; la première date de 1890.

Un trait particulier de l'économie publique italienne, c'est l'autonomie de la Caisse d'épargne. Qu'il s'agisse de la grande Caisse d'épargne de Milan, qui, en 1895, avait 526882358 lires de dépôt, et une réserve de 63788364 lires, ou des petites sociétés agricoles, toutes restent entre les mains d'administrations privées. Au lieu d'alimenter la dette flottante, les grands travaux de l'État, leurs capitaux demeurent là où ils ont été produits, fécondant de nouveau le travail d'où ils sortent, remplissant en même temps l'office de canaux de drainage et d'irrigation. L'État n'a pas, comme en France, la gestion des fonds ni la responsabilité ; un ministère à bout de ressources n'y saurait puiser à pleines mains pour dissimuler ses gaspillages et retarder des emprunts inévitables. Que l'épargne, qui est de la production capitalisée, revienne à la production pour la féconder, que le capital garde le souvenir de son origine et la tendance à y retourner, voilà l'idéal poursuivi par M. Luzzatti et ses dévoués collaborateurs MM. Cavalieri, Schiratti, Pepoli, Isolani, V. Sani, Vivante, Maffi, Guerci, etc. Et cet idéal, ils l'ont réalisé avec une ténacité merveilleuse, inaccessibles au découragement, inventant sur-le-champ la formule, le moyen le plus propre à la contrée où ils opéraient, faisant des prosélytes parmi les hommes les plus routiniers du monde, recommençant vingt fois, cent fois la démonstration, insensibles aux critiques, aux calomnies qui assaillent toujours les bienfaiteurs de l'humanité. Décentraliser le crédit, liquider sans hésitation les pertes, interdire les affaires aux administrateurs et aux employés, renforcer les réserves, limiter les dividendes, marcher pas à pas, avec une sévère prudence, tel est le mot d'ordre. Y a-t-il un meilleur procédé, pour enlever des recrues au socialisme, que de prouver aux pauvres gens qu'ils ont intérêt au maintien de la société, de montrer que leur travail est un capital dont ils peuvent être fiers, que la propriété, ce terme magique, est aussi à leur portée ? Grâce aux fondateurs du crédit agricole, seuls les paresseux, les envieux, les fous, les malhonnêtes gens ont encore intérêt à grossir les rangs du parti communiste.

On a défini la Caisse d'épargne de Milan : un grand banquier privé qui fait toutes les affaires de banque, prête sur marchan-

dises et sur hypothèque, et qui est un crédit foncier en même temps qu'une banque d'escompte. Elle sert un intérêt de 3 1/2 pour 100 aux livrets au porteur, de 4 pour 100 aux livrets nominatifs, mais ne délivre ceux-ci qu'aux agriculteurs qui travaillent la terre de leurs mains, aux ouvriers, artisans et gens de métier; tandis que la Banque de France ne sert pas d'intérêts à ses déposans pour pouvoir en donner aux actionnaires, ces banques italiennes paient un intérêt aux déposans et n'accordent aucun dividende aux actionnaires. Détail assez curieux : ce sont les caisses d'épargne qui là-bas dirigent les bureaux de perception, adjugés aux enchères à ceux qui, tout en offrant certaines garanties, soumissionnent au taux le plus bas: elles entretiennent les rapports les plus intimes avec les banques populaires, avec les sociétés de secours mutuels, conseillent celles-ci, les subventionnent, répandent partout les institutions de prévoyance. En 1895, la Caisse de Parme consacrait 58904 francs à des œuvres de charité et de prévoyance.

La loi du 15 juillet 1888 est en quelque sorte la grande charte des caisses d'épargne en Italie. Elles jouissent de la personnalité juridique, peuvent recevoir des donations et des legs; la loi les autorise à ouvrir dans une certaine mesure des livrets spéciaux en faveur de certaines institutions de bienfaisance, telles que les sociétés de logemens hygiéniques des manœuvres (*braccianti*) (1), journaliers, instituteurs, avec versement plus réduit et taux d'intérêt plus élevé. Elles disposent librement des fonds qui leur sont confiés, et jouent le rôle de véritables banques, d'après les règles établies par leurs statuts; bien entendu elles sont inspectées par des délégués ministériels, et doivent envoyer tous les six mois un état de leur situation au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Prêts sur hypothèques, ouvertures de comptes courans à des corps moraux avec garanties hypothécaires ou chirographaires, avances sur effets portant deux ou plusieurs signatures, avances sur titres et valeurs, crédit agricole,... telles sont leurs opérations les plus fréquentes. Partout où il y a une caisse d'épargne, il y a une caisse de prêts: *casse di rispannio e pres-*

(1) Sur les Sociétés de Braccianti, voyez Rayneri, p. 347 et suiv. : une loi de 1889 leur confère la facilité de prendre part aux adjudications inférieures à 100 000 francs : la ville de Parme a confié aux coopératives de travail la construction des abattoirs, le percement des boulevards, et elle n'a pas eu à s'en repentir; dans cette ville les travaux sont répartis sur plusieurs années et s'exécutent en hiver, saison de chômage.

titi ; les deux caisses n'en font qu'une. La Caisse d'épargne reçoit et prête ; on peut la comparer à un fleuve qui sur sa route se grossit de nombreux affluens et, par des canaux adroitement aménagés, va porter au loin l'eau, la force motrice aux pays déshérités.

Au 1er janvier 1884, on comptait 223 caisses d'épargne ordinaires avec 172 succursales, et 4 679 bureaux de poste faisant fonction de caisses d'épargne ; en 1897, la fortune personnelle des 233 caisses libres s'élevait à 166 370 516 lires, leurs dépôts à 1 346 230 lires, les dépôts des caisses postales à 500 millions.

D'aucuns reprochent au crédit populaire d'être assez cher et inégal : il varie de 5 à 8 pour 100 dans les prêts, de 4 1/2 à 9 pour 100 dans les escomptes. Tel qu'il existe, il constitue un immense bienfait : à côté de taux d'usure qui s'élevaient à 100, même à 150 pour 100, les cultivateurs ont béni ceux qui leur apportaient de l'argent à 6 ou 7 pour 100, ils le considèrent comme une manne providentielle. « Je crois être en paradis, disait un nouveau client des banques rurales, lorsque je compare ce que je paie maintenant à ce que je donnais autrefois aux usuriers. »

A côté des banques populaires Luzzatti, conçues sur le modèle des banques Schultze-Delitsch, un autre savant doublé d'un homme de bien, le professeur Léon Wollenborg, a fondé les caisses rurales de prêt d'après le type Raiffeisen. « Combattre l'usure, raviver l'industrie languissante des petits cultivateurs, leur assurer l'appui du capital, voilà mon but, » écrit M. Wollenborg. Les prêts vont de 25 à 600 lires et, comme pour les banques populaires, n'entraînent que des pertes insignifiantes : ils ont en général pour objet l'achat d'une paire de bœufs, d'une vache, d'un cheval, de brebis, parfois de fourrages ou d'instrumens aratoires ; en Piémont, ils permettent une culture intensive de la vigne ; ailleurs, ils facilitent l'élevage des vers à soie. Tel associé qui a acheté une vache a pu, avec la vente du lait et du fromage, payer sa dette à la Société et conserver le veau de la bête, résultat qu'il n'aurait jamais obtenu sans ce concours.

Ici comme ailleurs, l'initiative, la persévérance ont fait des prodiges : Wollenborg dut lutter longtemps pour vaincre l'inertie rurale, rassurer ses concitoyens sur les conséquences de la solidarité, « ce fantôme effrayant qui, comme tous les fantômes, se réduit à rien dès qu'on se donne la peine de le regarder

de près. » Il finit cependant par persuader les habitans de Loreggia, sa commune; sans doute, lorsqu'ils virent que ce millionnaire faisait partie de la Société, pensèrent-ils qu'il risquait plus qu'eux, et qu'il supporterait les pertes éventuelles. En 1897, les caisses Wollenborg étaient environ au nombre de cent; sauf quelques détails, l'œuvre de Raiffeisen revit tout entière dans les caisses rurales italiennes.

Presque partout le médecin, le curé, l'instituteur en font partie, et tous leurs membres sont des agriculteurs : chaque dimanche, les instituteurs font déposer par leurs écoliers à la caisse rurale leurs petites économies de la semaine. Le curé de Loreggia, collaborateur fort zélé de M. Wollenborg (celui-ci est israélite), écrivait à un journal de Venise : « On va maintenant moins au cabaret, on travaille mieux et davantage. Les gens honorables étant seuls admis comme associés, on a vu des ivrognes promettre de ne plus entrer au cabaret, et tenir parole. On a vu des ignorans, de cinquante ans et plus, apprendre à écrire pour savoir signer leurs demandes d'argent et leurs billets. Tel individu, repoussé parce qu'il est inscrit au bureau de bienfaisance, a fait les démarches nécessaires pour que son nom fût rayé de la liste de secours, et désormais, au lieu de vivre d'aumône, il vit de son travail (1). » Fondées le plus souvent avec l'appui du clergé, les caisses rurales Wollenborg répudient avec soin toute tendance confessionnelle.

Au contraire, les *caisses rurales catholiques*, instituées par dom Luigi Cerutti et dom Giuseppe Resch, qui en 1897 s'élevaient au chiffre de 540, sont nettement confessionnelles; des économistes, des philanthropes tels que M. Eugène Rostand, désapprouvent formellement cette confusion des principes : « Les prêtres catholiques de la Vénétie, remarque ce dernier, avaient pris dès l'origine une part intelligente et généreuse à la diffusion des caisses rurales : pourquoi les faire sortir de ce rôle juste et si profitable à leur prestige moral? Par elle-même la coopération est une école de vertus, prévoyance, sacrifice, amour mutuel : la subordonner à des fins qui sont en dehors et au-dessus d'elle, est une faute. Œuvre économique, il n'est bon ni de la fonder sur des bases mystiques, ni de l'enfermer entre croyans d'une

(1) « La laiterie coopérative est un professeur d'arithmétique, » répétait souvent l'initiateur de ce mouvement si heureux, dom Antonio della Lucia. Autant peut-on dire de la caisse agraire.

Église : sa nature est d'être ouverte à tous sans autre condition que l'honnêteté et le travail. Les promoteurs des caisses catholiques exigent, même dans leurs statuts, un acte confessionnel, en font dépendre la dispensation du crédit, placent dans le clergé le pivot de mécanismes financiers : autant de dangers, les mêmes que si l'on inféodait la Coopération à un parti politique, et plus graves en ce qu'un intérêt moral plus élevé peut être compromis. La meilleure et la plus irrécusable preuve de l'altération qu'il apporte à l'activité coopérative est dans les immédiates dissensions qu'il a fait succéder à la tolérance mutuelle jusqu'alors générale, et dans les accusations outrageantes, absurdes, d'athéisme ou de franc-maçonnerie dirigées par les guides du mouvement contre les hommes du plus haut sentiment religieux, dès que ceux-ci ont résisté. »

Il existe enfin un troisième groupe de caisses agraires, celles par exemple dont la caisse d'épargne de Parme a favorisé l'éclosion, qui restent en dehors de toute influence politique : sociétés coopératives en nom collectif, dont le capital, constitué par les bénéfices de chaque année, sert avant tout à couvrir les pertes éventuelles et les bénéfices, et peut, lorsqu'il a atteint un certain chiffre, être affecté à des œuvres d'utilité locale. En 1897, la Caisse d'épargne leur accordait des emprunts au taux de 4 pour 100, mais elles ne peuvent emprunter et verser leurs dépôts ailleurs qu'à la Caisse d'épargne, qui exerce ici une véritable tutelle. Les avances aux sociétaires sont faites à courte échéance, mais peuvent durer deux ans, grâce aux renouvellemens trimestriels successifs ; la caisse veut se réserver le droit de redemander le paiement intégral à l'échéance ; on fait aussi des prêts à longue échéance, des prêts de dix ans. Il fallait, remarque M. Guerci, une institution pouvant faciliter l'œuvre de la Chaire ambulante, paralyser les obstacles pour la défense, une institution tenant du comice ou du syndicat agricole, un pied-à-terre à la campagne, d'où la Chaire pourrait développer plus rapidement son action.

La loi du 7 juillet 1901 ne fait aucun appel à l'intervention de l'État, et l'épargne continue d'aller au travail. En 1897, les dépôts confiés à la Caisse d'épargne du Banco di Napoli dépassaient à peine 30 millions ; en 1902, il y avait des succursales de cette caisse d'épargne dans toutes les provinces du Midi, et les dépôts dépassaient 60 millions.

En Sardaigne s'épanouit une institution locale fort ancienne, les monts frumentaires, *monti di socorso frumentarie e numerari*, créés en 1420 pour protéger les paysans contre l'usure, leur avancer des semences remboursables à la fin de la récolte, de l'argent, des instrumens agricoles. En 1898, un décret royal les a réglementés et placés sous le contrôle de l'État; chaque commune, aux termes de ce décret, doit former un mont de secours autonome, les prêts produisent un intérêt de 4 à 5 pour 100, la caisse dite *ademprivile* est alimentée en partie par le produit des baux emphytéotiques.

III. — LE CRÉDIT AGRICOLE EN BELGIQUE. L'ABBÉ MELLAERTS. LE BOERENBOND

Qu'on l'approuve ou non, toutes les institutions agricoles en Belgique présentent un caractère politique et confessionnel; socialistes et catholiques le reconnaissent, le proclament au besoin: des partis nettement tranchés, luttant avec âpreté pour la vie, c'est-à-dire pour le pouvoir, des convictions très ardentes, une certaine tendance à se grouper, à s'associer, sans doute en souvenir des ghildes du moyen âge, le goût de la bataille, le sens de l'organisation pratique, uni à une singulière faculté d'idéalisme chez ce peuple plus grand par le caractère et par ses actions que par le nombre des habitans et l'étendue du territoire, une telle situation explique peut-être le trait particulier, et aussi le succès d'une semblable combinaison. A vrai dire, elle a réussi brillamment du côté catholique, et assez médiocrement du côté socialiste; le principal leader et écrivain socialiste, M. Émile Vandervelde, reconnaît avec mélancolie que le parti ouvrier n'a presque rien conquis sur ces paysans « avec lesquels on peut tout, sans lesquels on ne peut rien. » S'il a cependant réussi à implanter dans les pays agricoles (*terræ incognitæ*) quelques comices et syndicats, un petit nombre de laiteries coopératives et de sociétés coopératives rurales de consommation, c'est grâce aux trains ouvriers qui, le soir, ramènent à la campagne beaucoup de travailleurs des usines et des ateliers : ainsi, pour 50 kilomètres, ils paient leur *coupon de semaine* 2 fr. 25, alors que les voyageurs ordinaires versent 3 fr. 25 pour *leur unique billet* d'aller et retour. Inconnus dans les districts de petite culture, sporadiques et intermittens

parmi les bûcherons des forêts ardennaises, permanens dans la seule région de grande culture, les syndicats socialistes restent clairsemés : point de crédit agricole socialiste ; d'ailleurs le crédit agricole jure avec la formule communiste, comme oui jure avec non, blanc avec noir, bon sens avec utopie ; il en est la négation directe, puisqu'il fortifie, consolide, accroît, étend la propriété ; et, quel que soit l'illogisme des abstracteurs de quintessence chimérique, ils hésiteraient à fournir des armes contre eux-mêmes.

C'est le parti catholique qui a institué en Belgique le crédit agricole ; l'abbé Mellaerts, après avoir étudié en Allemagne le mécanisme des caisses Raiffeisen, les introduisit avec les tempéramens que comportent la législation et l'esprit de ses compatriotes. Une loi de 1884, créant des *Comptoirs agricoles*, n'avait abouti qu'à faciliter les prêts pour les gros propriétaires (1). Il fallait aller jusqu'aux petits ; dans ses conférences, dans ses brochures, l'abbé Mellaerts précisa fort nettement les conditions, les exigences du crédit rural : 1° Empêcher que l'argent ne sommeille chez ses possesseurs, ou qu'il n'aille dans les villes alimenter l'industrie et le commerce. 2° Prêts à long terme, époque du remboursement fixée en raison de l'emploi auquel est destiné l'emprunt ; le crédit à court terme, au lieu de présenter des avantages, ne cause que des préjudices, et livre les emprunteurs aux usuriers ; la durée des prêts variera donc entre cent jours et dix ans ; 3° Permettre le remboursement des emprunts par acomptes, à des dates fixées d'avance ; ces dates correspondront aux époques où le cultivateur réalise ses produits : rem-

(1) Max Turmann : *Les Associations agricoles en Belgique.* — Mellaerts : *Les Caisses rurales d'épargne et de crédit; — VIIe Congrès international d'agriculture,* tome Ier ; — *La Ligue du Coin de terre et du Foyer insaisissable,* par Joseph Goemaere, p. 23 et suiv. ; — *Participation de la Caisse générale d'épargne au fonctionnement du crédit agricole en Belgique,* par M. Omer Lepreux, 65 et suiv. ; — *Monographies agricoles des différentes régions de la Belgique ; — Congrès national d'agriculture,* 2 vol., 1901 ; — Vandervelde : *Essais sur la Question agraire en Belgique; Syndicats agricoles et Coopératives socialistes* (*Mouvement socialiste,* 1er et 15 avril 1901) ; — Vlieberg : *Le Socialisme agraire* (*Revue sociale catholique,* février 1900) ; — Wauquez : *Le Crédit agricole en Belgique* (*Revue des Questions scientifiques,* 1899) ; — Maurice Damoiseaux : *Les prêts des Caisses Raiffeisen et leurs garanties ; — Les Minques coopératives pour la vente du beurre et des œufs,* O. Schepens, 1902 ; — Malherbe et Fabry : *Les Banques populaires agricoles,* 1903, O. Schepens ; — *Monographie de la Caisse rurale d'Hooglede ;* — Em. Tibbaut : *Les Étapes de la Mutualité rurale,* 1903 ; — *Les Caisses rurales en Belgique et à l'étranger,* O. Schepens, 1903 ; — Louis Varlez : *Les Associations rurales en Belgique.*

bourser par acomptes, c'est épargner et faire œuvre de prévoyance ; 4° Les prêts au moindre intérêt possible ; 5° Tous doivent pouvoir emprunter avec le moins de démarches et de formalités possible. Exiger comme *condition de crédit* une part dans le capital de la banque, c'est couper bras et jambes au paysan ; l'épargne mensuelle, très sagement exigée de l'artisan et de l'ouvrier des villes, devient un non-sens vis-à-vis de l'agriculteur qui ne fait des recettes qu'au moment de la vente de sa récolte ou de son bétail. « La vraie caisse d'épargne du cultivateur, remarque M. Louis Durand, c'est son écurie, où chaque jour ses élèves croissent et prennent de la valeur ; ce sont ses terres, bien cultivées, et portant des récoltes d'autant plus belles qu'on y a dépensé plus de travail et plus de capital circulant, sous forme d'engrais et de semences de choix. »

La loi belge ne tolérant ni l'exclusion de capital, ni l'exclusion de dividende, ni la règle de l'indivisibilité de la réserve, les caisses rurales durent admettre un capital de parts sociales, la distribution de dividendes, la divisibilité de la réserve. Mais, pour ne pas s'éloigner du type Raiffeisen, on prit un certain nombre de mesures, telles que : parts sociales fixées au chiffre le plus faible, deux ou trois francs par membre, taux des dividendes limité de manière à ne pas dépasser le taux normal de l'intérêt, statuts rendant très difficile à obtenir la dissolution de l'association.

La caisse rurale est une société coopérative avec engagement solidaire et illimité de ses membres. Ne peuvent en faire partie que « les personnes domiciliées dans la commune qui, reconnaissant la religion, la famille et la propriété comme bases de la société, y conforment leur conduite, possèdent leurs droits civils, et sont aptes à s'engager par contrat. » Voici les principaux cas d'exclusion : insolvabilité, déchéance des droits civils, retard de quatre mois pour le paiement de la part ou mise, inconduite notoire, engagemens commerciaux avec des gens considérés comme des usuriers, persistance du membre à faire partie d'une autre société de crédit reposant aussi sur la responsabilité illimitée. La caisse rurale est autonome, gère elle-même ses affaires par le conseil d'administration, le caissier, le conseil de surveillance et l'assemblée générale. Elle a un service des dépôts, un service des comptes courans et un service des prêts : les deux premiers ouverts aux étrangers, le troisième

réservé aux sociétaires, pour des emplois productifs et rémunérateurs. Elle puise à trois sources : son capital social; les dépôts qu'elle reçoit; enfin, elle emprunte en cas de besoin, soit auprès de la Caisse générale d'épargne, soit auprès des caisses centrales de crédit. Quant à l'intérêt des sommes prêtées, l'expérience a démontré la sagesse de ce précepte : la différence entre les intérêts que la caisse paie pour ses emprunts et les intérêts qu'elle exige pour ses avances, doit être de trois quarts à 1 pour 100 en faveur des opérations de prêts. Ainsi la caisse rurale paie d'ordinaire 3 pour 100 d'intérêts pour ses dépôts d'épargne, pour ses emprunts, et elle demande 4 pour 100 pour ses prêts. Point de prêts de consommation, mais des prêts de production pouvant rapporter un intérêt supérieur à celui que l'emprunteur doit payer. La responsabilité solidaire, illimitée, a pour contrepoids des précautions multiples et fort minutieuses; ainsi la caisse ne prête qu'à ses membres, à des habitans connus de la paroisse ou de la commune, dans un dessein d'utilité : l'assemblée générale fixe le chiffre maximum des prêts ; le conseil de surveillance examine tous les trois mois les affaires en cours ; les membres du conseil d'administration remplissent leurs fonctions gratuitement, et doivent, sous leur responsabilité personnelle, éviter les opérations présentant quelque danger. Enfin l'emprunteur fournit des garanties sérieuses : hypothèque, gage, privilège agricole, caution. Avec un semblable arsenal de mesures protectrices, les pertes ne sont guère à redouter ; et de fait, ni en Belgique ni en Allemagne on n'a eu à déplorer une seule faillite de caisse rurale.

L'avoir social comprend le montant des droits d'entrée, le total des mises, la réserve, les parts que la société possède dans une caisse centrale de crédit. En effet, les 366 caisses rurales sont affiliées à un groupement régional, et, depuis la loi de 1894, en rapport d'affaires avec la Caisse générale d'épargne. Les Caisses centrales, organes fédératifs, ayant pour but d'établir entre les caisses rurales des relations de bonne confraternité, de leur rendre des services d'ordre administratif et financier, sont au nombre de huit, dont la principale siège à Louvain. Elles contrôlent les caisses rurales, reçoivent le trop-plein des dépôts des unes, consentent des prêts aux autres, les cautionnent envers la Caisse d'épargne. Elles perçoivent un double *ducroire*, c'est-à-dire une double commission, l'un pour tout emprunt fait

à la Caisse d'épargne par leur intermédiaire, celui-là égal au douzième des intérêts payés à la Caisse d'épargne; l'autre, double de la première, éventuel et à terme, pour le cas où la caisse locale entre en liquidation, ou ne fait plus partie de la Caisse centrale.

Quant à la Caisse générale d'épargne, bien qu'elle fonctionne avec l'aide de l'État, sous sa surveillance et sous sa garantie, elle a son existence propre, son autonomie; créée afin de favoriser la pratique de l'épargne et le développement des idées de prévoyance, elle prête à 3,25 pour 100 aux caisses rurales affiliées à une Caisse centrale de crédit agricole.

L'abbé Mellaerts, fondateur du Boerenbond ou Ligue des Paysans, institua en 1892 à Rillaer la première caisse agraire : au 31 décembre 1903, on en comptait 386, leurs dépôts en comptes courans et sur livrets d'épargne atteignaient le chiffre de 7 036 748 francs; elles n'avaient utilisé leur crédit à la Caisse d'épargne que pour 94 128 francs, et elles avaient consenti des prêts pour une somme de 18 576 513 francs. On l'a vu, le clergé joue ici un grand rôle, non seulement lorsqu'il s'agit de créer et donner le branle, mais pour faire vivre, marcher et progresser l'œuvre : souvent le curé du village accepte les fonctions de caissier, et les paroissiens insistent pour qu'il ne se dérobe pas. Le Boerenbond reste une fédération agricole catholique qui a ses journaux, protège énergiquement ses membres, veille aux intérêts moraux et matériels des ouvriers qui travaillent en France : rien de ce qui touche la campagne ne lui est étranger, et chaque année est en quelque sorte marquée par une nouvelle victoire sur ces éternels ennemis, la misère, l'ignorance et la routine qui ne désarment jamais, reviennent toujours à la charge, et reparaissent sous des costumes divers; car, hélas! ils prennent parfois la forme de l'inquiétude, du mécontentement, plus âpres à mesure qu'on leur enlève leurs légitimes griefs; et les peuples les plus riches, les plus heureux, sont souvent les moins reconnaissans envers le destin. Les véritables apôtres le savent, et cette pensée douloureuse ne les décourage point : ils savent aussi que le mal est immense encore, s'appliquent à en resserrer les limites; mais ils comptent un peu sur cette petite goutte de bon sens, sur cette poussière céleste qui combat en nous les impulsions de haine et de bouleversement.

Mentionnons encore la *Ligue du coin de terre et du foyer*

insaisissable qui n'est pas du crédit agricole proprement dit, mais aboutit à des effets assez semblables : donner à l'ouvrier urbain la jouissance d'un jardinet, le détourner ainsi du cabaret et de l'ivresse plus dangereuse de l'alcool anarchiste, le ramener à la vérité familiale et au bonheur par la sérénité, inculquer le sens et faciliter l'accès de la propriété, faire goûter la paix de l'âme qui tombe de celle-ci, tel semble le but de cette Ligue qui remplace la bienfaisance en argent par la bienfaisance en terre et en foyer (1).

IV. — LE CRÉDIT AGRICOLE EN FRANCE : ÉTAT ACTUEL DE LA LÉGISLATION

Grâce aux efforts du législateur, et surtout à l'initiative, au dévouement des propriétaires amis du progrès, les préjugés contre le crédit agricole commencent à disparaître dans nos campagnes; beaucoup comprennent qu'il peut rendre des services à toutes les classes d'agriculteurs, que ceux-ci ne doivent pas se croire humiliés en allant demander un prêt, une avance, à la caisse rurale dont ils sont sociétaires, que ce prêt témoigne en faveur de la confiance qu'ils inspirent. C'est là un grand pas de fait, et l'on ne saurait trop multiplier les preuves, trop répéter les argumens, car la routine, l'ignorance d'une part, d'autre part l'esprit de dol et de fraude se coalisent sans cesse contre le progrès, la lumière, la probité; la spéculation de mauvais aloi joue en perfection le grand air de la calomnie. Les caisses locales et régionales s'efforcent d'arracher le paysan aux griffes de l'usurier; celui-ci met les ruses de Basile au service de Shylock, et lutte par tous les moyens. Cependant la victoire se dessine en faveur des mutualistes, et, pour n'avoir pas beaucoup d'années d'existence, les institutions de crédit agricole franchissent rapidement les étapes de l'adolescence à la virilité. On veut rattraper le temps perdu, l'exemple des autres peuples semble avoir inspiré une émulation généreuse ; des faits comme ceux-ci, que j'emprunte à un excellent *Guide pratique* publié par le ministère de l'Agriculture, impressionnent sensiblement nos ruraux qui plus ou moins ressemblent à saint Thomas : ils veulent voir les pieds et les mains, toucher du doigt le bénéfice.

(1) La place me manque aujourd'hui pour examiner la question du crédit agricole en Autriche-Hongrie, Danemark, Russie, Écosse, etc.; j'espère avoir l'occasion d'en parler dans une autre étude.

Un cultivateur avait dans ses granges force pailles et fourrages dont il ne pouvait se défaire qu'à vil prix : pas de capitaux disponibles pour l'achat des bestiaux d'élevage ou d'engraissement. Mais la caisse de Chartres lui fournit les capitaux nécessaires, et, six mois plus tard, la plus-value du bétail lui procurait un bénéfice très supérieur à celui qu'aurait procuré la vente des denrées ; il lui restait encore le fumier produit par ses animaux, et il avait respecté cette règle de bon sens : Qui vend son grenier, vend sa terre.

Un fermier de la Mayenne, débiteur de 1 500 francs à échéance fixe, avait 500 boisseaux de froment à vendre ; le blé était à 3 francs, une hausse semblait certaine, mais comment attendre ? Un ami lui conseille de s'adresser à la caisse rurale ; il se laisse convaincre, on l'admet comme membre du syndicat des agriculteurs de la Mayenne et de la caisse locale de Château-Gontier : huit jours après, il recevait une avance, signait un billet au taux de 4,50 pour 100 par mois ; le blé ne tardait pas à atteindre le cours de 3 fr. 30 centimes ; notre homme vendit aussitôt ses 500 boisseaux, réalisa un gain de 150 francs, paya 17 francs pour l'intérêt de 1 500 francs pendant trois mois : bénéfice net, 133 francs.

Le crédit agricole sous la forme de prêts d'animaux (cheptel-bétail) est à l'ordre du jour dans les congrès et les écrits des spécialistes ; plus d'un syndicat l'a très heureusement résolu, et sur ce point comme sur d'autres, le législateur n'aura qu'à s'inspirer des mœurs et pratiques nouvelles. Dans l'Est, mainte caisse agricole achète elle-même des animaux qu'elle vend ensuite à crédit à ses membres, ou leur prête à 4 pour 100. A Langres, par exemple, le prêt a lieu sous la garantie d'un bail avec promesse de vente et billet à ordre représentant la valeur du bétail ainsi que les intérêts dus à l'échéance. Quelle différence entre cette opération et la retenue ou cheptel consenti par un capitaliste ! Soit une vache de 300 francs, donnant en trois ans, trois veaux estimés 450 francs ; le bailleur et le preneur se partageant ces 450 francs, touchent 225 francs chacun ; le preneur conserve la vache, mais il redoit 75 francs ; plus même, si la vache est assurée. En s'adressant à une caisse de crédit, le preneur aura à payer : assurance 14 fr. 36, intérêts 36 francs, billets (timbres et droit) 4 fr. 35 ; cotisation du syndicat, trois ans à 50 centimes, 1 fr. 50 ; en bloc, 60 fr. 21 centimes ; mais tous les produits étant

sa propriété, il a 390 francs; différence en faveur du second système : 165 francs. Dans le bail à cheptel ordinaire, le preneur ne supporte, il est vrai, que 50 pour 100 des risques, tandis qu'ici il les a tous, mais grâce aux assurances mutuelles contre la mortalité du bétail, il se décharge des deux tiers de ces risques.

On s'occupe beaucoup du crédit agricole depuis une douzaine d'années; les inspirateurs des syndicats ont mis la question à la mode, les candidats aux fonctions électives l'inscrivent dans leurs programmes, et il ne se passe pas d'année sans que plusieurs volumes et thèses de doctorat attestent l'intérêt du sujet. Diverses lois sont intervenues, diverses propositions attendent le bon plaisir des Chambres; au ministère de l'Agriculture, on prépare un projet d'ensemble qui, tout en tenant compte des premières expériences, établirait l'ordre et l'harmonie dans toutes ces dispositions, et constituerait en quelque sorte le code de la matière.

La loi du 19 février 1889 restreint le privilège du bailleur à la garantie des fermages de deux années échues, de l'année courante et de l'année à venir.

La loi du 5 novembre 1894 accorde un régime de faveur aux sociétés de crédit agricole fondées sur la mutualité : elles peuvent recevoir des dépôts de fonds en comptes courans, avec ou sans intérêts, et remplir le rôle de véritables caisses d'épargne, se charger des recouvremens et des payemens, contracter les emprunts nécessaires pour constituer ou augmenter leur capital de roulement, devenir de véritables banquiers des agriculteurs et des syndicats.

La loi permet aussi de commercialiser les engagemens agricoles, ce qui leur ouvre, en cas de contestation, la juridiction consulaire ; enfin, elle exempte les sociétés de crédit agricole de la patente et de l'impôt sur les matières mobilières, et simplifie les formalités de publicité.

La loi du 20 juillet 1905, qui réforme le régime des caisses d'épargne, confère à toutes les caisses d'épargne ordinaires, autonomes ou municipales, la libre disposition d'une partie de leur fortune personnelle : ainsi elles peuvent consacrer le cinquième de leur capital et la totalité de leurs revenus à des prêts aux sociétés de crédit agricole. La fortune personnelle des caisses d'épargne étant de 92 millions de francs, voilà donc une somme

de 19 millions, sans compter le revenu annuel, qui pourrait servir au crédit agricole.

La *Convention du 31 octobre 1896*, qui assure à la Banque de France le renouvellement de son privilège, a stipulé que celle-ci avancerait à l'État, sans intérêts, une somme de 40 millions. L'article 5 de la loi du 17 novembre 1897, approuvant cette convention, a décidé en outre que la Banque verserait chaque année, jusques et y compris 1920, une redevance qui ne doit jamais s'abaisser au-dessous de deux millions. Cette redevance s'est élevée à 4 300 000 francs pour l'année 1903, et le total des sommes versées à ce titre atteignait, au commencement de 1904, le chiffre de 28 700 000 francs qui, joints à l'avance de 40 millions, forment environ 69 millions mis gratuitement à la disposition du crédit agricole. L'article 2 de la loi autorise la Banque de France à escompter « les lettres de change et autres effets de commerce à ordre souscrits par des *syndicats agricoles* ou autres (1). »

D'après la loi du 31 mars 1899, l'avance de 40 millions et la redevance annuelle de la Banque de France sont mises à la disposition du gouvernement pour être attribuées, à titre d'*avances sans intérêts*, aux caisses régionales de crédit agricole mutuel constituées conformément à la loi du 5 novembre 1894. Ces caisses régionales ont pour objet de faciliter les opérations effectuées par les membres des caisses locales de leur circonscription. Elles escomptent les effets garantis par celles-ci, leur

(1) Ministère de l'Agriculture : *Guide pratique pour la création de Caisses de crédit agricole mutuel; Bulletin mensuel de l'Office des renseignements agricoles;* — *IVe Congrès national des Syndicats agricoles à Arras*, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, 14 juillet 1904; — *Congrès du Crédit populaire et agricole*, Nancy, du 7 au 10 novembre 1904; — Fournier-Sarlovèze : *A propos des Caisses rurales;* — *VIIe Congrès international d'agriculture*, tenu à Rome, avril et mai 1903, 2 vol. : — *Rapport de M. Tisserand sur le Concours Méline entre les Sociétés de crédit agricole mutuel;* — Louis Durand : *Le Crédit agricole en France et à l'étranger;* — Félix Moustier : *Questions rurales;* — Louis Dop : *Le Crédit agricole;* — Jarrin Albert : *Les Caisses d'épargne italiennes et le Crédit obligatoire;* — Rostand : *La Réforme des Caisses d'épargne françaises*, 2 vol., 1891; — Pierangeli : *De la Mutualité appliquée au Crédit agricole en France et à l'étranger*, 1897; — D'Anglade : *Du Crédit agricole personnel et mobilier;* — Barbery : *La Banque de France et le Crédit agricole;* — Galliet : *Le gage sans dessaisissement et le crédit agricole;* — Geffriand : *Les Caisses régionales de Crédit agricole mutuel;* — De Laveleye : *Nouvelles lettres d'Italie;* — Lavigne : *Le Crédit agricole mobilier, les Warrants agricoles;* — Pierre Caziot : *Le Crédit agricole en France et à l'étranger;* — André Avenel : *Le Crédit agricole et le Cheptel-Bétail* (*Journal d'Agriculture pratique*, 14 janvier 1904); — François Bernard : *Le Crédit aux améliorations agricoles*, dans le *Journal de l'Agriculture*, 30 janvier 1904.

consentent des avances pour fonds de roulement, peuvent réescompter tout ou partie de leur portefeuille à la Banque de France ou aux grands établissemens de crédit; leur papier portant trois signatures, celles de l'emprunteur, de la société locale et de la caisse, est *bancable*, circulant, vivant, produisant tous effets légaux. Il va de soi que toute spéculation demeure interdite aux caisses régionales. Quant à la loi du 25 décembre 1900, elle stipule que les caisses régionales pourront recevoir de l'État des avances égales au quadruple de leur capital versé en espèces.

Enfin une loi du 18 juillet 1898 a créé un nouvel instrument de crédit sur gages, le *warrant agricole* que les agriculteurs peuvent escompter dorénavant et utiliser au même titre que le commerçant ou l'industriel utilisent le warrant commercial : voici les produits agricoles susceptibles d'être warrantés : céréales en gerbe ou battues, fourrages secs, légumes secs, fruits séchés et fécules, matières textiles, animales ou végétales, graines, vins, cidres, eaux-de-vie et alcools de nature diverse, cocons, bois exploités, résines et écorces à tan, fromages, miels et cires, huiles végétales, sel marin. Ainsi le cultivateur pourrait aujourd'hui emprunter sur ses récoltes en grange ou en grenier, et attendre le moment opportun pour la vente : mais cette loi jusqu'ici n'a rien produit, car elle méconnaît certains obstacles pratiques, la difficulté du contrôle pour le prêteur un peu éloigné, le gage de celui-ci disparaissant si l'emprunteur le vend dans une foire, le privilège du bailleur qui prime le droit du porteur de warrant; par-dessus tout, les formalités, lenteurs et frais qu'entraîne la constitution d'un warrant. La réforme en a déjà été discutée par le Sénat, et il semble fort difficile d'aboutir. On propose que le prêteur puisse exiger le dépôt des produits dans les magasins d'un syndicat ou chez une tierce personne à sa convenance, si l'emprunteur ne lui inspire pas confiance. Cela suffira-t-il pour vivifier une loi anémique? Peut-être.

Les véritables apôtres du crédit agricole n'avaient pas attendu cette double manne financière tombant de l'Empyrée législatif, pour se mettre à l'œuvre : ici comme ailleurs, M. Louis Milcent et d'autres propriétaires du Jura, le marquis de Froissard, M. Alfred Bouvet, s'étaient mis à la tête du mouvement syndical dans le Jura, et les premiers donnaient l'exemple. Ils s'appliquè-

rent d'abord à créer une certaine atmosphère morale, pour que le crédit mutuel pût fleurir, car celui-ci, pensaient-ils, ne se produit pas par une sorte de génération spontanée, il sort d'un état social préexistant, comme le fruit survient après la fleur. Le goût et l'habitude de l'association, le concours d'initiatives dévouées, la sélection de cultivateurs d'élite, un cercle d'opérations restreint, telles apparurent les premières conditions du succès. Le syndicat agricole devint tout naturellement le point de départ et comme la pépinière de la société, parce qu'il réunit en un faisceau les diverses classes d'agriculteurs, parce que ceux-ci, dans cette école primaire de solidarité, ont appris à apprécier les avantages de l'entente. La première caisse rurale française fut organisée par ses fondateurs sous forme de société anonyme à capital variable : le capital social, fixé à 20 000 francs, fut représenté par 40 actions de 500 francs chacune, dont l'intérêt ne doit pas dépasser 3 pour 100; mais il peut y avoir des coupures de 50 francs, pour faciliter l'entrée aux associés peu fortunés, et la loi de 1867 n'exige que le versement du dixième. L'administration demeure gratuite; afin de limiter les risques, et parce qu'elle est une véritable coopérative de crédit, la caisse ne fait d'affaires qu'avec les membres, exige de l'emprunteur une caution solvable, et les prêts ne dépassent point le chiffre de 600 francs. Comme on voit, ce sont les capitaux des uns qui permettent de faire des avances aux autres. L'emprunteur, dans sa demande, spécifie ses raisons, qui doivent être des raisons d'ordre agricole : achats de bestiaux, semences, engrais, instrumens ; le conseil d'administration consulte la section cantonale correspondante du syndicat; s'il agrée la demande, l'emprunteur signe un billet à ordre de trois mois (billet qu'il pourra renouveler trois fois) ; il le fait endosser par un autre membre ; la société appose la troisième signature ; et voilà un simple cultivateur qui va obtenir de l'argent au taux de 3 pour 100, auquel s'ajoute la commission bien modique de un quart ou un demi pour 100 que prélève la caisse pour ses propres frais. Ce système de responsabilité limitée aux seuls actionnaires peut paraître inférieur au système allemand ; mais au moment où fut fondée la caisse de Poligny, il ne semblait pas possible encore d'établir le crédit mutuel sur le principe de la solidarité complète.

Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 1883, jusqu'en 1900,

la Société de Poligny a prêté 3 032 264 francs aux cultivateurs de la région. En 1898, le montant des prêts dépasse 419 000 francs, et en 1899 il atteint presque 430 000 francs ; 161 000 francs pour 1896, 174 000 francs pour 1899, tels sont les chiffres des dépôts.

Parmi les missionnaires du crédit agricole en Provence, les uns ont marché sur les traces de la Société de Poligny, les autres ont adopté la solidarité illimitée, base des sociétés Raiffeisen ; dans les sociétés du type Méline, la responsabilité des sociétaires se limite d'ordinaire à la part souscrite par eux; d'ailleurs, la loi de 1894 accorde toute latitude à ce sujet, mais elle exige sagement que la société de crédit soit adossée à un syndicat. A Courcelles (Indre-et-Loire), fonctionne un système assez ingénieux : les sociétaires supportent une responsabilité solidaire porportionnelle à leur *inscription créditable;* ce vocable désigne le montant maximum du prêt que la Caisse peut consentir à un membre. A l'assemblée générale annuelle, chaque syndiqué demande le crédit, c'est-à-dire la somme maxima qu'il désire pouvoir emprunter en cas de besoin ; le vote a lieu au scrutin secret. Ainsi Pierre demande 600 francs, et il y a quarante votans. A... vote 600 francs, B... 400, C. 800, D... 1 000, E... 100, etc. ; total des votes 20 000 francs, qui, divisés par 40, donnent 500 francs. C'est donc un crédit de 500 francs que ses associés accordent à Pierre, et qu'il pourra demander à la caisse dans le cours de l'exercice.

MM. Rostand et Rayneri, fondateurs du crédit populaire en France, ont réuni en un faisceau l'œuvre de Schultze et celle de Raiffeisen, après avoir constaté que leurs principes peuvent se concilier et se compléter, les associations Schultze-Delitsch convenant mieux pour le crédit ouvrier, dans les milieux urbains, les associations Raiffeisen dans les communes rurales. M. Charles Rayneri raconte en ces termes la naissance de la première caisse rurale fondée par la Banque populaire de Menton :

« Castellar, charmante localité à 7 kilomètres de Menton, desservie par une belle route carrossable, eut nos préférences. Nous savions qu'il y avait dans cette commune un instituteur intelligent et dévoué, et nous nous ouvrîmes à lui de ce projet. Par des causeries et des publications nous cherchâmes à le familiariser avec cette question, dont il ne tarda pas à devenir un vrai pionnier. M. Charles Grinda, nommé depuis secrétaire gé-

néral du groupe et directeur de la Caisse régionale, commença par causer du projet à quelques bons agriculteurs, tâche assez ingrate; on appréciait fort l'avantage d'obtenir du crédit à de bonnes conditions; mais, quant aux moyens, la solidarité effrayait. C'est par là qu'on se trouvait arrêté. Cependant, à force d'explications, d'exemples, un petit noyau d'agriculteurs se montra moins récalcitrant. C'est alors qu'on songea à tenir une réunion, et qu'on nous pria de donner une conférence. M. Grinda, suivant nos conseils, commença par fonder ce que nous avons appelé la trinité rurale, en obtenant au préalable la collaboration du maire et du curé.

« Nous nous souvenons de cette réunion du 1er juillet 1893, d'où devait sortir la première institution de crédit agricole du département, qui fut une des premières à fonctionner en France. Dans la salle de la mairie, au milieu d'une centaine de bons cultivateurs, nous exposâmes l'utilité des caisses agricoles, la simplicité de leurs rouages, la force de la solidarité et son innocuité grâce aux précautions dont sa pratique est entourée, les résultats frappans donnés par ces institutions partout où il en existe. On écoutait avec intérêt, on lisait sur les visages la confiance en l'idée, on devinait que l'état d'esprit se modifiait. L'impression fut excellente; on décida qu'une seconde réunion serait tenue le 30 juillet suivant pour procéder à la constitution de la Caisse. A cette seconde séance, les statuts furent signés par 19 membres, tous petits propriétaires et agriculteurs... L'inauguration de la Caisse eut lieu le 3 septembre... »

Les 19 néophytes de 1893 se sont multipliés : pendant les six premières années, le mouvement des prêts a été de 281 700 francs au taux de 5 pour 100 par an. Dans le premier semestre de 1899, la Caisse a accordé pour 5 510 francs 45 prêts dont voici l'affectation :

	Nombre.	Achats.
Achats d'engrais	30	2 750
Arrangemens de famille et partages de biens	5	460
Achats de terre	2	750
Réparation de deux moulins à huile	2	250
Exploitation d'une forêt; fabrication de charbon	1	500
Pour paiement d'anciennes dettes	3	400
Réparations à une maison	1	300
Achat d'une ânesse	1	100

Au 1er septembre 1904, les sociétés adhérentes *au Centre fédératif du crédit populaire en France* atteignaient le chiffre de 427; la plupart sont des caisses de crédit agricole, ne faisant des opérations qu'avec des agriculteurs syndiqués et pour la satisfaction des besoins agricoles. Cent trente-six réunissent un capital social versé de 1 940 699 francs, mais dans ce chiffre figurent six sociétés qui pratiquent le crédit urbain et possèdent 1 559 329 francs. Deux cent quatre-vingt-trois sociétes sont réparties entre 47 départemens, 22 autres entre nos trois provinces algériennes. Ainsi la lumière se fait, le corps agricole s'est formé, la caisse de crédit prend pour devise sociale l'union des bonnes volontés sans distinction de croyances ni d'opinions politiques, pour devise économique la protection de l'épargne et la mise au contact des énergies, des intelligences locales; *unis, vainqueurs; isolés, vaincus.* Dans un rapport spécial sur les Alpes-Maritimes, M. Rayneri a pu dire très justement : « Nous avons à la base la Banque populaire de Menton, institution mère : elle a enfanté dans le département ce beau mouvement d'association et de solidarité qui a réalisé l'entente si désirable et si précieuse des intérêts urbains avec les intérêts ruraux. A côté, la caisse régionale des Alpes-Maritimes, vivant avec elle dans l'intimité féconde de deux sœurs poursuivant un même idéal, les deux alimentant *ces joyaux des campagnes* qui sont les caisses agricoles, s'appuyant à leur tour sur les syndicats : au-dessus, le groupe départemental, organe d'étude, de propagande, de défense, complétant harmonieusement cet ensemble d'activités répandues sur les points les plus divers du département, mais convergeant toutes vers un but unique. » La production du lait des races de bétail s'améliore, le citronnier, la fleur d'oranger, l'olive regagnent du terrain. Les banques populaires d'Antibes et de Menton ont passé de 232 à 994 sociétaires, leurs dépôts de 1 649 099 à 1 717 069 francs.

Grâce à l'ardente obstination de sa propagande, M. Louis Durand a, contre vents et marée, implanté et fait prospérer dans mainte région les Caisses du type Raiffeisen (responsabilité illimitée et circonscription restreinte). L'Union des Caisses Durand a publié récemment la statistique des opérations effectuées en 1903. Ces chiffres marquent un pas sérieux en avant.

	1902	1903
Nombre des Caisses ayant répondu aux questionnaires	371	384
Nombre de membres	12 551	13 448
Nombres de prêts en cours au 30 décembre.	4 208	5 361
	fr. c.	fr. c.
Montant de l'actif	2 876 734,01	3 469 024,96
Bénéfices	16 196,97	19 144,62
Pertes	558,45	51,72
Nombre des créances douteuses	4	5
Montant des créances douteuses	4 804,44	2 769,61

M. Louis Durand se plaint qu'un grand nombre de directeurs négligent de répondre aux questionnaires, diminuant par leur inertie les chiffres qui établissent la vitalité de l'œuvre : il a raison de dire qu'il faudrait répondre de suite ; « sinon on oublie, puis on oublie qu'on a oublié (1). »

Les fondations enregistrées par l'Union depuis ses débuts atteignent le chiffre de 1066. M. Louis Durand estime que 700 caisses, tant rurales qu'ouvrières ou mixtes, existent et prospèrent ; les autres végètent ou se sont dissoutes pour des raisons diverses : mollesse de certains administrateurs, mort de l'homme qui était la cheville ouvrière de l'autre, prétentions fiscales du ministère des Finances, etc. Comme les caisses similaires allemandes, les caisses Durand n'ont pas de capital, mais la responsabilité solidaire assure aux déposans une garantie de premier ordre. Il y a quelques années, dans le seul groupe régional du Doubs, 52 caisses, composées de 1 428 membres, présentaient à leurs créanciers une *garantie foncière* de 14 700 000 francs, sans compter la fortune mobilière des associés.

Dans la Haute-Saône et le Doubs, MM. Fournier-Sarlovèze et Caron ont aussi obtenu de brillans résultats ; depuis trente ans et plus, M. A. Calvet s'efforce, avec autant d'habileté que de persévérance, d'acclimater dans la région pyrénéenne du Sud-Ouest, les industries pastorales et l'idée coopérative.

A ceux qui continuent de redouter l'inconnu, que le fantôme de la responsabilité limitée ou illimitée effraie, il est bon de

(1) « Les Caisses rurales, disait un propriétaire de la Haute Saône, sont des machines qui exigent, pour fonctionner, de l'huile de dévouement dans leurs rouages, et qui s'arrêteraient bien vite si l'on introduisait dans les engrenages le moindre grain d'indifférence et d'égoïsme. »

citer ces réflexions d'un homme pratique : « L'organisation d'une caisse, très compliquée en apparence, est d'une simplicité et d'une facilité enfantines. Dès les premiers pourparlers, on se heurte partout à cette invariable réponse : Il n'y a dans notre commune que deux catégories de paysans, les riches qui n'emprunteraient jamais, et les besogneux qui ne rendraient pas l'argent emprunté. Si l'on a la ferme volonté de réussir, on passe outre, et, à peine la Caisse est-elle formée que, des deux catégories, s'en dégage une troisième, qui absorbe les deux premières, à quelques unités près; l'on est alors étonné de constater que les plus fortunés trouvent profitable et commode d'user du crédit agricole, et, qu'en examinant de près la situation et la valeur morale des besogneux, les insolvables y sont plus rares qu'on ne croyait d'abord. D'ailleurs, l'expérience permet d'affirmer aujourd'hui qu'il n'existe pas, dans une commune, plus de trois ou quatre agriculteurs ne méritant pas d'être accueillis au crédit agricole.. et que ce n'est pas toujours parmi les modestes que sont ces suspects. Chaque jour nous amène de nouvelles créations de Caisses, et les nouveaux venus sont unanimes dans leurs regrets qu'on ne leur ait pas fait connaître plus tôt le moyen de se procurer une avance si utile à un taux aussi bas. »

Il reste beaucoup à faire, mais les véritables amis, les amis agissans de l'agriculture ont sujet de s'enorgueillir du présent. Aujourd'hui, le crédit agricole rayonne sur 68 départemens ; des caisses régionales ne tarderont pas à s'établir là où elles manquent encore ; le chef du service du crédit agricole au Ministère s'y emploie de son côté avec une activité fort intelligente. Sur les 69 millions venant de la Banque de France, les avances faites aux caisses régionales atteignaient à la fin de 1904 le chiffre de 14 200 000 francs ; de 1901 à 1903, le nombre des caisses locales s'élève de 300 à 616, les prêts consentis aux agriculteurs à 42 millions. Le comte de Vogüé, dans son rapport au Congrès d'Arras en 1904, affirme qu'il y a environ 1 200 caisses locales, mais beaucoup, qui ne sont pas affiliées aux Caisses régionales, n'entrent point dans la statistique ministérielle. Les administrateurs des caisses régionales consentent les avances aux caisses locales affiliées, à un taux qui varie de 1 à 4 p. 100 ; même variation dans le taux de l'escompte. Grâce au dévouement de tant d'hommes de bien qui vont au peuple pour le servir et non pour être servis par lui, les frais généraux sont réduits au mini-

mum : 56 879 francs pour près de 17 millions d'affaires en 1903. Toutes les Caisses régionales sont visitées une fois au moins chaque année par les inspecteurs du service du contrôle ; ils ne critiquent ni les opérations ni la comptabilité, mais seulement cette tendance de certains administrateurs à abaisser le loyer de l'argent au-dessous du cours. Ne faut-il pas prévoir que les avances gratuites de l'État peuvent ne pas être continuées indéfiniment, qu'elles cesseront même en 1920 ? Les Caisses n'ont-elles pas pour mission de faire l'éducation de l'agriculteur, et, prêter à 1 pour 100, n'est-ce pas le tromper sur sa véritable situation et les conditions qu'il est en droit d'obtenir ? Que deviendraient les Caisses si, l'État opérant le retrait total ou partiel de ses avances, elles n'avaient pas pris la précaution de se constituer des réserves importantes ? Un certain nombre n'y songent point, et plus elles font d'affaires au delà d'un certain chiffre, plus la masse de leurs bénéfices diminue ; les choses se passent autrement dans toute entreprise bien dirigée. Il y aurait un moyen très efficace de parer à un tel danger, et de constituer une seconde ligne de défense pour les Caisses de crédit agricole ; il consisterait à adopter le système admis dans d'autres pays, préconisé avec force par M. J. Rostand, à permettre en grand ce que la loi de 1895 a permis en petit. Aujourd'hui les sommes déposées aux Caisses d'épargne, plus de 4 milliards 200 millions, représentent des capitaux passifs, inertes, qui, convertis en fonds publics nationaux, détournés de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des travaux publics départementaux et municipaux, en un mot de toutes les sources de la richesse locale, produisent en somme l'élévation factice du cours de la rente, entraînent l'État à contracter trop facilement des emprunts successifs. Pourquoi les administrateurs des Caisses d'épargne ne pourraient-ils pas, sous certaines garanties, prêter les fonds de dépôt aux caisses régionales de crédit agricole ? Les croit-on moins intelligens que leurs collègues de l'étranger ? Le régime du libre emploi, tant discuté, n'a-t-il pas permis à nos voisins de grouper des capitaux considérables ? On a donné à l'épargne française des habitudes déplorables, en lui inspirant la terreur de toutes les entreprises capables d'alimenter le travail national. La petite épargne a la caution la plus solide qui existe, la caution de la France elle-même ; en échange d'une telle sécurité, la France a le droit de demander à la petite épargne que ses capitaux soient employés

à favoriser des sociétés coopératives, à procurer le crédit à bon compte, des prêts sur l'honneur. Comme le dit M. Albert Jarrin, les Caisses d'épargne sont toutes désignées pour cette tâche, n'ayant point d'actionnaires à enrichir, et jouissant en outre de cette condition qui manque aux banques ordinaires, la permanence, une existence quasi éternelle.

Ajoutons que la défiance de l'État est le commencement de la sagesse agricole, et ne nous étonnons pas si beaucoup, paraphrasant la parole prophétique, craignent les présens de ce nouveau Grec, présens qu'il nous offre avec notre argent (1), si M. Méline et presque tous les hommes pratiques ont repoussé la création d'une banque centrale agricole proposée à plusieurs reprises par M. Codet et ses amis. « Une banque centrale doit, comme toutes les parties de l'édifice coopératif, venir à son heure, être la résultante d'un développement profond des institutions locales et régionales, et non les précéder; être en un mot, même lorsque l'État croit devoir l'encourager, le fruit spontané et issu du mouvement lui-même, en harmonie avec ses conditions, appropriée à ses besoins. » Ainsi s'exprime M. Dufourmantelle dans un vœu adopté par le Congrès de Nancy : on a pensé sagement qu'il fallait organiser le crédit agricole par en bas, on se souvient encore du lamentable désastre où sombra, vers 1876, la grande société fondée en 1860. Les 69 millions de la Banque de France ont déjà fait loucher plus d'un député; certain ministre n'a-t-il pas marqué quelque velléité de détourner 15 millions de cette destination? Pas pour toujours, peut-être, on nous le disait, mais les promesses des ministres passés, présens,... et futurs! Cela vaut, j'imagine, les promesses des hommes d'État de respecter l'intégrité d'un empire malade où ils envoient leurs armées. Le budget moderne est un ogre insatiable, plus vorace que Saturne lui-même : et les nourrisseurs de cet ogre sont d'autant plus empressés à le satisfaire qu'ils contribuent grandement à exciter sa boulimie : or le budget, c'est le ventre et l'estomac de l'État.

(1) M. Burelle, président de la Caisse régionale de Crédit agricole du Sud-Est, affirme même que faire de l'escompte au-dessous de 3 p. 100, c'est commettre un acte déloyal, car c'est nuire à la Banque de France qui a fourni les fonds nécessaires pour instituer le Crédit agricole. Le Congrès du Crédit populaire et agricole, tenu à Nancy en novembre 1904, a très sagement émis le vœu que les Caisses régionales prennent pour base le taux de la Banque de France, et consacrent la plus grande partie de leurs profits à la constitution de fonds de réserve.

Les amis du gouvernement reprochent aux créateurs des caisses libres autonomes, qui se dérobent à toute ingérence administrative, de faire de la politique confessionnelle; et ils n'ont pas toujours tort. Les défenseurs de la liberté, du *self help*, accusent les partisans du pouvoir de faire servir les avances au triomphe de leur politique électorale, à ce qu'un rural de mon pays appelle : la politique du coucou; ils citent des faits à l'appui de leurs dires, ils rappellent aussi que le paiement des avances a subi de grands et singuliers retards. Chaque parti affirme bien haut: « Je ne fais pas de politique, mais je ne veux pas qu'on en fasse ici. » Certes, la neutralité absolue serait l'idéal, mais par cela même elle semble un peu chimérique. Un croyant, un sceptique, un radical, un modéré, peuvent-ils, lors même qu'ils se cantonnent sur le terrain agricole, faire abstraction complète de leurs convictions, établir entre celles-ci et les affaires une cloison entièrement étanche? Ce même homme qui aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, s'occupe de son syndicat, d'une caisse rurale, redeviendra peut-être politicien à six heures, et combattra ceux qu'il a approuvés quelques instans avant. Lui demander de ne jamais s'embrouiller dans ses rôles divers, d'échapper pendant dix ans, vingt ans, à la tentation de transporter ici l'influence acquise là-bas, c'est trop attendre de l'humanité moyenne, et même de l'humanité d'élite. Ce qu'on peut tenter, c'est de rendre de plus en plus difficiles les abus, en surveillant la pratique de la liberté, et surtout l'action de l'État qui est toujours excessive en France, qui a diminué peut-être en certains cas, mais qui, tout compte fait, a progressé par l'application des principes de la vraie et de la fausse démocratie, — car le régime du *tout à l'État* a les sources les plus opposées. Je ne sais quel philosophe du XVIIIe siècle concluait : « Élargissez Dieu ! » Souhaitons qu'on élargisse aussi la vie provinciale, la décentralisation. C'est d'ailleurs une grande chose d'avoir attiré l'attention des parlemens sur les classes rurales, et il convient de reconnaître que tous les partis s'occupent sincèrement d'améliorer leur situation, que, depuis vingt-cinq ans d'excellentes lois ont été votées, qu'on s'est efforcé, parfois avec plus de zèle que de prévoyance, de rendre à l'agriculture son prestige, le sentiment de sa puissance, de sa haute mission, de la noblesse du travail des champs. C'est en effet le problème des problèmes ; notre société a l'air d'être entraînée à une vitesse vertigineuse, et il importe d'empêcher que le paysan n'achève

de se laisser emporter par cette ivresse de changement, qu'il ne ressemble à ce laboureur du poète, qui

> ... songe que peut-être il faudra, chez les morts,
> Labourer des champs d'ombre arrosés par l'Érèbe.

Il faut encourager les petits, il ne faut pas décourager les autres. *Les autorités sociales,* les grands propriétaires ne remplissent pas tous leur devoir, mais la majorité ne demeure plus inerte; elle comprend ses véritables intérêts, renonce à l'absentéisme, revient à la terre, ne s'imagine plus que l'ordre social a pour objet de permettre aux uns de toucher des rentes; d'obliger les autres à les payer. Les socialistes révolutionnaires apportent à l'œuvre de destruction le *denier du diable;* à nous de verser pour l'œuvre de régénération le *denier du bon sens;* à nous de comprendre que l'inégalité la plus insupportable est celle qui consiste à avoir les honneurs, les bénéfices, sans charges correspondantes; à nous de répéter aux égoïstes le mot de Bautru à un évêque du XVIIe siècle qui ne résidait guère dans son diocèse: « C'est bien fait, Monseigneur, cela marque la confiance que vous avez en Dieu; votre diocèse peut-il être mieux que sous la conduite de la Providence? » Résider sur sa terre, c'est lui donner de la force, c'est se donner la force qui se dégage naturellement d'elle

VICTOR DU BLED.

L'ORIENT

DANS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE[1]

Il y a deux livres au moins, qui se tiennent, mais qu'on pourrait toutefois aisément détacher l'un de l'autre, dans le livre tout à fait intéressant, et neuf à bien des égards, que M. Pierre Martino vient de publier sur *l'Orient dans la littérature française, aux XVIIe et XVIIIe siècles;* — et il pourrait y en avoir trois. C'est peut-être le troisième qui eût été le plus intéressant. Schopenhauer, dont la philosophie n'est elle-même qu'un bouddhisme occidental, a écrit quelque part, en 1819 ou 1822, que « le XIXe siècle ne devrait guère moins un jour à la connaissance du vieux monde oriental que le XVIe siècle à la découverte ou à la révélation de l'antiquité gréco-romaine. » Ce troisième livre n'eût été que le développement de cette « vue » de Schopenhauer, dont il nous semble bien, pour notre part, que l'on ne saurait contester la justesse, mais dont il resterait cependant à faire « la preuve. » On en trouverait aisément le moyen, dans deux ouvrages, de valeur diverse et d'inégale renommée : les deux volumes de Jules Mohl : *Vingt-sept ans de l'histoire des Études orientales* (c'est la collection de ses rapports annuels comme secrétaire de la Société Asiatique); et cet *Avenir de la Science*, que Renan lui-même, d'un nom qu'il empruntait précisément à la littérature de l'Inde, appelait son « gros Pourana. » Mais M. Pierre Martino, dont c'était assurément le

(1) *L'Orient dans la Littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, par M. Pierre Martino, 1 vol. in-8°, Paris, 1906, Hachette.

droit, n'a pas cru devoir, — pour le moment, — franchir le seuil du XIXe siècle, et, tout en souhaitant qu'il écrive quelque jour ce livre, nous ne pouvons pas décemment lui faire un reproche de ne pas l'avoir encore écrit.

Nous ne lui reprocherons pas davantage de n'avoir vraisemblablement écrit son premier livre, sur « les progrès des connaissances relatives à l'Orient, » que pour servir en quelque manière d'introduction au second, sur « l'Orient dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle. » Aussi bien, contient-il sur la multiplication des « récits de voyages » entre 1650 et 1750; sur les travaux des missionnaires, où la botanique et l'astronomie, l'histoire des langues et celle des mœurs occupent autant de place que l'évangélisation; et enfin sur le mouvement d'expansion coloniale, depuis Colbert jusqu'à Law, des renseignemens du plus grand intérêt. Mais, puisque c'est particulièrement son second livre qui nous regarde ici, nous nous y attacherons donc uniquement et nous en résumerons l'intérêt d'un seul mot, en disant qu'il forme un chapitre à peu près inédit de l'histoire des influences étrangères dans le développement de la littérature française.

***

On sait, — et nous autres, Français, n'avons rien négligé, ne négligeons rien pour accréditer cette opinion, — que le Français, remarquable en tout temps, et à tout âge, par son ignorance de la géographie, ne le serait pas moins, s'il ne l'est même plus encore, par l'indifférence dédaigneuse qu'il aurait toujours témoignée pour les littératures étrangères. Même aujourd'hui, je ne vois guère paraître d'article, dans nos jeunes *Revues*, je dis sur un Anglais, sur un Allemand, sur un Italien quelquefois inconnus de leurs compatriotes, où cette indifférence aux littératures étrangères ne nous soit éloquemment, amèrement, furieusement, et à nouveau reprochée. Et, en effet, si l'on veut dire qu'aux vitrines des libraires, — non pas de Londres, au moins! — mais de Berlin, de Vienne ou de Rome, il se voit plus de romans français qu'il ne se voit, aux étalages parisiens, de romans italiens, ou de « pièces » allemandes, on a raison. Mais, si l'on veut parler sérieusement, et qu'avant de parler on ait pris la peine de parcourir, très rapidement, l'histoire de la littérature française, il apparaît alors, avec une entière évidence, que, presque à aucune époque de cette longue histoire, notre littérature française n'a perdu

la curiosité, ni même le contact actuel et familier des littératures étrangères.

C'est ainsi que, sans remonter jusqu'au moyen âge, où, comme nous l'avons dit bien des fois, la littérature est vraiment « européenne, » fort peu différente en Italie de ce qu'elle est en Angleterre, et peu différente en Allemagne de ce qu'elle est en France, notre littérature du temps de la Renaissance, ou du XVIe siècle, de 1550 à 1650 environ, est tout entière, et à la fois, tout italienne et tout espagnole. Il n'est pas question d'en chercher ici les raisons. Ce serait un autre sujet. Mais en fait, les *Amadis*, qui commencent à prendre vogue aux alentours de 1540, sous le règne de François Ier, et dont l'influence, même sur les mœurs, a été si considérable, ne sont qu'une traduction de l'espagnol. Les poètes de la Pléiade, — j'entends les vrais, un Ronsard, un du Bellay, un Desportes, et non pas Baïf ni Daurat, — sont imprégnés d'italianisme. C'est au point que l'on se demande si, peut-être, en dépit de la légende héroïque du Collège de Coqueret, ce n'est pas à travers les commentateurs ou imitateurs italiens qu'ils ont surtout connu l'antiquité gréco-latine: et, en tout cas, depuis qu'un chercheur heureux en a donné l'exemple, il y a quelques années, c'est devenu comme une espèce de « sport universitaire, » que de tâcher de retrouver l'original italien des plus beaux *Sonnets* de Ronsard ou de du Bellay. Combien de preuves, si l'on le voulait, ne donnerait-on pas de la continuation ou de la continuité de cette influence! Et si les pamphlets d'Henri Estienne, — son *Apologie pour Hérodote*, ou ses *Dialogues du Langage français italianisé*, — semblent en interrompre un moment le cours; si les *Essais* de Montaigne, si les sages écrits de du Vair, si même la *Satyre Ménippée*, à sa manière, qui n'est pas la bonne, ramènent un moment la littérature française dans une voie purement nationale, n'est-il pas vrai qu'avec Henri IV et Marie de Médicis; avec *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé, qui ne se cache point d'être une imitation de la *Diane* de Montemayor; avec *l'Adone* du cavalier Marin; avec Chapelain et avec Voiture; avec Balzac et avec Corneille, le Corneille du *Cid* et de *don Sanche d'Aragon;* avec Anne d'Autriche; avec ces « burlesques » dont nous parlions il y a quelque temps, n'est-il pas vrai que l'Espagne et l'Italie reprennent toute leur influence? Et dans le nombre de ceux qui vont la rejeter, combien citerions-nous d'écrivains qui ne l'aient pas subie, si Molière même et La Fontaine n'y ont pas tout à fait échappé?

Ce qui est donc uniquement vrai, c'est que, pendant une cinquantaine d'années, — de 1660 à 1710, les cinquante ans qui mesurent à

peu près exactement ce que l'on a nommé « le siècle de Louis XIV, » — nos grands écrivains ont paru peu curieux des choses étrangères : Racine ou Bossuet se sont assurément peu inspirés des exemples de l'Espagne ou de l'Italie. Et, pour en faire en passant la remarque, ceci donne peut-être à songer, quand on voit que la plus belle époque de l'histoire de notre littérature en est donc aussi la plus indépendante, ou comme qui dirait la plus émancipée de toute influence étrangère. Faut-il voir là plus qu'un hasard ou qu'une coïncidence ? Mais tout ce que je veux constater, c'est que cette indifférence n'a pas duré longtemps, et, — pour ne rien dire d'un nouveau retour d'influence espagnole (1700-1710), auquel nous devons *le Diable boiteux* et *Gil Blas*, — d'autres influences vont maintenant se faire sentir, qui sont l'influence anglaise, et bientôt, vers la fin du siècle qui commence, l'influence allemande.

Admettons là-dessus que Voltaire n'ait rien compris à Shakspeare! La vérité n'en est pas moins que le peu de nouveauté qu'il y a dans son théâtre lui vient de Shakspeare, en droiture; et quel ne sera pas, — quand on voudra, si je puis ainsi dire, la « chiffrer, » — le total de sa dette envers Pope, Addison, Swift, ou de moindres encore, qu'il a d'ailleurs personnellement connus et fréquentés, aux environs de 1726, dans les tavernes littéraires de Londres? Je ne sais si les *Voyages de Gulliver* sont inspirés des *Voyages* de Cyrano de Bergerac ou de l'épopée de Rabelais, mais ils ont certainement inspiré *Micromégas*. Que ne doivent pas encore aux Anglais Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Diderot surtout, qu'on a d'ailleurs appelé « le plus allemand des Français? » Mais les libres penseurs anglais, — *free thinkers*, les premiers qui se soient honorés de ce nom; — mais les dramaturges anglais; mais les romanciers anglais, Richardson et Sterne, en particulier, voilà les maîtres de Diderot, auxquels, si vous ajoutez François Bacon, son « maître à penser, » nous en pouvons conclure que « le plus allemand de tous les Français » est principalement « anglais » d'éducation littéraire et de formation morale? L'influence allemande est moins facile à saisir, pour diverses raisons, dont la première, qui peut nous dispenser de rechercher curieusement les autres, est qu'avant Lessing, et avant Gœthe, il n'y a presque pas de « littérature allemande. » Il n'y a que la littérature allemande du moyen âge, et nous avons dit qu'elle était « européenne. » Mais, pour voir grandir cette influence et les communications se multiplier entre la France et l'Allemagne, il suffit de feuilleter la *Correspondance Littéraire de Grimm*, dont aussi bien les rédacteurs sont un Allemand de

Francfort, Grimm, très mêlé au mouvement de l'*Encyclopédie*, et un Suisse de Zurich, Meister.

Comment donc se fait-il que, dans ces conditions, — et le lecteur sent bien ce que l'indication qu'on en donne ici a de sommaire et de superficiel, — l'opinion se soit accréditée que la littérature française, en général, serait demeurée « indifférente » aux littératures étrangères? La littérature française a pu se préférer aux littératures étrangères, et non pas, je l'avoue, sans donner de sa préférence des raisons souvent impertinentes. Mais, ces littératures, elle les a connues, elle les a « pratiquées ; » elle a transposé, dans notre langue, et au ton de notre mentalité, ce qu'elle en a cru pouvoir s'approprier. Les traductions, non seulement du grec et du latin, mais de l'italien et de l'espagnol, ont abondé au XVIe et au XVIIe siècle ; les traductions de l'anglais et de l'allemand au XVIIIe siècle. Aucun érudit n'a peut-être mieux su que Chapelain la littérature espagnole ; et, cent ans plus tard, un abbé Prévost n'a guère ignoré de la littérature anglaise que ce qui relevait de la pure érudition. Nous venons de dire que Diderot et Voltaire ne l'avaient guère moins bien connue. Citons encore Suard, que les connaissance de la littérature anglaise devait mener au secrétariat perpétuel de l'Académie française. Lisons le *Journal étranger*... Et c'est pourquoi, décidément, quand on cherche les raisons de cette opinion très fausse sur l'ignorance française des littératures étrangères, on ne les trouve qu'en ceci : que personne, jusqu'à présent, n'a songé à écrire l'histoire de cette influence, et qu'à peine même est-elle indiquée dans nos histoires de la littérature française.

C'est ce qui fait encore la nouveauté du livre de M. Pierre Martino, dont cette digression ne nous a pas autant éloigné qu'on croirait. On n'avait encore étudié d'aussi près que M. Martino, d'une manière à la fois didactique et critique, l'influence d'aucune littérature sur la littérature française. Ce livre sur l'*Orient dans la Littérature française* donnera peut-être à quelque historien l'idée d'en écrire un sur l'influence de l'Italie ou de l'Angleterre dans notre littérature. Et on va voir, par les conclusions où nous mène celui de M. Pierre Martino, quel pourrait être l'intérêt d'un pareil livre.

***

Je ne sais, à la vérité, si l'auteur n'a pas pris son sujet d'un peu haut, ou d'un peu loin dans l'histoire, en cherchant, par exemple, et en essayant de ressaisir des traces d' « influence orientale, » dans

le *Soliman* de Mairet, 1630, dans la *Mort d'Osman*, 1656, de Tristan l'Hermite, ou même dans le *Bajazet* de Racine. J'aimerais presque autant que l'on essayât de démêler et de reconnaître une « influence polonaise » dans le *Wenceslas* de Rotrou. En réalité, le *Bajazet* de Racine, — que je ne mets point du tout, avec des juges trop difficiles, au « second rang » de ses chefs-d'œuvre, — n'est pas un « sujet turc, » dont l'auteur se serait proposé de peindre des mœurs orientales, comme orientales, pour l'originalité de leur couleur, et à cause qu'orientales : c'est un drame de passion dont la scène est en Turquie. Or, il ne faut pas oublier qu'à l'époque où Racine écrit *Bajazet*, 1672, il y a plus de cent cinquante ans que la Turquie, étant entrée dans le jeu de la politique européenne, n'est presque plus la Turquie, ni surtout l'Orient, — et l'exotisme. Elle est la Turquie comme la Pologne est la Pologne, une pièce du système occidental, un pion de l'échiquier diplomatique. Ou encore, elle est la Turquie comme la Perse du *Grand Cyrus* était la Perse, une Perse vague et classique, dont le nom n'évoquait dans les imaginations rien de très différent de ceux de Rome ou de la Grèce; — et c'était toujours l'antiquité. Nous avons d'ailleurs un roman turc de Mlle de Scudéry : *Ibrahim ou l'illustre Bassa;* et on sait qu'avant que Racine en tirât son *Bajazet*, la tragique aventure de harem qui en fait le sujet, parfaitement authentique, avait été contée par Segrais, dans les *Divertissemens de la Princesse Aurélie*, sous le titre à coup sûr médiocrement oriental de *Floridon*. On discute, et on discutera longtemps encore si la tragédie de Racine doit quelque chose à la « nouvelle » de Segrais; mais ceci ne nous regarde point.

A vrai dire, c'est de la publication des *Voyages* de Tavernier, 1676-1677, de Chardin, 1686, et de Bernier, 1699, mais surtout, c'est de l'apparition des *Mille et une Nuits*, traduites par Antoine Galland, 1704, et des *Mille et un Jours*, 1707, traduits par Pétis de la Croix, et retouchés par Lesage, que datent, dans l'histoire de la littérature française, les commencemens de l'« influence orientale ». « Pendant dix ans, nous dit à ce propos M. Pierre Martino, le public fut assiégé et entouré de ces Contes, et il vécut au milieu de toutes les créations fantaisistes de cette littérature orientale. En une fois, il réparait la longue ignorance où il avait jusque-là consenti à rester, et quand les traductions furent achevées, les lecteurs ne se sentirent point harassés : leur bonne volonté restant entière, ils ne goûtèrent pas le charme exquis de la mille et unième nuit : elle est la dernière ! Tout de suite ils voulurent entreprendre la mille et deuxième, et passer de

là aux suivantes : ils demandèrent des suites, des contrefaçons et des recommencemens. » Le contact était désormais établi et, si je puis ainsi dire, les communications assurées. Au cas où, peut-être, ils sentiraient tarir l'abondance de leur invention, des sources nouvelles étaient désormais ouvertes à nos conteurs, où ils pouvaient librement puiser. Traduction, paraphrase, imitation directe, adaptation plus subtile, appropriation et « démarquage, » tous les procédés étaient permis à l'égard de ces textes, qui n'étaient généralement l'œuvre de personne. Nulle question ici de « plagiat » ni de priorité. Mais, au monde gréco-latin, sur lequel il semblait que l'on vécût, et que l'on commençât de se lasser de vivre, depuis deux cent cinquante ans, c'était un monde nouveau qui « s'annexait. » Quel parti la littérature française en allait-elle tirer ?

Elle n'allait point, cette fois, procéder par imitation ou transposition directe, comme elle avait fait naguère quand, au commencement du XVIIe siècle, elle avait emprunté à la littérature espagnole la veine du roman picaresque (1). Mais, conformément à des habitudes classiques invétérées, on allait se composer une « idée » générale de l'Orient, comme autrefois l'hôtel de Rambouillet s'en était formé une du « Romain, » qui est celle que l'on retrouve dans les tragédies de Corneille, et aussi dans les discours des hommes de la Révolution. En étendant jusqu'aux Indes et jusqu'en Chine le domaine du nouvel Orient, on allait se le représenter précisément sous la figure des *Mille et une Nuits*, comme la contrée du mystère et du luxe, un Orient resplendissant de perles et de pierreries, *Aladin ou la Lampe merveilleuse*, et surtout comme le pays de la vie licencieuse et des amours faciles. Et qu'on ne dise pas qu'à tout le moins, c'est sous d'autres traits pourtant qu'il s'offre à nous dans la *Zaïre* ou dans le *Mahomet* de Voltaire. La *Zaïre* de Voltaire n'est encore qu'une « turquerie » classique, et son *Mahomet* qu'un pamphlet, où d'ailleurs je ne nie pas qu'on puisse relever, chemin faisant, quelque intention de faire de la « couleur locale. » Mais considérez les *Lettres Persanes* de Montesquieu, les romans du jeune Crébillon, quelques-uns des *Contes* de Voltaire lui-même, *Zadig* et surtout *la Princesse de Babylone, les Trois Sultanes* de Favart, qui sont bien le vaudeville le plus pimpant, le plus parisien, et le plus impertinent du monde, les inventions saugrenues de l'abbé de Voisenon, et ce que vous y trouverez d'uniquement

(1) Ce n'est pas en effet de Lesage et de son *Gil Blas*, mais de Chapelain et de sa traduction de *Guzman d'Alfarache*, que date en France la popularité du genre picaresque.

oriental, ce sont les traits que nous disons. L'Orient est le pays du mystère, du luxe, et spécialement de la licence. « Le conte que je vous envoie, écrivait l'abbé de Voisenon, dans le *Discours préliminaire* de son *Sultan Misapouf*, est si libre et si plein de choses qui toutes ont rapport aux idées les moins honnêtes, que je crois qu'il sera difficile de rien dire de nouveau dans ce genre. Du moins, je l'espère. J'ai cependant évité tous les mots qui pourraient blesser les oreilles modestes ; tout est voilé, mais la gaze est si légère que les plus faibles vues ne perdront rien du tableau. » J'emprunte la citation à M. Pierre Martino, car je dois avouer que je n'ai jamais lu *le Sultan Misapouf*. Mais je connais, hélas! dans le même genre, *les Bijoux indiscrets*, de « notre grand Diderot! » Le premier effet de l'influence orientale ne semble avoir été que de favoriser, dans une littérature déjà plus que galante, — rappelons-nous l'*Histoire amoureuse des Gaules*, — d'encourager, et comme de légitimer la verve licencieuse de nos conteurs, en leur faisant accroire, et à leur public, qu'il existait des contrées où les choses se passaient « comme cela ! »

Une telle conception de l'Orient « appelait tout naturellement, dit avec raison M. Pierre Martino, et même provoquait une certaine forme de satire. Il suffisait pour cela de lire les récits de voyages, avec l'intention de comparer les mœurs asiatiques à celles de la France ; » et ici encore l'exemple en a été donné et le modèle fixé par les *Lettres Persanes*. Sous le déguisement des mœurs orientales, la satire a quelque chose de plus piquant; et, — pourquoi cela? je ne saurais le dire, — mais il est certain qu'un pouvoir ombrageux permettra toujours plus de choses aux Siamois de Dufresny ou aux Persans de Montesquieu qu'il n'en passerait à un satirique « né Français et chrétien. » C'est ce qui contribua si fort au succès des *Lettres Persanes*. « Les *Lettres Persanes*, écrit à ce propos Montesquieu lui-même, eurent d'abord un débit si prodigieux que les libraires mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient : « Monsieur, disaient-ils, faites-moi des *Lettres Persanes*. » C'est ainsi qu'on fait les honneurs de soi-même... Sur quoi M. Martino ne peut s'empêcher d'observer, avec un peu d'étonnement, que les auteurs ne se montrèrent pas très pressés de répondre aux sollicitations des libraires, puisque enfin la première imitation que l'on connaisse des *Lettres Persanes*, étant de 1731, se fit donc attendre dix ans ! Nous ne continuerons pas moins d'en croire « le Président » sur sa parole. M. Martino rectifie également une assertion de Grimm, disant, dans sa *Correspondance*, que les *Lettres Persanes* ont suscité

« une multitude de *Lettres Turques, Arabes, Iroquoises, sauvages,* etc. » Car on a vite fait, dit-il, « d'établir une liste assez restreinte de ce genre de productions, et Montesquieu était bien plus proche de la vérité quand il parlait des quelques ouvrages charmans qui avaient paru depuis les *Lettres Persanes.* » Je ne sais, après cela, si Montesquieu comptait lui-même au nombre de ces ouvrages charmans, — c'était en 1754, — les *Lettres Chinoises* du marquis d'Argens. En tout cas, c'est presque le seul de ces livres dont l'histoire littéraire ait sauvé le titre au moins de l'oubli, et le titre est digne en effet d'être retenu, comme signalant l'annexion définitive du domaine chinois au domaine de l'orientalisme.

Ce n'était pas que l'on n'eût entendu parler de la Chine! mais, cependant, il est permis de dire, avec un peu d'exagération, et beaucoup de vérité, que la Chine a vraiment été, au XVIIe et au XVIIIe siècle, une découverte, et presque une invention des Jésuites. Pour répandre en Europe, et pour propager jusque parmi les philosophes, l'admiration de la Chine, des institutions sociales de la Chine, du gouvernement de la Chine, de la morale de la Chine, et je ne veux pas certes dire de la religion de la Chine, mais pourtant et au moins de la manière dont on entend et dont on pratique la religion en Chine, les Jésuites n'ont rien épargné, — pas même leur sang! Et ils n'ont que trop bien réussi! Et ce n'est pas le seul cas où la politique et les habiletés de la célèbre compagnie se soient retournées contre elle, mais c'en est l'un des plus significatifs. « L'Empire de la Chine, écrivait Grimm en 1766, est devenu de notre temps un objet particulier d'attention, d'études, de recherches et de raisonnemens. Les missionnaires ont d'abord intéressé la curiosité publique par des relations merveilleuses d'un pays très éloigné qui ne pouvait ni confirmer leur véracité, ni réclamer contre leurs mensonges. Les philosophes se sont ensuite emparés de la matière... » Il oubliait de faire, entre ces missionnaires, une part distincte et particulière à ceux d'entre eux qui s'étaient moins souciés d'insérer des « relations merveilleuses » dans la collection des *Lettres Édifiantes,* que d'étudier, d'analyser et de célébrer la philosophie de Confucius. M. Pierre Martino, lui, dans son livre, ne commet-il pas un oubli du même genre, quand il omet de mentionner les « Économistes » à côté des « Encyclopédistes, » et notamment Quesnay, dont le principal ouvrage est un *Essai sur le despotisme de la Chine,* à côté de Voltaire et de son *Essai sur les mœurs ?* L'action des Économistes, en général, a été profonde sur les transformations de l'esprit public dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et quoique ni Quesnay, ni

Mirabeau, le marquis, l'auteur de l'*Ami des hommes*, ne soient des « écrivains, » c'est encore un chapitre à peu près oublié de notre histoire littéraire qu'il y aurait ici lieu d'écrire. J'ajouterai que, comme Tocqueville en a fait la remarque, tandis que les « Philosophes » sont divisés entre eux sur l'article de la Chine, et que Grimm, par exemple, est très éloigné de partager l'enthousiasme de Voltaire, au contraire, on ne trouve pas un « Économiste » qui n'ait fait l'éloge de la Chine, et qui n'ait, pour sa part, essayé de nous « inoculer l'esprit chinois. » Ils n'y ont pas, eux non plus, tout à fait échoué.

Sans doute, et tout d'abord, il s'est mêlé quelque intention de satire à cette admiration de la Chine, de même que vingt-cinq ans auparavant dans les *Lettres Persanes*. Les bourgeois de la rue Saint-Denis, et les salons, se sont beaucoup amusés aux dépens des « magots. » Mais cela n'a pas duré longtemps, et Voltaire ne plaisante pas, mais il parle très sérieusement, et je ne crois même pas qu'il croie qu'il exagère, quand il écrit, dans l'*Essai sur les mœurs* : « L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se règle par de grands tribunaux subordonnés les uns aux autres, *et dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères*. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux... Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême... Il est impossible que, dans une telle administration, l'Empereur exerce un pouvoir arbitraire... Il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois et élus par les suffrages... S'il y eut jamais un Empire dans lequel la vie, l'honneur et les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'Empire de la Chine. » Il dit ailleurs, et son admiration est si sincère que son accent en devient lyrique : « J'ai peine à me défendre d'un vif enthousiasme quand je contemple 150 000 000 d'hommes gouvernés par 13 000 magistrats, divisés en différentes cours, toutes subordonnées à six cours supérieures, lesquelles sont elles-mêmes sous l'inspection d'une cour suprême. Cela me donne je ne sais quelle idée des neuf chœurs des anges de saint Thomas d'Aquin. » Et, en effet, la manière dont on lui a fait croire qu'en Chine la société civile et politique était organisée, sous la dépendance universelle de la loi commune, maintenue dans ses cadres par une magistrature qui n'était, comme en France, ni vénale, ni héréditaire, dont on ne pouvait faire partie « qu'après plusieurs examens sévères, » composée d'hommes élevés dans les lois et « élus par les suffrages, » — voilà ce que Voltaire et les « philosophes » ont d'abord admiré dans le gouvernement de la Chine.

Ils n'ont pas moins admiré l'existence et le fonctionnement du « mandarinat... » Il y a de cela deux mois tout juste qu'à Lyon, lors de l'ouverture du *Congrès pour l'avancement des sciences*, l'un des savans qui font le plus d'honneur à la France contemporaine, M. Lippmann, parlant des « Rapports de la science et de l'industrie, » lesquels à ses yeux ne sont pas ce qu'ils devraient être, s'élevait avec autant d'éloquence que de force, et d'esprit que de bon sens, contre un système d'instruction publique, — c'est le nôtre, — dont les principes lui semblaient empruntés à la Chine. Ce n'était pas une boutade, et il appuyait sur cette indication. Le mandarinisme ou le mandarinat règne ou sévit en France, depuis plus de cent ans; et toute initiative est comme entravée dans les liens de notre système d'examens, de concours ; et de programmes dont l'objet, assez naturellement, n'est que de mettre le jeune Français en état de subir le concours et de passer l'examen. Il n'y a rien de plus Chinois! C'est la Révolution qui a organisé le système, mais c'est la « philosophie » qui en a posé les principes, et parmi les philosophes ce sont les admirateurs et les panégyristes de la Chine. Tout au concours et rien à la faveur, mais rien surtout à l'hérédité ! leur âme envieuse a été séduite par cette conception du mandarinat. Une aristocratie, puisqu'il en faut une, mais une aristocratie perpétuellement ouverte, et une aristocratie intellectuelle, dont l'accès ne soit donc interdit qu'à l'incapacité ! Des philosophes et des lettrés dans toutes les magistratures, et non pas les premiers venus, auxquels il aura plu de faire profession de littérature ou de philosophie, mais des philosophes ou des lettrés, vérifiés, contrôlés, estampillés et « garantis » par les supérieurs dont ils seront demain les égaux ou les « pairs ! » Ainsi le mérite n'est plus empêché de donner sa mesure, ni retenu dans l'obscurité de sa condition native par le hasard de la naissance ou le manque des biens de fortune. La « caste » est abolie; on n'est plus de sa « classe » ou de sa « condition » qu'entre deux examens. Plus humble est l'origine, plus ardente est l'émulation, et, si l'on réussit, plus éclatant le triomphe. Il y a d'ailleurs quelques chances pour que le mandarin du premier rang occupe précisément la place que son mérite et sa valeur devaient effectivement remplir. Mais n'est-ce pas là encore aujourd'hui l'idéal même de la démocratie que nous croyons que nous sommes? Cet idéal, ne sont-ce pas nos « philosophes » et nos « économistes » qui l'ont dégagé, défini et fixé? Si ce n'est assurément ni à la Grèce, ni à Rome qu'ils l'ont emprunté, ni même à l'Angleterre de leur temps, mais à la Chine, de leur propre aveu, M. Lippmann, dans son

Discours de Lyon, n'avait-il pas cent fois raison? Et c'est pourquoi quand en France nous parlons de chinoiseries administratives ou autres, nous ne faisons que rapporter, sans le savoir, à leur origine historique réelle des habitudes et des usages que nous nous sommes « inoculés. » Nous sommes vraiment des espèces de Chinois. Ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que la vraie Chine ressemble à celle dont les « philosophes » ont tracé pour nous l'image. Nous-mêmes, connaissons-nous aujourd'hui la vraie Chine? Y a-t-il une vraie Chine? Et surtout, n'y a-t-il qu'une Chine? Mais cela veut dire qu'au XVIIIe siècle l'opinion que l'on se faisait de la Chine, vraie ou fausse, a profondément agi sur la transformation de la mentalité française ; et ce ne sera pas le moindre intérêt du livre de M. Pierre Martino, que d'avoir mis ce fait capital en lumière.

Une dernière considération devait d'ailleurs incliner les « philosophes » du XVIIIe siècle vers l'admiration de la Chine : et c'était le caractère de la morale chinoise. « C'est une morale infiniment sublime, écrivaient déjà les Jésuites, aux environs de 1687, et puisée dans les plus pures sources de la raison naturelle... Ses enseignemens ne sont pas seulement pour les gens de la Chine, mais je suis persuadé qu'il n'y a pas un Français qui ne s'estimât fort sage et fort heureux s'il pouvait les réduire en pratique. » Ainsi s'exprimait l'abréviateur du *Confucius, Sinarum philosophus*, le gros in-folio consacré par quatre Pères de la Compagnie de Jésus à la plus grande gloire de Confucius ; et, de ces déclarations, Voltaire ne faisait que déduire les conséquences quand il écrivait à son tour dans son *Essai sur les mœurs :* « Confucius n'est point prophète, — ceci, pour l'opposer à Mahomet, — et il ne se dit point inspiré. Sa morale est aussi pure, *aussi humaine* que celle d'Épictète. Il ne dit point : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, » mais : « Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fasse. » Sa religion est simple, auguste, sage, libre de toute superstition. La religion des Empereurs et des tribunaux ne fut jamais déshonorée par des impostures, jamais troublée par les querelles du sacerdoce et de l'Empire, jamais chargée d'innovations absurdes.. dont la démence a mis à la fin le poignard aux mains des fanatiques.. *C'est par là surtout que les Chinois l'emportent sur toutes les nations de l'univers.* » Et, à son tour, M. P. Martino tire de là cette conclusion que « la philosophie pratique de Voltaire, si elle n'est pas née de ses lectures sur l'Orient, y a du moins trouvé des occasions fréquentes de se préciser. » C'est beaucoup dire, à mon avis, et la « philosophie pratique » de Voltaire, qui lui vient originairement de Bayle et des « libres

penseurs » anglais, est antérieure à ses « lectures sur l'Orient. » Mais, dans les caractères de la morale de Confucius, Voltaire a cru trouver un témoignage ou un « précédent » historique en faveur de cette morale naturelle et laïque, « libre de toute superstition, » c'est-à-dire indépendante et dégagée de toute religion, dont il essayait lui-même de poser ou de consolider les fondemens. Les exemples chinois lui ont servi pour établir qu'en fait, et dans la réalité de l'histoire, une telle morale n'avait rien de « subversif, » puisque au contraire elle avait suffi depuis trois ou quatre mille ans à maintenir une civilisation complète, qui ne le cédait en rien aux nôtres, ou même dont elles avaient encore plus d'une leçon à recevoir. Et sa « philosophie pratique » n'est pas née de ses « lectures sur l'Orient, » mais il a cru trouver dans ses « lectures sur l'Orient » une confirmation de sa « philosophie pratique. » Ai-je besoin d'ajouter qu'une telle confirmation, il avait parfaitement vu qu'il ne saurait la trouver ni en Turquie, ni en Perse, ni généralement dans l'Orient musulman? Et cela encore est une des raisons de son admiration pour la Chine, où la religion lui est apparue telle qu'il la comprenait, naturelle, rationnelle, et telle qu'on a pu depuis lors l'appeler une religion presque athée (1).

C'est sur ces entrefaites qu'en 1762, un voyageur qui revenait de l'Inde, Anquetil du Perron, mettait l'Inde à la mode à son tour en ouvrant aux yeux des philosophes, par la connaissance du sanscrit, ce que l'on pourrait appeler, dans le style du temps, les « vrais trésors de Golconde. » Notons à ce propos la diversité des circonstances que nous aurons vues ainsi favoriser l'extension géographique de l'aire de l'orientalisme. Une cause purement « livresque, » le prodigieux succès de la traduction des *Mille et une Nuits* et des *Mille et un Jours*, avait fait ou renouvelé la popularité de la Perse et de la Turquie. C'étaient les disputes sur les cérémonies chinoises, la longue et violente querelle des Jésuites avec les Dominicains et les Franciscains coalisés contre la Compagnie, qui avaient comme obligé le public, indifférent jusque-là, de prendre aux choses de Chine un intérêt en quelque manière « actuel. » Et si ce n'avait été la curiosité qui commençait de s'attacher à la question coloniale, la naissante rivalité de la France et de l'Angleterre pour la possession de l'Inde, le duel épique de Dupleix et de Clive, qui sait l'accueil que l'on eût fait aux « révélations » d'Anquetil du Perron?

(1) C'est du bouddhisme, je le sais, qu'on a dit qu'il était une religion athée, et le bouddhisme n'est qu'une des trois religions de la Chine; mais la confusion paraît constante entre ces trois religions, et géographiquement, elles n'en font qu'une.

« Ce qui doit être le plus étonnant pour nous, c'est que dans aucun livre des anciens brahmanes, non plus que ceux des Chinois, on ne trouve nulle part de l'histoire sacrée judaïque qui est notre histoire sacrée... Comment donc toutes les nations ont-elles perdu les titres de la grande famille? Comment personne n'avait-il transmis à la postérité une seule action, un seul nom de ses ancêtres? L'Inde entière, la Chine, le Japon, la Tartarie ne se doutent pas encore qu'il a existé un Caïn, un Mathusalem qui vécut près de mille ans... Mais ces questions qui appartiennent à la philosophie sont étrangères à l'histoire. » On a reconnu l'accent de Voltaire, mais ce n'est plus à l'*Essai sur les mœurs*, c'est aux *Fragmens sur l'Inde*, 1773, que M. P. Martino emprunte ces lignes. Si nous les citons après lui, c'est qu'elles sont tout à fait significatives de la perspicacité avec laquelle Voltaire a vu le parti que la polémique antichrétienne allait pouvoir tirer de la connaissance des « livres des anciens brahmanes. » Car je ne nie pas qu'il y ait vu, comme le croit M. P. Martino, les moyens d'en faire sortir, « par une démonstration quasi mathématique, la nécessité de la tolérance. » Mais on aurait tort, ou même on serait naïf de croire que, dans la religion, Voltaire n'ait combattu que l'intolérance, et c'est bien la « religion » même, en tant que « religion, » ou que « révélation, » c'est-à-dire en tant que s'attribuant une origine divine. Et ce qu'il a parfaitement vu, c'est que s'il y a quelque moyen de « rabattre, » pour ainsi parler, sur le plan des histoires humaines, les religions qui se disent divines, les religions de l'Inde allaient justement le lui procurer.

Mais, puisque M. Pierre Martino n'a pas insisté sur ce point, et qu'au surplus il n'avait pas à le faire dans un livre qui s'arrête en 1780, nous n'insisterons pas, nous non plus, et nous nous bornerons à constater, que, dès l'origine, entre 1760 et 1780, le premier effet d'une connaissance plus exacte, plus approfondie, et vraiment déjà nouvelle de l'Inde, a été d'éveiller, pour tout ce qui regardait l' « histoire » ou la « science des religions, » un intérêt lui-même tout nouveau. Le contact de l'Orient musulman, — c'est un fait, — n'avait littérairement enrichi qu'un genre de littérature dont je dirais volontiers qu'il est une honte nationale. La connaissance de la Chine avait surtout transformé la mentalité de ceux de nos « économistes » et de nos « philosophes » qu'on nommerait aujourd'hui du nom de « sociologues. » Ce sont de vraies leçons de sociologie qu'on avait demandées à la Chine et qu'on avait reçues d'elle. Rien n'est plus caractéristique à cet égard, ni plus instructif que l'*Essai sur le Despotisme* de Quesnay. La connaissance de l'Inde allait renouveler, et ne peut-on pas, ne doit-on même pas

dire qu'elle allait fonder les « études religieuses? » On ne connaît encore qu'à peine, aux environs de 1780, quelques monumens de la littérature de l'Inde, et rares sont en Europe les quelques érudits qui savent les déchiffrer. On les compte et on les nommerait. Mais il apparaît déjà que, tout au rebours de la littérature chinoise, — qui est, de toutes les littératures, orientales ou occidentales, anciennes ou modernes, la plus « laïque » assurément, — cette littérature de l'Inde, depuis les *Védas* jusqu'aux *Pouranas*, est une littérature essentiellement religieuse, pour ne pas dire sacerdotale. Elle l'est jusque dans l'œuvre de ceux de ses philosophes qui semblent avoir fait contre elle profession d'athéisme. Elle le devient plus exclusivement, et, pour ainsi dire, plus « spécialement » encore quand les productions infinies du bouddhisme du Nord et du bouddhisme du Sud viennent s'y amonceler sur celles du brahmanisme. Toutes les questions y sont posées d'une manière qui n'est jamais sans quelque rapport avec le problème religieux entre tous, lequel est le problème de la destinée. Et, comme on n'a pu manquer de s'en apercevoir dès que le voile épais qui recouvrait les choses de l'Inde a commencé de se soulever, la connaissance de l'Inde est ainsi devenue l'indispensable ferment de toute spéculation religieuse. On ne saurait parler, aujourd'hui même du christianisme ou de l'islamisme, ni les comprendre historiquement, sans quelque connaissance des religions de l'Inde.

C'est ce que nous montrera quelque jour M. Pierre Martino, s'il écrit ce « troisième livre, » que semble exiger le choix même de son sujet, et, après *l'Orient dans la Littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, s'il étudie l'Orient dans la littérature du siècle des Burnouf et des Renan. Il nous y retracera l'histoire en quelque sorte anecdotique, et parfois presque héroïque, du déchiffrement de ces écritures sacrées ou mystérieuses, qui n'étaient encore, il y a cent ans, pour nos pères, que de la « lettre morte; » et il nous y racontera la prise de possession de ces littératures dont nous sommes encore extrêmement embarrassés de classer les monumens et de ressaisir l'évolution. Il nous montrera « la science des religions » se dégageant de la connaissance des monumens littéraires de l'Inde, et en particulier du progrès des études relatives au bouddhisme. On y verra deux autres sciences, ou, — car on devrait réserver ce nom de « science » à la connaissance des choses qui se sont vues au moins deux fois, — deux autres « disciplines, » s'engendrer de la même origine : ce sont l' « ethnographie linguistique, » et la « psychologie des races. » Où en sont-elles présentement? M. Martino nous le dira. Il rencon-

trera sur sa route la grande chimère des philologues : *Nomina, numina*, les Dieux ne sont que des calembours objectivés, et les Olympes ou les Walhallas ne sont peuplés que de méprises verbales. C'est ce que nous avons tous cru, fermement, pendant près de cinquante ans, et je ne répondrais pas que nous fussions tous détrompés. Et si alors, quand il approchera de la fin de son livre, M. Martino est obligé de constater que, depuis quelques années, la faveur publique semble se retirer des études orientales, je ne sais s'il en trouvera de bonnes et valables raisons, mais, en tout cas, cette constatation même sera la conclusion naturelle d'un sujet qu'il a un peu arbitrairement coupé par le milieu.

*
* *

Si nous y revenons en terminant, c'est que cette critique, en somme, est la seule qu'il y ait lieu d'adresser au livre de M. Martino. Car, pour quelques erreurs qui sans doute viennent de ce que le livre a été plus rapidement écrit qu'il n'avait été préparé, nous ne les signalerions même pas, si M. Martino lui-même n'avait fait un *Errata* pour en redresser de plus insignifiantes. Il fera donc attention de ne parler, dans une prochaine édition de son livre, ni de « l'Empereur Frédéric, » — c'est Frédéric le Grand; — ni de la *Vie de Diderot* écrite « par sa sœur, » — c'est sa fille, Mme de Vandeul, qu'il a voulu dire; — ni de l'édition des *Œuvres de Voltaire* « donnée à Kiel, » que je ne crois pas au moins qu'il confonde avec Kehl...

D'autres erreurs, — si ce sont des erreurs, — sont plus graves, et par exemple, quand il croit voir dans la « théorie des climats, » de Montesquieu, une trace et une preuve de ses lectures sur l'Orient. La « théorie des climats » est vieille comme Hippocrate! Elle a d'ailleurs été développée par Bodin, au XVIe siècle, dans sa *République*, et surtout au livre V de son *Introduction à l'étude de l'histoire*. Plus près de Montesquieu, l'abbé Dubos, dans ses *Réflexions sur la Poésie*, en a tiré d'ingénieuses applications à l'histoire de la littérature et des arts. Et puis, — c'est une de ces questions qu'on est soi-même étonné de se poser si tard, — j'aimerais bien savoir quel parti Montesquieu a donc tiré, dans son *Esprit des Lois*, ou quelle application il a faite, de cette fameuse « théorie des climats. » Je voudrais que l'on me citât sur la même matière, — telle que la condition des personnes, ou le régime de la propriété, — des lois qui fussent l'une à l'autre, pour ainsi parler, comme le Nord est au Midi. Je voudrais que l'on me montrât,

si quelque loi du Nord, civile ou criminelle, a passé au Midi, les modifications qu'elle a dû subir de ce fait, et le rapport de ces modifications avec l'élévation de la température moyenne. Je voudrais que l'on me fît voir l'influence du thermomètre sur l'organisation du régime hypothécaire. La théorie des climats n'a peut-être servi à Montesquieu qu'à badiner plus ou moins agréablement sur les lois ou coutumes relatives aux rapports des sexes.

M. Pierre Martino nous assure en un autre endroit que « l'*Esprit des Lois* provoqua l'*Essai sur les mœurs*, » et que « c'est surtout de ses affirmations sur l'Asie que Voltaire eut le dessein de reprendre Montesquieu. » De ces deux assertions, si la seconde me paraît vraie, la première l'est peut-être moins. L'*Esprit des Lois* n'a paru qu'en 1748, tout d'un bloc, en deux gros volumes, et à cette date, l'*Essai sur les mœurs*, qui est un livre composé et publié par fragmens, n'avait pas encore vu le jour sous son titre définitif, mais, depuis plusieurs années, trois ans au moins, 1745, les journaux de l'époque, et en particulier le *Mercure de France*, en avaient donné de nombreux extraits. L'*Essai sur les mœurs* a été « provoqué » par le *Discours sur l'histoire universelle;* Voltaire l'a écrit contre « l'éloquent Bossuet; » et, si l'on le veut, c'est ainsi que Bossuet se trouve avoir éveillé l'intérêt de Voltaire pour les choses de l'Orient.

Il est impossible, en effet, quand on lit le livre de M. Martino, de n'y pas admirer, une fois de plus, dans ce champ tout nouveau des études orientales, la prodigieuse activité de Voltaire. Laissons de côté ses essais de « couleur locale, » sa *Zaïre*, son *Mahomet*, son *Orphelin de la Chine!* dont le mérite ou l'intérêt, s'ils en ont un, ne consiste pas en leur exotisme; mais, en quelque direction que se soit exercée, pendant cinquante ou soixante ans, la curiosité des choses de l'Orient, on le retrouve, et c'est lui, l'auteur de *Zadig* et de la *Vision de Babouc*, des *Lettres d'Amabed* et de la *Princesse de Babylone*, c'est lui qui, de tout cet Orient de bazar, de clinquant et de contrebande, en tire finalement le meilleur parti. Quand la vogue se détourne de la Perse et de la Turquie pour se porter du côté de la Chine, c'est encore lui qu'on voit explorer avec agilité les in-folio des bons Pères, et, autant ou plus que personne, travailler à dessiner de la Chine l'idéale image qu'il impose même aux philosophes et aux économistes. Notez d'ailleurs que, s'il interprète les faits ou les témoignages en polémiste ou en pamphlétaire, c'est en critique et en historien qu'il a commencé par rassembler ses matériaux. Oserons-nous le dire? Sa critique est même souvent plus exigeante et plus sûre que celle de Montesquieu.

Montesquieu se contente de peu : la critique des sources est chez lui presque nulle. Par quelque voie qu'un renseignement lui vienne de Bantam ou du Congo, Montesquieu le prend en note et il en fait état. Voltaire vérifie, contrôle, et s'assure de l'authenticité des faits ou de la qualité des témoignages ! Et enfin, lassée de la Chine, quand l'opinion publique se tourne du côté de l'Inde, Voltaire est le premier qui la suive, si même on ne doit dire qu'il l'a précédée. C'est lui, le premier, qui soupçonne ce que la connaissance de l'Inde va nous apporter de nouveau. Et c'est lui, ne craignons pas d'aller jusque-là, qui trace, dans sa polémique même, la première ébauche de l'étude des religions comparées. On eût aimé que M. Martino insistât sur ce rôle éminent, capital et unique, de Voltaire, dans la diffusion des idées relatives à l'Orient.

On voit, si nous avons fidèlement résumé le livre de M. Martino, que, « littérairement, » l'influence de l'Orient n'a pas été bien profonde sur la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle. On montrerait, je crois, sans peine, qu'elle ne l'a pas été non plus sur la littérature du XIXe siècle, et, à cet égard, il ne faudrait pas que quelques chefs-d'œuvre, tels que certains poèmes de Leconte de Lisle, ou quelques romans de Loti, qui sont plus, et autre chose que des romans, nous fissent illusion. En nous devenant familières, les choses d'Orient ne nous sont pas devenues « intérieures ; » il n'y a pas eu de pénétration ; et, on peut le dire en toute assurance, rien ne ressemblerait moins au livre de M. Martino que celui qu'on pourrait écrire sur l'*Influence de l'Espagne ou de l'Italie dans la Littérature française*. Mais la littérature n'est pas le seul intermédiaire par lequel une civilisation agisse sur une autre, et nous avons essayé de faire voir que, s'il n'avait pas beaucoup enrichi le roman ni le théâtre français, le contact des choses d'Orient avait profondément modifié la « mentalité » française, sinon du XVIIe, au moins des XVIIIe et XIXe siècles. Le XIXe et le XVIIIe siècle français ne seraient pas tout ce qu'ils sont si les choses d'Orient et d'Extrême-Orient, de l'Inde et de la Chine en particulier, n'étaient entrées pour une part dans la composition de leur esprit. C'est précisément ce que voulait dire Schopenhauer quand il écrivait les quelques lignes que nous rappelions au début de cet article. C'est ce qu'on voit clairement dans le livre de M. Martino. Et c'est pourquoi nous ne serons pas les seuls à le féliciter et à le remercier de l'avoir écrit.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

La Lettre des évêques de France au clergé et aux fidèles, lettre dont la publication avait été annoncée aussitôt après la seconde réunion de l'épiscopat, a été ce qu'elle pouvait et devait être dans les circonstances présentes. On y chercherait en vain des vues nouvelles sur une question qui avait été déjà examinée sous toutes ses faces. Les Encycliques du Saint-Père avaient tout dit sur les associations cultuelles : nos évêques n'ont pu que le répéter, ce qui était de leur part une manière de montrer leur soumission parfaite aux instructions pontificales. Nous mentionnerons dans le même ordre d'idées le bruit qui a couru, sans être démenti, que la lettre avait été envoyée à Rome avant d'être livrée à la publicité : les évêques auraient voulu s'assurer non seulement de la conformité de leurs sentimens avec ceux du Souverain Pontife, — conformité qui était hors de doute, — mais encore de celle de leur langage avec celui que le Pape lui-même avait tenu et désirait qu'ils tinssent. C'est là, croyons-nous, un fait sans précédent dans notre histoire religieuse; mais il faut bien reconnaître que la situation elle aussi est sans précédens, et que l'union absolue entre le chef et ses membres est aujourd'hui plus indispensable qu'elle n'a jamais été. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons dit précédemment sur la politique qui nous paraissait la meilleure à tenir à l'égard de la loi de séparation; c'est à l'expérience, désormais, qu'il appartient de montrer si nous nous sommes ou non trompés; mais, quelle qu'ait pu être la diversité des opinions particulières sur une question de conduite que l'autorité suprême n'avait pas encore résolue, dès que cette autorité s'est prononcée, tous les catholiques ont dû s'incliner. Il aurait fallu ne rien connaître de ce qu'on peut appeler la

psychologie actuelle de l'Église de France pour avoir le moindre doute qu'ils le feraient. Au reste, l'Église est menacée; elle traverse une épreuve redoutable où il n'y a pas pour elle de péril supérieur à celui de la moindre division. La Lettre des évêques, venant après l'Encyclique *Gravissimo officii*, ne pouvait avoir pour objet que de manifester ce sentiment : elle a pleinement rempli son objet.

Nous ne nous attarderons pas à refaire une fois de plus, à l'exemple des évêques, la critique de la loi de séparation, et notamment des associations cultuelles. Il est désormais plus pratique de prendre les choses comme elles sont, et de partir du point où on les a conduites. La question est de savoir comment l'Église de France s'organisera pour vivre. Elle reste à nos yeux fort obscure. « Nous vous ferons parvenir en temps utile, disent les Évêques, les instructions nécessaires à cette fin, selon les éventualités qui pourront se produire. » Le Saint-Père avait annoncé dans sa première Encyclique une intention du même genre. Il n'y a pas persévéré jusqu'au bout, puisqu'il a fait appel à l'initiative des évêques pour « disposer et organiser le culte religieux. » Ceux-ci, on le voit, ne déclinent pas la mission qui leur est confiée : ils promettent de la remplir; mais nous sommes les premiers à reconnaître qu'il leur est impossible de dire dès maintenant ce qu'il conviendra de faire « selon les éventualités qui pourront se produire, » mais qui ne se sont pas encore produites, et dont le caractère reste très incertain. Personne ne sait comment la loi sera appliquée. Deux hypothèses sont en présence. L'une, — et c'est celle que le gouvernement paraît avoir adoptée, — consiste à dire que la loi suffira à tout, quoi qu'il arrive, et qu'elle sera appliquée telle qu'elle est, sans qu'il soit nécessaire d'y apporter le moindre amendement. L'autre, au contraire, envisage la nécessité de modifications plus ou moins nombreuses, et ceux qui la soutiennent n'ont pas beaucoup de peine à démontrer que le veto du Pape a rendu la loi inexécutable dans sa forme actuelle, puisque les associations cultuelles en sont le pivot, et que ces associations sont interdites. De ces deux hypothèses, laquelle l'emportera ? Peut-être en surgira-t-il une troisième; peut-être la force des choses nous poussera-t-elle les uns et les autres à une cote mal taillée, à une situation de fait qu'on dira conforme à la loi sans qu'elle le soit vraiment, et qui, suivant les circonstances, évoluera dans un sens que personne ne prévoit. Aussi comprenons-nous que les évêques se réservent, attendant les événemens avant de se prononcer.

Il semble, en effet, que le gouvernement, tout en protestant très

haut qu'il appliquera la loi avec la plus stricte rigueur, s'apprête à l'interpréter très librement : et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. D'abord, on ne fermera pas les églises au mois de décembre prochain. Le Conseil des ministres n'en a pas encore délibéré ; mais M. Clémenceau a parlé ; il a déclaré qu'il s'en irait plutôt que de consentir à la fermeture d'une seule église sur toute la surface du territoire, et il n'y a pas apparence que le Conseil des ministres s'expose à la crise que provoquerait en ce moment la démission de M. Clémenceau ! Gardons-nous donc de regarder la loi de trop près : nous aurions peut-être quelque peine à comprendre comment on pourra se dispenser, le 11 décembre prochain, de remettre les églises entre les mains des municipalités et comment celles-ci pourront les remettre à leur tour à des associations cultuelles qui n'existeront pas. Laissons de côté ces chicanes de juriste. Les églises resteront ouvertes : c'est bien. Mais une autre question s'est posée : les curés pourront-ils y dire la messe et les fidèles l'y entendre ? On sait déjà que M. Briand a dit non. Heureusement, il n'est pas un homme immuable ; peut-être reviendra-t-il sur une opinion qu'il a donnée un peu vite, et seulement à des journalistes ; son honneur n'est pas engagé à ce qu'il y persévère. Toutefois, il faut bien l'avouer, l'opinion qu'il a exprimée peut se défendre : elle n'est en contradiction, ni avec le texte, ni avec l'esprit de la loi ; on serait même tenté de dire qu'elle y est pleinement conforme. C'est une singulière et fâcheuse aberration qu'a eue la loi de faire dépendre l'exercice public du culte d'une déclaration faite par les associations cultuelles, ce qui permet d'établir cette série de conséquences : pas d'associations, pas de déclaration, pas de culte public. Nous aurions compris la nécessité des associations pour recueillir les biens des fabriques, des menses épiscopales, etc., car tout cela fait partie du domaine temporel ; mais l'exercice du culte appartient au domaine spirituel : par quel lien artificiel l'a-t-on rattaché aux associations cultuelles ? Les critiques de l'autorité ecclésiastique sont, sur ce point, bien fondées. Il y a, en quelque sorte, rapport d'espèce entre les associations cultuelles et les biens matériels de l'Église, mais non pas entre ces mêmes associations et l'exercice tout spirituel du culte. La loi a établi là une dépendance arbitraire. Aussi le gouvernement chargé de l'appliquer sera-t-il placé dans une situation difficile, délicate, un peu équivoque, et qui pourra devenir hypocrite, s'il laisse les églises ouvertes en défendant d'y célébrer les saints offices et d'y administrer les sacremens. Pourquoi les laissera-t-il ouvertes ? Parce qu'il y aurait,

s'il les fermait, une révolte du sentiment général. Cette révolte sera-t-elle moins vive s'il interdit à un prêtre de baptiser un enfant dans ces églises mêmes, ou d'y célébrer sur un cercueil le service des morts? Elle le sera plus, au contraire! Il y a des défis qu'on ne lance pas impunément au sens commun, et ce que l'opinion pardonnerait le moins au gouvernement serait, en pareille matière, le manque de franchise et de loyauté. Mais comment les évêques pourraient-ils savoir dès aujourd'hui ce que fera le ministère? Et, alors, comment pourraient-ils donner *ne varietur* des instructions qui doivent rester subordonnées à des circonstances encore indéterminées?

On annonce beaucoup d'interpellations pour la rentrée de la Chambre. Un grand débat est inévitable, et d'ailleurs désirable. Nous avons besoin de savoir quelle interprétation le ministère donne à la loi, et quelle application il compte en faire. Un député du Jura M. Charles Dumont, a déjà confié à la presse son projet de discours. Nous ne sommes pas d'accord avec lui sur tous les points, tant s'en faut! car il propose de retirer au clergé toutes les ressources que la loi lui concède pour l'aider à traverser la période difficile au bout de laquelle il devra se suffire à lui-même. Cette mesure de représailles contre le Pape serait barbare à l'égard du clergé, qui n'est responsable de rien. Quoi qu'il en soit, M. Dumont est de ceux qui veulent remanier la loi, et qui ne voient même pas comment elle pourrait désormais être appliquée telle quelle. Il est tout à fait de notre avis, ou nous sommes tout à fait du sien, lorsqu'il écrit : « Quel est le devoir du législateur républicain à l'égard du catholique ultramontain, comme de tout autre croyant de n'importe quelle religion, actuelle ou future? Ce devoir est simple, clair, impérieux. Nous devons aux catholiques ultramontains le libre exercice de tous leurs droits naturels, tels que les reconnaît la société issue de la Révolution, c'est-à-dire, entre autres, la liberté de croire, avec le droit, qui en est la nécessaire conséquence, d'exercer publiquement leur culte. A l'exercice de ce droit au culte public, tous les hommes de bon sens jugent les édifices actuels du culte actuellement indispensables. Nous laisserons les églises ouvertes. La célébration des cérémonies cultuelles dans les églises laissées ouvertes ne saurait être considérée comme un délit. La dernière circulaire de M. Briand semble le dire. Si elle le disait effectivement, elle devrait être expressément répudiée par le gouvernement. Tendre un piège aux catholiques en laissant des églises ouvertes où leurs prêtres n'auraient pas le droit de les convoquer serait indigne de n'importe quel gouvernement et

de n'importe quel parti. » Nous ne connaissons pas M. Dumont, et nous ignorons quelle autorité il a sur la Chambre, mais il parle d'or. Que peut-on lui opposer? La loi, hélas! Il est certain qu'une casuistique un peu relâchée peut seule en faire sortir la tolérance que M. Dumont conseille et défend. Eh bien! dit-il, changeons la loi. Mais alors, une nouvelle question se pose, et nous nous contenterons aujourd'hui de l'indiquer. Si on modifie la loi, dans quel sens faut-il le faire? Plusieurs de nos évêques ont déclaré, au cours de conversations reproduites par les journaux, que la loi deviendrait tout de suite acceptable si on en mettait l'article 4 clairement d'accord avec l'article 8. Un trait de plume y suffirait. Ne vaudrait-il pas mieux le donner que de se livrer aux remaniemens profonds et confus que propose M. Dumont et que d'autres proposeront avec lui? Dans le premier cas, ce serait l'apaisement presque instantané; dans l'autre, c'est la guerre avec ses longues incertitudes. On voit tout de suite où seraient la tolérance sincère et surtout le véritable esprit politique. Ce n'est malheureusement pas une raison pour qu'on aille de ce côté.

Sur un seul point les évêques ont donné des instructions immédiates, parce qu'ils se trouvaient en présence d'un danger immédiat. Danger? Le mot est sans doute excessif : il s'agit, en effet, d'une entreprise qui ne semble pas destinée à beaucoup de succès. Mais il faut parer à tout, et puisque quelques « catholiques, » ou prétendus tels, travaillent malgré tout à organiser des associations cultuelles, les évêques ont pensé qu'ils devaient condamner cet embryon de schisme. « Si l'on tentait, ont-ils dit, d'établir, contrairement à la volonté du chef de l'Église, des associations qui ne pourraient avoir de catholique que le nom, nul de vous, sous quelque prétexte que ce fût, ne consentirait à s'y enrôler. » L'interdiction est formelle. Elle s'applique également aux prêtres et aux laïques. Si on trouve des prêtres pour organiser des associations cultuelles ou pour en faire partie, ils seront certainement très peu nombreux. Combien en compte-t-on aujourd'hui? Un ou deux. Y a-t-il, en revanche, beaucoup de laïques? Une centaine peut-être. On nous dit, il est vrai, que ce n'est qu'un commencement et que les adhésions commencent à affluer : jusqu'à preuve du contraire, nous nous permettons d'en douter. On chercherait vainement en France les élémens d'une religion nouvelle. On y est catholique, ou libre penseur. Il n'y a pas place pour une combinaison intermédiaire, et ceux qui cherchent à organiser un catholicisme en dehors du Pape, ou plutôt contre lui, tentent l'impossible. Ce pays, qui n'a même pas pu rester gallican, ne deviendra pas pro-

testant : or, il n'y a pas à s'y tromper, c'est une entreprise sciemment ou inconsciemment protestante que celle dont M. Henri des Houx a pris bruyamment la direction.

Nous savons bien qu'il dit le contraire. A l'entendre, il est meilleur catholique que le Pape. Il prétend lui donner une leçon de bon catholicisme, et, si le Pape ne la reçoit pas avec la déférence convenable, il le déclare « maudit! » Nous ne rechercherons pas quelle part de sincérité il y a dans ces exercices d'esprit; elle est peut-être assez mince; mais le fond des cœurs nous échappe, nous ne nous reconnaissons pas le droit de le scruter. Notre histoire religieuse présente l'exemple de quelques sectes qui ont émis la prétention de rester catholiques alors même que l'Église les condamnait et que le Pape les repoussait : cette attitude nous a toujours paru un peu ridicule, même de la part de personnes aussi graves que l'ont été les jansénistes. Mais si elle a eu ce caractère chez eux, que faut-il en penser chez M. Henri des Houx? M. des Houx est un journaliste habile, exercé, instruit, dont la pensée a souvent été flottante, qui a écrit des livres entiers sur ses brouilles chroniques et ses réconciliations avec Rome. Sa conscience a toujours été très fière lorsqu'elle lui ordonnait de rompre ; mais il se montrait respectueux, reconnaissant, ému, touché jusqu'aux larmes, lorsqu'il était admis à résipiscence! Où en est-il aujourd'hui? Il y a de tous ces sentimens à la fois, ou du moins il tient à la fois le langage de tous ces sentimens, quelque divers qu'ils soient, dans l'œuvre qu'il vient d'inaugurer. En même temps qu'il attaque le Pape avec véhémence, il semble lui demander sa bénédiction. Nous préférons par goût les attitudes plus tranchées : elles nous paraissent plus franches. Mais quoi! M. des Houx veut avoir des catholiques dans sa Ligue, — car il a fondé une Ligue, — et il ne peut avoir que des catholiques abusés. Dans la seconde et jusqu'ici dernière réunion qu'ils ont tenue chez lui, ses adeptes étaient, dit-on, trente-trois. En comptant les adhésions données par lettres, on n'arrivait pas tout à fait à la centaine. Cela a suffi pour constituer un bureau composé d'un président qui ne pouvait être que M. Henri des Houx lui-même, et d'un secrétaire qui ne pouvait être que son fils. On a formé ensuite un comité directeur en trois personnes. Nous ne les nommerons pas; leurs noms ne diraient rien; personne encore n'en avait entendu parler. Ont-ils du moins quelque notoriété dans le monde catholique? La question a été posée à M. des Houx; il y a répondu en ces termes : « Non. Ce sont des gens tout à fait dignes d'inspirer confiance, bons catholiques, bien connus dans leur paroisse

où ils suivent les offices; leur passé est indiscutable, leurs professions des plus honorables, mais ce ne sont pas des drapeaux. Nous ne voulons plus de drapeaux. » N'en déplaise à M. des Houx, c'est un drapeau qu'il faudrait : mais il a sans doute de bonnes raisons pour ne pas en chercher.

Nous ne croyons pas à l'avenir de sa Ligue, même si elle est encouragée par le gouvernement, comme cela est possible. On se rappelle, en effet, qu'en dépit de toutes les apparences contraires, M. Briand a déclaré qu'il y aurait des associations cultuelles. Il en était sûr! Connaissait-il les projets de M. Henri des Houx, ou M. Henri des Houx connaissait-il ses désirs? Quoi qu'il en soit, M. des Houx ne peut avoir qu'une espérance, sur laquelle il a bâti son Église, à savoir que la dévolution des biens ecclésiastiques sera faite de gré ou de force au profit de ses associations. Nous disons de gré ou de force parce qu'il est peu vraisemblable que les fabriques et les évêques fassent de bon gré entre des mains schismatiques la dévolution des biens et des menses qu'ils administrent actuellement. On cite deux cas de dévolution déjà faite : c'est peu. Et quand on connaît les situations locales, ce n'est rien. Mais admettons que l'opération se généralise, qu'arrivera-t-il le lendemain? « Cela ne nous regarde pas, explique M. des Houx. Nous sommes des fabricans d'associations cultuelles. Nous tâchons de les constituer régulières et légales, voilà tout. » Si le sujet n'était pas aussi grave, on pourrait rappeler le mot du personnage de comédie qui disait : — Mon mariage est à moitié fait, puisqu'il suffit de mon consentement et de celui de ma future, et qu'il y a déjà le mien. — Les associations de M. des Houx peuvent être tant qu'il le voudra régulières et légales aux yeux de M. le ministre des Cultes, il n'y aura rien de fait si elles ne sont pas régulières et canoniques aux yeux des évêques et du Pape. On leur remettra les édifices du culte et les biens de l'Église; soit encore! et après? Après, dit M. des Houx, « nous nous adresserons aux évêques pour avoir des prêtres. — Et si les évêques refusent? — Ce n'est plus notre affaire, » déclare-t-il derechef. Et de qui donc sera-ce l'affaire? En toutes choses, M. des Houx ne s'occupe que des commencemens : le reste ne le regarde plus! Est-ce une œuvre sérieuse que celle qui ne peut pas dire et qui ne s'inquiète même pas de savoir à quoi elle aboutira? Il semble qu'une voix mystérieuse ait murmuré à l'oreille de M. Henri des Houx : Faites des associations cultuelles, et ne vous préoccupez pas du reste. Il ne s'en préoccupe donc pas.

Il est pourtant assez facile de savoir comment, si la loi est respec-

tée, se terminera cette assez pauvre intrigue. Tout repose sur la confiance que, lorsque les associations auront été constituées et nanties de grosses rentes, les évêques ne pourront et n'oseront pas leur refuser des prêtres. Il n'y a pas d'illusion plus chimérique! Jamais les évêques ne donneront des prêtres à des associations ainsi constituées. Et alors qu'arrivera-t-il? Il arrivera, conformément au paragraphe final de l'article 8 de la loi de 1905, que l'association attributaire n'étant plus en mesure de remplir son objet, l'attribution qui lui aura été faite pourra être contestée et le sera. Maintiendra-t-on les biens cultuels à une association incapable d'assurer l'exercice du culte? La loi oblige à les lui retirer et à les affecter, conformément à l'article 9, à des œuvres communales d'assistance ou de prévoyance. Il ne restera alors de la grande entreprise de M. Henri des Houx que le souvenir d'un avortement. Si les biens de l'Église doivent en fin de compte lui être enlevés pour être appliqués à des œuvres laïques, intéressantes sans doute mais qui ne sont pas celles pour lesquelles ils avaient été constitués, mieux vaut aller tout de suite à ce dénouement. A quoi bon passer par le chemin mêlé de fondrières par où M. Henri des Houx promène ses associations cultuelles? Détour bien inutile! On ne trouvera pas des « catholiques » qui s'exposeront à devenir schismatiques pour atteindre un pareil résultat. On trouvera encore moins des évêques pour mettre des curés à leur disposition.

Si le gouvernement cherche une solution, M. des Houx ne l'a donc pas trouvée : les difficultés, les impossibilités d'application de la loi restent les mêmes. Les surmontera-t-on au moyen d'une loi différente qui se proposerait, comme quelques-uns le veulent, de dompter l'Église par la persécution, ou, comme d'autres le suggèrent plus doucement, de la réduire par l'inanition? Non. L'Église aura à traverser bien des épreuves, et nous aurions préféré les lui épargner; mais l'État, lui non plus, ne sortira pas indemne de la lutte qui se prépare et que nous déplorons : ils se feront mutuellement beaucoup de mal, sans profit pour aucun des deux. Le jour viendra où, soit par raison, soit par lassitude, il faudra s'entendre pour vivre peut-être séparés l'un de l'autre, mais en paix. On se demandera alors s'il n'aurait pas mieux valu commencer par là, et la justice nous oblige à dire que ce n'est pas sur l'Église que retombera le reproche de ne l'avoir pas voulu.

C'est une phénomène assez curieux que, sans y avoir mis assurément aucune intention confessionnelle, les Chambres les moins religieuses que nous ayons jamais eues aient fait une loi de l'État de la

prescription de l'Église relative au repos dominical. Il n'y a là qu'une coïncidence ; mais, autrefois, on cherchait à l'éviter. Nous nous rappelons d'anciens débats sur la même question : on y prenait toutes sortes de faux-fuyans pour ne pas dire, et où effectivement on ne disait pas que le repos hebdomadaire aurait lieu le dimanche. Il y avait, certes, de la puérilité dans les scrupules des libres penseurs de cette époque ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour expliquer que ceux d'aujourd'hui s'en soient subitement dégagés. Il faut croire qu'il y a des modes pour l'esprit, et qu'elles changent parfois du tout au tout.

Qui n'a été surpris de la facilité et de la hâte avec lesquelles la loi a été votée ? Le Sénat, il est vrai, lui a consacré de longues séances : il ne se faisait cependant aucune illusion sur les défauts qui y restaient, et qui se sont effectivement trouvés fort nombreux. Le principe du repos dominical une fois admis, il fallait en organiser l'application. L'œuvre était délicate et laborieuse. On portait inévitablement atteinte à de si vieilles habitudes et à tant d'intérêts, qu'il était à peu près impossible de réussir pleinement du premier coup. Aussi le Sénat, en renvoyant la loi à la Chambre, lui disait-il mentalement : au revoir ! Mais il n'a pas revu la loi ; elle ne lui est pas revenue. La Chambre, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, a été prise d'une fringale de vitesse. Elle a ordonné l'urgence, s'est abstenue de toute discussion, et a voté la loi telle qu'elle était, sans y changer un point ni une virgule. Le même vertige s'est emparé du gouvernement. La loi avait prévu pour son application un certain nombre de règlemens d'administration publique, grâce auxquels le Conseil d'État aurait pu corriger quelques-uns de ses défauts. Le Conseil d'État met d'ordinaire beaucoup de soin et aussi beaucoup de temps à ces sortes de travaux. De plus, il allait entrer en vacances. On ne sait quelle influence s'est exercée sur lui : il a fait en quelques jours le plus important des règlemens prévus par la loi, et aussitôt, sans attendre les autres, avec une précipitation qui ne voulait rien prévoir, le gouvernement est passé à l'application. Il en est résulté qu'une loi à laquelle il aurait fallu habituer les esprits, donner aux intérêts le temps de s'adapter, permettre à nos mœurs de se préparer, est tombée sur nous comme un aérolithe : elle n'a pas soulevé seulement des critiques, mais encore des protestations et des troubles.

Le principe en est excellent. Il est bon pour l'homme d'avoir un jour de repos par semaine, et il est bon pour la famille que ce jour soit le même pour tous ses membres, afin qu'ils puissent le passer

réunis. On sait comment ce principe est appliqué chez nos voisins d'Angleterre : nous aurions de la peine à nous faire à tant de rigueur. Les dimanches anglais sont d'une tristesse morne : ce n'est pas seulement tout travail, mais encore tout plaisir qui y est défendu. Notre législateur n'est pas allé aussi loin : il s'est contenté d'interdire le travail, mais il s'est efforcé de le faire d'une manière absolue. Il aurait été préférable, si cela avait été possible, de laisser le changement s'opérer peu à peu d'une manière spontanée : un assez grand nombre de sociétés y travaillaient. Mais il faut bien reconnaître que leur effort produisait des effets assez médiocres, et que les patrons mettaient peu d'empressement à faciliter et à préparer la réforme. On dira peut-être que la loi n'en était que plus nécessaire : elle n'en était aussi que plus difficile et on ne s'est pas suffisamment embarrassé de ces difficultés. Pour un grand nombre de commerces, il aurait fallu des mesures provisoires, des transitions, des exceptions sous une forme à trouver et sauf compensations à déterminer. A défaut des Chambres, qui ne pouvaient pas entrer dans ces mille détails, le Conseil d'État aurait dû remplir cette partie de la tâche, et il l'aurait fait sans doute si on lui en avait laissé le loisir. Mais tout a été mis à la charge de la Préfecture de police. Il était dès lors inévitable, quelle que fût la bonne volonté de cette administration, que les intérêts lésés criassent à l'arbitraire, et les apparences devaient plus d'une fois donner raison à ces plaintes. Pendant quelques jours, les récriminations ont été générales. Il a fallu au gouvernement une fermeté très grande, qu'il aurait pu souvent mieux employer, pour faire appliquer la loi contre vents et marées. M. le ministre du Commerce s'est montré inflexible. Il a semblé par momens que cette loi du repos dominical était une de celles que la République proclame intangibles et à l'exécution desquelles elle semble attacher son honneur. C'est ainsi qu'on gâte une bonne réforme, et qu'on rend plus sensibles les défauts d'une mauvaise.

Les ouvriers et les employés de tous ordres n'ont pas été moins divisés que les patrons sur la manière de juger la loi. Il en est qui ont besoin de travailler tous les jours pour gagner leur vie quotidienne et celle de la famille : ils demandaient si l'État leur rendrait les salaires qu'ils allaient perdre. D'autres auraient préféré obtenir, ou continuer d'obtenir de leurs patrons des congés prolongés, au lieu d'avoir toutes les semaines un jour dont ils ne savent que faire. C'est à peine s'ils pourront sortir de Paris, où ils devront rentrer dans les vingt-quatre heures. Les voilà condamnés à aller contempler « la belle nature »

du haut des fortifications, ou à cultiver le cabaret! La question s'est posée aussi entre le repos collectif et la continuité du travail maintenue par roulement. Il y a eu quelquefois de la vérité dans les observations qui ont été faites; il y a eu aussi de la mauvaise humeur dans la manière dont elles l'ont été. Les journaux ont critiqué avec une sorte d'unanimité. Seules, quelques feuilles socialistes se sont montrées satisfaites. Il ne déplaît jamais aux socialistes de voir l'État s'occuper de tout, intervenir partout, réglementer jusqu'à la minutie les conditions de notre vie, décider à quelle heure nous devons nous lever, de quelle heure à quelle autre nous devons travailler, à quel moment nous devons nous coucher. Cet idéal n'est pas encore atteint, mais on y marche, et tout ce qui nous en rapproche est agréable aux socialistes. A cet égard, il y avait dans la loi comme une saveur qui leur plaisait. Aussi les syndicats, quand ils ont vu que son application n'allait pas sans résistances, ont-ils résolu d'y aider à leur manière.

Ils ont demandé la loi intégrale! La Préfecture de police avait consenti à quelques atténuations provisoires. Parfois aussi des patrons commerçans avaient demandé certaines autorisations, et, d'après la loi elle-même, la demande devait avoir un effet suspensif jusqu'à ce qu'une décision eût été prise. Quelques magasins ont pu en conséquence rester ouverts le dimanche jusqu'à midi : — ou plutôt ils l'auraient pu si les syndicats l'avaient toléré, mais les syndicats ne l'ont pas toléré. Ils ont organisé des bandes, leur ont donné des mots d'ordre, assigné des points de rendez-vous, indiqué des itinéraires, tout cela sur le mode militaire, comme un état-major prépare une expédition. La journée du dimanche 23 septembre a vu les effets de cette stratégie. Les manifestans se sont trouvés partout en nombre utile pour intimider les commerçans qui se croyaient en règle avec les autorités de leur pays : mais ils ne les connaissaient pas toutes, ils avaient oublié les syndicats. De l'intimidation, les bandes sont passées aux voies de fait. Elles se sont ruées dans les magasins ouverts, en intimant l'ordre de les fermer. Un malheureux négociant de Ménilmontant, M. Lepiètre, appelé par le bruit à la porte de son magasin et voyant ce qui s'y passait, a été pris d'une émotion si violente qu'il s'est affaissé sur lui-même et qu'on l'a relevé privé de vie. Il avait, a-t-on dit, une maladie de cœur, et nous le voulons bien. Il n'a pas été, ce qui s'appelle tué, mais il n'en est pas moins mort, et il vivrait encore sans les manifestations du 23 septembre. Les manifestans se sont réunis à la Bourse du travail; ils ont affirmé, par un ordre du jour, qu'ils n'étaient pour rien dans le triste accident arrivé

à M. Lepiètre; ils ont exprimé leurs condoléances à sa famille, — et déclaré finalement qu'ils recommenceraient dans huit jours. Ce sont des juristes improvisés, mais forcenés, qui parcourent Paris en criant : Vive la loi ! De beaux cris peuvent servir à de vilaines besognes. Tout le monde n'a pas le droit de faire la loi, tout le monde non plus n'a pas celui d'en assurer l'exécution. C'est une fonction dévolue par la loi elle-même à certaines personnes, sous certaines garanties : il y a anarchie lorsqu'elle est usurpée par des bandes toujours prêtes à passer de la menace à la violence. On se demande si nous sommes gouvernés par ce qu'on a conservé l'habitude d'appeler le gouvernement, ou par la Bourse du travail et les syndicats !

L'agitation faite autour de la loi sur le repos dominical aurait un effet salutaire si elle amenait les Chambres à la remettre à l'étude et à l'amender. Le principe doit en être maintenu très fermement, mais l'application pourrait en être sensiblement améliorée. Toutefois, nous doutons qu'on s'y prête. Les Chambres prennent de plus en plus l'habitude, après avoir fait les choses par à peu près, de pousser à l'exécution telle quelle et quand même. Elles semblent mettre leur amour-propre à ne jamais corriger leur œuvre, comme si elle était nécessairement parfaite en sortant de leurs mains. La loi de séparation est parfaite! La loi sur le repos dominical l'est aussi! Peut-être faudrait-il, en effet, peu de chose pour les rendre présentables; mais c'est précisément ce peu de chose qu'on ne veut pas y introduire. Pensez donc! on aurait l'air de céder aux injonctions du dehors. Tout doit plier, au contraire, devant l'œuvre du législateur. Ce n'est pas lui qui vingt fois sur le métier remettra son ouvrage. Cette patience était bonne autrefois. Aujourd'hui le Sénat vote sans y regarder la loi de séparation que la Chambre lui envoie, après lui avoir consacré une seule lecture; et la Chambre, à son tour, fait la même chose pour la loi sur le repos dominical que lui envoie le Sénat dans des conditions identiques. Ces marques de confiance sont peut-être des politesses que les Chambres échangent. Mais, est-ce là faire des lois? N'est-ce pas plutôt les bâcler? On s'en aperçoit quand on en vient à l'application : alors Chambres et gouvernement s'entêtent à n'y rien changer. Tant pis pour les intérêts en cause! Le législateur fait passer son amour-propre avant tout. Il dirait volontiers à la manière de M. Henri des Houx : Je suis un fabricant de lois; le reste ne me regarde plus.

L'attention a été ramenée sur l'île de Cuba par les troubles qui s'y

sont produits, et qui n'ont d'ailleurs rien d'anormal. Les Cubains ont l'habitude de s'insurger. Ils le faisaient autrefois contre l'Espagne, ce qui était une noble excuse; ils le font aujourd'hui contre leur gouvernement, ce qui est moins glorieux et encore plus funeste. La question se pose, en effet, de savoir s'ils ne sont pas plus propres à s'insurger qu'à se gouverner, et la réponse qui y sera faite entrainera pour conséquence le maintien ou la suppression de leur indépendance.

Malheureusement, c'est à cette dernière solution qu'on marche à grands pas. L'indépendance de Cuba est à la merci des États-Unis qui l'a aidée à la conquérir. Tout porte à croire que les États-Unis, après la lui avoir donnée, n'avaient et n'ont encore aucun désir de la lui retirer, en la confisquant à leur profit. L'annexion de Cuba leur causera plus d'embarras qu'elle ne leur assurera d'avantages. Elle aura l'inconvénient très grave d'éveiller contre eux les susceptibilités des autres républiques américaines que leur impérialisme ne laisse pas d'inquiéter quelque peu. L'annexion de Cuba, venant après la création improvisée et l'accaparement de la république de Panama, n'est pas faite pour calmer ces appréhensions. Mais, d'autre part, il y a trop d'intérêts américains engagés à Cuba pour que les États Unis puissent y tolérer longtemps un régime d'anarchie pure, et la constitution cubaine leur donne elle-même, — amendement Platt, — le droit formel d'intervenir pour rétablir l'ordre. Où en est-on aujourd'hui? A la médiation entre les partis en guerre, ou à l'intervention? On a commencé par la médiation, et les deux partis avaient promis de s'y prêter également; mais ils n'ont pas tenu leur promesse, et il semble bien qu'on soit sur le point d'en venir à l'intervention militaire, qui conduira fatalement à l'annexion. L'indépendance de Cuba ne tient plus qu'à un fil très mince. Elle correspond pourtant à un intérêt général, car personne ne doit souhaiter que les États-Unis, qui sont déjà très grands et très puissans, le deviennent davantage dans la région des Antilles; mais cet intérêt est de ceux pour lesquels personne aussi n'est disposé à se mettre en mouvement. Si les Cubains perdent leur indépendance, ils auront par surcroît l'amertume de penser qu'ils l'auront perdue par leur faute et que nul ne les plaindra. Leur sort est entre leurs mains.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

VANITÉ

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce soir-là, les Brévier donnaient un dîner suivi de réception, en leur bel hôtel du parc Monceau : Brévier, l'ancien député, l'ex-codirecteur de la colossale maison de nouveautés *les Quatre Saisons*, rivale heureuse du *Louvre* et du *Bon Marché*. A l'entrée de service de la rue Murillo, tout le jour n'avaient cessé d'affluer victuailles et primeurs, des marmitons, des télégraphistes, jusqu'à un garde républicain à cheval, porteur d'un pli : le ministre de l'Intérieur, Morande, rappelait qu'on ne l'attendît pas pour se mettre à table, si la Chambre...

Six heures et demie, et personne n'était rentré. Ni Monsieur, ni Madame, ni Mademoiselle. Les Gilles d'Ambelles, non plus, la fille aînée et le gendre qui habitaient le second. Derrière les larges stores de dentelle tamisant le cadre lumineux des fenêtres, les nombreuses lampes électriques, les tièdes bouffées du calorifère illuminaient et chauffaient à vide les salons luxueux du rez-de-chaussée où seul le vieux maître d'hôtel, Prosper, très digne avec son profil bourbonien sous ses cheveux blancs, achevait sa tournée. Tapotant ici un coussin de bergère affaissé, là essuyant de son doigt la poussière de cigare chue sur l'orteil d'une Baigneuse de marbre, il jeta un coup d'œil à la pendule de Boule du salon des tapisseries. Et haussant les épaules, —

c'était toujours comme cela... — il se dirigea par le boudoir de glaces et la bibliothèque vers la salle à manger. Féerique, la table de neige, scintillante de cristaux et d'argenterie, submergée de roses en buissons et guirlandes à l'assaut des surtouts et des candélabres, étalait sa magistrale ordonnance. Dans cette atmosphère d'attente, devant les assiettes du grand service et le jeu d'orgue des verres, en face des cartons à tranche dorée indiquant les noms, les hauts fauteuils rigides semblaient de mystérieux convives sans bras ni tête.

Prosper s'avoua satisfait, les invités pouvaient paraître, les maîtres aussi. Car enfin ce n'est pas lui qui allait recevoir et s'écrierait avec la voix de tête de Madame : — Ah ! chère amie, que nous sommes heureux de vous voir... — ou du ton cordial de Monsieur : — Aimable à vous, Monsieur l'Ambassadeur... Depuis vingt-cinq ans au service des Brévier, d'avoir escorté leurs débuts difficiles, les hauts et bas de leurs entreprises d'avoir assisté à l'ascension finale, éblouissante de leur fortune, lui donnaient des titres familiers. Sa femme Ursule était attachée spécialement à Madame, sa nièce Rose à Mademoiselle. Onctueux et décisif, il exerçait l'autorité d'un sacerdoce confirmé par l'expérience et satisfait d'égards.

Mais dans l'office s'éleva la voix gouailleuse de Germain, le valet de chambre des d'Ambelles, qui aidait, de tels soirs, et le rire des autres domestiques. Prosper, choqué, s'élança sur la pointe de ses escarpins, sifflant un chut impérieux; l'office n'était pas un endroit à se divertir : bon aux pièces du sous-sol, dans leur salle à manger carrelée de faïence blanche ; là on était chez soi, gestes et propos libres. Prosper ne déposait son masque de gravité qu'à bon escient ; s'il professait les vertus du servage, il en avait aussi les vices et le plus inséparable : l'hypocrisie.

Au dehors, dans le froid noir des rues d'hiver, à travers le papillotement des lumières et l'inverse remous qui déversait aux boulevards un Paris de plaisir, tandis que le Paris de travail refluait encombrant trains et métros, les Brévier se rabattaient séparément sur leur demeure, en proie aux réflexions que suscitaient leurs goûts très différens, aux préoccupations inspirées par leur destinée propre. Tout à l'heure ils se retrouveraient, apparentés par leur origine et leur ressemblance, fondus dans l'habitude et la communauté. A présent, partis de points différens, ils gravitaient comme des étrangers parmi le désert

grouillant de la ville : Brévier dans son coupé, au sortir d'un conseil d'administration où son gendre l'était venu happer; Mme Brévier et Raymonde d'Ambelles que l'auto avait prises à la porte du Palais de Glace; Alice et son amie miss Smolett sur les banquettes d'un tram, après avoir entendu un cours de littérature anglaise au Collège de France.

Le coupé de ses pneus gonflés roulait sur le macadam comme sur du velours, au trot vif du stepper noir. Brévier, énervé en dépit de sa bonté naturelle, écoutait l'interminable exposé de griefs qu'égrenait Gilles, de sa voix neutre, assis tellement raide qu'il semblait empalé, la barbe d'un blond fade en éventail. Pris dans une impeccable redingote, toute sa personne exhalait l'insupportable souci de paraître distingué, l'idée fixe d'une idéale correction. Il répétait :

— Vous savez que malgré l'abri de votre affectueuse hospitalité, depuis ce malheureux krach des mines d'or où j'ai laissé le tiers de ma fortune, nous ne parvenons pas à soutenir notre train. Nos dettes s'allongent, et pourtant Dieu sait si je pousse à l'économie. Avec les hautes rentes que vous nous versez sur le reste de mon patrimoine et la dot de votre fille, avec mes appointemens de consul de première classe, — ma nomination ne peut tarder, — nous vivrions fort bien, Raymonde et moi, au Chili où l'on m'offrait hier encore un poste excellent, ou à Fou-tchéou... Mais elle ne veut pas entendre parler de quitter Paris; est-ce raisonnable? Si encore elle consentait à dépenser moins, mais elle ne m'écoute pas. Vous devriez lui parler... Ainsi, tenez, sa pelisse de renard bleu...

Brévier se rencoigna, maussade. D'autres soucis plus graves le harcelaient, d'affaires, d'argent; et sa santé qui n'était pas très bonne, ces derniers temps. Gilles l'agaçait avec ses plaintes. Après avoir témoigné longtemps une sympathie protectrice à ce gendre qu'il jugeait inoffensif, il avait fini par le prendre en pitié en le découvrant faible et autoritaire, vaniteux et médiocre. Son amour-propre paternel souffrait qu'on touchât à sa fille. Bien qu'Alice fût sa préférée en raison d'affinités secrètes, il était fier de la beauté resplendissante de Raymonde et indulgent à sa prodigalité. Elle avait des défauts, mais c'était à son mari qu'il appartenait de les redresser. Lui avait mis sa responsabilité à couvert du jour où, malgré ses conseils, elle avait voulu à toute force épouser le vicomte d'Ambelles. Dire que sa femme avec

tout son bon sens y avait été prise elle aussi: un titre, une couronne sur des cartes de visite, quel enfantillage! Il l'excusait; née La Tourves d'Ayglades, Jeanne en avait-elle été moins, sinon associée zélée de son œuvre, — elle ne s'intéressait guère qu'aux résultats matériels, — du moins fidèle compagne? Et lui-même, Pierre Brévier tout court, issu de la plèbe, fils d'un marchand de poisson sur le vieux port de Marseille, arrivé à une si haute situation par son labeur acharné, n'avait-il pas été très fier d'épouser cette belle fille hautaine, d'une vieille famille ruinée de Provence? N'avait-elle pas exercé sur lui, de par sa supériorité d'éducation, un ascendant qu'il subissait encore?... Cela n'empêchait pas Gilles de se conduire en maladroit; que n'était-il le maître? C'est à l'homme de tenir, de serrer les cordons de la bourse... L'idée ne s'imposa pas à Brévier que lui-même n'avait pas vécu pleinement à sa guise, que la lourde emprise familiale pesait sur son caractère vieillissant. Son intelligence, son travail ne servaient-il pas à satisfaire les goûts mondains de sa femme beaucoup plus que ses propres goûts, si simples? Il ne convint pas davantage que toute sa vie d'action se consumait à la conquête de l'or qu'il méprisait en soi, mais dont le Pactole alimentait le luxe insatiable des siens. Lui qui conseillait à Gilles la volonté, l'énergie du mâle, n'en avait-il pas manqué, n'abdiquait-il pas tous les jours?... Il n'accepta pas ce rapprochement, il ne se plaignait certes pas. Pourvu que Jeanne et Raymonde fussent heureuses, — Alice, elle, ne demandait jamais rien, — il était content. Gilles insistait:

— C'est comme pour ce collier de perles à trois rangs, figurez-vous que...

A propos de bijoux! Brévier tâta la poche de son pardessus; l'écrin y était, un bracelet destiné à sa femme, pour sa fête. Rien d'assez beau en ces occasions ni d'assez cher. Et il voyait d'avance le sourire de reine dont Jeanne le payerait. Mari encore épris, asservi désormais au foyer, voilà longtemps qu'il demeurait fidèle, de cette fidélité que les hommes considèrent comme absolue quand elle ne compte que le souvenir d'égaremens passagers, ignorés de la femme. Pourtant, les tentations qui avaient assailli sa jeune maturité ne manquaient pas à son déclin robuste, ses cinquante-sept ans corpulens, mais alertes. Et redressant sa taille affaissée, d'un coup de tête, il toisa Gilles : pingre, raseur et de mince tempérament, l'ennuyeux mari qu'il devait faire!

Par compassion pour Raymonde, — ça se comprenait trop, qu'elle refusât de s'exiler à l'autre bout du monde ! et pourtant cela eût peut-être mieux valu, oui, pour d'obscures raisons... — il demanda, d'un ton brusque :

— Vous devez beaucoup ?

D'Ambelles hésita, saisi et méfiant. Pourquoi Brévier lui demandait-il cela? Pour payer comme il l'avait déjà fait? Mais voilà des mois qu'il faisait la sourde oreille. Lâcher le gros chiffre, n'était-ce pas le refroidir net? Et avouant moins, si le beau-père « marchait, » ne serait-ce pas absurde de rester en perte ?

— Combien? répéta Brévier.

Alors d'Ambelles se risqua :

— Dans les vingt mille au moins. Il y a le tapissier de notre ancien appartement du boulevard Haussmann, le couturier de Raymonde...

Mais Brévier ne tenait pas à savoir ; il payerait, cela suffisait. Assurer son repos en se délivrant d'importunités trop fréquentes valait bien cette saignée. Raymonde en aurait tout le profit : son mari la sermonnerait moins et elle se rouvrirait du crédit ; car il ne se faisait pas d'illusions, elle recommencerait, dévorée du besoin de paraître, de la frénésie d'être belle. Bah ! tant qu'il serait là, providentiel... Oui, mais si un jour sombre le Pactole tarissait, soudain engouffré dans les sables, si l'œuvre énorme à laquelle il avait voué sa vie, cette masse géante, *Les Quatre Saisons*, qui, des deux côtés du boulevard Sébastopol, dressait sa monumentale façade, soudain comme à un tremblement de terre craquait, se lézardait... Était-il fou d'imaginer cela? Rien que d'y songer, voilà cette angoisse, cette obsédante douleur qui le reprenait dans l'épaule gauche... Ah çà ! il n'allait pas tomber malade?

— Je vous remettrai un chèque de vingt mille francs, dit-il simplement.

D'émotion, Gilles bredouilla sa gratitude ; il se voyait sorti d'un cauchemar, car la peur de manquer un jour lui était intolérable ; sur ces vingt mille, il arracherait des remises aux fournisseurs, garderait un petit boni. Décidément, c'était une excellente pâte d'homme que Brévier... D'autre part, il avait assez gagné dans le commerce, et pour ce que ça lui coûtait ! D'ailleurs qui aiderait-on, si ce n'est ses enfans?... Ayant mis sa re-

connaissance à l'aise, Gilles se dit : « S'ils pouvaient décider Raymonde à notre départ pour l'étranger... »

Et son visage prit une expression d'aigre souci. S'il tenait tant à partir, ce n'est pas que l'ambition le tiraillât. Sans doute, de poitriner aux cérémonies officielles dans son habit galonné d'argent, bicorne à plume sous le bras, épée au côté, il éprouvait une vaniteuse satisfaction à incarner la France, qu'il représenterait mieux encore si ce sale gouvernement lui attachait la croix sur la poitrine et si, — ah! quel regret! — au lieu de relever du corps consulaire plus modeste, il appartenait au personnel relevé des Ambassades où sa distinction eût mieux percé; mais, pour briguer un poste hors d'Europe, il avait d'autres motifs. L'air de Paris ne valait rien à Raymonde, cette fièvre de plaisirs, ce cinématographe de fêtes où elle n'était pas seulement spectatrice, mais figurante, et aussi et surtout ce pourchas de soupirans qu'elle traînait dans son sillage, un particulièrement...

Celui-là, Gilles en repoussa l'obsession, mais ne revit que mieux la face insolente, le corps musclé, le trapu, l'agile être de proie qu'évoquait, sous l'élégance du vêtement et la simplicité des manières, Le Vigreux, un des hommes les plus puissans de Paris, un des rois de la Presse à l'américaine, envahissante et cynique, le directeur du journal du matin : *La Vie*. Entre tous ceux dont l'hommage franc ou doucereux poursuivait Raymonde, il apparaissait redoutable, son audace ne reculant devant rien. Une légende, plus expressive que l'histoire, donnait à son tourbillon d'aventures l'attrait des disparates irritantes, l'étrange séduction qu'exercent le bien et le mal paradoxalement mêlés. Haï pour ses mots d'esprit, dont il frappait comme d'une dague empoisonnée, admiré d'autant, il n'avait jamais manqué de maîtresses dévouées et d'amis chauds, tant rayonnait le magnétisme de sa domination faite du prestige de son pouvoir et de la fascination du scandale. Gilles récrimina :

— En m'épousant, elle savait bien que ma carrière se ferait à l'étranger. Sur cinq ans de mariage, nous en avons passé deux à Nuremberg; a-t-elle assez protesté!... Et trois à Paris, qu'elle prolonge sans bon sens, arrêtant mon avenir, compromettant nos ressources... Ne pouvez-vous donc l'influencer?...

Brévier eut un geste nerveux :

— Oh! mon bon ami, entre l'arbre et l'écorce...

— Vraiment, il payait assez cher pour qu'on lui fichât la

paix, Gilles abusait! Et il éprouva l'impérieux besoin de ne plus le sentir là, l'envie d'ouvrir la portière sous un prétexte quelconque, et de le semer gentiment sur le trottoir avant qu'il n'en dît plus, ne hasardât des imputations précises et, il le pressentait, fâcheuses. Car, bien qu'il préférât demeurer sourd et aveugle, Raymonde l'inquiétait... Il était trop visible qu'elle n'aimait pas son mari, et que son existence enragée lui faisait la pente glissante... Mais de là à admettre qu'elle pût en venir à aimer un autre homme, son cant bourgeois s'y refusait; d'une autre cela lui eût paru très vraisemblable : de sa fille, non. Il bougonna :

— Si, au lieu de la consulter chaque jour, vous lui disiez une bonne fois : « Je veux, » elle serait bien forcée de vous suivre; vous êtes le mari, nom d'un chien!

Gilles grimaça un sourire : oui, le mari. Mais le moyen de ployer ce dédain altier : elle le traitait en petit garçon; pourquoi lui avait-il laissé prendre ce pouvoir, lui avait-il montré à quel point il tenait à elle, en propriétaire orgueilleux de sa beauté? Car il demeurait sans prise sur le cerveau et sur le cœur de sa femme, il restait l'étranger, l'intrus : le mari, oui, l'homme qu'elle pouvait tromper, car la jalousie qu'il ressentait l'élançait d'un tourment surtout physique, et il se résignait à ne point la posséder d'âme, pourvu qu'il la gardât corps et biens. Toute sa hantise tenait dans un mot injurieux qu'il ne voulait pas qu'on lui appliquât, il supporterait bien des choses, mais n'entendait pas être... cela.

— Et si elle ne voulait pas venir? ricana-t-il. Les gendarmes?

Le sentiment de son impuissance l'exaspérait. Ah! s'il avait osé la battre, au cours des orageuses scènes qui le laissaient malade de l'estomac; s'il avait pu, s'il savait lui asséner en coup de poing son irrésistible autorité! Mais bien vite elle ripostait : — « Vous n'êtes pas content, séparons-nous, qu'est-ce qui vous empêche de divorcer?... » Divorcer, non, pour ses principes d'abord. Dans son monde on ne divorçait pas... Et puis, pas si bête! Pour qu'elle fît le bonheur d'un autre?... Qu'elle fît plutôt son malheur à lui!

Brévier murmura :

— Mon pauvre Gilles, vous ne savez pas la prendre... Toute femme par affection est capable... Raymonde a de bonnes qualités. Voyez comme Duc trotte bien, c'est qu'Antoine a la main

ferme; avec le précédent cocher, cette bête ruait dans les brancards.

Gilles ne répondit que par un vague haussement d'épaules, il ruminait amèrement ses soupçons et ses doutes; ce soir, il recevrait le premier bulletin de l'agence Trochart (surveillance et discrétion); oui, il s'y était décidé avec honte et après d'angoissantes réflexions; d'avance il en éprouvait un soulagement et de la crainte.

Brévier se garda de troubler ce silence : c'était autant de gagné! Et le poids de ses propres ennuis, — ils étaient très lourds, — lui retomba sur le cœur.

II

Moelleusement, par à-coups de vitesse et subits ralentissemens, s'insérant entre les voitures et fonçant à voie libre, l'auto, avec sa carapace et son œil de cyclope, donnait l'impression d'une énorme bête souple, aux ressorts intelligens. Mme Brévier et Raymonde, dans la tiédeur molle du compartiment qu'éclairait une lampe électrique dont le rais frappait la petite horloge engainée sous la vitre, avaient aux yeux et aux joues l'animation d'une journée de courses et d'une heure de patinage.

Enveloppées de fourrures, hautes et sveltes, les cheveux du même blond oxygéné, elles semblaient presque sœurs. Ce miracle de persistance, qu'on ne voit qu'à Paris, Mme Brévier le réalisait à force d'hygiène, alternant deux heures de marche au Bois chaque matin, avec les douches glacées et les séances chez Mme Favorly, la masseuse de traits. Elle jeûnait quand la balance de son cabinet de toilette lui reprochait quelques grammes; son corset, chef-d'œuvre de statuaire, la modelait tyranniquement. Elle dépensait, à se vouloir belle, la suprême vitalité de son été tardif, avant l'automne proche. Trois cents visites par hiver, sans parler des dîners, premières, vernissages, ventes de charité, la condamnaient à une tenue de livres rigoureuse et absorbaient tout son temps.

Raisonnable tant qu'il l'avait fallu, aux époques de labeur ingrat, ses goûts de mondanité avaient grandi avec les recettes inespérées, la moisson d'or semée laborieusement par son mari et récoltée aujourd'hui par elle, à toute volée de faux. Devant l'apothéose des *Quatre Saisons* élargissant en plein Paris leur

double îlot de pierres de taille, ce Palais gigantesque de la vente, devant les bénéfices se chiffrant non plus par mille mais par millions, un vertige l'avait prise, cet enivrement de la fortune par quoi tant de cervelles éclatent. C'était, depuis dix ans, sa crise d'honnête femme : elle s'était donnée à cette vie trépidante comme à un amant, ne songeant plus qu'à briller et jouir, dans une flambée de désirs inassouvis, une exaspération de vanité que térébraient, à de brusques réveils, la peur de vieillir et l'horreur de mourir.

Depuis longtemps elle s'était détachée des efforts et des projets de son mari. Tout n'allait-il pas au mieux? Alors. Elle voyait en lui un banquier inépuisable, et si une ombre passait sur ce front où les rudes cheveux argentés devenaient blancs, s'il se plaignait du foie ou de douleurs dans les articulations, — évidemment sa sciatique, qu'il avait soignée quatre ans de suite à Aix-les-Bains, — elle ne s'attardait pas à admettre qu'il fût harcelé de préoccupations ou malade, préférait l'accuser en riant de devenir douillet et de s'écouter trop. D'ailleurs il évitait de l'inquiéter, par une délicatesse qui l'eût touchée si le calus de la richesse ne lui eût enlevé un peu de la sensibilité frémissante que conservent au contact ceux qui souffrent. Et cependant, depuis que, ses cinq ans de co-direction révolus, il avait, conformément aux statuts, laissé sa place à l'ancien chef du contentieux Hottmann, des demi-mots, des réticences eussent pu faire se demander à Jeanne Brévier si la prospérité des *Quatre Saisons*, parvenue au faîte, ne risquait pas de fléchir au jeu mystérieux des concurrences voisines; son esprit pratique aurait pu envisager les éventualités périlleuses où l'audace financière, casse-cou d'Hottmann, menaçait d'entraîner le second associé, l'honnête, mais faible Roy-Chancel. Elle préférait ne rien savoir ne rien soupçonner, et s'étourdir.

Le même égoïsme la détachait de sa fille Alice, qu'elle jugeait froide et trop différente, pour la rapprocher de Raymonde dont le caractère sympathisait avec le sien; de plus, mariée : ce qui appariait leurs plaisirs et leurs relations dans cette franc-maçonnerie où les femmes s'avertissent d'un regard et pactisent d'un sourire. L'admirable faculté de ne croire que ce qui lui était agréable, une puissance d'illusion méridionale sauvegardait sa dignité de mère. Elle se contentait de confidences sans périls, évitant d'approfondir ce qu'on pouvait préférer lui cacher. Elle

aussi tenait son rôle pour rempli : n'y avait-il pas le mari responsable? D'ailleurs, elle ne doutait pas que les solides principes inculqués par elle à Raymonde la préserveraient de toute imprudence irréparable aux yeux du monde.

Mme d'Ambelles, avec feu, lui dépeignait la robe de dîner qu'elle avait essayée chez Laquert, le grand couturier de la rue de la Paix, où elle jouissait de prix de faveur parce qu'elle amenait des amies riches :

— Toute en mousseline de soie, forme empire, tu vois cela, incrustée au bas d'une bande d'Irlande; sur l'étole, un réseau de perles roses.

Les doigts dessinaient, au vol, les indications :

— Ah! le corsage aux revers d'Irlande, incrustations de perles roses sur la guimpe en dentelle d'or : un amour!

Mme Brévier, qui avait suivi la jolie mimique d'un air d'attention ravie, à son tour détailla son prochain chapeau de visite :

— Tulle blanc pailleté d'argent, encadré d'une large plume d'autruche, et dessous, n'est-ce pas? un bouquet d'orchidées rose nacre?...

Raymonde approuva et Mme Brévier, reprenant son énumération de visites et de potins, dauba sur des gens qu'elle appelait ses amis, bien qu'aucune sympathie ne les liât. Elle les avait connus par obligation de milieu ou recherchés par vanité, comme la bonne princesse Sophie ou la vieille Mme Aguilano, chez qui l'on rencontrait tout Paris. Elle parlait très vite, d'une voix sèche et un peu artificielle :

— Mme Dellus ressemble de plus en plus à un chat échaudé, il paraît que Maurice Ledorel la lâche. La belle Mme Merienne a maintenant le petit Palud; elle ira bientôt les chercher à la porte des lycées... Ah! on a opéré Mme de Cicé; pour rien, il paraît qu'elle n'avait pas l'appendicite! et le plus beau, ma chère, notre éminent docteur Le Dave, cet homme grave à favoris gourmés, aurait été surpris avant-hier en flagrant délit, oui, figure-toi, dans, — comment appelle-t-on cela? — une maison de rendez-vous... Quelle horreur!... Et nous l'avons ce soir à dîner...

La légèreté de ces paroles emportait ce qu'elles avaient d'immoral... C'est le propre d'un certain monde parisien de ne plus garder l'exacte mesure du bien et du mal, au moins dans les propos; dès qu'ils amusent on les absout, et l'on ne croit, — d'ailleurs bien bon! — que la moitié des atrocités qui se col-

portent. Tout en écoutant, divertie, Raymonde refaisait le compte de ses dettes les plus criardes, celles que son mari ignorait. Inutile d'essayer d'emprunter à sa mère qui refuserait, n'ayant jamais d'argent devant elle. Heureusement que le père était là! Elle savait le prendre, câline... Après tout, elle avait du mérite. Toujours délicieusement mise, on ne savait pas le mal qu'elle se donnait, combinant des économies ruineuses, courant aux meilleures adresses, au mieux avec les modistes en renom et les premières. Tant de femmes, — elle en soupçonnait une ou deux autour d'elle, — pour défrayer leurs folies de toilette, écoutent les allusions louches chuchotées par les fournisseurs attitrés de la dépense féminine; — elle aussi, si elle avait voulu comprendre, — le monsieur très bien, très généreux, en proie à une vive passion... Et cela se termine par le cinq à sept d'une maison comme celle où Le Dave... Elle restait honnête, et ce n'était déjà pas si mal entre un mari insupportable comme Gilles et un ami pressant, impérieux comme Marc. Ainsi appelait-elle, dans l'intimité de leur flirt, Le Vigreux.

Celui-là était un homme! Aucun hommage ne l'avait touchée, aucun désir n'avait chauffé la froide coquetterie dont elle jouait avec ses familiers, autant que le respect ardent de ce potentat qui, du haut de son journal, régentait les ministres, amenait à sa caisse, muselés, les loups-cerviers de la finance et terrorisait les renommées les plus justifiées. Elle savait pourtant qu'en amour comme en affaires il était brutal, insouciant de rejeter la femme qu'il n'aimait plus, ou l'homme dont il avait tiré profit. D'autant plus était-elle flattée de la fidélité de sa poursuite : elle avait amadoué le fauve et éprouvait, exquisement, un peu de l'angoisse de la dompteuse qui voit fixé sur elle le regard et sent venir le souffle de la bête qui la dévorera un jour. En attendant, Marc l'aimait. Éperdument. Dans la pochette invisible de son manchon, elle palpait de ses doigts gantés la lettre folle qu'il lui avait encore écrite ce matin

Elle s'estimait forte et sage de le maintenir par l'assurance d'une amitié vraie, qu'elle s'avouait cependant devenir troublante pour elle; et l'attente de le revoir, — elle savait qu'il serait son voisin de table, comme d'habitude, — l'émouvait d'un singulier plaisir.

Par un même hasard, Mme Brévier songeait à son dîner : Alice serait à côté de M. de Boyséon :

— Pourvu que ta sœur soit aimable; je suis sûre que si elle s'y prête, son mariage est fait. La générale m'a laissé assez entendre son impatience de caser son fils; lui, c'est tout vu : il veut faire une fin. Alice lui plaît. Il est très bien, surtout en uniforme.

Le comte de Boyséon, capitaine aux tirailleurs indigènes, venait d'être attaché à la maison militaire du Président de la République; et les aiguillettes sur la tunique bleu pâle, les bandes d'or au pantalon avantageaient en effet sa prestance ferme et fine. Il représentait pour Mme Brévier (née d'Ayglades) l'idéal du mari que, jeune... donc sa fille ne pouvait trouver mieux. Elle y tenait, c'était son œuvre personnelle, il fallait qu'Alice se mariât, à la fin. Depuis que Michel Lorin, un ami d'enfance, avait demandé sa main, — quatre ans de cela, pas de position et pas le sou. Ah! nous t'avons vite éconduit, mon petit! pensa Mme Brévier, — l'entêtée avait refusé plusieurs partis très sortables. Cela devenait ridicule. Si encore elle eût aimé ce Michel! Aujourd'hui il était docteur et commençait à se faire connaître; oh! un bûcheur certes, mais un caractère plutôt... difficile... Mais bah! elle s'était déprise... Avait-elle même été jamais éprise? — Les jeunes filles, on ne sait jamais... Quant à lui, ses façons ne semblaient guère trahir la violence d'un sentiment continu : leur camaraderie taquine, moqueuse, était plus faite de bouderie et d'hostilité que de bonne entente. Lorin, blessé jadis au cœur, conservait sans doute une rancœur d'orgueil et tenait à prouver qu'il s'élevait bien au-dessus de cela. D'ailleurs, depuis qu'il était chef de laboratoire à l'hôpital Paul-Bert, on le voyait moins. Il éludait les invitations, sous prétexte de travail. Cependant, il dînait ce soir.

— Oui, dit Raymonde, Boyséon n'est pas mal. Trop beau garçon pour mon goût, mais s'il convient à Alice...

— Elle serait bien difficile, fit la mère. Mais ta sœur, sait-on jamais ce qu'elle pense? C'est un livre fermé.

L'auto virait, roulait sous la voûte cochère.

III

Michel Lorin, en habit sous un pardessus un peu démodé, arpentait l'avenue de Messine. Brr! quel froid! N'importe, il l'avait affronté sur l'impériale du tram, au lieu de se tenir au

chaud dans l'intérieur. Tout lui servait à exercer sa volonté, à soumettre la bête égoïste, sensuelle et lâche qu'il portait en lui, comme chaque homme. Pourquoi Brévier lui avait-il téléphoné de venir tôt, avant tout le monde ? Il pensa à Alice, il y avait pensé immédiatement, comme s'il pouvait y avoir quelque rapport. Allons ! quel rapport ? Est-ce qu'ils ne suivaient pas des chemins différens ? Il écarta l'obsession, s'efforça de ne plus voir le beau et grave visage de la jeune fille.

Des vitrines somptueuses le retinrent au passage : la merveille des roses, l'étrangeté des orchidées, la chair ardente et suave de fleurs dont il ne retrouvait pas le nom, et au contraste de cette voluptueuse symphonie de couleurs, il revit le lupus hideux qui rongeait la face d'un maçon couvert de plâtre, auquel il avait recommandé de venir le trouver à la consultation. Il parlait constamment aux humbles, savait les mettre en confiance ; depuis dix ans qu'il les coudoyait aux populeux Gobelins, il n'avait pu se blaser sur la misère et la douleur, cœur si tendre qu'à l'hôpital une plainte d'enfant le déchirait... Un dortoir, un lit blanc, une femme plus blanche que les draps lui apparurent, l'opérée de la veille, avec ses prunelles dilatées, effroyables d'intensité ; elle allait mourir. Combien en avait-il vu s'enfoncer dans le mystérieux recul d'ombre, le silence tragique ! Le noir, le froid, l'hiver lugubre l'assaillirent. Il songea aux sans abris, aux ventres vides, aux malades et aux infirmes surtout, sa morne clientèle : « Triste vie, vie mal faite, partage inique des maux et des biens, éternelle injustice depuis qu'il y a des vivans. »

A la grille du parc Monceau, il reconnut l'auto, sans distinguer si, à côté de Mme Brévier, se tenait Alice ou Raymonde. Il ralentit, leur laissant le temps de rentrer. Pourquoi ? Son invincible sauvagerie, la gêne qu'il éprouvait à différer tellement d'idées, de sentimens ? Ou le réveil d'une obscure souffrance qu'il ne voulait pas admettre, l'erreur d'autrefois, le mal que son orgueil affirmait cautérisé, guéri ? La portière claqua. Les deux femmes poussaient la porte de vitres. Non, ce n'était pas Alice Et après ? Qu'est-ce que ça pouvait bien lui faire ?...

Dans l'ample vestibule, le tapis pourpre réglé de cuivre enfonçait mollement. Les bouffées du calorifère soulevaient les feuilles des palmiers entre les colonnes de marbre jaune et vibraient en ondes, dans le large escalier de chêne éclairé de

cariatides dorées. Ce confort torpide l'énerva. Il se rappelait le modeste cinquième de la rue Condorcet où, enfant, il allait goûter le dimanche, la simplicité cordiale qui y régnait, les dîners sans cérémonie et l'entremets fréquent d'œufs à la neige. Comme c'était loin ! Aucune envie ne se mêlait au malaise que lui inspirait l'ostentation actuelle des Brévier, leur luxe de parade : il souffrait seulement de la disproportion entre le passé et le présent, leurs besoins réels et leurs besoins acquis. Il les jugeait trop riches, voilà tout, quand il y avait tant de pauvres.

Sans méconnaître le prix du triomphe des *Quatre Saisons* et en admirant Brévier pour son prodigieux labeur, sans ignorer que le fondateur, feu Ravenot, petit commerçant avant de devenir le maître du marché, avait été un philanthrope, et tout en lui sachant gré ainsi qu'à ses successeurs d'avoir fait beaucoup pour le nombreux personnel d'employés et d'employées, — participation aux bénéfices, assurances, retraites, maison de santé à Passy et pouponnière au Bois, — il éprouvait des sentimens complexes et difficiles à analyser. Ni son cœur ni sa raison n'étaient pleinement satisfaits. Oui, Brévier père de famille était irréprochable, abandonnait généreusement aux siens son travail, sa santé, son argent. Oui, Brévier patron s'était montré juste, bienveillant, prodigue de dévouement à la prospérité commune. Mais tout ce magnifique effort n'avait pas dépassé le cadre étroit de la famille, le cadre plus large de l'entreprise. Cet altruisme qui faisait vivre des centaines d'êtres se réservait au succès égoïste d'une œuvre capitaliste dont l'utilité pratique était indiscutable, mais sur la moralité absolue de laquelle Michel faisait des réserves. Jamais il n'entrait sans en être troublé dans les halls gigantesques, envahis d'une foule qu'on voyait fluer en ruisseaux sombres et rebrousser en remous le long des comptoirs, entre les amoncellemens de marchandises. Pris, bousculé, emporté, il comprenait, avec une révolte sourde, le vertige dont paraissait affolée cette foule aux yeux avides, aux mains fureteuses. L'envie de tout acheter, de tout emporter, se lisait aux regards des femmes, et il supputait la démoralisation exercée par tous ces fascinans étalages : les bas de soie, les souliers fins, les dessous de dentelles écumeuses, les robes de prix, les chapeaux de fleurs et d'oiseaux, et tout ce qui ajoute à la grâce féminine un fard, un parfum, un lustre, depuis les objets de toilette jusqu'aux meubles d'agrément, les tapis précieux : bien-être amollissant,

tentations dangereuses, quelquefois le vol, souvent la ruine. C'est avec une sorte de crainte, comme devant un envoûtement fatal, qu'il avait vu s'enfler, déborder le monumental édifice vers lequel, aux quatre expositions de saisons, tout Paris se ruait, le long du boulevard Sébastopol empli d'une presse si compacte que les voitures n'avançaient plus.

Il savait bien ; les nécessités sociales poussaient à ces centralisations excessives : l'économie de temps, la commodité de trouver tout sur place, — et à ce point de vue l'originalité des *Quatre Saisons* défiait toute concurrence. Voulait-on déjeuner? L'ascenseur vous hissait au restaurant installé sur les toits de verre. Souffrant ? On dévalait par le chemin roulant aux officines de la pharmacie où se tenait un médecin de service. Pour acheter une auto ? On descendait aux pistes des manèges. Une exposition de peinture et de sculpture réunissait les noms des plus grands artistes ; la salle de conférences et la salle de théâtre étaient toujours combles ; et il se donnait chaque mois un five-o'clock où l'élite mondaine s'écrasait.

Brévier d'abord, puis Hottmann, marchant avec le progrès, avaient fait de plus en plus grand pour frapper l'imagination. Restait à savoir si ces indéniables avantages, et le bon marché réel de chaque achat, compensaient les inconvéniens, et si ces palais du désir, avec le bluff de la réclame, n'étaient pas des pièges tendus à la badauderie, les dévaliseurs légaux des moyennes et des petites bourses, les dragues monstres de l'épargne ne déchaînaient-ils pas des prurits de dépense, ne fouettaient-ils pas la rage de paraître, n'augmentaient-ils pas cette voracité de jouir par l'aise et le confort, qui est devenue un danger public?

Autrefois, il n'en était pas ainsi. Et Michel revoyait dans son passé lointain les rustiques meubles et les pauvres gravures du très modeste appartement qu'aux heures mêmes de sa plus grande célébrité occupait son père, le grand chirurgien Bufiert. Son père : car Michel Lorin ne portait que le nom de sa mère, une pure et vaillante femme que Bufiert, marié à une folle incurable, n'avait pu épouser. Pas davantage, la loi ne lui avait permis de reconnaître son fils. Mais cette paternité, proclamée simplement, au scandale de ses ennemis et des sots, deux ou trois vieux amis l'avaient confirmée de leur protection. Entre tous, Brévier, qui à cet orphelin, isolé tout petit dans la vie et souffrant de sa situation fausse, avait servi de parrain et de tuteur.

Aussi Michel, tiraillé entre sa gratitude profonde et son affection d'une part, de l'autre, entre la clairvoyance de son esprit affranchi de bien des idées reçues, son âpre indépendance, souffrait-il de mal juger ceux à qui il devait tant. Paraître ingrat lui eût fait horreur. Malgré la netteté de ses convictions, il ne se croyait un sectaire ni en morale, ni en politique. Et cependant, c'est avec un croissant malaise qu'il revenait dans cet hôtel somptueux, où les objets d'art, les beaux tableaux de l'École anglaise et les tapisseries de Beauvais semblaient moins la conquête patiente de l'amateur que la râfle du conquérant riche. Et depuis quelque temps, ce malaise s'aggravait. Ce soir en particulier, — n'était-ce qu'une fâcheuse disposition de nerfs? — il ressentait une légère angoisse en traversant, guidé par Prosper, les salons flamboyans et leur lourde atmosphère d'attente. Non, les Brévier qu'il avait connus avec des âmes différentes, si gonflés d'enivrement aujourd'hui, ne pouvaient être dans le vrai. Non. Malgré le fait accompli et la fatalité des habitudes prises qui pesaient sur lui, bien qu'il inclinât à cette indulgence qu'on voue à ses proches et tout en plaidant le milieu, l'entraînement, les circonstances, il ne pouvait approuver ce fléchissement de consciences qu'il avait connues droites, les compromissions de caractères qu'imposait ce genre de vie, la faiblesse de Brévier lâchant à tous les rênes, le snobisme orgueilleux de Mme Brévier et, — car il voyait clair, — la corruption de cette vanité maudite gâtant Raymonde, — beau fruit piqué déjà, — menaçant demain Alice. Pourquoi pas? La contagion... Ne voulait-on pas, — il l'avait appris par hasard et non d'eux : une amertume de plus ! — lui faire épouser ce Boyséon, galant condottiere, au lourd passé de dettes et de folies? — Oh ! il s'était renseigné. — Brave au duel et au feu des campagnes coloniales, prompt à risquer la vie des autres et la sienne, mais veule devant les devoirs silencieux, le sacrifice quotidien. La mentalité d'un homme de caste, inféodé à son origine et à son milieu; plus de point d'honneur que d'honneur. Hautain avec les hommes, d'une dévotion féline envers les femmes : double aspect de son égal mépris. La devise des Boyséon portait : « Mon plaisir, mon épée. »

A la pensée qu'Alice pourrait subir un être aussi étranger à elle, et à lui Michel, une pince tenailla ses fibres les plus secrètes. Jaloux? — Ah ! non, par exemple... Jaloux? — De quel droit, a quel titre?... Quand on n'aime pas, est-on jaloux? —

Ce mariage était idiot, voilà pourquoi une pareille idée, même invraisemblable, même absurde, l'exaspérait... Alice, voyons !... Il pouvait ne pas se sentir impartial vis-à-vis d'elle, parfois manquer de générosité et de justice, mais de là à supposer qu'elle ne fût pas insensible à la recherche de Boyséon, elle, avec son intelligence, son caractère, ses goûts nobles et délicats, impossible !... Impossible ; pourquoi ? Ces alliances se voient tous les jours, le nom, la fortune, on ne s'aime pas, on vit côte à côte ; c'est classique ! Bien en rapport avec les exigences de ces bons Brévier ! Quel orgueil pour la mère, née La Tourves d'Ayglades, comme n'oublieraient pas de le rappeler les faire-part ! Un couple assorti ! Quelle brillante figure ils feraient à leur tour dans la sarabande parisienne ! Alice... Ah ! ah ! Ce serait drôle... On annoncerait : La voiture de Mme la comtesse de Boyséon est avancée... En soirée, elle offrirait ses épaules nues à l'admiration goujate d'hommes de plaisir... Non ! il n'aurait jamais cru cela. Elle promettait mieux autrefois, quand Raymonde et elle préparaient, au collège Sévigné, leur brevet supérieur, ce dont les louait la richissime et avare tante Eloi, car « on ne sait pas ce qui peut arriver... » D'ailleurs, ce mariage ne se ferait pas ! Il l'empêcherait !... Il se ressaisit : — « Ah çà ! est-ce que je deviens fou !... » Non, il souffrait.

Un petit escalier dérobé, deux coups à la porte, derrière laquelle un verrou joua. Prosper s'effaçait.

— C'est toi, Michel ? Entre ! cria Brévier.

IV

Il était dans sa salle de bains, en train de faire sa toilette. Les ampoules électriques éclairaient crûment son torse épaissi, sa tête de bon sanglier blanc. La main droite au vaporisateur, il tendit avec effort la gauche, une main si chaude que Michel la retint, cherchant d'une remontée de pouce le battement du pouls : l'artère lui donna la sensation du « tuyau de pipe. » Il scruta le visage ; une fois de plus lut aux artères temporales, apparentes et flexueuses, le surmenage, l'usure de l'artério-sclérose généralisée. Ces stigmates l'alarmèrent ; il savait trop que Brévier, depuis qu'il n'était plus directeur, se tuait de travail comme auparavant, sans autre repos que les malsains dîners de cérémonie, l'asphyxie des soirées et des théâtres. C'est stupéfiant

comme il avait changé, en six mois. Encore un que Paris, de sa fièvre d'or, aurait brûlé ! Et Michel eut peur, tout à coup, d'on ne sait quoi de vague et de redoutable, eut le pressentiment, sans s'expliquer d'où ni comment, d'un malheur soudainement entré. Aussitôt il se déclara absurde : solide, Pierre ! Le coffre restait bon, et la race était là ; la sobre, la résistante race du Midi, bâtie sur roc et cimentée de soleil. Quelques mois au bord de la mer le retaperaient... Et puis il ne peinerait pas toujours, forçat volontaire, pour assouvir la boulimie de plaisirs de sa femme, de Raymonde et de son gendre.

— Pas malade ? interrogea-t-il avec un rassurant sourire.

— Ça ne va guère, mon petit. Vois-tu ? Je souffre là, un endolorissement ; ça m'élance par instans. Fichue sciatique ! Je crois que Le Dave n'y entend rien.

Il étendit le bras gauche, montra la région du cœur.

Michel à ces mots, ce geste, retrouva toute sa tendresse filiale ; ce vigoureux lutteur, malade, l'attendrit. C'était la première fois que Brévier le consultait pour autre chose que des bobos. Il avait Le Dave, Firmyn, l'Académie de médecine, les princes...

— Voyons cela, fit-il.

Et il commença à l'ausculter, l'interrogeant ; puis il le fit étendre, palpant la ceinture et le ventre, recensant en lui-même le dossier pathologique : l'hérédité goutteuse, les crises chroniques d'estomac et de foie. Pierre annonçait de la gêne respiratoire, mais la percussion était rassurante. Perplexe, il revint au cœur longuement, saisit un bruit de souffle à la base et un clapotement... les valvules de l'aorte : c'était bien cela, l'artériosclérose des coronaires. Se relevant, comme Brévier élargissait la main à plat contre l'épaule, il observa les doigts rhumatisans en pattes d'écrevisse :

— Vois-tu, ça se ramifie là, cette douleur...

Michel reçut le choc, vit l'éclair ; ses doutes mal éclaircis, ses constatations incomplètes, ce dernier examen... Déjà le faisceau de preuves l'enserrait, l'étreignait comme les herbes d'eau agrippent le nageur. L'erreur de traitement de Le Dave, un maître pourtant, le confondit. Une sciatique, ça ? Jamais de la vie ! Frictions de baume, bains sulfureux, autant de cautères sur une jambe de bois. Des névralgies rhumatismales, mieux eût valu ! Ce qui guettait Pierre était autrement grave et

terrible : le mal insidieux, embusqué, dont il percevait la menace, et qui s'imposait à sa conviction malgré sa révolte, c'était l'angine de poitrine, la vraie, celle qui foudroie, par syncope du cœur. Et elle pouvait venir d'un moment à l'autre, après des accès, ou sans même avertir, sur une émotion, une fatigue... S'il se trompait, pourtant ! Ardemment il voulut se leurrer, prolongea ses questions ; le manque d'appétit, d'autres indices plus intimes confirmaient les symptômes. L'inexorable certitude du praticien, la cruelle joie scientifique de savoir l'ancrèrent douloureusement au point fixe : c'était cela !

— Eh bien ? demanda Brévier d'un ton détaché.

Dans ses yeux Michel lut l'inquiétude éternelle de la bête humaine, traquée, implorant secours. Il le connaissait, ce regard trouble, vite rasséréné par le mensonge, l'illusion tutélaire. Amour indéracinable de la vie, force sauvage qui redressait, au passage du médecin-chef et de son état-major en tabliers blancs, les cancéreux, les pourris, les incurables, les moins intéressés à souffrir encore, ceux qui devraient le plus aspirer au néant. Il ne nia point : avec des réticences habiles, il concéda la possibilité d'une névrose du cœur. Brévier fut soulagé de voir débaptiser son mal ; il en voulait à Le Dave de l'impuissance de ses soins. Curieux, il s'enquit : « C'était donc cela qu'il avait des palpitations ? » Michel parla innervation du cœur, — les malades aiment qu'on raisonne de leur cas, — et il hasarda que l'antagonisme du nerf pneumo-gastrique et du nerf grand sympathique... Brévier, enchanté sans avoir compris, approuvait :

— Parfaitement.

Et Michel se rappelait le numéro 8 ce matin, au dortoir, tendant son cou rongé à vif, dévoré comme par une énorme araignée de chair crue ; le condamné à mort souriait béatement en entendant disserter devant son lit le patron, Aumussat.

— En somme, pas dangereux ? insinua Brévier satisfait.

Michel hésita : s'il était temps d'agir encore?... mais tout à l'heure l'angoisse de Pierre avait trop expressément percé. Qu'il ignorât, cela valait mieux.

— Dangereux, absolument ? Non. Mais il faut renoncer pendant quelque temps au café, aux liqueurs, à vos bons cigares, manger peu, vous coucher tôt.

— C'est tout ton traitement ? fit l'autre, ironique et presque soupçonneux.

Les moyens topiques : application de glace, vésicatoires? mais Pierre s'effrayerait...

— Je vais vous faire une ordonnance.

Il tira de sa poche son calepin et un stylographe, griffonna la formule classique : iodure de kallium, eau distillée.

— Eh bien! mon garçon, tu ne m'empoisonneras pas, toi, fit Brévier réjoui.

— Si vous souffriez trop dans la soirée, je pourrais toujours vous faire une piqûre de morphine.

Mais Pierre ne souffrait plus; l'oracle avait parlé, l'auto-suggestion opérait. Michel l'aida à enfiler son habit, à nouer sa cravate blanche.

Et Brévier, attendri lui aussi, le considéra : le svelte et rude corps, le menton volontaire, le haut front, les yeux bons et superbes dans une figure jaune et tourmentée qui exhalait l'énergie et l'orgueil! La valeur du jeune médecin, c'était un peu son œuvre : il pouvait en être fier. Il l'aimait en père, avec une contrainte affectueuse, car il se rendait compte que quelque chose,— quoi au juste? — depuis ces dernières années était changé dans leurs rapports; et cela l'attristait. Michel lui en voulait-il de leur ancien refus? Se plaisait-il moins auprès d'eux? Pourquoi? Il y avait là un coin d'ombre inapprofondi. Tout cela, et ses préoccupations pénibles l'émurent :

— Tu me dis la vérité, au moins, mon petit? Si j'ai horreur de la maladie, va, ça n'est pas pour moi, je n'ai pas peur de la mort... C'est pour elles...

Elles... Il pensait : Jeanne, si heureuse de s'épanouir en rose d'été, Raymonde mal mariée, Alice dont la destinée ne s'est pas prononcée. Elles... ses femmes, qui avaient besoin de lui, de son prestige, de sa situation, ce bouclier magique que procurent seuls la réussite et l'argent... Que deviendraient-elles s'il venait à manquer? Encore, s'il avait pu réaliser sa fortune, placée dans le roulement des *Quatre Saisons*, confiée aux spéculations hasardeuses d'Hottmann. Ah! pourquoi avait-il cédé à l'éloquence captieuse, à l'ensorcellement de ce diable d'homme? Tout ce qu'il avait, — ou presque, — d'économies, le douaire de sa femme, le patrimoine écorné de Gilles et de Raymonde, même la dot qu'il réservait à Alice, risqués dans cet engrenage!... Et la pente savonnée... l'appréhension du gouffre... Ce qu'il était seul à savoir; car aux bruits désobligeans qui s'élèvent parfois, avant-

coureurs de catastrophes, — et il ne savait pas qu'il en courût déjà, — qui n'eût haussé les épaules? *Les Quatre Saisons?* Comment supposer que les tarets invisibles minaient peut-être de la base au faîte l'édifice victorieux? Et cependant, malgré la belle assurance d'Hottmann, Brévier, sans moyen de contrôle, écarté, tenu en laisse avec de flatteurs égards, flairait le grandissant péril : des mesures financières dangereuses, l'appel à de nouvelles commandites formant un capital exagéré, écrasant l'entreprise, des placemens hasardeux à la Bourse; l'achat d'actions imposé au personnel, associé ainsi aux risques. Pourtant les dividendes se maintenaient et à moins de manœuvres frauduleuses d'Hottmann... Roy-Chancel était bien là, le second directeur, mais d'une si plate insuffisance, annihilé par l'autre. Pour oser tout dire, ce qui l'inquiétait sans qu'il pût justifier sa méfiance tardive, c'était Hottmann lui-même, ses yeux trop clairs, sa face ouverte, son exagération de loyauté. Bah! Hottmann avait le génie des affaires, on l'avait bien vu sous le père Ravenot. *Les Quatre Saisons* lui devaient trop pour qu'on se permît de le juger mal sans preuves. Brévier d'ailleurs lui parlerait demain, et à fond, retirerait sa commandite au besoin. Il conviendrait du rendez-vous avec Hottmann qui dînait ce soir, avec sa femme.

Michel se sentait regardé dans les yeux; il attribua la détresse qu'il crut voir dans ceux de Pierre aux soucis de sa santé, il essaya de rire, mais sa gorge se serrait :

— Si vous ne m'avez téléphoné que pour vos palpitations, soyez tranquille, parrain Vous mourrez vieux et dix fois grand-père.

— Ah! fit Brévier avec regret, j'aurais tant voulu l'être!

Cela aussi le désolait. Raymonde ne voulait pas être mère, détestait l'enfant qui enlaidit, fait souffrir la femme, l'enlève quelques mois au monde; et il ne pouvait comprendré cela. Il avait le culte de la vie, l'amour passionné des siens. Se priver d'un enfant, cette petite merveille, ce cerveau frais, ce joli corps, quelle pitié! Et elles étaient des tas comme cela, à présent. Il secoua les épaules :

— Mais si, parbleu, j'avais autre chose à te dire! Qu'est-ce que tu penserais de remplacer Le Dave à la maison de santé et à la pouponnière? Deux heures de présence le matin, et cinq cents francs par mois. C'est Alice qui a eu cette bonne idée. Tu es

jeune, actif, réputé. Le conseil d'administration t'agrée, j'en ai touché deux mots aujourd'hui.

Il s'attendait à une effusion; cette place enviable, enviée, c'était l'aisance, le temps de travailler pour soi, le pain sans peine, presque la liberté; mais le visage de Michel s'était fermé au nom d'Alice. Une gêne subite le paralysait : dans une lutte intérieure il essayait de voir clair en lui et n'y parvenait pas. Sa fierté refoulait sa gratitude amicale : de quoi se mêlait-elle? Demandait-il quelque chose? Il entendait bien ne lui devoir ni place, ni argent, ni protection. Cette supposition seule l'humiliait comme un dédommagement blessant offert à ses anciennes, à ses immédiates souffrances, bien qu'il s'avouât qu'elle ni personne ne pouvait avoir une intention aussi absurde.

— Est-ce Le Dave qui te gêne? Il s'en va. Il veut prendre un repos bien gagné.

D'un clignement d'œil, Brévier souligna l'allusion légère au tempérament excessif du vieux médecin.

Michel s'était décidé, le front barré d'entêtement :

— Merci, dit-il, mais je ne puis accepter. Je suis très touché. J'en vois tous les avantages, mais je préfère ma vie d'hôpital, mes recherches de laboratoire, mon travail patient...

Il n'ajouta pas : ma pauvreté.

Brévier, après avoir insisté, hocha la tête :

— C'est étonnant comme en ce moment tu ressembles trait pour trait à ton pauvre père! Quand il s'était mis quelque chose en tête, le diable ne l'aurait pas fait changer. Tu réfléchiras. Alice saura te décider peut-être.

Il changea de ton et le regardant en face, de tout près, comme s'il épiait l'effet de cette révélation :

— Tu sais qu'elle va peut-être se marier?

Michel voulut sourire, eut une crispation de bouche. Boyséon! Brévier expliquait en détail... Lui n'y tenait pas spécialement, c'est sa femme qui avait manigancé ça... Michel ne trouvait rien à répondre. Il n'avait pas cru encore la monstrueuse chose possible, mais puisque Pierre l'annonçait prochaine... Il vit son malheur, le toucha. Pareille crainte lui était déjà venue. Depuis son échec, d'autres avaient recherché Alice, mais elle les avait éconduits, et ne la voir à personne le consolait. Il ne l'aimait pas, c'est entendu; mais qu'elle pût aimer, être aimée, cela lui tordait le cœur.

— Je me réjouis de ce bonheur, dit-il enfin, ne pouvant faire autrement et enragé de mentir, car il ne souhaitait à la jeune fille aucune joie. La rancune qu'il avait vouée aux parens, s'exhalait contre elle en haine. Qu'elle connût les déceptions, les crève-cœur, l'affection trahie, les larmes, la jalousie : ce vœu odieux, sitôt formulé, le stupéfia : était-ce de lui cette bassesse? Pouvait-il appeler le mauvais sort, quand au fond il souhaitait qu'elle fût, quoi qu'il advînt et malgré tout, heureuse entre les heureuses!...

— Ce n'est pas encore fait, dit Brévier soucieux.

Sans doute Boyséon, au dire de Jeanne, réunissait « toutes les convenances. » Mais sa morgue aristocratique, son passé aventureux, des disparates morales qu'il soupçonnait, choquaient en Brévier le plébéien, le bourgeois parvenu, éveillaient d'impondérables antipathies d'homme à homme, inquiétaient son instinct paternel. Alice serait-elle heureuse? Pourquoi pas? se disait-il quand sa femme l'avait influencé; et à d'autres momens, il s'écriait : Mais c'est insensé! Ces contradictions l'irritaient. Et il restait refroidi par le calme de Michel; il aurait cru, espéré vaguement...

Michel songeait avec un âcre attendrissement à ce qui aurait pu être, à ce qui avait été. Fou de l'avoir aimée autrefois, plus fou de l'avoir avoué! Comme on l'avait repoussé! Pierre avec une bonhomie bourrue; mais sa femme, comme elle avait laissé voir son dédain! Parbleu, comment aussi avait-il osé, pauvre diable, enfant naturel, sans position, sans fortune, lever les yeux sur leur fille... Et qu'Alice alors et depuis s'était montrée inexplicable! Sans doute elle était bien jeune quand il l'avait demandée en mariage; mais enfin elle l'avait su. Si elle l'avait aimé alors, elle aurait pu le lui laisser deviner. A travers la réserve de son attitude, ne lui aurait-elle pas inspiré la résignation d'attendre, la volonté de réaliser un avenir auquel en silence elle se fût réservée patiente et fidèle? Elle ne l'avait jamais aimé, c'est clair. Il n'était pas beau, s'habillait sans grâce; il n'était pas le séducteur. Son visage portait les reflets des tristesses scrupuleuses de sa profession. Avec lui, l'existence serait stricte, sévère. Non, elle ne l'aimait pas. Et si injuste que ce fût, il lui en voulait amèrement. Le pis est qu'il le lui avait laissé deviner, et que, par sa rancœur blessée à lui, son apparente indifférence à elle, s'éternisait le malentendu qui empêchait toute confiance,

donnait à leurs propos une sécheresse d'arrière-pensées aux prises, lui agressif et maladroit, elle choquée, souffrant sans le laisser voir.

Il dit :

— J'offre à Alice tous mes vœux.

Brévier abaissa ses paupières. Cette approbation laconique, bien qu'attendue, le contrariait. Michel était donc guéri? Il le regrettait presque. Par une contradiction bien humaine, cette union entre ces deux enfans qui avaient grandi ensemble, après l'avoir trop légèrement dédaignée, il en reconnaissait le prix, au moment où il devait cesser définitivement d'y croire. Jusqu'alors il avait admis une possibilité en l'air, gardé une confiance problématique en ces circuits bizarres de l'existence qui conduisent au but par les plus longs détours. Trop tard! C'était dommage, et pourtant! Ma foi, tant pis! Il se risquerait :

— Alors, dit-il avec embarras, et sa voix s'affermit à mesure, tu es sincère? Tu n'éprouves aucun regret? Enfin, tu n'aimes plus Alice?

Sur la défensive, Michel riposta :

— Vous m'aviez interdit de penser à elle.

— Et tu nous en as assez voulu, tu nous en veux encore, ne dis pas non! C'était ton droit. Pourtant, sois juge : est-ce que je pouvais te la donner, avec mes doutes sur ton avenir, contre la volonté de sa mère? Et elle-même s'ignorait, c'était une enfant.

— C'est le passé, n'en parlons plus.

— Mais tu y penses toujours.

— Moi?

— Oui, toi... Tes venues espacées, la froideur qui a fini par se glisser entre nous, ton attitude envers Alice, la sienne... Oh! je ne suis pas aveugle. Eh bien! je suis aise de m'en expliquer, une bonne fois. Nous t'avons méconnu... Nous aurions dû faire plus de crédit à ta volonté, à ton intelligence; nous aurions pu, sinon engager, du moins ménager l'avenir. Oui, nous avons eu tort, j'en conviens. Et c'est parce que je suis ton ami, ton allié, oui, plus que tu ne penses, c'est parce que les circonstances ne sont plus les mêmes et que, personnellement, je ne pourrais à l'heure qu'il est souhaiter à ma fille un homme plus digne d'elle, — je ne te l'envoie pas dire, monsieur l'orgueilleux!... — c'est pour cela que je te demande si tu n'aimes plus Alice, si je ne lis pas plus clair en toi que toi-même, si tu ne luttes pas

contre le sentiment que tu as voulu, — oh! très loyalement! — étouffer, et si tu n'obéis pas à ta fierté mal placée, en cet instant qui peut être irréparable, mais qui te laisse après tout une chance, un espoir que, si faibles fussent-ils, tu serais imbécile, mon garçon, laisse-moi te le crier, de ne pas saisir au passage!

Michel avait pâli devant la clairvoyance de son tuteur, les rudes et bonnes paroles, la tentation inespérée: oui, abdiquer son misérable orgueil d'homme, se montrer à la jeune fille tel qu'il était, cœur ulcéré, dissiper ce cauchemar, se faire pardonner des torts que la passion seule avait causés... Mais non, puisqu'elle avait pu penser sans révolte à ce Boyséon, il ne s'abaisserait pas à lutter. Et d'ailleurs, pouvait-il l'oublier, elle était un beau parti, l'héritière, la dot, les espérances, un jour la succession de tante Éloi... Alice était trop riche. Il l'avait compris autrefois, on le lui avait laissé deviner. Il ne souffrirait pas que son désintéressement pût être à nouveau suspecté.

— Puisque vous me parlez avec cette franchise, parrain, oui, c'est vrai, j'ai souffert. Mais est-ce que j'ai manqué de courage? Je me suis éloigné, je me suis jeté dans le travail. J'ai vécu. Je vous remercie de votre bonté, elle me fait honneur, elle me pénètre, mais je suis consolé, je n'ai plus d'amour.

Et il se disait: « Je mens, je mens ineptement. Je l'aime, vous l'avez deviné, et elle aussi peut-être. Tant pis pour mon stupide orgueil. Je veux lui plaire, je réclame mes droits! » Mais il savait que quelque chose de plus fort que lui, de plus impérieux que sa volonté l'en empêcherait, et il s'enferrait, avec une joie farouche sur sa torture, comme sur un glaive.

Brévier l'observait:

— Pourtant tu es malheureux.

— Non! cria-t-il presque durement, il ajouta: — Je ne me plains pas.

Il y eut un long silence..

— Après ça, reprit Brévier, si tu n'aimes plus Alice... Tant mieux, après tout, peut-être!... Mets que je n'ai rien dit. Mais alors, ne nous tiens plus rigueur... Nous t'aimons... Toi et nous, nous ne pourrons jamais être des étrangers... Promets-moi de revenir ici comme autrefois. Tu es un peu notre fils, à nous qui n'en avons pas.

Les yeux creusés, Michel avait envie de se jeter dans ses bras,

de tout lui avouer. Mais son instinct indomptable répondait : « Qu'il la garde, qu'elle aille vers l'autre, qu'elle vive son destin. Michel Lorin, — Lorin, pas Bufiert ! — tu es pauvre, ne franchis pas une barrière que tu méprises, laisse ces braves gens à leur bien-être, à leur fortune, à leur égoïsme. Va-t' en, lève la tête ! Pense à ceux qui souffrent, qui saignent, qui râlent, aux misérables. Pense à ces milliers d'autres que la faim, que la misère, que la maladie torturent, à tous ces êtres plus à plaindre que toi, et oublie-toi, Michel ! »

Brévier le regardait avec une grande douceur triste, et tout à coup, par défaillance de vieil homme, besoin de protection, autant pour recevoir que pour donner, et parce que, plein d'angoisse secrète, il sentait solennelle cette minute, parce qu'il souffrait, ses élancemens à l'épaule revenus, parce qu'il éprouvait des regrets, des remords du mal involontaire qu'il avait fait à Michel, parce qu'il n'y pouvait remédier, et parce qu'il n'était satisfait ni de soi ni des autres, parce qu'il n'était pas heureux enfin, il ouvrit les bras :

— Tiens, mon enfant, embrasse-moi !

V

Après le potage crème sultane, avalé en silence, Prosper, secondé par trois maîtres d'hôtel, servait solennellement les carpes de la Creuse à la Royale. Déjà la conversation s'animait, ricochait, presque tous les invités se connaissant. Le feu paille du Barsac scintillait dans les verres de Baccarat. Émergeant de la gaine d'une robe en velours rubis dont l'écrin repoussait sa gorge ferme et blanche, Mme Brévier, l'œil à tout, le sourire à tous, trônait entre le ministre Morande et l'ambassadeur du Japon, le marquis Tolo. A son poignet rayonnait l'éclat doux du bracelet de perles que Pierre lui avait apporté pour sa fête, comme elle achevait sa toilette, la peau tiède encore du bain. Elle goûtait une pure ivresse de reine toujours belle et que ne blasaient point les hommages, la considération et l'envie. Cette vanité intense la pénétrait d'un plaisir aigu.

Ce dîner, dont elle avait savamment trié la liste et le menu, résumait en petit le Tout-Paris : la noblesse et l'armée avec les Boyséon, la magistrature avec M. Leloup d'Ygré, président de chambre à la Cour ; la science, le docteur Le Dave ; le barreau,

Me Vapaille; les arts, le compositeur Mascarnes et le caricaturiste Trac. Le Vigreux représentait la puissance universelle de la Presse; Mme Hottmann symbolisait le grand commerce, en l'absence de son mari, « indisposé » au dernier moment; et les millions de la banque s'incarnaient en tante Éloi, pesamment assise et outrageusement décolletée, les bras comme des cuisses, et une grosse face d'abcès blanc sous la poudre de riz.

Mme Brévier avait déjà inspecté les femmes, de ce regard net qui déshabille les imperfections et suppute le coût d'une dentelle. La générale de Boyséon portait au vent une tête longue et osseuse; sa laideur d'une séduction animale avait dû inspirer autrefois des désirs brusques; le rire de sa mâchoire en ruines, le feu de ses yeux hardis la faisaient encore remarquer. Mme Leloup d'Ygré, haute et raide, toute en os et salières, confite en austérité, personnifiait la vertu vinaigrée, l'inflexible cant. Mme Hottmann était le type de la belle Israélite. Blonde, la chair molle et le regard d'un noir d'huile, la langueur de son sourire faux contrastait avec l'ardeur un peu sauvage de Mme Roy-Chancel, une Espagnole, eût-on dit, dont les cocardes d'œillets pourpres tranchaient dans les cheveux d'ébène. Seule, Mme Le Vigreux, mise avec un goût parfait, l'air simple, et d'une beauté que la douleur, l'inquiétude, les humiliations secrètes avaient pétrie et affinée, laissait deviner la distinction d'une âme à part; elle aimait son mari et lui restait fidèle malgré ses trahisons: ce qu'elle avait dû souffrir, Mme Brévier n'osait y penser. Quant à Mme Mascarnes, énorme, et dont la vulgarité de servante maîtresse épousée sur le tard suppliciait le musicien, quant à la jolie femme du jeune chef du cabinet de Morande, et deux autres dames plus négligeables, elles ne leur concédait que ce qui leur revenait de ses attentions toujours soigneusement dosées.

Un petit rire à un compliment banal de Morande, une question au marquis Tolo: — Comment avait-il trouvé hier Mme Bartet? Divine, n'est-ce pas? — un coup d'œil à Raymonde qui écoutait sans l'entendre Vapaille, un autre regard vers Alice, — parlait-elle à Boyséon? — un signe à Prosper qui alla entr'ouvrir une fenêtre sous les lourds rideaux, tout ce manège n'était qu'un jeu pour son aisance. Elle se faisait l'effet du chef d'orchestre qui accélère ou ralentit l'exécution d'une symphonie; le bruit confus de la salle à manger l'étourdissait comme une musique exquise en son honneur; c'est pour elle que les corbeilles de roses

exhalaient leur encens, vers elle que convergeait l'hommage des regards. Elle s'estimait le centre lumineux de cette assemblée de choix. Les seuls êtres dont elle se souciât le moins à cette minute étaient, en face d'elle, son mari voûté et las, et au bout de la table, Michel plus pâle que de coutume. Des drames qui agitaient l'âme des siens, des soucis et des tourmens que la plupart des convives déguisaient sous un papotage souriant, elle ne percevait, ne soupçonnait rien. Elle ne voyait que le divertissement mondain. Et le dîner était réussi : très bon, les selles de rennes Cumberland.

Là où elle déployait son examen superficiel, le véritable maître de céans, Le Vigreux, le monocle rivé à l'œil, entrait d'un froid regard dans les consciences et jaugeait ceux des fantoches dont il tenait les ficelles, et qu'il eût pu faire chanter, voire sauter ! La vanité, l'intérêt, l'ambition ne les lui avaient-ils pas déjà presque tous livrés? Morande, parlementaire veule, vieille barbe digne, usé dans les couloirs à toutes les intrigues, bon à tout et propre à rien, utilité passant aussi bien de l'Instruction publique au Commerce que de la Guerre à l'Intérieur, où il subventionnait sur les fonds secrets *La Vie* qui voulait bien ne l'attaquer qu'avec mesure. L'ambassadeur Tolo, roué à toutes les finesses en véritable jaune, savait mieux que personne le prix de deux ou trois grands articles sensationnels, prêchant les nouveaux emprunts japonais. De qui Mascarnes attendait-il la prolongation de son four : *Terpsichore*, sinon des notes louangeuses prodiguées au courrier des théâtres? Et Trac, qui révélait à sa voisine effarée le jeu de cet hiver, les surnoms à la mode et ceux des personnes présentes, — il y en avait de drôles, d'ineptes, d'obscènes, — Trac n'eût-il pas fait des bassesses pour obtenir un dessin par semaine en troisième page? Le Dave n'était-il pas accouru l'oreille basse, supplier son bon, son cher ami, de l'aider à ce qu'on fît le silence sur sa mésaventure? Le Vigreux goûtait une satisfaction sans mélange à le voir, majestueux, le torse en arrière, loucher sur le dos gras et rond de Mme Hottmann comme si on ne l'avait pas pincé avant-hier, en bras de chemise, avec un mannequin de chez Laquert? Qui avait fait, sinon lui, la réputation de Vapaille, le maître avocat d'assises, le défenseur spécialisé des assassins? Et si Hottmann n'avait pas osé venir ce soir, c'était, il le savait, pour ne pas affronter l'homme qui, s'il ne s'exécutait pas, s'il ne lâchait pas la rançon

de 300 000 francs exigée, commencerait demain, en tête de *La Vie*, une campagne de discrédit où le directeur actuel des *Quatre Saisons* pourrait bien sombrer, honneur et biens.

Ces révélations meurtrières, ces attaques au couteau, Le Vigreux jusqu'à présent les avait retardées par pudeur envers Raymonde et estime pour Brévier, hors de cause d'ailleurs, et que le rejaillissement risquait d'atteindre... Mais les affaires sont les affaires: il avait signifié tout à l'heure à Isaac Hottmann son *ultimatum*, moins peut-être ici par goût du chantage et besoin de lucre que par rancune personnelle, animosité blessée par l'arrogance de ce « sale juif, » comme il l'appelait, bien que ses origines sémitiques à lui ne fussent pas moins pures. Lui aussi, en cet instant, jouissait de tout son orgueil, mais au contraire de Mme Brévier, — très en beauté, ma foi ! il en fit la remarque, — l'apparence ne lui était de rien ; c'est la réalité crue qu'il savourait, avec l'appétit robuste d'un mangeur d'hommes.

Aussi était-ce d'un sourire néronien qu'il levait par instans les yeux vers un large cartel Louis XIV en bois sculpté sous sa vieille patine d'or : Hottmann avait jusqu'à minuit précis pour se décider. Il jouissait de la rage désespérée de sa victime absente. Il recensait ses griefs : la jolie actrice du Vaudeville qu'Hottmann lui avait soufflée l'an dernier, son refus cette année de renouveler le traité de publicité des *Quatre Saisons* avec *La Vie*, des méchancetés répétées, ces mots de Paris qui restent dans la piqûre comme un dard de guêpe. Il lui en avait fallu souvent beaucoup moins pour étrangler son homme. Et il savourait l'art avec lequel il s'était procuré les pièces compromettantes, lettres, dossiers achetés ou recopiés, car il avait sa police secrète et trouvait toujours des gens à corrompre. Il voyait l'effet du numéro de demain, les manchettes en gros caractères : les remous de scandale élargis autour du « plouf ! » brusque de ce pavé énorme.

En même temps il jouissait de se sentir si près de Raymonde qu'il n'aurait eu qu'à étendre le bras pour l'enlacer. Si quelque remords à cause d'elle se mêlait à sa sauvage délectation de rançonner ou de déshonorer, dans Hottmann, une proie de si belle importance, il se disait qu'il serait toujours temps de désarmer. Que de campagnes *La Vie* avait entamées, pour tourner court au plus grand profit du journal. Il ne s'embarrassait pas de ces vétilles, et d'ailleurs, n'étant pas de ceux qui confient leurs

secrets aux femmes, il persuaderait au besoin à Raymonde que puisque Hottmann avait rendu de pareilles divulgations inévitables, mieux valait que ce fût lui, Le Vigreux, un ami de Brévier et des *Quatre Saisons*, qui lui fît son procès que tel autre concurrent de la Presse, soudoyé pour ruiner l'entreprise. Peut-être eût-il incliné à la clémence, s'il avait pu deviner les affrés secrètes de Brévier; mais pas un moment l'idée ne lui vint que l'écroulement de celui-ci fût lié au désastre d'Hottmann : il croyait, comme tout le monde, Brévier millionnaire et aussi garanti dans sa fortune qu'inattaquable dans sa correction. Aussi bien, il ne faisait point de psychologie. Son but lui limitait la vue : il avait résolu d'exécuter Hottmann, rien ne pouvait prévaloir là contre. Il comptait du reste que « le juif » payerait, puis payerait encore sur nouvelles intimidations : il entendait le plumer brin à brin. Que les tribunaux osassent s'immiscer un jour dans ses actes, il ne l'admettait pas par orgueil, prétendant évoluer dans les marges du Code, et sûr qu'en cas d'accident mille influences intéressées se coaliseraient pour le sauver. Il se retourna vers Raymonde en souriant.

Éblouissamment dévêtue jusqu'aux pointes des seins prêts à jaillir du corsage, un ruban pour épaulette, elle rayonnait d'une splendeur de chair jeune et lisse, gonflée et odorante comme un merveilleux fruit. Sa robe ne paraissait pas tenir à elle, par un miracle de grâce dans l'impudeur, et il semblait qu'on n'aurait eu qu'à en déplier le froufroutement de soie neigeuse pour qu'elle apparut tout entière comme cette Vénus à la coquille, fresque dont la copie ornait le panneau, entre les deux dressoirs Renaissance. Elle dégustait du bout de sa petite cuiller plate en vermeil un spoom au cherry brandy, avec une mine gourmande qui ravit Le Vigreux d'admiration sensuelle.

— Regardez donc Gilles, souffla-t-elle amusée.

M. d'Ambelles, qui était verdâtre, parut éprouver au contact du sorbet un affreux mal de dents. Le côte à côte de sa femme et de Le Vigreux, leur évidente intimité lui causaient une souffrance insupportable. Son avarice, déçue par le premier bulletin de l'agence Trochart, le lancinait aussi : pour avoir appris que Raymonde hier avait fait trois visites, mangé deux tartelettes aux fraises et bu une tasse de chocolat au Ritz, qu'elle avait renvoyé l'auto devant une maison rue des Mathurins d'où elle n'était pas ressortie; mais il y avait deux issues, on s'en était

assuré, — et puis quoi ? C'est sa corsetière, il le savait, qui habitait là, — un total de quarante francs, prix de la journée d'observation, plus treize francs cinquante-cinq de frais, fiacres, pourboires à un concierge; fichtre ! c'était salé ! Et qui prouvait que Raymonde, maligne, ne se méfiât pas et que la mèche ne fût brûlée ? M. Trochart, qui avait opéré en personne au risque d'une pneumonie, — un gros homme paterne à souple allure d'ours, aux airs mystérieux et à la voix de feutre, — convenait que Madame était sur l'œil et regardait beaucoup autour d'elle. Aujourd'hui, c'est Le Vigreux que Mme Trochart elle-même filait: serait-on plus heureux ? — Cela pouvait durer des mois, insinuait M. Trochart avec une malice discrète dans les yeux, entre ses grosses paupières à bourrelets.

Gilles ne trouva de diversion à son amertume qu'à méditer le carton à tranches dorées placé devant lui : après les chapons de Bresse, accompagnés de truffes énormes dont l'arome dominateur emplissait encore la salle, on allait servir des bécasses au foie gras et la salade, dont il s'abstiendrait, pour reprendre par compensation du chaud-froid. En avalant son verre de Clos-Vougeot, caressant au palais et chaud à l'estomac, il s'avisa qu'il était, avec Michel Lorin et un ou deux invités de remplissage, le seul qui ne portât ni ruban ni rosette. Comment Brévier, Raymonde, avec de si belles relations, ne l'avaient-ils pas aidé à se faire décorer ? Cela lui semblait bien dû. Prosper lui chuchotant d'un ton encourageant : « Champagne ! » il acquiesça. Et en lui-même le vieux maître d'hôtel, qui agrémentait toujours de réflexions personnelles son service, ajouta : « Bois, bouffi, ce n'est pas toi qui régales. » Imperturbable, il répéta pour Mme Mascarnes : « Champagne ! » en monologuant *in petto :* « Mauvais, ça, pour la congestion, grosse femme ! »

La conversation s'était échauffée de tout le bien-être du repas ; des petits rires, des interjections joyeuses éclataient ; la bienveillance éclairait les visages, sauf celui de Trac, condamné par goût et métier à la rosserie noire. Presque tous se sentaient flattés de figurer en si bonne compagnie ; presque tous, dans ce décor de luxe et ces propos de convention, fascinés par l'argent dont ils s'imaginaient la maison pleine, éprouvaient une jouissance délicate et supérieure, comme s'ils en devenaient plus riches, même Mascarnes, bohême, ou Trac, pauvre, qui les trois quarts du mois vivait à crédit chez le boucher et le fruitier

D'être là, de manger aux mêmes plats que l'ambassadeur et le ministre, ils se sentaient puissans, heureux, aveuglés par le mirage de la vanité plus forte que tout.

Mme de Boyséon, feignant un intérêt rare, tirait de Brévier des détails pittoresques sur les *Quatre Saisons*, se récriait: « Comment! il se fabriquait trois cent millions d'échantillons, tant que cela? — Oui, neuf machines sans arrêt débitaient plus de trente mille petits rectangles à l'heure.

— Et on vole beaucoup?

— On arrête un millier de personnes par an, on tâche de leur éviter le commissaire. Une perquisition à domicile permet aux inspecteurs de recouvrer le plus gros des vols.

— Mais il faut aux habituées des poches exprès sous leur jupe?

Brévier sourit :

— Des sacs, vous savez comment ça s'appelle? Des *kangourous*.

— Ma nouvelle auto? déclarait le marquis Tolo dont les yeux bridés seuls riaient dans l'impassible visage; mais oui, j'en suis très content!

Et il spécifia la perfection des freins, de l'embrayage, raconta qu'à sa première sortie il avait tamponné un veau: l'auto ne s'en était pas plus ressentie que du choc d'un papillon.

— Moi, déclara la tante Éloi, je défends à mon chauffeur de faire plus du dix à l'heure. Ça le rend fou de désespoir, cet homme, mais c'est à prendre ou à laisser. D'ailleurs Kiki déteste aller vite.

C'était son chien, un petit griffon hargneux, le seul être qu'elle aimât, mais à la folie. Roy-Chancel, bel homme blondasse, en demanda des nouvelles et cita des traits extraordinaires de l'intelligence des bêtes. Mais Mme Éloi Le Martin ne l'écoutait qu'avec une mine dégoûtée, parce qu'elle le considérait comme un imbécile d'abord, et parce que du haut de ses millions elle n'éprouvait d'ordinaire, pour ceux qui se permettaient de lui adresser la parole, qu'un mépris à peine poli. A l'opposé de la plupart des femmes, qui s'abstenaient de boire et mangeaient à peine, au régime l'une des pâtes, l'autre des légumes, elle dévorait à toutes dents de son râtelier neuf, avec un air de défi au docteur Le Dave, qui conseillait le jeûne aux autres et se bourrait de petits pois au velouté.

Michel Lorin, buvant coup sur coup des lampées d'eau, — toute bouchée lui restait dans la gorge : comme il faisait chaud ! — épiait avec horreur ce visage de Jézabel bouffie. Il s'imaginait la tante Éloi dépouillée de sa perruque, sa chair croulante, aussitôt desserré l'étau de la robe et du corset. Il admirait en elle, d'une répulsion sarcastique, le sortilège de l'or qui même sali, vicié, sentant la bourbe et le sang, jette un trouble impur en l'âme des meilleurs, suscite des fermens d'âcre convoitise, ouvre l'esprit aux vœux meurtriers.

Tant que son humeur fantasque l'avait tenue brouillée avec les Brévier, — ils vivaient modestes alors, et elle les écartait comme des gêneurs, — avec quelle clairvoyance sa nièce Jeanne et son entourage la jugeaient, dure, fausse, avare ! Les froissemens et l'inimitié aidant, avec quelle précision sévère on rappelait les malversations du mari, ses coups de Bourse semant la ruine et le désespoir, ses spéculations de corsaire ; on ne se gênait pas pour le qualifier de filou et pour taxer à opprobre les millions gérés, après sa mort, par tante Éloi. Et lorsque celle-ci, la girouette tournant, risquait une risette, se rapprochait de sa nièce, de son neveu à leur tour enrichis, la réconciliation familiale avait emporté rancœurs et blâme, de vieux et attendrissans souvenirs s'étaient trouvés ressurgir à point. L'engouement de la tante pour Raymonde, — éclipsé depuis, mais accompagné alors de beaux cadeaux, — avait modifié l'opinion sur son compte. De très bonne foi, d'aussi bonne foi qu'au temps où ils la dénigraient, les bons Brévier lui faisaient fête, et fête à Kiki auquel on réservait des biscottes spéciales achetées Chaussée-d'Antin. Somme toute, la tante n'était pas responsable des procédés arabes de ce gueux d'Éloi. Pas un si méchant homme, au fond... Indulgens aux manies de la vieille despote, prévenans envers ses caprices, ils s'efforçaient de lui découvrir du mérite, influencés, sans s'en rendre compte, par l'appât du monstrueux héritage qu'ils escomptaient de la façon la plus naturelle du monde, sans sordide cupidité, en bons père et mère, au profit futur de leurs filles.

« Mais elle ne mourra pas, songeait Michel, elle n'a aucune maladie. De ceux qui sont attablés ici, peut-être disparaîtra-t-elle la dernière. Et à quoi sert-elle ? Que de bonheur on ferait avec cette fortune qu'elle entasse sous elle comme le crapaud qui couve le trésor de la caverne !... Comment peut-elle, avec sa

masse de boue informe, son âme hideuse, tenir par la race et la parenté à un être exquis comme Alice? »

Et il lui fallait un grand effort pour ne pas regarder la jeune fille.

VI

Elle portait une robe blanche, en crêpe de Chine brodé.

Son teint blanc, ses yeux d'un bleu singulièrement profond et qui s'assombrissaient certains jours, ses cheveux d'un blond cendré, la jeune harmonie de son corps, l'éclat de toute sa personne dégageaient une fraîcheur extraordinaire. Tout en ressemblant par certains traits à sa mère et à Raymonde, elle paraissait pétrie d'une substance plus pure et on la devinait d'une autre race. L'impression de loyauté qui s'exhalait de son visage offrait une surprise délicieuse et reposante, à côté des mines composées, des sourires artificieux des autres femmes. En elle rien d'apprêté, de factice; la force contenue, en puissance, d'une nature généreuse qui, ne pouvant se montrer entière, ne se donne pas la peine de se travestir; quelque chose de noble et de grave qui attestait la réflexion, le jugement, la lutte invisible contre un milieu discordant.

Elle aussi évitait d'accorder à Michel la moindre attention, mais son regard malgré elle s'était posé une ou deux fois sur le jeune homme, et elle n'en avait rapporté que malaise et regret. Le malentendu persistait. Il s'était aggravé de deux mots d'explication avant le repas. Joyeuse en l'apercevant, elle lui avait tendu la main d'un geste amical; elle ressentait encore le contact décevant des doigts morts de Michel, pis qu'hostiles, indifférens. Habituée à refouler sa sensibilité vive, elle avait pris cet air de simple dignité qu'il interprétait souvent comme une marque de hauteur, car telle était la complexité d'émotions de leurs caractères inquiets, qu'ils ne pouvaient s'effleurer sans se faire mal et se rétractaient comme des sensitives blessées. Consciente de n'avoir rien à se reprocher, surprise de voir ses bonnes intentions méconnues, elle souffrait en silence, tout en s'efforçant de sourire et de parler aux indifférens, lorsqu'il avait manœuvré pour lui barrer passage dans un coin du salon :

— Je vous dois des remerciemens, vous avez pensé à mon avenir, oui, cette place... que je ne puis, qu'il ne me convient pas d'accepter.

Et goûtant un plaisir cruel à voir s'éteindre sur ce beau visage la clarté fugitive qui venait d'y naître, il avait eu la dureté d'ajouter :

— Mais c'est de votre avenir à vous, qu'il s'agit ce soir. Vous faites bien d'y songer : recevez tous mes complimens pour votre choix, il est heureux.

Elle avait rougi, et, sans répondre, elle s'était éloignée.

Pendant le commencement du repas, elle n'avait pu penser à autre chose, indignée, le cœur gros : quelle misère de ne pouvoir jamais se comprendre! Pourquoi Michel refusait-il de remplacer Le Dave à la maison de santé et à la pouponnière? Elle s'avoua que l'espoir de l'y rencontrer chaque jour en communion du bien à faire, car elle donnait ses matinées à des fonctions volontaires de surveillante et d'infirmière; oui, cet espoir surtout avait dicté sa démarche, lorsqu'elle avait persuadé son père de faire appel à lui. Que Michel fût orgueilleux, ingrat (elle chassait cette idée, obsédante pourtant), passe! Mais qu'il fût si rude avec elle, de quel droit? Cette injustice la poignait. Déjà sa mère la voyait d'un mauvais œil s'imposer ces tâches de dévouement hospitalier, peu compatibles, estimait-elle, avec leur haute situation mondaine. La défection de Michel la laissait plus faible et plus seule, le découragement de son existence lui revint.

Elle regarda sa sœur, qui semblait s'épanouir du bonheur de vivre, promenant sur la table son regard plein d'assurance et offrant sa belle gorge à l'admiration. Ce n'était pas cependant des satisfactions pareilles qu'elle pouvait lui envier, surtout quand ce pauvre Gilles avait l'air si morose. Elle regarda sa mère qui semblait toute domination et orgueil, et reporta tendrement sa pensée sur son père. Un instinct l'avertit qu'il souffrait, se sentait vieux, triste. Seule, dans cette maison, elle s'inquiétait qu'il ne prît jamais de repos, gagnât de l'argent et le dépensât sans compter. Pauvre père ! Il ne semblait pas heureux, lui non plus. Non, il n'était pas possible que cette vie creuse fût vraie, fût saine, fût bonne. Une expression hardie qu'elle lut sur le visage de Le Vigreux contemplant familièrement Raymonde, blessa son âme de vierge comme si pareil regard l'eût visée; et ce n'était pas la première fois qu'elle éprouvait cette souffrance imprécise, mais tenace, car elle aimait Raymonde et eût voulu toujours pouvoir l'approuver. A voir sa mère rivaliser de jeunesse avec des femmes de quinze ans moins âgées, elle fut gênée

dans sa pudeur filiale, blasée cependant sur les belles épaules qu'exhibait chaque soir Mme Brévier. Pour la centième, la millième fois, elle se sentit étouffer dans ce milieu dont les disparates la choquaient, où ses goûts véritables, ses besoins intelligens ne pouvaient se faire jour, où il fallait qu'elle partageât la vie des autres, respirât une atmosphère pénible à ses poumons.

Elle pensait à son amie Florence qui se comportait à sa guise, préparait, seule, à Paris, son doctorat ès lettres, par discipline d'esprit, et sans que rien l'y forçât. Mais miss Smolett, Anglaise, était libre. Ce qui n'étonnait point, la concernant, eût choqué d'Alice, condamnée comme les jeunes filles françaises à vivre sous l'autorité de ses parens jusqu'à ce qu'elle s'inclinât sous celle de son mari. Et elle revoyait leur retour en tram après le cours du Collège de France, le bon sourire de son amie toujours prête à la réconforter, le charme de sa voix nette, avec la saveur de l'accent. Elle se rappelait qu'on lui avait jalousé cette affection et qu'on ne la lui avait tolérée que parce que miss Smolett, d'une rigidité de tenue toute britannique, possédait par surcroît la clef d'or, le talisman qui ouvre toutes les portes.

Sans Florence, sa solitude eût été intenable. A qui se confier? Les préoccupations de sa mère, de sa sœur étaient si étrangères aux siennes. Son père si bon, si tendre au fond, à peine l'apercevait-elle aux repas, et le seul être vers qui sa confiance eût couru d'élan, Michel mettait une vanité à demeurer taquin ou brusque, jamais ce vrai Michel de pitié grave qu'elle savait se pencher au chevet des malades, se courber pensif aux recherches de laboratoire. Lui demandait-elle conseil sur une lecture? D'un air ironique, il se récusait. Faisait-elle appel à son savoir? Il ne répondait que vaguement et vite. Partageait-elle son opinion? Elle devinait ses réserves. Jusqu'à leurs silences qui étaient contraints et prolongeaient, dans un malaise, le heurt inévitable des paroles. A son oreille tintait le compliment d'insulte de tout à l'heure pour ce mariage, et ce choix « heureux, » avait-il ricané.

Et qu'en savait-il, si ce choix était heureux ou non? M. de Boyséon du moins ne l'avait jamais peinée, froissée, humiliée. Depuis trois mois qu'elle le rencontrait banalement dans le monde, il ne lui avait jamais laissé qu'une impression décevante sans doute, curieuse d'inconnu, mais nullement défavorable. En ce moment, alors que Michel affectait une indifférence dédai-

gneuse, le jeune officier l'entourait de respects attentifs et galans. Si d'abord il lui avait presque déplu, un peu fat, elle subissait maintenant le prestige qu'il dégageait en sobre frac noir, brun, maigre, avec son profil découpé de médaille, son teint d'ambre, son regard d'une langueur altière.

Il parlait voyages, évoquait en anecdotes, en traits saisissans pour une imagination de jeune fille, l'Afrique coloniale, la brousse, les cases des villages, les campemens de fièvre, les coups de feu sur les noirs, pareils à de grands singes. Il avait tenu aussi garnison en Indo-Chine; et les rizières, les pagodes, le grouillement du peuple jaune s'animaient d'une vie fantomatique dans le cerveau d'Alice. Elle admirait cette existence hors des étroites conventions d'Europe ; elle eût aimé de tels départs, et les périls, lui semblait-il, ne l'eussent pas effrayée, aux côtés d'un compagnon sûr.

Elle s'étonna tout à coup de prendre plaisir à sa conversation; elle se sentait gagner à cette séduction où se dosaient habilement la timidité feinte et l'audace contenue, cette séduction qui avait comme des antennes invisibles pour pénétrer une sensibilité féminine. Il n'avait d'abord vu dans Alice, aux instances de sa mère, que la dot; il découvrait maintenant, dans la jeune fille, ce caractère personnel, attrayant et fier qu'il n'avait pas vu aux autres. Sa vanité mise en jeu, il se donna la peine de plaire.

Michel, à l'autre bout de la table, eut la sensation très nette du danger qui le menaçait. Alice n'étant pas coquette, la vivacité de sa physionomie ne pouvait être attribuée qu'à l'intérêt sincère inspiré par son voisin. Et il ne put contester à Boyséon un redoutable prestige; il envia, en la jugeant antipathique, sa beauté; Michel, à tort, s'était toujours cru laid, et adolescent avait cruellement souffert de cette hantise.

Un sourire d'Alice à Boyséon et tout ce qu'il crut y lire de tacite sympathie, l'exaspéra soudain; il eut envie de crier à l'officier : « — Je vous défends de la regarder comme vous faites! » Une jalousie farouche l'aveugla; dans un éclair rouge, il fut tenté de prendre un couteau à découper et de se jeter sur son rival. L'insanité folle d'un tel acte, sitôt conçu, le refroidit. Quoi! si près encore de la brute! La furie du mâle primitif injectait son cerveau que des siècles de civilisation auraient influencé et affiné en vain!... Il se tourna vers sa voisine de droite

qui était Mme Le Vigreux, surprit l'expression rapide et poignante de son regard dirigé sur son mari et Raymonde; il comprit l'épouse délaissée, trahie, vivant son incessant et renouvelé martyre. Il respecta cette douleur, et s'adressant à sa voisine de gauche, une fort jolie rousse divorcée, se mit à lui parler et à rire assez haut pour qu'Alice le remarquât.

D'abord étonnée, elle se persuada bientôt qu'il la voulait piquer de jalousie, et cette attention détournée lui fut presque agréable. Mais comme Michel, trop peu souple pour ne pas paraître sincère, même s'il jouait la comédie, déployait une conviction inquiétante, son amour-propre blessé la rejeta vers Boyséon, dont le charme viril la troublait plus qu'elle n'aurait voulu. Michel, outré, redoubla d'amabilités pour sa voisine à laquelle il débitait ces complimens excessifs, auxquels peu de femmes sont insensibles.

Ce manège dura jusqu'au moment où, Mme Brévier ayant fait un léger signe à son mari, on se levait de table. Alice et Michel se dévisagèrent alors comme des ennemis, et tandis qu'il offrait son bras à Mme Le Vigreux, la jeune fille passa grave, devant lui, au bras de Boyséon dans un lent et cérémonieux défilé qui en évoquait un autre, solennel, au son des grandes orgues, scandé par la hallebarde d'un suisse galonné.

VII

Au salon attendaient déjà quelques familiers, Laroze, entre autres, l'ex-sociétaire de la Comédie-Française, dont la fugue au Vaudeville défrayait à grand bruit la presse et les salons. Sa face glabre se modelait en contours vigoureux : regards et sourires étaient du meilleur Régence ; toute sa personne, replète pour un grand premier rôle, exprimait, jusque dans la dignité du ventre, le noble contentement de soi. Il avait donné autrefois des leçons de déclamation à Raymonde, très douée, et à Alice inapte à s'extérioriser, mais dont l'articulation tout de même était nette. On devait le consulter ce soir pour une comédie d'amateurs qu'il s'agissait de monter, ou une pantomime; on n'était pas décidé.

Le docteur Le Dave, ramenant sa mèche cosmétiquée, promenait sur le cercle des femmes un regard de pacha dans son harem ; ne connaissait-il pas les secrets de cette clientèle de

choix, secrets du corps, secrets de l'âme? Combien d'entre elles l'avaient pris pour confesseur ! Mascarnes contemplait avec bienveillance le piano où tout à l'heure on allait le traîner : « Cher maître, le finale de *Terpsichore!* » Trac, un mauvais sourire en coin, notait pour les reporter sur son calepin le nez courbe de Mme Hottmann et les épaules de Mme Leloup d'Ygré, qui avaient la rigidité d'un portemanteau de bois. Le café servi, des groupes se formaient, les fumeurs résolus s'esquivaient. Raymonde, qui allumait une cigarette au cigare de son mari, — Gilles s'était approché exprès, — l'entendit murmurer, tout blême de fureur rentrée :

— Surveillez-vous. Votre attitude me déplaît souverainement ce soir.

Elle pirouetta :

— Ce que je m'en fiche !

Et d'Ambelles n'eut que le temps de sourire à la brune Mme Roy-Chancel, qui, par un à-droite preste, se plaçait devant lui, un verre de liqueur aux doigts :

— Un peu de chartreuse, monsieur?

Il accepta, s'inclinant, et fila faire sa cour à Morande très entouré, qui dissertait sur les élections prochaines. Pendant ce temps, Raymonde, tout tranquillement, rejoignait Le Vigreux au bout des salons, dans la petite serre où il l'attendait, après avoir fait la nuit en tournant le déclic de l'électricité.

— C'est vous, ami...

— C'est moi ; l'ai-je assez attendue, cette minute !

Il lui saisit les mains, avec une douceur puissante l'attira sur le divan où il était assis ; leurs genoux se touchèrent ; d'un bras il lui enlaça la taille : elle reçut sur sa nuque ronde, là où mouraient les frisons d'or, un baiser appuyé, tendre et brûlant.

— Marc, finissez... On vient.

Elle se dégageait, troublée ; il la retint.

— Écoutez, ce supplice ne peut durer ; il faut que je vous voie, il faut que je vous parle !

— Mais vous me voyez, vous me parlez, vous m'écrivez même,... ajouta-t-elle avec une coquetterie tendre.

— Raymonde, ayez pitié de moi, tenez enfin votre promesse, venez demain !

Elle connaissait l'endroit, un pied-à-terre rue du Général-

Foy, un bijou d'appartement ouaté, feutré, plein de meubles anciens et de fleurs rares. Une seule fois elle y était allée, en était sortie à son honneur. Mais depuis, la passion de Le Vigreux grondait, impérieuse : le péril certain l'attirait, l'éloignait ; elle ne voulait pas succomber encore, elle ne savait même pas si elle succomberait. Oui, peut-être, un jour... Mais se sentir désirée avec cette ardeur était si délicieux qu'elle en prolongeait, d'instinct, la sensation voluptueuse et âcre.

Il l'implorait :

— Promettez, demain, à cinq heures?

— Eh bien ! oui...

Alors il balbutia :

— Oh ! que vous êtes bonne !

Et comme elle se levait, elle dut se rasseoir, retenue de force : une bouche volontaire cherchait ses lèvres qu'elle ne put détourner à temps : défaillante, elle sentit que sa promesse se scellait au plus frémissant, au plus partagé des contacts.

Quand elle se fut évadée, ombre blanche vers la lumière, Le Vigreux, d'une main un peu nerveuse, refit l'électricité dans la serre, consulta sa montre. Demain lui apparut éblouissant : Hottmann, Raymonde... Il frappait à mort un ennemi, et la femme qu'il aimait viendrait à lui...

Cependant, inquiet du visible abattement de Brévier, qui, assis dans un coin de la bibliothèque, entretenait le marquis Tolo, Michel s'apprêtait à interrompre leur conversation, quand Alice vint à lui à voix basse :

— Michel, voudriez-vous répondre au téléphone? C'est la seconde fois que M. Hottmann réclame mon père.

Mais Brévier avait entendu, sursauté... Profitant de ce que Mme de Boyséon, son face-à-main braqué, s'avançait en inventoriant au passage le grand bureau plat en marqueterie de bois satiné et à bronzes dorés, — une merveille, digne du Louvre ! — il dit à l'ambassadeur :

— Montrez donc à la générale mon groupe de vieux Chine, que vous appréciez tant.

Et il s'esquiva vers une petite pièce qu'il appelait son capharnaüm et où il s'exilait aux heures de fatigue : un réduit meublé avec de vieilles choses familiales, rebuts de sa vie d'autrefois, un coin dont la simplicité le reposait du luxe ambiant. Il tapota le clavier et, décrochant les étriers, se pencha sur l'appareil :

— C'est vous, Hottmann? Oui, je suis là, je suis seul,... vous pouvez parler; qu'est-ce qu'il y a?

Insensiblement sa voix s'énervait, s'altérait, en écho à celle d'Hottmann, parvenue si changée qu'il lui semblait apercevoir, penché sur la plaque, un Hottmann inconnu. Ah! cette gêne pour respirer! Cette angoisse au cœur, tous ses mauvais pressentimens... Il reprit :

— Est-ce que vous entendez?... Je vous demande ce qu'il y a?... Est-ce que vous êtes malade? Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner?

Alors, la voix invisible et présente, la voix lointaine et bizarre répondit :

— Est-ce que Le Vigreux est là?

— Oui, pourquoi? Vous voulez lui parler?

Un éclat de rire sardonique tinta aux oreilles de Brévier épeuré, et la voix reprit :

— C'est une fameuse canaille, mais ça m'est égal, je ne lirai pas demain matin *La Vie*.

— Pourquoi?

De nouveau le petit rire sinistre :

— Je tire à tout le monde ma révérence. Allô! vous m'entendez?... Je vous fais mes adieux, Brévier...

Est-ce qu'Hottmann devenait fou? Il crut le voir, pâle, grimacer de sa face de hibou jaune, soudain ravagée. Il balbutia :

— Quoi... Quoi?... Est-ce que vous partez?

— Oui, je vais me tuer, dans un instant... Vous ne demandez pas pourquoi? Vous le saurez assez tôt.

— Les... Hottmann! *Les... Quatre Saisons*! Non! Ce n'est pas cela! Mon Dieu!

— Si! le krach! Un beau, un splendide krach, tout y passe moi, vous, Roy-Chancel. Ah! ah! ah!... Désolé, mon ami, désolé... C'est comme ça. Aussi, plus d'Hottmann! Fini, bon soir!...

— Hottmann! Allô! Répondez-moi donc!

Le silence... Hagard, décomposé, suant à grosses gouttes, Brévier hurla :

— Voyons, c'est une plaisanterie! Hottmann!... Cochon! Voulez-vous répondre!

Rien... Il sonnait, appelait en vain avec une fureur croissante, un désespoir insondable. Il avait saisi l'appareil à le briser, s'y

cramponnait comme un noyé, quand Michel, effrayé par les éclats de voix, parut :

— On va vous entendre, parrain!... Qu'avez-vous?

— Ah! mon petit...

Brévier s'affala dans un fauteuil, puis se redressant d'un bond, une main à sa cravate, car il étouffait :

— Cours chez Hottmann, va, va vite... Il dit qu'il va se tuer... C'est impossible; non, j'y vais avec toi, j'y vais...

Dans son trouble, il ne trouvait pas son chapeau; mais ses jambes fléchirent, il retomba, fauché, sur un fauteuil :

— Je ne puis pas, va seul... Que personne ne se doute... Non! Par l'escalier de service, mais va donc!

Et il poussa un juron d'impatience. Seul, il jeta un long regard hébété sur la petite pièce, le téléphone muet, les meubles bourgeois, les livres brochés d'une étagère, tous usés. Un pastel de sa femme lui souriait au mur, entre deux photographies, Raymonde, Alice : toute sa vie, la raison d'être de ses efforts, de l'immense œuvre qu'il avait mis debout et qui s'écroulait. Il ne pouvait y croire... En vain la voix d'Hottmann lui vrillait le tympan, lui lacérait le cœur, non, c'était un absurde cauchemar, ce n'était pas possible. Qu'est-ce qu'il voulait dire avec Le Vigreux?... Et comment *Les Quatre Saisons?*... Il aurait dû y aller, s'il y courait? Jamais il ne supporterait cette attente, mais si atroce qu'elle fût, il sentit qu'elle lui était encore un répit, la minute d'espoir, de doute, laissée au condamné. Voyons, où en était-il? Le krach? le krach... Ce mot, avec un déchirement tumultueux, un fracas de ruine se répercutait, terrible, en sa cervelle. Hottmann ne se tuait pas sans raison, même si un journal l'attaquait, pour un chantage, des menaces : il fallait qu'il fût acculé à la catastrophe, au déshonneur, à des responsabilités pénales; il avait dû jouer à la Bourse, perdre les millions confiés à sa probité; et l'autre, ce malheureux Roy-Chancel qui ne soupçonnait rien... « Mais moi-même, je perds tout! Ma fortune, celle des miens... La pauvreté, demain, pour Elles! Et je suis trop vieux pour leur refaire une autre existence! La pauvreté, elles qui en ont horreur... Et le bruit, le scandale, la honte... »

Il attira une carafe et un verre d'eau, but machinalement. Il lui semblait qu'il avait dans la tête une batteuse mécanique; et puis, cette suffocation croissante, ces élancemens... Ah! ma foi, une bonne et courte maladie le tirerait de là : mourir, ouf! on ne

souffre plus! Mais Elles!... Sa pensée, tâchant en vain de s'évader, revenait sans cesse à ses femmes; il pensa au bracelet de perles qu'il avait acheté à Jeanne. Il se rappela qu'il avait promis à Gilles un chèque de vingt mille francs; il murmura : « C'est drôle! » La pauvreté, jamais Jeanne, Raymonde ne la supporteraient. Et Alice, innocente, quel triste avenir pour elle!... Cette idée le broyait.

Il eut un geste de lutteur terrassé, tendit les poings. Avec cela qu'il se laisserait écraser sans combattre; il fallait voir, savoir. La situation n'était peut-être pas aussi désespérée. Mais avait-on idée de sa crédulité? Comment avait-il pu engouffrer aux mains frauduleuses d'Hottmann tout ce qui lui appartenait et même ce qui ne lui appartenait pas, le patrimoine entamé de Gilles? Il eût voulu se casser la tête contre les murs : vieil idiot, triple buse! Et Michel qui ne revenait pas! Il fallait le temps, pourtant. D'ici à l'hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, aller, retour... Si Hottmann avait menti : se tuer, lui...? filer, à la bonne heure! Peut-être roulait-il vers la gare du Nord, la Belgique obligatoire... Qui sait! Une mystification stupide, dont il aurait le mot tout à l'heure... Si rien de tout cela n'existait... Il eut un soupir d'allégement à ce rêve insensé.

— Vous êtes souffrant, petit père?

Dans le cadre de la porte apparaissait Alice, inquiète, et qui, le voyant bouleversé, s'élança.

— Ce n'est rien, ma chérie... J'ai eu un étourdissement, la chaleur... Je vais tout à fait bien.

Elle lui présentait un flacon de sels.

— Non, je t'assure... Et la preuve, je viens avec toi...

Il ne pouvait plus, sans devenir fou, rester dans cette solitude et cet abandon. Si cruelle que lui fût la présence de sa fille en un pareil moment, il y prenait une amère douceur. Jamais Alice ne lui avait paru aussi belle; il la contempla avec une adoration si profonde qu'elle en fut remuée comme d'un pressentiment :

— Papa, vous ne me cachez rien?

— Mais non, mon enfant... Retournons près de nos invités.

Et il eut envie de pleurer, car il venait de se représenter les Boyséon, ce mariage rêvé par sa femme, et aussi le sort de Raymonde, si incertain, avec Gilles... Mais ce qui lui fut le plus amer, ce fut d'apercevoir Jeanne Brévier et Mme Hottmann, qui

causaient amicalement chiffons, dans un groupe animé, sous les yeux froids de la tante Éloi en train de digérer. La tante Éloi! Elle était si riche! Si elle voulait!... Une autre, on eût pu faire appel à ses sentimens de famille, à sa bonté; mais elle, autant s'adresser à un mur; et Brévier, regardant autour de lui, ne voyait qu'indifférens et étrangers, amis de parade, parasites de luxe. Ces salons pleins et où, de minute en minute, des hommes en habit, des femmes décolletées entraient le sourire aux lèvres, au jeu des portes ouvertes à deux battans par Prosper, il les pressentit vides, dépouillés, car le malheur n'a point d'amis. Il chercha Le Vigreux, ne l'aperçut pas, il venait de partir. Cependant on entourait Laroze, on le suppliait de dire une de ces fables de La Fontaine où il excellait, donnant à vingt vers l'importance d'un drame entier. Il se récusait, comptant avec les adjurations jusqu'au moment où son tact et sa vanité ne lui permettaient plus de se défendre. Alors il se campa devant la cheminée, promena ses yeux sur la brillante réunion, s'assura que le ministre l'écoutait, et commença :

Le Loup et l'Agneau.

. . . . . .
. . . . . .
Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure...

Brévier l'écoutait avec une stupeur d'enfant, en écarquillant les yeux. Il se revoyait enfant, récitant cette fable à ses parens, dans l'humble échoppe à l'odeur de marée; des filets bruns étaient accrochés au plafond, la soupe au poisson cuisait dans l'âtre, et on entendait au dehors les bruits du vieux port de Marseille, barriques qu'on roule, sacs qu'on décharge, claquement de rames dans l'épaisse eau verte. Un brouhaha d'exclamations ravies et d'applaudissemens discrets le tira de cette torpeur. Laroze souriant s'inclinait, de très haut. Maintenant, c'est Mascarnes qu'on venait chercher; il se défendait pour la forme : « — Cher maître, le finale de *Terpsichore!* » Des accords résonnèrent, durement plaqués, révulsant les fibres de Brévier. Non, se répéta-t-il, ce n'est pas possible! Et il souhaitait maintenant que Michel ne revînt pas, mais aussitôt cette incertitude lui devint un supplice. Il regardait la mine satisfaite de Roy-Chancel caressant sa barbe blonde, et aussi le teint reposé, les grasses

épaules, l'air heureux de Mme Hottmann ne soupçonnant rien, alors qu'à cette minute peut-être... Il remarqua que, derrière son éventail, Jeanne contenait une envie de bâiller. Parbleu, elle était rasante, cette musique ; et tout à l'heure tout le monde se pâmerait ! Le mensonge de cette vie frivole l'écœura. Était-ce assez bête ? On travaille, on vieillit, on meurt : pourquoi ? Pour l'amusement imbécile des snobs. Il entrevit une petite maison de campagne, retirée dans un bois de pins, face à la mer violette et au ciel éclatant, la retraite du sage. Mais, tout à coup, voilà que Michel, entré sans bruit, le regardait... Il n'avait pas l'air trop agité, il semblait même calme. Brévier le rejoignit dans le boudoir de glaces :

— Eh bien ?

Michel murmura, avec l'angoisse du coup qu'il portait et le regret cuisant de ne pouvoir l'atténuer :

— Hottmann s'est empoisonné.

— Non !

— Il venait d'avaler de l'aconitine cristallisée en pilules : rien à faire, mort en trois minutes !

Alors tout était vrai ? L'effondrement, la ruine, l'immense remous de l'écueil sur lequel on sombre à pic !

Ce qui suivit fut affreux : Brévier étendit les bras ; une douleur indicible, les affres d'une passion l'étreignirent. Il eut le visage suffoqué de l'homme pris dans un éboulement, tassé sous une pierre énorme. Sa bouche et ses yeux s'ouvrirent démesurément. Incapable de bouger, paralysé de la tête aux pieds, il sentit en pleine lucidité la vie s'enfuir de son être. Michel l'avait saisi à pleins bras ; il se fit un tumulte, des cris partirent, le piano s'arrêta, des femmes éplorées s'élancèrent.

Brévier venait de mourir, foudroyé par l'angine de poitrine.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MADAME[1]

MÈRE DU RÉGENT

I

SA FAMILLE. — L'ALLEMAGNE APRÈS LA GUERRE DE TRENTE ANS. — ENFANCE ET PREMIÈRE JEUNESSE

Madame, Duchesse d'Orléans et mère du Régent, passait sa vie à écrire des lettres : à ceux de ses parens qu'elle connaissait et à beaucoup d'autres qu'elle n'avait jamais vus ; à ses amis, ses familiers, ses gens d'affaires et, suivant son expression, « tout ce qui se présentait. » Dans sa jeunesse, elle s'était partagée entre son encrier et les plaisirs, ou les corvées, de la cour de France. Avec les années, la correspondance lui dévora ses heures l'une après l'autre, et elle en vint à écrire jusqu'à dix ou douze lettres par jour, ayant chacune jusqu'à vingt ou trente pages d'un immense papier à la mode du temps. Il en partait pour l'étranger par tous les courriers et toutes les occasions sûres. Pour les courtes distances, comme de Versailles ou de Saint-Cloud à Paris, il en partait du matin au soir, portées par deux ou trois jeunes pages dont c'était l'unique occupation. Ces innombrables paquets allaient apprendre à la France et à l'Europe, avec force détails et répétitions, de quoi Son Altesse royale avait ri ou pleuré

(1) Tous droits de reproduction réservés pour tous pays.
Published October fifteenth 1906. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved march third 1905 by Arvède Barine.

ce jour-là. Quelquefois, on y lisait aussi comment allaient les affaires du roi de France dans l'opinion de sa belle-sœur.

C'est par milliers que ses larges feuillets, couverts de son écriture décidée, se retrouvent aujourd'hui dans les archives publiques ou privées des différens pays. Nous n'en connaissons en France que des miettes ; mais les Allemands sont mieux pourvus. Plusieurs des grandes correspondances de Madame, celles qui ne chôment jamais et où elle dit « tout ce qui lui passe par la tête, » se trouvaient naturellement dans son pays d'origine, où elle avait sa famille et ses amitiés d'enfance. Il ne pouvait être question de les imprimer en entier ; les redites continuelles et le flot des bavardages auraient rebuté le lecteur. D'un autre côté, rien de ce qui touche la mère du Régent n'est indifférent à ses compatriotes, parce qu'elle leur fait honneur, étant une figure originale, et aussi, — ils ne s'en cachent point, — à cause de l'âpreté de ses jugemens sur la France et les Français. Ses éditeurs allemands lui ont donc fait la part belle. Ils ont tiré des lettres mises à leur disposition par des propriétaires généreux tout ce qui renseignait sur la vie de leur princesse, sur ses entours, ses joies et ses peines, ses idées, ses passions, ses haines vigoureuses et fidèles. A l'heure présente, malgré leurs larges coupures (1), malgré ce qui dort encore dans des cartons ignorés ou inaccessibles, il n'y a peut-être pas un autre personnage historique sur lequel il reste aussi peu à apprendre que sur Madame (2).

(1) Wolfgang Menzel, l'éditeur du vol. I des lettres aux raugraves, dit dans son *Introduction*, p. XIII : — « On n'a pu donner ici qu'environ un tiers de l'ensemble. »

(2) Bibliographie : *Memoiren der Herzogin Sophie nachmals Kurfürstin von Hannover*, éd. par le docteur Adolf Köcher (Leipzig, 1 vol., in-8°, 1879, Hirzel). — *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihrem Bruder, dem Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz*, etc., éd. par Ed. Bodemann (Leipzig, 1 vol. in-8°, 1885, Hirzel). — *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, éd., par Ed. Bodemann (Hannover, 2 vol. in-8°, 1891, Hahn'sche Buchhandlung). — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans à A. K. von Harling*, etc., éd. par Ed. Bodemann (Hannover et Leipzig, 1 vol. in-8°, 1895. Hahn'sche Buchhandlung). — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*, vol. 6, 88, 107, 122, 132, 144 et 157 des publications de la *Litterarischen Vereins in Stuttgart*. éd. par W. Menzel et L. Holland, 7 vol. in-8°, 1843-1881. — *Schreiben des Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz*, etc., 1 vol. in-8°, n° 167 de la même série. — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte*, etc., *an Etienne Polier*, etc., 1 vol. in-8°, n° 231 de la même série. (*Nota. Les publications de la Litterarischen Vereins de Stuttgart* ne sont pas dans le commerce.) *Französische Geschichte*, vol. VI, de Léopold Ranke. (*Ce volume ne contient que des lettres de Madame*), Stuttgart, 1879, Cotta. — *Deutsche Geschichte im Zeitalter*

L'heure est donc venue de retracer la carrière de l'Allemande la plus allemande, et la plus rebelle aux influences étrangères, qui ait jamais existé. L'un de ses éditeurs, le grand historien Léopold Ranke, écrivait à ce propos dans sa préface : « L'incompatibilité d'alors, entre la nature des Allemands et celle des Français, ne s'est exprimée nulle part d'une façon aussi caractéristique que dans ses lettres (1). » J'ai bien peur que le mot « d'alors, » qui met les choses au passé, ne soit de trop, plus encore du côté des Allemands que du nôtre. Madame nous aidera peut-être à y voir clair, et à démêler si l'incompatibilité relevée par Ranke était accidentelle et passagère, ou s'il faut en prendre son parti. Entre peuples, il est toujours utile de savoir jusqu'à quel point on est insupportable l'un à l'autre.

Nous raconterons aujourd'hui la jeunesse de Madame jusqu'à son mariage. On entreverra chemin faisant les dangers auxquels toute rupture violente de la tradition expose une civilisation. La Réforme avait détruit dans une grande partie de l'Allemagne l'autorité de l'Église romaine, dont la forte hiérarchie était l'ossature de cette vaste région sans unité politique. Cette grosse révolution entraîna un bouleversement général des idées et des relations politiques, auquel ne survécurent ni l'autorité de l'empereur, ni le principe mystique du Saint-Empire. Survint la guerre de Trente Ans, qui fit table rase de tout sur d'immenses étendues de territoire, et la rupture fut complète avec le passé : un monde nouveau était à créer. L'embarras qui en résulta est visible dans la famille de Madame, On y rencontre des gens qui ne savent plus où ils en sont avec la religion et la morale, ni quels sont leurs droits et les limites de leurs droits. En les voyant si désorientés, si éloignés d'avoir repris leur assiette, on se rend compte de ce qu'il en coûta d'efforts à l'Allemagne en général pour se ressaisir, après qu'un si grand nombre de ses enfans eurent brisé avec la tradition sur laquelle le pays avait vécu pendant le moyen âge.

Reformation, par L. Ranke (Berlin, 5 vol. in-8°, 1842-1843, Duncker et Humblot). — *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, par le docteur Ludwig Haüsser, Heidelberg, 2 vol. in-8°, 1856. — *Pfalzgräfin Elisabeth Charlotte*, etc., brochure in-8° de J. Wille (Heidelberg, 1895). *Leben und Character der Elisabeth Charlotte*, etc., par Schütz (Leipzig, 1 vol. in-18, 1820, L. Voss). — *Fragmens de Lettres originales de Madame*, etc. à S. A. S. le duc Antoine-Ulric... et à Madame la princesse de Galles (Hambourg, 2 vol. in-18, 1788). — Archives nationales. — Archives du Vatican. — Archives de Dreux.

(1) *Französische Geschichte*, vol. VI, p. III.

I

Élisabeth-Charlotte, « comtesse palatine du Rhin, duchesse de Bavière (1) » et, plus tard, duchesse d'Orléans, était fille et petite-fille de deux électeurs palatins. Son grand-père, Frédéric V, était ce prince malencontreux, roi éphémère de Bohême, qui détermina l'explosion de la guerre de Trente Ans par sa politique d'étourneau, et mourut en exil (1632), pauvre et délaissé. Son père, Charles-Louis, avait recouvré le Bas-Palatinat à la paix de Westphalie et avait trouvé Heidelberg, sa capitale, à demi ruiné. Les campagnes étaient retombées en friche, la plupart des villages avaient disparu et la population était presque anéantie ; on comptait sur les doigts les paysans échappés aux massacres, aux pestes et aux famines effroyables qui les avaient réduits à manger les charognes d'animaux, faute de charognes, les pendus des nombreux gibets, faute de pendus, les cadavres déterrés dans les cimetières, et enfin, lorsque tout manquait, l'enfant expiré dans leurs bras ou le voisin assommé par surprise. Le cannibalisme était entré dans les mœurs avec une facilité déconcertante. L'historien allemand Ludwig Häusser (2), auquel nous empruntons ces détails, parle avec horreur du monstrueux sang-froid, et du tour de main, avec lesquels on mettait les gens de sa famille en sauce et ses propres enfans dans le saloir. Il y eut dans le Palatinat, vers 1638, des rôtisseries exclusivement alimentées de chair humaine, et de chair fraîche.

Dans les campagnes, les rares survivans de ces temps d'épouvante étaient revenus à la sauvagerie ; ils habitaient des huttes, et étaient dangereux pour le passant. Quand Charles-Louis, au mois d'octobre 1649, revit ce coin de terre qui avait été le jardin de l'Allemagne, quelques villes avaient seules conservé des débris de l'ancienne civilisation. Telles étaient, il y a moins de trois cents ans, les conséquences d'une guerre prolongée entre nations chrétiennes, et le Palatinat n'était pas la seule terre germanique qui en fût là ; l'Allemagne entière avait tant souffert qu'elle achève seulement de s'en remettre. De la fin de la guerre de Trente ans date pour elle ce recommencement

(1) Ce sont les titres que lui donne son contrat de mariage. *Archives nationales*, K. 542, n° 9.

(2) *Geschichte der Rheinischen Pfalz.*

forcé de presque tout qui faisait dire à Michelet en 1842 : « L'Allemagne et la France sont séparées par le temps, en ce que l'Allemagne est bien plus *jeune* que la France, et que les siècles de l'une ne répondent pas aux siècles de l'autre (1). » Madame devait s'en apercevoir lors de son mariage, et en souffrir le reste de sa vie.

Non seulement il y avait eu destruction, mais la mémoire des choses disparues s'effaçait déjà. Charles-Louis avait quitté sa patrie tout enfant et y revenait en étranger. Aucune des personnes qu'il interrogea ne put lui dire, quelque incroyable que cela paraisse, comment le pays était administré et gouverné du temps de son père. « On en avait complètement perdu le souvenir, » affirme Häusser ; on n'avait plus « aucune idée de ce qui avait été auparavant. » Plus tard, une fois l'ordre rétabli, ces ténèbres s'éclaircirent, grâce à d'anciens documens découverts çà et là ; mais, sans ces trouvailles, Charles-Louis ne serait jamais parvenu à connaître les revenus et les dépenses de ses États trente ans plus tôt. Il aurait toujours été dans la situation d'un colonisateur qui a tout à créer sur un sol neuf, sans précédens ni points de repère.

Il avait jugé que le plus pressé était d'avoir des sujets. Au nombre des expédiens qu'il employa pour en attirer du dehors figurait l'établissement de la liberté religieuse dans ses États. Charles-Louis était un esprit très libre, en dépit de son éducation calviniste. Sa jeunesse errante et difficile de prétendant besogneux l'avait dressé à considérer toutes les questions, même les spirituelles, au point de vue utilitaire, et il n'admettait pas, pour le moment, que l'unité de foi fût nécessaire au bon gouvernement d'un peuple. Il pensa différemment dès que ses intérêts ne furent plus les mêmes, et nous le verrons pratiquer une autre politique, en compagnie d'autres princes allemands protestans pour qui la religion était aussi une marchandise d'échange ; mais, en attendant de travailler à la réunion des Églises protestantes avec Rome, Charles-Louis ouvrit largement ses frontières à toutes les confessions. Il entreprit de faire vivre en bonne harmonie, au lendemain de la guerre de Trente ans, des réformés, des luthériens, des catholiques, et des schismatiques de dénominations diverses, à qui leurs maîtres naturels

(1) Journal de son *Voyage d'Allemagne*, dans *Jules Michelet*, par Gabriel Monod (Paris, 1 vol. 1905 ; Hachette).

avaient rendu l'existence intolérable. Le succès récompensa ce bon exemple ; sans être toujours parfaite, la paix fut suffisante pour que le Palatinat se repeuplât rapidement. C'était le principal.

Le rétablissement des finances était aussi une affaire urgente. Charles-Louis eut le mérite, très grand chez un prince sans le sol, de comprendre que le meilleur moyen de s'enrichir était de demander le moins d'argent possible à un peuple aussi parfaitement ruiné. Il mit des impôts très légers et s'arrangea pour se passer de revenus. L'Électeur palatin vendit son gibier, fit raccommoder ses vieux souliers, comme Corneille, veilla au beurre et à la chandelle, et paya trois florins la dédicace d'un poète. Il était tellement à court d'argent, qu'en 1652, ayant à faire un voyage indispensable, il fut obligé de demander à quelques-unes de ses villes de lui avancer 50 florins sur leurs impôts. Charles-Louis ne laissait pas de tenir son rang avec honneur dans les occasions importantes ; pour rencontrer l'Empereur, ou pour se rendre au Reichstag, il avait sa cour et son train. Rentré chez lui, il se hâtait de congédier les bouches inutiles et de revenir à la bienfaisante parcimonie qui permettait aux vieux habitans de réparer leurs maisons, aux nouveaux venus de s'en bâtir de neuves. Sa persévérance et son dévouement portèrent leurs fruits ; il releva le Palatinat en moins de dix ans.

Il avait pourtant fait la dépense de se marier, et avec une princesse qui ne goûtait ni la vie simple, ni l'économie. Ce fut une sotte affaire pour tous les deux. Charlotte de Hesse-Cassel, qui devint Électrice palatine le 12 février 1650, était une belle amazone aimant le monde et les plaisirs. Elle avait la tête près du bonnet, battait ses gens et faisait des scènes à son mari. Charles-Louis, de son côté, était jaloux et autoritaire ; il n'approuvait ni le cheval ni la chasse pour les femmes ; ni la coquetterie, même innocente ; et il entendait être obéi, quitte à rendre scène pour scène. L'une de ses sœurs, la chère tante Sophie des lettres de Madame, vit les nouveaux mariés peu de temps après les noces, et fut frappée de la singulière lune de miel de ces deux originaux.

La princesse Sophie était intimement liée avec son frère et se proposait d'habiter chez lui. Ses *Mémoires* racontent gaiement son arrivée chez « M. l'Électeur et Mme l'Électrice. » Un gouverneur de ville frontière avait envoyé au-devant d'elle un

antique carrosse « d'une figure qu'on ne saurait imaginer sans l'avoir vue (1), » et dans lequel il n'y avait plus de quoi s'asseoir. « Il était attelé de deux chevaux rétifs, » qui « ne voulurent jamais avancer, » de sorte que la princesse fit la route à pied dans la boue. On s'arrêta pour le dîner « dans une maison sans fenêtres, » et l'on rencontra enfin Charles-Louis et sa femme. Ce fut la fin de l'amusement. A la première occasion, Charlotte prit sa belle-sœur à part pour se plaindre d'avoir été mariée malgré elle à « un vieil jaloux. » Charles-Louis attendait son tour pour se plaindre « de l'humeur de Madame sa femme, » et cela ne les empêchait ni l'un ni l'autre d'être gênans à force de s'embrasser en public : « Malgré les défauts qu'il lui trouva, écrit la princesse Sophie, je vis bien qu'il en était idolâtre, et j'étais souvent honteuse de voir qu'il la baisait devant tout le monde. C'était des embrassades continuelles : je l'ai vue souvent à genoux devant lui et lui devant elle. » Soudain éclatait une scène furieuse, déchaînée le plus souvent par la jalousie de Charles-Louis, et la journée finissait sans qu'aucun des adversaires eût déposé les armes. Puis on se raccommodait. Puis on recommençait.

Un fils, le prince Charles, vint au monde (le 31 mars 1651) parmi ces tempêtes. C'était un enfant doux et maladif. Il fut très malheureux entre ces deux enragés, et en resta déprimé toute sa vie. La princesse qui devait être Madame naquit l'année suivante, le 27 mai 1652. Élisabeth-Charlotte, — Liselotte par abréviation, — était d'une autre trempe que son frère. Turbulente et réjouie, elle faisait le désespoir de sa gouvernante par son indiscipline, et il lui était impossible d'avoir du chagrin longtemps; elle fondait en larmes, et l'instant d'après éclatait de rire. Avec les parens que le sort lui avait donnés, c'était une heureuse humeur. Les orages glissèrent sur elle sans l'atteindre, et Heidelberg lui laissa plus tard, lorsqu'il fallut le quitter pour la France, le souvenir d'un Paradis terrestre où elle avait eu sa bonne part de ces bonheurs d'enfant qui sont si vifs et qui restent si chers : « Mon Dieu, écrivait-elle de Saint-Cloud en 1717 (2), que de fois j'ai mangé des cerises dans la montagne, à cinq heures du matin et avec un gros chiffon de pain! J'étais alors plus gaie qu'aujourd'hui. »

(1) Les *Mémoires* de l'électrice Sophie sont écrits en français.
(2) Lettre du 12 septembre, à la raugrave Louise, demi-sœur de Madame.

Manger des cerises sur l'arbre, dans l'air frais du matin, est à peine de la gourmandise ; c'est un plaisir poétique. Mais Madame ne nous cache pas que Liselotte était sur sa bouche. Elle se relevait la nuit en cachette pour se bourrer de friandises volées à l'office. A la vérité, ce n'était pas de ces « choses délicates » et malsaines à la mode de France, « comme le chocolat, le café et le thé ; » c'était « une bonne salade de choux avec du lard (1). » Une salade de choux allemands, et c'est tout dire, car, répétait Madame avec complaisance, le chou français n'est pas comparable. Le chou allemand a de la saveur, un montant particulier et délicieux ; le chou français est aqueux et fade.

Liselotte, comme presque toutes les petites filles, aurait voulu être un garçon. Madame se le rappelait avec une pointe d'orgueil, de même qu'elle était encore fière, à près de soixante-dix ans, de s'être débarrassée à force de sottises de sa première gouvernante, qui était vieille et ennuyeuse. Un jour que son élève avait failli la tuer en la faisant tomber sur le nez, Mlle de Quaadt avait demandé à s'en aller : « Elle déclara qu'elle ne voulait plus être auprès de moi (2). »

La grande joie de Liselotte, joie de tous les jours et de toutes les minutes, et qu'elle ne devait jamais connaître à la cour de Louis XIV, était de vivre en liberté, trottant de-ci de-là, et causant avec chacun, noble, bourgeois ou manant. Elle avait acquis à ce manège une parfaite connaissance, dont elle aimait plus tard à faire parade, des choses et des gens de son lieu de naissance. Quelques mois avant sa mort, elle employa plusieurs pages de l'une de ses lettres à prouver qu'elle savait encore par cœur la ville de Heidelberg, ses rues, ses maisons, ses enseignes, ses curiosités ; où habitait le bourreau ; quelle route avait suivie le fameux fantôme qui avait des yeux de feu et que son père, en bon esprit fort, avait fait arrêter. Il se découvrit ainsi que le fantôme était un étudiant français, nommé Beauregard, et qu'il avait eu pour complices d'autres étudians français, dont un futur abbé, le frère de Dangeau.

Ces souvenirs étaient le trésor de Madame, où elle se complaisait à puiser en écrivant. Le chapelet de ses anecdotes sur l'ancienne Liselotte divertissait les siens ; il semblerait puéril au lecteur ordinaire, et l'on peut d'ailleurs en faire tenir tout

(1) Lettre du 6 mai 1700 à l'Électrice Sophie de Hanovre.
(2) Lettre du 3 décembre 1718, à la raugrave Louise.

l'essentiel en quatre lignes : il y avait à Heidelberg, aux approches de 1660, une petite princesse qui jouissait avec une joyeuse insouciance de sa belle santé et des plaisirs de son âge, cependant que ses parens travaillaient à l'envi à détruire leur foyer.

C'était la mère qui avait commencé. Le père décida de la ruine finale par l'une de ces idées extraordinaires qui peignent le désarroi où se trouvaient en Allemagne, vers le milieu du XVIIe siècle, les institutions, les esprits et les mœurs. L'initiative prise dans cette circonstance par Charles-Louis pesa lourdement sur l'avenir des deux enfans nés d'une union malheureuse. Le fils lui dut des soucis qui l'achevèrent, et mourut jeune. La fille devint à charge à son père parce qu'elle était gênante, et ce fut l'une des raisons pour lesquelles il la contraignit à un mariage lointain qui la désespérait. Le récit singulier qu'on va lire est la clef de toute l'histoire de Madame.

II

« L'électeur, rapporte la princesse Sophie, s'était enfin lassé de la méchante humeur de Madame sa femme, qu'il avait mitonnée sept années de suite sans en avoir pu venir à bout. » Il convient d'ajouter que, tout en la « mitonnant, » il ne lui avait jamais ménagé les observations, ni les éclats d'une jalousie dont lui-même reconnaissait l'injustice quand il était de sang-froid. L'Électrice n'étant pas femme à demeurer en reste, les scènes étaient passées en habitude, et Charlotte, la première, avait perdu le goût des raccommodemens. Son mari les aimait; il lui en voulut. L'opiniâtreté de sa femme à le tenir à distance eut pour première conséquence un petit roman très banal en soi, mais que les caractères des personnages firent tourner au tragi-comique.

Charles-Louis et Charlotte n'étaient pas seuls, la nuit, dans leur chambre. L'Électrice y faisait coucher l'une de ses filles d'honneur. L'étiquette le voulait apparemment, et l'on ne badinait pas avec elle à Heidelberg, non plus, d'ailleurs, qu'à Hanovre, ni à Cassel, ni dans aucun des petits trous où d'obscurs principicules jouaient à tenir une cour avec leurs « domestiques. » La malheureuse que ses fonctions condamnaient à tout voir et tout entendre des nuits de ses maîtres était

en 1657, une jolie blonde nommée Louise de Degenfeld, appartenant à une vieille famille de la noblesse. Elle plut à l'Électeur par sa douceur, qui le reposait des violences de Charlotte. Il lui offrit son cœur et une situation dans une lettre galante et positive; on possède leur correspondance (1). Louise ne demandait pas mieux; mais c'était une personne pieuse, bourrée de principes et de scrupules. Elle posa cette condition baroque que le marché recevrait l'approbation des « théologiens... Sa conscience et son honneur, » disait-elle, ne pouvaient pas être rassurés à moins. Charles-Louis eut beau lui laisser entendre qu'il était résolu, pour des raisons politiques, à ne pas divorcer, et que, par conséquent, elle se butait à l'impossible, rien n'y fit; Mlle de Degenfeld persistait avec un doux entêtement à exiger tout d'abord « la permission des théologiens. »

Il tenta de la séduire par le détail de la situation offerte, et il en dressa un mémoire où se retrouve son humeur méticuleuse, associée à son perpétuel souci d'épargner les deniers de son peuple. Mlle de Degenfeld dut se tenir pour avertie que l'Électeur Charles-Louis n'augmenterait jamais un impôt pour les beaux yeux d'une maîtresse. Il s'engageait à lui abandonner la jouissance de deux domaines situés proche Heidelberg, et, patiemment, consciencieusement, il énumérait ce qu'ils avaient rapporté, en argent ou en nature, dans une année moyenne. Schwetzingen, dont il est souvent question dans la correspondance de Madame, avait donné 1 083 écus d'Allemagne, 69 muids d'orge et 126 d'avoine; Wersaw avait donné 284 écus, 36 muids d'orge et 134 d'avoine. Sans compter les autres espèces de grain; ni « la paille, le bois et d'autres petites choses; » ni les 800 écus que l'Électeur ajouterait pour l'argent de poche; ni « les 4 foudres de vin, les 10 pièces de venaison, les 10 cochons et les 10 chevreuils » qu'il enverrait chacun an pour le ménage; ni ce que rapporteraient certainement en plus les améliorations effectuées dans les métairies.

Sur lesdits revenus, il serait entendu que Mlle de Degenfeld paierait, habillerait et nourrirait « une demoiselle, une femme de chambre, une fille de chambre, une blanchisseuse, un économe, un page, deux laquais. » L'Électeur s'engageait pour sa part à

(1) Elle est même imprimée, sans être toutefois dans le commerce; elle se trouve au volume 167 des publications de la *Société littéraire* de Stuttgart. Voyez plus haut, p. 767.

payer, habiller et nourrir les deux gardes et tous les cochers, piqueurs et valets de pied. Il donnait un carrosse et six chevaux, mais leur entretien serait à la charge de Mlle de Degenfeld. Le tout « pour commencer, » et en attendant que la *padrona* (*c'est l'Électrice*) eût quitté la place. Sitôt qu'elle serait retournée dans sa famille, chose que Charles-Louis se flattait d'obtenir sous peu, la situation de Mlle de Degenfeld serait « améliorée. » Il déclarait en terminant qu'il admettait les observations et les amendemens ; mais les deux amans n'eurent pas le loisir de discuter son mémoire.

Il arriva qu'une nuit, Charlotte s'éveilla. Elle aperçut son mari parlant de très près à sa fille d'honneur, et s'élança sur eux. Un bruit « épouvantable » fit accourir les dames d'honneur, qui trouvèrent Charles-Louis aux prises avec sa femme : « L'Électeur, écrit la princesse Sophie, avait de la peine à sauver sa maîtresse de ses griffes : elle n'en attrapa que le petit doigt, qu'elle mordit de rage (1). » Louise confirme la violence de la scène dans une lettre à l'un de ses frères, où elle se montre étonnée, froissée même, de la promptitude de l'Électrice « à soupçonner le mal... Si l'Électeur, ajoute-t-elle, ne m'avait protégée, elle m'aurait tuée (2). » Et pourquoi? Les apparences étaient contre eux ; mais que signifient les apparences?

A ce scandale en succédèrent d'autres, qui accrurent la frayeur et l'affliction de la jeune fille. Son amant commença par l'envoyer à la campagne, en lieu sûr ; après quoi, en vertu de ses prérogatives de prince régnant et en violation des lois civiles ou religieuses, il entreprit de lui créer une sorte de statut personnel qui lui permît de faire figure dans le monde. Ce fut plus difficile que Charles-Louis ne s'y était attendu ; il se heurtait à des résistances imprévues. La façon dont il en triompha dénote chez lui une conception de la puissance souveraine auprès de laquelle l'idée que s'en faisait son grand voisin le roi de France est timide et étriquée.

L'affaire fut engagée par une lettre ouverte (3) où Charles-Louis annonçait au monde que « son épouse légitime, Sa Dilection l'Électrice, s'étant montrée depuis leur mariage... singulièrement fâcheuse, indocile, entêtée, chagrine et revêche, » et s'étant

(1) *Mémoires*, p. 57.
(2) Lettre de mars 1657, au baron Adolphe de Degenfeld.
(3) *Schreiben des Kurfürsten Karl Ludwig*, p. 14.

rendue coupable à son égard de *malitiosa desertione*, il avait pris une seconde épouse, la baronne Louise de Degenfeld, « en vertu de la juridiction qui lui appartenait, comme prince régnant, dans les matières ecclésiastiques et politiques, » et il était résolu à passer le reste de ses jours avec elle, « conjugalement et chrétiennement. » Il disait aussi qu'il avait ses raisons de ne pas divorcer avec l'Électrice, et déclarait que sa conscience était tranquille. — « Donné à Heidelberg, le 6 mars 1657. »

Cette communication fut mal accueillie à Heidelberg, et le pasteur de Louise la prévint qu'il lui refuserait la communion. Elle en fut atterrée, et Charles-Louis extrêmement irrité. Il avait mis le Palatinat au régime des « Églises d'État, » régime engendré en Allemagne par la Réforme, et dont l'essentiel consistait à reconnaître dans le prince régnant de chaque pays « l'autorité supérieure, établie par Dieu (1) » sur les pasteurs et pour le spirituel, de même que sur les fonctionnaires et pour le temporel. Les princes régnans goûtaient infiniment ce système, qui leur livrait leurs sujets âme comprise. Quand Luther et Mélanchton, au siècle précédent, les avaient conviés à « régler, » entre autres affaires, « toutes les questions de foi (2), » les chefs de la Réforme n'avaient évidemment pas mesuré le danger. Les princes n'étaient que trop disposés à se mêler de théologie, et ils trouvèrent si commode, à l'user, si avantageux à leur prospérité terrestre, de réunir en leur personne les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, qu'ils s'empressèrent de transformer une mesure révolutionnaire en institution. Au milieu du XVIIe siècle, une « Église d'État, » entendue comme on vient de le voir, était devenue la chose du monde la plus naturelle et la plus ordinaire.

Celle du Palatinat comprenait des calvinistes et des luthériens. Le joug spirituel de l'Électeur s'appesantissait sur les uns et sur les autres, et ce joug n'était pas léger. Charles-Louis avait ses idées en religion, des façons à lui d'interpréter les textes, et il aimait à être écouté : il n'oubliait jamais qu'il était « l'autorité supérieure, » chargée de veiller à la bonne interprétation de la parole de Dieu dans ses États. Il prenait si au sérieux cette branche de ses fonctions de souverain, qu'il s'imposait d'aller le

(1) *Schreiben des Kurfürsten Karl Ludwig*, p. 366.

(2) Janssen, *l'Allemagne et la Réforme*, III, p. 24. Cf. Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, vol. II, liv. IV.

dimanche au sermon pour surveiller ses prédicateurs et les reprendre au besoin. Le discours avait-il été trop long, ou trop « galimatias, » suivant son expression, l'Électeur faisait comparaître l'orateur après le service, et le tançait vertement. Il s'était rendu si redoutable, qu'un pasteur perdit la tête en le voyant entrer et s'embrouilla dans la liturgie.

On se représente la fureur du maître lorsqu'un de ces vermisseaux osa lui signifier un blâme en mettant au ban de l'Église luthérienne (1) la « seconde femme » que « Son Altesse sérénissime » s'était donnée en vertu de son autorité souveraine. Il manda le téméraire, et s'efforça de redresser ses idées sur la polygamie : « Je lui ai cité Moïse et les Prophètes, écrivait-il à Louise;... mais je vois bien qu'on lui a fait peur. » Ce pasteur n'était décidément qu'un « pauvre homme, » comme tous les pasteurs, du reste, et tous les curés, et tous les calotins de toutes les religions : « O Ciel! s'écriait Charles-Louis avec découragement, où est en Allemagne la bonne foi (2)? »

Sur ces entrefaites, un livre « tombé du ciel, » et qui avait l'air « écrit pour eux (3), » vint lui remettre en mémoire la conduite tenue au XVIe siècle, dans un cas analogue, par le landgrave Philippe de Hesse. Philippe n'était pas l'homme des demi-mesures et des chemins détournés. Marié, lui aussi, et père de nombreux enfans, il avait conçu le projet hardi d'épouser ses amours dans les formes, et d'être bigame à la face du ciel et de la terre ; arrangement auquel Luther et Mélanchton eurent la triste faiblesse de ne pas refuser leur assentiment, et qui fut exécuté, le 4 mars 1540, devant une assistance de choix, où figurait Mélanchton. Charles-Louis se proposa d'imiter un si bel exemple, mais il n'avait pas l'envergure de son modèle et ne réussit qu'à le parodier ; deux pièces curieuses en font foi.

La première est une « attestation » (4) du « pauvre homme » de pasteur que Son Altesse Électorale et la très noble demoiselle Louise de Degenfeld avaient échangé devant lui, à la vérité par surprise, des sermens constituant « le lien du mariage. » Le certificat se terminait par une humble prière à ceux qui le liraient de ne pas être « trop prompts » à en condamner l'au-

(1) Louise de Degenfeld appartenait à la Confession d'Augsbourg.
(2) Lettres des 25 et 12 juillet 1657.
(3) Lettre du 31 octobre.
(4) *Schreiben des Kurfürsten*, etc., p. 364.

teur, car Dieu voyait que son cœur était pur. — « Fait à Frankenthal, le 6 janvier 1658. »

L'autre pièce est un acté notarié, passé à Heidelberg, le 25 octobre 1658, devant de nombreux témoins, mais en l'absence de Mlle de Degenfeld, et contenant une série de déclarations de Son Altesse l'Électeur : sur le caractère insupportable et les torts graves de Son Altesse l'Électrice ; sur les raisons, politiques et autres, qui empêchaient Charles-Louis de divorcer ; sur les enseignemens à tirer, en pareille affaire, de l'Écriture sainte et des usages des Églises chrétiennes primitives ; sur les raisons de conscience qui l'avaient poussé à « s'adjoindre » Mlle de Degenfeld et sur les engagemens écrits qui les liaient l'un à l'autre en qualité de « mari et femme. » A la fin de l'acte, le notaire avait eu soin de se mettre à couvert en spécifiant qu'il avait instrumenté sur l'ordre de Son Altesse Électorale (1).

Après cette cérémonie, qui dissipait les dernières équivoques, un appartement fut préparé au château pour la seconde femme du maître. Charles-Louis pressait les travaux : « J'ai déjà fait déloger X (*l'Électrice*) d'en haut, écrivait-il à Louise, et je lui ai donné la vieille chambre à coucher du bas (2). » Dans la lettre suivante : « Je serais venu aujourd'hui trouver mon ange, si je n'étais forcé de rester ici pour veiller à ce que tout soit prêt ; dès que j'ai le dos tourné, ils lanternent. Ils m'assurent pourtant que tout sera terminé après-demain... Mon maître d'hôtel pense qu'il vaut mieux que mon trésor ait son cuisinier et sa cuisine à part ; cela ne coûtera pas beaucoup plus cher, ce sera mieux apprêté, et ce sera moins dangereux. » Louise était devenue mère entre le certificat du pasteur et l'acte notarié. L'Électeur Palatin eut ses deux femmes et leurs enfans sous le même toit, et laissa jaser. On ne s'en priva point : — « Je voudrais, disait-il, que les Heidelbergeoises s'occupassent davantage de leur cuisine, et moins de ce qui se passe à la cour. » Mais il était impossible de faire taire les gens.

La vertu d'un petit prince allemand d'il y a plus de deux cents ans n'a aujourd'hui d'importance pour personne. Elle n'en avait déjà que fort peu, de son temps, en dehors de sa petite ville ; mais là, pour ceux qui vivaient avec lui ou dans l'ombre de son

(1) *Schreiben des Kurfürsten*, p. 368.

(2) Cette lettre et la suivante sont de la fin de 1658. Elles ne portent pas de dates.

château, la bigamie de Charles-Louis avait compliqué bien des choses. On remarque, par exemple, dans sa correspondance, qu'il ne jugeait plus les gens que d'après leur attitude vis-à-vis de Louise; quiconque prenait le parti de Charlotte, fût-ce un de ses propres enfans, s'attirait le ressentiment de l'amoureux Électeur. Or, c'étaient tous les allans et venans, dans ce château où l'on vivait côte à côte, c'était toute la cour et Liselotte elle-même, qui avaient continuellement à se prononcer, à propos de mille riens, entre la femme légitime et la favorite. Les airs d'homme de bien chers à Charles-Louis ajoutaient au déplaisant de la situation. Il y avait alors en Allemagne beaucoup d'intérieurs princiers infiniment plus dissolus que le sien : c'était le seul, à cette date, où l'on se moquât avec cette ampleur des lois et de la religion. Le roi de France était distancé et pour le spirituel et pour le temporel; Louis XIV ne s'est jamais érigé en pontife, il faut lui rendre cette justice, et, s'il lui est arrivé trop souvent de se mettre au-dessus des lois, il gardait pourtant une certaine mesure; il a attendu que la Reine fût morte pour épouser Mme de Maintenon.

La petite Liselotte, tout insouciante qu'elle fût, était condamnée à souffrir d'un milieu aussi insolite. Par bonheur pour elle, la princesse Sophie eut pitié de sa nièce et la tira de cet intérieur irrégulier. Elle n'eut pas affaire à une ingrate. Ce service, immense à la vérité, lui valut d'être pour toujours la grande affection de Madame, sa confidente et sa conseillère de loin comme de près. La sœur de Charles-Louis avait été merveilleusement préparée à ce rôle par son expérience précoce de princesse pauvre, à la recherche d'un établissement.

III

Sophie, comtesse palatine du Rhin, née à la Haye en 1630, était le douzième des treize enfans que Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, avait eus d'Élisabeth Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Ses parens s'étaient fixés aux Pays-Bas après leurs malheurs, et y avaient vécu d'expédiens. La princesse Sophie n'avait pas connu son père, mais elle avait vu sa mère à la peine, tourmentée par ses créanciers et vendant un bijou pour avoir à dîner. Au milieu de sa misère, la reine déchue tenait une cour où affluaient les Anglais de passage, et à

laquelle sa passion pour les animaux donnait une physionomie à part : « La vue de ses guenons et de ses chiens lui était plus agréable que la nôtre, » écrit sa fille (1). Dans ces conditions, les enfans essaimaient à l'envi dès que leur âge le permettait, et chacun se tirait d'affaire comme il pouvait.

L'aîné des garçons était Charles-Louis (2). Son rétablissement dans le Palatinat avait été d'un heureux augure pour les siens; il promettait des jours meilleurs. La reine Élisabeth y compta, et fut vite détrompée. On possède les lettres « piteuses » où la mère implore des secours, et les réponses glaciales où le fils « marchande et gagne du temps (3). » Si Charles-Louis a fini par servir à la reine Élisabeth une pension de 6 000 thalers, c'est, à coup sûr, qu'il n'a pas pu faire autrement : « Il avait deux femmes à entretenir, » allègue Haüsser, l'historien du Palatinat, en manière d'excuse.

Parmi les autres enfans, le prince Rupert vécut en héros de roman d'aventures, devint pirate, acquit une grande réputation d'homme de mer et mourut amiral anglais. Maurice fut aussi pirate et disparut dans un naufrage; à moins qu'il n'ait été pris par d'autres pirates et vendu à Alger comme esclave, car il existe deux traditions. Édouard passa en France, se convertit au catholicisme et occupa la position peu considérée de mari de la célèbre Anne de Gonzague, dite la Palatine. Philippe s'enfuit de la maison après avoir tué le favori de sa mère, commença une existence agitée et vagabonde et trouva la mort, très jeune encore, au service de la France. La princesse Élisabeth, l'amie de Descartes, qui était fort belle et qui « savait toutes les langues et toutes les sciences (4), » se mit dans le couvent luthérien de Herford, en Westphalie, sous promesse de succéder un jour à l'abbesse. La princesse Louise-Hollandine s'enfuit de la maison maternelle, comme son frère Philippe, se fit catholique, s'en vint en France où sa conversion lui valut une pension d'Anne d'Autriche et l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, et mena joyeuse vie : « L'abbesse de Maubuisson..., écrivait Madame,

(1) *Memoiren*, etc., p. 34.

(2) En réalité, il n'était que le second ; mais son frère aîné ayant péri dans un naufrage, il avait hérité de ses droits et pris sa place.

(3) Voyez Haüsser, II, 613. Il ne semble pas que cette correspondance ait jamais été publiée.

(4) *Mémoires* de l'Électrice Sophie, p. 38.

avait eu tant de bâtards, qu'elle jurait par ce ventre qui a porté quatorze enfans (1). »

La princesse Sophie tranchait sur cette famille d'aventuriers et de casse-cou par son goût pour la paix et les existences régulières. De sa personne, elle avait grand air, et beaucoup de charme : « J'avais, écrivait-elle dans sa vieillesse, les cheveux d'un brun clair, naturellement bouclés, l'air gai et dégagé, la taille bien faite, mais pas fort grande, le port d'une princesse (2). » Pleine d'esprit et leste à saisir les ridicules, c'était en même temps la personne du monde la plus raisonnable. Comprenant à merveille qu'elle était difficile à marier, elle avait borné ses désirs à trouver un mari d'un rang passable, qui ne battît point sa femme, comme certain veuf, frère du roi de Suède, qu'on lui avait proposé, et qui fût moins ivrogne qu'un prince de Holstein qui se disait amoureux d'elle : « Pour faire le galant, (il) but un si grand verre de vin à ma santé, qu'il rendit tout, et l'avala une seconde fois pour marquer la passion qu'il avait pour moi (3). » Un troisième prince, George-Guillaume, duc de Hanovre, l'avait demandée en mariage, un peu malgré lui, et elle l'avait accepté. Il la repassa, sans la consulter, à l'un de ses frères, et elle accepta encore, avec une indifférence méprisante, jointe à la ferme volonté de bien vivre avec son mari, quel qu'il fût. Ce fiancé d'occasion laissa couler le temps sans paraître à Heidelberg, de sorte que la princesse Sophie était toujours fille quand les affaires Degenfeld vinrent lui donner une impatience extrême de quitter le pays. Non pas qu'elle fût choquée d'avoir un frère bigame; elle ne se scandalisait pas pour si peu; mais le château n'était plus habitable pour une personne aussi amie de son repos.

Sa patience fut récompensée. Elle raconte dans ses *Mémoires* l'arrivée de son futur époux, et ajoute ce mot qui la peint : « J'étais bien aise de le trouver aimable parce que j'étais résolue

(1) Lettre du 20 février 1716 (*Fragmens de lettres originales de Madame*, etc.). Cf. Saint-Simon (éd. in-8°), XVII, p. 88 et suiv., et les notes de M. de Boislisle. Les *Fragmens de lettres originales*, comme toutes les publications de ce genre faites au XVIIIe siècle, ne doivent être consultés qu'avec défiance ; mais les aventures de Louise-Hollandine étaient de notoriété publique. Voyez le *Voyage de deux jeunes Hollandais*, p. 385 ; les *Mémoires d'Aubery du Maurier*, éd. 1754, I, 265 (note Boislisle). Saint-Simon, qui en fait presque une sainte, ne l'avait connue que vieille et repentie.

(2) *Mémoires*, p. 39.

(3) *Mémoires*, p. 49.

de l'aimer (1). » Les noces eurent lieu le 18 octobre 1658. Le marié s'appelait Ernest-Auguste, duc sans territoire de Brunswick-Lunebourg. Il était bel homme, et ce n'était pas un mauvais parti : il était coadjuteur du cardinal de Wartemberg, évêque d'Osnabrück, et destiné à lui succéder sur son siège épiscopal. Quelques éclaircissemens sont ici nécessaires.

Il importe de distinguer, dans l'Allemagne de la Réforme, entre les foules obscures qui cherchaient à satisfaire des besoins de conscience, et le groupe éternel des ambitieux ou des avides, qui ne voient jamais dans une révolution, religieuse ou autre, qu'une occasion de se pousser, ou de s'enrichir, aux dépens des vaincus. Parmi les centaines de princes épars dans ce vaste pays, il y en eut assurément qui se firent protestans par conviction. Il y en eut d'autres, non moins assurément, qui ne se seraient jamais convertis sans les tentations que leur offraient les biens d'Église pour engraisser leur budget et établir leurs cadets : « L'Église d'Allemagne, écrit Janssen, historien catholique, était alors la plus riche de la chrétienté. On a calculé qu'elle possédait presque le tiers de la propriété foncière (2). » Le même Janssen reconnaît que le clergé germanique s'était fait haïr et mépriser par ses vices. A la faveur du chaos général, les mains s'allongèrent vers les biens d'Église, et l'on vit naître des compromis étranges entre les nouveaux possesseurs et la papauté.

On vit des princes protestans s'emparer d'un évêché, s'en attribuer les revenus, en habiter les palais, en porter le titre, et vivre, après comme devant, en protestans et en laïques. Rome alors, cédant à la force, leur abandonnait ce qu'ils avaient pris, à la condition de ne pas empiéter sur les fonctions spirituelles de l'évêque auquel ils s'étaient substitués : « En permettant à un prince protestant (3) de gérer la souveraineté et le temporel d'un évêché, de nommer même aux dignités inférieures qui étaient à la nomination de l'évêque, l'Église ne pouvait en aucune façon lui permettre de s'ingérer dans le spirituel, et non seulement cet évêque protestant ne pouvait remplir les fonctions

(1) *Mémoires*, p. 61.

(2) *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, I, 575.

(3) Ce passage est tiré d'un mémoire inédit de M. l'abbé Richard, le savant auteur de *Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon* des *Origines de la nonciature de France*, etc.

épiscopales : prédications, ordinations, confirmations..., mais il n'avait aucun titre, aucun droit à contrôler la manière dont les curés, par exemple, prêchaient et remplissaient les autres devoirs de leur charge... Quant à ce qu'on appelle l'administration spirituelle, le ministère pastoral, ils étaient remplis par des vicaires généraux, catholiques et prêtres, à la nomination du chapitre, » et auxquels le pseudo-évêque abandonnait un peu, le moins possible, de ses revenus.

Ernest-Auguste devait à une clause du traité de Westphalie l'assurance de figurer un jour parmi ces prélats pour rire. Au cours des négociations difficiles qui précédèrent le traité, la maison de Brunswick « avait renoncé pour faciliter la paix à la coadjutorerie de Brême et de trois autres églises (1). » On lui donna en compensation la coadjutorerie d'Osnabrück ; mais, les princes de cette maison « étant tous hérétiques (2), » tandis que la population, et même le chapitre de la cathédrale, étaient moitié catholiques et moitié protestans, on imagina, pour contenter tout le monde, un « expédient » que Rome qualifia de « pernicieux, » et qu'il est aussi permis de nommer burlesque. Il fut arrêté qu'Osnabrück aurait alternativement « un évêque catholique et un hérétique, » ce dernier pris exclusivement dans la maison de Brunswick ; disposition qui a subsisté jusqu'au XIXe siècle : c'est en 1803 que le dernier des évêques protestans, un duc d'York, oncle de la reine Victoria, mit fin à cette situation bizarre en cédant Osnabrück au Hanovre.

En attendant la mort du cardinal de Wartemberg, Ernest-Auguste habitait avec son frère le duc George-Guillaume, souverain du Hanovre. Ce fut chez lui qu'il mena sa jeune femme. Une correspondance très active (3) s'engagea aussitôt entre cette dernière et Charles-Louis, et il y fut question de Liselotte dès les premières lettres, car, de plus en plus, les choses allaient de travers à Heidelberg. L'Électrice Charlotte se refusait absolument à retourner dans sa famille. Exaspérée et douloureuse, elle

(1) Ce qui suit est emprunté à une longue dépêche du 7 mai 1678, adressée par le cardinal Alderano Cibo, secrétaire d'État du pape Innocent XI, à Francesco Buonvisi, archevêque de Thessalonique et nonce à Vienne. *Archives du Vatican*, tome 198, *Nunziatura di Germania*.

(2) Cela dépendait du moment. L'un des frères d'Ernest-Auguste s'était fait catholique.

(3) Voyez plus haut, p. 767. Cette correspondance se poursuivit sans interruption jusqu'à la mort de Charles-Louis en 1680.

s'obstinait à rester là, rêvant d'une réconciliation impossible, et étroitement surveillée par son mari, qui la croyait capable de tout, et non sans raison, dans ses accès de colère. Par une dérision cruelle, la malheureuse continuait à jouer son rôle officiel d'épouse légitime et de souveraine. Elle présidait avec Charles-Louis aux réceptions du château, où ils se donnaient en spectacle au public, n'étant capables ni l'un ni l'autre de se contenir. On prétendit qu'un jour, à un festin en l'honneur d'un hôte princier, l'Électeur avait riposté à une parole mordante par un soufflet vigoureux, qui fit jaillir le sang du nez de l'Électrice (1); et, si ce n'est peut-être qu'une légende, peut-être aussi est-ce l'un de ces cas où la légende est plus vraie que l'histoire.

Liselotte prenait le parti de sa mère et faisait grise mine à l'intruse. Le père en voulait à sa fille, et son cœur se détachait d'elle. Longtemps après la mort de Charles-Louis, Madame laissa échapper un jour cet aveu mélancolique : « Je crois certainement que Monsieur mon père m'aimait; mais je l'aimais plus qu'il ne m'aimait (2). » C'était la vérité. Les sentimens hostiles témoignés par la petite Liselotte à Mlle de Degenfeld lui avaient aliéné son père, et pour toujours, ainsi qu'on le verra dans la suite. Non que Charles-Louis fût possédé pour sa maîtresse de l'une de ces violentes passions, comparables aux forces de la nature, qui, si elles ne justifient pas tout, expliquent du moins tout. Charles-Louis n'avait pas l'étoffe d'un grand amoureux. C'était pire. Il aimait Louise de Degenfeld comme un homme extrêmement sensuel, et déjà sur le retour, aime une jeune créature qui lui est entièrement asservie. Charlotte, accoutumée à le voir économiser sur tout, lui faisait remarquer que les enfans coûtaient cher à élever, et qu'il serait à souhaiter de ne pas en avoir trop. Louise en eut quatorze à la file, sans une plainte ni une objection, mourut en couches du quatorzième et fut aussitôt remplacée par une « robuste Suissesse, » malgré les soixante ans bien sonnés et les maux peu ragoûtans de « Sa Grâce Électorale. »

(1) L'histoire du soufflet se rencontre pour la première fois dans *La vie et les amours de Charles-Louis, Électeur palatin* (Cologne, 1692). On la retrouve ensuite dans une adaptation allemande du livre français. Freytag l'avait acceptée dans ses *Bildern aus der deutschen Vergangenheit*. Le Dr. Adolf Köcher, éditeur des *Mémoires* de l'électrice Sophie, estime qu'elle ne mérite aucune créance. Häusser (vol. II, p. 610) la déclare « douteuse. »

(2) Lettre du 7 septembre 1710, à l'Électrice Sophie.

Il n'y a rien de poétique dans tout cela ; mais, à défaut d'une passion exaltée pour sa maîtresse, Charles-Louis entretenait les idées orgueilleuses que l'on sait sur son pouvoir temporel et spirituel. Convaincu que sa volonté devait faire loi, en morale comme en religion ou en matière d'impôt, il accusait sa fille de « n'agir envers lui comme elle devait (1). » Il s'en prenait à la nouvelle gouvernante, Mlle d'Uffeln (2), qui avait bravement refusé son « approbation (3) » à la polygamie officielle, et il allait faire un éclat, c'est-à-dire une sottise, en la chassant, quand la duchesse Sophie (4) le décida à lui confier sa « chère Liselotte, de laquelle, écrivait-elle, j'aurai autant de soin comme si elle était à moi (5). » L'affaire arrangée, elle en pressa l'exécution : « A Hanovre, le 15 de mai 1659. — ... S'il vous plaisait à cette heure de préparer (le voyage) de Liselotte, nos carrosses l'attendront à Münden, le jour qu'il vous plaira de faire qu'elle y arrive, et d'ordonner les chariots pour le bagage qu'il faudra pour cela. » Nous savons par une lettre de Charles-Louis à Mlle de Degenfeld que le départ eut lieu le 9 juin : « Je suis parti aujourd'hui à 4 heures, et Liselotte une heure avant moi. Son chagrin a été vite passé. Après avoir abondamment pleuré avec X (*sa mère, l'Électrice Charlotte*), dès qu'elle a eu le dos tourné, elle a réclamé ses citrons. »

Après une visite à Cassel, dans sa famille maternelle, l'enfant prit avec Mlle d'Uffeln la route de Hanovre, et sa tante la trouva un jour chez elle en rentrant : — « 20 de juillet 1659. J'ai été reçue ici par la chère Liselotte d'une mine si sérieuse, comme si c'eût été une personne de vingt ans, et je la trouve si éloignée de celle de sa mère, que je n'y trouve rien à corriger que les pleurs que peu de chose exige d'elle, et on ne s'en doit étonner, puisqu'elle en a vu la mode à Cassel, dont vous aurez sans doute déjà eu relation. Je viens d'écrire à Charlotte un compliment sur son heureuse arrivée ; je ne sais si la réponse sera d'absinthe ou de miel ; j'ajoute qu'elle la pourra voir ici, si elle va à Cassel...

(1) La duchesse Sophie à Charles-Louis, lettre du 27 mars 1659.

(2) Ou d'Offeln ; on rencontre les deux orthographes. Mariée dans la suite à M. de Harling. L'une des correspondances les plus intéressantes de Madame leur est adressée. Voyez plus haut, p. 767.

(3) La duchesse Sophie à Charles-Louis, lettre du 6 mars 1659.

(4) Elle était devenue duchesse de Hanovre par son mariage.

(5) Lettre du 18 avril 1659 à Charles-Louis. L'Électeur et sa sœur s'écrivaient en français.

Pour une bonne gouvernante, c'est ce qui est bien rare partout; si je trouve une meilleure que celle qu'il y a déjà, je vous le manderai ; en attendant,... M. de Madra est installé pour précepteur. »

Il ne semble pas que l'Électrice Charlotte ait usé de la permission de venir voir sa fille à Hanovre. Personne ne l'y encouragea. Elle lui avait écrit une première fois à Cassel, dans les termes les plus tendres, « pour lui montrer que sa pauvre maman pensait toujours à elle (1). » Liselotte avait répondu, et sa mère l'en avait remerciée, le 4 juillet, par une lettre où se rencontrait cette phrase : « Que Dieu te conserve et te fasse devenir grande et pieuse, afin que tu me sois un jour une consolation, en place du mal qui m'est fait maintenant en t'arrachant à moi. » J'ignore si ces lignes imprudentes passèrent jamais sous les yeux de l'enfant ; en tout cas, elle ne répondit plus. — L'Électrice Charlotte à Mme de Harling : — « (Heidelberg, 15 janvier 1663.) Je ne comprends pas que nous autres, pauvres malheureux, nous soyons ainsi oubliés de vous tous ; j'en veux surtout à Liselotte, qui a laissé deux lettres de moi sans réponse, et qui fait comme si j'étais morte ; Dieu la punira... » — A la même, du 3 mars : « Écrivez-moi un mot pour me dire si Liselotte est morte ou vivante. Je ne sais absolument rien d'elle, et elle a beau être ingrate envers moi, mon cœur de mère ne peut pas se détourner entièrement d'elle. »

Ce fut de cette façon dure et sèche que l'Électrice Charlotte fut bannie pour toujours de la vie de sa fille. Elles se revirent ; mais Madame, même mariée et protégée par la distance, témoigna toujours par son attitude qu'elle avait appris à considérer sa mère comme un épouvantail.

IV

Les quatre années passées chez la duchesse Sophie furent pour Liselotte quatre années d'un bonheur sans mélange. Elle avait trouvé à Hanovre un accueil affectueux, joint à un train de vie facile, sinon raffiné, et à une éducation qui lui faisait répéter plus tard qu'elle devait tout ce qu'elle avait de bon à sa tante de Hanovre et à Mlle d'Uffeln. A dire le vrai, cette éduca-

(1) Cette lettre et les suivantes sont tirées de l'*Introduction* écrite par le Dr. Ed. Bodemann pour les lettres de Madame à M. et Mme de Harling (p. VIII et IX).

tion n'était pas sans défaut ; mais tout valait mieux que l'école de pharisaïsme du château paternel.

La cour de Hanovre n'était pas une école de vertu, et encore moins de belles manières. On y pratiquait assidûment, et avec un débraillé sans vergogne, le culte de la bonne nature. Le duc régnant, George-Guillaume, et tous ses frères (1), aimaient la table et les femmes, et n'avaient garde de s'en priver. Leurs maîtresses ne se comptaient plus. Ernest-Auguste avait interrompu la série en l'honneur de la lune de miel, et sa jeune femme se hâtait d'en profiter, sachant bien que cela ne durerait pas : « J'ai, disait-elle, le miracle de ce siècle, d'aimer mon mari (2). » Deux mois après son mariage, elle traçait à Charles-Louis le tableau le plus étrange de ses journées, et elle ajoutait : « Je ne lis plus de beaux livres... et les beaux préceptes de Sénèque et d'Epictète sont combattus par ceux de la nature (3). » Sénèque et Epictète avaient cédé la place à Rabelais. Un jour que son frère lui avait parlé de ses tracas, la duchesse Sophie lui répondit : « Je suis très marrie de voir que vous prenez les choses tant à cœur... On ne vit qu'une fois, pourquoi donc se chagriner tant, quand l'on peut manger, dormir et boire, dormir, boire et manger (4) ? » Elle pratiquait ce qu'elle prêchait. Le jour où elle s'aperçut que son mari désirait la tromper, elle lui facilita gentiment les choses et ne lui en voulut point. On lit dans ses *Mémoires :* « Le saint nœud du mariage n'avait pas changé l'humeur galante de M. le duc ; il s'ennuya de posséder toujours une même chose... (5). » Suivent leurs petits arrangemens.

L'amour est de tous les temps. Il n'en est pas de même de la gloutonnerie, et nous avons peine aujourd'hui à nous expliquer la place d'honneur qu'elle occupait au XVIIe siècle dans les plaisirs des hautes classes. Quand la duchesse Sophie écrivait à son frère : « C'est un des plus grands plaisirs que j'ai à présent,

(1) Ils étaient quatre en tout. Leur histoire est rendue confuse par des arrangemens de famille compliqués. Christian-Louis, duc de Hanovre de 1641 à 1648, puis de Celle jusqu'à sa mort (1665). George-Guillaume, duc de Hanovre de 1648 à 1665, puis de Celle ; mort en 1705. Jean-Frédéric, duc de Hanovre de 1665 à 1679. Ernest-Auguste, qui succéda à Jean-Frédéric et mourut en 1698.

(2) Lettre à Charles-Louis, du 6 février 1659.

(3) Du 16 décembre 1658

(4) Du 6 juin 1663.

(5) Page 71

de bien manger (1), » elle ne faisait pas allusion à une chère délicate, mais à une chère copieuse. On se crevait de mangeaille au château de Hanovre comme au palais du Louvre, ni plus ni moins ; il n'y avait de différent que la cuisine, et c'est une chose dont l'on ne peut pas plus disputer que des couleurs. Éléonore d'Olbreuse (2) racontait que « son cœur se soulevait » devant les énormes plats de saucisses aux choux rouges, ou de purée d'oignons au gingembre, qui régalaient la duchesse Sophie. Madame en a dit autant des ragoûts servis à la table de Louis XIV. Proportion gardée, le nombre des plats était aussi extravagant ici que là, les dépenses de « la bouche » aussi excessives. On possède le budget de Jean-Frédéric, successeur de George-Guillaume, pour l'année 1678-1679. L'ensemble des dépenses se monte à 285 927 thalers. En voici quelques chapitres (3) :

Habillemens de Son A. Sérénissime.	1 010	thalers.
Cadeaux de noces et de baptême.	54	—
Aux quêtes (à l'église).	16	—
Chancellerie et cour supérieure (de justice). .	625	—
Opéra.	3 972	—
Armée.	26 475	—
Cuisine	49 365	—

Dans ce dernier chiffre ne sont compris ni la bière et le vin, ni l'entretien du matériel, ni les indemnités aux serviteurs que l'on préférait ne pas nourrir, ni les gages du personnel des cuisines, ni ceux des chasseurs et jardiniers qui approvisionnaient le château de gibier et de légumes. Ces retranchemens faits, « la bouche » absorbait encore un sixième du budget total du Hanovre sous Jean-Frédéric.

La duchesse Sophie, qui avait vu Charles-Louis à l'œuvre, comptant les fagots et pesant le sucre, accusait ses beaux-frères de tolérer le coulage. Elle prétendait que George-Guillaume payait son « *quisigner* » plus cher « qu'un ministre d'État, » et qu'il n'en était pas moins honteusement volé. Elle n'aimait pas qu'on se laissât voler ; elle disait : « On est bien sot de donner

(1) Lettre du 8 juillet 1671.

(2) Éléonore d'Olbreuse, d'une famille noble du Poitou, était belle, spirituelle et vertueuse. George-Guillaume l'épousa morganatiquement en septembre 1665. Cf. *The love of an uncrowned Queen*, par W. H. Wilkins (Londres, 1900, 2 vol. in-8°).

(3) *Die Hofhaltungen zu Hannover*, etc., par le Dr. Eduard Wehse (Hambourg, 1853).

dix écus pour un veau quand on le peut avoir pour un (1). » Pas plus sot que d'acheter dix veaux quand un seul suffirait ; mais l'idée aurait paru du dernier « bourgeois. » Un repas n'était princier qu'à la condition d'être digne de Gargantua.

La cour de Hanovre n'était déjà que trop « bourgeoise » à son gré. La duchesse en avait prévenu son frère en lui demandant sa fille : « Pour être coquette et familière, elle ne l'apprendra point ici, mais pour apprendre la conversation civile avec toute sorte de gens, je n'en réponds pas, si ce n'est que Dieu nous donne un de ces jours une cour à nous, car, pour dire la vérité, il y a peu de grandeur en celle-ci, et il se passe bien des mois qu'on ne voit (que) les domestiques (2). » La même plainte revient à plusieurs reprises sous sa plume : « L'on vit en bourgeois et... on ne voit quasi personne (3). » Ailleurs : « Je fais une vie fort solitaire, car je ne vois que mes domestiques (4). » C'était entendu ; ce n'était pas chez elle qu'il fallait venir pour savoir son monde.

Encore moins pour polir son langage et former son esprit à la délicatesse ; mais, ici, l'entourage n'était plus seul en faute. Le premier coupable était la duchesse Sophie, cette femme supérieure à plusieurs égards, que Leibniz n'appellera pas autrement que « notre grande Électrice, » et dont Madame écrira avec enthousiasme : « Ma tante n'est pas seulement le lustre de sa cour, mais de toutes les cours. Où trouverait-on quelqu'un ayant autant d'intelligence et de vertus (5) ? » Son intelligence et ses vertus ne l'empêchaient malheureusement pas d'être d'une grossièreté qui confond chez une « grande princesse. » Elle adorait les mots sales, les histoires de chaise percée et les obscénités, comme Madame, du reste, sa digne élève pour les goûts orduriers. C'était dans le sang. Charles-Louis trouva un jour plaisant de charger sa fille, — elle n'avait pas seize ans, — de transmettre à la duchesse Sophie une question obscène. L'enfant fit la commission, reçut la réponse, et sa tante trouva aussi l'idée plaisante (6).

(1) Lettre du 14 mai 1670.

(2) Lettre du 18 avril 1659. *Domestique* se disait alors de toutes les personnes, même nobles, attachées à une grande maison.

(3) 1er décembre 1670.

(4) Lettre de la duchesse Sophie du 17 juin 1665.

(5) Lettre de Madame à la raugrave Louise, du 18 mars 1703.

(6) Lettre de la duchesse Sophie, du 21 janvier 1668.

Toutes les bienséances étaient également méprisées à la cour de Hanovre. A peine arrivée, la nouvelle duchesse avait profité de l'exemple que lui donnait son mari pour faire son courrier à l'église, pendant le service. Ils ne croyaient à rien ni l'un ni l'autre ; mais la présence au culte était une question d'étiquette, et l'on s'arrangeait pour s'ennuyer le moins possible. Dans les bons jours, on écrivait ses lettres ; dans les mauvais, on avait recours à des occupations moins tranquilles. Le 21 juillet 1660, la duchesse Sophie dut renoncer à finir sa correspondance à cause du tapage : « Nous sommes à l'église, où monsieur mon mari fait tant de bruit à lire une comédie, que je ne saurais (en) dire davantage... » Il serait curieux de savoir ce que pensaient les fidèles, parmi lesquels étaient gens de grande piété, de ces Altesses libertines qui venaient à l'église soi-disant pour les édifier.

Liselotte avait justement grand besoin de prendre des leçons de tenue. Elle ne gardait pas assez son « quant-à-moi (1). » Sa tante en convenait, quoique très portée à l'admirer en tout : « Liselotte a autant d'esprit qu'une personne de vingt ans en pourrait avoir, et se peut gouverner si joliment que c'est une merveille ; mais il lui en faut faire souvenir à tout moment, autrement, gare le fouet ; car enfin, elle est jeune. » La duchesse Sophie préconisait pour elle les voyages : « Ma chère Liselotte... verrait un peu le monde et comme il faut vivre en princesse. » Toutefois un premier essai, une visite à La Haye chez la grand'mère aux singes et aux chiens, avait abouti à une déception : « Il n'y a personne ici qui ait (le) sens commun pour la conversation ; on ne doit pas choisir ce climat pour aiguiser son esprit, mais bien pour ajuster un peu le corps, à quoi on s'entend plus qu'en Allemagne, et pour apprendre la propreté des meubles et du ménage. »

Un second voyage, dont le but final était de revoir Heidelberg, « ce Parnasse où le savoir et la raison fleurissent, » avait aussi laissé des souvenirs mélangés à la duchesse. Elle s'était retrouvée chez son frère entre l'Électrice Charlotte et Mlle de Degenfeld, et n'y avait pas pris plus de plaisir qu'autrefois : « Je donnais la visite à l'une, rapportent ses *Mémoires*, et

(1) Pour ce qui suit, cf. les lettres des 24 août 1659, 28 mars 1663 (datée par erreur de 1660), 24 juillet 1660, 2 février 1660 et 23 février 1660, à l'Électeur Charles-Louis.

(M. l'Électeur) voulait que je devais aussi voir l'autre, ce qui me fit de la peine. J'avais peur que si je la voyais, qu'on jugerait que j'approuvais... » Elle finit par céder, se flattant d'en être quitte avec une visite, mais elle avait compté sans la ténacité de Charles-Louis : « Je me défendis pourtant ensuite d'un commerce plus grand, parce que l'Électrice en pourrait faire du bruit, et que M. le duc (1) y pourrait peut-être trouver à redire. »

D'autres voyages furent empêchés par les circonstances. Tant et si bien que la princesse Liselotte, née rude et bruyante, n'eut jamais l'occasion de se dégrossir avant de venir en France. Cent ans plus tard, Rousseau aurait salué en elle la femme de la nature, et l'aurait louée de ne pas avoir été corrompue par la civilisation. En attendant Rousseau, c'était plutôt une gêne.

Elle recevait une instruction à la mode du temps, c'est-à-dire sommaire. Il y a deux ou trois siècles, il semble que l'ignorance, d'usage pour les femmes en général, fût de règle pour les princesses. La maison Palatine n'avait jamais digéré la science de la belle Élisabeth, l'amie de Descartes. On y avait remarqué des inconvéniens pour une fille de sa qualité : « Ce grand savoir la rendait un peu distraite, et nous donnait souvent sujet de rire (2). » Il est plus important pour une princesse de ne pas manquer ses révérences que d'avoir une opinion sur le *Discours de la Méthode*. Charles-Louis fut consulté sur les leçons de sa fille : « Pour l'étude, je pense que vous n'en voudrez point faire une savante (3); » et l'on tomba d'accord de n'y point attacher trop d'importance.

A sept ans, Liselotte avait « appris à lire et écrire l'allemand, ses prières et catéchisme (chose très nécessaire). » Son rang l'obligeait à savoir le français. Elle le parla toute sa vie avec un accent qui se conservait dans son orthographe : *Louisse*, un *jéssuitte*, *appropation;* mais ses lettres françaises sont d'un tour aisé et naturel, et elle fait beaucoup moins de fautes, en définitive, que la Grande Mademoiselle, ou telle duchesse de la cour de France. Elle prit aussi des leçons d'italien, d'autres leçons, on ne saurait dire de quoi, avec « un poète qui écrivait une très

(1) Le duc Ernest-Auguste, son mari.

(2) *Mémoires* de l'Électrice Sophie, p. 38.

(3) Le texte porte « une Schurmann. » — Anne-Marie de Schurmann était une femme savante allemande. Pour cette partie, cf. les lettres à Charles-Louis des 24 août 1659, 18 avril 1660, 31 octobre 1661.

belle main en allemand, » et elle avait un précepteur. Le tout sans suite, à travers mille dérangemens, et, tout de même, avec un succès incontestable, dont l'honneur revient à sa tante. Nous avons dit le mal sur la duchesse Sophie éducatrice : il est juste de ne pas taire le bien. Elle avait infiniment d'esprit, et cela sert toujours ; beaucoup de lecture pour son temps, et de goût pour les belles choses : « J'ai souvent ouï dire à défunt papa, lui écrivait Madame (21 juillet 1697), que personne ne possédait mieux Michel de Montaigne que Votre Dilection. » Elle forma sa nièce à aimer la bonne littérature. Madame lui dut de comprendre de prime abord nos grands écrivains, lorsqu'elle débarqua à Saint-Germain l'air un peu paysan, et de savoir bientôt tous leurs chefs-d'œuvre par cœur. Une éducation qui donne de pareils résultats n'est pas manquée.

Deux années se passèrent dans une grande douceur. Vers la fin de 1661, Ernest-Auguste échangea sa situation précaire de cadet sans apanage contre le bon fromage de Hollande que lui avait ménagé le traité de Westphalie : « M. le Duc reçut la nouvelle que l'évêque d'Osnabrück était... allé en l'autre monde,... et fit préparer toute chose pour faire son entrée solennelle dans son évêché. On trouva que je serais (un) hors-d'œuvre à cette cérémonie ecclésiastique (1). » Le nouvel évêque et « son esvesquine » s'informèrent avec empressement de ce que rapportait Osnabrück : « Je crois, écrivait la duchesse à son frère, que nous ne serons pas trop mal accommodés, encore que le revenu ordinaire de l'évêque ne soit que 18 ou 20 000 écus par an, car le défunt a eu plus de 40 000 écus par-dessus cela, et je crois qu'on en viendra à un arrangement, pour n'être pas obligé de tondre sur tout, comme le défunt a fait. »

Les ouailles d'Ernest-Auguste firent de bonne grâce la part du feu, et ce fut dans les dispositions les plus riantes que la duchesse Sophie vint prendre possession de la maison de plaisance des évêques d'Osnabrück : « A Iburg, ce 29 de sept. 1662. — Il y a trois jours que je me suis rendue ici de Celle et que je me trouve dans une très jolie maison qui m'a fort charmée à mon arrivée ; tout ce qui peut donner dans la vue y paraît magnifique : vaisselle, meubles, livrées, gardes, hallebardiers .. MM. les bourgmestres d'Osnabrück m'ont complimentée, et

(1) *Mémoires*, p. 70. Lettres des 12 décembre 1661. 13 et 26 février 1662.

m'ont fait présent d'une aiguière et bassin d'argent, avec un grand pot et deux tasses d'argent pour mes enfans. Cela ne vaut pas la peine d'en parler auprès des 70 mille rixdalers que tout l'évêché a donnés à Monsieur leur évêque à son entrée... Tout va ici d'un autre air qu'à Hanovre, Dieu merci... »

La joie naïve qui déborde dans cette lettre aide à comprendre un travail souterrain entrepris vers la même époque par Charles-Louis. Il avait entamé une campagne dont l'objet n'était rien moins que de défaire l'œuvre de la Réforme et d'amener l'Église protestante à se réunir à l'Église catholique. Il n'est pas aisé d'expliquer pourquoi il avait formé ce dessein, qui risquait de lui aliéner les trois quarts de ses sujets. Ce n'était certes point par des raisons de conscience, puisqu'il ne croyait à aucun dogme; ni par tendresse pour le clergé catholique, qu'il mettait dans le même sac que tous les autres; l'un de ses propos favoris était que « le monde n'irait jamais bien tant qu'on ne l'aurait pas purgé de trois vermines : la prêtraille, les médecins et les avocats (1). » Il est très improbable que ce fût pour des motifs d'ordre politique; les princes protestans trouvaient trop bien leur compte au régime des Églises d'État. Restaient les raisons d'argent, les ressources inépuisables de l'Église romaine pour caser les bâtards de grandes maisons ailleurs que dans les camps. Sans prétendre rien affirmer, c'est la seule explication plausible de l'intérêt témoigné par Charles-Louis à la réunion des deux Églises : il espérait travailler en même temps pour les enfans de Louise de Degenfeld.

Les premières lettres où il soit fait mention de ce projet sont de la duchesse Sophie (2) : « 19 juin 1661... J'ai fait accroire à notre évêque que vous avez lu son livre de sermons qu'il m'a donné, et que vous avez fort admiré sa modération; il me demande toujours si vous ne poursuivez point le dessein d'unir les deux religions... » Un autre prince avait eu la même inspiration, ou fait le même calcul, et presque au même moment que l'Électeur Palatin : « (Hanovre, 31 octobre 1661)... Il faut que vous sachiez... que le landgrave de Cassel a écrit une grande lettre de chancellerie au duc George-Guillaume, très pieuse, sur ce qu'il veut unir les deux religions, et demande son avis de

(1) Lettre de Madame, du 14 décembre 1719, à M. de Harling.

(2) Les lettres de Charles-Louis antérieures à 1674 n'existent plus. Il avait ordonné à sa sœur de les brûler.

chrétien. Il l'envoya d'abord à ses conseillers ; je ne sais ce qu'ils auront terminé là-dessus. » Des années de silence suivirent cette communication.

En 1667, on devine que l'affaire n'avance pas en voyant Charles-Louis placer sous une étiquette protestante une fondation imitée de l'Église catholique, et qu'il aurait été plus simple de ne pas déguiser. Par parenthèse, il s'agissait cette fois très positivement, et ouvertement, d'avantager les filles de Louise de Degenfeld. Près de Heidelberg se trouvaient les ruines d'un couvent de demoiselles nobles, fondé au moyen âge par un Hohenstaufen. Charles-Louis s'en fit le restaurateur, dans le dessein d'assurer des retraites honorables à ses filles naturelles, mais sa façon de procéder se ressentit du gâchis général des idées. Il peupla le nouveau couvent de calvinistes, et lui donna une règle empruntée à un ordre catholique et comprenant, entre autres, « un vœu de célibat (1). » C'était un assortiment absurde. Il y avait disconvenance entre la règle et le personnel. Le vœu de célibat parut inadmissible à des protestantes ; il fallut le supprimer. Il en fut de même de la défense de laisser entrer des hommes. Puis ce fut autre chose, et, finalement, le couvent disparut à une époque de troubles et de catastrophes.

Nous retrouverons sur notre chemin le projet de réunion des deux Églises. Pour l'instant, des événemens d'un autre genre nous appellent au château de Heidelberg. La situation y avait changé de face alors qu'on n'y comptait presque plus. Au printemps de 1663, l'Électrice Charlotte, à bout de courage, s'était décidée à retourner dans son pays, et Charles-Louis en avait profité pour faire revenir Liselotte. Il y avait déjà deux ans qu'il souhaitait de la reprendre. La cour de Hanovre ne lui disait décidement rien qui vaille pour « la gravité » et le décorum, et sa sœur, lorsqu'il lui en parlait, reconnaissait humblement son impuissance à rivaliser avec la cour de Heidelberg, modèle d'ordre et de régularité en comparaison de ce qu'elle avait sous les yeux. Un jour qu'elle lui disait les regrets que lui laisserait sa nièce, la duchesse Sophie ajouta : « Je ne pourrai m'empêcher d'y être bien sensible, quoique je confesse que je crois qu'elle pourra être bien mieux nourrie dans une cour bien réglée comme la vôtre, qu'en celle-ci, où l'on vit en bourgeois et

(1) Cf. Häusser, *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, II, 646 et suite.

où on ne voit quasi personne... Elle paraît de très bon naturel et apprend tout ce qu'on veut. Je crois que vous ne trouverez rien à redire à elle que ses grimaces, dont je ne crois pas qu'elle se pourra corriger avant qu'elle ait le jugement de voir dans son miroir que cela est mal (1). » Ce n'est pas la première fois qu'il est question des « grimaces » de Liselotte.

Trois mois après : « (26 février 1662)... Je confesse que les raisons que vous alléguez pour retirer la princesse Électorale d'ici sont tout à fait selon la raison, car l'infante du Palatinat pourra toujours apprendre mieux à tenir sa gravité chez elle qu'avec moi en Westphalie, où l'on est très simple. »

Il se passa encore plus d'une année. Le retour de Liselotte était sans cesse remis, à cause de la présence de sa mère au château. On le brusqua, sitôt le départ de l'Électrice assuré. Le 5 juin 1663, Charles-Louis écrit à Mlle de Degenfeld qu'il va falloir loger sa fille. Le 14, il lui fait part de ses premières impressions : « Elle a plutôt gagné que perdu. » Mlle d'Uffeln, la gouvernante qui n'approuvait pas la bigamie, a été chassée, et sa remplaçante, Mme de Terlon, tremble devant Charles-Louis. Tout ira bien si « son ange » sait s'y prendre. Et il lui fait la leçon : « (*Du même jour.*) Je ne sais pas encore au juste quand l'Électrice partira... A présent que, par son départ, le danger sera moindre et la liberté plus grande, mon trésor devra veiller avec d'autant plus de soin, à mon avis, sur sa physionomie et ses gestes, et les tempérer de telle sorte, qu'il n'y paraisse ni trop de grandeur, ni trop de familiarité. Avec mon humeur, et d'après mon expérience, le premier défaut me serait moins désagréable que le dernier. »

L'Électrice Charlotte s'en alla pour ne plus revenir, et Charles-Louis crut plus que jamais que tout irait bien ; mais c'était toujours une illusion. Fut-ce la faute de Louise ? Fut-ce celle de Liselotte ? ou, tout simplement, la faute de la situation ? Une seule chose est certaine : la duchesse Sophie s'attendait à des complimens sur son élève : elle ne reçut que des plaintes.

V

La princesse Liselotte était une petite personne qui avait ses idées et ses volontés, et c'était de quoi son père ne pouvait

(1) Du 1er décembre 1661.

prendre son parti. Quand il la comparait à son frère le prince Électoral, qu'il avait fait élever sous ses yeux, à sa mode, la différence était criante. Il était impossible au plus défiant de prendre ombrage du prince Charles, pauvre garçon timide et contraint, image du parfait nigaud pour tout autre que son père, qui s'admirait en lui à cause de certaines ressemblances. La duchesse Sophie écrivait à Charles-Louis, avec une pointe d'ironie, quand son neveu n'avait encore que neuf ans : « (Hanovre, ce 6 mai 1660)... Je suis ravie d'apprendre que Charles est si fort dans vos bonnes grâces et que son humeur se conforme tout à fait à la vôtre, et puisqu'il n'aime guère sa mère, j'espère que sa bonne volonté ne courra point de risque d'être corrompue. »

A dix-sept ans, Charles semblait promettre d'avoir hérité de l'avarice paternelle. De la duchesse Sophie, le 23 février 1667 : — « Je suis bien aise que vous sachiez présentement que ce ne sera pas à un fol, mais à un sage, que vous ferez jouir de vos travaux, et que le prince Électoral commence à vous ressembler d'humeur... mais je suis fâchée que Liselotte n'ait pas le bonheur de vous plaire autant que lui ; elle m'a toujours paru de fort bon naturel ; j'espère qu'elle ne changera pas. » Le frère et la sœur avaient été dressés avec un soin égal à l'économie. Quand l'Électeur Palatin mit son fils au collège, il obtint un rabais sur le prix de pension, en alléguant que l'enfant était petit mangeur. En envoyant sa fille à Hanovre, il ne lui assigna que 900 florins par an d'argent de poche, malgré les obligations de son rang, afin de l'habituer à rogner sur les pourboires et à inventer des cadeaux bon marché. Apprentissage dont Madame devait toujours se souvenir à l'occasion.

Pour la tournure et les manières, le prince Charles faisait penser à Thomas Diafoirus, et c'était encore à son père qu'il devait cette aubaine. Charles-Louis était instruit pour son temps. Il aimait les livres et en achetait. On le comptait parmi les princes allemands qui prenaient à leurs gages des Français lettrés, comme, jadis, les Romains achetaient des esclaves grecs, pour se donner le luxe d'entendre des conversations intellectuelles. Il n'avait pas compris, cependant, que l'éducation propre à former un magister n'est pas ce qu'il faut à un prince, et il avait donné pour maîtres à son fils des savans en *us* qui en firent un bon latiniste et un théologien passable, mais un Thomas Diafoirus pour la mine.

Pour comble de malheur, son gouverneur, dont le métier aurait été de lui donner un peu de panache, semblait prendre à tâche de parfaire l'œuvre des pédans. En 1667, la duchesse Sophie, sachant qu'il était question d'un mariage pour son neveu, crut devoir écrire à Charles-Louis : « (1er septembre.) Signac (1)... m'a raconté que, comme il avait l'honneur de peindre le prince Électoral, et qu'en rêvant ledit prince se raccommodait les cheveux avec la main, M. le gouverneur Watteville, pour montrer son autorité, lui frappait avec un peigne sur les doigts, que le prince rougissait sans oser rien dire; d'autres m'ont dit aussi que, quand le prince prend quelquefois de la cire de chandelle par un mal de race, le gouverneur le frappe aussi sur les doigts et qu'il ne lui parle jamais que pour le gronder mal à propos; que le prince a souvent dit qu'il ne sait pas quand il fait bien ou mal, parce que le gouverneur le gourmande toûjours, et que c'est cela qui le rend si timide. J'ai cru être obligée de vous dire ceci, puisqu'il me semble qu'un prince qui va au Conseil et qui doit bientôt se marier, n'est plus en âge à être traité de cette sorte... On loue beaucoup le prince et on a dit à Stuttgart qu'on lui avait remarqué beaucoup d'esprit quand le gouverneur n'y était pas présent, mais quand le gouverneur y était, qu'il n'osait pas parler. » Le malheureux se sentait ridicule et avili, et il n'avait pas la force de se révolter. Il disait plus tard : « — Je porte le stigmate de l'oppression. On m'a empoisonné les années de ma jeunesse, et j'ai eu peu de joies dans cette vie. »

La princesse qu'on lui destinait s'appelait Wilhelmine-Ernestine et était fille de Frédéric III, roi de Danemark. Elle avait été choisie parce qu'on s'était imaginé qu'elle était trop molle et trop indifférente pour ne pas « vivre bien » avec Mlle de Degenfeld, et que tout roulait là-dessus à la cour de Heidelberg. Plus que jamais, l'obstiné Charles-Louis, vrai monomane de la bigamie, exigeait pour sa maîtresse un traitement de « seconde épouse, » extrêmement difficile à régler, faute de précédens, et pour lequel il entrait lui-même dans les derniers détails. Quelle est la place d'une « seconde épouse » à la table de famille? Doit-on la mettre au-dessus des enfans légitimes, ou

(1) Il y eut au XVIIe siècle un Français de ce nom, « peintre en émail, » qui séjourna à la cour de Christine de Suède et fit le portrait de cette princesse. Est-ce le même? Je n'ai pu m'en assurer.

au-dessous? A côté de ses belles-sœurs, quand il s'en trouve là, ou à deux places de distance (1)? Dans un projet de couvert qui nous a été conservé, l'Électeur occupe le haut bout de la table. Il a le prince Électoral à sa droite, la princesse Électorale à sa gauche; Mlle de Degenfeld et son fils aîné viennent après Liselotte. Les autres places sont distribuées aux dignitaires de la cour, chacun selon sa charge et son rang.

Les étrangers avaient beau se surveiller, Son Altesse Palatine soupçonnait des blâmes détournés dans toutes leurs paroles, et elle avait quelquefois raison. Plus d'un, parmi les princes allemands, enviait Charles-Louis et n'aurait demandé qu'à l'imiter; mais l'Allemagne populaire, toute barbare et toute grossière que l'eût laissée la guerre de Trente ans, avait conservé dans ses malheurs le fond sérieux et honnête qui a fait sa force à travers les siècles. Elle n'était pas bégueule, et passait aux princes un nombre indéfini de maîtresses; mais elle avait très mal pris la comédie de régularité de Charles-Louis et son odieuse pression sur le clergé. Elle regimbait contre les fantaisies de ce prétendu rénovateur des mœurs, et manifestait sa ferme volonté de renouer les fils de la tradition et de rentrer dans l'ornière de la bonne vieille morale (2).

Liselotte était à la tête de l'opposition. C'était si peu réfléchi de sa part, si inconscient, qu'elle mit trente ou quarante ans à comprendre que son père lui en avait voulu, et ne devina jamais pourquoi. Élevée avec les jeunes raugraves, — c'était le titre octroyé par l'Électeur à Mlle de Degenfeld et à ses enfans (3), — elle s'était attachée de tout son cœur à ces innocens pour qui l'avenir avait si peu de sourires, mais leur mère la trouvait toujours sur la réserve. Madame la raugrave Louise s'empressait en belle-mère, et se heurtait invariablement à Son Altesse la princesse Électorale, personne distante et hautaine. Les preuves de cette situation abondent dans les nombreuses lettres que Charles-Louis envoyait par cavalier à « son trésor, » dès qu'une circonstance quelconque les séparait : « Vous ne

(1) Cf. la lettre de Charles-Louis à Mlle de Degenfeld, en date du 23 avril 1664.

(2) Le volume intitulé *Schreiben der Kurfürsten*, etc. contient beaucoup d'indications précieuses sur l'opinion publique allemande à l'époque qui nous occupe. Lire entre autres, à ce point de vue, toute la correspondance de Charles-Louis avec Mlle de Degenfeld et la lettre de Christophe von Hammerstein à Charles-Louis, en date du 16 novembre 1669 (p. 384).

(3) L'acte est du 31 décembre 1667.

me dites pas si Liselotte est bien pour vous et pour les enfans... Tout ce que mon trésor chéri décide pour Liselotte est bien fait et doit être compté comme une faveur que j'ai reçue... » A propos d'une partie sur l'eau : « J'espère que Bettendorf aura fait sa commission et exécuté mon ordre, qui est que Liselotte prenne mon trésor avec elle dans le bateau (1). » Il est clair, par le tour de la phrase, que Liselotte n'aurait pas emmené la raugrave sans un ordre formel. La duchesse Sophie, inquiète de l'avenir, cherchait partout un mari pour sa nièce et, en attendant de l'avoir trouvé, se faisait conciliante : « Pour Liselotte, je suis fâchée que vous ne soyez pas satisfait de son éducation... Liselotte est de très bon naturel, mais le jugement ne vient qu'avec l'âge, et la princesse de Danemark sera mieux pour la Signora (*Mlle de Degenfeld*), étant d'une humeur plus posée et nullement agissante ni causeuse, bonne tout à fait (2). »

Cette dernière lettre est de 1670. Liselotte avait alors dix-huit ans. Elle était fort petite, « sèche comme un copeau (3), » et d'une laideur éclatante, mais point banale, ni ennuyeuse. Elle avait de très petits yeux, un gros nez de travers, de grandes joues plates et pendantes, une fraîcheur appétissante de blonde et d'Allemande, et, illuminant cet ensemble fantasque, un pétillement de vie et de gaieté qui résistait à tous les ennuis. On peut dire qu'elle sauvait le coup d'œil par sa bonne humeur : « Je me suis moquée toute ma vie de ma laideur, écrivait-elle à la fin de sa vie ; je n'ai fait qu'en rire. Sa Grâce monsieur notre père (4) et notre défunt frère m'ont dit souvent que j'étais laide ; j'en riais et je n'en ai jamais eu de chagrin. Mon frère m'appelait *nez de blaireau ;* j'en riais de tout mon cœur. » Au fond, cela ne lui était pas aussi indifférent qu'elle se plaît à le dire, puisqu'elle évitait de se voir dans une glace et qu'elle fuyait les regards : « Je me suis toujours trouvée si laide (5), même toute jeune, que je n'aimais pas à être regardée et que je n'ai jamais demandé quoi que ce soit en fait de parure, car les bijoux

(1) Lettres à Mlle de Degenfeld, des 17 septembre 1665, 23 août 1668 et 24 avril 1664.

(2) Lettres du 20 juillet 1666 et du 24 septembre 1670.

(3) Du 14 juillet 1702, à la raugrave Louise, demi-sœur de Madame.

(4) La lettre, du 22 juin 1719, est adressée à la raugrave Louise.

(5) Cité par Schutz, p. 53, dans *Leben und Character der Elisabeth-Charlotte.*

et la parure ne servent qu'à attirer l'attention sur vous. » On ne peut pas exiger d'une femme de se réjouir d'être laide. Liselotte en avait pris son parti ; c'était déjà beaucoup.

La conscience qu'elle n'aurait jamais aucun succès de femme avait contribué à la rendre peu féminine dans ses goûts et ses idées. Elle ne concevait pas que l'on pût avoir envie de se marier : « Quand une femme, disait-elle, se fourre dans la tête qu'il lui faut un mari, c'est un coup de folie. Être estropiée d'une main est un malheur, avoir un mari en est un autre, » quel que soit le mari, car « le meilleur ne vaut pas le diable. » La sottise des sottises est de se marier par amour : « C'est un miracle qu'un mariage d'amour réussisse ; c'est très rare... D'ordinaire, il en advient de la haine (1). » Le XVIIe siècle était nettement, et presque unanimement, de l'avis de Liselotte sur ce chapitre. Un dicton allemand, plus énergique qu'élégant, justifiait en ces termes l'opinion générale : « — L'amour est comme la rosée ; il tombe aussi bien sur une bouse de vache que sur une feuille de rose. » Faire un mariage d'amour, c'est s'exposer à fonder une famille sur « une bouse de vache, » et quel être doué de raison voudrait encourir pareil risque?

Elle avait justement sous les yeux un exemple des malheurs que peut causer l'amour en tombant mal. Dans le cas de Mlle de Degenfeld, la rosée était tombée sur les pierres du chemin. Liselotte voyait son père, à cinquante ans passés, aussi enflammé que jamais pour une femme qui, assurément, lui était soumise et dévouée, qui lui écrivait qu'elle l'adorait, mais qui n'avait pourtant à lui offrir qu'une froideur irritante. Mlle de Degenfeld n'était rien moins que passionnée. La duchesse Sophie parlait de sa froideur en personne renseignée, et son frère s'en est plaint dans un curieux mémoire écrit après la mort de son amie (2), et intitulé par lui : *Bilan de mariage*. Louise, — soit dit à son honneur, — n'était pas plus intéressée que passionnée, et elle ignorait l'intrigue. C'est à croire qu'elle devint la maîtresse de ce vieil atrabilaire pour l'honneur, parce qu'il était prince régnant, et que la longue patience de cette infortunée fut un miracle du sentiment monarchique. Quoi qu'il en soit, le miracle n'alla pas jusqu'à la rendre heureuse, et l'Électeur ne le fut lui-

(1) Lettres aux raugraves, des 8 mars 1715, 4 septembre 1697, 15 juillet 1719, 10 mai 1713, 16 février 1702.

(2) *Schreiben des Kurfürsten*, etc., p. 305.

même que dans une certaine mesure, ou, si l'on aime mieux, d'une certaine façon.

Le maigre Charles-Louis, avec sa longue figure maussade et son regard soupçonneux, n'était pas fait pour inspirer la passion. Il était né gendarme, et ce n'est pas une humeur rassurante. Il guettait l'arrivée des employés à sa « chancellerie » et notait ceux qui étaient en retard. Il veillait à ce que chaque bouteille sortant de sa cave fût enregistrée, et à ce qu'il lui restât bien son compte. Il se tenait au courant des moindres faits et gestes de « madame la raugrave » et la rabrouait fréquemment. On se ferait une idée très fausse de leurs relations si l'on s'en fiait aux lettres imprimées où il entretient familièrement son « ange » et son « trésor » de leurs affaires de ménage, des gens qu'il a vus, de la santé des enfans et des petits cadeaux qu'il envoie à leur mère : des bonbons, un remède contre le mal de dents, deux melons, avec recommandation de ne pas en manger trop à la fois, une vieille fourrure dont il ne veut plus, mais qui pourrait peut-être « servir aux enfans. » Il faut mettre en regard de cette correspondance très bourgeoise, mais très affectueuse, les lettres pathétiques où Louise, en réponse à d'autres que nous n'avons pas, et qui n'existent sans doute plus, se déclare la plus malheureuse créature de la terre et demande pardon « à genoux » d'avoir eu envie d'une distraction innocente, ou de n'avoir pas su empêcher sa famille de venir la voir, ou de tel autre crime aussi grave.

Liselotte entendait les échos de ces cris de désespoir. Son père lui prêchait par son exemple la faillite du mariage, régulier ou irrégulier, d'arrangement ou d'amour, et elle ne demandait qu'à profiter de la leçon : « J'aurais été bien contente, écrivait-elle dans sa vieillesse, si on m'avait permis de ne pas me marier, et de mener une bonne vie de célibataire. » Elle aimait à répéter qu'on l'avait mariée contre son gré : « Si j'avais été mon maître, j'aurais fait comme vous, chère Louise, et ne me serais pas mariée. » Mais elle n'était pas son maître : « Papa me portait sur les épaules, tremblait que je ne devinsse vieille fille, et s'est débarrassé de moi le plus vite qu'il a pu. » Elle avait aussi contre elle sa tante Sophie, qui la souhaitait loin de Heidelberg et de ses complications, et, pour comble de malheur, elle n'avait aucun moyen de savoir si la Providence était pour ou contre elle dans cette grande affaire : « Il en est du mariage,

écrivait-elle, comme de la mort; le temps et l'heure en sont marqués : on n'y échappe pas. Tel notre Seigneur-Dieu l'a voulu, tel il faut qu'il se fasse (1). » Plusieurs projets avaient déjà avorté ; c'était peut-être parce que Dieu avait d'autres vues, et Liselotte sentait l'impossibilité d'être tranquille.

Elle estimait que rien ne dédommage de la perte de la liberté, tandis que la liberté dédommage de tout, même d'une Mlle de Degenfeld. Sa liberté à elle lui servait surtout à faire de grandes courses à pied, car les « plaisirs » étaient rares à Heidelberg. On allait aux foires et aux représentations des troupes ambulantes. Une partie de traîneaux, en masques, fut une fois l'événement de l'hiver. Une autre année, il est question dans les lettres de Liselotte (2) d'une mascarade où elle représentait l'Aurore et son frère Mercure. Il ne lui en fallait pas davantage pour déclarer Heidelberg un Paradis terrestre. Charles-Louis l'accusait de manquer de sérieux ; il l'aurait voulue plus « princesse; » mais elle n'était pas sa fille pour rien, et elle ne se laissait pas faire comme son frère. Elle était donc libre quand même, et heureuse quand même, sous le joug paternel et dans son milieu irrégulier, lorsqu'il arriva précisément ce qu'elle avait redouté. Il plut à « notre Seigneur-Dieu » de la marier avec un prince à qui elle n'avait pensé de sa vie et qui avait déjà femme, de sorte qu'il fallut commencer par faire mourir une jeune princesse, délices de la cour de France, pour exécuter l'arrêt d'en haut. Quand les hommes se mêlent de deviner à quoi s'occupe la Divinité, ils arrivent tout de suite à des monstruosités. Madame a pour excuse de ne s'être jamais piquée de logique ; la conséquence de son fatalisme lui avait certainement échappé.

ARVÈDE BARINE.

(1) Lettres aux raugraves des 28 décembre 1719, 20 juin 1720, 15 octobre 1701. 16 avril 1699.

(2) Cf. les lettres à Mme de Harling, née d'Uffeln, son ancienne gouvernante, p. 5 et suite.

LES
COLONIES FRANÇAISES
A MARSEILLE

Aux Expositions universelles, ces manifestations trop grandioses pour être vraiment pratiques et trop générales pour rester précises, on sera de plus en plus amené à substituer des Expositions particulières ou locales consacrées à une branche déterminée et limitée de l'activité nationale : une exposition n'a sa raison d'être que si elle est destinée à constater le chemin parcouru dans une voie donnée et à préparer des progrès nouveaux. C'est ce que Marseille a compris et réalisé dans son Exposition coloniale. Donner à la France le spectacle des magnifiques résultats obtenus, depuis 1900, dans son empire colonial, marquer, en même temps, la part qui, dans cet essor, revient à Marseille, et définir les concours réciproques que l'expansion coloniale et la prospérité marseillaise peuvent encore attendre l'une de l'autre, c'est l'objet que se sont proposé les organisateurs de l'Exposition de 1906. En 1900, le sérieux travail de nos colonies disparaissait sous l'amoncellement des bibelots; il fallait le découvrir derrière la profusion des « attractions » sensationnelles. A Marseille, les colonies seules sont admises : elles s'épanouissent à l'aise, chacune dans son palais, sur le large emplacement de l'ancien champ de manœuvres. Mais, avec elles, Marseille y pénètre : l'Exposition est née de la collaboration de notre grand port méditerranéen et des colonies : elle est, tout ensemble, marseillaise et coloniale; Marseille a voulu y paraître dans sa

gloire de métropole de l'empire colonial français : l'Exposition est une démonstration. Sans doute, les inévitables « attractions, » tobogan, montagnes russes, danse du ventre, y occupent une place, mais cette place est relativement discrète : ne faut-il pas attirer la foule, amuser les badauds et les enfans? Et leur présence n'enlève pas à l'Exposition son caractère éducatif et pratique. Disons tout de suite, pour n'y pas revenir, que le cadre est charmant et l'aménagement général très heureux. Comme voies d'accès, les larges avenues du Prado, avec leurs épais ombrages de platanes, sillonnées de tramways dont Paris aurait profit à imiter la bonne organisation et les prix démocratiques; comme fond de tableau, les collines brûlées, mais si éclatantes de lumière quand elles reflètent les ardeurs du couchant, qui entourent la ville et ferment sa rade; comme décor, de belles allées fleuries et ombragées où s'élèvent, dans la verdure, les palais coloniaux aux architectures originales et variées, assez rapprochés les uns des autres pour former un ensemble très vivant, assez éloignés pour ne pas choquer les yeux par l'incohérence de leurs styles et le disparate de leurs aspects; à quelques minutes, la mer, cette Méditerranée qui porta jadis les galères de Phocée et qui fut la grande route du commerce de tous les temps, vient doucement mourir au pied des collines couronnées de pins, sur les rochers de la Corniche; et, fondant les couleurs trop crues dans l'éclat de ses rayons, le bon soleil de Provence jette à profusion sa joie et sa lumière sur ces palais de toutes les civilisations, sur ces vêtemens de tous les climats, ces hommes de toutes les races et ces peaux de toutes les nuances.

I

Le premier projet de l'Exposition est né à Marseille, de la rencontre de deux hommes dont l'activité s'exerce avec une égale autorité et un pareil bonheur, dans les domaines les plus différens; l'un, le docteur Heckel, directeur de l'Institut et du Musée colonial de Marseille, met au service de l'expansion coloniale la grande compétence scientifique et le zèle professoral que les savans de tous les pays s'accordent à lui reconnaître; l'autre, M. J. Charles-Roux, ancien député, directeur de la compagnie Transatlantique, président du comité de Madagascar, a été l'un des initiateurs et reste l'un des plus actifs ouvriers du grand

mouvement colonial qui est l'un des faits capitaux de l'histoire de notre pays en ces trente dernières années. Marseillais d'origine et Marseillais de cœur, M. J. Charles-Roux est un créateur et un réalisateur ; son esprit d'initiative, son expérience d'homme d'affaires et d'homme public ont contribué dans une très large mesure au succès de l'Exposition. Autour de ces deux têtes, les bonnes volontés se sont empressées, nombreuses, ardentes à concourir à la réussite de l'entreprise ; mais celles-là seulement qui portaient le cachet d'origine provençale ont été agréées : l'œuvre devait rester et est restée marseillaise. La Société de géographie de Marseille et son vénéré président, M. Delibes, l'Université d'Aix-Marseille et notamment MM. Paul Gaffarel et Paul Masson, bien connus, l'un par ses nombreux travaux de géographie et d'histoire coloniales, l'autre par son bel ouvrage sur le *Commerce français dans le Levant*, le Syndicat d'initiative de Provence, toutes les sociétés scientifiques ou coloniales de la région ont contribué à l'effort commun. Le 28 octobre 1902, le Conseil municipal votait le principe d'une Exposition et accordait une subvention ; le Conseil général des Bouches-du-Rhône en faisait autant de son côté. Le gouvernement n'intervenait que pour donner à l'entreprise le caractère officiel et nommait le commissaire général, M. J. Charles-Roux, le commissaire général adjoint M. Heckel, le directeur et les directeurs adjoints ; mais, en dehors de cette formalité, le pouvoir central n'intervenait pas : Paris ignorait Marseille. Le comité marseillais et les gouverneurs des colonies agissaient de leur propre et libre initiative.

Le projet de Marseille trouva auprès des gouverneurs des colonies l'accueil le plus empressé et le concours le plus actif. Grâce à la création des grands gouvernemens coloniaux, il n'était plus nécessaire de s'adresser à de nombreux fonctionnaires ; il suffisait de s'entendre avec cinq hauts potentats qui manient des budgets énormes et administrent de vastes empires, les gouverneurs généraux de l'Algérie, de l'Afrique occidentale, de Madagascar, de l'Indo-Chine et le résident général en Tunisie ; il se trouvait heureusement que tous, avec des caractères différens et des méthodes personnelles, étaient des hommes de mérite, ardemment dévoués à leur œuvre ; MM. Jonnart, Roume, le général Galliéni et après lui M. Augagneur, MM. Beau et Pichon, comprirent la portée de la manifestation coloniale préparée à Marseille et prirent à cœur d'en assurer le succès.

Le gouvernement, qui n'avait pas été à la peine, ne fut pas non plus à l'honneur ; l'inauguration eut lieu sans pompes officielles, sans éloquence ministérielle ; nos hommes d'État, si empressés d'ordinaire à célébrer l'inauguration d'un groupe scolaire ou de la statue d'une célébrité cantonale, ne parurent pas officiellement à Marseille. On raconte volontiers, sur la Canebière, qu'entre le modéré M. Chanot, maire antiflaissiériste (pardon pour ce néologisme de la langue politique !) et le très radical et socialiste M. Estier, président du Conseil général, le gouvernement, craignant d'être compromis par les uns ou de paraître le prisonnier des autres, préféra s'en tirer par l'abstention. Mais rien ne réussit comme le succès et le Président de la République vient de venir à Marseille. Sa visite, en avril ou en mai, alors que le succès était encore incertain, aurait été acclamée avec enthousiasme ; sa venue tardive a été accueillie avec satisfaction, comme une consécration de la réussite complète de l'Exposition. La visite du Président a été, pour une grande partie de la presse parisienne, une occasion de découvrir l'Exposition. Est-ce parce qu'un pays où les journaux de la capitale n'arrivent qu'à onze heures du soir ne saurait intéresser la presse boulevardière ? Ou bien faut-il croire, comme on le raconte volontiers, qu'il ne suffit pas de les mériter pour obtenir les éloges de certaines feuilles dont le Comité marseillais aurait négligé de stimuler le zèle ? Toujours est-il que, grâce au silence et à l'indifférence d'une grande partie de la presse quotidienne, la France a ignoré jusqu'à ces derniers jours l'Exposition de Marseille. Bien mieux, Paris exhibe, au grand Palais, une déplorable contrefaçon de Marseille, une « Exposition coloniale » où il y a de tout, excepté des colonies. Il est caractéristique, en même temps que pénible, de constater qu'à l'étranger, l'effort de la grande cité provençale et de nos colonies a été mieux compris et mieux apprécié ; les Allemands (1), les Anglais, les Italiens sont venus en grand nombre ; leurs journaux ont discuté et, en général, célébré en termes très flatteurs cette imposante manifestation de notre énergie nationale ; ils ont constaté, parfois avec une nuance de dépit, quels progrès nos colonies ont su réaliser dans ces dernières années et quelle place tient aujourd'hui, dans le monde,

(1) Le voyage se trouve aujourd'hui facilité grâce à la création, par la Compagnie P.-L.-M., de voitures directes de 1re et de 2e classes de Francfort-sur-le-Mein à Marseille et à la Côte d'Azur, par Bâle et Besançon.

l'empire colonial français. Le célèbre professeur et voyageur Schweinfurth, de Berlin, a récemment visité Marseille et exprimé, en même temps que son admiration pour le goût parfait qui a présidé à l'aménagement de l'Exposition et pour le grand effort scientifique dont elle est la preuve, son étonnement « du silence de la presse parisienne sur un événement aussi national que celui-ci. » Les étudians de l'Université commerciale de Cologne avaient trouvé, l'hiver dernier, à Marseille, lors du voyage d'étude qu'ils y firent, un accueil empressé et sympathique; la *Gazette de Cologne* en prit texte pour consacrer des articles très exacts et très élogieux à l'Exposition; le *Deutsche Kolonialblatt*, journal officiel édité par les soins du département colonial du ministère des Affaires étrangères, publiait, dans son numéro de juin, un article très sympathique qu'il terminait en ces termes : « L'Exposition coloniale offre une image complète de l'importance de l'Empire colonial français. Elle permet de se faire une idée du développement considérable, tant économique que civilisateur, que les intérêts coloniaux français ont acquis au cours de ces dernières années et enfin elle exercera, à n'en pas douter, une profonde influence sur les rapports réciproques que les colonies entretiennent avec leur mère patrie. » La *Gazette de Voss*, dans un article daté de Paris, et l'*Ostsee Zeitung*, ayant lourdement dénigré l'Exposition, une note, dont le ton révélait l'origine officielle, leur fut envoyée pour rétablir la vérité et rendre justice à Marseille et à l'œuvre coloniale de la France. Le grand journal de Brême, la *Weser Zeitung*, dans une série de « Causeries, » étudiait en détail l'Exposition, louant à bon escient ou critiquant sans acrimonie, et concluait : « A vouloir jeter un coup d'œil d'ensemble sur les quatre pavillons que je viens de critiquer pour en tirer une leçon, il nous faut avouer, et non sans envie, que l'on doit s'incliner devant le sérieux de ce travail colonial. La France ici ne parle pas seulement aux Français, mais au monde tout entier : ces quatre pavillons suffisent à eux seuls pour assurer à l'Exposition coloniale une portée internationale. Nous avons trop l'habitude de considérer l'Angleterre comme l'alpha et l'oméga en matière coloniale, comme la puissance coloniale par excellence. C'est le plus grand titre de gloire de l'Exposition coloniale de Marseille de démontrer pratiquement qu'en France aussi on sait coloniser et que, nous autres Allemands, nous pouvons encore apprendre énormément de la

France si nous voulons seulement nous en donner la peine. » Il est curieux d'enregistrer ces jugemens, ou ceux que, sur le même ton d'éloges, a publiés la presse anglaise : ils sont flatteurs pour notre amour-propre national ; mais, si on les met en parallèle avec le silence des journaux français, ils sont de nature à nous faire appréhender que, plus peut-être que la France elle-même, le commerce et l'expansion étrangères ne profitent des leçons que Marseille offre au monde.

II

Il appartenait à Marseille, notre premier port colonial, de prendre l'initiative d'une Exposition coloniale. Ici, on se sent tout près de ces pays qui, à Paris, nous paraissent si lointains ; Marseille est vraiment la porte de l'Orient ; en présence de ces grands paquebots qui partent pour les pays d'outre-mer, ou qui en arrivent, tout chargés des produits exotiques, on a l'impression très vive de la présence prochaine, par delà quelques jours de navigation, de ces terres où l'activité européenne s'est développée si prodigieusement ; mais, plus encore que sa position géographique, c'est son histoire et c'est l'évolution de sa vie économique qui invitaient Marseille à préparer cette grande manifestation de l'énergie de la France au dehors.

Toute l'histoire de Marseille est une histoire coloniale. Colonie, elle-même, des Phocéens, c'est elle, à son tour, qui, avant Jules César, colonise et civilise la Gaule. Au milieu du monde romain, elle reste grecque par la langue, par les mœurs et par les traditions. Au moyen âge, ses marchands sillonnent hardiment la Méditerranée ; dès le temps des croisades, les Marseillais trafiquent dans le Levant et tout le long des côtes musulmanes ; ils commencent, avec les pays barbaresques, ces relations d'échanges dont le développement a fini par provoquer l'intervention de 1830 : c'est surtout à l'initiative des Marseillais que la France doit d'avoir été amenée à conquérir l'Algérie et à protéger la Tunisie ; c'est grâce à eux encore qu'elle est de beaucoup au premier rang pour le commerce avec le Maroc. Le XIXe siècle a recueilli les fruits du patient et obscur labeur des négocians marseillais. Dans les Échelles du Levant, ils ont fondé peu à peu la prépondérance française, courant toute la Méditerranée et jusqu'au fond de la Mer-Noire, comme leurs ancêtres

Phéniciens ou Grecs, trafiquant partout, ouvrant des comptoirs, étendant leurs affaires et leurs relations. Longtemps les « mers du Ponant, » les Océans, furent réservés, par privilège royal, à l'activité des marins français des côtes de l'Atlantique ; les Marseillais réclamèrent la liberté des mers et, dès qu'ils l'eurent obtenue, ils se hâtèrent d'en profiter pour sortir de ce cul-de-sac de la Méditerranée, trop étroit pour leurs entreprises audacieuses. Au XVIIIe siècle, pour le commerce des Antilles, après Bordeaux et Nantes, Marseille, malgré sa situation défavorable, se fait une place considérable au troisième rang, qu'elle dispute au Havre. Les vaisseaux de Georges Roux, dit Roux de Corse, vont chercher les produits des Iles, le cacao, le café, le coton, le sucre ; pendant les grandes guerres du règne de Louis XV, les Marseillais arment des corsaires qui pourchassent rudement le commerce anglais : « Je ressemble à M. Roux, de Marseille, écrivait Voltaire à d'Alembert le 10 août 1776, qui fit la guerre aux Anglais, en 1756, en son propre et privé nom. » Voltaire se vantait, car, tandis qu'il prenait légèrement son parti de la perte de « quelques arpens de neige, » les négocians de Marseille protestaient de toute leur énergie contre le désastre du traité de Paris. André Brüe, le créateur de notre colonie du Sénégal, d'Entrecasteaux, le grand navigateur, sont des Marseillais ; Provençal aussi cet admirable bailli de Suffren et tant d'autres vaillans marins qui auraient donné à la France l'empire des mers et des colonies si le cœur du roi avait été à la hauteur de l'énergie des sujets ; Marseillais, enfin, ce terrible Victor Hugues qui fut proconsul de la Convention dans les Antilles et arracha la Guadeloupe aux Anglais. Il faut lire, dans l'excellent livre de M. Paul Masson, publié à l'occasion de l'Exposition et sur lequel nous aurons à revenir, toute cette histoire de l'activité marseillaise et de l'expansion des Français au dehors, pour saisir sur le vif les causes profondes et le vrai caractère des grandes guerres du XVIIIe siècle, de ce duel de géans qui commence avec Colbert pour finir par Waterloo et dont, en un certain sens, la Révolution n'est qu'un épisode. Quel historien réussira jamais à retrouver et à mettre en pleine lumière les liens mystérieux qui font de la Révolution une revanche de nos victoires navales dans la guerre d'Amérique ? Après le traité de Versailles (1783), la flotte française est maîtresse des mers ; le commerce et les colons français se répandent sur tous les continens. Mais surviennent

1789 et 1793 : Marseille est ruinée, Toulon livré aux Anglais, la flotte détruite ; d'Orvilliers émigré meurt de misère, d'Estaing et Kersaint sont guillotinés, Kerguelen emprisonné ; toute l'œuvre coloniale, si laborieusement créée, achève de s'écrouler.

Au XIXe siècle, les négocians marseillais sont à la tête du grand mouvement qui fonde le nouvel empire colonial français. Fortuné Albrand, dès 1815, attire l'attention de ses compatriotes sur Madagascar où, beaucoup plus tard, les agens de la maison Roux de Fraissinet et, parmi eux, Alfred Rabaud, allaient ouvrir la voie à l'intervention française. Sur la côte occidentale d'Afrique, les Marseillais créent des comptoirs où ils vont chercher l'huile de palme et les arachides que consomme leur industrie du savon ; c'est à l'initiative de la maison Victor Régis que la France doit d'avoir été amenée à s'établir au Dahomey : longtemps avant la prise de possession, les factoreries y avaient fait flotter le pavillon tricolore. A Obock et à Djibouti, l'esprit entreprenant des Marseillais devance de très loin l'occupation officielle, et il n'a pas tenu à eux que, depuis longtemps, la France se soit installée à Cheik-Saïd ; en Abyssinie, des Marseillais, les premiers, nouent des relations d'amitié et de commerce avec le négus ; à Zanzibar, Alfred Rabaud devient l'homme de confiance du sultan. Ainsi, partout, le négociant a précédé le soldat et l'administrateur ; l'action du gouvernement n'est venue que plus tard, souvent trop tard ; elle a été, en général, lente à émouvoir, parfois maladroite, et elle a souvent laissé perdre, par ignorance ou pusillanimité le fruit des longs et patiens efforts des négocians français. En Algérie, après la conquête, les Marseillais, les premiers, ont eu l'audace de tenter des expériences de colonisation : c'est la « période héroïque » où le pire danger n'est pas dans les incursions des Arabes, mais dans le mauvais vouloir des gouverneurs. Si, au Sénégal, les Bordelais ont presque complètement supplanté les Marseillais, la Compagnie française de l'Afrique occidentale en Guinée et les maisons Mante frères et Borelli, et Cyprien Fabre au Dahomey font presque tout le commerce. Madagascar est une des colonies préférées des Marseillais ; plusieurs compagnies et de nombreux particuliers y font de l'agriculture, de l'industrie, du commerce ; en revanche, ils ont peu d'intérêts au Congo où l'activité marseillaise n'est guère représentée que par M. Fondère et la Compagnie des Messageries fluviales du

Congo. En Indo-Chine, ils n'ont pris qu'une faible part à l'expansion française : l'Afrique reste leur domaine de prédilection. « Le Provençal, écrit M. Paul Masson, aventureux et indiscipliné, partisan de l'action isolée, est certainement l'un des Français qui répugnent le moins à courir le monde et à s'établir en pays inconnus. Ce qui n'empêche pas le Marseillais de vieille souche d'être souvent l'homme le plus singulièrement casanier du monde, incapable de s'aventurer même dans les quartiers de sa ville qui ne lui sont pas familiers. » Colons ou négocians, armateurs ou industriels, les Marseillais regardent vers la mer; ils sont, avec les Bordelais, les plus actifs intermédiaires entre la France et ses colonies; tout le commerce colonial de Lyon, qui a pris tant d'ampleur, en ces dernières années, passe par Marseille, associant dans une même œuvre les deux grandes cités de la vallée du Rhône. On pourrait presque dire qu'avec leurs qualités et leurs défauts, les Marseillais forment comme la transition naturelle entre le monde colonial et la métropole. Des Marseillais, comme MM. Eugène Étienne,— un Marseillais d'adoption,— et J. Charles-Roux, un Marseillais de vieille roche, ont été, au Parlement, les défenseurs de l'expansion coloniale, en un temps où il y avait quelque mérite à l'être et où les « coloniaux » étaient en butte aux violentes attaques de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite. Ainsi l'histoire et les intérêts de Marseille sont étroitement liés à l'expansion coloniale française; elle peut à bon droit revendiquer le titre qu'elle ambitionne de métropole coloniale de la France.

III

Cette activité coloniale, Marseille en a largement profité ; si elle reste le premier port méditerranéen, c'est à son commerce avec les colonies françaises qu'elle le doit; elle fait, avec elles, un quart au moins de ses échanges totaux ; c'est chez elles qu'elle trouve les matières premières indispensables à ses industries : c'est ce que prouve l'étude du mouvement commercial marseillais en ces dernières années. L'Exposition est la démonstration et, pour ainsi dire, la réalisation schématique de ce double fait : d'un côté, que la part du commerce colonial est considérable dans l'activité générale de Marseille, et, de l'autre, que Marseille devient de plus en plus une grande ville industrielle dont les colonies sont un des principaux débouchés.

Le commerce de Marseille a été surtout, durant une longue période de notre histoire, un commerce de comptoirs qui ne cherchait pas à s'enfoncer dans l'intérieur des terres et se contentait de servir d'intermédiaire entre les pays exotiques et la mère patrie : ce genre de trafic était d'ailleurs le seul possible en un temps où la pénétration européenne n'était pas commencée et où, dans la Méditerranée par exemple, les États musulmans occupaient toutes les côtes. Cependant, à mesure que la colonisation européenne envahissait le globe et que le commerce anglais, puis le commerce allemand et le commerce américain, prenaient le développement que l'on sait, Marseille risquait, en restant fidèle aux erremens traditionnels de ses négocians, de subir une irrémédiable décadence ; mais le Marseillais est comme Ulysse, artificieux et plein de ressources ; il a su modifier à temps ses méthodes de travail et d'activité ; pour rester une grande place d'importation et d'exportation, il est devenu un grand centre de production et de manutention ; non content de fournir les matières premières aux industries de la France centrale, il s'est fait industriel lui-même et il a choisi précisément ses industries parmi celles dont les colonies, où il avait l'habitude de trafiquer, pouvaient lui fournir les matières premières. Cette évolution du négoce marseillais est un des grands faits économiques de ces cinquante dernières années ; elle a eu une influence décisive sur notre expansion coloniale. Les statistiques de la Chambre de commerce sont à cet égard des plus démonstratives : en 1866, le département des Bouches-du-Rhône n'employait que 6 744 chevaux-vapeur fournis par des machines à vapeur et 2 322 fournis par des forces hydrauliques ; en 1905, il utilise 53 238 chevaux fournis par des machines à vapeur, 4 353 fournis par des forces hydrauliques et 2 900 produits par des moteurs à gaz. Voici un tableau qui fera ressortir le même fait d'après le mouvement de fonds provoqué par l'industrie marseillaise :

	Francs.
En 1830	117 359 225
— 1840	180 669 270
— 1860	326 213 007
— 1880	578 481 140
— 1900	782 079 861
— 1905	1 037 473 594 (1)

(1) *Enquête industrielle faite à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1906.* Rapport de M. Adrien Artaud (Marseille, Barlatier, 1906).

Marseille, dont on a l'habitude de ne considérer que l'activité maritime et commerciale, est devenue une de nos plus grandes villes industrielles, et c'est surtout à cette transformation qu'elle doit d'être restée l'un des plus grands ports du monde (1). Mais il faut bien voir que la transformation industrielle est liée intimement à l'expansion coloniale et aux échanges avec les colonies : si arides que soient les nomenclatures et les statistiques, il est nécessaire d'en donner quelques-unes pour mettre en lumière cette vérité capitale.

Parmi les industries marseillaises, la minoterie est l'une des principales; une centaine d'usines y sont occupées. Les blés russes, argentins, indiens affluent à Marseille, ainsi que les fèves, les maïs; c'est elle aussi qui reçoit les blés durs d'Algérie et de Tunisie dont les industriels marseillais ont trouvé le moyen de transformer la farine en semoules et en pâtes alimentaires; soixante fabriques de ces pâtes prospèrent à Marseille et emploient annuellement environ 3 millions d'hectolitres de blés durs. Marseille réexporte chaque année de grandes quantités de farine en Algérie, Tunisie, Maroc; ainsi, c'est elle qui achète les blés de nos colonies et elle qui nourrit colons et indigènes. Les rizeries marseillaises alimentent les noirs du Sénégal avec du riz provenant en grande partie d'Indo-Chine. Trois grandes brasseries emploient les orges des colons algériens. Les industries des corps gras, savonneries, stéarineries, huileries, sont celles qui ont pris à Marseille le plus magnifique développement : Marseille achète les huiles d'olives de Tunisie et d'Algérie (2), qui sont loin de suffire à ses besoins; elle achète les arachides du Sénégal et de Pondichéry (3), les sésames de Guinée, les graines de lin d'Algérie, les palmistes de la Côte d'Ivoire et du

(1) Le tonnage de jauge net de tous les ports français, entrées et sorties réunies, s'élevait, en 1904, à 34 millions de tonneaux; Marseille, avec son mouvement de 13 352 000 tonneaux, en représente les deux cinquièmes, 39 p. 100. Au point de vue de la valeur de ce commerce qui dépasse 9 milliards de francs, Marseille en représente le 24 p. 100.

Voici maintenant la comparaison du mouvement de Marseille avec celui des plus grands du continent européen :

TONNAGE DE JAUGE NETTE (ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES)

1904	Hambourg	19 221 273	tonneaux de jauge.
—	Anvers	18 713 410	—
—	Marseille	13 352 500	—
—	Gênes	12 070 697	—

(2) 3 546 000 kilogrammes en 1903.

(3) L'huilerie marseillaise a employé, en 1903, 494 000 tonnes de graines.

Dahomey, le coprah de nos possessions d'Océanie et d'Indo-Chine dont on fabrique un produit nouveau, la végétaline, très employée aujourd'hui dans la cuisine. Toutes ces huiles entrent surtout dans la confection des savons que Marseille exporte ensuite dans le monde entier. Les colonies, en retour, offrent aux savonneries de Marseille un débouché considérable : sur 23 000 tonnes de savon expédiées par mer en 1903, 17 000 ont été aux colonies. Les bougies, les huiles y sont également très demandées. Les grands travaux de Chevreul et de M. Berthelot sur les corps gras ont ouvert de nouvelles voies à l'activité des Marseillais et les ont aidés dans leur lutte contre la concurrence américaine ; ainsi se lient, dans une étroite solidarité, les efforts en apparence les moins coordonnés de notre énergie nationale : le travail du savant arme l'industriel pour la lutte et l'usinier, à son tour, fournit le fret des bateaux et fait vivre le colon.

Les raffineries de Marseille travaillent nos sucres coloniaux de la Réunion et de la Guadeloupe, ses confiseries et ses chocolateries les emploient ; un jour prochain, sans doute, nos colonies se mettront en mesure de vendre aux industriels marseillais les cacaos qu'ils achètent en Amérique du Sud. Les peaux des bestiaux tués en Algérie, en Indo-Chine, à Madagascar, viennent en grande partie à Marseille pour y être tannées. Les phosphates et les marbres d'Algérie et de Tunisie, les alfas, les tabacs, les laines d'Algérie trouvent à Marseille un marché ; l'industrie du caoutchouc commence à s'y développer. Il est superflu de continuer cette nomenclature et de montrer comment, en retour, les colonies offrent à tous les produits de l'industrie marseillaise un débouché dont l'importance apparaît mieux à mesure que les colonies se développent et que, dans le reste du monde, les concurrences se font plus âpres. Les Compagnies marseillaises de navigation trouvent, elles aussi, dans le fret colonial, une ressource dont l'importance va toujours grandissant, et ce sont elles, aujourd'hui, qui ne suffisent plus, soit à l'exportation, soit à l'importation, aux besoins de notre empire d'outre-mer. Il est singulièrement édifiant de constater qu'en 1905, sur 2 170 grands bateaux à vapeur entrés à Marseille sous pavillon français, 1 262 (jaugeant 1 116 743 tonneaux) venaient d'Algérie, 74 de Tunisie, 18 du Sénégal, 24 de la Côte occidentale d'Afrique, 17 d'Indo Chine, 11 des établissemens français d'Océanie, 4 de la Réunion et de l'Inde française.

De même, en 1905, sur 2332 vapeurs sortis de Marseille, 1061 (jaugeant 935 272 tonnes) étaient à destination de l'Algérie, 158 de la Tunisie, 20 du Sénégal, 25 de la Côte occidentale d'Afrique, 10 de la Réunion, 8 de l'Indo-Chine, 14 des établissemens français d'Océanie, 1 de la Guyane française, 1 de Saint-Pierre et Miquelon. Plus de cinquante navires, profitant du monopole qui leur est assuré, font journellement le va-et-vient entre l'Algérie-Tunisie et Marseille, et les colons se plaignent que les Compagnies, abusant de leurs privilèges, ne font pas assez d'efforts pour donner satisfaction à leurs besoins. Presque toutes les Compagnies marseillaises de navigation sont destinées spécialement au commerce avec les colonies françaises; presque toutes les lignes de navigation ont leur point terminus dans une colonie française ou la desservent en passant. Ainsi, conclut M. Paul Masson, « la flotte marseillaise est, par excellence, la flotte coloniale de la France. » La prospérité du port de Marseille est étroitement solidaire de celle des colonies : industrie, commerce maritime, colonisation, ces trois fondemens de l'activité économique et de la fortune de Marseille sont indissolublement unis; c'est ce que l'Exposition coloniale a parfaitement réussi à rendre manifeste. Marseille fait environ 50 pour 100 du commerce total de la France avec ses possessions lointaines; elle a réussi, malgré la part de plus en plus active que Bordeaux, le Havre, Dunkerque prennent au commerce colonial, à maintenir sa position très loin en avant de tous ses concurrens; elle est bien le grand port colonial de la France.

IV

Marseille, port colonial, gigantesque mère Gigogne qui abrite sous ses ailes la croissance de tout un peuple de colonies, qui aide leurs premiers pas, subvient à leurs besoins, reçoit et utilise les produits de leur travail; Marseille qui, du haut de Notre-Dame de la Garde, envoie un adieu aux « coloniaux » qui partent et un salut joyeux à ceux qui reviennent après un long exil; et, à côté de Marseille, toute la Provence avec son histoire et ses traditions, ses beaux sites et ses vieilles ruines, sa civilisation et ses arts, c'est d'abord ce qui apparaît quand on entre à l'Exposition par la grande avenue centrale : Massalia, une statue monumentale due au sculpteur Constant Roux, accueille le visiteur; majestueuse-

ment assise à la proue de sa galère, d'une main elle tient une rame, de l'autre une branche de cet olivier qui signifie la paix et les arts de la paix, mais qui, ici, rappelle encore la cueillette chantée par Mistral, l'huile, les savons, toute l'industrie : nous sommes à Marseille où l'idéal n'est jamais loin du réel, ni la poésie loin du négoce; le Marseillais n'est ni un théoricien, ni un « intellectuel, » et la spéculation métaphysique ne trouble guère sa rêverie par les belles nuits d'été, mais il aime les arts et, quand il a réalisé son rêve de fortune, il sait leur faire une large place, parmi les embellissemens de sa vie. Ainsi les Grecs d'autrefois, revenus de leurs courses à travers la Méditerranée, se plaisaient à parer les temples de leurs dieux et à orner, des œuvres de leurs sculpteurs et de leurs peintres, l'intérieur paisible de leurs fraîches maisons. Ainsi Athènes, Bruges, Florence, Amsterdam, ont vu le génie des arts se développer en même temps que le génie du négoce.

Pénétrons dans le grand Palais que l'on appelle, assez improprement, Palais de l'Exportation, et où l'on a rassemblé tout ce que Marseille produit avec les matières premières coloniales et tout ce qu'elle exporte aux colonies. Si nous tournons à gauche, nous sommes à l'Exposition de l'Art provençal; si nous prenons à droite, toute l'histoire scientifique, industrielle et commerciale de la matière grasse se déroule sous nos yeux. Là, les peintures vénérables, les meubles cossus, les faïences chatoyantes; ici, la fabrication des huiles et des savons depuis l'antique pressoir à bras jusqu'aux usines modernes; là, Pierre Puget et Fragonard, les vieux imagiers et les maîtres faïenciers; ici, Chevreul et Berthelot, les chimistes et les industriels. Le savon fait pendant à l'art : c'est la signature de Marseille. Constatons-le sans aucune ironie, parce qu'il est naturel et significatif qu'il en soit ainsi, que le savon ni l'huile ne font tort aux arts et que la fortune de Marseille est fondée sur la matière grasse, de même qu'on disait jadis que « toute Flandre est fondée sur draperie, » ou qu' « Amsterdam est bâtie sur des carcasses de harengs. »

L'exposition des corps gras est instructive même pour les profanes. Voici des moulins de tous les temps et de tous les pays, depuis la meule que tourne l'esclave antique, en chantant sa mélopée gémissante, jusqu'aux usines où peine le prolétaire d'aujourd'hui; une belle carte oléicole du bassin de la Méditerranée; des panneaux décoratifs qui représentent la cueillette

des produits oléagineux dans tous les pays : olives en Provence, sésame aux Indes, arachides au Sénégal. Les colonies sont chez elles dans ce temple de l'huile et du savon; ce sont elles qui, de toutes parts, apportent la matière première : la prospérité du Sénégal est dépendante de l'industrie qui emploie l'arachide.

C'est une très heureuse idée que les organisateurs de l'Exposition ont eue de créer cette section de l'art provençal, que la Ville et le Département ont subventionnée, que les musées et les particuliers ont garnie d'œuvres de premier ordre et où le visiteur se repose de toute cette industrie et de tout ce commerce, en admirant ce que l'art de tous les temps a apporté de charme et introduit d'idéal dans la vie provençale. Autour des Papes, à Avignon, une école d'art se développe et produit ces fresques, d'un style encore un peu raide, mais déjà si expressif, qui décorent le palais des Papes, Notre-Dame des Doms et la chapelle Saint-Martial; l'Exposition nous les montre relevées à l'aquarelle par Denuelle. Les archives communales ont prêté le fameux *Livre Rouge*, registre richement enluminé des premières délibérations des échevins de Marseille, sur lequel leurs successeurs prêtaient serment, symbole vénéré des libertés marseillaises. Tout Paris, l'année dernière, a admiré, à l'Exposition des primitifs, les chefs-d'œuvre du « maître d'Avignon » et des artistes contemporains du roi René, qui fut peintre lui-même et qui sut faire de sa cour un foyer de haute culture, de poésie et d'art. Le portrait du bon prince angevin, qui fut si provençal de cœur et d'esprit, évoque la vieille Provence au seuil de la première salle où l'on admire surtout quatre tableaux du XVe siècle, le *Couronnement d'épines*, la *Descente de Croix*, l'*Ascension*, la *Pentecôte*, prêtés par M. Paul Révoil. Des vieux peintres d'Avignon aux artistes contemporains, on peut suivre, de salle en salle, toutes les époques de l'art provençal; le XVIIIe siècle, surtout, avec Fragonard, Vanloo et Joseph Vernet est richement représenté. Nous ne saurions, dans cette rapide promenade à l'Exposition coloniale, nous attarder plus longtemps aux œuvres d'art, ni aborder la question disputée de savoir s'il y a ou non une école provençale et quels en seraient les caractères. Oserons-nous dire que cet ensemble de traits communs qui contribuent à former ce que l'on appelle une « école » ne nous est pas apparu ici avec évidence, au moins dans la peinture? Au contraire, si l'on s'arrête aux vitrines où les collectionneurs provençaux et les musées

ont réuni une incomparable collection de faïences de Moustiers, de Goult et de Marseille des XVIIe et XVIIIe siècles, on a bien l'impression d'être en présence de traditions continues et de procédés techniques spéciaux. Ici, l'industrie devient de l'art, du plus délicat et du plus exquis. Notre incompétence nous oblige à n'en rien dire de plus ; mais point n'est besoin d'être connaisseur pour voir que les 433 numéros du catalogue des faïences correspondent à des œuvres de premier ordre qui semblent bien être la partie la plus originale de l'Exposition de l'Art provençal. Faïences, meubles, objets d'art de toute sorte ressuscitent à nos yeux ce que pouvaient être, à la belle époque du commerce colonial, à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, la vie d'un riche Marseillais qui, au soir d'une carrière de rude labeur, de lointaines navigations, d'entreprises hardies et risquées, venait goûter le repos, dans son hôtel de la ville ou parmi les pins et les oliviers de sa maison des champs, entouré de tout ce que le confort et les arts ajoutent au charme de l'existence.

Cette vie marseillaise, nous la retrouvons sous deux de ses aspects, à la campagne et sur la mer, dans « le Mas de Santo Estello » que le *Syndicat d'initiative de Provence* a eu la bonne pensée de reconstituer et de meubler de tous les ustensiles tels qu'au pays de Mireille s'en servaient les ménagères du bon vieux temps, et dans le Palais de la Mer, où l'on a très heureusement résumé toutes les connaissances nécessaires aux navigateurs. Ici, tandis que le public s'ébahit devant les formes fantastiques des animaux des grands fonds, les spécialistes admirent l'une des plus belles expositions internationales d'océanographie qui aient jamais été réalisées. Les travaux de M. le professeur Thoulet, du Prince de Monaco et des derniers explorateurs des régions polaires antarctiques permettent à la France d'y tenir un rang honorable, sans réussir cependant à égaler les résultats obtenus par les océanographes d'Allemagne ou d'Angleterre.

Le caractère démonstratif, éducatif, que les organisateurs ont voulu et su donner à l'Exposition apparaît dans ce Palais de la Mer et, partout, il ne cesse d'accompagner le visiteur. Il n'est pas un pavillon colonial qui ne montre, peinte en grosses lettres sur ses murs, une série de chiffres ou de dessins qui permettent d'apercevoir d'un coup d'œil les dimensions, la population de la colonie, le développement des différentes branches de son commerce, les progrès de la colonisation, de l'industrie, de la navi-

gation. L'on emporte ainsi, d'une promenade à travers les palais et les pavillons, une impression beaucoup plus nette que celle que laisserait l'entassement, si prodigieux soit-il, des richesses coloniales; le visiteur peut oublier les chiffres, il garde le souvenir des proportions, il prend conscience du magnifique essor des colonies françaises.

Le caractère didactique de l'Exposition de Marseille apparaît mieux encore dans les belles publications dont le Comité organisateur a décidé qu'elle serait l'occasion. Exposer, non pas dans de simples catalogues ou dans des rapports que personne ne voit, mais dans des livres sérieusement et scientifiquement écrits par des hommes spécialement compétens, tous Marseillais d'origine ou d'adoption, le développement de l'empire colonial de la France en lui-même et dans ses rapports avec l'activité économique de Marseille, telle est l'idée qui a guidé la commission des publications que préside M. Delibes et dont MM. Clerc et P. Masson sont les vice-présidens. Ils ont voulu que leurs livres fussent l'explication historique et documentaire des faits dont l'Exposition est l'illustration : publications et expositions s'éclairent et se complètent les unes par les autres. Treize volumes in-8° vont être édités par la maison Barlatier; neuf ont déjà paru. Trois sont consacrés aux progrès des colonies françaises de 1900 à 1906; le premier contient une très remarquable introduction: la *Colonisation française au début du XXe siècle*, par M. Paul Masson; l'*Algérie* par MM. Nicollet et Valran, professeurs au Lycée Mignet; la *Tunisie*, par M. E. Toutey. Le tome II comprend l'*Afrique occidentale* par MM. Léotard, secrétaire général de la Société de géographie, Teisseire, Rampal, Gasquet, Samat; le *Congo*, par M. de Gérin-Ricard; la *Côte des Somalis*, par M. P. Roubaud; *Madagascar* par M. H. Bardon; la *Réunion*, *Mayotte*, *Comores*, par M. A. de Duranty. Le tome III comprend l'*Indo-Chine*, par M. Paul Girbal; l'*Inde*, par M. Pierre Roland; *Nouvelle-Calédonie et établissemens d'Océanie*, par M. Henri Barré; la *Guyane* par M. Henri Pelissier; les *Antilles* par M. R. de Bévotte; *Saint-Pierre et Miquelon* par M. Darboux. — *Nos richesses coloniales* font l'objet de quatre volumes, deux consacrés à l'*Industrie des pêches aux colonies* et deux, non encore parus, traitant l'un : *les ressources végétales et la mise en valeur des produits végétaux dans nos colonies ;* l'autre: *les découvertes minérales et l'extension des exploitations minières.* Un volume est

consacré à l'*Organisation sanitaire aux colonies*, par le docteur Georges Treille ; un autre le sera au *Mouvement de la législation coloniale dans les colonies et les pays de protectorat*, et un à *l'enseignement colonial en France et à l'étranger*. M. Paul Gaffarel, avec la compétence qui lui appartient, nous a donné une très utile et très complète *Histoire de l'expansion coloniale de la France depuis 1870 jusqu'en 1905 ;* un autre volume, dû à la collaboration de plusieurs professeurs et érudits marseillais (1), relate les aventures et les exploits des *Voyageurs et Explorateurs provençaux*. M. Paul Masson, enfin, dans *Marseille et la colonisation française*, a montré, avec une précision qui n'exclut ni les vues générales ni les aperçus nouveaux, comment, à travers toute notre histoire, la vie et l'activité de Marseille ont été étroitement liées avec l'expansion de la France au dehors. Nous ne croyons pas faire tort à ses collaborateurs en disant que le livre de M. Paul Masson est peut-être le plus original de cette collection qui, dans son ensemble, fait tant d'honneur à l'initiative marseillaise; elle constitue l'inventaire le plus complet qui ait été dressé des ressources, des populations, des besoins de nos colonies, et elle est appelée à rendre les plus réels services à ceux qui ont la charge de diriger pratiquement l'expansion de la France outre-mer.

Le ministre des Colonies et M. J. Charles-Roux ont voulu que l'Exposition de Marseille apportât encore à ses visiteurs un enseignement d'un autre genre, et ils ont décidé de consacrer le pavillon du ministère des Colonies à une exposition de peinture et de sculpture coloniales, ou du moins orientales. Les grands romantiques, Delacroix, Henri Regnault, Decamps, Fromentin, Chassériau, ceux à qui les ciels d'Afrique révélèrent un coloris nouveau et aussi ceux qui peignirent l'Orient comme Hugo le chanta, sans l'avoir vu, simplement parce qu'ils avaient de la lumière dans l'œil et de l'exotisme dans l'imagination, sont représentés ici par quelques-unes de leurs bonnes toiles. Un grand hall est réservé aux orientalistes contemporains, qui exposent quelques morceaux excellens. La liberté de la Grèce et la conquête de l'Algérie ont déterminé, dans l'art français, un admirable renouveau : verrons-nous un mouvement semblable au romantisme sortir de la colonisation moderne? Il n'apparaît pas que la réponse nous soit donnée sur les murs du Pavillon du

(1) MM. Barré, Clerc, Gaffarel, de Laget, Pellissier, Perrier, Teisseire.

ministère des Colonies ; les jeunes gens qui partent, grâce à des bourses de voyage, pour étudier et pour tenter de rendre, par la brosse ou l'ébauchoir, l'âme, les formes et les couleurs des pays coloniaux, nous la rapporteront peut-être, quelque jour, de leurs lointaines méditations sous les grands arbres des pays chauds ou dans les mornes steppes du Soudan saharien. Il était nécessaire, en attendant, de ne pas laisser passer inaperçu l'heureux effort fait par les créateurs de l'Exposition de Marseille pour associer les beaux-arts à cette grande manifestation de la vie nationale et pour hâter la formation et l'éclosion d'un art colonial qui chercherait ses inspirations dans les mœurs et dans les monumens des peuples d'Asie ou d'Afrique et qui emprunterait sa lumière au ciel des tropiques.

V

« A l'Exposition coloniale, nous disait, là-bas, un « colonial, » ce que l'on voit le plus, c'est Marseille, et ce qui apparaît le moins ce sont les colonies. » Exagération qu'excuse le soleil marseillais et qui méconnaît ce que nous avons précisément essayé de montrer, à savoir que l'intérêt et la nouveauté de l'Exposition consistent beaucoup moins dans l'entassement de produits coloniaux que dans la démonstration concrète de ce que le travail des colonies peut apporter de prospérité à la métropole et, réciproquement, des réformes, des institutions nouvelles, des travaux, que les colonies attendent de celle-ci. Mais, cet enseignement une fois tiré d'une tournée à travers les palais et les pavillons, il faut reprendre la visite en détail pour constater les progrès de chacune des grandes sections de notre empire colonial. Ici la tâche du chroniqueur devient plus difficile : il ne saurait retracer, même imparfaitement, les résultats de six années d'efforts ; il risque soit de descendre dans trop de détails, soit de passer sous silence des faits considérables. Il doit se contenter d'aperçus généraux et, s'il vient à s'attarder à l'une de nos colonies, se résigner à en négliger d'autres.

Une simple promenade à travers l'Exposition permet d'apercevoir les grandes lignes et les traits caractéristiques de l'œuvre coloniale de ces six dernières années. C'est d'abord l'organisation des grandes unités administratives, des grands gouvernemens que l'on serait tenté d'appeler des vice-royautés : ce sont, sans

parler de l'Algérie et de la Tunisie, presque métropolitaines, l'Indo-Chine, l'Afrique occidentale, Madagascar, le Congo. Les dimensions des palais sont la figuration exacte des proportions relatives des différentes parties de l'empire colonial français. L'Indo-Chine et l'Afrique occidentale s'imposent par leur masse, tandis que nos vieilles colonies, ces « Iles » jadis si florissantes, semblent s'effacer pour laisser le premier rang aux nouvelles venues. La Réunion et les Antilles n'ont pour elles toutes qu'un petit pavillon, d'ailleurs très élégant et aménagé avec autant de science que de goût; la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti se partagent un bâtiment dont le médiocre intérêt révèle le désarroi économique et financier dont souffrent, sinon la Guyane, du moins nos colonies du Pacifique.

Organisation administrative, mise en valeur économique par l'étude détaillée des richesses naturelles et par l'exécution de travaux publics, tel apparaît encore le résultat de ces dernières années. Le corps des fonctionnaires coloniaux s'est complété, amélioré, spécialisé. De bons gouverneurs généraux, heureusement maintenus longtemps dans leur charge, ont fini par créer des traditions politiques et administratives; ils ont pu profiter de leurs expériences, porter remède à bien des abus, combler bien des lacunes. Partout ils ont inauguré, vis-à-vis des indigènes, une politique de plus en plus préoccupée d'étudier, pour les respecter, tout en tirant parti d'elles, les lois, les coutumes et les traditions des peuples que nous avons assumé la tâche de gouverner. Le développement des services d'enseignement et surtout des écoles techniques pour les indigènes a marché de pair avec l'application de nouvelles méthodes d'administration.

Un grand palais central, six ou sept pavillons, des annexes, des boutiques, une maison annamite, un théâtre, toute une ville aux architectures compliquées, étranges, mais puissantes et bien choisies pour donner l'impression d'une civilisation très antique et très raffinée : c'est l'exposition de l'Indo-Chine. La disposition et la multiplicité de ses palais est un premier enseignement : l'Indo-Chine est une, elle a un gouvernement général, elle est un empire d'environ dix-sept millions d'habitans : un grand palais central en fait foi ; le gouvernement général y a réuni les échantillons et les documens statistiques qui concernent l'ensemble de la colonie et qui témoignent de son activité et de ses progrès. Quelques chiffres, qui s'étalent sur les murs, mettent en

un relief saisissant le merveilleux essor économique de l'Indo-Chine en ces dernières années et rendent sensibles les résultats de l'œuvre de MM. Doumer et Beau et de MM. Guillaume Capus et Henri Brenier, directeur et sous-directeur des services de la colonisation, de l'agriculture et du commerce. Voici quelques-uns de ces chiffres : nous les citons sans commentaires, tant leur éloquence est persuasive :

Budget général de l'Indo-Chine pour 1904		73 513 000 fr. (33 415 piastres).
Chemins de fer en exploitation (1904). .		1 180 kilomètres.
Capitaux engagés (1904).	Capitaux français. .	422 658 000 fr.
	Capitaux étrangers.	122 050 900 fr.
	Total.	544 708 900 fr.
Exportation du riz (1904).		976 410 tonnes.
— café —		146 348 kilogr. contre presque rien en 1899.
Importation française de cotonnades. .		(1894) 1 090 tonnes (1904) 4 385 tonnes
— étrangère — .		(1894) 2 890 — (1904) 204 —
Exportation de poivre en 1904.		5 343 —
— de caoutchouc —		177 — (exploitation commençante).
Production de soie —		1 250 000 kilogrammes, etc.

Mais l'Indo-Chine, en même temps qu'elle est une, est aussi multiple : elle se compose de pays très divers ; ils ont chacun leur individualité qui s'accuse dans une différence de races que de longs siècles d'histoire ont accentuée et qui se révèle, à l'Exposition, par la bigarrure des architectures, depuis le pnôm cambodgien jusqu'au pavillon aux toits étagés du Laos. Unis sous l'autorité suprême, mais lointaine, de la France, ces divers pays gardent leurs mœurs, leurs traditions, leurs croyances, leur conception particulière de la vie sociale. L'une des impressions que réussit à donner l'Exposition, c'est celle de l'antiquité et de l'originalité des civilisations indo-chinoises : notre civilisation est jeune en face de celle des Cambodgiens, descendue de l'Inde, de celle des Annamites qui ont reçu, il y a tant de siècles, la haute culture chinoise, de celle des Laotiens dont les origines se perdent sur les hauts plateaux du Tibet. Ici des centaines de générations mortes parlent par la bouche des vivans, et les nouveaux venus, si supérieurs que puissent être, à certains points de vue, leurs méthodes de travail et leurs procédés de gouver-

nement, ne sauraient se dispenser de prêter l'oreille aux voix vénérables de ces ancêtres dont le respect a pris, chez les peuples d'Extrême-Orient, la forme et l'importance d'un culte. Et quelle diversité de types ! Outre les grandes races annamite, cambodgienne, thaï, les montagnes du Laos cachent des populations très diverses, encore mal connues, rameaux détachés de quelque grand peuple détruit ou fugitif; chassées jusqu'au fond de la péninsule indo-chinoise par des invasions, éloignées de la mer par des peuples plus guerriers ou plus nombreux, ces tribus vivent isolées, souvent sans rapports les unes avec les autres; les Annamites les appellent en bloc les Khas, au sens où les Romains disaient « les Barbares; » elles n'ont ni la même organisation sociale, ni les mêmes besoins économiques que les Annamites qu'elles considèrent comme leurs pires ennemis et dont elles redoutent la domination. Quand nous employons des soldats annamites pour faire la police parmi ces peuplades, nous commettons une double erreur, nous employons les hommes des plaines et du littoral dans des montagnes dont le climat leur est nuisible, et surtout nous blessons les sentimens d'une partie de nos sujets et nous allons directement à l'encontre du but que nous poursuivons. On parle beaucoup aujourd'hui, — et avec raison, — de « politique indigène » et l'on cherche à trouver des élémens de prospérité pour notre empire d'Indo-Chine dans le développement des anciennes races et l'accroissement de leur capacité de production; mais il faut bien voir que la « politique indigène » est délicate à pratiquer et demande de la part des gouvernans beaucoup de tact et de prudence, surtout lorsqu'on est en présence de populations aussi anciennement civilisées, qui ont l'habitude de regarder vers la Chine comme vers le foyer de toute science et de tout progrès et qui vivent sur des terres dont la richesse pourrait un jour tenter la convoitise de voisins puissans et victorieux.

La première condition, pour bien gouverner nos sujets, asiatiques ou africains, est de bien connaître les populations différentes que nous confondons trop souvent sous cette vague appellation d'indigènes. Nos administrateurs commencent à être au courant de la vie sociale, des aspirations et des besoins des Annamites ou des Cambodgiens avec lesquels ils sont en contact dans les villes; mais ils ont beaucoup moins pénétré les mœurs des tribus des plateaux de l'Annam ou du Laos. Beaucoup

d'entre elles ont appris à se défier des hommes des vallées et des plaines, et elles ne descendent pas volontiers de leurs nids d'aigle; ces populations clairsemées n'auront peut-être jamais un grand rôle dans l'essor économique de l'Indo-Chine, mais leurs traditions et leurs mœurs offrent, au point de vue ethnographique et historique, un très grand intérêt; elles occupent d'ailleurs les rives du Mékong, le royaume de Luang-Prabang, c'est-à-dire les régions frontières entre le Siam et nos possessions; nous aurions donc profit à nous attacher ces tribus, au caractère doux et pacifique, chez qui les châtimens corporels sont inconnus et dont quelques-unes ignorent jusqu'au mot qui signifie voler, et à favoriser leur multiplication. Elles sont décimées par les épidémies, soixante-dix pour 100 des enfans périssent, la plupart enlevés par la petite vérole. L'éducation hygiénique devrait être l'un des premiers articles du programme d'une « politique indigène; » or, le Laos n'a actuellement que quatre médecins pour plus d'un million d'habitans!

L'Exposition de Marseille aura beaucoup contribué à nous révéler ces populations si intéressantes, puisque c'est à l'occasion de l'Exposition que M. Armand Raquez, — un voyageur qui sait être aussi un savant et un psychologue, — a parcouru les régions les moins connues du Laos et recueilli des documens précieux sur les races et les mœurs du pays. L'exposition du Laos est faite de ses collections d'ethnographie, d'histoire naturelle et d'art qui, il faut l'espérer, viendront ensuite enrichir l'un de nos musées coloniaux. M. Raquez lui-même est commissaire de la section du Laos; il dit volontiers le charme des pays laotiens et l'attrait de ces populations, leurs costumes pittoresques, leur caractère craintif et bienveillant, leurs mœurs policées et douces. Au théâtre indo-chinois, tandis qu'au premier étage une troupe annamite interprète un drame où le tigre donne une leçon de pitié à la férocité des passions humaines, au rez-de-chaussée dansent et chantent trois petites Laotiennes, délicat et gracieux échantillon de la race. Drapées dans leurs écharpes aux tons discrets et passés, fines comme des bronzes antiques, fragiles comme des bibelots d'étagère, Sao-Boun, Sao-Deng, Sao-Si dansent d'après des rites millénaires, avec des gestes lents, souples, décens, dont chacun a une signification presque sacrée, tandis que la flûte de bambou les accompagne sur un mode très doux. Nous sommes au Laos, bien loin des bamboulas nègres ou

des danses du ventre qui, dans les *ksour* d'Algérie, allument une flamme de convoitise dans les yeux noirs du nomade. Voici la chanson de Sao-Si : c'est l'éternelle élégie d'amour, le tendre appel de la bien-aimée qui soupire en attendant la venue du bien-aimé et qui conte aux étoiles sa mélancolie :

Grand astre de la nuit, dis-moi pourquoi les étoiles brillent si fort ce soir, alors que mon cœur est plein de tristesse? Pourquoi?

Mon bien-aimé n'est pas là, dis-tu! Va donc lui dire que je pense à lui et prie-le de venir jusqu'à moi.

Seule, je suis triste et je me lamente. J'ai devant mes yeux le doux éclat de son regard et les traits gracieux de son visage que j'aime.

S'il ne peut me donner sa soirée, qu'il vienne une seconde, que je le voie durant un court instant, et la joie remplacera la tristesse de mon âme.

Je suis orpheline sur cette terre ; je ne trouve pas de quoi pourvoir à mes besoins et je cherche un cœur généreux qui veuille soulager ma misère.

O jeune homme ! resteras-tu indifférent?

Je suis ici comme un exilé sur le bord d'un fleuve.

Je voudrais être joyeuse comme les autres filles du village. Viens donc, ô jeune homme, prendre mon cœur et toute mon âme pour la mêler avec ton âme.

Le thème est vieux comme le monde, mais combien, ici, l'expression en est vibrante et poétique ! Voici encore, — pour nous reposer des statistiques, — une petite fable dialoguée que les trois Laotiennes miment et récitent avec des intonations de psalmodie, des gestes menus et expressifs :

Le Chœur. — En ce temps-là, il y a bien longtemps, Nang Méo vint dans une maison habitée.

Thao Samon. — Que venez-vous faire ici, ma chère Nang Méo ?

Nang Méo. — Je suis venue chez vous pour demander l'aumône d'un peu de poisson. Je n'en ai point et j'ai faim.

Thao Samon. — Est-il vrai?

Nang Méo. — C'est ainsi.

Thao Samon, s'adressant à Soulingsa. — Eh bien, Soulingsa, allez donc quérir des gens du voisinage pour qu'ils enlèvent cette importune.

Nang Méo.—Ma chère mère, vous n'avez donc pas pitié de moi? Vous voulez me faire mal alors que je viens seulement vous demander un peu de poisson.

Soulingsa. — Si tu ne veux pas sortir de bonne volonté, l'on t'expulsera de force. L'autre jour, tu as volé des poissons à mon père.

Nang Méo. — C'est votre dernier mot ? S'il en est ainsi, je m'en vais.

Soulingsa. — C'est notre dernier mot.

Le Chœur. — En ce temps-là, il y a bien longtemps, Nang Méo vint dans une maison habitée.

C'est *la Cigale et la Fourmi!*

Ces exemples traduisent bien l'impression de civilisation antique et raffinée, polie et artistique qui émane aussi bien des montagnes laotiennes que des villes de l'Annam ou du Cambodge, comme de toute cette Asie dont la France a assumé la belle, mais difficile tâche de gouverner un large morceau. Nulle part la « politique indigène, » souvent et très bien définie par M. Beau, ne demande plus de ménagemens, plus de conscience et plus d'art, et n'exige des fonctionnaires plus zélés et plus prudens. Nous sommes en présence d'une, ou plutôt de plusieurs civilisations, qui se sont endormies dans leurs traditions et leurs coutumes millénaires; si nous cherchions à les réveiller trop brusquement, elles s'éloigneraient de nous avec défiance; mais quand nous aurons travaillé longtemps à l'amélioration matérielle et morale de leur condition et de leur vie, comme elles sont assez intelligentes pour comprendre leur intérêt et nos bienfaits, elles viendront à nous avec tout leur cœur. Il importe aujourd'hui de prendre garde à l'évolution curieuse et inattendue qui commence à s'opérer dans les rangs supérieurs de la population annamite: mieux que tous nos efforts, les victoires japonaises et surtout les édits de l'impératrice de Chine pour la réforme des examens, ont fait comprendre aux plus éclairés des mandarins et des lettrés annamites l'utilité d'une direction européenne; ils commencent aujourd'hui, spontanément, à nous demander l'instruction française et scientifique: « Puisque la Chine se transforme, pourquoi, se demandent-ils, l'Indo-Chine ne se transformerait-elle pas, elle aussi? » N'imposons pas, mais donnons volontiers et largement notre civilisation et nos méthodes. Il est en notre pouvoir, aujourd'hui, d'opérer nous-mêmes, en Indo-Chine, la transformation inévitable qui a renouvelé le Japon, qui est en train de transfigurer la Chine et qui, dans quelques années, aura créé un Extrême-Orient nouveau où l'Indo-Chine française pourra, si nous savons adopter une bonne méthode et l'appliquer avec discernement, jouer le rôle de grande puissance.

Ces belles espérances que confirme avec tant de force, en montrant les résultats déjà acquis, une promenade à travers l'Exposition de Marseille, sont la meilleure réponse à la déplorable formule: « Lâchons l'Asie, » que certains publicistes n'ont pas craint de propager. Le moment où elle atteint une pareille prospérité, où ses échanges avec la France s'accroissent, où son

rôle en Extrême-Orient grandit, n'est pas celui où il faut nous préparer à « lâcher » l'Indo-Chine, mais bien celui où il faut nous mettre en mesure de la gouverner mieux (1), de mettre en valeur ses ressources, de la défendre contre toutes les convoitises du dehors et tous les découragemens du dedans.

VI

Des palais délicatement ouvragés où s'abritent l'art compliqué et la civilisation vieillie de l'Indo-Chine française, si l'on passe à la construction, — d'un style barbare, mais puissant, qui rappelle les monumens de Tombouctou et les *tatas* des tyrans soudanais, — où l'Afrique occidentale étale avec orgueil les magnifiques espérances de son essor économique, le contraste est complet et l'antithèse saisissante. Ici le Français, le blanc, travaille sur table rase ; tout est à créer ; les populations, très clairsemées, appartiennent pour la plupart à ces bons peuples nègres du Soudan, facilement gouvernables et qu'il suffit de bien traiter pour en faire de fidèles sujets ; pas de villes, pas de routes ; une organisation politique et sociale rudimentaire ; l'administrateur, le commandant de cercle éprouve partout cette joie profonde de créer, de voir, presque aussitôt après l'effort, grandir les résultats. M. Roume disait récemment la satisfaction qu'il avait éprouvée lorsque, naviguant sur le Niger, il voyait partout les villages se relever de leurs ruines, les terres naguère en friche se couvrir de moissons, des cultures nouvelles prospérer, la vie fleurir là où les Ahmadou et les Samory avaient semé la mort et la destruction. L'honneur de ces résultats revient d'abord, — l'Exposition ne le rappelle peut-être pas assez, — aux soldats

(1) Il se pose actuellement, en Indo-Chine, un certain nombre de problèmes administratifs extrêmement délicats qu'il ne nous est pas possible d'aborder ici : les monopoles, notamment celui de l'alcool, alimentent pour une très forte part le budget ; mais la perception de cet impôt soulève les plus grosses difficultés. Une nuée de fonctionnaires des contributions indirectes, généralement mal préparés à une besogne qui, parmi les populations indigènes, demande beaucoup de tact et de mesure, s'est abattue sur le pays. La manie de la régularité et de l'uniformité, dont le Français n'arrive pas à se départir, a fait créer des douanes jusque sur le Mékong et le long de la frontière siamoise du Luang-Prabang, au risque de provoquer l'émigration de nos sujets sur la rive siamoise du fleuve. Nous ne pouvons qu'indiquer ici ces erreurs d'application. Il faut que les indigènes soient intéressés au développement économique de l'Indo-Chine bien loin d'en être les victimes. Dût le budget en souffrir, l'organisation des douanes doit être revisée et des adoucissemens doivent être apportés au régime des monopoles.

qui, au prix des pires souffrances, ont dompté et détruit ces potentats sanguinaires et rendu possible l'œuvre de colonisation. Aujourd'hui la « paix française » règne du Sénégal au Tchad, d'Alger au Dahomey, sur d'immenses régions dont plusieurs possèdent des ressources naturelles admirables, et qui n'attendent que la voie de communication qui les reliera au reste du monde. Tout l'art des organisateurs de l'exposition de l'Afrique occidentale, MM. Gabelle et Max Robert, a tendu à montrer d'une part les « possibilités économiques » de l'Afrique occidentale et, d'autre part, les moyens de les transformer en réalités; ils y ont parfaitement réussi; leur exposition est une révélation et leur foi en l'avenir inspirerait confiance aux plus pessimistes.

L'Afrique occidentale a aujourd'hui 1 200 kilomètres de chemin de fer. Avant qu'ils soient ouverts et que l'amélioration des voies navigables ait été entreprise, seuls les produits chers, comme l'ivoire et le caoutchouc, valaient la peine d'être transportés à dos d'homme jusqu'à la côte. L'achèvement de la ligne de Kayes au Niger, l'ouverture des premiers tronçons des lignes de pénétration de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey commencent à permettre l'exportation des produits agricoles de l'intérieur et l'essai de nouvelles cultures. 6 000 tonnes d'arachides attendaient dernièrement à Kayes que les bateaux de mer vinssent les transporter à Marseille où leur huile alimentera les savonneries; les riz du Niger descendent maintenant à Saint-Louis et y font concurrence à ceux d'Indo-Chine que Marseille y expédie. Aujourd'hui, sur le passage des locomotives, une ère de pacification et de prospérité s'ouvre pour les parties naturellement riches de cet immense domaine, le Fouta-Djalon, le Haut-Niger, certaines parties de la Boucle du Niger et du Dahomey. « Les rives du Niger vont se transformer en une immense rizière, disait dernièrement M. Ponty, lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal et Niger, tandis que les champs de coton fructifieront en arrière et que tous les produits jadis inutilisés, par suite des difficultés de transport, viendront s'entasser aux escales pour partir vers l'Europe. » Mais l'outillage, nécessaire à la mise en valeur économique d'aussi vastes contrées et à l'achèvement de l'œuvre de civilisation et de paix si heureusement conduite par la France, est encore rudimentaire : chemins de fer et voies navigables sont, en Afrique, les outils par excellence de la civilisation. « Ces vastes contrées, hermétiquement fermées

par la nature, disait M. Roume en mai 1906, les ressources de la science et des capitaux modernes nous permettent maintenant de les ouvrir, en aménageant les rares points d'accès maritimes naturels, en corrigeant, là où cela est possible, les défectuosités des voies fluviales, mais surtout en créant des voies de pénétration artificielle, des chemins de fer... Tandis que, dans la plupart des autres pays, un état de civilisation, souvent même des plus avancés, a pu s'établir indépendamment de la création des chemins de fer, chez nous aucun progrès notable, dans une direction quelconque, ne peut être obtenu sans cette création. » Pousser jusqu'au Haut-Niger la ligne de Guinée, conduire celle de la Côte-d'Ivoire au delà de la zone des forêts équatoriales, continuer celle du Dahomey, amorcer de nouveaux tronçons, relier par un fil télégraphique Tombouctou, Bourem, Niamey, Zinder, pour être en mesure de communiquer directement avec l'Algérie lorsque la métropole aura réalisé le projet de ligne télégraphique transsaharienne étudié par M. l'ingénieur Etiennot, aménager enfin la baie du Lévrier pour l'exploitation des pêcheries du banc d'Arguin, tels sont les principaux articles du programme que M. Roume compte réaliser grâce à l'emprunt considérable que la colonie se propose de contracter.

2 277 000 kilomètres carrés, 10 millions d'habitans, 1 200 kilomètres de chemins de fer achevés, 1 200 en projet, un emprunt de 63 millions contracté en 1903, un autre de 100 prévu pour 1907, l'un et l'autre gagés sur les ressources de la colonie, un budget passé, sans heurts, sans difficultés, de 24 millions en 1903 à 36 millions en 1906, un commerce extérieur passé, de 1895 à 1904, de 78 777 000 francs à 155 952 000 francs (1); la pacification succédant à la guerre perpétuelle, la civilisation substituée à la barbarie d'un Béhanzin, d'un Rabah ou d'un Samory, des cultures nouvelles préparant les élémens d'un trafic

(1) Situation du commerce extérieur :

Colonies.	Importation.		Exportation.		Totaux.	
	1895	1904	1895	1904	1895	1904
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Sénégal . . .	28 268 054	49 846 739	12 435 887	29 920 893	40 703 941	79 767 632
Guinée. . . .	5 072 903	14 802 063	5 230 376	13 675 236	10 303 279	28 477 299
Côte-d'Ivoire.	2 999 596	15 583 382	3 706 451	10 286 743	6 706 047	25 870 125
Dahomey . .	10 542 220	10 681 238	10 521 868	11 156 009	21 064 088	21 837 247
Totaux .	46 882 773	90 913 422	31 894 582	65 038 881	78 777 355	155 952 303

considérable : tels sont les résultats que les données statistiques et les collections du palais de l'Afrique occidentale montrent aux visiteurs de l'Exposition. Dans l'histoire coloniale de tous les peuples il n'est peut-être pas d'œuvre plus belle, ni plus humaine; et il n'en est peut-être pas, dans notre propre histoire, dont les résultats promettent d'être plus avantageux pour la métropole.

C'est une impression de même nature, quoique moins vive, que l'on emporte d'une visite au pavillon du Congo. Là aussi le perfectionnement de l'outillage économique, la réorganisation administrative, l'amélioration des voies de communication préparent, dans un avenir prochain, le moment où les colonies qui constituent le gouvernement général du Congo subviendront à leurs besoins et à leurs travaux par leurs propres ressources. Les prévisions budgétaires pour 1906 sont arrêtées à 5 920 000 francs. Le commerce général a été en 1904 de 21 193 603 francs (dont 9 058 140 francs à l'importation et 12 135 463 francs à l'exportation) contre 16 916 319 francs en 1903. Le Congo a, dans le caoutchouc, un élément inépuisable de richesse; il est au début d'une ère de très brillant développement économique.

Madagascar, pour son immense surface, n'a que 2 600 000 habitans environ; cette pénurie d'hommes et la médiocre fertilité d'une grande partie de son sol empêchent son essor d'être aussi rapide qu'on l'avait espéré. Le beau palais qu'elle a construit à Marseille est un témoignage de ses efforts, de ses progrès et des résultats qu'elle a déjà acquis sous le gouvernement du général Galliéni. Les chiffres, ici, bien qu'avec de moindres proportions, ont la même signification qu'en Afrique occidentale ou en Indo-Chine. Le budget qui était de 10 830 000 francs, en 1896, est, en 1905, de 48 185 000 francs ; depuis 1903, la métropole a pu supprimer sa subvention et c'est au contraire la colonie qui contribue aux dépenses militaires. Les importations, en 1904, ont été de 26 419 000 francs et les exportations de 19 350 000 francs ; la part de la France dans le commerce est depuis longtemps prépondérante; un régime douanier presque prohibitif a évincé la concurrence anglaise et américaine; seule l'Allemagne réussit à maintenir et même à améliorer ses positions. En 1896, sur un commerce de 17 millions et demi de francs, la France n'entrait que pour 7 391 000 francs; en 1904, sur un chiffre d'affaires de 45 776 000 francs, elle participe pour 35 925 000 francs. Madagascar est bien une colonie française dont l'essor profite à la France.

Des expositions, si intéressantes, que l'Algérie et la Tunisie ont installées dans deux palais charmans, il faudrait, pour sortir des banalités, parler trop longuement pour que nous puissions le faire ici ; nous n'en voulons retenir qu'un seul enseignement positif. L'activité économique de l'Afrique du nord est si étroitement mêlée à celle de la métropole que, pour faire ressortir cette liaison intime, il faudrait passer en revue toutes les branches de l'activité métropolitaine et coloniale. Il suffit de citer un chiffre : le commerce de la France avec l'Algérie, qui était, en 1834, de 5 millions de francs, était, en 1905, de 589 millions. Ajoutons-y le commerce de la France-Algérie avec la Tunisie : 102 669 000 francs en 1904, et nous arrivons à cette constatation d'une importance capitale : la France fait, avec ses colonies de l'Afrique du Nord un commerce qui atteint 700 millions de francs ; un nombre toujours croissant de ses nationaux s'y fixent et s'y enrichissent ; des capitaux considérables y fructifient ; la vie algérienne et tunisienne, tout en gardant son originalité et son autonomie partielle, n'a jamais été plus étroitement mêlée à la vie économique de la métropole.

VII

Ainsi Marseille, à une époque bien choisie, où les résultats de plusieurs années de labeur et d'essais commençaient à se dessiner, donne à la France une synthèse de son essor colonial ; elle lui en retrace l'histoire et les péripéties et lui en met sous les yeux les bénéfices matériels et les avantages de toute nature. Elle a réuni chez elle toutes les colonies et elle les a conviées à dire leurs succès, leurs espérances, leurs besoins. Rarement spectacle plus réconfortant a été offert à une nation, et j'imagine que, s'il reste encore des adversaires de toute colonisation, la constatation d'un pareil succès serait de nature à les convertir, si l'évidence elle-même ne trouvait toujours des incrédules. Colonies de fonctionnaires, colonies sans colons, s'en va-t-on encore volontiers répétant, comme si, durant la période d'organisation et de mise en valeur, les bons fonctionnaires n'étaient pas les premiers et les plus nécessaires artisans du succès et comme si, dans des pays déjà surpeuplés, comme l'Indo-Chine, il était nécessaire d'établir de nombreux colons français. Il n'y a pas qu'une manière de coloniser : celle des Russes en Sibérie en est

une, celle des Anglais dans l'Inde en est une autre. Si l'Algérie est un pays de peuplement français, l'Indo-Chine a besoin, avant tout, pour prospérer, d'une bonne politique indigène : c'est le travail de ses propres habitans qui doit faire sa fortune et assurer aux maisons françaises qui y font du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture, des bénéfices rémunérateurs. Nous colonisons pour les autres, dit-on encore parfois. Les chiffres que nous avons cités, pour montrer l'heureux développement des échanges entre les colonies et la métropole, apportent à cette objection, un peu vieillie, la meilleure des réponses. La France fait aujourd'hui, avec ses colonies, plus d'un milliard de commerce, c'est-à-dire autant qu'avec sa meilleure cliente, l'Angleterre : notre vie économique est de plus en plus liée au travail des colonies. Presque toutes nos industries demandent chaque jour davantage leurs matières premières à nos colonies, et elles y sont assurées d'un débouché toujours plus important pour leurs produits fabriqués : nous l'avons montré à propos de Marseille, mais nous pourrions le dire de tous nos principaux ports, de Lyon, de Paris, de nos grandes villes manufacturières. L'activité de nos ports, nos lignes de navigation, nos industries, notre commerce trouvent un aliment nouveau dans nos possessions lointaines à l'heure où nous avons à lutter contre une concurrence internationale de plus en plus formidable.

Chacune de nos grandes colonies est apparue à Marseille ce qu'elle est en réalité, une individualité de plus en plus autonome et complète, douée de tous les organes nécessaires à la vie, mais rattachée, autant par ses intérêts que par ses origines, à l'ensemble de la vie nationale. Chacun de ces grands morceaux de l'empire français a sa place et est appelé à jouer son rôle dans la partie du monde où il gravite : l'Indo-Chine participe à la vie de l'Extrême-Orient, Madagascar à celle de l'Océan indien; ils sont, pour ainsi dire, dans des milieux différens, les représentans de la civilisation et de l'activité françaises. L'existence de ces colonies prospères est, pour la France, un élément de stabilité économique et même politique; à l'heure où il se produit, grâce à la rapidité des communications, une sorte d'unification des méthodes de production et d'échange et où les pays de civilisation européenne se font concurrence avec des produits similaires et de qualité sensiblement équivalente, il n'est pas indifférent, pour une grande nation, de trouver, dans des posses-

sions qui s'étendent presque toutes sous des climats étrangers, une réserve de matières premières et un marché toujours ouvert. En nous mêlant à la vie politique et commerciale des principales régions du globe, nos colonies nous rendent un autre service : elles contribuent à maintenir chez nous, malgré nos discordes intérieures, une stabilité relative et une certaine continuité de vues; les colonies sont ainsi, pour la métropole, un perpétuel enseignement et un utile exemple ; elles lui apprennent la nécessité de faire passer, avant les querelles politiques et religieuses, le souci de rester forts ; elles l'arrachent à la séduction des rêveries humanitaires pour la placer en face de la réalité de la concurrence internationale et de la lutte pour la vie ; elles lui enseignent l'efficacité souveraine et la nécessité bienfaisante de l'effort. On essaye, dit-on, d'acclimater aux colonies, en Indo-Chine notamment, sous couleur de propagande républicaine, le régime de la suspicion et de la délation politique ; si une pareille tentative réussissait, les nouvelles colonies françaises, si prospères, si pleines de vitalité, auraient fait leurs premiers pas vers la décadence et la ruine. Aussi ne croyons-nous pas terminer par un souhait mesquin ou partial les réflexions que l'Exposition de Marseille nous a suggérées, en disant, comme le vieux Caton répétait qu'il faut détruire Carthage, qu'il faut préserver les colonies de la politique et supprimer les sénateurs et les députés coloniaux.

René Pinon.

L'IMPÉRIALISME GERMANISTE

DANS

L'ŒUVRE DE RENAN

I

AVANT LA CRISE DE 1870

Il s'est dessiné depuis quelques années, en Allemagne d'abord, puis en France, un mouvement intellectuel assez inattendu autour de l'œuvre d'un écrivain français qui mourut il y a un quart de siècle, le comte Joseph-Arthur de Gobineau. Toute une littérature d'exégèse et de polémique a surgi des deux côtés du Rhin pour exposer, commenter, réfuter ses idées. L'auteur de la présente étude a demandé, pour sa part, le secret de cette renommée posthume aux récens triomphes d'une conception politique qui n'est d'ailleurs nouvelle en ce monde que par sa forme, la théorie de l'impérialisme de race (1). Gobineau fut en effet le poète épique des destinées conquérantes et civilisatrices de la race blanche en général, plus particulièrement de la race indo-européenne ou aryenne, et plus spécialement encore de la race germanique. Il pensait se rattacher par sa naissance à l'élite de cette grande famille historique : il s'y ralliait plus certainement encore par ses sympathies intellectuelles et artis-

(1) Voyez Ernest Seillière, *Philosophie de l'Impérialisme.* — I. *Le comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*, Paris, Plon, 1903.

tiques; et le duel franco-allemand de 1870, qui le trouvait engagé déjà sur la pente déclive de la vie, ne put modifier, dans leur essence, des conventions sur lesquelles il avait édifié l'idéal de sa jeunesse.

Il est un penseur infiniment plus brillant et plus célèbre qui a connu des hantises pareilles et caressé d'analogues illusions. Nous voulons parler d'Ernest Renan. On assure que Gobineau avait constaté cette ressemblance, la commentait volontiers, et se plaignait sur le tard de s'être vu moins favorisé par la renommée que son heureux émule. En réalité, Renan avait mérité les sourires de cette déesse, — parfois fantasque, il est vrai, — pour des mérites tout autres que ceux qu'il partageait avec Gobineau : pour son incomparable talent de forme tout d'abord, en suite pour ses retentissans travaux d'histoire religieuse. L'éclat provoquant des *Origines du christianisme* a même trop entièrement rejeté jusqu'ici dans l'ombre un aspect intéressant de la personnalité intellectuelle de leur auteur. Car Renan fut, lui aussi, un champion de l'impérialisme de race, de l'aryanisme et surtout du germanisme théorique. Seulement, quand il a conquis la grande célébrité, il avait cessé d'être tout cela. Il avait trouvé dans son puissant cerveau les ressources nécessaires pour renouveler sur le tard sa conception de l'histoire et de la vie. Aussi, quelques disciples fidèles et quelques psychologues attentifs (1) semblent-ils connaître seuls aujourd'hui, de façon précise, la philosophie historique de son âge viril. Nous allons donc tenter d'éclairer de notre mieux les origines, les triomphes et enfin le déclin du germanisme théorique dans son œuvre. Ces pages jetteront peut-être quelque lumière sur un problème qui a été fort discuté durant ces dernières années, celui du traditionnalisme et du royalisme de Renan. Aussi bien, la récente publication de ses *Cahiers de Jeunesse* assure-t-elle, s'il en est besoin, à sa mémoire toute l'actualité désirable : et les développemens que prend chaque jour en Allemagne la théorie germaniste avec les travaux de M. Houston Stewart Chamberlain (2), L. Woltmann (3), J.-L. Reimer (4),

(1) Comment oublier les beaux travaux de MM. de Vogüé, Brunetière, Séailles, de Mme Mary Darmesteter, etc.?

(2) Voyez sur ce sujet nos études dans la *Revue des Deux Mondes* de décembre 1903 et janvier 1904.

(3) L. Woltmann, *Politische Anthropologie*, 1903, Leipzig.

(4) J. L. Reimer, *Ein pangermanisches Deutschland*, Berlin, 1905.

Georg Fuchs (1), et quelques autres, sont bien faits pour attirer l'attention sur cette ambitieuse philosophie de l'histoire.

I

On sait que Renan adopta tout d'abord des opinions démocratiques fort décidées. *L'Avenir de la science* en renferme l'expression sans voiles. Il n'est guère douteux que, durant les sanglantes journées de Juin 1848, le paisible étudiant du quartier Latin ne fût de cœur avec les insurgés des faubourgs, plutôt qu'avec les bataillons de l'ordre, car ses lettres à sa sœur Henriette trahissent malgré lui ces sympathies après tout généreuses. C'est que sa première philosophie de l'histoire s'était dessinée dans son esprit sous une double influence : celle de son humble situation sociale, et celle de la fermentation générale des esprits qui marqua les dernières années de la monarchie de Juillet. Tout concourait à cette heure pour l'amener d'abord aux convictions romantiques ou « rousseauistes » de son temps, c'est-à-dire à la foi dans la bonté naturelle de l'homme, et surtout de l'homme du peuple. Ses études historiques et philologiques donnèrent à cette foi, instinctivement acceptée par lui tout d'abord, une forme très insidieuse, sur laquelle il ne sera pas inutile de nous arrêter un instant au début de cette étude.

A cette époque prédarwinienne, nous le voyons attribuer à l'humanité primitive une faculté éminente qu'il nomme la « spontanéité créatrice. » De même qu'il croit aux espèces nouvelles, sortant tout achevées du limon de la terre après les grands cataclysmes géologiques du passé, il croit aux langues et aux religions bâties en quelques années par le génie spontané des peuples primitifs. En un mot, évolutionniste pour le présent, parce que la pensée européenne supérieure l'était depuis près d'un siècle, il ne l'est plus guère quand il se reporte par l'imagination aux temps préhistoriques.

Dans *l'Avenir de la science*, il reproche par exemple à Auguste Comte, dont il ne goûta jamais complètement la doctrine, de croire au fétichisme et au cannibalisme initial dans l'humanité. « Cela est, dit-il, inadmissible, au moins en ce qui regarde les races

(1) Georg Fuchs, *Der Kaiser und die Zukunft des deutschen Volkes*, Munchen, 3e édit., 1906.

nobles, les Sémites et les Aryens, naïfs et gracieux enfans (1), dont l'organisation neuve et vive, la conscience obscure et puissante (2) laissaient libre jeu à toute l'énergie native du ressort vital. » A cet horizon où le ciel et la terre se confondent, poursuit-il, « l'homme était Dieu et le Dieu était homme ; » une collaboration incessante associait l'homme à la Nature pour l'œuvre de la création. La sensibilité, la sympathie pour la nature, — *Naturgefuehl*, comme dit Fr. Schlegel, — étaient alors d'autant plus délicates que les facultés rationnelles étaient moins développées. Le sauvage possède une perspicacité, une curiosité qui nous étonnent : suivant Renan, il faudrait supposer aussi dans les premiers hommes un tact d'une délicatesse infinie (3) et capable de saisir toutes les qualités sensibles. De là une sorte de concert entre l'effort créateur de la nature et celui de l'humanité. De là ces brusques passages, ces créations spontanées au lendemain des cataclysmes géologiques : travaux merveilleux dont la trace n'est plus retrouvable par nos lents et pénibles procédés d'analyse ; tantôt l'homme, tantôt la Nature renouait le fil brisé des analogies. Ages sacrés, soupire le jeune enthousiaste, âges primitifs de l'humanité, qui donc pourra vous comprendre !

A cette époque, la génération spontanée était encore admise sans discussion, et elle est considérée par Renan comme « le faible reste d'une faculté créatrice désormais sans objet (4). » Lorsque, nous dit *l'Origine du langage*, — essai qui fut rédigé par son auteur avant 1848, — lorsque l'homme apparut sur un sol encore créateur « sans être allaité par une femme ni caressé par une mère, sans les leçons d'un père, sans aïeux, sans patrie, songe-t-on aux faits étranges qui durent se passer dans son intelligence à la vue de cette nature féconde dont il commençait à se séparer (5) ? » L'homme se prit alors à créer à son tour au moins dans le domaine du langage, et, rivalisant de fécondité avec la Nature, créa « tant qu'il y eut un vide dans le plan des choses. » Ensuite, les facultés créatrices privées d'aliment s'atrophièrent dans la Nature aussi bien que dans l'homme. Elles se conservent encore aux derniers degrés du règne ani-

(1) Page 165.
(2) Page 167.
(3) Page 168.
(4) *Avenir de la science*, p. 170.
(5) *Origine du langage*, p. 244.

mal, dans une proportion désormais imperceptible. Au total, tout ce livre de *l'Origine du langage* est un hymne à l'honneur de la spontanéité primitive. La thèse fondamentale de l'auteur ressemble à celle de Bonald (1), car le langage, objet des études spéciales du jeune hébraïsant, est à ses yeux un fait primitif, spontané, merveilleux.

Les langues furent « intégralement constituées dès le premier jour (2). » Lorsqu'il étudie les monumens de la langue sanscrite, Renan se croit « au lendemain de la création » et la complexité prodigieuse de cet antique idiome le confirme donc dans ses vues rousseauistes sur la perfection intellectuelle des origines; il juge qu'en matière de langage, les siècles ont appauvri, bien loin de développer. Il défend pied à pied ces convictions arriérées contre Bunsen et Mueller qui les combattaient dès lors. Il a d'âpres plaisanteries sur l'évolutionnisme, imparfait sans doute, mais déjà méritoire, de certains savans du XVIIIe siècle qui voyaient le langage « se traînant par tous les degrés d'un perfectionnement graduel (3), » traverser une longue suite de siècles avant d'atteindre à sa maturité. De même, écrit-il, que le mammifère n'a pas commencé par être un reptile, ni le reptile un mollusque, de même les langues ne sauraient sortir par filiation les unes des autres. On sent que Lamarck a parlé déjà, mais que Darwin se fait attendre encore (4).

Erreurs excusables assurément, si l'on considère la date du livre et l'âge de l'auteur, plus excusables encore si l'on songe que le spontané existe sans aucun doute, qu'il est même, en un certain sens, la source de toute évolution progressive. Mais pourquoi vouloir que ce spontané soit aussi un instantané? Pourquoi notre philosophe, encore assez novice en vérité, rejette-t-il comme « peu philosophique » (5) toute doctrine contraire à son opinion, si mal mûrie? C'est là brûler par la pensée les premières étapes de la marche historique de l'humanité vers le mieux, et méconnaître le rôle qu'y ont tenu la réflexion, le calcul et l'effort.

(1) Bonald est cité avec éloge à la page 81.

(2) Page 16.

(3) Page 77.

(4) Dès 1857 (voyez la *Revue* du 1er juillet) Littré réfutait au nom du positivisme les assertions de Renan sur la pureté et la noblesse originelle des Aryens et Sémites. Non, disait-il, ces races eurent simplement en partage une aptitude plus grande à traverser rapidement les stades inférieurs de l'évolution intellectuelle et morale qui est commune à tous les peuples.

(5) Page 100.

Ajoutons que la fin de *l'Origine du langage* corrige jusqu'à un certain point les audaces juvéniles du début. L'atmosphère évolutionniste du siècle pénètre insensiblement la plastique et souple intelligence de l'auteur. Et, si les *Études d'histoire religieuse* le montrent encore à l'occasion pénétré de respect devant les mystères de la conscience spontanée, du moins sa foi dans la perfection sans tache des origines s'est-elle atténuée par le progrès de sa réflexion critique. La préface de *l'Avenir de la science*, écrite vers la fin de la vie de Renan, abjurera définitivement cette croyance. Elle marqua pourtant de traits profonds sa première philosophie sociale, celle qui s'épanouit dans le livre séducteur et mal ordonné qu'il garda quarante ans dans ses cartons.

En effet, les conclusions d'une pareille croyance ne sont pas seulement rétrospectives et purement savantes comme on pourrait le penser. Jean-Jacques Rousseau en a le premier tiré des déductions fort importantes pour le présent et pour l'avenir. Quand il célébrait la bonté native chez l'homme de la nature, il la vantait d'une même haleine chez l'homme du peuple, son frère d'origine et son frère d'armes dans la lutte vitale (1). Renan n'agit pas d'autre manière. A ses yeux, le dépositaire actuel du don divin de la création spontanée, c'est le peuple (2). Le peuple seul a gardé de nos jours le privilège de mettre une moitié de divin dans ses œuvres. Le peuple représente le mieux les forces spontanées de l'humanité, dit l'auteur de *l'Origine du langage* (3). La raison populaire est la raison spontanée (4) Renan a cru voir des hommes du peuple plongés dans une véritable extase par les évolutions de quelques cygnes sur un bassin, et il commente ce spectacle en ces termes : « Il est impossible de calculer à quelle profondeur ces deux vies simples se pénètrent (5). » Enfin, à son avis, l'homme simple, abandonné à sa propre pensée, se fait souvent un système des choses bien plus complet et plus étendu que l'homme qui n'a reçu qu'une instruction factice et conventionnelle.

(1) Voir sur ce sujet le III• volume de notre « Philosophie de l'Impérialisme » qui n'a été jusqu'ici publié qu'en allemand. — *Der Demokratische Imperialismus* (Berlin, Bardsorf, 1906).

(2) *Avenir de la science*, p. 320.

(3) Page 95.

(4) *Origine du langage*, p. 99.

(5) *Avenir de la science*, p. 493.

II

Les événemens de 1848 vinrent saper dans l'esprit de Renan les assises de cette psychologie trop optimiste. Après l'échec total des idées humanitaires, après le triomphe universel de la réaction en Europe, après les désillusions apportées à tous les esprits de sang-froid par l'attitude des démocrates au pouvoir, et par le spectacle de leurs radicales incapacités psychologiques et morales, le pénétrant observateur qui suivait, tapi dans l'ombre du Panthéon, les péripéties de ce grand drame, se sentit enfin « gagné par le pessimisme (1), » c'est-à-dire sérieusement ébranlé dans ses convictions premières. Il se trouva moins assuré de cette bonté naturelle, qu'en fils authentique de Jean-Jacques, il avait accordée délibérément au peuple, sous le nom de spontanéité créatrice. La mission officielle qu'il obtint en 1849, pour aller rechercher en Italie les monumens originaux de l'Averroïsme, agit, dit-il, sur son esprit pour le distraire de ses velléités révolutionnaires. L'art italien le conquit au passage. Une sorte de vent tiède détendit la rigueur et l'âpreté sectaire qu'il a notées lui-même dans son jacobinisme de jeunesse. Il se reprit à fonder ses légitimes ambitions sur son patient labeur et sur les dons prestigieux de son esprit, plutôt que sur quelque cataclysme social qui ferait de la science philologique une branche de la religion officielle et doterait ses adeptes de confortables prébendes.

Encore ses impressions d'Italie ne firent-elles probablement que hâter une évolution intellectuelle dès longtemps commencée dans son esprit, et il n'est pas téméraire d'attribuer à l'Allemagne une grande influence sur son orientation nouvelle. On sait qu'il avait été séduit de bonne heure par les attraits de la pensée germanique. Il la connut tout d'abord de façon indirecte, par les aperçus que lui en fournirent ses maîtres ecclésiastiques : et il écrit néanmoins à sa sœur Henriette, le 15 septembre 1842 : « J'aime beaucoup la manière de tes penseurs allemands, quoiqu'un peu sceptiques et panthéistes. Si tu vas jamais à Kœnigsberg, je te charge d'un pèlerinage au tombeau de Kant. » En 1844, il « commence à s'occuper sérieusement de l'étude de

(1) Le mot est dans la préface des *Dialogues philosophiques*.

l'allemand, » et il possède bientôt une connaissance assez étendue de cette langue pour songer à fréquenter quelque université d'outre-Rhin. « J'ai toujours été surpris, écrit-il en ce temps, de voir mes pensées en parfaite harmonie avec le point de vue des philosophes et des écrivains de l'Allemagne... Leur contact marquera une époque dans ma vie. J'ai cru entrer dans un temple quand j'ai pû contempler cette littérature si pure, si élevée, si morale et si religieuse, en prenant ce mot dans son sens le plus élevé. »

L'action de la pensée allemande sur les sentimens religieux de Renan ne fait pas l'objet de notre étude. Mais, en même temps que leur panthéisme insidieux, il acceptait de ses maîtres d'outre-Rhin quelque chose de ces dispositions impérialistes et de cet orgueil de race qui, depuis Herder, en passant par Fichte, Hegel, Savigny, Jahn, jusqu'à Fallmerayer, Gervinus et Droysen, avait pris peu à peu une si grande place dans leurs spéculations historiques. On sait quels sont les grands traits de la thèse germaniste dans la philosophie de l'histoire. Les Indo-Européens ou Aryens, c'est-à-dire les Aryas, les Iraniens, Hellènes, Latins, Celtes, Slaves, et surtout leurs représentans les plus accomplis, les Germains, ont successivement conquis l'Europe et même le monde et ont apporté partout la culture. L'organisation féodale que les Germains ont conçue pour assurer leurs conquêtes et la fidélité instinctive qui les attache au principe de l'hérédité gouvernementale ont créé les nationalités modernes. Contentons-nous ici de cette brève indication, puisque nous allons retrouver la théorie développée et illustrée d'exemples frappans dans les écrits de Renan.

Remarquons aussi qu'un Français pouvait être, à cette heure, théoriquement germaniste dans le sens que nous venons d'indiquer, tout en restant sincèrement patriote. Au lendemain du grand avortement de l'unité allemande en 1848, nul en Europe ne prenait au sérieux, ou du moins ne considérait comme un danger prochain, la résurrection politique du Saint-Empire. La doctrine orgueilleuse des érudits d'outre-Rhin apparaissait comme une pure spéculation philosophique, un procédé ingénieux pour expliquer certains faits importans du passé, en France aussi bien que dans tous les pays de l'Europe ; comme une sorte de vanité rétrospective dans laquelle l'Allemagne cherchait sa consolation en présence des tristesses d'un avenir incer-

tain. Telle pourrait être aujourd'hui, sous la plume d'un Espagnol, une thèse nationale sur la civilisation américaine. Nul ne prévoyait alors les conséquences pratiques de cette prédication impérialiste obstinée qui, depuis près d'un siècle, trouvait chez nos voisins de l'Est mainte oreille complaisante et charmée.

Au surplus, les travaux personnels de Renan sur les langues sémitiques le conduisirent à traiter tout d'abord l'un des plus vastes, mais aussi l'un des plus spéculatifs problèmes de l'ethnologie comparée, c'est-à-dire à mettre en balance les aptitudes et les mérites comparés des Sémites et des Aryens dans le passé.

Lors de ses débuts, il avait paru tenté d'établir entre ces deux familles illustres une parfaite égalité initiale. Son livre sur *l'Origine du langage* présente les peuplades aryennes et sémitiques de l'Asie comme des véritables sœurs, et constate à ce propos avec complaisance « que le fait des naissances jumelles semble se retrouver quand il s'agit de races (1). » Issues d'un commun berceau géographique, le Pamir, celles-là étaient destinées à conquérir ensemble le monde. *L'Avenir de la science* accorderait même volontiers aux Sémites quelque chose de la prééminence que l'auteur rêve aussi pour les philologues sémitisans. Il reconnaît aux Aryens une capacité d'origine pour la spéculation philosophique ; mais, en revanche, les Sémites sont, par privilège, des créateurs de religions (2). A eux, les élans hardis et spontanés d'âmes neuves qui souvent atteignent plus haut que l'imagination aventureuse de l'Inde et de la Grèce. Ils forment sans conteste le peuple de Dieu.

Cependant, lorsqu'il se prit à préparer, après 1850, son *Histoire générale des langues sémitiques*, Renan se trouvait assez embarrassé déjà pour concilier ses premières admirations bibliques avec les préjugés aryens que lui inspiraient chaque jour davantage ses maîtres d'outre-Rhin : les Ewald, les Lassen, les Movers. Son grand ouvrage philologique marque donc un recul très net de l'idée sémitique dans son esprit, ainsi qu'un développement non moins évident des préférences aryennes. La race de Sem, écrit-il alors, est à la famille indo-européenne ce que la grisaille est à la peinture : elle ressemble à ces êtres de nature inféconde qui, après une gracieuse enfance, ne parviennent qu'à une médiocre virilité. Et, bien que la conclusion

(1) *Origine du langage*, p. 209.
(2) *Avenir de la science*, p. 285.

du livre confère aux deux peuples indistinctement le « caractère souverain de la beauté, » l'auteur ajoute que les Sémites, distancés sans retour après l'apostolat de Mahomet, ont laissé depuis lors les Aryens seuls à la tête des peuples civilisés.

Aussi bien que sa conception des races, les leçons des maîtres allemands de Renan « aryanisent » rapidement vers cette époque sa conception de la religion. *L'Avenir de la science* prétendait expliquer le christianisme par le judaïsme (1), et non point par les Pères platoniciens, qui n'appartiennent qu'à sa deuxième période (2). L'Évangile et saint Paul procéderaient du Talmud et non du stoïcisme. Au contraire, la préface des *Études d'histoire religieuse* montre Renan tout prêt à souligner avec prédilection les influences aryennes dans la religion chrétienne, lorsqu'il refusait encore d'en tenir compte en rédigeant le médiocre article sur « les religions de l'antiquité » qui figure dans le même volume. Enfin son évolution est complète en 1860, alors qu'il envisage l'avenir religieux des sociétés modernes, à propos du livre de Salvador : *Paris, Rome et Jérusalem*. A ce moment, Renan est devenu pleinement aryaniste en religion. Il croit, dit-il, à une réforme du catholicisme. Toutefois, cette réforme ne consistera nullement à revenir au judaïsme comme l'insinue Salvador, car le christianisme n'est pas la continuation du judaïsme. Il est au contraire le fruit d'une réaction opérée contre l'esprit dominant du judaïsme au sein du judaïsme lui-même. Si le judaïsme a fourni le levain qui provoqua la fermentation chrétienne, cette fermentation se poursuivit plus tard en dehors de lui. L'influence hellénique et romaine d'abord, puis l'influence celtique et germanique prirent le dessus et façonnèrent la pensée religieuse de l'Europe. Schleiermacher et l'école catholique de Munich sont donc dans le vrai, poursuit Renan, quand ils nous offrent Socrate et Platon pour ancêtres directs et jugent ces sages bien plus voisins de Jésus-Christ que les rudes bédouins jadis régis par Josué ou David. Bunsen est inattaquable quand il enseigne que le progrès du christianisme doit consister à s'éloigner de plus en plus du judaïsme pour faire prédominer le génie de la race indo-européenne. Sans doute, ajoute en cet endroit l'ancien admirateur du sémitisme religieux qui n'entend point renier trop brutalement ses assertions du passé, sans doute

(1) *Avenir de la science*, p. 280.
(2) *Ibid.*, p. 281.

il y aurait injustice à oublier le service de premier ordre que le peuple juif et le peuple arabe ont rendu à l'humanité en tranchant d'un coup de ciseaux hardi l'écheveau inextricable des mythologies antiques. Mais ce service, purement négatif, dut être mis en valeur par l'excellence des races européennes. Pour n'être pas tombé sur une terre aussi féconde, l'islamisme a été en somme plus nuisible qu'utile à l'espèce humaine, car il a tout étouffé autour de lui par sa sécheresse et sa désolante simplicité. Le christianisme put échapper à ce danger parce que l'élément sémitique, qu'il tenait de sa naissance, fut sans cesse combattu dans son sein et finit par être à peu près éliminé. « M. Salvador, écrit Renan, invite le siècle à regarder vers l'Orient et vers le Sud; nous autres, nous lui disons : « Fuyez vers le Nord et vers l'Ouest. » L'Orient n'a jamais rien produit d'aussi bon que nous. Qu'y a-t-il de juif dans notre christianisme germanique et celtique, dans saint François d'Assise, sainte Gertrude, saint Bernard, sainte Élisabeth, et, plus récemment, dans saint Vincent de Paul, Schleiermacher, Channing ? Est-ce à ces fleurs écloses au souffle romantique et charmant de nos mers et de nos montagnes que vous comparez vos Esther et vos Mardochée ? Qu'y a-t-il de juif dans le livre de l'*Imitation*, dans la vie monastique, cet élément si capital du christianisme, dans nos saints de l'époque mérovingienne, nos vrais saints ? Restons Germains et Celtes, gardons notre Évangile éternel, le christianisme tel que l'a fait notre verte et froide nature. Tout ce qu'il y a de bon dans l'humanité s'y est greffé : tout progrès moral s'est identifié avec lui. Une sorte de crudité native et comme un péché originel ternit les pays et les races sur lesquels cette excellente discipline n'a point passé (1). »

III

Ces dernières lignes nous montrent le point de vue germaniste superposé, ou plutôt entièrement substitué déjà au point de vue aryaniste dans l'esprit de leur auteur. En effet, lorsqu'elles furent écrites, en 1860, il y avait environ cinq ans que le germanisme pur avait commencé de s'imposer à la complexe

(1) Ces vues domineront les *Origines du christianisme*, et seront surtout développées dans *Marc-Aurèle* : « Le judaïsme n'a été que le sauvageon sur lequel la race aryenne a produit sa fleur. » (P. 635.)

pensée de Renan. Outre les influences allemandes que nous avons signalées précédemment, deux influences françaises semblent avoir concouru pour le pousser en avant sur cette voie. Ce fut tout d'abord la lecture d'Augustin Thierry, qui protégea ses débuts littéraires et qu'il devait remplacer à l'Institut dès 1856 : car les longues *Considérations* qui ouvrent les *Récits des temps mérovingiens* sont, au total, un résumé de la controverse entre germanistes et romanistes dans la philosophie de l'histoire de France (1). Ce fut en second lieu, mais d'une façon moins certaine, l'action intellectuelle d'un homme que Renan pouvait, sur la fin de sa vie, croire oublié sans retour, et qui a connu néanmoins la revanche d'une renommée posthume imprévue : le comte Joseph-Arthur de Gobineau.

Question assez délicate que celle des emprunts possibles de Renan à Gobineau ! L'ouvrage qui contient toute la philosophie historique de ce dernier, l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, parut, pour ses deux premiers volumes en 1853, pour les deux derniers, en 1855 (2). Il ne fut pas sans être remarqué de quelques esprits attentifs lors de son apparition : M. Alfred Espinas, l'éminent sociologue, nous a affirmé qu'il le lut, jeune étudiant, et n'en oublia jamais tout à fait les thèses originales. Ewald le discuta dans les *Goettingische Gelehrte Anzeigen* en 1854, Quatrefages dans la *Revue des Deux Mondes* en 1857. Et, de plus, après la publication des deux premiers volumes de l'ouvrage, sans attendre celle des deux derniers, un savant philologue allemand, Pott, professeur à l'Université de Halle, consacra tout un livre à examiner la valeur scientifique de cet ouvrage paradoxal (3). Or, le travail de Pott, qui est tout rempli du nom et des idées de Gobineau, est cité expressément par Renan dans son *Histoire des langues sémitiques* (4). Il serait donc assez singulier qu'il n'eût point examiné en ce temps, c'est-à-dire vers 1856, l'ouvrage français qui avait été l'occasion de la dissertation allemande. Enfin l'on notera que, dans la préface écrite

(1) Voyez sur ce sujet l'introduction au 1er volume de notre *Philosophie de l'Impérialisme, — le comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*, Plon, 1903.

(2) La réédition de 1884 a été faite en deux volumes : mais l'édition originale en comptait quatre.

(3) Voici le titre du livre de Pott, en français : *L'inégalité des races humaines, principalement au point de vue de la science linguistique, avec examen spécial de l'œuvre du même nom par le comte de Gobineau*, Lemgo et Detmold, 1856

(4) 2e édit., p. 494.

sur le tard pour *l'Avenir de la science*, l'auteur excuse en ces termes les « chimères » de sa jeunesse (1) : « Je ne me faisais pas une idée suffisamment claire de l'inégalité des races, » ce qui pourrait passer à la rigueur pour un aveu tardif de l'influence gobinienne (2).

Mais il faut reconnaître d'autre part que cette influence n'est pas indispensable pour expliquer l'évolution germaniste de la pensée de Renan après 1850, — évolution qui se marqua davantage encore après 1855. Car il travaillait exactement sur les mêmes sources allemandes que l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races*, feuilletant comme lui chaque jour Ewald, Lassen et Mowers : peut-être aussi Klemm et Gervinus. Il a donc pu tirer directement des mêmes prémisses quelques conclusions analogues et, s'il a lu l'*Essai sur l'inégalité des races*, comme il est vraisemblable, cette lecture le confirma seulement dans des convictions qui, depuis quelque temps déjà, commençaient d'être les siennes.

Il est daté en effet de 1851, au retour de la mission d'Italie, cet article sur l'historien de la Ligue lombarde, Dom Luigi Tosti (3), où se révèle, pour un regard attentif et averti, la lutte dès lors commencée au cœur du jeune savant entre ses opinions démocratiques de 1848 et les suggestions chaque jour plus séductrices de la théorie germaniste. Ce sont les exagérations individualistes du moine guelfe, et ses anathèmes sur l'influence impériale allemande dans la péninsule, qui provoquent chez son critique français un commencement d'examen de conscience. « Certes, écrit ce dernier, l'Italie put éliminer à la longue l'élément germanique apporté dans son sein par la conquête barbare : et ce fut grâce à la vertu des traditions municipales, héritées de la latinité. Mais, en revanche, ne doit-elle pas son abaissement présent à ce « puritanisme de démocratie, » qui éclate dans toute son histoire et se reflète dans les jugemens de Dom Tosti, l'historien patriote ? Si, à l'exemple de la France, cette nation richement douée avait accepté la notion germanique de l'hérédité gouvernementale, si, comme sa voisine d'outre-monts, elle avait « subi la honte d'un roi, » peut-être ne serait-elle point réduite

(1) Page XII.

(2) Sur le terrain de l'orientalisme, Renan a retrouvé Gobineau et parlé avec sympathie de ses travaux sur la Perse, dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*.

(3) Dans les *Essais de morale et de critique*.

en 1850 à pleurer sur ses gloires passées. Pourquoi, continue Renan, s'indigner, avec le bénédictin du Mont-Cassin, contre des superstitions utiles (1), telles que l'esprit chevaleresque, puisque de pareils préjugés ont affermi la base sur laquelle put se dresser ensuite l'édifice grandiose de la société européenne. Une honte « avantageuse, » des superstitions « utiles, » bizarres formules où l'expression semble contredire la pensée : elles trahissent une évolution secrète, l'anxiété d'une conviction qui se cherche, et l'hésitation d'un esprit orienté déjà sans le savoir vers une étoile nouvelle. »

Les *Études d'histoire religieuse* nous transportent dans une atmosphère plus haute, et la philosophie de l'histoire y tient peu de place. Écoutons néanmoins, dans l'article sur Channing (2), ce dialogue entre les deux tendances qui se combattent encore au cœur d'un nouvel Hercule, hésitant entre le vice féodal et la vertu démocratique : « Des deux façons de concevoir le progrès humain, — soit comme résultat de l'élévation graduelle de l'ensemble de l'humanité et par conséquent des classes inférieures, vers un état meilleur, — soit comme réalisé par une aristocratie, et supposant au-dessous d'elle un vaste abaissement, — Channing s'attacha très décidément à la première. Malheur à qui ne ferait pas comme lui, et déserterait, pour des prédilections surannées, la cause désormais indiscutable de la démocratie moderne. » Voilà qui semble décisif, et strictement conforme aux principes développés dans *l'Avenir de la science*. Poursuivons cependant : « Mais ce parti pris ne doit pas nous fermer les yeux sur les dangers de la voie où marchent les nations démocratiques, ni nous rendre injuste pour la manière toute différente dont le passé a entendu la civilisation. » Cette manière, c'est, dit Renan, le sacrifice de quelques-uns en vue des besoins de l'œuvre commune. Et ceci reste démocratique jusqu'à un certain point ; mais voici que ces quelques-uns deviennent presque tous. « Si l'on admettait, comme le fit l'antiquité, que la société se compose essentiellement de quelques milliers d'individus vivant de la vie complète, les autres n'existant que pour la procurer à ce petit nombre, le problème serait infiniment simplifié, et susceptible d'une bien plus haute solution... L'élévation d'une civilisation est d'ordinaire en raison inverse du nombre de ceux qui y par-

(1) *Essais de morale et de critique*, p. 224 et 225.
(2) *Études d'histoire religieuse*, p. 395 et 396.

ticipent... La foule, en s'introduisant dans une société cultivée, en abaisse presque toujours le niveau. Voilà les réflexions qu'il est permis de faire, sans encourir le reproche de nier les tendances les plus irrésistibles du temps présent. Ajoutons même que le caractère particulier de la France ne permet pas de supposer que les idées démocratiques de Channing y soient applicables, si ce n'est avec beaucoup de restrictions... C'est un pays essentiellement aristocratique. »

IV

En 1858, le parti de Renan est pris, et c'est en sens inverse de son parti pris de tout à l'heure. Il a passé avec armes et bagages à l'impérialisme germaniste : il s'incline devant la féodalité de conquête, et même devant la monarchie de droit divin, en considération des cadres solides que ces institutions ont fournis à l'Europe, pour appuyer sa marche glorieuse vers l'hégémonie du globe.

Déjà l'étude sur Victor Cousin, qui est du 1er avril 1858 (1), rétrécit singulièrement les proportions historiques de la révolution française, que *l'Avenir de la science* jugeait si grandioses. Ce fut un événement tout particulier à la France, événement gaulois si l'on ose dire, et conséquence de la vanité du Gaulois qui supporte tout, excepté l'inégalité des rangs sociaux. Peu après, l'essai de Renan sur l'*Histoire des révolutions d'Italie* par Ferrari fait entendre des accens bien autrement décidés que ceux dont l'œuvre de Tosti lui avait fourni l'occasion quelques années auparavant. Les nationalités modernes, dit-il, se sont formées sur les débris de l'Empire romain, « en s'attachant à une famille germanique dont elles ont fait leur égide et leur point d'appui. » Ne voit-on pas qu'il est impossible aux principats issus des guerres civiles, comme le furent tous les gouvernemens italiens, de fonder une dynastie durable? Par une nécessité bizarre, toute dynastie a besoin de s'appuyer sur un titre germanique, comme si le sérieux de cette race était nécessaire pour donner aux sociétés modernes leur assise et leur solidité.

Vingt formules différentes se pressent sous la plume du critique pour exprimer cette idée désormais fondamentale dans sa

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes.*

pensée. Le passé sérieux et grave du Piémont, écrit-il par exemple, est bien humble si on le compare aux glorieuses annales de Gênes, de Florence et de Milan. Et pourtant, le Piémont seul possède actuellement en Italie les conditions essentielles des États modernes : une maison royale, une noblesse provinciale, une bourgeoisie, une armée. Ces professions d'une foi nouvelle se tempèrent encore de quelque condescendance pour l'idéal républicain, qui est celui de Ferrari, et qui fut celui de son critique ; mais ce sont maintenant de pures formules de politesse. De toute évidence, les sympathies véritables sont désormais ailleurs, et nous allons en trouver une éclatante confirmation.

C'est en effet le 1er août de l'année 1858 que parut dans la *Revue des Deux Mondes* l'article sur M. de Sacy et l'École libérale, dont les dernières pages peuvent passer pour un véritable manifeste germaniste et féodaliste. L'habile modération du ton est un ménagement nécessaire à l'égard de Sacy, protecteur des débuts de Renan, et son introducteur au *Journal des Débats* : mais la vigueur de l'argumentation n'en est nullement diminuée et la netteté de la pensée ne laisse rien à désirer. Les enseignemens d'Augustin Thierry sont à présent retournés contre lui-même et contre son ami Sacy par un disciple émancipé qu'ont séduit les contradicteurs de ses maîtres. Lisons plutôt : « La classe privilégiée, issue de la féodalité qui, jusqu'à la Révolution de 1789, a représenté en France l'établissement germanique, recueillait, à plus de mille ans d'intervalle, le bénéfice de la grande révolution qui substitua la barbarie apparente, mais en réalité l'indépendance individuelle et locale, au despotisme administratif de l'Empire romain... L'obligation de la noblesse consiste à représenter les privilèges des individus, à limiter le pouvoir, à préserver les temps modernes de cette notion exagérée de l'État qui fit la ruine des sociétés antiques. » Telle est la justification des privilèges féodaux à la veille de 1789.

Sacy condamnait les efforts de l'érudition moderne pour jeter quelque lumière sur nos origines nationales : il eût préféré que l'on s'en fût tenu à notre extraction troyenne, à notre bon roi Francion, fils d'Hector et fondateur de la monarchie française. Non content de s'associer à Thierry pour déclarer close la controverse entre romanistes et germanistes dans la philosophie de l'histoire de France, il voudrait qu'elle n'eût jamais existé. « Nous en avons fini, il faut l'espérer, dit-il, avec les Gaulois et

les Francs. Que notre liberté vienne ou non des Germains, au fond, peu nous importe. L'enfant est né : il est grand et fort : si un Boulainvilliers réclamait aujourd'hui, au nom des Francs, ses ancêtres, les droits de la conquête, nous lui répondrions qu'en 1789 et 1830, les vaincus, les Romains, les serfs, ont pris leur revanche et que, à leur tour, ils sont les conquérans et les vainqueurs. »

C'est, on le voit, l'argument de Sieyès à la veille de 1789, et celui de Thierry après 1830. — Eh bien ! non, riposte le successeur à l'Institut de l'auteur des *Considérations sur l'Histoire de France*, en se rangeant délibérément sous l'étendard de Boulainvilliers, « ni 1789, ni 1830 n'ont valu, pour fonder la liberté, ce que vaudrait, à l'heure qu'il est, un fait émané de barbares il y a mille ans, comme serait une Grande Charte arrachée par les barons révoltés, une humiliation infligée à la royauté envahissante, une résistance des villes pour défendre leurs institutions. »

Ni l'expression, ni la pensée ne sont justes dans ce passage, car 1789 et 1830 ne furent pas autre chose que des humiliations infligées et des chartes arrachées. Mais ces lignes n'en sont que plus caractéristiques du nouveau point de vue de Renan, qui oppose désormais au rationalisme, au calcul réfléchi en matière politique, l'instinct conquérant et le respect de la tradition, telle que l'ont reçue de leurs rudes ancêtres les peuples germaniques. La conception féodale, dit-il, d'après laquelle le roi possédait sa couronne par le droit de l'épée, comme le sujet possédait ses franchises contre lui, a produit le meilleur état politique que le monde ait connu et la supériorité de la civilisation moderne : et pourtant, elle est absurde, elle est l'inverse de la raison. — Pas tant que cela, répondrons-nous. La fidélité germanique au contrat féodal fut rationnelle en son temps, tout comme l'état de choses issu de 1879 ou de 1830 le fut jusqu'à un certain point à son tour : plus rationnelle même, parce que de plus grands sacrifices y étaient consentis à la préparation de l'avenir : et c'est là l'essence même de la raison.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas à en douter. Renan reprend ici avec plus de feu que jamais la controverse qu'Augustin Thierry avait proclamée solennellement close, et que Sacy condamnait jusque dans le passé, puisqu'en effet, il voit à son tour tout le secret de notre histoire dans la lutte de l'esprit gallo-romain contre l'esprit germanique. La Révolution française fut à ses

yeux la victoire définitive de la première de ces deux traditions antagonistes. Sans doute, bien des éléments germaniques se mêlèrent aux débuts de la Révolution et lui prêtèrent d'abord une apparence vraiment libérale ; mais ils disparurent rapidement dans la lutte et laissèrent dominer le seul esprit gaulois, qui donna dès lors pleine carrière à son goût d'administration unitaire, à son antipathie contre toute initiative individuelle. Il en fut ainsi, à tout le moins jusqu'en 1815 : notons cette date, car elle prépare l'apologie de la Restauration que nous allons bientôt entendre.

En attendant, voici la réhabilitation du haut moyen âge : elle ne saurait faire défaut sous la plume d'un néophyte du féodalisme : « Je ne suis pas de ceux qui regardent le moyen âge comme une époque accomplie de moralité et de bonheur, mais il me semble cependant que l'école libérale le calomnie un peu. Le moyen âge ne fut une époque atroce que dans sa seconde moitié, quand l'Église devint persécutrice, et la féodalité sanguinaire. Il y eut avant cela de longs siècles durant lesquels la féodalité fut vraiment patriarcale, et l'Église maternelle. Je crois que du VIIIe au XIIe siècle les pays chrétiens qui étaient à l'abri des incursions sarrasines furent assez heureux. » Voilà une assertion que les contemporains de Raoul Glaber ou les vassaux des sires de Coucy n'auraient peut-être point contresignée. Cessons donc de penser, poursuit Renan imperturbable, que la Révolution de 1789 nous dispense de pénétrer plus avant dans le passé de l'humanité. Longtemps elle m'a ébloui moi-même. En réalité, elle pouvait produire des administrations, non des corps. Le principe qui crée les institutions, à savoir la conquête et le droit personnel, était le principe même qu'elle entreprenait de supprimer. — Eh bien ! non, répondrons-nous à notre tour : ce principe fut écarté en paroles sans doute, parce que cela sembla plus habile : mais non pas en fait, bien au contraire. La Révolution fut-elle autre chose qu'une campagne de l'impérialisme plébéien, une tentative de conquête, une manifestation du droit de la force ? Il y a beaucoup de sophisme dans l'argumentation féodaliste.

Pour combattre les erreurs de l'esprit libéral et révolutionnaire, Renan espère dans la « diversité européenne, » c'est-à-dire, en termes plus clairs, dans l'esprit germanique encore actif en Allemagne et en Angleterre. Si la latinité continuait de former un *orbis romanus*, dépourvu de voisins organisés et véritablement redoutables, sa décadence serait sans remède, puis qu'il n'exis-

terait plus, en dehors de ce cercle de fer, aucun élément de régénération. Heureusement, les fils des Gaulois aujourd'hui triomphans en France doivent « compter avec la liberté du dehors. » Le despotisme démocratique ne peut s'implanter que si tous les pays voisins sont à l'unisson. Là est le motif d'espérer. — Quand notre pays traversera des heures plus sombres, en 1871, le brillant critique de M. de Sacy semblera, nous le verrons, incliner vers le pessimisme qui anime l'*Essai sur l'inégalité des races* de son émule en germanisme et en féodalisme, le comte de Gobineau. Loin de compter alors sur quelque influence extérieure pour contenir ou améliorer l'esprit gallo-romain, il placera son espoir dans la puissance de contagion de cet esprit délétère, qui nous égalera bientôt des voisins, à leur tour affaiblis. Au lendemain de Sébastopol, à la veille de Solférino, l'instant n'est pas propice aux humeurs noires, et M. de Sacy se voit morigéné avec une indulgente condescendance pour ses préférences gallo-romaines.

V

Un peu moins d'une année plus tard, Renan trouvait de nouveau l'occasion d'exposer ses vues sur les tendances politiques du temps présent. Il appréciait en effet, le 1er juillet 1859, dans la *Revue des Deux Mondes* les Mémoires récemment publiés par Guizot. Témoignage capital que celui d'un historien philosophe, mêlé pendant près d'un demi-siècle au gouvernement de son pays, et le titre de *Philosophie de l'Histoire contemporaine*, que le jeune critique donne à cette étude, le montre disposé à élargir encore les données du vaste problème historique qu'il a mission de traiter. Les premières pages de l'article sont un exposé purement germaniste et féodaliste du passé des nations européennes. L'antiquité classique, répète Renan, fut dominée et, à la longue, écrasée, par une conception trop absolue de l'État. En réalité, le citoyen de Sparte n'était pas plus libre que le sujet du grand roi à Persépolis, puisque les lois des cités grecques étaient non moins tyranniques que le bon plaisir des tyrans orientaux. L'individualisme barbare a vraiment créé la liberté. La race germanique, en brisant les cadres trop rigides de l'empire romain, fit la plus grande révolution politique du monde, car l'idée de l'État était tout à fait étrangère aux Germains; leur

vie sociale reposait sur les engagemens, sur la fidélité, sur la ligue passagère des individus associés pour une œuvre commune. — Vue incomplète, objecterons-nous ici; les choses se passaient bien de la sorte durant l'expédition militaire de conquête, mais non dans le sein de la tribu germanique, qui fut régie, comme toutes les organisations primitives, par la rigide et étroite constitution du clan. Et Gobineau avait mieux discerné cette féconde dualité d'inspirations antagonistes : traditionalisme au foyer, individualisme durant l'expédition guerrière.

« Quand nous aurons une bonne histoire des origines de la noblesse française, écrit Renan, on verra que chaque centre de familles féodales correspond à un centre de colonisation germanique. » La plupart des grandes maisons qui ont gouverné la France jusqu'à la Révolution remontaient à un établissement de l'époque carlovingienne. Or, dans la conception germanique et féodale, l'homme libre ne doit au roi que ce à quoi il s'est obligé en termes précis : il est dégagé de ses devoirs si le roi n'observe pas les siens. On voit ainsi Joinville menaçant saint Louis de quitter l'armée s'il n'obtient pas satisfaction d'un sergent du roi qui a frappé un chevalier de sa bataille. Il est donc facile de concevoir la nature particulière de la royauté qui sortit de ce chaos fécond. Elle devait être et elle fut en effet l'exercice d'un droit personnel et une sorte d'extension de la propriété : strictement héréditaire en conséquence, mais limitée en revanche par les chartes et les obligations librement consenties par les ancêtres, et à l'exécution desquelles on peut forcer le roi par la révolte.

Ce n'est pas ici le lieu de souligner toutes les illusions que trahit cette esquisse : son principal défaut est de faire germaniques des tendances et des institutions qui appartiennent à toutes les races et à tous les temps : n'étant que des formes de l'impérialisme rationnel, de la préparation et de l'organisation de la conquête. Entre toutes les nations européennes, Renan est conduit à accorder la palme de la sagesse politique à l'Angleterre, si maltraitée jadis par *l'Avenir de la science*. Seule, dit-il, cette monarchie a su porter à sa perfection le type du gouvernement germanique, tel qu'il vient d'être tracé : au delà de la Manche, la féodalité a mûri ses fruits les plus savoureux qui sont le régime parlementaire et le principe de la division des pouvoirs. La France au contraire a dévié du droit chemin, surtout

depuis Philippe le Bel. Elle est alors tombée sous l'influence de légistes, imbus des principes du droit romain. Puis, vers le temps de la Renaissance, elle a prêté l'oreille à ces publicistes italiens qui, dociles aux leçons de l'antiquité ressuscitée, revenaient les uns à l'abstraction démocratique, les autres à l'absolutisme césarien.

C'est cette dernière doctrine qui l'emporta tout d'abord en France, et eut pour expression parmi nous la monarchie de Louis XIV, « sorte d'imitation d'un idéal sassanide ou mongol, qui doit être tenu pour un fait contre nature dans l'Europe chrétienne. Le moyen âge l'eût excommunié, ce despote de l'Orient, ce roi antichrétien qui se proclamait seul propriétaire de son royaume, disposait des âmes comme des corps, et anéantissait tous les droits devant l'orgueil sans bornes que lui inspirait le sentiment de son identification avec l'État. » Hélas! poursuit Renan, une fois la notion de l'État déchaînée, on ne compte plus avec elle : Richelieu, Louis XIV, la Révolution et l'Empire se tiennent et s'enchaînent sans solution de continuité. Par la Révolution, le monde moderne revenait aux erreurs de l'antiquité, et la liberté eût été perdue pour toujours si le mouvement qui entraînait la France vers la conception despotique de l'État fût devenu universel.

Par bonheur, la Révolution ne fut pas un fait général. Les pays où dominait l'élément germanique (1), et auxquels le régime administratif et militaire de la France était insupportable, se cabrèrent et firent la Restauration. Ils « ramenèrent la France à la pure notion de la royauté dont elle s'était écartée depuis des siècles, et qui, il faut le dire, n'était nullement en rapport avec quelques-uns de ses instincts les plus secrets. » Nous avons vu Renan défendre la tradition germaniste de la conquête franque contre les attaques de Sacy : il prend ici position pour défendre la légitimité bourbonienne contre Guizot, l'avocat de la monarchie de Juillet.

Il est impossible de n'être pas frappé une fois de plus, à cette occasion, de l'identité qui se révèle entre ces vues et celles que Gobineau avait développées dans son *Essai sur l'inégalité des races*. Les traditionalistes et néomonarchistes, qui se sont groupés récemment pour tenter un effort théorique curieux, ont pu puiser à pleines mains dans ces pages hardies et spécieuses ; elles ren-

(1) *Questions contemporaines*, p. 19.

ferment l'essence du gobinisme, allégé de la conclusion pessimiste qui fera toujours tort à cette dernière doctrine, aux yeux des hommes d'action, parce qu'ils doivent renoncer à appuyer sur elle leurs espoirs d'avenir.

Dans les origines toutes germaniques de la Restauration, continue Renan, on aperçoit sans peine le principe de ses défauts et de ses avantages. Elle fut un retour vers le régime qui convient le mieux aux États européens : mais un retour inintelligent, et antipathique à la France, toujours dominée par ses idées de souveraineté du peuple, et par ses goûts militaires : trop avide des « émotions de la caserne, » écrivait peu auparavant Gobineau. Et il est certain que le comte de Boulainvilliers eût acquiescé de tout son cœur aux conclusions de ces deux disciples à la fois si respectueux du droit monarchique héréditaire, et si fermes contre les empiétemens d'une royauté oublieuse de ses origines contractuelles. Voici en outre quelques observations que ce fils des preux de la conquête avait le premier formulées jadis et que son continuateur répète à sa suite. La noblesse, dont le rôle est de limiter la royauté et d'empêcher le développement exagéré de l'idée de l'État, a constamment manqué à ce devoir parmi nous. Depuis le XIVe siècle, « servir le roi » fut pour elle le mot d'ordre suprême : or, c'est là une erreur néfaste, puisque, s'il ne s'agit que de servir, il n'y a pas besoin de nobles pour cela. Et les « indépendances de position » doivent avoir au moins cet avantage que les places élevées, se transmettant de père en fils, leur titulaire est dispensé de suivre, pour y parvenir, ces pénibles chemins où chacun laisse une partie de sa fierté, quand il n'y laisse pas une partie de son honneur.

Dans son *Essai sur l'inégalité*, Gobineau fixait, lui aussi, au XIVe siècle l'heure fatale où les inspirations germaniques cédèrent la place aux influences romaines dans le cœur des nobles de conquête. Tandis que le féodal anglais restait plus fidèle à ses origines, « le gentilhomme français fut au contraire sommé de reconnaître que les obligations strictes de l'honneur l'astreignaient à tout sacrifier à son roi... Cette doctrine n'était en réalité qu'un placage germanique sur des idées impériales romaines. Sa source, si l'on veut la chercher à fond, n'était pas loin des inspirations sémitiques, » qui firent les despotes de l'Orient.

On peut dire sans injustice, conclut Renan de son côté, que la noblesse a été le vrai coupable de notre histoire. Sous la

Restauration, elle reprit sans retard ses néfastes habitudes de domesticité servile et entraîna son souverain aux abîmes en flattant ses instincts absolutistes au lieu de leur résister. — La monarchie de Juillet fut le fruit de ces erreurs ; mais la France commit une nouvelle faute en portant au trône le duc d'Orléans. Il fallait déposer Charles X en 1830, puis couronner aussitôt le Duc de Bordeaux. Rien de plus salutaire en effet qu'une minorité et une régence pour traverser une période difficile. Telle fut l'heureuse inspiration des Anglais lorsqu'ils reléguèrent dans l'île de Wight leur roi parjure, Jean sans Peur, et proclamèrent à sa place son fils mineur Henri III. L'important est de sauvegarder le principe d'hérédité, de faire du titre royal non pas une récompense de la capacité politique, mais une simple question d'état civil. Sinon, la personne du roi prend trop d'importance. Un vrai monarque constitutionnel n'a pas besoin d'avoir une valeur personnelle : il est même bon que sa situation soit peu enviable, qu'il joue le rôle d'un personnage sacrifié. — Toutes ces considérations, inspirées pour la plupart par quelques épisodes de l'histoire d'Angleterre, sont un peu puériles et trop facilement élevées à la dignité de règles générales : mais elles sont bien caractéristiques de l'état d'esprit de leur auteur.

Nous en achèverons la peinture en considérant un instant, par ses yeux, ce « poète frivole, docile écho des erreurs de la foule » qu'il oppose avec dédain, dans sa conclusion, à l'austère figure du grand homme d'État protestant dont il commente les souvenirs. Ce poète est nommé par son nom quelques pages auparavant : il s'agit de Béranger, alors à l'apogée de son éphémère popularité. Béranger est déclaré coupable d'avoir créé une très perfide combinaison où s'entremêlèrent l'esprit bourgeois, le matérialisme grossier, et le goût invétéré du despotisme, pourvu qu'il se voile d'une apparence patriotique. Béranger, véritable incarnation du romanisme néfaste et impénitent de l'âme française, a d'ailleurs reçu plus longuement les verges de la main de notre néo-féodal à propos de la publication du *Béranger des familles*, au cours de la même année 1859. Et comme l'étude de Renan, sur *la Théologie de Béranger*, clôt le volume intitulé : *Questions contemporaines*, qui s'ouvre par l'article sur les *Mémoires de Guizot*, le lecteur de ce livre le commence et l'achève sous l'impression du germanisme outré qui caractérise cette période de la pensée de l'auteur.

Renan s'exprime en effet sur le poète de Lisette comme pourrait le faire un Breton fidèle au souvenir de la duchesse Anne, ou même un étudiant de Gœttingen. « Quand je lus pour la première fois le chansonnier national, et ce fut fort tard, dit-il en propres termes, je connaissais peu l'esprit français. » Formule surprenante, n'est-il pas vrai, sous la plume, d'un membre de l'Institut de France ! Il ajoute qu'il en ignorait les alternatives de légèreté et de pesanteur, de timidité étroite et de folle témérité. Ce qui le choqua surtout, à titre d'adepte du panthéisme hegelien, ce fut le Dieu des bonnes gens. « La naïveté toute bourgeoise de cette théologie d'un nouveau genre, écrit-il, cette façon de s'incliner le verre en main devant le Dieu que je cherchais avec tremblement furent pour moi un trait de lumière. » A cette lumière inattendue, Renan discerne mieux « l'incurable médiocrité religieuse de ce grand pays..., ce qu'il y a de fatalement limité dans les manières de voir et de sentir de la France, » qui a conçu à sa ressemblance « ce dieu de grisettes et de buveurs..., ce dieu de guinguettes et de gens attablés, à qui l'on frappe sur l'épaule et qu'on traite en camarade et en bon vivant, » cette théologie roturière, pour tout dire en un mot. Et sa répulsion invincible à l'égard de Béranger l'entraîne à dénigrer en sa compagnie les représentans les mieux qualifiés de l'esprit gaulois. Voltaire, dit-il, n'est pas un esprit hardi : le poète de la *Pucelle* n'est qu'un esprit léger. Les contes de La Fontaine sont licencieux, tandis que les récits de Boccace et de l'Arioste n'étaient que charmans : et c'est sans doute parce qu'il avait dépassé la mesure dans la licence que le Champenois, tombant à l'excès opposé, devint dévot sur le tard. Combien n'a-t-il pas servi à Henri IV, le roi bon camarade, d'être un libertin de cette sorte, et quant au curé rabelaisien, ce type affreux, il est digne de prêcher des paroissiens avides d'impiété grivoise, et incapables de tolérer une religion épurée.

Ailleurs (1), c'est la Farce classique de maître Patelin qui laisse à notre délicat une impression des plus tristes, parce qu'il lui semble voir l'esprit gaulois, si plat et si positif, chassant vers cette époque de l'âme française tous les élémens moraux que l'alluvion germanique avait déposés parmi nous : le sentiment de l'indépendance individuelle, la grande imagination,

(1) *Essais de critique et de morale*, p. 307.

l'héroïsme chevaleresque. En effet, nos vieilles épopées du moyen âge sont à quelques égards germaniques par leur inspiration. La France, où mûrissaient de si beaux fruits, était un pays dominé par la grande féodalité germanique. C'est avec le fabliau que commence la vraie France (1), et ce début ne promet guère pour l'avenir. En vérité, Gobineau n'a point parlé plus amèrement des résurrections celto-gauloises au sein de la race française durant le cours du moyen âge!

Passagères humeurs au surplus! bouderies d'amoureux peut-être! Nous allons les voir écartées bientôt par le danger de la patrie!

VI

Ce ne fut pas toutefois sans quelque délai. Le bruit du canon de Sadowa n'inquiéta pas de façon très sensible ces excessives sympathies allemandes de Renan et sa philosophie germaniste de l'histoire. Il faudra plusieurs années, des épreuves autrement pénibles à notre amour-propre national, mainte hésitation et maint retour de sa part, pour le montrer enfin détaché des convictions de son âge viril, revenu à la foi démocratique de sa première jeunesse.

Pourtant la préface des *Questions contemporaines* donne à penser que les événemens de Bohême ont été médités par l'auteur sans amener un changement radical dans ses vues. Ce n'est point, écrit-il, l'instituteur primaire qui a vaincu à Sadowa, comme le disent les esprits superficiels. C'est la vertu germanique, le protestantisme éclairé, Luther, Kant, Fichte, Hegel : c'est l'esprit politique qui s'appuie sur cette ferme philosophie de la vie. Il ajoute : « Le pays qui supporte le droit divin sans honte et l'inégalité des classes sans envie, le pays qui ne songe pas à se soulever contre sa dynastie nationale est le plus vertueux, le plus éclairé et finira par devenir le plus libre. » Et voici l'ébauche, déjà très reconnaissable, d'une philosophie de la force que nous verrons se préciser davantage par la suite dans la pensée de Renan : « La guerre des temps modernes étant devenue un problème scientifique et moral, une affaire de dévouement et d'industrie savante, est en somme un bon critérium de ce que vaut une race.

(1) *Mélanges d'histoire et de voyages*, p. 496.

Le perfectionnement des armes, qui est une des mille applications de la science, mettra de plus en plus la force entre les mains de la raison, qui maîtrise la matière. » Ne passe-t-il pas dans ces lignes comme une première vision des surhommes savans, bardés de fer et armés d'explosifs tonitruans, qui hanteront les *Dialogues philosophiques?*

Toutefois, avant que cette conception d'impérialisme théorique pur eût achevé de mûrir dans l'esprit fécond de Renan, il s'abandonna pour quelque temps à une inspiration fort différente, antagoniste même, et qui arrêta donc provisoirement le développement de sa rivale. Toujours attentif au mouvement intellectuel chez nos voisins d'outre-Rhin, il lut probablement Schopenhauer, et certainement la *Philosophie de l'Inconscient* de Hartmann. Son tempérament romantique fut séduit par les effusions de mysticisme bouddhique que ce lieutenant prussien en réforme amalgamait tant bien que mal aux vigoureux enseignemens de Hegel. Il saluait avec joie, comme une tentative qu'il avait souvent appelée de ses vœux, cet effort suprême de la mystique philosophie allemande pour s'adapter aux plus récentes découvertes des sciences de la nature et de l'homme. On le sait, les deux premiers de ses *Dialogues philosophiques* ne seront guère qu'une paraphrase exquise, et souverainement séduisante de la pensée de Hartmann.

On discerne déjà quelques traits de cette influence latente dans l'étude sur la « Monarchie » constitutionnelle en France, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1869. Le germanisme, toujours bien reconnaissable, de l'auteur, se fait plus souple et plus indulgent au présent de la France qui va connaître les douceurs de l'Empire libéral. Peut-être, après tout, nos maux actuels sont-ils une expiation temporaire des fautes de la Révolution. Renan ne voudrait décourager personne en cette heure d'espérance. *Fata viam invenient*, écrit-il avec bonhomie. Le « défi étrange » que la France a jeté à toutes les lois de l'histoire depuis près d'un siècle peut encore tourner son honneur.

Cette condescendance inaccoutumée ne l'empêche pas de résumer à grands traits sa philosophie germaniste de l'histoire. Il montre une fois de plus l'Angleterre, devenue le seul pays véritablement libre en Europe, pour avoir su respecter les traditions féodales, et la France entravée dans son essor pour

avoir accepté la superstition de l'esprit classique et de l'étatisme antique. Il proclame l'excellence de l'hérédité noble, les dangers de l'athéisme et de l'irréligion, l'avantage de posséder une dynastie nationale. Il s'attendrit sur le sort de cette grande royauté capétienne, qui vivait jadis comme une véritable religion dans l'âme populaire : religion née à Saint-Denis, consacrée à Reims par le concert des évêques, possédant ses rites, sa liturgie, son ampoule sacrée, son oriflamme, ses saints tels que Jeanne d'Arc. Il stigmatise de nouveau l'attentat préparé par Louis XIV contre les libertés germaniques, l'insuffisance du titre royal de Louis-Philippe. Il voit dans le mouvement de 1848 l'œuvre d'une minorité turbulente, un gouvernement que la France accepta sans y croire, sournoisement, et bien décidée à lui être promptement infidèle.

Et, revenant à sa thèse favorite sur le bienfait de la monarchie légitime, il a cette phrase qu'on croirait traduite littéralement de l'allemand : « De telles royautés ne sont fondées que par la particulière dureté et hauteur de la race germanique aux époques barbares et inconscientes, où l'oubli est possible et où l'humanité vit dans ces ténèbres mystérieuses qui fondent le respect. » Enfin sa conclusion est une fort brillante variation sur le thème de la force souveraine. Il est inexact, écrit-il, de dire avec les théoriciens égalitaires du suffrage universel : « Comptons-nous avant de nous battre, pour voir de quel côté est la force. » Car la minorité peut être plus énergique, plus versée dans le maniement des armes que la majorité. « Nous sommes vingt, vous êtes un, dit le suffrage universel : cédez, ou nous vous forçons. — Vous êtes vingt, mais j'ai raison, et, à moi seul, je peux vous forcer. Cédez, dira l'homme armé. »

La Force allait peser bientôt sur les destinées de la France, non pas à titre d'argument sans réplique entre les mains d'un parti politique sans scrupules, mais sous la figure odieuse de l'invasion étrangère. Un an après l'article optimiste de 1869, l'empereur libéral était prisonnier du roi de Prusse, et l'homme armé était sous les murs de Paris. Nous verrons quelle influence exerça sur la philosophie historique de Renan ce triomphe inattendu du germanisme, enfin descendu des hauteurs de la théorie pour aborder le terrain solide des faits.

Ernest Seillière.

LES
TRAVAUX DU MÉTROPOLITAIN
ET
L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DE PARIS

La science et l'industrie ont une origine commune : l'homme utilisa immédiatement sa première connaissance des choses pour la satisfaction de ses besoins matériels et, par un instinct tout aussi irrésistible que la nécessité de se nourrir, chercha à s'en fournir à lui-même une explication.

A peine distincts l'un de l'autre à leurs débuts, ces deux rameaux industriel et scientifique de l'activité humaine sont destinés fatalement à réagir mutuellement l'un sur l'autre. L'industrie demande à la science un guide sûr dont l'intervention se traduit invariablement par une augmentation de bénéfices et, réciproquement, la science reçoit de l'industrie des matériaux de travail et jusqu'à des sujets de recherches qui contribuent efficacement à l'extension de ses progrès.

Il n'y a guère d'industrie chimique qui n'ait procuré, dans ses résidus, des matières imprévues dont les laboratoires ont tiré parti pour le développement de la science pure. L'iode, le brome, ont été retirés des déchets des salines et des salpêtrières ; une série de métaux rares se sont trouvés inopinément concentrés dans les produits latéraux de l'extraction du platine, du plomb et d'une foule d'autres corps.

En retour, la chimie de laboratoire met à la disposition du praticien des notions convertibles en procédés nouveaux : l'in-

dustrie de la soude, comme celle de l'aluminium, comme celle des becs à incandescence, et mille autres ne sont que des prolongemens de la science.

Dans les industries fondées sur les propriétés physiques des corps, on sait avec quelle fréquence des incidens d'atelier mettent le théoricien sur la voie des découvertes les plus hautes. La liste serait bien longue des observations fortuites faites chez les constructeurs et qui sont devenues l'origine de découvertes nouvelles, soit en électricité, soit en optique, soit en toute autre branche de la physique. Et il est presque oiseux de rappeler qu'à l'inverse, des résultats de laboratoire qui semblaient devoir à tout jamais rester renfermés dans les limites de la science abstraite, se sont transformés en résultats industriels, depuis le noircissement à la lumière du chlorure d'argent constaté par Charles, jusqu'au déplacement, observé par Œrstedt, de la boussole par le courant électrique et la phosphorescence déterminée au travers de corps opaques par M. Rœntgen, au moyen des rayons cathodiques : de là nous sont venues la photographie, la télégraphie, la radioscopie.

En histoire naturelle, on peut affirmer que la géologie est née des travaux empiriques des premiers mineurs et que, réciproquement, tous les grands progrès si immédiatement tangibles, de l'exploitation minérale, ont été procurés par les découvertes de la géologie pure.

On doit même, à ce sujet, remarquer qu'il s'est fait progressivement comme une manière de renversement dans l'importance relative de la science et de l'industrie, en ce qui concerne leurs rapports mutuels depuis l'origine des choses. Au début, tous les initiateurs de la géologie sont des mineurs : Werner, Agricola, et tant d'autres, cherchent à codifier, à exprimer en corps de doctrine et à résumer sous forme de lois, les faits que l'exploitation a mis accidentellement sous leurs yeux ; les premiers traités de géologie sont des manuels de praticiens. Aujourd'hui, on peut dire que les directeurs des grandes entreprises minérales sont avant tout des géologues.

Qu'il s'agisse d'ouvrir une mine de houille, ou de creuser un tunnel au travers d'une montagne ou de forer un puits artésien, c'est au géologue que l'industriel commence par s'adresser et, s'il est avisé, il retire de sa consultation des résultats immédiats : les exemples des houillères découvertes dans le Boulonnais par

Désandrouin, du percement du Saint-Gothard par Stappf, du forage du puits de Grenelle par Mulot, sont restés célèbres dans ce genre.

Je sais bien qu'il peut, ici comme partout, y avoir des mécomptes tels que ceux qui se sont produits dans le tunnel de Meudon près de Paris et dans l'immense percée du Simplon : on peut rencontrer, au cours des travaux les mieux préparés, des circonstances imprévues. C'est que nous ne sommes qu'au début de nos études, et que des quantités de traits de la structure du globe nous ont jusqu'ici échappé. En outre, les lois naturelles sont infiniment compliquées et la disposition instinctive qui nous porte à les simplifier, pour leur donner une forme quasi géométrique, est une cause fréquente d'erreurs. Et c'est pour cela que, malgré ces insuccès d'ailleurs exceptionnels, la géologie continuera de guider l'industrie dans les grands travaux dont le sol est le théâtre, et que, de leur côté, ces travaux continueront à augmenter le nombre des notions scientifiques acquises.

Or, voilà précisément le double résultat qui vient d'être réalisé au cours de la construction du chemin de fer métropolitain, cette dernière transformation, et la plus remarquable, depuis longtemps, de la Ville de Paris.

La région que recouvre le « pavé de Paris » a été soumise dès l'origine de la cité, de la part de ses habitans, à des remaniemens incessans, et certaines portions en ont été artificiellement supprimées d'une façon complète. Telles sont les assises désignées sous le nom de marnes de Saint-Ouen qui ont été enlevées à la surface de la plaine Monceau, afin de mettre à peu près au même niveau toutes les voies du quartier. La même soustraction s'opéra aux dépens d'une partie de la montagne Sainte-Geneviève lorsque furent percés le boulevard Saint-Michel et la rue Monge et aux dépens de la Butte des Moulins, quand on ouvrit l'avenue de l'Opéra. Dans ces différens cas, la science eut à faire des découvertes intéressantes. On peut voir au Muséum les restes d'un animal fossile, le Pernatherium, trouvé justement dans les couches dont l'ablation précéda la construction de l'église Saint-Augustin.

Pourtant, c'étaient là des travaux très locaux. Le tracé du Métropolitain y vient ajouter un ensemble très vaste. On ne s'étonnera pas, d'après ce qui précède, que des notions bien plus importantes en soient immédiatement résultées.

Dans toutes les formations géologiques intéressées, des échantillons ont été prélevés avec le plus grand soin et déposés dans les collections du Jardin des Plantes où elles sont tenues à la disposition des naturalistes qui désirent les étudier. M. Auguste Dollot, correspondant du Muséum, à qui sont dues la plupart de ces récoltes précieuses, leur a donné une valeur plus grande en en présentant les particularités principales sous la forme de grandes coupes qui nous donnent maintenant d'un seul coup d'œil une représentation scrupuleusement exacte de la structure souterraine de Paris. Grâce à ces belles recherches, nos descendans auront un témoignage palpable et un souvenir permanent de toute une régior destinée à disparaître totalement, puisqu'elle doit sans aucun doute être remplacée en tous ses points par des substructions artificielles.

La situation géographique de Paris est telle que les travaux du Métropolitain conduisent, malgré leur profondeur relativement si faible, à des considérations d'un intérêt général.

Remarquons avant tout, en nous reportant par la pensée à l'époque où la grande ville a commencé à se développer et à prendre de l'importance, qu'il était décisif pour elle de posséder, dans son propre sous-sol, tous les matériaux indispensables à la construction et à l'embellissement d'une cité.

A cet égard, les choses sont naturellement arrangées dans notre région d'une manière si profitable qu'on pourrait les croire agencées à plaisir. A côté l'une de l'autre, et dans des situations facilement accessibles, se trouvent de volumineuses accumulations d'une argile propre à faire les tuiles et les briques, les tuyaux de conduite et les tuyaux de cheminées ; de pierre à bâtir de toutes les variétés fournissant, suivant les cas, des moellons ou des pierres de taille, avec toutes les qualités diverses que les entrepreneurs les plus exigeans peuvent désirer ; de sables souvent purs comme du cristal de roche en poussière, parfois chargé de fer ou d'argile, ou d'autres substances, en tous cas tout à fait convenables pour la préparation des mortiers ; de pierres meulières aussi légères que résistantes, procurant des constructions d'une solidité à toute épreuve, comme en témoignerait au besoin le mur des fortifications ; enfin de pierre à plâtre qui constitue la merveille dans la série et qui contient le secret même de l'ancienne réputation de Paris.

Avec le plâtre en effet, Paris a toujours disposé, non seule-

ment d'une matière conjonctive d'un emploi commode et d'une solidité parfaite, mais encore d'un revêtement qui fait disparaître toutes les irrégularités des matériaux mis en œuvre et permet d'embellir économiquement les constructions. Le plâtre de Paris est si universellement estimé qu'on l'exporte jusqu'aux États-Unis.

Avant le perfectionnement des moyens de transport qui permettent de charrier sur tout le territoire des matériaux provenant de Lorraine ou de Bourgogne, des environs de Caen ou des environs de Grenoble, on se figure ce que devait être une ville comme Paris, disposant de tous les élémens architectoniques, en face de localités comme Londres, qui devait se contenter des briques fabriquées avec ses argiles, ou comme Clermont-Ferrand, bâti de blocs de lave, impossibles à tailler, difficiles à réunir, ou comme Brest, fait de granit rebelle. On s'imagine comment l'attrait des constructions de la capitale, alors si correctes par comparaison, devait s'ajouter à ses autres causes de succès.

Et c'est dans le même ordre d'idées, qui nous ramène d'ailleurs aux points de vue mêmes d'où nous sommes partis, qu'il faut ajouter que si Paris a reçu de la géologie de son sol des avantages si grands qu'une portion de sa prospérité peut légitimement lui être rapportée, — Paris, en échange, a été le berceau, et toujours à cause de son sol, d'un très grand nombre de progrès purement scientifiques.

C'est à Paris, par exemple, que Guettard, le propre maître de l'immortel Lavoisier, a réalisé le premier cette idée si riche en applications, de représenter sur la carte géographique la constitution du sol en chaque point. Dès sa première tentative, il a ainsi mis en évidence que Paris réside en un véritable centre géologique, en un point autour duquel les élémens terrestres sont nettement coordonnés, et tellement que, bien plus tard, Élie de Beaumont et Dufrénoy seront autorisés à faire de la capitale l'un des « pôles géologiques » de la France entière.

C'est à Paris, et en raison même des caractères des terrains qui le supportent, que Cuvier a fondé la paléontologie : nos lecteurs savent l'histoire des carrières de Montmartre. C'est encore à Paris que le collaborateur de Cuvier, Alexandre Brongniart, a trouvé la localisation, à des niveaux géologiques parfaitement déterminés, de corps fossiles spéciaux. A Paris également est née la paléontologie végétale, grâce aux travaux d'Adolphe Bron-

gniart; et c'est à Paris enfin que fut formulée, par Constant Prévost, la doctrine féconde entre toutes, dite des causes actuelles.

C'est plus qu'il n'en faut pour montrer que la région de Paris se signale à l'attention des curieux de la philosophie naturelle par des titres aussi sérieux que variés, et la remarque doit rendre tout spécialement dignes de considération les études dont sa constitution géologique peut être l'objet.

I

Avant tout, les travaux du Métropolitain témoignent de l'activité extrême avec laquelle nos pères ont remanié le sol de Paris. Il n'y a guère de points de la surface qui ne soit complètement fouillé, creusé et remblayé et parfois sur une échelle considérable.

Tout l'ancien Paris est sorti des catacombes à l'état de moellons et de pierres de taille; les parcs de Montsouris et des Buttes-Chaumont sont de vieilles carrières qu'on a eu la bonne idée de transformer en élégans jardins, au lieu de les combler pour y construire des maisons. Enfin les quartiers les plus corrects sont établis sur des points naguère bouleversés par les exploitations et où toute la surface du terrain a été artificiellement rapportée.

Grâce au Métropolitain, on peut admirer l'ampleur avec laquelle la pierre à plâtre a été extraite tout le long des boulevards extérieurs du Nord de Paris. Sur les boulevards Rochechouart, Barbès et de la Chapelle, jusqu'à la place de la Nation, le tracé de la voie ferrée a traversé les vestiges de carrières dont les dimensions sont parfois énormes. Par exemple, sous le boulevard de la Chapelle, c'est sur une longueur de plus de 300 mètres que les couches ont été entaillées le long d'escarpemens de 12 mètres de hauteur, au travers de lits de gypse marneux intéressans par comparaison avec les variétés exploitées aujourd'hui. Au boulevard Barbès, les remblais sont également gigantesques, et on retrouve, au-dessous d'eux, le profil très bien conservé des escarpemens abandonnés par les anciens ouvriers. Dans la rue de Meaux, non loin de l'hôpital Saint-Louis, on a recoupé, à une dizaine de mètres sous le pavé, des galeries d'exploitation soigneusement remblayées à une époque inconnue mais selon la méthode encore en usage. C'est le pendant exact

des galeries retrouvées au Sud de Paris le long du boulevard Saint-Jacques, mais qui sont percées dans le calcaire grossier ou pierre à bâtir et se rattachent directement au réseau des catacombes.

A quelle époque remontent les débuts de ces ouvrages ? C'est ce qu'il n'est pas facile de préciser ; on sait seulement que beaucoup d'entre eux se sont continués jusqu'au XVIIIe siècle et même jusqu'au commencement du XIXe siècle.

A côté des vieux travaux d'exploitation minérale, les tracés du chemin de fer métropolitain ont rencontré des remblais destinés à faire disparaître des inégalités du terrain et à favoriser ainsi l'extension progressive de la cité.

Par exemple, place de la République, et dans les régions circonvoisines, on rencontre immédiatement sous le pavé, et avec plusieurs mètres d'épaisseur, les remblais dont furent comblés les fossés qui bordaient la ville au temps de Charles V, tout le long du boulevard Saint-Martin. L'ancienneté de ces travaux est, comme on voit, tout à fait relative et, au point de vue géologique, on serait porté à croire qu'elle ne compte pas. Cependant, elle suffit pour que des phénomènes chimiques aient réalisé la production d'effets variés et spécialement la genèse de minéraux bien imprévus.

Les eaux infiltrées dans la terre, chargée des impuretés résiduelles de la surface, sont venues agir, lentement mais sans relâche, sur la substance des remblais : ceux-ci étaient surtout composés de débris de vieux plâtras provenant des démolitions. On sait que le plâtre est du sulfate de chaux, c'est-à-dire une matière contenant du soufre. Sous l'influence des corps organiques en dissolution ou en suspension dans les suintemens aqueux, vraisemblablement sous l'action de microbes multipliés dans ce milieu fétide, les plâtras se sont décomposés et ils ont donné naissance à des corps sulfurés très divers, reconnaissables à l'odeur de bain de Barèges qui s'en dégage. En même temps, et ceci est encore plus remarquable, ils ont mis en liberté une notable quantité de soufre parfaitement pur, qui a cristallisé de toutes parts et qui brillait comme du diamant aux lueurs des lampes des ouvriers.

Ces plâtras, dont l'accumulation s'étend sur une vaste surface et jusque dans la rue Meslay, sont si sulfurifères qu'ils rappellent les tufs de la solfatare de Pouzzoles.

La réaction d'où le soufre résulte et qui avait déjà été signalée par le créateur de la cristallographie, l'illustre abbé Haüy, sur cette même place du Château-d'Eau, comme on l'appelait alors, explique la production, dans le sol de Paris, de filets d'eaux sulfureuses dont, malgré leur origine plutôt répugnante, vu le rôle qu'y jouent les eaux vannes et même les exsudations des fosses d'aisance, les propriétés thérapeutiques ont été offertes aux malades d'humeur sédentaire, comme équivalant dans leur efficacité (ce qui est d'ailleurs bien possible) à celles d'Enghien ou même à celles d'Aix en Savoie.

Ajoutons que l'histoire du gisement sulfureux de la place de la République a été singulièrement élargie par les trouvailles faites au cours des travaux du Métropolitain, puisqu'ils ont montré que la production minérale n'est pas localisée dans les remblais artificiels et s'étend au contraire aux couches sous-jacentes d'argiles naturelles. Celles-ci constituaient le fond du fossé et aussi le fond du « marais » voisin, qui a donné à tout le quartier le nom qu'il porte encore. Elles renferment en abondance des fragmens de roseaux et d'autres herbes, brunis maintenant mais qui verdoyaient sous Charles V, et des coquilles de limaçons et d'autres mollusques qui vivaient en même temps et qui ont conservé leurs colorations et les ornemens de leurs tests, identiques à ceux de leurs congénères du xxe siècle.

Or, en pleine masse de ces argiles noires, on trouve, comme dans les plâtras eux-mêmes, d'innombrables géodes de soufre cristallisé et parfois en si grande abondance qu'on a été jusqu'à parler de la « soufrière de la Place de la République. » Ce titre de fait divers ne fut même pas sans troubler quelques personnes craintives dont la catastrophe de la Martinique venait d'exciter l'imagination.

La genèse du soufre dans les argiles noires doit évidemment être rattachée à l'extension des plâtras au-dessus d'elles et à la petite quantité de sulfate de chaux qu'ils ont fournie aux infiltrations. Toutefois, on va voir que ce travail chimique a été compliqué dans cette singulière localité d'une façon aussi imprévue qu'intéressante.

Il se trouve que l'un des lits de l'argile qui est précisément recoupé par le tunnel du Métropolitain, est criblé de minéraux blancs, anguleux, de la grosseur d'un grain d'avoine et où l'on retrouve, jusque dans les détails les plus intimes, la forme ca-

ractéristique de ce sulfate de strontiane que les spécialistes qualifient de « célestine. » Ce joli nom est bien justifié par les belles variétés, de couleur azurée, provenant des célèbres mines de soufre de la Sicile.

A Paris toutefois, les cristaux ne sont pas bleus, et un examen attentif conduit même à reconnaître que, si la forme en est celle de la célestine, la composition en est tout autre : l'analyse n'y montre ni soufre, ni strontiane, mais seulement du carbonate de chaux. Ces échantillons représentent comme des moulages naturels par du calcaire d'arrivée plus récente de la célestine disparue. C'est là un exemple de ce qu'on appelle une « épigénie. »

Le travail lent, mais incessant, qui s'accomplit dans la masse des roches, dans l'argile noire par exemple, dérive d'abord des suintemens de sulfate de chaux venant de la surface. Cette dissolution prodigieusement diluée rencontre en quelques points des composés solubles aussi, et qui contiennent de la strontiane, matière assez rare relativement et que, cependant, les analyses délicates décèlent dans la pierre à plâtre, d'où elle provient vraisemblablement. Il se fait alors de la célestine, mais celle-ci, qui est complètement insoluble, — et c'est même pour cela qu'elle se produit, — se dépose au fur et à mesure de sa production, et c'est ainsi que, par un mécanisme véritablement merveilleux, les particules qui se précipitent, au lieu de rester distinctes les unes des autres et de se répartir uniformément dans l'argile, s'attirent mutuellement et viennent se réunir en certains points d'élection. En outre, elles se groupent régulièrement et s'arrangent de façon à constituer ces édifices sur lesquels les mesures géométriques trouvent à s'exercer et qu'on appelle des cristaux.

Les cristaux grossissent peu à peu, comme grossissent les grains de sel qui se produisent par l'évaporation de l'eau salée, mais cette fois dans des conditions que l'insolubilité de la substance rend fort différentes, et progressivement ils atteignent plusieurs millimètres de longueur.

Tout cela, comme on voit, présente le sous-sol comme une région d'une prodigieuse activité. Toutefois la merveille n'est pas finie encore, car à un moment donné, et par suite de circonstances qui nous échappent, les conditions du milieu souterrain se modifient complètement; les cristaux cessent de s'accroître et même, bientôt, ils subissent une action corrosive qui les dissout et remet en circulation leur substance consti-

tuante. Soustraits progressivement à la pâte argileuse dans laquelle ils étaient enchâssés, ils y laissent vide l'espace qu'ils remplissaient et qui apparaît à l'état de cavités ayant exactement leur forme ; — ce qui suppose, dans le réactif inconnu qui intervient, autant de délicatesse que d'énergie.

Enfin, plus tard encore, les petites chambres ainsi vidées se sont trouvées toutes préparées pour recevoir les incrustations de calcaire qui composent les épigénies et qu'à première vue on prendrait pour des cristaux ordinaires.

On peut croire d'ailleurs que la célestine n'a pas été simplement dissoute, mais bien plutôt décomposée et sans doute réduite (selon l'expression des chimistes), de telle sorte que c'est son soufre constitutif qui s'est isolé en certaines régions de l'argile noire pour donner naissance aux géodes.

Nous avons insisté sur ces réactions chimiques parce qu'elles nous révèlent d'une manière particulièrement sensible l'intensité et la continuité de l'activité qui règne dans l'épaisseur des couches du sol.

Cette vérité fondamentale de la science de la terre, dont l'admission est de nature à modifier des points de vue admis jusqu'ici en géologie, se trouve en même temps, comme on le voit, recevoir un appui décisif de véritables expériences instituées à leur insu par les Parisiens du temps de Charles V et qui exigeaient des siècles de durée pour donner un résultat tangible.

II

D'une région à l'autre de la ville, les terrains intéressés par le nouveau réseau varient dans de très larges limites, et c'est à cause de la diversité des horizons stratigraphiques recoupés que nos études vont nous procurer les élémens d'une véritable histoire géologique de Paris.

Pour en pouvoir tirer le plus grand parti possible, nous choisirons successivement des exemples parmi les coupes relevées dans les formations de plus en plus anciennes. Remontant ainsi peu à peu dans le passé, aussi loin que les matériaux d'étude nous le permettront, il nous suffira de revenir en quelques mots sur nos pas, pour concevoir l'évolution de la région parisienne et pour expliquer l'acquisition successive de ses différens caractères.

Commençons donc par un coup d'œil sur quelques points du réseau où l'ingénieur a dû attaquer ces formations superficielles qui portent le nom très peu compromettant, faute de signification, de terrains quaternaires. Ce sont des dépôts relativement très récens et qui même se soudent fréquemment de la manière la plus ménagée avec les couches en voie actuelle d'édification.

A Paris leur type principal est appelé « diluvium » et consiste en placages de galets, de graviers, de sables et de limons abondans surtout dans les portions basses du pays, au voisinage plus ou moins immédiat de la rivière. Souvent ces matériaux ne se distinguent, par aucun caractère de structure ou de forme, de ceux que la Seine déplace sous nos yeux, et l'on ne peut douter que leur origine ne soit rigoureusement la même. Pourtant, il faut reconnaître que leur formation remonte à une date reculée, comparée aux dates historiques, puisqu'on trouve dans leur masse, enfouies comme le sont actuellement dans le lit du fleuve les ossemens des animaux qui se noient, des portions du squelette de bêtes qui n'existent plus en aucune région de la terre, comme l'éléphant à fourrure, le rhinocéros à narines cloisonnées, le cerf à bois gigantesques, ainsi que des armes et des outils en usage aux temps où l'homme, ignorant encore les métaux, se servait exclusivement de la pierre.

Parmi les localités où le diluvium a été attaqué par les travaux du Métropolitain, il faut citer d'abord la place de la Concorde dans le prolongement de la rue de Rivoli. Les graviers, en ce point, étendus très au-dessus du fleuve, à un niveau que celui-ci ne saurait plus atteindre même par ses plus fortes crues, ont des caractères absolument identiques à ceux des graviers actuels, et il est certain qu'ils ont été accumulés de la même manière, par un cours d'eau ayant le même volume, ou à peu près, et la même allure que la Seine contemporaine.

Les échantillons recueillis de ces dépôts nous montrent qu'il s'est accompli dans leur épaisseur, depuis le moment de leur constitution, de ces phénomènes de transformation sur lesquels nous venons de nous arrêter, et parmi lesquels il y a lieu de mentionner l'accumulation progressive du minerai de manganèse qui à la place de la Concorde teint tout le gravier en noir profond.

Sans insister sur ce point, nous ajouterons seulement que

le « diluvium » se révèle comme bordant la Seine, à droite et à gauche, sur une grande largeur et comme accompagnant également les affluens du fleuve, Bièvre, rivière de l'Opéra, rivière de la rue des Saussaies et bien d'autres, dont la plupart coulent maintenant sous terre, et offrent des particularités en rapport avec les modifications très amples, subies au cours des temps par les méandres de la Seine.

On est frappé de l'énorme lacune stratigraphique partout existante entre l'âge quaternaire des graviers et l'âge dit éocène des masses sous-jacentes. Toutes les formations dépendant des temps qualifiés de miocène et de pliocène manquent totalement, et il en résulte des conséquences très curieuses.

Il faut en effet admettre, pour rendre compte de leur absence, ou bien que ces formations n'ont jamais existé dans la zone aujourd'hui parisienne, ou bien qu'ayant existé elles ont été ultérieurement supprimées avant l'extension des dépôts quaternaires. Tout à l'heure, le diluvium nous faisait remonter à un moment où les rives de la Seine étaient habitées par des troupes d'éléphans à fourrure. Nous pouvons nous demander maintenant quelles conditions avaient précédé celles-là.

Les documens nouvellement recueillis nous permettent de penser que la période depuis laquelle la région de Paris est continentale, a été prodigieusement longue. Déjà à la fin des temps tertiaires la vallée de la Seine était différenciée, et il reste encore çà et là des lambeaux de diluvium de cette époque renfermant des débris d'animaux qui ont précédé la faune quaternaire et parmi lesquels figurent les grands hippopotames, qui étaient éteints déjà quand apparurent les mammouths et leurs contemporains.

Depuis lors, la pluie a, sans relâche, fait son œuvre sur le sol et elle a arraché peu à peu, et d'une façon presque occulte, des épaisseurs gigantesques de terrains appartenant à des niveaux tertiaires qu'il n'est plus possible de déterminer. L'énergie de cette ablation ne saurait non plus s'évaluer avec quelque précision, et il faut bien nous résigner, au moins provisoirement, à laisser dans le vague ce qui concerne les époques comprises entre les temps actuels et la période quaternaire ancienne, pour laquelle les documens se sont conservés. Du reste, n'oublions pas que leur conservation est provisoire : si le pays continue longtemps encore à subir le régime continental, ses portions superficielles

disparaîtront successivement et la lacune mentionnée tout à l'heure ira constamment en augmentant. Déjà, dans l'enceinte de Paris, les assises désignées sous les noms de meulières de Beauce et de sables de Fontainebleau ont presque entièrement disparu et c'est avec un intérêt d'autant plus grand qu'après en avoir étudié les vestiges au sommet de la Butte Montmartre, on en retrouve des traces, grâce aux travaux du Métropolitain, en un tout petit nombre de points, comme sous le pavé du boulevard de Clichy, de la place d'Anvers, de la rue d'Aubervilliers et du boulevard de Charonne. Mais partout, la formation, que nous connaissons intacte, à Bellevue par exemple, avec 60 mètres d'épaisseur, est réduite à de simples lambeaux pénétrant dans des cavités d'érosion des masses sous-jacentes.

C'est là un des exemples des services que rendront nos études de géologie parisienne à nos descendans, pourvus, grâce à elles, de documens relatifs à des formations qui avant peu auront disparu d'une manière complète : combien d'autres productions stratigraphiques n'ont-elles pas été supprimées, dont la notion certaine nous permettrait maintenant de trancher des questions qui nous sont interdites !

III

D'une façon générale, et abstraction faite du diluvium, le gypse ou pierre à plâtre est le terrain le moins ancien qui soit touché par les travaux du Métropolitain.

C'est une formation bien connue, largement entaillée tout autour de Paris et où les observations géologiques ont été multipliées par milliers. Et cependant, le Métropolitain est venu nous enseigner beaucoup de choses curieuses à son égard.

Par exemple, la ligne circulaire « n° 2, » qui va de la place de l'Étoile à la place de la Nation, y montre de grandes variations d'un point à l'autre, ce qui suppose, ou bien une grande diversité de régime lors de la production du gypse, ou bien des phénomènes ultérieurs très compliqués. Sous le boulevard Barbès, les coupes font voir le terrain normal composé de quatre « masses » superposées. Ces masses sont si reconnaissables que c'est au vocable des ouvriers que leur qualification a été empruntée : chacune d'elles est définie par des caractères de structure et de composition en même temps que par l'existence con-

stante, au sommet comme à la base, de lits marneux faciles à caractériser. Or, quand on arrive à la région de la rue Ménilmontant, et jusqu'à la place de la Nation, on constate que la quatrième de ces masses, la plus profonde, c'est-à-dire la plus ancienne, n'est représentée par aucun vestige : les marnes qui devraient l'encadrer sont en contact mutuel, et sa place qui n'est occupée par rien est, au propre, une « lacune » selon la langue des géologues. Pour eux, la constatation des lacunes est des plus instructives parce qu'elle révèle des circonstances successives dont s'est accompagnée l'évolution de la région où on les rencontre.

Sous le boulevard Barbès, les coupes du sol nous montrent qu'à l'époque du gypse, la localité était pourvue de caractères fort analogues à ceux que l'on observe à l'heure actuelle sur les points du littoral où se constituent des marais salans : qu'on s'imagine les entours de la Chapelle avec la physionomie du Bourg de Batz. On sait que les lagunes où l'on recueille le sel parce que l'eau de mer s'y est évaporée, tapissent leur fond de vases argileuses dans lesquelles du gypse cristallise en abondance. Et si, à Paris, le sel ne figure pas parmi les élémens du sol, c'est qu'il en a été extrait postérieurement, par le fait de la circulation des eaux. La preuve c'est qu'on retrouve, dans certaines argiles du terrain de gypse, des moulages ou des empreintes de cristaux de sel, bien reconnaissables à leur disposition spéciale dite en trémies.

Ainsi donc, voilà qui est acquis : de larges surfaces, comprises maintenant dans les limites de Paris, étaient situées, à l'époque de l'éocène supérieur, sur le littoral, souvent submergé, d'une mer très peu profonde, qui venait y déposer par évaporation une portion de ses matériaux dissous, gypse et sel gemme. Les coupes enseignent que les rapports de la mer et de la terre ferme étaient fort changeans d'un moment à l'autre, car les dépôts de pierre à plâtre, plus ou moins épais et mesurant parfois 10 mètres et plus de puissance (ce sont les « masses »), sont séparés les uns des autres par des intercalations de marnes. Lors du dépôt de celles-ci, le sol, qui recevait un sédiment argileux, n'était jamais exondé et les sels en dissolution ne s'y concrétionnaient pas. Il résulte en même temps de la grande épaisseur des gypses accumulés que les conditions de voisinage de la mer ont duré fort longtemps.

Comment ne pas être séduit par un ensemble d'études qui fait revivre le passé, au point de restaurer toute une géographie physique entièrement disparue et de nous révéler, dans un quartier de Paris, le siège de conditions qui règnent à présent dans un des pays qui diffèrent le plus profondément du nôtre? Il s'agit de la portion orientale de la mer Caspienne qu'on désigne sous le nom de Kara-Boghaz et où, par une espèce très particulière de capture des eaux marines, il se fait un gigantesque gîte de sel gemme et de pierre à plâtre. C'est un espace de 200 kilomètres en tous sens, où l'eau en couche mince, s'évapore avec une très grande activité et dépose en abondance toutes les substances qu'elle tenait en dissolution. La mer, alimentée par la Volga et les autres cours d'eau douce qui se jettent dans son bassin, répare les diminutions de niveau du Kara-Boghaz par des afflux incessans et les concrétions cristallines croissent sans relâche. On peut entrevoir une époque où les flots de la Caspienne seront entièrement dessalés : tout leur sel et tout leur gypse auront alors été immobilisés dans le bassin évaporateur et la mer aura véritablement été lavée par les contributions fluviatiles qui la traversent sans jamais s'arrêter.

Donc, ce n'est pas seulement à la région du Bourg de Batz, c'est aussi à celle de Kara-Boghaz qu'il est légitime de comparer le boulevard de la Chapelle à l'époque gypsienne!

Mais pendant que, dans ce coin du futur Paris, les actions géologiques donnaient naissance à la grande complication des quatre masses gypseuses superposées, il y avait des localités toutes voisines où (du moins pendant le début) les phénomènes d'évaporation ne se faisaient pas si aisément. Par exemple, à Ménilmontant, la mer, après avoir déposé des sables verts qu'on retrouve partout sous les gypses, continua de faire succéder les lits de marne aux lits de marne pendant que le régime lagunaire était déjà en plein fonctionnement à la Chapelle; et c'est seulement quand la troisième masse commençait à s'étendre sur la quatrième, que l'évaporation des eaux donnait enfin lieu, à Ménilmontant, à la production de bancs de pierre à plâtre.

En y réfléchissant, on trouve que la seule explication possible de circonstances en apparence si capricieuses, consiste à invoquer un déplacement horizontal de la mer : pendant que son rivage passait à la Chapelle, Ménilmontant était encore sous les flots. Mais le soulèvement du fond se propageant peu à peu, met-

tait au bout d'un temps qui correspond à la constitution de la quatrième masse tout entière, la seconde localité dans les mêmes conditions littorales que la première.

La pierre à plâtre est ordinairement si finement cristalline qu'elle rappelle le grain du sucre ; mais souvent aussi elle est à élémens beaucoup plus larges et des lits s'y signalent par leur structure en grands cristaux, longs de 10 centimètres, rangés verticalement les uns contre les autres: ce sont « les pieds d'alouettes » des ouvriers. Ils abondent dans le sol, par exemple au boulevard de Clichy. En outre, au sein des marnes séparatives des masses de gypse, et spécialement dans celles qui sont intercalées entre la première et la deuxième, le sulfate de chaux est en énormes groupes de deux cristaux lenticulaires associés de telle façon que leur fracture donne lieu, par exemple sous la place d'Anvers, aux « fers de lance » que tout le monde connaît. Il suffit d'une étude même superficielle pour reconnaître que ces formes ont été acquises par le gypse après son dépôt et probablement longtemps après.

C'est sans doute l'un des innombrables effets de l'active circulation souterraine des eaux, qui déjà nous a procuré tant de notions remarquables. Seulement cette fois, il ne s'agit plus, comme pour les productions minérales de la place de la Concorde, de phénomènes actuels, mais de réactions qui ont pris naissance à des époques antérieures. On constate ainsi que des faits correspondant les uns aux autres se sont répétés aux divers momens de l'histoire de la terre, dès que les conditions leur ont été favorables.

Il faut mentionner, dans la même catégorie, la rencontre de la pierre à plâtre, en plus d'un point du sol de Paris, sous la forme d'albâtre. L'albâtre gypseux, d'aspect cireux et si analogue à l'albâtre calcaire, — si inférieur du reste à celui-ci par son peu de dureté, qui permet de le rayer avec l'ongle, — est une matière ayant la même composition que la pierre à plâtre mais dont l'origine est entourée d'un profond mystère. C'est comme la solidification d'une gelée où le minéral n'a pas pris les contours cristallins qui lui sont ordinaires ; à moins qu'elle ne résulte au contraire de la perte par le minéral de son état saccharoïde habituel.

On est d'autant plus disposé à accepter cette seconde manière de voir qu'en une foule de points de notre région, la pierre à

plâtre montre les traces manifestes de ces travaux secondaires dont la constatation est si éloquente pour nous révéler l'état d'activité intense des profondeurs souterraines. A chaque pas, on rencontre des roches qui, par un mécanisme inverse de celui qui concerne l'albâtre, ont gardé la structure du gypse tout en en perdant la composition et ces pseudomorphoses peuvent avoir été si actives qu'elles ont souvent intéressé des bancs de roche tout entiers. Dans ce genre, la silice a donné lieu à des effets tout spécialement frappans : beaucoup de couches de gypse recoupées par les travaux du Métropolitain nous ont procuré des nodules de silex noyés dans la roche, à peu près comme le sont, dans la craie blanche, les tubercules de pierre à fusil. Mais si on les regarde de plus près, si par exemple on y débite des lames, minces de deux à trois centièmes de millimètre d'épaisseur et devenues ainsi parfaitement transparentes, pour les soumettre aux observations microscopiques, on y constate des traits de constitution tout à fait intéressans. On s'aperçoit alors que la matière siliceuse dont ils sont exclusivement faits a rigoureusement la même architecture moléculaire que le gypse lui-même.

C'est du reste un fait facile à interpréter, car il reproduit les circonstances qui ont accompagné la pétrification des troncs d'arbre, dans la substance desquels se retrouvent les détails de l'anatomie végétale. Tout le monde a vu les luxueux objets, guéridons, cuvettes, amphores, boîtes de toutes formes, taillés à même le bois fossile de la forêt silicifiée de l'Arizona. Même à l'œil nu, on y reconnaît les couches concentriques de l'accroissement végétal annuel, on retrouve les rugosités de l'écorce, les veines qui signalent l'embranchement des rameaux, et si on s'aide du microscope, on distingue tous les tissus des plantes, et on est à même de déterminer le genre botanique des représentans d'une ancienne flore. Il a fallu, pour que de semblables effets se produisissent, que la matière siliceuse arrivât dans le bois enfoui, de façon à se substituer tout doucement aux tissus et à en conserver la structure jusque dans les détails les plus ténus.

Le même phénomène a certainement eu lieu dans l'épaisseur de la pierre à plâtre et il continue sans aucun doute de se produire dans de certaines localités : la roche se pétrifie, exactement comme se pétrifiait le végétal, et rien ne saurait témoigner plus nettement de la condition éphémère des élémens dont les roches sont formées et qui, comme les molécules vivantes de notre

propre corps, sont en voie perpétuelle de remplacement.

Toute cette histoire de la surface du sol de Paris à l'époque où se formait la pierre à plâtre est complétée, de la plus heureuse façon, par l'examen des débris organisés arrachés par les travaux aux couches gypseuses. Et il est d'autant plus impossible de ne pas faire au moins une allusion aux fossiles du gypse que c'est de leur étude que Cuvier a su faire sortir la paléontologie tout entière. Les échantillons qu'il a étudiés sont soigneusement conservés au Muséum, et on vient de consacrer, par une plaque de marbre scellée dans le mur de l'une des rues les plus escarpées de Montmartre, le souvenir de l'origine entièrement parisienne de la science des fossiles.

Les débris organiques renfermés dans les couches de gypse sont très variés, depuis les os de mammifères, comme le palæotherium, jusqu'à ceux des poissons et aux coquilles des mollusques. Leur étude confirme la notion, rappelée déjà, de la condition lagunaire du pays aux temps gypseux, car certains de ces êtres sont terrestres, tandis que d'autres sont lacustres et que d'autres encore sont marins ou saumâtres.

IV

En maints endroits, depuis le quartier de Courcelles jusqu'à Ménilmontant et au delà, le terrain de gypse, attaqué par les travaux du chemin de fer, repose sur des masses bien différentes et connues depuis longtemps sous le nom de travertin de Saint-Ouen.

Dans la plupart des localités, c'est une formation remarquable tout d'abord par son contraste avec la précédente, car on n'y voit que des couches dont l'origine est franchement lacustre, avec des fossiles qui rappellent les habitans de nos étangs : lymnées, planorbes et autres. Nulle part ne se retrouvent, comme dans le gypse, ces intercalations si curieuses de bancs saumâtres et pendant bien longtemps on a pensé qu'il n'y avait aucun trait commun de formation entre les deux étages superposés.

Cependant, le Métropolitain vient nous mettre sous les yeux des faits déjà aperçus de-ci de-là, mais pourvus cette fois d'une ampleur inusitée, et d'où ressort le fait d'une continuité parfaite entre les couches de Saint-Ouen et celles du terrain de pierre à plâtre.

Dans la région du boulevard de la Chapelle, ces grandes carrières antiques, déjà mentionnées, se continuaient de plus de 10 mètres au-dessous des niveaux ordinairement exploités et allaient chercher, en pleine masse du terrain de Saint-Ouen, des bancs d'un gypse saccharoïde tout pareil à celui d'Argenteuil et propre aux mêmes applications.

Cette découverte suffirait pour montrer combien sont artificielles et précaires les divisions qu'on est obligé d'admettre, pour se reconnaître dans les descriptions, entre les terrains successifs. En réalité, les sédimens se sont accumulés les uns sur les autres depuis l'origine, sans qu'il se soit jamais produit d'interruption dans le processus de leur formation. Seulement, en chaque point, des incidens locaux sont venus marquer de leur empreinte les résultats réalisés.

Pour ce qui est du gypse, sa présence dans le terrain entièrement lacustre de Saint-Ouen pourrait être regardée comme contrariant singulièrement la théorie lagunaire exposée tout à l'heure, et l'on aura sans doute quelque peine à expliquer avec elle comment aucun vestige saumâtre n'est venu se mêler aux contributions lacustres dans l'épais ensemble de couches du boulevard de la Chapelle. En tous cas, il invite les théoriciens à la prudence, et nous ne pouvions manquer de noter que cet avertissement leur vient avec une force nouvelle à la suite des récentes observations dont le sol de Paris a été le théâtre, au cours des travaux du réseau métropolitain.

Du reste, la formation de Saint-Ouen a livré aux ingénieurs bien d'autres faits remarquables, et dans le nombre, il convient de signaler les ménilites. Leur nom dérive de celui de Ménilmontant, où on les observa pour la première fois. Bien que rien ne les désigne pour en faire des objets de parure, leur composition est rigoureusement celle des opales. Elles se présentent, au sein de marnes, en masses tuberculeuses, en rognons, avec une écorce grisâtre qui contraste avec la nuance tantôt bleuâtre, tantôt café au lait, de leurs parties intérieures. Quant à leur structure, elle reproduit, avec une précision qui s'étend aux détails les plus microscopiques, la structure de la marne enveloppante : elles sont donc des pseudomorphoses de ces marnes.

Il ressort de là que les ménilites ont pris naissance au sein de roches préexistantes, grâce à la concentration progressive et sans doute extrêmement lente, autour de certains points fonc-

tionnant comme centres d'attraction, de la matière siliceuse qui les constitue.

Parfois, et spécialement sous le pavé du boulevard de Courcelles, on trouve dans les marnes des lits de matières végétales, dérivant par altération de matières végétales qui, à la faveur d'un enfouissement suffisamment prolongé, pourraient acquérir les qualités du charbon de terre. Nous avons le droit de dire qu'il existe sous nos pieds des mines de houille en formation.

Ajoutons qu'il est arrivé souvent, au cours des travaux, qu'on ait rencontré sous les assises de Saint-Ouen les couches qui les supportent normalement parce qu'elles sont plus anciennes, et que nous désignerons sous le nom adopté de sables de Beauchamp. Beauchamp est une petite localité du département de l'Oise, où l'on a exploité longtemps des bancs de pierre à paver noyés dans des sables fins et contenant des myriades de coquilles fossiles admirablement conservées.

C'est spécialement autour de l'Arc de triomphe de l'Étoile, sous le parc Monceau et sous l'avenue de Villiers, que les sables de Beauchamp sont abondans; on les trouve aussi du côté de l'Observatoire de Montsouris. Rue de Rome, ils supportent les rails du chemin de fer de l'Ouest, et l'égout collecteur de la place Clichy est établi dans leur épaisseur. A la Chapelle, ils sont intimement associés aux marnes de Saint-Ouen qui les recouvrent, et on trouve, parmi les bancs dont ils sont formés, des assises de gypse présentant encore des vestiges de très anciennes exploitations.

Il y a là un fait d'une portée scientifique très considérable. Cette répétition de la pierre à plâtre au travers de ces trois terrains superposés : le niveau de Beauchamp, qui est d'origine marine, puis le travertin de Saint-Ouen qui est lacustre, enfin le terrain gypseux qui est saumâtre; cette répétition, dis-je, semble bien indiquer que la condition de la surface, aux diverses époques, n'a guère influé sur la production de la substance. Sans doute y a-t-il eu dans ces formations de grands changemens réalisés postérieurement à leur dépôt. Nulle matière n'est plus prédisposée que le sulfate de chaux à émigrer dans l'épaisseur du sol, à se substituer à des élémens préexistans. Les coupes du Métropolitain apportent des documens spécialement précis avec lesquels il faudra compter désormais.

Dans bien des points où les terrassemens ont atteint les

sables de Beauchamp, on trouve dans leur masse des blocs de pierre à paver, de grès comme on dit, en conservant une expression celtique qui désigne la pierre par excellence.

L'histoire du grès est bien curieuse et tout à fait conforme au sens général de l'économie souterraine telle que nous l'avons indiquée, car on trouve qu'à l'origine l'ensemble du terrain de Beauchamp était composé de grains de sable englobant parfois des coquilles et d'autres débris organiques de façon à présenter les caractères généraux de nos plages arénacées actuelles. C'est plus tard, quand la couche meuble fut déjà recouverte d'autres sédimens parfois très épais, que la circulation des eaux amena entre les particules incohérentes des dissolutions conjonctives diverses, calcaires, siliceuses, ferrugineuses, qui, suivant les cas, les agglutinèrent d'une façon plus ou moins intime et plus ou moins solide. Les particules juxtaposées et les coquilles furent ainsi empâtées en nodules rocheux. C'est là un phénomène très tranquille dont on peut suivre toutes les étapes dans la nature et dont on peut imiter tous les détails par des expériences de laboratoire.

Dans les pays où, comme la forêt de Fontainebleau, des couches de sable contenant des nodules de grès sont soumises à l'intempérisme, la pluie dégage peu à peu ces blocs, les lave de leur gangue mobile et constitue tout doucement les amoncellemens si pittoresques de roches que l'on qualifie de « chaos » et dont la production a semblé témoigner du déchaînement des énergies les plus cataclysmiennes : les chaos de Franchard et d'Apremont sont des produits de la pluie, et ils continuent à recevoir chaque jour de ce même agent géologique, aussi efficace dans ses résultats qu'il est insignifiant dans son apparence, des modifications successives.

V

Dans toute la zone attaquée par les travaux du Métropolitain, comme dans bien d'autres parties encore de la région de Paris, le sable de Beauchamp se présente comme lié d'une façon très intime à la formation qui le supporte et dont il est comme le chapiteau. Cette formation, c'est l'ensemble des couches du calcaire grossier ou pierre à bâtir, la roche parisienne par excellence, et dont l'histoire, pleine d'intérêt, reçoit des observa-

tions faites au cours de ces dernières études, des accroissemens notables.

C'est surtout vers la place de l'Étoile, vers la Porte Maillot, à Neuilly, à Passy, au Trocadéro, puis du côté des boulevards Saint-Jacques et de Vaugirard, qu'on rencontre le calcaire grossier. Attaqué d'habitude par ses régions supérieures, il offre à l'étude la portion de son épaisseur qui est ordinairement désignée sous le nom de « caillasses, » et nulle formation géologique ne renferme plus de détails curieux, plus de faits difficiles à interpréter; nul terrain n'est plus riche en argumens favorables à la constatation des incessantes modifications des couches du sol par des phénomènes souterrains.

Dans les caillasses, en effet, on rencontre à chaque pas de ces produits singuliers que nous citions plus haut sous les qualifications de pseudomorphoses et d'épigénies. Ce sont des minéraux qui, à la composition chimique d'une espèce donnée, associent la forme cristalline d'une espèce toute différente : par exemple du cristal de roche ayant la forme du calcaire.

Il y a, parmi ces accidens minéralogiques, des productions qui sont d'autant plus intéressantes qu'elles nous font rencontrer, en pleine masse de terrains très récens, des cristaux qu'on est plutôt habitué à recueillir dans des formations où, comme dans les filons métallifères, d'énergiques réactions semblent être intervenues. Nos caillasses parisiennes présentent en effet, et parfois en abondance, de la « fluorine, » qui est une des gangues les plus ordinaires des minerais de plomb et aussi de la célestine qui nous remet en mémoire les trouvailles faites récemment dans le sol de la place de la République. Parmi les détails les plus frappans et aussi les plus vulgaires des caillasses, il faut citer des lits entiers de sables dont chaque grain, parfois gros de plus d'un centimètre, est formé d'un cristal de roche parfait dans sa forme et limpide comme ces « cailloux du Rhin » dont on ne dédaigne pas toujours de faire des parures.

Que s'est-il passé dans les assises parisiennes, bien postérieurement d'ailleurs à leur dépôt, pour qu'une semblable collection d'espèces cristallisées, si variées dans leur composition, ait pu y prendre naissance ? Évidemment des phénomènes compliqués dérivant de la circulation lente de dissolution prodigieusement diluée de matériaux, contractant entre eux et défaisant les associations les plus diverses.

Par exemple, on assiste dans un même lieu à la soustraction de la matière constitutive d'une coquille fossile et à la concrétion du cristal de roche. Avec les considérations abstraites de la chimie classique et qu'on pourrait presque qualifier de géométrique à cause de la simplification et de la précision des cas qu'elle considère, — cela ne se peut guère comprendre. Et la conclusion, c'est qu'il faut faire intervenir dans l'interprétation des phénomènes naturels, au lieu de liquides chimiquement définis, les sèves minérales qui baignent les tissus du grand organisme tellurique, et qui sont aussi compliquées dans leur composition que les humeurs physiologiques.

On a déjà insisté sur l'abus, commis tant de fois en géologie, des considérations purement géométriques, et l'on a montré sans peine qu'il en est résulté, pour beaucoup de théoriciens, la substitution, à la terre, d'une terre complètement artificielle où l'on ne découvre que les caractères dont on l'a gratifiée par hypothèse.

Ce qu'on a moins souvent remarqué, c'est que d'autres géologues se comportent à peu près de même au point de vue chimique : ils isolent certains principes des masses rocheuses qu'ils étudient, les placent dans des conditions très simples et les mettent en présence de réactifs parfaitement définis. C'est, il est vrai, la seule méthode qu'ils puissent suivre, vu les moyens si restreints dont nous disposons; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils commettent une imprudence quand ils cherchent à conclure de leurs résultats des applications directes et trop formelles à l'interprétation de la nature. Celle-ci est bien plus complexe que nous ne pouvons la concevoir, et il nous est aussi impossible de réduire la chimie de la terre à des formules rationnelles que la morphologie du globe à des équations. Dans les deux cas, nous obtenons des résultats partiels plus ou moins approchés, en dehors desquels se maintient toujours la réalité des choses; nous faisons des caricatures chimiques, comme nous faisons des caricatures géométriques.

Pourtant, ce n'est pas une raison pour renoncer à la synthèse chimique, puissamment instructive dans ses limites; pas plus qu'à la géométrie qui nous procure également des notions de première valeur. Seulement, c'est une raison d'user, dans ces voies spécialement difficiles, d'une prudence de tous les instans.

Sous les caillasses et avec une épaisseur de beaucoup supé-

rieure à la leur, la pierre à bâtir superpose ses assises : assises innombrables, les unes très cohérentes et propres à la fabrication des pierres d'appareil et des matériaux des constructions les plus solides; les autres, tendres, comme les moellons qu'on taille à la hachette ou même tout à fait sableuses et coulantes. A de certains niveaux, la pierre calcaire est presque pure; ailleurs, elle est mélangée d'argile et passe aux marnes : ou bien elle est arénifère ou encore remplie de concrétions siliceuses qui rappellent de très près les rognons mentionnés précédemment.

Du haut en bas, et à maintes reprises, le calcaire grossier, roche si éminemment protéiforme, présente des fossiles et spécialement des coquilles de mollusques dont on fait des collections aussi remarquables par l'infinie variété et par le charme des formes que par la ressemblance générale de l'ensemble avec les animaux qui vivent à l'heure actuelle dans la mer. A ce titre, il y a autour de Paris des localités qui sont devenues célèbres dans le monde entier à cause de la facilité qu'on a d'y recueillir des collections admirables : Grignon entre autres est universellement connu, et personne en effet ne peut rester insensible à cette chose imprévue de ramasser dans le sol, à 8 ou 10 mètres de profondeur, des coquilles élégantes et fragiles pourvues encore bien souvent de leurs couleurs rosées ou jaunâtres et de leurs ponctuations, de leurs stries et de leurs autres ornemens. A vrai dire, les travaux du Métropolitain ne nous ont pas mis en présence de gisemens ayant la manière d'être de la « falunière » de Grignon, mais ils nous ont montré la continuation sous la capitale de couches synchroniques et qui seulement ont été cimentées, enrichies ou appauvries de substances spéciales par les mécanismes souterrains.

Il faut à cet égard faire une place à part aux assises où la roche calcaire est criblée de milliards de cavités dont chacune a la forme d'un coquillage conservée avec une si grande perfection que le moulage par pression à la cire à modeler procure des spécimens déterminables zoologiquement avec autant de certitude que l'eussent été les coquilles elles-mêmes originairement empâtées dans la roche et maintenant disparues.

Si l'on réfléchit aux conditions nécessaires à la réalisation d'un semblable état de choses, on est émerveillé de leur complexité. Les coquilles, au moment de la mort des mollusques qui les avaient sécrétées, ont été enfouies dans la vase calcaire,

et la différence de leur composition avec celle de la matière enveloppante est si faible que nos réactifs eussent été bien impuissans à opérer leur séparation chimique. Cependant, après que la roche, sous l'influence du poids des sédimens superposés, se fut consolidée, le passage prodigieusement lent de solutions étendues amena la corrosion et la disparition totale des fossiles, sans que leur gangue en souffrît la moindre atteinte : théoriquement ce fait si fréquent est tout simplement impossible et son explication, malgré de nombreuses tentatives où l'on s'est surtout payé de mots, est encore à trouver. On n'est pas même renseigné sur la nature du dissolvant auquel les coquilles ont cédé toute leur substance : il semble d'abord que ce doive être l'acide carbonique. Mais la masse calcaire générale n'aurait pas manqué dans ce cas de céder elle-même à ce corps si avide de carbonate de chaux. En outre, on ne voit pas d'où le dissolvant pourrait provenir, car la dissolution des coquilles s'est faite uniformément et complètement dans toute l'épaisseur de la couche, sans que l'on constate une région d'arrivée où l'effet serait plus accentué que dans les autres. Enfin et comme comble, il faut ajouter que les lits où les tests d'animaux ont été ainsi supprimés, peuvent être compris entre des assises également calcaires, de composition pour ainsi dire identique, et où, au contraire, ces fossiles se sont conservés en nature avec la plus grande perfection. On voit, comme conclusion, avec quel discernement il importe d'appliquer à l'histoire de la Terre les notions de la chimie pure.

On ne saurait d'ailleurs considérer le volume du calcaire grossier, son énorme épaisseur, l'étendue de la zone qu'il recouvre, sans revenir par la pensée aux grands changemens successifs éprouvés par un même point de la terre. Le sentiment se dégageait très net, quand on circulait dans les travaux du Métropolitain, qu'on se mouvait dans quelque fond de mer, au-dessus duquel les flots auraient pu continuer leur œuvre sédimentaire. Les choses ne se présentaient pas autrement par exemple dans les tronçons de tunnel pratiqués naguère sous le lit de la Manche, aussi bien en France qu'en Angleterre, et les sensations dans l'amorce de Sangatte comme dans celle de Douvres m'ont laissé des souvenirs analogues aux impressions ressenties dans la visite des conduits souterrains du boulevard Saint-Jacques.

VI

Ce qui rend ici d'autant plus frappante la rencontre des assises marines du calcaire grossier dans le sous-sol parisien, c'est qu'elles reposent, dans certains points touchés par le réseau de la voie ferrée, sur des argiles dont les conditions de production peuvent être considérées comme tout à fait opposées. Le fait se présente dans la zone Sud-Ouest de Paris, et il est à son tour riche en enseignemens variés. Nous pouvons à ce sujet recourir à des documens très précis, relevés par M. Dollot, et qui lui ont été procurés par l'étude des travaux exécutés le long de la ligne qui s'étend de Courcelles-Ceinture à Passy et au Champ-de-Mars.

A partir de la rue Gustave-Nadaud, et jusqu'à l'île des Cygnes, on trouve le calcaire grossier reposant sans discontinuité sur l'argile plastique. Et tandis que la pierre à bâtir, fissurée et lâche, est extrêmement perméable aux eaux d'infiltration, l'argile au contraire, fine et serrée, pâteuse et toujours prête à fermer d'elle-même les fissures qui pourraient s'ouvrir dans sa masse, est pratiquement étanche. Elle retient donc à sa surface supérieure les infiltrations venant d'en haut, et c'est ainsi que se constitue sur elle et dans le calcaire grossier, une zone saturée constituant un « niveau d'eau. »

Les travaux en ont été plus ou moins compliqués et il a fallu opérer dans l'air comprimé, mais ce qui doit seulement nous arrêter ici c'est la notion qui en résulte quant à l'économie du sous-sol parisien. Non seulement celui-ci est formé d'une superposition d'assises minérales de composition diverse, mais encore il contient des nappes aqueuses, imprégnant des couches perméables reposant sur des lits argileux. C'est encore là un élément de richesse de la région considérée et pendant bien des siècles, Paris s'est désaltéré, non seulement à la rivière, mais encore à l'eau de ses puits, creusés, suivant les points, dans des formations géologiques très différentes les unes des autres.

L'argile plastique est une substance singulière par sa composition qui contraste avec celle des formations voisines et par ses propriétés physiques qui en font la base même des industries céramiques. Ce qui la rend pour nous tout spécialement intéressante, c'est qu'elle renferme fréquemment dans notre région des

vestiges fossiles permettant d'affirmer sans hésitation son origine au sein de quelque grand lac recouvrant une portion notable du territoire et donnant la vie à des mollusques assez analogues à ceux dont les coquilles, mentionnées plus haut, sont enfouies dans les assises du terrain de Saint-Ouen.

De temps en temps, entre les couches très régulières de l'argile plastique, sont intercalés des lits de sables parfois très blancs ou des veines tout à fait noires de lignite dont une coupe de la rue de Boulainvilliers a fourni des exemples particulièrement nets.

Ce lignite n'est pas autre chose qu'une variété de charbon, formé par l'accumulation de débris végétaux bien modifiés, comme on pense, dans leur composition première par l'enfouissement qu'ils ont subi depuis des durées dont notre chronologie historique ne saurait donner aucune idée.

Pourtant, on peut reconnaître encore les végétaux d'où viennent ces charbons maintenant fossiles et on distingue des feuilles et des tiges de palmiers et d'autres plantes comparables à celles qui vivent maintenant dans les forêts tropicales ; ce qui conduit à nous révéler qu'avant l'extension à Paris de la mer où s'est déposé le calcaire grossier, la région était continentale, pourvue d'un grand lac et ombragée d'essences arborescentes qui supposent une météorologie très différente de celle dont nous subissons aujourd'hui les vicissitudes.

En plusieurs points, et tout spécialement à la traversée de la Seine, là où la rivière sort de Paris, l'argile plastique laisse atteindre, au-dessous d'elle, des terrains qui sont nettement différens de tous ceux que nous avons précédemment énumérés. Ils sont si caractérisés que les classificateurs les ont rangés dans la catégorie des formations secondaires pendant que les autres sont presque tous de la division des terrains tertiaires : contraste qui semble d'ailleurs bien plus profond qu'il ne l'est en réalité.

Car on me permettra de rappeler ici le caractère essentiellement artificiel de ces distinctions auxquelles on a par erreur, et durant si longtemps, attribué une importance si considérable : on sait maintenant, et de science certaine, que les phénomènes de la sédimentation se sont poursuivis sans interruption depuis l'origine des choses et que toutes les coupures faites dans les séries stratifiées, indispensables comme procédé d'étude et d'enseignement, sont dépourvues de toute réalité objective.

Les formations secondaires qui rentrent dans notre sujet, parce que les travaux du chemin de fer infra-parisien ont pénétré dans leur masse, peuvent être désignées sous les noms de marne de Meudon et de craie blanche. Il y a quelques remarques à faire sur chacune d'elles.

La marne blanche, dite de Meudon, peu épaisse et pauvre en fossiles, présente cette particularité d'être exactement contemporaine d'une très puissante formation marine qui fait le sol d'une notable partie de la Belgique et que l'on désigne couramment sous le nom de calcaire de Mons. Deux savans belges, Cornet et Briart, se sont rendus célèbres en en décrivant la faune, riche et compliquée, et en montrant que cette légion d'animaux fossiles constitue la transition la plus ménagée qu'on puisse imaginer entre la zoologie de l'époque de la craie blanche, qui est franchement secondaire, et celle du calcaire grossier parisien qui est essentiellement tertiaire. De sorte que le calcaire de Mons vient témoigner d'une façon éloquente de la parfaite continuité des phénomènes sédimentaires.

Si la marne de Meudon est incomparablement plus pauvre que le calcaire de Mons, elle a cependant ce grand intérêt de prouver que l'Océan belge se prolongeait à Paris, au moins sous la forme de lagunes, et c'est une notion de géographie passée qu'il peut être utile de retenir. D'un autre côté, on trouve dans son épaisseur la trace d'actions très multiples et avant tout des concrétions siliceuses dont la rencontre nous prépare à l'étude des silex de la craie.

Car la craie qui supporte à Passy la marne de Meudon se montre, là comme bien ailleurs, toute remplie de rognons de silex dont l'histoire peut être refaite dans tous ses détails : elle confirme la notion, développée plus haut, de travaux moléculaires poursuivis sans relâche dans l'épaisseur des roches sous l'influence des circulations aqueuses ; elle montre en même temps comment les rognons, concrétionnés d'abord avec une structure compacte et uniforme rappelant celle des ménilites, peuvent s'arranger peu à peu de façon à prendre à la fin l'état tout à fait cristallin. Les rognons de silex en effet montrent souvent en leur milieu des géodes de cristal de roche, et on peut dire que c'est pas à pas que les échantillons permettent de suivre la transformation de l'une de ces matières dans l'autre

Un autre exemple de faits procurant à la craie blanche une

haute signification, concerne sa constitution intime aussi bien que sa composition chimique. On peut poursuivre, jusque dans les plus intimes détails, la comparaison entre cette antique formation et certains dépôts de nos grands océans actuels.

Il se trouve en effet que, parmi les myriades d'objets de si grande valeur scientifique qui ont été extraits des abîmes sous-marins par les expéditions dont le souvenir est dans toutes les mémoires, figurent les vases déposées dans l'Atlantique par plusieurs kilomètres de fond et coïncidant pour l'ensemble de leurs caractères avec la craie proprement dite. L'analogie est même si intime que, malgré la prodigieuse durée des temps écoulés, on peut croire que, de l'époque crétacée à l'heure présente, la formation de la craie n'a subi aucune interruption.

C'est que la craie, parmi les roches calcaires, représente l'un des types les mieux définis et, en même temps, l'un de ceux qui peuvent nous frapper le plus à cause de la part considérable qu'a prise à son édification la collaboration des forces biologiques : une importante proportion de sa substance résulte de l'accumulation de vestiges animaux.

Ce sont des coquilles microscopiques, et d'autant plus nombreuses, d'êtres dont les très proches voisins pullulent encore dans la mer : elles se présentent comme de minuscules ampoules infiniment légères, d'une variété et d'une élégance de forme et de structure vraiment merveilleuses. On ne se lasse pas de les admirer avec l'aide de l'appareil grossissant et l'on reste confondu, en étudiant leurs représentans actuellement vivans, de constater que les êtres qui les ont fabriquées sont si simples qu'on chercherait en vain, dans la matière homogène qui constitue leur corps, le moindre dénéament d'un organe quelconque. Chacun d'eux est une simple gouttelette d'aspect huileux dans laquelle le besoin de locomotion, de préhension détermine la production des membres, membres provisoires d'ailleurs, aussi éphémères que le besoin qu'ils ont à satisfaire et qui ne sont que des filamens poussés pour la circonstance au travers des perforations dont la coquille est véritablement criblée.

Les « foraminifères » de la craie, aussi fragiles qu'ils sont délicats, ont dû être détruits, pour le plus grand nombre, au sein du sédiment qu'ils contribuent à former, et ils ont dû aussi, bien souvent, se dissoudre dans la mer où ils avaient vécu. C'est

en effet une particularité singulière de ces êtres, de se tenir à la surface des eaux comme élémens de la gelée vivante dite « plankton, » où tant de bêtes, poissons et cétacés, trouvent leur alimentation principale. Après leur mort, ils abandonnent leur coquille vidée, à l'action de la pesanteur qui tend à la précipiter sur le fond sous-marin. Mais dans les grandes mers, le voyage vertical est si long qu'au cours de huit ou dix kilomètres à franchir, les infimes tests calcaires éprouvent, de la part du liquide océanique qu'ils traversent, une action chimique à laquelle ils ne peuvent pas toujours résister.

Et malgré ces circonstances, la craie de Passy est vraiment pétrie de ces incontestables témoignages de l'activité de la vie marine aux temps secondaires dans une localité dont les conditions générales ont si complètement changé depuis lors.

Si les travaux de nos chemins de fer urbains ne font qu'écorcher la formation crayeuse, nous savons par d'autres entreprises industrielles que celle-ci constitue dans notre sous-sol des couches superposées d'une épaisseur colossale : les puits artésiens de Grenelle, de Passy, et d'une série d'autres points dispersés dans la ville, sont restés, plus de cinq cents mètres durant, dans le système de cette même formation dont, par conséquent, les conditions d'origine se sont continuées fort longtemps.

VII

Nous pouvons maintenant résumer en quelques lignes l'histoire des vicissitudes nombreuses d'un sol qui a pris, depuis que l'homme s'y est établi, une signification si particulière et qui a été le berceau et le foyer de tant de grandes choses.

En reprenant la question à l'époque où s'est déposée la craie blanche, nous savons que toute la région était alors submergée sous les flots d'un océan très profond et dont les rivages étaient lointains. Il y avait déjà sur la terre et depuis bien longtemps, des continens et des îles, mais ils affectaient une distribution absolument différente de celles qu'ils présentent maintenant. Les traits principaux du futur substratum de Paris ressemblaient beaucoup à ceux qu'on retrouverait aujourd'hui dans les régions centrales de l'Atlantique.

Peu à peu cependant, le littoral se rapprocha, parce que le sol inondé se souleva progressivement, en repoussant douce-

ment les eaux devant lui, et nous savons déjà que sa surrection résulta des déformations infligées à la croûte du globe par la contraction continue du noyau fluide de la terre.

C'est dans les parties suffisamment relevées, mais encore couvertes d'une médiocre épaisseur d'eau marine, que s'accumulèrent ces marnes de Meudon, blanches et plastiques, dont la contemporanéité avec le calcaire de Mons suffirait pour prouver que déjà la surface terrestre était variée d'un point à l'autre comme elle l'est de nos jours.

Le soulèvement continuant, Paris devint continental : le fond crayeux de la mer antique qui subsiste encore par lambeaux en diverses régions des profondeurs souterraines, vint en conséquence s'exposer à l'influence des agens atmosphériques et, sans doute, il perdit du fait de l'intempérisme et par une sorte d'écroûtement, une grande portion de ses régions superficielles. Il s'y établit des plantes et des animaux, témoignant par leur ressemblance générale avec les êtres de nos zones tropicales, d'une climatologie beaucoup plus chaude que celle dont nous jouissons dans les mêmes lieux. Et la condition continentale de cette flore et de cette faune contraste si absolument avec le régime marin sous l'influence duquel s'étaient déposées les assises précédentes, que les géologues, supposant d'abord que le changement s'était opéré simultanément dans tous les points de la terre, placèrent entre ces deux formations successives l'une des divisions principales de l'échelle stratigraphique : à cette division correspond le contact des formations dites tertiaires sur les dépôts qualifiés de secondaires.

Nous avons constaté qu'en raisonnant ainsi, les premiers observateurs se trompaient et que la brusque substitution d'un régime à l'autre est toute locale et ne contredit nullement la continuité parfaite des phénomènes évolutifs de la surface terrestre. Pendant que des terres fermes surgissaient à Paris au-dessus du niveau de la mer, le régime marin se continuait imperturbablement en d'autres localités très nombreuses, où les assises sédimentaires ne laissent voir aucun incident à ce niveau si remarquable ailleurs.

Le continent émergé de la région de Paris reçut, dans quelque dépression de la craie blanche qui devait en faire comme une sorte de Champagne ou de Picardie, un grand lac où se déposa l'argile plastique. Nous ne savons pas à quelle distance

de la mer se trouvait cette étendue d'eau douce, ni quelles étaient sa surface et sa forme, et cette ignorance provient de ce que, pendant les époques suivantes, le pays fut profondément érodé par la pluie, puis décapé par la mer, qui revint envahir son ancien domaine.

En effet, après un laps de temps qu'aucune donnée ne nous permet d'évaluer, mais qui, sans aucun doute, fut prodigieusement long, les assises du calcaire grossier vinrent se constituer progressivement par-dessus l'argile plastique. Du reste, la submersion du pays fut accompagnée de nombreux incidens, et les coupes procurées par le chemin de fer métropolitain soulignent des changemens très nombreux dans la profondeur de la mer, en nous mettant sous les yeux des intercalations, dans la série des sédimens marins, de couches témoignant d'une origine saumâtre comme celle des dépôts d'estuaires ou de lagunes, et d'autres présentant des caractères franchement lacustres. Cette complexité signifie sans doute que le point où Paris devait s'établir fut, pendant bien longtemps, situé à une très médiocre distance de la ligne littorale, dans une zone où luttaient sans cesse les eaux marines et les écoulemens aqueux provenant d'un continent tout voisin.

On peut même constater que le calcaire grossier fut soulevé assez au-dessus des flots pour affecter la disposition de falaises, et pour être démoli par la mer, désagrégé en débris qui subirent un triage dont le résultat fut la concentration en certains points de ses élémens les plus lourds. Ceux-ci, qui consistent en grains de sable, en galets de diverses grosseurs et en coquilles déjà fossilisées dont les formes émoussées révèlent les frottemens qu'elles ont subis de la part des vagues, font la base du sable de Beauchamp, qu'on imite si facilement dans sa composition comme dans sa structure, par la désagrégation et le lavage artificiel d'échantillons bien choisis du calcaire grossier.

On voit qu'il s'est rigoureusement produit à cette époque ce qui se passe sur certaines côtes du Portugal et du Brésil, au mont Saint-Élie, dans l'Alaska et aux Barbades, où les flots démantèlent des falaises formées de dépôts tout à fait récens, c'est-à-dire appartenant à la période géologique immédiatement antérieure à celle où nous vivons nous-mêmes. Les spécimens, recueillis au cours de l'établissement du Métropolitain, montrent que l'océan générateur du sable de Beauchamp fut tou-

jours à Paris de profondeur modérée. Il recula même un temps, devant la surrection du sol, sur une large zone à la surface de laquelle s'établit un grand lac dont les vases ont conservé toute une faune et toute une flore qui présentent avec celles de nos eaux douces actuelles des traits de ressemblance générale qui n'empêchent pas de constater de profondes différences spécifiques. Les sédimens de ce lac « de Saint-Ouen, » au sein duquel devaient, avec le temps, se produire les concrétions et les autres modifications intestines dont nous avons parlé, acquirent en quelques points une épaisseur notable, après quoi il leur fallut battre en retraite devant le retour progressif de l'océan.

Il résulte de cette circonstance que l'ensemble des dépôts lacustres a la forme générale d'une lentille colossale, dont le biseau correspond à la plus grande extension des eaux douces en surface. La mer, en revenant, continua d'étaler les sables qu'elle charriait et que lui fournissaient les falaises voisines, et le phénomène prit un temps relativement si court, que certaines espèces animales persistaient encore dans les eaux marines et se retrouvent presque sans changement au-dessus comme au-dessous des couches lacustres.

Toutefois, la nouvelle incursion océanique qui a laissé les lits très minces des « sables infra-gypseux » fut éphémère aussi et le régime lagunaire s'établit sur une énorme longueur de côtes et avec une largeur qui prouve l'incessante palpitation du sol, renvoyant et rappelant alternativement un grand nombre de fois les eaux salées sur les mêmes points. Et c'est ainsi que se constituèrent les magnifiques massifs de la pierre à plâtre.

L'étude attentive des gisemens de gypse, même de ceux relativement restreints, que les coupes ont entaillés sous Paris, montre que, pendant leur production, l'activité souterraine ne s'est pas arrêtée un instant : le niveau du pays a changé par rapport à la mer voisine et les couches ont subi des inflexions et même des cassures verticales rappelant les failles des pays de montagnes.

Ces remarques, qui pourraient s'appliquer à tous les niveaux géologiques de notre région, viennent confirmer maintenant la notion désormais acquise que le pays de Paris n'est pas, comme la chose semblait tout d'abord évidente, formé de couches tout à fait horizontales, mais qu'au contraire, ses assises ont, au cours

des âges, été déplacées, brisées, tourmentées de mille façons, de sorte qu'elles sont maintenant fort éloignées de leurs conditions originelles.

Après la période lagunaire du gypse, la région parisienne poursuivit pendant un certain temps son mouvement de soulèvement et prit de plus en plus l'état continental. Aussi s'établit-il à sa surface un lac rappelant intimement celui de Saint-Ouen et dans lequel se déposèrent les roches connues sous le nom de travertin de la Brie.

Ce nom rappelle l'extension de la formation lacustre sur une surface géographique coïncidant presque exactement avec l'ancienne province de Brie, et ce serait une occasion de rappeler comment les « régions naturelles » dont les « provinces » étaient des exemples si éloquens, doivent avant tout leur existence à la qualité particulière de leur sol, qui entraîne forcément avec elle tout un ensemble de circonstances donnant à leur tour des qualités spéciales à la faune, à la flore et par conséquent aux cultures et aux ressources de tous genres dont les populations humaines ont besoin.

La période lacustre ne persista pas longtemps : un nouvel affaissement général du pays permit à la mer de revenir une autre fois et de déposer, sur plus de 60 mètres de puissance, les couches arénacées, pures et fines, des « sables de Fontainebleau. » A Paris, les érosions modernes, c'est-à-dire poursuivies depuis la fin de l'époque tertiaire jusqu'à nos jours, ont presque supprimé cette formation qui, tout au voisinage, est l'étoffe des collines de Meudon et de Montmorency, et n'en a laissé subsister que les lambeaux, parfois très circonscrits, dont nous avons donné des exemples.

L'intensité de ces ablations de roches superficielles, par le jeu de l'intempérisme, nous empêche de savoir avec certitude les incidens qui, postérieurement au dépôt des sables, ont accidenté les progrès de l'évolution du sol parisien. Sans répéter les remarques suscitées plus haut par l'examen du « diluvium » et des autres formations caractérisant les vallées, il suffira de remarquer que l'apparition de l'homme sur la terre paraît dater sensiblement du moment où le pays de Paris a été émergé pour la dernière fois. Les plus anciens délinéamens des phénomènes fluviaires y sont pliocènes, c'est-à-dire de la fin des temps tertiaires, et c'est là qu'il paraît de plus en plus légitime de placer le

jour solennel où l'homme sortit des mains du Créateur. Il ne nous est pas indifférent de faire coïncider ainsi ces deux grands événemens, la naissance de l'humanité et l'acquisition par la région parisienne des conditions continentales indispensables à l'établissement de notre espèce.

En tous cas, ce que nous avons dit suffit pour montrer que notre sous-sol est comme un musée naturel où se sont accumulés des témoignages de toutes les circonstances successives dont le pays a eu à subir les effets. C'est comme un prolongement colossal de quelque Carnavalet souterrain où l'histoire des temps préhistoriques s'est inscrite page à page, au fur et à mesure de la réalisation des choses, et dans une langue qui devient plus claire chaque jour, grâce à l'infatigable persévérance des chercheurs. Comme pour le Carnavalet municipal, les conséquences des travaux parisiens s'étendent à chaque instant bien au delà des limites de Paris, et la structure du sol de la Ville éclaire une foule de problèmes qui concernent la terre entière, comme les incidens de la vie sociale de la capitale se répercutent à tous momens dans l'histoire universelle.

STANISLAS MEUNIER.

LA FRANCE

ET LA

RÉDEMPTION DES ESCLAVES EN ALGÉRIE

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

J'ai dit, ici même, il y a quelques années (1), quel était le sort affreux des chrétiens captifs en Barbarie, depuis la seconde moitié du xve siècle, quels travaux et quelles misères ils avaient à endurer, quelles tentations à repousser, et j'ai montré le dévouement admirable avec lequel les Trinitaires, les Pères de la Mercy et les Lazaristes s'étaient tour à tour consacrés à racheter et rapatrier les uns, et à consoler et secourir les autres, qui restaient sur la terre de servitude. Je me suis efforcé de remettre en pleine lumière ces humbles moines, trop oubliés et méconnus de nos jours, qui, au prix de mille fatigues et dangers, au risque de leur liberté et parfois de leur vie, allaient porter secours à ces esclaves chrétiens, détenus dans les bagnes ou sur les galères d'Alger, de Tunis ou de Salé (Maroc) et qui, poussés au désespoir, en venaient souvent à renier le Christ. Plusieurs, entre autres les Pères Lazaristes Le Vacher et Montmasson, cueillirent, sur ce champ de travail et de lutte contre la tyrannie turque, les palmes du martyre.

Je voudrais, aujourd'hui, à l'aide de documens conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères et de deux livres

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1896.

publiés récemment (1), reprendre l'étude de ce sujet au point où je l'avais laissée, c'est-à-dire à l'année 1681 et, cette fois, montrer le rôle plus important que jouèrent les consuls ou les envoyés extraordinaires du roi de France en Alger.

Il faut remonter un peu plus haut, pour expliquer l'intérêt politique et commercial que la France avait dans cette partie septentrionale de l'Afrique, appelée le Magreb. Les deys d'Alger, les beys de Tunis, Salé et de Tripoli, sujets du sultan de Constantinople, disposaient alors de la marine la plus formidable qu'on connût sur la Méditerranée. Le premier, à lui seul, avait 75 à 80 galères; si l'on y ajoute celles de Salé, Tunis et Tripoli, et la flotte des Turcs, on arrivera au chiffre de 250 à 300 voiles pour le total des forces maritimes des musulmans. Seules les flottes d'Espagne et de Venise étaient en état de leur tenir tête; mais la marine de la France n'existait pas encore et les côtes de Provence et du Bas-Languedoc étaient exposées sans défense aux incursions et aux razzias de ces hardis corsaires. Les navires marchands de Marseille et de Bordeaux n'eurent pas moins à en souffrir. Les dommages se montaient chaque année à des centaines de mille livres de marchandises et à des milliers de Français, capitaines ou matelots, ouvriers ou paysans.

Aussi comprendra-t-on que François Ier, déjà allié de la Porte Ottomane (depuis 1525), dès qu'il apprit la nomination, par le sultan Selim II, de Barberousse au poste de capitan-pacha, c'est-à-dire amiral des flottes musulmanes, s'empressa de se concilier son appui contre Charles-Quint. L'Espagnol, en effet, était l'ennemi commun, c'était la puissance la plus redoutable pour les musulmans d'Afrique. Depuis 1505, il avait conquis Mers-el-Kebir, Oran, Bougie; il fut maître de Tripoli jusqu'à 1551, et de Tunis jusqu'à 1574.

Ce fut le terrible Barberousse qui fit les premières avances, en envoyant à François Ier, l'année même où il fut promu au rang de capitan-pacha (juillet 1533), un ambassadeur avec de riches présens; l'année suivante, une trêve de trois ans était conclue entre le Roi très chrétien et le bey musulman qui assurait la sécurité à nos navires et à nos commerçans trafiquant dans le Magreb. En février 1536, la régence d'Alger était comprise

(1) Deslandres, *l'Ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs*, 2 vol. in-8°. Paris, 1903. Paul Masson, *Histoire des établissemens et du commerce français dans l'Afrique septentrionale*. Paris, 1903, in-4°.

dans les capitulations de la France avec la Sublime Porte; l'article 10 stipulait la mise en liberté de tous les captifs des deux États et défendait aux corsaires turcs de faire prise sur les marchandises ou les personnes de la nation française. On sait, par l'histoire générale, combien les descentes de la flotte turque sur les côtes de Calabre firent une utile diversion à l'invasion de Charles-Quint en Provence.

Ce ne fut pas seulement l'intérêt politique, mais le commerce français qui profita de ce premier traité d'alliance franco-algérien. Les marchands et marins de Provence fréquentaient depuis longtemps sur la côte opposée d'Afrique, soit pour la pêche du corail, soit pour le commerce des cuirs et laines. Par ce traité, la France obtint une première concession en Afrique. Deux marchands de Marseille, Thomas Linché (un Corse, nommé le Lincio) et Carlin Didier s'étaient associés pour la pêche du corail dans le golfe de Stora. Forts du consentement de la Porte, ils traitèrent avec les cheiks maures du pays et établirent le Bastion de France, qui a joué plus tard un rôle important dans nos relations avec Alger (1). C'était une maison ou magasin, qui servait de dépôt au corail ou aux marchandises de trafic; il était entouré de murailles et de fossés, qui pouvaient les mettre à l'abri d'un coup de main; un chenal de 7 à 800 mètres menait à l'étang du Bastion, qui servait de refuge aux bateaux corailleurs.

Un peu plus à l'Est, l'établissement des Génois à l'île de Tabarka gênait beaucoup les entreprises des Marseillais. A la faveur de la mort d'André Doria, la Compagnie française d'Afrique y prit pied et cela devint la concession du Cap Nègre (1604), qui leur servit pour le commerce des grains, des laines, des cuirs et de la cire. On y pêchait aussi le corail. Ce comptoir ne fut supprimé qu'en 1814, sans que jamais d'ailleurs la France eût renoncé à ses droits.

Tels furent les premiers bénéfices que la France retira de l'alliance franco-algérienne conclue par François Ier. Mais cent ans après, à l'époque où la puissance de la Porte Ottomane commença à décliner, le naturel des corsaires barbaresques reprit le dessus et, oublieux des anciens traités, ils se mirent à courir

(1) Ce poste se trouvait à 6 ou 8 kilomètres à l'est de la Calle, entre Guerra el Mela et le cap Mzera. Voyez le *Guide Joanne*, en Algérie, route d'Alger à Philippeville.

sus à tous les navires marchands, même français, et provoquèrent les doléances des commerçans provençaux. Le cardinal de Richelieu comprit que la sécurité de notre commerce, dans la Méditerranée, ne serait assurée que lorsque ces nids de pirates seraient détruits ; malheureusement notre marine de guerre, sous son gouvernement et celui de Mazarin, était encore rudimentaire et incapable de se mesurer avec la flotte barbaresque. De là, pendant un demi-siècle (1635-1690), une politique hésitante, et par suite inefficace, consistant en alternatives de démonstrations navales et de négociations. On a vu, par notre précédent récit, que l'apparition de nos vaisseaux de guerre devant Alger avait eu pour conséquence fatale le massacre de nos consuls, aumôniers et nationaux, et un redoublement de rigueur dans le traitement des esclaves. Nous allons assister, cette fois, à une série de négociations, ayant pour objet la paix maritime et surtout le rachat des captifs.

I

Rappelons d'abord comment se faisait le triage des prisonniers et à quels travaux ils étaient forcés. A peine étaient-ils amenés à bord du navire ennemi, que les corsaires, par des questions adroites et flatteuses, s'enquéraient en détail de leur pays d'origine, de leur famille, de leur profession et de leurs ressources, renseignemens précieux, d'après lesquels ils évaluaient leur valeur vénale, et éventuellement leur rançon. Tout cela était noté avec soin sur un registre. Puis on enchaînait les hommes. Arrivé au port d'Alger, on les débarquait et l'on faisait un triage préliminaire.

Dans un premier lot, on plaçait les gens de marque : gentilshommes et officiers, prêtres et religieux. C'est parmi eux que le dey, le pacha et l'agha, ou chef de la milice, faisaient à tour de rôle leur choix; ces dignitaires réservaient aussi, pour leur harem, les plus belles captives. Un second lot, le plus nombreux, se composait des capitaines de navire, patrons de barque, chirurgiens, pilotes et matelots, qui devenaient les esclaves du corps de la milice. Ceux-ci étaient envoyés au *beylik* ou bagne de l'*odjak* (1) d'Alger et employés au service de la marine. On

(1) On appelait ainsi le gouvernement d'Alger.

tenait un registre exact de ces esclaves publics. Le reste, qui consistait en laboureurs et artisans, écrivains ou ouvriers d'art, était conduit au *badistan* ou marché. Le capitaine du navire corsaire les remettait au crieur public, avec le procès-verbal de la capture et une note personnelle. Au jour fixé, la vente à l'encan avait lieu en public. Les marchands faisaient mettre l'esclave tout nu, pour voir s'il n'avait pas quelque tare, on lui faisait ouvrir la bouche pour examiner ses dents, on lui faisait porter des fardeaux, tout comme on fait encore au Maroc pour la vente des nègres. Dans ces marchés, on n'avait cure des liens de famille qui unissaient les captifs. On se fera une idée des déchiremens produits par cet abominable trafic, d'après l'extrait suivant d'une comédie de Cervantès (1), qui, ayant été lui-même esclave à Alger, en fut souvent le témoin indigné, mais impuissant.

ACTE II

SCÈNE DEUXIÈME

Un crieur public vendant deux jeunes garçons, la mère et le père.

LE CRIEUR. — Y a-t-il acheteur pour les enfans, pour le vieux, ce grand homme-là et pour la vieille avec son gros ventre? Par ma foi, ils sont gentils. De celui-ci on m'offre cent deux écus, de celui-là, deux cents. Mais je ne les lâche pas à ce prix. Venez çà, chiens que vous êtes!

JEAN. — Qu'est ceci, mère? Est-ce que, par hasard, ces Maures voudraient nous vendre?

LA MÈRE. — Oui, mon fils, leurs richesses s'augmentent de notre infortune.

LE CRIEUR. — N'y a-t-il personne qui veuille acheter l'enfant et la mère ensemble?

LA MÈRE. — O terribles et tristes extrémités, plus amères que la mort!

LE PÈRE. — Tais-toi, femme, puisque notre Dieu a permis qu'on nous mît en cet état, Lui seul sait pourquoi.

LA MÈRE. — J'ai pitié de ces enfans, qui sait ce qu'ils deviendront?

LE PÈRE. — Femme, laisse s'accomplir la volonté du Très-Haut.

LE MARCHAND. — Et combien t'offre-t-on pour celui-ci, dis?

LE CRIEUR. — On en offre cent deux écus.

LE MARCHAND. — Le donnerait-on pour cent dix?

LE CRIEUR. — Non, il faut y mettre davantage.

LE MARCHAND. — Est-il en bonne santé?

LE CRIEUR, *ouvrant la bouche de l'enfant.* — Il l'est.

LE MARCHAND. — Ouvre donc, n'aie pas peur!

(1) Voyez *El Tratto de Arjel*, dans les Obras dramaticas, édit. Paris, 1841.

JUAN. — Ne me l'arrachez pas, señor, elle tombera bien d'elle-même.

LE MARCHAND. — Le mioche croit-il que je veux lui arracher une dent?

JEAN. — Là, doucement, señor, elle ne me fait pas mal; doucement, de grâce, je me meurs.

AÏDAR. — Et de cet autre, combien en offre-t-on?

LE CRIEUR. — On en offre deux cents écus.

AÏDAR. — Et pour combien le laissera-t-on?

LE CRIEUR. — On en veut trois cents.

AÏDAR. — Si je t'achète, seras-tu bien sage?

FRANCISCO. — Je serais sage, même si vous ne m'achetiez pas!

AÏDAR. — Pour tout de bon?

FRANCISCO. — Ne le suis-je pas déjà, sans me vanter.

LE CRIEUR. — Il est à vous. Vienne l'argent.

LE MARCHAND. — Je désire payer chez moi.

LA MÈRE. — Mon cœur se fend.

LE MARCHAND. — Achetez, les amis, achetez l'autre petit. Viens, enfant, viens t'amuser.

JUAN. — Señor, je ne veux pas quitter ma mère, pour aller avec d'autres.

LA MÈRE. — Va, mon fils, déjà tu n'appartiens qu'à celui qui t'a acheté.

JUAN. — Quoi! mère, vous m'abandonneriez?

LA MÈRE. — O Dieu! que tu es cruel!

LE MARCHAND. — En route, petit, viens avec moi.

JUAN. — Partons ensemble, mon père.

FRANCISCO. — Je ne puis, cela ne dépend pas de moi. Que Dieu te protège!

LA MÈRE. — O mon trésor! O ma joie! que Dieu ne t'abandonne pas!

JUAN. — Où donc m'emmène-t-on, sans vous, ô ma mère!

LA MÈRE. — Permettez, señor, que je parle un instant à mon fils. Accordez-moi cette brève joie, puisque ma douleur sera éternelle.

LE MARCHAND. — Dis-lui ce que tu voudras, car c'est pour la dernière fois.

LA MÈRE. — Pour moi, c'est la première où je me vois en pareille angoisse.

JUAN. — Gardez-moi ici avec vous, car je ne sais où l'on m'emmène.

LA MÈRE. — Toute chance t'abandonne, mon fils, car je t'ai enfanté. Tout, dans mon désespoir, s'est ligué contre moi. Le ciel s'est obscurci, les élémens, la mer et les vents se sont déchaînés. Toi, tu ne connais pas encore ton malheur, bien que tu y sois plongé, car celui qui ne l'a pas connu peut encore croire au bonheur. Mais je t'en conjure, ma chère âme, puisqu'il ne me sera plus donné de te voir, promets-moi de ne jamais oublier de réciter l'*Ave Maria*. C'est elle, cette Reine de bonté, de vertu, pleine de grâce, qui rompra tes chaînes et te rendra à la liberté.

AÏDAR. — Écoute cette méchante chrétienne, qui donne de pareils conseils à son fils! Pourvu qu'elle n'ait pas été une ivrogne, comme toi, fausse et dissolue.

Juan. — Mère, il est donc vrai, je pars, je m'en vais avec ces Maures?

La mère. — Ah! crois-moi, plus que toi-même, j'ai peur de te voir aller où tu vas. Tu vas tout oublier, ton Dieu, moi, toi-même; car n'est-ce pas là ce qui doit arriver quand, dans un âge si tendre, on est jeté au milieu de cette race impie?

(Le crieur fait taire la mère, en la menaçant du bâton, et puis se met en devoir de vendre l'autre petit garçon, Francisco, à Aïdar. La scène des adieux à ses parens est aussi déchirante qu'admirable.)

Francisco. — Puisque le sort fatal me sépare de vous, chers parens, qu'ordonnez-vous?

Le père. — Mon fils, promets-moi que ni menaces, ni promesses, ni présens, ni le fouet, ni les coups ne viendront à bout de te convertir et que tous les trésors du monde ne t'empêcheront pas de mourir dans le Christ plutôt que d'embrasser la foi de ces Maures.

Francisco. — Je le ferai, si possible, car mon doux Jésus m'aidera, tant que mon âme restera fidèle à sa foi, à ses sentimens et à la crainte de Dieu.

Le crieur. — Oh! comme il se montre chrétien, cet enfant! Je vous en préviens, il faudra lever vivement le bras et la main droite. Ces petits chrétiens pleurent beaucoup au début; mais ensuite ils deviennent souvent des Maures plus croyans que les vieux croyans.

Une fois le marché conclu, l'acheteur payait la somme qui était versée au trésor public et emmenait ses esclaves chez lui.

Rien de plus varié que les catégories de captifs : les uns, qui avaient un métier, tels que laboureur, maçon ou charpentier, étaient employés aux travaux de leur état; ceux qui n'en avaient pas servaient comme domestiques et avaient à couper le bois et porter l'eau pour leurs maîtres. Les plus vigoureux faisaient le travail de *caravaniers* ou portefaix, c'est-à-dire charriaient la pierre pour les réparations du port. D'autres étaient occupés comme jardiniers à la campagne et logés dans les « maceries » ou villas. Les plus heureux étaient les architectes, les écrivains ou comptables : leurs maîtres les employaient à construire et décorer leurs maisons. — C'est un captif italien qui a fait et exécuté les plans de la mosquée située sur la place du Gouvernement. — Les orfèvres exécutaient pour les femmes des bijoux ou de riches parures. Les lingots d'or et d'argent trouvés dans les prises, et les piastres sévillanes, reçues pour les rançons, se transformaient en colliers, bracelets ou coffrets de valeur. Ceux-ci étaient mieux traités et pouvaient amasser un pécule, qui leur servait à se racheter. Mais ceux qui étaient occupés comme

manœuvres à Alger étaient renfermés la nuit dans le bagne (1), sorte de grande salle voûtée, entourée de chambres, où l'on en entassait jusqu'à trois mille. A chaque bagne était annexée une chapelle, où le vicaire apostolique, ou bien les prêtres, — dont plusieurs étaient même esclaves, — venaient dire la messe le vendredi, jour de repos des Musulmans.

Ils étaient mal nourris, presque exclusivement de végétaux et à peine vêtus; le costume ordinaire était une paire de braies, un hoqueton (2) de laine et un bonnet noir. Un des négociateurs français écrivait au ministre de la Marine « qu'il avait apporté cent costumes de matelots pour nos pauvres esclaves qu'on disait tout nus (3). » A la moindre faute, ou bien si l'on trouvait que l'esclave n'avait pas assez travaillé, il recevait des coups de corde à nœuds, voire même des coups de bâton. Souvent, lorsque le captif était en train de négocier son rachat, le maître redoublait de mauvais traitemens, afin d'obtenir une plus forte rançon. Quant aux plus jeunes, — il ne manquait pas de mousses de douze à seize ans, — on s'efforçait de les convertir à l'islamisme, tantôt par des séductions ou des promesses, tantôt par des violences. D'ordinaire, on les menait à la taverne, on les grisait et l'on profitait de leur état d'ivresse pour obtenir le moindre signe d'adhésion à Mahomet; puis on les affublait d'un turban. Quelques patrons allèrent jusqu'à offrir la main de leur fille, avec la liberté, à des captifs pour prix de leur abjuration. En fait, il y avait un grand nombre de renégats, qui avaient abjuré afin d'obtenir un adoucissement à leur misère. Malheur à ceux qui résistaient ou qui, une fois dégrisés, se rétractaient! On leur faisait subir de véritables tortures, témoin ce jeune mousse de Saint-Tropez, âgé de quinze ans, qui subit la bastonnade et des châtimens cruels plutôt que de renier le Christ (1633) (4).

Dès que la milice d'Alger entrait en guerre avec une nation européenne et que, seulement, se répandait le bruit de mauvais traitemens infligés à des Turcs dans un port de l'Europe : Naples, Gênes ou Marseille, aussitôt le bey faisait mettre aux fers tous les esclaves détenus dans la régence et usait de représailles sur ceux du beylik. C'était bien pis, lorsqu'un captif,

(1) Il y en avait six à Alger.
(2) Sorte de casaque. Voyez la gravure dans Deslandres, *ouv. cité.*
(3) Voyez la lettre du capitaine Marcel, 16 novembre 1689.
(4) Voyez P. Dan, *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires.*

poussé à bout par la souffrance ou entraîné par la soif de la liberté, essayait de fuir (1). Ces tentatives d'évasion avaient souvent lieu pendant la présence de vaisseaux français dans la rade, car ils envoyaient chaque jour à terre des chaloupes, pour porter les officiers ou ramener le consul ou faire des provisions. Heureux l'esclave qui, trompant la vigilance des « chaoux, » pouvait s'y glisser! Il était sauvé. D'autres, plus hardis, se lançaient à la nage et essayaient de gagner le navire ancré à distance; quelques-uns y parvenaient, mais beaucoup, trahis par leurs forces, se noyaient ou étaient rattrapés par les corsaires Il y avait, en effet, en permanence dans le port, une demi-galère, prête à courir sus à ces fuyards. Malheur à ceux qui étaient ainsi repris. Ils étaient en général condamnés à mort et on les faisait périr dans les supplices les plus cruels afin d'intimider les autres esclaves. Le Père Dan n'a pas relevé moins de vingt-deux genres de torture. Le pal ou le feu lent sur un bûcher étaient les plus ordinaires. L'un des plus atroces était celui des « *gauches* » qui consistait à enfoncer dans le corps du malheureux des crocs de fer et à le tenir ainsi suspendu aux portes de la ville, jusqu'à ce qu'il mourût de soif ou d'épuisement. C'était un supplice analogue à celui de la crucifixion.

Il est impossible de dresser la statistique exacte des esclaves français détenus dans la régence d'Alger, à la fin du XVIIe siècle. Vivonne, dans une lettre à Charles IX (2), l'évaluait à 20 000. Soixante ans après, le Père Dan estime à 36 000 le nombre des Européens captifs dans les trois États barbaresques : Alger, Tunis et le Maroc, et il est sans doute au-dessous de la vérité. Alger étant celui des trois États qui avait la marine la plus nombreuse et la plus redoutable, on peut supposer que, malgré plusieurs rédemptions effectuées au cours du XVIIe siècle, le chiffre n'était guère inférieur à 15 000. Toutes les nations méditerranéennes et même l'Angleterre, la Néerlande et la Suède étaient représentées ; les Espagnols formaient le plus gros contingent. Le nombre des captifs français varia suivant qu'on était en paix ou en guerre; le maximum fut atteint au moment des déclarations de guerre en 1683, parce qu'alors le dey d'Alger fit

(1) Il faut lire dans Cervantès : *Ouvr. cité*, acte IV, le dialogue entre deux captifs : Saavedra et P. Alvarez, un esclave qui prépare son évasion.

(2) Voyez Comte Hector de Castries, *Sources inédites de l'Histoire du Maroc.* Paris, 1905, 1er vol., pièce 86.

main basse sur tous les Français résidant en ville et même sur l'équipage des navires stationnant dans le port. Avant le bombardement d'Alger par Duquesne, il devait y avoir 5 à 6 000 esclaves français (commencement de l'année 1684). D'après une lettre du capitaine Marcel, envoyé par Seignelay, ministre de la Marine, pour négocier la paix (16 novembre 1689), il y en avait alors 1 033. Depuis lors, à la suite des rédemptions opérées tour à tour par le Consulat de France et par les Trinitaires, le chiffre alla toujours en décroissant. Il était, en mai 1690, de 850, en 1691, de 440. Enfin, en 1693, après les rachats opérés par Denys Du Sault, il n'en restait plus que 8, et encore, ne les laissa-t-on en servitude que parce qu'ils étaient des « nouveaux convertis, » c'est-à-dire des Réformés français, convertis de force au catholicisme et qui étaient revenus au culte protestant (1).

II

Le misérable sort de ces esclaves préoccupa de bonne heure les chrétiens d'Europe et, en particulier, les nations riveraines de la Méditerranée, Espagne, Italie, France. La première eut, dès le XIIIe siècle, ses *rescatadores* les Al-fakher, hommes d'élite, sachant assez bien l'arabe et chargés d'aller racheter les captifs pris par les Sarrasins (2). Saint François d'Assise se préoccupa de leur venir en aide, et son projet de voyage en Afrique avait été conçu dans ce dessein, mais il ne put le réaliser. Raymond Lull, ancien sénéchal de Jacques Ier, roi d'Aragon, fonda dans l'île de Majorque, qui venait d'être reprise aux Arabes (1269), un couvent de Franciscains, où l'on étudiait l'arabe. Il avait conçu le projet d'y fonder un séminaire pour l'éducation de missionnaires, qui iraient porter des consolations aux captifs des Barbaresques et s'efforceraient de convertir ces derniers. Les premiers prêtres qu'il envoya furent mis à mort ; lui-même, dix-sept ans après, joignant l'exemple au précepte, s'embarqua pour Tunis. Mais là, ayant voulu disputer avec les muftis sur la vocation prophétique de Mahomet, il fut jeté en prison et n'échappa à la mort que par la clémence de l'émir. Délivré, il reprit ses pré-

(1) Lettre de Du Sault à Pontchartrain, 22 mars et 2 mai 1693.

(2) Les Al-fakher, en arabe : « celui qui délivre, » étaient très populaires en Espagne. Voyez Rosseuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. III et IV. *Organisation militaire.*

dications en Algérie et finit par mourir martyr à Bougie (21 juin 1315). Les Franciscains et Dominicains espagnols, venus au Magreb sous le règne du fils d'Almanzor, desservaient les oratoires et chapelles des « fondouks » européens dans les ports et visitaient les esclaves dispersés dans les fermes de l'intérieur.

Mais ce furent surtout les rois de France et des ordres religieux fondés par des Français, qui furent les principaux agens de la rédemption des esclaves. Saint Louis, dans ses deux croisades (1250 et 1270) se proposa moins la délivrance des Lieux Saints, que la restauration du christianisme et la délivrance des captifs, qui gémissaient sur cette terre, illustrée jadis par les travaux des Tertullien, des saint Cyprien et des saint Augustin. La dernière expédition ne fut pas tout à fait infructueuse à cet égard. Après sa mort, son fils Philippe le Hardi, secondé par Charles d'Anjou et Thibaut de Navarre, signa avec l'émir de Tunis, Mohammed el Mostancer, un traité qui donnait des sûretés pour le commerce et garantissait la liberté de culte aux chrétiens, libres ou esclaves, résidant en Afrique.

D'après l'article VI du traité, les moines et prêtres chrétiens pouvaient demeurer dans les États de l'émir et se bâtir des églises et des monastères, prêcher en icelles et servir Dieu suivant les rites de leur religion. Chose remarquable, l'établissement de ces fondouks et la construction même des chapelles devaient être faits aux frais du trésor beylical. Les religieux Dominicains et Franciscains ne se firent pas faute d'user de ces privilèges, ils allaient librement en ville, causant avec les cheiks, visitant les esclaves et traitant avec leurs maîtres de leur rançon.

Dans ce même XIIIe siècle, qui vit les deux croisades de saint Louis, les guerres contre les Sarrasins avaient pris un caractère plus acharné, les corsaires musulmans, partis d'Alger, de Salé ou Tripoli, infestaient les rivages et les îles de la Méditerranée, faisant de vraies razzias de chrétiens, qu'ils emmenaient en servitude. C'est alors que furent fondés par des Français deux ordres religieux, spécialement consacrés à l'œuvre du rachat des captifs, les Trinitaires ou Mathurins et les Pères de Notre-Dame de la Mercy. Nous avons fait, ici même (1), le récit des origines

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1896.

et des services rendus par ces religieux, leur dévouement aux victimes de la tyrannie barbaresque. Nous nous bornerons à le compléter, au moyen des documens trouvés par nous aux archives des Affaires étrangères et d'un ouvrage récent (1).

Quant aux Pères de la Mercy, l'ordre ayant pris une plus grande extension en Espagne, leur supérieur résidait à Huete (Castille), mais ils avaient à Paris un vicaire général, qui dirigeait les affaires de la rédemption des captifs français. Ce vicaire, en 1690, était le R. P. Jacques Moissant, qui traitait directement avec le ministre de la Marine. Louis XIII, qui les avait en particulière estime, les avait chargés par un arrêt du Conseil du rachat des captifs au Maroc, et avait ordonné aux évêques de lever des aumônes dans tout le royaume au profit de l'œuvre.

Une fâcheuse rivalité, allant jusqu'à la jalousie, s'éleva bientôt entre ces deux ordres, animés des mêmes intentions, mais qui s'étaient malheureusement imbus des passions et des préjugés des deux nations chez lesquelles ils se recrutaient. Charles-Quint avait déjà dû intervenir comme arbitre et conclure entre eux une sorte de traité de paix (1527). Le grand Conseil du roi de France, à son tour, rendit, le 6 août 1638, un arrêt, qui ordonnait que la France fût partagée entre les deux ordres rédempteurs pour les quêtes. On tira au sort les provinces où chaque ordre collecterait. Les Mercédaires obtinrent la Bretagne, la Guyenne, le Languedoc et la Provence. Aux Trinitaires échurent l'Ile-de-France, l'Orléanais, la Normandie, la Picardie, la Champagne et la Bourgogne. Paris, la capitale, restait indivis.

A la fin du XVIIe siècle, le général des Trinitaires résidait à Fontainebleau; l'ordre ne comptait pas moins de cent cinquante maisons en France et avait été autorisé à faire des quêtes dans tous les diocèses, pour l'objet en question. Ils étaient secondés dans cette tâche à Marseille par les Pénitens blancs, chargés des opérations de change des monnaies, car les maîtres d'esclaves, en Algérie, ne recevaient en paiement que les piastres mexicaines ou sévillanes. C'était également le bureau des Trinitaires, à Marseille, qui assurait le passage des agens rédempteurs et nolisait un navire pour ramener les captifs libérés. Il paraît que l'abondance même de leurs ressources avait

(1) P. Deslandres, *l'Ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs*. Paris, 1903, 2 vol.

donné lieu à des abus; car le Parlement de Provence rendit un arrêt (30 juin 1684), confirmant diverses transactions passées auparavant entre les prieurs de l'ordre et les magistrats de la ville, concernant la régie des aumônes destinées au rachat des esclaves. Ainsi, la convention de 1602 stipulait que la caisse serait déposée dans l'église de la Sainte-Trinité et fermée par une serrure à trois clefs; chacune remise à l'une des parties intéressées. On ne devait l'ouvrir que lorsque le supérieur ordonnerait de faire une rédemption générale. D'après celle de 1627, les Pères quêteurs ne devaient rien promettre aux esclaves libérés, sans la participation du prieur. Les gratifications devaient leur être remises, seulement après qu'ils auraient assisté à la procession (1).

A ces deux ordres rédempteurs vinrent se joindre au XVIIe siècle les Lazaristes. Le besoin de secours aux captifs se faisait sentir; car, soit par l'effet de l'excès des richesses, soit plutôt par suite des divisions et procès entre les deux ordres rivaux, ils s'étaient bien relâchés de leur zèle. Saint Vincent de Paul, alors qu'il était précepteur des enfans de Philippe de Gondi, général des galères, avait songé d'abord à proposer au roi de France, comme le cardinal Ximenès l'avait fait jadis à Charles-Quint, de réduire Alger et Tunis par la force (2).

Ayant été lui-même esclave dans cette dernière ville, il éprouvait comme Cervantès une profonde commisération pour les captifs des Barbaresques et constatait, en 1654, que les Mathurins avaient depuis tantôt dix ans discontinué leurs rédemptions. Il conçut donc le projet de les secourir, dans l'intervalle des rachats, c'est-à-dire d'assister ceux qui étaient malades et de fortifier dans la foi ceux qui étaient défaillans. D'autre part, la supplique des captifs français à Tunis (1631) au roi de France avait ému Louis XIII et la pitié avait gagné plusieurs grandes dames de la Cour et des bourgeois de Paris. Ayant reçu du Roi et de Mme d'Aiguillon deux grosses donations, et après avoir envoyé comme éclaireurs deux prêtres de la mission à Alger, le bon M. Vincent organisa la « mission d'Afrique. » Elle avait pour objet, moins de faire des rédemptions que d'exercer le ministère de prédication, des sacremens et de la charité auprès des esclaves

(1) Voyez aux Archives des Affaires étrangères le carton du Rachat des captifs. Arrêt du Parlement de Provence de 1684.

(2) Projets présentés en 1620 et en 1653.

à Alger, Tunis et autres lieux de Barbarie. Outre les secours moraux, les Lazaristes organisèrent un service de correspondance entre les captifs et leurs familles qui restaient souvent longtemps sans nouvelles. Quoique le rachat ne fût pas leur objet propre, ils y contribuèrent néanmoins souvent de leurs aumônes; saint Vincent de Paul, dans les quinze dernières années de sa vie, ne dépensa pas moins de un million de livres pour délivrer environ douze cents esclaves (1645-60).

Parmi ces esclaves, il y en avait un bon nombre qui étaient grecs ou protestans. « Les provinces maritimes, lit-on dans les actes du Synode national de Jargeau (1610), font de grandes plaintes sur la multitude des captifs, qui sont dans les chaînes à Alger, Tunis, Salé et autres lieux de Barbarie. » Il y avait, en outre, à Salé (Maroc) un assez grand nombre de réformés faisant du négoce, qui avaient écrit aux Pays-Bas pour avoir un prédicateur (1). L'idée la plus naturelle était de demander les bons offices des Trinitaires et, en 1644, on s'adressa au Père Héraut, qui allait partir pour un voyage de rédemption en Barbarie; mais, soit qu'on n'ait pu rassembler les sommes d'argent à temps, soit à cause des scrupules des moines rédempteurs à racheter des hérétiques, l'affaire n'aboutit pas. En général, les religieux français ou espagnols avaient pour principe de ne racheter que les captifs de leur nation et de leur religion. A défaut des Trinitaires, on aurait pu recourir aux agens du roi de France, mais ceux-là avaient reçu des instructions formelles du ministre de la Marine, à savoir de ne racheter les protestans qu'à condition qu'ils abjurassent. Or, il y a peu d'exemples d'apostats parmi eux. « Les religionnaires français, écrit Du Sault, persévèrent dans leur entêtement, le préférant à leur liberté. » Noble entêtement, qui mérite l'admiration plutôt que le blâme!

Les synodes des Églises réformées ordonnèrent des quêtes générales pour le rachat de ces pauvres captifs. Le produit devait être adressé, avec la liste des noms des esclaves, à l'Église de Paris, pour ceux qui étaient originaires de Bretagne, Normandie, Anjou, Berri, Ile-de-France; à l'Église de La Rochelle, pour ceux de Saintonge, Poitou, Basses-Pyrénées et Béarn; à celle de Lyon, pour ceux du Haut-Languedoc, Cévennes, Vivarais, Dauphiné. De 1657 à 1683, les Églises réformées de France ne four-

(1) *Mercure historique*, n° 1699.

nirent pas moins de trois mille cent soixante et dix-sept livres pour cette œuvre. C'étaient des capitaines de la marine marchande ou des négocians qui, à certaines occasions, prenaient les fonds et se rendaient en Barbarie, « avec un ordre du Roy, » pour opérer le rachat (1). Après la révocation de l'Édit de Nantes, ce furent les protestans, réfugiés en Angleterre et aux Pays-Bas, qui continuèrent à s'occuper des captifs en Barbarie, et en outre, hélas! de leurs coreligionnaires condamnés aux galères du roi de France.

III

La même sollicitude pour les captifs, qui avait inspiré les fondateurs des ordres religieux, anima aussi un grand nombre de princes français au XVIe et au XVIIe siècle. C'est ainsi qu'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dans le traité qu'il conclut en 1559 avec Moulay-Abdallah el Gatib, sultan du Maroc, et dont le bénéfice devait s'appliquer, non seulement à ses sujets, mais à ceux du roi de France surtout, avait fait insérer l'article suivant :

« Tous les Français, qui dépendent du Prince des croyans, pourront être rachetés, moyennant une rançon de 91 onces lourdes par tête... Cependant, on ne peut empêcher personne d'avoir un esclave français dans toute l'étendue du pays. Lorsque des Français amènent des captifs de Castille ou de Portugal, notre maistre leur donnera en échange des captifs français (2). »

Au XVIIe siècle, lorsque Colbert eut organisé notre marine de guerre, ce furent des chefs d'escadre, comme Duquesne ou Tourville, qui prirent charge d'exiger par la force la libération des captifs. Après la démonstration navale faite par l'escadre française devant Alger, le chevalier de Tourville, dans le traité conclu au nom de Louis XIV avec les « Pacha, Dey, divan et milice d'Alger, » fit insérer des clauses nombreuses en faveur des captifs. L'article IV stipulait l'échange « des Français détenus esclaves dans le royaume d'Alger et de ceux de la milice dudit royaume qui sont sur les galères de France. » L'article VIII accordait la liberté immédiate à tous les Français, pris par les ennemis de

(1) M. Mestrezat, pasteur à La Rochelle, et M. Roy, négociant, s'occupèrent avec zèle de cette rédemption des captifs réformés.

(2) Comte Hector de Castries, *ouv. cit.*, pièce XXXII *bis*.

l'empereur de France « qui seraient conduits à Alger et autres ports dudit royaume, et ils ne pourraient pas être retenus en esclavage, même au cas que les vaisseaux de Tripoli et de Tunis ou autres lieux, en guerre avec l'empereur de France, missent à terre des esclaves français. Ceux-ci devaient être rachetés au meilleur prix possible. D'après l'article XII, les étrangers, passagers trouvés sur des vaisseaux de France, ni pareillement les Français pris sur des vaisseaux étrangers ne pourraient être faits esclaves, sous quelque prétexte que ce fût. »

Quand la paix fut conclue (25 avril 1684), ce furent les consuls de France à Alger et à Tunis, qui furent chargés par le Roi, de concert avec les religieux rédempteurs, de s'employer au rachat des captifs. Ce fut dès lors considéré comme une affaire d'État. L'exercice du consulat d'Alger, d'abord confié à des Lazaristes (1646-1653) (1), ayant soulevé de graves objections de la part de la congrégation de la Propagande, qui considérait leurs fonctions commerciales comme incompatibles avec les obligations d'un religieux, il fut attribué à des laïques.

Le premier de ces consuls, André Piolle, nommé à Alger le 9 février 1685, fait allusion aux grandes ressources dont les Lazaristes, ses prédécesseurs, avaient disposé pour cet objet et qui lui faisaient défaut.

« Ce sont, écrit-il à Seignelay, ministre de la Marine, le 11 octobre de cette année, les coutumes que les Pères de la Mission ont établies dans ce pays lorsqu'ils ont occupé le consulat. Encore en donnaient-ils bien davantage pour se faire des amis à la Puissance. Ces missionnaires le pouvaient faire : ils ont seize mille livres et tant de pension de trois personnes de Paris pour le rachat des pauvres esclaves (2). »

Il ressort du traité dont nous venons de parler, de celui conclu par le capitaine Marcel avec le dey d'Alger (19 septembre 1687), de celui conclu avec le bey de Tripoli (1693) et des instructions données à Denis Du Sault, gouverneur du Bastion de France, pour obtenir l'exécution complète de ces traités, que cette rédemption fut la grosse préoccupation du gouverne-

(1) Voyez, dans l'article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1896, ce que nous avons dit de MM. Jean Bureau, Dubourdieu et des frères Levacher.

(2) Il s'agit de deux caravelles algériennes, qui avaient été prises par les vaisseaux du Roi. Il ne fallut pas moins de 2 missions extraordinaires et de 3 ans et demi pour obtenir l'exécution complète du traité Marcel. (Voyez la lettre de Du Sault au ministre, 27 mai 1693.)

ment français. Il n'y avait pas là seulement un motif d'humanité ou de religion, mais un intérêt grave pour notre marine, tant marchande que militaire ; en effet, les deux tiers des esclaves étaient capitaines, patrons de barque, pilotes ou matelots, et notre marine, alors, n'avait pas trop de toutes ses forces, pour lutter contre les marines rivales d'Espagne ou des Pays-Bas.

Quelques articles, choisis dans les instructions données au capitaine Marcel, mettront en pleine lumière l'objet poursuivi dans ces rachats.

« Article premier. — Il commencera par redemander en échange de ces bâtimens les 112 Français, qui étaient sur les bâtimens retenus dans le port d'Alger, lors de la déclaration de guerre ; plus 24 esclaves.

Art. 3. — Il travaillera ensuite au rachat des esclaves qui resteront, à quoi Sa Majesté lui a permis d'employer la valeur estimée des bâtimens et effets retenus dans ledit port. Et comme ils se monteront à une somme considérable, que les Pères de la Mercy, qui s'embarqueront avec lui, porteront près de 90 000 livres et qu'ils seront suivis par les Mathurins, Sa Majesté espère qu'il ramènera un grand nombre de ses sujets, et au moins tous les matelots.

Art. 8. — Le sieur Marcel aura une application particulière à rechercher les petits garçons, qui servaient de mousses sur les bâtimens pris, que les Turcs cachent avec soin dans le dessein de les engager dans la suite à renier et de renvoyer à bord les esclaves, aussitôt qu'ils auront été rachetés, pour éviter toute sortes d'inconvéniens.

Art. 9. — Il demandera la liberté des 26 Français et 25 filles ou femmes de la religion prétendue réformée, qui ont été pris dans la Manche, en 1687, sur des bâtimens hollandais, étant sortis du Royaume pour passer en Angleterre, aux termes de l'article 12 du traité de 1684. »

On voit, par une lettre du capitaine Marcel au ministre, du 14 février 1690, que le consul d'Angleterre, de son côté, avait racheté ces captifs des deniers de l'aumône, et comme ces infortunés ne se souciaient pas de retourner en France sous le régime des dragonnades, ils avaient prié ce dernier d'obtenir du dey le permis d'embarquement sur un navire britannique. Mais, chose triste à dire, sur un veto de l'envoyé français, qui les revendiquait comme appartenant au Roi, quelle que fût leur religion,

cette permission leur fut refusée et ils restèrent en esclavage. Exemple admirable de fidélité à leur croyance!

Voyons, maintenant, comment s'effectuait le rachat des captifs. Dès que le navire, portant les agens de la rédemption, était signalé en rade, le dey d'Alger faisait tirer le canon en signe de réjouissance et, pendant vingt-quatre heures, on retirait aux esclaves du beylik l'anneau de fer qui entravait leur jambe. Une fois le navire amarré au quai, on lui enlevait le gouvernail et les voiles, de peur qu'il prît le large, avec des fugitifs qui n'eussent pas payé la rançon. Quand les libérateurs étaient des religieux, ils payaient une « lune, » c'est-à-dire un mensuel d'une piastre à tous les esclaves de leur nation, pendant tout le temps que duraient les pourparlers. Le dey faisait d'abord racheter cinq de ses esclaves qu'il choisissait parmi les plus inutiles, — c'étaient en général les invalides, — et qu'il vendait fort cher. Pour les esclaves du beylik, ils étaient souvent échangés contre des Turcs, qu'on ramenait des galères de Toulon. Quant aux esclaves des particuliers, il fallait marchander, et souvent très longtemps, car il n'y avait point de tarif.

Le prix dépendait de trois causes : la loi du rapport entre l'offre et la demande, la qualité et les aptitudes des captifs et les circonstances de la capture. On commençait par échanger les Turcs contre autant de Français, la milice d'Alger tenant beaucoup à avoir les siens, lorsqu'on en avait, c'était une monnaie d'or, qui permettait de racheter des patrons de barque ou des capitaines français. Les captifs maures avaient moins de valeur, soit qu'ils fussent moins vigoureux, soit plutôt parce qu'ils n'étaient pas de pur sang arabe ; on comptait qu'un Turc valait deux Maures. Ensuite, on distinguait entre les esclaves du beylik, c'est-à-dire de l'État, et ceux des particuliers. Exemple : « Les Français, pris depuis la guerre, est-il dit dans les instructions données au capitaine Marcel, ayant été rachetés par le Divan à 75 piastres (1), on ne peut se dispenser de nous les rendre au même prix. » Le ministre ajoutait : « Pour ce qui est des esclaves pris au Levant, comme personne n'en aura voulu acheter, de peur d'être obligé de les rendre à cause de la paix, ils seront au Divan pour un dixième ou aux amateurs. On tâchera de les racheter au meilleur marché possible. » En effet, Marcel réussit à les

(1) La piastre sévillane valait de 3 liv. 11 sols à 4 livres.

avoir au prix de 33 piastres, c'est-à-dire environ 125 livres. C'est le prix minimum trouvé dans les documens. Voici une échelle de prix moyens d'esclaves, pendant vingt-cinq ans : en 1666, 600 livres; en 1687, 935; en 1689, 675 livres. En 1692, après la peste qui avait enlevé 35 000 esclaves et les opérations des deux rédemptions espagnoles, 800 livres (1). D'après ces chiffres, on peut conclure que le prix moyen d'un esclave était de 750 livres. Plus tard, au XVIIIe siècle, il monta jusqu'à 1 000 livres.

IV

Il nous reste, pour compléter le tableau de ce grand marché aux esclaves qu'était alors Alger, à signaler quelques rédemptions à la fin du XVIIe siècle. Tandis que le dey d'Alger se plaignait, au ministre de la Marine et au consul de France, de la mauvaise volonté des officiers des galères de Marseille, qui cachaient leurs rameurs turcs, pour ne pas être obligés de les rendre, les Pères de la Mercy négociaient avec le Divan la rançon des esclaves. « L'aumône d'Espagne, écrit d'Alger le consul André Piolle (2), arrivée ici le 1er avril, en est repartie le 20, avec 337 esclaves de rachat. Comme on les passait en revue, avant de s'embarquer, il s'en jeta 9 dans les mosquées, — c'étaient des renégats, — et le pacha ne voulut pas les rendre. »

En novembre 1689, le provincial des Mercédaires de France, le P. Nolasque Malaisé, envoya à Alger trois religieux, avec deux frères convers, pour racheter des captifs français. Ces rédempteurs, munis d'un passeport du roi de France, n'avaient pas moins de 90 000 livres dans leur bourse, à cet effet. « J'écris aux Pères de la Mercy de s'entendre avec vous, écrivait Seignelay au capitaine Marcel, pour l'emploi des deniers (3). » Ils ne purent quitter Marseille que le 25 février et débarquèrent à Alger, le 16 mars 1690. Ils trouvèrent cette ville-ci agitée par des bruits de guerre et furent cinq jours sans pouvoir rien faire. Enfin, le 23 mars, la paix fut conclue entre le dey et le capitaine, et puis ratifiée par la milice; les opérations de rédemption s'ouvrirent le 1er avril.

On échangea d'abord 90 Turcs, contre autant d'esclaves fran-

(1) Lettre de Du Sault du 30 décembre 1691.
(2) Lettre du 22 avril 1686.
(3) Instructions au capitaine Marcel du 9 février 1690.

çais. Ensuite, conformément aux instructions du ministre de la Marine, on racheta les officiers, mariniers et matelots portés sur le rôle et enfin les non-marins. Mais que d'obstacles imprévus, que de vicissitudes rencontra cette libération! Le 11 avril, le bruit courut que plusieurs captifs s'étaient enfuis à la nage et avaient été recueillis à bord des chaloupes des vaisseaux français en rade. Aussitôt, leurs maîtres de courir au Divan pour se plaindre et de faire retentir Alger de leurs doléances ; la population maure s'agite et s'indigne : on crie : « A mort, les chrétiens ! » Le dey, toujours inquiet des sentimens de la milice et craignant une émeute, fit venir le capitaine Marcel et le menaça, si l'on ne rendait pas les fugitifs, de rompre la négociation (1) et haussa la rançon des officiers prisonniers de 800 à 1200 livres.

C'est là sans doute ce qui explique le fait mentionné par l'auteur de l' « Histoire des Pères de la Mercy » racontant que cette année ils ne purent racheter que 150 esclaves et repartirent pour la France, la douleur au cœur, de n'avoir pu procurer la liberté aux 900 qui restaient en servitude. Il est vrai que bientôt après arriva le P. Grégoire de la Forge, vicaire général des Trinitaires, qui en racheta une centaine (1690).

Quelques années avant, on avait vu arriver, sur ce marché aux esclaves d'Alger, un laïque français, qui allait rendre les plus grands services à cette double cause, si étroitement unie : l'influence française, et la rédemption des captifs. Il s'agit de Denys Du Sault. Bayonnais, après avoir exercé quelque temps les fonctions de directeur de la gabelle dans sa ville natale, il avait été choisi par la compagnie du Bastion de France, en Algérie, qui, comme on sait, exploitait depuis la fin du XVIe siècle les pêcheries de corail sur la côte entre Bougie et Philippeville. C'était un commerçant avisé et bon administrateur et qui, connaissant bien le caractère des Algériens, avait su gagner leur estime et leur confiance. De 1684 à 1720, année de sa mort, il ne négocia pas moins de sept traités de paix ou de commerce

(1) Ces évasions de captifs à bord de nos vaisseaux étaient l'objet de réclamations fréquentes du Divan, qui les assimilait à des vols de propriété. Louis XIV, d'autre part, maintenait le principe, admis par les Levantins « de regarder les vaisseaux battant son pavillon comme un asile où les esclaves fugitifs étaient en sûreté. » (Lettre de Pontchartrain à Vauvré, 18 juillet 1797.) Néanmoins, dans le cas actuel, il fallut donner l'ordre à nos officiers de marine, de ne pas favoriser ces évasions.

avec le Divan d'Alger. C'était d'ailleurs un homme compatissant; il parvint, pendant sa gérance, à délivrer 15 000 captifs et légua, par testament, 30 000 livres pour la rédemption des esclaves. Louis XIV, qui se connaissait en hommes, lui avait particulièrement recommandé cette affaire.

Il se mit aussitôt en rapport avec les Trinitaires, afin de s'assurer le précieux concours de leur expérience et de leur zèle: « J'ai vu en passant à Fontainebleau, écrit-il à Pontchartrain (1), le général des Mathurins qui m'a assuré avoir donné de bons ordres afin que le religieux qu'il a nommé pour la province de Flandre me vienne joindre avec 21 000 livres, que leur administrateur avait en caisse; j'ai pris une rescription sur le marchand qui est à Cadix, pour le restant du fonds dont nous trouvons à disposer, afin qu'elle augmente le rachat. » En effet le Trinitaire, délégué par le supérieur, le rejoignit à Toulon porteur d'un crédit de 22 000 livres sur un banquier, qui lui tint la partie en piastres.

Les opérations du rachat commencèrent à la fin d'août. Des 800 esclaves laissés par les Trinitaires en 1690, 350 avaient été enlevés par la peste, il en restait à Alger environ 440. Mais les esclaves étaient alors devenus si rares que le prix moyen se montait à 260 piastres, soit 975 livres, ce qui est un prix très élevé. Du Sault écrivait à Pontchartrain, d'Alger 30 décembre, en s'excusant de n'avoir pu retirer un plus grand nombre d'esclaves. « Les meilleurs matelots qui sont ici, disait-il, sont les esclaves français, les plus propres à ces barbares, tant parce qu'ils sont plus actifs au service, qu'ils ont la facilité du français, plus en usage. La peste a enlevé 2 000 esclaves; ce qui fait qu'ils sont chers, parce que tous les musulmans ne peuvent avoir aucun serviteur de leur loi, à cause des femmes. Et quand un particulier peut avoir 200 piastres (780 livres), il achète un esclave, tant pour l'utilité que par grandeur. Le dey lui-même n'a point d'autre domestique que des esclaves chrétiens. »

Les Espagnols disposaient alors, pour la rédemption, de fonds beaucoup plus considérables que les Français; M. Deslandres (2) estime que, tandis que « les nôtres rachetèrent des captifs par escouade, les premiers en emmenaient des escadrons. » En mai 1690, par exemple, les Pères de la Rédemption d'Espagne,

(1) Lettre du 15 avril 1691.
(2) *Ouvrage cité.*

sans doute des Pères de la Mercy, apportèrent 300 000 piastres, c'est-à-dire environ 1 128 000 livres, et ils libérèrent pendant sept ans 3 500 esclaves de toute nation.

On sait, d'autre part, que l'hôpital d'Alger avait été fondé et était administré par des Trinitaires espagnols. Or, après le martyre du P. Montmasson, lazariste (1), ce fut un religieux de cette nation, le P. Gianola, qui fut nommé par le Pape vicaire apostolique en Barbarie (1er juin 1690). Ce fait, envenimé par la rivalité qui existait entre les deux nations, fut la cause d'un grave conflit avec les Lazaristes, qui donna fort à faire à notre consul d'Alger.

Les prêtres de la Mission, qui avaient pris à cœur leur tâche apostolique et dont plusieurs avaient payé de la vie leur zèle pour les intérêts français, obtinrent du Saint-Siège, après trois années de démarches, la restitution de cette charge. Innocent XII nomma, en septembre 1693, vicaire apostolique pour Alger et Tunis, le P. Laurence (de Tréguier), lazariste. Le P. Gianola lui céda la place, non sans dépit, mais en partant lui joua un mauvais tour. Désireux de plaire à ceux de sa nation, il racheta une vingtaine d'esclaves au prix de 4 500 piastres et, n'ayant pas de quoi solder leur rançon, les emmena sur sa parole d'envoyer la somme dès son retour en Espagne.

Ce qui est extraordinaire et qui ne peut s'expliquer que par le crédit acquis par les Espagnols, grâce à leurs fréquentes rédemptions, c'est que les autorités d'Alger, d'ordinaire aussi méfiantes qu'avides, aient laissé le P. Gianola partir avec ces esclaves, sur parole. Cependant au bout de quelques mois, ne voyant pas venir la rançon promise, le Divan, sur les réclamations des propriétaires des esclaves, réclama la somme au nouveau vicaire apostolique, le P. Laurence. Celui-ci déclina toute solidarité, dans cette affaire, avec son prédécesseur et, menacé de se voir arrêté, se réfugia au consulat de France. Le dey, devant qui le litige fut porté, décida (1er février 1694) que le P. Laurence était responsable de la dette du P. Gianola. N'avaient-ils pas tous deux agi en qualité de vicaires apostoliques?

Le P. Lazariste, très inquiet, écrivit lettres sur lettres : au secrétaire de la Propagande à Rome, à son supérieur et au comte Forbin à Paris pour demander secours. Le Pape ordonna que la

(1) *Annales des Prêtres de la Mission.* Années 1639 à 1699.

dette fût acquittée par les Trinitaires espagnols, à leur prochain voyage à Alger. Là-dessus les religieux et leurs compatriotes, prenant fait et cause pour le P. Gionola, s'indignèrent et refusèrent de céder.

La querelle s'envenima encore par un conflit de juridiction. Le vicaire apostolique revendiquait la juridiction sur les Trinitaires célébrant la messe dans les chapelles des bagnes et le contrôle sur la gestion de l'hôpital d'Alger. Les Trinitaires, de leur côté, se refusaient énergiquement à cette prétention, qu'ils considéraient comme une usurpation sur leurs privilèges. N'avaient-ils pas été, depuis des siècles, les administrateurs de cette maison hospitalière fondée par l'un d'eux?

Mais ce qui est étrange, c'est que ces religieux, malgré leur vœu d'obéissance, sollicitèrent l'appui du consul d'Angleterre, nation hérétique, pour défendre leurs droits contre le vicaire apostolique français et contre le Pape même! Ils suscitèrent au P. Laurence toutes sortes de difficultés. « Les Trinitaires espagnols, écrivait-il à Pontchartrain, voudraient par leurs avanies me forcer à quitter Alger et réunir le vicariat à l'administration de l'hôpital. Et cela serait funeste aux intérêts des esclaves français toujours nombreux ici et qui dépendraient du consul anglais (1). »

A cette même date, le consul de France, René Lemaire, informait le ministre de la Marine que les Trinitaires espagnols, administrateurs de l'hôpital, ont obtenu du dey un passeport pour faire une rédemption qui doit venir sur un vaisseau anglais. Elle arriva en effet le 21 mars, mais le chef des rédempteurs espagnols refusa d'acquitter la dette de Gianol. Le P. Laurence eut beau exhiber l'ordre du Saint-Siège, les frères espagnols arguèrent de faux la lettre apostolique et subordonnèrent l'autorité du Pape à celle du Divan. Le vicaire lazariste, de plus en plus inquiet, et ne pouvant opposer à l'autorité du consul d'Angleterre celle de notre consul, alors en disgrâce auprès du dey, écrit derechef une lettre pressante au ministre de la Marine, en le priant d'agir directement sur la puissance d'Alger. Le 27 septembre, sur le refus du nouvel administrateur de l'hôpital, un Trinitaire espagnol, le Pape écrit une lettre personnelle au dey, l'assurant que la dette en question incombe à la rédemp-

(1) Lettre du 15 février 1694

tion d'Espagne. Bref, après six années de démarches et d'intrigues, ces derniers durent s'exécuter (1699).

Il y avait évidemment une cause politique, qui aggravait encore la rivalité entre Trinitaires et Lazaristes. C'était l'époque où l'Espagne était liguée avec l'Angleterre et les Pays-Bas contre Louis XIV. Tandis que nos Lazaristes d'Alger étaient à couteau tiré avec les Trinitaires espagnols, nous étions au mieux avec les Rédempteurs de Portugal. La correspondance consulaire nous apprend, en effet, que le 22 août 1694, René Lemaire, notre consul, « faisant pour les Pères de la Rédemption de Portugal, conclut avec le dey, Divan et milice d'Alger une convention accordant aux premiers la sauvegarde des puissances barbaresques, et toute facilité pour racheter les esclaves de leur nation (art. 8).

L'article 7 portait à 3 pour 100 le droit d'entrée à percevoir sur l'argent qu'ils importeraient et à 6 pour 100 le droit sur les marchandises. Enfin, le dey promit de ne pas les inquiéter à cause de quelque Turc, qui se serait fait chrétien, quelque part que ce fût dans la chrétienté.

Le consul de France ne s'occupait pas seulement de ses nationaux captifs, mais sa sollicitude s'étendait à tous ceux qui n'avaient pas de consul de leur nation à Alger. Or il n'y avait alors que trois puissances qui y eussent un consul : la France, les Pays-Bas et l'Angleterre. Dans tous les traités conclus par nous, depuis 1684 jusqu'à la fin du siècle, avec le dey, on trouve des clauses concernant la libération d'esclaves étrangers.

L'article 12 du traité Tourville (26 avril 1684) porte :

« Ainsi les étrangers passagers trouvés sur les vaisseaux français, ni pareillement les Français pris sur les vaisseaux étrangers ne pourront être faits esclaves sous quelque prétexte que ce soit. »

L'article 13 du traité Marcel (19 septembre 1689) reproduit l'article précédent en y ajoutant : « à moins qu'ils ne soient engagés sur ses vaisseaux comme matelots ou soldats et pris les armes à la main. »

L'article 25 est très important au point de vue de l'extension de notre influence. « Le Père de la mission, dit-il, qui fait fonction de vicaire apostolique à Alger, pourra avec ses confrères assister les esclaves qui sont dans ledit royaume, même dans les bagnes du pacha et du dey. Seront les missionnaires, de

quelque nation qu'ils soient, regardés comme sujets de l'Empereur de France, qui les prend sous sa protection. »

C'est en vertu de l'article 25 que le consul de France, de concert avec le vicaire lazariste, prêtait ses bons offices et au besoin distribuait des secours aux esclaves italiens, espagnols, allemands et même suédois. Voici, entre plusieurs, un exemple de ce protectorat généreux de la France qui, en ce cas, s'exerça même en faveur d'esclaves non catholiques.

M. de Sparenfeld, gentilhomme suédois, qui était venu en 1692 à Alger, avait résidé trois mois au consulat de France ; en visitant les bagnes, il avait trouvé plusieurs de ses compatriotes, dont la misère avait excité sa commisération. A son retour, il fit part de sa découverte au roi Charles XI, qui résolut de payer leur rançon. « Je vous prie, écrit-il à René Lemaire, de Stockholm, le 5 août 1694, de la part du roi mon maître, de racheter tous les esclaves suédois qui sont en Alger. Envoyez-moi la liste exacte de leurs noms, prénoms, lieux d'origine, etc. » Et il ajoute : « Surtout qu'il n'y ait pas de Danois, ni de Norvégiens ! » On voit par ce trait que l'antipathie entre les deux branches de la race scandinave ne date pas d'hier. Le consul de France racheta ces esclaves et les recueillit dans sa maison ; mais le consul d'Angleterre, l'ayant appris, alla se plaindre au Divan, que des gens d'une autre religion que la catholique, apostolique et romaine, se vinssent mettre sous la protection de la France, et, en sa qualité de protestant, il revendiqua la protection de ces Luthériens captifs (décembre 1694).

Le ministre du dey, exécutant cette fois loyalement les traités conclus avec la France, déclina l'intervention du consul d'Angleterre et fit donner à Lemaire le nom de tous les esclaves suédois qui restaient encore dans la Régence et qui furent libérés par ses soins.

Avec cet épisode, nous sommes parvenus au terme de la période que nous nous proposions d'étudier. Il ressort de la correspondance des hommes d'État, qui se sont succédé au ministère de la Marine, Colbert, Seignelay et Pontchartrain, que le rachat des esclaves a été la grosse affaire des amiraux et des consuls envoyés à Alger, tantôt pour châtier les corsaires d'Alger, tantôt pour négocier la paix. L'étude des lettres et instructions données à nos consuls à Tunis et Tripoli aboutirait aux mêmes conclusions. Tandis que les Mathurins, Mercédai-

res et Lazaristes n'étaient mus que par un sentiment d'humanité et de solidarité catholique, les agens du roi de France eurent en vue un intérêt patriotique. Ils s'efforçaient de réintégrer dans les équipages de la flotte des centaines de capitaines et des milliers de matelots, qui avaient été capturés avec nos navires, que dis-je ? dont la plupart faisaient un service forcé sur ceux des Algériens. La persévérance du gouvernement français à racheter ces esclaves et à protéger notre marine marchande n'eut d'égale que la mauvaise foi des Algériens dans l'exécution des traités. On en fut réduit, après Pontchartrain, à une politique de conciliation vraiment humiliante ; en 1830, il restait encore 122 esclaves, en majeure partie français, dans les bagnes d'Alger.

Il fallait en finir. La présence de ce nid de pirates, à trois jours de Marseille, était une honte pour l'Europe et un reproche pour notre gouvernement. Une dernière insulte faite à notre consul par le dey Baba-Hussein, amena la rupture et décida Charles X à tirer le glaive justicier de la France. On sait le reste : la prise d'Alger le 5 juillet 1830. Aujourd'hui l'odjak des corsaires redoutables a fait place à une grande ville de commerce et de plaisance. A la place des bagnes et des marchés aux esclaves s'élèvent des hôtels somptueux et de florissantes écoles et facultés. Et sur la kasbah, cette bastille des Barberousse, flotte le drapeau tricolore, symbole de liberté, de progrès et de justice.

GASTON BONET-MAURY.

REVUE LITTÉRAIRE

LES LETTRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

On se souvient peut-être que quelques écrivains français, professeurs et membres de diverses académies, pérorant naguère devant l'auditoire cosmopolite d'un Congrès belge, s'étaient avisés d'un moyen très simple pour se mettre en règle avec les problèmes que soulève notre littérature du XVIIe siècle : il consiste à rayer d'un trait de plume cette littérature, sous le prétexte que Voltaire n'était pas encore né. Pour ceux que ne satisferait pas ce procédé de critique un peu bien expéditif, la question est d'expliquer ce qui fait le caractère essentiel des ouvrages de cette époque, et qu'on ne retrouve ni dans les littératures étrangères ni aux autres périodes de notre littérature nationale. Jamais en effet on ne vit une littérature uniquement attentive à l'étude de l'âme humaine et soucieuse d'en acquérir une connaissance qu'elle pût léguer à tous les temps. D'où procède donc cette conception de l'œuvre littéraire? Comment s'est-elle formée ? D'où vient qu'au théâtre comme dans la chaire, et dans les romans comme dans les écrits de morale, auteurs et public se soient du même élan attachés à mener cette grande enquête sur notre cœur ? Entre beaucoup de causes, il en est une qu'on pourrait indiquer, et non la moindre : c'est l'apparition et le succès du genre qu'on appelait alors : « lettres spirituelles. » Au XVIIe siècle, la littérature de direction est à la base même de la littérature et pénètre les genres les plus profanes. C'est ce qu'avait bien vu Sainte-Beuve et c'est pour cela qu'il n'a point exagéré, quoi qu'on ait dit, la part de Port-Royal dans l'ensemble du siècle. C'est ce que nous tous, historiens, — à quelque titre que ce soit, — de

la littérature, nous ne faisons pas assez ressortir. Et c'est le point sur lequel je voudrais insister, puisque l'occasion m'en est fournie par la publication d'une édition nouvelle des *Lettres* de saint François de Sales.

Nos classiques de la chaire sont peut-être les plus mal partagés, dans un pays qui jusqu'ici s'est montré si peu soucieux d'établir le texte de ses grands écrivains. Nous ne possédons que depuis quelques années une édition critique des sermons de Bossuet, celle de l'abbé Lebarq. Nous en attendons une des sermons de Bourdaloue, depuis qu'a paru l'histoire de sa prédication due au P. Griselle. Aussi ne peut-on savoir trop de gré aux Religieuses de la Visitation d'Annecy d'avoir entrepris de nous donner une édition complète et correcte des œuvres de leur fondateur (1). A ce labeur elles ont apporté non pas seulement du zèle et de la bonne volonté, mais une parfaite entente des exigences de l'érudition moderne. A vrai dire, elles ont pris conseil. Les premiers volumes ont été mis au point par un bénédictin, Dom Mackey. Depuis lors, le travail est passé aux mains d'un jésuite, le P. Navatel, qui, depuis longtemps, avait été associé intimement à l'œuvre commune. Telle qu'elle est, la nouvelle édition de saint François fait le plus grand honneur à ceux qui, au milieu de difficultés de toute sorte, en poursuivent l'exécution. Les premiers volumes contenaient les traités de saint François, quatre volumes ont été consacrés aux sermons, les quatre derniers volumes parus mènent jusqu'à l'année 1610 la correspondance qui en occupera plusieurs autres encore. C'est là donc que nous la pourrons lire, pour la première fois, dans son texte authentique.

Car on n'avait pas manqué d'appliquer aux lettres de saint François les mêmes déplorables procédés de publication qui étaient jadis en usage, et par lesquels, à son tour, devait être défigurée la correspondance de Mme de Sévigné. La première édition parut en 1626 : *Les Épîtres du Bienheureux Messire François de Sales evesque et Prince de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, divisées en sept livres*. Elle était due au chanoine Louis de Sales, travaillant sous la direction de Mme de Chantal. Que l'édition fût très incomplète, cela va sans dire ; on avait fait un choix parmi les lettres qui affluaient de tous

(1) *Œuvres* de saint François de Sales. Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, publiée par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. Tomes I-XIV, in-8° (Emmanuel Vitte). — Cf. notre article sur l'*Introduction à la Vie dévote*, dans la *Revue* du 15 avril 1894 et le livre remarquable consacré à *Saint François de Sales*, par M. Fortunat Strowski, 1 vol. in-8° (Plon), 1898.

côtés, et ce n'est pas là qu'était le mal. Mais le but que s'étaient proposé les pieux éditeurs était un but d'édification. Ils avaient donc sans scrupules, — ou, pour mieux dire, consciencieusement, — remanié le texte en ce sens et à cette fin. Les détails trop caractéristiques, trop personnels avaient été supprimés. Plusieurs lettres avaient été réduites en une seule, eu égard à l'analogie du sujet, et sans souci de la diversité des destinataires ou de la différence des époques. Aux mosaïques ainsi confectionnées on assignait une date, en partie inexacte, à moins qu'on ne négligeât totalement de les dater. En tête, on inscrivait une adresse vague et décevante : *A une dame mariée; à une veuve; à un gentilhomme; à une religieuse.* Cette édition eut un grand succès. Elle fut réimprimée de nombreuses fois au XVIIe siècle. Et loin de nous d'en médire ! Ces « vieux livres » n'ont pas seulement pour nous cet attrait par où ils plaisent aux bibliophiles, et que naguère définissait si bien M. Jules Lemaître, celui d'avoir été maniés par les contemporains, par ceux-là mêmes au milieu de qui et pour qui ils étaient écrits. Il y a plus : ils ont été vraiment des êtres vivans, ils se sont mêlés au mouvement d'un siècle; c'est par eux que la pensée de leur auteur est arrivée à beaucoup de gens qui s'en sont nourris, qui l'ont convertie en chair et en sang, qui l'ont fait passer dans leurs actes. Dans nos éditions savantes, les mêmes œuvres ne nous apparaissent plus aujourd'hui en effet que comme des objets de science ; et il y a quelque mélancolie à songer que tout ce que nous pouvons faire pour elles, c'est de les restituer dans leur froide pureté et d'en écrire l'histoire, parmi d'autres chapitres d'un passé mort. Aussi bien, cette intime vertu qui réside dans les éditions des *Lettres* parues au XVIIe siècle, ne se retrouve plus dans celles publiées au XVIIIe et au XIXe siècle. Celles-ci n'ont pas d'âme. Plus complètes, elles ne sont pas meilleures; elles contiennent jusqu'à des lettres entièrement fabriquées; ni ordre, ni méthode; des attributions insuffisantes, ou douteuses, ou erronées. Les nouveaux éditeurs se sont proposé de nous donner une édition aussi complète qu'il était possible : ils ont fait dans toutes les archives la chasse aux pièces inédites : ils ont revu soigneusement le texte sur les originaux; ils ont identifié les destinataires, contrôlé les dates, et adopté pour la classification l'ordre chronologique qui s'imposait. Grâce à eux, nous pouvons nous faire une idée juste des caractères de cette correspondance, de l'influence qu'elle a eue sur les mœurs, mais surtout sur le développement de notre littérature classique.

Très abondante, et beaucoup plus variée qu'on ne le dit en général,

la correspondance de saint François de Sales est d'abord un document d'histoire de premier ordre sur les affaires ecclésiastiques et politiques à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe. Telle lettre, celle adressée à Mgr Frémyot, archevêque de Bourges, est d'une importance capitale pour l'histoire de la prédication en France; il se pourrait que l'évêque de Genève eût agi sur la prédication de son temps par ses conseils autant que par ses exemples, et ses conseils constituent un traité de la prédication à peu près excellent de tous points. Plus encore que sur les événemens du temps, ces lettres nous renseignent, de la façon la plus précise et parfois la plus intime, sur la personne même de celui qui les a écrites. Car François de Sales ne craint pas de parler de lui-même, et de se citer en exemple. Or, il n'est pas indifférent pour nous de savoir comment celui qui a composé tant de lettres de consolation, se comportait en présence des mêmes épreuves dont il s'efforçait d'atténuer pour ses correspondantes ou d'interpréter la rudesse; et il nous plaît de savoir qu'à la mort de sa jeune sœur ou de sa mère, il n'a pas retenu ses larmes et n'a pas voulu s'empêcher de souffrir. Il reste bien entendu que l'intérêt essentiel des lettres de saint François est dans ses lettres de direction; mais aussi voit-on combien l'intelligence en sera facilitée par les ressources qu'apporte la présente édition. D'abord, c'est dans l'ensemble de la correspondance générale qu'il faut les lire, et il est très important de noter qu'elles ont été écrites non pas du fond d'un monastère et dans le loisir de la vie contemplative, mais dans le tracas des affaires, par un homme « opprimé et accablé » de l'administration de son diocèse. Il ne l'est guère moins de constater que telle lettre adressée à une pénitente d'élite, à une âme de choix, a été tracée sur le papier « en courant » par un pasteur occupé d'abord d'évangéliser les pauvres gens et de répandre dans le moindre hameau l'action de sa parole. Et quand on lit que l'évêque vient de battre les champs de parcourir les « montagnes effroyables » et d'entendre le « tintamarre » des grands orages, on se rend compte que les perpétuelles comparaisons tirées de la nature dont il émaille sa prose, ne sont pas chez lui uniquement un artifice de style. Mais surtout, en replaçant ces lettres à leur date, on y peut suivre le développement de la pensée de saint François. On y saisit ses idées dans leur fraîcheur première. On voit le directeur de conscience naître en lui, puis s'enhardir, prendre conscience de son rôle, en mesurer l'efficacité. Ses *Traités* les plus célèbres ne seront qu'un prolongement de sa correspondance; et cela suffirait à établir l'intérêt qui s'attache à ces lettres.

Il est très digne de remarque, en effet, mais d'ailleurs incontestable, que l'*Introduction à la Vie dévote* ait été d'abord un ouvrage de circonstance, ayant une destination particulière. Saint François nous en donne le témoignage formel. Envoyant le livre à l'archevêque de Vienne, il le lui présente en ces termes : « C'est un mémorial que j'avais dressé pour une belle âme qui avait désiré ma direction... Elle le montra au Révérend Père Porier, lors recteur du collège de Chambéri... qu'elle savait être mon grand ami... Ce fut lui qui me pressa si fort de faire mettre au jour cet écrit, qu'après l'avoir hâtivement revu et accommodé de quelques petits agencemens je l'envoyai à l'imprimeur... Si jamais il retourne sous la presse, je me délibère de l'agencer et accroître de certaines pièces qui, à mon avis, le rendront plus utile au public et moins indigne de la faveur que vous lui faites. » Le volume ayant dû presque aussitôt retourner sous la presse, saint François le compléta comme il en avait le dessein ; et, pour le compléter, il employa la même méthode dont il avait usé pour le composer. Je veux dire qu'il se servit, cette fois encore, de ses lettres de direction, et qu'ayant mis d'abord à contribution sa correspondance avec Mme de Charmoisy, il l'accrut d'une partie de la correspondance avec Mme de Chantal. « Apportez-moi toutes les lettres et mémoires que je vous ai jamais envoyés, lui écrivait-il, si vous les avez encore, parce qu'il faut réimprimer l'*Introduction*, cela me déchargera beaucoup, y trouvant plusieurs choses pour ce sujet. » Et peut-être une des raisons du succès immédiat de l'*Introduction* est-elle précisément que le livre avait été fait au jour le jour, sous la dictée des circonstances et pour répondre aux besoins qui étaient alors ceux des âmes.

C'est donc dans ces lettres qu'il faut étudier les procédés qu'apporte l'évêque de Genève dans la direction de conscience ; nous les saisissons à leur naissance même, et, comme il eût aimé à dire, dans leur naïveté. Tels sont d'ailleurs les mérites éminens et originaux dont presque aussitôt il fait preuve, qu'il s'est trouvé être le créateur d'un genre qui, avant lui, n'existait pas dans notre littérature et où tous ceux qui s'y sont exercés après lui, ont été ses tributaires. Du directeur de conscience, François de Sales a toutes les qualités, mais surtout la première qui est l'amour passionné des âmes. Il les aime toutes, et c'est chez lui le trait caractéristique. « Il n'y a point d'âmes au monde, comme je pense, qui chérissent plus cordialement, tendrement, et (pour le dire tout à la bonne foi) plus amoureusement que moi ; et même j'abonde un peu en dilection et ès paroles d'icelles, surtout au commencement. » Et cet amour pour toutes les âmes ne

l'empêche pas d'en chérir une particulièrement. Faut-il rappeler les termes dans lesquels il déclare à Mme de Chantal sa passion mystique? C'est le premier billet, d'une si éloquente brièveté : « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous; je m'en assure, toutes les heures plus fort. » Et ce seront, saint François n'étant pas volontiers laconique, les effusions où il s'épanchera bientôt, en s'étonnant d'avoir cru, au premier moment, « qu'il ne se pût rien ajouter » à l'affection qu'il sentait en son esprit. « Mais maintenant, ma chère fille, il y est survenu une certaine qualité nouvelle qui ne se peut nommer, ce me semble, mais seulement son effet est une grande suavité intérieure que j'ai à vous souhaiter la perfection de l'amour de Dieu... Chaque affection a sa particulière différence d'avec les autres; celle que je vous ai a une certaine particularité qui me console infiniment et, pour dire tout, qui m'est entièrement profitable. » Jamais l'amour humain n'a employé d'expressions plus fortes que celles dont se sert en maints endroits saint François pour traduire son pur amour. Seulement, à la différence de l'amour humain, celui-ci n'est ni égoïste, ni aveugle. C'est l'ardente sympathie qui sert à augmenter l'étendue et la pénétration de l'intelligence. C'est l'amour des âmes qui mène à la science des âmes.

Cette science est faite d'abord d'observation. Il n'est pas d'erreur plus accréditée que celle qui consiste à tenir notre littérature classique pour une littérature d'abstraction et de système; mais il n'en est pas qui soit plus continûment démentie par les faits. L'observation sert de solide fondement à la psychologie du XVIIe siècle. Nul n'a été plus que François de Sales curieux du « petit fait, » et attentif à collectionner des « documens individuels. » A travers ses lettres, et quoiqu'elles aient toutes le même sujet, qui est le progrès dans la perfection, on distingue le caractère de chacune de ses correspondantes, on devine le mal dont chacune souffrait et auquel il appropriait le remède. Mlle de Soulfour, une religieuse, est, comme tant d'autres, travaillée par la maladie du scrupule. Rose Bourgeois, l'abbesse du Puits-d'Orbe, âme capricieuse et turbulente, qui songea à quitter le cloître, et qui, y étant peut-être entrée sans vocation, est rebutée par chaque obstacle, et, faute de le pouvoir vaincre du premier coup, sitôt prête à tout abandonner : « Quand vous rencontrerez des difficultés et contradictions, ne vous essayez pas de les rompre, mais gauchissez dextrement et pliez... Il faut avoir un cœur de longue haleine. » Saint François ne réussit pas à faire entrer dans ses vues cette malade d'esprit et de corps; il fut plus heureux dans la direction de sa sœur, la

présidente Brulart, âme inquiète qu'il rangea peu à peu au calme et persuada de servir Dieu suivant sa méthode : avec gaieté. En Mme de Charmoisy, « une dame d'or, » « un cœur net et propre, » il trouva une âme capable de le comprendre et de réaliser l'idéal de la femme chrétienne vivant dans le monde : c'est sa Philothée. Mme de Chantal est promise à de hautes destinées mystiques, parce qu'il y a en elle l'énergie d'un cœur d'homme. Chez la Mère Angélique, les traits distinctifs sont l'amour de sa propre excellence, la vanité, l'agitation. Et ainsi de suite. Il serait facile de tirer des lettres de saint François une galerie de portraits, aussi actuels, et marqués de touches singulièrement plus précises que ceux dont le goût s'établira chez Mlle de Montpensier. Mis ainsi en présence de chacune des âmes qui se sont confiées à lui, saint François les pénètre entièrement. Il pouvait écrire à l'une de ses correspondantes, et sans se tromper : « Pour le peu de temps que je vous ai vue et ouïe, il n'est pas possible de mieux connaître vos inclinations et les ressorts d'icelles que je fais, et m'est avis qu'il y a peu de replis dans lesquels je ne pénètre bien aisément. » Telle est cette finesse de l'esprit, habile à suivre tous les détours, à saisir toutes les nuances : elle a son principe dans cette conviction que chaque âme est différente de toutes les autres, et qu'en poussant toujours plus avant, on y peut faire des découvertes qui vont à l'infini.

Saint François s'adresse aux personnes de son temps et à certaines personnes dont le cas le sollicite particulièrement, à celle-ci qui est religieuse, à celle-là qui est mariée, à cette autre qui est veuve et songe à quitter le monde. Pour chacune il tient compte et de la nature qui lui est propre et de la souffrance avec laquelle elle se débat. Mais en même temps il n'ignore pas qu'il y a une « forme de l'humaine condition » commune à toutes les âmes, et que cela même rend possible une direction spirituelle. C'est pourquoi, s'il se défend de tout esprit de système, et s'il évite de simplifier à l'excès l'étude de l'homme intérieur, il abonde en traits généraux, en remarques d'une valeur et d'une portée universelles. « L'amour-propre ne meurt jamais que quand nous mourons, il a mille moyens de se retrancher dans notre âme, on ne l'en saurait désloger... il a une légion de carabins avec lui, de mouvemens, d'actions, de passions ; il est adroit et sait mille tours de souplesse. » Ces mille tours, le directeur a pris à tâche de les découvrir et de les déjouer. Et c'est déjà tout La Rochefoucauld. « Nous nous amusons quelquefois tant à être bons anges que nous en laissons d'être bonshommes et bonnes femmes... Nous ne pouvons aller sans

toucher terre : il ne faut pas s'y coucher ni vautrer, mais aussi ne faut-il pas penser voler. » C'est déjà le mot fameux de Pascal auquel il ne manque que le relief de l'énergique concision. Ces pensées et tant d'autres qu'on extrairait de ces lettres, ou qu'on en a extraites et qui sont vraiment « l'esprit » de saint François, ont toute leur valeur, parce qu'elles reposent sur une vaste enquête, sur une expérience multiple, continuée quotidiennement pendant de longues années. J'ajoute que chez le moraliste profane, chez un La Rochefoucauld, un La Bruyère, un Vauvenargues, ces maximes isolées ont parfois l'air d'un jeu d'esprit. On ne sait ni à quoi elles se réfèrent, ni pour quelle part y entre le goût du paradoxe. Parfois même, on est tenté de se demander ce que vaut l'entreprise d'étaler notre misère humaine pour l'unique plaisir de faire briller à ses dépens notre esprit. L'étude des maladies de l'âme n'est tout à fait légitime, que lorsqu'elle n'est pas son objet à elle-même et que l'intérêt n'en est pas limité à un intérêt de curiosité. Pour s'acquérir le droit de se pencher sur nos infirmités et d'en décrire l'affligeant spectacle, il faut avoir avec le désir formel de les soulager, l'assurance qu'on possède le moyen d'y porter remède.

Il ne suffit pas de donner des conseils, encore faut-il les faire accepter. On a tout dit sur le tact et la légèreté de main, sur la bonne grâce et la douceur insinuante de saint François. Ce qu'il importe ici de noter, c'est que, soucieux de plaire, il a considéré que l'agrément littéraire en était encore l'un des plus sûrs moyens. Alors même qu'il écrit en courant, il ne laisse pas courir sa plume au hasard. Les tours ingénieux lui viennent d'eux-mêmes; mais parce qu'une fois pour toutes il les a conviés à venir. Il n'a pas besoin de chercher les images, comparaisons et similitudes, et l'immense magasin de la nature les lui fournit à profusion; mais parce qu'elles sont pour lui autre chose qu'un ornement, qu'elles sont les véhicules mêmes de sa pensée. Presque pas une de ces lettres dont on ne puisse détacher quelque trait brillant. Il y en a d'exécrables : « Mon Dieu! ma fille, que j'aime votre mauvaise jambe, car je sais bien qu'elle vous portera plus au ciel que la bonne; jambe qui n'est pas une jambe, c'est un aigle pour vous faire voler en l'air de la vie spirituelle. » Il y en a dont s'effaroucherait justement le goût d'aujourd'hui, mais dont on supportait alors la rudesse : « Les tranchées et convulsions de l'enfantement spirituel ne sont pas moindres que celles du corporel. » Il y en a de proprement exquises : « Vous êtes trop sensible aux tentations. Vous aimez la foy et ne voudriez pas qu'une seule pensée vous vînt au

contraire, et, tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté de foi, il vous semble que tout la gâte. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, ne pensez pas que le frifillis des feuilles soit le cliquetis des armes. Dernièrement, j'étais auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage. Je voulus y porter la main et les ôter. — Non, ce me dit un paysan, n'ayez point peur et ne les touchez point, et elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchez, elles vous mordront. — Je le crus; pas une ne me mordit. Croyez-moy, ne craignez point les tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point; passez outre et ne vous y amusez pas. » On rencontre à chaque instant de ces fleurs plus fraîches que celles de la bouquetière Glycera. D'une façon générale, le style des *Lettres* est également éloigné de celui du *Traité de l'amour de Dieu*, qui vaut par une sobriété et une vigueur relatives, et de celui de l'*Introduction à la vie dévote* dont on peut aimer, mais non contester la charmante mièvrerie. On n'y sent pas l'auteur. C'est le style naturel, mais chez un écrivain qui a toujours le souci d'écrire, et considère que la pensée a besoin d'être revêtue d'une forme de choix. — Une psychologie qui part de la réalité individuelle pour la dépasser, et qui, écartant le jargon de l'école, s'efforce de parler avec originalité la langue de tout le monde, c'est la psychologie des lettres de saint François; mais qui ne voit que ce sera aussi bien la psychologie de tous nos maîtres classiques ?

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de la méthode de saint François, et nous ne l'avons envisagée que par le dehors. En recherchant quel est, pour ainsi dire, le « contenu » de sa direction, nous serons frappés de voir à quel point elle a façonné l'âme de toute une époque. Le premier point en est, assurément, le parti pris de donner désormais toute l'importance à la vie intérieure. C'est d'elle que tout dépend. « Il ne faut point regarder à la condition extérieure des actions, mais à l'intérieur, c'est-à-dire si Dieu le veut ou ne le veut point. » Une personne dévote n'agit, ne parle, ni ne se tient autrement qu'une autre : toute la différence n'est que dans les dispositions intimes. De là cette nécessité de se replier sans cesse sur soi-même, de se rendre un compte exact des mouvemens de son âme et de leurs particularités, de compter, de peser et d'apprécier les mobiles auxquels on obéit. De là cette indifférence à tout ce qui venant du dehors, et n'étant pas nous-mêmes, est par conséquent négligeable, ou n'est tout au plus que l'occasion pour notre véritable nature de se manifester.

C'est un principe nouveau dans la direction; mais ce sera aussi bien la grande nouveauté en littérature. Encore y a-t-il pour ceux qui se livrent à ce perpétuel travail d'analyse un danger, qui est de s'y complaire et d'oublier que l'analyse elle aussi est un moyen, une préparation en vue de l'action meilleure et plus vigoureuse. « Cet examen, quand il est fait avec anxiété et perplexité, n'est qu'une perte de temps et ceux qui le font ressemblent aux soldats qui, pour se préparer à la bataille, feraient tant de tournois et d'excès entre eux que, quand ce viendrait à bon escient, ils se trouveraient las et recrus. Car l'esprit se lasse à cet examen si grand et continuel, et, quand le point de l'exécution arrive, il n'en peut plus. » Cette analyse qui dessèche le cœur, stérilise l'esprit, paralyse la volonté, on l'a vu sévir à d'autres époques de notre littérature et de notre société. L'analyse psychologique, telle que l'a pratiquée le XVIIe siècle, en est justement le contraire. Elle ignore les langueurs morbides et la désespérance. On le comprend mieux, à mesure qu'on voit à quoi tend l'effort de la direction de saint François.

Ce qu'il proscrit impitoyablement, c'est la subtilité, le raffinement, l'inquiétude, le précieux et le romanesque en matière de piété. « Gardez-vous des scrupules, — c'est le premier conseil qu'il donne à Mme de Chantal; — gardez-vous des empressemens et inquiétudes. » Et plus tard, quand cette âme d'élite se sera déjà fort avancée dans le chemin de la perfection, il continuera de lui recommander une sorte de vertu, que beaucoup jugeraient vulgaire et indigne d'une nature un peu relevée : c'est à elle qu'il répète « qu'il ne faut point trop pointiller sur l'exercice des vertus, mais qu'il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo.* » Il n'hésite pas à traiter de niaiseries les aspirations de telles extatiques et visionnaires, ni ne se lasse d'opposer à une dévotion fantasque, brouillonne, mélancolique, fâcheuse, chagrine, la piété véritable, et qu'on reconnaît d'abord à ce signe qu'elle doit être avant tout paisible. « Nous arrive-t-il de la peine ou intérieure ou extérieure, il la faut recevoir paisiblement. Nous arrive-t-il de la foi, il la faut recevoir paisiblement, sans pour cela tressaillir. Faut-il fuir le mal, il faut que ce soit paisiblement sans nous troubler... Faut-il faire du bien, il le faut faire, paisiblement. » Comment parvenir à cette paix de l'âme ? En évitant d'abord de nous proposer un idéal inaccessible ; en songeant ensuite que, dans la dévotion comme ailleurs, rien ne se fait tout d'un coup, mais par degrés, à force de discipline et de méthode. C'est dire que saint François met jusque dans la dévotion la qualité

maîtresse du XVIIe siècle, le bon sens, l'esprit de mesure, la raison.

La raison nous indique le but à atteindre, et le chemin à suivre ; il reste que c'est à la volonté de transformer l'idée en acte. C'est à elle aussi bien que François de Sales assigne avec insistance le premier rang dans la vie mystique. Pour arriver à la perfection, la condition essentielle, sinon suffisante, c'est de le vouloir. Inversement, le principal obstacle que nous rencontrons entre nous et la volonté divine est encore notre volonté qui veut régner à quelque prix que ce soit. C'est donc qu'il y a une bonne et une mauvaise volonté, et que notre volonté peut se porter dans un sens ou dans l'autre, suivant qu'elle est sollicitée par l'amour. Tel est le dernier mot de la direction de saint François : elle aboutit à une sorte d'action commune de la volonté et de l'amour. — Nécessité de se connaître soi-même, et de développer en soi par cette connaissance les facultés de raison, de volonté et d'amour, c'est aussi bien où reviennent sans cesse les moralistes du XVIIe siècle.

On peut mesurer maintenant les conséquences du succès qu'obtint aussitôt l'œuvre de direction de saint François. Le premier résultat en fut de provoquer tout un mouvement de littérature spirituelle. Bossuet déclarait tenir de l'évêque de Genève les règles de la direction des âmes. Fénelon, en modifiant et altérant ses enseignemens, continue saint François ; et Mme de Maintenon également. Il faudrait entrer ici dans le détail : on ferait plus d'un rapprochement instructif. Pour notre part, nous avons toujours pensé qu'une bonne histoire de la littérature spirituelle est un livre qui nous manque. En suivant le genre dans son développement et ses transformations à travers le XVIIe siècle, on éclairerait sur bien des points la littérature profane.

Car c'est à celle-ci que nous voulons en venir, et ce qui nous importe, c'est de montrer combien profonde est l'empreinte qu'elle a reçue. Les *Essais* venaient de paraître et Montaigne avait donné le signal de revenir à l'étude de l'homme intérieur. Encore fallait-il que l'impulsion donnée par Montaigne fût renforcée et complétée ; elle l'a été par la littérature de direction, sur deux points, qui, à vrai dire, sont essentiels. Car on a beaucoup discuté sur le christianisme de Montaigne, et ce n'est pas ici le lieu de revenir à la question, surtout au lendemain de l'article de M. Brunetière que tous nos lecteurs ont présent à l'esprit. Il me suffit qu'on ait pu différer d'avis sur la qualité ou sur le degré du christianisme de Montaigne. C'est donc, et on le sait de reste, que le grand courant chrétien qui va pénétrer la littérature ne vient pas des *Essais* : il vient d'ailleurs et justement de

ce travail de direction de conscience auquel François de Sales nous a rendu l'incomparable service d'intéresser la littérature. D'autre part, il faut noter que les *Essais* ont réussi surtout dans le public masculin. Mettons à part, et pour toute sorte de raisons, Mlle de Gournay. Montaigne a eu peu de lectrices ; il n'y avait guère, dans ses écrits, de ce qui peut plaire aux femmes. C'est aux femmes au contraire que s'adressent les lettres de direction. Et ce sont elles qui vont à travers tout le XVIIe siècle donner le ton et imposer leur goût en littérature Les années où écrit saint François sont les mêmes où paraissent les cinq volumes de l'*Astrée*. Les minutieuses analyses de d'Urfé n'auraient pas été aussi bien comprises si d'autre part n'eût déjà commencé à se répandre dans la société choisie le goût de la vie intérieure. Et cette « honnête amitié » dont on décrivait les effets dans la fameuse bergerie, n'était-ce pas un reflet affaibli de cet amour des âmes, aussi pur que le ciel et plus fort que la mort, de qui saint François pouvait dire à Mme de Chantal : « Non il ne sera jamais possible que chose aucune me sépare de votre âme : le lien est trop fort. La mort même n'aura point de pouvoir pour le dissoudre, puisqu'il est d'une étoffe qui dure éternellement. » Trente années plus tard, Corneille fera représenter son *Polyeucte*. Et nous doutons encore si Pauline aime son mari : c'est que, tout imprégnés que nous sommes des idées romantiques, nous ne savons plus comprendre cet amour où la raison et la volonté ont autant de part que le sentiment. Jamais au XVIIe siècle, sauf chez les auteurs de tradition gauloise, on ne parlera de l'amour, sans indiquer ses rapports avec la morale. Mais comment parler même de l'immoralité de la passion, et considérer qu'il y a des fautes ou des crimes d'amour, si on ne fait pas de l'amour une création en grande partie volontaire ? Rien ne serait plus aisé que de prolonger la démonstration et de multiplier les exemples attestant cette influence exercée sur notre littérature classique par la littérature spirituelle. Mais aussi bien une simple constatation de dates y suffit-elle. Car l'histoire de la littérature spirituelle tient en France entre les dernières années du XVIe siècle, et les premières années du XVIIIe. Mais pareillement, notre littérature profane, tout occupée de l'extérieur à l'époque de la Renaissance, ne s'enferme dans l'étude de l'âme humaine que pendant le XVIIe siècle, jusqu'au jour où les « philosophes, » uniquement soucieux du point de vue social, laissent se perdre le goût de l'étude morale qui nous avait valu cent années de chefs-d'œuvre.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ANGLAIS A PARIS EN 1802

France in 1802, described in a series of Letters, par H. R. Yorke, nouvelle édition publiée par lady Sykes, 1 vol., Londres, 1906.

Henri Yorke, l'auteur des curieuses *Lettres de France* que lady Sykes vient de découvrir et de rééditer, était lui-même un personnage curieux, et dont la biographie, si quelqu'un avait le loisir de la reconstituer, nous offrirait à la fois la portée d'un document historique et tout l'attrait d'un roman d'aventures. Il s'appelait, de son vrai nom, Henri Redhead. Né aux Indes, en 1772, mais amené de très bonne heure en Angleterre, il avait écrit, à dix-huit ans, un pamphlet contre l'émancipation des noirs dans les colonies. Mais le pamphlet avait à peine paru que, déjà, son auteur en désavouait la doctrine : car les premières nouvelles des événemens de France avaient suffi pour changer le fougueux réactionnaire en un révolutionnaire plus fougueux encore. Et bientôt, à l'exemple d'un grand nombre de jeunes Anglais, Redhead était accouru à Paris, pour suivre de plus près les péripéties de la saisissante expérience politique qui s'y accomplissait. Il avait fréquenté la Convention et les Jacobins, s'était lié avec les Irlandais John et Robert Sheares, et était devenu, avec eux, l'un des chefs de ce Club Anglais qui, entre autres questions, débattait celle de savoir si le moment n'était pas arrivé de « délivrer l'Angleterre, » en assassinant le roi George III. Puis, vers la fin de 1793, s'étant querellé avec les Sheares, et ayant été dénoncé à la Convention comme un « agent de l'étranger, » il s'était enfui, avait séjourné en

Suisse, en Hollande, et était rentré en Angleterre, après avoir pris la précaution de substituer à son nom de famille le pseudonyme d'Henri Yorke, qu'il allait conserver, désormais, jusqu'au terme de sa courte et active carrière. Ses mésaventures parisiennes, d'ailleurs, avaient si peu refroidi sa ferveur jacobine que, dès son retour, il s'était affilié à un club démocratique de Derby, et y avait prononcé des discours subversifs. Un jour, devant un nombreux auditoire, il s'était écrié : « L'homme qui vous parle, tout jeune qu'il soit, a déjà collaboré à trois révolutions : il a servi la cause républicaine en Amérique, contribué à fonder la république aux Pays-Bas, et prêté son concours à la république de France ; mais il n'entend point s'en tenir là, et compte bien propager la révolution dans le monde entier ! » Cette éloquente tirade lui avait valu d'être déféré aux assises du comté d'York, et condamné, le 23 juillet 1795, à deux ans de prison. On l'avait alors enfermé au Château de Dorchester, d'où, — sans que la notice biographique que j'ai sous les yeux nous explique les motifs de cette prolongation de sa peine, — il n'avait pu sortir qu'en mars 1799. Et sa solitude forcée avait eu pour effet de bouleverser, une fois de plus, tout le système de ses convictions politiques et religieuses. Au sortir du Château de Dorchester, l'ex-terroriste s'était trouvé être quelque chose comme un « centre gauche, » un libéral patriote et conservateur, ennemi déclaré de toute révolution en général, et de la révolution française en particulier. Pamphlétaire, journaliste, conférencier, il ne devait plus cesser, depuis lors, d'employer son énergie naturelle à combattre les idoles qu'il avait naguère adorées. Quand il mourut, à quarante et un ans, le 28 janvier 1813, il s'occupait encore à stimuler le sentiment national de ses compatriotes, en compilant une série populaire de *Vies des Amiraux anglais*.

Mais cette conversion n'avait pas été le seul effet qu'avait eu, pour lui, son emprisonnement. Pendant son séjour au Château de Dorchester, sa bonne mine, son éloquence enflammée, ses malheurs et la résignation qu'il y apportait, lui avaient gagné le cœur d'une belle et charmante jeune fille, Mlle Andrews, dont le père était commandant de la forteresse. Il y avait eu là, entre le prisonnier et la fille de son geôlier, un roman assez pareil à celui que nous a raconté Stendhal dans la seconde partie de sa *Chartreuse de Parme*, avec, toutefois, cette différence que le roman avait eu la fin la plus heureuse du monde. Marié en 1800 avec Mlle Andrews, tous les témoignages s'accordent à affirmer qu'Henri Yorke, au moment de sa mort, était encore

aussi passionnément amoureux de sa femme que lorsque jadis, à travers les barreaux de sa cellule, il lui récitait des vers composés pour elle, ou lui confiait ses vastes projets de régénération européenne. Et j'imagine que c'est surtout pour distraire sa femme que, en 1802, au lendemain de la Paix d'Amiens, il aura eu l'idée de venir, avec elle, revoir ce Paris où s'était nourrie et exaltée, jadis, la fièvre romantique de sa vingtième année. Car le fait est qu'à chaque page, dans ses *Lettres de France*, son récit et ses descriptions nous laissent entrevoir le profil délicat de sa chère compagne : nous sentons qu'il n'a plus maintenant d'autre plaisir que de l'amuser, que souvent il s'en remet à elle de voir, de juger pour lui, et qu'il pardonne plus volontiers encore les pires crimes politiques, à ceux de ses anciens amis qu'il a l'occasion de rencontrer, que la moindre impolitesse à l'égard de « la jeune dame qui voyage avec lui. »

De retour en Angleterre, l'année suivante, Yorke avait cependant tenu à utiliser les notes et souvenirs qu'il rapportait de son voyage Ainsi étaient nées ces *Lettres de France* qui, sans même chercher à se donner l'aspect extérieur de véritables « lettres, » étaient simplement une suite de petits tableaux de la vie et des mœurs françaises sous le Consulat. Écrites en 1803, d'après un plan très net et suivi avec rigueur, il est sûr que Yorke les destinait à former un livre. Mais, soit qu'il n'ait pas eu le temps de les faire imprimer, soit que la nouvelle tournure des relations anglaises avec la France l'en ait dissuadé, elles sont restées inédites jusqu'après sa mort. Elles ont été publiées par sa veuve, vers 1815, dans une édition tirée à petit nombre, et, malheureusement, toute criblée de fautes qu'il est fort regrettable que lady Sykes n'ait point pris la peine de corriger, en rééditant aujourd'hui l'ouvrage posthume d'Henri Yorke. Dans l'édition de 1906 comme dans celle de 1815, presque tous les noms propres français sont déformés d'une manière qui, parfois, les rend indéchiffrables. Et, certes, nous devons être reconnaissans à lady Sykes d'avoir joint à sa réédition un long *appendice*, contenant « des notes biographiques sur quelques-uns des personnages mentionnés par M. Yorke : » mais pourquoi faut-il que, parmi les personnages « mentionnés par Yorke, » l'appendice ne nous parle que de ceux que nous connaissons déjà très suffisamment, depuis Barnave jusqu'à Voltaire ; et cela, tandis que lady Sykes, au bas des pages, nous renvoie constamment à l'appendice du volume, en nous promettant de nous y renseigner sur une foule de personnages moins connus, que, ensuite, elle néglige absolument d'y faire figurer ? « Voyez l'Appendice ! » nous dit-elle quand Yorke nous parle de

Hautoir, qui règne à Chantilly en sa qualité d'administrateur du district « de Genlis, » ou des « Lornettes, » ou du conventionnel « Gondet, » ou du « ci-devant Duchaillot, » ou des directeurs « Reveillère et Leproux, » ou de Paësiello, ou de miss Helen Williams, ou du « fameux M. Stone : » sur quoi nous nous empressons de « voir l'Appendice, » mais avec le chagrin de découvrir que pas un seul de ces noms ne s'y trouve cité, ni sous la forme singulière prêtée par le texte à la plupart d'entre eux, ni sous celle, plus correcte, de Lameth, Guadet, La Reveillière-Lépeaux, etc. (1).

Ces menus défauts, au reste, n'empêchent point la réédition des *Lettres* d'Henri Yorke d'être pour nous une publication historique du plus vif intérêt. Non seulement leur auteur nous y apparaît, tout ensemble, observateur excellent et conteur très agréable : il met à son enquête beaucoup plus d'impartialité que ne l'ont fait, avant et après lui, la plupart de ses compatriotes, quand ils ont eu à juger des choses de la France ; et je m'étonne que, l'autre jour, dans la nouveauté de son enthousiasme pour « l'entente cordiale, » un rédacteur de l'*Athenæum* ait reproché à Henri Yorke « un fréquent travestissement de la vérité. » Il est vrai que, souvent, Yorke déplore les ravages de la tempête révolutionnaire, et ne nous cache point qu'il préfère son pays au nôtre : mais souvent aussi il tire occasion de ce qu'il découvre chez nous pour conseiller aux Anglais de nous imiter ; et lorsqu'il constate que, dans nos provinces, maints villages présentaient une image plus heureuse en 1788 qu'en 1802, tout porte à croire que le rédacteur de l'*Athenæum*, s'il s'était trouvé à sa place, aurait eu et nous aurait avoué la même impression. Ce n'est pas en 1802 qu'un voyageur étranger, ami ou adversaire de la Révolution, pouvait se rendre compte des bons effets de celle-ci pour la vie française. Encore Yorke, en vingt endroits de son livre, reconnaît-il que cette vie a déjà beaucoup changé, et très avantageusement, depuis le retour de l'ordre, sous la forte main du Premier Consul : et l'admiration qu'il ressent, presque malgré lui, pour « le célèbre Corse, » suffirait à le laver du soupçon d'avoir été prévenu et aveuglé par son « jingoïsme. » Loyalement, en « reporter » fidèle, il nous dit tout ce qu'il a vu, signalant

(1) Il est vrai que, parfois, en échange, l'Appendice nous renseigne sur des personnes dont Yorke ne fait point mention. Par exemple, Thomas Paine ayant dit à Yorke que, « des fondateurs de la République des États-Unis, il ne survivait plus que John Adams, Jefferson, Livingstone, et lui-même », l'Appendice consacre quelques lignes à un matelot rebelle de l'équipage de la *Bounty*, qui s'appelait John Adams, mais qui, certainement, n'a pu avoir rien de commun avec l'éminent homme d'État dont parle Thomas Paine.

tour à tour la misère des campagnes de l'Artois et la prospérité de celles de l'Ile-de-France. Il nous décrit les édifices, les institutions publiques et privées, le gouvernement, les mœurs, les hommes importans, depuis le « célèbre Corse » jusqu'aux rédacteurs du *Publiciste* et de *la Décade;* et parfois ses descriptions ont un charme particulier de fraîcheur pittoresque, comme si deux jeunes yeux de femme s'étaient unis aux siens, pour mieux saisir les nuances d'une physionomie, d'une toilette, ou d'un paysage.

Écrites dix ans plus tôt, lors du précédent séjour en France d'Henri Yorke, ses *Lettres* auraient eu, sans doute, un tout autre ton. La peinture des lieux de plaisir et de promenade, des musées, des institutions charitables, y aurait été remplacée par des récits et des portraits qui, même avec moins d'art, auraient eu plus de chances de nous émouvoir. Mais c'est de quoi l'auteur, lui aussi, semble avoir eu le sentiment, plus ou moins conscient : car sans cesse, durant ses flâneries parisiennes, il entremêle à ses descriptions de l'état présent de nos places ou de nos palais les souvenirs qui s'évoquent là, pour lui, du grand drame dont il a été jadis le témoin, et un peu l'acteur. Amiens, déjà, lui rappelle son ancien ami le conventionnel Le Bon; il s'empresse d'interroger sur lui toutes les personnes qui l'ont connu; et le tableau qu'il nous fait de son exécution, surtout, a un air de vérité des plus saisissans. Une citation de Montesquieu, qu'il vient de lire dans un journal, lui remet en mémoire un entretien qu'il a eu avec Robespierre sur *l'Esprit des Lois.* « Ce livre, lui a dit Robespierre, est l'œuvre d'un cerveau faible et fanatique, encore tout rempli de préjugés détestables. Montesquieu était un parlementaire, mais pas du tout un républicain. » Au Palais-Royal, Yorke revoit tout une troupe de fantômes : Philippe-Égalité et son fidèle Sillery; le colonel écossais Oswald, qui, après avoir tenu garnison aux Indes, s'était converti à un brahmanisme mitigé, et, devenu officier de la Convention, offrait à ses amis des dîners végétariens, mais fortement arrosés de vin et d'eau-de-vie ; Anacharsis Clootz, qui, un jour, avait proposé que l'armée française, mise en présence des Prussiens et des Autrichiens, jetât ses armes, et s'avançât vers eux sur un pas de danse exprimant l'amitié. Aux Tuileries, voici la mémorable journée des Chevaliers du Poignard; voici le meurtre de Suleau par la belle Théroigne, que le conventionnel John Sheares aimait à la folie, et qui recevait ses invités dans un boudoir aux murs ornés de piques, de sabres, de pistolets, encadrant élégamment un bonnet phrygien;

voici les séances de la Convention, et, en particulier, celle où Louis Capet a comparu devant ses juges pour la première fois :

J'étais présent à cette séance, et avais réussi à me placer tout près du Roi. Avant qu'il fût amené à la barre, la Convention avait décrété, sur la motion du boucher Legendre, que « personne sauf le président, n'aurait le droit de dire un mot aussi longtemps que Louis Capet serait présent. » Et Legendre avait ajouté que, de cette façon, « l'âme criminelle du tyran serait frappée d'horreur, comme parmi le silence lugubre d'une tombe. » Aussi Barrère, qui présidait, recommanda-t-il au public des galeries de faire silence. Ces galeries étaient d'ailleurs remplies d'hommes et de femmes qui, installés depuis la veille, s'étaient tenus éveillés, pendant la nuit, en chantant l'hymne des Marseillais. Des gardes nationaux leur vendaient des gâteaux et du vin.

Le matin, les députés se réunirent, et procédèrent à leur ordre du jour, pendant que Santerre était envoyé au Temple pour y prendre le Roi... Enfin celui-ci entra, escorté par plusieurs officiers de l'état-major de Paris, et suivi par Santerre. Il s'avança à la barre, dans une attitude droite et ferme, et promena un regard sur l'assemblée silencieuse, un regard où il me sembla lire un certain défi. Je l'observais, à ce moment, avec l'attention la plus vive; et je crus voir que, lorsque son regard tomba sur les drapeaux pris aux Autrichiens et aux Prussiens, il eut un petit sursaut, dont il se remit, d'ailleurs, instantanément,

On apporta une chaise de bois, sur laquelle Barrère l'invita à s'asseoir. Durant la lecture de l'acte d'accusation, qui eut lieu ensuite, le Roi ne cessa point de tenir ses yeux fixés sur le président. Puis, lorsque s'ouvrit l'interrogatoire, il répondit de la façon la plus nette à chacune des charges, sans l'ombre de préméditation, et avec tant d'à-propos que l'auditoire en fut étonné...

Jusque-là, la victoire était de son côté. Le président paraissait fort embarrassé : et son embarras grandit encore lorsque Barbaroux et plusieurs autres députés accoururent vers lui et lui murmurèrent quelque chose à l'oreille. C'est alors que Manuel s'avança au milieu de l'espace libre, et, d'un ton maladroit, s'écria : « Citoyen président, les représentans du peuple ont décrété que personne ne devait parler aussi longtemps que le Roi, — je veux dire que Louis Capet, — serait parmi nous. Je propose maintenant que Louis soit emmené, pour un instant, hors de la séance, afin que chaque membre puisse exprimer son opinion! »

Aucune plume ne saurait donner une idée de la mine confuse et piteuse de Manuel, lorsqu'il s'aperçut que le mot « Roi » s'était échappé de ses lèvres. Au bruit de ce nom, je vis Legendre se lever, le visage furieux, prêt à mugir. En se rasseyant, il appliqua un terrible soufflet sur l'oreille de son voisin Bourdon de l'Oise, pour l'avoir rappelé à l'ordre : Bourdon riposta par un coup de poing, et plusieurs députés durent s'employer à les séparer. Au milieu de cette confusion, où tous les membres parlaient à la fois, Barrère agita sa sonnette et pria le Roi de se retirer.

Ce Barrère, qui était un hypocrite achevé, ne cessa point, durant le procès, d'affecter envers son ancien maître la plus grande déférence : il articu-

lait toutes les charges d'une voix humble, comme s'il s'excusait du triste devoir qu'il était forcé de remplir. La plupart des membres, au contraire, gardaient leur chapeau sur la tête, et se conduisaient avec un sans-gêne évidemment outré. Cependant le duc d'Orléans, qui s'était assis bien en face de son parent déchu, restait découvert et ne laissait rien voir de ses sentimens.

Veut-on, maintenant, après avoir assisté à cette orageuse séance, assister à l'une des séances parlementaires qui se tenaient à Paris neuf ans plus tard, en 1802? Yorke nous introduit dans un petit salon du Palais-Royal, meublé de banquettes recouvertes de drap bleu. Après une demi-heure d'attente, pendant laquelle, de temps à autre, un rideau se soulève, au fond de la salle, comme dans un théâtre, nous entendons une batterie de tambours, le rideau s'écarte, et nous apercevons un détachement de soldats, sur deux rangs, présentant les armes. Alors arrivent, solennellement, les législateurs, dont quelques-uns sont en costume de ville, et souvent râpé ou crotté, tandis que d'autres sont vêtus d'un uniforme bizarre, habit gris et gilet écarlate, avec des bottes rouges, un chapeau rond orné d'une plume bleue, une ceinture rouge à la taille, et une imposante canne à la main. Le président, lui, est vêtu d'un manteau bleu, brodé d'argent; son gilet de soie blanche est traversé d'une écharpe tricolore avec des franges d'argent ; et son chapeau s'orne de trois longues plumes tricolores. Il y a là, entre autres célébrités du jour ou de la veille, l'élégant Lucien Bonaparte et Carnot, tout en noir, mais très élégant, lui aussi. Malheureusement, sa mine est maussade, et, durant toute la séance, il ne relève point les yeux d'une brochure qu'il est en train de lire. « Sitôt monté à sa tribune, le président agite une sonnette, se découvre, et déclare la séance ouverte. Alors six huissiers, brusquement, font entendre un bruit que je ne saurais mieux comparer qu'à celui d'une troupe d'oies : cela signifie que l'on doit se taire. Et, en effet, aucun ordre du jour n'est lu, aucun débat n'a lieu. Le président donne lecture d'un texte de loi : sur quoi chacun des membres, par appel nominal, s'avance vers la tribune, et jette dans l'urne une boule, qui représente son vote. Cette cérémonie se répète, avec une monotonie absolue, pendant plus de trois heures : toujours le même défilé muet, dans le même ordre invariable. Enfin le président agite de nouveau sa sonnette et déclare la séance levée. »

Mais c'est que, à cette heure, la France a trouvé un maître qui entend se charger lui-même du travail législatif, et assurer le bonheur de la République, tel qu'il le conçoit. Aussi devine-t-on que l'un des

premiers soins de Yorke, en revenant à Paris, est de trouver une occasion qui lui permette de voir d'un peu près le « célèbre Corse. » Et il le voit bientôt, en effet, et dans une circonstance mémorable : le jour de Pâques, il a la chance d'être présent au départ du Consul pour Notre-Dame, et à la messe qui se célèbre, en grande pompe, dans la cathédrale naguère encore interdite au culte.

Lorsque toutes les voitures des membres du cortège, — pour lesquelles Bonaparte avait exigé un attelage de quatre chevaux, — se furent rangées à leur place, devant les Tuileries, et que les divers régimens à pied et à cheval eurent pris position, le canon fut tiré, comme pour un signal, et je vis une petite chose qui, avec une agilité extraordinaire, sauta sur le dos d'un cheval blanc, superbement caparaçonné, et partit, au grand trot, le long de la double rangée, suivie par un train nombreux de généraux et d'aides de camp. Je m'informai ; j'appris que le cheval blanc s'appelait Marengo, et que son cavalier était Napoléon Bonaparte, le Premier Consul.

Puis nous n'entendîmes rien que trompettes et tambours ; mais le spectacle que nous vîmes était certainement des plus imposans. Au passage de Bonaparte, les officiers saluaient, les soldats présentaient les armes. Lui, fièrement campé en selle, ne rendait pas un salut.

Il était vêtu très simplement, mais avec une propreté extrême. Il portait l'uniforme de la garde consulaire ; un habit bleu à paremens blancs, des épaulettes d'or, culotte et gilet blancs ; sur la tête, un petit chapeau avec une cocarde tricolore.

Quant à sa figure, aucun des portraits peints ou gravés que j'ai vus n'en donne une idée ressemblante. Le teint du visage est d'un jaune sombre, les traits sont ovales avec un menton allongé : les yeux ont une teinte bleue-foncée, si foncée que, à distance, ils paraissent noirs : ils sont vifs et perçans, de forme longue, et profondément enfoncés dans la tête. Les cheveux noirs sont coupés court, sans la moindre trace de poudre. Avec cela, un sourire plein de douceur et de fascination, mais qui s'efface aussitôt pour rendre à l'expression toute sa gravité. Le Consul fait excellente mine à cheval : il se tient très droit, en selle, peut-être avec quelque chose de la raideur excessive d'un sous-officier maître de manège. Enfin les contours du visage semblent bien dénoncer une nature violente : mais, tout compte fait, je n'hésite pas à reconnaître que ce visage est le plus intéressant que j'aie jamais vu.

Ayant achevé, au grand trot, la revue de ses troupes, le Consul descendit de cheval aussi brusquement qu'il y était monté, et rentra au palais avec la rapidité d'une flèche. Tout de suite, la procession vers Notre-Dame commença à se former, ouverte par la marche lente de l'infanterie.

... Trois sièges d'apparat avaient été placés, en face de l'autel, pour les consuls : celui de Bonaparte avait été mis un peu en avant des autres ; et lui-même, avant de s'y installer, l'avança encore, ostensiblement. Il resta assis, très droit, pendant toute la cérémonie, sauf au moment de la consécration, où il se tint debout. A l'élévation, il se signa, de la façon la plus édi-

manre. Quand la messe fut finie, les evêques s'approchèrent, à tour de rôle, des consuls, pour prêter serment; et, à mesure que chacun de ces prélats mitrés s'agenouillait devant Bonaparte, celui-ci lui répondait d'un signe de tête aimable; mais comme un pauvre vieil évêque, presque aveugle, et trop faible pour s'agenouiller, avait, par erreur, adressé son hommage à Cambacérès, le Premier Consul fronça les sourcils d'une telle manière que le malheureux vieillard faillit en perdre l'esprit.

Depuis ce jour, Yorke eut encore maintes fois l'occasion de voir le Premier Consul. Il assista, notamment, à une grande revue de la Garde Consulaire, où il put constater le dévouement passionné des troupes pour leur jeune maître. Cependant, il lui sembla que les évolutions de certains corps ne présentaient point la rigueur et la discipline qu'il avait admirées, avant son départ de Londres, en assistant à une « parade » des Horse Guards à Whitehall. Mais un général français, à qui il en faisait l'observation, lui répondit: « Oui, c'est vrai; mais cela ne nous importe point, car nos hommes, s'ils ne savent point manœuvrer, savent très bien se battre! » Réponse que Yorke jugea « spirituelle et sage. » Puis, au retour de la revue, comme il se trouvait dans un groupe de personnages officiels, l'un d'eux, qu'il ne nous nomme point, mais dont il nous dit que c'était un des « membres les plus considérables du gouvernement, » le prit à part, l'interrogea sur l'état de l'opinion publique, en Angleterre, au sujet de la paix, et eut avec lui un entretien qui mérite d'être cité tout entier :

Il me demanda si je lisais avec attention les journaux anglais. Sur ma réponse affirmative, il me dit que, bien que la liberté de la presse fût un des principes essentiels de notre Constitution anglaise, l'abus qu'on en faisait chez nous exposait souvent les étrangers aux critiques les plus méchantes et les plus offensantes. Comprenant alors où il voulait en venir, je lui fis observer que les sujets anglais, tout autant que les étrangers, avaient souvent à subir les coups de notre presse, et que personne, peut-être, n'en avait fait l'expérience plus que moi. Il sembla hésiter un moment, puis me dit: « Je sais, de très bonne source, que le Premier Consul est absolument furieux des libertés prises par les journaux anglais à l'égard de sa personne et de son gouvernement. — En ce cas, répondis-je, sa colère risque de durer longtemps : car la presse anglaise ne cessera point de l'attaquer aussi longtemps qu'il manifestera une ambition qui est fatale pour la sécurité de l'Europe. — Et pour celle de la France, aussi! » murmura mon interlocuteur. Après quoi, me saisissant le bras, il ajouta, avec une énergie extraordinaire : « Mon cher ami, quand vous reviendrez en Angleterre, excitez tous les journalistes que vous connaîtrez à ne point *lui* donner quartier! Ce n'est que par vos journaux que la nation française pourra connaître sa situation; et tous les moyens sont bons qui nous

aident à nous délivrer de l'esclavage où cet homme nous tient! » Il me dit cela d'un ton agité et fiévreux; et puis, brusquement, il s'éloigna.

J'aimerais à pouvoir citer encore quelques-uns des autres entretiens qu'a eus le voyageur anglais, pendant son séjour à Paris, et qu'il nous rapporte, sinon toujours exactement, du moins avec un air constant de naturel et de sincérité. De ses anciens amis jacobins de 1793, les uns sont à présent des vaincus, et tous leurs propos ont un ton d'aigreur caractéristique; d'autres, tels que le « membre du gouvernement » que nous venons d'entendre, ont eu l'adresse de se faire recevoir comme domestiques dans la maison où, hier encore, ils commandaient en maîtres, et, avec leur mélange de platitude et de haine secrète, nous font voir des âmes dignes de leur emploi. Ainsi le peintre David, tout en exaltant le génie du Premier Consul, ne peut pas s'empêcher de regretter le temps où, avec ses collègues du Comité de Salut public, il « sauvait la France » et étonnait le monde. Dans sa folle vanité, il est convaincu que c'est le gouvernement anglais qui, en 1794, par admiration pour lui, a obtenu qu'il fût remis en liberté. Mais cet homme déplaisant a près de lui une femme excellente, une vraie sainte; et le portrait que Yorke nous fait d'elle est parmi les plus vivans et les plus charmans de son livre.

François de Neufchâteau, lui, a congédié la pauvre femme qu'il avait épousée au temps de son obscurité, et c'est maintenant en compagnie d'une « très belle et élégante » maîtresse qu'il fait à Yorke les honneurs de son château et de ses jardins de Vincennes. Au contraire, le fameux auteur des *Droits de l'Homme* et de l'*Age de la Raison*, Thomas Paine, apparaît à Yorke bien tristement déchu depuis le jour où, à la tribune de la Convention, il l'a vu se tenir debout, droit et immobile, pendant qu'un autre député lisait la traduction française d'un de ses discours. Le misérable appartement qu'il habite, dans la maison d'un libraire, rue du Théâtre-Français, est, nous dit Yorke, « le plus malpropre que j'aie vu de ma vie. » Le vieux révolutionnaire est fatigué des hommes et des choses. « Ces gens-là, — dit-il, en parlant des Français, — ont versé des flots de sang pour la liberté; et, maintenant qu'ils ont cette liberté, il devient impossible à un honnête homme de demeurer dans leur pays! Ils n'ont conquis la moitié de l'Europe que pour la rendre plus malheureuse qu'avant! » Quant à lui, il ne rêve plus que d'aller mourir en Amérique. Et, en attendant, il se distrait à construire, en bois ou en carton, des modèles de ponts, qu'il compte léguer au gouvernement des États-Unis. Jamais il ne lit les livres d'autrui; et jamais non plus il ne lit les siens, car il les sait

par cœur, mot pour mot, depuis le *Sens commun* jusqu'à l'*Age de la Raison*. Bonaparte, naguère, lui a sérieusement affirmé qu'il ne se couchait jamais sans avoir, sous son oreiller, un exemplaire de ses *Droits de l'Homme* : mais ensuite, dans un dîner, il a passé devant lui sans lui adresser la parole ; et, à présent, Paine le tient pour « le plus complet charlatan qui ait existé. »

Mais plus intéressantes encore, peut-être, sont les visites de Yorke à des hommes dont la gloire ne doit rien à la politique : par exemple, à l'abbé Sicard, qui lui montre les miracles qu'il obtient dans l'éducation des sourds-muets, ou à l'admirable Lenoir, qui le promène dans toutes les salles de son Musée des Monumens Français. Au Louvre, où nos voyageurs sont conduits par Mme Cosway, la veuve du célèbre miniaturiste anglais, le plaisir qu'ils éprouvent est mélangé d'indignation : ils ne peuvent se faire à l'idée qu'on ait ainsi dépouillé l'Europe de ses trésors artistiques, pour les rassembler tous en un même endroit ; et je dois ajouter que ce sentiment se retrouve chez une foule d'étrangers, de tous pays, qui ont eu le bonheur de voir le Louvre tel qu'il a été sous le Consulat et l'Empire. Mais ailleurs, aux Invalides, à la Maternité, au Conservatoire des Arts et Métiers, au Jardin des Plantes et au Muséum, l'auteur des *Lettres de France* ne nous cache point la surprise et le ravissement qu'il a ressentis. Et toujours, dans les chapitres qu'il consacre à ces institutions, nous voyons surgir l'active et attirante figure du Premier Consul : partout nous apprenons qu'il est venu, qu'il a tout examiné, et que sa venue a eu pour conséquence immédiate une réforme utile, l'établissement ou le relèvement d'une subvention, un progrès dont personne, jusqu'alors, n'avait eu l'idée, figure qui avait, en vérité, quelque chose de surnaturel, à ce début de son apparition ; et l'on comprend que l'Anglais Yorke, après l'avoir longuement étudiée, en ait enfin remporté une impression mêlée d'un grand respect et d'un certain effroi.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Bien que les vacances parlementaires touchent à leur terme, rien dans l'état de l'opinion ne révèle cette effervescence qui précède quelquefois la rentrée des Chambres. Le pays est calme, indifférent : la seule question que les journaux agitent est toujours celle de savoir comment se fera le divorce de l'Église et de l'État. Elle ne se présente même pas aux esprits avec un caractère aussi général ; elle se précise ou se rétrécit en un point unique : on se demande ce qu'il adviendra des biens ecclésiastiques. Si ce n'est pas la disposition la plus importante de la loi, c'est celle dont l'intérêt est le plus actuel. Nous en avons déjà parlé il y a quinze jours ; nous avons signalé la grande entreprise de M. Henri des Houx, et noté le fait qu'à Culey et à Puymasson les biens ecclésiastiques avaient été attribués par les conseils de fabrique à deux associations schismatiques. L'entreprise de M. des Houx n'a pas fait depuis lors de progrès appréciable, et nous continuons de croire qu'elle est destinée à un succès restreint. On ne connaît jusqu'à présent aucune association provenant de son initiative qui ait réussi à se faire adjuger les biens de la fabrique. Mais à Culey et à Puymasson, la dévolution a été faite, et les journaux se sont livrés à ce sujet à de longues polémiques sur lesquelles il ne serait pas inutile de faire un peu de lumière, car elles sont restées assez obscures.

Il y a dans ces deux paroisses deux curés interdits : ils l'étaient avant la promulgation de la loi, et ils avaient été régulièrement remplacés. Mais ils se sont mis en état de rébellion contre leurs évêques, et ils y ont été soutenus par les conseils municipaux et par les conseils de fabrique. A Culey, on a rendu la vie impossible au nouveau

curé qui, croyons-nous, a fini par se retirer. A Puymasson, il a ouvert une chapelle dans une maison où il célèbre les offices religieux. La population s'est divisée en deux camps, dont le plus nombreux appartient sans conteste au curé schismatique. Telle est la situation, et l'on comprend bien comment les choses se sont passées, les curés interdits étant d'accord avec les conseils municipaux et les fabriques n'ont pas eu de peine à former des associations cultuelles, et à obtenir la dévolution des biens à leur profit.

C'est précisément parce qu'il craignait des faits de ce genre, et qu'il n'avait confiance, pour les empêcher, ni dans les dispositions de la loi, ni dans la juridiction du Conseil d'État, que le Saint-Père a condamné si durement les associations cultuelles. La loi, d'après lui, n'est pas assez claire ; elle ne vise pas avec une précision suffisante la hiérarchie ecclésiastique dont les associations doivent respecter l'autorité ; et quant au Conseil d'État, composé de magistrats révocables, il a montré par des tergiversations encore récentes qu'il était, non pas un tribunal indépendant, mais un simple instrument politique entre les mains de ministères mobiles eux-mêmes et changeans. Ces préoccupations, le Pape vient de les confirmer en personne dans une conversation avec un rédacteur du *Gaulois*. A une question qui lui était posée sur le sens véritable du passage de l'encyclique *Gravissimo* qui exige « une assurance certaine et légale que la divine constitution de l'Église, les droits immuables du Pontife romain et des évêques comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Église, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement en pleine sécurité » dans les associations cultuelles, à cette question très nette, Pie X a répondu non moins nettement : « Il faut entendre par assurance certaine et légale celle qui présenterait le seul caractère de certitude et de légalité que puisse donner à un acte de sa vie politique un gouvernement représentatif, c'est-à-dire celle qui prendrait sa force dans une décision de la Chambre et du Sénat. L'interdiction, a-t-il ajouté, restera absolue tant que la Chambre et le Sénat n'auront pas apporté à la loi de séparation, contraire à la doctrine catholique, une modification nécessaire. »

Le Saint-Père ne s'était pas encore expliqué en termes aussi catégoriques. Son caractère commence à être connu : quand il a pris un parti, il s'y tient. Ce serait aller au-devant d'une déception nouvelle que de croire à un changement quelconque, ou même à une atténuation dans l'attitude qu'il a adoptée. A ceux qui expriment la crainte que l'Église de France ne soit mise dans une situation très difficile, le Pape

répond qu'il n'a pas dépendu de lui d'éloigner d'elle ce calice. « Ce n'est pas moi, dit-il, qui ai condamné la loi, c'est le Christ. » Et un peu plus loin : « La Providence décidera de l'avenir et fixera les conséquences humaines d'une résolution prise suivant la volonté de Dieu. J'attends que la Providence manifeste son dessein. » A cela il n'y a rien à répondre, sinon que le Pape place sa confiance très haut. Les catholiques doivent se conformer à sa volonté, et suivre docilement ses instructions : toutefois, il ne leur est pas interdit d'user de tous les moyens humains à leur disposition pour détourner, s'il est possible, les dangers immédiats dont ils se sentent menacés. Ceux qui appartiennent au monde politique n'ont pas le moindre doute sur l'impossibilité radicale d'obtenir, en ce moment, que la loi soit modifiée dans un sens favorable aux désirs du Saint-Père. Il y a dans le Parlement une intransigeance qui défie toutes les autres, et ne pliera pas davantage. On aura beau dire que l'amendement à voter est peu de chose, qu'une courte phrase, que quelques mots en rempliraient l'objet ; on n'obtiendra rien de tel, et il faudrait ne pas connaître nos Chambres actuelles pour concevoir une espérance contraire. De deux choses l'une : ou la loi restera ce qu'elle est, ou elle sera aggravée. Nous choisissons naturellement le premier terme de l'alternative ; nous demandons que la loi reste ce qu'elle est, mais qu'elle soit du moins appliquée dans son esprit et dans sa lettre, et c'est ce que demandent avec nous des catholiques particulièrement qualifiés, comme M. Denys Cochin. M. Cochin a annoncé que, dès la rentrée de la Chambre, il interpellerait le ministre des Cultes sur l'application de la loi. Il ne sera pas le seul. D'autres interpellateurs s'apprêtent aussi à porter la question à la tribune et à la traiter dans les sens les plus divers. Nous saurons — peut-être — alors à quoi nous en tenir sur les résolutions du ministère : pour le moment, nous n'en savons rien du tout.

Le *Journal officiel* du 25 septembre a annoncé que les biens des fabriques de Culey et de Puymasson avaient été attribués aux associations cultuelles de ces localités, « publication faite, dit-il, en exécution de l'article 4 du décret du 16 mars 1906, et sous réserve du recours prévu par l'article 15 de ce décret. » Rien de plus : on ne sait donc pas ce que le ministre pense de la légalité d'un pareil acte. La publication au *Journal officiel* donne à croire qu'il ne la conteste pas : peut-être aussi a-t-il voulu par là donner à qui de droit l'occasion de le faire. Malheureusement il n'y a pas et il n'y aura pas d'associations cultuelles catholiques pour remplir cet office. Tant pis, pense sans

doute le gouvernement, et c'est ce que les journaux radicaux et socialistes disent tout haut, tant pis pour l'Église de France si le Pape l'a désarmée ! S'il y avait des associations catholiques, elles introduiraient un recours au Conseil d'État, et celui-ci ne manquerait pas de leur donner raison, car le caractère schismatique des associations de Culey et de Puymasson n'est pas contestable. Mais un droit devient caduc lorsqu'il n'y a personne pour le soutenir, et ici il n'y a personne. A quoi M. Denys Cochin répond aussitôt : Pardon, il y a le gouvernement lui-même, le gouvernement qui est chargé de veiller à l'exécution régulière de la loi, et qui, non seulement peut, mais doit le faire en l'absence de tout autre intéressé.

La thèse de M. Cochin nous paraît irréfutable. La tribune n'étant pas encore ouverte, il l'a développée par avance dans des lettres au *Figaro* et au *Temps*, et il n'a pas eu de peine à prouver que M. le ministre des Cultes lui-même, à supposer qu'il ait changé d'avis, partageait encore le sien il y a quelques semaines. En effet, dans une circulaire qu'il leur adressait le 31 août, M. Briand écrivait aux préfets : « Toute association cultuelle, même légalement formée, n'est pas apte à recevoir les biens d'un établissement ecclésiastique. Pour avoir qualité à cet effet, elle doit remplir les conditions voulues par l'article 4. » Et on ne peut pas dire que M. le ministre des Cultes énonçait platoniquement ici un simple principe, sauf à laisser à d'autres le soin de l'invoquer. Il comprenait autrement son devoir. D'abord il interdisait aux préfets de se prononcer eux-mêmes sur des cas qui échappaient à leur compétence : mais c'était pour les réserver à la sienne. Il enjoignait aux préfets de lui envoyer tous les renseignemens nécessaires pour qu'il pût « vérifier directement la validité des associations cultuelles. » Si les mots ont un sens, et ils en ont certainement un sous sa plume, à cette date du 31 août, M. Briand se regardait comme tenu par sa fonction de prendre toutes les initiatives utiles dans l'intérêt de la loi. Il a certainement reçu de ses préfets les dossiers qu'il leur avait demandés ; il les a feuilletés, il les a lus ; comment n'a-t-il pas reconnu tout de suite que ceux des associations de Culey et de Puymasson n'étaient pas complets ? Il leur manquait une pièce essentielle, indispensable, celle qui devait prouver qu'elles remplissaient ces « conditions voulues par l'article 4, » seules capables de leur donner qualité pour recevoir les biens des fabriques. Dès lors, le devoir strict de M. le ministre des Cultes était de saisir le Conseil d'État de l'affaire. Quand même il n'aurait pas été obligé de le faire dans l'intérêt des associations cultuelles qui peuvent encore se former d'ici au mois de

décembre 1907, il l'était dans l'intérêt des communes dont il est le tuteur, et qui sont appelées à recueillir éventuellement après ce délai des biens tombés en déshérence. Pourtant M. le ministre des Cultes s'est abstenu; il n'a fait aucun mouvement; il s'est contenté d'une publication à l'*Officiel*. Pourquoi?

Si c'est seulement pour effrayer le Vatican sur les conséquences de son attitude, et lui montrer qu'à défaut d'associations autorisées par lui, les biens ecclésiastiques seront attribués à d'autres, il fait fausse route. Le Vatican ne peut tirer qu'une conclusion de ces incidens de Culey et de Puymasson. C'est que les faits justifient ses défiances, soit contre l'insuffisance de l'article 4, soit contre la mauvaise foi du gouvernement; — et l'*Osservatore romano* n'a pas manqué de le remarquer. Il est fâcheux qu'on lui en ait fourni le prétexte. Si le ministère désire sincèrement que l'application de la loi devienne possible, comment n'a-t-il pas vu dans les incidens de Culey et de Puymasson une occasion excellente de montrer que les inquiétudes de Rome ne sont pas fondées? La discussion de la loi a pu inspirer des craintes au Saint-Siège sur les arrière-pensées de certains orateurs, qui semblaient enclins à préparer et à favoriser des schismes. S'il ne partage pas leurs vues, — et nous sommes porté à le croire, — l'intervention du gouvernement auprès du Conseil d'État en aurait fourni la preuve éclatante. Peut-être a-t-il craint qu'elle ne le fût trop! Quant à l'arrêt du Conseil d'État, pouvait-il être douteux? La non-conformité des associations de Culey et de Puymasson à l'article 4 de la loi est évidente. Leur dossier contient peut-être toutes les autres pièces exigées par la loi : il y en a toujours une qui fait défaut, celle dont nous parlions plus haut et qui atteste ou devrait attester qu'elles sont conformes aux règles générales du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice. Ces associations sont d'accord avec un curé; soit! mais ce curé l'est-il lui-même avec l'évêque? Non. Dès lors, l'arrêt est écrit d'avance. Le gouvernement pouvait donc, s'il l'avait voulu, apporter, dans le débat qui se poursuit devant l'opinion, la démonstration manifeste qu'il ne mérite pas, et que le Conseil d'État ne mérite pas plus que lui les soupçons qu'on entretient contre eux. Malheureusement, il ne l'a pas voulu.

Mais que veut-il? A dire vrai, il ne semble pas le bien savoir. Le langage de ses membres est contradictoire, comme celui de la presse qui le soutient. La note officielle, celle qui reparaît dans les journaux les lendemains de Conseil des ministres, est que la loi sera appliquée intégralement, et nous voudrions en somme qu'il en fût

ainsi. Par malheur, quand nos ministres parlent, il leur arrive de tenir sur ce point des propos très différens.

C'est ce qui est arrivé, par exemple, à M. Clémenceau dans le discours qu'il a prononcé le 30 septembre à La Roche-sur-Yon, et à M. Sarrien dans celui qu'il a prononcé à Louhans. Celui de M. Clémenceau n'était certainement pas improvisé : il a été communiqué à un journal et publié par lui avant d'avoir été prononcé. Nous en négligeons la partie descriptive. M. Clémenceau rentrait dans son pays natal en triomphateur. Ses souvenirs d'enfance lui sont revenus à la mémoire, ont avivé son imagination, ont donné à sa parole une émotion inaccoutumée. Ce Vendéen a parlé à d'autres Vendéens dans un langage très pittoresque. Il s'est plu à retracer à sa manière la vieille histoire de sa province. Tout cela sans doute était intéressant pour les compatriotes de M. Clémenceau, mais un peu moins pour les autres Français. On attendait surtout l'orateur à ce qu'il dirait de la loi de séparation, ou plutôt de la manière dont elle serait appliquée, car ce qu'il pensait de la loi, on le savait d'avance. Il en a très vivement critiqué autrefois plusieurs dispositions; mais, finalement, il s'est incliné par discipline républicaine, et a voté dans son ensemble une réforme qui ne lui plaisait qu'à demi. Ce ne sont pas seulement les catholiques qui se courbent devant une autorité suprême : l'esprit de parti fait aussi ce miracle. C'en est un que la docilité d'un homme aussi naturellement indépendant, nous allions dire indiscipliné, que M. Clémenceau. Il a donc pris à La Roche-sur-Yon la défense de la loi; il en a montré tous les avantages pour l'Église, avantages que nous sommes loin de contester, les ayant nous-mêmes plus d'une fois énumérés; et il a conclu en ces termes : « Je vois qu'on cherche de part et d'autre à prévoir l'action du gouvernement républicain. Quoi de plus simple? Rome refuse une loi de privilège faite à son profit. Elle dit : tout ou rien. Le temps est passé où elle avait tout. Elle devra se contenter aujourd'hui du droit de tout le monde, du régime de la liberté. Nous vous offrions des privilèges. Vous les repoussez superbement. N'en parlons plus. On nous demande de causer, d'entrer en négociations. De négocier avec qui? Avec une puissance étrangère! On nous demande de causer de quoi? Des droits de la France! Il n'y a pas de puissance étrangère sur le sol français. » Singulière argumentation! Si M. Clémenceau a conservé sa parole vive et tranchante, sa pensée, sans doute à cause des circonstances, a perdu quelque chose de sa clarté. Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a d'imprévu dans l'espèce d'horreur

qu'il éprouve à négocier avec une puissance étrangère, et à causer avec elle des droits de la France. Avec qui et sur quoi négocie-t-on d'ordinaire, si ce n'est avec une autre puissance, et sur des droits qu'on cherche à mettre d'accord avec les siens? Mais passons. Si la papauté avait la moindre puissance matérielle, M. Clémenceau en parlerait autrement. Ce passage de son discours est négligeable ; celui qui précède a plus d'intérêt pour nous. Mais que veut-il dire? M. Clémenceau semble faire bon marché de la loi de séparation, et consentir assez cavalièrement à ce qu'il n'en soit plus question, puisqu'il s'écrie : « N'en parlons plus ! » Il propose le retour au droit commun. C'est le système de M. Jaurès ; est-ce celui du gouvernement? On aimerait à le savoir. Le jour même où M. Clémenceau parlait à La Roche-sur-Yon avec tant de pompe et de cérémonie, et, à ce qu'on assure, au milieu d'applaudissemens frénétiques, M. Sarrien, qui n'est que président du Conseil, s'exprimait plus modestement à Louhans. « Nous sommes décidés, disait-il, à assurer l'exécution de la loi sans faiblesse : nous ne voulons pas de persécution religieuse, mais nous ne voulons pas non plus la soumission de l'État devant les sommations impérieuses de l'Église. » Ainsi M. Sarrien est pour l'application de la loi, et M. Clémenceau est pour le droit commun. Comprendra qui pourra, parmi tant de contradictions, la vraie pensée du gouvernement, à supposer qu'il en ait une. Nous craignons qu'il n'en ait plusieurs, ce qui embrouille.

M. Clémenceau doit prononcer prochainement un nouveau discours, et, comme il s'adressera cette fois à ses électeurs du Var, peut-être, dût le pittoresque y perdre, s'abandonnera-t-il moins à ses souvenirs de jeunesse et tiendra-t-il un langage plus exclusivement politique. En attendant, nous restons dans le vague. M. Briand, qui avait beaucoup parlé après l'encyclique *Gravissimo*, s'est aperçu depuis que le silence était d'or : il ne dit plus rien, et sans doute il réfléchit. La plupart de nos ministres imitent cette réserve. Seul, M. Clémenceau semble être dans le cabinet le ministre de la parole; mais après qu'il a parlé, on se demande ce qu'il a dit. Jusqu'à ce jour, le gouvernement a espéré qu'il aurait des associations cultuelles. Celles de Puymasson et de Culey sont, si l'on veut, un beau début; mais il est à craindre que la suite n'y réponde pas. M. des Houx promet toujours, et ne donne rien. Peut-être parviendra-t-on à susciter quelques douzaines d'associations schismatiques aux yeux de l'Église, et irrégulières aux yeux de la loi. On en cite déjà quatre ou cinq. Après? Nous voudrions savoir ce qu'on fera après, et c'est ce sur quoi on

reste muet. Cependant, dès aujourd'hui, le gouvernement ne peut plus s'y tromper : il n'y aura pas d'associations catholiques. Il faut en prendre son parti et se demander ce qu'on fera en conséquence. On ne veut pas négocier; on ne veut pas modifier la loi; on ne veut pas de persécution religieuse; on veut, comme dit M. Sarrien, « l'Église libre dans l'État souverain. » Tant qu'on s'en tiendra aux mots, on les arrangera, on les torturera, on leur fera dire le contraire de ce qu'ils signifient, sans s'apercevoir qu'on entasse les contradictions et les contresens. Mais les choses ont une substance plus résistante. Elles ne se laissent pas traiter et manipuler aussi arbitrairement. Nous sommes convaincu que la force qui est en elles finira par l'emporter sur les maladresses et la mauvaise volonté des hommes. C'est seulement la période transitoire qui nous inquiète.

Elle pourra être longue, agitée, turbulente; elle n'est pour le moment que trouble et obscure. Il est possible que le gouvernement aille à l'application de la loi sans plan arrêté, au hasard des circonstances, à la dérive, et c'est sans doute ce qui pourrait arriver de pis. Attendons le débat des Chambres. Peut-être nous éclairera-t-il. Peut-être aussi, après beaucoup de discours, le gouvernement se contentera-t-il de dire qu'il appliquera la loi sans faiblesse et sans violence, et la Chambre lui votera-t-elle un ordre du jour où elle l'investira de sa confiance pour appliquer la loi sans violence et sans faiblesse. Alors, nous en saurons tout juste autant qu'aujourd'hui.

La situation ne se modifie guère en Russie; mais c'est déjà beaucoup qu'elle se prolonge sans s'aggraver. Il y a sans doute un peu de lassitude dans tous les partis : le gouvernement en profite pour continuer son œuvre qu'on voudrait appeler une œuvre de pacification. Mais ce n'est pas tout à fait le mot propre. La pacification vraie se fait dans les esprits, et M. Stolypine se borne pour le moment à remettre de l'ordre dans les choses. Nous ne le lui reprochons pas : c'est par là qu'il faut commencer, et le sentiment général est que M. Stolypine est sincère lorsqu'il promet pour la suite ce qu'on a appelé autrefois chez nous le couronnement de l'édifice, c'est-à-dire un certain régime constitutionnel et une certaine liberté. Qu'il emploie contre le désordre les seuls moyens propres à le faire disparaître ou à l'atténuer, on ne peut pas non plus lui en faire un grief. Il a déjà obtenu quelques résultats, fort incomplets sans doute, mais qui permettent d'augurer un peu mieux de l'avenir. La nouvelle Douma se réunira au mois de février prochain. Tout le monde y compte. Nul

ne met en doute la bonne foi du gouvernement. Aussi commence-t-on partout à se préparer aux élections. C'est ce que nous avions conseillé de faire dès la dissolution de l'ancienne Douma : n'est-ce pas aussi ce qu'entendait sir Henry Campbell Bannermann lorsqu'il prononçait, sans aucune arrière-pensée désobligeante pour le gouvernement russe, cette parole d'espérance et d'encouragement : « La Douma est morte, vive la Douma ! »

L'activité électorale se manifeste par des réunions de parti. Elles ne peuvent pas avoir lieu en Russie sans l'autorisation du gouvernement, qui l'accorde ou la refuse suivant que ceux qui la demandent lui plaisent ou lui déplaisent. Il l'a accordée aux Octobristes, ce qui signifie qu'il les considère comme un parti de gouvernement ; et il l'a refusée aux Constitutionnels-démocrates, aux Cadets, ce qui signifie qu'il porte sur eux un autre jugement. Les Cadets étaient le groupe le plus important de la dernière Douma. On les accuse d'avoir commis beaucoup de fautes, et, en effet, ils en ont commis d'assez lourdes ; mais il serait injuste de ne pas leur tenir compte d'une inexpérience parlementaire dont ils n'ont pas été les seuls à donner des marques, et aussi de l'attitude hostile et rogue que le gouvernement a eue tout de suite à leur égard. Les choses auraient pu tourner autrement si, de part et d'autre, on n'avait pas pris le parti vraiment absurde de s'ignorer publiquement et de se combattre sournoisement. Il n'y a de gouvernement possible que par une entente entre les pouvoirs publics : on l'a trop oublié en Russie. Mais tout cela appartient déjà au passé : la question d'aujourd'hui est de savoir ce que sera demain. Le gouvernement, comme les partis, se prépare aux élections. Il ne peut pas modifier la loi électorale, ce qui est peut-être regrettable ; mais les lois constitutionnelles le lui interdisent. En conséquence, tout son effort s'applique à soutenir ou à combattre certains partis, et il s'est donné particulièrement pour tâche de combattre les Cadets. Il ne leur a peut-être pas fait plus de mal qu'ils ne s'en sont fait à eux-mêmes : pourtant il leur en a fait et il continue de leur en faire autant qu'il peut. Comment pourrions-nous, à la distance où nous sommes, et au milieu de la confusion des événemens, pressentir les résultats de cette tactique ? Nous ne l'essaierons pas : mais n'est-il pas fâcheux que les hostilités aient pris un caractère aussi tranché ? De la part du gouvernement, il y a sans doute le désir de justifier la dissolution de l'ancienne Douma en combattant, et, s'il le peut, en écrasant le parti qui y a joué le rôle principal. Et, de la part des Cadets, il y a la préoccupation naturelle, puisqu'on coupe tous les

ponts avec eux et qu'en les accusant d'avoir pactisé avec le parti révolutionnaire on les pousse vers ce parti, de prouver, eux aussi, qu'ils ont eu raison, et que toute entente avec le gouvernement était impossible. Si les Cadets sortent vainqueurs des élections, l'action du gouvernement contre eux aura été dangereuse. S'ils en reviennent décimés, il n'est pas sûr que le gouvernement ait à se féliciter beaucoup plus de sa victoire. Par qui, en effet, les Cadets auront-ils été remplacés? Si c'est par des socialistes, comme il y a lieu de le craindre, où sera l'avantage?

Quoi qu'il en soit, les Cadets, ne pouvant pas se réunir dans la Russie proprement dite, l'ont fait pour la seconde fois en Finlande. Après la dissolution de la Douma, ils avaient couru à Viborg; ils sont allés cette fois à Helsingfors. On sait que la Finlande, profitant habilement des circonstances, s'est insurgée sur le flanc de la Russie. Elle a obtenu par là que sa constitution propre devînt une réalité, et sa constitution lui assure une autonomie à peu près complète. Elle entend la conserver : aussi ne verrait-elle sans doute pas d'un œil très favorable les partis d'opposition quasi révolutionnaire venir de Russie chez elle pour y préparer leurs campagnes, s'ils n'y mettaient une certaine discrétion. Qui sait ce qui arrivera demain? Le gouvernement peut reprendre le dessus, et il ferait alors expier à la Finlande sa condescendance envers les révolutionnaires. D'autre part, les révolutionnaires peuvent l'emporter, et par conséquent ont droit aussi à des ménagemens. Le résultat de ces hypothèses en sens inverse n'est pas mauvais : la Finlande reste ouverte aux Cadets, mais ils sentent eux-mêmes qu'ils doivent s'y montrer modérés. Ils ne l'avaient pas fait à Viborg, et l'opinion finlandaise ne leur avait pas été bienveillante. Ce n'est cependant pas pour ce motif que, menacés de dissolution par la police, ils ont dû bâcler leur manifeste et se disperser au plus vite. Au plus fort de leur désarroi, ils s'étaient réunis dans une place de guerre placée sous l'autorité militaire russe, et ils pouvaient d'autant moins y trouver un refuge tranquille que des représentans de partis encore plus avancés s'étaient joints à eux. Leur séjour à Viborg a donc été très écourté.

Le manifeste qu'ils y ont signé leur cause aujourd'hui quelque embarras. Ils n'osent pas le désavouer, ce qui s'explique : ils feraient mieux, toutefois, d'en parler moins. Quoi qu'ils en disent, le document a un caractère révolutionnaire. La dissolution de la Douma était, de la part du gouvernement, un acte brutal et maladroit, mais non pas anticonstitutionnel. Contre un acte pareil, il était légitime de pro-

tester : il ne l'était pas d'inviter les citoyens à y répondre par le refus de l'impôt et du service militaire. L'invitation n'a eu d'ailleurs aucun effet : elle a donné seulement au ministère un nouveau grief contre les Cadets. Néanmoins, ils ne croient pas pouvoir déposer — théoriquement — une arme qui s'est montrée aussi inefficace et ils ont commencé, à Helsingfors, par la fourbir et par la brandir comme une menace ; mais ils ont ajouté aussitôt que cette menace n'était que pour plus tard, et qu'ils renonçaient à l'exécuter immédiatement. Ils en ont même donné assez ingénument la raison, en avouant qu'ils ne seraient pas suivis s'ils conseillaient le refus du service militaire et de l'impôt. Alors ? N'aurait-il pas mieux valu oublier, afin de le faire oublier, le manifeste de Viborg, et publier un manifeste d'Helsingfors qui aurait été une œuvre originale et inédite ? Les Cadets en ont jugé autrement : peut-être se sont-ils trompés. On continuera de les accuser de ne s'être pas affranchis des partis révolutionnaires, et même de ne pas pouvoir le faire à la veille des élections : et l'accusation ne sera pas sans quelque vraisemblance.

Nous avons dit que le manifeste de Viborg n'avait pas eu plus d'effet qu'un coup d'épée dans l'eau, ce qui d'ailleurs est fort heureux. Personne n'a refusé le service militaire, et l'impôt direct est rentré comme auparavant. Les Cadets cherchent aujourd'hui un moyen de s'opposer aux impôts indirects, ce qui peut s'appeler jouer la difficulté ! S'ils réussissent à empêcher les populations rurales de boire de l'alcool, le coup qu'ils auront porté au budget sera largement compensé par l'immense bienfait qu'ils auront rendu à la nation. Mais ce sont là des projets chimériques. En réalité, s'il y a eu beaucoup d'agitations à la surface, le fond du pays en a beaucoup moins subi le contre-coup qu'on ne pourrait le croire. C'est même un spectacle singulier, imprévu, déconcertant, que nous offre la Russie : il serait impossible dans nos gouvernemens occidentaux plus fortement centralisés. Sur toute la surface du territoire, on assiste à des incidens anarchiques avec lesquels nous aurions beaucoup de peine à vivre. Ce sont des assassinats, des pillages, des incendies incessans ; et, tout à côté, le gouvernement continue de fonctionner, c'est-à-dire de gouverner, et l'administration d'administrer, comme si le gouvernement et l'administration opéraient dans une sphère et si le pays se mouvait dans une autre. Comment expliquer ce phénomène ? L'immensité de la Russie, la diversité des races qui l'habitent, une solidarité entre elles moins étroite qu'ailleurs, la localisation des gouvernemens provinciaux, empêchent sans doute à ces accidens d'être sentis au centre aussi grave-

ment qu'ils le seraient dans des pays dont le système nerveux est mieux établi. Ces accidens restent des accidens, quelque nombreux qu'ils soient : ils ne produisent pas cette modification générale de l'organisme que les médecins appellent une diathèse. C'est ce qui aide la Russie à traverser une épreuve qui est sans doute très redoutable pour elle, mais qui le serait encore plus pour tout autre pays. Le gouvernement n'est pas atteint par le mal ambiant, ou du moins il l'est peu. Ses ressources propres ne sont pas sensiblement entamées. Et quand nous parlons du gouvernement, ce n'est pas assez dire. Malgré les grèves, l'industrie russe continue de produire, et le commerce de trafiquer; les finances même ne sont pas compromises. Ce qui reste grave, c'est l'état des campagnes, où la crise agraire ne peut être conjurée que par des mesures d'ensemble prises très largement. La crise politique n'est pas sans remèdes, pourvu toutefois que le gouvernement ne recommence pas avec la nouvelle Douma les fautes qu'il a commises avec l'ancienne, et pourvu aussi, ce qui malheureusement est plus difficile encore à obtenir, que les partis modérés montrent plus de courage à rester modérés, au lieu de lutter de défiance et d'intransigeance avec les partis révolutionnaires, socialistes et anarchistes.

Pour le moment, on ne peut rien dire de décisif sur l'état de la Russie. La préoccupation dominante est celle des élections. La seule chose certaine, c'est qu'aucun gouvernement n'est possible avec une assemblée où il n'y a pas un puissant parti gouvernemental : or dans l'ancienne Douma il n'y en avait pas, soit qu'on n'ait pas su le dégager, soit qu'il n'ait pas su se dégager lui-même des élémens confus où il a fini par rester enseveli. Le secret de l'avenir est de savoir si on sera, avec la prochaine, plus habile ou plus heureux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

Monsieur et madame Moloch, troisième partie, par M. Marcel PRÉVOST . . 5

Lettre sur le travail, par Honoré DE BALZAC 51

L'Enseignement commercial en France et dans les principaux pays du monde, par M. Jacques SIEGFRIED. 63

La Société australienne, par M. BIARD D'AUNET. 100

Un an de politique pontificale. — Consalvi au congrès de Vienne, par M. Georges GOYAU. 135

Les Résultats de la psycho-physiologie, par M. Gaston RAGEOT 164

Publications récentes sur Montaigne, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 192

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 228

Livraison du 15 Septembre.

Monsieur et madame Moloch, quatrième partie, par M. Marcel PRÉVOST. . 241

L'Évolution de la question d'Orient depuis le congrès de Berlin (1875-1906), par M. René PINON. 278

Comment aiment les mystiques chrétiens, par M. Georges DUMAS. 317

Le Parti ouvrier anglais, par M. Jacques BARDOUX. 339

Un Peintre mélomane. — Fantin-Latour et la musique, d'après des lettres inédites, par M. Adolphe JULLIEN. 365

Pages.

La Carte des pauvres a Paris, par M. Henri BONNET. 381
Les Irrigations en Égypte et les projets récens du gouvernement égyptien, par MM. Pierre ARMINJON et Bernard MICHEL. 421
Revue littéraire. — La Querelle des auteurs et des critiques au théatre, par M. René DOUMIC. 446
Revues étrangères. — Les Iles de la lagune de Venise, par M. T. DE WYZEWA. 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Octobre.

Monsieur et madame Moloch, dernière partie, par M. Marcel PRÉVOST. . . 481
La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle, par M. Georges GOYAU. 523
La Littérature gallo-romaine et les origines de l'esprit français, par M. René PICHON. 550
Le Socialisme en Australie, par M. BIARD D'AUNET. 581
Les Époques de la musique. — Le grand opéra français, par M. Camille BELLAIGUE. 612
Les Transformations de l'agriculture. — IV. Le Crédit agricole, par M. Victor DU BLED. 650
L'Orient dans la littérature française, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 690
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 708

Livraison du 15 Octobre.

Vanité, première partie, par MM. Paul et Victor MARGUERITTE. 721
Madame, mère du régent. — I. Sa famille. — L'Allemagne après la guerre de Trente ans. — Enfance et première jeunesse, par Arvède BARINE. . 766
Les Colonies françaises a Marseille, par M. René PINON. 804
L'Impérialisme germaniste dans l'œuvre de Renan. — I. Avant la crise de 1870, par M. Ernest SEILLIÈRE. 836
Les travaux du Métropolitain et l'histoire de Paris, par M. Stanislas MEUNIER. 863
La France et la rédemption des esclaves en Algérie a la fin du XVIIe siècle, par M. Gaston BONET-MAURY. 898
Revue littéraire. — Les lettres de saint François de Sales, par M. René DOUMIC 924
Revues étrangères. — Un Anglais a Paris en 1802, par M. T. DE WYZEWA. 936
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 46385.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1362